UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE : *Humanités et Langues - H&L*

Unité de recherche : POLEN – Pouvoirs, Lettres, Norme

THÈSE présentée par :

Cassandre FEUILLÂTRE

soutenue le : **24 mai 2024**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université d'Orléans**

Discipline/ Spécialité : HISTOIRE

Elaborer la légende noire de Catherine et Marie de Médicis entre 1661 et 1789. Analyse de la construction de l'image des deux reines dans les écrits historiques de l'époque moderne

THÈSE dirigée par :

M. RIDEAU Gaël, Professeur d'Histoire moderne, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

M. BOURQUIN Laurent, Professeur d'Histoire moderne – Université du Mans**, Président du Jury**
Mme EDOUARD Sylvène, Professeure d'Histoire moderne – Université Lyon 3

JURY :

M. BOURQUIN Laurent, Professeur d'Histoire moderne – Université du Mans
Mme COTTRET Monique, Professeur émérite d'Histoire moderne – Université Paris-Nanterre
Mme EDOUARD Sylvène, Professeure d'Histoire moderne – Université Lyon 3
M. RIDEAU Gaël, Professeur d'Histoire moderne, Université d'Orléans
Mme VICKERMANN-RIBEMONT Gabriele, Professeur de Littérature comparée, Université d'Orléans

Elaborer la légende noire de Catherine et Marie de Médicis entre 1661 et 1789. Analyse de la construction de l'image des deux reines dans les écrits historiques de l'époque moderne

Cassandre FEUILLÂTRE

Portrait de Catherine de Médicis par François Clouet, vers 1565

Portrait de Marie de Médicis par Frans II Pourbus, en 1613

Remerciements

Mes remerciements vont en premier à lieu à Gaël Rideau qui a accepté il y a quelques années maintenant d'encadrer et de diriger mon projet de thèse à l'issue de l'un de ses cours portant sur le « Prince et les Arts ». Merci pour votre exigence, vos conseils avisés et votre patience qui m'ont permis d'effectuer ce travail.

Je remercie aussi Monique Cottret, Sylvène Edouard, Gabriele Vickermann-Ribemont et Laurent Bourquin d'avoir accepté de lire, de discuter et d'évaluer mon travail.

Je remercie également le laboratoire POLEN d'avoir accueilli et soutenu cette thèse.

Je remercie aussi la faculté d'Orléans et mes différents chefs d'établissement de la cité scolaire Emile Zola de Châteaudun qui ont rendu ce travail possible grâce à leur compréhension. J'ai pu chaque année, grâce à eux, avoir un emploi du temps compatible avec cette vie trépidante. Emploi du temps qui m'a permis d'effectuer à la fois mon travail de professeure d'histoire-géographie au collège, mon travail de doctorante tout en en assurant ponctuellement des missions auprès de la faculté d'Orléans.

Je remercie aussi mes collègues et amis du collège Emile Zola qui m'ont encouragée et qui n'ont cessé d'écouter avec intérêt mes longs monologues sur les vies passionnantes de Catherine et Marie de Médicis. Merci Anne Laure, Marlyne, Perrine, Stéphanie, Marc et Tony.

Je remercie également mes amies, Lucie et Manuela, qui ont été présentes tout au long de ces années. C'est une véritable joie que d'avoir fait votre rencontre sur les bancs de la fac en prépa CAPES. Merci pour vos rires et votre soutien.

Je remercie aussi ma famille et ma future belle-famille, mes proches et plus particulièrement Jane, Ysabelle, Patrick, Valérie, Maylis, Loïc, François ainsi que Julie, Alexandre et Théophile qui ont fait preuve d'un soutien indéfectible ces différentes années. Merci pour votre compréhension, votre patience et votre écoute. Cette thèse a fait aussi partie de votre vie ces dernières années puisqu'elle a été partout : lors des repas de fêtes, en vacances, les week-ends ou lors des conversations familiales. Merci d'avoir accepté de me « partager » avec ce projet fou et d'avoir acquiescé à mes demandes les plus incongrues pour que je puisse continuer à travailler un 25 décembre à Vignoc ou Orléans, sur une plage à Saint Malo ou dans un chalet sans réseau dans le Jura. Merci pour vos conseils, vos relectures et vos encouragements qui m'ont véritablement portée. Sans vous, cette thèse n'existerait pas.

Merci grand-mère pour ton soutien tout au long de ces années. Je te vois déjà froncer les sourcils à la lecture de ces quelques lignes. Tu as été un véritable phare dans la tempête qu'a pu être cette thèse. C'est grâce à toi que je peux la présenter fièrement. Cette thèse est aussi la tienne.

Merci Papa.

Enfin, merci à Catherine et Marie de Médicis mais aussi à tous les auteurs que j'ai pu découvrir. Vous m'avez permis d'appréhender le monde avec un nouveau regard.

Sommaire

Remerciements _____ *1*

Sommaire _____ *2*

Introduction _____ *3*

PARTIE 1 – Catherine et Marie de Médicis, des « objets d'histoire » aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. _____ *32*

Chapitre 1. Distinguer les logiques d'écritures _____ **35**

Chapitre 2. Etudes de cas _____ **110**

PARTIE 2 – Catherine et Marie de Médicis ou « les défauts de leur sexe » _____ *162*

Chapitre 3. « Italienne », « Médicis » et « étrangère » _____ **165**

Chapitre 4. Catherine et Marie de Médicis dans la sphère privée, des reines invisibles. _____ **205**

Chapitre 5. La maternité, un outil de légitimation inefficace _____ **254**

PARTIE 3 – Catherine de Médicis et Marie de Médicis : le pouvoir au féminin ou le « mauvais genre de la politique » _____ *322*

Chapitre 6. Le sacre de la reine, un non évènement _____ **324**

Chapitre 7. Catherine et Marie de Médicis, une menace pour la stabilité du royaume _____ **356**

Chapitre 8. La stratégie du pouvoir des femmes _____ **449**

Chapitre 9. Catherine et Marie, de l'image dégradée à l'érection de contre-modèle _____ **505**

Conclusion générale _____ *580*

Annexes _____ *586*

Sources _____ *630*

Bibliographie _____ *654*

Index _____ *670*

Table des matières _____ *678*

Introduction

Sous la plume de Jules Michelet, Catherine de Médicis n'est qu'une « *italienne* » incapable de « *tenir la balance entre les hommes énergiques* » et Marie de Médicis seulement une « femme » dont la régence est qualifiée de période de « *troubles* »[1]. Ces représentations de Catherine et Marie de Médicis devinrent la norme au XIX[e] siècle et furent popularisées par des auteurs appréciés et considérés comme des références dans leur domaine, à l'image de Balzac ou d'Alexandre Dumas. Leurs romans historiques ont fortement participé à fixer ces représentations dans l'esprit de leurs lecteurs. Balzac a par exemple écrit quatre romans dédiés à Catherine – qui furent par la suite réunis sous le titre *Sur Catherine de Médicis*[2] - et dans lesquels il insista à plusieurs reprises sur la cruauté de la reine qui ne cesserait de parader lors des massacres ou de se féliciter des meurtres des protestants[3]. Dans les *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, Marie de Médicis n'est présente qu'en filigrane ce qui tend à fixer l'image d'une reine-mère écartée du pouvoir une fois Louis XIII majeur. L'auteur revient aussi sur la haine que Marie entretiendrait à l'égard du cardinal de Richelieu, résultante selon lui du rejet amoureux de Richelieu[4]. C'est dans sa série « *Les Grands hommes en robe de Chambre* » que l'on trouve le plus d'informations concernant Marie de Médicis. Dans cette collection d'ouvrages qu'il présente comme historiques, Dumas s'intéresse à la vie d'hommes et de femmes qui ont marqué l'Histoire et retrace leurs vies à grand renfort d'anecdotes[5]. Marie

[1] Catherine est présentée comme une femme italienne ambitieuse : « *ce n'était pas une Italienne, avec la vieille politique des Borgia, qui pouvait tenir la balance entre les hommes énergiques qui la méprisaient : elle n'était pas digne de cette époque de conviction* ». Quant à Marie de Médicis, sa régence est à peine décrite ; Jules Michelet n'évoque la souveraine que pour justifier l'abandon des projets de guerre d'Henri IV car on ne pouvait pas demander à un « *enfant* » et à « *une femme* » d'aller « *monter à cheval pour aller guerroyer l'Autriche* » in Jules Michelet, *Précis de l'Histoire de France jusqu'à la révolution française*, Bruxelles, chez L. Hauman et Compagnie, 1835, p. 269 et p. 297.

[2] *Sur Catherine de Médicis*, publié en 1846, est un regroupement de quatre romans publiés en amont : *Les Deux Rêves* (1830), *Le Secret des Ruggieri* (1836), *le Martyr Calviniste* (1841) et *Catherine de Médicis expliquée* (1842).

[3] Ce roman historique construit sur plusieurs années décrit Catherine de Médicis dans des situations différentes même si on constate un point commun entre tous ces récits : Catherine est présentée comme l'une des pires reines de France tant elle cumule de défauts. Dans les *Deux Rêves* par exemple, un avocat raconte à un autre convive lors d'un dîner que Catherine lui serait apparue en rêve pour faire l'apologie de la Saint-Barthélemy. Lors des scènes de dialogue entre Catherine et l'avocat, Balzac dresse le portrait d'une femme qui n'a aucun remord et qui « *sourit dédaigneusement* » face à l'évocation des scènes de violence. Dans ce « *rêve* », cette dernière va même jusqu'à réfuter l'accusation de crime qui est un terme, selon elle, bien mal choisi et blâme ses hommes car « *les ordres ont été mal exécutés* ». Elle pointe aussi du doigt des « *défauts de communication* » qui ont ralenti « *l'entreprise* ». Toute cette partie est construite dans cette veine et le ton badin employé par l'auteur, quand il s'exprime à la place de Catherine de Médicis, tend à la rendre odieuse pour les lecteurs. Honoré de Balzac, *Sur Catherine de Médicis*, Paris, Calmann-Lévy Editeurs, 1846, p. 397.

[4] « *Anne d'Autriche, privée de la confiance de son mari, poursuivie par la haine du cardinal, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir repoussé un sentiment plus doux, ayant sous les yeux l'exemple de la reine mère, que cette haine avait tourmentée toute sa vie, quoique Marie de Médicis, s'il faut en croire les mémoires du temps, eût commencé par accorder au cardinal le sentiment qu'Anne d'Autriche avait vu tomber autour d'elle ses serviteurs les plus dévoués, ses confidents les plus intimes, ses favoris les plus chers* » in Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Paris, chez Lévy Frères, 1850, p. 168, vol 1.

[5] Dans cette série, Alexandre Dumas s'intéresse par exemple à César, à Henri IV, Richelieu ou encore Charles le Téméraire.

apparait dans les biographies de son époux et de son fils comme une femme jalouse, livrée toute entière à ses passions et aux intrigues[6]. Dumas participe aussi à la diabolisation de Catherine de Médicis dans *la reine Margot* dans lequel il livre un portrait monstrueux de la souveraine qui se délecterait par exemple des massacres de la Saint-Barthélemy[7]. Que cela soit Balzac, Michelet ou Alexandre Dumas, tous trois reprennent *de facto,* dans leurs ouvrages respectifs, des topoï récurrents qui ont traversé les années et trouvent leur origine entre les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. On peut par exemple citer le roman de Madame Bédacier qui en 1700[8] décrit le supposé triangle amoureux entre le cardinal de Richelieu, Marie de Médicis et Madame de Combalet, ou la biographie historique et moraliste de Madame d'Arconville (1774[9]) qui, sur plus de mille cinq cents pages[10], présente Marie comme un être pétri de défauts et dont l'ambition serait le pire des vices. Quant à Catherine de Médicis, Balzac reprend les anecdotes de Jean François Dreux du Radier (1764)[11] sur son utilisation maladive de l'astrologie ou s'inspire des récits de Mézeray (1667)[12] et du *Discours merveilleux* (1575)[13] quand il s'agit de décrire la politique mise en place par la souveraine[14]. Tous ces discours, qu'ils soient littéraires, historiques ou pamphlétaires, ont été élaborés et publiés aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles et participent à la construction de la légende noire de ces souveraines, leurs visions de Catherine et Marie de Médicis ayant traversé les siècles jusqu'à nos jours. L'une et l'autre ont d'ailleurs une place

---

[6] « *Quant aux qualités morales, elle était loin d'avoir toutes celles que Henri IV espérait trouver en elle. Elle avait le cœur bon, généreux même ; son esprit était d'une certaine délicatesse ; mais elle avait plus de présomption que de capacité, plus d'entêtement que de valeur réelle. Attachée avec opiniâtreté à ses sentiments ou à ceux des personnes qui la conseillaient, elle avait le goût de l'intrigue, l'instinct de cette politique italienne qui consiste à créer des partis et à la diviser ensuite. Une fois ces partis créés et divisés, elle ignorait l'art de les réunir en sa faveur et d'en tirer avantage, ce qui fit qu'au contraire elle en fut toujours victime. Le roi, dans ses moments de mauvaise humeur, l'accusait d'être fière, orgueilleuse, défiante, amie du faste et de la dépense* » in Alexandre Dumas, *Les Grands Hommes en robe de Chambre, Henri IV, Louis XIII et Richelieu*, Paris, chez Levy Frères, 1866, p. 115.

[7] Tout au long de son ouvrage, il présente Catherine comme la principale instigatrice des massacres qui ne cesse de « *sourire* » quand elle pense à son crime ; terme qui revient à plusieurs reprises « *à chaque fois, par l'entrebâillement, elle aperçut Catherine, rajeunie par l'action, active comme si elle n'avait que vingt ans, écrivant, recevant des lettres […], adressant à ceux-ci un mot, à ceux-là un sourire, et ceux auxquels elle souriait plus amicalement étaient ceux qui étaient le plus couverts de poussière et de sang* » in Alexandre Dumas, *La Reine Margot,* Paris, chez M. Lévy frères, 1847, p. 119.

[8] Catherine Durand Bédacier, *Histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, et de la marquise d'Urfé,* Cologne, chez Pierre le Jeune, 1700.

[9] Toutes les dates entre parenthèses dans ce manuscrit correspondent aux dates d'édition de l'œuvre.

[10] Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774.

[11] Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neaulme, 1764.

[12] François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique ou extraict de l'histoire de France*, Paris, Thomas Jolly, 1667.

[13] [s-a], *Discours merveilleux de la Vie, Actions et Deportement de la Royne Catherine de Médicis, Mere de François II, Charles IX, Henry III, Rois de France*, [s-l], [s-e], 1575.

[14] Nicole Cazauran, *Catherine de Médicis et son temps dans la Comédie Humaine*, thèse présentée devant l'université de Paris IV, Lille, Service de reproduction des thèses, 1977, p. 210-217.

importante dans la culture populaire contemporaine et en sont des personnages récurrents. Catherine de Médicis est devenue par exemple le personnage principal d'une série[15] éponyme qui prétend retracer sa vie. Elle y est présentée comme une femme cruelle usant de la torture pour arriver à ses fins. Elle est aussi l'héroïne de bandes dessinées[16] ou de visites thématiques des châteaux de la Renaissance[17].

Cet intérêt pour ces deux souveraines s'inscrit dans un contexte plus large de réhabilitation de leur image qui a connu de profondes mutations grâce au renouvellement historiographique. Elles ont été le thème de publications scientifiques comme celles de Jean François Dubost[18] et de Sara Galletti[19] ou le sujet de colloques comme « Le "siècle" de Marie de Médicis [20]» ou « Le Palais du Luxembourg de Marie de Médicis [21]». A travers ces différentes publications, l'image que l'on avait de ces deux femmes a été renouvelée et nous avons pu découvrir un nouvel angle de leur politique à travers leurs correspondances ou leur mécénat et ainsi mieux appréhender certains pans de leur personnalité. Marie de Médicis par exemple a été longtemps critiquée sur le manque d'attention qu'elle aurait eu envers Louis XIII. Elle était même présentée par la littérature comme une mère peu aimante ; Jean François Dubost, dans sa biographie, est revenu sur ce trait commun et a démontré que c'était une construction contemporaine visant à blâmer la reine tout en justifiant ses exils. Il a par exemple listé tous les « gestes d'affection » que cette dernière a pu avoir envers son fils et présente une mère investie et soucieuse de son éducation[22].

En effet, depuis une trentaine d'années, la façon de percevoir ces reines s'est progressivement modifiée. Si, pendant longtemps, la biographie de Catherine de Médicis a été

[15] *The Serpent Queen* série créée par Justin Haythe. La première saison, composée de six épisodes, a été réalisée en 2022. Une saison deux serait en cours d'écriture.
[16] Nous pouvons par exemple citer les titres suivants : Simona Mogavino, *Les Reines de sang - Catherine de Médicis, la Reine maudite,* Paris, Editions Delcourt, 2019 ; Mathieu Gabella et Paolo Martinello, *Catherine de Médicis*, Paris, Glénat, coll « Ils ont fait l'histoire », 2016 ; Manon Textoris, *L'escadron de Catherine de Médicis,* Paris, Dargaud, 2023.
[17] En 2019 plusieurs châteaux de la région Centre Val de Loire ont mis le personnage de Catherine de Médicis en avant. On peut par exemple citer celui de Blois qui, dans son exposition « Enfants de la Renaissance », est revenu sur l'éducation dispensée par la souveraine à ses enfants ou encore le château de Chaumont-sur-Loire qui a fait découvrir aux visiteurs « la chambre de Catherine de Médicis ». Enfin la résidence royale de Chenonceau a longuement insisté sur les constructions engagées par la souveraine, son attrait sur les sciences ou l'astrologie. A cette occasion ils ont reconstitué son « apothicairerie » à l'emplacement exact où il se localisait alors.
[18] Jean-François Dubost, *Marie de Médicis. La reine dévoilée,* Paris, Payot, 2009.
[19] Sara Galleti, *Le palais du Luxembourg de Marie de Médicis (1611-1631),* Paris, Picard Editeur, 2012.
[20] Sous la direction de Marc Fumaroli, *Le "siècle" de Marie de Médicis : actes du Séminaire de la chaire Rhétorique et société en Europe (XVIe-XVIIe siècles) du Collège de France*, Orso, Alessandria, 2000.
[21] Conférence organisée par Sara Galletti, « Le Palais du Luxembourg de Marie de Médicis, 1611-1631 », IEA de Paris, 5 janvier 2016.
[22] Jean-François Dubost, *op. cit.,* p. 133-152.

« *sclérosée* [23]» par la Saint-Barthélemy, ce n'est plus le cas aujourd'hui. On est bien loin du titre accrocheur de Jean Orieux qui, dans les années 80, présentait Catherine de Médicis comme une « *reine noire* ». Dans le corps du texte, il la qualifiait même de « *fille de Machiavel* » qui ne croyait qu'en l'astrologie[24]. L'un des premiers jalons de ce renouveau historiographique a été posé par Ivan Cloulas lors de la publication de sa biographie en 1979[25]. Même si l'auteur avait un parti pris sur certains événements et notamment la Saint-Barthélemy, cette biographie fut longtemps plébiscitée par les lecteurs et les historiens parce que le travail de recherche était très documenté. C'est en effet l'une des premières biographies de la souveraine ne jouant pas sur le « sensationnel » et cherchant à raconter de manière objective la vie de cette régente. L'un des principaux pans de sa légende noire est son rôle durant les guerres de religion. Mais là encore, les récents travaux apportent un nouvel éclairage sur cette période et le rôle de Catherine de Médicis. En effet, si pendant des années ces conflits furent présentés comme l'œuvre d'une reine cherchant à imposer son pouvoir en tuant les hérétiques qu'étaient les protestants, ce n'est plus le cas aujourd'hui notamment grâce aux travaux de Denis Crouzet au début des années 2000[26]. Il a au contraire démontré que Catherine était une reine de paix et qu'elle avait passé sa vie à œuvrer pour la réconciliation entre les catholiques et les protestants grâce aux édits de pacification ou aux dialogues incessants avec les chefs des deux partis. Il est aussi revenu sur les massacres de la Saint-Barthélemy qui ont été regardés, non pas comme une volonté d'exterminer les protestants de France, mais comme le « *rêve brisé* » d'une politique de temporisation et de conciliation impossible à mener. Cet événement fut d'ailleurs le signe, selon Denis Crouzet, d'une « *schizophrénie intellectuelle du pouvoir monarchique* [27]». Dans cette veine, d'autres historiens se sont intéressés aux guerres de religion qui ont secoué le XVI[e] siècle et ont participé ou participent encore à la relecture de la régence de Catherine de Médicis. A

[23] Terme employé par Mario Turchetti, « Catherine de Médicis, de la légende à l'histoire. Une question historique mal posée ? », *Histoire, économie & société*, 2022/3 (41e année), p. 26.

[24] Cette biographie de Jean Orieux fut publiée une première fois en 1986 et connut de nombreuses rééditions. Cet ouvrage présente Catherine de Médicis comme une « *reine noire* » ; c'est même son sous-titre. Les titres des chapitres sont tout aussi accrocheurs ; on peut citer par exemple « *Catherine prépare la guerre, c'est elle qui est blessée dans son amour maternel* » ou encore « *Blois ou la vie de château dans un coupe gorge* ». L'auteur participe ainsi à la pérennisation de la légende noire de Catherine qu'il qualifie de « *fille de Machiavel* » (p. 295). Dans sa préface il ajoute même que la reine utilisa la religion comme un moyen de s'assurer du pouvoir car sa seule véritable croyance était l'astrologie : « *elle est et resta fermement catholique parce qu'il n'en pouvait être autrement pour une Médicis, une intelligence païenne ; sa foi, c'est l'astrologie* » (p. 14) in Jean Orieux, *Catherine de Médicis ou la Reine Noire,* Paris, Flammarion, 1998.

[25] Ivan Cloulas, *Catherine de Médicis*, Paris, Fayard, 1979.

[26] On peut par exemple citer les ouvrages suivants : Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des guerres de religion vers 1525- vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 1990 ; Denis Crouzet, *La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance,* Paris, Fayard, 1994 ; Denis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, 2005.

[27] Denis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 398.

titre d'exemples, nous pouvons citer les travaux menés par Nicolas Le Roux[28] ou encore Jérémie Foa[29]. Certains ont aussi cherché à détricoter les différents topoï relatifs à Catherine de Médicis. C'est le cas de Matthieu Gellard ou de Luisa Capodieci qui se sont intéressés respectivement à sa correspondance et à son attrait supposé pour l'astrologie ou la magie. L'un et l'autre, à travers leurs recherches, ont déconstruit le mythe de la régente assoiffée de pouvoir[30] et de la reine astrologue-sorcière[31]. Concernant Marie de Médicis, l'historiographie s'est aussi profondément renouvelée ces vingt dernières années. Elle n'est plus la « *balourde* » faible et manipulable caricaturée par les écrivains des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Les premiers à revenir sur ces images sont Philippe Delorme[32] et Jean-François Dubost[33]. Dans leurs biographies chrono-thématiques analysant son parcours, ils peignent le portrait d'une régente composant *avec* les forces en présence – notamment les Grands – qui pouvaient menacer son pouvoir. Ils balayent ainsi d'un revers de main les arguments de ceux qui ont pu la présenter comme une « régente faible ». Le portrait de Marie de Médicis s'est donc complexifié, car ces auteurs ont cherché les fondements de son pouvoir à travers son mécénat et ses constructions, mais aussi ses actions politiques, économiques ou militaires. Ils se sont intéressés aussi à la femme, l'épouse et la mère qu'elle était, alors qu'auparavant ces sujets étaient abordés sous l'angle de l'anecdote ou de la rumeur. Or, Marie de Médicis tirait bien une partie de son pouvoir de son statut de mère, comme a pu le démontrer Fanny Cosandey dans ses travaux[34]. D'autres pans de sa légende sont également relus : le pouvoir bâtisseur de la reine a été l'objet de

[28] Concernant Catherine de Médicis et son rôle dans les massacres de 1572, il reprend les conclusions de Denis Crouzet et d'Arlette Jouanna et revient sur les difficultés à connaître le rôle exact de ceux qui étaient présents lors de ce fameux conseil qui autorisa les arrestations des chefs protestants. Il présente la souveraine comme une « *infatigable négociatrice* » (p. 552) que cela soit avec les protestants ou la Ligue et revient sur toutes les politiques de conciliation qui ont été mises en place par la souveraine in Nicolas Le Roux, *Les guerres de Religion 1559-1629*, Paris, Belin, 2009.

[29] Jérémie Foa s'est plus spécifiquement intéressé à la mise en place des édits de pacification et à leur application. Il a notamment travaillé sur le rôle des commissaires chargés de la mise en place de ces édits dans toutes les villes du royaume. A travers ses recherches il démontre que Catherine de Médicis était mue par une volonté de pacifier le royaume in Jérémie Foa, *Le tombeau de la paix : une histoire des édits de pacification, 1560-1572*, Limoges, Pulim, 2015.

[30] Matthieu Gellard a étudié la correspondance de Catherine de Médicis soit plus de six mille lettres, dans le but de livrer une analyse détaillée des régences de la souveraine. Il a aussi cherché à distinguer les caractéristiques de l'écriture féminine, maternelle et souveraine de Catherine de Médicis in Matthieu Gellard, *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoirs au temps de Catherine de Médicis*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

[31] Luisa Capodieci, *Medicæa Medæa. Art, astres et pouvoir à la Cour de Catherine de Médicis*, Genève, Droz, 2011.

[32] Philippe Delorme, *Marie de Médicis,* Paris, Pygmalion Editions, 1998.

[33] Jean-François Dubost, *op. cit*.

[34] Fanny Cosandey, *Reines et mères : Famille et politique dans la France d'Ancien Régime,* Paris, Fayard, 2022.

nombreuses analyses comme celles de Fanny Cosandey[35], de Sara Galleti[36] ou encore de Yann Rodier[37] qui ont étudié à la fois le palais du Luxembourg et sa galerie et, de manière plus générale, ses campagnes iconographiques. Enfin, d'autres, comme Yann Rodier, se sont penchés plus particulièrement sur les années 1610-1650 à travers les libelles et les pamphlets de l'époque[38].

Catherine et Marie de Médicis sont en effet victimes de leur légende noire et c'est d'ailleurs l'une des raisons qui nous a poussée à vouloir les étudier ensemble et comprendre leurs représentations à travers une analyse croisée et non seulement superposée. Par cette approche, nous pouvons saisir de nouveaux pans de leur légende noire et affirmer qu'il y a des similitudes dans les représentations véhiculées par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles qui peuvent s'expliquer à la fois par les nombreux points communs de ces deux femmes[39], membres de la même famille et épouses du roi de France, mères, régentes et reine-mères, mais aussi par la démarche même des auteurs qui comparent ces souveraines.

L'un des premiers points communs de ces deux femmes est leur origine italienne. Toutes les deux sont nées en Italie et ont été élevées par leur entourage car orphelines très tôt. Catherine de Médicis est née en 1519 à Florence et ses parents, Madeleine de la Tour et Laurent de Médicis, sont morts quelques semaines après la naissance de leur fille. Catherine a donc été recueillie par sa grand-mère, puis par ses tantes Alfonsina Orsini et Clarence de Médicis. Elle prend, à la mort de ses parents, le titre de Duchesse d'Urbino et devient la seule héritière des Médicis, ce qui en fait un objet de convoitise, puisqu'elle est à la tête d'un héritage conséquent. Elle vit donc sous la protection de ses oncles, les papes Léon X et Clément VII, et reçoit une éducation très soignée. Son enfance est néanmoins marquée par les conflits et elle vit recluse

[35] Il apparait que cette série de tableaux avait à la fois une dimension biographique et une dimension politique car elle réaffirmait son pouvoir et son statut d'épouse, veuve et mère de roi in Fanny Cosandey, "Représenter une reine de France. Marie de Médicis et le cycle de Rubens au palais du Luxembourg", *Clio*, 19 | 2004, 27 novembre 2006 et Fanny Cosandey, *La Reine de France, symbole et pouvoir,* Paris, Gallimard, 2000.

[36] A travers son ouvrage, Sara Galleti s'est concentrée sur le palais du Luxembourg in Sara Galletti, *Le palais du Luxembourg de Marie de Médicis, 1611-1631,* Paris, Picard, 2012.

[37] Yann Rodier, « Marie de Médicis et le culte marial : langage et langue de l'immaculisme politique et tridentin d'une reine de France (1605-1617) » in Paola Ventrone et Laura Gaffuri (dir.), *Images, cultes, liturgies. Les connotations politiques du message religieux*, Paris, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014, p. 185-202.

[38] Yann Rodier a étudié les discours propageant « *la haine* » dans la première moitié du XVII^{e} siècle. A travers une analyse approfondie de toute forme de parole et de discours, qu'elle soit officielle – propagée par le roi – ou officieuse par les pamphlets et les libelles, il analyse la régence de Marie de Médicis et le règne de Louis XIII in Yann Rodier, *Les raisons de la haine. Histoire d'une passion dans la France du premier XVII^{e} siècle*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2019.

[39] Bien sûr ces biographies ne donnent que quelques indications sur le parcours de Catherine et Marie de Médicis car notre corpus de sources et notre analyse nous permettront, tout au long de notre étude, d'apporter des éclairages plus approfondis sur leurs vies.

dans plusieurs couvents jusqu'à ce que les Médicis reprennent la ville de Florence et qu'elle parte à Rome en 1530[40]. Quant à Marie de Médicis, elle est née à Florence en 1575. Elle est, elle aussi, élevée par des proches puisque sa mère Jeanne d'Autriche meurt quelques semaines après sa naissance et son père, François 1er de Médicis, lorsqu'elle a douze ans. Elle est donc recueillie par son oncle, Ferdinand de Médicis, qui soigne son éducation[41]. Italiennes, Florentines, Médicis et cousines, l'une et l'autres sont blâmées par les sources étudiées pour leurs origines familiales qui seraient synonymes de vices et de tares, illustrant ainsi une xénophobie latente.

Autre point commun qui unit ces femmes, elles sont épouses du roi de France. Clément VII avait compris à quel point une alliance avec sa famille était recherchée et finit par accepter que sa nièce épouse Henri, fils cadet de François 1er. L'un et l'autre y trouvent leur compte : Catherine est la nièce du pape et dispose d'une dot considérable[42] et Henri est le fils cadet du roi de France ce qui renforce le prestige des Médicis[43]. D'autant, qu'après la mort brutale du dauphin, le 10 août 1538, Catherine et Henri deviennent les nouveaux prétendants au trône de France et sont proclamés roi et reine en 1547. Concernant Marie de Médicis, les événements sont légèrement différents car elle épouse un homme qui est déjà roi de France mais dont le cœur est déjà pris. Henri IV aurait en effet voulu épouser Gabrielle d'Estrées qui avait déjà tous les honneurs rendus à une reine et lui avait déjà donné deux fils. Néanmoins, Henri IV se devait d'épouser une princesse afin de maintenir ou de sceller des alliances avec les différents trônes d'Europe. D'autant que cette favorite était peu populaire auprès du peuple, qui l'affublait de surnoms peu flatteurs comme la « *duchesse des ordures* ». Sa mort vit la fin des différentes tractations en cours et le roi se mit donc en quête d'une épouse. Tout comme Catherine, Marie fut elle aussi considérée comme un bon parti car elle était la petite fille de l'empereur du Saint-Empire Romain Germanique, Ferdinand 1er, catholique dévote, proche du pape et une Médicis avec une dot conséquente[44]. Le mariage fut donc célébré en 1600 une première fois à Florence et une seconde fois à Lyon en présence d'Henri IV.

[40] Jérémie Foa et Nicolas Vidoni (dir.), *Catherine de Médicis. Un destin plus grand que la prudence,* Paris, Le Figaro Editions, 2012, p. 12-28.
[41] Jean-François Dubost, *op. cit.,* p. 8-20.
[42] Concernant la dot de Catherine de Médicis, elle fut l'objet de plusieurs négociations. Outre les cent mille écus d'or, Catherine avait aussi trente mille écus si elle renonçait aux possessions des Médicis en Italie. François 1er lui offrait aussi le château de Gien et un douaire de dix mille livres. La dot était aussi composée d'une multitude de bijoux et de meubles in Ivan Cloulas, *op.cit.*, p. 43-48.
[43] *Idem*, p. 43-48.
[44] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 31-48.

Les différentes sources étudiées se plaisent à raconter leur vie d'épouse et de mère qui est traitée sous forme d'anecdotes ou de rumeurs. Catherine tarde à enfanter - il faudra attendre plus de dix ans pour qu'elle donne naissance au futur François II, suivie par celle de neufs autres enfants[45] - ce qui rendit sa place assez incertaine[46]. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces naissances tardives[47], et l'un d'eux serait que le dauphin délaisse sa couche. En effet, Henri II est très épris de Diane de Poitiers et lui offre des titres[48], des cadeaux mais aussi son cœur. Pire, elle devient sa confidente et le futur roi prend même conseil auprès d'elle sur un plan politique[49], ce qui est relaté par plusieurs sources participant à l'invisibilisation de Catherine de Médicis et de sa vie d'épouse. Marie de Médicis voit elle aussi son mari se rapprocher d'une jeune femme : Henriette d'Entragues. La souveraine est représentée comme une femme jalouse et incapable de maîtriser ses nerfs. Néanmoins, cette dernière dispose de moins de crédit que Diane de Poitiers, même si le roi est empêtré dans une affaire de « *promesse de mariage*[50]». Marie de Médicis assoit rapidement sa position en donnant naissance à Louis XIII neuf mois après son mariage avec Henri IV. Cinq autres enfants suivront[51]. Ces naissances participent à sa « *naturalisation* [52]» qui se traduit à la fois par des exemples symboliques comme ses changements vestimentaires[53] ou par des tableaux la mettant en scène comme « mère des enfants de France », mais aussi par des faits plus concrets comme son entrée au conseil ou son initiation aux affaires par Henri IV.

[45] Catherine de Médicis donna naissance à dix enfants : François II (1544-1559), Élisabeth de France (1545-1568), Claude de France (1547-1575), Louis de France (1549-1550), Charles IX (1550-1574), Henri III (1551-1589), Marguerite de France (1553-1615), François de France (1554-1584), Victoire de France (enfant qui ne survit que deux jours 1556) et Jeanne de France (enfant mort-né, 1556).

[46] Durant toute cette période, la place de Catherine est assez incertaine : on constate des mentions d'une possible répudiation dans des lettres d'ambassadeurs et certains membres de la cour vont jusqu'à proposer leur fille en mariage. C'est par exemple le cas de Claude de Guise qui offre la main de sa fille.

[47] Nous y reviendrons dans la suite du manuscrit ; le chapitre 5 est consacré à la maternité de Catherine et Marie de Médicis.

[48] Diane de Poitiers obtient le titre de duchesse de Valentinois en 1548 et duchesse d'Etampes en 1553.

[49] Jérémy Foa et Nicolas Vidoni, *op. cit.,* p. 12-28.

[50] Henri IV est en effet empêtré dans une affaire de « promesse de mariage » avec Henriette d'Entragues. Il a obtenu que cette dernière rejoigne sa couche en octobre 1599 en offrant à son père cinquante mille écus, la terre de Verneuil et une promesse de mariage si cette dernière donnait naissance à un fils après leurs ébats amoureux. Cette dernière fait une fausse couche puis accouche d'un garçon le 14 novembre 1601. Cette « promesse » est régulièrement mentionnée à la fois par cette dernière ou par Sully qui l'évoque dans ses Mémoires. Elle serait la raison de nombreuses tensions dans le quatuor Henri IV – Marie – Sully – Henriette in Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 101.

[51] Louis XIII (1600-1643), Élisabeth de France (1602-1644), Christine de France (1606-1663), Monsieur d'Orléans (1607-1611), Gaston de France (1608-1660) et Henriette-Marie de France (1609-1669).

[52] Expression de Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 188.

[53] Une fois mère, Marie de Médicis abandonne les tenues italiennes qu'elle continuait de porter malgré son mariage avec Henri IV. Elle abandonne aussi l'épilation du front qui était en vogue dans les cours italiennes et se met à porter un masque lors de ses déplacements in *idem*, p. 185-190.

Autre point commun qui justifie un travail sur les représentations communes de Catherine et de Marie de Médicis : leur rôle de régente. En effet, leur destin bascule à la mort de leurs époux respectifs en 1559 et en 1610, l'un d'un éclat de lance dans l'œil et l'autre lors d'un régicide. Elles sont donc chargées de veiller sur les nouveaux héritiers de la couronne. Catherine est dans un premier temps l'une des conseillères de François II et devient, à la mort de ce dernier, « gouvernante de France », car Charles IX n'a que dix ans lors du décès de son frère. Quant à Marie, elle devient régente, car Louis XIII n'a que huit ans lors de l'assassinat de son père. L'une et l'autre sont confrontées à de nombreuses difficultés durant cette période et dès leur prise de régence parce que le royaume est en proie à des conflits. Catherine de Médicis voit le pays déchiré par les guerres de religion et ne cesse de multiplier les actions en faveur de la paix, au point d'en faire son étendard. La régente est convaincue que la répression n'est pas la solution face aux conflits avec les protestants ; d'autant qu'elle a pu s'apercevoir de l'échec d'une telle politique en observant le règne de son époux. La reine multiplie donc les gestes d'apaisement : elle choisit par exemple Michel de l'Hospital, humaniste, comme chancelier en avril 1560, signe des lettres patentes en février 1561 pour mettre fin aux persécutions religieuses à l'encontre des protestants, lettres qu'elle complète la même année, en avril, par une déclaration royale qui accorde la possibilité de prier librement, ou bien ne cesse de négocier avec les principaux chefs[54]. Enfin, elle met en place un « tour de France » entre 1564 et 1566 pour « *dispenser une pédagogie de la paix* [55]». Marie de Médicis se positionne elle aussi comme une reine de paix et l'une de ses premières mesures, une fois la régence proclamée est d'assurer aux protestants qu'elle compte poursuivre la politique de conciliation menée par son mari. Elle réaffirme à plusieurs reprises le maintien de l'édit de Nantes[56] et envoie des « *commissaires de l'édit* » dans plusieurs territoires afin de rassurer la population. Parallèlement, la souveraine cherche à apaiser les tensions entre les Grands du Royaume qui tentent de s'emparer du pouvoir. Ces derniers montrent en effet à plusieurs reprises leur mécontentement en quittant la cour, en combattant lors de duels ou en organisant des grandes scènes de réconciliation. Ils cherchent ainsi à intimider la régente et à obtenir des avantages. Les jeux d'alliance durant cette période ne cessent d'évoluer au gré des intérêts de chacun.

[54] Catherine de Médicis opte par exemple pour des personnages mythologiques qui prônent la paix. Elle choisit par exemple Iris qui est la messagère des dieux et fait le lien entre la terre et le ciel. Elle adopte aussi en 1533 comme devise « *apporte la lumière et la sérénité* » et en 1561 « *une prudence plus grande encore que le destin* » in Jérémy Foa et Nicolas Vidoni, *op. cit.,* p. 28-51 et Denis Crouzet, *op. cit.*

[55] *Idem*, p. 47 ; Jean Boutier, Alain Dewerpe, Daniel Nordman, *Un tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566),* Paris, Aubier, 1984.

[56] Marie de Médicis réaffirme l'application de l'édit de Nantes le 22 mai 1610, en 1612 et en 1615 in Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 315-317.

Marie de Médicis tente donc de temporiser les conflits et accède à plusieurs de leurs demandes ; geste vu comme un signe de faiblesse par ses contemporains ou certains historiens. Marie de Médicis agit au contraire en prenant en compte les intérêts du royaume : une guerre serait plus coûteuse et les mettrait – elle et son fils - en danger[57]. Croiser les représentations des régences de Catherine et Marie de Médicis permet donc en définitive de saisir la façon dont était perçu le pouvoir des femmes entre 1661 et 1789.

Les régences de Catherine et Marie de Médicis sont néanmoins marquées par des « *taches indélébiles*[58]» qui deviennent même le sujet principal des études les concernant. Catherine est par exemple considérée comme la principale – si ce n'est la seule – responsable des massacres de la Saint-Barthélemy qui ont lieu en 1572. Bien qu'elle n'exerce plus la fonction de régente, les historiens ou les écrivains de manière générale ont longtemps considéré qu'elle était la seule à avoir le pouvoir et qu'elle utilisait son fils, Charles IX, comme une simple marionnette. Ces massacres apparaissent comme le point d'orgue de sa légende noire alors que son rôle n'a jamais été clairement défini ni identifié. De même, on ne peut se livrer qu'à des conjonctures sur le déroulement des faits. En effet, on ne sait pas qui était présent lors de ce fameux conseil le 23 août ou si des chiffres précis concernant l'arrestation de chefs protestants ont été avancés par le pouvoir[59]. On sait néanmoins que le contexte était extrêmement tendu depuis 1570 et ce malgré les rêves de paix de Catherine de Médicis. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'elle avait offert la main de sa fille Marguerite à Henri de Navarre ; elle espérait apaiser les tensions et construire une paix durable entre les catholiques et les protestants. Mais le projet fut mal accueilli par une partie de la population, notamment dans la capitale où les habitants étaient profondément catholiques. Parallèlement, le royaume faisait face à une augmentation du prix du blé de près de 25% et de nombreuses rumeurs circulaient à Paris sur la création d'un impôt qui servirait à aider les protestants des Pays-Bas. Enfin, le luxe déployé pour célébrer le mariage de Marguerite et Henri de Navarre suscita la colère des Parisiens[60]. Le pouvoir assista donc au déchainement de la colère de la population. Concernant Marie de Médicis, la principale « *tache indélébile* » de sa régence tient à son caractère et au rôle de ses favoris, les Concini en tête. Les auteurs et historiens ont en effet, à travers les siècles, propagé l'image d'une reine ambitieuse et colérique soumise aux manipulations de ses différents favoris.

[57] *Idem*, p. 343-345 et p. 370-372.
[58] Expression empruntée à Mario Turchetti, « Catherine de Médicis, de la légende à l'histoire. Une question historique mal posée ? », *op. cit.,* p. 24-39.
[59] *Idem*.
[60] Jérémy Foa et Nicolas Vidoni, *op. cit.,* p. 53-60.

C'est d'ailleurs sous ce prisme que ses différents exils ont été analysés. La reine fut une première fois exilée à Blois en 1617 lors de la mort de son favori, Concino Concini. Si certains l'ont imputé au crédit que le favori avait sur l'esprit de la reine, comme nous le verrons dans ce manuscrit, beaucoup oublient d'évoquer le contexte de tensions qui existait alors[61]. Après plusieurs mois de conflits surnommés « les guerres entre la Mère et le Fils » (1619-1620), Marie de Médicis réintégra la cour par différents traités qui lui permirent de maintenir ses pensions, rétablir ses réseaux et obtenir la disgrâce de certains seigneurs qui lui étaient ouvertement hostiles comme Jean Phélypeaux[62]. Néanmoins, la souveraine fut de nouveau exilée en 1630 après la célèbre « Journée des Dupes » qui fut là encore perçue comme la conséquence de son ambition démesurée. Elle fut longtemps considérée comme *la journée* qui scella le destin de la reine alors que les relations entre cette dernière, Louis XIII et Richelieu s'étaient progressivement tendues depuis 1628[63].

Enfin, dernier point commun entre Catherine et Marie de Médicis : la difficulté que rencontrèrent ces deux femmes pour trouver leur place à la fin de la régence. Il fallut qu'elles (re)composent un nouveau rôle auprès du roi. L'une et l'autre sont en effet devenues les conseillères de leur fils. Catherine a par exemple poursuivi ses politiques de conciliation entre les catholiques et les protestants en continuant la rédaction de lettres veillant à désamorcer certaines tensions, en signant des traités de paix comme celui de Nemours le 18 juillet 1585[64] ou en entamant la « *chevauchée de la paix*[65]». Durant ce tour de France en 1578, elle rencontra les chefs protestants et tenta une fois encore d'apaiser les conflits. Marie de Médicis joua elle aussi auprès de Louis XIII le rôle de conseillère. A la fin des « guerres de la Mère et du Fils », elle reprit sa place dans certains conseils comme le Conseil Etroit. Parallèlement, elle entreprit

[61] L'image de la reine s'était en effet progressivement dégradée et plus encore en 1616 avec l'arrestation de Condé qui avait entamé une grève de la faim car on avait refusé que ses domestiques le servent en prison comme c'était alors l'usage. Il craignait en effet d'être empoisonné. L'augmentation des tensions est telle que Marie de Médicis limita ses déplacements en dehors du palais. La mort de Concini signa le retour des anciens ministres, le départ de Marie pour Blois et une certaine épuration de la cour : le but est de déconstruire le réseau de la reine et son influence in Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 530-540 et p. 573-577.

[62] *Idem*, p. 604-625.

[63] Plusieurs cabales et jeux d'alliances ont distendu les liens entre ces trois protagonistes. Marie s'est par exemple rapprochée des Bosni, de Bérulle ou de Marillac et Richelieu du vicomte Sardini ou du prince de Condé avec qui il avait scellé une alliance. Parallèlement, Richelieu devient l'intermédiaire entre les Grands et le roi alors que cette place était convoitée par la reine-mère. Le trio a aussi des points de désaccord très précis sur des pans politiques et militaires comme l'intervention française en Italie pour soutenir le duc de Nevers. Enfin Marie n'a cessé de multiplier les faux pas lors de la régence d'absence de 1628 notamment avec le Parlement. Mis bout à bout, tous ces éléments participent au « *grand orage* » de 1630 in *idem*, p. 744-764.

[64] Matthieu Gellard, « Négocier avec acharnement. Catherine de Médicis à la veille des guerres civiles », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 11-1 | 2017, mis en ligne le 10 mars 2017, consulté le 24 avril 2023, URL : http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6531

[65] Expression d'Ivan Cloulas, *op. cit.,* p. 411.

la construction du palais du Luxembourg et de sa célèbre galerie afin d'affirmer son pouvoir et son rôle retrouvé auprès du roi[66].

Catherine et Marie de Médicis connaissent néanmoins des fins de vie différentes sur lesquelles nous reviendrons de manière plus détaillée dans la suite du manuscrit. Catherine, bien qu'affaiblie, poursuit jusqu'à son dernier souffle son rôle de conseillère auprès du roi et mourut le 5 janvier 1589, alors que le royaume était de nouveau en proie à des conflits religieux. Marie s'éteint, quant à elle, le 19 juillet 1642 à Cologne, exilée, après une dizaine d'années de voyages dans les différentes cours européennes. Durant cette période, elle a tenté à plusieurs reprises de rentrer en France et a négocié avec acharnement son retour.

Cette brève biographie croisée permet à la fois de mieux comprendre le rapprochement qui a pu être opéré par différents historiens entre les XVII^{e} et XX^{e} siècles mais aussi de percevoir des différences dans les représentations de ces deux souveraines, notamment concernant leur régence ou des relations qu'elles ont pu avoir avec leurs enfants. L'originalité de notre étude réside dans cette comparaison et analyse incessante entre les représentations de Catherine et Marie de Médicis dans les années 1661-1789. Comparaison qui est ponctuellement effectuée par les auteurs eux-mêmes bien qu'ils ne soient pas nombreux à le faire. En croisant les sources, de nouveaux portraits de Catherine et Marie de Médicis se dégagent mais aussi plus généralement de nouvelles représentations des régentes émergent grâce aux récits historiques qui sont majoritaires dans notre corpus. Notre étude s'intéressera donc à la fois à ces points de convergence dans les thématiques abordées mais aussi à leurs différences et leurs singularités. C'est d'ailleurs là tout l'intérêt de croiser le regard puisqu'il y a de réels enjeux dans les représentations de ces femmes qui ont été toutes deux étrangères, mères et régentes.

Le renouvellement historiographique évoqué concernant les deux reines s'inscrit dans un mouvement plus large de (re)découverte du statut de « reine de France » et des femmes[67] qui ont longtemps été des « *oubliées de l'Histoire* » et victimes d'un « *long silence »*[68]. Ce n'est qu'à partir des années 70 et l'impulsion des Annales que les Femmes devinrent un véritable sujet d'histoire, bien qu'on note quelques travaux à la fin du XIX^{e} siècle[69]. Dans les années 70, les femmes sont alors les personnages principaux d'ouvrages, de cours ou de conférences aux

[66] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 627-660.
[67] Il ne s'agit pas ici de refaire toute l'historiographie de l'histoire des Femmes mais d'en brosser quelques traits pour introduire notre sujet.
[68] Françoise Thébaud, *Ecrire l'histoire des femmes*, Fontenay, ENS Editions, 1998.
[69] A titre d'exemple nous pouvons citer l'ouvrage de Clarisse Bader qui a publié de nombreux ouvrages sur le sujet comme *La femme dans l'Inde antique* (1864), *La femme romaine* (1877) ou encore *La femme française dans les temps modernes* (1883).

noms provocateurs comme « *Les femmes ont-elles une Histoire ?* [70]» ou « *les femmes et les sciences humaines* [71]». Les premières thématiques s'intéressaient surtout à la place des femmes dans le mouvement ouvrier, au corps féminin, à l'oppression des femmes, aux luttes féminines ou à leur place dans les familles[72]. A partir des années 90, un nouveau sujet est abordé et sous un nouvel angle : la reine de France et son statut. Pendant très longtemps, ces femmes ont été écartées, marginalisées, voire occultées des écrits, contrairement à leurs époux ou leurs fils qui occupaient le devant de la scène. Cette « *histoire par le haut* », qui a longtemps été privilégiée, a souvent réduit ces reines à des fonctions procréatives, esthétiques ou religieuses[73]. Cette vision se trouve encore dans les programmes scolaires, notamment au collège, où ces souveraines sont invisibilisées. En classe de 5ème par exemple, dans le thème 3, les élèves sont invités à travailler sur les « *Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVIème et XVIIème siècle* » en s'intéressant plus particulièrement aux « *conflits religieux* », au « *prince de la Renaissance* » ou au « *roi absolu* » ; à aucun moment, les reines ou régentes ne sont évoquées :

[70] Il s'agit d'un cours de Michelle Perrot, Fabienne Bock et Pauline Schitt organisé en 1973 à l'université Paris VII-Jussieu.

[71] Titre d'un colloque organisé en 1975 à Aix-en-Provence dans lequel Michelle Perrot revient sur les trois défis majeurs que l'Histoire des femmes doit encore relever : de *« l'ingéniosité pour pallier la pauvreté des sources classiques* », « *emprunter* » des méthodes à l'ethnologie aussi bien « *pour le déchiffrement des mythologies que pour l'exploration du quotidien* » et « *réaffirmer sans cesse sa problématique qui est la recherche obstinée d'une relation à l'autre sexe* » in Françoise Thébaud, *op. cit.,* p. 64. Françoise Thébaud retranscrit ici une partie du discours de Michelle Perrot.

[72] Georges Duby, Michèle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident,* Paris, Plon, 1991, p. 5-20, vol 3 et Françoise Thébaud, *op. cit.*

[73] Isabelle Poutrin et Marie Katrine Schaub, *Femmes & Pouvoir Politique : Les Princesses d'Europe, XVe-XVIIIe Siècle*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2007 ; Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015 ; Fanny Cosandey, *op. cit.*

François Ier a été le grand rival de Charles Quint, d'abord sur le plan militaire. Si Henri II n'a pas hésité à s'allier contre l'Empereur aux princes protestants d'Allemagne en 1552, les tensions religieuses n'épargnent pas le Royaume de France. De 1562 à 1598, le pouvoir royal est déstabilisé par les guerres de religion, mais il en sort renforcé : la religion ne peut plus être la garante de la paix civile, c'est le pouvoir royal qui impose l'Édit de Nantes. Au contraire, les divisions religieuses ont été source de violence. Le pouvoir royal doit désormais, pour le bien du royaume, garder les mains libres sur le plan religieux : l'État est désormais clairement seul à garantir l'ordre. La révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV (1685) et ses conséquences néfastes en sont l'illustration a contrario. Il en va de même du rapport avec la noblesse : les guerres de religion sont les affrontements de clans nobiliaires à la tête desquels se trouvent des grands : Guise, Bourbons, Montmorency, et leur nombreuse clientèle armée, auxquels les souverains se trouvent confrontés. Après celles-ci, un enjeu essentiel du pouvoir royal sera la mise sous tutelle de la noblesse. Les règnes d'Henri IV et de Louis XIV sont des moments décisifs de ce processus, malgré la réaction de la Fronde (1648-1653).

Extrait de la fiche Eduscol de la classe de 5ème concernant le thème 3 « *Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVIème et XVIIème siècle* » publié dans le BOEN le 26 novembre 2015 et mis à jour en avril 2023.

Catherine et Marie de Médicis sont totalement absentes des programmes du collège et du lycée tout comme les femmes – de manière générale - même si l'on a pu constater un léger effort des institutions lors de la publication des nouveaux programmes du lycée en 2019[74]. Si Catherine est parfois présente dans certains manuels qui s'attardent sur les guerres de religion, Marie en est totalement absente.

Les premières études portant sur les reines de France ont souvent manqué d'impartialité ; ces femmes étaient cantonnées à la sphère privée et à leur statut de mère et d'épouse, voire discréditées quand elles occupaient des fonctions politiques[75]. Ces représentations négatives

[74] De manière générale les femmes sont peu présentes dans les programmes scolaires comme le montre le rapport élaboré en 2011 par le Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes appelé aussi le Centre Hubertine Auclert. Cette étude, menée sur onze manuels scolaires du CP au CAP, a démontré que sur les trois cent trente-neuf biographies proposées, seulement onze portaient sur des femmes et que 95,8% des documents avaient été produits par des hommes et ce, quelle que soit leur nature. Une autre étude portant sur des manuels scolaires de la 6ème à la 3ème de 2015 et 2016 a fait un constat similaire et montre aussi l'invisibilisation des femmes dans ces ouvrages. Pourtant ce problème n'est pas nouveau et de nombreux auteurs et rapports ont été publiés à la fin des années 2000 et alertaient déjà le gouvernement sur la question. Nous pouvons par exemple citer le rapport remis par Annette Wieviorka en 2003 in Rapport d'Annette Wieviorka, « Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ? », rapport remis le 16 décembre 2003 au Conseil Economique et Social ; Étude de 2011 menée par Amandine Berton-Schmitt et Margaux Reygrobellet pour le Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes ; Catherine Chadefaud, Claire Desaint, Nicole Fouché, « Les Femmes dans l'Histoire enseignée au collège. Programmes de 2015 et manuels de 2016. Réussir l'égalité femmes-hommes », *Éducation & formations*, 2018, p. 61-83 ;

[75] Isabelle Poutrin et Marie-Karine Schaub (dir.), *Femmes et pouvoir politique. Les princesses d'Europe*, Paris, Bréal, 2007, p. 4-24.

ont longtemps perduré. Néanmoins, et depuis une vingtaine d'années, les reines ont été l'objet de plusieurs études qui se sont interrogées sur leur statut, ce qui accroit d'ailleurs le décalage avec les programmes scolaires. Fanny Cosandey fut l'une des précurseures avec son ouvrage *La Reine de France*[76] publié en 2000, dans lequel elle constate l'ambiguïté du statut de reine qui est à la fois « *sujette* » et « *souveraine* » du roi de France : sujette car elle est inférieure à son époux et lui doit respect, mais souveraine car elle est au cœur du système monarchique grâce aux cérémonies qui lui rendent hommage – sacre, funérailles, entrée de ville. Ce thème du statut de la reine est au cœur de notre étude, puisque les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles s'interrogent sur la place de ces souveraines dans le royaume. S'ils sont nombreux à critiquer leur régence et leur pouvoir, les arguments utilisés diffèrent ; quand certains mettent en avant leur sexe comme Richelieu (1688)[77], d'autres évoquent leurs origines étrangères qui seraient synonymes de tyrannie ou de dissimulation à l'image de Dominique Joseph Garat (1777)[78]. Enfin certains, comme Gaspard de Réal de Curban (1765)[79], analysent plus longuement le statut de la reine et des images sur lesquelles Fanny Cosandey travaillent comme la dualité des souveraines tout en démontrant, et c'est la particularité de Gaspard de Réal de Curban, leur infériorité liée aux défauts supposés de leur sexe[80].

Le corps de la reine est aussi devenu un objet historique à part entière ces dernières années puisque c'est par lui que se perpétue la lignée. En effet, la reine et son corps occupent une place importante dans la vie du royaume car l'une des premières fonctions d'une reine de France est d'enfanter un héritier[81]. Plusieurs historiens se sont ainsi plus spécifiquement

[76] Fanny Cosandey avait auparavant publié des articles sur ce sujet. A titre d'exemple nous pouvons citer « *De lance en quenouille* » dans lequel elle revenait sur l'existence politique de la reine et s'intéressait à la loi salique et au statut de régence mais aussi à l'ordonnance de 1407 ou « *la blancheur de nos lys* » dans lequel le statut de la reine était étudié. L'auteure revenait plus particulièrement sur ses privilèges, ses honneurs ou encore sur les cérémonies politiques octroyées par son statut in « De lance en quenouille. La place de la reine dans l'Etat moderne (XIVe-XVIIe siècle) » in *Annales HSS*, Juillet-août 1997, n°4, p. 799-820 ; « La blancheur de nos lys. La reine de France au cœur de l'Etat royal » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n° 44-3, juillet-septembre 1997, p. 388-403 ou « Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères », *Clio*, 21 | 2005, p. 69-90.

[77] Richelieu, *Testament politique d'Armand du Plessis, Cardinal duc de Richelieu,* Amsterdam, chez Henry Desbordes, 1688.

[78] Dominique Joseph Garat, *Eloge de Michel de l'Hôpital,* Paris, chez Demonville, 1777.

[79] Gaspard de Réal de Curban, *La science du gouvernement, ouvrage de morale, de droit, et de politique, qui contient les principes de commandement & de l'obéissance…*, Paris, chez Briasson, Herissant, Veuve Savoye, Bauché, Simon, Saillant et Dessaint, 1765, p. 635 et suivantes, vol 4.

[80] Cette thématique sera abordée tout au long du manuscrit à la fois dans la partie 2 et la partie 3.

[81] Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir,* Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 2000.

penchés sur le corps de ces souveraines comme Sylvène Edouard[82] ou Stanis Perez[83] qui ont travaillé à la fois sur leurs corps physiques à travers leurs grossesses, leurs maladies, leurs vêtements, et sur leurs corps symboliques. Sylvène Edouard a par exemple publié une biographie singulière d'Elisabeth de Valois, fille de Catherine de Médicis mariée à Philippe II d'Espagne alors qu'elle n'était âgée que de 13 ans. Dans son ouvrage, elle s'intéresse plus particulièrement au corps de cette princesse : son corps d'enfant, son corps d'épouse ou son corps de mère. L'historienne met en avant à la fois le soin qui lui est apporté et qui doit incarner la magnificence, mais aussi les attentes du peuple face au corps d'une reine qui n'a aucun pouvoir politique. On constate d'ailleurs que ce thème du « corps de la reine » est abordé par les auteurs du corpus étudié, mais seulement sous le prisme du « corps physique » - maternité, maladie, mort – et que le « corps symbolique » est finalement occulté de leurs analyses, ce qui pose question : est-ce parce qu'ils n'attachaient pas d'importance au corps symbolique de la reine ou est-ce parce qu'ils l'avaient tellement intégré dans leur mode de pensée qu'ils ne voyaient pas l'intérêt de l'aborder dans leurs écrits ? Dernière hypothèse, œuvrant à une entreprise de diabolisation de ces souveraines, est-il pertinent pour ces auteurs et leur argumentaire de souligner certaines qualités – physique ou morale – de Catherine et Marie de Médicis ? Ces questions rejoignent d'autres thématiques abordées par les historiens et notamment celle de l'origine du pouvoir de ces femmes, à l'image des travaux de Murielle Gaude Ferragu[84] ou Eliane Viennot[85]. Murielle Gaude Ferragu s'est par exemple concentrée dans ses travaux portant sur les reines de France des XIV^{e} et XV^{e} siècles sur toutes les manifestations du pouvoir de ces femmes : aux cérémonies participant à leur légitimation, à leur magnificence exprimée par leur « *gouvernement symbolique* » grâce aux arts – littérature, peinture ou architecture - ou à leur libéralité qui devaient leur permettre d'accéder aux « *chemins de l'éternité* ». Dans notre étude, on constate que ce thème du « pouvoir symbolique » de Catherine et Marie de Médicis est majoritairement occulté par les ouvrages étudiés ; leur mécénat ou leurs constructions sont en effet passés sous silence dans les abrégés historiques,

[82] Sylvène Edouard, *Le corps d'une reine. Histoire singulière d'Elisabeth de Valois 1546-1568*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

[83] A travers une démarche chrono thématique Stanis Perez s'intéresse aux corps physique, symbolique ou sacré des princesses, reines et impératrices entre les XII^{e} et le XIX^{e} siècles. Il a adopté une démarche similaire pour celui du roi in Stanis Perez, *Le corps de la reine, Engendrer le Prince, d'Isabelle de Hainaut à Marie-Amélie de Bourbon-Sicile*, Paris, Perrin, 2019 et *Le corps du roi. Incarner l'État, de Philippe Auguste à Louis-Philippe*, Paris, Perrin, 2022.

[84] Murielle Gaude Ferragu, *La Reine au Moyen Age,* Paris, Tallandier, 2014.

[85] Eliane Viennot, « La loi salique dans la culture politique française : règle monarchique ou idéal républicain ?» in H. Peemans-Poullet (dir.), *La Démocratie à l'épreuve du féminisme*, Bruxelles, Université des femmes, 1998 ; Eliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir,* Paris, Perrin, 2006.

voire dans leur biographie, ou bien ne sont pas perçus comme des marqueurs de pouvoir, mais comme de simples monuments. C'est le cas de Ternisien d'Haudricourt (1788) ou de Madame d'Arconville (1774) qui l'un et l'autre se contentent de mentionner respectivement la tour d'observation de Catherine et le palais du Luxembourg[86] ; ils rappellent simplement l'existence de ces bâtiments et ne livrent aucune analyse spécifique. Ce mécénat est seulement abordé par les guides de voyage mais, là encore, les édifices ne sont décrits qu'à travers le prisme architectural et non symbolique ce qui est un choix des auteurs étudiés qui poursuivent la construction de la légende noire de ces souveraines. Quant à Eliane Viennot, elle s'est plus particulièrement concentrée sur le pouvoir politique de la souveraine via la construction de la loi salique. Elle a par exemple recensé toutes les mesures visant à exclure progressivement les femmes du pouvoir.

Parmi ces éléments de pouvoir, la maternité s'est avérée être un objet d'étude essentiel. Il est étonnant que ce thème n'ait pas émergé plus tôt alors qu'il était central pour les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles qui cherchaient à décortiquer les relations qui unissaient les régentes à leurs fils à travers l'éducation reçue ou les gestes d'affections dispensées. Ce sujet a par exemple été travaillé par Fanny Cosandey qui a publié en 2022[87] un ouvrage dans lequel elle analyse la maternité de ces souveraines à travers un prisme politique, éducatif et sociétal. Elle revient notamment sur l'éducation qu'elles ont donnée à leurs enfants et montre l'amour que ces femmes avaient pour ces derniers. Amour qui passait à la fois par des gestes d'affection plus ou moins timides mais aussi par un intérêt accru qu'elles avaient envers leur progéniture. A travers son étude, Fanny Cosandey analyse aussi les relations entre les membres de la famille royale, qu'elle aborde sous un angle politique car il ne s'agit pas de « *familles classiques* » mais de « *familles royales* » dont les membres sont appelés à gouverner le royaume. Enfin elle montre l'évolution du statut de ces femmes qui par la naissance d'un héritier affirment leur rang : de simples « princesses » elles deviennent des « reines de France ».

Ces différents axes de recherches tendent donc à déconstruire les différents traits communs élaborés durant l'Ancien Régime et qui ont été popularisés par les auteurs des XIX^{e} et XX^{e} siècles. A l'origine de ce travail universitaire et à l'inverse des travaux cités, il y a donc une réelle volonté de montrer comment ont été construites ces images par les contemporains, et

[86] Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits*, Paris, [s-e], 1788 ; Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navar*re, Paris, chez Ruault, 1774.
[87] Fanny Cosandey, *Reines et mères : Famille et politique dans la France d'Ancien Régime,* Paris, Fayard, 2022 ; Pascale Mormiche, *Devenir prince*, Paris, CNRS Editions, 2015.

leurs évolutions avant leur fixation au XIX[e] siècle. L'objet de cette thèse est donc d'étudier les différentes étapes de la construction de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis sous l'Ancien régime.

Bien que ce terme de « légende noire » ne soit apparu qu'assez tardivement dans l'historiographie[88], il fut depuis largement repris et utilisé par les historiens à partir des années 90, qui ont parfois travaillé sur la notion élargie de « légende » lors de leurs travaux sur les représentations de Louis XIV, Napoléon, Marguerite de Navarre ou Anne de Bretagne[89]. S'intéresser à la « légende » d'un personnage permet à la fois de travailler sur sa vie mais aussi sur l'empreinte qu'il a pu laisser dans l'esprit de ses contemporains et sur la façon dont il était perçu par ses semblables, dans une logique d'histoire des représentations[90]. Cette « légende » repose sur une « *triple fondation* » : « *historique, littéraire et anthropologique »* [91]. *De facto,* lorsque les auteurs étudiés dans ce corpus affirment par exemple que Catherine ou Marie de Médicis sont de mauvaises mères, il convient d'étudier cette affirmation à travers ce triple prisme. La « *démarche historique* » nous permet de nous intéresser à l'histoire de ce personnage et à sa vie, et donc de plonger dans sa biographie afin de distinguer ce qui relève de l'invention ou de la vérité. La « *démarche littéraire* » prend en compte le genre de l'ouvrage – pamphlet, poème, abrégé historique – et les représentations véhiculées. Enfin, ce travail s'inscrit aussi dans une « *démarche anthropologique* » puisqu'il convient de saisir les représentations de ce qu'était une « bonne mère » au XVIII[e] siècle. A travers ces trois dimensions, il s'agit donc de comprendre comment s'articulent le récit historique et la représentation de ces femmes, de s'interroger sur les choix d'écriture, tout en analysant les critiques formulées et de replacer ces représentations dans le contexte d'élaboration de l'œuvre. Cette démarche est d'autant plus importante que certaines sources étudiées ont été rédigées par des contemporains de ces

[88] Le terme de « légende noire » est une expression utilisée par Julian Juderias dans un ouvrage intitulé *La Légende noire et la vérité historique*. Publié en 1914, l'auteur souhaitait écrire une histoire juste et objective du règne de Philippe II d'Espagne qui avait été injustement condamné par la postérité. L'auteur est par exemple revenu sur les accusations d'incestes ou de meurtres qui ont pu être formulées à son égard et démontre qu'elles étaient l'œuvre d'ennemis internes et externes au royaume in Nathalie Grande et Chantal Pierre (dir.), *Légendes noires, Légendes dorées ou comment la littérature fabrique l'histoire (XVIIème-XIXème siècle),* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 8-11.

[89] On peut par exemple citer les travaux de Christian Amalvi sur les « héros » de l'Histoire de France (*Les Héros de l'histoire de France : recherche iconographique sur le panthéon scolaire de la Troisième République*, Paris, Phot'œil, 1979) ou ceux de Christian Biet portant sur Henri IV (*Henri IV. La vie, la légende*, Paris, Larousse, 2000), d'Eliane Viennot (*Marguerite de Valois. « La reine Margot »*, Paris, Perrin, 2005) ou de Didier le Fur *(Anne de Bretagne - Miroir d'une reine, historiographie d'un mythe*, Paris, Guénégaud, 2000).

[90] Laurent Avezou, *La légende de Richelieu : fortune posthume d'un rôle historique du XVIIe au XXe siècle*, thèse dirigée par Claude Michaud et soutenue en 2002, Paris, Atelier de reproduction des thèses, p. 5-15.

[91] Expression de Nathalie Grande et Chantal Pierre, *op. cit.,* p. 336.

souveraines et publiées entre 1661 et 1789, ce qui renforce la notion de parti-pris. Cette « légende » se construit sur trois temps que Nathalie Grande et Chantal Pierre résument par trois verbes : « *croire* », « *écrire* » et « *raconter* »[92] : ils doivent être le fil directeur des recherches menées et guider les analyses sur les représentations des personnages étudiés. Le « *croire* » permet en effet de s'interroger sur la construction de cette légende et de s'intéresser à sa naissance ; « *écrire* » renvoie à l'écriture de l'auteur et aux choix opérés, que ce soit par le genre choisi, la rhétorique employée ou ses convictions. Quant au verbe « *raconter* », il permet de travailler sur l'articulation entre le récit historique et la légende[93]. Ce sont ces verbes qui ont guidé notre travail de recherche. Ainsi, lorsque Jacques Antoine Dulaure compare en 1788 Catherine de Médicis a une sorcière[94] – thème développé dans le chapitre 8 – il convient de s'interroger à la fois sur le parcours de l'auteur, de décortiquer son ouvrage, de retrouver ses sources, d'analyser son écriture, de saisir ses motivations et de retrouver les origines de ce topos.

Enfin, travailler sur la « légende » d'un personnage suppose aussi de saisir la « *fabrique légendaire* [95]» qui l'entoure par le biais d'œuvres – dans notre étude, des ouvrages de toute nature qu'ils soient historiques ou littéraires – qui participent à la fixation de certaines représentations. En effet, par leurs créations, les auteurs donnent à voir un pan de la personnalité de leur objet d'étude – la gaité, la force, le courage etc. – et tendent à fixer cette image pour la postérité. Ainsi, s'interroger sur la construction de « la légende noire » d'un personnage s'inscrit à la fois dans l'histoire des représentations et des mentalités, et mobilise l'histoire politique, sociale, culturelle et mémorielle. Il serait donc artificiel de notre part de vouloir absolument la classer dans un courant car ce concept a une place à part dans l'historiographie[96].

---

[92] *Idem*, p. 336-340.
[93] *Idem*, p. 336-340.
[94] Jacques Antoine Dulaure, *Singularités historiques ou Tableau critique des mœurs, des usages et des évènements de différents siècles, contenant ce que l'histoire de la capitale et des autres lieux de l'Isle de France offre de plus piquant et de plus singulier. Pour servir de suite aux descriptions de Paris et de ses environs*, Londres et se trouve Paris, chez Lejay, 1788.
[95] Expression de Nathalie Grande et Chantal Pierre, *op. cit.,* p. 8.
[96] Il faut distinguer l'histoire des mentalités et des représentations même si cette dernière est l'une des « *héritières* » (expression de P. Poirrier) de l'histoire des mentalités. Souvent assimilés, ces deux courants sont pourtant à distinguer l'un de l'autre puisqu'il s'agit de deux concepts bien différents avec des caractéristiques qui leur sont propres. L'histoire des mentalités caractérise habituellement les recherches menées autour des comportements et des attitudes d'une société avec la volonté de « *faire le portrait de l'homme moyen représentatif d'un siècle* » (N. Offenstadt) alors que l'histoire des représentations permet de saisir la façon dont pensait la société « *leur présence au monde, donnaient sens à leurs actes ou encore modelaient leur mémoire* » (N. Offenstadt). Ainsi l'histoire des représentations cherche à comprendre comment un individu pense son mode de vie et sa relation à l'autre et au groupe in « histoire des représentations » in Nicolas Offenstadt (dir.), *Les mots de l'historien*, Paris, Presses Universitaires du Mirail, 2009, p. 96-98 ; Alain Corbin, « Le vertige des foisonnements ». Esquisse panoramique d'une histoire sans nom » *in Revue d'histoire moderne et contemporaine,* tome 39 N°1, Janvier-mars

Il s'agit donc dans notre étude d'explorer la diversité des représentations, et d'en saisir la construction mais aussi la diffusion à travers un corpus composé à la fois d'ouvrages historiques, comme des abrégés ou des biographies, et d'ouvrages littéraires comme des romans, des pièces de théâtres ou des pamphlets. Ces écrits ont pu être rédigés par des contemporains de ces deux femmes, comme des ministres ou des membres de leur famille, ou par des historiographes et des écrivains ayant vécu dans la seconde moitié du XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle.

Cette période – 1661-1789 – est en effet le cadre d'une profusion de récits évoquant au moins une fois Catherine ou Marie de Médicis. Grâce aux inventaires publiés entre le XVII^{e} et le XVIII^{e} comme celui de Jacques Le Long[97] ou ceux des historiens contemporains[98] qui se livraient à cet exercice dans leur bibliographie, nous avons pu débuter notre étude avec la liste d'une cinquantaine de titres. Par la suite, nous avons pu l'étoffer grâce aux sources mentionnées dans lesdits ouvrages ; certains auteurs, comme Pierre Antoine de la Place (1781) ou Varillas (1683), indiquaient par exemple en marge leurs références bibliographiques, ce qui nous a permis d'avoir accès à de nouvelles œuvres. Enfin, parallèlement, une recherche a été effectuée sur les sites de la BNF, de Gallica et Google Books. Face à la quantité d'écrits publiés durant cette période et aux titres répertoriés, il a fallu très rapidement opérer un tri. Travaillant sur leur légende noire, il paraissait important que ces souveraines soient présentes plus d'une fois dans le corps du texte ; c'est d'ailleurs pour cela que nous ne nous sommes pas arrêtée aux ouvrages les mentionnant simplement et que nous avons souhaité que leur présence ne soit pas purement anecdotique. Certains, en effet, utilisaient Catherine ou Marie de Médicis comme un simple repère temporel. Ainsi, chaque ouvrage présélectionné a été parcouru ou lu afin de trouver les occurrences relatives à ces reines. Au terme du premier tri, deux cent treize ouvrages pour Catherine et cent soixante-quinze pour Marie ont été sélectionnés. Néanmoins, il a fallu resserrer encore, grâce à une lecture exhaustive des œuvres et à une analyse approfondie, car le nombre de sources restait encore trop conséquent pour notre étude.

Pour ce faire, trois critères ont été retenus : la portée de la source et son retentissement, les informations disponibles sur l'auteur et la pertinence de la mention. Bien entendu, nous

1992, p. 103-126 ; Philippe Poirrier, *L'histoire culturelle en France.* « Une histoire sociale des représentations. L'Histoire culturelle : un " tournant mondial " dans l'historiographie ? », EUD, p.27-39.

[97] Jacques Le Long, *Bibliothèque histoire de la France contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'Histoire de ce Royaume ou qui y ont rapport*, Paris, chez Jean Thomas Herissant, 1771.

[98] Jean François Dubost ou Jacques Berchtold et Marie-Madeleine Fragonard mentionnent par exemple à la fin de leurs ouvrages respectifs les sources qu'ils ont pu consulter in Jean François Dubost, *op. cit. ;* Jacques Berchtold et Marie-Madelaine Fragonard (dir.), *La Mémoire des Guerres de religion,* Genève, Droz, 2009.

avons fait attention à l'éventail chronologique et à la diversité des sources, même si ces deux critères étaient plus secondaires. En effet, dès qu'une source évoquait de manière pertinente Catherine ou Marie de Médicis, elle était intégrée à notre corpus d'étude, quelle que soit sa date de publication comprise entre 1661 et 1789, ou son genre. Nous avons cependant fait attention à l'édition : était-ce une réédition ou une édition originale ? Nous avons fait le choix de n'inclure que des éditions originales, même si l'on a fait une exception pour certains « récits matrices », rédigés par des proches des souveraines et qui ont connu de multiples rééditions durant notre période d'étude. En effet, il semblait inconcevable de ne pas inclure le *Discours merveilleux*[99] – pamphlet à charge contre Catherine de Médicis – ou les Mémoires de Sully qui ont été retravaillés tout au long de la période étudiée et qui ont connu de multiples rééditions. Néanmoins, nous avons fait le choix de nous baser sur les rééditions qui étaient publiées entre 1661 et 1789, tout en gardant un œil sur les éditions originelles afin de percevoir les modifications éventuelles. Ainsi, alors que les Mémoires de Sully ont été publiés en 1638[100], nous avons intégré dans notre corpus ceux parus en 1662[101] et la version de 1745[102] rédigée par l'abbé des Loges.

Concernant les trois critères principaux, nous nous sommes concentrée dans un premier temps sur la portée de la source. Il s'agissait pour nous de mesurer son retentissement durant la période étudiée : était-ce un ouvrage qui avait connu, ou non, un certain succès ? Pour répondre à cette question, nous avons cherché, pour chacune des sources présélectionnées, toutes les rééditions qu'elles avaient pu connaître. Ainsi, certains titres ont eu un fort succès éditorial comme l'abrégé historique de François Eudes de Mézeray (1667)[103] ou les Mémoires de Sully[104] avec une dizaine de rééditions durant la période étudiée, quand d'autres comme l'ouvrage de Paul Philippe Gudin de la Brenellerie (1789)[105] ont été plus confidentiels. Le deuxième critère - les informations sur l'auteur – avait pour but de rassembler le plus

[99] [s-a], *Discours merveilleux de la Vie, Actions et Deportement de la Royne Catherine de Médicis, Mere de François II, Charles IX, Henry III, Rois de France*, Paris, [s-e], 1663. La première édition a été publiée en 1575.
[100] Maximilien de Béthune de Sully, *Mémoires des sages et royalles oeconomies d'Estat domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand,* Amsterdam, chez Aletinosgraphe de Cléaretimeles et Graphexechon de Pistariste, 1638.

[101] Maximilien de Béthune de Sully, *Memoires ou Oeconomies royales d'estat, domestiques, politiques, et militaires de Henry le Grand*, Paris, chez Augustin Courbe, 1662.
[102] Maximilien de Béthune de Sully, *Mémoires de Maximilian de Béthune, duc de Sully, principal ministre de Henry le grand, mis en ordre avec des remarques, par M. L. D. L. D. L.*, Londres, [s-e], 1747.
[103] François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France*, Paris, chez Thomas Jolly, 1667-1668.
[104] Maximilien de Béthune de Sully, *op. cit.,* 1747.
[105] Paul Philippe Gudin de la Brenellerie*, Essai sur l'histoire des Comices de Rome, des États-généraux de la France et du parlement d'Angleterre,* Philadelphie et se trouve à Paris, chez Maradan, 1789.

d'informations possibles sur le parcours de l'auteur, ses croyances ou ses motivations afin de mieux comprendre et recontextualiser ses représentations de Catherine et Marie de Médicis. Il s'agissait donc de percevoir l'objectif de son écriture, car chaque écrivain est mu par des convictions ou des démarches qui lui sont propres. Pierre Jurieu (1683)[106], protestant qui a dû fuir la France à cause des persécutions religieuses, n'a pas la même lecture du règne de Catherine de Médicis que Brantôme[107], poète et ami de cette dernière. Enfin, le dernier critère, la pertinence de la mention, nous permettait d'appréhender la présence de ces reines dans les sources sélectionnées : était-ce quelques lignes ? un chapitre ? l'ouvrage dans sa globalité ? Grâce à ces trois critères, nous avons pu distinguer ce que nous avons appelé les « sources fortes » et les « sources secondaires ». Ces dernières n'évoquaient Catherine ou Marie qu'à travers quelques mentions très brèves voire anecdotiques : pour autant elles n'ont pas été exclues de notre étude et seront mobilisées ponctuellement dans notre analyse, car ces ouvrages participent à la construction de la légende noire de ces reines ou à leur expansion.

Au terme de notre sélection, on recense pour Catherine de Médicis soixante-cinq sources fortes et cent quarante-six secondaires et pour Marie, quarante-neuf sources fortes et cent vingt-cinq secondaires, soit un corpus important, permettant une étude comparée des représentations de ces deux souveraines. A ce titre, tous les écrits mentionnant de manière pertinente Catherine ou Marie de Médicis ont été retenus et ce, quel que soit le lieu d'édition. La seule condition que nous avons émise était que ces écrits soient rédigés en français car notre étude porte sur les représentations de ces reines dans le royaume de France. Outre ce choix géographique et linguistique, nous en avons fait un plus audacieux : celui d'accepter dans notre corpus *tous* les écrits évoquant ces souveraines et ce, qu'importe leur genre, c'est pourquoi il se compose de pamphlets, de poèmes, d'abrégés historiques ou encore de romans. Inclure des ouvrages de natures différentes répondait à un questionnement précis : y avait-il, en fonction du genre de l'ouvrage ou de la période d'écriture, des points de convergence ou au contraire des différences, dans les représentations de nos deux objets d'étude ? C'est pour cela que nous avons fait le choix d'accepter ces ouvrages tout en gardant dans l'analyse le souci de les distinguer dans leurs natures.

On retrouve en effet dans notre étude deux types principaux de sources : d'une part les « écrits historiques », comme les Mémoires, les abrégés historiques ou les biographies, qui se

[106] Pierre Jurieu, *Histoire du Calvinisme & celle du Papisme mises en parallele, ou apologie pour les reformateurs, pour la reformation, & pour les reformez,* Rotterdam, chez Reinier Leers, 1683.
[107] Brantôme, *Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome*, Leyde, chez Jean Sambix, 1665.

présentent comme des ouvrages ayant pour but d'instruire leurs lecteurs et qui sont donc mus par une volonté pédagogique, et d'autre part, les « écrits littéraires » qui se proposent, au premier abord, de divertir les lecteurs. Cette dernière catégorie, qui comprend à la fois des pièces de théâtre, des pamphlets, des poèmes ou encore des éloges, est plus complexe qu'il n'y parait, car les auteurs se livrent à une écriture hybride oscillant entre le divertissement, la satire et la morale. Nous avons bien conscience qu'il est difficile à l'époque de distinguer histoire et littérature c'est pourquoi nous avons fait le choix de nous appuyer sur les prétentions des auteurs qui ont très souvent justifié leur position dans leur préface. Nous avons également conservé des traités, qu'ils soient scientifiques, artistiques ou moraux, en nombre restreint certes, mais qui permettent une ouverture vers une autre forme de discours[108]. Dans le corpus étudié, la majorité des « sources fortes » sont des « écrits historiques » et constituent le réel noyau de ce sujet : on en dénombre cinquante et un pour Catherine de Médicis et quarante-huit pour Marie. Les « écrits littéraires » sont moins nombreux.

Plusieurs raisons ont motivé le choix des bornes chronologiques 1661-1789. Tout d'abord, il paraissait important de choisir des bornes chronologiques suffisamment larges pour étudier l'élaboration et les mutations des légendes noires de Catherine et Marie de Médicis. Il fallait donc que les principaux protagonistes soient morts depuis plusieurs années afin de s'assurer qu'il n'y aurait pas de complaisance à l'égard des souveraines dans le discours. Catherine étant morte en 1589, Marie en 1642 et Louis XIII et Richelieu en 1643, la critique était alors plus aisée. Néanmoins, nous n'avons pas exclu de notre étude les récits écrits par leurs contemporains et publiés durant la période étudiée, comme les Mémoires de Madame de Montpensier[109] (1728) ou les écrits de Pontchartrain[110] (1720) qui offrent des représentations inédites de Marie de Médicis, auxquelles comparer les autres. Par ailleurs, nous avons pu remarquer que ces récits contemporains avaient une certaine influence sur les auteurs des XVII[e]

[108] Les traités médicaux sont au nombre de trois dans le corpus étudié : François Mauriceau*, Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies & celles des enfants nouveau-nés*, Paris, chez l'auteur, 1694 ; Nicolas François Joseph Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, Liège et à Francfort, chez J. F. Bassompierre, 1755 ; Armand Pierre Jacquin, *De la santé,* Paris, chez G. Desprez, 1762. On dénombre aussi une dizaine de traités portant sur l'Art ; que ce soit l'art de la peinture, l'art de la danse ou l'art de la littérature. A titre d'exemple nous pouvons citer les ouvrages suivants : Jean-Bernard Sensaric, *L'Art de peindre à l'esprit*, Paris, chez Augustin Martin Lottin, 1758 ; Maximilien Gardel, *L'avènement de Titus à l'empire, ballet allégorique au sujet du couronnement du Roi,* Paris, chez Musier fils, 1775 ; Marie-Joseph de Chenier, *De la liberté du théâtre en France,* [s-l], [s-e], 1789. Enfin on distingue trois traités moralistes dans le corpus étudié ; nous pouvons par exemple citer celui de Madame d'Arconville, *Des Passions*, Londres, [s-e], 1764.

[109] Anne Louise de Montpensier, *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier ; fille de Mr. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Roi de France*, Paris, chez le Breton, 1728

[110] Paul Phélyppeaux de Pontchartrain, *Mémoires concernant les affaires de France sous la Régence de Marie de Médicis*, la Haye, T. Johnson, 1720.

et XVIII[e] siècles qui les citaient ou les recopiaient abondement. Autre élément à prendre en compte, la stabilisation de la politique intérieure et extérieure à partir des années 1660. La seconde moitié du XVII[e] siècle est en effet marquée par la fin de la Fronde, le traité des Pyrénées, la limitation des pouvoirs du Parlement à partir des années 1673[111] et une autorité grandissante de la part du roi grâce à une « *domestication des Grands* ». Durant cette période, on constate aussi une profonde mutation de la perception du roi, qui est progressivement désacralisé. Le processus, qui a débuté au lendemain des guerres de religion[112], s'accélère sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. En effet, à partir de Louis XIV, on constate l'émergence d'une « *histoire critique* » qui n'hésite pas à commenter et à condamner la politique mise en place par le monarque, le personnage lui-même ou son entourage. La régence qui débute en 1715 voit aussi apparaitre une augmentation des discours de contestation et libère la parole, même si le pouvoir tente un temps de limiter les attaques[113]. C'est sous le règne de Louis XV que le phénomène de désacralisation connait son apogée puisque l'on assiste à un basculement de l'image royale : Louis XV, le « Bien aimé » devient progressivement le « Mal aimé ». A partir de 1745, le roi est en effet dépeint comme un homme fragile exposé aux maladies qui sont parfois perçues comme la conséquence de ses péchés de chair. Deux représentations s'affrontent et se confrontent alors : celle d'un roi parfait incarnant Dieu sur Terre face à celle d'un homme pétri de vices. Les libelles ou les chansons insistent davantage sur cette dernière image[114]. Le roi est aussi blâmé pour le choix des favoris - et surtout des favorites - qui gravitent autour de lui : Madame de Pompadour est critiquée pour son influence croissante auprès du monarque et la du Barry pour son passé et ses mœurs[115]. Tous ces éléments de contexte influencent la manière d'écrire la vie de Catherine et Marie de Médicis. Raconter la vie de ces deux souveraines devient par exemple un moyen de critiquer le pouvoir en place et notamment la politique religieuse en les utilisant comme prétextes. On note en effet une augmentation des attaques sur la politique religieuse mise en place par Catherine de Médicis dans la seconde moitié du XVII[e] siècle qui correspond à une période où le roi multiplie les lois et les actions

[111] Hervé Drévillon, *1629-1715. Les Rois absolus,* Paris, Gallimard, 2021, p. 222-230.
[112] Ran Halévi, « La désacralisation de la royauté » in Myriam Cottias, Laura Downs, Christiane Klapisch-Zuber (dir.), *Le corps, la famille et l'Etat*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 233-246.
[113] Expression de Pierre Bonnet in « Préface. Figures et configuration de la littérature politique de contestation du règne personnel de Louis XIV au premier XVIIIème siècle » in Pierre Bonnet (dir.), *Littérature de contestation : pamphlets et polémiques du règne de Louis XIV aux Lumières*, Paris, le Manuscrit, 2011, p. 13-71.
[114] Jens Ivo Engles a analysé plus 350 chansons et 200 textes en vers entre 1680 et 1750 (« Dénigrer, espérer, assumer la réalité. Le roi de France perçu par ses sujets, 1680-1750 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. no50-3, no. 3, 2003, p. 96-126). Il constate que 10% des sources étudiées tiennent des propos haineux envers le roi et 25% des moqueries ou des critiques in Pierre-Yves Beaurepaire, *1715-1789. La France des Lumières,* Paris, Belin, 2014, p. 186-229.
[115] *Idem*, p. 186-229.

contre les protestants, attaque formulée par des auteurs eux-mêmes protestants. Travailler sur cette période d'étude permet aussi de s'interroger sur la place des femmes et plus spécifiquement des reines, puisque les XVII[e] et XVIII[e] siècles sont traversés par de nombreux débats sur leurs pouvoirs ou leur statut. A travers les exemples de Catherine et Marie de Médicis, certains auteurs tentent de démontrer la dangerosité d'un gouvernement dirigé par des femmes qui abuseraient de manipulation, d'assassinat ou de magie pour laisser libre cours à leur ambition. La contextualisation est donc une composante à part entière de notre analyse.

Parallèlement à cet écho politique, ces périodes sont aussi marquées par de profondes mutations de l'écriture de l'Histoire de France. Dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, l'histoire de France est principalement une histoire au service du pouvoir racontant à la fois celle du royaume mais aussi les grandes actions des monarques. Si cette fonction n'est pas nouvelle[116], elle revêt alors un caractère presque mythologique car elle se doit d'entretenir l'« *imaginaire national*[117]». C'est d'ailleurs la principale mission des historiographes qui sont nommés par le souverain et considérés comme des « *serviteurs de l'Etat* [118]». Cette écriture est donc au service du pouvoir à tel point qu'elle est très prégnante dans l'éducation des Dauphins. Considérée comme l' « *école des princes et de la sagesse* [119]», dans laquelle les précepteurs doivent puiser maximes à suivre ou héros et modèles à imiter, elle subit elle aussi de profondes mutations entre 1661 et 1789. On note à la fois une volonté de la rendre plus divertissante[120] mais aussi plus pédagogique ; les précepteurs se concentrent alors sur les règnes les plus récents afin que leurs élèves puissent mesurer les conséquences des événements passés. Parallèlement, s'affirme, et surtout à partir du XVIII[e] siècle, la volonté d'enseigner au futur roi des savoirs qu'il pourra immédiatement utiliser lors de son accession au trône. Les grands abrégés historiques sont décriés et les historiographes critiqués. On estime en effet qu'ils sont trop

[116] L'un des premiers historiographes du royaume est Pierre de Paschal qui en 1554, sous le règne d'Henri II, obtient un brevet qui précise sa situation et ses fonctions. On note néanmoins que les précédents monarques s'entouraient de chroniqueurs qui avaient aussi la mission de raconter leurs histoires ou glorifier les actions sur les champs de bataille in Chantal Grell, « Les historiographes en France XVI[e]-XVIII[e] siècles » in Chantal Grell (dir.), *Les Historiographes en Europe, de la fin du Moyen Age à la Révolution,* Paris, PU Paris Sorbonne, 2006, p. 127-156.

[117] Chantal Grell, « Au fil des siècles : histoire et mémoire du passé national dans la France des Lumières » in Marc Fumaroli et Chantal Grell (dir.), *Historiographie de la France et Mémoire du Royaume au XVIII[e] siècle*. *Actes des journées d'étude des 4 et 11 février, 4 et 11 mars 2002. Collège de France*, Paris, Champion, 2006, p. 35.

[118] Chantal Grell, « Les historiographes en France XVIème-XVIIIème siècles » in Chantal Grell (dir.), *op. cit.,* p. 128.

[119] Chantal Grell, « L'éducation des princes et l'héritage du passé » in Marc Fumaroli et Chantal Grell (dir.), *op. cit.,* p. 261.

[120] Jean Desmarets de Saint Sorlin invente par exemple en 1644 un jeu de cartes pour son élève, Louis XIV. Sur certaines figurent l'image d'un roi ou d'une reine, ses dates de règne, quelques éléments biographiques et des remarques portant sur la morale du personnage. D'autres sont axées sur la géographie et présentent rapidement les pays frontaliers du royaume de France in Chantal Grell, *idem* p. 261-306.

complaisants envers le gouvernement, ce qui remet en cause la véracité des propos qu'ils peuvent tenir[121]. Ce « *désenchantement de l'histoire* [122]» pousse les auteurs à se renouveler et à modifier leur approche de la discipline. Portés par les idées des Lumières, certains s'interrogent aussi sur l'écriture de l'Histoire et ses méthodes. Ils estiment en effet que cette discipline doit permettre de comprendre le fonctionnement de la société et participer aux changements des mœurs[123]. L'Histoire est alors revêtue à la fois d'un caractère pédagogique, divertissant et moral[124]. Changement que l'on constate aussi dans d'autres genres comme le roman[125]. Enfin on note l'apparition de nouveaux thèmes ayant trait à la « vie privée » qui doivent satisfaire la curiosité des lecteurs, que cela soit dans les récits historiques ou littéraires. Sous la forme d'anecdotes ou de récits entiers intitulés « *vies privées* » ou « *vies* » ou « *Mémoires particuliers* », ces écrits entendent à la fois révéler à leurs lecteurs les secrets les plus inavouables de ceux qui les dirigent et deviennent synonymes de « *secret* » ou de « *scandale* » et critiquer les actions politiques des Grands ou des souverains[126]. Toutes ces transformations de l'écriture de l'histoire sont prises en compte dans notre analyse, puisque l'on constate qu'elles ont une incidence sur la façon de représenter Catherine et Marie de Médicis. On note, à partir du XVIII[e] siècle, davantage de récits relatant une ou plusieurs anecdotes sur la vie privée de ces reines. Madame Bédacier par exemple publie une « historiette » en 1700 relatant la supposée liaison de Marie de Médicis avec Richelieu[127] , et Jacques Antoine Dulaure liste dans son ouvrage (1788) toutes les pratiques magiques que Catherine aurait effectuées durant son règne[128].

[121] Chantal Grell, « Les historiographes en France XVIème-XVIIIème siècles », art. cité.
[122] Chantal Grell, « Au fil des siècles : histoire et mémoire du passé national dans la France des Lumières » in Marc Fumaroli et Chantal Grell (dir.), *op. cit.,* p. 39.
[123] Muriel Brot, « Pour une historiographie des Lumières » in Muriel Brot, *Les Philosophes et l'Histoire au XVIIIème siècle*, Paris, Hermann, 2011, p. 5-17.
[124] Bertrand Binoche, *Les trois sources de philosophes de l'histoire, 1764-1798*, Paris, PUF, 1994, p. 9-72.
[125] Le roman devient un outil pour illustrer les passions qui peuvent s'exacerber. Les auteurs y décrivent les émotions et leur intensité. Cette écriture est particulière car l'esthétisme des mots doit faire ressortir et sublimer ces émotions. Il y a donc une vraie théâtralisation dans l'écriture. Parallèlement le narrateur donne son avis ou se permet un jugement ce qui est aussi une nouveauté dans le roman du XVIII[e] siècle in François Gevrey « Du sens moral au sentiment moral dans le roman du premier XVIII[e] siècle » in Béatrice Guion (dir.), *Le sentiment moral,* Paris, Champion, 2015, p. 233-247.
[126] Gaël Rideau, « L'anecdote entre littérature et histoire : une introduction » in Geneviève Haroche-Bouzinac, Camille Esmein-Sarrazin, Gaël Rideau, Gabriele Vickermann-Ribemont (dir.), *L'anecdote entre littérature et histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 9-15.
[127] Catherine Durand Bédacier, *op. cit.*
[128] Jacques Antoine Dulaure, *op. cit.*

Le premier objectif de cette thèse est donc d'identifier les étapes de construction de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis entre 1661 et 1789 et d'en découvrir les fondements. Durant la période étudiée, ces souveraines sont très présentes dans les écrits et il s'agit donc d'en comprendre les raisons. En effet, des dizaines voire des centaines d'années après leur mort, sous la plume d'auteurs d'abrégés historiques, de romans ou de poèmes, Catherine et Marie de Médicis sont évoquées et leurs régences décortiquées. Notre étude s'attèlera donc à saisir les contours des portraits de ces deux femmes tout en prenant en compte les évolutions ou, au contraire, les permanences des portraits réalisés, et d'en appréhender les modalités afin de mieux comprendre, à travers une démarche historique et littéraire, la construction de leur légende noire.

Ce faisant, le second axe de travail porte sur l'écriture de l'Histoire entre 1661 et 1789. Il convient en effet d'en saisir les logiques en prenant en compte le parcours des auteurs, le contexte d'élaboration de l'œuvre mais aussi l'évolution d'écriture des genres étudiés comme le théâtre ou le roman. A travers les exemples de Catherine et Marie de Médicis, il est en effet possible d'avoir cette réflexion plus générale autour de l'écriture de l'Histoire et de ses transformations puisque celle-ci a connu de nombreuses mutations tout au long de la période étudiée.

Il s'agira donc, tout au long de ce manuscrit, de travailler simultanément sur ces deux axes qui ont guidé notre réflexion, nos choix et notre étude.

Pour ce faire, le plan choisi s'articule en trois dimensions. La première partie, intitulée « Catherine et Marie de Médicis, des « objets d'histoire » aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles », s'attachera au corpus sélectionné et aux écritures plurielles de l'Histoire. Il conviendra donc, dans les deux premiers chapitres, de caractériser ces différentes écritures et de percevoir leurs potentielles influences sur la construction de la légende noire de ces souveraines. Parallèlement, nous nous intéresserons à des récits que nous avons qualifiés de « matriciels » car ils ont été écrits par des proches de ces souveraines – ministres ou membres de leur famille – et ont connu de nombreuses rééditions dans la période étudiée, preuve de l'intérêt des lecteurs pour ces deux souveraines mais aussi de l'influence de ces auteurs. Enfin, à travers trois études de cas, nous examinerons plus spécifiquement l'œuvre de trois auteurs, François Eudes de Mézeray, Voltaire et Madame d'Arconville et leurs représentations de Catherine et Marie de Médicis. Ce choix se justifie par l'importance des textes produits (une biographie sur Marie), leur influence sur leurs

successeurs, les enjeux d'écriture ou leurs formes hybrides. Ce travail effectué sur l'écriture et son influence sur la construction des représentations nous permettra de dégager des approches thématiques, objet des deux parties suivantes.

La deuxième partie, appelée « Catherine et Marie de Médicis ou « les défauts de leur sexe » », analysera plus particulièrement les représentations qui mettent en avant le genre de ces deux femmes et les défauts qui y sont associés. Ainsi, nous décortiquerons les descriptions dispensées par les sources étudiées portant sur leurs personnalités et le portrait moral qui est dressé. Nous reviendrons aussi sur l'une des critiques les plus courantes à leur égard : leur origine italienne. En tant qu'étrangères, Italiennes et Florentines, ces deux souveraines sont en effet triplement blâmées et représentent, selon les auteurs étudiés, une menace pour le royaume. Il s'agira donc de revenir sur le contexte italianophobe et anti-Médicis. Nous nous intéresserons aussi aux représentations de Catherine et Marie de Médicis en tant qu'épouses et mères qui sont, là encore, pointées du doigt pour leur ambition qui transparait même dans les pans les plus privés et intimes de leur vie.

La troisième et dernière partie portera sur leurs représentations dans leur vie publique. Nous reviendrons sur leur prise de pouvoir, leur régence et les relations qu'elles ont pu entretenir avec le roi ou les ministres. Elle s'intitule « Catherine de Médicis et Marie de Médicis : le pouvoir au féminin ou le « mauvais genre de la politique » ». Cette thématique est une composante essentielle de leur légende noire, puisqu'elles sont décrites comme des femmes ambitieuses, prêtes à tuer ou à manipuler leur entourage pour conserver la couronne. Nous évoquerons aussi la fin de leur vie et le nouveau rôle qu'elles occupent auprès du roi après le terme officiel de leur période de régence. Dépeintes comme des êtres avides, il s'agira donc de comprendre les caractéristiques de leur pouvoir et plus largement de celui des femmes. Enfin, nous étudierons les différentes comparaisons qui ont pu être établies entre Catherine de Médicis, Marie-Antoinette ou encore Brunehaut faisant de Catherine et Marie de Médicis le contre-modèle de ce qu'est une « bonne souveraine ».

PARTIE 1.

Catherine et Marie de Médicis, des « objets d’histoire » aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

« IL est nécessaire de donner une légere idée sur la St. Barthelemi, pour remettre sous les yeux des Lecteurs, des traits qui auroient pu leur échapper, et dont la connoissance est nécessaire à l'intelligence de la Piece […] Ce tableau suffit pour montrer, que l'esprit de Fanatisme entraine tôt ou tard la ruine d'une Nation : On ne sauroit trop exposer ces sortes de peintures aux yeux des hommes […]. C'est un Ouvrage qui doit être dans les mains de tout le monde, et dont le but est d'exciter à l'humanité, le germe des vertus, et d'inspirer s'il se peut, de l'aversion pour le crime et pour la superstition[129]*»*

C'est par ces quelques mots que François Thomas Marie de Baculard d'Arnaud justifie en 1744 son choix d'écrire une pièce de théâtre racontant le sort de Coligny. Il souhaite montrer à ses lecteurs mais aussi aux spectateurs l'horreur et la cruauté des hommes lors des guerres de religion. Ces dernières sont causées, selon lui, par le « *fanatisme* » et la « *superstition* » de certains, et plus particulièrement du pouvoir royal. Dans son ouvrage, il cible principalement Catherine de Médicis qu'il dépeint comme une femme cruelle, avide de pouvoir et pétrie de défauts. L'auteur reprend dans son portrait de Catherine de nombreux traits devenus des topoï au milieu du XVIII^{e} siècle. Catherine est en effet régulièrement dépeinte, dans les ouvrages de cette époque, comme une femme ambitieuse qui, pour s'emparer du pouvoir, a fomenté des conflits entre les protestants et les catholiques. Quant à Marie de Médicis, les traits sont certes différents mais elle est, elle aussi, régulièrement victime d'attaques. On lui reproche par exemple d'être manipulable et ambitieuse. Ces deux femmes sont pointées du doigt par des centaines d'auteurs entre 1661 et 1789, qui participent ainsi à la construction de leur légende noire en racontant, analysant ou décortiquant leur régence et plus généralement leur vie. En effet, on ne dénombre pas moins de quatre-cents ouvrages tous genres confondus qui évoquent ces deux femmes.

Il s'agira donc dans un premier temps de souligner à nouveau l'intérêt des auteurs pour le XVI^{e} siècle et plus généralement pour Catherine et Marie de Médicis et d'en comprendre les raisons. Pour ce faire, nous reviendrons sur les logiques d'écriture des auteurs étudiés et tenterons de saisir leurs principales caractéristiques grâce à une approche par le genre, puisque notre corpus est composé à la fois d'abrégés historiques, de romans, de libelles ou de pamphlets, ce qui participe à une écriture plurielle de l'Histoire de ces deux souveraines. Certains auteurs

[129] François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, *Le Coligni*, à Lausanne et à Genève, chez Marc-Michel Bousquet et compagnie, 1744, p. 6 et 12.

utilisent une écriture pédagogique, car ils souhaitent, par les exemples de Catherine ou Marie de Médicis, montrer à leurs lecteurs les bons et les mauvais comportements, quand d'autres préfèrent une écriture satirique afin de les blâmer et d'en cibler la monstruosité. Ils affichent donc des ambitions pédagogiques, voire moralistes, et participent, parfois involontairement, à la construction de leur légende noire. Nous montrerons aussi qu'il existe une circulation entre ces textes et que certains apparaissent comme des ouvrages de référence, parce qu'ils ont été écrits par des contemporains de ces souveraines. Ces récits, que nous appellerons dans la suite du manuscrit des « récits matrices », font une représentation particulière de ces femmes – ou jugée particulière – notamment parce qu'ils ont pu être écrits par des membres de leur famille ou du gouvernement. Ils donnent donc à voir un éclairage à la fois de leur vie publique – leur régence – mais aussi de leur vie privée et bénéficient d'une aura de véracité pour leurs successeurs. Ces livres ont d'ailleurs connu de nombreuses rééditions, à l'image de ceux de Brantôme, de Sully ou encore Pierre de l'Estoile[130]. L'écriture adoptée par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles est donc spécifique, hybride et complexe et nous tenterons, par le biais d'études de cas plus approfondies, d'en saisir toute la complexité. Il s'agira aussi d'en distinguer les traits communs, que ce soit dans l'écriture ou dans les faits rapportés, et ainsi de comprendre la façon dont s'est bâtie progressivement la légende noire de ces souveraines, blâmées à la fois pour leur régence illustrant leur ambition démesurée, leurs origines étrangères qui seraient synonymes des tares incommensurables et plus généralement pour leur sexe. Cette première partie s'attèlera donc à présenter le corpus de manière générale mais surtout à brosser les contours des légendes noires de Catherine et Marie de Médicis en explorant les contextes d'écriture et les différences de genre. Grâce à ce panorama global, nous pourrons évoquer de manière plus détaillée les contrastes et les permanences des composantes des légendes noires de Catherine et Marie de Médicis en deuxième et troisième parties.

[130] Nous pouvons citer à titre d'exemple *Le Journal du regne de Henri IV roi de France et de Navarre* de Pierre de l'Estoile qui a été publié à trois reprises au XVIII^{e} siècle : en 1732, en 1736, en 1741 chez les frères Vaillant. Quant aux Mémoires de Sully, ils ont connu une quinzaine de rééditions sur la même période : 1745 à Londres, 1752 chez Barillot et fils ou encore en 1788 chez Moutard.

Chapitre 1. Distinguer les logiques d'écritures

Bien qu'elles ne soient que rarement le sujet principal de ces écrits, Catherine et Marie de Médicis apparaissent régulièrement dans les ouvrages des XVII[e] et XVIII[e], et ce dans tous genres confondus. Marie est autant l'une des héroïnes d'un roman de Madame Bédacier[1] (1700) que d'une biographie de mille cinq cents pages rédigée par Madame d'Arconville[2] (1774). Quant à Catherine de Médicis elle est présente dans une demi-douzaine de pamphlets comme le *Discours merveilleux*[3] (1663), dans des pièces de théâtre comme le *Coligny*[4] (1744) ou dans une épopée de Voltaire[5] (1723). Enfin, l'une et l'autre sont mentionnées régulièrement dans des abrégés historiques qui, sous couvert de raconter les règnes de leurs fils ou de leurs époux, élaborent un portrait calamiteux de ces souveraines en soulignant leur ambition ou leurs crimes supposés. Ce constat posé, l'analyse des logiques d'écritures de ces auteurs, prenant en compte le genre du texte, leurs motivations et la temporalité, dessine un contour plus précis du corpus et des premières conclusions sur la construction de leur légende noire.

1. Un sujet d'actualité

Catherine et Marie de Médicis sont très souvent présentes dans les ouvrages des XVII[e] et XVIII[e] siècles et deviennent alors à cette époque, un sujet d'actualité. Preuves en sont les références multiples qui apparaissent lorsque l'on tape leurs noms dans la base de Gallica ; on y trouve respectivement plus de 1181 occurrences pour Catherine et plus de 1672 pour Marie de Médicis, pour le seul XVIII[e] siècle. Ces chiffres, très impressionnants, ne prennent en compte que leurs noms et non ceux de leur entourage - époux ou fils[6]. Cette « expérience » permet de s'interroger sur ce qui est ou non un sujet d'actualité : ces chiffres sont-ils le signe d'un retour

[1] Catherine Durand Bédacier, *Histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, et de la marquise d'Urfé*, Cologne, chez Pierre le Jeune, 1700.
[2] Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774.
[3] *Discours merveilleux de la Vie, Actions et Deportement de la Royne Catherine de Médicis, Mere de François II, Charles IX, Henry III, Rois de France,* Paris, [s-e], 1663,
[4] François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, *op. cit.*
[5] Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique,* Genève, chez Jean Mokpap, 1723.
[6] Les mots clés tapés dans « recherche rapide » sur Gallica ont été « Catherine de Médicis » et « Marie de Médicis ». Cet essai a été réalisé le 25 juillet 2022. Les chiffres ne prennent en compte que les « livres ».

d'intérêt pour ces deux reines ou est-ce seulement le XVI[e] siècle qui intéresse les auteurs et les lecteurs ?

A. Un retour d'intérêt pour le XVI[e] siècle

Au XVIII[e] siècle, on constate un réel retour d'intérêt pour le XVI[e] siècle comme l'a notamment montré l'ouvrage dirigé par Myrtille Méricam-Bourdet et Catherine Volpilhac-Auger[7]. Leurs recherches ont révélé que le XVI[e] siècle est considéré comme une période ambiguë pour les auteurs du XVIII[e] siècle, car c'est à la fois le siècle qui a connu les guerres de religion et donc la barbarie, mais aussi celui de la Renaissance ayant permis une diffusion des savoirs. La Renaissance est alors considérée comme une époque de lumières après celle des ténèbres. Le XVI[e] siècle agit donc comme un « *repoussoir* » et un « *miroir* », permettant à certains auteurs, comme Bayle ou Voltaire, de montrer les dangers de l'intolérance religieuse, en prenant appui sur les évènements de celui-ci[8]. Ce siècle devient donc un objet non seulement d'histoire, mais surtout de pensée pour les auteurs du corpus étudié ; preuves en sont les thèmes des concours d'éloquence de l'Académie française ou des académies de province, qui choisissent comme sujet des personnages de cette époque considérés comme des « grands hommes » ou des modèles à suivre. Citons par exemple celui de l'Académie Française de 1763 portant sur Sully ou celui de 1777 sur le chancelier de l'Hospital. Quant à l'académie de La Rochelle, elle organise respectivement en 1769 et en 1782 des concours d'éloges sur Henri IV et Anne de Montmorency. Il y a donc un réel retour d'intérêt du XVI[e] siècle à l'époque des Lumières.

Ecrire sur le XVI[e] siècle permet aussi de blâmer le pouvoir en place de manière plus ou moins subtile. En effet, les auteurs sont nombreux à abuser des métaphores et des comparaisons afin de critiquer la faiblesse de l'autorité royale, comme Madame d'Arconville (1783[9]) qui étrille le règne de François II, qualifié de « *foible* » une vingtaine de fois. D'autres s'offusquent du sort réservé aux protestants durant les guerres de religion comme Pierre Jurieu (1683) ou Elie Benoist (1695), auteurs protestants, qui s'en prennent à Catherine de Médicis jugée responsable des persécutions et des massacres. D'autres auteurs, catholiques ou athées,

[7] Myrtille Méricam-Bourdet et Catherine Volpilhac-Auger (dir.), *La Fabrique du XVI[e] siècle au temps des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
[8] *Idem*, p. 9.
[9] Toutes les dates entre parenthèses sont les dates de publication des œuvres et non les dates d'écriture.

condamnent aussi ces décisions à l'image du père Daniel. Dans son *Histoire de France*[10] publiée en 1713, il blâme lui aussi à plusieurs reprises les violences commises lors de la Saint-Barthélemy et utilise pléthore de procédés littéraires et rhétoriques pour dénoncer la brutalité de l'évènement tout en posant la question de la responsabilité royale[11]. Sa pension n'est pas renouvelée pour les tomes II et III de son *Histoire de France,* ce qui est loin d'être une coïncidence. Ces auteurs publient leurs ouvrages dans un contexte où les brutalités contre les protestants réapparaissent : révocation de l'édit de Nantes en 1685, mise en place d'un appareil législatif antiprotestant, dragonnades etc. On constate un réel retour d'intérêt pour cette période et plus généralement pour les guerres de religion jusque dans les années 1830, bien que leurs récits et analyses varient en fonction des périodes, des règnes ou des genres littéraires[12]. Ces écrits forment un « *kaléidoscope* » complexe qui permet à la fois de dénoncer l'horreur des massacres, de montrer les tensions religieuses et leurs conséquences, tout en ayant une résonnance avec le contexte d'élaboration de l'œuvre[13].

S'intéresser au XVI^e^ siècle permet aussi aux auteurs de convoquer la galerie de portraits des « bons » et des « mauvais » rois et donc de critiquer le pouvoir royal. Catherine et Marie de Médicis y sont présentes à la fois parce qu'elles sont qualifiées de mauvaises reines – nous y reviendrons dans ce manuscrit puisque ce thème est le cœur de notre travail d'étude – mais aussi parce qu'elles sont les épouses ou les mères de monarques appartenant à cette galerie. Charles IX et Henri III sont par exemple qualifiés de souverains cruels ou manipulables à souhait, et Henri IV, *a contrario,* est *le* roi modèle. Les ouvrages étudiés sont d'ailleurs centrés sur ces personnages et racontent leur vie ou leur règne ; Catherine et Marie n'apparaissant qu'en filigrane, même si elles sont régulièrement évoquées. On constate même qu'au sein d'ouvrages qui leur sont pourtant dédiés, à l'image de la biographie de Madame d'Arconville (1774), elles sont souvent reléguées au second plan. Dans sa « *vie*[14] » de Marie de Médicis, Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville décrit davantage les favoris, les fils ou encore le mari de cette

[10] Gabriel Daniel, *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules dédiée au Roy*, Paris, chez Denis Mariette, 1713, 3 vol.
[11] Edith Flamarion, « Les guerres de religion vues par un jésuite à la fin du règne de Louis XIV ; « l'Histoire de France » de Daniel » in Jacques Berchtold, Marie-Madeleine Fragonard (dir.), *La mémoire des guerres de religion. La concurrence des genres historiques*, Genève, Librairie Droz, 2007, p. 279-305.
[12] Ce fut démontré dans les travaux réalisés dans le cadre du colloque « La mémoire des Guerres de religion : la concurrence des genres historiques (XVI-XVIIIe siècles) » organisé à Paris le 15 et 16 novembre 2002 in Marie Madeleine Fragonard, « Présentation. La mémoire et l'écriture, problèmes généraux », in *idem*, p. 7-11.
[13] *Idem*, p. 23-27.
[14] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774, 3 vol.

dernière plutôt que la reine elle-même. Cette auteure s'inscrit d'ailleurs, comme la majorité de ceux étudiés dans notre corpus, dans la tradition des ouvrages participant à la construction du mythe du « *bon roi Henri* » qui a pris naissance dès ses premières oraisons funèbres et qui atteint son apogée aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, grâce à des récits fondateurs régulièrement réédités[15] comme ceux de Péréfixe[16], de Sully[17] ou encore de Voltaire[18]. L'Histoire de France devient enfin le support de leçon de morale qui autorise le souverain régnant et les lecteurs à porter un jugement sur les monarques précédents ; le but étant qu'ils adaptent leur comportement pour éviter de ressembler aux « mauvais rois »[19].

A travers ce bref panorama, qui n'a pour but que de mieux saisir l'intérêt de notre étude, il apparait que traiter les XVI^{e} et XVII^{e} siècles permet aux auteurs du XVIII^{e} siècle d'utiliser ces périodes comme un exemple ou, au contraire, un repoussoir. Ils peuvent ainsi faire une leçon politique et morale à leurs lecteurs ou partager leurs remarques, en utilisant les exemples des souverains qui ont régné durant cette période, tout en établissant Catherine et Marie comme les contre-exemples des « bonnes régentes ».

B. Catherine et Marie de Médicis, deux souveraines omniprésentes entre 1661 et 1789.

Le XVI^{e} siècle et le début du XVII^{e} sont un objet de pensée et d'histoire pour les auteurs étudiés qui n'hésitent pas, dans cette optique, à prendre en exemple Catherine et Marie de Médicis. En effet, si l'on réalise de nouveau notre « expérience » sur le site de Gallica on constate que parmi les souveraines de cette période, Catherine et Marie de Médicis sont celles qui obtiennent le plus d'occurrences ; à titre de comparaison Louise de Lorraine Vaudémont, épouse d'Henri III, n'en n'obtient que 181. Il faut cependant d'emblée nuancer ces affirmations, car très peu d'ouvrages leur sont exclusivement consacrés. Nous n'avons en effet recensé que trois biographies entre 1661 et 1789 : deux consacrées à Marie - la *Vie de Marie de Médicis* de

[15] Joël Cornette, *Henri IV à Saint Denis. De l'abjuration à la profanation*, Paris, Belin, 2010, p. 218-224.
[16] Hardouin de Péréfixe, *Histoire du roy Henry le Grand composée par Messire Hardouin de Péréfixe, Evesque de Rodez, cy-devant Precepteur du Roy*, Paris, chez Edme Martin, 1661, p. 204.
[17] Maximilien de Béthune de Sully, *Mémoires de Maximilian de Béthune, duc de Sully, principal ministre de Henry le grand, mis en ordre avec des remarques, par M. L. D. L. D. L.*, Londres, [s-e], 1747.
[18] Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723.
[19] Pascale Mormiche, *Devenir prince*, Paris, CNRS Editions, 2015, p. 298-299.

Madame d'Arconville (1774) et *l'Histoire de la mère et du fils* (1730)[20] - et un numéro des *Femmes célèbres*[21] de Ternisien d'Haudricourt (1788) consacré à Catherine de Médicis. Dans les autres ouvrages du corpus étudié, Catherine et Marie de Médicis ne sont pas les personnages principaux et apparaissent aux côtés des rois de France ou des Grands du Royaume. Catherine est par exemple présente dans les histoires de Charles IX[22] et d'Henri III[23] de Varillas, qui portent leurs noms et dans lesquelles il décrit les règnes de ces monarques. Il s'attarde néanmoins régulièrement sur le rôle qu'elle a pu exercer dans la vie politique du pays auprès de ses fils et c'est finalement Catherine qui est le *vrai* personnage principal du récit. Si elles sont toutes les deux présentes abondamment dans les abrégés historiques – parce qu'elles ont été régentes – elles le sont aussi dans les mémoires, les dictionnaires ou encore dans les pamphlets. Le nombre d'occurrences est élevé car Catherine et Marie ont été propulsées sur la scène publique en occupant la fonction de régente. Par ce statut, elles sont en effet sorties de la « sphère privée » et c'est d'ailleurs ce qui cristallise les critiques, car on remet en cause les décisions qu'elles ont pu prendre en pointant du doigt leur supposée ambition[24].

Même si elles ne sont pas les personnages principaux, Catherine et Marie de Médicis sont bien des « *objets d'histoire* » aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles comme nous le montrent ces différents graphiques qui comptabilisent le nombre d'ouvrages recensés dans notre étude mentionnant les deux souveraines ; on en dénombre deux cent quinze pour Catherine et cent soixante-quatorze pour Marie. Rappelons qu'il faut distinguer les sources où elles n'apparaissent que ponctuellement ou en arrière-plan – quelques lignes ou une brève mention – et celles où Catherine et Marie sont présentes régulièrement – un chapitre ou plusieurs occurrences. Pour notre étude, nous avons fait le choix d'intégrer à la fois ces « sources secondaires » et ces « sources fortes »[25] - comme nous avons pu le justifier lors de l'introduction

[20][s-a], *Histoire de la mere et du fils. C'est à dire, de Marie de Medicis, femme du Grand Henry, & mere de Louis XIII. Concernant l'etat des affaires politiques et ecclesiastiques arrivées en France depuis & compris l'an 1616. Jusques à la fin de 1619,* Amsterdam, chez Michel le Cêne, 1730.
[21] Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célebres de toutes les nations avec leurs portraits ; ouvrage présenté au Roi, à la Reine et à la Famille Royale,* Paris, chez Ternisien d'Haudricourt, Lesclapart et Gattey, 1788.
[22] Varillas, *Histoire de Charles IX,* Paris, chez Claude Barbin, 1683.
[23] Varillas, *Histoire de Henri III*, Paris, chez Claude Barbin, 1694.
[24] Ce thème de l' « ambition » supposée de Catherine et Marie de Médicis est au cœur de notre sujet d'étude, puisqu'il s'agit de la principale critique formulée à leur encontre. Nous y reviendrons tout au long de notre manuscrit en donnant des exemples précis.
[25] Comme évoqué dans l'introduction, le terme de « source forte » est employé pour les ouvrages comportant plusieurs mentions de Catherine et Marie de Médicis. Le terme de « source secondaire » est utilisé pour les écrits dans lesquels ces souveraines n'apparaissent que ponctuellement. Ces deux termes seront utilisés régulièrement dans le cadre de notre étude. Néanmoins, tous ces écrits participent à la construction de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis et c'est pour cela que nous avons fait le choix de les étudier.

- afin de mieux saisir l'importance qu'avaient ces deux souveraines dans les écrits de 1661 à 1789 mais aussi les représentations qui s'en dégageaient.

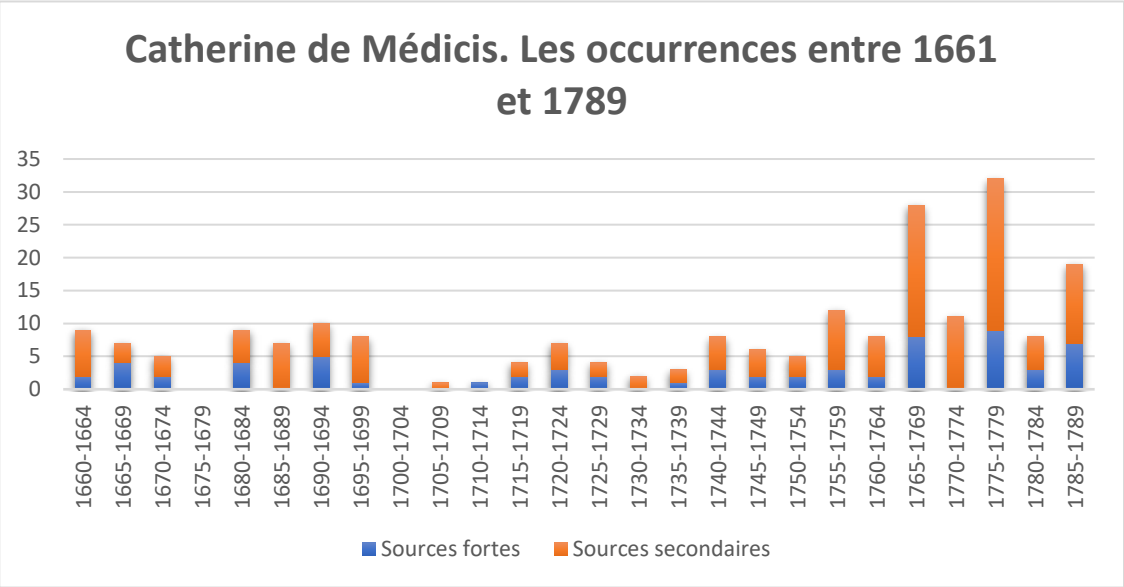

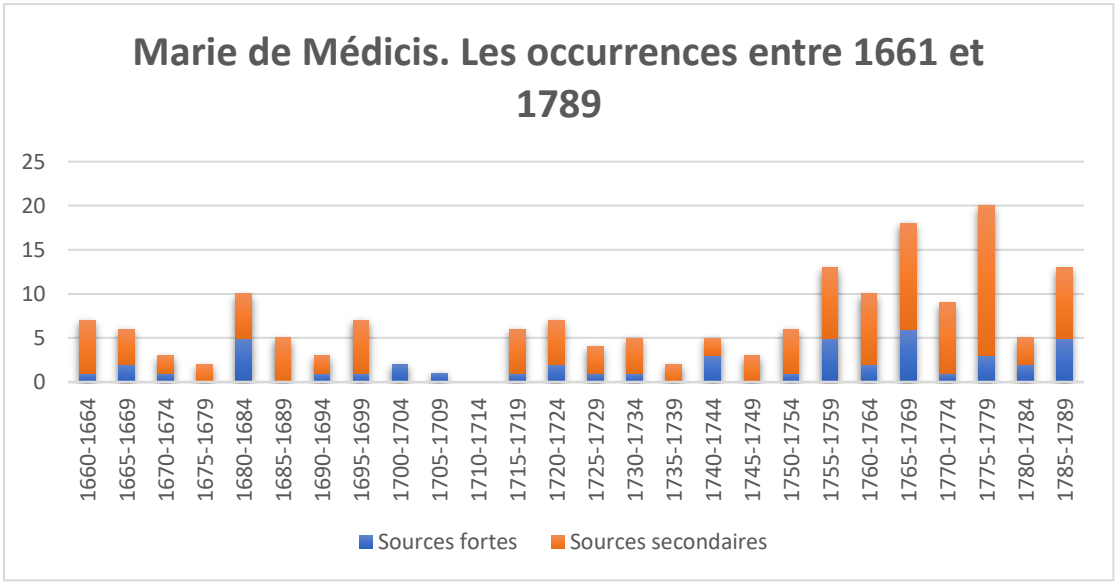

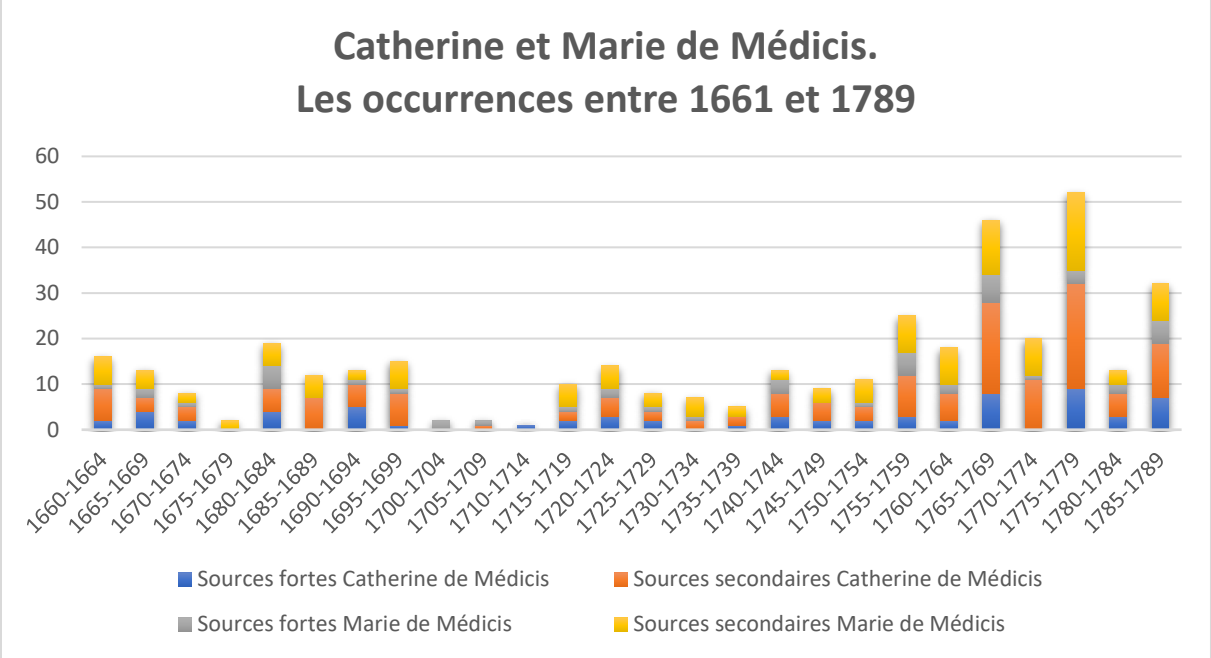

Les occurrences relatives à Catherine et Marie de Médicis sont régulières entre 1661 et 1789, bien que l'on remarque aussi une quasi-absence de mentions entre 1700 et 1714. Ce phénomène est pour le moment difficilement explicable. En revanche, le pic de la seconde moitié du XVIII[e] siècle se justifie par plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que de nombreux concours d'éloquence sont organisés et ont pour thème Sully, Henri IV, Anne de Montmorency ou encore Michel de l'Hospital comme nous l'avons dit précédemment[26] ; Catherine et Marie de Médicis sont donc évoquées parce qu'elles appartiennent à l'entourage « proche » de ces personnages. Parallèlement, on constate une augmentation de publication d'ouvrages historiques à la forme variée - abrégés historiques, nouvelles historiques, mémoires etc. - publiés pour satisfaire la curiosité des lecteurs qui plébiscitent ce genre d'écrits. De nombreux dictionnaires historiques, comme ceux de Dreux du Radier (1764) ou la Croix (1769)[27], ou de nouvelles biographies d'Henri IV ou de Louis XIII, comme celles de Richard de Bury (1767), sont par exemple édités. Tous utilisent des « anecdotes » ou des « faits inédits » pour attirer les lecteurs et racontent à la fois la vie publique de ces personnages mais aussi et surtout leur vie privée qui s'en trouve

[26] L'Académie Française organise un prix d'éloquence en 1763 portant sur Sully et un en 1777 sur Michel de l'Hospital. L'Académie de la Rochelle organise un prix d'éloquence ayant pour thème Henri IV en 1769 et Anne de Montmorency en 1782.
[27] Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques, et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neaulme, 1763-1776 et Jean de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célebres*, Paris, chez L. Cellot, 1769.

exposée[28]. Enfin, dernière raison qui peut expliquer ce nombre élevé d'occurrences et sur laquelle nous reviendrons de façon plus détaillée dans notre étude : l'utilisation des personnages de Catherine et Marie de Médicis pour attaquer le pouvoir royal en place. On constate par exemple, à partir des années 1780, un nouveau pic qui correspond à la publication d'une série de pamphlets comparant Catherine à Marie-Antoinette[29].

Si Catherine et Marie de Médicis sont très régulièrement évoquées par les auteurs entre 1661 et 1789, il faut néanmoins distinguer les « sources fortes » et les « sources secondaires » car ces dernières relèvent très souvent de l'anecdote pure[30]. Certaines sources secondaires participent cependant à la construction de la légende noire de ces deux femmes à l'image de l'ouvrage de l'abbé le More, *Le Maître d'histoire…* (1776)[31]. Dans ce manuel d'éducation destiné à la jeunesse, Marie de Médicis est absente et Catherine n'y apparait que ponctuellement. Elle est décrite comme un être cruel et l'auteur ne s'intéresse finalement qu'à ce trait de personnalité, refusant de commenter sa régence ou ses décisions. Il reprend ainsi des traits communs et fixe, lui aussi, dans les mémoires de son jeune lectorat et de leurs précepteurs, l'image d'une femme ambitieuse[32]. Ces sources secondaires seront donc mobilisées ponctuellement dans notre étude soit pour montrer l'ampleur d'une rumeur ou d'une idée qui est partagée par plusieurs auteurs ou *a contrario*, une dissonance illustrant un point très particulier de leur légende noire.

En prenant en compte à la fois les chiffres relatifs aux sources fortes et ceux des sources secondaires on constate une forte présence de Catherine et de Marie de Médicis dans les publications des années 1661-1789 ce qui démontre un intérêt pour ces deux femmes sur toute

[28] Richard de Bury, *Histoire de la vie de Henri IV. Roi de France et de Navarre*, Paris, chez Saillant, 1767.
[29] [s-a], *Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, Reines de France aux Enfers. Pour servir de supplément et de suite à tout ce qui a paru sur la vie de cette Princesse*, Londres, [s-e] ou [s-a], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France. Pour servir à l'histoire de cette Princesse*, Londres, [s-e], 1789.
[30] André Guillaume Contant de La Molière (1783) revient par exemple sur la mode des gants parfumés sous le règne de Catherine de Médicis, ce qui n'apporte rien à notre étude sur les représentations de Catherine car il énonce simplement un fait sans le commenter : « *Sous Catherine de Médicis, ils devinrent encore plus à la mode, s'entend pour les Dames considérables. On les employa alors de toutes manieres ; dans les cheveux, aux oreilles, en colliers et en chaïnes tombant sur la gorge, en nœuds et en bouquets de côté, en bracelets, et enfin en bagues* » in André-Guillaume Contant de La Molière, *Précis d'une histoire générale de la vie privée des Français dans tous les temps & dans toutes les provinces de la monarchie*, Paris, chez Moutard, 1783, p. 259.
[31] Abbé le More, *Le Maître d'histoire : ou Chronologie élémentaire, historique et raisonnée des principales histoires, disposée pour en rendre l'étude agréable et facile à la jeunesse ; ouvrage qui peut servir de suite aux Principes d'institution*, Paris, chez la Veuve Desaint, 1776.
[32] « *Sous ces trois Princes entierement livrés à leurs plaisirs et indignes du trône, l'ambitieuse Catherine de Médicis, leur mere, qui les avoit élevés dans la molesse, et une foule de favoris épuiserent les Peuples, et les accablerent de maux. Catherine de Médicis, la plus coupable de tous, dévorée de la passion de régner, ne craignit pas, pour se satisfaire, d'inonder la France de sang* » in *idem*, p. 232.

notre période d'étude. Ces sources secondaires permettent de saisir une partie de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis et d'en mesurer une certaine diffusion. Ces auteurs reprennent en effet des traits de caractère, connus de tous, comme la cruauté, la faiblesse d'esprit ou l'attrait pour l'astrologie. Ils participent donc à les populariser puisqu'ils touchent par leurs écrits un lectorat varié, composé d'enfants, d'amateurs d'histoire ou de lecteurs à la recherche d'ouvrages plus légers., plus courts ou plus incisifs. S'intéresser à ces sources secondaires permet ainsi d'affirmer que Catherine et Marie de Médicis sont bien des objets d'histoire entre 1661 et 1789, puisqu'elles sont présentes dans des ouvrages qui pourraient faire l'économie d'une mention.

Néanmoins, dans le cadre de notre étude, il apparaissait primordial de resserrer notre corpus afin de saisir toute la logique d'écriture des auteurs choisis. De plus, ces sources secondaires reprennent des pans des légendes noires de ces souveraines, construits par ces « sources fortes ». Elles en donnent le plus souvent une image démultipliée mais n'inventent que rarement des thématiques propres. Ces sources sont de natures variées - pamphlets, abrégés historiques ou pièces de théâtre - et livrent des discours spécifiques développés dans une écriture plurielle de l'Histoire sur laquelle il convient de s'attarder afin de saisir toute la complexité des représentations de Catherine et Marie de Médicis entre 1661 et 1789.

2. Des écritures plurielles de l'Histoire

Les nombreuses représentations de Catherine et Marie de Médicis entre 1661 et 1789 sont le fruit d'une écriture plurielle de l'Histoire de France, mêlant à la fois des ouvrages rédigés par des « *historiens de « métier »*[33]», des dramaturges, des romanciers ou encore des essayistes. Utiliser des ouvrages de nature différente peut surprendre mais, en prenant en compte leur spécificité respective, cela permet de saisir tout le panel des représentations de ces souveraines et ainsi poser la question du genre de l'ouvrage tout en s'intéressant aux méthodes des auteurs. Si certains revendiquent une écriture spécifique de l'Histoire et justifient leurs procédés ou leurs méthodes dans leurs préfaces, d'autres au contraire adoptent les « codes » inhérents à leur genre. La préface revêt alors une grande importance, car elle permet à l'auteur de préciser ses

[33] Expression empruntée à Marie Madeleine Fragonard in *La Mémoire des guerres de religion*, *op. cit*., p. 14.

choix[34] et devient un lieu de rencontre entre le lecteur et l'auteur. On distingue trois types de préfaces au XVIII[e] siècle qui peuvent interférer entre elles : le « *protocole polémique* » dans lequel les auteurs adoptent une posture défensive afin de justifier leur récit, le « *protocole pragmatique* » qui cherche à assurer au texte une certaine crédibilité et enfin le « *protocole poétique* » qui se développe à partir des années 1740[35]. La préface doit « *séduire* » le lecteur afin qu'il poursuive sa lecture et certains auteurs du corpus n'hésitent pas à écorner l'image de Catherine ou de Marie de Médicis dès les premières lignes afin de créer une attente. Cette situation se produit même lorsqu'elles ne sont pas le personnage central du livre[36] ; c'est par exemple le cas de François Thomas Marie de Baculard qui, dès le discours préliminaire de sa pièce de théâtre, *le Coligni*, publiée en 1744, qualifie Catherine de Médicis de « *femme artificieuse et dénaturée*[37]».

Parallèlement, l'écriture de l'Histoire subit de profondes modifications au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles. En effet, l'histoire « *traditionnelle* », qui avait contribué à construire l'imaginaire collectif et entretenir le mythe de la monarchie, traverse une crise[38]. A partir du XVIII[e] siècle, on assiste à un « *désenchantement de l'histoire*[39] » : les grands récits historiques retraçant l'histoire de France sur des centaines de pages sont décriés, car jugés moralisateurs et ennuyeux. On constate ce basculement dans le corpus étudié ; les grands abrégés historiques, qui étaient légion dans la première moitié du XVIII[e] siècle, disparaissent progressivement. Le dernier titre relevé appartenant à ce genre dans notre corpus est *l'Histoire du Patriotisme françois*[40] de Rossel datant de 1769. Cette disparition est due aux questionnements des philosophes des Lumières sur l'écriture de l'Histoire ; ils sont convaincus qu'il faut accorder une place plus importante à cette discipline, tout en renouvelant le genre qu'ils estiment trop axé sur des faits jugés inutiles. Selon eux, les événements passés sont à considérer comme des

[34] C'est d'ailleurs la conclusion qui a été apportée par les nombreux colloques portant sur ce sujet ces dernières années. Citons celui du 22 au 24 mai 2003 intitulé « Préfaces romanesques » ou encore « L'Art de la préface au siècle des Lumières » qui a eu lieu le 25 et 26 novembre 2005 à l'université Bretagne sud de Lorient.
[35] Jan Herman, « La préface et ses protocoles », in Paul Pelckmans et Mladen Kozul (dir.), *Préfaces romanesques (Actes du XVII colloque de la SATOR-Louvain-Anvers, 22-24 mai 2003)*, Louvain-Paris, Peeters, La République des Lettres, 2004, p. 1-18.
[36] Iona Galleron, « Introduction », in Iona Galleron (dir.), *L'Art de la préface au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 1-26.
[37] François Thomas Marie de Baculard d'Arnaud, *op. cit.,* p. 6.
[38] Chantal Grell, « Au fil du siècle : histoire et mémoire du passé national dans la France des Lumières », in Chantal Grell et Marc Fumaroli (dir.), *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIII[e] siècle*, Paris, Champion, 2006, p. 23-68.
[39] *Idem*, p. 23-68.
[40] Rossel, *Histoire du patriotisme françois ou nouvelle histoire de France, dans laquelle on s'est principalement attaché à décrire les traits de Patriotisme qui ont illustré nos Rois, la Noblesse et le Peuple François, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, chez Lacombe, 1769. Cet ouvrage est composé de six volumes.

leçons contribuant à préparer le futur car ils permettent d'observer les mœurs et donc de comprendre le fonctionnement des sociétés[41]. Parallèlement, ils s'interrogent sur leurs méthodes, leurs savoirs et leurs outils ; Diderot s'est par exemple intéressé au rôle des témoins et à leur crédibilité[42]. Ces philosophes refusent aussi d'idéaliser la vie des souverains et donc de servir la monarchie en décrivant le destin d'hommes et de femmes soi-disant providentiels[43]. Ils revendiquent une écriture plurielle de l'Histoire qui peut être religieuse, morale ou encore pédagogique et l'on retrouve cette hybridité dans le corpus étudié, ce qui permet d'en faire la richesse et la force, car il se situe à la charnière de ces transformations ; point que nous allons traiter à travers une typologie, indispensable, avant d'analyser les transformations de l'image de nos deux reines.

A. L'écriture moraliste et pédagogique

L'Histoire de France est une thématique importante et récurrente dans l'éducation. Elle est présente dans les abrégés historiques rédigés pour les souverains – une quinzaine d'ouvrages -, dans les manuels d'éducation destinés aux « jeunes gens » - une quinzaine de titres - ou encore dans des ouvrages grand public rédigés pour les amateurs d'histoire – une dizaine de références. Cette écriture pédagogique est majoritaire dans notre corpus puisque l'on dénombre une quarantaine de titres. Ce nombre élevé d'occurrences ne doit pas surprendre puisque l'Histoire de France est un genre littéraire apprécié permettant de mieux connaître le royaume et ses évolutions mais comprend aussi une réserve de « *modèles historiques* »[44]. A quelques rares exceptions près, Catherine et Marie de Médicis sont diabolisées dans ces ouvrages et sont attaquées à la fois dans des pans de leur vie publique et dans leur vie privée. Elles sont critiquées dans leur rôle d'épouse, de mère ou encore de régente et chaque action est décortiquée pour mieux les blâmer. Elles deviennent progressivement *l'exemple* de la « mauvaise souveraine » à travers cette écriture pédagogique qui a souvent des accents moralistes. Ce style, qui est pratiqué par de nombreux auteurs du corpus étudié, s'impose dans le genre romanesque mais aussi dans

[41] Muriel Brot « Pour une historiographie des Lumières » in Muriel Brot (dir.), *Les philosophes et l'histoire au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 2001, p. 5-17.
[42] Diderot, dans l'article AGNUS SCYTHICUS de *l'Encyclopédie*, s'interroge sur la crédibilité des témoins. Il propose un examen rigoureux des témoignages en effectuant des comparaisons et de se questionner sur les récits livrés ou leur contexte. Cet exemple est détaillé et analysé par Muriel Brot in *idem*, p. 5-17.
[43] *Idem*, p. 5-17.
[44] Expression de Pascale Mormiche, *op. cit.,* p. 302-320.

les ouvrages historiques au milieu du XVIII[e] siècle[45]. Par le biais de maximes, de réflexions ou de descriptions, les passions sont théâtralisées par une écriture qui les met en exergue et l'Histoire de France, mais aussi celle de Catherine et Marie de Médicis, permet aux lecteurs de voir, comme dans un miroir, les défauts et les fautes des Hommes et de la société[46]. C'est notamment le cas de Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, seule auteure ayant rédigé une biographie entièrement consacrée à Marie de Médicis[47] qui ne dépeint ses personnages qu'à travers des maximes ou des sentences ; processus qu'elle réitère dans sa « vie » de François II [48]. Ce sont les passions qui définissent et caractérisent les hommes et les femmes : François II est par exemple un homme et un souverain « *foible* ». L'auteure n'est guère plus tendre quand elle s'intéresse à Marie de Médicis dont elle évoque à plus de quarante-cinq reprises la « *foiblesse naturelle*[49] » ou la « *médiocrité de son génie*[50] ». Dans ses deux vies, Catherine et Marie de Médicis ne sont représentées qu'à travers leur ambition démesurée qui devient leur principal défaut. Les moralistes, à l'image de Madame d'Arconville, cherchent à traquer les passions des hommes et à exposer les mœurs afin de sonder les mouvements de leur âme[51]. Par leurs ouvrages, ils souhaitent harmoniser le cœur et la raison en montrant les conséquences des passions pour inciter leurs lecteurs à les neutraliser[52]. La plume de Madame d'Arconville est hydride puisqu'elle mêle une écriture pédagogique, historique voire scientifique, moraliste et romanesque sur laquelle nous nous attarderons davantage dans le chapitre 2, car il convient d'en saisir toute la complexité dans une étude plus détaillée[53]. Cette auteure n'est pas la seule du corpus à manier un ton de pédagogue et de moraliste ; c'est le cas d'une quinzaine d'ouvrages qui annoncent, dès leur titre, leurs intentions. Nous pouvons par exemple évoquer celui de Riballier, qui dans *De l'éducation physique et morale des femmes*[54]

[45] François Gevrey, « Du sens moral au sentiment moral dans le roman du premier XVIII[e] siècle » in Béatrice Guion (dir.), *Le sentiment moral*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 233-247.
[46] *Idem*, p. 460-464.
[47] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *op. cit.*.
[48] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II, roi de France, suivie d'un discours traduit de l'Italien, de MICHEL SURIANO, Ambassadeur de Venise en France, sur l'état de ce Royaume, à l'avénement de CHARLES IX au Trône*, Paris, chez Belin, 1783.
[49] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis…, op. cit.,* p. 131, vol 2.
[50] *Idem,* p. 194, vol 2.
[51] Huguette Krief et Isabelle Brouard Arends, « Morale, moraliste », in Huguette Krief et Valérie André (dir.), *Dictionnaire des femmes des Lumières,* Paris, Honoré Champion, 2015, p. 854-858.
[52] Rotraud Von Kulessa « Le code de la sensibilité et l'éducation morale chez les femmes éducatrices au XVIII[e] siècle », in Isabelle Brouard Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 135-145.
[53] Les « vies » de Madame d'Arconville seront analysées tout au long de ce manuscrit et plus particulièrement dans le chapitre 2.
[54] Riballier, *De l'éducation physique et morale des femmes : avec une notice alphabétique de celles qui se sont distinguées dans les différentes carrières des sciences & des beaux-arts, ou par des talens & des actions mémorables*, Bruxelles et se trouve à Paris, chez les frères Estienne, 1779.

(1779) s'intéresse plus particulièrement, sous la forme d'un dictionnaire, aux femmes qui se sont illustrées - selon le titre - dans les « *sciences* », les « *beaux arts* », « *ou par des talens et des actions mémorables* ». Dans cette œuvre, qui appartient au corpus secondaire, l'auteur souhaite donner à son jeune lectorat féminin des modèles de femmes à suivre. Il met donc en avant les vices à éviter et les vertus à imiter selon une démarche qu'il justifie dans sa préface :

> *« Mon but est d'épurer vos vertus, d'ajouter de nouveaux attraits à vos charmes, et d'assurer vos justes droits sur des appuis inébranlables […]. J'entreprends de démontrer que la fatale oisiveté et la honteuse ignorance auxquelles les femmes paroissent condamnées, sont les sources des maux qui accablent et dégradent l'espace humaine [55]».*

Catherine et Marie de Médicis figurent elles aussi dans cet ouvrage et sont, pour une fois, présentées comme un exemple à offrir à la jeunesse. Ces descriptions, mettant l'accent sur leur beauté ou leur esprit, tranchent avec les portraits négatifs qui en sont habituellement dressés. Cela tient sans doute à la nature même de l'écrit et aux convictions de l'auteur. Il souhaite en effet répondre aux conclusions de Rousseau qui affirme dans son *Emile* que les femmes sont par nature inférieures aux hommes. Riballier, à travers une multitude d'exemples, tente de lui démontrer le contraire et Catherine et Marie sont même excusées pour leurs crimes ou leurs vices. Oui, Catherine accordait du crédit à l'astrologie, mais c'était en raison de son éducation. Oui, le royaume, sous sa régence et le règne de ses fils, fut déchiré par les guerres civiles, mais d'autres personnages sont à blâmer. Parallèlement, Riballier souligne les qualités d'esprit de Catherine qui est présentée comme une femme cultivée pleine de « *talens* ». Néanmoins, ne pouvant nier les « *fautes* » que cette dernière a commises et qui ont entrainé les « *guerres civiles* », il pointe du doigt les *vrais coupables* : ses conseillers et leur ambition[56]. Catherine de Médicis n'est jamais prise à partie : elle est seulement « coupable » d'avoir fait confiance aux mauvaises personnes et d'avoir été à la tête d'un peuple « *corrompu* ». Il blanchit donc la souveraine des actes sanguinaires qui lui ont été imputés. Il se livre à un procédé similaire pour Marie de Médicis et met en valeur son mécénat par lequel elle protégeait les savants et les sciences. Il est d'ailleurs le seul auteur du corpus étudié à souligner les libéralités de la

[55] *Idem*, préface.

[56] « *Trois fois Régente du Royaume, Catherine se montra, par ses grands talens et ses vastes connoissances, capable des plus grandes choses. Cependant, les guerres civiles et de Religion, l'ambition et les cruels conseils des Guise, les mécontentemens des Grands, et la corruption des peuples, lui firent faire bien des fautes, qui ont beaucoup terni sa mémoire* » in *idem*, p. 182.

souveraine ; les autres se contentent le plus souvent de mentionner certains de ses patronages mais ne font guère plus. La politique mécénale de la souveraine n'est en effet jamais analysée. Riballier poursuit son entreprise de réhabilitation en expliquant que Marie de Médicis :

> *« montra beaucoup d'habileté pour le gouvernement des peuples et le maniement des affaires les plus difficiles ; mais l'abus énorme que le Maréchal d'Ancre et sa femme firent de sa trop aveugle confiance, jetta beaucoup de blâme sur sa conduite, éloigna d'elle son propre fils, et eut enfin des suites qui lui rendirent les dernieres années de sa vie très-désagréables [57]»*

Là encore, l'auteur commence par montrer les qualités d'esprit de la souveraine puis dénonce les *vrais coupables* qui ont entaché son règne : ses favoris, les Concini qui n'ont eu de cesse de la manipuler. Que cela soit Catherine, Marie de Médicis ou encore les autres femmes présentes dans cet ouvrage, elles ne sont jamais blâmées pour leurs actions ou leur comportement. Dans sa biographie de Zinga, reine d'Angola, par exemple il adopte le même procédé ; elle a certes tué des centaines de Portugais, mais c'était pour venger la mort du roi[58]. En écartant ces topoï de « mauvaise mère » ou « femme sanguinaire » qui désignent habituellement Catherine et Marie de Médicis, Riballier élabore ici un portrait qui tranche avec ceux du corpus étudié. Elles sont en effet habituellement accusées des pires crimes et blâmées pour leurs actions par les précepteurs ou les historiens des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Parmi la quinzaine d'ouvrages écrits par des précepteurs, des historiographes de France ou des historiographes du roi pour les princes ou les futurs rois de France[59], les portraits de Catherine et Marie de Médicis sont plus que négatifs. Ils participent en effet à la construction et à la diffusion de leur légende noire. Bien que leurs charges et leurs fonctions soient différentes - nous ne ferons pas de distinction ici - on constate une écriture similaire qui participe à renforcer le pouvoir royal et à montrer l'unité de la monarchie[60]. Dans le corpus étudié, ces récits ont principalement la forme d'abrégés historiques. Les auteurs optent pour un découpage chronologique simple, afin de montrer la pérennité du pouvoir royal, à l'image de Jacques-

[57] *Idem*, p. 368.
[58] « *fond comme une aigle sur les habitations des Portugais, y met tout à feu et à sang, n'épargne ni femmes, ni enfans, ni vieillards […]. [Elle] ne s'occupa plus que du bonheur de ses Peuples dont elle étoit chérie et respectée jusqu'à l'adoration* » in *idem*, p. 493.
[59] Consultez l'annexe 1 pour plus de précisions.
[60] Chantal Grell, *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Age à la Révolution*, Paris, PU Paris Sorbonne, 2006, p. 128-138.

Bénigne Bossuet (1747)[61], qui commence son récit par Pharamond et l'achève par le règne de Charles IX. Cette contrainte est structurelle et constitue le noyau de l'histoire nationale : c'est un « *commencement absolu*[62]» par lequel les historiens doivent obligatoirement débuter[63]. Jacques-Bénigne Bossuet accompagne ensuite son texte de dates qu'il met en marge afin de guider ses lecteurs dans la chronologie. Il raconte, dans le corps du texte, les grandes étapes du règne de chaque souverain en listant les naissances, les batailles ou les principales actions politiques. Enfin, il livre des anecdotes et établit les portraits moraux des différents personnages étudiés afin de rendre son récit plus divertissant. Ce souhait de rigueur est partagé par d'autres auteurs : tous affichent l'ambition d'utiliser des sources « originelles » afin de créer des récits s'approchant davantage de la vérité. On sent ici l'expérience d'un précepteur qui souhaite guider ses élèves dans les méandres de l'Histoire de France.

La plupart de ces auteurs exposent leurs desseins dans leur préface. Hardouin de Péréfixe (1661), par exemple, débute son récit par une dédicace à Mazarin dans laquelle il explique le choix du thème de son œuvre :

> *« je suis obligé de la donner la premiere, et de la presenter à sa Majesté, afin que jettant encore les yeux dessus aux heures de son loisir, et considerant bien toutes les maximes de regner de ce grand Monarque, ses bontez presque divines, et l'amour paternel qu'il avoit pour ses peuples : il le puisse veritablement imiter [64]».*

La volonté du précepteur est ici clairement affichée : il souhaite offrir à son élève un modèle à suivre – Henri IV – et s'adresse donc directement au roi en parsemant son ouvrage de « *sire* », « *vostre Majesté* » ou encore en l'interpellant par des « *vous* ». Il prend à la fois sa plume d'historien pour raconter le règne de ce « grand roi » et sa plume d'enseignant, car il souhaite par le biais des exemples mobilisés éduquer son élève aux bons et aux mauvais comportements. Dans cette démarche, l'auteur le compare dès les premières pages à Henri IV et le flatte par quelques compliments sur son physique[65]. Jacques Bénigne Bossuet, précepteur, utilise lui aussi

[61] Jacques-Bénigne Bossuet, *Abrégé de l'Histoire de France par feu M. Bossuet, Evêque de Meaux,* Paris, chez Desaint et Saillant, 1747.
[62] Chantal Grell, *L'Histoire entre érudition et philosophie. Etude sur la connaissance historique à l'âge des Lumières,* Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 210.
[63] Henri Duranton, « Les contraintes structurales de l'histoire de France : le cas Pharamond », *Synthesis 4*, 1977, p. 153-164.
[64] Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, préface.
[65] « *Mais de plus il vous a donné un avantage que ce Grand Prince n'avoit pas ; c'est cette majestueuse presence, cet air et ce port presque divin, cette taille et cette beauté dignes de l'Empire de l'Univers, qui attirent les yeux et les respects de tout le monde* » *in idem*, p. 1.

l'Histoire de France pour enseigner à son élève les « bons » et les « mauvais comportements ». Nommé officiellement en 1670, il créa le « Petit Concile » qui avait pour mission de réfléchir à l'éducation du Dauphin tant sur le plan pédagogique que didactique[66]. A travers ses réflexions, il publia un abrégé historique issu des leçons qu'il avait données à son élève.

Parce que les démarches de Péréfixe et de Bossuet sont similaires - écrire un ouvrage dédié au futur roi de France en se basant sur l'Histoire du royaume - , nous avons fait ici le choix de comparer leurs représentations de Catherine et Marie de Médicis, d'autant qu'il y a de nombreuses similitudes dans le parcours de ces deux hommes. Tous deux blâment Catherine et Marie de Médicis pour leurs comportements respectifs. Hardouin de Péréfixe par exemple, ne cesse de comparer Catherine à ses homologues masculins ou féminins contemporains afin d'accentuer ses vices. La souveraine est ainsi opposée à Jeanne d'Albret qui était certes une protestante – sa seule imperfection selon l'auteur – mais parée de vertus :

> *« Princesse qui avoit l'esprit et le courage au dessus de son sexe, et dont l'ame toute virile n'estoit point sujet aux foiblesses et aux defauts des autres femmes ; mais à la vérité ennemie passionnée de la Religion Catholique [67]».*

En soulignant les qualités de Jeanne d'Albret - « *l'esprit* » et le « *courage* » -, qui sont pour l'auteur des « qualités masculines », l'auteur renvoie Catherine à son sexe : elle n'est qu'une « femme » parmi d'autres et donc sujette à leurs faiblesses comme la frivolité. Il affirme même que la cour de Catherine de Médicis n'était qu'une suite de festins et de fêtes, ce qui était un stratagème de la part de Catherine pour conserver son pouvoir :

> *« parmi les miseres et les troubles de l'Estat, la Reine Catherine avoit introduit cette habitude de danser en tous lieux et en toutes saisons. Ce qu'elle faisoit, disoit-on, pour amuser ses enfans, et les autres Grands de la Cour dans ces vains divertissemens, n'y ayant rien qui dissipe davantage l'esprit, et qui soit plus capable, s'il faut ainsi dire, de dissoudre les forces de l'ame [68]».*

La souveraine n'étant qu'« une femme », elle ne pouvait que manipuler les esprits pour obtenir ce qu'elle souhaitait : le trône de France. Jacques Bénigne Bossuet fait un constat similaire mais, contrairement à son homologue, il parsème son ouvrage de maximes et remarques

[66] Pascale Mormiche, « Éduquer le Dauphin : exempla, image du père, éducation exemplaire ? », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], | 2014, mis en ligne le 15 juillet 2014, consulté le 27 juillet 2021, URL : http://journals.openedition.org/crcv/12368.
[67] Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 28.
[68] *Idem*, p. 75.

moralistes. Il utilise même certains événements pour faire une leçon de morale au Dauphin. La Saint-Barthélemy est ainsi longuement évoquée car elle doit servir d'exemple aux Princes « *pour leur apprendre combien une bonne éducation leur est nécessaire, et combien ils doivent craindre de prendre trop tard de bonnes résolutions*[69]». L'événement devient donc un catalyseur des défauts de Catherine de Médicis, blâmée à la fois pour son rôle de mère et son rôle de régente. Bossuet représente en effet Catherine comme une femme ne cessant de dénigrer son fils, voire le manipulant pour arriver à ses fins. La Saint-Barthélemy devient l'illustration même des risques que court le royaume de France lorsqu'il est dirigé par un souverain faible – Charles IX – soumis à l'autorité d'une femme. Charles IX apparait comme un roi assujetti face à une mère qui n'a cessé de l'encourager à exécuter ce dessein funeste. C'est d'ailleurs elle qui pousse son fils dans ses derniers retranchements en lui reprochant son manque de courage alors qu'il hésite à donner le signal[70]. C'est donc Catherine qui est la principale coupable des massacres, même s'il en désigne deux autres : la fierté du roi et son manque d'éducation :

> *« Le Roi, tout cruel qu'il étoit, n'entroit qu'à regret dans un tel dessein, car il avoit un fond de droiture qui répugnoit à ces noires actions, mais on l'avoit gâté par de mauvaises maximes, et on lui avoit tant répété qu'il y alloit de sa couronne et de sa vie à faire périr l'Amiral, qu'il donna ordre au Duc de Guise de chercher un assassin [71]».*

Catherine et Marie de Médicis sont aussi critiquées dans des pans plus privés de leur vie par Péréfixe et Bossuet qui, là encore, en profitent pour donner une leçon de morale à leurs élèves. Péréfixe, par exemple, met en garde Louis XIV contre les épouses vindicatives et le danger des passions. Pour ce faire, il revient longuement sur le couple Henri IV-Marie de Médicis et présente cette dernière comme l'antithèse du « *bon roi Henri* ». Péréfixe égrène ainsi la liste de ses défauts : Marie est vindicative, jalouse et ne cesse de se plaindre[72], alors qu'Henri IV est au contraire « *generosité, bonté, douceur et clemence*[73]». Bossuet, quant à lui, utilise l'exemple de Catherine de Médicis pour mettre en garde le dauphin contre les ravages de l'astrologie. Il raconte que :

[69] Jacques-Bénigne Bossuet, *op. cit.*, p. 594, vol 4.
[70] « *lui dit, en lui reprochant son peu de courage ; Pourquoi n'avoir pas la force de se défaire de gens qui ont si peu ménagé votre autorité et votre personne ?* » in *idem*, p. 524, vol 4.
[71] *Idem*, p. 524, vol 4.
[72] « *Au lieu de tenir cette route, elle estoit toûjours en pique avec le Roy, elle l'aigrissoit à toute heure par des plaintes et par des reproches* » in Hardouin de Péréfixe, *op. cit.,* p. 387.
[73] *Idem*, p. 168.

> *« la reine accoucha le 3 de Février, d'un second fils nommé Louis. Ce que l'on remarque le plus dans cette naissance, ce furent les merveilleux pronostics des Astrologues sur ce jeune Prince. Catherine, qui croyoit à ces imposteurs, les avoit mis en vogue à la Cour, et ne s'en désabusa pas, quoique toutes leurs prédictions s'en fussent allées en fumée, par la mort de Louis dans le berceau[74]».*

Dans ce paragraphe, qui est l'une des premières apparitions de Catherine de Médicis, l'auteur condamne fermement l'utilisation de l'astrologie, ce qui tient sans doute à sa fonction d'ecclésiastique. Il évoque de manière ironique les « *merveilleux pronostics* » et souligne à quel point Catherine de Médicis persista à croire ces charlatans, quand bien même les événements lui démontraient le contraire.

En utilisant régulièrement les exemples de Catherine et Marie de Médicis, mais aussi des souverains qui leur sont contemporains, Péréfixe et Bossuet construisent progressivement le portrait du « bon roi ». Péréfixe estime par exemple qu'un « bon monarque » doit être un homme d'action faisant preuve d'esprit et de sagesse, conscient des devoirs qui incombent à son rang :

> *« J'ay pris la liberté quelquefois de representer à Vostre Majesté, que la Royauté n'est pas un mestier de faineant, qu'elle consiste presque toute en l'action, qu'il faut qu'un Roy fasse ses delices de son devoir, que son plaisir soit de regner, et qu'il sçache que Regner, c'est tenir luy-mesme le timon de son Estat, afin de le conduire avec vigueur, sagesse, et justice[75]»*

Il ajoute même que la grandeur d'un souverain se mesure à sa mort ; s'il ne possède pas les qualités énoncées, il est condamné à mourir dans la solitude, pétri de douleurs comme ce fut le cas pour Catherine de Médicis :

> *« La Reine mere, sous la parole de laquelle les Guise pensoient estre en assurance, fut si touchée des reproches qu'on luy en faisoit, et des mépris du Roy son fils, qui après cela croyoit n'avoir plus besoin d'elle, qu'elle en mourut de douleur et d'ennuy peu de jours après, regrettée de personne, pas mesme de son fils, et haïe universellement de tous les Partis[76] ».*

[74] Jacques-Bénigne Bossuet, *op. cit.*, p. 19, vol 4.
[75] Hardouin de Péréfixe, *op. cit.,* p. 3.
[76] *Idem*, p. 93.

Cette dernière phrase sonne comme une sentence : les mauvais souverains meurent oubliés de tous, ce qui est sans doute le pire châtiment pour un roi car il n'aura pas marqué l'Histoire.

Dans une finalité pédagogique, Hardouin de Péréfixe et Jacques-Bénigne Bossuet proposent donc à leurs élèves des modèles à suivre ou à ne pas suivre, en valorisant les qualités de Jeanne d'Albret ou d'Henri IV et en désignant Catherine et de Marie de Médicis comme des souveraines à oublier. A travers ces descriptions, ils participent à la construction de leur légende noire : Catherine est critiquée pour ses ambitions politiques et Marie est blâmée pour son comportement dans sa vie privée. L'un et l'autre voient en ces femmes un danger pour la monarchie, car elles sont capables de manipuler leur entourage afin d'arriver à leur but. L'Histoire devient ainsi *la* science du prince, apportant au roi des connaissances qui doivent lui permettre de se préparer à l'exercice du pouvoir[77]. Elle est alors une « *école des princes* » et de « *la sagesse* » car, en tirant du passé des exemples et donc en jugeant les règnes de ses prédécesseurs, le dauphin doit comprendre les conséquences des décisions prises afin de mieux gouverner le royaume et ne pas reproduire les erreurs qui ont pu être commises par ses pairs[78]. Cette fonctionnalité de l'Histoire se développe plus particulièrement sous le règne de Louis XIV[79] et cette écriture pédagogique connait plusieurs mutations dès le XVIII^{e} siècle. On constate tout d'abord un déclin des « *grands abrégés historiques* », car ce style est jugé ennuyeux par les lecteurs qui ne sont plus attirés par ces ouvrages qui dépassent régulièrement les huit cents pages. Parallèlement, le contrôle exercé par le pouvoir se renforce et la charge d'historiographe se raréfie[80]. Enfin, l'éducation du prince subit de profonds changements : on fait le choix de lui enseigner une histoire plus récente, afin que le futur roi dispose des savoirs immédiatement utiles qui lui permettraient de connaître davantage son royaume. L'étude de l'histoire est donc progressivement marginalisée en faveur d'un enseignement mettant en avant le droit et la science politique[81]. Le prince doit aussi se comporter davantage en inspecteur général du royaume : il doit enquêter, connaître tous les dossiers et interroger régulièrement les

[77] Béatrice Guion, *Du bon usage de l'histoire, Histoire, morale et politique à l'âge classique,* Paris, Champion, 2008, p. 136-141.
[78] Chantal Grell, *Histoire intellectuelle et culturelle…, op. cit.,* p. 50-53.
[79] Pascale Mormiche, *op. cit.,* p. 287-302.
[80] Chantal Grell, *Les historiographes en Europe…, op. cit.,* p. 128-138.
[81] Chantal Grell, « L'éducation des princes et l'héritage du passé » in Chantal Grell et Marc Fumaroli (dir.), *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIII^{e} siècle. Actes des journées d'étude des 4 et 11 février, 4 et 11 mars 2002. Collège de France*, Paris, Champion, 2006, p. 261-306.

habitants et ses ministres[82]. Enfin, plusieurs voix s'élèvent, estimant que le savoir du prince doit devenir un savoir commun, car une éducation propre au souverain paraît suspecte, voire totalement dérisoire[83]. On constate néanmoins que les portraits de Catherine et Marie de Médicis qui sont faits par ces précepteurs sont assez similaires, puisqu'elles sont toutes deux érigées de manière continue en contre-modèles de la « bonne souveraine ».

Cette vision est aussi partagée par des ouvrages d'histoire destinés aux enfants et aux « jeunes gens ». Cette écriture, qui n'est pas nouvelle, se développe dans les années 1750 grâce aux idées des Lumières qui voient l'enfant comme un individu à part entière qu'il faut donc former et guider[84]. On assiste alors à une multiplication des « guides pédagogiques » ou des « manuels d'éducation » dédiés « aux jeunes gens » ou aux « jeunes filles » qui ont un double objectif : enseigner les grands traits de l'Histoire de France et aider les mères à éduquer leur progéniture. Parallèlement, il y a sur le plan institutionnel une réelle volonté d'apprendre l'histoire et la géographie aux enfants. Guyton de Morveau demande par exemple que les écoliers puissent avoir accès à des cours particuliers d'histoire - avec une dimension morale - dans les collèges[85]. Peu à peu, se pose aussi la question d'une éducation pour les jeunes filles. Dans le corpus étudié, ces ouvrages dédiés aux demoiselles représentent d'ailleurs un nombre important de références : on constate une demi-douzaine de titres appartenant au corpus secondaire, comme *Les études convenables aux demoiselles* (1749)[86] d'André Joseph Panckoucke, *L'éducation physique et morale des femmes*[87] de Riballier (1779) ou encore le *Petit abrégé chronologique et historique des rois de France*[88] de Pierre Fresneau (1784). Tous participent à un portrait de Catherine et de Marie de Médicis peu flatteur parce qu'ils affichent

[82] Monique Cottret, « L'Institution d'un prince de Jacques Joseph Duguet. Le dernier miroir ? » in Frédérique Lachaud et Lydwine Scordia (dir.), *Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières,* Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007, p. 393-404.
[83] Ran Halévi, « Le testament de la royauté. L'éducation politique de Louis XVI » in *idem,* p. 311-362.
[84] Luisa Messina, « L'éducation des enfants au XVIIIe siècle », *Histoire culturelle de l'Europe [En ligne], Revue d'histoire culturelle de l'Europe, Regards portés sur la petite enfance en Europe (Moyen Âge-XVIIIe siècle), Conceptions philosophiques, religieuses et politiques de la petite enfance, Education, formation et transmission*, mis à jour le 15 janvier 2018, consulté le 20 juillet 2021, URL : http://www.unicaen.fr/mrsh/hce/index.php?id=559
[85] Isabelle Havelange, « Des femmes écrivent l'histoire. Auteurs féminins et masculins des premiers livres d'histoire pour la jeunesse (1750-1830) », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 114 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 28 juillet 2021. URL : http://journals.openedition.org/histoire-education/1245.
[86] André Joseph Panckoucke, *Les études convenables aux demoiselles, contenant la grammaire, la poesie, la Rhétorique, le Commerce des Lettres, la Chronologie, la Géographie, l'Histoire, la Fable Héroïque, la Fable Morale, les Regles de la Bienséance et un court Traité d'Arithmetique. Ouvrage destiné aux jeunes pensionnaires des Communautés et Maisons Religieuses*, Lille, chez André Joseph Panckoucke, 1749.
[87] Riballier, *op. cit.*
[88] Pierre Fresneau, *Petit abrégé chronologique et historique des rois de France, orné de leurs médaillons, Nouvelle édition, De l'ABC, ou du Jeu des Lettres de l'Académie des Enfants, et du Recueil de leurs Etudes, par PIERRE FRESNEAU, leur INSTITUTEUR, pour leur servie de secondes Lectures intéressantes, instructives et agréables*, Paris, chez la Veuve Hérissant, 1784.

des ambitions pédagogiques non négligeables. Destiné aux jeunes filles des maisons religieuses, le livre d'André-Joseph Panckoucke blâme les deux souveraines pour leur caractère ou les décisions prises durant leur régence. Par des descriptions très superficielles, André Joseph Panckoucke cible le peu d'esprit dont elles ont fait preuve durant leur règne ou celui de leurs fils : Catherine de Médicis leva par exemple des troupes, ce qui offensa les protestants et déclencha une guerre entre ces derniers et les catholiques[89]. Quant à Marie de Médicis, elle fut abusée par Concino Concini. Ce sont les seules mentions de l'auteur concernant les deux souveraines ; la régence de Catherine de Médicis n'est même pas mentionnée. L'auteur fait donc délibérément le choix d'invisibiliser Catherine et Marie tout en reprenant des images caricaturales de ces deux femmes, car il ne souhaite pas les offrir en exemple à des jeunes filles qui se destinent à la vie religieuse[90]. A travers son récit, on constate l'efficacité de la construction de la légende noire de Catherine et Marie.

Pierre Fresneau livre lui aussi un portrait très critique des monarques mais tout aussi succinct. Très attaché au plaisir de la lecture[91], il parsème ses écrits d'illustrations, et les biographies des souverains sont accompagnées de quelques vers comme nous pouvons le voir sur le document ci-dessous :

[89] « *la seconde guerre civile s'éleva en 1565. Par les levées de troupes que fit Catherine mere du Roi, les Huguenots en prirent ombrage, la ville d'Orleans fut de nouveau surprise par les Huguenots* » in *idem*, p. 263.

[90] Dans ses *Etudes convenables aux demoiselles*, André Joseph Panckoucke affiche de grandes ambitions : il souhaite écrire un ouvrage destiné aux jeunes filles et plus particulièrement à celles des maisons religieuses, mêlant à la fois une instruction qui pourrait mettre en valeur leurs qualités féminines et participer à leur élévation tout en ayant une écriture agréable et accessible. A plusieurs reprises, dans sa préface, il liste les vertus que les jeunes filles devraient posséder : l'esprit, la politesse et le charme ; « *si les Dames ne se distinguent point par de grandes actions, c'est qu'on leur en ôte les moyens en les éloignant des grands emplois ; cependant on peut dire par leur esprit, par leur politesse, et pour tous les charmes qu'elles sçavent répandre dans leurs manieres, elles font, quand on envisage les qualités solides, la plus grande partie de l'agrement de la societe civile* » in André-Joseph Panckoucke, *op. cit.,* préface.

[91] Chaque page de son Histoire de France s'intéresse à un roi. L'esthétisme est travaillé – portrait du monarque, fleur de lys, illustrations, décors – tout comme le récit qui est fait du règne du roi présenté. Chaque souverain a le droit à une page de biographie dans laquelle l'auteur retrace les principaux événements qui ont émaillé son règne. L'auteur précise aussi de part et d'autre de l'illustration son âge lors de son accession au trône et le nombre d'années de son règne. Enfin, il complète sa description par quelques vers offrant à ses lecteurs un moyen mnémotechnique pour se rappeler les grands traits de personnalité du monarque évoqué.

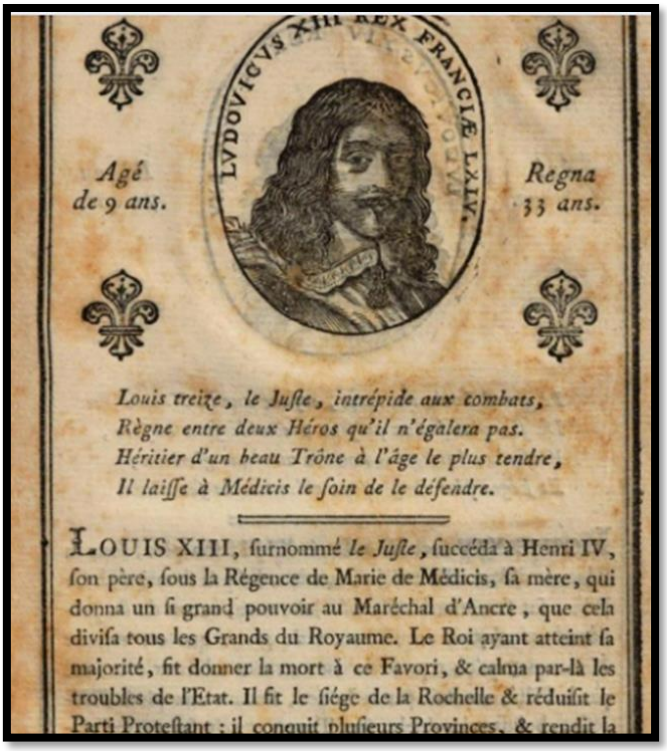

Extrait de l'abrégé de Pierre de Fresneau. Biographie de Louis XIII[92]

C'est d'ailleurs dans le petit poème accompagnant le portrait du roi que Catherine et Marie de Médicis sont blâmées ; ce sont même les seules mentions de ces deux femmes. Marie de Médicis n'est présente qu'une seule fois et elle est dépeinte comme une souveraine qui a entrainé le pays dans la guerre civile, car elle était manipulable et n'a pas su s'entourer de bons conseillers. Quant à Catherine, elle est évoquée dans le petit poème qui ouvre la biographie de Charles IX. Elle est présentée comme une mère qui a laissé des traces indélébiles sur le règne de son fils à cause de son ambition démesurée :

> *« Charles neuf, qui succède aux foiblesses d'un Frère, / Prête son triste nom aux crimes de sa Mère,/ Médicis, à la Cour, par son ambition,/ Séme la jalousie et la division [93]»*

Bien que leurs mentions soient somme toute assez brèves, Catherine et Marie de Médicis sont néanmoins présentes dans ces deux ouvrages destinés aux enfants ; c'est bien le signe que ces auteurs les considèrent comme des « mauvais exemples » à proposer à un lectorat en quête de modèles à suivre. L'une et l'autre sont en effet blâmées pour leur comportement respectif et

[92] Pierre Fresneau, *op. cit.,* p. 71.
[93] *Idem*, p. 68.

leur incapacité à maîtriser leurs passions. Ainsi, que cela soit Pierre Fresneau ou André Joseph Panckoucke, ils participent à la construction de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis, puisqu'ils fixent dans l'esprit de leur jeune lectorat l'image de reines faibles et pétries de défauts par des aspects sommaires.

Dans le corpus principal, un seul ouvrage affiche clairement ses volontés éducatives pour les enfants : celui de Stéphanie Félicité du Crest de Genlis (1781)[94] qui précise ses intentions dès le titre. On peut y lire des mots tels que « *jeunes personnes* », « *Mères de familles* », « *cours d'histoires* », « *jeunes gens* » ou « *vertu* ». Composé de trois volumes, son recueil est assez généraliste, puisqu'il évoque aussi bien la géographie « *sacrée d'après l'Ancien Testament* » que « *l'Histoire de l'Amérique* », ce qu'elle justifie d'ailleurs dans sa préface[95]. Elle revient aussi sur son choix de livrer des cours d'histoire brefs, car elle estime que, même si l'Histoire est un apprentissage essentiel, la « *tâche si pénible et si longue, ne dédommageroit qu'imparfaitement du dégoût et de l'ennui qui en sont inséparables* [96]». De plus, elle considère que l'Histoire comporte trop d'évènements susceptibles de choquer les jeunes lecteurs[97] et elle opte pour une histoire ne contenant que :

> *« les annales de la bienfaisance et de la vertu. Sans doute l'homme seroit plus heureux, s'il pouvoit effacer de sa mémoire l'affligeant souvenir des folies et des crimes [98]».*

La partie consacrée à l'Histoire de France est assez succincte et n'est composée que d'une centaine de pages organisées de manière chronologique. Elle y reprend les codes des abrégés historiques destinés à un public plus expérimenté : elle parsème par exemple son ouvrage de notes de bas de page et donne à son jeune lectorat, à l'image des précepteurs des souverains, des conseils et maximes à suivre. Les faits rapportés sont assez superficiels, car Madame de Genlis cherche à rendre ses écrits intelligibles et mémorisables pour les enfants[99]. Néanmoins,

[94] Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, chez Lambert et Baudouin, 1781.
[95] « *voici quel en est le plan : il contient le détail des belles actions et des traits singuliers et mémorables tirés de l'Histoire générale et particulière de tous les peuples de la terre, depuis la création du monde jusqu'à nos jours exclusivement* » in *idem*, préface.
[96] *Idem*, préface.
[97] « *a chaque instant elle est fouillée par des détails qui choquent la raison, blessent la pudeur, et révoltent l'humanité* » in *idem*, préface.
[98] *Idem*, préface.
[99] Elle explique en effet que cet ouvrage est destiné à des enfants d'environ 8 ans et conseille aux plus jeunes de lire, dès 6 ans son précédent ouvrage : les *Veillées du château*. Pour ceux qui ont plus de 14 ans, elle préconise la

l'auteure prend le temps d'évoquer Catherine et Marie de Médicis qui sont blâmées pour leur comportement ou leur attitude. Alors que Madame de Genlis avait une écriture presque « mécanique » quand il s'agissait de décrire les règnes des monarques des XIV^{e} et XV^{e} siècles – certaines phrases ne comportaient même pas de verbe[100] -, elle oscille entre une écriture moraliste et historique quand elle s'intéresse aux deux souveraines. Catherine et Marie de Médicis marquent donc leur époque selon l'auteure, puisqu'elle prend le temps de raconter leur régence : concernant Marie par exemple, elle rapporte des événements précis comme les guerres entre la Mère et le Fils ou bien la journée des Dupes. Elle cible aussi les défauts de la souveraine et l'utilise en exemple pour donner des leçons de morale à ses lecteurs. Elle s'intéresse plus particulièrement à la fin tragique de cette dernière et pointe du doigt son caractère et son tempérament qui ont provoqué sa chute :

> *« Mort de Marie de Médicis à Cologne, dans la plus affreuse misère, âgée de 68 ans. Ses malheurs inspirèrent de la pitié, parce qu'une mère abandonnée de son fils, doit toujours exciter la compassion ; mais cette Princesse s'attira une partie de ses infortunes, par la roideur et l'emportement de son caractère : d'ailleurs, comme le remarque M. le Président Hénault, on trouve dans sa vie une tâche ineffaçable, c'est qu'elle ne fut pas assez surprise, ni assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands Rois [101]».*

La souveraine est la seule responsable de ses malheurs selon l'auteure qui cible sa « *roideur* » et son « *emportement* » de « *caractère* » même si en parallèle, le récit qu'elle fait de la mort de Marie inspire de la compassion car elle utilise des termes tels que « *misère* » ou « *pitié* ». La leçon donnée à ses élèves est alors double : elle les met en garde contre leur nature, qui peut les pousser à certains débordements, et leur demande de toujours respecter leurs parents. A travers le pathos de son récit de l'exil de Marie de Médicis, Madame de Genlis blâme aussi le comportement de Louis XIII qui a poussé sa mère à mourir seule et dans le dénuement. Madame

lecture de *l'Histoire de France* de Velly puis de se plonger, à partir de 15 ans, dans les œuvres littéraires et théâtrales. Cet ouvrage s'inscrit donc dans un plan pédagogique plus global et entre en résonnance avec son propre parcours éducatif. Son écrit répond aussi à une triple finalité : une finalité littéraire, iconographique et morale et l'auteure oscille entre une écriture moraliste et historique. Notons aussi qu'elle fut aussi gouvernante des enfants du Duc de Chartres et se questionna longuement sur la pédagogie à adopter avec des enfants in Béatrice Didier, « Les Mémoires de Madame de Genlis : autobiographie et pédagogie » in *Femmes éducatrices au siècle des Lumière, op. cit.,* p. 197-209 et Nicole Pellegrin, « Une pratique féminine de l'histoire : quelques remarques sur le cas de Mme de Genlis » in François Bessire et Martine Reid (dir.), *Madame de Genlis. Littérature et éducation*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 241-266.

[100] Le règne de Louis XI est, par exemple, rapporté de manière assez clinique ; « *L'année suivante, réunion de la Bourgogne à la Couronne. Révolte des Flamands contre Marie de Bourgogne ; les rebelles traînent au supplice Hugonet et Imbercourt, fidèles Ministres de la Princesse* » in Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *op. cit.,* p. 122, vol 3.

[101] *Idem*, p. 151, vol 3.

de Genlis reprend ici les « codes » des abrégés historiques et évoque ses sources afin de crédibiliser ses dires. Elle cite par exemple le président Hénault qui devient alors une figure d'autorité[102].

Enfin, l'un des derniers pans de l'écriture pédagogique concerne les ouvrages destinés aux amateurs d'histoire. Ces derniers ont pour but d'« éduquer » les lecteurs tout en les divertissant. Ainsi on y retrouve toutes les caractéristiques rhétoriques et littéraires citées précédemment, mais aussi certaines particularités comme l'usage de « l'anecdote » ou encore un vif intérêt pour la « vie privée » des souverains. Ces ouvrages représentent une quinzaine de titres dans le corpus étudié, et l'on compte entre autres *l'Abrégé chronologique*[103] de Simon de Riencourt (1665), la *Nouvelle Histoire de France*[104] de Charles Hénault (1744), la *Vie d'Henri IV*[105] de Richard de Bury (1766) ou encore les *Annecdotes françoises*[106]de Guillaume Bertoux (1767). Tous oscillent entre une écriture historique et pédagogique aux accents moralistes et tous participent à la construction de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis. Les auteurs y pointent leurs défauts, leurs vices et leurs tares en critiquant tour à tour leur vie publique, en ciblant leur régence ou leur vie privée, et blâment leur rôle de mère ou d'épouse. Ces récits, comme nous pouvons le constater, grâce au graphique ci-dessous, connaissent leur apogée dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle[107] :

[102] Elle fait ici référence à Charles Jean François Hénault que l'on surnommait le président puisqu'il fut président au Parlement de Paris et surintendant de la maison de Marie de Leszczynska. Ce dernier fut aussi l'auteur de nombreux ouvrages historiques. Il a par exemple écrit en 1744 *l'Abrégé chronologique de l'histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIV* qui est une œuvre intégrée à notre corpus d'étude ou encore *l'Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et du Portugal* publié en 1759.

[103] Simon de Riencourt, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, Paris, par la société des Libraires du Palais, 1665.

[104] Charles Jean François Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France. contenant les événemens de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, les guerres, les batailles, les siéges, etc.,* Paris, chez Prault père, Prault fils et Desaint et Saillant, 1744.

[105] Richard de Bury, *Histoire de la vie d'Henri IV, roi de France et de Navarre, dédiée à son altesse sérénissime Monseigneur le prince de Condé*, Paris, chez Saillant, 1766.

[106] Guillaume Bertoux, *Anecdotes françoises depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au regne de Louis XV*, Paris, chez Vincent, 1772.

[107] Nous n'avons pas tenu compte des rééditions, pourtant nombreuses pour certains titres comme l'abrégé historique de François Eudes de Mézeray qui connait une douzaine de rééditions entre 1661 et 1789 comme celle en 1700 publiée chez A. Schelte à Amsterdam, celle de 1706 publiée chez le même éditeur ou celle de 1717 par E. Billot à Paris.

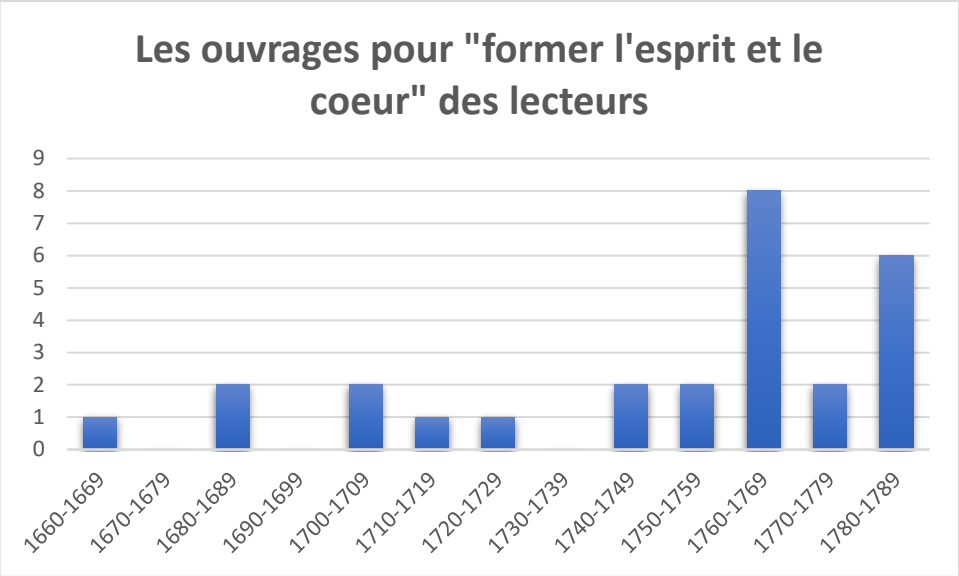

Ce nombre conséquent d'ouvrages présents dans notre corpus d'étude, mais aussi de manière plus générale dans l'édition, illustre l'attrait des lecteurs pour l'histoire et pour la vie privée des rois, des reines, des « Grands » ou des « héros ». Ce genre est particulièrement apprécié par les lecteurs qui ont le sentiment d'en apprendre davantage sur ceux qui les gouvernent et Catherine et Marie de Médicis sont particulièrement présentes dans ces récits, notamment parce qu'elles ont exercé la fonction de régente. L'accent est mis sur leur vie privée, leur caractère, leurs mœurs et l'on assiste progressivement au basculement d'une histoire politique et militaire vers une histoire privée aux accents moralistes[108]. L'*Histoire de Louis XIII*[109] de Michel le Vassor (1701) illustre ces transformations. Il insiste en effet dès sa préface sur l'importance de l'enseignement de l'Histoire et de sa lecture car elle permet au peuple mais aussi aux dirigeants de se former tant sur le plan moral qu'intellectuel :

> *« tout le monde sait que la lecture de l'Histoire, est le moyen le plus propre à former l'esprit et le cœur […] Les personnes destinées aux premiers emplois de l'Etat, y apprennent à bien gouverner ceux que la Providence Divine leur a soumis, et les particuliers y trouvent de fréquentes instructions pour la conduite de leur vie*[110] *».*

Tout au long de sa chronique du règne de Louis XIII, Michel le Vassor ne cesse de blâmer toutes les personnes qui entourent le monarque, Marie de Médicis en tête. Elle est dénigrée à la

[108] Béatrice Guion, *op. cit.,* p. 245-248.
[109] Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII. Roi de France et de Navarre*, Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701.
[110] *Idem*, préface.

fois dans son rôle de mère, d'épouse, de régente et de reine-mère. Le portrait dressé est assez affligeant, puisqu'elle est régulièrement pointée du doigt pour son manque d'intelligence politique ou pour les manipulations que ses favoris exercent sur son esprit. Ces critiques débutent dès les premières pages, à la mort d'Henri IV, alors qu'elle s'apprête à être désignée régente du royaume. Dans le récit qui en est fait, l'auteur condense tous les reproches qui ont pu être formulés à l'encontre de la souveraine au fil des années et qui sont les fondements de sa légende noire : ses origines italiennes, son peu d'intelligence politique et sa crédulité :

> *« La veuve d'Henri essuia ses larmes, dez que le Chancelier et Villeroi lui eurent fait sentir que tous les momens étoient précieux, et qu'elle devoit travailler incessamment a profiter de l'absence de deux Princes du sang et de la foiblesse de l'autre, pour se faire déclarer Régente durant la minorité de son fils […]. Les Ducs de Guise et d'Epernon parurent les plus propres à exécuter le projet. L'ambition demesurée de l'un et de l'autre, leur faisoit croire également qu'en rendant ce signalé service à une Princesse étrangére et peu habile dans l'art de regner, ils se rendroient maitres du gouvernement* [111]*».*

On retrouve aussi des critiques plus profondes liées au sexe de la régente : c'est une femme, entourée d'hommes qui cherchent à lui prendre le pouvoir. Marie est décrite comme une marionnette entre les mains des ducs de Guise et d'Epernon qui ont déjà compris que la souveraine pouvait être à leur merci car elle est « *peu habile* ». Elle n'a ni l'esprit, ni la stature ou les outils pour leur faire face. De plus, elle apparaît, au moment même où elle est censée incarner l'Etat et la continuité dynastique comme une enfant perdue, pleurant et attendant les directives des adultes car elle n'est pas capable d'anticiper la suite des événements. Parallèlement, l'auteur revient sur le thème de la « régence usurpée » puisque selon lui, Marie de Médicis n'aurait jamais dû être régente et a profité des conseils transmis par le Chancelier et Villeroi pour s'emparer de la fonction. L'écriture est ici téléologique : Michel le Vassor tente de démontrer que la régence de Marie de Médicis était vouée à l'échec dès ses premières minutes car elle n'avait pas les capacités morales et intellectuelles pour faire face à une telle fonction. Il poursuit tout au long de son ouvrage les attaques à l'encontre de la souveraine et met en avant d'autres défauts comme sa jalousie ou encore sa faiblesse d'esprit. Ainsi, entre deux éloges funèbres adressés au « Grand roi Henri », il rapporte « *ses brouilleries presque continuelles avec la Reine, dont la jalousie causoit des éclats ridicules*[112]».

[111] *Idem*, p. 29, vol 1.
[112] *Idem*, p. 54, vol 1.

Michel le Vassor reprend dans son récit toutes les caractéristiques des abrégés historiques du XVII[e] siècle. Il adopte en premier lieu une démarche chronologique, afin de retracer entre 1600 et 1643, les différents temps forts de la vie et du règne de Louis XIII. Il annote aussi les marges de quelques mots résumant les paragraphes et mentionne les sources sur lesquelles il s'est appuyé. Enfin, il utilise citations et dialogues qu'il met en italique afin de rendre son récit plus vivant. Ses sources de prédilection sont les Mémoires, comme ceux du maréchal d'Estrées, et le *Mercure François*. Autre caractéristique commune avec les abrégés historiques : la quantité de faits et de détails. Le récit compte en effet plus de quatre mille pages divisées en dix tomes et chaque volume décrit entre deux à quatre années de règne du souverain. Chaque événement est scrupuleusement rapporté comme les sévices infligés au corps du maréchal Concini dépeints en une vingtaine de pages[113]. Il affirme même que certains auraient mangé des morceaux du corps qu'ils auraient préalablement trempés dans du vinaigre et que d'autres auraient mangé son cœur grillé sur des charbons. L'ouvrage de Michel le Vassor rencontre un fort succès, puisqu'il connait sept rééditions entre 1700 et 1757, ce qui prouve l'intérêt du public pour ce format et ces anecdotes. S'intéresser à la vie de ceux qui ont dirigé le royaume permet donc à la fois de revenir sur les temps forts de l'histoire de France mais aussi de livrer une leçon politique et morale aux lecteurs, à laquelle contribuent les exemples de Catherine et Marie de Médicis.

D'autres ouvrages du corpus étudié appartenant pourtant au genre des abrégés historiques tranchent par leur style ou par leur plan atypique. Ils adoptent malgré tout certaines de leurs caractéristiques, comme la volonté d'instruire le lecteur en racontant la vie des rois et des reines de France tout en désignant des modèles à suivre ou à ne pas suivre. Là encore, Catherine et Marie de Médicis sont diabolisées pour leur manque de vertu et leur ambition démesurée. C'est notamment le cas de l'œuvre de Jean François Dreux du Radier qui, dans ses *Mémoires historiques* (1764)[114], mêle innovation et tradition. Dans son ouvrage divisé en six volumes allant de Bazine à Madame de Montespan, l'auteur décide, contrairement à ses contemporains, de s'intéresser non pas au règne des rois mais à toutes les femmes de leur entourage : favorites ou reines de France. Pour chacune des femmes étudiées, il rédige un portrait physique et moral, tout en racontant les principaux évènements de leur vie. Catherine et Marie de Médicis n'y ont pas un traitement spécifique, car chacune des femmes évoquées a une biographie comprenant entre dix et quarante pages. Mais, comme ses prédécesseurs, les descriptions sont à charge et

[113] *Idem*, vol 2. Il débute sa description à la page 372 et il la poursuit sur une vingtaine de pages.
[114] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.*

ces deux souveraines ne sont décrites qu'à travers leurs défauts ou leurs manquements à leur devoir envers le peuple et la couronne. L'auteur achève d'ailleurs ses deux portraits par un éloge funèbre majoritairement à charge dans lequel il rappelle à ses lecteurs les principaux traits de caractère de ces deux femmes. Concernant Marie, le portrait est assez ambigu car Dreux du Radier n'a cessé de souligner, dans le corps du texte, ses différents défauts comme sa jalousie et son ambition mais il choisit ici de mettre en avant ses qualités de cœur et son mécénat. Ce sont les seuls mots agréables qui lui sont adressés parmi les trente pages qui lui sont pourtant consacrées :

> *« étoit généreuse et compatissante aux maux d'autrui : constante dans ses attachemens jusqu'à nuire à ses intérêts, en faveur de ceux qu'elle protégeoit : affable avec le peuple comme avec les Gens de Cour. Sa fierté ne paroissoit que lorsqu'on lui disputoit ce qu'elle croyoit lui appartenir. Elle avoit la délicatesse d'esprit et de goût des Médicis ses aïeux ; elle fit voir qu'elle aimoit la Poësie par la protection dont elle honora le Cavalier Marin [115]».*

Tout au long de son ouvrage et pour justifier ses dires et crédibiliser son propos, Jean François Dreux du Radier cite régulièrement ses sources mais n'hésite pas non plus à « rapporter » des rumeurs. Il n'est pas rare de retrouver sous sa plume des « *disait-on* [116]» ou encore des « *j'ai lu […] mais sans preuve*[117] » et son récit frise fréquemment avec l'« anecdote » plutôt que le récit historique. Au demeurant, le terme même d'« *anecdote* » apparait dans le titre, contrairement à ceux de « reines de France » ou « femmes » qui ne sont pas présents. C'est donc un choix de la part de l'auteur ou de l'éditeur, de signifier à son lectorat l'angle qui est choisi pour raconter l'Histoire de France. Pourtant jugée futile, l'anecdote fait son apparition dans les récits historiques à partir du XVII^{e} siècle et connait son apogée au XVIII^{e} siècle ce qui peut sembler au premier abord assez antinomique dans les ouvrages historiques. Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'anecdote, il y a un dialogue constant entre l'histoire et la littérature, puisque l'on cherche la « *bonne formule* » ou le « *bon mot* » pour la rendre mémorable au détriment parfois de la rigueur qu'exige normalement l'écriture de l'Histoire[118]. Cette « forme » de discours se développe, car les lecteurs en sont friands ; ils ont le sentiment d'en apprendre

[115] *Idem*, p. 147, vol 4.
[116] *Idem*, p. 225, vol 4.
[117] *Idem*, p. 313, vol 4.
[118] Gaël Rideau, « L'anecdote entre littérature et histoire : une introduction » in Geneviève Haroche-Bouzinac, Camille Esmein-Sarrazin, Gaël Rideau et Gabriele Vickermann-Ribémont (dir.*), L'Anecdote entre Littérature et Histoire à l'époque moderne,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 9-26.

davantage sur les gens qui les gouvernent. On distingue deux genres d'anecdotes : celles qui ont une forme brève et qui racontent un fait précis et celles qui relèvent d'une histoire prétendument secrète. Néanmoins, l'une et l'autre ont pour but d'instiller une émotion chez le lecteur, qu'elle soit positive comme de la joie ou négative comme le dégoût ou la peur[119]. Parallèlement, leur utilisation permet d'apporter une forme plus directe au discours et rend la lecture plus agréable. Pourtant, le genre a parfois mauvaise réputation et Jean François Dreux du Radier s'en défend même dans sa préface : il n'a pas écrit *qu'un* ouvrage d'anecdotes. Il affirme à plusieurs reprises son sérieux et utilise aussi une lettre qu'il aurait reçue d'un certain « *Monsieur le C. de N*** ; Lieutenant Général des Armées du Roi, à l'auteur* », datée du 18 janvier 1763. Cet homme, qui approuve les choix de l'auteur, le couvre d'éloges : Dreux du Radier a réussi à faire mieux que Mézeray, Brantôme ou encore Hilarion de Coste qui sont reconnus par leurs contemporains ou réputés :

> *« le public aura l'obligation d'un Ouvrage complet, qui manquoit à l'Histoire de France […]. Si tous les Lecteurs aimoient autant la vérité que moi, ils vous sauroient bon gré de votre critique, de votre patience dans les discussions, de vos recherches, de vos découvertes[120] »*

Cette lettre met aussi en valeur l'une des volontés de Jean François Dreux du Radier : celle d'instruire ses lecteurs. A dessein, l'anecdote lui permet de décrire une facette inconnue de la personnalité de ces femmes en jouant sur les deux sens du mot, puisqu'il entend à la fois révéler ce qui est caché dans leur vie privée et en tirer une morale. Il revient ainsi sur les grands événements de leur vie tout en montrant leur singularité ou leur atypisme et insiste sur la notion de dévoilement : il raconte des faits inédits ou met en avant des pans méconnus de leur personnalité. L'anecdote est en effet très utilisée dans les biographies, car elle permet à la fois d'en apprendre plus sur la vie de la personne étudiée, mais aussi de valider ou d'invalider certains traits. De même, l'anecdote revêt un caractère secret puisqu'elle donne à voir ce qui appartient normalement au domaine de l'intime. Elle permet alors de brouiller les frontières entre la sphère privée et la sphère publique tout en donnant aux lecteurs une leçon de morale. L'auteur rapporte par exemple la conversation qu'aurait eue Sully et Henri IV concernant les projets de mariage de ce dernier. Henri IV y aurait dressé la liste de toutes les qualités qu'il chercherait chez sa future épouse et finit par déclarer sur un ton taquin qu'il cherche

[119] Karine Abiven, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
[120] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.*, préface.

l'impossible : « *mais, mon ami,* ajouta-t-il, *je crois que cette femme n'est ni encore née, ni prête à naitre* ; ainsi cherchons un objet réel [121]». Le ton est badin et le lecteur est plongé dans l'intimité du monarque qui est en quête de *la* « bonne épouse ». Gabrielle d'Estrées, maîtresse du roi, apparait alors et voyant les portraits de l'Infante Isabelle et de Marie de Médicis « *ne put s'empêcher de dire qu'elle ne craignoit pas l'Espagnole mais qu'elle avoit peur de la Florentine*[122]». Puis, la conversation se poursuit entre les trois protagonistes et c'est finalement Marie de Médicis qui est choisie. On retrouve ici toutes les composantes d'une anecdote : un cadre spatiotemporel vague accompagné d'une phrase mémorisable et d'un commentaire amusant ou moralisateur qui clôt le récit[123]. Bien conscient que l'on peut lui reprocher d'user et d'abuser de l'anecdote, Dreux du Radier ne cesse de rassurer ses lecteurs sur la véracité des propos qu'il rapporte : il utilise l'italique, relate le tout sous la forme de dialogue entre les différents protagonistes et ponctue son récit par des « *ajouta-t-il* ». Il prétend même s'appuyer sur les écrits de François Eudes de Mézeray qu'il qualifie de « *plus sincere de nos Historiens* [124]». Pour autant, rien ne garantit que cette conversation ait vraiment eu lieu entre Sully et Henri IV et il est encore moins probable que Gabrielle d'Estrées ait pu voir le portrait de Marie de Médicis, puisqu'elle meurt en avril 1599 et que les négociations pour remarier le roi ne débutèrent officiellement qu'à la mort de cette dernière. Certes, on évoque ponctuellement le mariage du roi avec l'infante d'Espagne ou Marie de Médicis depuis 1592, mais le pape n'est mis au courant de cette entreprise, officiellement, qu'en mars 1600 par Sillery[125].

Jean François Deux du Radier ne raconte la vie de Marie de Médicis qu'à travers une série d'anecdotes, caractéristique de son écriture, comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments biographiques de Marie de Médicis	Pagination	Exemples d'anecdotes
Le Mariage de Marie de Médicis 1600	p. 109-120	Choix de la future épouse Découverte du portrait de Marie de Médicis

[121] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 110, vol 4. Dans cette citation nous avons respecté la mise en forme de l'auteur ; les mots en italique sont ceux qui le sont dans le récit.
[122] *Idem*, p. 112, vol 4.
[123] Karine Abiven, *op. cit.,* p. 269.
[124] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 130, vol 4.
[125] Maxime Cormier, « Le mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis vu par Clément VIII et ses agents », *Dix-septième siècle*, vol. 256, no. 3, 2012, p. 533-543.

Premières années de vie conjugale et accouchements, 1601-1610	p. 120-125	Accident du carrosse Crises de jalousie
Sacre de la reine, 1610	p. 125-128	Couronne chancelante
La mort du roi et l'établissement de la régence, 1610	p. 128-131	Conversation et conseils posthumes du roi
Le règne des Concini 1610-1617	p. 131-136	Emotion de la reine à l'annonce de la mort de ses favoris
Les années 1617-1630	p. 136-139	Siège de la Rochelle
L'exil de la reine	p. 139-146	Journée des Dupes Dernières heures de la reine
Epitaphe funèbre	p. 146-150	Portrait moral de la reine

Si chacun des « grands événements » de la vie de la souveraine est décrit, l'auteur se focalise néanmoins sur des anecdotes bien précises qui doivent illustrer un pan de son caractère. La vie conjugale de Marie et Henri IV n'est par exemple relatée qu'à travers les crises de jalousie que cette dernière aurait eues à l'égard d'Henriette d'Entragues ; à dessein, l'auteur raconte « l'anecdote du carrosse[126]». A travers son récit, Dreux du Radier cherche à montrer la jalousie de la reine qui « *ne pouvoit digérer que le Roi passât ses plus doux moments avec une* rivale » et insiste sur la « *colère* » qu'elle ressentait, trait de caractère qui sera de nouveau évoqué dans la suite de sa biographie[127]. Ce sont d'ailleurs bien ces moments intimes de la vie de la reine qui intéressent l'auteur – et par capillarité les lecteurs – si l'on en croit le découpage du tableau ci-dessus : la régence est à peine évoquée alors qu'elle a duré plusieurs années quand la vie conjugale et le mariage de Marie de Médicis occupent une place centrale dans le récit bien que leur union n'ait duré que dix ans. Dreux du Radier renoue ici avec une représentation assez classique des reines de France qui ne sont décrites qu'à travers leur mariage ou leur maternité ; représentations qui atteignent d'ailleurs leur paroxysme dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle car elles résonnent avec l'enfermement progressif des reines qui disparaissent peu à peu de la scène publique[128]. La régence de Marie de Médicis est résumée par quelques lignes

[126] Alors que le roi et la reine, accompagnés de la Princesse de Conti et du Duc de Montpensier, roulaient en voiture vers Saint-Germain, « la voiture versa en passant le bac de Neuilly […]. Le Roi et le Duc plus agiles ne coururent point de risques […] mais la Reine et la Princesse pensèrent se noyer ; et c'en étoit fait de la Reine, si la Chataigneraye ne s'étoit jetté dans l'eau, et ne l'en eût retirée par les cheveux. La Marquise, en parlant de cet accident, avoit dit au Roi, *qu'elle en avoit été fort allarmée, et que si elle y eût été présente, en le voyant sauvé, elle aurait crié de bon cœur : LA REINE BOIT* » in *idem*, p.123, vol 4.
[127] *Idem*, p. 129, vol 4.
[128] Fanny Cosandey, *Reines de France…, op. cit.,* p. 361-383.

à charge dans lesquelles Dreux du Radier pointe les origines étrangères de la reine et son attrait pour l'Espagne[129]. Ce sont des critiques récurrentes concernant Marie de Médicis sur laquelle nous reviendrons dans la suite du manuscrit : elle est en somme accusée de ne pas être une bonne française et d'être à la solde des cours étrangères.

L'utilisation d'anecdote est aussi fréquente chez d'autres historiens, comme Ternisien d'Haudricourt qui, dans ses *Femmes célebres de toutes les nations* (1788), raconte la vie de dix-huit reines ou favorites telles que Marie-Thérèse impératrice d'Autriche, Agrippine, Blanche de Castille ou encore Gabrielle d'Estrées[130]. A travers son récit, l'auteur cherche à démontrer que les souveraines ont toujours eu un rôle politique même quand elles étaient cachées « *derrière le rideau* ». Il souligne qu'il est

> *« bien important de connoître le caractère particulier, les mœurs habituelles, le génie privé des Femmes, contemporaines de tels ou tels grands Hommes, pour savoir à quoi s'en tenir, sur les changements remarquables, qui ont eu lieu à telle ou telle époque [131]».*

Par le biais d'anecdotes consacrées à leur vie privée, Ternisien d'Haudricourt cherche à brosser un portrait différent de ces femmes. Il livre d'ailleurs la seule biographie exclusivement dédiée à Catherine de Médicis dans le corpus étudié. Cet ouvrage appartient aux trois seuls écrits du corpus principal portant exclusivement sur des reines, princesses ou favorites avec ceux de Jean François Dreux du Radier (1764) et Jean de la Croix (1769). Le discours entre les trois hommes est assez similaire ce qui s'explique aisément car ils ne cessent de se citer ; Jean de la Croix et Ternisien d'Haudricourt font régulièrement référence à Dreux du Radier, voire recopient des pans entiers de son récit. Autre point commun : le sujet même de leurs ouvrages qui sont exclusivement dédiés aux parcours des femmes. En outre, leur écriture tranche aussi avec les autres ouvrages du corpus étudié puisqu'ils utilisent abondamment l'anecdote pour raconter la

[129] « *La France triomphante et maîtresse de l'Europe, se vit presque réduite sous la direction des Espagnols et des Agens de la Cour de Rome, qui furent les oracles de la Régence* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.*, p. 129, vol 4.

[130] Ci-joint la liste de ces ouvrages : Marie-Thérèse, impératrice, reine de Hongrie, archiduchesse d'Autriche (vol 1), Madame la Marquise du Chatelet (vol 2), Elisabeth Petrowna, impératrice de Russie (vol 3), Madame Dacier (vol 4), Comtesse de La Fayette (vol 5), Christine, reine de Suède (vol 6), Elisabeth, reine d'Angleterre (vol 7), Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné (vol 8), Jeanne première, reine de Naples (vol 9), **Catherine de Médicis (vol 10)**, Blanche de Castille (vol 11), La duchesse de La Vallière (vol 12), Madame Dunoyer (vol 13), Gabrielle d'Estrées (vol 14), Laïs (vol 15), Lamia (vol 16), Valérie Messaline, femme de Claude (vol 17), Agrippine, seconde femme de Claude (vol 18)

[131] Ternisien d'Haudricourt, *op. cit.,* p. 5, vol 1.

vie de Catherine et Marie de Médicis. Ils s'attardent plus particulièrement sur des pans de leur vie privée comme leur maternité ou leur mariage. Ternisien d'Haudricourt rédige néanmoins un portrait plus politique de Catherine de Médicis, ce qui s'explique sans doute par les sources qu'il mentionne et remet en perspective. Varillas et Mézeray sont par exemple considérés par l'auteur comme fiables alors que « *Brantôme, qui essaie de faire son* [Catherine de Médicis] *apologie, y réussit fort mal, et ne dit rien de raisonnable, et qui serve à sa cause* [132]». Contrairement à ses prédécesseurs, Ternisien d'Haudricourt entend aussi exposer des pans plus intimes des vies de ces femmes et s'intéresse donc à leur enfance. Il revient notamment sur celle de Catherine de Médicis et relate les différents traumatismes qu'elle a pu subir. C'est un moyen, selon lui, de mieux appréhender la personnalité de la souveraine. Il revient donc sur les propositions sordides, de « *Baptiste Cei* » et de « *Barnard Castiglone* », lors de la révolte contre les Médicis qui suggéraient pour le premier de « *mettre la jeune Princesse sur les murs de la Ville entre deux crénaux, pour l'y exposer au feu de l'artillerie* » et pour le second de « *la rendre la victime de la débauche et de la brutalité du soldat* »[133]. Ternisien d'Haudricourt opte donc à la fois pour un récit historique et une écriture anecdotique quand il estime qu'ils servent sa cause. Le portrait de Catherine de Médicis reflète l'ambiguïté de l'écriture : elle est tantôt décrite comme une femme intelligente et douce, tantôt comme une femme cruelle et manipulatrice. Ainsi, lorsqu'elle apprend la blessure mortelle de son époux, Ternisien d'Haudricourt rapporte les nombreuses preuves de tendresse de Catherine, mais lorsqu'Henri II expire, l'auteur souligne que la tristesse était de courte durée tant son ambition et sa joie de gouverner sont grandes :

> *« la douleur feinte ou véritable de la Reine, éclata de toutes les manières dont elle a coutume de s'exprimer chez les Grands, dans ses appartemens, dans son train, dans les soins qu'elle prit d'élever à Henri le magnifique tombeau qui se voit à Saint Denis, dans ses devises, et dans tous ses discours. Jamais elle ne cessa de parler avec tendresse de Henri son époux. Mais une ame de la trempe de celle de Catherine de Médicis, n'étoit pas faite pour se livrer en proie à ses regrets [134]».*

A travers son récit et plus particulièrement dans celui de la vie de Catherine de Médicis, il cherche à démontrer l'ambivalence des souverains qui peuvent avoir des comportements différents lorsqu'ils sont en public ou dans leurs appartements privés ; c'est par exemple le cas

[132] *Idem*, p. 55.
[133] *Idem*, p. 8.
[134] *Idem*, p. 23.

lorsqu'il relate la Saint-Barthélemy. Par des procédés rhétoriques et littéraires, il compare la Saint-Barthélemy aux fêtes de la Renaissance et emploie des termes tels que « *éclat* » ou encore « *brillant* » qui caractérisent ces splendides fêtes permettant alors, par un effet de miroir, de faire ressortir toute la noirceur de ces crimes :

> *« On ne peut s'empêcher d'avoir une étrange idée de Catherine de Médicis, quand on voit cette Princesse présider tranquillement à des fêtes, décider d'un ballet, conserver aux yeux de l'Europe étonnée, et des François baignés dans leur sang, l'éclat d'une Cour la plus brillante qui ait jamais existé ; communiquer aux François, nés tendres et généreux, une sorte d'indifférence pour le crime, de l'habitude même aux forfaits : cette force d'ame a quelque chose d'inconcevable et qui effraye* [135]*»*

Par le biais d'anecdotes et de « *confidences* », l'auteur cherche à dresser un portrait fidèle de Catherine de Médicis qui est ainsi représentée tour à tour en veuve éplorée, en mauvaise mère ou encore en souveraine impitoyable.

A travers ces exemples, nous pouvons constater que les « écritures pédagogiques et moralistes » revêtent différentes formes tant sur le plan narratif que rhétorique. Elles comprennent aussi bien des abrégés historiques que des ouvrages réservés à l'éducation des princes, des manuels d'éducation ou des écrits destinés aux amateurs d'histoire. Bien qu'ils aient parfois des caractéristiques différentes, ces récits tendent tous à un but commun : instruire le lecteur tout en lui indiquant des modèles à suivre - ou à ne pas suivre - par le biais d'anecdotes, de discours ou réflexions morales. A travers leur plume d'éducateurs, de moralistes ou d'historiens, ils diabolisent Catherine et Marie de Médicis qui deviennent le contre-exemple de la « bonne souveraine », de la « bonne épouse » ou encore de la « bonne mère ». Les portraits qu'ils livrent de ces femmes sont d'ailleurs assez semblables : elles sont représentées comme des êtres pétris de défauts, ce qui entraine des conséquences néfastes sur le royaume. Par leurs représentations similaires, ces auteurs participent donc à la construction de la légende noire de ces souveraines.

B. *Ecrire pour dénoncer ; l'écriture des libelles et pamphlets*

[135] *Idem*, p. 30.

Les écrits pamphlétaires et/ou libellistes, présents au sein du corpus, offrent un nouvel éclairage sur le caractère de Catherine et Marie de Médicis, attaquées tant sur leur personnalité que sur leur politique. Il serait difficile ici de se livrer à un décompte précis des titres, puisque l'on constate que cette écriture est parfois utilisée ponctuellement dans un chapitre – c'est le cas de Jacques Antoine Dulaure (1788)[136] ou de Pierre Antoine de la Place (1781)[137] – ou dans des ouvrages entiers. Ces derniers sont principalement des pamphlets publiés en 1789 pendant le contexte révolutionnaire comme *l'Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette*[138] ou encore *Antoinette d'Autriche ou Dialogue…*[139]. Ces différences de genre – pamphlets, abrégés historiques – et de contexte d'élaboration ou de publication de l'œuvre permettent d'enrichir notre analyse sur les représentations de ces deux femmes. Si l'on prend l'exemple des pamphlets publiés en 1789, on constate qu'ils mettent en scène Marie-Antoinette, Brunehaut, Frédégonde et Catherine de Médicis. Dans cette série, ces souveraines discutent régulièrement entre elles afin de savoir quelle est la pire « reine de France ». Elles y font la liste de leurs victimes, de leurs crimes et se donnent même des conseils – elles s'échangent par exemple leur recette de poison. L'auteur, anonyme, y reprend des thèmes courants tels que celui de la « reine empoisonneuse » ou encore de la « reine sanguinaire ». Ces dialogues dénoncent principalement les dépravations royales, le despotisme ou l'ambition des dirigeants et deviennent un instrument politique cherchant à agir sur le public et leurs opinions. La forme du dialogue est d'ailleurs en soi une composante du genre. Si le parallèle entre Catherine de Médicis et Brunehaut n'est pas nouveau – il a sans doute été établi par le *Discours merveilleux*[140] en 1575 – on constate que Catherine devient elle-même, à la fin de notre période d'étude, une référence et un outil de comparaison. Brunehaut n'est plus jugée suffisamment sanguinaire aux yeux des auteurs des années 1780-90 quand il s'agit de trouver une reine cruelle à opposer à Marie-Antoinette : Catherine de Médicis, *a contrario*, devient le modèle de référence. Le parallèle entre Catherine et Brunehaut a été popularisé par l'auteur du *Discours*

[136] Jacques Antoine Dulaure, *Singularités historiques ou Tableau critique des mœurs, des usages et des évènements de différents siècles, contenant ce que l'histoire de la capitale et des autres lieux de l'Isle de France offre de plus piquant et de plus singulier. Pour servir de suite aux descriptions de Paris et de ses environs*, Londres et se trouve Paris, chez Lejay, 1788.
[137] Pierre Antoine de la Place, *Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*, Bruxelles et se trouve à Paris, chez Prault, 1781.
[138] [s-a], *Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette, reine de France*, Londres, [s-e], 1789.
[139] [s-a], *Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux Enfers . Pour servir de supplément & de suite à tout ce qui a paru sur la vie de cette princesse*, Paris, [s-e], 1789.
[140] [s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportements de la reyne Catherine de Médicis mere de François II , Charles IX , Henry III, rois de France*, [s-l], [s-e], 1575.

merveilleux[141] qui, dans les dernières pages de son chapitre compare les deux souveraines et multiplie les attaques. Ce récit, qui peut être qualifié de matriciel, a servi de sources à plusieurs auteurs qui s'en inspirent[142]. Catherine y est aussi attaquée pour ses origines étrangères ou son rôle dans les massacres de la Saint-Barthélemy.

Cette écriture pamphlétaire a des caractéristiques bien spécifiques, même si elle est le plus souvent diffamatoire, car les auteurs entendent révéler aux grands jours des scandales, des secrets d'Etat ou des faits graves. C'est d'ailleurs pour cela que la plupart d'entre eux prône l'anonymat. Ils se présentent régulièrement comme des historiens mais qui, pour des raisons de sécurité, ne peuvent donner leur identité. Cette notion de « secret » et de révélation est centrale dans leur écriture ; le dictionnaire de l'Académie Française définit par exemple les libelles comme des textes mettant en avant une « *particularité secrète de l'histoire, qui avait été omise ou supprimée par les historiens précédents*[143] ». Les auteurs entendent donc décrire la vie privée des « Grands » et se posent en défenseurs du royaume et de la morale même si le parti-pris est évident[144]. Il y a certes des ressemblances avec l'écriture pédagogique, puisqu'ils revendiquent la même volonté – révéler des faits importants à leurs lecteurs concernant la vie des monarques -, mais on note une différence tant sur le style – le ton employé, l'esthétique, la rhétorique – que sur les thèmes abordés qui sont beaucoup plus graveleux. Certains, jugeant même le terme de « libelle » négatif, utilisent ceux d'« *histoires* », de « *mémoires* », d' « *essais* » ou encore d' « *anecdotes* » pour assurer à leurs lecteurs la véracité des faits racontés[145]. Ils cherchent ainsi à crédibiliser leur récit. C'est notamment le cas de Jacques Antoine Dulaure (1788) qui, dans ses *Singularités historiques ou Tableau critique des mœurs,* se donne pour mission d'éclairer les vingt derniers règnes en racontant à ses lecteurs des faits inédits et extraordinaires qui ont été passés sous silence. Il estime que grâce à sa démarche, il pourra instiller chez son lectorat le goût de l'histoire :

> *« Notre Histoire offre encore une infinité de traits aussi curieux, qui peut-être intéressent moins le cœur ; mais qui charment et exercent davantage l'esprit et le jugement […] En présentant ce que l'Histoire a de piquant, de singulier et*

[141] [s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportements de la reyne Catherine de Médicis mere de François II , Charles IX , Henry III, rois de France*, Paris, [s-e], 1663.
[142] Une analyse plus complète de cet ouvrage est à retrouver à partir de la page 80.
[143] *Dictionnaire de l'Académie française*, Nîmes, 1778 ; réimpression de l'édition de 1762.
[144] Robert Darnton, *Le Diable dans le bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010, p. 346-385.
[145] *Idem*, p. 346-385.

d'agréable, je pourrai peut-être en inspirer le goût aux Lecteurs qui ne l'ont point, et les déterminer, par curiosité, à une étude rebutante, mais nécessaire[146]*»*

Dulaure entend donc pallier à la lecture ennuyeuse des ouvrages historiques rédigés par ses prédécesseurs. Il insiste d'ailleurs tout au long de sa préface sur le « *dégoût* » que peuvent inspirer ces écrits « *volumineux et scientifiques* [147]». Il affirme vouloir offrir au public un ouvrage différent, composé d'anecdotes ou d'évènements qu'il juge marquants et justifie par la même occasion le plan particulier de son œuvre. En effet, Jacques Antoine Dulaure a choisi de diviser son livre en trois « *classes distinctes* » :

« l'Histoire des Hommes qui contiendroit les actions et les caractères de tous les hommes qui se sont rendus célebres par leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes […], l'Histoire des Lieux embrasseroit tous les événemens remarquables, dont telles Villes, tels Bourgs, tels Châteaux, ou leurs environs, auroient été le théâtre […]. L'Histoire des Mœurs comprendroit les usages, les opinions, non pas de chaque siecle […] mais de chaques grands intervalles, entre certaines époques de notre Histoire […]. Ces différentes époques des mœurs Françoises, exactement remplies, offriroient le tableau le plus vrai du cœur humain [148]*».*

En optant pour ce découpage thématique et chronologique, l'auteur souhaite écrire un récit permettant une comparaison entre les différentes périodes étudiées tout en traitant des thèmes prétendument passés sous silence soit par l'« *ignorance* » soit par la négligence de ses prédécesseurs[149]. Enfin, il insiste dans sa préface sur la véracité et la sincérité de ses propos, même s'il sait qu'il risque de choquer son lectorat tant les faits sont crus. Il accuse par exemple Catherine de Médicis de s'être livrée sans vergogne à la pratique de l'astrologie et de n'avoir rien fait sous son règne pour éviter la propagation de la sorcellerie. Pire, il lui reproche d'avoir utilisé un talisman fait de sang humain pour conserver le pouvoir[150]. Mais, il rassure son lectorat sur l'exactitude des faits qu'il rapporte – il n'écrira que *la Vérité*. Pourtant, dans sa préface, l'auteur précise que pour leur faciliter la lecture, il n'a pas voulu citer ses sources à chaque

[146] Jacques Antoine Dulaure, *op. cit.*, préface, iii-iv.
[147] *Idem*, préface, iv.
[148] *Idem*, préface, vi-ix.
[149] « *De plus, les faits que les Ecrivains des histoires générales ont laissé échapper, par ignorance ou par intérêt, ou qu'ils ont négligés, parce qu'ils ne pouvoient les classer d'une manière heureuse, trouveroient toujours dans l'une ou l'autre division une place convenable : rien ne seroit perdu pour l'Histoire* » in *idem*, préface, ix.
[150] Cet ouvrage de Jacques Antoine Dulaure et ses remarques concernant Catherine de Médicis et la magie ou l'astrologie sont à retrouver dans le chapitre 8.

page[151]. Il fait donc un pacte avec ses lecteurs qui sont obligés de lui faire confiance, car ils ne pourront pas vérifier ses dires. Ainsi lorsqu'il affirme qu'il y avait « *trente mille Astrologues, ou Sorciers qui étoient dans Paris*[152] », on doit le croire. D'autant qu'il emprunte ces chiffres à Pierre de l'Estoile qu'il cite sciemment en référence dans le corps du texte alors qu'il passe sous silence ses autres sources. Ce dernier bénéficie en effet d'une aura particulière et son journal est perçu comme une œuvre de choix, car cet homme est considéré comme un auteur méticuleux et consciencieux comme nous le verrons dans la suite de ce manuscrit. Le portrait que Jacques Antoine Dulaure dresse de Catherine de Médicis ne porte que sur la magie et l'astrologie. L'auteur participe même à la confusion entre ces deux pratiques puisqu'il accuse la souveraine, et plus généralement la cour, de se livrer à des pratiques occultes en utilisant des figures de cire ou des talismans magiques. Dans un chapitre intitulé « *Astrologues. Figures magiques en cire* [153]», il reprend un des pans de la légende noire de Catherine de Médicis – son attrait pour l'astrologie – et noircit le trait notamment lorsqu'il décrit les talismans qui auraient appartenu à cette dernière. Les détails sont crus et sanguinaires ; il raconte que Catherine de Médicis portait sur son ventre une « *peau de vélin* » ou d'« *un enfant écorché* » ou bien que ses grigris étaient composés de « *sang de bouc* » ou de « *sang humain* »[154]. On retrouve ici toutes les caractéristiques de l'écriture satirique : des faits invérifiables portant sur des thèmes polémiques. Jacques Antoine Dulaure va même jusqu'à justifier l'utilisation de certaines sources – voire s'en porte garant – alors qu'elles sont pourtant remises en question pour leur manque de crédit. Il revient par exemple sur son utilisation des Mémoires du comte de Rochefort[155] qu'il légitime, alors même qu'il s'agit d'un personnage de fiction inventé par Gatien de Courtilz de Sandras.

---

[151] « *Je puis assurer que ceux qui paroîtront les plus extraordinaires, ne sont pas moins puisés dans des sources qui portent tous les caracteres de la vérité. Si je n'ai pas toujours nommé mes Auteurs, c'est dans la crainte de refroidir le récit en accumulant les citations* » in *idem*, préface, x.

[152] *Idem*, p. 164.

[153] *Idem*, p. 161.

[154] *Idem*, p. 164-165.

[155] « *Les Mémoires du Comte de Rochefort, dont j'ai tiré quelques traits, seront peut-être un peu suspects aux yeux des personnes éclairées. Des Courtilz, dont la réputation n'est pas celle d'un homme bien véridique, en rédigeant ces Mémoires, a fait douter de la vérité des faits qu'ils contiennent. Mais si l'on réfléchit à la manière simple et négligée dont ils sont racontés, et si l'on se rappelle que des Courtilz étoit parent et contemporain de Rochefort, et qu'il a pu, par conséquent, connoître toutes les particularités de sa vie, on ne pourra s'empêcher de croire que ces Mémoires sont véritables* » in *idem*, x-xi.
Gatien de Courtilz de Sandras, *Mémoires de M. le comte de Rochefort contenant ce qui s'est passé de plus particulier sous le Ministere du Cardinal de Richelieu et du Cardinal de Mazarin, avec plusieurs particularités remarquables du Regne de Louis le Grand*, la Haye, chez Henry van Bulderen, 1689. Dans son ouvrage, Jacques Antoine Dulaure n'indique pas l'édition qu'il a utilisée.

Par l'écriture pamphlétaire ou libelliste, les auteurs du corpus étudié participent à une entreprise diffamatoire véhiculant des représentations négatives de Catherine et de Marie de Médicis et participent donc activement à la construction de leur légende noire. Ils reprennent certes des pans classiques de leur vie comme la régence, le mariage ou bien les naissances royales, mais ils mettent aussi en avant des thématiques peu abordées ou passées sous silence comme la sorcellerie, le poison et le meurtre, ce qui offre un nouvel éclairage sur les représentations de ces souveraines et justifie donc leur présence dans notre corpus d'étude. Si ces thèmes sont parfois évoqués dans les abrégés historiques sous l'aspect de rumeurs, les pamphlets et les libelles s'en différencient puisqu'ils affirment que Catherine et Marie ont cédé à de telles pratiques. Ils participent à la « *fabrique de l'odieux* », qui se traduit par une artificialisation de la haine de l'imaginaire[156]. En revenant sur ces sujets, ces écrivains donnent à voir une nouvelle dimension des représentations de ces deux femmes puisqu'ils construisent leurs portraits sur des faits moralement, culturellement et judiciairement répréhensibles.

C. *Une écriture romanesque*

Outre l'écriture historique ou polémique, se dégage une nouvelle forme : une écriture plus fictionnelle. Cette dernière regroupe aussi bien des romans que des pièces de théâtre ou des épopées. Dans le corpus étudié, on compte une demi-douzaine de romans historiques ou d'histoires romancées qu'il convient de distinguer des libelles pour leur ton plus léger, quatre tragédies[157] et deux épopées[158]. Tous participent à la construction de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis en évoquant leur cruauté ou leur faiblesse d'esprit qui sont des thèmes assez classiques et attendus lorsque l'on mentionne ces deux femmes. C'est par exemple le cas de François-Thomas-Marie Baculard d'Arnaud qui, dans sa tragédie *le Coligni*[159] de

[156] Yann Rodier, « Les libelles et la fabrique de l'odieux (1615-1617) : l'imaginaire de la haine publique et le coup d'État de Louis XIII », *Dix-septième siècle*, vol. 276, no. 3, 2017, p. 441-454.
[157] François-Thomas-Marie Baculard d'Arnaud, *Le Coligni*, à Lausanne et à Genève, chez Marc-Michel Bousquet et compagnie, 1744 ; Charles Jean Hénault, *François II*, [s-l], [s-e], 1747 ; Louis Sébastien Mercier, *La Destruction de la Ligue, ou La réduction de Paris, piece nationale en quatre actes*, Amsterdam, [s-e], 1782 ; Edme Louis Billardon de Sauvigny, *Gabrielle d'Estrées: pièce dramatique en cinq actes et en vers*, Paris, Veuve Duchesne et chez Brunet, 1783.
[158] Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723 ; Jean Louis Fougeret de Montbron, *La Henriade, travestie en vers burlesques*, Berlin, [s-e], 1745.
[159] François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, *Coligni, ou la St. Barthelemi*, Amsterdam, chez Jean François du Sauzet, 1740.

1740[160], présente Catherine de Médicis comme une reine sanguinaire se délectant des massacres de la Saint-Barthélemy. Il reprend ici un trait récurrent et contemporain mais décide de le raconter « *simplement en vers*[161]». Dans son édition de 1744, l'auteur est beaucoup plus loquace et il insiste sur la monstruosité de cet évènement, en évoquant une « *si horrible exécution* » menée par une « *Cour composée d'imbéciles, de superstitieux, de mécontens, et d'esprits amoureux des nouveautés* »[162]. L'auteur, en choisissant de raconter cet événement sous la forme d'une tragédie et non d'un abrégé historique souhaite rappeler à ses lecteurs l'horreur des massacres qui ont pu avoir lieu tout en les illustrant. Il donne vie aux différents personnages de cette période et pointe du doigt leur responsabilité ce qui accentue le pathos de la situation. En outre, il interpelle ses lecteurs et dénonce les excès des tyrans qui gouvernent[163]. Dans sa préface de 1740, François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud accuse par exemple frontalement Catherine de Médicis d'être l'instigatrice de la Saint-Barthélemy et d'avoir participé à la mort de « *cinquante mille personnes* » qui « *furent égorgées dans la nuit de la Saint Barthelemi* »[164]. Dans la version de 1744, il la présente régulièrement comme une reine cruelle et insiste tout au long de la tragédie sur sa monstruosité, à l'image du portrait de Catherine réalisé par un certain « *Hamilton* », désigné comme le « *Curé de Saint-Cosme* » qui égrène la liste des défauts de la reine :

> *« Je connois Médicis, Epouse impérieuse,/ Mére dénaturée et Reine ambitieuse*
>
> *Egalant en un mot les plus fameux Héros/ Si son cœur se montrant criminel à propos*
>
> *Selon le tems, savoit se découvrir et feindre ;/ Mais elle est femme, ami ce trait doit de dépeindre*
>
> *Les foiblesses d'un sexe, inhabile à régner[165]»*

Même si l'auteur est mu par sa volonté de *tout* dire et de *tout* montrer de ce massacre, il respecte néanmoins les règles de bienséance ; les horreurs sont rapportées par des personnages

[160] François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, a publié de nombreuses éditions de sa tragédie, *le Coligni*. La première fut en 1740. Il imprima une nouvelle version de son texte en 1744 sous le titre de « *Le Coligny. Tragédie. Nouvelle edition, revue, corrigée et augmentée considérablement* », à Lausanne et à Genève, chez Marc-Michel Bousquet. Ces deux éditions sont extrêmement différentes dans leurs compositions - scènes et actes. L'édition de 1744 est par exemple davantage détaillée. La tragédie fut aussi rééditée en 1751, en 1783 et en 1789.
[161] François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, *op. cit.*, 1740, préface.
[162] François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, *op. cit.*, 1744, préface.
[163] *Idem*, p. 239.
[164] *Idem*, 1740, préface.
[165] François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, *op. cit.*, 1744, scène 2, acte 1, p. 30.

qui en discutent entre eux, mais elles ne sont jamais montrées sur scène. Il les raconte aussi dans la préface et donne parfois des détails sanglants à l'image de son récit de la tête de l'Amiral de Coligny qui fut coupée et apportée en cadeau à Catherine. Il précise même, puisqu'il sait que ce détail est particulièrement choquant, que ce sont des « *historiens* [166]» - qu'il ne cite pas - qui ont affirmé cela. Ces « *tragédies sanglantes*[167]» connaissent un grand succès aux XVII[e] et XVIII[e] siècles car les lecteurs sont friands de ce nouveau genre littéraire qui connait des modifications tout au long de la période étudiée. A partir des années 1700, les victimes deviennent les personnages principaux de l'intrigue et le héros finit toujours par mourir ; c'est la mort de l'Amiral de Coligny qui clôt l'ouvrage.

La tragédie, longtemps considérée comme un style noble, a connu de nombreux changements suite à la désaffection du public durant la période étudiée. Les ouvrages s'inspirent désormais de l'histoire moderne ce qui tranche avec les thèmes antérieurs : l'Antiquité[168]. En effet, à partir du XVIII[e] siècle, les auteurs cherchent à provoquer chez leurs spectateurs une émotion en ayant recours à l'horreur, et traitent donc de faits macabres comme l'inceste, le cannibalisme ou les assassinats familiaux[169]. Par le biais de la tragédie, les dramaturges tentent de provoquer l'effroi des spectateurs et des lecteurs en montrant les crimes passés et les conséquences d'un pouvoir faible. Le macabre, tout genre littéraire confondu, est d'ailleurs plébiscité par le public dès la fin du XVII[e] siècle[170]. Les guerres de religion et leurs massacres y ont donc toute leur place et sur les quatre tragédies du corpus étudié, trois portent sur ces événements et offrent des portraits peu flatteurs de Catherine de Médicis. Certes, elle n'est jamais le personnage principal, mais elle apparait toujours en filigrane, que cela soit dans les préfaces ou dans le corps du texte. Elle devient alors un point de repère dans l'intrigue, toujours représentée avec une aura malfaisante. A travers cette forme théâtrale, les traits de caractères de Catherine prennent davantage d'ampleur ce qui renforce la portée de sa légende noire.

On retrouve ces thématiques chez des auteurs qui utilisent une écriture plus romanesque mais tout aussi empreinte de théâtralité. C'est notamment le cas de Catherine Durand Bédacier

---

[166] « *la tête de l'Amiral fut portée à Medicis, qui, suivant quelques Historiens, l'envoya toute embaumée au Pape, comme un présent de sa colére et de sa haine* » in *idem*, préface.
Ce détail est rapporté aussi bien dans l'édition de 1740 que dans celle de 1744.
[167] Expression utilisée par Nicholas Dion in *Entre les larmes et l'effroi. La tragédie classique française 1677-1726*, Paris, Editions Classiques Garnier, 2012, p. 137.
[168] Jacques Berchtold, « La mémoire des guerres de religion. Enjeux historiques, enjeux politiques, 1760-1830. Introduction » in *Les Mémoires des guerres de religion…, op. cit*., p. 7-23.
[169] René Pomeau et Jean Ehrard, *Histoire de la littérature française De Fénelon à Voltaire*, Paris, Flammarion, 1999, p. 161-162.
[170] Nicholas Dion, *op. cit.,* p. 137-140.

(1700) qui opte pour le roman historique afin de retracer la vie de Marie de Médicis qu'elle aborde sous un nouvel angle : l'amour et l'adultère. Ce genre – le roman historique - répond à des caractéristiques particulières, reprenant à la fois des codes didactiques, romanesques et théâtraux[171], et se développe entre les années 1700 et 1750. A travers l'étude de l'Histoire, ces auteurs entendent à la fois divertir le lecteur tout en l'éduquant sur des enjeux moraux[172]. Les auteurs exposent donc à dessein les vices et les vertus des hommes et des femmes de la haute société afin de montrer qu'ils sont soumis aux mêmes passions que le commun des mortels. Madame Bédacier est la seule auteure du corpus étudié qui présente Marie comme une femme adultère, multipliant les amants. Sous couvert des descriptions portant sur les relations qui auraient uni Richelieu et la reine, l'auteure révèle l'existence d'un triangle amoureux et ne cesse de blâmer Marie de Médicis pour son comportement. Dans sa préface de son *Histoire des amours*[173], Madame Bédacier justifie ses motivations : montrer à ses lecteurs le vrai visage de ces « *hommes vénérables* » que sont les « *Papes* » et des « *Cardinaux* »[174]. A dessein, elle décortique les relations sentimentales qu'ils ont pu entretenir indépendamment de leur fonction qui, par essence, leur imposait le célibat. Elle assure aussi que tout ce qu'elle rapporte est vrai mais prévient ses lecteurs que certains faits pourraient les choquer car elle ne s'intéresse qu'à des hommes et des femmes qui ont la réputation d'être vertueux :

> *« Sans me jetter dans un long discours, je me contenteray d'assurer les Lecteurs qu'il n'y a rien de fabuleux dans ces Historiettes, et qu'elles auroient pû estre beaucoup plus étenduës, si j'avois voulu me servir du secours de l'invention. Ceux qui ne le trouveront pas à leur gré peuvent se passer de les lire ; et si quelqu'un s'y divertit j'en recevray beaucoup de plaisir[175]».*

Dans sa préface, Madame Bédacier justifie sa démarche et se défend de toute invention ce qui légitime la place de son ouvrage dans notre étude : elle n'a écrit que la vérité même si elle qualifie elle-même son livre de « *roman* » ou « *d'historiette* ». Madame Bédacier s'intéresse plus particulièrement aux relations amoureuses de quatre personnages - Grégoire VII, le

[171] Edith Flamarion, « Histoire et roman historique » in *op. cit.,* p 590-603.
[172] Camille Esmein-Sarrazin, « Fiction et morale au XVII[e] siècle : la recherche d'un bon usage du roman » in Jean Charles Darmon et Philippe Desan (dir.), *Pensée morale et genres littéraires. De Montaigne à Genet*, Paris, PUF, 2009, p. 105-121.
[173] Catherine Durand Bédacier, *Histoire des Amours de Grégoire VII. du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé et de la Marquise d'Urfé*, Cologne, chez Pierre le Jeune, 1700.
[174] « *C'est une grande témérité, il semble, que de choisir des Papes et des Cardinaux pour en faire les sujets de ce que l'on appelle Roman, et l'on dira, sans doute, qu'il faut avoir le goût bien bizare, ou bien malin, pour attaquer des Têtes si vénérables* » in *idem*, préface.
[175] *Idem*, préface.

cardinal de Richelieu, la princesse de Condé et la Marquise d'Urfé - qui ont marqué selon elle le XVII[e] siècle. Son choix du cardinal de Richelieu n'est pas anodin et elle l'explique :

> *« Pour les vertus et les vices du Cardinal de Richelieu, on n'a pas eû le temps de les oublier, puis qu'il vivoit sous le Régne précédent* [176]*»*

Néanmoins, c'est bien Marie de Médicis qui est de fait le *vrai* personnage principal du chapitre. L'auteure reprend à son compte les différents pans de la légende noire de la souveraine, comme sa faiblesse d'esprit ou sa gestion désastreuse du royaume de France durant sa régence, mais s'intéresse aussi à sa vie privée. Le véritable sujet du chapitre est le triangle amoureux qui aurait été formé par la souveraine, Richelieu et sa nièce, la marquise de Combalet. Durant le récit, Marie de Médicis est attaquée aussi bien sur un plan politique que moral. Elle est par exemple accusée d'avoir eu des relations amoureuses ou sentimentales avec le duc d'Epernon et Concino Concini. L'auteure la représente aussi comme une femme prête à tout pour séduire le cardinal de Richelieu en le couvrant de cadeaux ou en le suivant jour et nuit, perdant à chaque fois un peu plus de sa stature de reine de France. Marie de Médicis se serait même déguisée pour surprendre le cardinal et sa nièce en pleine nuit dans les jardins si l'on en croit l'auteure. Ainsi et indépendamment de sa fonction de reine, Marie ne serait guidée que par ses passions et notamment sa jalousie. Le tout est décrit de manière théâtrale afin d'insister sur l'absurdité de certaines situations et participe à la désacralisation de sa fonction de régente. On constate en effet une réelle ressemblance avec le théâtre et plus particulièrement la comédie, d'une part grâce aux décors qui sont toujours explicités, et d'autre part grâce au « jeu » des acteurs qui ne cessent de se déguiser. Enfin, les dialogues sont extrêmement nombreux et l'auteure précise souvent le ton employé par les protagonistes ; certains répondent en « *riant*[177]» ou quittent la scène précipitamment, comme Richelieu qui « *donna un papier* [à sa nièce], *et sortit aussitôt* [178]». Le ton est badin et l'on assiste aux différentes déclarations d'amour prononcées par les héros grâce à l'omniscience de l'auteure. Madame Bédacier montre ainsi les sentiments profonds de ses personnages et bien que le format adopté soit assez court - une cinquantaine de pages pour chaque historiette - les lecteurs peuvent suivre sur un temps assez long l'évolution de ces histoires d'amour, puisque le triangle amoureux incarné par les trois protagonistes court sur plus d'une vingtaine d'années. Madame Bédacier enrichit donc, par le genre même de son

[176] *Idem*, préface.
[177] *Idem*, p. 83.
[178] *Idem*, p. 86.

écrit, la légende noire de la souveraine, car elle cible sa morale. C'est d'ailleurs la seule auteure du corpus étudié à affirmer avec autant de force que la souveraine eut des amants ; les autres – peu nombreux – se contentent de le suggérer timidement On retrouve là un thème important pour l'auteure – le respect de la morale et de la bienséance – qui est au cœur de son écriture. Dans ses différents ouvrages, Catherine Durand Bédacier entend en effet décrire avec le plus d'exactitude possible les relations humaines et ne cesse de mettre en garde ses lecteurs contre le non-respect de la morale[179].

Intégrer des ouvrages plus romanesques ou fictionnels à notre étude, tels que des romans, des poèmes ou des pièces de théâtre est un réel choix de notre part. Conçus avec un autre point de vue et une autre plume, ces ouvrages abordent davantage la vie privée de ces reines et permettent d'offrir une palette des représentations de Catherine et Marie de Médicis plus complète, représentations sur lesquelles nous reviendrons dans les deuxième et troisième parties. Croiser ces discours, qui différent dans leur forme mais qui traitent du même sujet – les défauts de Catherine et Marie de Médicis –, permet de constater la présence d'une réelle circulation entre les genres, que ce soit par les thématiques abordées – la mauvaise reine, la mauvaise épouse ou la mauvaise mère – ou par les sources utilisées. On remarque en effet que ces auteurs s'inspirent des écrits de leurs contemporains et piochent allégrement anecdotes ou faits dans les abrégés historiques ou dans les Mémoires. Certains récits, écrits par des contemporains de ces souveraines, deviennent même des sources de choix à l'image de l'œuvre de Brantôme, de Sully ou de l'auteur du *Discours merveilleux*. Ces récits, qualifiés de « matriciels », participent activement à la légende noire de ces souveraines.

3. Les récits matriciels.

Tout au long de la période étudiée on note un retour d'intérêt dans la littérature pour le XVI[e] siècle, mais aussi pour les régences de Catherine et Marie de Médicis comme nous avons

[179] Dans ses *Belles Grecques* par exemple Catherine Durand Bédacier met en garde ses lecteurs « *Pour ceux que l'image des défauts d'autruy détermine au mal, ils n'ont que faire des Belles Grecques pour faillir ; toujours foibles et chancelans, le chemin de la vertu leur semble trop difficile, quelque frayé qu'il soit aujourd'huy, et celui du crime leur paroissant plus commode, ils ne manquent pas de guides parmi leurs contemporains pour les y conduire.* » in Catherine Durand Bédacier, *Les Belles Grecques ou l'histoire des plus fameuses courtisanes de la Grâce,* Paris, chez Prault père, 1736, préface.

pu l'évoquer précédemment. On constate en effet une hausse des ouvrages mentionnant leurs régences, combinée à une réédition conséquente d'écrits de leurs contemporains[180] comme Sully[181], Brantôme[182] ou encore Pierre de l'Estoile[183], dont les œuvres sont éditées et rééditées durant notre période d'étude. Il faut en effet distinguer deux types de sources dans ce groupe qui semble au premier regard uniforme : les sources rédigées par des contemporains et publiées pour la première fois entre 1661 et 1789 et celles déjà publiées avant 1661 et rééditées pendant la période étudiée. Il faut donc par exemple différencier les ouvrages de Sully, écrits à partir de 1612, publiés en 1637 et réédités à une vingtaine de reprises aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, de ceux de Pierre de l'Estoile, publiés pour la première fois en 1732.

Ces ouvrages - une dizaine de références dans notre corpus – méritent une étude à part, car ils sont considérés par leurs successeurs comme des sources de premier ordre, car rédigés par des contemporains des souveraines, qui plus est, des proches : ministres, princes, ducs ou membres de leur famille. Le genre choisi le plus souvent, celui des Mémoires, renforce cette revendication d'authenticité. On constate alors une réelle utilisation de ces textes – Sully, Brantôme et le *Discours merveilleux* en tête – régulièrement cités ou copiés. Rédigés par des contemporains, ils sont perçus comme des écrits fiables et deviennent à ce titre, des « récits matrices ».

A. Des styles plébiscités par les lecteurs.

Ces récits matrices écrits par des contemporains de Catherine et Marie de Médicis sont plébiscités par les lecteurs et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'ils prétendent plonger le lecteur dans l'intimité de ceux qui possèdent le pouvoir. Ecrits par des membres de l'entourage immédiat de ces souveraines - ministres, membres de leur famille - les lecteurs ont le sentiment d'accéder enfin à la vérité et de comprendre davantage les décisions qui ont été prises par ces régentes.

[180] Le tableau répertoriant les titres, la première date de publication et les principales rééditions entre 1661 et 1789 est consultable en annexe ; annexe 2
[181] Maximilien de Béthune de Sully, *Mémoires de Maximilian de Béthune, duc de Sully, principal ministre de Henry le grand, mis en ordre avec des remarques, par M. L. D. L. D. L.,* Londres, 1747.
[182] Brantôme, *Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome*, Leyde, chez Jean Sambix, 1665.
[183] Pierre de l'Estoile, *Journal du regne de Henry IV. Roi de France et de Navarre*, La Haye, chez les Freres Vaillant, 1741.

Ces écrits sont, dans leur grande majorité, des Mémoires[184]. On peut citer les Mémoires de Sully, ceux de Pontchartrain, d'Estrées ou encore ceux du cardinal de Richelieu. Ces auteurs, par ce genre, entendent raconter à la fois leur vie mais aussi celle de la cour de France par le biais d'anecdotes ou de faits précis. En outre, parce qu'ils ont été écrits par des hommes ayant eu le pouvoir entre leurs mains, ils disposent d'une aura de véracité et de fiabilité, ce qui en fait un genre particulièrement apprécié par les lecteurs entre le XVII^{e} et le XVIII^{e} siècle. C'est pour leur lectorat la certitude d'en apprendre davantage sur la vie de Catherine et Marie de Médicis ou de leur entourage, d'autant que ces auteurs de Mémoires revendiquent une écriture différente de celle des historiens de leur époque puisqu'ils mettent en avant la sincérité de leur témoignage et non un « discours officiel » participant à l'élaboration du mythe monarchique[185]. Tous ces éléments combinés deviennent même un argument pour attirer les lecteurs, à l'image de la préface des Mémoires de François Annibal d'Estrées (1666) dans laquelle l'éditeur souligne à plusieurs reprises la qualité et la sincérité du témoignage qui est offert :

> *« Ces Mémoires ont esté faits par une Personne de la premiere qualité, à la priere de l'un de ses amis, qui avoit desiré d'estre informé des choses où il avoit eu part […]. Ils sont écrits sans ornement, et nulle apparence d'affectation n'en peut rendre la Relation suspecte ; ainsi l'on n'y trouvera que de la netteté et de la sincerité, qui sont les veritables agrémens de cette sorte d'ouvrages. Le juste temperamment entre la satyre et la flatterie s'y rencontre […]. Comme ils n'estoient pas faits pour voir le jour, ils sont demeurez longtemps dans le Cabinet parmy des papiers negligez ; mais ils ont eu enfin la destinée de beaucoup d'autres écrits. [186]»*

Dans cet extrait, l'éditeur revient tout d'abord sur les raisons qui ont poussé le maréchal à écrire ces Mémoires et mentionne la demande d'un tiers : Estrées s'est donc livré à cet exercice non pour glorifier son nom mais bien pour offrir un témoignage sincère et objectif sur la gouvernance du royaume de France. L'éditeur met ensuite en avant la « *sincérité* » du discours mais aussi celle de l'auteur, décrit comme une personne de « *qualité* » qui ne s'est jamais

[184] Dans son article, Driss Aïssaoui revient sur les différences entre « Mémoires », « mémoire » et « mémoires ». Il s'appuie sur les travaux de Frédéric Charbonneau qui les distingue. Le terme de « mémoire » désigne selon eux davantage un document juridique ; celui de « mémoires » qualifie les documents utilisés par les historiens et le terme de « Mémoires », les œuvres écrites par les historiens. C'est donc ce dernier terme que nous utiliserons dans notre développement. Driss Aïssaoui, « les Mémoires : un genre errant », *Dalhousie French Studies*, vol 61, hiver 2002, p. 12-26.

[185] Emmanuèle Lesne-Jaffro, « Les mémoires et leurs mythes au XVIIe siècle » in Jacques Houriez (dir.), *Literales, Mythe et littérature*, Besançon, Annales littéraires de l'université de Besançon, 1997, p. 45-63.

[186] François Annibal d'Estrées, *Mémoires d'Estat, contenans les choses les plus remarquables arrivées sous la régence de la reyne Marie de Médicis et du règne de Louis XIII*, Paris, chez Barbin, 1666, préface.

adonnée à la flagornerie. Enfin, il insiste sur la fiabilité du témoignage, arguant qu'il n'aurait jamais dû être publié : le maréchal a donc pu s'y raconter, sans s'auto-censurer et en toute franchise. On assiste ici au paradoxe même des auteurs de Mémoires puisqu'ils revendiquent une écriture de « *récits de faits donné avec insistance pour vrais*[187]» tout en participant à l'élaboration de leur propre mythe.

Au XVII[e] siècle, ce style n'est pas encore totalement fixé et connait de profondes mutations[188]. Il est d'ailleurs difficile de livrer une définition précise des « Mémoires » ; les contemporains ont eux-mêmes du mal à le définir précisément, à l'image de Furetière dans son dictionnaire en 1691 qui les compare à des livres d'histoire écrits par des « *témoins* » se livrant aussi au récit de leur vie[189]. Ces difficultés tiennent aussi bien au style, qui oscille souvent entre la biographie et l'autobiographie – utilisation du « je » et du « il » -, qu'à l'implication personnelle des auteurs qui manquent de recul face aux faits vécus et racontés ; démarche qui est parfois revendiquée ou recherchée par les auteurs eux-mêmes[190]. Néanmoins, ces ouvrages sont essentiels dans notre étude, puisque les auteurs exposent leur vie mais aussi celle du roi, de la reine, voire de la famille royale et offrent des représentions inédites de Catherine et Marie de Médicis. Sully, par exemple, dans ses Mémoires, raconte certes sa vie, mais aussi et surtout celle d'Henri IV et par capillarité celle de Marie de Médicis. Il permet aux lecteurs de plonger dans l'intimité du couple royal car il relate les disputes conjugales mais aussi les moments de tendresse qu'ils partagent avec leurs enfants. Marie de Médicis est aussi dépeinte comme une

[187] Emmanuèle Lesne-Jaffro, *op. cit*., p. 45.

[188] Le terme de « mémoire » apparait dans le titre d'ouvrages dans les années 1470 comme ceux d'Olivier la Marche ou de Philippe de Commynes. A partir du XVII[e] siècle on constate une modification dans l'écriture des Mémoires : les auteurs ne décrivent plus seulement leur vie mais s'attardent aussi sur le contexte de l'époque. L'écriture se veut plus « *historique* » et connait un fort succès à la fin du XVII[e] siècle après une désaffection du public pour ce genre dans les années 1625-1655 qui était corrélée au contexte politique instable et à la méfiance du pouvoir royal. Le public lui-même préférait lire des ouvrages plus légers comme des romans ou des œuvres théâtrales qui, eux aussi, connaissent une mutation profonde de genre. A partir des années 1660 on constate néanmoins une augmentation des publications de « Mémoires » qui sont d'ailleurs publiés sous ce terme ; auparavant, ces livres étaient davantage qualifiés de « journal » ou encore de « vie ». Cette hausse s'explique par une période plus stable politiquement permettant aux auteurs - qui sont pour la plupart issus de la noblesse - de raconter de l'intérieur les troubles qui ont secoué le royaume ces dernières années. Les lecteurs sont aussi demandeurs de récits vraisemblables. La frontière entre le « Mémoire » et le « récit historique » se brouille même peu à peu ; il n'est pas rare que l'auteur mette davantage l'accent sur la vie quotidienne des souverains ou sur des événements plus généraux. Driss Aïssaoui*, op. cit.,* p. 12-26 et Marie Thérèse Hipp, *Mythes et réalités. Enquêtes sur le roman et les mémoires 1660 et 17*00, Paris, Klincksieck, 2000, p. 23-42.

[189] « *au pluriel, se dit des Livres d'Historiens, écrits par ceux qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été témoins oculaires, ou qui contiennent leur vie ou leurs principales actions. Ce qui répond à ce que les Latins appelaient commentaires. Cet historien avait de bons, de méchants Mémoires. On dit aussi d'un prince vigilant qui est averti de tout ce qui se passe chez lui ou chez ses voisins qu'il a de bons mémoires, de bons avis* » in Marie Thérèse Hipp, *op. cit.,* p. 23-42.

[190] *Idem.,* p. 23-42.

femme jalouse et acariâtre, image qui est reprise par d'autres et se mue peu à peu en topos. Intégrer ces écrits à notre analyse permet alors d'identifier les récits à l'origine de certains pans de leurs légende noire et d'étudier leurs évolutions ou leur permanence, récits qui étaient jusque-là écartés par leurs contemporains ou analysés sous un prisme politique.

B. Les stratégies d'écriture.

A l'exception du *Discours Merveilleux,* les différents ouvrages contemporains de Catherine et Marie de Médicis du corpus étudié ont été écrits par des auteurs qui ont côtoyé de près les souveraines, soit parce qu'ils étaient membres de la famille royale, comme Gaston d'Orléans ou Anne Louise de Montpensier - fils et petite fille de Marie de Médicis- , soit parce qu'ils ont été les conseillers de ces souveraines et les ont donc guidées dans les méandres du pouvoir, à l'instar du maréchal d'Estrées ou du cardinal de Richelieu. C'est d'ailleurs pour cette proximité que ces ouvrages sont plébiscités. Néanmoins, les stratégies d'écriture diffèrent en fonction des auteurs et il convient de s'y attarder pour mieux saisir leur récit et les représentations de Catherine et Marie de Médicis.

La quasi majorité des auteurs contemporains de Catherine et Marie de Médicis se tourne vers les Mémoires pour raconter leurs années aux côtés de ces souveraines. On constate néanmoins des différences de ton ou de rédaction entre ces auteurs. Gaston d'Orléans et d'Anne Louise de Montpensier par exemple racontent leur vie et celle de leur famille. Ils sont donc les personnages principaux, voire les héros de ces ouvrages qui retracent, à grand renfort de détails, les événements de leur vie. Les Mémoires de Gaston d'Orléans par exemple reviennent sur sa naissance, son enfance, son éducation. Marie de Médicis est certes évoquée, mais parce qu'elle est sa mère. Il offre même le portrait d'une femme aimante, soucieuse du bien-être de ses enfants, portrait sur lequel nous reviendrons dans la suite de ce chapitre. Tout comme son père, Anne Louise de Montpensier, dans ses écrits, s'attarde elle aussi sur les grands temps forts de sa vie. Là encore, elle a pour Marie quelques mots qui sont pleins de tendresse car elle fut, dit-elle, une grand-mère aimante. Le contexte politique apparait pour l'un et pour l'autre en arrière-plan et l'intrigue se concentre sur chacun de leurs faits et gestes. Notons que la représentation de Marie de Médicis tranche avec les autres écrits étudiés puisqu'il s'agit d'un portrait réalisé par des membres de sa famille. Le ton est donc plus affectueux et certains événements, comme

son exil, sont décrits comme la résultante des cabales de Richelieu. Marie est donc présentée comme une victime du cardinal. Le duc de Nevers est lui aussi le héros de ses Mémoires[191], néanmoins le style est différent car l'ouvrage regroupe aussi bien des lettres du duc de Nevers qu'une généalogie de la maison de Gonzague composée par l'abbé Passevin, des avis d'imprimeurs ou encore des discours. Le tout semble assez décousu et l'organisation choisie échappe au lecteur, car elle ne répond ni à une logique chronologique ni à une logique thématique[192]. Cependant, il offre un éclairage inédit sur le parcours du duc de Nevers, encensé dès la couverture qui met en avant ses différents titres par les couleurs choisies, les caractères d'imprimerie et leur taille, comme nous pouvons le voir sur l'image ci-dessous :

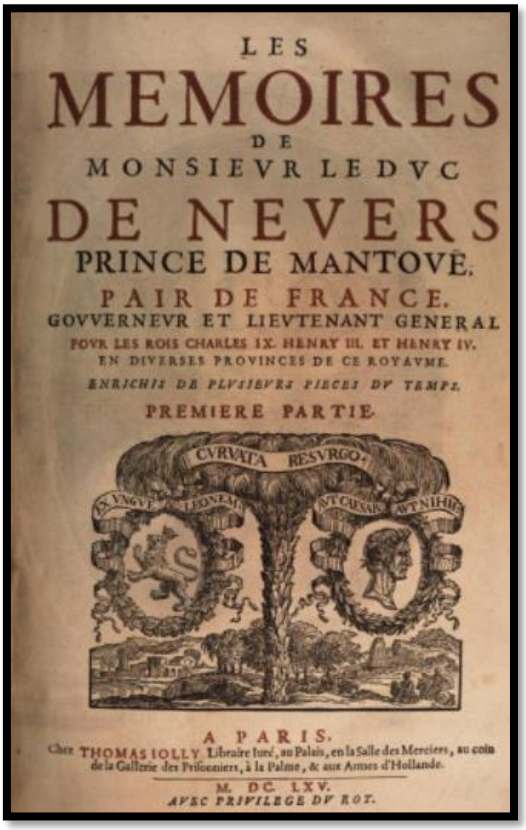
LES
MEMOIRES
DE
MONSIEVR LE DVC
DE NEVERS
PRINCE DE MANTOVE.
PAIR DE FRANCE.
GOVVERNEVR ET LIEVTENANT GENERAL
POVR LES ROIS CHARLES IX. HENRY III. ET HENRY IV.
EN DIVERSES PROVINCES DE CE ROYAVME.
ENRICHIS DE PLVSIEVRS PIECES DV TEMPS.
PREMIERE PARTIE.
CVRVATA RESVRGO
A PARIS.
Chez THOMAS IOLLY, Libraire iuré, au Palais, en la Salle des Merciers, au coin de la Gallerie des Prisonniers, à la Palme, & aux Armes d'Hollande.
M. DC. LXV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Louis Gonzague de Nevers, Les *Memoires de monsieur le duc de Nevers prince de Mantoue, pair de France, gouverneur et lieutenant general pour les rois Charles IX. Henry III. et Henry IV. en diverses provinces de ce royaume. Enrichis de plusieurs pieces du temps*, Paris, chez Thomas Jolly, 1665.

[191] Louis Gonzague de Nevers, *Les Memoires de monsieur le duc de Nevers prince de Mantoue, pair de France, gouverneur et lieutenant general pour les rois Charles IX. Henry III. et Henry IV. en diverses provinces de ce royaume. Enrichis de plusieurs pieces du temps*, Paris, chez Thomas Jolly, 1665.
[192] On découvre par exemple une lettre d'Henri IV dans le second volume, page 157 et une lettre « *de Monsieur de Nevers au Roy Charles IX* » page 377.

Dans cet ouvrage, Catherine et Marie de Médicis n'apparaissent qu'en filigrane ; l'accent est mis sur le personnage principal, le duc de Nevers, loué à plusieurs reprises pour ses qualités et sa bravoure et ce, dès l'épitre adressée par Gomberville au roi. On insiste par exemple sur sa fidélité envers la couronne[193] ou sur les liens privilégiés qu'il a pu entretenir avec Henri IV[194].

Il peut aussi y avoir à l'origine de l'écriture un évènement déclencheur, un « choc » personnel[195]. C'est par exemple le cas de Sully qui, suite à son éviction du gouvernement en 1612, décide de se lancer dans la rédaction de ses Mémoires[196], bien que le projet eût été réfléchi en amont[197]. Il décide d'y raconter *sa version* de l'histoire et se défend face aux différents pamphlets qui ont été publiés contre lui dans les années 1611-1612[198]. Il retrace certes sa vie depuis son enfance, mais aussi et surtout, ses nombreuses années passées au côté d'Henri IV afin de montrer aux lecteurs la proximité qu'il entretenait avec ce dernier. Sully rapporte même de multiples anecdotes appartenant au domaine privé. Il retranscrit par exemple la conversation qu'auraient eue les deux hommes concernant le choix d'une seconde épouse pour le monarque, comme nous l'avons évoqué précédemment. Le roi y apparaît comme rongé par l'angoisse, vulnérable et faisant les cent pas dans sa chambre[199]. En décrivant et en s'attardant sur la fragilité du monarque, Sully met en avant la relation si particulière, presque fraternelle, qu'il entretenait avec le souverain. En effet, Henri IV, alors qu'il était le roi et qu'il devait donc incarner la force et l'impassibilité, accepte d'être vu par Sully dans cet état. Par ses Mémoires, Sully rend leurs deux noms indissociables pour la postérité car il se présente tour à tour comme un ministre, un conseiller, un médiateur ou un ami. Il décrit une relation affectueuse basée sur l'écoute et la confiance mutuelle.

---

[193] *« il y fit tout ce qu'on devoit attendre de luy […]. Je tairay mesme, ce service incomparable qu'il rendit à toute la France, quand il s'opposa luy seul à la fureur de ceux qui avoient conjuré contre la vie des Princes de vostre sang* » in *idem*, épitre.

[194] Dans les différents documents mis à disposition, l'auteur souligne subtilement les liens privilégiés que le duc entretenait avec le monarque. Il publie par exemple une « *lettre du Roy à M. de Nevers* » datée du 23 janvier 1591 dans laquelle Henri IV fait référence à la remise en liberté de certains membres de sa famille : « *mes Tantes et ma Cousine la Duchesse de Longueville* ». Henri IV poursuit d'ailleurs en écrivant : « *je suis bien ayse d'estre le premier à vous donner cette bonne nouvelle* » et signe en saluant son « *cousin* » in *idem*, p. 157.

[195] Marie Thérèse Hipp, *Mythes et réalités, op. cit.,* p. 23-42.

[196] Henri Carré, *Sully*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1999, p. 375-388.

[197] Sully avait amassé depuis plusieurs années de la documentation : des écrits sur les affaires traitées au Conseil, plus de trois mille lettres, des notes personnelles rédigées à la suite de ses entretiens avec Henri IV ou des conseillers in *idem*, p. 375-388.

[198] Laurent Avezou, *Sully à travers l'histoire. Les avatars d'un mythe politique*, Paris, Ecole des Chartes, 2001.

[199] « *ce Prince demeura un quart-d'heure, comme s'il eût été frappé de la foudre : Ensuite il se mit à parcourir sa chambre à grands pas, en rongeant ses ongles, se gratant la tête, et livré à des réflexions qui l'agitoient si violemment, qu'il ne put encore de long-temps me rien dire […] Il m'avoua que la crainte de ne pas mieux rencontrer la seconde fois que la premiere, étoit tout ce qui faisoit son irrésolution* » in Sully, *op. cit.,* p. 10, vol 2.

Marie de Médicis apparait aussi régulièrement dans cet écrit, mais elle est la cible de nombreuses critiques portant notamment sur son caractère. L'auteur ne cesse de la présenter comme une femme jalouse, colérique et incapable de se raisonner lorsqu'elle est en proie à ses emportements. Dans la version de 1745, remaniée par l'abbé de l'Ecluse des Loges[200], Sully rapporte systématiquement chacune des querelles de Marie et Henri IV. Ces tensions au sein du couple royal deviennent même le sujet principal du tome 2. Les lecteurs assistent à des disputes dans la chambre à coucher[201], à des altercations qui ont lieu dans le château ou encore à la détresse du roi qui confie ses malheurs à son ministre. Sully se présente lui-même régulièrement comme médiateur lors des conflits du couple. Au cours d'une dispute par exemple, il écrit qu'il serait intervenu pour leur conseiller de nommer quelqu'un de neutre pour les aider à régler leurs problèmes conjugaux tant ceux-ci revenaient souvent[202]. Selon lui, il fallait faire appel à un homme désintéressé[203] qu'il prit le temps de leur décrire ; notons que le portrait ressemblait étrangement à Sully. A travers la multiplicité des disputes rapportées, Sully élabore l'image d'une femme qui, dans sa vie privée, est incapable de contrôler ses humeurs. Or, en tant qu'interlocuteur privilégié d'Henri IV, son récit est jugé fiable et crédible et il est repris par de nombreux auteurs qui s'appuient presque exclusivement sur son récit pour raconter la vie intime de Marie de Médicis et d'Henri IV, comme Hardouin de Péréfixe (1661), l'auteur de *l'Histoire de la Mère et du Fils* (1730) ou Madame d'Arconville (1774) mais nous y reviendrons dans le chapitre 4. Parallèlement, Sully se présente aussi comme étant au-dessus de la masse des conseillers du souverain puisqu'il est le seul à connaître des faits qui relèvent du domaine privé ; il n'est plus un simple ministre mais l'ami du roi. La version de 1745 tranche aussi par son style, puisque l'auteur insère à plusieurs reprises des dialogues qu'il introduit par des guillemets ce qui répond à une double finalité : rendre le récit plus vivant et assurer aux lecteurs la véracité

[200] Les Mémoires de Sully ont connu de nombreuses éditions dont celle de 1745 qui a été rédigée et remaniée par l'Abbé de l'Écluse des Loges. Dans cette version, le récit est à la première personne et de nombreux dialogues parsèment les différents chapitres. Sully - ou l'abbé de l'Ecluse des Loges - raconte de nombreuses anecdotes sur Marie de Médicis ou Henri IV. Dans ce manuscrit, nous utiliserons l'édition de 1662 qui est plus « fidèle » à l'originelle et celle de 1745 car elle a été reprise par plusieurs auteurs du corpus étudié.

[201] L'auteur rapporte par exemple, qu'un jour, alors que le roi et la reine étaient dans leur chambre à coucher, Marie de Médicis, enceinte de huit mois, fâchée, faisait semblant de dormir. Après de longs questionnements de la part du roi, la souveraine révéla alors avec des « *soupirs* » et des « *larmes* » qu'elle était très en colère car de nombreuses rumeurs lui étaient parvenues aux oreilles : son époux apprécierait davantage la compagnie de ses maîtresses que la sienne. Henri IV tenta alors de consoler la souveraine en usant de nombreux surnoms affectueux. Il demanda à sa « *mie* » de se rassurer sur l'affection qu'il lui portait in Sully, *Mémoires… op. cit.,* p. 555, vol 2.

[202] « *il falloit avoir recours à une personne, qu'elles en jugeroient plus capable ; transporter tous leurs droits à cette personne ; se cacher à elles-mêmes tout l'interêt qu'elles avoient dans cette affaire* » in *idem*, p. 556, vol 2.

[203] « *je leur conseilla de choisir un homme assez ferme, pour ne se laisser ébranler par aucune consideration ; et capable d'un attachement à leurs Personnes assez pur et assez desinteressé, pour oser s'en servir, en violentant, s'il le falloit, leur inclination* » in *idem*, p. 556, vol 2.

des faits rapportés. A travers toutes les querelles conjugales qu'il rapporte, Sully fixe pour la postérité l'image d'une femme jalouse, frôlant la folie mais construit aussi sa propre légende. Cette représentation devient même le point d'orgue de la légende noire de Marie de Médicis lorsqu'il s'agit de décrire la souveraine dans sa vie privée.

Cette représentation d'une Marie de Médicis incapable de maîtriser ses nerfs est aussi présente dans *le Testament politique*[204] de Richelieu. Il y dresse le portrait d'une souveraine ambitieuse et incapable de faire preuve de discernement ou de raison quand il s'agit d'exercer le rôle de régente. Il souhaite, par son œuvre, raconter à ses lecteurs et aux Français *sa vérité* sur la régence de Marie de Médicis et le règne de Louis XIII. Son positionnement diffère donc de celui de Sully qui, lui, insistait davantage sur sa relation avec Henri IV. Sous prétexte de donner des conseils à Louis XIII en analysant les règnes de ses prédécesseurs, tout en mettant en avant son expérience d'homme d'Etat, Richelieu blâme les régences de Catherine et de Marie de Médicis. Néanmoins, la question de l'authenticité du texte se pose et s'est posée dès sa publication en 1688 ; en effet les voix divergent entre ceux qui l'attribuent au cardinal et ceux qui, au contraire, réfutent cette affirmation[205]. Bien qu'il soit l'objet de nombreux débats, celui-ci connait une quinzaine de rééditions entre 1688 et 1708, dont quatre l'année de sa publication. Ce *Testament politique* est une source de choix pour les auteurs du corpus étudié qui reprennent allégrement les propos de Richelieu et le portrait dressé de Marie de Médicis. En effet, qui mieux que son ministre, devenu son ennemi, est le plus légitime pour commenter cette régence. Il expose aux lecteurs les défauts de cette femme et de son gouvernement pour justifier les choix qui ont dû être faits, notamment son exil. Il en profite ainsi pour redorer son image : le roi et lui n'avaient pas d'autre choix que d'écarter la reine-mère car il en allait de la sécurité du royaume. Dans ce *Testament Politique,* Richelieu valorise son parcours et s'érige en héros de la Nation :

[204] Jean Armand du Plessis, *Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu*, Amsterdam, chez Henri Desbordes, 1688.

[205] L'Académie Française, dès 1688, rend hommage à ce texte qu'elle attribue à Richelieu, ce qui permet une légitimation de l'œuvre. Ils sont soutenus par les propos de l'évêque d'Avranches, Daniel Huet, qui rapporte dans son ouvrage les conversations qu'il aurait eues avec le second duc de Richelieu qui affirmait que l'auteur du testament était bien son oncle. Il aurait dit : « *que le livre étoit véritablement du cardinal son oncle, que ses papiers passèrent après son décès entre les mains de Mme la duchesse d'Aiguillon, laquelle étant morte, ce Testament fut tiré de son cabinet, où il l'avoit vu plusieurs fois, et ensuite rendu au public* » (Note manuscrite mise en 1692 sur un exemplaire du Testament conservée à la Bibl. nat. De Fr. sous la cote Rés. Lb 3363A1, et rapportée par le père Henri Griffet, garde du trésor littéraire de Huet et futur historien du règne de Louis XIII, au Journal de Trévoux, t. 50, 1750, p. 357-358.). D'autres comme Antoine Aubery, qui fut l'auteur d'une œuvre intitulée *Histoire du cardinal de Richelieu,* réfutent cette hypothèse. Il est rejoint par Michel le Vassor ou encore Voltaire. Laurent Avezou, *Autour du Testament politique de Richelieu : à la recherche de l'auteur perdu (1688-1778)*, Paris, Bibliothèque de l'école des chartes, 2004, tome 162, livraison 2. p. 421-453.

il insiste sur le fait qu'il n'a été guidé que par sa volonté de plaire au roi et que chacune de ses actions n'en fut que la résultante. Dès sa préface, il souligne son expérience et explique que tous les conseils qui seront distillés dans ce texte sont fondés sur un savoir empirique : Richelieu a gouverné et les Français - et plus particulièrement les futurs rois de France - peuvent lui faire confiance[206]. Marie de Médicis est *a contrario* présentée comme une souveraine autoritaire et une mère néfaste. Il alerte à plusieurs reprises Louis XIII sur la souveraine et le prend à parti par des « v*ostre Mère* ». Cependant, Richelieu fait preuve de finesse et n'accuse jamais directement la mère de son roi. Il mentionne à la place la situation catastrophique dans laquelle se trouvait le royaume de France lorsque Louis XIII s'empara du pouvoir ; selon lui, la dignité de la Majesté royale n'était plus ce qu'elle aurait dû être à cause de « *ceux qui avoient lors la principale conduite de vos Affaires*[207]». Il attaque la régente donc, puisque c'est elle qui gouvernait au nom du roi, mais ne la nomme jamais. Richelieu livre aussi sa version des faits concernant la Journée des Dupes. Il entend rétablir la vérité – *sa vérité* – et écorche là encore l'image de Marie de Médicis. Richelieu commence par dresser le contexte de cette fameuse « *journée* » et décrit une souveraine qui était devenue un danger pour Louis XIII, l'Etat et les Français, car elle était incontrôlable, mue par son ambition et manipulée par les ennemis du roi. Il justifie ainsi les décisions qui vont être prises par une vision partiale et téléologique des événements. Selon lui, Marie de Médicis le haïssait et ne « *travailloit* » qu'à sa « *ruine* » alors que lui n'était occupé qu'à sa « *Grandeur* »[208]. La reine travaillait aussi plus généralement à la perte du royaume en réalisant des actions peu réfléchies comme renverser le conseil de Louis XIII afin d'établir son propre conseil : « *ce fut lors que la Reine vôtre Mére fit toute sorte d'efforts imaginables, pour renverser le Conseil de V. M. et en établir un à sa fantaisie*[209]». Pire, par ses actions, Richelieu estime qu'elle « *fortifia beaucoup vos Ennemis*[210]». Enfin, Marie de Médicis et Gaston étaient victimes de nombreuses manipulations de la part d'« *Esprits*

[206] « *C'est un Favori et un Premier Ministre d'Etat, qui a gouverné plus de 25 ans l'un des plus considérables Royaumes de l'Europe : qui l'a guidé ; et pour ainsi dire, l'a tenu par la main dans les premiers pas de son Agrandissement ; qui ne prescrit aucun Conseil, qu'il ne l'ait mis lui-même en Pratique plusieurs fois ; et qui enfin par sa Fermeté et par son Courage a surmonté une infinité d'Obstacles et d'Intrigues, qui auroient accablé tout autre que lui* » *et « Je lui promis d'employer toute mon industrie, et toute l'autorité qu'il lui plaisoit me donner pour ruiner le Parti Huguenot, rabaisser l'orgueil des Grands, reduire tous ses Sujets en leur devoir, et relever son Nom dans les Nations Etrangéres, au point où il devoit être »* in Richelieu, *op. cit.,* préface et p. 9, vol 1.
[207] *Idem*, p. 6, vol 1.
[208] *Idem*, p. 9, vol 1.
[209] *Idem*, p. 27, vol 1.
[210] *Idem*, p. 27, vol 1.

envénimez »[211]. Louis XIII n'a plus le choix et pour le bien du royaume il décide lui-même d'éloigner sa mère du pouvoir :

> *« Et ce qui augmenta la merveille de vôtre Conduite en cette occasion, est que recherchant moi-même mon éloignement pour plaire à la Reine qui le désiroit passionément, V.M. pour lors destituée de tout autre Conseil, étoit seule à se conseiller, et seule à resister à l'Autorité d'une Mére, aux artifices de tous ses Adherans, et aux priéres que je lui faisois contre moi-même [212]»*

Dans cet extrait, Richelieu affirme que Louis XIII est le seul responsable de cette décision : Richelieu n'y est pour rien. Louis XIII a agi comme un « bon roi » car il a su résister à l'emprise néfaste d'une mère et aux supplications d'un Richelieu, pourtant compétent, qui voulait quitter son poste. Richelieu profite donc de ce T*estament politique* pour se réhabiliter car, tout comme Sully, il aurait été victime de calomnies. Mensonges qui ont progressivement fondé sa propre légende noire[213].

D'autres auteurs font le choix de ne se focaliser que sur le récit de la régence de Catherine et Marie de Médicis : leur propre vie n'apparait qu'en filigrane. Ils relatent et expliquent les décisions politiques prises ainsi que la vie privée des souverains ce qui devient alors le vrai sujet de l'œuvre. C'est une des caractéristiques de certains Mémoires : les auteurs observent la vie des Grands et offrent des « *vues panoramiques* [214]» de leur vie publique. Ainsi, ces récits évoluent et deviennent un « *lieu de rencontre entre l'histoire et l'Histoire*[215]». C'est notamment le cas de François Annibal d'Estrées, qui débute son ouvrage par la mort d'Henri IV et la proclamation de la régence. Il s'intéresse ensuite aux premières décisions de la régente et décrit méthodiquement les relations de la souveraine avec les Grands du royaume et les ministres. Chaque acte est rapporté, décortiqué et commenté. Il met en avant certains évènements qu'il considère comme « *mémorable* » dans la régence de Marie comme le sacre

[211] *Idem*, p. 27, vol 1.
[212] *Idem*, p. 9, vol 1.
[213] Laurent Avezou a démontré dans sa thèse qu'il y avait eu plusieurs phases dans cette « *légende* ». Dans la période qui nous intéresse, il en distingue deux : une première entre 1642 et 1688 qu'il nomme l' « *ouverture du testament* » et une seconde entre 1688 et 1796 qu'il appelle l'« *héritage discuté* ». Ce premier temps correspond au « *déballage dialectique* », à la mémoire vive qui montre un personnage contrasté dont la mémoire est instrumentalisée et exaltée. Le second correspond à une phase ambigüe car Richelieu est élevé à la fois au rang de « *héros* » mais aussi de « *figure repoussoir* ». Cette relance mémorielle correspond à la publication du *Testament politique*. Laurent Avezou, *La légende de Richelieu : fortune posthume d'un rôle historique du XVIIe au XXe siècle*, sous la direction de Claude Michaud, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 2002, p. 20-21.
[214] Expression de Marie Thérèse Hipp in *Mythes et réalités, op. cit.,* p. 36.
[215] *Idem*, p. 36.

du roi, « *où trois ou quatre choses se passerent, qu'il est bon de remarquer*[216]». L'auteur dépeint aussi les relations parfois conflictuelles entre Louis XIII et Marie de Médicis. Ces Mémoires s'achèvent le 24 avril 1617 ; date à laquelle il estime que la régence prend fin car Louis XIII affirme son pouvoir par l'assassinat du Maréchal d'Ancre. François Annibal d'Estrées rédige donc une chronique politique et militaire de la régence de la souveraine, même si cette dernière apparait souvent en arrière-plan. Elle est souvent peu mise en avant, car placée dans l'ombre de ses favoris, de son fils ou des Grands du Royaume. François Annibal d'Estrées adopte le rôle d'un observateur et décrit la régence à la manière d'un auteur d'abrégé historique. Il utilise très peu le « *je* » sauf quand il souhaite adresser quelques précisions à ses lecteurs[217]. C'est aussi la démarche qu'adopte un autre auteur du corpus étudié : Pierre de l'Estoile. Ce dernier choisit également la position d'observateur et décortique jour par jour, mois par mois, année par année, le règne d'Henri IV. Pierre de l'Estoile se distingue néanmoins de ses confrères car il n'écrit pas un « Mémoire » mais un « Journal ». Ainsi, il ne révèle jamais sa propre vie aux lecteurs mais se focalise sur celle d'Henri IV et de son entourage, et offre un récit s'apparentant à une chronique. Marie de Médicis est bien entendu présente et le portrait qui est fait d'elle comprend à la fois des thèmes récurrents comme sa faiblesse d'esprit, mais aussi des thèmes moins traités par ses confrères comme son sacre sur lequel nous reviendrons dans le chapitre 6, son accouchement ou encore sa superstition. Pierre de l'Estoile rapporte notamment des scènes d'intimité comme celle de l'accouchement de la souveraine et insère des anecdotes pour rendre le tout plus vivant :

> *« Le Vendredi 22 de ce mois, la Royne accoucha à Fontainebleau d'une fille, à quoi elle ne s'attendoit pas, parce que Sœur Ange qui étoit une dévote que le Pape lui avoit envoyée, et qui lui avoit prédit qu'elle seroit Reine de France, l'avoit assuré du contraire, et qu'elle auroit trois fils : tellement qu'elle en pleura fort et ferme […]. Le Roy encore qu'il eust bien desiré le contraire autant et plus qu'elle, ne laissa néanmoins de la consoler et reconforter fort bien. [218]»*

Pierre de l'Estoile plonge le lecteur dans une scène de vie somme toute assez classique. On assiste aux inquiétudes d'une mère qui est sur le point d'accoucher et qui se pose une multitude de questions sur la santé et le sexe de ce futur enfant. Il réunit ici tous les ingrédients de la

[216] *Idem*, p. 29.
[217] « *quand je fais reflection sur les circonstances de la mort du Mareschal d'Ancre, je ne la puis attribuer qu'à sa mauvaise destinée, ayant esté conseillée par un homme qui avoit les inclinations fort douces* » in François Annibal d'Estrées, o*p. cit.,* p. 244.
[218] *Idem*, p. 214.

« bonne anecdote » : un ton léger, un drame, des pleurs, un peu de superstition et de l'amour. Il écarte néanmoins délibérément certains faits de son récit comme les disputes conjugales de Marie et d'Henri IV, ce qui est étonnant mais qui s'explique par la chronologie : à notre connaissance Sully est l'un des premiers à décrire autant les querelles du couple royal et son récit n'est publié que bien des années après la mort de Pierre de l'Estoile[219].

Ce dernier donne à voir à ses lecteurs une représentation assez classique de Marie de Médicis et se focalise sur quelques grands évènements de sa vie de reine : son mariage, ses accouchements et son sacre. Les journaux de Pierre de l'Estoile font partie des récits matrices du corpus étudié : ils sont régulièrement repris par d'autres auteurs comme Richard de Bury (1766)[220] et Jean François de la Croix (1769)[221]. L'ouvrage de Pierre de l'Estoile connait d'ailleurs plusieurs éditions, comme celles de 1732 ou de 1741[222]. Cet attrait des auteurs pour cette source tient sans doute à l'impressionnante documentation amassée pendant trente-sept ans - journaux, lettres, gravures - et son imposante bibliothèque contenant plus de deux mille six cents ouvrages[223]. Pierre de l'Estoile est en effet un compilateur et un collectionneur qui définit ses journaux comme un « *magasin de ses curiosités* »[224]. Ceux-ci sont parsemés d'anecdotes et cette particularité est assumée dès la préface :

> *« on avoit même le plaisir d'y voir de ces traits singuliers, et de ces caracteres uniques que l'histoire générale fait rarement passer à la posterité […] on voit deux choses dans cet ouvrage, qui est un style libre et naturel, qui porte avec foi des marques de la probité de son Auteur, qui aimoit tendrement la vertu et le bien public [225]»*

Les anecdotes seront certes légion dans cet ouvrage mais Pierre de l'Estoile ainsi que l'éditeur reviennent longuement dans la préface sur la véracité des faits rapportés. Ils se posent en garant de vérité et concluent un pacte avec les lecteurs[226].

[219] Pierre de l'Estoile meurt le 8 octobre 1611.
[220] Richard de Bury, *op. cit.*
[221] Jean de la Croix, *op. cit.*
[222] Dans ce corpus, l'édition utilisée est celle de 1741, car dans l'édition de 1732 il y a une ellipse entre 1597 et 1602.
[223] Gilbert Schrenck, « Les Mémoires de Pierre de l'Estoile dans la bibliothèque du duc de Saint-Simon », *Cahiers Saint Simon*, n°40, 2012, p. 13-24.
[224] Roger Trinquet, « La méthode de travail de Pierre de l'Estoile » in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 17, no. 2, 1955, p. 286–291.
[225] Pierre de l'Estoile, *op. cit.,* p. 2-3.
[226] Cette thématique de la véracité et de l'authenticité est importante aussi bien pour l'auteur que l'éditeur et les références sont nombreuses dans la préface « l*'Auteur n'avoit pas dessein de publier son ouvrage. Il n'écrivoit*

Ces différents récits matrices offrent un éclairage particulier sur la vie de Catherine et Marie de Médicis grâce à la pluralité des points de vue. Rédigés par des contemporains ou des membres proches de leur entourage, ces récits donnent à voir certains pans de la vie publique ou privée de ces reines.

C. Des sources écrites par des membres de leur entourage.

Ces ouvrages représentent les souveraines en mères, en épouses ou encore en régentes. Leur ambition est de montrer la « vraie » facette de ces deux souveraines qu'ils ont pu côtoyer de près pendant quelques mois ou des années. Pour ce faire, et livrer ainsi à leurs lecteurs un portrait le plus fidèle possible, ils utilisent abondamment des anecdotes et des dialogues, tout en s'appuyant sur leurs propres témoignages.

Le *Discours merveilleux* et les éloges de Brantôme, des récits qui se répondent.

Comparer ces deux récits n'a rien de surprenant, car Brantôme a rédigé son éloge de Catherine de Médicis pour répondre au *Discours merveilleux* qu'il jugeait calomnieux. Ils ont élaboré un portrait de Catherine de Médicis totalement contradictoire, bien qu'écrit à la même époque, ce qui permet de comparer les représentations contemporaines de celle-ci d'autant que ces œuvres sont des récits matrices qui ont été édités à de nombreuses reprises et utilisés comme sources par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Le *Discours merveilleux* fut publié pour la première fois en 1575[227] en France et connut immédiatement un fort succès puisqu'il fut traduit en allemand et en anglais la même année. Le texte fut ensuite réécrit et modifié en 1576 et connut de multiples rééditions à partir de 1649 et jusqu'à la Révolution française[228]. Le contexte politique a participé à l'attractivité de cette œuvre car il faisait écho au vécu des lecteurs, puisqu'une femme était de nouveau sur le centre de la scène politique ou médiatique

que pour sa propre satisfaction la mort des grands hommes ou des personnes de distinction, souvent ignorée dans l'histoire, se voit d'autant plus surement marquée dans ses Journaux, qu'elle y est placée dans le moment que cette mort arrive » in *idem*, p. 6.

[227] [s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportemens de Catherine de Médicis Royne mère, Auquel sont recitez les moyens qu'elle a tenu pour usurper le gouvernement du royaume de France, & ruiner l'estat d'iceluy,* [s-l], [s-e], 1575.

[228] Le *Discours merveilleux* a connu de nombreuses rééditions comme celle de 1665 par Henri Estienne, 1743, 1779 ou encore 1787.

et accusée des pires maux – Anne d'Autriche comme régente et Marie-Antoinette comme épouse du roi[229]. Cet ouvrage fut une référence pour de nombreux auteurs jusqu'au XIX[e] siècle et fut même utilisé par certains comme une source ; Voltaire s'en sert par exemple dans sa *Henriade*. Quant à l'éloge de Brantôme, il fut publié une première fois en 1666 et comporte plusieurs volumes. Si Brantôme raconte la « vie des dames illustres de France », esquissant le portrait de plusieurs reines et princesses de France comme Anne de Bretagne ou la reine Elisabeth, fille de Catherine de Médicis, c'est bien cette dernière, Catherine, qui apparait comme le personnage principal. Il lui consacre un éloge de plus de soixante-dix pages, contrairement aux autres personnages qui n'ont droit qu'à une dizaine en moyenne. Cet ouvrage connut lui aussi une dizaine de rééditions entre les XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Il ne s'agit pas ici de présenter l'intégralité de ces textes ou leurs représentations de Catherine de Médicis mais d'en saisir le ton pour comprendre les développements thématiques qui seront abordés dans les parties suivantes. En effet, que cela soit Brantôme ou l'auteur du *Discours merveilleux*, le ton choisi et le portrait élaboré sont extrêmement différents et cela s'explique par le projet même de ces hommes : l'auteur du *Discours merveilleux* bâtit la légende noire de la souveraine alors que Brantôme, au contraire, tente de lui construire une légende dorée. Il reprend d'ailleurs une à une les critiques émises par l'auteur du *Discours merveilleux* pour mieux les déconstruire. Catherine de Médicis était une reine étrangère ? Il met en avant l'affection inconditionnelle qu'elle portait aux Français[230]. Elle aurait déclenché des guerres entre protestants et catholiques ? Catherine de Médicis a tout fait au contraire pour les arrêter[231]. Elle se livrait à la magie et était athée ? Non, Catherine était une bonne chrétienne qui était dévote[232]. Brantôme fait l'éloge de la souveraine qui devient donc par sa démonstration méthodique une bonne épouse, une bonne mère et une bonne régente. Brantôme affirme même à plusieurs reprises que Catherine était une « reine de paix » qui cherchait à unifier et pacifier le royaume[233]. Cette représentation de Catherine fait écho à l'admiration sans réserve qu'il a

[229] Nicole Cazauran, *Discours merveilleux de la vie, actions et deportements de Catherine de Médicis, royne-mère, édition critique*, Genève, Droz, 1995, p. 16-26.
[230] « *Pour retourner encore à nostre Reyne, les Ennemis luy ont mis dessus, qu'elle n'estoit pas bonne Françoise. Dieu le sçait, et quelle Affection je la vis poussée pour chasser les Anglois hors du Havre* » in Brantôme, *op. cit.*, p. 79.
[231] « *elle employoit tousjours ses Peines et ses Labeurs pour les esteindre, abhorrant de voir tant de Noblesse et tant de Gens-de-Bien mourir* » in *idem*, p. 79.
[232] « *Elle estoit bonne Chrestienne et fort dévotieuse, faisant souvent ses Pasques, et ne faillant tous les Jours au Service divin, à ses Vespres, à ses Messes, qu'elle rendoit fort agréables autant que dévotes, par les bons Chantres de sa Chapelle, qu'elle avoi testé curieuse de recouvrer des plus exquis Musiciens* » in *idem*, p. 96.
[233] C'est aussi la conclusion des travaux de Denis Crouzet qui analyse chacune des décisions prises par la souveraine comme un moyen de tendre vers « *le rêve perdu de la Renaissance* ». Les différentes actions réalisées

pour les reines de son temps[234] ; c'est même pour cela qu'il prend la plume contre l'auteur du *Discours merveilleux,* car il avait compris que cet ouvrage allait figer dans le marbre une représentation de Catherine de Médicis qu'il jugeait erronée et diabolique. Dans ses « *vies des dames illustres françoises et étrangères* », Brantôme rédige une vingtaine de biographies dans lesquelles il s'attarde sur les « *filles de France* » et laisse une place importante à une « *trinité de reines*[235]» : Catherine de Médicis, Marguerite de Valois et Marie Stuart. Il souhaite réhabiliter la réputation de ces femmes qui ont pleinement exercé le pouvoir ou qui ont gouverné aux côtés de leurs époux[236]. Pour lui, les femmes ont, tout comme les hommes, la volonté de gouverner et la capacité de le faire, ce qui montre une certaine grandeur d'âme. Elles se distinguent par leur intelligence et leur comportement qui peut être « *viril* » si les circonstances l'exigent[237]. Lors des guerres de religion par exemple, Catherine de Médicis n'hésite pas à être présente lors des sièges de Rouen ou du Havre. Il s'attarde aussi à plusieurs reprises sur leur beauté ; Catherine de Médicis est par exemple, « *fort belle et riche Taille, de grande Majesté, toutesfois fort douce quand il falloit, de belle Apparence et bonne Grace*[238]». Ses enfants en ont d'ailleurs hérité comme Marguerite[239], Elisabeth[240] ou encore Claude[241].

Ces deux auteurs prétendent détenir la vérité et souhaitent adresser aux Français le « vrai portrait » de cette femme. Pour ce faire, l'un comme l'autre reviennent sur les mêmes thématiques comme l'enfance, la généalogie ou encore le massacre de la Saint-Barthélemy et mettent en avant leur légitimité. Brantôme estime par exemple qu'il est le plus légitime pour évoquer la vie de la souveraine, car contrairement à ses confrères il a côtoyé la souveraine à la cour de France dès 1556. Quant à l'auteur du *Discours merveilleux,* il affirme être le plus légitime pour rédiger un portrait de la souveraine car il n'est pas dupe des manœuvres de la reine et sait qu'elle représente un danger pour la France. Les ouvrages de ces deux auteurs sont

---

ont pour but de maintenir la paix et de ramener les dissidents vers la cour pour retrouver « *l'harmonie* ». Denis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 423-432.

[234] Madeleine Lazard, *Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme*, Paris, Fayard, 1995, p. 271-277.

[235] Anne-Marie Cocula-Vaillières, « Singularité des biographies féminines dans Le recueil des dames de Brantôme », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 113, n°1. 2001, p. 257-271.

[236] Cet ouvrage fut légué à sa nièce, la comtesse de Durtal avec pour mission de trouver un imprimeur in *idem*.

[237] Étienne Vaucheret*, Brantôme mémorialiste et conteur*, Paris, Champion, 2010, p. 28-46.

[238] *Idem*, p. 48.

[239] « *Car, s'il y en eut jamais une au Monde parfaite en Beauté, c'est la Reyne de Navarre […]. POUR parler donc de la Beauté de cette rare Princesse, je croy que toutes celles qui font, qui feront, et jamais ont esté, près de la sienne* » in Brantôme, *op. cit*., p. 218.

[240] « *SON Visage estoit beau, et ses Cheveux noirs, qui adombroient son Teint et le rendoient si attirant, que j'ai ouy dire en Espagne, que les Seigneurs ne la pouvoient regarder, de peur d'en estre épris, et en causer Jalousie au Roy son Mary* » in *idem,* p. 173.

[241] « *Duchesse de Lorraine, qui a esté belle, sage, vertueuse, bonne, et douce Princesse. Quoi bien qu'on la dist en tout, à la Cour, ressembler, et à la Mere, et à la Tante |…] en sa Beauté elle ressembloit sa Mere, et en son Sçavoir et Bonté elle ressembloit sa Tante* » in *idem*, p. 361.

en tout point contradictoires et cela est d'autant plus logique lorsque l'on se penche sur la nature même de ces écrits ; le *Discours merveilleux* est un pamphlet alors que l'écrit de Brantôme est un éloge à la gloire de Catherine de Médicis. Brantôme critique même frontalement l'auteur du *Discours merveilleux* et l'accuse notamment d'être un menteur et de ne répandre que des faux bruits sur la souveraine :

> *« mais c'est un Imposteur, et non digne d'estre creu ; puis qu'il est plus plein de Menterie que de Vérité, ainsi qu'elle mesme le dit l'ayant veu, comme telles Faussetez sont apparentes à un chacun, et aisées à noter et rejetter […]. Aussi celui qui l'a fait lui vouloit Mal mortel, et étoit Ennemi de son Nom, de son Estat, de sa Vie, et de son Honneur et Humeur. Voilà pourquoi il est à rejetter* [242]*»*

Brantôme se fait un devoir de répondre aux accusations mensongères de l'auteur du *Discours merveilleux*. Selon lui, le vrai but de cet écrit n'est pas d'éclairer les Français sur la personnalité de la souveraine mais bien de la condamner sur tous les pans de sa vie. L'auteur n'est donc ni impartial ni objectif. Brantôme lui reproche aussi d'avoir publié son pamphlet de manière anonyme ce qui est, selon lui, un argument de plus en sa défaveur puisqu'il n'assume pas le portrait qu'il a fait de Catherine. Il est vrai que même si plusieurs noms ont été avancés, comme ceux de Théodore de Bèze, Jean de Serres ou encore Henri Estienne[243], ils n'ont jamais pu être confirmés.

Dans le pamphlet, l'un des thèmes qui revient le plus souvent sous sa plume est celui de « l'usurpation du pouvoir ». Catherine de Médicis est qualifiée à plusieurs reprises de « double tyran » : « *tyran d'origine* », car elle a usurpé le pouvoir, et « *tyran d'exercice* », car elle gouverne injustement[244]. Elle est désignée coupable de tous les malheurs du royaume - guerres, massacres ou bien mœurs légères des Français – et elle est blâmée pour son caractère puisqu'elle

[242] *Idem*, p. 37.
[243] Dans ses travaux, Nicole Cazauran mentionne plusieurs auteurs possibles. Elle évoque tout d'abord Théodore de Bèze mais réfute très vite cette hypothèse car il n'était pas à Paris lors des massacres de la Saint-Barthélemy. Même son biographe attitré ne lui a pas attribué la paternité de cet ouvrage. Elle cite aussi Jean de Serres mais là encore, elle n'est pas satisfaite de cette hypothèse car lui non plus n'était à Paris en 1572 mais à Genève en train de rédiger un ouvrage intitulé *De statu religionis et reipublicae in regno Galliae* qui décrit les règnes d'Henri II à Charles IX. De plus, si l'on compare cette œuvre et celle du *Discours Merveilleux* on constate de nombreuses différences tant sur le plan rhétorique que sur le plan esthétique ou encore sur les paragraphes consacrés à Catherine de Médicis. Enfin elle mentionne Henri Estienne qui est un nom avancé par Le Laboureur ou encore Bayle. Cependant, ce nom est contesté dès 1865 par Mark Pattison qui explique qu'Estienne était à Genève depuis 1559 et à Vienne depuis 1574 et qu'il aurait donc pu suivre difficilement les évènements en France. Nicole Cazauran, *op. cit*., p. 16-26.
[244] Ces termes sont utilisés par Nicole Cazauran dans son ouvrage in *idem*, p. 16-26.

serait ambitieuse et cruelle. En somme, Catherine est accusée de pervertir la monarchie en la transformant en tyrannie[245]. C'est d'ailleurs pour cela que l'auteur décide de prendre la plume : selon lui, cette reine est tellement dangereuse pour les Français et le royaume qu'il se doit d'intervenir et de les alerter :

> *« mais considerant en fin qu'elle vit encor, et ne vit pas seulement, ainsi aussi gouverne tout à l'appetit des passions qui la maistrisent, et ores sous prétexte d'un titre audacieusement usurpé nous regente et continue à nous foüetter et bourreler cruellement sans presques qu'aucun de nous face semblant de le sentir [246]»*

L'auteur expose ici ses craintes face à cette femme diabolique qui est encore au pouvoir et peut toujours détruire le royaume. Pour servir son argumentaire et convaincre ses lecteurs des faits qu'il avance, l'auteur multiplie les exemples tendant à montrer la dangerosité de cette femme et s'intéresse plus particulièrement aux massacres de la Saint-Barthélemy qui deviennent l'illustration même de sa cruauté. Il précise que cet ouvrage n'a pas été rédigé pour assouvir une vengeance - l'auteur est vraisemblablement protestant - mais qu'il doit être perçu comme une œuvre de vérité, car Catherine de Médicis a fait beaucoup de mal au royaume. Ce récit devient donc une œuvre d'utilité publique et doit permettre de légitimer, s'il y a lieu, une révolte voire un tyrannicide[247]. Chez Brantôme, au contraire, l'auteur ne cesse d'insister sur le fait que Catherine était une « reine de paix » et multiplie les exemples en ce sens. Il revient néanmoins sur les massacres de la Saint-Barthélemy, mais les minimise. Certes, le sang a coulé, mais il se refuse à blâmer la reine : elle n'était pas la seule à prendre cette décision et n'était mue que par sa volonté d'apporter la paix au royaume. Brantôme affirme même que la reine a sans doute été manipulée pour en venir à de telles extrémités[248].

Autre argument avancé par l'auteur du *Discours merveilleux* afin de prouver à ses lecteurs la malignité de la souveraine : ses origines étrangères. Ce thème de l'italianité de la souveraine revient souvent sous la plume des auteurs étudiés et devient synonyme d'une multitude de défauts qui seraient, par nature, intrinsèquement liés à sa personnalité comme nous le verrons dans le chapitre 3. L'auteur du *Discours merveilleux* accorde de longs développements à ce

[245] Monique Cottret, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009, p. 64-65.
[246] *Discours merveilleux, op. cit.,* préface.
[247] Monique Cottret, *op. cit.,* p. 65.
[248] « *ON l'a fort accusée du Massacre de Paris : ce sont Lettres clauses, pour moi à cela ; car, alors j'estoit en nostre Embarquement de Broüage : mais, j'ay bien ouy dire, qu'elle n'en fut la prémiere Autrice. Il y a trois ou quatre autres, que je nommerois, qui furent plus ardens qu'elle, et qui l'y poussérent fort ; luy faisant accroire, que, pour les Menaces que l'on faisoit, à cause de la Blessure de Monsieur l'Admiral, on tueroit le Roy, elle, et ses Enfans, et toute sa Cour, ou qu'on feroit aux Armes pis que jamais* » in Brantôme, *op. cit*., p. 75.

sujet et affirme que Catherine est incapable d'aimer le royaume et les Français à cause de ses origines étrangères. Il écrit même qu'elle est venue de « *tres bas lieu* » et que pour cela « l*a noblesse Françoise ne doit attendre de ceste femme, qu'un avilissement et aneantissement total* »[249]. L'auteur reprend aussi tous les « grands noms » de la lignée des Médicis afin de démontrer que Catherine concentre en elle tous les vices des Médicis. Cosme et Laurent de Médicis sont par exemple des tyrans et Laurent, le père de Catherine de Médicis, un homme « *confit en toutes sortes de vilenies, en adulteres, en incestes, un homme aveuglé d'ambition, à qui ne restoit que d'estre grand pour faire de grands maux* [250]». Par ces longues énumérations, l'auteur souhaite convaincre ses lecteurs de la vileté de la souveraine et de ses origines. Il affirme même que les parents de cette dernière en étaient tout à fait conscients, car ils avaient fait réaliser son horoscope qui avait démontré qu'elle n'apporterait que la désolation et la peur :

> *« vous voyez maintenant que le païs […] nous doivent faire attendre de terribles choses d'elle […]. On dit que les astres menacerent evidemment le lieu ou elle feroit sa demeure […]. Ses parents assemblerent les plus fameux Astrologues des environs, pour dresser sa nativité […]. Tous jugerent d'un accord qu'elle feroit cause si elle vivoit, de tres grandes calamitez, et finalement de ruine totale à la maison et au lieu où elle feroit mariée [251]».*

L'écriture est ici théâtrale grâce aux nombreuses hyperboles, à l'accord unanime des astrologues et à la conclusion qui est apportée par l'auteur : Catherine ne devra jamais être mariée sous peine d'apporter la désolation à son futur pays d'accueil. Brantôme au contraire, et dans une entreprise de défense, reprend les idées du *Discours merveilleux* pour mieux les contredire et cherche à démontrer la grandeur des origines de Catherine en revenant sur ses ancêtres paternels *et* maternels[252]. Il mentionne par exemple les conquêtes méditerranéennes de Cosme de Médicis, la magnificence de Laurent de Médicis, les papes Léon X et Clément VII, la maison de Boulogne ou les comtes d'Auvergne qui possèdent de grands noms comme celui de Godefroy de Bouillon. Brantôme achève même sa démonstration en critiquant au passage l'auteur du *Discours merveilleux* qui avait souligné la bassesse de sa lignée : « *C'EST bien*

[249] *Discours merveilleux, op. cit.,* p. 5.
[250] *Idem,* p. 12.
[251] *Idem*, p. 12-14.
[252] « *CETTE Reyne dont est extraite, du Costé du Père, de la Race de Médiics, une des nobles et illustres Maisons, non seulement de l'Italie, mais de toute la Chrestienté* » in Brantôme, *op. cit.,* p. 43.

contre les malheureux Détracteurs, qui ont dit que cette Reyne estoit Florentine, et de bas Lieu : on peut voir le Contraire [253]».

Parallèlement, l'auteur du *Discours merveilleux* cherche à démontrer la monstruosité de la reine. Catherine est décrite comme une empoisonneuse, tuant régulièrement tous ceux qui se mettent au travers de son chemin : le Dauphin François, le vidame de Chartres ou encore Jeanne d'Albret. Il la compare aussi longuement à Brunehaut et Frédégonde qui deviennent des références de monstruosité mais nous y reviendrons de manière plus détaillée dans le chapitre 9. L'auteur achève son récit à travers un éloge funèbre à charge qui s'étend sur plusieurs pages et dans lequel il reprend toutes les thématiques précédemment évoquées :

> *« Mais que craignez-vous ? une femme, une estrangere, une ennemie et haïe de chacun, une qui n'est hardie que par nostre lascheté, entreprenante que par nostre fétardise, meurtriere que par nos mains propres ? […]. Avez-vous déja oublié les grands maux que ce Royaume à soufferts et souffre encor par elle ? Pensons nous que ce nouveau titre l'ait amendée en une nuit ? […]. Elle a fait mourir une centaine de gentilshommes tant de l'une que de l'autre Religion, pendant ceste regence, et continue au lieu de tenir toutes armes en surgeance […]. Je ne veux pas parler des vices monstrueux de nostre Royne mere ni des autres*[254]*».*

La reine est étrangère, cruelle et ambitieuse et c'est à cause de ce triptyque fatal qu'elle ne doit plus gouverner le royaume. L'auteur se refuse d'ailleurs à parler des « *vices* » de cette dernière tant ils sont « *monstrueux* ». Il conclut même que Catherine de Médicis est bien plus cruelle que Brunehaut alors que cette dernière était pourtant désignée comme l'une des pires reines que le royaume n'eut jamais connues. Brantôme, quant à lui, fait bien entendu le constat inverse. Tout au long des soixante-dix pages de son éloge, il démontre que Catherine de Médicis est une femme douce, éduquée, qui n'est que grâce :

> *« BREF, cette Reyne aymoit à s'adonner à tous honnestes Exercices, et n'y en avoit pas un, au moins digne d'elle et de son Sexe, qu'elle ne voulut sçavoir et pratiquer […]. QUANT à son Esprit, il a esté très-grand et très-admirable, ainsi qu'il s'est monstré en tant de beaux et signalez Actes, desquels sa Vie est illustrée pour jamais* [255]*».*

[253] *Idem*, p. 43.
[254] *Idem*, p. 95-99.
[255] Brantôme, *op. cit.,* p. 55.

Il met en avant, dans sa description, toutes les qualités que l'on attend d'une femme et encore plus d'une reine de France au XVI[e] siècle puisqu'elle combine à la fois des « *qualités viriles* », comme le courage, l'audace, l'éloquence, à des « *qualités féminines* » comme la grâce ou la douceur[256]. Brantôme s'inscrit dans un contexte plus large dans lequel les auteurs du XVI[e] siècle cherchent à mettre en avant un idéal de ce que doit être « *la* » femme et «*la* » reine qui se doit d'être pure, belle et cultivée[257] et Catherine de Médicis, par ses qualités, incarne ce modèle selon Brantôme ; c'est du moins sa démonstration.

Etudier ces textes en parallèle est une évidence car ils se répondent et participent à la construction de la légende de Catherine : l'un la diabolise alors que l'autre l'exalte. Brantôme, dans son éloge, déconstruit une à une les critiques émises par le *Discours merveilleux* pour imposer sa représentation de Catherine de Médicis. Ces deux récits matrices sont repris régulièrement par les auteurs du corpus étudié : le texte de Brantôme est par exemple utilisé lorsqu'il s'agit de décrire le physique de la souveraine ou ses qualités alors que celui du *Discours merveilleux* l'est pour détailler son caractère et ses vices. Ils sont l'un et l'autre des pierres angulaires des représentations de Catherine de Médicis.

Le portrait de Marie de Médicis à travers des témoignages familiaux

Dans les récits matrices qui la concernent, Marie de Médicis est présentée le plus souvent comme une souveraine dépassée par les évènements. Ces ouvrages, qui ont été souvent écrits par des ministres, ont pu livrer un récit plus que partiel et partial des événements afin de rétablir *leur* vérité. Cependant, ils offrent un éclairage intéressant sur la régence de Marie de Médicis et feront l'objet d'une étude plus poussée ultérieurement car, et c'est du moins comme cela qu'ils le présentent, ils souhaitaient montrer la régence de « l'intérieur » et font part de leur regard « d'expert ». Ils servent alors de sources à des récits ultérieurs qui analysent et décortiquent la régence de la souveraine. C'est par exemple le cas des écrits de Richelieu (1688)

[256] Cécile Huchard « Jeanne d'Albret, Elisabeth d'Angleterre, Reines et héroïnes protestantes » in Gilbert Schrenck, Anne-Élisabeth Spica, Pascale Thouvenin (dir.), *Héroïsme féminin et femmes illustres. Une représentation sans fiction*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 91-106.
[257] Sara F Matthews Grieco, *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XVI[e] siècle,* Paris, Flammarion, 1991, p. 146-147.

ou de Pontchartrain (1720) qui commentent les années de régence de Marie de Médicis sur un plan politique ou économique. Deux ouvrages tranchent cependant avec ces représentations classiques, car ils ont été écrits par le fils et la petite fille de Marie de Médicis : Gaston d'Orléans et Anne Louise de Montpensier. Dans leurs ouvrages respectifs, ils dressent le portrait d'une mère et d'une grand-mère aimante et s'intéressent peu à la vie politique de la souveraine.

Dans ses *Mémoires* (1685), Gaston d'Orléans mentionne régulièrement sa mère, Marie de Médicis, et élabore le portrait d'une mère attentive et soucieuse de l'éducation de son fils. Ces Mémoires sont néanmoins un ouvrage particulier et ce, à plusieurs égards. Tout d'abord, rien dans le titre n'indique que le lecteur va découvrir le récit de la vie de Gaston d'Orléans. En effet, il est simplement signalé que le récit porte sur ce « *qui s'est passé en France* » de « *considérable* » entre « *1608* » et « *1636* ». Ce n'est qu'en l'ouvrant qu'apparait le vrai sujet, ce qui peut tromper le lecteur ; il peut en effet s'attendre à un récit historique et objectif des événements du pays alors qu'il va découvrir une biographie partiale en deux tomes. Autre particularité, cet ouvrage n'a pas été écrit par Gaston d'Orléans mais par Etienne Algay de Martignac qui faisait partie de son entourage intime. A l'heure actuelle rien ne prouve que Gaston d'Orléans ait participé à la rédaction. Or, l'auteur présente son ouvrage comme les *Mémoires* de ce dernier et alterne entre le « *il* » et le « *je* » lorsqu'il revient sur la vie de Gaston. Etienne Algay de Martignac intervient aussi ponctuellement dans le récit pour donner son avis ou apporter certaines précisions : « *je puis dire avec verité, pour m'estre lors trouvé auprés de S. A et l'avoir observé assez soigneusement, que non seulement il parut sans apprehension du peril où il estoit* [258]». Par ses interruptions dans le récit, l'auteur insiste sur la véracité des faits qu'il rapporte. Il le fait aussi à plusieurs reprises dans sa préface[259]. Le fait qu'Etienne Algay de Martignac appartienne à l'entourage du prince doit donc faire foi : il ne peut pas mentir car il était un témoin direct de la vie intime du prince mais aussi des émotions que ce dernier pouvait ressentir. Ces Mémoires offrent une représentation inédite de Marie de Médicis qui est constamment dépeinte sous un jour favorable. Elle y est décrite comme une mère attentionnée, soucieuse de l'éducation de ses enfants ou de leur bien-être :

[258] Étienne Algay de Martignac, *Mémoires contenant ce qui s'est passé en France de plus considerable depuis l'an 1608. Jusqu'en l'année 1636*, Paris, chez Claude Barbin, 1685, p. 279, vol 1.
[259] « *comme ces Mémoires viennent d'un Homme qui est longtemps entré dans la plus secrettes confidence de feu M. le Duc d'Orleans […]. Il y a lieu de croire qu'ils ne seront pas inutiles au Public on verra dans ces Ecrits la candeur et la sincerité qui sont les parties essentielles d'un Historien, et que l'on rencontre rarement parmy les anciens et les modernes* » in *idem*, préface, vol 1.

> *« Ainsi cette grande Reine se trouvoit également impuissante envers ses enfans ; et l'on ne pouvoit pas dire lequel des deux luy donnoit plus de mortification. Elle ne laissa pas comme une bonne mere de veiller incessemment au bien de Monsieur*[260] *».*

Les divergences entre les deux frères sont d'ailleurs régulièrement évoquées dans le corpus – nous y reviendrons dans le chapitre 5 – mais généralement, Marie est pointée du doigt, puisqu'on l'accuse d'avoir un fils préféré, Gaston d'Orléans, et donc de causer volontairement les brouilles entre ses deux fils. Ce thème du « fils préféré » devient même un thème récurrent sur lequel nous reviendrons dans la suite de ce manuscrit.

Dans son ouvrage, l'auteur peine à décrire les défauts de la souveraine ; les guerres entre la Mère et le Fils ne sont par exemple jamais décrites. On mentionne simplement le retour de cette dernière à la cour : « A*près que la Reine Mere fut de retour d'Angers, et la bonne intelligence rétablie entre leurs Majestez* [261]». Autre exemple : la journée des Dupes. Marie de Médicis, durant tout le récit de l'événement, a le beau rôle et c'est Louis XIII et Richelieu qui sont condamnés par l'auteur ; l'un a manqué de respect à sa mère et l'autre, à sa protectrice. Cette description tranche avec toutes celles étudiées dans le corpus ; c'est habituellement Marie de Médicis qui est blâmée pour son comportement car cette journée est perçue comme une tentative désespérée pour s'accrocher encore au pouvoir. Cette représentation inédite de l'évènement illustre toute l'ambiguïté de cet ouvrage qui, par son genre, oscille entre la biographie, le portrait, les Mémoires et la chronique historique. Le lecteur plonge dans la confidence et dans les rouages de cette journée mémorable qui débute à Lyon et se poursuit dans le palais du Luxembourg. L'auteur affirme notamment que cette mise à l'écart de la reine avait été méditée et réfléchie depuis l'altercation qui avait eu lieu à Lyon entre la souveraine et Richelieu :

> *« Je luy ay entendu dire souvent, quand on parloit de ce voyage et de la faute qu'elle avoit faite d'abandonner le Roy, de ne le suivre pas pour achever de mettre à fin ce qu'elle avoit commencé* [262]*».*

La présence du « *je* » est ici ambigüe – est-ce Gaston qui s'exprime ? La reine ? Etienne Algay de Martignac? Le lecteur, par l'entremise du narrateur, assiste à toute la scène tel un spectateur

[260] *Idem*, p. 104, vol 1.
[261] *Idem*, p.23, vol 1.
[262] *Idem*, p. 146, vol 1.

de tragédie ; dialogues, tons, retournement de situation, désespoir, étonnement, tous les ingrédients sont présents. La scène s'ouvre sur une Marie de Médicis exprimant au roi ses griefs contre le cardinal qui est sommé de se retirer, de « *ne se plus mêler de ses affaires* » à cause de ses multiples « *ingratitudes* » et « *infidélités* » [263]. Elle est interrompue par le cardinal qui entre dans la pièce après avoir forcé l'huissier à lui ouvrir. Marie de Médicis est alors dans un « *tel desordre, qu'elle ne put achever son discours, et moins encore executer son dessein, qui estoit de faire commander au Capitaine des Gardes, qu'il eût à l'heure même à mettre le Cardinal en arrest* [264]». Le récit est régulièrement interrompu par de longues diatribes à charge contre le cardinal ou par l'étonnement de Gaston d'Orléans – ou d'Etienne Algay de Martignac - qui ne comprend pas comment un tel retournement de situation a pu s'opérer. En effet, il ne savait pas que le cardinal avait autant de pouvoir sur l'esprit du roi :

> *« ne fut pas moins surpris de voir que le serviteur eût prévalu contre sa Maîtresse et sa bienfaitrice, qu'une grande Reine se trouvât opprimé par un ver de terre, et que l'ordre des choses eût esté ainsi renversé [265]».*

L'ambitieux, manipulant l'esprit du roi est ici, non pas Marie de Médicis comme il est de coutume de la représenter, mais bien le cardinal Richelieu. L'auteur insiste dans cet extrait – et à plusieurs reprises dans le texte – sur le saugrenu de la situation. La souveraine est qualifiée de « *Maîtresse* », de « *grande Reine* » et de « *bienfaitrice* », alors que le cardinal est appelé « *serviteur* » et « *ver de terre* ». Par ces noms antithétiques et ces énumérations, l'auteur tente de démontrer que le cardinal de Richelieu n'aurait jamais dû avoir le dessus sur la souveraine et qu'il méritait l'exil, car il lui était inférieur en tout point. La reine devient donc la victime du cardinal. C'est d'ailleurs cet évènement qui est, selon l'auteur, la cause de la séparation définitive entre les deux frères. Gaston est aussi présenté comme le garant de l'ordre national face à un roi désabusé et manipulé par un « *valet* ». La défection de Gaston d'Orléans est donc présentée à la fois sous un jour politique – il doit sauver le royaume de France – et un jour symbolique : en tant que fils, il est garant de l'honneur de sa mère. Ce texte sert ainsi à la fois la défense du fils et justifie ses révoltes contre le pouvoir et contre son frère, mais aussi la défense de la mère. Gaston d'Orléans voit son combat légitimé à la fois sur un plan politique – son frère est manipulé par un ancien favori devenu ministre – et sur un plan moral : il défend l'honneur bafoué de sa mère.

[263] *Idem*, p. 144, vol 1.
[264] *Idem*, p. 144, vol 1.
[265] *Idem*, p. 148, vol 1.

Ce texte donne une représentation de Marie de Médicis assez inédite puisqu'elle n'est montrée que sous un jour favorable. Pour autant, les Mémoires de Gaston d'Orléans ne sont que peu cités par les auteurs étudiés, alors qu'ils pourraient apparaitre comme une source de choix puisqu'ils auraient été écrits par son fils. L'occultation de cet écrit est sans doute due à la personnalité clivante de Gaston d'Orléans qui est lui-même décrié et critiqué. En effet, après sa mort en 1660, se construit progressivement l'image d'un prince jalousant son frère et ne cessant de comploter pour s'emparer du trône de France[266]. Les auteurs écartent donc délibérément les Mémoires de Gaston puisque qu'ils sont sujets à caution.

Marie de Médicis est aussi évoquée par Anne Louise de Montpensier qui mentionne ponctuellement l'amour qu'elle avait pour sa grand-mère. Bien que les références à la souveraine soient assez anecdotiques, elles apportent un bref éclairage sur leur relation. Marie de Médicis n'est présente que dans les premières pages de cet ouvrage, lorsque l'auteure revient sur son enfance. Bien qu'il appartienne au corpus secondaire, ce récit permet une nouvelle représentation de Marie de Médicis dont nous ne pouvons faire l'économie. En effet, l'auteure montre une souveraine affectueuse et une grand-mère aimante. Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'elle nomme cette dernière « *la Reine ma grand-mère* » alors qu'elle appelle son père « *Monsieur* ». Ce surnom affectueux traduit tout l'amour qu'elle portait à cette dernière. Il permet aussi à la fois de souligner le titre de Marie de Médicis, qui était « reine » et avait donc eu le pouvoir entre les mains, mais aussi de mettre en avant leur lien de parenté. Anne Louise de Montpensier, lorsqu'elle revient sur ses souvenirs d'enfant, dresse le portrait d'une grand-mère soucieuse de l'éducation de sa petite fille. L'auteure insiste à plusieurs reprises sur

[266] Cette image s'est progressivement élaborée tout au long du XVII^e siècle et plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. Cette représentation débute dès 1631 lorsque Gaston quitte la Cour. Les deux partis en conflit se livrent alors à une guerre des mots par les libelles et les pamphlets. La situation se crispe et après l'échec de la révolte du duc de Montmorency (1630-1631) ou ses rapprochements avec l'Espagne (1634), Gaston n'a d'autres choix que de présenter ses excuses au roi. Néanmoins sa réputation est entachée par les événements passés et les intrigues fomentées. En outre, lorsqu'il meurt en 1660, son décès fait peu de bruit car il est concomitant du retour du Prince de Condé et des fêtes célébrées à Toulon par Louis XIV pour fêter la paix des Pyrénées. N'ayant pas de descendant masculin, la « *prise en charge mémorielle par la lignée* » s'en trouve freinée. Parallèlement plusieurs écrits sont publiés et l'on assiste à un « *règlement de compte mémoriel de la Fronde* ». D'autres ouvrages écrits au XVIII^e siècle reprennent les critiques qui ont pu être adressées à Gaston d'Orléans et entérinent l'image d'un prince comploteur ne disposant d'aucune qualité morale. C'est par exemple le cas de celui du cardinal de Retz (*Mémoires de monsieur le Cardinal de Retz*, Amsterdam, chez J-F Bernard, 1717) ou des *Mémoires de M. D'Artagnan* (Gatien de Sandraz de Courtilz, *Mémoires de M. D'Artagnan*, Cologne, chez Pierre Marteac, 1700).Pierre Gatulle, « L'image de Gaston d'Orléans : entre mémoires, fiction et historiographie », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-3, no. 3, 2012, p. 124-142.

l'amour que Marie de Médicis lui portait et qui s'explique aisément parce qu'elle est la fille du « fils préféré » selon l'auteure :

> *« La Reine ma grand-Mere m'aimoit extrêmement, et témoignoit, à ce que j'ai oui dire, beaucoup plus de tendresse pour moi qu'elle n'avoit jamais fait pour ses propres enfans, et comme Monsieur en avoit toujours été le plus chéri, cette considération jointe à l'estime et à l'affection qu'elle avoit eue pour ma mére fait qu'on ne doit pas s'étonner de l'amitié qu'elle avoit pour moi.*[267] *»*

Madame de Montpensier reprend ici un topos assez récurrent : celui d'une Marie de Médicis qui était froide avec ses enfants. Elle renoue avec une idée qui se développe dès les années 1617 et le premier exil de la reine. Les contemporains ont en effet cherché à comprendre pourquoi Louis XIII avait écarté sa mère du pouvoir et ont estimé que cet événement devait avoir un lien avec son enfance, d'autant qu'il y a eu de nouveau des conflits entre eux en 1630. Par une vision téléologique, beaucoup ont cherché dans les premières années de vie du souverain des éléments tendant à montrer que Marie de Médicis avait été avec lui une mauvaise mère[268]. Il est pourtant difficile de comprendre les relations que Marie, ou plus généralement une reine de France, pouvait avoir avec ses enfants et d'autant plus à notre époque. Tout d'abord, parce que nous sommes empreints de nos constructions sociétales qui associent l'amour d'une mère aux gestes tendres qu'elle peut avoir avec sa descendance. Or, au début du XVII^{e} siècle, il est courant que les enfants ne soient pas en permanence avec leurs parents : la cour est encore itinérante et on ne veut pas les exposer à certaines « *maladies de la ville* ». Néanmoins, Marie est soucieuse de l'éducation de ses enfants : elle entretenait par exemple une correspondance régulière avec les précepteurs[269]. Autre facteur à prendre en compte, le milieu dans lequel évoluent Marie et Louis XIII : il est courant que les enfants soient élevés par des nourrices et des gouvernantes. Ainsi les gestes maladroits qu'a pu avoir Marie de Médicis envers son fils, comme le réveiller au milieu d'une sieste[270], est facilement explicable : une femme de l'aristocratie, de surcroît une reine, ne côtoyait pas de nouveau-né. L'amour que la reine pouvait avoir pour ses enfants se manifestait alors par les cadeaux dont elle les couvrait, comme des diamants ou des tambours de bois et par l'étroite correspondance qu'elle avait avec ceux qui en avaient la charge. Enfin,

[267] Anne Louise de Montpensier, *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier ; fille de Mr. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII*. *Roi de France*, Paris, chez le Breton, 1728, p. 2, vol 1.
[268] Jean François Dubost, *Marie de Médicis. La reine dévoilée,* Paris, Payot et Rivages, 2009, p. 147.
[269] Fanny Cosandey, *Reines et mères. Famille et politique dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard Histoire, 2022, p. 143-170.
[270] C'est une anecdote rapportée par Héroard, médecin de Louis XIII qui raconte que la reine serait venue voir Louis XIII le samedi 12 octobre 1602 alors qu'il venait juste de s'endormir, le réveilla et partit aussitôt parce qu'il pleurait trop in Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 148.

Héroard montre aussi dans son journal les gestes d'affection que la reine avait envers Louis XIII comme le tenir par la main pour le conduire à la messe ou les jeux qu'ils faisaient ensemble, leurs moments complices à la chasse ou les repas qu'ils ne prenaient qu'à deux[271]. Par conséquent, présenter Marie de Médicis comme froide envers ses enfants est faux : c'est une construction volontaire de la part de contemporains et reprise par d'autres afin de la présenter comme une mauvaise mère et ainsi participer à la construction de sa légende noire.

Madame de Montpensier poursuit son propos en évoquant ensuite avec ses yeux d'enfant la disgrâce de Marie de Médicis qui fut enfermée à Compiègne et qui ensuite erra en Europe :

> *« Néanmoins j'ai malheureusement été privée d'en recevoir les effets pour la disgrace qui la fit sortir de France, parce que j'étois encore si jeune alors que je ne me souviens pas seulement de l'avoir vue. Ce fut une perte qui ne fut pas moins importante que celle que je fis à ma naissance, puisque je devois selon toutes les aparences rencontrer en cette grande Reine ce que j'avois perdu par la mort de ma mére [272]».*

A travers ces mots, on perçoit le traumatisme que ce départ occasionna chez elle. L'auteure ne revient pas sur les causes de cette disgrâce : est-ce par fidélité à son oncle Louis XIII qu'elle appelle dans la suite du récit son « *petit Papa* » ? Est-ce parce qu'elle voulait absolument retranscrire les émotions qu'elle avait ressenties ? L'auteure ne l'explique pas. Les lecteurs peuvent seulement percevoir toute la détresse qui transparait dans ces quelques lignes. D'autant que Madame de Montpensier, dans la suite de son récit, explique que l'exil de Marie de Médicis provoqua aussi celui de son père et que ces deux évènements combinés la sortirent de l'enfance et de l'innocence. Dans cet ouvrage, Anne Louise de Montpensier se livre sans fard et expose ses faiblesses, ses doutes mais aussi ses joies et ses peines[273]. Elle opte ainsi, par son écriture, pour le genre du portrait qui se répand à partir du XVII^{e} siècle. Néanmoins, ce style est critiqué par les historiens de l'époque qui lui reprochent un manque d'exactitude et une tendance au

[271] *Idem*, p. 150.
[272] Anne Louise de Montpensier, *op. cit.,* p. 2, vol 1.
[273] Dans ses Mémoires, l'auteure raconte les moments les plus importants de sa vie. Elle en est la principale héroïne. Elle débuta la rédaction pendant son exil au moment de la Fronde entre 1652 et 1653 parce qu'elle voulait rétablir sa vérité et montrer l'injustice de la situation qu'elle vivait. Elle reprit la rédaction en 1677 pour raconter un pan plus personnel de sa vie : son mariage avec Lauzun. Elle acheva enfin la rédaction vers 1689.Jean Garapon, « Mademoiselle de Montpensier, l'autobiographie d'une princesse du sang », *Cahiers de l'Association internationale des études francaises*, 1988, n°40, p. 39-49 et Sophie Vergnes, *Les Frondeuses. Une révolte au féminin (1643-1661),* Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 445-447 et p. 486-488.

lyrisme. Ces ouvrages sont pourtant plébiscités par les lecteurs, car ils sont garants d' « *honnêteté* » et de « *sincérité* »[274]. C'est d'ailleurs le pacte tacite qu'Anne Louise de Montpensier avait conclu avec eux dès les premières lignes. Par ces quelques références à Marie de Médicis, l'auteure montre que la souveraine fut finalement une meilleure grand-mère qu'une mère ; elle fut aimante, douce et « *gentille* » avec sa petite fille qui la considérait comme une mère de substitution.

Grâce à cette approche du corpus par le genre et la nature des ouvrages, nous avons pu démontrer que, même si certains auteurs revendiquent une écriture particulière – pédagogique, moraliste ou encore historique -, elle est en vérité beaucoup plus complexe. Cette démarche montre que si ces récits répondent aux principales caractéristiques de leur genre, on constate des modifications liées aux évolutions et aux bouleversements de l'écriture historique, romanesque ou théâtrale, combinées à de nouvelles demandes des lecteurs. Ces derniers veulent des récits plus attrayants, plus agréables à lire mais aussi plus crédibles et plus fiables. Cette approche par genre permet aussi de montrer des similitudes dans les représentations de Catherine et Marie de Médicis ou dans leurs portraits. Tous les auteurs du corpus étudié - hormis deux ou trois sur lesquels nous reviendrons - participent à la construction de la légende noire de ces souveraines. Ils soulignent unanimement et méthodiquement leurs défauts, qu'importe le genre de la source. Cependant, et en fonction de la nature de l'ouvrage, cette liste de vices n'a pas les mêmes finalités. Dans le théâtre, elle permet de montrer la cruauté de ces souveraines et l'horreur qu'elles ont pu provoquer dans le royaume. Dans le roman, cette liste sert à justifier toutes les situations délicates dans lesquelles elles ont pu se mettre comme l'adultère de Marie de Médicis. Dans les récits pédagogiques ou moralistes, elle prouve aux lecteurs que ces femmes ne sont pas dignes d'être des exemples puisqu'elles sont rongées par leurs passions et leur ambition. Enfin, dans les pamphlets et les libelles, énumérer les vices de ces régentes permet de revenir sur les raisons qui ont conduit le royaume à sa perte. Cette légende, qui se construit progressivement à la fin du XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle, trouve son origine dans des récits matrices ayant été écrits par des contemporains de Catherine et Marie de Médicis. Ils entendent offrir une description précise des caractères de ces deux femmes et des principales décisions prises durant la régence, puisqu'ils ont pu les côtoyer en tant que ministres ou

[274] Liselotte Steinbrügge, « Du genre d'un genre nouveau : les portraits littéraires d'Anne-Marie-Louise d'Orléans », *Littératures classiques*, vol. 90, no. 2, 2016, p. 119-132.

membres de leur famille. Cette authenticité – ou véracité – est d'autant plus revendiquée qu'elle est inhérente au genre qui a été majoritairement choisi par les auteurs : les Mémoires. Ces récits se veulent fiables et les auteurs affirment écrire *la* vérité qui est très souvent *leur vérité*. Ces ouvrages offrent une nouvelle représentation de Catherine et Marie de Médicis car, ayant été rédigés par leur entourage proche, ils montrent ou prétendent montrer l'envers du décor, tant sur le plan privé que sur le plan public. On peut par exemple percevoir la façon dont Marie de Médicis se comportait avec son fils et sa petite fille. Par les thématiques inédites abordées et par le lien de proximité qu'ils revendiquent avec ces souveraines, ces ouvrages sont progressivement devenus des références et ont connu de nombreuses rééditions entre 1661 et 1789. Ils sont en effet considérés par les auteurs comme fiables et crédibles car ils permettraient de mieux saisir la personnalité de Catherine et de Marie de Médicis et leurs années de régence.

A travers les différents exemples abordés et cette brève typologie, nous avons pu démontrer que l'écriture de l'Histoire entre 1661 et 1789 est un procédé complexe et hybride ayant connu de nombreuses modifications, d'où l'intérêt de maintenir et de croiser cette complexité dans notre corpus. La coexistence d'une écriture historique, moraliste, pédagogique et littéraire rend difficile un classement absolu et motive le choix de proposer des évaluations quantitatives globales et non des listes précises par genre, car si certains auteurs n'ont pas conscience de cette hybridité, d'autres la revendiquent. C'est le cas de Charles Jean François Hénault qui, dès la préface de sa pièce de théâtre intitulée *François II* (1747) [275], analyse son travail. Dans son protocole pragmatique, il explique à quel point il a été influencé par les tragédies de Shakespeare[276] qui lui ont permis de comprendre que les personnages présents dans les pages pouvaient prendre vie. Ces lectures ont provoqué en lui une multitude de questionnements quant à l'écriture de l'Histoire car il s'est rendu compte de la puissance des mots :

> *« Je me suis crû avec un Historien, et je me suis dit : Pourquoi notre Histoire n'est-elle pas écrite ainsi ? Et comment cette pensée n'est-elle venue à personne ? [277]».*

Cette première réflexion a poussé l'auteur à s'interroger plus en profondeur sur l'écriture de l'Histoire et de la Tragédie et il fait part de ses conclusions à ses lecteurs dans sa préface. Il

[275] Charles Jean François Hénault, *op.cit.*, 1747.
[276] « *j'ai vu les principaux personnages de ce tems-là mis en action, ils ont joué devant moi ; j'ai reconnu leurs mœurs, leurs intérêts, leurs passions qu'ils m'ont apprises eux-mêmes* » in *idem*, préface.
[277] *Idem*, préface.

revient dans un premier temps sur les différences entre la tragédie et l'histoire en s'attardant sur leurs défauts et leurs qualités :

> *« L'Histoire nous instruit, à la vérité, mais elle nous instruit froidement parce qu'elle ne fait que nous raconter, et souvent elle le fait confusément, quelque ordre qu'ait pu y apporter l'Historien, parce qu'elle* ne *séjourne pas assez sur les événemens, qu'un fait chasse l'autre, et qu'un personnage suit presque aussi-tôt qu'il a été apperçû. La Tragédie a un défaut contraire, tout aussi grand pour qui veut s'instruit, et dont pourtant, avec raison, elle fait sa premiére régle, c'est de ne peindre qu'une action principale, et ainsi que la Peinture de n'avoir qu'un moment ; parce qu'en effet c'est par ce secret qu'elle recueille tout notre intérêt, qui se refroidit quand l'imagination se proméne sur plusieurs actions différentes. Ainsi l'Histoire peint froidement, par rapport à la Tragédie, une suite longue et exacte d'événemens ; et la Tragédie, vuide de faits, par comparaison à l'Histoire, nous peint fortement le seul événement qu'elle a entrepris de nous représenter […]. Je dis donc, qu'abandonnant toute prétention d'Auteur Tragique, un Historien qui, au lieu de raconter des faits, les mettroit en action, trouveroit en même tems le secret d'instruire mieux que ne le fait ordinairement l'Histoire, et d'exciter dans l'ame des spectateurs la terreur et la pitié, ces deux grands mobiles de la Tragédie*[278]*».*

Il entérine ici la volonté pédagogique de l'écriture historique, mais lui reproche son manque d'âme car elle instruit « *froidement* » - terme utilisé à deux reprises par l'auteur - et distille quantité d'informations aux lecteurs qui se retrouvent perdus. *A contrario,* la Tragédie ne se focalise que sur un événement, ce qui permet d'exercer l'imagination mais aussi la réflexion critique des lecteurs quant au fait décrit. Charles Jean François Hénault estime que l'écriture théâtrale est beaucoup plus didactique que celle des ouvrages historiques, car elle permet d'introduire des sentiments dans le cœur des lecteurs tout en rendant concrets évènements et personnages. Ainsi il conclut que son œuvre : « *n'est là ni une Histoire, ni une Tragédie ; et il faudroit bien en convenir* [279]». Et il est vrai qu'à la lecture de sa tragédie on retrouve aussi bien les codes de l'abrégé historique que ceux du théâtre. Dès la couverture pourtant, le genre est affiché, puisque son œuvre est intitulée « *François II. Roi de France en cinq actes* ». Notons toutefois que le terme de « tragédie » n'apparait pas. Après une préface d'une quinzaine de pages dans laquelle il expose ses réflexions, il dépeint rapidement le contexte de l'époque qui sert de décor à son récit. Il s'en suit la liste des personnages et un découpage assez classique en cinq actes. Cependant, reprenant sa plume d'historien, il agrémente ses tirades et monologues de références bibliographiques en marge, et précise certaines informations en notes de bas de

[278] *Idem*, préface.
[279] *Idem*, préface.

page. Il cite par exemple les ouvrages de Brantôme et de Thou pour la tirade du Connétable lors de la première scène. Les notes de bas de page sont aussi extrêmement riches, elles foisonnent d'informations supplémentaires et de détails. Par exemple, lorsque le roi de Navarre annonce la mort de François II lors de la dernière scène, Charles Jean François Hénault précise dans une note de vingt-six lignes les circonstances de la mort du roi, décrit ses funérailles et revient brièvement sur les ambitions de certains personnages comme les Guise, tout en mentionnant les ouvrages dans lesquels il a pioché ses remarques. Enfin, il achève son ouvrage par les « *noms des auteurs qui servent à l'autorité des faits contenus dans cet Ouvrage* » et ne mentionne pas moins d'une vingtaine de noms.

Cette écriture hybride revendiquée et assumée par l'auteur montre que les ouvrages étudiés dans notre corpus sont complexes et qu'il faut aller au-delà de leur genre. De fait, ces œuvres ne sont pas seulement des pièces de théâtre ou des abrégés historiques. En effet, dans quelle catégorie aurions-nous dû ranger l'œuvre de Charles Jean François Hénault? Lui-même ne sait pas s'il doit la qualifier de tragédie ou de livre d'histoire. Mais, par cette écriture hybride, cet ouvrage nous offre un éclairage différent et permet de nous interroger sur les représentations de Catherine et Marie de Médicis en fonction du « genre » de la source étudiée et sur la circulation entre les genres.

Chapitre 2. Etudes de cas

Dans le corpus étudié, certains ouvrages se distinguent soit par leur influence, leur atypisme ou bien leur caractère exceptionnel. Il convient donc de s'y attarder, d'autant qu'ils fixent des représentations particulières de Catherine et Marie de Médicis qui ont pu inspirer leurs contemporains tel que l'abrégé historique[1] de François Eudes de Mézeray (1667). Cet ouvrage, écrit davantage pour renseigner les lecteurs que pour un public savant, offre une vision très sombre de l'histoire de France[2] et participe à la construction de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis. Il les décrit en effet comme des êtres ambitieux, prêtes à toutes les bassesses pour conserver le pouvoir. Cette version rencontra un grand succès, puisqu'elle ne connait pas moins de quatorze rééditions au XVII^{e} siècle et neuf au XVIII^{e} siècle[3]. Cette œuvre peut aussi être qualifiée de récit matrice puisqu'elle est reprise, recopiée, citée voire imitée par une dizaine d'auteurs du corpus étudié. En effet, Mézeray bénéficiant de son aura d'historiographe du roi est perçu comme l'auteur d'un ouvrage fiable. Il conviendra donc d'étudier plus précisément les représentations des deux régentes qu'il véhicule afin de percevoir son influence dans le corpus étudié, d'autant qu'il participe à la rédaction d'un pan de l'histoire officielle de la monarchie.

Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux ouvrages de Voltaire, qui, dans sa *Henriade* (1723), son *Essay sur l'histoire des mœurs* (1756) et son *Histoire du Parlement de Paris* (1769), évoque lui aussi longuement les régences de Catherine et de Marie de Médicis. Il conviendra de s'interroger sur ces portraits, mais aussi de s'intéresser aux évolutions que l'on peut distinguer, car ces œuvres ont été écrites à des périodes différentes et appartiennent toutes à un genre distinct : l'une est une épopée, l'autre un ouvrage historique d'un genre nouveau et la dernière, un abrégé d'histoire. S'interroger sur ces trois œuvres permet donc de saisir les modifications qui ont été opérées par l'auteur et qui peuvent avoir un lien avec le contexte d'écriture mais aussi avec sa vie personnelle ou son cheminement. En effet, elles ont été écrites sur un intervalle de cinquante ans et durant cette période Voltaire a pris position dans de

[1] François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France*, Paris, chez Thomas Jolly, 1667-1668, 3 vol.
[2] Christian Zonza, « L'Histoire de France de Mézeray : des plaisirs du texte aux nécessités de l'histoire », *Dix-septième siècle*, vol. 246, no. 1, 2010, p. 97-118.
[3] A titre d'exemple nous pouvons citer celle de Louis Billaine à Paris en 1672, celle de D. Thierry en 1675, celle de A. Wolfgang à Amsterdam en 1682 ou encore celle d'A. Schelte d'Amsterdam en 1700.

nombreux combats notamment celui contre l'intolérance religieuse et le fanatisme, thèmes que l'on retrouve dans son portrait de Catherine de Médicis.

Enfin, nous nous intéresserons aux « vies » de Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville qui, par une écriture aux accents moralistes, offre des portraits inédits de Catherine et Marie de Médicis, composés de sentences et de maximes. Rédigées entre les années 1774 et 1783, après une longue carrière littéraire et scientifique de l'auteure, ces biographies sont les plus fournies du corpus étudié et les seules qui soient entièrement dédiées aux souveraines. A la fois moraliste, scientifique et historienne, on retrouve sous la plume de Madame d'Arconville et dans ses « vies » toutes ces caractéristiques. Cette auteure adopte une écriture hybride oscillant entre le traité moraliste, le traité politique, la biographie et l'ouvrage pédagogique et construit une image plus complexe de ces deux femmes.

S'intéresser plus précisément à ces ouvrages permet donc de saisir toute leur complexité mais aussi de comprendre la construction et l'articulation qui s'opèrent entre le contexte d'écriture et les motivations de l'auteur. Tous participent enfin à l'élaboration de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis et leur analyse permet d'en définir les composantes.

1. L'Abrégé chronologique de Mézeray, une œuvre renforçant la légende noire de Catherine de Médicis et de Marie de Médicis.

« L'Abrégé » de François Eudes de Mézeray (1667) est un nom trompeur car cette version « abrégée » de son *Histoire de France*[4] comporte plus de mille deux cents pages et a demandé à l'auteur plus de dix ans de travail. On constate des ressemblances évidentes entre ces deux ouvrages, tant sur le plan stylistique que sur les représentations de Catherine et Marie de Médicis. Cependant, l'auteur met en avant de nouvelles thématiques, comme l'histoire religieuse du pays ou s'attarde sur des événements ayant eu lieu dans les pays voisins. Il ajoute aussi des illustrations afin de rendre son récit plus attrayant. Enfin, et contrairement à son *Histoire de France,* son abrégé ne comporte pas de préface. Le paratexte est seulement composé d'un portrait de Louis XIV accompagné d'une dédicace dans laquelle il loue ses qualités comme sa « *sagesse* » et sa clémence, du privilège du roi et d'un sommaire. Cette absence de préface

[4] Nous avons fait le choix de nous intéresser à la version abrégée car l'ouvrage mère fut publié pour la première fois en dehors de notre période d'étude en 1643.

est d'autant plus étonnante que pour François Eudes de Mézeray elle est un lieu important qui permet à l'auteur d'exprimer ses desseins, ses buts et ses motivations. Dans son *Histoire de France* par exemple, avait pris le temps d'y justifier ses prises de position en se comparant à un sculpteur disposant d'un « *burin* » pour réaliser un portrait fidèle des mœurs ; et d'une « *plume* » pour décrire les actions des personnages[5]. Il expliquait aussi vouloir offrir aux lecteurs un ouvrage facile à lire, qui pourrait les divertir, tout en leur apprenant l'histoire du pays et en dressant le portrait des rois, des dauphins mais aussi des reines, comme l'indique le titre complet de son ouvrage. Et, bien que cette préface ne soit pas celle de son abrégé, on constate à sa lecture qu'il a les mêmes desseins. En effet, Mézeray perçoit l'histoire comme un moyen de divertir, d'instruire tout en proposant des modèles à suivre, ainsi qu'il le définit dans son *Dessein d'une parfaite Histoire de France*[6] :

> *« les histoires sont écrites principalement pour trois fins. Ou pour la gloire de ceux qui ont fait les belles actions et pour la honte de ceux qui ont commis des lâchetés ; ou pour la curiosité et le plaisir ou enfin pour l'utilité et l'instruction de ceux qui les lisent [7]».*

Ici, l'auteur insiste sur le « *rôle épidictique* [8]» de sa démarche. Notons d'ailleurs que l'instruction n'intervient qu'en troisième position et ne constitue donc pas pour lui la principale fonction de l'histoire[9]. Partant de ce postulat, l'auteur travaille son abrégé afin qu'il corresponde en tous points aux critères annoncés précédemment. Et puisqu'il souhaite présenter aux lecteurs un ouvrage facile à lire, il accole un index extrêmement détaillé à la fin de son récit. Il les guide aussi en indiquant tout au long des pages, en marge, les dates des évènements mois par mois. Enfin, toutes les mentions relatives aux évènements ayant lieu dans d'autres royaumes sont indiquées en italique. On retrouve là toutes les caractéristiques des abrégés historiques du XVII^{e} siècle, bien qu'il manque les références bibliographiques ce qui est même l'un des principaux reproches que formulent ses détracteurs. C'est le cas du Père Daniel qui, dans ses *Observations*

---

[5] « *La portraiture et la narration sont presque les seuls moyens, avec lesquels on peut faire un si bel effet. Comme l'une retrace les visages et fait reconnoistre le dehors et la majesté de la personne ; l'autre en raconte les actions et en dépeint les mœurs […]. L'Histoire que j'ay entreprise est composée de ces deux parties : la plume et le burin y disputent par un noble combat à qui representera le mieux les objets qu'elle traite, l'œil y trouve son divertissement aussi bien que l'esprit, et elle fournit de l'entretien pour ceux mesme qui ne sçavent pas lire, ou qui n'en veulent pas prendre la peine* » in François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* préface.
[6] *Dessein d'une histoire parfaite de France*, BN fonds français, 20. 796, fol 64 ss, cité par Christian Zonza, *La Nouvelle historique en France à l'âge classique (1657-1703*), Paris, Honoré Champion, 2007, p. 222.
[7] *Idem*, p. 222.
[8] *Idem*, p. 202.
[9] *Idem*, p. 202.

critiques sur l'histoire de France de Mézeray[10], accuse l'auteur de rapporter des faits invérifiables qu'il qualifie de « *fables* » et de ne baser son récit que sur des sources orales – des rumeurs - qui sont introduites par des « *on dit* »[11]. Selon lui, l'œuvre de Mézeray se rapproche davantage de la fiction que du récit historique, ce qui n'est pas antinomique au XVII^{e} siècle. On constate en effet une proximité narrative, voire une confusion, entre l'Histoire et la Fiction avec l'émergence d'un nouveau genre : la « nouvelle historique ». Cette dichotomie est d'autant plus importante que certains historiens craignent que la vérité ne soit négligée au profit de l'esthétisme et d'une lecture agréable, ce qui est justement l'une des caractéristiques de ce nouveau genre[12]. Cependant, l'abrégé, bien qu'il soit ponctuellement critiqué, reste une œuvre classique, une référence et c'est pour cela qu'il est repris par ses contemporains mais aussi par ses successeurs, comme Pierre Jurieu (1683), Jean François Dreux du Radier (1764) ou encore Pierre Antoine de la Place (1781) qui le citent ou le recopient allégrement. On constate en effet une circulation entre ces textes qui élaborent des visions assez similaires des règnes de Catherine et Marie de Médicis. Ces deux régentes sont présentées comme des reines ambitieuses prêtes à tout pour gouverner. François Eudes de Mézeray devient un garant de la vérité, d'autant plus qu'il bénéficie de son aura d'historiographe du roi, et c'est pour cette raison que nous avons décidé de nous intéresser davantage à ses représentations de Catherine et Marie de Médicis dans cette étude de cas car il fixe dans le marbre certaines de leurs représentations.

A. Catherine de Médicis, ou « l'ambition perverse »

François Eudes de Mézeray participe à l'élaboration d'un des topoï les plus récurrents concernant Catherine de Médicis : celui de la souveraine ambitieuse. Il dresse à ses lecteurs le portrait d'une femme avide de pouvoir et prête à tout pour l'obtenir, même aux pires crimes. Cette ambition apparait selon lui rapidement, à peine trois ans après son arrivée en France en 1536, puisqu'elle aurait participé à l'assassinat du Dauphin pour permettre à son mari – et donc à elle-même – d'accéder au trône de France. Alors certes, il n'accuse pas frontalement la souveraine d'empoisonnement et se contente de rapporter les différentes rumeurs qui ont pu circuler mais, et c'est une particularité que l'on retrouve régulièrement chez l'auteur, il ne les

[10] Gabriel Daniel*, Observations critiques sur l'histoire de France de Mézeray*, Paris, chez Barthélémy Girin, 1700.
[11] Christian Zonza, *op. cit.,* p. 222-234.
[12] *Idem*, p. 215-222.

dément pas. Mézeray écrit que le Dauphin était un « *brave et genereux Prince agé de 19. ans* [13]» qui aurait été empoisonné par un « *italien* », le Comte Sebastien de Montecuccoli Ferraris. Il aurait d'ailleurs confessé le crime « *soit par la force de la verité, soit par la douleur de la torture*[14]». Mézeray relate dans un second temps les rumeurs impliquant la souveraine :

> *« Cet Italien ayant esté pris pour cela et mis à la question, confessa le crime […] non sans en accuser l'Empereur mesme indirectement : mais les Imperiaux rejettoient avec indignation un acte si noir sur Catherine de Medicis, disant qu'elle avoit voulu oster cet aisné de devant son mary afin d'estre Reyne de France. Quoy qu'il en soit, le Roy estant à Lyon fit faire le procés à Montecuccoli, qui fut tiré à quatre chevaux*[15]*».*

Par son « *quoy qu'il en soit* », il laisse le lecteur avec ses doutes et commence déjà à noircir la figure de Catherine de Médicis en la présentant, par le biais de ces rumeurs, comme une femme avide de pouvoir, ambitieuse, en un mot une *Italienne*, ce qui est alors synonyme de nombreux défauts. Cette participation supposée à l'assassinat du Dauphin compte parmi les seules mentions de la souveraine dans le chapitre dédié à Henri II. Le reste du temps, Catherine est éclipsée ou n'est décrite que très partiellement et exclusivement sous l'angle des fonctions traditionnelles d'une reine de France : des fonctions procréatives. Ainsi, la décrire en dehors de ce cadre de « mère » et d'« épouse » en mettant en avant son ambition permet d'insister sur ce trait de caractère qui va progressivement la définir.

Si cette ambition est timide sous Henri II, elle s'affirme davantage sous le règne de François II. Mézeray commence à faire germer l'image d'une reine cruelle et manipulant son entourage afin de s'emparer du pouvoir, même si cela reste une ébauche, car Catherine de Médicis reste encore assez discrète, sans doute parce que la durée du règne et son statut ne lui permettent pas encore d'ancrer son pouvoir. Néanmoins, quand la souveraine apparait, on sent poindre, par une vision téléologique des événements, les débordements à venir. L'auteur, par exemple, esquisse le portrait d'une femme qui sait faire preuve de patience et de dissimulation pour mieux se venger et revient sur les liens qui unissaient Diane de Poitiers à la souveraine. Si cette dernière faisait preuve de retenue face à sa rivale quand Henri II était encore en vie, à la mort de ce dernier, Catherine de Médicis exerce son courroux contre la favorite qu'elle « *hayssoit mortellement, quoy que du vivant de son mary elle eust feint de l'aymer jusqu'à une*

[13] François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* p. 988, vol 3.
[14] *Idem*, p. 988, vol 3.
[15] *Idem*, p. 988, vol 3.

estroite confidence [16]». Par cette phrase glissée de manière anecdotique, Mézeray montre toute l'ambiguïté et la noirceur de Catherine de Médicis qui n'est pas sincère dans les relations qu'elle entretient avec autrui, maîtrisant à la perfection l'art de la dissimulation. Catherine obtient que la favorite soit bannie de la cour, qu'elle rende cadeaux et pierreries et qu'elle cède son château de Chenonceau[17]. François Eudes de Mézeray commence aussi à dépeindre les contours d'une souveraine cruelle ; et si cette cruauté s'exerce pleinement lors de la Saint-Barthélemy, elle est aussi présente chez cette dernière notamment lorsqu'elle amène ses fils regarder des exécutions publiques. Catherine est présentée avec ses enfants et des dames de la cour à leurs fenêtres, se délectant des exécutions des participants à la conjuration d'Amboise, regardant « *ce tragique spectacle comme un divertissement* [18]». On retrouve d'ailleurs par un effet de miroir la souveraine lors de la Saint-Barthélemy, observant là encore les massacres depuis sa fenêtre. Cette scène préfigure alors le comportement de la reine lors des massacres de 1572. Le règne de François II est donc un moyen de saisir l'ambition et la monstruosité de Catherine de Médicis qui sont pour le moment des traits presque imperceptibles pour l'œil de non initié mais qui atteindront leur paroxysme lors de sa régence. Ce qui la freine sans doute c'est la présence de conseillers, notamment du chancelier de l'Hospital qui est qualifié de « *sage* » à plusieurs reprises. C'est ce dernier qui lui offre de précieux conseils pour obtenir la régence lorsque François II est sur le point de mourir :

> *« Ce sage Ministre luy fit comprendre que la detention de ces deux Princes affermiroit toute l'autorité entre les mains des Guise, au lieu qu'elle devoit la tirer à elle, et dominer sur tous les deux partis, en les tenant en balance*[19]*».*

Une fois régente, selon l'auteur, l'ambition de Catherine de Médicis peut enfin s'exprimer : la femme ambitieuse, cruelle et monstrueuse n'a plus à se cacher. Néanmoins, un obstacle se dresse sur son passage : ses origines étrangères. Mézeray souligne à plusieurs reprises que Catherine est une Italienne voire une étrangère, et que *de facto* elle représente un danger pour le royaume. Ce fut, selon lui, le sujet de vives discussions lors de l'attribution de la régence même si finalement aucun des députés ne « *voulussent donner des entraves à cette*

[16] *Idem*, p. 989, vol 3.
[17] « *Ils bannirent aussi la Duchesse de Valentinois de la Cour : mais auparavant ils l'obligerent de rendre les pierreries et les riches meubles que le deffunct Roy luy avoit donnez, et luy osterent sa belle maison de Chenonceaux pour en accommoder la Reyne Mere, en eschange du chasteau de Chaumont sur les rives de la Loire* » in *idem*, p. 989, vol 3.
[18] *Idem*, p. 998, vol 3.
[19] *Idem*, p. 1005, vol 3.

femme estrangere[20]». L'argument est ici implicite mais résonne avec le contexte anti-italien de l'époque. On constate en effet une montée de remarques italianophobes au cours des XVI[e] et XVII[e] siècles. On envie notamment leur ascension fulgurante ou on les critique pour leurs mœurs. On accuse aussi ces « *étrangers* » de vouloir s'emparer du pouvoir d'autant qu'ils seraient formés dès leur plus jeune âge aux maximes de Machiavel[21]. Ainsi, Catherine de Médicis serait selon l'auteur, à cause de ses origines italiennes, une menace car elle risquerait de plonger le royaume dans la désolation et dans le carnage. Prédiction qui s'est d'ailleurs réalisée si l'on en croit l'illustration qui ouvre le chapitre consacré à Charles IX :

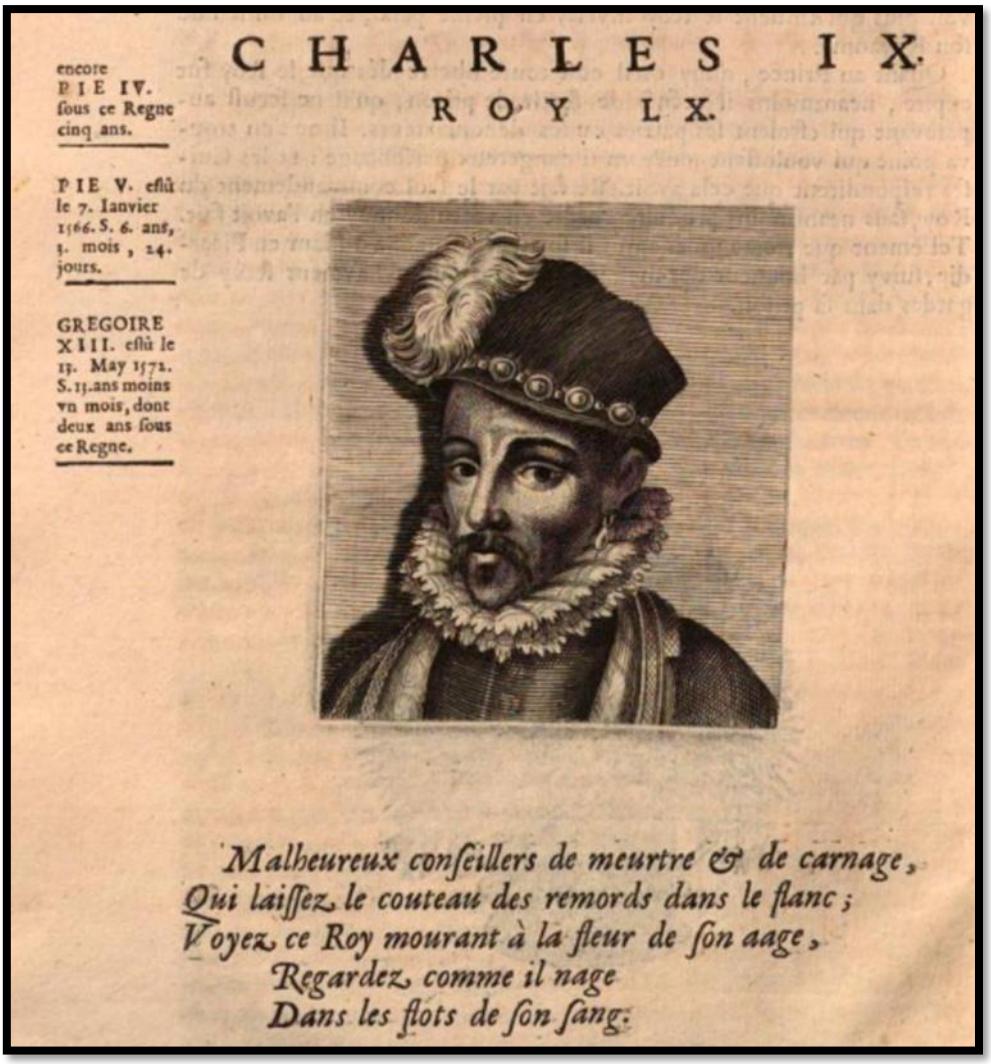

Illustration ouvrant le chapitre dédié à Charles IX
François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France,* Paris, chez Thomas Jolly, 1667-1668, p. 1008, vol 3.

[20] *Idem*, p. 1010, vol 3.
[21] Jean François Dubost, *La France italienne XVI[e]-XVII[e] siècles,* Paris, Aubier, 1997, p. 312-315.

Par ces quelques vers et dans une démarche pédagogique, l'auteur présente à ses lecteurs les principales caractéristiques relatives au règne de Charles IX : un roi entouré de mauvais conseillers qui ont dirigé le royaume vers un bain de sang. Il ne cible personne et reste très subtil dans les termes utilisés. Néanmoins à la lecture du chapitre, Catherine de Médicis apparait comme la seule « *conseillère* » du roi et elle est donc accusée d'avoir plongé le royaume dans la désolation comme le craignaient les députés et l'auteur.

Peu à peu et pour servir son ambition, Catherine de Médicis n'hésite plus à tuer – en assumant pleinement cette décision – et entraine le peuple dans de terribles guerres civiles parce qu'elle s'ennuie. Son envie d'accaparer le trône de France est telle que le titre de régente ne lui suffit plus ; selon l'auteur, elle est même prête à tuer ses fils. Pour servir son argumentaire, François Eudes de Mézeray reprend le ton de la rumeur et dresse la liste de toutes les victimes supposées de la souveraine s'appuyant sur la figure de l'empoisonneuse, développée par de nombreux pamphlets et libelles dont le *Discours Merveilleux* :

> *« d'autres, mais longtemps après, ayant reconnu l'ambition perverse, et la conduite de la Reyne Catherine de Medicis, la soupçonnerent de ce crime, aussi bien que de la mort du Dauphin François son beaufrere, et de celle de Charles IX son second fils. Ceux qui en jugeoient avec moins de malignité, en trouvoient la cause en luy-mesme, et disoient qu'ayant esté formé d'un sang corrompu, parce que la mere ne l'avoit engendré qu'après dix ans de sterilité [22]».*

En revenant sur ces rumeurs qu'il ne dément toujours pas, il accuse indirectement la souveraine de trois assassinats et avance comme mobile son tempérament et son ambition « *perverse* ». Il contrebalance néanmoins ces bruits en évoquant une autre hypothèse justifiant la mort soudaine de François II : sa santé fragile. Mais là encore, il incrimine Catherine de Médicis. Ainsi, même si elle ne l'a pas tué par un poison, elle l'a involontairement fait à cause de ses gènes empoisonnés, conséquence de son « *sang corrompu* ». La souveraine est donc accusée de régicide et d'infanticide toujours dans l'optique de servir son ambition. Et même si les indices manquent, François Eudes de Mézeray avance une autre preuve de sa culpabilité : elle n'a pas pris soin des funérailles de son fils. C'est donc un signe qu'elle n'était pas accablée par le chagrin parce que sa joie d'être enfin au pouvoir était trop forte.

[22] *Idem*, p. 1006, vol 3.

Une fois régente, Mézeray dépeint une Catherine qui peut enfin laisser libre cours à son ambition et fomente guerres civiles et stratégies politiques afin de conserver le pouvoir. De ce fait l'auteur peint une souveraine soufflant en permanence le chaud et le froid entre les catholiques et les protestants et ce dès les premiers jours de la régence :

> *« d'un costé elle feignoit de prester l'oreille favorable aux Huguenots, car elle permettoit à Jean Montluc Evesque de Valence, et à Pierre Du Val Evesque de Sées, de prescher dans la Maison du Roy des sentiments fort approchants des leurs […] et d'autre costé elle suscitoit le Connestable à se plaindre hautement et en public de ce changement qu'on faisoit au préjudice de l'Eglise Romaine [23]».*

Malheureusement, Catherine de Médicis devient prisonnière de cette stratégie et pire, elle finit par être prise à son propre jeu car elle ne sait plus quel parti choisir : « *l'un et l'autre la rendoit captive, le premier estoit plus odieux, à cause du peril où elle eut mis la Religion Catholique, et le dernier luy sembloit plus dangereux*[24]». Or, une régente se doit d'être *la garante* de la tranquillité et de la stabilité du royaume dans cette période de transition qui est intrinsèquement instable et dangereuse pour le pouvoir royal, face à de possibles tentatives d'usurpation. A travers son récit, l'auteur cherche ici à éclairer ses lecteurs sur la personnalité de la souveraine. Il prend le rôle d'un narrateur omniscient et, avec sa « *plume* » et son « *burin* », élabore l'image d'une reine stratège prête à tout pour conserver le pouvoir. On saisit, à travers ces différents exemples illustrant l'ambition de la souveraine, toute la complexité de l'écriture de Mézeray qui cherche à la fois à séduire ses lecteurs par le récit d'intrigues et de rumeurs, à leur enseigner l'histoire de France tout en blâmant les mauvais comportements. Catherine de Médicis apparait ici comme la « mauvaise reine » par excellence[25]. Le paroxysme de sa démonstration est, bien entendu, sa représentation de Catherine de Médicis durant la Saint-Barthélemy. La reine est présentée comme participant activement au projet de massacre - elle en est la principale instigatrice – encore et toujours dans le but de conserver le pouvoir. Elle se sent en effet menacée par les Guise et les protestants et échafaude un plan afin de tous les éliminer. Le peuple apparait comme le dommage collatéral de son ambition démesurée. Par cette interprétation, François Eudes de Mézeray offre une explication à un massacre jugé inexplicable :

> *« car elle pensoit, que faisant assassiner l'Admiral (ce que les deux autres Conseils avoient resolu) ; les Montmorencys accourroient pour venger cette injure, et se jetteroient sur les Guise, lesquels ils en croiroient les auteurs ; Que l'on laisseroit*

[23] *Idem*, p. 1012, vol 3.
[24] *Idem*, p. 1020, vol 3.
[25] Christian Zonza, *op. cit.,* p. 222-230.

> *entrebattre ces deux partis ; Puis quand ils seroient fort acharnez l'un contre l'autre et à demy défaits, que le Roy sortiroit de son Louvre avec ses gardes et les extermineroit tous deux, comme des seditieux ; Qu'après les avoir ainsi abatus il demeureroit le Maistre absolu, regneroit à sa fantaisie[26]».*

La reine est dépeinte comme l'incarnation du mal absolu, manipulant à sa guise son entourage et adaptant en permanence son projet aux aléas rencontrés. Les massacres sont d'ailleurs pensés au milieu de fêtes et de banquets. On retrouve ici toutes les caractéristiques de l'écriture de Mézeray : l'utilisation de figures de style, le jeu des ombres et des lumières et la mobilisation des sens pour plonger le lecteur dans l'intrigue[27].

> *« Quatre jours ensuite se passerent en festins, tournois, et ballets, où le Roy et la Reyne paroissoient si fort occupez qu'ils en perdoient le sommeil. Mais durant tout ce bruit de musique et de violons ils deliberoient de quelle manière se feroit l'execution de leur sanguinaire dessein. On ne sçait pas bien quel en fut le premier projet dans le Conseil du Roy, duquel estoient la Reyne Mere, le Duc d'Anjou, le comte de Rais, et Birague Garde ses Seaux[28]».*

Mézeray sollicite par exemple l'ouïe avec le son des violons et le goût avec l'évocation du banquet. La scène devient ainsi plus vivante pour le lecteur. L'auteur plante un décor joyeux, célébrant le mariage de Marguerite et d'Henri de Navarre, qui tranche avec les projets macabres formulés par Catherine de Médicis et le conseil du roi. Il plonge le lecteur au plus près des manigances, tout en montrant les incertitudes qui pèsent sur le déroulement exact des faits car on « *ne sait pas bien* » quel était le plan initial. L'auteur montre aussi à ses lecteurs l'effroyable de la situation car toutes les personnes présentes au banquet, profitant des bals et des festins, ont déjà une cible dans le dos. Mézeray renoue ici avec ses « *habitudes de romancier*[29]» et transforme le lecteur en voyeur.

La reine multiplie ensuite les « *leurres pour tromper la Reyne de Navarre et l'Admiral et ensuite tout le party*[30]» et va jusqu'à convaincre son fils de donner l'ordre des massacres. Puis, après avoir hâté le signal face aux hésitations de Charles IX, elle contemple les meurtres

[26] François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* p. 1080, vol 3.
[27] Christian Zonza, *op. cit.,* p. 222-234.
[28] François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* p. 1079, vol 3.
[29] Expression utilisée par Christian Zonza, *op. cit.,* p. 222.
[30] François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* p. 1072, vol 3.

depuis le Louvre et reçoit même en cadeau la tête de l'Amiral de Coligny, telle Salomé recevant la tête de saint Jean Baptiste :

> *« Après cela un Italien luy coupa la teste et la porta à la Reyne Mere, qui l'ayant fait embaumer, l'envoya au Pape, à ce que disent les Huguenots [31]».*

François Eudes de Mézeray reprend ici l'anecdote de la tête reçue en cadeau, qui fut popularisée par certains pamphlets et libelles comme le *Discours merveilleux*[32]. Dans ces vingtaines de pages décrivant les massacres, l'auteur ne mentionne à aucun moment ses sources. Certes, ce n'est pas inhabituel dans l'abrégé, car il ne souhaite pas alourdir le texte et demande donc à ses lecteurs de le croire sur parole[33], néanmoins, l'utilisation de cette anecdote et plus généralement sa représentation de Catherine de Médicis durant les massacres questionnent. En effet, les faits sont imprécis voire invérifiables ; rien ne permet de corroborer que Catherine de Médicis se délecta des massacres depuis les balcons du Louvre. C'est en effet une représentation qui fut popularisée par des pamphlets comme celui de *Réveil matin des François*[34] qui affirmait aussi que Charles IX tira sur ses sujets depuis ces dits balcons[35]. On retrouve ici toutes les caractéristiques de la nouvelle historique dont la principale : la confusion entre le roman et l'abrégé historique. Certes, le cadre posé est le récit des années 1560 à 1580 et certes les personnages ont réellement existé puisque l'auteur relate des événements qui ont bien eu lieu mais, à travers sa position de narrateur omniscient, il se pose en juge et condamne les comportements de certains car il prétend savoir ce qu'ils pensaient[36]. François Eudes de Mézeray participe donc à l'élaboration de la légende noire de la souveraine, d'autant qu'il la

[31] *Idem*, p. 1084, vol 3.
[32] « *Le corps de l'Amiral (duquel la teste fut premierement coupée pour la presenter à la Royne) fut porté au gibet de Montfacon* » in [s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportements de la reyne Catherine de Médicis mere de François II, Charles IX, Henry III, rois de France*, à Paris, [s-e], 1663, p. 58.
[33] Guy Verron, *François Eudes de Mézeray. Histoire et pouvoir en France au XVIIe siècle,* Milon-la-Chapelle, Editions H et D, 2011, p. 177-252.
[34] « *Encor m'a on dict que le Roy prenant une harquebouze de chasse entre ses mains, en reniat Dieu, dist : Tirons, mort-Dieu ; ils s'enfuyent* » et « *Le Roy, la Royne sa mere, et messieurs ses freres, et les dames sortirent sur le soir, pour voir les morts l'un apres l'autre* » in *Dialogue auquel sont traitées plusieurs choses advenues aux Luthériens et Huguenots de la France*, Bâle, [s-e], 1573, p. 63 et 65.
[35] De manière générale, cette question des balcons et des personnes qui s'y trouvaient lors des massacres a fait l'objet de nombreux débats et échanges. On peut par exemple citer ceux entre Augustin Bernard et le président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français dans la seconde moitié du XIX[e] siècle qui s'interrogeaient sur la présence de Charles IX sur ce balcon. L'un et l'autre appuient leurs réflexions sur des sources archéologiques comme des plans du Louvre afin de savoir si ce balcon a réellement existé ou non, sur des sources littéraires comme les écrits de Brantôme ou de Thou ou sur des témoignages de contemporains in Augustin Bernard et Adolphe Berty. "Charles IX a-t-il tiré sur les Huguenots ? Le balcon d'où il aurait tiré existant-il en 1572 ? " *Bulletin de La Société de l'Histoire Du Protestantisme Français (1852-1865),* n°6, 1857, http://www.jstor.org/stable/24286085.
[36] Christian Zonza, *op. cit.,* p. 361-372.

diabolise régulièrement dans son récit en mentionnant son amour pour l'astrologie et les rumeurs d'empoisonnement. Ainsi, Catherine de Médicis devient une femme ambitieuse dont la seule motivation est de tuer son entourage pour s'emparer du pouvoir. Il élabore le portrait d'une femme cruelle prête à tout pour gouverner la France.

A contrario, sous le règne d'Henri III, Catherine de Médicis apparait comme une reine effacée. Mézeray reprend ici une des représentations assez classiques de la souveraine : une reine écartée du pouvoir mais suffisamment présente pour être la cause de troubles. L'auteur l'accuse par exemple d'avoir laissé faire la Ligue car elle y voyait une opportunité pour reprendre le trône[37]. Bien que la souveraine n'ait plus les moyens de ses ambitions, elle tente de se maintenir à la tête du royaume de France. Mézeray blâme aussi la souveraine qui aurait perverti l'ordre de Saint-Michel, alors que c'était l'une des distinctions les plus hautes pour les gentilhommes : « *Catherine en avoit fait litiere, de sorte que les Seigneurs ne le demandoient plus que pour leurs valets*[38]». Finalement, après avoir causé tant de troubles dans le royaume à cause de son ambition démesurée, la reine meurt dans l'indifférence la plus totale. François Eudes de Mézeray conclut son portrait de la souveraine par cette épitaphe funèbre à charge :

> *« On n'a jamais pû sçavoir au vray si la Reyne Mere y avoit eu quelque part, il y a des conjectures pour et contre : mais il est constant que depuis, le Roy ne luy communiqua plus aucune affaire. Tellement que tenant à charge une vie sans autorité et sans pouvoir, estant accablée d'années, car elle avoit 72. ans, mais bien plus d'ennuys et de douleur de voir que le destin, malgré tous les obstacles qu'elle y avoit apportez, approchoit son plus grand ennemy de la Couronne ; d'ailleurs estant percée jusqu'au fond du cœur de ce que le Cardinal de Bourbon, lors qu'elle vouloit l'aller voir languissant en son lict, luy jetta en face ce sanglant reproche, Ah Madame, est-ce ainsi que vous nous avez tous amenez à la boucherie : elle tombe malade et en mourut le 5^e^ de Janvier. Sa mort passa comme une chose indifferente, sans causer ny joye ny tristesse ; et sa mémoire se fust évanouye tout d'un coup, après avoir fait tant de bruit et de remuements, trente ans durant, n'eust esté qu'elle avoit trop causé de maux à la France pour en prendre si-tost le souvenir*[39]*».*

Selon Mézeray, la véritable cause de la mort de Catherine de Médicis est le chagrin : elle s'éteint car elle a perdu le peu de pouvoir qui lui restait et c'était la seule chose qui la maintenait en vie.

[37] « l*a molesse du Roy luy laissa prendre accroissement, et la Reyne Mere y donna la main. Elle n'y estoit pas poussée par aucun zele de Religion, ny par amour pour les Guise, mais par la hayne mortelle qu'elle portoit aux Huguenots : sur tout à cause qu'ils demandoient instamment qu'elle rendist compte de son administration* » in François Eudes de Mézeray, *op. cit*., p. 1121, vol 3.
[38] *Idem*. p. 1136, vol 3.
[39] *Idem*. p. 1197-1198, vol 3.

Elle est d'ailleurs, à l'aube de sa mort, rattrapée par ses fantômes et ses démons : il évoque par exemple la Saint-Barthélemy qui n'est pas nommée mais qualifiée de « *boucherie* ». Enfin, il explique à ses lecteurs que la mort de la reine se déroula dans l'indifférence la plus totale et qu'elle ne suscita aucun émoi dans le royaume. Il conclut même que sa mémoire s'évanouit aussitôt son dernier souffle rendu. Or si cette phrase offre une belle conclusion à son portrait de Catherine de Médicis qui est établie en contre-modèle de la bonne souveraine et de la bonne régente, elle n'en n'est pas moins fausse ; preuves en sont les centaines de pages que François Eudes de Mézeray lui a consacrées.

Par ses représentations de Catherine de Médicis, Mézeray livre un portrait finalement assez classique de la souveraine. Il reprend et renforce les différents traits de sa légende noire, véhiculés par les écrits contemporains et les pamphlets : Catherine est femme ambitieuse, étrangère et cruelle. Lors des différents règnes de ses enfants, elle est représentée comme étant prête à tout pour conserver le pouvoir, même à tuer sa propre progéniture. Enfin, et par une vision téléologique des évènements, les actions qu'elle commet durant le règne de François II sont perçues par Mézeray comme une préfiguration de ce qui va se passer sous le règne de Charles IX à travers sa fonction de régente. Bien qu'il n'y ait guère de « nouveauté » dans le portrait écrit par ce dernier, cet ouvrage fixe dans le marbre ces éléments de légende qui seront repris par de nombreux auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. En effet, ayant été écrite par un historiographe du roi, cette œuvre est considérée comme une référence pour ses contemporains et ses successeurs d'autant qu'il reçut l'assentiment de Richelieu. Ce dernier fut impressionné par les qualités d'écriture et par la rigueur dont il faisait preuve dans ses recherches[40]. Mézeray travailla même un temps pour le cardinal avant de basculer du côté des frondeurs.

Si Mézeray décrit la régence de Catherine de Médicis et montre ainsi une femme obsédée par le pouvoir, force est de constater que Marie n'est, elle, décrite au contraire, qu'à travers l'intimité du couple royal : son mariage et ses querelles conjugales. Ce portrait de Marie de Médicis questionne d'ailleurs : est-ce parce qu'elle appartient aux Bourbons et Catherine aux Valois que sa régence n'est pas analysée ? Mézeray se refuse-t-il à écrire sur le règne de Louis XIII et la régence car il ne veut pas blâmer le père et la grand-mère du roi Soleil qui est le destinataire de la dédicace de l'abrégé de 1667[41] ? Quoi qu'il en soit, Marie de Médicis n'est

[40] Chantal Grell « Les historiographes en France XVI^{e}-XVIII^{e} siècles » in Chantal Grell, Jean Marie Moeglin, Caroline Callard, Carlo Bitossi (dir.), *Les Historiographes en Europe de la fin du Moyen Age à la Révolution,* Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2006, p. 135.

[41] La version de 1667 s'ouvre sur une longue dédicace qui met en avant toutes les qualités du « *triomphant* », « *valeureux* », « *toujours victorieux* » Louis le Grand contrairement à son histoire de France (éditions de 1646-

jamais décrite comme une régente ou une souveraine mais comme la « simple » épouse d'Henri IV.

B. *Marie de Médicis ou les malheurs conjugaux du couple royal*

Contrairement à Catherine, Marie de Médicis est peu présente dans l'ouvrage de François Eudes de Mézeray. Si cela s'explique aisément par une cause conjoncturelle – le récit s'achève à la mort d'Henri IV et ne traite donc pas sa régence – on note aussi une cause plus structurelle. Tout comme il l'avait fait pour Catherine dans le chapitre consacré à Henri II, il n'évoque Marie dans celui relatif à Henri IV qu'à travers les fonctions traditionnelles de la souveraine : la maternité et le mariage. Dès lors, Mézeray ne mentionne Marie de Médicis que durant ses accouchements ou lorsqu'il revient sur sa jalousie maladive. Le mariage entre les deux souverains fut en effet malheureux selon l'auteur qui reprend ici la représentation de la « femme jalouse » propagé par les écrits de Sully. Comble de l'humiliation pour cette dernière, les favorites et maîtresses de son époux sont davantage évoquées dans le récit, à l'image d'Henriette d'Entragues qui fait l'objet de longs développements. Néanmoins, Mézeray tranche avec ses contemporains, puisqu'il blâme le comportement de la souveraine mais aussi d'Henri IV qui a fait preuve de faiblesse :

> *« aussi foible dans ses passions et dans son domestique, que vaillant et rude à la guerre, n'avoit la force ny de ranger sa femme à l'obeïssance, ny de se déprendre de ses Maitresses qui estoient le sujet de son mauvais mesnage*[42]*».*

Selon Mézeray, les querelles du couple royal seraient aussi l'œuvre des favoris de Marie. Elle est, selon lui, entourée de « *cinq ou six Italiens* » qui avaient un « *pouvoir absolu* » sur la souveraine[43]. Par cette hyperbole, il présente à ses lecteurs une reine manipulable - thème récurrent dans le chapitre – et gouvernée par ses favoris qui enveniment les rapports du couple royal :

> *« ces petits gents d'Italie, afin de se rendre de plus en plus necessaires, aigrissoient le mal qu'il eussent dû pallier, et par la malignité de leurs rapports et de leurs*

1651) qui est dédiée respectivement à Anne d'Autriche (tome 1), à Pierre Séguier (tome 2) et à George Guillaume (tome 3) in François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* dédicace, vol 1 et Christian Zonza, « L'Histoire de France de Mézeray : des plaisirs du texte aux nécessités de l'histoire », *Dix-septième siècle,* vol. 246, no. 1, 2010, p. 97-118.

[42] François Eudes de Mézeray, *op. cit*., p. 1396, vol 3.

[43] *Idem*, p. 1396, vol 3.

conseils, envenimoient les déplaisirs de la Reyne ; si bien qu'au lieu de ramener l'esprit de son mary par des caresses attrayantes (car il vouloit estre flaté) et de regagner son cœur par les mesmes appasts qui le luy desroboient, elle l'éloignoit davantage par ses gronderies et par ses reproches. C'estoit une affaire perpetuelle à la Cour que ces démeslez entre les deux Espoux ; Leurs plus intimes confidents n'estoient pas moins occuppez en cette negociation, que le Conseil aux plus grandes affaires de l'Estat ; ET ce desordre dura tout aussi longtemps que leur mariage, s'assoupissant de fois à autre pour quelques jours, puis se réveillant suivant les occurrences, et selon qu'il plaisoit à ces boutefeux [44]».

François Eudes de Mézeray dresse ici le portrait peu flatteur d'une femme entièrement gouvernée par ses favoris et rongée par la jalousie. Il revient aussi sur les disputes du couple qu'il décrit comme cycliques : les périodes de troubles et d'accalmies ne cessent de se succéder. Ces crises prennent d'ailleurs une telle importance qu'elles sont érigées en raison d'Etat et mobilisent à la fois les conseillers comme Sully ou le Conseil du roi. Instance qui rappelons-le, traite à la fois de la vie politique du royaume, de l'administration, des finances et de la justice. C'est même le « *centre nerveux du gouvernement*[45]» qui est accaparé par les querelles conjugales de Marie de Médicis et Henri IV. La vie privée du couple s'expose donc sur la scène publique, ce qui a une incidence sur la gouvernance du royaume. Cette idée d'un couple qui s'entredéchire à cause du caractère de Marie et de ses favoris est développée par de nombreux auteurs du corpus étudié qui s'inspirent à la fois des récits de Sully et de Mézeray. C'est par exemple le cas de Pierre Antoine de la Place (1781) qui reprend sur plusieurs pages les écrits de l'historiographe qu'il considère comme une source de choix qui a exposé « les *vérités*[46] » du couple royal. Il recopie en effet scrupuleusement[47] plus de neuf pages de l'ouvrage de son prédécesseur, afin de souligner les manipulations incessantes des Concini sur l'esprit de la souveraine, car elles doivent servir de preuve à son argumentaire : la reine aurait selon lui participé aux projets d'assassinat contre son époux. Citer Mézeray en débutant son plaidoyer à

[44] *Idem*, p. 1396-1397, vol 3.
[45] Expression de Bernard Barbiche in *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne. XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 281.
[46] Pierre Antoine de la Place, *Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature,* Paris, chez Prault, 1784, p. 268, vol 2.
[47] En effet, quand on se livre à une comparaison mot à mot entre les ouvrages de François Eudes de Mézeray et de Pierre Antoine de la Place, on constate que ce dernier a changé seulement quelques lignes concernant les menaces de mort qu'aurait reçues le roi. Le reste du texte est recopié fidèlement, même si Pierre Antoine de la Place a coupé certains extraits. Il précise même avant de retranscrire ces extraits entre guillemets, la page à laquelle il débute sa réécriture de l'ouvrage de Mézeray.

l'encontre de Marie, évoquant des « *vérités* » qui se « *confirment encore parce qu'a écrit Mézeray*[48]» permet de crédibiliser ses propos puisqu'il utilise l'aura de ce dernier.

François Eudes de Mézeray participe à l'élaboration de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis tant parce qu'il est jugé comme une source fiable par ses successeurs que par la vivacité de ses descriptions ou son style, même s'il fut parfois décrié pour son manque d'exactitude[49]. Son abrégé est d'ailleurs cité et repris abondamment par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, s'appuyant ainsi sur son aura d'historiographe du roi. On loue sa rigueur et son travail. En optant pour le genre de l'abrégé, Mézeray souhaite donner à ses lecteurs un ouvrage agréable à parcourir et à lire et séduit son lectorat par une écriture mêlant les figures de style, la sollicitation des cinq sens, le point de vue omniscient, les dialogues ou le récit d'anecdotes[50]. Il livre aussi un portrait inédit de Catherine et Marie de Médicis en s'intéressant à ces deux souveraines mais aussi à leur caractère, ce qui tranche alors avec les ouvrages d'histoire qui se concentraient principalement sur les rois et les grands événements politiques ou militaires de leur règne. Il transforme ici le lecteur en un « *voyeur* [51]» qui peut avoir accès aux parts les plus sombres de ces souveraines comme leurs passions ou leurs vices : Catherine est par exemple présentée comme une femme soupçonnée d'avoir assassinée plusieurs personnes en faisant preuve d'une ambition sans borne, quant à Marie de Médicis elle serait une femme jalouse et manipulable. A travers sa plume, François Eudes de Mézeray grave dans le marbre une image tronquée de ces souveraines.

Un autre historiographe du corpus a lui aussi participé à l'élaboration de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis : Voltaire. A travers trois ouvrages rédigés en l'espace de cinquante ans, il livre un portrait à charge de ces deux femmes.

[48] « *toutes les vérités susdites se confirment encore par ce qu'a écrit Mézerai dans son Abrégé Chronologique de l'Histoire de France* » in Pierre Antoine de la Place, *op. cit.,* p. 268, vol 2.
[49] Le père Daniel adresse plusieurs reproches à Mézeray dans son *Observations critiques sur l'histoire de France de Mézeray*. Il l'accuse par exemple de rapporter des faits qui ne sont corroborés par aucune source et de propager des rumeurs. Il critique aussi le style de l'auteur qui use et abuse, selon lui, des figures de style et notamment des hyperboles. Il estime que l'abrégé de Mézeray n'est pas un ouvrage historique mais se rapproche davantage du roman voire de la fable in Christian Zonza, *op. cit.,* p. 222-234
[50] *Idem*, p. 230-234.
[51] *Idem*, p. 222-234.

2. L'évolution des portraits de Catherine de Médicis et de Marie de Médicis dans l'œuvre de Voltaire

> *« Vous me demanderez qu'elle étoit Medicis, / Vous l'aprendrez du moins d'une bouche ingenuë, / Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connuë* [52]*»*

C'est par la voix d'Henri IV que Voltaire débute son portrait de Catherine de Médicis dans sa *Henriade* ; il la présente comme une femme cruelle, sanguinaire et ambitieuse. Ce texte constitue l'une des premières confrontations de Voltaire à l'écriture de l'histoire[53]. Au sein du corpus étudié, pas moins de trois ouvrages de cet auteur sont présents : l*a Ligue ou Henri le grand* (1723)[54] appelé aussi *Henriade, l'Essay sur l'histoire générale* (1756)[55] et *l'Histoire du Parlement de Paris* (1769)[56]. Ils offrent un portrait de Catherine et Marie de Médicis s'inscrivant dans la continuité de leur légende noire, mais présentent aussi des évolutions liées au contexte d'écriture et au genre de la source. En effet, parmi ces trois œuvres, on distingue une épopée composée au début de la carrière littéraire de Voltaire et deux ouvrages historiques écrits quelques années après avoir obtenu sa charge d'historiographe. Par le biais de ces trois ouvrages qui ont été rédigés par le même auteur, on peut donc comparer les différentes représentations que Voltaire élabore de ces deux souveraines et ainsi mesurer leurs variations.

A. Catherine de Médicis, une reine née pour diviser

Dans ses ouvrages, Voltaire reprend les différents défauts de Catherine et Marie de qui sont véhiculés par ses prédécesseurs ou ses contemporains. Il met l'accent sur les actions néfastes des souveraines et les présente comme des étrangères imbues de pouvoir et prêtes à tout pour le conserver. Néanmoins, il s'attarde davantage sur la personnalité de Catherine de Médicis qu'il décrit comme une reine superstitieuse et maîtresse de ses sens, qui a été à l'origine de la Saint-Barthélemy. C'est d'ailleurs ainsi que la souveraine est représentée dans son épopée.

---

[52] Voltaire, *la Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique par M. de Voltaire*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723, chant II.
[53] Myrtille Méricam Bourdet, « l'Histoire au prisme de la fiction dans la Henriade » in Daniel Maira et Jean Marie Roulin (dir.), *La Henriade de Voltaire : poésie, histoire, mémoire*, Paris, Honoré Champion, 2019, p. 77-91.
[54] Voltaire, *la Ligue ou Henry le Grand.., op. cit.*
[55] Voltaire, *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, [s-l], [s-e], 1756.
[56] Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris, par Mr l'Abbé Big…,* Amsterdam, chez Jean Jaque du Fay, 1769.

Dans le « *second chant* » et le « *quatrième chant* », Voltaire décrit la souveraine comme une mauvaise mère et une mauvaise gouvernante se délectant depuis les balcons du Louvre des massacres de la Saint-Barthélemy. Il reprend ici les représentations du *Discours Merveilleux* et de Mézeray même s'il n'en cite pas les références. Cette épopée, qui aurait été écrite entre 1713 et 1718, a connu une soixantaine de rééditions du vivant de l'auteur et participe donc activement à la construction de la légende noire de Catherine de Médicis. Composé de neuf chants et de quatre mille alexandrins, Voltaire y aborde principalement le thème des guerres de religion en renouant avec le style des grandes épopées. Il choisit Henri IV comme héros et fait le récit des épreuves qu'il a pu rencontrer tout au long de sa vie. Il participe ainsi au « *mythe du bon roi Henri* » mettant en avant l'image d'un roi tolérant, prudent et courageux. Voltaire contribue d'ailleurs par cet ouvrage au renforcement dudit mythe, qui connait un second souffle au début du XVIII[e] notamment à cause du contexte politique incertain : Louis XIV meurt après un long règne et une période de régence s'installe. On cherche donc un personnage fort qui pourrait représenter l'Etat, incarner la force mais aussi la simplicité, le courage ou encore la sagesse : Henri IV[57]. Dans cette épopée, Voltaire fait aussi l'éloge de Jeanne d'Albret, mère du roi, qui effrayait la cour par son « *courage* » exemplaire[58]. Henri IV et sa mère deviennent progressivement la parfaite antithèse de Catherine de Médicis, tant sur le plan politique que privé. En effet, Voltaire présente Jeanne d'Albret comme une mère aimante, dont le souvenir[59] arrache quelques larmes à Henri IV, alors que Catherine est décrite à plusieurs reprises comme une mère abusive. La maternité de cette dernière est même présentée comme un outil pour se maintenir au pouvoir et la souveraine apparait incapable d'avoir des sentiments. A travers les mots d'Henri IV, Voltaire élabore un portrait peu élogieux de Catherine. Le futur roi explique même à la reine Elisabeth – à qui est dédié cet ouvrage - qu'il est le seul à avoir vraiment connu la souveraine et qu'il est donc *le seul* qui puisse vraiment dresser son portrait parce qu'il l'a côtoyée pendant « *vingt ans* » :

> *« Vous me demanderez qu'elle étoit Medicis, / Vous l'apprendrez du moins d'une bouche ingenuë,*

[57] Joël Cornette, *Henri IV à Saint Denis. De l'abjuration à la profanation,* Paris, Belin, 2010, p. 218-222 ; Eric Francalanza, « Deux Henri en concurrence : *La Partie de chasse de Henri IV* de Collé et *La Bataille d'Ivry* de Durosoi (1774) » in Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval et Dominique Quéro (dir.), *Charles Collé (1709-1783). Au cœur de la République des Lettres*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 191-209.
[58] « *la crainte que son courage auroit pû donner à la Cour* » in Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand,op. cit,* p. 186.
[59] « *Ma mere enfin mourut, pardonnez à des pleurs,/ Qu'un souvenir si tendre arrache à mes douleurs*. » in *idem*, p. 24.

Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connuë, / Peu de son cœur profond ont fondé les replis,

Pour moi nourri vingt ans à la Cour de ses fils, / Qui vingt ans sous ses pas vit les orages naïtre,

J'ai trop à mes périls appris à la connoïtre […]/ Son Epoux expirant dans la fleur de ses jours,

A son ambition laissoit un libre cours ; / Chacun de ses enfans nourri sous sa tutelle,

Devint son ennemi dès qu'il régna sans elle, / Ses mains autour du Trône avec confusion,

Semoient la jalousie et la division ; / Opposant sans relache, avec trop de prudence,

Les Guise aux Condez, et la France à la France, / Toûjours prête à s'unir avec ses ennemis,

Et changeant d'intérêt, de rivaux et d'amis/ Esclave des plaisirs, mais moins qu'ambitieuse.[60]*»*

Dans cet extrait, Voltaire - ou Henri IV – insiste(nt) sur l'ambition de Catherine de Médicis qui est capable de mettre le royaume à feu et à sang pour régner. Pire, elle est prête à écraser ses enfants pour conserver le pouvoir. Elle apparait donc comme une mère contre nature, car si l'on attribue la régence aux femmes durant l'Ancien Régime, c'est justement parce qu'elles sont mères et que l'on estime qu'elles sont investies de qualités maternelles. Il paraît donc inconcevable qu'elles puissent se retourner contre leur fils. On met aussi en avant leur douceur ou encore l'écoute qu'elles peuvent avoir. Etant mères du roi, on les estime incapables de nuire à leur progéniture car elles se doivent d'obéir aux lois de l'Etat et à celles de la nature[61]. Ainsi, parce qu'elle est à la fois mère du roi et souveraine, Catherine de Médicis aurait dû assurer cette « *double caution* [62]». Or, Voltaire livre à ses lecteurs l'image d'une régente qui se cramponne au pouvoir. Il achève même sa description de Catherine de Médicis par cette sentence : « *Possedant en un mot pour n'en pas dire plus, / Tous les défauts du sexe, avec peu de vertus* [63]». Cette formule clôt le portrait désastreux qu'il dresse de la souveraine et condense toutes les

[60] *Idem*, p. 19.
[61] Fanny Cosandey, « Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 01 juin 2007, consulté le 29 septembre 2021. URL : http://journals.openedition.org/clio/1447.
[62] Fanny Cosandey a démontré que si les régences sont principalement confiées aux reines c'est parce qu'elles disposent d'une « *double caution* ». Elles sont à la fois mère du nouveau roi et veuve de l'ancien ce qui doit normalement garantir l'amour qu'elles portent à la fois au royaume mais aussi au futur souverain. De plus en exerçant leur régence elles permettent de nouveau la création d'un « *couple royal* » in *idem*.
[63] Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand, op. cit.,* p. 20.

critiques qu'il a pu formuler. Elle est donc cataloguée par la postérité comme « mauvaise souveraine », et pire encore comme « contre-modèle » face à la reine Elisabeth.

Voltaire écrit un portrait assez similaire de Catherine de Médicis dans son *Essay sur les mœurs* (1756), qui a pourtant été rédigé une quarantaine d'années plus tard, et qui est un ouvrage historique. Il décentralise néanmoins son regard de la Saint-Barthélemy et des guerres de religion pour montrer aux lecteurs toutes les actions néfastes effectuées par Catherine au moment de la régence de Charles IX. Il construit un portrait plus global de la souveraine en s'intéressant aussi bien à sa personnalité qu'à la politique qu'elle a menée. Cela tient certes au genre de la source - il n'écrit plus une épopée mais un ouvrage historique – mais aussi à son parcours personnel. Avant 1731, Voltaire n'était considéré que « *comme un poète* [64]» mais il publie cette année-là son *Histoire de Charles XII*[65] et se revendique historien. Il obtient d'ailleurs une charge d'historiographe entre 1744 et 1750 ce qui a forcément influencé sa manière d'écrire et on peut s'en apercevoir dans son *Essay sur l'histoire* [66]. Il annonce par exemple dans la préface sa volonté de produire une œuvre innovante et porteuse de vérité[67]. Il affirme aussi vouloir trancher avec ses prédécesseurs et offrir une histoire fiable dans laquelle les mauvais rois seront pointés du doigt, se refusant à toute complaisance envers la monarchie. Il revendique donc une nouvelle forme d'histoire dans laquelle il dépeint les mœurs des hommes et des femmes de pouvoir et annonce ce projet dès 1745[68], faisant le choix d'une histoire globale[69].

Lors de son récit du règne de Charles IX, Catherine de Médicis est dépeinte comme une femme ambitieuse prête à toutes les bassesses pour conserver le pouvoir entre ses mains. Notons qu'elle est totalement invisibilisée sous les règnes d'Henri II et de François II ; Voltaire n'a pas daigné réaliser un chapitre consacré au règne d'Henri II alors qu'il écrit à plusieurs reprises que sa mort fut « *le signal de trente ans de guerres civiles* [70]». Quant au règne de François II, il n'occupe qu'une demi-douzaine de pages et n'est traité que comme les prémices des malheurs

[64] Myrtille Méricam-Bourdet « L'Histoire au prisme de la fiction dans la Henriade » in Daniel Maira et Jean-Marie Roulin, *La Henriade de Voltaire : poésie, histoire, mémoire*, Paris, Honoré Champion, 2019, p. 77-78.
[65] Voltaire, *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, Basle, chez Christophe Revis, 1731.
[66] Myrtille Méricam-Bourdet, *op. cit.,* p. 1-9.
[67] « *Autant qu'il faut connaitre les grandes actions des Souverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs, et plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des Rois qui ne pourrait que charger la mémoire* » in Voltaire, *Essay sur l'histoire…, op. cit,* p. 355, vol 4.
[68] Myrtille Méricam-Bourdet, *op. cit.,* p. 12-15.
[69] Dans cette optique il offre une œuvre considérable composée de cent soixante-quatorze chapitres répartis en sept volumes portant aussi bien sur l'histoire de France que celle de la Chine, de l'Italie ou encore de la Hollande.
[70] Voltaire, *Essay sur l'histoire…, op. cit ,* p. 347, vol 4.

qui vont secouer la France lors du règne de Charles IX. Malheurs que Voltaire cible par une question rhétorique : « *Quelles furent les causes de tant de malheurs ? La Religion, l'ambition, le défaut de bonnes Loix, un mauvais Gouvernement*[71]». Voltaire incrimine ici quatre responsables mais Catherine de Médicis n'est pas clairement identifiée. Néanmoins, on la retrouve implicitement dans cette énumération puisqu'en tant que régente elle a choisi les conseillers et ceux qui allaient l'aider à gouverner le royaume. Elle est donc fautive. Absente au début du chapitre – Voltaire n'a pas pris le soin de la mentionner lors de l'attribution de la régence – Catherine de Médicis n'apparait que lors des descriptions des différentes factions présentes dans la cour. Voltaire y décrit les divisions qu'il impute à la politique mise en place par cette dernière « *Catherine de Médicis ne pouvait guères que négocier au lieu de régner. Sa maxime de tout diviser afin d'être maîtresse, augmenta le trouble et les malheurs* [72]». Cette soi-disant « maxime » de Catherine de Médicis est présente dans la grande majorité des sources étudiées et en renforce une autre idée récurrente: la souveraine est une étrangère, italienne et florentine de surcroît, ce qui est alors associé à de nombreux défauts. Puisqu'elle n'a pas l'aura d'un souverain, Catherine de Médicis doit, pour se maintenir au pouvoir, user de stratégies telles que la violence ou la manipulation. Voltaire évoque ensuite consciencieusement tous les faits qui, selon lui, illustrent cette « politique de division » menée par la régente. Il rapporte scrupuleusement chaque décision prise dans cette optique et montre les conséquences néfastes qu'elles ont eues pour le royaume. Son énumération débute par le colloque de Poissy qui est, pour lui, le premier événement mis en place par la souveraine illustrant la politique de division entre les Protestants et les Catholiques :

> *« Elle commença par indiquer le Colloque de Poissi entre les Catholiques et les Protestants ; ce qui était mettre l'ancienne Religion en compromis, et donner un grand crédit aux Calvinistes, en les faisant disputer contre ceux qui ne se croïaient faits que pour les juger* [73]*».*

En donnant son accord pour l'organisation de ce colloque, Voltaire affirme que Catherine de Médicis savait qu'elle risquait de plonger le royaume de France dans la guerre civile car elle rompait les différents équilibres des groupes présents à la Cour. En modifiant les rapports de force, elle faisait craindre un abus de pouvoir et d'autorité dans chaque camp. Or, au contraire, cet événement avait été pensé par la souveraine et Michel de l'Hospital comme un lieu de

[71] *Idem*, p. 347, vol 4.
[72] *Idem*, p. 350, vol 4.
[73] *Idem*, p. 354, vol 4.

dialogue et d'échange ; il ouvrait la voie vers une possible réforme de l'Eglise en France. Néanmoins, en autorisant ce colloque, les protestants avaient une tribune pour exposer publiquement leurs griefs et leurs demandes[74]. La conséquence directe de cette autorisation est d'ailleurs, selon Voltaire, le massacre de Vassy. Le duc de Guise aurait voulu par ce geste affirmer son pouvoir et son autorité[75]. Autre exemple développé par Voltaire, celui de la lettre que la reine aurait écrite à Condé afin de venir les libérer, elle et son fils :

> *« Ce ne fut de tous côtés que massacres et pillages. Elle était alors dans Paris avec le Roi son fils ; elle s'y voit sans autorité ; elle écrit au Prince de Condé de venir la délivrer. Cette lettre funeste était un ordre de continuer la guerre civile : on ne le faisait qu'avec trop d'inhumanité : chaque ville était devenue une place de guerre, et les rues des champs de bataille[76]».*

Là encore, à cause d'une action réalisée par la souveraine – l'écriture et l'envoi d'une lettre à un protestant, le royaume se retrouve à feu et à sang. Les conséquences directes de cette missive sont encore des massacres et la poursuite de la « *guerre civile* ». Ces combats sont d'ailleurs analysés non pas sous le prisme de la religion, mais bien sous l'angle politique ; cette guerre n'est pas qualifiée de « *religieuse* » mais de « *civile* ». C'est donc à cause de la régente, qui est alors garante de la stabilité politique du pays, que les affrontements ont lieu. Dans cette description, Voltaire insiste aussi sur l'atrocité des évènements. Il opte pour des phrases courtes, ce qui tranche avec les paragraphes précédents et utilise la ponctuation pour ménager ses annonces ; points de suspension, points d'exclamations etc. Il emploie aussi des hyperboles et des pluriels pour accentuer l'horreur de la situation. Il qualifie enfin cette lettre de « *funeste* » et l'analyse comme la cause directe des guerres qui ont déchiré le royaume dans toutes ses « *rues* » et toutes les « *villes* ». Dans cet ouvrage, Voltaire reprend aussi certaines critiques habituellement adressées à la souveraine mais le fait plus subtilement que ses prédécesseurs. Il s'empare par exemple du topos de la « reine étrangère », en soulignant les origines italiennes de la reine et regrette que la langue italienne eût été « *rendue familiére à la Cour* » car elle « *influait alors beaucoup dans la langue Française* »[77].

Contrairement à ses confrères, Voltaire ne critique jamais directement la souveraine à cause de ses origines et n'accole pas à la langue italienne des défauts qui lui seraient par essence

[74] Nicolas Le Roux, *1559-1629. Les guerres de religions,* Paris, Belin, 2014, p. 54-55.
[75] « *Le Duc François de Guise, qui n'était plus Lieutenant-Général du Roïaume, voulait toujours en être le Maître* », in Voltaire, *Essay sur l'histoire…, op. cit,* p. 355, vol 4.
[76] *Idem*, p. 356, vol 4.
[77] *Idem*, p. 354, vol 4.

liés. Certes, elle fait preuve de dissimulation, non pas parce qu'elle est italienne – défaut associé aux Italiens dans d'autres sources du corpus étudié, comme Varillas (1684) ou Nicolas Louis Bourgeois (1776) –, mais parce que c'est un trait de sa personnalité ce qui est un signe de l'évolution de l'écriture de l'Histoire revendiquée par Voltaire. Il n'y a qu'à deux reprises que Voltaire cible de manière plus ou moins directe les origines de la souveraine : lors de la Saint-Barthélemy et lorsqu'il revient sur l'apogée de l'astrologie en France. Concernant les massacres de la Saint-Barthélemy, il pointe du doigt les fautifs et souligne la présence d'Italiens qui auraient participé aux meurtres : « *on se faisait un grand honneur alors des maximes de Machiavel, et surtout de celle qu'il ne faut pas faire le crime à demi* [78]». Là encore, Voltaire ne cible pas directement Catherine de Médicis mais « *les Italiens* » qui, de manière générale, sont élevés avec les principes de Machiavel et deviennent progressivement fanatiques, appuyant la violence sur la raison politique. Enfin, autre reproche en lien avec ses origines, son utilisation de l'astrologie judiciaire que Voltaire va jusqu'à qualifier d'« *enchantements* » et de « *sortiléges* » : « *la superstition de l'Astrologie judiciaire, des enchantements, et des sortiléges, était aussi un des fruits de sa patrie transplanté en France* [79]». Comparer l'astrologie judiciaire à la magie permet de noircir davantage le portrait de Catherine, d'autant que cette pratique était monnaie courante chez les monarques et bien avant son arrivée en France. En effet, on constate entre les XIV^{e} et XVI^{e} siècles une forte présence d'astrologues à la cour, de nombreuses prédictions astrologiques destinées aux princes ou encore plusieurs ouvrages d'astrologie dans les bibliothèques des monarques[80]. Cette pratique est alors considérée comme un instrument de conquête du pouvoir et de légitimation. Voltaire reprend ici le thème assez classique de la « reine astrologue » et de la « reine sorcière », véhiculé par les libelles et les pamphlets. Cette phrase comparant l'astrologie judiciaire et la magie ouvre ensuite une longue diatribe sur les pratiques astrologiques – voire magiques - de la souveraine : mention du talisman de cette dernière ou encore évocation de certains astrologues et magiciens comme Luc Gauric ou Cosme Ruggieri. Voltaire reprend ici les critiques qui sont habituellement adressées aux Italiens entre les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, perçus comme des êtres fanatiques. Tout un argumentaire italianophobe se développe en effet et porte tant sur les pans économiques, culturels, religieux que politiques. Les Italiens sont représentés comme des athées adeptes de la sorcellerie qui ont

[78] *Idem*, p. 363, vol 4.
[79] *Idem*, p. 370, vol 4.
[80] Jean Patrice Boudet et Thérèse Charmasson, « Une consultation astrologique princière en 1427 » in *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Age. Mélanges d'histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan*, Genève-Paris, Droz-Champion, 1994, p. 255.

progressivement fait de la cour un lieu de vices et d'extravagances[81]. A partir du XVII[e] siècle, le lien entre les Italiens et la sorcellerie est assez courant, notamment avec les figures des Concini et de Cosme Ruggieri qui sont accusés d'être adeptes de la magie. Les libelles les comparent régulièrement à des sorciers ou à des empoisonneurs[82]. Voltaire conclut finalement son propos concernant ces pratiques en assimilant ceux qui s'y livrent à des fous. Il utilise d'ailleurs le champ lexical de la folie et évoque la « *démence* » et les « *paroles inintelligibles* » du peuple français.

Parallèlement à ce portrait d'Italienne voulant diviser le royaume pour mieux s'en emparer, Voltaire dresse aussi le portrait d'une femme sanguinaire et cruelle. Au départ, Voltaire identifie ce trait de caractère seulement chez Catherine de Médicis, mais sa cruauté est telle qu'elle devient une des caractéristiques de la cour et plus généralement du royaume. L'auteur multiplie les exemples en ce sens et mentionne l'abus de la torture, les massacres de population en tout genre ou les mœurs « *devenues féroces par les guerres civiles* [83]». Tous, en côtoyant la souveraine, adoptent par mimétisme un comportement similaire : elle fait ressortir ce qu'il y a de plus néfaste chez les hommes et les femmes de son temps. Pour Voltaire, les mœurs du peuple reflètent le caractère du prince et le « *fond naturel* » des hommes est toujours fait de violence et de barbarie[84] : ils ont donc besoin d'un bon prince qui saura les guider. Or, Catherine de Médicis a conduit son peuple vers les guerres afin de se maintenir au pouvoir et a donc excité cette nature chez son peuple. Ce sont d'ailleurs ces guerres civiles qui ont perverti les Français, car elles ont détruit *« toute police et toute bienséance* [85]». Il conclut ainsi que Catherine de Médicis n'apporta à la France que désolation.

C'est en substance la conclusion qu'il formule aussi dans son *Histoire du Parlement de Paris* (1769) où les différentes régences de la souveraine sont décortiquées et analysées. Dans ce récit, Voltaire souhaitait retracer l'histoire du Parlement de Paris de ses origines jusqu'aux années 1760 sur plus de soixante-dix chapitres ; c'est pour cette raison qu'il s'est davantage attardé sur les prises de régence de Catherine de Médicis, le lit de justice de Charles IX ou encore les relations du pouvoir avec le Parlement. Cet ouvrage fut publié une première fois en 1769 chez Rey par un certain « *abbé Big* », mais dès juin beaucoup l'attribuèrent à Voltaire. Il

[81] Jean François Dubost, *la France italienne, XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Aubier, 1997, p. 318-384.
[82] Yann Rodier, *Les raisons de la haine,* Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 99.
[83] Voltaire, *Essay sur l'histoire…, op. cit.*, p. 12, vol 4.
[84] Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire. Un enjeu politique*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012, p. 145-148.
[85] Voltaire, *Essay sur l'histoire…, op. cit.,* p. 8, vol 4.

nia néanmoins avec force ; sans doute parce qu'il avait eu de nombreux déboires avec le Parlement en prenant position lors de l'affaire Calas (1761-1785) ou la Barre (1766) et qu'il ne voulait donc pas s'attirer à nouveau les foudres des parlementaires qui avaient condamné certains de ses ouvrages. Dans cette œuvre, il présente une Catherine de Médicis semant la division dans le royaume et reprend ici une idée qu'il avait déjà développée dans sa *Henriade* et dans son *Essay sur l'histoire*. Voltaire donne cependant de nouveaux exemples et enrichit les anciens avec des formules à l'esthétisme plus travaillé. Il revient par exemple sur les stratégies de division qu'opère la reine. Contrairement à ses précédents ouvrages, il ne les perçoit plus seulement comme une volonté de conserver le pouvoir mais comme un moyen de vengeance à l'encontre des Guise. Il explique qu'une fois François II mort, Catherine de Médicis aurait décidé de punir ces derniers qui avaient été les mentors de son fils en favorisant les protestants : « *Catherine de Médicis était intéressée à rabaisser les Guise qui l'avaient humiliée du temps de François II ; et dans cette idée elle favorisa d'abord les Calvinistes*[86]». Parallèlement à cette idée, Voltaire accuse toujours Catherine de Médicis d'avoir conduit le royaume dans les bas-fonds et notamment vers le « *fanatisme* » :

> *« Bientôt s'ouvrit la carriere des plus horribles excès où l'esprit de faction, la superstition, l'ignorance revêtue du nom de théologie, le fanatisme et la démence ayant jamais porté les hommes*[87]*».*

Si précédemment il avait accusé la souveraine de se livrer à l'astrologie judiciaire qu'il comparait à de la magie, Voltaire va plus loin dans ses propos. Dans cette longue énumération, il accuse la régente des pires maux à savoir de « *fanatisme* », de « *démence* » ou encore de « *superstition* ». Le choix de ces termes n'est pas anodin d'autant plus lorsque l'on se penche sur les définitions qu'il en fait dans son *Dictionnaire philosophique*[88] *:*

> *« Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. Celui qui a des extases, des visions, qui prend des songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un enthousiaste ; celui qui soutient sa folie par le meurtre est un fanatique*[89]*».*

[86] Voltaire, *Histoire du Parlement, op. cit.,* p. 140, vol 2.
[87] *Idem*, p. 137, vol 2.
[88] Voltaire, *Dictionnaire philosophique, portatif*, Londres, [s-e], 1764.
[89] *Idem*, p. 191.

Le fanatique est ici associé au fou et à celui qui est incapable de maîtriser sa colère et sa rage. Il prend d'ailleurs comme exemple ultime du fanatisme la Saint-Barthélemy qu'il qualifie de plus « *détestable exemple de Fanatisme* » car « *des bourgeois de Paris qui coururent assassiner, égorger, jetter par les fenêtres, mettre en piéces la nuit de la St. Barthelemi leurs concitoyens qui n'allaient point à la Messe* »[90]. Catherine de Médicis est désignée comme l'un de ces « *juges froids* [91]» qui condamna à mort ceux qui ne pensaient pas comme elle. On retrouve finalement dans cet *Histoire du Parlement* des accents moralistes alors que l'auteur affichait pourtant dans sa préface sa volonté de raconter l'histoire de l'institution et de ses évolutions. Ces thèmes de « tolérance » et de « fanatisme » sont chers à Voltaire, à tel point qu'on les retrouve dans toutes ses œuvres. Il condamne en effet toutes les religions, car elles provoqueraient chez les croyants une passion ardente qui s'apparente selon lui au fanatisme[92]. Il a régulièrement pris position dans certaines affaires qui étaient, selon lui, la conséquence directe de pratiques religieuses malsaines comme celle du pasteur Rochette en 1761[93], le sort du R. P. Malagrida au Portugal ou l'affaire Calas en 1762[94]. Dans cet ouvrage, il ne demande pas seulement la réhabilitation de Jean Calas mais s'interroge aussi sur les raisons de sa condamnation à mort et sur le fanatisme et l'intolérance des Français[95]. Ainsi, qualifier Catherine de Médicis de fanatique permet à Voltaire de montrer toute la folie et la monstruosité de cette femme qui, pense-t-il, utiliserait les religions pour diviser les Français et les plonger dans des scènes de massacres afin de servir son ambition. La Saint-Barthélemy devient alors le paroxysme de la barbarie et un exemple concret du fanatisme des hommes et des femmes.

[90] *Idem*, p. 191.
[91] *Idem*, p. 191.
[92] René Pomeau, *La religion de Voltaire*, Paris, librairie Nizet, 1974, p. 162.
[93] Ce prédicateur fut arrêté en 1761, provoquant un mouvement de panique chez de nombreux protestants qui craignaient des massacres et voyaient resurgir l'ombre de la Saint-Barthélemy. Depuis des années, les protestants étaient victimes dans la région d'emprisonnements arbitraires ; certains contemporains avancent le chiffre de deux mille arrestations et deux cents condamnations aux galères. Jean Ribote-Charron écrivit donc à Voltaire et Rousseau car il craignait que les personnes arrêtées ne soient tuées. Alors que Rousseau refusa de prendre position, Voltaire demanda en vain à Richelieu, gouverneur de la province, d'intervenir in *idem*, p. 322-328. René Pomeau cite ici les chiffres avancés par Antoine Court (Antoine Court, *le Patriote françois*, Genève, [s-e], 1753, vol 1, p. 259).
[94] Voltaire, *Traité sur la tolérance,* Genève, chez les frères Cramer, 1763.
[95] Pierre Milza, *Voltaire,* Paris, Perrin, 2007, p. 687-730.

B. *Catherine de Médicis et la Saint-Barthélemy, une ou des représentation[s] ?*

La Saint-Barthélemy « *habite* » littéralement Voltaire ; il écrit d'ailleurs dans une lettre du 30 août 1769 que chaque année, tous les 24 août, il souffre de fièvre et de « *défaillance* »[96]. Ainsi, lorsqu'il décrit le parcours de Catherine de Médicis et plus généralement le règne de Charles IX, l'évènement qui occupe la plus grande place dans son récit est sans conteste la Saint-Barthélemy. Pour Voltaire, ces massacres restent parmi les plus grands crimes de l'Histoire ; c'est même le seul événement sur lequel il s'attarde autant dans ses ouvrages et ce, quel que soit leur genre ou leur nature. Il ne s'agit pas ici de paraphraser les conclusions de Taylor qui a analysé les représentations de la Saint-Barthélemy dans les œuvres de Voltaire[97], mais de s'intéresser au portrait de Catherine de Médicis que livre ce dernier lorsqu'il relate cet événement tragique et de s'interroger sur une potentielle évolution de son écriture. Evolution qui pourrait être induite soit par le genre de la source - épopée/ écrits historiques, soit par le contexte d'écriture ou même par l'expérience de Voltaire.

Dans les trois ouvrages analysés ici, Voltaire pointe du doigt les responsables de ces massacres et blâme systématiquement les Valois, Catherine de Médicis et Charles IX, les Guise mais aussi les différentes autorités religieuses. Dans son *Histoire du Parlement de Paris* (1769) ce sont ces dernières qui sont principalement ciblées ; il affirme que la cour était entièrement livrée au cardinal de Lorraine et au Pape. Il rapporte même qu'en apprenant les scènes de massacre en France, ce dernier aurait fait tirer des coups de canon depuis le château Saint-Ange, qu'il serait allé à l'église Saint-Marc et Saint-Louis afin de rendre grâce à Dieu, qu'il aurait fait organiser des processions et même frapper des médailles. Le vrai coupable selon Voltaire est donc l'intolérance religieuse instillée par le pape et par la religion. Aucune d'ailleurs ne trouve grâce à ses yeux. Cette condamnation s'est progressivement développée chez Voltaire au fur et à mesure de son investissement dans les différentes affaires citées précédemment. Catherine est

[96] *Idem*, p. 687-730.

[97] Dans son article, Taylor s'intéresse dans un premier temps aux auteurs des XVII[e] et XVIII[e] siècles ainsi qu'à leur traitement et questionnements respectifs quant aux massacres de 1572. L'auteur revient ensuite sur la représentation des massacres de la Saint-Barthélemy dans les différentes œuvres de Voltaire. Il constate que dans sa *Henriade* les protestants sont systématiquement blanchis et représentés comme les seules victimes. Il pointe du doigt les Guise, les Valois et l'Eglise catholique qui sont accusés d'être les seuls responsables des tueries. Dans ses autres ouvrages, il modifie légèrement son approche et revient sur les ambitions politiques des protestants même s'il rappelle que les massacres n'auraient jamais dû avoir lieu car un gouvernement fort aurait pu et dû imposer la paix et la tolérance. Il condamne aussi plus fermement toutes les religions qui sont synonymes, selon lui, de fanatisme et de débordement in O. R. Taylor, « Voltaire et la Saint Barthélémy », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Sep. - Oct., 1973, 73e Année, No. 5, p. 829-838.

elle aussi désignée comme une des responsables de ces massacres, car elle les méditait selon lui depuis les années 1570. C'est un constat invariable entre ses trois œuvres : Catherine de Médicis en est l'instigatrice comme le montrent ces différents passages :

Voltaire, *la Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique par M. de Voltaire*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723.	Voltaire, *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, [s-l], [s-e], 1756.	Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris, par Mr l'Abbé Big…,* Amsterdam, chez Jean Jaque du Fay, 1769.
« *C'est Dieu, c'est MEDICIS, c'est le Roi qui l'ordonne* », p. 24.	« *Cette affreuse journée fut méditée, et préparée dans deux années. On a peine à concevoir comment une femme telle que Catherine de Médicis, élevée dans les plaisirs, et à qui le parti Huguenot était celui qui lui faisait le moins d'ombrage, put prendre une résolution si barbare* », p. 363.	« *La Cour de Rome ne murmura point ; son silence fit penser qu'elle était instruite des desseins secrets de Catherine de Médicis et de Charles IX. son fils* », p. 171.

Tableau de comparaison. Catherine de Médicis ordonnant les massacres de la Saint-Barthélemy

Catherine de Médicis est systématiquement désignée comme l'organisatrice du massacre : elle est la seule et l'unique coupable même si, dans sa *Henriade* (1723), Voltaire ciblait une « trinité sanguinaire » qui aurait donné les ordres. Néanmoins, Catherine est mise en avant par son nom qui est en majuscule, contrairement aux autres personnages mentionnés. L'auteur pointe ainsi son italianité, puisqu'il la rattache à ses racines italiennes en la désignant uniquement par son nom de famille. Les variations entre les textes apparaissent lorsque Voltaire décrit la Saint-Barthélemy, et plus particulièrement le rôle de la souveraine durant les massacres, puisqu'on constate qu'elle est plus ou moins présente, une fois le projet planifié :

Voltaire, *la Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique par M. de Voltaire*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723.	Voltaire, *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, [s-l], [s-e], 1756.	Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris, par Mr l'Abbé Big…,* Amsterdam, chez Jean Jaque du Fay, 1769.
« Et l'on porta sa tête aux pieds de MEDICIS, / Conquête digne d'elle et digne de son fils. / MEDICIS la reçut avec indifference, / Sans paroître joüir du fruit de sa vengeance, / Sans remords, sans plaisirs, maîtresse de ses sens, / Et comme acoutumée à de pareils presens », p. 27. *« Du haut de ce Palais excitant la tempête, / MEDICIS à loisir contemploit cette fête ; / Ses cruels favoris, d'un regard curieux, / Voïoient les flots de sang regorger sous leurs yeux », p. 29* *« On eût dit que du haut de son Louvre fatal, / MEDICIS à la France eut donné le signal », p. 32.*	Non présente	*« De Thou assure que le Roi et Catherine sa mere vinrent jouir de ce spectacle à l'Hôtel-de-ville* », p. 175.

Tableau de comparaison. Les représentations de Catherine de Médicis durant les massacres de la Saint-Barthélemy

On constate ici des variations dans les représentations de Catherine de Médicis durant les massacres, variations qui sont dues au genre de ses œuvres. En effet, dans ses ouvrages historiques, Voltaire invisibilise la souveraine une fois les ordres donnés, afin de recentrer son récit sur les scènes de massacres. Il glisse seulement dans son *Histoire du Parlement* que Catherine les regardait avec délectation depuis une fenêtre, en citant Jacques Auguste de Thou afin de crédibiliser son propos. Rappelons que ce dernier fut maître des Requêtes en 1585 ou

encore conseiller d'Henri III, d'Henri IV ou de Louis XIII et qu'il rédigea de nombreux ouvrages comme son *Histoire universelle*[98] ce qui lui donne une certaine aura.

Dans son épopée, Voltaire fait apparaître trois fois Catherine de Médicis dans le champ de vision des lecteurs : une première fois lorsqu'elle reçoit la tête de l'amiral de Coligny, une deuxième fois lorsqu'elle contemple les tueries et une troisième lorsqu'il rappelle que les ordres ont été donnés par la souveraine. Il reprend ici les images propagées par les différents libelles et pamphlets qui décrivent une Catherine de Médicis participant activement à l'événement recevant par exemple la tête de l'amiral. Par un vocabulaire simple et tout sauf anodin, il diabolise Catherine de Médicis dans son épopée et la présente comme une souveraine cruelle et sanguinaire. Il ne faut cependant pas surinterpréter le texte car ce dernier répond à des considérations plus esthétiques qu'historiques. Cette épopée est en effet un ouvrage hybride au style singulier naviguant entre deux genres : l'histoire et la poésie. Voltaire la rédige en tant que poète et ce sont ces visées esthétiques qui le guident[99]. Il glisse par exemple de nombreuses références religieuses dans son écrit ; il pointe du doigt une trinité responsable des massacres ou établit un parallèle entre Coligny et saint Jean Baptiste lorsqu'il évoque cette fameuse tête coupée remise à la souveraine en guise d'offrande. Voltaire opte aussi pour un point de vue omniscient : le lecteur – voire le spectateur - sait tout ce qui se passe. Il est présent aussi bien dans la rue qu'au Louvre et assiste impuissant à toutes les scènes d'horreur qui traversent Paris. Voltaire fait aussi intervenir Henri IV, qui raconte ce qu'il a vécu en utilisant le « *je* », ce qui permet une identification et une personnification. Enfin, Voltaire sollicite régulièrement les cinq sens de ses lecteurs afin de rendre son récit plus vivant et montrer l'atrocité de la situation. Lors de l'assassinat de l'amiral de Coligny, il décrit par exemple les « *flambeaux* » qui brillent dans la nuit, les hommes qui crient à « *haute voix* » et les « *oiseaux dévorans* » le cadavre du malheureux. Il s'attarde longuement sur le meurtre de Coligny et sur le sort qui est réservé à sa dépouille. Parallèlement, Voltaire reprend la plume d'historien et multiplie aussi les attaques envers Catherine de Médicis tant sur son rôle de régente que de mère.

Dans son *Essay sur l'histoire* (1756), Voltaire raconte assez peu le massacre de la Saint-Barthélemy car il s'y refuse dans un premier temps[100]. Après quelques tergiversations, il finit

[98] Jacques Auguste de Thou, *Historiæ sui temporis*, Paris, chez Veuve de Mamert Patisson, 1604. Cet ouvrage fut traduit en français en 1734 (*Histoire universelle,* Londres, [s-e], 1734).
[99] Myrtille Méricam Bourdet, *op. cit.,* p. 77-91.
[100] « *Je ne répéterai point ce que tout le monde fait de cette Tragédie abominable : une moitié de la nation égorgeant l'autre, le poignard et le crucifix en main* » in Voltaire, *Essay sur l'histoire…, op. cit.,* p. 364, vol 4.

par évoquer « *quelques particularités*[101]» et raconte en détail les violences infligées à l'Amiral de Coligny. Il se livre aussi à une analyse de sa bibliographie en recensant les sources utilisées comme Sully, Matthieu ou encore le Père Daniel. Le portrait qu'il dresse de Catherine est similaire à celui de son épopée, bien qu'il n'ait guère de formule aussi saisissante. Il insiste davantage sur les divisions que la souveraine a causées afin de régner et la présente comme une femme usant des troubles, des divisions et des négociations pour se maintenir sur le trône[102]. Cependant, dans cet ouvrage, le thème principal qui est développé n'est pas celui de la Saint-Barthélemy mais celui des conséquences d'un pouvoir faible. Il constate d'ailleurs que dès l'époque de Charlemagne et de Clovis le gouvernement s'est construit sur un rapport force/ faiblesse et que les droits qui ont été acquis par les uns ne l'ont été que parce que les autres étaient faibles[103].

Dans son *Histoire du parlement de Paris,* Voltaire commence là encore par refuser de s'étendre sur les massacres et utilise le « je » pour renforcer son argumentation :

> *« Enfin arriva la journée de la St. Barthélémi, préparée depuis deux années entieres ; journée dans laquelle une partie de la nation massacra l'autre, où l'on vit les assassins poursuivre les proscrits jusques sous les lits et dans les bras des Princesses qui intercédaient en vain pour les défendre, où enfin Charles IX. lui-même tirait d'une fenêtre de son Louvre sur ceux de ses sujets qui échapaient aux meurtriers. Les détails de ces massacres que je dois omettre ici feront présents à tous les esprits [104]».*

Puis, il finit par y consacrer quelques lignes dans lesquelles il insiste tout d'abord sur la préméditation du projet et met en avant Charles IX qui, summum de la cruauté, tire sur ses propres sujets. Dans le reste du récit, Catherine de Médicis n'est pas décrite et Voltaire focalise l'attention des lecteurs sur l'attitude de Charles IX et le calvaire vécu par l'amiral de Coligny.

A travers ces descriptions, on constate une évolution de son traitement de la Saint-Barthélemy qui tient tant à des causes structurelles – le genre des ouvrages – qu'à des causes conjoncturelles. En effet, au moment où Voltaire commence à rédiger la *Henriade,* vers 1716,

[101] *Idem*, p. 364, vol 4.
[102] « *Catherine de Médicis ne pouvait guère que négocier au lieu de régner. Sa maxime de tout diviser afin d'être maîtresse, augmenta le trouble et les malheurs* » in *idem*, p. 354, vol 4.
[103] Myrtille Méricam-Bourdet, *op. cit.,* p. 34-40.
[104] Voltaire, *Histoire du Parlement…, op. cit.,* p. 172, vol 2.

le royaume est secoué par des persécutions régulières à l'encontre des protestants depuis la révocation de l'Edit de Nantes. Ils sont victimes des conversions forcées, des dragonnades, des maltraitances etc.[105]. La guerre des Camisards vient aussi de s'achever et a laissé des séquelles sur la population qui apparait comme divisée. Parallèlement, le régent Philippe a décidé de maintenir une législation anti protestante dans sa déclaration du 6 mai 1716. Voltaire insiste donc davantage sur les scènes d'horreur de la Saint-Barthélemy, sans doute parce qu'elles résonnent avec les épisodes que vit le royaume mais aussi parce que ces massacres l'ont profondément touché. Dans ses autres ouvrages, Voltaire met davantage l'accent sur les responsables et cible leur fanatisme. Ce basculement fait écho à sa lutte contre le fanatisme religieux qui est selon lui soutenu voire encouragé par le pouvoir royal et les autorités religieuses. Enfin, par le biais de ses ouvrages, Voltaire érige Catherine de Médicis en contre modèle absolu de la « bonne souveraine » : il la présente en femme autoritaire qui a conduit les Français dans les abîmes du fanatisme et de l'ignorance. Il dresse aussi le portrait d'une femme cruelle qui n'hésite pas à conduire son peuple à la guerre civile pour se maintenir au pouvoir. Sa représentation de Catherine de Médicis a donc évolué entre les années 1710 et les années 1760, même si l'on retrouve dans son *Histoire du Parlement* les thématiques qu'il développait déjà dans sa *Henriade* : une femme sanguinaire, ambitieuse et manipulatrice qui a fait basculer le royaume dans une nouvelle ère caractérisée par la folie, l'ignorance et la cruauté. Il y a certes des similitudes, mais l'on note quelques différences ; la cruauté de la reine est davantage soulignée dans son épopée alors que dans ses ouvrages historiques Voltaire la blâme pour sa politique et son gouvernement qui a conduit les Français tout droit vers le fanatisme et ses conséquences. Dans ses trois œuvres, Voltaire élabore un portrait plus que négatif de la souveraine ; en blâmant Catherine de Médicis, Voltaire par capillarité critique aussi les Français car, au contact de la régente, ils ont basculé dans le « fanatisme », la « démence » et la « superstition ».

Si la morale est une leçon d'histoire chez Voltaire, elle en devient un véritable objet chez Madame d'Arconville voire prime parfois sur l'écriture historique. Madame d'Arconville assume pleinement cette écriture hydride et n'hésite pas à manier à la fois la plume d'historienne et de moraliste par le biais de maximes ou de remarques acerbes à l'encontre des personnages étudiés.

[105] O. R. Taylor, *op. cit*., p. 829-838.

3. Madame Thiroux d'Arconville et la représentation de l'ambition

Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville publie à partir des années 1770 trois ouvrages qu'elle nomme des « vies ». Elle rédige tout d'abord la *Vie du cardinal d'Ossat*[106] puis la *Vie de Marie de Médicis*[107] et enfin l'*Histoire de François II* [108]. Ce sont ces deux dernières qui nous intéressent plus particulièrement, car on y trouve le récit des années de règne de Catherine et de Marie de Médicis ainsi qu'un portrait moral de ces deux femmes. Catherine de Médicis est évoquée dans la « vie » consacrée à François II et devient même le personnage principal de l'œuvre tant elle est présente. Quant à Marie de Médicis, Madame d'Arconville lui consacre toute une biographie, ce qui est tout à fait exceptionnel ; à notre connaissance, elle est la seule auteure à rédiger un ouvrage exclusivement dédié à cette souveraine au XVIII^{e} siècle. Ces deux « vies » participent à la construction de la légende noire de ces deux femmes, car elles sont critiquées tant sur un plan politique que sur un plan moral. L'auteure ne cesse en effet de mettre en avant leurs passions et notamment leur ambition par une écriture moraliste. C'est même cette « ambition » qui est finalement le véritable objet d'étude de Madame d'Arconville qui, à travers les exemples de Catherine et Marie de Médicis mais aussi de leur entourage, analyse et illustre les conséquences de ces tares.

A. Les vies de François II et de Marie de Médicis, des œuvres complexes

Née en 1720 à Paris, Madame d'Arconville est la fille d'André Guillaume Darlus, fermier général. Après un mariage en 1735 avec un parlementaire parisien, Louis Lazare Thiroux d'Arconville, et la naissance les années suivantes de ses trois fils, Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville mène une existence assez classique pour les femmes de la noblesse du XVIII^{e} siècle faite de salons et de bals. Mais, en 1742, elle frôle la mort et remet toute son existence en question. Elle décide de changer radicalement de vie en soignant son éducation : elle exclut le théâtre et les romans de ses lectures, apprend l'anglais et l'italien. Parallèlement, elle se forme en anatomie, en médecine, en physique et en chimie avec Rouelle. Elle suit aussi

[106] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, V*ie du cardial d'Ossat*, Paris, chez Hérissant, 1771.
[107] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774.
[108] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II, roi de France ; suivie d'un discours traduit de l'Italie, de Michel Suriano, Ambassadeur de Venise en France, sur l'état de ce Royaume, à l'avénement de Charles IX au Trône*, Paris, chez Belin, 1783.

des cours au Jardin du roi où elle fait la connaissance de Diderot et tient des salons dans lesquels elle reçoit Malesherbes, Racine ou encore Voltaire [109]. A partir de 1745, Madame d'Arconville publie une vingtaine d'ouvrages : des traités scientifiques comme l'*Essai pour une histoire de la putréfaction,* des mémoires, des romans et des « vies ». Elle a aussi traduit des dizaines d'ouvrages comme *Leçons de chymie, propres à perfectionner la physique, le commerce et les arts, par M. Pierre Shaw,... traduites de l'anglais*[110]. Après avoir consacré une partie de sa vie à l'écriture d'ouvrages moralistes puis scientifiques, Madame d'Arconville se tourne vers l'écriture historique[111]. Pour ses « vies » de François II et de Marie de Médicis, l'auteure fait preuve de la même rigueur que lors de la rédaction de ses ouvrages scientifiques ou de ses traductions. En effet, qu'importe le genre, elle écrit ses remarques, prend le temps de la description et ajoute des références bibliographiques. Elle fournit aussi des préfaces détaillées dans lesquelles elle revient sur sa méthode, ses outils ou ses motivations. Elle débute par exemple ses « vies » par un point complet sur les sources consultées pendant la rédaction ; concernant celle de Marie de Médicis, elle liste huit pages de bibliographie – soit une cinquantaine de références - et adresse à chacun des titres un commentaire. L'ouvrage de Sully est par exemple allègrement critiqué car il manque d'impartialité :

> *« quoique très-estimés avec raison, ayant été dictés en partie par lui-même, et rédigés par ses Secrétaires, sont écrits avec partialité dans plusieurs endroits, quand il s'agit des personnes qu'il n'aimoit pas […] Son amour propre excessif se remarque presque à toutes les pages […]. Il est donc évident qu'il ne faut pas s'en rapporter aveuglément à lui, lorsqu'il parle de ses ennemis, et qu'on doit se défier du jugement qu'il en porte*[112] *».*

Elle n'est guère plus tendre pour les mémoires du duc d'Epernon, mais épargne relativement ceux du duc d'Estrées, qui est considéré comme « *plus impartial dans ses Mémoires, et plus fidele relativement aux faits généraux* [113]». Elle fait aussi référence à tous les ouvrages classiques attendus dans un tel exercice biographique - et qui font partie de notre corpus d'étude - comme Mézeray, l'Estoile ou Brantôme. Enfin, elle cite aussi une source de

[109] Cette biographie a été réalisée grâce à l'ouvrage de Patrice Bret et Brigitte Van Tiggelen, *Madame d'Arconville (1720-1805) : Une femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011.
[110] Peter Shaw, *Leçons de chymie, Propres à perfectionner la physique, le commerce et les arts, par M. Pierre Shaw, Premier Médecin du Roi d'Angleterre, traduites de l'anglois*, Paris, chez Jean Thomas Hérissant, 1759.
[111] Marc André Bernier, « Présentation. Mme d'Arconville : récit de soi et discours sur la science au siècle des Lumières » in Marc André Bernier et Marie Laure Girou Swiderski (dir.), *Madame d'Arconville, moraliste et chimiste au siècle des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2016, p. 1-30.

[112] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis…, op. cit.,* préface, vol 1.
[113] *Idem*, préface.

choix : le *Mercure François.* Elle qualifie par exemple ce journal de « *précieux par la collection qu'il renferme de presque tous les monumens relatifs aux regnes d'Henri IV et de Louis XIII*[114]».

Par cette démarche de critique et de remise en perspective de ses sources, l'auteure entend montrer à ses lecteurs sa volonté de fournir un récit utile et rigoureux. Madame d'Arconville est en effet animée par une recherche perpétuelle de vérité et ne cesse de l'exprimer à travers ses références, ses choix ou ses méthodes : elle cite par exemple abondamment ses sources, les met entre guillemets et précise même la pagination ou l'édition, ce qui est alors assez inhabituel[115]. Enfin, et toujours dans un souci de transparence, elle exprime dans ses préfaces ses motivations, ses questionnements et ses doutes. De fait, dans la préface de François II, elle demande à ses lecteurs d'être indulgents avec elle concernant les sources utilisées, car la période étudiée était en proie à d'importantes violences et donc à une certaine partialité des témoins[116]. Elle y justifie aussi le choix des personnages étudiés. Concernant Marie de Médicis, elle l'explique par l'envie de réaliser une « vraie » biographie, car elle a pu constater à travers ses lectures que la vie de cette dernière était souvent noyée dans celle de son époux ou de son fils[117]. L'auteure voulait donc trancher avec ses prédécesseurs et proposer une biographie innovante, estimant que la vie de Marie avait été caricaturée par ses prédécesseurs ou occultée des ouvrages. Concernant François II, elle évoque son intérêt pour la période étudiée et souhaite livrer un récit impartial car

> *« la plupart des Historiens qui nous ont transmis les évenemens de ces tems de troubles et de calamités, étoient presque tous Protestans […] ils altérioient souvent la vérité des faits*[118]*».*

Ces deux biographies sont les plus fournies du XVIII[e] siècle et comprennent respectivement mille cinq cents pages pour Marie de Médicis et cinq cents pages pour François II. L'organisation choisie par l'auteure est assez classique dans la forme, puisqu'elle

[114] *Idem*, préface.
[115] « J*'ai eu soin d'indiquer avec la plus scrupuleuse exactitude les Auteurs dont j'ai tiré les faits que j'ai rapportés, le volume et même la page, afin que le Lecteur pût vérifier mes citations* », in Madame d'Arconville, *Histoire de François II.., op. cit.,* p. xvii, vol 1.
[116] « *je viens de prouver qu'il peut toujours rester de l'incertitude sur ce que nous ne savons que par les Auteurs du tems où les événemens se sont passés* » in *idem*, préface, vol 1.
[117] « *comme ceux qui les ont écrits n'ont eu pour objet principal que de donner l'Histoire de ces Princes, on y perd souvent de vue Marie de Médicis, et par conséquent l'ensemble de sa vie* » in Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis…, op. cit.,* préface, vol 1.
[118] *Idem*, préface, vol 1.

débute son récit par un portrait physique et moral des personnages qui vont être convoqués par la suite. Puis elle raconte de manière détaillée en respectant la chronologie la vie de ses sujets. Enfin, et renouant avec la tradition des portraits hérités du « *miroir des princes* » qui se retrouvent dans les abrégés ou dans les ouvrages destinés aux futurs monarques[119], elle achève ses biographies en reprenant les événements clés des vies de Marie de Médicis et de François II tout en rédigeant un éloge funèbre à charge, mettant en avant leurs passions ou leurs vices.

Pour réaliser sa biographie, l'auteure utilise trois procédés bien distincts. Tout d'abord, elle dresse un « portrait classique » des personnages dans lequel elle raconte la « vie » de ses objets d'étude grâce aux sources qu'elle a pu consulter. Elle y adopte le rôle d'une observatrice, voire d'un conteur et revient sur les grandes étapes de leur vie. Parallèlement, Madame d'Arconville se livre aussi à une « description indirecte » de Marie de Médicis et François II par l'intermédiaire de dialogues entre les personnages secondaires qui donnent leurs avis ou leurs impressions sur les souverains. Par ce procédé, l'auteure donne le sentiment aux lecteurs de se glisser dans la vie privée et intime de ces souverains et d'en apprendre davantage sur leur caractère et leurs mœurs. Le lecteur assiste par exemple à une conversation entre Sully et Henri IV – sur laquelle nous reviendrons dans la suite de ce chapitre – dans laquelle ce dernier dépeint un portrait épouvantable de Marie qui est présentée comme une femme jalouse, acariâtre et pétrie de défauts[120]. Enfin, et c'est une déformation moraliste, Madame d'Arconville, décrit aussi les personnages à travers des maximes ou des réflexions morales. Marie de Médicis est ainsi désignée comme une « *princesse* » qui se « *se laissant aller à l'impétuosité de son caractere, devenoit elle-même l'artisan de ses malheurs, et fomentoit des passions que son intérêt*[121]». Par le biais de ces différentes formules, l'auteure renoue avec son œuvre moraliste sur laquelle il convient de s'arrêter pour comprendre ses portraits de Catherine et Marie de Médicis.

[119] Chantal Grell, « L'éducation des princes et l'héritage du passé » in Marc Fumaroli et Chantal Grell (dir.), *Historiographie de la France et mémoire du royaume au XVIII^e siècle, Actes des Journées d'Etude des 4 et 11 février, 4 et 11 mars 2002*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 303.
[120] Ces conversations sont nombreuses et l'on peut par exemple citer celle qui a lieu page 63 et 64 dans laquelle les deux protagonistes tentent de trouver une stratégie pour adoucir la colère de Marie de Médicis envers la favorite in Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 63-64, vol 1.
[121] *Idem*, p. 57, vol 1.

B. *Les « vies » de François II et de Marie de Médicis, un prolongement de l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville*

Le vrai sujet des « vies » de Marie de Médicis et de François II est l'ambition, que cela soit celle de Catherine, de Marie ou des Grands du Royaume. Ces biographies et ces personnages ne sont finalement que des prétextes pour dépeindre plus généralement les passions des hommes et des femmes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Madame d'Arconville s'inscrit en effet dans une écriture de l'Histoire qui cherche à montrer le vice et la faiblesse humaine[122] et participe *de facto*, à l'écriture de la légende noire de ces deux souveraines. Elle reprend dans ses portraits les différents traits véhiculés depuis le XVII^e^ siècle à l'encontre de ces deux femmes tout en soulignant leurs ambitions néfastes. Ce terme d'« *ambition* » est d'ailleurs celui qui revient le plus lorsqu'elle décrit les deux souveraines. Catherine de Médicis est qualifiée par exemple de femme ambitieuse et naturellement intrigante dès les premières lignes qui lui sont adressées[123]. Madame d'Arconville tente même de démontrer à ses lecteurs que la cruauté de la reine est due tant à son tempérament qu'à sa volonté de conserver le pouvoir. Pour prouver ses dires, elle liste donc tous les crimes et les potentiels assassinats de la souveraine. Elle affirme aussi que la postérité a été trop clémente avec cette dernière :

> *« froidement cruelle quand les autres ressources lui manquoient pour parvenir à ses fins, et voyant sans remords couler des flots de sang par ses barbares conseils ; son génie étroit la rendoit incapable d'aucun acte mâle et vigoureux ; et quoiqu'on l'ait accusé d'avoir empoisonné le Dauphin, frère ainé de Henri II, avancé les jours de son fils Charles IX, et qu'elle ait été la principale instigatrice de la Saint-Barthelemi ; la postérité ne la rangera jamais dans la classe de ces Souverains malheureusement trop célèbres, qui par leurs vues sublimes et le grand art de régner ont su annoblir leurs forfaits*[124]*».*

Enfin et par un effet miroir, l'auteure conclut sa « vie » de François II en soulignant là encore l'ambition de Catherine qui peut enfin s'exprimer, car elle est nommée régente du royaume : plus personne ne peut s'opposer à son autorité et le seul qui le pourrait, le roi de Navarre, n'en a pas les capacités intellectuelles :

---

[122] Christian Zonza, *op. cit.,* p. 491.
[123] « *femme sans caractère, mais qui réunissoit les foiblesses et même les vices de tous les caractères différens, les fit servir tour à tour à son insatiable ambition* » in Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 47, vol 1.
[124] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II…, op. cit.*, p. 48, vol 1.

> *« La Reine-Mère témoigna la plus grande douleur de la mort de son fils, quoiqu'il soit très-probable qu'elle en ait plutôt ressenti de la joie. Cette Princesse avoit trop ambition pour être tendre : cette mort la délivroit de la tyrannie des Guise qui lui étoit devenue insupportable. Le bas âge de Charles lui assuroit une autorité sans bornes, au moins pendant plusieurs années ; car le caractère d'Antoine, encore plus que ses promesses, lui étoit un sûr garant qu'il ne tenteroit point de la lui ravir[125]».*

Entre ces deux passages qui ouvrent et concluent son ouvrage, l'auteure multiplie les exemples pour souligner l'ambition de Catherine de Médicis. De fait, si la souveraine fait appel à l'astrologie judiciaire c'est à cause de son « *ambition* », qui « *lui faisoit souhaiter d'être instruite du sort de son époux et de ses enfans* [126]», si elle fait preuve de clémence avec Diane de Poitiers à la mort de son époux c'est parce que « *malgré son ressentiment, l'ambition l'emporta dans son cœur par la crainte d'aliéner les Guise* [127]». Concernant Marie de Médicis, elle met aussi en avant, tout au long de son œuvre, son ambition et distille une pléthore d'exemples qu'elle complète en début et en fin de chaque volume par des épitaphes à charge. Dès les premières pages, Madame d'Arconville dresse un portrait peu élogieux de Marie de Médicis dont elle souligne les vices et les défauts – à travers une démarche déterministe - qui lui viendraient de sa naissance. Par son analyse, l'auteure affirme que Marie de Médicis était intrinsèquement mauvaise :

> *« on doit juger cependant par l'Histoire de sa vie qu'elle étoit née jalouse et opiniâtre, et que les différentes circonstances où elle s'est trouvée, n'ont fait que développer le germe de ses défauts, et les mettre en action.[128]»*

Pour compléter son portrait et le conclure, Madame d'Arconville achève le troisième volume de son œuvre par une épitaphe funèbre à charge. Sur plus d'une dizaine de pages, elle reprend toutes les critiques qu'elle a pu formuler à l'égard de Marie de Médicis et y dresse un bilan plus que blâmable de la régence. L'auteure l'attaque aussi bien sur des pans publics de sa vie comme sa gestion du royaume, que sur des pans plus privés comme son caractère ou son couple. Elle insiste par exemple sur sa jalousie maladive[129]qui est le sujet principal du premier volume de sa biographie, revient sur son mauvais caractère[130] ou sa faiblesse d'esprit qui l'auraient rendue

[125] *Idem*, p. 198, vol 1.
[126] *Idem*, p. 39-40, vol 1.
[127] *Idem*, p. 58, vol 1.
[128]Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis…, op. cit.,* p. 6-7, vol 1.
[129] *« elle se livra sans ménagement aux transports de sa jalousie » in idem*, p. 506, vol 3.
[130] *« ce qui prouve qu'avec plus de modération et de patience elle fût peut-être parvenue à le guérir de ces foiblesses honteuses » in idem*, p. 506, vol 3.

propice aux manipulations de ses favoris. Cette faiblesse d'esprit serait d'ailleurs la cause des guerres civiles, car les Grands du royaume en auraient profité *« pour la forcer à subir le joug de leur despotisme* [131]*»*. Enfin, Marie de Médicis est aussi attaquée sur sa moralité ; c'est bien simple, selon Madame d'Arconville, la souveraine n'a aucun principe :

> *« La France devint bientôt le théâtre des factions. La majorité de Louis XIII apporta peu de remede aux maux, dont le Royaume étoit accablé, parce que Marie sous le nom de son Fils conserva la même puissance, et se conduisit par les mêmes principes. Que dis-je des principes ? elle n'en avoit point* [132]*».*

Par une question purement rhétorique, l'auteure accentue les faiblesses de Marie et pointe du doigt tous les travers de sa personnalité. Et, bien que Marie de Médicis eût toutes les cartes en main pour diriger le royaume grâce aux précieux conseils livrés par Henri IV quelques jours avant sa mort, à cause de son caractère et de son manque d'intelligence politique, elle n'a pu faire face à l'emprise de ses favoris. C'est du moins la lecture de Madame d'Arconville sur la régence de la souveraine qui, à cause de son ambition, n'a pas su être une bonne régente. A plusieurs reprises, Madame d'Arconville insiste sur le fait que tous les malheurs de Marie ne sont dus qu'à son ambition démesurée. Elle écrit par exemple : *« on ne peut s'empêcher de lui attribuer tous les malheurs* [133]*»* ou encore

> *« Mais quoiqu'on ne puisse s'empêcher d'accuser Richelieu d'ingratitude, envers sa Bienfaitrice, il faut convenir, que la jalousie qu'elle prit de ce Ministre, et la cabale formée contre lui, dans laquelle elle s'engagea, excusent en quelque façon le Cardinal de l'avoir mise hors d'état de lui nuire* [134]*».*

Marie de Médicis devient donc la seule responsable de son sort tragique selon Madame d'Arconville, qui innocente quelque peu le cardinal de Richelieu alors qu'elle ne cesse de blâmer le comportement de cet homme dans ses différents ouvrages moralistes. Madame d'Arconville se montre malgré tout compatissante lorsqu'elle décrit le traitement que Louis XIII inflige à sa mère et les années d'exil[135]. Ce sont les seules phrases bienveillantes que

---

[131] *Idem*, p. 508, vol 3.
[132] *Idem*, p. 508, vol 3.
[133] *Idem*, p. 506, vol 3.
[134] *Idem*, p. 512, vol 3.
[135] « *Malgré les fautes dont Marie s'étoit rendue coupable pendant son administration, on ne peut voir sans être attendri la dureté avec laquelle son Fils la traita par les conseils de son confident* » in *idem*, p. 510, vol 3 ; « *Mais quoique Marie semblât mériter les cruels traitemens qu'elle essuya de la part de Louis ; rien ne pourra laver Richelieu aux yeux de la postérité de ne s'être pas contenté de lui ravir le cœur du Roi, mais d'avoir engagé ce Prince à lui refuser jusqu'à sa subsistance* » in *idem*, p. 515, vol 3.

l'auteure adresse à son objet d'étude. En effet, dans le reste de l'ouvrage, elle met l'accent sur ses défauts et ses vices et n'évoque jamais son mécénat ou les constructions ordonnées par cette dernière. Madame d'Arconville ne décrit par exemple jamais le palais du Luxembourg ou encore la galerie de Rubens pourtant vus aujourd'hui comme des œuvres architecturales et picturales remarquables.

Tout en insistant sur les fautes de la souveraine, Madame d'Arconville souligne néanmoins le manque de tendresse d'un fils à l'égard de sa mère, ce qui est selon elle une attitude blâmable. Pourtant, l'auteure préfère s'appesantir sur l'ambition de Marie de Médicis et ses défauts, qui sont d'ailleurs condensés dans ce paragraphe qui achève sa biographie :

> *« Cette Princesse avec tous les défauts de son sexe n'avoit aucune des qualités propres à seconder son ambition. Les fautes qu'elle commit tant dans son administration que dans sa conduite particuliere en sont une preuve, et ne font que trop connoître combien il est dangereux et imprudent de vouloir commander aux autres, quand on est incapable de se gouverner soi meme [136]».*

Madame d'Arconville revient une fois encore sur le thème de l'« ambition » et souligne de nouveau les principaux défauts de la souveraine : sa jalousie, son manque de patience et sa faiblesse d'esprit qui sont finalement les traits de caractère les plus évoqués et analysés par l'auteure. Par sa lecture moraliste, Madame d'Arconville attribue l'exil et la mort de la souveraine dans la « *pauvreté* » et l'« *indifférence* » comme étant la conséquence directe de son ambition.

Madame d'Arconville insiste certes sur l'ambition de Catherine et de Marie de Médicis, puisqu'elle la mentionne dix-sept fois pour la première et plus de soixante-dix fois pour la seconde, mais elle le fait aussi pour tous les personnages évoqués. Ainsi, celle des Guise durant le règne de François II est soulignée à quatre reprises et celle des Concini plus de vingt fois. Cet intérêt, voire obsession de l'auteure pour ce thème, s'inscrit dans un contexte plus large et dans une unité de son œuvre. En effet, avant d'avoir rédigé des ouvrages d'histoire, Madame d'Arconville a écrit trois traités moralistes portant sur les passions et plus particulièrement sur l'ambition. Ces récits s'inscrivent d'ailleurs dans un contexte où les auteurs du XVIII^{e} siècle et les philosophes des Lumières cherchent à comprendre la personnalité des hommes et les

[136] *Idem*, p. 515-516, vol 3.

femmes en observant leurs mœurs[137]. L'auteure ne se réclame jamais d'un courant moraliste, mais reste néanmoins marquée par les conceptions de son époque qui considèrent que le cœur est corrompu et que la perversité du comportement humain est nourrie en permanence par ses vices et ses défauts[138]. Dans ses *Pensées et réflexions morales, sur divers sujets*[139], Madame d'Arconville distingue deux types de passions - l'amour et l'ambition - qui habiteraient les hommes et les femmes en fonction de leur âge ou de la qualité de leur âme :

> *« il n'existe que deux passions dont les grandes ames puissent être susceptibles, l'amour dans la jeunesse, et l'ambition dans un âge plus avancé (car il est rare qu'elles se trouvent ensemble) pour les autres, elles ne naissent jamais que dans des ames médiocres [140]».*

Dans son traité de *l'Amitié (1*761)[141], bien que cela ne soit pas le sujet principal de son traité, l'auteure évoque là encore régulièrement l'ambition. Madame d'Arconville s'interroge par exemple sur toutes les formes d'amitié possibles entre les hommes et les femmes, quels que soient leur âge ou leur statut social et s'intéresse plus particulièrement à l'amitié entre les époux qui serait menacée par l'ambition qui est le « *tyran de l'humanité* [142]». Elle y affirme même que l'ambition serait le principal lien entre les Hommes[143]. C'est dans les *Passions* (1764)[144] que Madame d'Arconville livre son analyse la plus complète sur ce vice des hommes et des femmes. Afin d'être la plus pédagogique possible, elle tente tout d'abord de définir ce qu'est une passion, car elle a bien conscience que c'est un sujet important mais complexe[145]. Elle avoue elle-même avoir rencontré une grande difficulté à l'expliquer et opte finalement pour la définition des

---

[137] Huguette Krief et Isabelle Brouard Arends, « Morale, moraliste » in Huguette Krief et Valérie André (dir.), *Dictionnaire des femmes des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 854-858.

[138] Marc Bernier, « Présentation. Mme d'Arconville : récit de soi et discours sur la science au siècle des Lumières » in Marc André Bernier et Marie Laure Girou Swiderski (dir.), *Madame d'Arconville, moraliste et chimiste au siècle des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2016*,* p. 1-30.

[139] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales, sur divers sujets*, Avignon, s-e, 1760.

[140] *Idem*, p. 39.

[141] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *De l'Amitié*, à Amsterdam et se trouve à Paris, chez Desaint et Saillant, 1761.

[142] *Idem*, p. 11.

[143] « *dans un âge mûr, l'intérêt et l'ambition sont les principaux liens qui unissent les hommes* » in *idem*, p. 11.

[144] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Des Passions*, Londres, 1764.

[145] « *comment faire passer dans l'ame de mes Lecteurs, cette ardeur brûlante excitée et entretenue sans cesse dans la jeunesse par l'effervessance des sens ; ce feu qui la dévore par des desirs toujours renaissants, et qui s'embrase par les moyens mêmes qui devroient l'éteindre […] ; cette soif insatiable de remplir l'Univers du bruit de son nom, passion terrible qu'on reconnoît à ses excès, et qu'aucun obstacle ne peut arrêter ; que la résistance irrite, et dont la jouissance ne fait qu'enflammer les desirs ; qui enfanta des crimes ayant même que l'Univers fut créé* » in *idem*, p. 2-3.

« *philosophes* » : une passion caractérisée par « *tout sentiment excessif* [146]». A travers cette œuvre, elle souhaite montrer de manière plus générale à ses lecteurs que « *faire le tableau de l'ambition, c'est faire l'histoire des crimes du monde*[147]» et exprime une certaine colère face aux hommes qui sont célébrés comme des héros alors qu'ils sont des « *tigres altérés de sang, vils esclaves de la passion la plus honteuse* [148]». La maîtrise de soi devrait être, selon elle, l'idéal recherché même s'il est difficile à atteindre. Elle souhaite donc alerter ses lecteurs mais surtout les éduquer face aux dangers des passions et revient à dessein sur les parcours d'Attila, de Mahomet, de Cromwell ou de Richelieu qui sont, selon elle, des êtres rongés par leurs vices. Pour chacun des personnages évoqués et toujours dans une démarche pédagogique, l'auteure rédige une biographie détaillée de ces hommes tout en mettant en lumière leur ambition grâce à des exemples concrets. Richelieu est par exemple dépeint comme un être avide, manipulateur qui dispose de la fausseté comme d'une arme :

> *« Toute sa vie n'est qu'un tissu non interrompu d'intrigues de toute espece. Jamais Ministre ne porta si loin l'art de la dissimulation. C'est celui de la Cour : elle l'enseigne, et d'autant plus efficacement, qu'elle l'exige*[149] *».*

Elle apostrophe aussi directement ses lecteurs par le biais de conseils ou de remarques tout au long de ses descriptions qui s'apparentent aux morales des fables ;

> *« d'après les traits que je viens d'exposer, on voit combien l'ambition emprunte de différentes formes pour parvenir au même but : celui d'asservir ses semblables* [150]*».*

Les « vies » de Marie de Médicis et de François II sont donc un prolongement et une application de l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville ; elle continue d'offrir à ses lecteurs, à travers d'autres exemples historiques beaucoup plus étoffés, des exemples de « bons » et de « mauvais » dirigeants. Elle adopte à la fois une posture d'historienne, en décrivant en détails une période, et une posture de moraliste en gardant une distance entre elle – l'observatrice - et les objets observés[151] – les hommes et les femmes dirigeants le royaume - pour traquer leurs passions et peindre leurs mœurs.

[146] *Idem*, p. 3.
[147] *Idem*, p. 117.
[148] *Idem*, p. 119.
[149] *Idem*, p. 309.
[150] *Idem*, p. 209.
[151] Huguette Krief et Isabelle Brouard Arends, *op. cit*., p. 854-858.

C. Catherine et Marie de Médicis, des exemples pédagogiques offerts aux lecteurs

Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville considère l'Histoire comme une leçon de morale et en parallèle de son récit historique, elle donne tout au long de son récit des conseils et maximes politiques destinés à la fois aux souverains et à ses lecteurs.

Dans ses « vies », et plus particulièrement dans celles consacrées à la « princesse de Toscane », Madame d'Arconville donne, au fil des pages, de nombreux conseils conjugaux. Cette question du « mariage » est chère à l'auteure et c'est une thématique récurrente dans ses écrits, notamment dans ses traités de morale[152]. Dans *de l'Amitié*, elle y consacre même tout un chapitre, dans lequel elle s'interroge sur une amitié possible entre des époux. L'auteure affirme même que le mariage devrait permettre aux couples d'atteindre la plus grande des « *félicités* ». Elle écrit par exemple :

> *« En effet, si les hommes n'avoient point interverti l'ordre établi par le Créateur, il n'y a point de doute que toutes les ames bien nées, ne trouvassent dans le mariage la plus grande félicité à laquelle des créatures mortelles puissent aspirer[153]».*

Ces mots entrent en résonnance avec son histoire personnelle puisqu'à la mort de sa mère, son père fut accablé par le chagrin[154] ; Madame d'Arconville a donc grandi avec des parents dont les sentiments étaient sincères. Bien que cette thématique soit importante pour l'auteure, elle n'évoque cependant jamais son propre mariage dans ses différents écrits. Dans son « *histoire de ma littérature* », elle signale simplement que son union avec Monsieur d'Arconville, à quatorze ans, a signé la fin de son enfance[155]. Dans sa « vie » de Marie de Médicis, le mariage de cette dernière occupe une place centrale dans le premier volume ; c'est même *le* sujet de l'ouvrage. Il est présenté comme malheureux et l'auteure nomme les coupables : la jalousie extrême de Marie de Médicis et la faiblesse d'Henri IV pour les femmes. Evoquer les querelles conjugales du couple royal permet à l'auteure de faire une leçon de morale à ses lecteurs et sans doute à Louis XVI et Marie-Antoinette[156]. En effet, lorsque l'on se penche sur les dates de publication de ces ouvrages, on constate que la biographie de Marie de Médicis est publiée en

[152] Julie Candler Hayes, « Réflexions sur le mariage : Mme d'Arconville et la tradition moraliste » in Marc André Bernier et Marie-Laure Girou Swiderski (dir.), *op. cit.,* p. 121-136.
[153] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *De l'Amitié, op. cit.,* p. 69.
[154] Julie Candler Hayes, *op. cit.,* p. 121-136.
[155] *Idem*, p. 121-136.
[156] Julie Candler Hayes, « L'analyse des passions dans l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville » in Patrice Bret et Brigitte Van Tiggelen, *op cit,* p. 123-134.

1774 soit quatre ans après leur mariage, ce qui questionne. Il ne s'agit sans doute que d'une coïncidence, néanmoins le premier volume ne porte exclusivement que sur les déboires conjugaux de Marie de Médicis et d'Henri IV. Madame d'Arconville y consacre de longs développements dans lesquels elle multiplie les exemples de crises de jalousie de la souveraine ou raconte longuement les disputes incessantes du couple. La souveraine y est représentée en femme colérique, pleurant et menaçant de mort les maîtresses du roi. L'auteure ne cesse donc de blâmer l'attitude de Marie de Médicis mais aussi celle d'Henri IV et décrit les conséquences de la jalousie excessive de la souveraine. A travers leurs exemples, Madame d'Arconville dénonce les ravages de l'adultère mais aussi et surtout de la jalousie.

Lorsque l'on met en perspective les différents écrits de Madame d'Arconville et notamment ceux de son œuvre moraliste, on constate que le mariage de Marie de Médicis et d'Henri IV correspond en tout point à une mauvaise union selon l'auteure. L'une de leur première erreur est de s'être mariés pour de mauvaises raisons. Madame d'Arconville constate qu'« *on ne se marie presque jamais que par intérêt, par ambition, ou par un desir effréné qu'on prend pour du sentiment*[157]» et pointe encore une fois les ravages de l'ambition. Or c'est bien à cause de cet attrait du pouvoir que le mariage entre Marie et Henri IV se tient. L'auteure rapporte en effet un dialogue qui aurait eu lieu entre Sully et Henri IV dans lequel les deux protagonistes font la liste des princesses d'Europe qui pourraient épouser le monarque. Sully plaide en faveur de Marie de Médicis et arrive à convaincre le roi en utilisant trois arguments : sa beauté, la dot considérable qu'elle amène avec elle et son âge convenable car le roi refuse de se marier avec une « *enfant* ». En exposant ainsi les motifs du mariage, et en s'appuyant sur les écrits de Sully déjà analysés, Madame d'Arconville décrit cette union comme un contrat, une transaction qui mettait en valeur les aspirations des différents personnages.

Autre cause de l'échec de ce mariage : le caractère épouvantable de la souveraine et sa jalousie excessive. Selon Madame d'Arconville, le mariage ne convient pas à toutes les personnalités et notamment à celles qui ont trop de tempérament. Elle écrit par exemple dans ses *Pensées morales* que : « *le mariage ne convient qu'aux gens doués d'un caractere flegmatique, et nullement aux imaginations vives et bouillantes*[158]». Marie de Médicis n'aurait donc pas dû se marier puisqu'elle correspond en tout point au portrait évoqué. Les premières

[157] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Des Passions, op. cit.,* p. 69.
[158] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Pensées et réflexions morales sur divers sujets,* Avignon, [s-e], p. 92, vol 1.

tensions au sein du couple débutent d'ailleurs dès les premiers mois de vie conjugale car Marie de Médicis montre à son époux sa vraie nature :

> *« Il ne fut pas difficile à ces bas Courtisans d'aigrir la Reine, naturellement fiere et jalouse, et de lui faire regarder comme une injure atroce que le Roi eût loger sa Maîtresse si près d'elle […]. Cette préférence qui humilioit sa vanité et son amour propre, acheva ce que la jalousie avoit commencé. Elle en témoigna son mécontentement au Roi, et se fut même emportée au-delà des bornes du respect qu'elle lui devoit*[159]*».*

La reine est régulièrement décrite comme une femme jalouse qui n'est guidée que par son amour-propre, à l'image du paragraphe ci-dessus. L'auteure ne cesse parallèlement de multiplier les exemples afin de montrer qu'elle est tellement aveuglée par sa jalousie qu'elle outrepasse ses droits et ne respecte plus son époux ni sa fonction de roi. Madame d'Arconville raconte même à ses lecteurs des scènes de violence qui auraient eu lieu entre les deux époux : elle retranscrit par exemple les menaces qu'aurait formulées Marie à l'encontre d'Henriette d'Entragues[160]. *A contrario*, l'auteure présente Henri IV comme un époux aimant et souligne les gestes tendres qu'avait ce dernier pour son épouse. Elle le décrit aussi régulièrement perdu et dépassé par la tournure des évènements, cherchant des conseils auprès de Sully pour apaiser son ménage, ce dernier apparait comme le médiateur du couple :

> *« des attentions et des témoignages d'amitié aussi marqués, prouvent que si Marie de Médicis eût mis plus de douceur et de complaisance dans sa conduite, elle eût peut-être guéri le Roi de cet amour effréné pour les Femmes* [161]*».*

Malgré tout, Madame d'Arconville blâme ponctuellement la conduite du roi qui concevait la « *passion la plus violente*[162] » pour Henriette d'Entragues. Selon elle, le roi aurait dû se méfier de ses maîtresses car « *les femmes sacrifient plus souvent leur honneur à la vanité et à l'amour-propre que leur donne un amant qui a de la célébrité, qu'à l'amant lui-même* [163]». Par cette maxime moraliste, elle présente la favorite royale comme une femme ambitieuse qui ne cesse de fomenter des intrigues afin de s'emparer du pouvoir pour devenir reine de France. Elle relate aussi les manques de respect et les moqueries d'Henriette à l'encontre de Marie de Médicis, alors que c'est bien cette dernière qui est reine de France et que, par son statut, elle

[159]Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *op. cit.,* p. 47, vol 1.
[160] « *et lui dit qu'elle ne sçavoit pas si sa fureur ne la porteroit pas jusqu'à lui faire ôter la vie* », *idem*, p. 71, vol 1.
[161] *Idem*, p. 56, vol 1.
[162] *Idem,* p. 36, vol 1.
[163] *Idem*, p. 92, vol 1.

mérite l'obéissance et le respect. On constate ici une résonnance entre les remarques de Madame d'Arconville sur la place des favorites et le contexte de rédaction de ses ouvrages. En effet, les favorites de Louis XV ne cessent d'être critiquées à partir des années 1750-1760. On reproche au souverain le crédit politique de la marquise de Pompadour ou les mœurs de Madame du Barry qui devient la maîtresse du roi et s'installe à Versailles en 1768, soit quelques années avant la parution de l'ouvrage de Madame d'Arconville. Madame du Barry est d'ailleurs présentée, dans de nombreux libelles, comme une femme vulgaire, de mauvaise naissance qui entraine Louis XV sur les chemins de la dépravation. Par cet effet cumulatif - tant dans les critiques formulées que par leur nombre - la monarchie est dépeinte comme décadente[164]. Ces pamphlets et ces libelles qui présentent Louis XV comme un roi sous l'emprise de ses maîtresses illustrent la féminisation, l'érotisation mais aussi la privatisation de la sphère politique[165]. Les différentes favorites royales ont participé à la désacralisation du corps du roi[166]. Les écrits de Madame d'Arconville s'inscrivent donc dans ce contexte où les liens entre les favorites et le roi sont pointés du doigt car ils sont synonymes de faiblesse. Madame d'Arconville propose donc à ses lecteurs, dans son traité de morale, une « épouse modèle » : Arie. Ce personnage est issu d'une tragédie[167] écrite et publiée en 1660 par Gabriel Gilbert. Arie est considérée par l'auteure comme une épouse exemplaire qui, pour éviter les violences de Néron et par fidélité envers son époux, accepte de mourir avec lui[168]. Par ces différents exemples et en ciblant régulièrement la souveraine et sa jalousie, Madame d'Arconville dispense de nombreux conseils conjugaux à ses lecteurs tout en participant à l'élaboration de la légende noire de Marie de Médicis.

Autre thème cher à Madame d'Arconville : la gestion du pouvoir. Par le biais d'une écriture pédagogique combinée à l'utilisation de maximes, l'auteure cherche à démontrer les conséquences désastreuses d'un pouvoir laissé entre les mains d'un dirigeant « faible ». A travers ses conseils et ses réflexions, l'auteure renoue avec la tradition des miroirs du prince, même s'il faut nuancer le propos car ce terme désigne une forme littéraire bien précise et

[164] Robert Darnton, *Le Diable dans le bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800,* Paris, Gallimard, 2010, p. 481-508.
[165] Sara Maza, *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire,* Paris, Fayard, 1997, p. 162-169.
[166] Pierre-Yves Beaurepaire, *1715-1789. La France des Lumières*, Paris, Belin, 2014, p. 216.
[167] Gabriel Gilbert, *Arie et Petus, ou les Amours de Néron, tragédie,* Paris, chez Guillaume Luyne, 1660.
[168] « *fixons les yeux sur cette femme incomparable, le modèle de toutes les femmes par son attachement pour son mari ; sa constance dans ses malheurs, et sa fermeté dans l'exemple magnanime qu'elle donna à Poetus ; pour l'exciter à se donner la mort* » in Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Des Passions, op. cit,* p. 71-72.

codifiée qui n'est utilisée que très marginalement au XVIII[e] siècle[169]. Dans ses « vies », Madame d'Arconville montre le sort funeste des « mauvais rois » à travers les exemples de Marie de Médicis et François II qui connaissent tous deux des sorts tragiques : l'une meurt dans « *l'indigence* » et dans la « *pauvreté* » - termes utilisés à plusieurs reprises - et l'autre dans l'indifférence la plus totale car une lutte de pouvoir s'est déjà engagée entre ses successeurs. Notons d'ailleurs qu'en choisissant de réaliser une biographie sur Marie de Médicis et François II, l'auteure s'intéresse finalement au parcours de deux souverains qui ont gouverné, mais qui n'étaient pas prêts à un tel rôle, soit parce qu'ils n'étaient pas destinés à prendre le pouvoir, soit parce qu'ils étaient jugés trop « *faibles* » pour assumer une telle charge. François II est ainsi désigné comme un prince « *faible* » tant sur le plan physique que sur le plan intellectuel tout au long de l'ouvrage et ce dès les premières pages[170]. Madame d'Arconville annonce même, par une vision téléologique, les difficultés à venir durant son règne et, elle établit pour la postérité l'image d'un roi qui a perdu son aura[171]. En outre ces personnages, pourtant dépeints comme faibles, présentent une grande ambition, ce qui est un danger supplémentaire pour le pouvoir. Celle de Marie de Médicis est soulignée à plus de soixante-dix reprises, nous l'avons vu, et sa faiblesse une cinquantaine de fois. A titre de comparaison, la « *foiblesse* » d'Henri IV n'est soulignée qu'à une dizaine de reprises et le terme n'est utilisé que pour qualifier ses nombreux adultères. Madame d'Arconville renoue en quelque sorte avec les traités sur le pouvoir royal et montre les risques encourus pour le trône de France : l'usurpation du pouvoir. Elle dresse en effet le portrait des « *vrais* » dirigeants, de ceux qui gouvernent vraiment, et il ne s'agit ni de François II, ni de Marie de Médicis qui, passifs, sont dépossédés de leur propre pouvoir qui est entre les mains de leurs favoris – les Concini et Richelieu –, des Grands ou de leurs parents. François II, pourtant roi, n'apparait d'ailleurs qu'en arrière-plan, subissant les différentes situations. Ces « usurpateurs » sont régulièrement critiqués voire, pour Catherine de

[169] Monique Cottret s'interroge sur *l'Institution d'un prince* (1739, Leyde) de Jacques Joseph Duguet et se demande s'il n'est pas le dernier miroir au prince. Elle présente cet ouvrage de manière détaillée et souligne les modifications qu'a subies le genre au XVIII[e] siècle. Elle revient aussi sur le dépérissement du genre in Monique Cottret, « L'Institution d'un prince » de Jacques Joseph Duguet (Leyde, 1739). Le dernier miroir ? » in Frédérique Lachaud et Lydwine Scordia (dir.), *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007, p. 393-404.

[170] « *il est probable que ce Prince né très-délicat, annonça dès sa plus tendre jeunesse, que son esprit seroit aussi foible que sa complexion physique* » in Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II, op. cit.,* p. 1, vol 1.

[171] Sandrine Caroff-Urfer, « les femmes dans le cardinal de Retz. Le mauvais genre de la politique ? » in Cyril Francès (dir.), *Le Politique et le Féminin. Les femmes de pouvoir dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 113-126.

Médicis, érigés comme le contre-modèle d'un bon souverain dont Madame d'Arconville ne cesse de pointer ses défauts et ses vices :

> *« femme sans caractère, mais qui réunissoit les foiblesses et même les vices de tous les caractères différens, les fit servir tour à tour à son insatiable ambition […]. On la vit toujours inconséquente, flotter sans cesse entre les partis les plus opposés, caresser le soir celui dont elle avoit juré la ruine le matin […] signant dans le même jour des traités contradictoire, avec les Guise et avec leurs ennemis*[172]*».*

Dans cette description, Catherine de Médicis est certes qualifiée de reine ambitieuse – passion destructrice – mais pire, elle est décrite comme une girouette changeant d'avis ou d'alliés en fonction des heures. En somme, la souveraine ne dispose d'aucune qualité politique, pourtant indispensable à ses prétentions de gouvernement. Les termes utilisés par l'auteure sont forts et ce bref extrait n'est qu'une part infime des défauts qu'elle liste à travers les cinq-cents pages de sa « vie ». Madame d'Arconville affirme même que Catherine est la seule fautive si le royaume est déchiré par les guerres civiles car elle favorise tantôt les catholiques, tantôt les protestants ce qui accroît les tensions dans les deux camps :

> *« Alternative qui devoit nécessairement enfanter une guerre civile déclarée entre les deux partis ; comme en effet, elle la produisit dans la suite : ou plutôt elle sacrifioit sans remords les intérêts de son fils et ceux de l'Etat* [173]*».*

Parallèlement et pour conserver le pouvoir à tout prix, la reine ne cesse de mettre en place des stratégies afin de décrédibiliser le roi, son fils. On retrouve ici cette thématique du « pouvoir usurpé » qui est l'apanage des tyrans. Bien que Madame d'Arconville n'utilise jamais ce mot pour qualifier la souveraine – contrairement à d'autres comme nous le verrons dans la deuxième partie de ce manuscrit – l'auteure affirme que Catherine maintient volontairement son fils dans un état de faiblesse pour s'emparer du pouvoir. Elle écrit par exemple que Catherine donna à François II deux gouverneurs, alors qu'il était majeur depuis trois ans *« pour prouver sans doute son incapacité, et combien il étoit nécessaire qu'elle prît en main les rênes du Gouvernement*[174]». La souveraine est décrite comme une femme tissant lentement sa toile autour du trône de France afin de s'en emparer totalement par le biais de la régence à venir. Elle avancerait donc progressivement ses pions comme dans une partie d'échec : elle ne

[172] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II, op. cit.*, p. 47-48, vol 1.
[173] *Idem*, p. 8, vol 1.
[174] *Idem*, p. 88, vol 1.

s'oppose pas à la lieutenance générale du royaume du duc de Guise, fait nommer l'Hospital comme chancelier, reçoit différents témoins, écrit des lettres, etc. Or, et c'est la théorie de Madame d'Arconville, si cette ascension est possible c'est parce que le roi de France, qui est garant de la stabilité de l'état, est faible. Ainsi, et à travers l'exemple de François II, Madame d'Arconville montre à ses lecteurs les conséquences de la faiblesse des dirigeants pour le royaume de France : l'usurpation du pouvoir et les guerres civiles. Madame d'Arconville a une lecture similaire du règne de Marie de Médicis qui n'a pas su, non plus, conserver le pouvoir entre ses mains mais pointe aussi du doigt sa faiblesse d'esprit et son ambition démesurée. Là encore, l'auteure revient sur cette thématique de « l'usurpation du pouvoir » et accuse les différents favoris de la reine et les Grands du Royaume d'avoir tout fait pour s'en emparer :

> *« Cette Princesse avec tous les défauts de son sexe n'avoit aucune des qualités propres à seconder son ambition. Les fautes qu'elle commit tant dans son administration que dans sa conduite particuliere en sont une preuve, et ne font que trop connoître combien il est dangereux et imprudent de vouloir commander aux autres, quand on est incapable de se gouverner soi meme* [175]*».*

Dans ces dernières lignes qui concluent son ouvrage, Madame d'Arconville se montre très critique envers Marie de Médicis. Elle la présente comme une femme n'ayant aucune vertu, dangereuse et imprudente, termes qui sont extrêmement forts. Cette « *pression du tempérament*[176]» montre qu'elle est incapable de gouverner, puisqu'elle ne sait pas maîtriser ses émotions, alors que c'est pourtant l'idéal que tout homme et toute femme devrait rechercher selon les moralistes du XVIII[e] siècle. Qualités que l'on attend aussi d'un dirigeant qui doit garantir la stabilité du royaume. Les différentes faiblesses de Marie de Médicis sont des traits récurrents que l'on reproche aux femmes de manière générale et plus particulièrement à celles qui occupent le pouvoir depuis l'Antiquité[177]. *A contrario*, Madame d'Arconville brosse le portrait du souverain idéal : Henri IV, renouant donc avec le mythe du « bon roi Henri ».

Par ses « vies » de François II et de Marie de Médicis, Madame d'Arconville adopte une écriture hybride, oscillant entre la biographie, l'écriture historique, moraliste et pédagogique. Elle souhaite en effet offrir à ses lecteurs les récits de souverains méconnus qui, d'après elle, n'ont pas eu le traitement historique qu'ils méritaient. Pourtant, et c'est un paradoxe, elle ne

[175] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, op. cit.,* p. 515-516, vol 3.
[176] Expression utilisée par Eric Tournette in « Anne d'Autriche dans les Mémoires de la Rouchefoucauld » in Cyril Francès (dir.), *op. cit.,* p. 83-96.
[177] Claudie Martin-Ulrich, L*a persona de la princesse, au XVIe siècle : personnage littéraire et personnage politique*, Paris, H. Champion, 2004, p. 395-401.

cesse de discréditer ses objets d'étude : François II est un souverain « faible » et Marie une femme ambitieuse. Alors qu'elle écrit des biographies inédites de ces personnages, sur plus de cinq cents pages pour le premier et mille cinq cents pour la seconde, Madame d'Arconville ne cesse de les attaquer sur tous les pans de leur vie. L'auteure participe même à l'enrichissement des différentes facettes de la légende noire de Catherine et de Marie de Médicis en reprenant leurs défauts récurrents : ce sont des mauvaises régentes, des mauvaises épouses, des mauvaises mères. Ainsi, ces deux souveraines ne sont plus condamnables uniquement sur un plan historique ou politique, mais le deviennent aussi sur un plan moral, ce qui justifie l'écriture de ces « vies », car l'auteure souhaite alerter sur le danger des passions. Ainsi et à travers un prisme moraliste, Madame d'Arconville utilise l'Histoire de France pour compléter ses théories et arguments moralistes.

Ces différentes études de cas nous ont permis d'avoir accès à certaines clés de lecture concernant la légende noire de Catherine et Marie de Médicis. En effet, ces ouvrages ont participé à la construction de ces représentations négatives puisqu'ils ont été rédigés par des auteurs bénéficiant d'une certaine aura de fiabilité : Mézeray et Voltaire parce qu'ils furent historiographes et Madame d'Arconville parce qu'elle faisait preuve d'une véritable rigueur dans ses méthodes. Bien que ces trois auteurs mettent en valeur des pans différents de la personnalité ou du règne de ces deux régentes – l'ambition, la jalousie, la crédulité ou encore l'intolérance religieuse - ils ne cessent de les attaquer en tant que femmes, mères ou souveraines. Ces critiques sont d'ailleurs reprises et amplifiées par les autres auteurs du corpus étudié ce qui illustre leur pérennité et le poids de leurs discours. Mézeray est par exemple perçu comme une source de choix car il bénéfice d'un titre particulier, ce qui n'empêche pas une écriture hydride oscillant entre le roman et l'abrégé historique. Quant à Voltaire on constate une évolution dans sa manière de représenter Catherine de Médicis qui est, certes, toujours blâmée mais dont le portrait est moins caricatural qu'il n'a pu l'être au début de sa carrière. Ce changement tient à la fois à la nature de ses ouvrages mais aussi à son parcours personnel. Enfin, Madame d'Arconville et ses « vies » illustrent un troisième courant présent dans le corpus étudié : l'écriture moraliste. A travers ses « vies », elle dépeint des êtres rongés par l'ambition qui sont prêts à toutes les bassesses pour gouverner.

Conclusion de la première partie

La première partie de ce manuscrit, consacrée aux logiques d'écriture des auteurs du corpus étudié, a permis de démontrer l'intérêt de ce sujet. En effet, alors qu'il peut sembler surprenant d'étudier les représentations de Catherine et de Marie de Médicis entre 1661 et 1789, il apparait que cette analyse est pertinente car ces deux souveraines sont un vrai sujet d'actualité durant cette période. Preuves en sont les nombreuses mentions ou références qui sont faites et ce, quel que soit le genre de la source : pièce de théâtre, roman, abrégé historique etc. C'est d'ailleurs un réel choix de notre part que d'intégrer dans le corpus des sources aux genres si variés, puisque ces ouvrages nous permettent de mieux saisir la construction et la circulation des légendes noires de ces souveraines. De même, en intégrant des sources plus secondaires dans notre étude, nous saisissons d'autres éclairages de la personnalité de ces femmes, car elles insistent sur des pans très précis de la vie ou du caractère de ces souveraines. En outre, ces ouvrages nous permettent de saisir la transversalité de certains pans de leur légende noire.

On constate que des ouvrages du corpus étudié ayant été écrits par des contemporains, voire des membres de leur entourage, ont été édités ou réédités entre 1661 et 1789. Ces derniers entendent offrir des descriptions inédites de ces deux souveraines, soit par la proximité qu'ils ont pu entretenir avec elles, soit parce qu'ils ont été des acteurs essentiels du pouvoir comme Sully ou Richelieu. Ces textes bénéficient donc d'une aura particulière, puisqu'ils sont jugés comme fiables par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Ces « récits matrices » ou ces auteurs contemporains sont donc régulièrement cités en notes de bas de page ou en références bibliographiques. Ces écrits connaissent même de nombreuses rééditions tout au long de la période étudiée, preuve de leur attrait. Les faits ou les anecdotes rapportés sont repris, voire recopiés, et participent à la fixation de certains traits comme la jalousie de Marie de Médicis, relatée à plusieurs reprises par Sully, ou encore la cruauté de Catherine de Médicis, thème récurrent dans le *Discours merveilleux*. Ces textes apparaissent en grande partie comme la pierre angulaire de la légende noire de ces deux souveraines, repris et parfois complétés par d'autres. Cela justifie de les étudier dans ce manuscrit de manière plus approfondie, afin de mieux saisir la construction de leurs représentations et de permettre d'établir des filiations et circulations. Car si l'on constate une certaine transversalité entre les thèmes, à l'image des écrits de Mézeray, Voltaire ou Madame d'Arconville, qui blâment Catherine et Marie de Médicis pour leurs défauts, leur origine étrangère, leur régence ou leur sexe, on note toutefois que les

logiques d'écriture sont différentes et inhérentes au genre de la source ou aux convictions de l'auteur. Il conviendra donc, tout au long de cette étude, de garder à l'esprit ces éléments afin de dresser une dynamique des représentations de Catherine et Marie de Médicis le plus fidèle possible.

PARTIE 2.

Catherine et Marie de Médicis ou « les défauts de leur sexe »

« cette femme qui ne fut ni épouse, ni Reine sous Henri II, ni mere sous François II et les Princes ses freres ses successeurs, ni Françoise enfin durant sa longue administration ; Catherine qui a souillé le nom François par le plus grand crime national ; pour qui tout étoit trop petit, le Trône même trop étroit, tandis que tout étoit trop grand pour ses forces ; qui eût tous les vices mêlés de ces dons séduisans qui les rendent encore plus dangereux chez les Princes, commit tous les crimes, se permet tous les genres de corruption pour son ambition, sans avoir aucun des grands côtés qui rachetent ce défaut ; Catherine, en un mot, élevée au rang de Reine par l'ambition d'un Pape, son oncle, Clément VII, autant hors de place au rang suprême par ses qualités, que hors d'état par ses talens de gouverner, Catherine, malgré cela, voulut tenir les rênes de l'empire, le voulut à tout prix et parvint en effet à s'en saisir pendant plusieurs règnes par une suite de ces hasards qui confondent l'esprit humain et que la raison ne peut que déplorer »[1]

Contraint par la forme de son écrit – un éloge destiné au concours organisé par l'Académie française – le chevalier de Bruny (1777) condense dans ce seul paragraphe toutes les critiques récurrentes à l'égard de Catherine de Médicis. Il cible ici la politique menée durant la régence et reprend les traits classiques de la mauvaise régente, de la souveraine ambitieuse et de la femme responsable des massacres de la Saint-Barthélemy. Il l'attaque aussi sur un plan plus privé et pointe du doigt ses origines étrangères, son rôle d'épouse et de mère. A travers cette citation, on perçoit toutes les attentes de l'auteur – et plus généralement du peuple – envers ces femmes qui épousent le roi de France On voudrait qu'elles soient de « bonnes françaises » et qu'une fois mariées elles abandonnent les mœurs et les coutumes de leur pays d'origine. Parallèlement, on espère qu'elles seront de « bonnes épouses » ce qui répond à la fois à des logiques dynastique, religieuse, diplomatique ou encore politique. En effet, puisque les rois de France « *n'épousent pas des bergères*[2]», on attend que ces futures reines soient issues d'une famille prestigieuse permettant de consolider les relations entre deux royaumes et apportant par leur nom, gloire, argent et honneur. Enfin, une fois mariées, on espère qu'elles enfantent rapidement un héritier mâle car il en va de la continuité dynastique et de la survie du royaume. *De facto,* elles doivent aussi être de « bonnes mères » ce qui passe par une éducation soignée de leur progéniture mais aussi par des gestes d'affection. Or, Catherine et Marie de Médicis ne correspondent en rien à ces attendus, puisqu'elles sont remises en cause par les auteurs étudiés aussi bien dans leur statut de femme que d'épouse ou de mère. Le portrait livré est ambigu car

[1] Chevalier de Bruny, *Eloge de Michel de L'Hopital, chancelier de France*, Londres, [s-e], 1777, p. 42.
[2] Expression de Fanny Cosandey in *La reine de France. Symbole et pouvoir,* Paris, Gallimard, 2000, p. 65.

certes, on souligne le fait que ce sont de belles femmes cultivées, mais chaque compliment est immédiatement tempéré par un vice. Décrire les souveraines dans leur vie privée, à savoir dans leur rôle de mère ou d'épouse, permet de soulever un certain nombre de défauts qui leur seront par la suite reprochés durant leur régence et leur règne, car leur ambition et leur mauvais caractère transparaissent dans leurs relations à autrui, que cela soit avec leur mari ou leur fils et préfigurent l'avenir. S'intéresser à ce qui est normalement invisibilisé – leur vie familiale – permet donc de blâmer le comportement de ces deux femmes et, par une vision téléologique, de critiquer leur régence.

L'ambition et le mauvais caractère proviennent d'ailleurs de leurs origines étrangères et précisément italiennes. Catherine et Marie sont des Médicis et, par conséquent, intrinsèquement mauvaises. Revenir sur leur généalogie permet aux auteurs de prouver à leurs lecteurs que le fruit donné n'était pas bon ; en tant que descendantes de cette famille de banquiers, il était logique qu'elles héritent de certains de leurs vices. Ainsi, l'origine italienne de ces souveraines apparait comme l'un des points d'orgue de leur légende noire et il conviendra d'y revenir dans cette deuxième partie car on constate que l'italianophobie des XVI^{e} et XVII^{e} siècles révélée par les travaux de Jean-François Dubost se poursuit au XVIII^{e} siècle. Les auteurs s'intéressent aussi au couple conjugal que formaient les souveraines avec leurs époux respectifs. Habituellement invisibilisées, car elles ne sont décrites que comme « la femme de » ou la « mère de », Catherine et Marie apparaissent ici au premier plan car les lecteurs sont friands d'anecdotes relatives à la vie privée de ces rois et reines. Paradoxalement, les « rendre visibles » permet de les blâmer et d'ajouter une nouvelle dimension à leur légende noire puisqu'elles sont perçues comme des femmes désagréables, voire acariâtres. Enfin, Catherine et Marie de Médicis sont représentées en mère, ce qui permet de mieux les dénigrer ; c'est en effet en décrivant leur maternité que leur ambition est la plus palpable. On les accuse d'être des mères défaillantes ayant négligé l'éducation de leurs enfants pour mieux s'emparer du pouvoir.

La visibilité dont Catherine et Marie bénéficient n'est pas due au hasard : elles ont été régentes. C'est sans doute pour cela que l'on s'intéresse aux relations qu'elles ont pu avoir avec leurs époux ou leurs fils. Les autres souveraines, comme Claude de France ou Louise de Lorraine-Vaudémont, sont absentes de la majorité des abrégés historiques et l'on ne connait rien sur les relations qu'elles entretenaient avec leurs proches. *A contrario,* Catherine et Marie de Médicis sont présentes dans des abrégés historiques ou des romans ce qui est déjà significatif et prouve l'intérêt que les auteurs ont pour ces deux femmes. Ce sont d'ailleurs, dans la période étudiée, les deux seules reines de France qui sont autant mentionnées par les écrits. L'objectif

de cette partie est donc de comprendre comment Catherine et Marie de Médicis étaient perçues dans leur vie privée et quelles conséquences cela a pu avoir dans la construction de leur légende noire.

Chapitre 3. « Italienne », « Médicis » et « étrangère »

« Italienne », « Médicis » ou « Etrangère » : c'est par l'un de ces termes que sont caractérisées le plus souvent Catherine ou Marie de Médicis. Certains, comme Michel Suriano, dont les propos sont traduits par Madame d'Arconville (1783), les désignent comme des « *Florentines* », ce qui apparait comme le comble de l'horreur pour ce dernier, car c'est un

> *« Etat privé, très-éloigné de la grandeur du Royaume de France ; aussi n'a-t-elle ni ce crédit, ni cette autorité qu'elle auroit eue peut-être, si elle fut née sur le Trône, ou au moins que le Sang dont elle est issue eut été plus illustre*[1]*»*

Catherine est une femme, étrangère, florentine et issue d'une famille dont le « *sang* » n'est pas assez « *illustre* » pour avoir du « *crédit* » et une aura politique. Dans ce récit, plus que partial, Michel Suriano, ambassadeur de Venise, république adversaire de Florence, écrit un portrait à charge contre Catherine de Médicis et évoque une cour et un pays dans un état catastrophique. Elle est décrite comme une reine « *timide* » et « *irrésolue* » qui ne parvient pas à se faire obéir des différents princes[2]. Il conclut même que si le royaume se trouve dans une situation délicate, c'est parce que Catherine de Médicis est une femme étrangère. Il faut garder à l'esprit que si Michel Suriano est aussi critique à l'encontre de la souveraine, c'est parce qu'il ne soutient absolument pas la politique de conciliation qu'elle mène envers les protestants. En effet, dans plusieurs lettres qu'il a pu écrire, il dénonce ses méthodes et préconise une politique de répression contre les protestants qui menacent le catholicisme[3]. D'autres, à l'image de Jacques Antoine Hippolyte de Guibert (1777) dans son *Eloge de Michel de l'Hospital*[4], n'utilisent que le terme de « *Médicis* », quand ils désignent Catherine de Médicis. Elle n'est jamais « reine »

[1] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II,* Paris, chez Belin, 1783, p. 89, vol 2,
[2] *Idem*, p. 99, vol 2.
[3] Daniele Santarelli, « Guerres de religion et bouleversements politiques. Le royaume de France vu par les ambassadeurs vénitiens au début du conflit religieux », *Laboratoire italien* [En ligne], 10 | 2010, mis en ligne le 31 janvier 2012, consulté le 07 février 2022. URL : http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/536 ; DOI : https://doi.org/10.4000/laboratoireitalien.536
[4] Jacques Antoine Hippolyte de Guibert, *Eloge de Michel de l'Hospital*, [s-l], [s-e], 1777.

ou « princesse », contrairement à Marie Stuart[5], mais seulement « *Catherine* » ou « *Médicis* ». Cette dernière dénomination s'accompagne souvent de descriptions péjoratives, comme « *Médicis tramoit une seconde guerre civile* [6]» ou encore « *Médicis avoit gâté son enfance*[7]». Elle n'est désignée ni par son statut de reine, ni celui de princesse, mais seulement par son nom de famille qui devient alors un défaut. Voltaire fait de même dans sa *Henriade* (1723) et ne nomme Catherine que par son nom de famille qu'il écrit d'ailleurs en majuscule. Cette filiation avec la famille italienne devient un argument pour attirer les lecteurs ; l'éditeur de Madame d'Arconville, par exemple, met en avant les origines étrangères de Marie de Médicis dès la couverture de son ouvrage en 1774[8] :

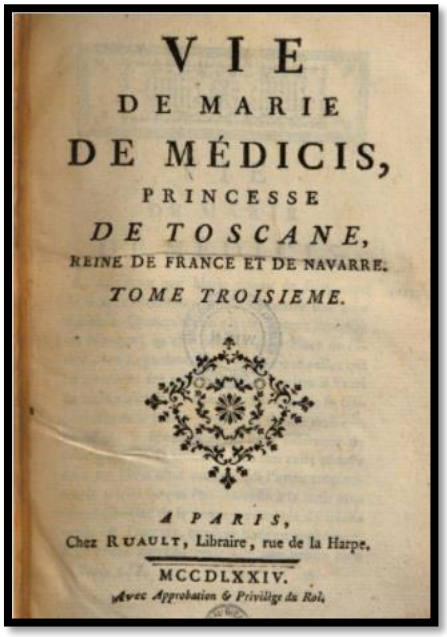
VIE
DE MARIE
DE MÉDICIS,
PRINCESSE
DE TOSCANE,
REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.
TOME TROISIEME.
A PARIS,
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.
MCCDLXXIV.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774.

Comme nous pouvons le voir ci-dessus, les mots « *Médicis* » et « *princesse de Toscane* » sont en majuscules. Notons que Marie de Médicis est d'abord qualifiée de « *princesse de Toscane* » avant d'être désignée comme « *reine de France et de Navarre* » et que son titre de « régente » n'apparait même pas sur la couverture de l'ouvrage. Il conviendra donc de s'intéresser à

[5] Marie Stuart est par exemple qualifiée comme étant « *la reine Marie d'Ecosse* » in *idem*, p. 44.
[6] *Idem*, p. 93.
[7] *Idem*, p. 82.
[8] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774.

l'utilisation du vocabulaire employé et comprendre pourquoi certains auteurs emploient le terme d'« étrangère » quand d'autres préfèrent celui de « Médicis » ou « italienne », car ce choix n'est pas anecdotique comme nous le montrerons lors de notre analyse.

De manière générale, on constate sur la période étudiée – 1661 à 1789 – que les ouvrages portant sur les Médicis sont légion. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'ouvrage de Varillas qui, dans ses *Anecdotes de Florence*[9], revient en détail sur la vie de Cosme et Laurent de Médicis, ou bien celui d'Eustache le Noble[10], *l'Histoire des révolutions de Florence*[11] qui fut traduite en 1765 par M. Requier ou encore *l'Histoire du grand duché de Toscane*[12] qui elle aussi fut traduite en 1782[13]. Outre ces ouvrages généraux, on compte aussi des biographies comme celle de Cosme de Médicis par Méro[14] ou celle de Laurent de Médicis[15], traduite du latin par Nicolas Valori. Cette liste d'ouvrages - non exhaustive - montre à quel point la famille Médicis est un sujet qui attire et passionne les lecteurs, notamment à partir des années 1760 : ils souhaitent en apprendre davantage sur cette famille qui a donné deux reines à la France et qui est réputée pour son amour des arts, son mécénat et son faste. Les auteurs du corpus étudié se livrent donc à une description assez poussée des Médicis. Ils soulignent la réussite de cette famille ou insistent sur les difficultés rencontrées par Cosme de Médicis ou Laurent le Magnifique. Ces descriptions dépeignent aussi le caractère, les défauts et les vices des hommes de cette maison. On met en avant leur ambition, leurs mœurs douteuses ou encore leur penchant pour la boisson. Bien sûr, certains évoquent des qualités, comme leur libéralité ou leur goût pour les arts, mais ces quelques vertus paraissent anecdotiques tant le portrait généré est négatif. Or, aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, la généalogie est extrêmement importante, car on estime que les qualités et les défauts des hommes et des femmes se transmettent de génération en génération[16]. Catherine et Marie de Médicis, héritières de Cosme et de Laurent de Médicis,

[9] Varillas, *Les anecdotes de Florence ou L'histoire secrète de la maison de Médicis*, La Haye, chez Arnout Leers, 1685.
[10] Eustache Le Noble, *L'Histoire secrète des plus fameuses conspirations de la conjuration des Pazzi contre les Médicis*, Paris, chez P. Ribou, 1698.
[11] Benedetto Varchi, *Histoire des révolutions de Florence, sous les Médicis ouvrage traduit du Toscan de Benedetto Varchi par M. Requier*, Paris, chez Musier, de Hansy, Durand neveu, Panckoucke, 1765.
[12] *Histoire du grand duché de Toscane, sous le gouvernement des Médicis, traduite de l'italien de M. Riguccio Galuzzi*, Paris, [s-e], 1782.
[13] Dans cet ouvrage composé de neuf volumes, l'auteur prétend écrire l'histoire de la maison de Médicis avec la « *plus grande fidélité* » contrairement à ses prédécesseurs, car il a pu consulter les « *archives du cabinet de Médicis où ces originaux ont été déposés avec l'ordre le plus scrupuleux* » *in idem*, préface.
[14] Méro, *Cosme de Médicis, grand duc de Toscane, ou la nature outragée et vengée par le crime*, Paris chez Gueffoer, 1774.
[15] [s-a], *La vie de Laurent de Medicis, surnommé le Grand, et le père des lettres, chef de la République de Florence ; adressée au Pape Léon X : traduite du latin de Nicolas Valori,* Paris, chez Nyon, 1761.
[16] Roberto Bizzocchi*, Généalogies fabuleuses. Inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, Paris, Rue d'Ulm, 2010 ; Germain Butaud et Valérie Piétri, *Les enjeux de la généalogie, XI^{E}-XVII^{E} siècle*, Paris, Autrement, 2006.

deviennent donc la quintessence des défauts – et des quelques qualités - des hommes de leur famille. Mettre en avant leur origine étrangère remet aussi en cause un contrat tacite : une reine de France est très souvent étrangère car on cherche une princesse capable d'apporter au royaume paix, alliances et / ou argent[17]. Or, là, les Français n'ont pas gagné au change puisque ces deux souveraines concentreraient tous les défauts des Italiens. La jalousie, la dissimulation et la manipulation font en effet partie de leur patrimoine génétique et national. Ces remarques s'inscrivent dans un contexte beaucoup plus large où, comme l'ont démontré les travaux de Jean François Dubost et Yann Rodier[18] pour les XVI[e] et XVII[e] siècles, la xénophobie à l'encontre des Italiens est très prégnante. S'intéresser aux origines de la maison Médicis –tantôt abaissées, tantôt héroïsées – permet de critiquer Catherine et Marie de Médicis sur de nouveaux thèmes.

1. « Médicis », un atout et une tare

Cette question de la parenté et plus généralement du « sang » est importante aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Pourtant, sept auteurs seulement évoquent longuement les parents - au sens large - de Catherine et de Marie de Médicis, leur généalogie ou les origines de cette Maison[19], les autres estimant suffisant de nommer brièvement les pères et les mères des souveraines ou renvoyant implicitement au discours du discrédit. Ceux qui s'attèlent à de longues descriptions le font pour une bonne raison : ils souhaitent montrer que tous les défauts des Médicis ont été condensés chez Catherine et Marie. Ils tentent de démontrer que le sang des Médicis est infecté et qu'en tant qu'héritières, elles le sont aussi. Le sang est en effet perçu comme un marqueur d'appartenance à une famille ou à une « race »[20]. Cette prise de conscience apparait à partir du XVI[e] siècle, car les nobles se voient exclus progressivement de charges et cela s'accompagne d'une remise en question de leur statut ou de critiques de la part de la bourgeoisie[21]. Face à cette

[17] Fanny Cosandey, *Reines et mères. Famille et politique dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2022, p. 28-29.
[18] Jean François Dubost, *La France italienne, XVIe-XVIIe siècles,* Paris, Aubier, 1997 ; Yann Rodier, *Les raisons de la haine. Histoire d'une passion dans la France du premier XVIIe siècle (1610-1659),* Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019.
[19] Thiroux d'Arconville (1774 et 1783), Ternisien d'Haudricourt (1788), Varillas (1683), *Discours merveilleux* (1663), Brantôme (1665), Jean de la Croix (1769) , Dreux du Radier (1764).
[20] Arlette Jouanna, *L'idée de race en France au XV[e] siècle et au début du XVI[e] siècle (1484-1614),* sous la direction de Roland Mousnier, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1975 ; André Devyver, *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720),* Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles, 1973.
[21] André Devyver, *op. cit.,* p. 70-88.

« crise de l'honneur », la « pureté du sang » devient un marqueur de supériorité à la fois biologique et inné. Ainsi, seules les familles les plus anciennes, ayant un lignage reconnu, peuvent prétendre aux hautes fonctions car, par leur sang, elles concentrent de nombreuses valeurs et vertus. Ces qualités attribuées au sang, bien que totalement invérifiables, ne peuvent pas être remises en doute ce qui leur confère un caractère presque sacré[22]. On estime aussi qu'il permet de transmettre aux héritiers un certain nombre de qualités, de défauts ou de maladies et ce, aussi bien dans la noblesse que dans les couches plus populaires. On attribuait en effet à la mère et au père des « *pouvoirs considérables* » concernant la « *formation du corps, du caractère et de l'âme du fœtus* »[23]. Cette question du sang, voire de la « race » Médicis, revient souvent sous la plume d'une demi-douzaine d'auteurs du corpus étudié et devient une tare supplémentaire chez ces souveraines.

A. Les origines de la maison Médicis

Seulement quatre auteurs tentent de dresser une généalogie précise de la Maison des Médicis : l'auteur du *Discours merveilleux* (1575), Brantôme (1665), Madame d'Arconville (1774 et 1783) et Ternisien d'Haudricourt (1788). Leurs récits sont assez différents et tiennent à la nature des ouvrages, puisque l'on compte un pamphlet, un éloge et deux récits historiques. Il convient donc de s'intéresser à leur démarche et leur logique d'écriture afin de comprendre les représentations de Catherine et Marie de Médicis qui se dégagent à travers le récit de leur origine.

L'auteur du *Discours Merveilleux* est le plus critique quand il s'agit de revenir sur les origines de Catherine de Médicis, sans doute parce que son texte fut publié pour la première aux lendemains des massacres de la Saint-Barthélemy. D'autres, comme Jean Nestor qui ont aussi écrit dans les années 1560-1570 louaient au contraire les Médicis en les qualifiant d'« *illustres*[24]». *A contrario,* l'auteur *du Discours merveilleux* souligne l'ascendance modeste

[22] *Idem*, p. 100-105.
[23] Emmanuelle Berthiaud, "Le vécu de la grossesse aux XVIIIe et XIXe siècles en France", *Histoire, médecine et santé*, n°2, 2012, p. 93-108.
[24] « *le discours precedent nous a clairement monstré, comme la famille de Medici estoit l'une des plus illustres de Florence* » in Jean Nestor, *Histoire Des Hommes Illustres De La Maison De Medici ; Avec Un Abbrege Des Comtes De Bologne Et D'Auvergne*, Paris, chez Perrier, 1564, p. 18.

de cette maison - et donc de Catherine de Médicis - afin de mieux la blâmer. Il conclut en effet son développement sur cette thématique par une formule lapidaire :

> *« ainsi Catherine est venue de tres bas lieu […] la noblesse Françoise ne doit attendre de ceste femme, qu'un avilissement et aneantissement total*[25]*»*

Il est vrai que Jean Nestor et l'auteur du *Discours Merveilleux* ne se livraient pas au même exercice d'écriture alors qu'ils ont pourtant écrit leur récit à dix ans d'intervalle. Le premier voulait par son ouvrage - qu'il dédicace à la souveraine - revenir sur les origines glorieuses de cette maison et montrer les « *hommes illustres* » de cette famille comme l'indique son titre complet[26]. Il y décrit donc les parcours de Silvestre de Medici, Clément VII, Hyppolite, Alexandre ou encore Cosme de Médicis qui deviennent des modèles de bravoure et de courage. Enfin, dans les dernières pages de son ouvrage, il rédige une généalogie complète des comtes de Boulogne et d'Auvergne qu'il débute avec « *Leiger de Haultemire fils de la sieur du Roi Artur de Bretaigne* » et qu'il achève avec la liste des enfants de Catherine de Médicis. A travers cette démarche, Jean Nestor met en avant les origines anciennes et françaises de la souveraine et participe donc à légitimer son statut d'épouse et de reine. Cet ouvrage est réédité une seconde fois en 1575, année où parait le *Discours merveilleux* qui lui, au contraire, cherche à démontrer que la famille de Médicis ne mérite pas ses titres de noblesse et l'admiration du public. Faut-il y voir une coïncidence ? Peut-être.

L'auteur du *Discours merveilleux* évoque à plusieurs reprises la « *race* » des Médicis qu'il estime vile. Dans ce texte, et dans d'autres écrits du XVI^{e} siècle, ce terme de « race » est synonyme de « lignée » ou de « famille »[27] et justifie la mise en place d'une hiérarchie sociale. Or, en lisant les premières pages du *Discours merveilleux*, le moins que l'on puisse dire est que les Médicis ne méritent pas d'être au sommet de cette pyramide. Comme nous l'avons souligné précédemment, ce texte est entièrement dédié à une entreprise de diabolisation de la souveraine[28]. Le fait qu'elle soit étrangère et de surcroît italienne est une tare de plus à ajouter à la longue liste établie par l'auteur qui souhaite alerter les Français sur les véritables motivations de Catherine de Médicis : s'emparer du pouvoir et détruire le royaume de France. En soulignant ses origines, l'auteur démontre que les Médicis sont par essence des tyrans dont

[25] [s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportements de la reyne Catherine de Médicis mere de François II, Charles IX, Henry III, rois de France*, Paris, [s-e], 1663, p. 6.
[26] Nous n'avons pas réussi à savoir si cet ouvrage était une commande de Catherine de Médicis.
[27] Arlette Jouanna, *op. cit.,* p. 109-135.
[28] Analyse à retrouver dans la première partie de ce manuscrit, pages 71-76 et 94-101.

il faut se méfier. L'auteur débute son plaidoyer en insistant sur les origines modestes de cette Maison ; il reprend tous les défauts associés aux Médicis qui ne seraient qu'une famille de banquiers et de tyrans venant de bas lieux :

> *« En apres, Catherine est de la maison de Medicis. Ceste maison ayant esté long espace de temps cachée à Florence, sous la lie du peuple, en petites ruettes, où par sa vilité, personne ne la connoissoit, commenca à hausser le front par le moyen d'un charbonnier qui acquit quelque peu de bien. Cestuy eut un fils Medecin, lesquel commença à prendre surnom de son art. […] Puis elle s'enrichit par banques et usures, corrompit le peuple par presens, et finalement par diverses fortes de corruption se fit maitresse de la ville, et en cette maitrise son principal but fut de desraciner les plus anciennes et nobles races* [29]*»*

Plutôt que d'expliquer aux lecteurs que l'on sait peu de choses sur cette famille, l'auteur affirme que la famille serait issue d'un « *charbonnier* » qui eut un fils médecin. Il montre ainsi la faiblesse de cette alliance, puisque Catherine de Médicis n'est pas une princesse, mais la descendante d'une famille de banquiers pratiquant l'« usure », terme alors extrêmement péjoratif. Or, le mariage, de surcroît celui du roi, doit répondre à un certain nombre de critères. Il ne doit pas épouser l'une de ses « sujettes », mais une femme qui, par sa famille apporte paix, stabilité et richesse au Royaume de France. Elle doit donc être issue d'une famille puissante afin de participer à la construction de cette « *caste royale* ». A l'inverse, l'auteur démontre que les Médicis ne correspondent en rien aux attentes formulées. Pire, il attaque cette famille sur un registre politique – elle n'est composée que de tyrans – mais aussi sur un registre plus moral puisqu'il met en avant leurs vices. L'auteur met aussi en garde ses lecteurs sur les réelles intentions des Médicis : exterminer les « *bonnes races* » et corrompre les âmes des habitants afin de s'emparer du pouvoir. Or, puisque que Catherine de Médicis vient de cette « race », elle risque de reproduire cette situation en France. La suite de son argumentaire va d'ailleurs en ce sens, puisqu'il procède à une comparaison entre la souveraine et les tyrans. A travers ce pamphlet, l'auteur cherche à prouver que du fait de ses origines si viles, Catherine de Médicis n'aurait jamais dû occuper la place de reine et de régente.

Dans un texte contemporain, Brantôme lui répond et donne une tout autre version des origines familiales de Catherine[30]. Dans un argumentaire construit en miroir, il revient sur

[29] *Le Discours merveilleux*, *op. cit.,* p. 5.
[30] *Les vies des Dames illustres et galantes* ont été rédigées dans les années 1580 mais n'ont été publiées que dans les années 1660 d'après Cathleen M. Bauschatz, « « Le plaisir du texte » dans les Dames galantes de Brantôme » in Isabelle Brouard-Arends (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 649-650.

toutes les critiques formulées par l'auteur du *Discours* et les contredit une à une, comme nous avons pu l'évoquer dans la première partie de ce manuscrit. Contrairement à son prédécesseur, Brantôme insiste longuement les racines françaises de Catherine de Médicis – il est d'ailleurs le seul à le faire dans le corpus étudié - et s'intéresse à sa branche maternelle. L'auteur entend souligner la proximité de ses aïeuls avec la couronne de France et sur plus de sept pages, il se livre à un éloge de ses ancêtres :

> *« De la Génération maternelle, elle sortit originellement de l'une des plus nobles Maisons de France, vraye Françoise de Race, de Cœur, et d'Affection, de cette grande Maison de Boulogne, et Comtes d'Auvergne : de sorte qu'on ne sçauroit dire ny juger en quelle des deux Maisons y a eu plus de Grandeur, et Actes mémorables*[31]*»*

A travers cette démarche généalogique, on distingue chez Brantôme la volonté de légitimer Catherine de Médicis dans son rôle d'épouse de roi de France, tout en balayant d'un revers de main les accusations d'étrangère. Dans un premier temps, il met en avant les origines anciennes de ces deux familles, ce qui est alors un gage de vertu. Il explique aussi par une formule rhétorique qu'il est difficile de comparer les Maisons d'Auvergne et de Boulogne tant elles cumulent les valeurs et les honneurs. A travers ses différentes démonstrations, Brantôme conclut que Catherine est donc une « *vraye* » française aussi bien sur le plan de la « *race* » que celui du « *cœur* » et de l'« *affection* ». Par la suite, Brantôme cherche à prouver le prestige de la lignée des Médicis. Alors que l'auteur du *Discours merveilleux* évoquait pour le blason des pilules en lien avec la médecine, Brantôme s'intéresse au contraire aux fleurs de lys ; signe selon lui que les Médicis ont toujours été des alliés de la couronne :

> *« esté alliée, et confédérée, avec la Couronne de France, dont encore en porte les Fleurs de Lis, que le Roy Louis XI donna à cette Maison en Signe d'Alliance et Confédération perpétuelle* [32]*»*

Brantôme revient aussi sur les origines de la Maison Médicis et se démarque là encore de son prédécesseur : contrairement à l'auteur du *Discours*, il ne fait pas référence à des usuriers venant de bas lieux mais à des hommes d'un courage exceptionnel. Les Médicis seraient les descendants d'un certain Felonius qui serait arrivé en pays de Médées après avoir été missionné par « *ce grand Capitaine Gaulois, Brenus* ». Ce dernier aurait par la suite quitté Brenus car

[31] Brantôme, *Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome*, Leyde, chez Jean Sambix, 1665, p. 8, vol 1.
[32] *Idem*, p. 38, vol 1.

celui-ci voulait aller « *envahir le Temple de Delphe* » [33]. Brantôme sait que ces faits sont discutables et s'apparentent davantage à une légende voire à de la mythologie, et pour contrer d'éventuelles critiques, il justifie ses dires en brandissant comme source l'éloge funèbre prononcé à la mort de Catherine de Médicis ; son auteur « *le Seigneur de Beaune* » n'aurait pas pu raconter quelque chose de faux, pour ce dernier hommage. Brantôme annonce donc un garant qu'on ne peut contredire : *« je ne sçay d'où a pris cette Histoire ledit Seigneur de Beaune : mais, il est vray-semblable, que, devant le Roy, et une telle Assemblée qui estoit-là pour le Convoy de la Reyne, il ne l'eut voulu alléguer sans bon Auteur* [34]». Les faits mentionnés deviennent donc indiscutables. On retrouve pourtant ici les caractéristiques d'une « *généalogie fabuleuse* ». Cette « *épidémie de généalogies fabuleuses* [35]» se développe au cours des XVI^e^ et XVII^e^ siècles et sert d'outil à la fois pour légitimer sa position mais aussi pour se démarquer. Ainsi faire remonter la lignée des Médicis à une origine aussi lointaine, avec un ancêtre aussi courageux permet de véhiculer l'image d'une famille ancienne, puissante et donc respectable d'autant que le renvoi à la Gaule permet également d'enraciner leur origine française à un moment où s'affirme cette origine gauloise de la France dans les abrégés historiques du XVI^e^ siècle. Les Gaulois participent en effet à « *l'utilité patriotique* [36]» et l'Histoire de France débute avec eux[37].

A la fin du XVIII^e^ siècle, on constate que les récits concernant les origines de Catherine de Médicis sortent du cadre légendaire, car les auteurs cherchent à connaître les vrais fondements de cette Maison ; c'est par exemple le cas de Madame d'Arconville (1783) et Ternisien d'Haudricourt (1788) qui se différencient de Brantôme et du *Discours Merveilleux.* Cela tient tant au genre de l'écrit – des ouvrages historiques – que du contexte d'écriture. En effet, ces ouvrages ont été rédigés à la fin du XVIII^e^ siècle et Madame d'Arconville et Ternisien d'Haudricourt ne sont ni dans une démarche hagiographique ni dans une démarche critique et revendiquent au contraire leur volonté d'écrire un récit historique fiable. La « généalogie fabuleuse » n'a plus sa place ici. Madame d'Arconville et Ternisien d'Haudricourt, dans cette démarche de recherche constante de la vérité, souhaitent présenter à leurs lecteurs une généalogie de Catherine de Médicis sans fard, détachée de flagorneries ou d'attaques non

[33] *Idem*, p. 40, vol 1.
[34] *Idem*, p. 40, vol 1.
[35] Expression de Roberto Bizzocchi, *op. cit.*, p. 255.
[36] Expression de Laurent Avezou in *Raconter la France. Histoire d'une histoire*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 196.
[37] Pour approfondir le sujet : Franck Collard, « « Nos ancêtres, les Gaulois » ? Les « racines gauloises » et leurs usages politiques dans la France médiévale » *in Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 32, no. 2, 2020, p. 41-56 ; Étienne Bourdon, « « De l'antique préexcellence de Gaule & des Gauloys ». Gallophilie, politique et francité de Louis XII à Henri IV » in *idem*, p. 57-76.

justifiées. C'est d'ailleurs dans ce but que Madame d'Arconville cite en note de bas de page les ouvrages qui se livrent à la flatterie et dont il faut se méfier comme ceux de Jean Nestor, Jean Vilani, Leonard Arétin ou Machiavel[38]. Toujours dans une démarche historique, elle expose toutes les théories – mythologiques, hagiographiques, calomnieuses – retraçant les origines des Médicis :

> *« L'esprit de parti, malheureusement si commun parmi les Historiens, a porté les uns à abaisser les Médicis, en ne leur donnant pour Ancêtres que des Négocians. Les autres, au contraire, voulant flatter Catherine de Médicis, à laquelle la plupart de leurs Ouvrages sont dédiés, donnent à sa Maison l'ancienneté la plus reculée, et la font remonter jusqu'à Charlemagne[39]»*

Elle revient dans un premier temps sur les théories attribuant des origines mythiques aux Médicis qui remonteraient à Evrard de Médici, contemporain de Charlemagne. Elle accuse de flatterie ceux qui les reprennent puisque, selon la légende, ce dernier serait un brave chevalier courageux qui aurait réussi à vaincre un tyran qui était en place depuis des années[40]. D'autant que, toujours selon Madame d'Arconville, ceux qui reviennent sur cette théorie font ensuite un lien explicite entre les qualités morales du fondateur de la lignée et les Médicis de Florence qui se positionneraient eux aussi comme des remparts contre les tyrannies en Italie. Madame d'Arconville expose donc à ses lecteurs, et ce toujours dans une démarche de rigueur et de critique des sources, les visions téléologiques auxquelles s'adonnent certains de ses prédécesseurs. Elle évoque aussi, dans un second temps, les autres auteurs et théories qui noircissent exagérément le trait des Médicis et pointe du doigt les écrits de Varillas :

> *« Les Auteurs qui n'ont point cherché à flatter la Maison de Médicis, disent simplement, que tous les Nobles de Florence faisoient le commerce ; qu'il est probable par conséquent que les Médicis lui doivent leur fortune et leur grandeur,*

[38] Dans le corps du texte, Madame d'Arconville débute par un « *Si l'on en croit ces derniers* ». Elle renvoie ensuite ses lecteurs à une note de bas de page dans laquelle elle cite les auteurs qui ont livré une vision mythologique des origines de la maison des Médicis : « *Voyez l'Histoire des Héros illustres de la Maison de Médicis, par Jean Nestor, Médecin. Voyez aussi Jean Vilani, Leonard Arétin, et Machiavel* ». Bien qu'elle ne mentionne pas le titre des autres ouvrages, elle fait sans doute référence à la *Nova Cronica* de Jean Villani publié une première fois dans les années 1320-1330, l'*Historiarium Florentinarum* de Leonardo Bruni Aretino en 1610 et au *Prince* de Machiavel publié en 1532 ou à ses *Histoires florentines* de 1525 in Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, op. cit.,* p. 1, vol 1.

[39] Madame d'Arconville, *Histoire de François II, op. cit.,* p. 1, vol 1.

[40] Evrard de Médici aurait suivi Charlemagne en Italie pour aller « *chasser* » les Lombards. Sur place, il se mesura à un tyran appelé Mugello qui « *exerçoit des cruautés et des barbaries inouies dans un territoire* » et « *son vertueux courage fut récompensé. Il vainquit le Géant et le tua* ». Il décida suite à sa victoire de « *renoncer à la France* » et de « *s'établir à Mugello* ». Ses héritiers s'installèrent ensuite à Florence in *idem*, p. 1-2, vol 1.

> *et ils regardent l'Histoire d'Evrard comme une fable inventée pour flatter Cathérine de Médicis* [41]*»*

Contrairement aux auteurs qu'elle mentionne, Madame d'Arconville ne donne pas son avis face aux légendes et aux mythes qu'elle relate. Optant pour une démarche d'historienne, voire de scientifique, elle énonce les faits et les hypothèses de ses prédécesseurs sans pour autant prendre parti. Néanmoins, et à travers cette démonstration, elle entend se positionner comme une auteure fiable qui se détache des « généalogies fabuleuses » des siècles précédents. Ternisien d'Haudricourt (1788) adopte une démarche similaire. Il mentionne le « *lustre imaginaire* » de certains auteurs qui, pour flatter Catherine de Médicis, ont souligné des alliances et des origines prestigieuses. L'auteur énumère lui aussi les différentes théories quant à la fondation de la maison Médicis :

> *« L'origine des Comtes de Bologne, l'une des plus anciennes Maisons de l'Europe, remonte jusqu'au onzième siècle, et va se perdre dans la nuit des temps. quelques Généalogistes la font remonter jusqu'aux premiers temps de la monarchie Françoise, et aux anciens Forestiers de Flandre. Mais sans ce lustre imaginaire, il suffit de lui trouver des alliances avec la Maison de France, dès le temps de Philippe Auguste, et sous le règne de S. Louis. Quant à la Maison de Médici ou Médicis, origine de Florence, sans remonter au règne de Charlemagne, ni au géant Mugello, tué par Everard de Médicis, et duquel la masse armée de six boules de fer, a donné, dit-on, l'origine aux armoiries de Médicis ; on trouve, dès l'an 1330, un Jacque de Médicis, Chevalier Florentin, fait prisonnier par les Luquois, au siège de Montecatini. En 1341, Gaultier, Duc d'Athènes, fit couper la tête à Jean de Médicis, dont la Maison se souleva contre le Duc, et le chassa*[42]*»*

A travers sa rhétorique, l'auteur revient à la fois sur les rumeurs – « *dit-on* » - et sur les faits attestés par les historiens. Il souligne lui aussi les origines fantasques et mythiques qui jusqu'alors étaient estampillées comme « vraies » par ses prédécesseurs mais entend s'en différencier en refusant de relater une généalogie imaginaire et chimérique. Néanmoins, il démontre qu'il est tout à fait possible de mettre en avant les origines lointaines des Médicis et des Bologne, puisqu'il relate des faits attestés par les historiens datant des XI^{e} et XII^{e} siècles, qu'il introduit par un « *il suffit* ». Par ces quelques lignes, Ternisien d'Haudricourt met en avant la difficulté d'établir une généalogie précise de la Maison de Médicis. D'ailleurs, de nombreux

[41] *Idem*, p. 5.
[42] Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célebres de toutes les nations avec leurs portraits ; ouvrage présenté au Roi, à la Reine et à la Famille Royale,* Paris, chez Ternisien d'Haudricourt, Lesclapart et Gattey, 1788, p. 2.

historiens ont démontré qu'il était presque impossible de se livrer à cet exercice, car la frontière entre légendes et vérités a souvent été brouillée par les Médicis eux-mêmes, Cosme en tête[43]. Ce dernier expliquait par exemple que les boules sur le blason de la famille étaient un hommage à un certain « Medico » qui aurait vécu entre 1046 et 1102, châtelain du bourg de Portrone, vassal d'un des seigneurs du Mugello. Il comparait ces « boules » à des « pilules » de médecin, métier qu'aurait exercé ce « Medico »[44]. Toutefois, la première trace officielle d'un « Medici » n'apparait dans les chroniques ou les registres qu'en novembre 1221[45]. Au XIV[e] siècle les premières apparitions des Médicis sont concomitantes à des évènements qui perturbent la ville de Florence comme le krach boursier de 1340-1346[46], « l'affaire du Duc d'Athènes[47]» ou les grèves des années 1370[48].

A travers les différents exemples mobilisés il apparait qu'au début de la période étudiée les textes reprennent ces « généalogies fabuleuses » et que les auteurs de la fin du XVIII[e] siècle s'en détachent progressivement, voire jugent leurs prédécesseurs pour avoir participé à ces entreprises de flatterie. D'un certain « Everard de Médicis » qui aurait tué un géant sous le règne

[43] Jean-Yves Boriaud, *La fortune des Médicis*, Paris, Perrin, 2019, p. 21-22.
[44] Cette hypothèse paraît crédible puisque l'on a découvert dans le tombeau familial des amphores qui pourraient être des vases de pharmacie, ainsi que des statues de saint Cosme et de saint Damien qui sont les saints patrons des médecins in *idem*, p. 21-24.
[45] Un certain « Bonagiunta Medici », « membre d'un conseil », appose sa signature comme témoin lors d'une procédure. On retrouve aussi quelques traces de banquiers dans les années 1240, même si ces premières activités sont axées sur le prêt d'argent. Les mentions des Médicis au XI[e] siècle restent assez timides et l'on a peu d'information sur ces familles, d'autant plus qu'ils ont peu écrit de « *ricordanze* ». Ces ouvrages qui peuvent être comparés à des journaux intimes recensent tant la fortune de la famille que les activités pratiquées. Par ce procédé, les auteurs encouragent leurs descendants à accroitre les biens de la famille ainsi que leur réputation et leur honneur afin de participer à la glorification du nom et de la maison in *idem*, p. 21-33.
[46] C'est avec le krach boursier des années 1340-1346 que la famille Médicis prend de l'ampleur car cet évènement voit l'effondrement de plusieurs banques qui sont en liquidation, insolvables voire en faillite. Ce krach a lieu car plusieurs banques avaient prêté des sommes excessives à des souverains peu fiables comme Edouard III d'Angleterre ou Robert de Naples qui se retrouvaient dans l'incapacité de rembourser leur emprunt et qui par conséquent refusaient de payer leurs créanciers. Les Peruzzi et les Bard, considérés comme des géants, avaient ainsi prêté à Edouard III d'Angleterre plus d'un million huit cents mille florins et se retrouvent en grande difficulté financière in *idem*, p. 25-33.
[47] C'est avec cette affaire du « Duc d'Athènes » que les Médicis apparaissent sur le devant de la scène dans les années 1340. Le Duc d'Athènes, Gautier VI de la maison de Brienne, après plusieurs batailles qui se sont soldées par des échecs, est envoyé à Florence par son beau-père Robert 1[er]. La ville vient en effet de perdre Lucques qui est aux mains des Pisans et les Florentins demandent à Robert de Naples des renforts. C'est d'ailleurs un certain Giovanni de Bernardino di Medici qui est à la tête de l'armée florentine. Le duc d'Athènes obtient donc la charge de « capitaine de justice » et le commandement des armées mais à peine arrivé, il fait exécuter ou torturer ses opposants. De nombreuses familles florentines comme les Médicis, les Asimari ou encore les Rucellai commencent donc à conspirer contre lui. Le duc d'Athènes finit par quitter la ville de Florence après l'assassinat de plusieurs de ses ministres in *idem*, p. 25-33.
[48] Dans les années 1370, les teinturiers de la ville se mettent en grève et l'on demande à Salvestro, fils d'Alamanno de Médicis, en 1378, qui vient d'être nommé « gonfalonier de justice », d'arrêter les grévistes in *idem*, p. 25-33.

de Charlemagne, les auteurs évoquent dorénavant des origines plus récentes et moins fantasques datant du XIII[e] ou du XIV[e] siècle.

Revenir sur les origines de la maison de ces souveraines n'est donc pas anodin, puisqu'il s'agit de comprendre si le mariage conclu avec Henri II et Henri IV sert ou non la couronne de France. Ces femmes venaient-elles d'une bonne lignée ? Cette question s'accompagne d'une autre : celle de la parenté de ces souveraines. Il s'agit en effet de comprendre si certaines tares des Médicis ont pu être transmises à Catherine et Marie de Médicis.

B. Les « tares héréditaires » des Médicis

Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, appartenir à une « bonne lignée » est primordial afin d'exister dans la hiérarchie sociale et plus particulièrement à la cour. C'est par la lignée et le sang que se définit cette noblesse de cour. Plus une lignée est ancienne, plus elle est considérée comme respectable. Ce phénomène est encouragé par le pouvoir, puisqu'on dénombre une augmentation des enquêtes de noblesse : il faut dorénavant quatre générations pour obtenir ce statut de « *noble d'extraction* » et prouver que les origines nobles de la famille remontent à 1500 pour appartenir à la noblesse dite « *immémoriale* ». Parallèlement, le discours de la noblesse lui-même évolue et subit de nombreuses modifications avec la parution d'éloges ou de Mémoires qui mettent en avant des termes comme « illustres » ou « anciens ». Ils revendiquent alors un statut et un rang pour exister. C'est d'ailleurs l'une des critiques que l'on adresse à Catherine et à Marie de Médicis comme nous avons pu le constater : on leur reproche d'être issues d'une famille aux origines modestes. Autre admonestation : la qualité de leur sang. Alors certes, cette semonce n'est pas formulée de manière aussi frontale par la majorité des ouvrages étudiés mais c'est ce qu'il faut en conclure car les auteurs, lorsqu'ils se penchent sur la généalogie des souveraines, ne pointent que les faiblesses et les travers de leurs aïeuls. L'auteur du *Discours merveilleux* est la seule exception puisqu'il critique en tant que telle la « race » des Médicis car :

> *« Les Medicis ont chez eux la quinte essence de toutes ces bonnes parties, comme leurs propres historiens le remarquent […] Mais outre tout cela ils sont taxez particulierement d'une prodigalitè desmesurée du bien d'autruy envers personnes*

indignes et de neant, de paillardises brutales, et sur tout d'une tres profonde dissimulation propre à effectuer toutes sortes de trahisons [49]*»*

Ce terme de « race » est utilisé à plusieurs reprises par l'auteur qui conclut ses recherches sur les origines des Médicis par cette formule tranchante : « *je ne veux point rechercher davantage les fondemens de ceste race* [50]». C'est avec cette prise de position et ce « je » d'affirmation que l'auteur débute la généalogie des Médicis et s'attaque individuellement aux principaux « héros » de cette famille comme nous le verrons dans la suite du développement.

Si certains écrivains du corpus rédigent quelques éloges des membres de cette famille, ils sont immédiatement tempérés par un vice ou une imperfection. Brosser une généalogie aussi déficiente permet de montrer aux lecteurs que le sang même des souveraines est infecté et qu'il était écrit qu'elles seraient de mauvaises femmes et de mauvaises gouvernantes. Aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, on considère en effet que le sang transfère les qualités et les défauts des parents aux enfants. Preuve en sont les nombreux textes qui font référence au sang durant la période étudiée, mais aussi à la place que l'on réserve aux « princes de sang ». Dès la fin du XVI^{e} siècle, on leur octroie de plus en plus de privilèges et ils se détachent peu à peu de la noblesse : ils obtiennent un rang à part, inaccessible, près du roi[51], parce qu'ils partagent son sang. Or, pour que ce dernier conserve ses qualités, il ne doit pas se mélanger à un autre. C'est pourquoi la généalogie a une place aussi importante et devient même un loisir à la cour de France. Cette pratique permet de mieux « *connaître son monde*[52]», en classant et en inventoriant les hommes et les femmes car on assiste à la multiplication de certains titres comme ceux de comte ou marquis. La généalogie permet donc aux membres de la noblesse d'établir une hiérarchie et de stigmatiser les nouveaux venus. Dans le corpus étudié, on constate que « seulement » six sources reconstituent l'arbre généalogique[53] de Catherine de Médicis et une seule de Marie. Ces mentions pourraient être qualifiées « d'anecdotiques », voire de « secondaires », mais combinées aux critiques sur les origines italiennes des souveraines, elles permettent de mieux saisir les enjeux de ces descriptions. De plus, ces sources apportent aux lecteurs une nouvelle explication concernant leurs défauts : elles les ont hérités de leurs ancêtres. Ces six œuvres – hormis le *Discours merveilleux* – sont des ouvrages qui se réclament du genre historique et se

[49] Le *Discours Merveilleux, op. cit*., p. 7.
[50] *Idem*, p. 7.
[51] Frédérique Leferme-Falguières, *Les courtisans. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime,* Paris, PUF, 2007.
[52] Expression de Frédérique Leferme-Falguières in *idem*, p. 224.
[53] L'arbre généalogique simplifié de Catherine et Marie de Médicis est à consulter en annexe ; annexe 3.

présentent donc comme fiables. Certains, comme celui de Madame d'Arconville (1783), ont des accents moralistes ce qui, comme nous l'avons vu, n'est pas antinomique lorsque l'on écrit un abrégé historique ou une biographie historique entre 1661 et 1789. Les récits les plus diserts sur les ancêtres de Catherine de Médicis sont ceux du *Discours merveilleux* (1663) et de Varillas (1683). Ils sont les seuls qui consacrent une demi-douzaine de pages aux parents de la souveraine et c'est sans doute pour cela qu'ils sont repris par les autres auteurs du corpus étudié. Jean de la Croix (1769) par exemple retranscrit mot à mot les descriptions de Varillas dans sa biographie de Catherine de Médicis.

Que cela soit l'auteur du *Discours merveilleux* ou bien Varillas, les portraits qu'ils dressent des aïeuls de la souveraine sont calamiteux. *De facto*, ils voulaient démontrer que le peuple ne pouvait rien attendre de bon de cette souveraine car l'arbre dont elle provenait était « pourri ». Il serait totalement anachronique de parler ici de « déterminisme », car ce terme se développe au XIX^{e} siècle, mais ces écrits s'inscrivent dans un contexte où l'hérédité des qualités et des défauts est un topos récurrent. Cette conception est partagée aussi bien dans la littérature par les poètes et les écrivains, que dans le milieu judiciaire par les juristes. Cependant, et bien que cela soit accepté par tous, peu ont cherché à comprendre les « mécanismes » de cette hérédité ; certains évoquent une intervention divine, d'autres n'ont pas d'explication. Mais il est communément accepté qu'un homme transmette à son fils ses qualités et ses défauts. D'ailleurs, ces qualités et ces tares peuvent sauter une génération ou bien être un trait commun à tous les membres d'une famille[54]. C'est même la conclusion de l'auteur du *Discours merveilleux* qui, dans son pamphlet, n'a cessé de présenter Catherine comme la quintessence des défauts des Médicis et plus généralement des Italiens. Sur plus de dix pages, l'auteur ne s'attaque qu'à la branche paternelle de Catherine de Médicis ; les ancêtres maternels de la souveraine ne sont jamais mentionnés. Il ne souhaite sans doute pas critiquer les comtes d'Auvergne qui appartiennent aux plus anciennes familles de France, comme le soulignait Brantôme, puisqu'il s'agissait de démontrer à travers son écrit que Catherine était une étrangère qui voulait s'emparer du trône de France. L'autre facteur qui pourrait expliquer ce silence face à la branche maternelle est qu'on pensait au XVI^{e} siècle que les qualités et les tares ne se transmettaient que par les hommes ; les femmes n'étaient considérées que comme un réceptacle de la semence de l'homme qui donnait son nom à l'enfant[55]. Elles ne pouvaient donc influer sur

[54] Arlette Jouanna, *op. cit.*, p. 109-135.
[55] *Idem*, p. 109-124.

le tempérament de leur progéniture. Et, bien que cette pensée évolue au XVII[e] siècle[56], il est intéressant de constater que les auteurs étudiés ne s'intéressent jamais à la lignée maternelle de la souveraine ce qui pourrait entraver leur politique de diabolisation.

L'auteur du *Discours merveilleux* commence son récit de la généalogie de Catherine en s'attaquant à Cosme et Laurent de Médicis, qu'il qualifie à plusieurs reprises de « *tyrans* » même s'il souligne quelques aspects positifs de leur personnalité. Là encore nous ne pouvons-nous livrer qu'à des hypothèses : est-ce pour poursuivre son entreprise de diabolisation des Médicis ? Est-ce dans une démarche xénophobe ? Sans doute. Pour chaque parent évoqué, l'auteur agit toujours de la même façon : il débute son portrait par un compliment qu'il tempère immédiatement par un défaut. Par ce procédé systématique, l'auteur entend rétablir *la* vérité et montrer que ces hommes ont bénéficié d'une fausse réputation. Ainsi, il commence par louer ces deux hommes pour leur magnificence et leur mécénat, puis les accuse d'être des tyrans prêts à tout pour conserver leur pouvoir, même à piéger le peuple. Et conformément au genre de son écrit – un pamphlet – l'auteur reste très général, ne donne aucun fait précis, aucune date et aucun argument pour étayer ses dires :

> *« ont esté louez pour leur liberalité envers le peuple : mais cela ne tendoit qu'à tyrannie, et n'estoit ceste douceur sinon un appast et hamecon jetté pour prendre les poissons, et les manger puis apres[57]»*

Le terme de « *tyran* » n'est pas choisi au hasard et sous-entend que le pouvoir exercé est contraire aux lois[58], qu'elles soient humaines, divines ou politiques et en-deçà de toute forme de morale. Le tyran se place donc lui-même en dehors du genre humain et devient un être dangereux[59]. Les Médicis deviennent ici des tyrans d'usurpation contre lesquels il est légitime de se soulever. En effet, dès le XI[e] siècle on cherche à distinguer le « bon prince » du « tyran » et certains auteurs comme Alain Chartier[60] établissent un lien entre tyrannie et péchés capitaux. Or, quand on lit le *Discours merveilleux,* on se rend compte que chaque parent masculin de

[56] Nous pouvons citer ici les travaux d'Emmanuelle Berthiaud qui a démontré qu'à partir du XVI[e] siècle on considère de plus en plus que les actes de la mère, tant durant la conception, que la grossesse ou l'éducation, jouent sur la construction et la personnalité de l'enfant in Emmanuelle Berthiaud, *op. cit.*

[57] *Discours merveilleux*, *op. cit.,* p. 7.

[58] Lucie Jollivet, « Les humanistes français, le roi et le tyran. Débats autour du tyrannicide au sein du milieu humaniste français, 1ère moitié du XVe siècle », *Medievalista* [Online], 23 | 2018, posto online no dia 07 maio 2018, consultado o 19 janeiro 2022, URL: http://journals.openedition.org/medievalista/1641.

[59] Monique Cottret, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne,* Paris, Fayard, 2009, p. 34.

[60] Alain Chartier, *Ad destestationem belli gallici et suasionem pacis 1419,* Editions Pascale Bourgain-Hemeryck – Les œuvres latines d'Alain Chartier, Paris, CNRS, 1977, ouvrage cité par Lucie Jollivet in *op. cit*.

Catherine de Médicis est habité par un de ces vices : Cosme et Laurent sont orgueilleux, Clément VII et Léon X colériques et Laurent II se livre à la luxure. Ce dernier est même attaqué exclusivement sur sa moralité et ses mœurs douteuses ; il est décrit comme un homme qui :

> *« confit en toutes sortes de vilenies, en adulteres, en incestes, un homme aveuglé d'ambition, à qui ne restoit que d'estre grand pour faire de grands maux [61]»*

Concernant Clément VII et Léon X ils sont, dans un premier temps, qualifiés d'hommes qui font « *honneur à ceste race* [62]», puis aussitôt d'hommes peu fiables qui n'ont cessé de diviser les Chrétiens pour servir leurs propres intérêts[63]. L'auteur ajoute que Catherine serait une copie de Léon X, notamment parce qu'elle ressemble physiquement à son oncle. Or, au vu des descriptions qui sont faites, ces similitudes ne sont pas que physiques ; elle aurait aussi hérité du caractère de celui-ci puisque Léon X est décrit comme un homme qui :

> *« sema des divisions entre les Princes de la Chrestienté […]. Leon donc semble liberal à merveilles, mais c'est du cuir d'autrui comme on dit [….]. Cependant il donne occasion de murmure et division en l'Eglise, qui s'en ressent encor et s'en resentira. Il apouvrit le Clergé pour longtemps[64]»*

On l'accuse ici d'être ambitieux, d'avoir conduit les Chrétiens à la guerre, d'être un homme insensible et d'avoir dilapidé le Trésor ; or ce sont exactement les mêmes griefs que l'auteur formule à l'encontre de Catherine de Médicis qui, tout au long de l'ouvrage, est accusée d'être ambitieuse[65], d'avoir conduit les Français à la guerre[66], d'être insensible[67] et d'avoir dilapidé les finances du royaume[68]. Ces descriptions reposeraient sur des « *historiens* », mais là encore les sources ne sont jamais citées et l'auteur se contente de mentionner des « *ils* » ou des « *on* » qui qualifient ces dits historiens ou bien de renvoyer à « *tous les Historiens de Florence* [69]».

[61] *Discours merveilleux, op. cit.,* p. 12.
[62] *Idem,* p. 8.
[63] Clément VII est décrit en termes peu élogieux : « *il semoit et nourrissoit des guerres entre les Chrestiens […] il se plaisoit fort (disent ils) à dissimuler, et n'aimoit que ceux qui avoyent estroite privauté avecques luy pour quelques affaires secrettes […] mais quant aux gens de bien […], il les entretenoit de belles paroles, mais en effect il les haïssoit en son cœur* » in *idem*, p. 11.
[64] *Discours merveilleux, op. cit.*, p. 10.
[65] « *Elle vouloit estre seule, et le throsne du gouvernement estoit trop estroit pour son ambition* », in *idem*, p. 22.
[66] « *Elle continue la guerre : et considerant que son appetit de dominer ne pouvoit prendre ferme racine qu'en arrachant du monde ceux qui la costoyoient de trop pres à son gré* » in *idem*, p. 30.
[67] « *Le Roy Henry mort (qu'elle ne pleura pas longuement)* » in *idem*, p. 18.
[68] « *tant d'argent despendu* » in *idem*, p. 46.
[69] *Idem*, p. 6.

Ces formules générales – souvent accompagnées d'hyperboles – tendent à démontrer la véracité des faits exposés : il n'est pas nécessaire de se justifier puisque *tous* les auteurs le disent.

Varillas opte pour une démarche assez similaire, même si l'on distingue quelques différences. Il revient lui aussi sur le parcours de plusieurs hommes de cette branche comme Cosme, Pierre ou encore Laurent dans son *Histoire de Charles IX (1683)*. Et tout comme son prédécesseur, il s'attarde sur leurs défauts ou qualités héréditaires. Les portraits sont parsemés d'anecdotes et le vocabulaire soigné. Lorsqu'il retrace la généalogie des Médicis, Varillas procède à une double comparaison : il compare les hommes de la famille entre eux et en filigrane, à la souveraine. Catherine de Médicis devient ainsi, par l'intervention de la « *Nature* », le condensé de tous les défauts et de toutes les qualités des Médicis :

> *« Comme elle estoit la derniere de la Branche Ainée de la Maison de Medicis, il sembloit que la Nature eût pris plaisir à luy donner toutes les vertus et presque tous les vices de ses Ancêtres. Elle avoit l'attachement de Cosme le vieux, pour les richesses, mais elle ne les ménageoit pas mieux que Pierre, Premier Fils de Cosme son Trisayeul. Elle estoit magnifique au de-là de ce qu'on avoit vû dans les siecles précedens, comme Laurent son Bisayeul, et n'estoit pas moins rafinée en politique ; mais elle n'avoit ny la droiture de ses intentions, ny sa liberalité pour les beaux Esprits. Son ambition ne cedoit point à celle de Pierre second son Ayeul, et pour regner elle ne mettoit pas plus de difference que luy, entre les moyens legitimes et ceux qui sont deffendus. Les divertissemens avoient des charmes pour elle, mais elle ne les aimoit, à l'exemple de Jean Laurent son Père, qu'à proportion de la dépense dont ils estoient accompagnez [70]»*

Il livre ici à ses lecteurs un éclairage inédit sur la personnalité de Catherine. Par ce portrait moral, il liste les qualités – la beauté, l'intelligence politique et l'amour des belles choses – qu'elle tient de Laurent le Magnifique et de son père, mais aussi ses défauts : l'avarice, la mauvaise gestion des finances, l'ambition démesurée et l'incapacité à distinguer le bien du mal. Défauts que Varillas va développer plus longuement dans le reste de son ouvrage. Il a d'ailleurs par la suite publié un récit portant exclusivement sur les Médicis intitulé *Anecdotes de Florence ou l'histoire secrète de la maison de Médicis*[71]. Là encore, et à travers des anecdotes et des faits plus ou moins vérifiés et vérifiables, Varillas entend étoffer sa biographie des Médicis qui avait été condensée dans ses précédents ouvrages. Dans cette œuvre de plus de neuf cents pages – sans titre de chapitre pour guider les lecteurs ni sommaire ou index – il s'intéresse aux parcours

[70] Varillas, *Histoire de Charles IX,* Paris, chez Claude Barbin, 1683, p. 3, vol 1.
[71] Varillas, *Les anecdotes de Florence ou L'histoire secrète de la maison de Médicis*, La Haye, chez Arnout Leers, 1685.

de Cosme de Médicis, de Laurent de Médicis, de Pierre de Médicis, de Léon X et de Clément VII et assume davantage son utilisation d'anecdotes[72]. Il reprend les qualités et les défauts qu'il avait relevés dans ses ouvrages précédents et cible même des « défauts féminins », comme l'emportement ou l'impétuosité que Pierre de Médicis aurait reçus de sa mère[73]. Ce dernier voit d'ailleurs sa liste de vices s'accroître comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous :

Varillas, *Histoire de Charles IX*, Paris, Claude Barbin, 1683.	Varillas, *Les anecdotes de Florence ou L'histoire secrète de la maison de Médicis*, La Haye, chez Arnout Leers, 1685.
« *Son ambition ne cedoit point à celle de Pierre second son Ayeul, et pour regner elle ne mettoit pas plus de difference que luy, entre les moyens legitimes et ceux qui sont deffendus* », p. 3.	« *Jamais fils ne ressembla moins à son pere, que Pierre de Medicis, et jamais pere n'eut tant d'antipatie avec son enfant, que Laurent en avoit pour Pierre. Il sembloit que la nature n'eût formé l'un pour l'autre, que pour se diviser elle-même, et pour établir en deux objets contraires, tout ce qu'elle avoit mis dans le pere. Pierre de Medicis possédoit toutes les qualités, qui avoient manqué à Laurent, mais il n'en avoit pas une de celles qu'on admiroit en lui* », p. 203. *« Il avoit l'esprit vaste, et pénétrant, mais si mal tourné, qu'il n'en pouvoit faire de bon usage* », p. 203. « *son orgueil étoit insuportable* », p. 204. *« sa colére n'étoit ni moins soudaine ni moins dangereuse* », p. 204. « *si Pierre de Mdicis ne se fut lui-même oposé à son propre bonheur, par un caprice, qui rebuta la fortune, de telle sorte, qu'elle ne voulut plus depuis le favoriser* », p. 209.

Tableau. Comparaison des portraits de Pierre de Médicis dans les œuvres de Varillas

[72] Chaque chapitre débute sur un petit résumé révélant les évènements qui vont être développés par la suite et qui livre un avant-goût des secrets qui vont être exposés. Le chapitre concernant Pierre de Médicis s'ouvre par exemple sur le récit expliquant les circonstances de la mort de son père. Varillas rédige un résumé parsemé d'anecdotes réunissant tous les ingrédients d'un récit palpitant et théâtral : un vrai-faux astrologue/médecin, une erreur médicale et un meurtre : « *Le fameux Astrologue Leony, premier Medecin d'Italie […] pour traiter Laurent de Medicis durant sa maladie. Il se trompe aussi bien dans ses prédictions, en qualité d'Astrologue, que dans ses ordonnances en qualité de Médecin. Le malade meurt par sa faute, et Pierre de Medicis le jette de colére dans un puits où il se noïe* » in *idem*, p. 151.

[73] « *Pierre de Medicis son fils aîné, qui tenoit de sa mere toutes ses impétuosités et ses emportemens* » in *idem*, p. 157.

Ces comparaisons entre ses différentes œuvres nous permettent d'en apprendre davantage sur la conception de l'hérédité de Varillas : selon lui, les enfants sont construits soit comme la parfaite copie de leur père soit comme leur antithèse. Les portraits sont importants pour lui, car ils permettent de mieux saisir les rapports entre les humains : c'est en se penchant sur ses mœurs, son tempérament ou ses origines que l'on peut vraiment connaître une personne et comprendre ses actions[74]. Ces portraits sont d'ailleurs synonymes d'anecdotes car « *les Anecdotes sont des miroirs qui ne flattent point* [75]». Dans toutes ses préfaces, il en justifie longuement l'usage et revient sur la principale critique qu'on leur adresse : leur manque de fiabilité. Il se fait le défenseur de leur utilisation et rappelle que l'écrivain d'anecdotes est obligé de raconter la vérité car il est lié à ses lecteurs par un pacte moral qu'il compare à de « *l'esclavage* »[76]. Il estime même que l'écriture d'anecdotes et l'écriture historique sont complémentaires[77] et ne peuvent être séparées car, combinées, elles offrent un portrait réaliste de ses sujets d'étude. Les anecdotes apparaissent alors comme un moyen d'en apprendre davantage sur la vie des Grands et comme le complément de l'histoire officielle qui tend à livrer un portrait flatteur de certains personnages. Varillas est donc dans cette démarche quand il écrit le portrait de Catherine de Médicis dans son *Histoire de Charles IX*. Il souhaite révéler à son lectorat ce qu'il appelle les « *simptomes* » c'est-à-dire les « *défauts* » et les « *passions dominantes* » de la souveraine[78], tares passant forcément par la famille. Son portrait de Catherine est d'ailleurs repris par ses confrères comme Jean de la Croix en 1769 qui recopie mot à mot celui de la souveraine en citant sa source[79]. Varillas est en effet un auteur apprécié par ses contemporains et ses lecteurs qui voient en cet homme un « *historien indépendant* » et « *informé* »[80].

[74] Claudine Poulouin, « De l'usage de l'histoire selon Varillas », *Dix-septième siècle,* vol. 246, no. 1, 2010, p. 143-161.
[75] Varillas, *Les anecdotes…, op. cit.*, préface.
[76] « *il n'y a point d'esclavage plus grand pour un écrivain d'Anecdotes, que d'être obligé de dire la vérité dans toutes ces circonstances, lors même qu'il traite des matieres les plus délicates* » in *idem*, préface.
[77] « L*'Historien considére presque toujours les hommes en public, au lieu que l'écrivain d'Anecdotes ne les examine qu'en particulier. L'un croit s'aquiter de son devoir lorsqu'il les dépeint tels qu'ils étoient à l'armée ou dans le tumulte des villes, et l'autre essaie en toute manière de se faire ouvrir la porte de leur Cabinet ; l'un les voit en cérémonie et l'autre en conversation ; l'un s'attache principalement à leurs actions, et l'autre veut être témoin de leur vie interieure et assister aux plus particulieres heures de leur loisir. En un mot l'un n'a que le commandement et l'autorité pour objet, et l'autre fait son capital de ce qui se passe en secret et dans la solitude* » in *idem*, préface.
[78] *Idem*, préface.
[79] Ce portrait est à retrouver dans le tome 3 à la page 166 in Jean de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célebres*, Paris, chez L. Cellot, 1769.
[80] Expression utilisée par Claudine Poulouin in *op. cit.*

A la fin du XVIII[e] siècle, d'autres comme Ternisien d'Haudricourt (1788), se tournent eux aussi vers l'anecdote pour décrire Catherine de Médicis et sa famille. Ce dernier, dès la deuxième page de sa biographie, explique à ses lecteurs qu'il va leur offrir un portrait stupéfiant de la souveraine et révéler des faits inédits qui ont été écartés volontairement par les historiens. Bien qu'il refuse d'employer le terme d'anecdote – sans doute car le genre est critiqué par les historiens ou les philosophes des Lumières qui le jugent fallacieux [81]- Ternisien d'Haudricourt précise qu'il va :

> *« je me contenterai donc de rassembler ici les traits les plus intéressans de ce grand tableau, ceux que l'Histoire générale a le plus négligés, et qui moins connus que les autres, n'en sont pas moins dignes de la curiosité d'un Lecteur judicieux [82]»*

Ainsi, bien que le terme même d'anecdote ne soit jamais utilisé, l'auteur ne s'en prive pas, et en rédige plusieurs, même s'il préfère utiliser le terme de « *trait intéressans* ». Le but de l'anecdote est en effet de révéler au grand jour des faits secrets portant sur la vie quotidienne, les passions ou les humeurs des hommes et des femmes de pouvoir. Même si le genre est critiqué par les Lumières, il connait un second souffle car il est aussi perçu comme un moyen d'étudier les mœurs : l'anecdote devient un « *miroir social* [83]» permettant de mieux sonder la nature profonde des hommes et des femmes.

La frontière avec l'anecdote est donc souvent franchie par Ternisien d'Haudricourt, à l'image de sa généalogie de Catherine de Médicis. Néanmoins, il se distingue de ses prédécesseurs à plusieurs reprises par son style ou les sujets abordés. Tout d'abord, il ne cible pas les défauts des différents membres de la famille et met en avant, au contraire, les qualités qu'ils ont pu transmettre à la souveraine par le biais de son éducation[84]. Dans le paragraphe

[81] On peut par exemple revenir sur la définition de l'anecdote qui est faite par l'abbé Edme-François Mallet dans *l'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert publié en 1751 : « *Ce mot est en usage dans la Littérature pour signifier des histoires secrètes de faits qui se sont passés dans l'intérieur du cabinet ou des cours des Princes, et dans les mystères de leur politique. […] Mais outre ces histoires secrètes prétendues vraies, la plupart du temps fausses ou du moins suspectes, les critiques donnent le nom d'anecdotes à tout écrit de quelque genre qu'il soit, qui n'a pas encore été publié* ». Gilles Montègre, « L'anecdote au temps des Lumières » in Gaël Rideau, Camille Esmein-Sarrazin, Geneviève Haroche-Bouzinac, Gabrièle Vickermann-Ribémont (dir.), *L'anecdote entre Littérature et Histoire à l'époque moderne,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 335-352.

[82] Ternisien d'Haudricourt, *op. cit.,* p. 2.

[83] Expression de Gilles Montègre in *op. cit.,* p. 335-352.

[84] « *L'éclat que donnèrent à leur Maison le Pontificat de Léon X, et celui de Clément VII, la mirent au rang des Maisons Souveraines. Catherine étoit, pour ainsi dire, née dans le sein des Arts. Depuis la conquête de Constantinople par Mahomet II, les Sciences en proie à la barbarie des Ottomans, n'avoient point trouvé d'asyle plus assuré ni plus honorable que la Cour de Cosme de Médicis, dit le Grand, de Laurent 1er, de Julien son frère, surnommé le Magnifique, et de Laurent II, Duc d'Urbin, son père […]. De quelque côté que la Princesse se tournât, elle ne voyoit dans les Princes mêmes de sa Maison que des beaux esprits, ou des Mécénas, C'étoit aux Médicis*

qu'il rédige à ce sujet, il illustre ainsi les changements de conception de l'hérédité qui ont lieu à la fin du XVIII[e] siècle et qui ont débuté à la fin du siècle précédent. En effet, on donne davantage de poids à l'éducation prodiguée aux enfants plutôt qu'à l'hérédité pure et à la transmission par le sang des qualités ou des tares. Certes, cette éducation se construit grâce à l'exemplarité des modèles familiaux offerts et la généalogie sert de repère identitaire, mais on estime que la culture et le savoir y contribuent également[85]. Ternisien d'Haudricourt tranche aussi dans son récit par le choix qu'il fait d'opter pour une généalogie thématique et non chronologique. Il commence en effet par souligner « l'éclat » et la magnificence des différents papes qui sont issus de la Maison Médicis puis revient à une généalogie « plus classique » et chronologique. Dans ces quelques pages, l'auteur insiste sur le goût des Médicis pour les arts, la littérature et l'histoire, et met en avant les surnoms élogieux dont les hommes de la famille étaient gratifiés. A aucun moment, il ne revient sur les accusations de tyrannie ou les défauts qui ont pu être évoqués par ses prédécesseurs. Pourtant, il aurait pu le faire puisqu'il les a lus ; il recopie par exemple des pans entiers de l'ouvrage de Dreux du Radier (1764). C'est donc un choix délibéré de sa part que d'occulter ce thème de sa biographie de Catherine de Médicis.

Quant à Marie de Médicis, la seule parente qui est réellement décrite quand il s'agit de revenir sur sa généalogie est Catherine de Médicis, sa cousine. Le nom de ses parents est parfois mentionné, mais lorsqu'il s'agit de savoir de qui elle tient ses défauts, les auteurs ne remontent jamais plus loin que Catherine. Ils en profitent comparer les deux souveraines ce qui est d'autant plus facile qu'elles sont toutes deux parentes, italiennes et régentes. Ils participent ainsi à la diabolisation de l'une et l'autre[86] : Catherine est de nouveau ciblée pour ses vices ou ses défauts et Marie est blâmée pour son attitude qui se rapproche de celle de sa cousine. Elie Benoist par exemple, dans son ouvrage de 1693[87] publié dans un contexte de persécutions à l'encontre des protestants, établit une comparaison entre les deux femmes, tant sur leur régence que sur leur personnalité :

que la Philosophie, l'Histoire, la Poésie et les Belles-Lettres devoient leur conservation et leur retour d'Orient en Italie. La Peinture, l'Architecture, la Sculpture, ne leur avoient pas moins d'obligation. Il ne faut donc pas être surpris si les graces et le génie des Arts et du goût perfectionnèrent les talens que la nature lui avoit donnés » Ternisien d'Haudricourt, *op. cit.,* p. 2-4.

[85] Frédérique Leferme-Falguières, *op. cit.*

[86] Nous reviendrons dans le chapitre 9 sur les différentes comparaisons effectuées entre ces souveraines.

[87] Elie Benoist, *Histoire de l'édit de Nantes contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant et après sa publication,* à Delft, chez Adrien Beman, 1693-1695.

> *« Elle étoit inquiëte, vindicative, ambitieuse, peu maîtresse d'elle-même : et ceux qui ne l'aimoient pas, disoient qu'elle avoit les mauvaises qualitez de Catherine de Medicis ; mais qu'elle n'en avoit pas les grandes et les Royales [88]»*

Les propos sont brefs mais permettent de cibler leurs principaux défauts, d'autant que dans la suite de son récit, ils les accusent toutes les deux d'avoir mené des politiques antiprotestantes. Catherine est par exemple blâmée pour son attitude durant les massacres de la Saint-Barthélemy et Marie pour ne pas avoir poursuivi la politique de conciliation à leur égard impulsée par Henri IV[89].

Le seul auteur qui s'intéresse finalement à la généalogie de Marie de Médicis dans le corpus étudié est Madame d'Arconville (1774). Notons d'ailleurs qu'elle ne le fait pas dans sa vie de François II et qu'au lieu de revenir sur la généalogie du monarque et donc de Catherine, elle choisit plutôt de revenir sur les principaux événements qui ont traversé les règnes de François 1er et Henri II. Cette différence tient sans doute au statut du personnage étudié : l'un est roi et français, et l'autre est une épouse et une italienne. Dans les premières pages de sa biographie de Marie de Médicis, l'auteure revient longuement sur les parents – au sens large – de cette dernière et raconte leur vie en s'attardant sur certaines de leurs qualités ou vertus. Madame d'Arconville décrit dans un premier temps le parcours de Cosme de Médicis et souhaite rendre justice à ce « *Père de la Patrie*[90]» qui, selon elle, a été injustement condamné par ses contemporains et la postérité :

> *« porta au plus haut point la gloire de son nom. Son mérite supérieur, ses talens pour le gouvernement, les richesses impmenses qu'il avoit acquises par le commerce, et jusqu'à sa libéralité, le rendirent suspect à ses Concitoyens. On lui fit un crime de ses éminentes qualités ; on l'arrêta, et on le mit dans une étroite prison […]. Les Florentins, ayant enfin reconnu leur injustice, le rappellerent peu de tems après[91]».*

[88] *Idem*, p. 18, vol 2.
[89] « la Cour vit le Duc d'Albe à Bayonne, où elle aprit de luy cet apophtegme fatal dont elle profita si bien, que *la tête d'un Saumon valoit mieux que celles de cinquante mille grenouilles*. Le Prince de Navarre encore enfant, et alors extremement caressé de la Reine Catherine, étoit present à la conversation où cet avis fut donné. Tout jeune qu'il étoit il en comprit bien la consequence : et il en apprit à se tenir sur ses gardes contre cette Princesse, quand il eut perdu ses bonnes graces » in *idem*, p. 36, vol 1. La mise en forme du texte a été respectée notamment pour l'italique.
[90] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, op. cit.*, p. 4, vol 1.
[91] *Idem*, p. 3, vol 1.

Dans la suite de son récit, elle évoque brièvement d'autres membres de la famille, comme Alexandre de Médicis ou les parents de Marie, François II de Médicis et Jeanne d'Autriche. Elle liste aussi les grands évènements qui ont émaillé leurs vies ; mariages, naissances, conquêtes. Les descriptions sont beaucoup plus factuelles que celles concernant Cosme de Médicis. Certes, quelques qualités sont énumérées mais elles restent très succinctes. Elle achève sa généalogie par des propos très généralistes dans lesquels elle estime que les qualités de Cosme de Médicis ont été transmises à l'ensemble des membres de cette famille[92]. On peut s'étonner, de la part d'une auteure qui consacre plus de mille cinq cents pages à son objet d'étude, d'une généalogie aussi rapide comprenant seulement trois pages. Est-ce parce que les parents de la souveraine n'ont aucune qualité à mettre en avant ou bien parce que Madame d'Arconville ne veut pas être accusée de se livrer à la flagornerie ?

Outre Cosme de Médicis, Madame d'Arconville met en avant un autre personnage : la tante de Marie, Christine de Lorraine et le portrait qui en est dressé est plus qu'élogieux. Cette dernière est en effet élevée au rang de modèle, parce qu'elle a su offrir à la souveraine une éducation poussée et l'on sait à quel point ce thème est important pour l'auteure. En effet, sa propre éducation fut négligée durant son enfance car son père était alors en plein deuil. C'est une fois mariée et guérie de la variole, que Madame d'Arconville a soigné son instruction en se plongeant seule et volontairement dans des ouvrages scientifiques, en tenant des salons ou en suivant les cours du jardin du roi comme nous l'avons évoqué précédemment. Ainsi, lorsque Madame d'Arconville prend le temps de mentionner Christine de Lorraine ou l'éducation reçue par Marie alors que, par ailleurs, l'auteure s'attarde assez peu sur l'enfance de cette dernière, cela pose question. Est-elle guidée par une démarche personnelle ou/ et moraliste ? Quoi qu'il en soit, insister sur l'instruction et souligner qu'on lui avait transmis dès l'enfance un modèle à imiter permet de noircir son image, d'autant que Christine de Lorraine qualifiée de « *Sage princesse* » possédait, selon l'auteure, des « *qualités les plus propres au Gouvernement*[93]».

Tout comme Ternisien d'Haudricourt, Madame d'Arconville met certes en avant les qualités des Médicis, mais se détache de la conception d'« hérédité ». Elle pointe davantage l'éducation, dont Marie de Médicis n'a su bénéficier, et se distingue ainsi de ses prédécesseurs.

[92] « *les descendans de Cosme éprouverent ainsi que lui les vicissitudes de la fortune ; mais les qualités éminentes de plusieurs d'entre eux, soutirent toujours la grandeur de cette Maison, à mesure que les factions cherchoient à l'abattre* » in *idem*, p. 4, vol 1.

[93] « *Ce fut à cette sage Princesse que le Grand Duc confia l'éducation de Marie sa niece, qui n'avoit que 14 ans lorsqu'elle perdit son père. Personne n'étoit plus capable qu'elle de lui inspirer l'amour de la vertu, et de la rendre digne du rôle éminent qu'elle devoit jouer dans la suite. Elle possédoit en effet les qualités les plus propres au Gouvernement* » in *idem*, p. 6, vol 1.

D'une série d'accusations ciblant la famille de Catherine de Médicis, Madame d'Arconville formule à l'encontre de Marie de Médicis des attaques stigmatisant l'individu.

Par les différents exemples mobilisés, nous pouvons constater que les Médicis regorgent de défauts et de vices selon les auteurs étudiés, même si quelques rares qualités sont mentionnées. Catherine de Médicis et ses origines familiales sont particulièrement accablées de reproches, et Marie de Médicis n'est pas épargnée puisqu'elle est régulièrement comparée à sa cousine, même si les attaques sont moins nombreuses. Par ces critiques portant sur l'hérédité et la généalogie, les auteurs font preuve d'une certaine fatalité, voire de déterminisme : la venue de ces princesses en France ne pouvait que mal se passer car elles ne possédaient pas « *deux qualités essentielles : le titre et l'ancienneté*[94]» qui étaient conférées par la naissance. On constate cependant à partir du XVIII[e] siècle que les remarques portant sur les « tares héréditaires » sont moins présentes, car l'éducation est davantage perçue comme un marqueur pouvant influer sur les hommes et les femmes. Néanmoins, une autre tare est mentionnée : leur italianité.

2. Catherine et Marie de Médicis n'étaient « pas de bonnes françoises »

Les reproches sur l'italianité de Catherine mais aussi de Marie de Médicis sont récurrents dans le corpus étudié, que cela soit dans le corpus primaire ou secondaire. A titre d'exemple, nous pouvons citer dans le corpus secondaire l'éloge d'Henri IV réalisé par Charles Michel (1770), marquis de Villette, dans lequel il blâme la souveraine pour ses origines italiennes :

> *« Femme et Italienne, ne connaissant d'autres vertus que l'intrigue et le mensonge, elle unit, comme les ames basses, la cruauté à la faiblesse, la superstition à l'impiété* [95]*»*

Cette description intervient alors qu'il vient de décrire les massacres de la Saint-Barthélemy et qu'il souhaite présenter davantage à ses lecteurs celle qu'il accuse d'avoir fomenté les tueries :

[94] Frédérique Leferme-Falguières, « La noblesse de cour aux XVIIe et XVIIIe siècles. De la définition à l'autoreprésentation d'une élite », *Hypothèses*, vol. 4, no. 1, 2001, p. 87-98.
[95] Charles-Michel marquis de Villette, *Eloge d'Henri IV*, Amsterdam et se trouve à Paris, chez Delalain, 1770, p. 12.

Catherine de Médicis. L'auteur cible le caractère de cette dernière et plus particulièrement son ambition et l'attaque sur ce qu'elle est intrinsèquement : une femme avec une origine étrangère. C'est d'ailleurs de ces deux défauts –femme et italienne – que découlent tous les autres. Pour construire son argumentaire il opte pour un style assez travaillé et utilise des formules recherchées visant à frapper les esprits ; participant à un concours d'éloquence de l'Académie française, il doit en effet se démarquer de ses concurrents. Ces remarques ont d'autant plus de poids que Catherine est quasiment absente du récit. Le Marquis de la Villette n'est pas le seul à associer aux origines italiennes de Catherine des défauts qu'elle tiendrait de son pays natal – à un moment où rappelons-le, l'Italie n'existe pas encore. Plus d'un tiers des auteurs du corpus primaire – vingt-cinq - font de même, ce qui devient alors un trait caractéristique de la souveraine : elle possède les défauts des Italiens.

A. Un topos récurrent

Si les attaques relatives aux origines de Catherine sont nombreuses et directes, concernant Marie de Médicis, les accusations sont principalement indirectes ; les auteurs reviennent sur sa « jalousie », qui devient progressivement un trait de caractère commun à tous les Italiens ou pointent du doigt les Concini et « leurs défauts d'Italiens ». Ces favoris, qualifiés à plusieurs reprises de Florentins et/ou d'Italiens, seraient donc, par nature, intrigants[96]. Seulement trois auteurs critiquent frontalement son caractère qu'ils relient explicitement à ses origines : Catherine Durand Bédacier (1700) qui écrit que la reine avait *« toute la finesse et la dissimulation d'une véritable Italienne*[97]», Jean François Dreux du Radier (1764) qui précise qu'elle « *étoit Italienne et jalouse*[98]», et Pierre de la Place qu'elle « *avoit le cœur italien*[99]» (1781). Ils soulignent sa jalousie, sa dissimulation et son « *cœur* ». Ainsi, et contrairement à

[96] « *C'est une minorité administrée pendant sept années, par une Princesse imprudente et malhabile, gouvernée par deux Favoris Italiens qu'elle comble de bienfaits* » in Richard de Bury, *Histoire de la vie de Louis XIII, roi de France et de Navarre,* Paris, chez Saillant, 1766, p. 1, vol 1 ; « *la France fut livrée au Florentin Conchini et à Galigaï sa femme qui gouvernait la Reine. Le Parlement après avoir donné la Régence ne fut consulté sur rien* » in Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris, par Mr l'Abbé Big…,* Amsterdam, chez Jean Jacques du Fay, 1769, p. 44 ; « *Il étoit naturellement soupçonneux, comme Italien et Florentin, moins charlatan que le commun de sa Nation ne porte* » in [s-a], *Histoire de la mere et du fils,* Amsterdam, chez Michel le Cêne, 1730, p. 235, vol 2.

[97] Catherine Durand Bédacier, *Histoire des Amours de Grégoire VII. du cardinal de Richelieu , de la princesse de Condé et de la Marquise d'Urfé*, Cologne, chez Pierre le Jeune, 1700, p. 68.

[98] Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neulme, 1764, p. 121, vol 4.

[99] Pierre Antoine de la Place, *Pièces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*, Bruxelles et se trouve à Paris, chez Prault, 1781, p. 253, vol 2.

Catherine de Médicis, Marie n'est jamais victime de critiques aussi acerbes que celles portées envers sa cousine ce qui peut sans doute s'expliquer par sa descendance et son rattachement aux Bourbons.

Ces attaques sur les origines étrangères de Catherine et Marie sont présentes dans tous les genres étudiés, que cela soit dans les pièces de théâtre, les pamphlets ou encore les abrégés historiques, même si ces derniers obtiennent le plus d'occurrences. En leur reprochant leur italianité, les auteurs critiquent leur caractère mais ciblent aussi leur mode de vie, leur langue qualifiée de « *latin corrompu* [100]» ou encore leur façon de penser qui serait commune à tous les Italiens. Il n'est pas rare de lire que les Italiens sont portés sur la « *dissimulation* », comme chez Catherine Durand Bédacier (1700) qui écrit que Marie de Médicis avait « *dissimulation d'une véritable italienne*[101]». En outre, on critique aussi leur entourage italien, désigné comme néfaste. Ce reproche est extrêmement récurrent, que cela soit pour les proches de Catherine ou de Marie de Médicis. On cible les astrologues italiens pour la première et les Concini pour la seconde ; Madame d'Arconville en 1774 dénonce par exemple les « *cinq ou six italiens* », dont Concini et Leonora, qui auraient eu un « *pouvoir absolu* » sur leur « *Maistresse* »[102] mais nous y reviendrons dans la suite de ce manuscrit.

On constate une augmentation des références à l'italianité de ces souveraines à partir des années 1750 ; alors qu'on comptabilise vingt-cinq mentions dans le corpus primaire pour Catherine entre 1661 et 1789, dix-huit ont lieu après 1750. Cette hausse s'explique tant par une raison conjoncturelle que structurelle. En effet, il faut prendre en compte l'organisation d'un concours d'éloquence organisé par l'Académie Française en l'honneur de Michel de l'Hospital en 1777 ; trois auteurs ciblent particulièrement les origines italiennes de la souveraine et les défauts qui en découlent dans leurs discours[103]. Ils mettent en avant son italianité - néfaste pour la couronne - ou ses origines étrangères qui auraient pu influer sur l'amour qu'elle portait à la France. Nicolas Louis Bourgeois, qui n'a pas voulu participer au concours d'éloquence mais qui présente quand même son éloge au public[104], rédige un portrait au vitriol de cette souveraine

[100] Guillaume Grivel, *Nouvelle bibliothèque de littérature, d'histoire*, à Lille et Paris, chez J-B Henry et Durand, 1765, p. 40, vol 1.
[101] Catherine Durand Bédacier, *op. cit.*, p. 68.
[102] Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, op. cit.,* p. 301-303, vol 1.
[103] En comptant les sources du corpus primaire et secondaire on dénombre dix ouvrages ayant participé à ce concours d'éloquence concernant Michel de l'Hospital.
[104] Le concours d'éloquence concernant Michel de l'Hospital est organisé par l'académie de La Rochelle en 1777 et l'ouvrage de Nicolas Louis Bourgeois est publié en 1776. Il n'a sans doute pas voulu participer à ce prix car les règles sont extrêmement précises notamment en termes de pages. Or l'ouvrage qu'il publie est bien trop conséquent puisqu'il compte plus de deux cents pages. Il explique d'ailleurs en notes qu'il avait composé cet éloge pour

étrangère. Dès les premières lignes, Catherine est décrite comme une femme italienne pétrie des pires défauts :

> *« Catherine de Médicis, Mere du Roi, et de deux autres Princes destinés à regner après lui, ne pouvoit s'attendre à gouverner le Royaume, puisqu'il n'y avoit point de minorité. Cependant, Italienne, souple et rusée, femme ambitieuse, brûlant de desir de commander sous un Monarque foible et mourant, elle prit déjà l'ascendant dans les affaires qu'elle garda toujours depuis : ce qui n'aboutit qu'à brouiller davantage, à faire plus d'envieux, par la politique raffinée et cauteleuse qu'elle mettoit en tout*[105]*»*

Dans cette description qui intervient dès les premières pages de son discours, l'auteur commence par cibler l'ambition de la souveraine qui souhaite ardemment gouverner le royaume, mais qui n'en a pas la capacité. « *Cependant* », souligne-t-il, c'est parce qu'elle est « *Italienne* » qu'elle est « *rusée* » et qu'elle réussit à s'accaparer des « *affaires* ». Italienne, Catherine de Médicis serait donc, par nature, investie de certaines prérogatives pouvant l'aider à s'emparer du pouvoir. Le Chevalier de Bruny fait un constat similaire dans son éloge de Michel de l'Hospital et estime même que cette dernière ne fut jamais « *Françoise* » et qu'elle fut une « *étrangere* » toute sa vie[106]. En caractérisant ainsi Catherine tout au long de son ouvrage, l'auteur cherche à démontrer que cette dernière représentait un danger pour la monarchie française, car toutes les barrières qui auraient dû ralentir son ambition, comme l'amour de son époux, de ses enfants ou du peuple, étaient inefficaces. Joseph Honoré Rémi a une interprétation similaire et aboutit à la même conclusion que ses confrères : Catherine de Médicis était une étrangère qui a ébranlé le royaume de France par son ambition dévorante. La liste de ses vices et ses défauts est très longue et Catherine, en tant qu'Italienne les cumule :

> *« Catherine de Médicis, investie par ces hordes d'Histrions et d'esclaves qui nous apportoient de l'Italie tous les vices des Nations dégénérées, toutes les fourberies d'une politique monstrueuse, tous les besoins du luxe, l'art meurtrier de la Finance, la fureur épidémique du jeu , le goût de ces débauches que la nature abhorre, et la lâche audace des empoisonnements et des assassinats, jusqu'alors inconnus chez un Peuple qu'honoroient sa bravoure et sa loyauté : Catherine de Médicis insensible*

« *l'Academie Françoise, et celle de Toulouse* » (p. 6) mais qu'il a préféré ne pas leur soumettre car « *il est à craindre qu'il n'y ait au Concours que des Ouvrages écrémés* » (p. 7) in Nicolas Louis Bourgeois, *Eloge historique de Michel de l'Hopital, chancelier de France. par un vieux avocat retiré du service*, à Edimbourg, [s-e] , 1776.

[105]*Idem*, p. 48.

[106]« *cette femme qui ne fut ni épouse, ni Reine sous Henri II, ni mere sous François II et les Princes ses freres ses successeurs, ni Françoise enfin durant sa longue administration* » et « *une femme étrangere, Reine régente, régnoit en France sous le nom d'un Prince foible, enfant de corps et d'esprit* » in Chevalier de Bruny, *Eloge de Michel de l'Hôpital, chancelier de France, discours présenté à l'Académie Française*, Londres, [s-e], p. 42 et 46.

> *aux calamités publiques, ne songeant qu'à ses plaisirs, à sa vanité, à son ambition, multiplie les spectacles, ordonne des fêtes, prodigue l'or à ses Bouffons, tourmente les Ministres, se repend et s'applaudit tour-à-tour d'avoir choisi L'HOPITAL pour Chancelier* [107]*»*

Dans ces quelques lignes, l'auteur se livre à une pluie de reproches concernant l'Italie et plus particulièrement ses habitants. Les accusations sont nombreuses et abordent tous les angles : la politique, l'économie ou encore la moralité. Ce pays devient la quintessence de la monstruosité et sa nation est qualifiée de « *dégénérée* ». Ce terme, qui est employé au XVIII[e] siècle pour désigner la perte de qualités chez un homme ou une femme par rapport aux siècles précédents[108], n'est pas dû au hasard. En effet, à travers ce mot, l'auteur entend souligner que certes, les Italiens ont été pendant des années des modèles à imiter, notamment sur le plan de l'art ou des sciences, mais qu'ils ont perdu de leur superbe. La description de Joseph Honoré Rémi ne cible pas frontalement Catherine de Médicis, puisqu'elle n'est jamais accusée d'être dépendante au jeu ni de dépenser sans vergogne néanmoins, écrire tout un paragraphe sur les vices des Italiens et mettre en avant par la suite, à plusieurs reprises, les origines de la souveraine permet de noircir, indirectement, le portrait de cette dernière, d'autant que l'auteur précise que *toute* la nation est atteinte de ces défauts. Cette représentation de Catherine de Médicis fut largement diffusée, car portée par le vainqueur du concours d'éloquence qui était habitué à cet exercice de style[109] et tend à fixer cette image de la souveraine. En guise de récompense, outre une somme d'argent d'environ cent livres, l'ouvrage fut publié par l'éditeur de l'Académie française[110] ; il est même inscrit sur la couverture que cet éloge a été « *couronné par l'Académie*

[107] Joseph Honoré Rémi, *Eloge historique de Michel de L'Hospital, chancelier de France*, [s-e], [s-l], 1777, p. 19.
[108] « *S'abâtardir, ne suivre pas la vertu, les bons exemples de ses Ancêtres […]. Il a dégénéré de la valeur de ses aïeux. Dégénérer de ses ancêtres. Dégénérer de la piété de ses pères. On dit aussi, qu'Un homme dégénère, pour dire, qu'Il vaut moins qu'il ne valoit autrefois. Il fut un Héros dans sa jeunesse, mais il dégénéra dans la suite. Cet Écrivain a bien dégénéré. On le dit aussi absolument. Les enfans des grands hommes dégénèrent quelquefois* » in *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1762, https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A4D0420, consulté le 1 juin 2023.
[109] Joseph Honoré Rémi est coutumier des concours d'éloquence puisqu'il a participé à ceux dédiés à Molière (1769), à Fénelon (1771) et à Colbert (1773) où il reçut la mention « honorable ». Il est donc à l'aise avec l'exercice qui est extrêmement codifié et cela est visible : choix des mots, esthétisme des formules, rhétorique travaillée etc. Il fallait en effet que la lecture ne dépasse pas les trente minutes et réaliser un texte qui pouvait se démarquer des autres tant le nombre de participants est important. Entre 1670 et 1793 plus de quinze mille personnes ont participé aux deux mille trente-quatre concours organisés par l'Académie française et les académies de province in Jeremy L Caradonna, « Prendre part au siècle des Lumières. Le concours académique et la culture intellectuelle au XVIIIe siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009/3 (64e année), p. 633-662. URL : https://www.cairn.info/revue-annales-2009-3-page-633.htm
[110] On ne dénombre pas moins de onze éditions de cet ouvrage entre 1777 et 2018.

française », ce qui a sans doute permis d'attirer davantage de lecteurs et ainsi participer à la diabolisation de Catherine de Médicis[111].

Outre cette cause conjoncturelle - ce concours d'éloquence -, on constate aussi que les critiques formulées à l'encontre des origines de Catherine et de Marie de Médicis sont plus structurelles. En effet, on assiste dès le XVI[e] à une xénophobie latente. Les Italiens sont peu à peu pointés du doigt : on envie leur réussite et leur ascension sociale rapide qui cristallise les jalousies[112]. Progressivement, ce rejet se mue en haine dont le paroxysme est le « *meurtre rituel* » de Concini : on passe « *d'une xénophobie de papier en une xénophobie meurtrière sans aucun doute encouragée par ces centaines de libelles* [113]» qui jouent sur les peurs anciennes et attaquent les Italiens tant sur le plan culturel, économique que politique[114]. Parallèlement, cette xénophobie devient une « *stratégie politique* », notamment avec le Parlement qui la légalise en interdisant aux étrangers la vénalité des offices en 1615[115]. Au XVIII[e] siècle, les relations entre l'Italie et la France sont toujours placées sous le signe de la complexité comme nous pouvons le voir à travers les critiques adressées à Catherine et Marie de Médicis : elle est à la fois basée sur l'amour et la curiosité, mais aussi sur le rejet, la défiance et l'incompréhension[116]. On retrouve donc, au XVIII[e] siècle, une permanence voire une continuité dans les critiques formulées à l'encontre des Italiens les siècles précédents, à travers les exemples de Catherine et Marie de Médicis. Ces Italiennes sont en effet toujours attaquées sur un plan politique, économique ou culturel. On les accuse par exemple de vouloir ruiner la France, de déstabiliser le royaume à leur profit ou encore de se livrer à l'astrologie voire à la magie[117]. Les critiques émises à l'encontre des Italiens sont donc reprises et personnifiées par l'évocation de ces souveraines, à l'image de Varillas qui écrit que Catherine est italienne « *c'est-à-dire d'une Nation, qui par ses fourberies, s'estoit renduë l'objet du mépris et de l'aversion de la sincerité Françoise*[118]».

---

[111] Jeremy L Caradonna*, op. cit.*
[112] Jean François Dubost, *La France italienne, XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Aubier, 1997, p. 386.
[113] Yann Rodier, *Les raisons de la haine : Histoire d'une passion dans la France du premier XVIIe siècle (1610-1659),* Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 119.
[114] Sur le plan culturel par exemple, on écrit en 1666 « l'Italie c'est rien », ce qui pousse même Gregorio Leti à écrire *l'Italia regnante* pour défendre son pays. Texte anonyme réalisé en 1666 et repris par Françoise Waquet in *Le modèle français et l'Italie savante : conscience de soi et perception de l'autre dans la République des lettres (1660-1750),* Rome, Ecole française de Rome, 1989, p. 4.
[115] Yann Rodier, *op. cit.,* p. 99-100.
[116] Gilles Bertrand, « *Les relations intellectuelles et culturelles entre la France et l'Italie durant le long XVII[E] siècle. La France et l'Italie au XVII[E] siècle* », conférence organisée le 16 octobre 2020 par la BNF.
[117] Françoise Waquet, *op. cit.,* p. 272-275.
[118] Varillas, *Histoire de Charles IX, op. cit.,* p. 393, vol 3.

B. « Estrangere », « Italienne » et « Florentine »

Catherine et Marie de Médicis sont régulièrement appelées « *étrangères* », « *italiennes* » ou « *florentines* » et il convient de s'arrêter sur ces termes et de comprendre leur utilisation, car ils renvoient à des thématiques différentes. Catherine est par exemple assez peu qualifiée de « *florentine* » comme le montre le graphique ci-dessous ; les auteurs préférant utiliser le terme d' « *étrangère* » ou d' « *italienne* ».

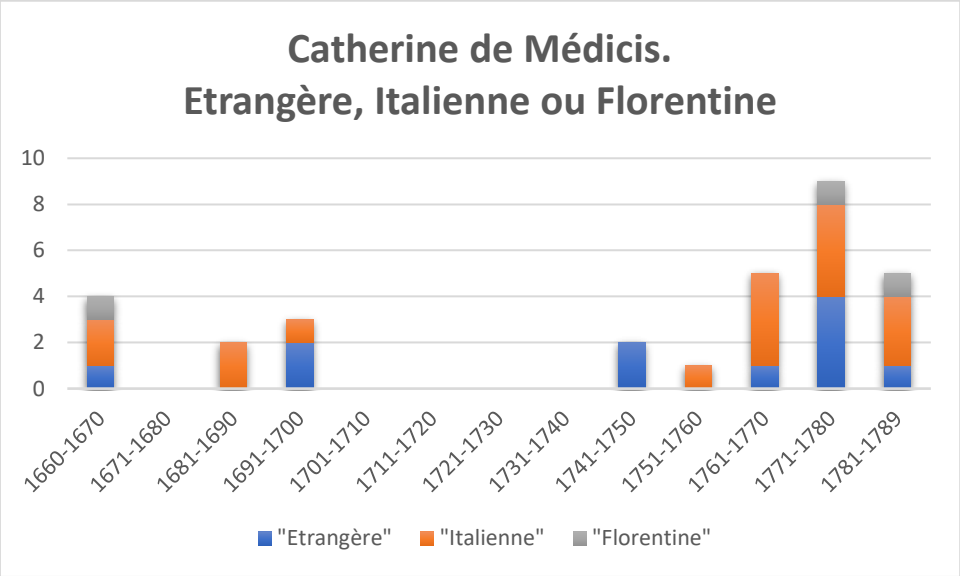

A travers ce graphique, on perçoit un « pic » dans l'utilisation de ces termes entre 1771 et 1780 qui s'explique, comme nous l'avons évoqué précédemment, par le concours d'éloquence organisé par l'Académie française en 1777. Le terme de « florentine » n'est utilisé que par trois auteurs et principalement par celui du *Discours merveilleux* (1663). Sous sa plume, « être florentine » est une tare de plus car, parmi toutes les villes d'Italie, Florence est celle dont il faut se méfier le plus : « *Catherine de Medicis est Italienne et Florentine. Entre les nations, l'Italie emporte le prix de finesse et de subtilité : en Italie, la Toscane, en Toscane la ville de Florence*[119]». Bien que la « *finesse* » et la « *subtilité* » puissent être qualifiées de compliments et de qualités indispensables pour une reine de France, il n'en est rien. Il faut y voir au contraire un certain nombre de défauts qui sont sous-entendus par l'auteur comme l'ambition, la fausseté ou encore le manque de sincérité. Ils seront d'ailleurs nommés dans la suite de l'ouvrage. L'auteur écrit par exemple que « *l'Italien trompe l'Espagnol, et Florentin tout autre Italien*[120]»

[119] Le *Discours merveilleux*, *op. cit.*, p. 5.
[120] *Idem*, p. 101.

et souligne le manque de solidarité, d'unité entre les peuples italiens qui sont présentés comme des êtres fourbes. L'auteur poursuit sa démonstration en listant, dans la suite de son ouvrage, tous les vices qu'il impute aux Florentins :

> *« Les Florentins pour la pluspart […] se soucient peu de leur conscience : veulent sembler religieux et non pas l'estre, faisans grand cas (comme aussi Machiavel l'un de leur premiers politiques le conseille à son prince) de ce qu'on avoit jadis fort souvent en la bouche l'ambitieux Ixion […]. Aussi n'aiment-ils personne qu'eux mesmes, envient et haïssent mortellement tout ceux qui ont quelque chose plus qu'eux en vertu, noblesse, ou autre bonne qualité : mais surtout ceux ausquels ils sont aucunement obligez quoy qu'en apparence et ceremonieusement ils se monstrent affables à chascun*[121]*»*

La liste de défauts est longue et l'auteur les attaque à la fois sur un plan moral – ils sont manipulateurs, envieux et faux – et sur le plan religieux – ils haïssent leur prochain et sont des hérétiques. Certes, Catherine de Médicis n'apparait pas dans cet extrait, mais l'auteur souligne à plusieurs reprises ses origines florentines ; elle est par exemple désignée comme une « *Italienne et Florentine*[122]» ou bien qualifiée de « *Brunehaut Florentine*[123]». Ce surnom et l'évocation de cette reine mérovingienne apparaissent comme un argument de plus servant à la diaboliser car elle aussi est victime d'attaques visant sa morale ou la politique mise en place. L'auteur est d'ailleurs l'un des premiers à comparer explicitement ces deux femmes ; comparaison qui sera reprise tout au long de la période étudiée et sur laquelle nous reviendrons plus en détails dans la suite du manuscrit. Notons pour le moment l'aspect doublement aggravant de l'association du nom propre et du qualificatif géographique.

Si Catherine de Médicis est florentine, elle est surtout « italienne » pour nos auteurs, puisqu'une dizaine d'entre eux formulent ce reproche. Ils sont même unanimes : Catherine de Médicis condense en sa personne tous les défauts des Italiens et des Italiennes. On retrouve ici cette xénophobie latente que nous avons évoquée précédemment. Renvoyer la reine à ses origines permet de critiquer cette nation, accusée d'avoir perverti la France par ses pratiques astrologiques, ses auteurs maléfiques ou son ambition. En effet, lorsque Catherine est qualifiée d' « *italienne* », on remarque que la suite de la phrase comporte rarement une qualité : Varillas (1683) stigmatise « *l'humeur Italienne*[124]» de la souveraine qui la rend guère propice au pardon,

[121] *Idem*, p. 7.
[122] *Idem*, p. 101.
[123] *Idem*, p. 108.
[124]« *Que l'humeur Italienne estoit aussi peu de pardonner lors que l'on avoit esté offensé, que lors que l'on avoit offensé* » in Varillas, *Histoire de Charles IX, op. cit*., p. 148, vol 2.

et François Eudes de Mézeray (1667) souligne le peu de crédit que l'on peut accorder à la parole d'une Italienne[125]. Les auteurs du corpus étudié concentrent principalement leurs attaques sur deux vices qu'ils imputent à *tous* les Italiens, et par capillarité à Catherine de Médicis : l'abus de l'astrologie judiciaire et la dissimulation des émotions.

L'utilisation de l'astrologie judiciaire comme « défaut » des Italiens et de Catherine de Médicis est explicitement mentionnée une demi-douzaine de fois dans le corpus étudié, que cela soit par Varillas, Voltaire ou encore Etienne Louis Billardon de Sauvigny comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous :

Auteur	Citations
Varillas, *Histoire de Henri III*, Paris, chez Claude Barbin, 1694.	« e*lle avoit le défaut de la plupart des Italiens, qui ne peuvent s'empecher ny de consulter l'Astrologie judiciaire, ny de regler leur conduite sur ce que les Astres leur promettent par une si douteuse voye* », p. 17, vol 2.
Voltaire, *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, [s-l], [s-e], 1756.	« *La superstition de l'Astrologie judiciaire, des enchantements, et des sortiléges, était aussi un des fruits de sa patrie transplanté en France* », p. 370, vol 3.
J. Baptiste Ladvocat, *Dictionnaire historique et bibliographique portatif par M. l'abbé Ladvocat*, Paris, chez Le Clerc, 1777.	*« Elle avoit un esprit dissimulé, plein d'ambition, prête à tenter toute sorte de voies pour conserver son crédit, attachée à l'Astrologie judiciaire et à la Magie ; en un mot, elle avoit tous les vices des Italiens et elle n'avoit d'eux que le goût pour les Beaux-Arts »*, p. 331.
Etienne Billardon de Sauvigny, *Histoire de Henri III*, Paris, chez Regnault, 1787.	« *elle partagea la foiblesse de son siècle, et surtout de sa nation pour l'astrologie judiciaire. On lui prédit, et elle crut sans peine qu'elle verroit régner tous ses enfans. Henri, le plus cher à son cœur, lui paroissoit si digne de la couronne, qu'elle ne négligea rien pour lui en procurer une* », p. 4, vol 1.

Catherine de Médicis est accusée d'avoir usé et abusé de l'astrologie judiciaire pour servir son ambition et celle de ses fils. A plusieurs reprises, on insiste sur le fait que cette pratique vient de « *sa nation* » ou de « *sa patrie* ». L'astrologie judicaire est aussi qualifiée de « *faiblesse* », voire de « *superstition* », et ils accusent à demi-mot Catherine d'avoir popularisé cette pratique ou de l'avoir introduite à la Cour de France. Or, ces critiques sont infondées puisque l'astrologie

[125] « *Les plus clair-voyants des Huguenots n'avoient point esté d'advis de cette Paix, qui les escartoit les uns des autres, et les laissoit à la mercy de leurs ennemis, sans autre sureté que de la parole d'une femme Italienne* » in François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France,* Paris, chez Thomas Jolly, 1667-1668, p. 1051, vol 3.

judiciaire était pratiquée en France bien avant l'arrivée de Catherine de Médicis. On constate en effet que les premiers horoscopes apparaissent dès le V^e^ siècle et qu'au XII^e^ siècle l'astrologie a déjà une très longue histoire et une « *longue connexion* » avec l'astronomie[126]. Il y a en effet une vraie demande des princes dès le XIII^e^ siècle pour cette science et le nombre de praticiens augmente à partir du XIV^e^ siècle[127]. Ainsi, lorsque les auteurs font référence à l'introduction de cette pratique par Catherine de Médicis, ils sont dans l'erreur. Cependant, cela leur permet de diaboliser la souveraine et de lui imputer des méfaits autres que ceux des guerres civiles ou des différents massacres. Catherine rejetterait en effet la religion pour se tourner vers d'autres dieux à adorer comme l'astrologie judiciaire. Ils peuvent aussi par ce biais compléter leur accusation d'un mauvais gouvernement qui ne prendrait ses décisions qu'en fonction des astres et donc l'accusent directement ou indirectement de versatilité. Les liens entre l'astrologie judiciaire et l'Italie sont aussi totalement infondés, mais c'est un trait récurrent. Cette association « Italie- astrologie » renvoie sans doute à Frédéric II, roi des Romains entre 1215 et 1250, et à Alphonse X qui le fut aussi entre 1257 et 1270. Ces deux souverains ont en effet contribué à populariser cette pratique en faisant traduire de nombreux traités[128]. Néanmoins, les auteurs du corpus étudié ne font jamais le lien avec ces deux monarques et ne ciblent que Catherine de Médicis, participant à la construction de la légende noire de cette dernière d'autant que l'on critique depuis plusieurs siècles ceux qui se tournent vers l'astrologie judiciaire. Dès 1130, Hugues de Saint Victor blâmait cette pratique dans son *Didascalicon* et distinguait par exemple l'« *astrologia naturalis* » de l'« *astrologia superstitiosa* »[129]. Cette pratique de Catherine est d'autant plus condamnée qu'elle est combinée, comme nous le verrons dans la

[126] Jean Patrice Boudet, *Entre science et nigromancie, Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XI^e^- X^e^)*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2006, p. 35.

[127] A titre d'exemple, nous pouvons citer les cours de Frédéric II, d'Alphonse X ou du pape qui voient en l'astrologie judiciaire un moyen de conquérir certains territoires, voire qui la considèrent comme une aide dans l'exercice de leur pouvoir in *idem*, p. 165-190 et 287-315.

[128] Frédéric II patronna ainsi la traduction du Kitâb al Bâri d'Hali Abenragel composé au X^e^ siècle qui devint l'ouvrage de référence pour l'astrologie judiciaire en Europe. Quant à Alphonse X, il fit traduire notamment le *Picatrix* portant les « talismans magico-astrologiques ». Il fit aussi traduire le *Liber Razielis* qui est un ouvrage prônant le secret comme aide à la gouvernance. Certains auteurs du XVII^e^ siècle font d'ailleurs explicitement référence à Frédéric II quant à l'introduction et au développement de l'astrologie judiciaire en Europe. C'est le cas de l'auteur de *l'Histoire de la littérature* qui cite Frédéric II qui « e*ut la foiblesse de croire à cette imposture et de s'y livrer, jusqu'à ne plus rien entreprendre de quelque importance, sans consulter les astrologues* » *in idem*, p. 165-190 et « *il y avoit dans ce tems là en Italie plusieurs astronomes […] Mais le nombre de ceux qui eurent la folie de s'adonner à l'astrologie judiciaire fut plus grand. La faute en vient de Fréderic II, qui eut la foiblesse de croire à cette* » in *Histoire de la littérature d'Italie, tirée de l'italien de Mr. Tiraboschi, et abrégé par Antoine Landi, conseiller et poëte de la cour de Prusse et Académicien Florentin*, Berne, 1784, vol 2, p. 73.

[129] Jean Patrice Boudet, *op. cit.,* p. 210-215.

suite du manuscrit[130], à la consultation de nombreux astrologues qualifiés parfois de charlatans, voire à de la magie, établissant ainsi l'image d'une reine astrologue voire d'une reine sorcière.

Qualifier Catherine de Médicis d'« Italienne » permet aux auteurs de se livrer à une autre série de reproches : par ses origines, Catherine est accusée, comme tous les Italiens, de manquer de sincérité, pire de faire preuve de « dissimulation ». Cette « dissimulation » de Catherine de Médicis et des Italiens de manière plus générale, serait surtout visible dans leur gouvernement – thème que nous aborderons dans la suite de ce manuscrit[131] – mais aussi dans leurs relations intimes. François Eudes de Mézeray (1667) évoque par exemple le peu de crédit que l'on peut lui accorder car ce sont les « *paroles d'une femme italienne*[132]». Varillas (1692) ajoute quelques années plus tard que cette dernière est originaire d'Italie « *c'est-à-dire d'une Nation, qui par ses fourberies, s'estoit renduë l'objet du mépris et de l'aversion de la sincerité Françoise* [133] ». D'autres font le choix d'illustrer par un exemple concret la dissimulation dont ferait preuve Catherine de Médicis, comme ses relations avec Diane de Poitiers qui n'étaient, selon eux, basées que sur des mensonges. C'est d'ailleurs le constat de Jean de la Croix (1764), Rossel (1769) ou encore Claude François Xavier Millot (1774). Jean de la Croix écrit que :

> *« La dissimulation étoit son caractere distinctif ; lorsqu'elle parut à la cour, Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, régnoit sur le cœur de Henri. Catherine, dit le P. Daniel, souffrir cette faveur avec une patience dont une Italienne seule est capable[134]»*

Rossel ajoute que :

> *« Cette Princesse avoit supporté avec une dissimulation plus qu'italienne, le regne de la Duchesse de Valentinois : le sien alloit commencer, et Diane de Poitiers devoit trembler [135]»*

Enfin Claude François Xavier Millot poursuit et complète les propos de ses confrères :

[130] Ce thème est abordé dans le chapitre 8.
[131] Ce thème est abordé dans le chapitre 7.
[132] François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* p. 1051, vol 3.
[133] Varillas*, Histoire de Henry Second,* Paris, chez Claude Barbin, 1692, p. 393, vol 3.
[134] Jean de la Croix, *op. cit,* p. 167, vol 3.

[135] Rossel, *Histoire du patriotisme françois ou nouvelle histoire de France, dans laquelle on s'est principalement attaché à décrire les traits de Patriotisme qui ont illustré nos Rois, la Noblesse et le Peuple François, depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, chez Lacombe, 1769, p. 69, vol 4.

« La reine mere, Catherine de Médicis, princesse d'un génie souple et artificieux, d'une politique Italienne, tellement maîtresse de ses sens qu'elle avoit vécu en amie avec la duchesse de Valentinois, sa rivale[136]*»*

On constate une certaine corrélation entre ces trois abrégés historiques qui datent des années 1770 puisqu'ils reviennent sur le thème de la « reine jalouse » qui aurait caché ses émotions à la fois à son mari, mais surtout à sa favorite. Dans notre étude, la question d'une souffrance réelle de Catherine ne se pose pas ; néanmoins il est intéressant de constater qu'elle est représentée comme étant peinée face à cette situation et qu'elle chercha à se venger de sa rivale à la mort de son époux. Les auteurs mettent ainsi en avant la « dissimulation » dont elle faisait preuve en entretenant en apparence ou en public des relations cordiales avec Diane de Poitiers qui est pourtant qualifiée de « *rivale* ». Claude Xavier de Millot utilise d'ailleurs tour à tour les termes de « *rivale* » et « *d'amie* » pour caractériser toute l'ambiguïté et l'ambivalence de leurs rapports. Cette capacité à feindre et à cacher ses émotions est – selon ces trois auteurs – une caractéristique des Italiens. Il apparait à travers leurs descriptions et les représentations qu'ils véhiculent que les Italiens sont patients et maîtres de leurs sens. Et, bien qu'ici cela pourrait être une qualité - accepter la favorite de son époux et ne pas faire d'esclandre à la cour –, ces auteurs utilisent un vocabulaire assez péjoratif. Cette lecture des faits résonne avec le contexte d'écriture et les tensions présentes entre Louis XV et Marie Leszczynska à propos de l'omniprésence de Madame de Pompadour au palais ou de ses autres maîtresses. Ce terme même de « dissimulation » n'est pas anecdotique et renvoie sans doute aux principes de Machiavel qui est lui aussi florentin. Si dans cet exemple il n'est pas mentionné, dans d'autres, notamment lorsque Catherine fait preuve de « dissimulation » en politique, le lien est parfois explicitement établi. Trois auteurs évoquent par exemple le *Prince* ou Machiavel et ses conseils sur la dissimulation. Ce dernier recommande par exemple dans son ouvrage d'agir en renard[137]. Cet « éloge de la dissimulation » qu'on lui prête provient de son admiration pour César Borgia. Machiavel a en effet pu passer quelques semaines à ses côtés et s'est étonné de n'avoir jamais vraiment su ce que pensait ce prince, qui savait manier le secret et la dissimulation à la perfection même quand les évènements pouvaient influer sur son caractère ou ses émotions. Et, alors qu'il est envoyé comme émissaire avec le cardinal Soderini pour connaître ses intentions

[136] Claude-François-Xavier Millot, *Élémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV*, Paris, chez Durand neveu, 1768, p. 147, vol 2.
[137] « *Mais il faut savoir bien déguiser cet esprit de Renard, il faut être propre à feindre à et dissimuler* » in Machiavel, *Le Prince traduit par Amelot,* Amsterdam, chez Henry Wetstein, 1683, p. 146.

concernant Bologne et Florence, que de nombreux condottieri complotent contre lui, Machiavel n'arrive pas à lire en lui[138] ce qui crée de sa part une certaine admiration pour César Borgia. Néanmoins, les auteurs étudiés dans ce corpus identifient cela à une menace : alors que cette maîtrise de soi est une qualité chez un homme, elle devient un défaut chez une femme. Pire, elle est perçue comme un danger pour le royaume, car Catherine, en portant en permanence sur son visage un masque cachant ses émotions, même les plus intimes, devient une menace, en raison de son imprévisibilité.

Catherine de Médicis est aussi accusée de n'être qu'une « étrangère ». Le terme n'est pas anecdotique, puisqu'il s'agit de montrer, par son utilisation, que Catherine est indifférente au sort des Français, n'étant pas originaire du pays. Si Brantôme, auteur contemporain de la souveraine, voit cela comme une qualité, il est bien le seul. Selon lui, ces alliances matrimoniales conclues avec des « étrangères » permettent de maintenir la paix ou d'enrichir la France. Elles seraient même, selon Brantôme, préférables pour le royaume : « *les Alliances des Grands ne se peuvent prendre communément dans leurs Royaumes : aussi n'est-ce pas quelquesfois le meilleur ; car, les Alliances estrangeres valent bien autant ou plus que les prochaines*[139] ». Brantôme est le seul, dans le corpus étudié, à penser ainsi. En effet, parmi la dizaine d'auteurs qui emploient soit le terme d' « *étrangère* » ou l'expression de « *pas françoise* », tous l'assimilent à un défaut. C'est par exemple le cas du *Discours merveilleux (1663),* qui souligne à deux reprises le fait que Catherine de Médicis était une « *femme estrangere* », ce qui induit qu'elle ne portait « *ni affection ni amitié au Royaume* » de France[140]. Cette conclusion, voire ce syllogisme, est formulée plus ou moins explicitement par tous les auteurs étudiés d'autant qu'elle est combinée à un autre reproche : Catherine est Italienne et sait donc dissimuler ses pensées. La reine devient donc une femme dangereuse pour le royaume, car il semble impossible de connaître ses projets pour la France. Et c'est bien cela tout le nœud du problème : en tant que régente elle doit garantir la stabilité politique du royaume, mais en tant qu' « étrangère » a-t-elle les mêmes buts ? Ce terme d' « étrangère », contrairement à celui d' « italienne », qui était finalement davantage utilisé pour la critiquer sur un plan moral, est employé pour attaquer la politique menée durant la régence de Charles IX. Ces termes sont

[138] Patrick Boucheron, *Léonard et Machiavel*, Lagrasse, Verdier, 2008, p. 59-61.
[139] Brantôme, *op. cit.,* p. 37, vol 1.
[140] « *Mais que craignez-vous ? une femme estrangere, une ennemie et haïe de chacun, une qui n'est hardie que par nostre lascheté, entreprenante que par nostre fetardise, meurtriere que par nos mains propres ?* » et « *BRUNEHAUT estoit Espagnole de nation. CATHERINE est Italienne et Florentine. Toutes deux estrangeres qui ne portent affection ni amitié au Royaume. Or l'Italien trompe l'Espagnol, et Florentin tout autre Italien* » in *le Discours merveilleux, op. cit*., p. 96. et p. 101.

d'ailleurs souvent utilisés dans les mêmes ouvrages, ce qui permet d'illustrer cette bascule. A titre exemple, nous pouvons évoquer Varillas (1683) et Jean Claude Fabre qui poursuit l'œuvre du cardinal de Fleury (1699). Ces deux auteurs, quand ils évoquent la régence, choisissent le terme de « *femme étrangere tutrice* »[141] qu'ils combinent à une pluie de reproches. Pour Jean Claude Fabre, les guerres de religion sont même considérées comme la conséquence directe des origines étrangères de Catherine de Médicis associées à la faiblesse d'un roi mineur. Selon lui, si le royaume avait été gouverné par un roi « majeur », ce dernier aurait pu « *étouffer l'hérésie qu'avec les armes* »[142]. D'autres auteurs mettent en avant ses origines lorsqu'il s'agit de comprendre les raisons du massacre de la Saint-Barthélemy. C'est par exemple le cas de Rossel en 1769 qui cible « *deux étrangers* » comme les responsables *: « La fureur de deux étrangers vint renverser toutes les espérances de la Patrie : je dis de deux étrangers, Henri de Guise étoit Lorrain, et Catherine de Médicis étoit Italienne ; le premier fut la cause, la seconde l'auteur de la Saint Bathelemi [143]».* Il est rejoint par Germain François Poullain de Saint-Foix et Pierre Thomas Nicolas Hurtaut qui se livrent au même constat : ce sont bien des étrangers, dont Catherine de Médicis, qui sont à l'origine des massacres[144]. Jacques Bénigne Bossuet (1747) quant à lui évoque une régence qui ne pouvait que mal tourner car elle avait été donnée à une « *étrangère* » : « *on voyoit commencer une espéce de minorité, qui devoit apparemment être fort longue sous une Princesse étrangere, dans une Cour factieuse, et parmi un Peuple plein d'une infinité de mécontens*[145]». Tous sont unanimes et particpent à une vision assez téléologique lorsqu'il s'agit de décrire la régence de Catherine de Médicis : les massacres ou les guerres étaient prévisibles, puisque le pouvoir était entre les mains d'une étrangère qui était par définition hostile au royaume de France. Outre les relents anti-italiens que nous avons déjà évoqués, on constate dans ces textes du XVIII[e] siècle une xénophobie plus large, menée à l'encontre de tous ceux qui ne sont pas « français ». Or, en épousant Henri II, roi de France, Catherine de Médicis aurait dû devenir française ; c'est l'une des conséquences du mariage et

[141] « *un Roy mineur et une femme étrangere tutrice* » in Varillas, *Histoire de Charles IX, op. cit.,* p. 127, vol 1 ; « *un roi encore enfant, et une femme étrangere tutrice s'emploïeroient inutilement à l'empêcher d'augmenter par une honteuse dissimulation* » in Jean Claude Fabre, *Histoire ecclésiastique de Claude Fleury*, Paris, chez Pierre Aubouyn et Charles Clousier, 1691-1699, p. 147, vol 32.
[142] *Idem*, p. 147, vol 32.
[143] Rossel, *op. cit*., p. 240, vol 4,.
[144] « *Catherine de Medicis, les Guises ; le Chancelier de Birague et les Gondis, étoient des étrangers qui gouvernoient l'Etat ; ils formerent et dirigerent le complot du massacre de la S. Barthelemi* » in Germain-François Poullain de Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris*, Londres et se trouve à Paris, chez N. D. Duchesne, 1759, p. 324 ; « *étrangers qui gouvernoient le Royaume : ils formèrent et dirigèrent le complot du massacre de la Saint-Barthelemi* » in Pierre Thomas Nicolas Hurtaut, *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environ,* Paris, chez Moutard, 1779, p. 544, vol 1.
[145] Jacques Bénigne Bossuet, *Abrégé de l'Histoire de France par feu M. Bossuet, Evêque de Meaux,* Paris, chez Dessaint et Saillant, 1747, p. 113, vol 4.

un contrat tacite. « L'autre » ou « l'étranger » devient par cette alliance un membre à part entière de la nation, un allié. Et afin de marquer ce basculement, voire cette transition identitaire, les cérémonies d'entrée des futures reines de France sont extrêmement codifiées. Elles doivent quitter tout ce qui les rattache à leur pays d'origine : vêtements, bijoux, animaux de compagnie etc[146]. Pourtant, et bien que Catherine de Médicis ait suivi à la lettre ce protocole, elle reste, aux yeux des auteurs étudiés, une « *estrangere* ».

Par ces différents exemples mobilisés, nous pouvons constater que les auteurs adressent de nombreux reproches à Catherine et Marie de Médicis sur leurs origines italiennes. On note néanmoins une différence de traitement entre les deux souveraines - les critiques sont frontales pour la première et plus discrètes pour la seconde, ciblant principalement ses favoris. Le fait qu'elles soient toutes deux des « Médicis », « florentines », « italiennes » et donc « étrangères » est un moyen supplémentaire de les diaboliser puisque ces reproches rassemblent de nombreux vices et défauts intrinsèques à ces qualificatifs. Si les premiers termes – « florentines » et « italiennes » permettent de les critiquer sur le plan moral - les Italiens « jaloux », manquent de « sincérité » et ne cessent de « dissimuler » leurs sentiments et leurs émotions – le second, celui d' « étrangère » permet de les attaquer sur un plan politique. Parallèlement on accuse aussi les souveraines d'avoir hérité des tares de leurs ancêtres qui se transmettent de génération en génération. Ainsi, en évoquant à la fois l'argument de l'hérédité familiale et celui des caractéristiques liées à la nationalité, les auteurs tentent de démontrer que ces souveraines étaient intrinsèquement mauvaises et pétries de vices. Cette constatation empreinte de fatalité et déterminisme tend à prouver que Catherine et Marie, en tant qu'étrangères, sont par définition hostiles à la France. C'est d'ailleurs l'amer constat que fait Bayle en 1697 dans son dictionnaire historique[147]. Dans un article consacré à Concino Concini, il offre une synthèse des reproches que l'on adresse aux Italiens et plus particulièrement à Catherine et Marie de Médicis :

> *« L'insolence de cet homme est un triste exemple de cette fatalité qui accompagne la Monarchie Françoise plus qu'aucun païs du monde ; c'est que les Reines y gardent presque toûjours le cœur étranger qu'elles y aportent, et font pour l'ordinaire l'instrument dont Dieu se sert pour humilier et châtier la nation. Voilà déjà deux Reines issues de la Maison de Medicis, qui ont pensé renverser la Monarchie au profit des Espagnols. Ce morceau d'Histoire est honteux pour le nom*

[146] Fanny Cosandey, *La Reine de France…, op. cit.,* p. 65-67.
[147] Bayle écrit cet ouvrage pour corriger les erreurs des précédents dictionnaires et notamment celui de Louis Moreri. Il fait preuve d'une véritable rigueur historique en citant une dizaine de sources pour chacun des articles. Néanmoins son récit manque d'objectivité car il formule de nombreux commentaires ou donne son avis.

François. Faloit-il souffrir que le Roi demeurât plusieurs années l'esclave d'un Florentin[148]*»*

Sa première observation est que les reines gardent « *toûjours* » un cœur étranger, ce qui est un réel problème pour lui, car elles deviennent l' « *instrument de Dieu* » pour « *châtier* » les Français et la nation. Pourtant, comme « *les rois de France n'épousent pas des bergères*[149]», « *une personne étrangère donc. C'est là une des clés du mariage* [150]». Ainsi, ce qui était intrinsèquement leur qualité – permettre la création d'alliances pérennes entre les nations pour éviter les guerres – devient leur défaut d'autant qu'il est associé à une pluie de reproches et lieux communs. Catherine et Marie de Médicis sont donc critiquées pour leur essence même, pour ce qu'elles sont : des Médicis italiennes.

A travers leurs « défauts d'Italiennes », les auteurs blâment aussi l'attitude de Catherine et Marie de Médicis dans leur vie privée et s'intéressent plus particulièrement aux relations qu'elles ont pu entretenir avec leurs époux respectifs. L'une et l'autre deviennent des contre-exemples de la « bonne épouse » car la première ne cesse de faire preuve de dissimulation et la seconde de jalousie. Cette « italianité » ressort donc même dans les aspects les plus intimes de leur vie.

[148] Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1697, p. 206, vol 2.
[149] Formule de Fanny Cosandey, *La Reine de France…, op. cit*., p. 65.
[150] *Idem*, p. 74.

Chapitre 4. Catherine et Marie de Médicis dans la sphère privée, des reines invisibles.

> *« Elle vit régner la duchesse de Valentinois et le connétable sous le règne de son mari, dont le cœur ne fut même jamais à elle, sans qu'elle réclamât aucun de ses droits, ni comme Reine, ni comme Epouse*[1]*».*

C'est par ces quelques phrases glissées de manière anecdotique que Jean François Dreux du Radier décrit en 1764 le couple formé par Henri II et Catherine de Médicis. Il met en avant le peu d'amour qui régnait entre les époux parce que le cœur du roi était déjà pris par sa favorite, Diane de Poitiers. Catherine de Médicis n'est alors dépeinte que comme la spectatrice impuissante devant les sentiments qui unissent son époux à sa maîtresse. Les relations entre un roi et son épouse sont habituellement peu décortiquées ou peu analysées, notamment dans les abrégés historiques, mais Jean François Dreux du Radier se prête à l'exercice, ce qui tranche avec ce que l'on peut attendre d'un récit historique ; d'autant qu'il le fait, certes pour Catherine, mais aussi pour d'autres femmes de son ouvrage. Les lecteurs apprennent par exemple que Claude de France n'est jamais parvenue à s'emparer du cœur de François 1er malgré ses qualités morales, et qu'*a contrario*, Marie Stuart fut passionnément aimée par François II[2]. Néanmoins, cet ouvrage demeure une exception dans notre corpus d'étude, car dans la grande majorité des écrits recensés et plus particulièrement dans les abrégés historiques, les relations maritales sont invisibilisées, parce que la reine est elle-même indécelable en dehors des références attendues - mariage ou naissance des enfants de France. Cette invisibilisation s'explique aussi par leur statut même comme nous avons pu l'évoquer précédemment. En effet, par son statut hydride, la souveraine est à la fois « reine de France » et « sujette du roi de France », et au XVIIIe siècle cette invisibilisation se renforce progressivement, tant sur le plan politique – elle n'est plus sacrée – que sur le plan privé. Le début de la période est d'ailleurs marqué par plusieurs décennies sans reine, puisque Marie Thérèse d'Espagne meurt en 1683 et qu'une régence s'installe à partir de 1715. Parallèlement, les épouses de Louis XV et Louis XVI se retirent de la cour, à l'image de Marie Leszczynska qui s'enferme dans ses appartements privés ou de

[1] Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neaulme, 1764, p. 225, vol 3.
[2] « *avec l'estime de son époux, elle ne pouvoit se flatter d'en avoir le cœur ; elle fut même la victime des plaisirs déréglés du Roi* », *idem*, p. 111, vol 3.

Marie-Antoinette qui se réfugie au Trianon même si l'on accuse cette dernière de jouer un rôle politique. Ces femmes ne veulent plus participer aux cérémonies quotidiennes ni aux obligations imposées par ces dernières. Parallèlement elles sont emprisonnées dans un « *rôle domestique* » ; Marie Leszczynska arrive en effet dans un contexte de crise dynastique et on attend d'elle des enfants[3]. Concomitamment, les reines sont invisibilisées dans les écrits et notamment les abrégés historiques. Catherine et Marie de Médicis font au contraire exceptions car leur régence est décortiquée et analysée, mais aussi parce que de nombreux auteurs du corpus étudié, que cela soit dans des abrégés historiques ou des romans, s'intéressent à leur vie conjugale. Cette période de « pré-pouvoir » est perçue comme un moyen de mieux sonder leur tempérament et leur caractère. En définitive, toutes les sources étudiées – sauf quelques exceptions - traitent de ce sujet, même si ces ouvrages n'y accordent pas la même importance. En effet, la grande majorité des auteurs se contente seulement de mentionner la date de mariage, comme Claude Oronce Fine de Brianville[4] (1664), quand d'autres au contraire essayent de décortiquer, dans de longs développements, les sentiments qui unissaient ces couples. C'est notamment la position de Madame d'Arconville (1774) qui accorde des centaines de pages aux relations entre Marie de Médicis et Henri IV. En fonction du genre de la source le discours diffère. Dans les ouvrages pédagogiques de Péréfixe (1661) ou Condillac (1775) par exemple, les auteurs en profitent pour donner des conseils à leurs élèves respectifs sur les relations maritales. *A contrario*, Madame Bédacier, dans son roman de 1700, donne un aspect beaucoup plus théâtral et exagéré aux anecdotes qu'elle rapporte et présente Marie de Médicis comme une femme souffrant de jalousie maladive. Mais tous, et ce quel que soit le genre de la source, à l'image de Michel le Vassor (1700) ou Richard de Bury (1766), revendiquent leur sérieux et leurs souhaits de ne pas tomber dans les rumeurs ou les cancans bien qu'ils n'hésitent pas à multiplier des anecdotes quand il s'agit de décrire le couple Henri IV-Marie de Médicis[5].

---

[3] Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir : XVe-XVIIIe siècle,* Paris, Gallimard, 2000, p. 363-370.

[4] *« Le Pape Clement VII. oncle de la mariée en fit la ceremonie estant venu trouver le Roy François à Marseille l'an 1533. Et de ce mariage nâquirent plusieurs enfans. François II. Charles IX. et Henry III furent Rois l'un après l'autre. François Duc d'Alençon et d'Anjou élu Duc de Brabant mourut sans estre marié. Elizabeth espousa Philippe II. Roy d'Espagne, et fut mere de l'Archiduchesse Elizabeth Claire Eugenie, et de Catherine Duchesse de Savoye. Claude fut femme de Charles II. Duc de Lorraine ; et Marguerite Duchesse de Valois, fut separée l'an 1599. d'avec le Roy Henry le Grand, ayant toûjours esté qualifiée la Reine Marguerite* » in Claude Oronce Fine de Brianville, *Abrégé méthodique de l'histoire de France par la chronologie, la Généalogie, les Faits mémorables, et le Caractère Moral et Politique de tous nos Rois avec leurs portraits*, [s-l], [s-e], 1664, p. 289. Ce sont les seules phrases de l'auteur portant sur le mariage de Catherine de Médicis et d'Henri II.

[5] Michel le Vassor revient par exemple sur la promesse de mariage donnée à la marquise de Verneuil alors qu'il raconte les premiers pas de la régente : « *On se mocquoit de la promesse donnée par écrit à la Marquise de Verneuil de la prendre pour femme […] ; de ses brouilleries presque continuelles avec la Reine, dont la jalousie causoit des éclats ridicules, de sa facilité à souffrir l'insolence de la Verneuil qui parloit de la Reine avec le dernier mépris* »

Représenter ces reines en tant qu'épouses tranche avec les représentations plus classiques auxquelles les auteurs nous avaient habitués quand il s'agissait de revenir sur le parcours de ces régentes : ils les décrivaient en effet en train de négocier des traités de paix, commander des armées ou conseillant le futur monarque. Elles échafaudaient aussi des complots, fomentaient des massacres ou se retrouvaient au cœur d'intrigues. Les auteurs se focalisaient en somme sur leur vie politique et chaque geste était analysé, chaque décision prise critiquée. C'est d'ailleurs parce qu'elles ont occupé des fonctions régaliennes que les auteurs étudiés décrivent en filigrane leur vie privée. Cela permet en effet d'en apprendre davantage sur ces femmes qui ont eu le pouvoir entre leurs mains et répond à une vraie demande de la part des lecteurs. Par conséquent, les auteurs plongent dans l'intimité de ces souveraines et livrent pléthore d'anecdotes pour satisfaire leur curiosité. Les représentations des deux souveraines dans leur vie privée varient : si l'une, Catherine, est représentée davantage en « mère », l'autre, Marie, l'est davantage comme « épouse ». Catherine de Médicis est en effet assez peu décrite avec son époux. Il manque tout un pan de sa vie privée dans les ouvrages et les auteurs peinent à sortir d'une description axée sur sa vie politique. Sans doute parce que trois de ses fils furent rois et qu'elle exerça à deux reprises la fonction de régente. Elle est et reste donc « Mère du Roi ». Ses relations conjugales avec Henri II sont à peine mentionnées et les auteurs mettent davantage en avant le couple « Henri II-Diane de Poitiers », ce qui est une véritable humiliation pour cette reine de France qui est niée dans ce qui fait par essence son statut : le mariage. « *Le mariage fait la reine* [6]» et c'est par cette cérémonie qu'elle obtient ce titre qui la met au-dessus du commun des mortels puisqu'elle a été choisie pour ses qualités, sa beauté mais aussi pour sa famille, sa capacité à créer ou renforcer des alliances ou pour ses biens et son argent. En épousant le roi, elle acquiert un titre, un rang, celui de reine de France. Marie de Médicis quant à elle est longuement représentée comme « épouse » et c'est bien normal : elle est mariée avec le « Grand Roi Henri IV », le « bon roi Henri IV », le « Vert Galant » et c'est donc autant, sinon plus, du roi que l'on parle. Son mariage est décortiqué presque mois par mois en fonction des sources du corpus. La frontière avec les ragots et les rumeurs est d'ailleurs souvent franchie par les auteurs, d'autant que Sully, qui soi-disant assistait aux disputes entre les époux, en fait un récit particulièrement détaillé dans son ouvrage. Ses Mémoires deviennent un puits d'informations où l'on pêche des anecdotes savoureuses. Rendre visibles les failles de

in Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII. Roi de France et de Navarre,* Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701, p. 50, vol 1.

[6] Expression utilisée par Fanny Cosandey in *La reine de France*, *op. cit*., p. 55.

Catherine et Marie de Médicis en tant qu'épouses permet de les décrédibiliser et d'apporter une nouvelle facette à leur légende noire, souvent en complémentarité avec la face politique.

1. Catherine de Médicis, une reine sans roi

Présenter Catherine de Médicis comme une épouse permet de faire germer chez le lecteur une nouvelle idée : Catherine de Médicis est mal-aimable. Cette expression est à prendre au sens premier du terme, à savoir qu'il est difficile, voire impossible d'aimer cette femme parce qu'elle n'est pas digne de l'être. Pour prouver leurs dires, ils s'intéressent plus particulièrement aux relations conjugales qu'elle entretenait avec son époux. Tous sont unanimes : Henri II préfère une autre femme. Or, si même son époux ne peut l'aimer, comment le peuple l'aurait-il pu ? Pourtant, Catherine de Médicis est présentée par plusieurs auteurs comme une très belle femme ; certains évoquent longuement ses « *perfections du corps et de l'esprit* [7]», quand d'autres décrivent la « *blancheur de son teint* », la « *vivacité de ses yeux* » ou encore sa « *taille admirable* »[8]. Elle est même à plusieurs reprises qualifiée d' « *ornemens de la cour de François 1^er^* [9]». Ces représentations sont certes assez classiques et sans doute faites par tradition - il est en effet commun d'insister sur les qualités morales ou physiques de la future reine – mais elles permettent d'illustrer le saugrenu de la situation : son mari est incapable d'aimer cette femme dont la beauté ne parvient pas à effacer les affres de son caractère. D'autant que les auteurs qui mentionnent ce triangle amoureux insistent sur l'âge avancé de Diane de Poitiers et donnent à voir un portrait peu flatteur de cette femme qui est qualifiée de « *vieille* » ou d' « *âgée* ». Charles Jean François Hénault (1744) écrit par exemple que « *La duchesse de Valentinois […], se rendit maîtresse absolue de l'esprit et du cœur de Henri II. quoiqu'elle fût alors âgée de quarante sept ans* [10]». Selon l'auteur, c'est Diane de Poitiers, la maîtresse, la favorite, qui occupe les pensées et le cœur d'Henri II et non son épouse légitime. Parallèlement, il souligne l'âge de cette dernière - quarante-sept ans – ce qui peut être assez humiliant pour cette jeune princesse. Cet âge est exagéré, car lors du mariage entre la souveraine et Henri II,

[7] Jean Claude Fabre, *Histoire ecclésiastique, pour servir de continuation à celle de Monsieur l'Abbé Fleury,* Paris, chez Gabriel, Coignard, Mariette et Guerin, 1719-1743, p. 233, vol 36.
[8] Jean de la Croix reprend la description physique établie par Varillas in Jean de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, Paris, chez L. Cellot, 1769, p. 165, vol 3.
[9] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 272, vol 3.
[10] Charles Jean Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France. contenant les événemens de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, les guerres, les batailles, les siéges, etc.,* Paris, chez Prault père, Prault fils et Desaint et Saillant, 1744, p. 314.

Diane de Poitiers n'en a que trente-trois[11]. Autre affront pour Catherine, la favorite est parfois davantage présente que sa légitime épouse dans les pages relatives à Henri II. C'est par exemple le cas de Louis le Gendre (1718) qui dans son abrégé historique mentionne dès les premières lignes du chapitre Diane de Poitiers alors que Catherine n'est évoquée que plus tardivement. Dans cette description, l'auteur met aussi en avant l'influence politique que la maîtresse exerçait sur le monarque :

> *« Effectivement toute sa vie il fut gouverné par Diane de Poictiers veuve de Loüis de Brezé Duchesse de Valentinois, par Anne de Montmorenci Connestable de France, par François Duc de Guise, et par d'Albon-Saint-André, qui fut fait Mareschal de France, quasi au sortir de Page[12]»*

Dans le quatuor établi par l'auteur, Diane de Poitiers occupe la première place, la place de choix. Alors que les autres protagonistes ont un titre de « *mareschal* » ou « *connestable* », ce qui justifie leur place, Diane est seulement qualifiée de « *duchesse* ». Louis le Gendre ajoute qu'elle « *sceut si bien le charmer, qu'Henry l'aima toute sa vie*[13]» et que :

> *« C'estoit un enchantement, de voir un Roy, jeune et bien fait, aimer jusques à la folie, une femme de quarante ans, qui avoit eu plusieurs enfans : femme altiere et violente, à l'égard des gens qui lui déplaisoient ; tous ceux et prodigue à l'égard de ceux qu'elle aimoit[14]»*

A travers ses différentes descriptions, Louis le Gendre participe à l'invisibilisation de Catherine de Médicis qui est niée dans son rôle d'épouse du roi de France, puisque la favorite possède à la fois le cœur d'Henri II et son esprit. C'est d'ailleurs cette dernière, Diane de Poitiers, qui pourrait occuper la place de reine si l'on en croit les descriptions, puisqu'elle a une influence politique, elle l'aide à gouverner à travers ses conseils et le comble d'amour. Claude François Xavier Millot (1774) lui non plus n'évoque jamais la souveraine dans le chapitre consacré à son époux et décrit au contraire la relation que ce dernier entretenait avec Diane de Poitiers [15]. Cette

[11] L'âge de « *quarante-sept ans* » est en fait celui qu'a Diane de Poitiers lorsqu'Henri II devient roi de France mais l'auteur ne le précise pas.
[12] Louis le Gendre, *Nouvelle histoire de France depuis le commencement de la Monarchie jusques à la mort de Louis XIII*, Paris, chez Claude Robustel, 1718, p. 318, vol 4.
[13] *Idem*, p. 319, vol 4.
[14] *Idem*, p. 319, vol 4.
[15] « *il avoit toutes les qualités d'un guerrier, plutôt que celles d'un roi ; beaucoup d'adresse et de courage, trop de penchant à se laisser gouverner, et une passion aveugle pour Diane de Poitiers sa maîtresse, qu'il fit duchesse de Valentinois* » in Claude François Xavier Millot, *Elèmens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV*, Paris, chez Durand, 1774, p. 132.

invisibilisation est parfois complétée par des formules assez tranchantes dans lesquelles les auteurs soulignent que « *Catherine ne possédat jamais le cœur de son époux* ». Cette expression est d'ailleurs reprise par plusieurs auteurs comme Charles Jean François Hénault (1744)[16], Jean François Dreux du Radier (1764)[17], Madame de Genlis (1781)[18] ou encore Ternisien d'Haudricourt (1788)[19]. Ces différentes mentions – ou absence de références à Catherine de Médicis - illustrent l'intérêt qu'ont les auteurs, mais aussi et surtout les lecteurs pour les anecdotes portant sur la vie privée des souverains. Ce phénomène n'est pas nouveau et l'on constate dès le XV^{e} siècle un attrait qui n'a cessé de croître pour l'intimité qui est progressivement médiatisée par la correspondance des uns et des autres. Ils lèvent le voile sur leur vie privée, mais aussi celle de leur entourage. C'est même à cette époque que s'est forgée la notion de « scandale » telle qu'on la connait aujourd'hui, caractérisée par l'expression d'une forte curiosité pour la vie privée et surtout celle des Grands du Royaume[20]. C'est par exemple le cas de Jean François Dreux du Radier (1764) et de Jean de la Croix (1769) qui évoquent, dans leurs ouvrages respectifs, le triangle amoureux Henri II- Catherine de Médicis- Diane de Poitiers. Ces deux ouvrages sont indissociables puisque le second avoue volontiers avoir utilisé le livre du premier comme source ; il cite, voire recopie parfois, certaines pages de son confrère qui a publié son récit quelques années avant le sien. L'un et l'autre offrent une multitude de portraits exclusivement féminins et s'attardent sur la vie des reines, duchesses ou favorites royales. C'est dans ce cadre qu'ils reviennent sur les relations entre les trois protagonistes dans les chapitres consacrés à Catherine et à Diane de Poitiers. Dans celui qu'ils dédient à la maîtresse, ils ne cessent, par exemple, de revenir sur le couple qu'elle formait avec Henri II, rendant indissociables leurs deux noms pour la postérité. L'un et l'autre rendent donc visible ce qui devrait par essence être invisible – la favorite royale[21].

---

[16] « *La duchesse de Valentinois […], se rendit maîtresse absolue de l'esprit et du cœur de Henri II. quoiqu'elle fût alors âgée de quarante sept ans* » in Charles Jean François Hénault, *op. cit.,* p. 314.

[17] « M*ais les affaires se firent toutes sans sa participation ; et elle vit régner la duchesse de Valentinois et le connétable sous le règne de son mari, dont le cœur ne fut même jamais à elle, sans qu'elle réclamât aucun de ses droits, ni comme reine, ni comme épouse* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.*, p. 277, vol 3.

[18] « *La Duchesse de Valentinois se rend maîtresse absolue de son cœur et de son esprit, quoiqu'elle eût alors 47 ans* » in Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, chez Lambert et Baudouin, 1781, p. 133.

[19] « *dont le cœur ne fut même jamais à elle, sans qu'elle ne réclamât aucun de ses droits, ni comme Reine, ni comme épouse* » in Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits,* Paris, [s-e]*,* 1788, p. 18.

[20] Agnès Walch (dir.), *Médiatisation de la vie privée XVe-XXe siècle*, Arras, Artois Presses Université, 2012.

[21] C'est ce que Flavie Leroux appelle dans ses travaux, la « *transgression raisonnée* ». La maîtresse royale est de plus en plus présente aux côtés du roi parce que la façon dont on perçoit ce dernier change ; il est au centre de tous les regards et ses proches, par extension, le sont aussi. Normalement invisible, la favorite royale est peu à peu mise sur le devant de la scène. Néanmoins le roi, qui est garant de l'ordre, doit faire en sorte que sa présence ne choque pas son entourage ou la cour ; elle ne doit pas, par exemple susciter de jalousie. Le roi doit donc multiplier les

Si Jean François Dreux du Radier rédige une biographie d'une soixantaine de pages pour Catherine et une vingtaine pour Diane, car il souhaite être le plus précis envers celle qui a ravi le cœur du souverain[22], nombreux sont les auteurs à insister sur l'omniprésence de cette favorite dans la vie quotidienne du roi, et par extension, du royaume. Diane est tellement présente à la cour qu'elle occupe presque la place d'épouse officielle selon certains auteurs comme François Eudes de Mézeray. Ce dernier, en 1667, explique par exemple que ce n'était pas les devises ou les armes de Catherine qui étaient apposées sur les « *frontispices* » des « *bastimens Royaux* », mais bien celles de sa rivale[23]. Là encore, il ne s'agit pas de corroborer ou non ce fait, mais de saisir l'image qui est propagée par cet auteur. Mézeray décrit une reine reléguée au second plan, dépassée par les événements et n'osant prendre la place qui lui revient : celle d'épouse et de reine de France.

Si un tel manque de respect à son égard aurait pu, comme ce fut le cas pour Marie de Médicis, plonger Catherine dans les méandres de la jalousie, il n'en n'est rien. Les seuls moments où Catherine de Médicis parait s'abandonner à la jalousie c'est à la mort de son époux. Dix-huit auteurs s'attardent sur le sort de la favorite royale qui doit rendre les pierreries et voit le palais des Tournelles détruit : ce serait les deux seules manifestations de jalousie de Catherine. Elle est présentée comme un être incapable d'exprimer son ressentiment à l'égard de son époux et de la favorite : est-ce parce qu'elle sait que le combat est perdu d'avance ou est-ce par dissimulation ? C'est la théorie de François-Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois (1767) qui soutient que Catherine de Médicis était « *incapable de jalousie, quoiqu'elle aimât son mari, elle devint l'amie et la confidente de Diane de Poitiers, sa rivale* [24]». On retrouve ici un trait récurrent lorsqu'il s'agit d'analyser son caractère : la dissimulation dont elle ferait preuve à la fois dans sa vie publique mais aussi dans sa vie privée, car étant Italienne elle serait par nature incapable d'exprimer ses sentiments. Alors que l'italianité est un atout

gestes de libéralité en faveur d'autres hommes ou femmes in Flavie Leroux, *Les maîtresses du roi, de Henri IV à Louis XIV*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020, p. 347.

[22] « *il est surprenant qu'une femme presqu'aussi célebre dans notre Histoire que Henri II lui-même, ait été si peu connue de ceux qui en ont parlé ; la plus grande partie de nos Auteurs ont suivi à l'aveugle ce que la haine ou la flatterie ont fait dire de son temps. Nous tâcherons de dégager de ce qu'ils disent de vrai, des erreurs qu'ils ont adoptées, ou malignement, ou faute d'exactitude* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 266, vol 3.

[23] « *Elle se mesloit de tout, elle pouvoit tout. Afin qu'on sceust qu'elle regnoit, il vouloit qu'on vist par tout dans les Tournois, sur ses ameublements, dans ses devises, et mesme sur les frontispices de ses bastimens Royaux, un Croissant, des Arcs et des flesches, qui estoient le symbole de cette impudique Diane* » in François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique ou extraict de l'histoire de France,* Paris, chez Thomas Jolly, 1667, p. 936, vol 2.

[24] François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois, *Dictionnaire historique des moeurs, usages et coutumes des François*, Paris, chez Vincent, 1767, p. 233.

dans cette situation pour Jean de la Croix (1769) car il a permis à Catherine d'être « *patiente* [25]» pendant ces années, elle permet pour d'autres auteurs dont La Chesnaye des Bois de revenir sur les fausses relations qu'elle entretenait avec sa rivale.

Dépeindre Catherine de Médicis en tant qu'épouse donne aux lecteurs une nouvelle image de la souveraine même si certains auteurs ont en effet du mal à se détacher du portrait de la « reine monstrueuse » qu'ils construisent lorsqu'ils traitent de sa vie politique. Certains poursuivent leur argumentaire jusque dans les pans les plus intimes de sa vie, puisqu'ils font le constat qu'elle n'est pas aimable et ce, au sens littéral. D'autres, au contraire, humanisent Catherine et la présentent en femme sensible cherchant l'amour de son époux. Catherine de Médicis est, de manière générale, assez peu féminisée dans les représentations qui sont faites par les ouvrages historiques ou littéraires, ce qui n'est pas une pratique isolée. En effet, d'autres femmes comme Jeanne d'Albret ou Elisabeth d'Angleterre connaissent la même chose, parce que leur personnalité politique est davantage mise en avant que leur genre[26]. C'est même le cas dans des ouvrages qui sont pourtant axés vers l'anecdote ou qui s'intéressent à ces femmes, justement pour leur sexe. On peut citer à titre d'exemple les portraits de Jean François Dreux du Radier ou de Jean de la Croix qui rédigent des biographies exclusivement dédiées à des femmes. Dreux du Radier, sur les soixante pages qu'il accorde à Catherine, s'intéresse finalement assez peu à sa vie d'épouse et aux relations qu'elle entretenait avec Henri II. Bien qu'ils furent mariés pendant plus de vingt-cinq ans, l'auteur ne se permet que de brefs commentaires sur le couple. Il mentionne le mariage et la beauté du couple, puis revient sur les défauts de cette dernière qui ont pu transparaître lors de ces années conjugales[27]. Ce sont d'ailleurs ces différents défauts qui l'ont conduite, selon l'auteur, à n'avoir qu'un rôle secondaire auprès de son époux[28], face à une Diane de Poitiers qui occupait une place de choix car elle était plus agréable et plus douce. Ce portrait à charge est en adéquation avec le portrait politique qu'il fait ; la reine manipule, dissimule et ne cesse de mentir. L'auteur façonne ainsi l'image d'une souveraine qui est incapable de ressentir des émotions et qui, dans tous les aspects

[25] « *souffrit de cette faveur avec une patience dont une Italienne seule est capable »* in Jean de la Croix, *op. cit.,* p. 167, vol 3.
[26] Cécile Huchard « Jeanne d'Albret, Elisabeth d'Angleterre. Reines et héroïnes protestantes » in Gilbert Schrenck, Anne-Elisabeth Spica et Pascale Thouvenin (dir.), *Héroïsme féminin et femmes illustres XVI-XVIIIe. Une représentation sans fiction,* Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 91-106.
[27] « *jamais plus beau couple n'attira les regards et l'admiration des spectateurs* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.*, p. 269, vol 3.
[28] « *mais les affaires se firent toutes sans sa participation ; et elle vit régner la duchesse de Valentinois et le connétable sous le règne de son mari, dont le cœur ne fut même jamais à elle, sans qu'elle réclamât aucun de ses droits, ni comme reine, ni comme épouse* » in *idem*, p. 277, vol 3.

de sa vie, qu'ils soient publics ou privés, ne cesse d'être dans le contrôle ou la manipulation. Son ambition est tellement forte qu'elle est présente même dans les pans les plus intimes de sa vie privée. Dreux du Radier participe donc à diaboliser Catherine de Médicis en élaborant l'image d'une femme monstrueuse puisqu'elle n'est pas capable d'aimer son époux et ses propres enfants ou d'être aimée par eux. L'auteur va même jusqu'à questionner la réaction de Catherine de Médicis à la mort d'Henri II ; elle a certes réagi comme on l'attendait, néanmoins il s'interroge sur sa sincérité. Il doute des sentiments qu'elle a pu avoir : *« La douleur feinte ou véritable de la reine éclata de toutes les manieres dont elle a coutume de s'exprimer chez les grands* [29]». Cette douleur est perçue par l'auteur, comme étant l'un des premiers exemples de dissimulation dont la souveraine ne cessera ensuite de faire preuve.

Contrairement à son contemporain dont il s'inspire pourtant, Jean de la Croix est plus mesuré en ce qui concerne la vie sentimentale de Catherine de Médicis, bien qu'il soit lui aussi tout à fait critique au regard de sa régence. Il façonne l'image d'une femme plus humaine qui ressent la trahison de son époux. Il insiste tout d'abord longuement sur la beauté de Catherine[30] et recopie le portrait physique réalisé par Varillas qui distingua la Dauphine comme l'un « *des plus ornements de la Cour de France* [31]». Pourtant, et malgré ses qualités physiques et intellectuelles, Catherine, selon Jean de la Croix, n'arrive pas à surpasser Diane de Poitiers, ce qui est une source de souffrance pour la jeune Dauphine. C'est du moins l'analyse qui en est faite par l'auteur qui, dans ses réflexions, utilise un vocabulaire axé sur l'affliction, la raison ou la passion :

> *« Cependant il ne paroit pas qu'elle fût tendrement chérie de son époux, pour qui Diane de Poitiers avoit seule des charmes : soit froideur de la part de Henri, soit toute autre raison […] [Elle] souffrit cette faveur avec une patience dont une Italienne seule est capable. Elle redoubla d'empressemens auprès de son époux, employa les plus tendres caresses, et l'obligea d'avouer qu'il ne se trouvoit jamais si bien dans un autre lit que dans celui de sa femme* [32]»

Le lecteur plonge ici dans l'intimité du triangle amoureux et assiste aux stratégies mises en place par une épouse bafouée et désespérée qui tente par tous les moyens de séduire son mari. Il est aussi le témoin des terribles confessions qu'Henri II fait à sa femme. Les mots sont

[29] *Idem*, p. 280, vol 3.
[30] « *Elle avoit, dit-il, la taille admirable ; et la majesté de son visage n'en diminuoit pas la douceur. Elle surpassoit les autres dames de son siecle par la blancheur du teint, et par la vivacité de ses yeux ; et quoiqu'elle changeât souvent d'habits, toutes sortes de parures lui siéoient si bien qu'on ne pouvoit discerner celle qui lui étoit la plus avantageuse* » in Jean de la Croix, *op. cit.,* p. 164, vol 2.
[31] *Idem*, p. 166, vol 2.
[32] *Idem*, p. 166-167, vol 2.

violents : Catherine de Médicis aura beau redoubler de caresses, son époux préféra toujours le « *lit* » d'une autre. A la lecture de ce paragraphe, le lecteur pourrait presque ressentir de la compassion pour la souveraine qui est présentée sans les fards de la couronne. Elle souffre, comme les autres femmes, des infidélités de son époux. Elle est pour une fois humanisée, féminisée et normalisée. Ce n'est d'ailleurs que lorsqu'on évoque son couple, que la souveraine est représentée comme une « femme ».

Si tous insistent sur l'omniprésence de Diane de Poitiers dans le cœur d'Henri II et la font apparaître comme le troisième membre du couple royal, Brantôme est le seul à apporter une vision différente. Diane de Poitiers est invisible dans le chapitre qu'il dédie à la souveraine. Elle n'est jamais mentionnée. Néanmoins, ne pouvant pas totalement l'effacer, il choisit de l'évoquer brièvement, non dans le chapitre de Catherine de Médicis, ce qui serait une insulte à l'égard de la femme à qu'il destine un éloge d'une quarantaine de pages, mais dans celui consacré au roi. Brantôme ne peut totalement occulter la présence de la favorite royale même s'il tente de la minimiser. Elle n'est décrite qu'à travers quelques lignes qui la présentent comme une femme belle, généreuse ayant « *grand cœur* [33]». Tout au long du chapitre qu'il adresse à Catherine de Médicis, Brantôme cherche à décrire la souveraine sous un jour favorable ; démarche qu'il avait déjà effectuée lorsqu'il s'agissait de revenir sur sa régence. Il multiplie à dessein les anecdotes tendant à montrer l'amour que les souverains avaient l'un pour l'autre. Brantôme rapporte par exemple qu'Henri II refusa de répudier Catherine qui tardait à être enceinte tant il était épris[34]. Les naissances des enfants sont par la suite présentées comme des événements qui ont renforcé l'amour du souverain pour son épouse. Ce dernier ne cesse d'exprimer ce qu'il ressent à qui veut l'entendre ; il « *disoit souvent, que, sur toutes les Femmes du Monde, il n'y avoit que la Reyne sa Femme, en cela il n'en sçavoit aucune qui la vallust* [35]». Catherine de Médicis est elle aussi dépeinte comme une femme aimante et c'est lorsque son mari est blessé mortellement au tournoi qu'elle laisse éclater tout son amour. Brantôme énumère par exemple toutes les marques d'affection que la reine eut pour son époux afin qu'il survive[36].

[33] « *PAR cette Diane, entendoit Madame la Duchesse de Valentinois, à qui l'Amour est bien doux et employé ; car, outre sa Beauté, c'estoit une Dame très-habile et généreuse, et qui avoit le Cœur grand et généreux* » in *idem*, p. 10, vol 3.
[34] « *il y eut force Personnes qui persuadérent au Roy et à Monsieur le Dauphin de la répudier, car il estoit besoin d'avoir Lignée en France, jamais ny l'un ny l'autre n'y voulurent consentir, tant ils l'aymoient* » in Brantôme, *Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome*, Leyde, chez Jean Sambix, 1665, p. 46, vol 1.
[35] *Idem*, p. 48, vol 1.
[36] « *OR, le Roy son Mary blessé, ceux, qui estoit de ce Temps, et qui l'ont veu, ne peuvent ignorer le grand Soucy qu'elle prit pour sa Guérison, et les Veilles qu'elle fit auprès de luy sans se coucher, les grandes Prieres dont elle importunoit Dieu coup sur coup, et les Processions et Visitations d'Eglises qu'elle fit, et les Postes qu'elle envoya*

A sa mort elle apparait comme anéantie, secouée par des flots de « *Larmes* ». Remarquons d'ailleurs l'utilisation de majuscules aux mots « *Larmes* » et « *Lamentations* », ce qui leur donne une tout autre dimension et permet de les mettre en valeur. Par cet effet d'accumulation, Brantôme cherche à démontrer que le couple royal est heureux, amoureux et uni. Il poursuit son entreprise d'édification d'une légende dorée à la gloire de sa souveraine. Elle est présentée comme une épouse modèle et aimante. Ce dernier va même plus loin, puisqu'il nie la présence de Diane de Poitiers : Catherine reprend alors sa juste place, celle auprès de son époux. Brantôme est aussi l'un des seuls du corpus étudié à présenter Catherine comme veuve. Les autres auteurs évoquent certes la mort du roi, mais s'intéressent peu aux marques d'affection que la reine aurait manifestées envers son défunt mari. Pourtant, plusieurs devoirs incombaient aux veuves durant l'Ancien Régime[37]. Niée dans son statut d'épouse, elle l'est aussi dans son ce nouveau statut puisqu'elle devient immédiatement « mère du roi » ou « reine mère ».

La vie conjugale de Catherine et Henri II est finalement assez peu représentée car Diane de Poitiers accapare le cœur et l'esprit du roi. La favorite est même idéalisée malgré sa « *vieillesse* », voire même sa « *laideur* » et elle est davantage mentionnée que l'« *épouse légitime* », ce qui est le comble de l'humiliation pour la reine de France. La représentation de la vie conjugale de Catherine de Médicis aurait pu adoucir l'image que l'on avait de cette reine « sanguinaire » et « cruelle » mais ce n'est pas le cas. Elle est finalement invisibilisée dans la sphère privée. Et lorsque les auteurs s'intéressent à ses relations conjugales c'est pour mieux la dénigrer car malgré ses gestes d'affection ou ses stratagèmes, elle n'arrive pas à conquérir le cœur du souverain.

Contrairement à Catherine de Médicis, la vie conjugale de Marie et d'Henri IV est décortiquée et analysée presque mois par mois par certains auteurs qui en profitent pour dresser le portrait d'une femme jalouse et vindicative.

par-tout pour querir Médecins et Chirurgiens. Mais, Heure estant venue, et ayant passé de ce Monde en l'autre, elle en fit de telles Lamentations, et jetta de telles Larmes, que jamais elle ne les a taries » in *idem*, p. 58, vol 1.

[37] Le veuvage est un état qui a fait l'objet de nombreux écrits de la part des juristes, des clercs, des romanciers ou encore des dramaturges durant l'Ancien Régime comme l'ont démontré les travaux de Scarlett Beauvalet-Boutouyrie. Elle constate en effet qu'on attend de ces veuves qu'elles respectent un certain nombre de devoirs comme la chasteté ou l'éducation des enfants. Cet état est à la fois valorisé car il doit permettre à la femme de se rapprocher de Dieu mais il inquiète aussi : la femme se retrouve « libre », sans autorité masculine à ses côtés pour la contrôler ou l'« aider ». Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001.

2. Les relations tumultueuses de Marie de Médicis et d'Henri IV

S'il y a bien un trait commun sur lequel les auteurs du corpus étudié s'entendent c'est la jalousie excessive, voire maladive de Marie de Médicis. Elle est évoquée par plus de la moitié des sources étudiées et ce, qu'importe le genre de l'ouvrage ou l'époque. Elle est communément admise par tous et se mue en image d'Épinal. Cela devient même une norme de revenir sur la jalousie de la souveraine lorsqu'il s'agit de s'intéresser au couple royal. Ces ouvrages s'attardent sur le sujet et la majorité d'entre eux cite les écrits de Sully comme source, car ce dernier, c'est du moins comme cela qu'il le présente, aurait assisté à ces disputes incessantes entre Marie et Henri IV. Ses *Mémoires* deviennent *de facto* un récit matrice qui influe sur les représentations de Marie de Médicis et participent à l'élaboration de sa légende noire. Si la plupart d'entre eux se contente de mentionner brièvement ce trait de caractère à l'image de Louis le Gendre en 1718 qui dépeint une femme « *boudeuse* » et « *jalouse* », une demi-douzaine d'autres, comme Madame d'Arconville en 1774, noircissent des centaines de pages sur le sujet. Cette jalousie devient alors un thème récurrent dans les sources et elle est racontée à la fois dans des romans comme celui de Madame Bédacier (1700) ou dans des abrégés historiques. Vittorio Siri, ambassadeur, revient même sur ce thème dans ses Mémoires (1765) à une dizaine de reprises :

> *« Une si indigne rivalité rendit la Reine si furieuse, qu'elle méditoit sans cesse dans son cœur, une horrible vengeance. Elle y étoit excitée par le sang et le climat d'où elle tiroit son origine : source dans les Italiens en général d'une jalousie incurable et d'un point d'honneur, folies chez les autres Nations*[38]*»*

La jalousie, sous sa plume, devient un marqueur d'identité des Italiens et un moyen de caractériser cette nation : les Italiens et plus particulièrement les Italiennes sont jaloux et l'on n'y peut rien. Cela induit une fatalité voire un certain déterminisme social et participe à une normalisation des humeurs de la reine. L'auteur multiplie d'ailleurs les manifestations concrètes de jalousie de Marie : il raconte qu'elle provoquait sans cesse des disputes avec son époux[39] ou revient sur le refus de cette dernière d'inviter une des maîtresses d'Henri IV à son

[38] Vittorio Siri, *Memoires secrets, tirés des archives des souverains de l'Europe, depuis le règne de Henri IV*, Amsterdam, [s-e], 1765, p. 101, vol 4.
[39] Le roi tente de ne pas heurter « *de front la jalousie de la Reine, qui de temps en temps le tourmentoit outre mesure* » in *idem*, p. 4, vol 10.

sacre[40]. Vittorio Siri justifie même le retard pris dans les préparatifs de cette cérémonie par une brouille entre Marie de Médicis et Henri IV. Le fait qu'un ambassadeur s'intéresse aussi longuement au couple royal et aux turbulences qu'il a pu éprouver sous-entend qu'il considère que ces conflits pouvaient avoir une influence sur la gouvernance du royaume. C'est même l'un des reproches qui est adressé à Marie de Médicis par tous les auteurs qui reviennent sur ce thème de la jalousie : en cherchant « *querelles* » et « *embrouilles* » à Henri IV, ils estiment que Marie outrepasse son rôle et son statut d'épouse car elle aurait dû être soumise à son mari ; soumission qui est l'une des caractéristiques du mariage royal et chrétien.

Ces représentations de Marie de Médicis en femme jalouse sont portées par la plume d'hommes qui la griment en épouse caractérielle et transforment Henri IV en victime. Tous saluent ses efforts pour tenter d'apaiser les colères de son épouse légitime. La question du genre se pose donc. Et elle se pose d'autant plus que trois femmes écrivaines – Madame Bédacier (1700), Madame d'Arconville (1774) et Madame de Genlis (1781) - s'attardent elles aussi sur la jalousie de la souveraine. Il conviendra donc s'interroger sur une potentielle corrélation entre le genre des auteurs et leurs représentations de Marie de Médicis et de s'interroger sur leurs écritures respectives.

A. L'importance du récit de Sully dans la description du couple

Lorsqu'il s'agit de raconter les disputes incessantes du couple royal, les auteurs étudiés utilisent les Mémoires de Sully comme une source de choix dans laquelle ils piochent leurs anecdotes sans questionner leur véracité. Ce dernier est en effet perçu comme un confident voire un médiateur lors de ces scènes de querelles et c'est bien normal, puisqu'il se présente comme tel dans son récit. Si dans notre conception contemporaine de l'écriture de l'Histoire il nous parait impossible de prendre pour argent comptant les paroles d'un témoin sans les remettre en perspective, sans les critiquer ou les questionner, ce n'était pas le cas pour les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles[41]. Ils perçoivent les écrits de Sully comme une source fiable,

[40] « *Marie s'y refusa constamment. Elle répondit à son mari, qu'elle souffriroit ses amours avec toute la patience possible ; mais sans jamais consentir à se rendre sa complaisante, à la face de l'Univers* » in *idem*, p. 87, vol 10.
[41] Depuis l'apparition du christianisme, le témoin est un personnage central parce qu'il témoigne de la rencontre qu'il a pu avoir avec le Christ. Toute la complexité du lien entre le « croire » et le « voir » émerge d'ailleurs ; ces deux verbes vont être indissociés de la notion de « Témoin ». A partir du Moyen Age un autre élément est à prendre en compte : la crédibilité du témoin. Cette dernière n'est pas accordée en fonction de ses dires mais de son âge ou de son rang et cette pratique perdure jusqu'au XIX^{e} siècle in entretien avec François Hartog, réalisé par Damien Baldin, Paulin Ismard, Sylvain Prudhomme, « L'Historien face aux témoins », *Revue-geste.fr*, n°42 ; Christian

car il a – selon ses dires – été un témoin direct des faits. Ils sont donc nombreux à le citer sans vergogne comme Péréfixe, Mézeray, Richard de Bury ou encore Jean François Dreux du Radier. Si Mézeray (1667) se contente de mettre en marge ses références[42], d'autres comme Péréfixe (1661) justifient leur choix d'utiliser les Mémoires de Sully. Ce dernier affirme par exemple que le récit de Sully est crédible, car il a été un témoin direct des événements. Parallèlement il le présente comme un homme vrai, sincère et incapable de mentir[43]. Ses Mémoires sont aussi privilégiés puisque Sully occupait une place particulière au côté du monarque. Richard de Bury (1766) revient par exemple, dans son récit, sur la relation qu'entretenaient les deux hommes et justifie son choix de l'utiliser comme source : « *On peut bien penser que les Mémoires du Duc de Sully sont un des plus beaux ornements de cette Histoire : j'en ai tiré tous les faits qui pouvoient servir à la rendre intéressante et agréable*[44]». Il recopie volontiers des paragraphes entiers qu'il met entre guillemets et précise en marge les références de pagination[45].

Si la majorité des auteurs étudiés citent les Mémoires de Sully comme référence, l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* affirme tenir ses renseignements directement de l'intéressé. Dans son ouvrage publié en 1730, il écrit que Sully lui aurait raconté de vive voix les querelles du couple royal. Cet auteur qui, selon le titre, serait François Eudes de Mézeray, rapporterait donc des faits que Sully – lui-même – lui aurait relatés lors d'une conversation qu'ils auraient eue ensemble, ce qui peut paraitre crédible[46]. Ce « supposé échange » doit devenir un argument indiscutable, la preuve ultime de la jalousie de la souveraine :

> *« En tout autre sujet que celui-ci le mariage de leurs Majestez étoit exempt de division ; mais il est vrai que les amours de ce Prince et la jalousie de cette Princesse, jointe à la fermeté de son esprit, en causérent de si grandes et si fréquentes entr'eux, qu'outre que le Duc de Sully m'a dit plusieurs fois qu'il ne les*

Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographies, II, Concepts et débats, op. cit.,* vol 2, p. 1242.

[42] « *voy les Mémoires de Sully, vol 1* » in François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* p. 1174, vol 3.

[43] « *Plusieurs en ont parlé diversement : mais voici ce qu'en trouve dans les Memoires du Duc de Sully. Il devoit bien en sçavoir quelque chose, estant aussi avant comme il estoit dans la confidence de ce Roy. C'est pourquoi il faut nous en rapporter à luy* » in Hardouin de Péréfixe, *Histoire du roy Henry le Grand*, Paris, chez Edme Martin, 1661, p. 425.

[44] Richard de Bury, *Histoire de la vie d'Henri IV, roi de France et de Navarre, dédiée à son altesse sérénissime Monseigneur le prince de Condé*, Paris, chez Saillant, 1766, préface.

[45] « *mémoires de Sully sur l'année 1608* », *idem*, p. 123, vol 4.

[46] Les deux hommes auraient pu en effet se fréquenter puisque Sully décède en 1641 et que François Eudes de Mézeray est né en 1610.

avoit jamais vûs huit jours sans querelle, il m'a dit aussi, qu'une fois entr'autres la colere de la Reine la transporta [47]*»*

Néanmoins, de nombreux doutes subsistent : Mézeray est-il bien l'auteur de cet ouvrage ? Car, certes il est identifié comme tel par l'éditeur - Michel Charles Le Cene -, mais rien n'est moins sûr et le débat n'est toujours pas tranché[48], puisque certains attribuent la paternité du texte à Richelieu. Ceux qui penchent pour Mézeray affirment notamment qu'à la mort de ce dernier, plusieurs de ses papiers auraient été déposés à la Bibliothèque du roi le 18 octobre 1683 dont un manuscrit intitulé « *Histoire de la mère et du fils, de Marie de Médicis, femme du grand Henry et de Louis XIII de ce nom* ». Certains éditeurs, comme Michel Charles le Cene, décidèrent de le publier en présentant Mézeray comme l'auteur. A l'inverse, d'autres éditeurs ou écrivains ont crié à l'imposture. C'est notamment le cas de Foncemague qui annonce avoir découvert en 1754, au dépôt des affaires étrangères, que le véritable auteur est le cardinal de Richelieu car en comparant les Mémoires de Richelieu et ledit texte, Foncemague y voit des similitudes dans le style. Néanmoins, il est le seul à avoir eu accès à ce dépôt et d'autres écrivains comme Madame d'Arconville s'en sont vus refuser l'accès. Ceux qui plaident pour une attribution du texte à Richelieu remarquent aussi que plusieurs pans du récit sont à la première personne, notamment dès que l'évêque de Luçon apparait[49]. Pour l'étude menée, que ce texte eut été écrit par Mézeray ou Richelieu importe finalement assez peu, car l'un et l'autre sont considérés comme des auteurs fiables par leurs contemporains : l'un parce qu'il bénéficie de son aura d'historiographe et l'autre de celle de ministre et de cardinal. Quoi qu'il en soit, Sully est identifié par l'auteur de *l'Histoire de la Mère et du fils* comme un témoin crédible des disputes de Marie de Médicis et Henri IV. Ce récit devient lui-même une source de choix pour les auteurs contemporains ; Jean François Dreux du Radier (1764) recopie par exemple des pans

[47] [s-a], *Histoire de la mère et du fils c'est-à-dire de Marie de Médicis, femme du Grand Henry et Mere de Louis XIII. Roy de France et de Navarre. Contenant l'Etat des affaires Politiques et Ecclésiastiques arrivées en France depuis et compris l'an 1616, jusques à la fin de 1619, par François Eudes de Mézeray, Historiografe de France,* Amsterdam, chez Michel Charles Le Cene, 1730, p. 8, vol 1.

[48] Dès l'avertissement de l'ouvrage l'éditeur présente François Eudes de Mézeray comme l'auteur : « *celui-ci se trouve en manuscrit dans la Bibliothèque du Roi de France, et est du nombre des Manuscrits de Mézérai, qui y ont été transportez du Cabinet de Duchesne. Le P. Le Long de l'Oratoire l'a cité dans sa Bibliothèque Historique de la France* ». Il s'attarde ensuite longuement sur les similitudes entre l'abrégé historique de Mézeray et cet ouvrage. Il n'y a donc pour l'éditeur aucun débat. Néanmoins il n'a aucune certitude sur l'auteur de cet ouvrage.

[49] Laurent Avezou, *Sully à travers l'histoire. Les avatars d'un mythe politique*, Paris, Ecole des Chartes, 2001, p. 452-456.

entiers du texte, notamment les passages où l'auteur du manuscrit met en avant ses supposées conversations avec Sully[50].

Dans ses Mémoires, Sully revient régulièrement sur les disputes entre les époux, bien qu'il faille différencier l'édition originale des *Oeconomies*[51], de ses *Mémoires* repris par l'abbé de l'Ecluse des Loges[52]. On distingue en effet plus de cent ans d'écart entre ces deux éditions, puisque la première fut publiée en 1638 et la seconde en 1747. Si les *Oeconomies* sont de la main de Sully et de ses secrétaires et contiennent des lettres, des réflexions personnelles ou encore des extraits d'édits, les Mémoires sont un ouvrage à la gloire de Sully par Pierre-Mathurin de L'Écluse des Loges. Certes, il reprend une partie du texte originel mais le réécrit en utilisant le « *je* », se mettant ainsi à la place du narrateur-auteur et efface parallèlement, selon ses contemporains, tous les éléments à charge contre le ministre[53].Cette seconde version, qui prétend pourtant s'appuyer sur la première, tranche tant avec le style qu'avec l'esthétisme ou le genre. Néanmoins, les deux récits s'accordent sur la jalousie excessive de la souveraine et participent à construire le portrait d'une femme jalouse. Elle y est présentée comme manipulée par ses favoris, les Concini, qui sèmeraient la zizanie au sein de son couple. Henri IV est quant à lui dépeint comme un homme malheureux face à cette situation. Ce dernier est régulièrement décrit comme multipliant les gestes d'affection pour tenter de calmer les colères de Marie. Les relations entre les époux sont présentées comme cycliques : Marie de Médicis et Henri IV sont fous amoureux puis elle devient jalouse, Henri IV souffre de la situation mais ils se réconcilient, souvent grâce à l'intervention d'un tiers – Sully - et un enfant nait : l'amour revient pour repartir aussitôt. Dans la version de 1638, les querelles sont rapportées par Sully avec davantage de pudeur. Elles sont certes évoquées, mais finalement peu décrites et sont regroupées dans des chapitres intitulés « *brouilleries esquelles Monsieur de Rosny a esté embarrassée* » ou encore « *Affaires domestiques et d'Estat* ». Dans cette version, Sully explique d'ailleurs qu'« *il y auroit*

[50] « *L'auteur de l'Histoire de la mere et du fils dit : « Qu'il avoit appris du Duc de Sully, qu'il ne les avoit jamais vus huit jours sans querelle ; qu'une fois entr'autres, la colere de Reine la poussa jusqu'à lever le bras, que le Duc de Sully rabatit avec moins de respect qu'il n'eût désiré, et si rudement qu'elle disoit qu'il l'avoit frappée* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 124, vol 4.

[51] Sully, *Mémoires des sages et royalles oeconomies d'Estat domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand,* Amsterdam, chez Alethinosgraphe de Cléaretimelee et Graphexechon de Pistariste, 1638.

[52] Sully, *Mémoires de Maximilian de Béthune, duc de Sully, principal ministre de Henry le grand, mis en ordre avec des remarques, par M. L. D. L. D. L.*, Londres, [s-e], 1747.

[53] « *Aussi y a-t-il omis ou altéré un grand nombre de faits qui la concernent. C'est ce qu'a démontré Gabriel Petit de Montempuis, ancien recteur de l'université de Paris, dans ses Observations sur la nouvelle édition des Mémoires de M. le duc de Sully* » in Louis Mayeul Chaudon, *Dictionnaire universel, historique, critique, et bibliographique [..] revue, corrigée et augmentée de 20. 000 articles environ, par une société de savans français et étrangers*, Paris, de l'imprimerie de Prudhomme fils, 1812, p. 456, vol 16.

dequoy faire un gros volume, et trouver le sujet d'une douzaine de comedies et quelques unes d'icelles capables de degenerer en tragedies[54]». Il revient par exemple sur une conversation qu'il aurait eue avec Henri IV qui était « *tout triste et melancholique* » à cause de son épouse car Marie, froide, ne cesserait de lui chercher querelle. Manipulée par ses « *mouches* » – les Concini – elle ne respecterait plus son mari et ne ferait plus preuve de la réserve que l'on attend d'une épouse, de surcroît, d'une reine :

> *« il se devoit absolument desembarasser l'esprit de tous ces intrigues et barboüilleries qu'il avoit avec la Reine sa femme, en prenant une bonne et ferme resolution sur la forme de vie et de conduite tant de luy que d'elle et de tous ceux qui les approchoient le plus familierement et privément et des propos qu'ils auroient à tenir […]. Qu'il ne pouvoit non plus souffrir qu'elle luy grougnast et rechignast quasi toujours lors que revenant de la Ville il la vouloit aller baiser, caresser, rire […] avec elle : les extremes animositez qu'elle tesmoignoit contre ses enfans naturels […]. Mais la Reine ayant esté enaigrie depuis par ses mouches de Cour tenuës en sentinelle, lesquelles luy mandoient que le Roy n'observoit rien de ce qui vous luy aviez fait esperer, ne laissoit pas d'aller voir bien souvent Madame de Verneuil, n'y elle de continuer à tenir des propos d'elle en sa presence fort insolens et injurieux* [55]»

Sully prétend recopier ici une lettre qui lui aurait été adressée par Henri IV, dans laquelle le monarque exprime son désarroi face à la colère régulière et latente de Marie de Médicis envers Madame de Verneuil[56]. Il avoue à son ami et confident ses sentiments les plus intimes et se montre perdu entre ces deux femmes qui ne cessent de l'opprimer par des reproches continuels.

Dans la version remaoniée par l'abbé d'Ecluse des Loges, les querelles entre le roi et la reine sont davantage rapportées et constituent l'un des thèmes les plus développés dans le récit lorsqu'il s'agit d'évoquer Marie de Médicis. Il utilise en effet les termes de « *brouilleries* » ou « *chagrins domestiques* » à une vingtaine de reprises. Et si Sully, sous la plume de l'abbé, commence souvent par expliquer aux lecteurs que sa pudeur l'empêche de raconter ces scènes

[54] Sully, *op. cit*., 1638, p. 233, vol 2.
[55] *Idem*, p. 230-232, vol 2.
[56] « *mon amy vous savez grande partie de ce qui s'est passé touchant ma femme et Madame de Verneuil, comme j'ai toujours fait tout ce qu'il m'a esté possible pour d'une part adoucir et contenter l'esprit de l'une par toutes sortes de belles paroles, caresses, recherches et témoignages de bien-veillance, dons et gratifications toutes venues à vostre cognoissance, et d'autre part comme pour ranger l'autre dans les respects et submissions qu'elle doit, j'ai usé de remonstrances, menaces et chastimens, lesquelles procedures m'avoient donné pour un temps quelque repos dans l'esprit, mais les voyant rentrer l'une dans ses premieres aigreurs et desirs de vengeance, et l'autre dans ses audaces et indiscretions, j'ai desiré de parler à vous* » in *idem*, p. 233, vol 2.

de la vie privée[57], il finit par décrire longuement et sur plusieurs pages les disputes du couple royal. Par un « je » omniscient, Sully raconte sous la forme d'un journal de bord, les querelles qui ont eu lieu entre Marie de Médicis et Henri IV tout au long de leur vie maritale. Il y décrit aussi les sentiments des différents protagonistes, que ce soit les siens ou ceux d'Henri IV lors de ces coups d'éclat. Parfois, il fait assister le lecteur à ces scènes et rapporte les propos échangés entre les époux en utilisant des guillemets, ce qui participe à renforcer la véracité des paroles énoncées. D'ailleurs, à chaque fois qu'il y a une dispute entre les époux, Sully est présent : soit parce qu'il assiste à ces querelles, soit il l'est *a posteriori* pour conseiller et réconcilier les protagonistes. Il aide par exemple Marie de Médicis à écrire plusieurs lettres d'excuse ou d'amour à Henri IV[58]. Il est aussi représenté comme faisant tout son possible pour apaiser les tensions entre les deux époux :

> *« me revoilà en campagne, pour apaiser ce nouveau débat […] j'y travaillai avec tant d'assiduité, que je les remis enfin dans la meilleure intelligence où elles eussent jamais été : on convint d'oublier le passé, et de fermer à l'avenir l'oreille à tous les délateurs. Ce calme dura trois semaine [59]»*

Dans les différents exemples rapportés, Sully se présente alors, soit comme un médiateur dispensant des conseils conjugaux au couple soit comme le confident d'Henri IV. Il revêt à l'occasion des habits d'ami et fixe sa légende de confident du monarque. En effet, plusieurs conversations intimes, ayant soi-disant eu lieu entre les deux hommes, sont rapportées ; Henri IV lui confie ses pensées et ses doutes à l'image de cette scène où le souverain liste les défauts de son épouse :

> *« je ne trouve point tout cela chez moi, me disoit-il ; je ne reçois de ma Femme, ni societé, ni amusement, ni contentement ; elle n'a ni complaisance dans l'esprit, ni douceur dans la conversation ; elle ne s'accommode en aucune manière, ni à mon humeur, ni à mon tempérament. Lorsqu'en rentrant chez moi, je veux commencer à lui parler familièrement, et que je m'approche pour l'embrasser ou la caresser ; elle me fait une mine si froide, que je suis obligé de la quitter là de dépit, et de m'en aller chercher quelque consolation ailleurs [60]»*

---

[57] « *dans la crainte que j'ai de trahir le secret que j'ai voué au Roi et à la Reine, qui ne s'en sont ouverts qu'à moi seul, et qu'elle regarde personnellement* » in Sully, *op. cit.,* 1747, p. 112, vol 2.
[58] « *elle l'écrit, et m'envoya chercher pour me la faire voir ; en se montrant disposé à y changer tout ce que je jugerois à propos […] elle avoit une si grande aversion pour la Marquise de Verneuil, qu'elle daignoit à peine prononcer son nom : mais si quelque chose lui en rappelloit l'idée ; tous les gestes, ses mouvemens, et son silence même, exprimoient au naturel ce qu'elle ne vouloit pas dire […]. Je ne laissa pas de lui faire sentir si bien son tort, qu'elle refit une seconde Lettre, telle que je la lui dictai* » in *idem*, p. 338, vol 2.
[59] *Idem*, p. 339-340, vol 2.
[60] *Idem*, p. 333, vol 2.

Cette conversation qui s'étale sur plusieurs pages, doit illustrer la confiance entre les deux hommes. Le ton est intime. Henri IV se confie, non en tant que monarque, mais en tant qu'époux malheureux et le lecteur assiste à ces scènes de fragilité qui participent à noircir l'image de Marie de Médicis et à redorer celle de Sully et d'Henri IV. Ces moments, qui sont nombreux dans l'ouvrage, sont particulièrement appréciés par les lecteurs qui ont le sentiment d'en apprendre davantage sur leur monarque et sur sa vie privée. Preuve de cet attrait, elles sont reprises – par Richard de Bury[61] par exemple - et deviennent un élément attendu lorsqu'il s'agit de décrire la vie conjugale d'Henri IV. Dans cet ouvrage, Sully se présente aussi comme le confident de Marie de Médicis. Là encore, il est plus qu'un simple ministre, même si le ton avec cette dernière est moins familier et les relations plus froides. Il n'hésite pas, par exemple, à attaquer frontalement la souveraine pour son comportement et ses défauts, allant même jusqu'à lui présenter un modèle à suivre : celui de « *Madame de Guise* » qui apparait comme « l'épouse modèle »[62].

Chacune des disputes exposées à la curiosité des lecteurs blâme Marie de Médicis et participe à la construction du topos de la femme jalouse qui sera par la suite un des pans de sa légende noire. La souveraine est en effet systématiquement désignée comme la seule responsable des brouilles et son comportement est remis en cause. Dans l'extrait précédent par exemple, c'est son époux lui-même qui expose la liste - non exhaustive – de ses défauts tous liés à sa personnalité. Henri IV, sous la plume de l'auteur, met ainsi en avant le peu de « *gratitude* » dont elle fait preuve quand il lui donne de l'argent ou bien la « *haine si forte* » qu'elle a envers ses « *enfans naturels* » ou lui reproche de s'entourer de mauvais conseillers[63]. Les disputes du couple portent aussi sur la présence de la marquise de Verneuil près du roi. Sully estime même que les premières « *brouilleries* » dateraient de 1602, date à laquelle son attitude envers la souveraine était plus arrogante. Sully multiplie d'ailleurs les exemples de dispute entre les époux et expose à plusieurs reprises leur intimité. Le lecteur est par exemple

[61] Le roi se plaint à Sully de l'ascendant qu'ont ses favoris sur l'esprit de sa femme. Henri se plaint « *que cette Princesse se laissoit absolument gouverner par ces deux Italiens ; que c'étoient eux qui lui avoient inspiré cette violente jalousie, dont elle lui donnoit des marques en toute occasion, et de cette mauvaise humeur dont elle étoit perpétuellement hérissée contre lui, contre ses Maîtresses et contre ses enfans naturels, même ceux qu'ils avoit eus avant son mariage* » in Richard de Bury, *op. cit*., p. 123, vol 1.

[62] « *elle se plaignit que je ne lui avois pas tenu parole ; comme s'il avoit été en mon pouvoir de séparer Henry de sa Maîtresse : mais je ne manquai pas de lui faire remarquer, qu'elle tenoit bien plus mal la sienne ; et que par un caractère de froideur et d'antipathie, que tant de récidives faisoient regarder au Roi, comme incorrigible, elle étoit elle-même la cause du mal qu'elle m'imputoit. Je lui citait Madame de Guise, comme un « exemple qu'elle auroit dû suivre, pour fixer sur elle le cœur et l'esprit de Sa Majesté* » in *idem*, p. 340, vol 2.

[63] *Idem*, p. 336, vol 2.

transporté dans la chambre à coucher des monarques et assiste aux reproches formulés par Marie qui juge la marquise trop présente à la cour[64].

Dans ses *Mémoires*, que cela soit la première édition ou celle de 1747, Sully se présente donc comme *le* confident du monarque et fixe dans l'imaginaire collectif son rôle de médiateur dans les crises que traverse le triangle amoureux Henri IV- Henriette d'Entragues -Marie de Médicis. Sully et Henri IV apparaissent comme un duo complémentaire et son ouvrage permet de diffuser une image idéalisée de ce couple qui devient parfois une seule et même entité[65]. Ses écrits sont utilisés comme une source de premier ordre et sont peu remis en question par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles qui ne procèdent à aucun examen critique. Les Mémoires de Sully sont ainsi perçus comme une source de choix, un récit matrice. Preuve en sont les nombreuses rééditions qui montrent tout l'intérêt que l'on portait à cet ouvrage.

Un nouvel angle de la légende de Marie de Médicis se construit à travers les images livrées, celle d'une femme jalouse, proche de la folie d'autant que les auteurs oscillent entre une écriture théâtrale et moraliste lorsqu'il s'agit de revenir sur ce thème.

B. Une écriture oscillant entre la morale et le théâtre

L'une des caractéristiques communes entre les différents récits de la vie conjugale de Marie de Médicis et d'Henri IV est la constance avec laquelle les crises de jalousie sont rapportées. Marie de Médicis est toujours représentée comme une femme à la limite de la folie tant elle est jalouse. Elle se met ainsi dans des états indescriptibles et ne respecte ni son rang ni celui de son époux. Que ces crises soient vraies ou non cela importe peu, car cette légende est fixée par une écriture théâtralisée ou moralisante et c'est cette dernière qui nous intéresse Les auteurs du corpus étudié enchainent les figures de style – exagération, comparaison, hyperbole etc. - et flirtent avec le théâtre pour rendre leur récit plus vivant. Cette écriture théâtralisée se retrouve dans tous les genres étudiés, que cela soit des ouvrages qui se disent « sérieux » comme des abrégés historiques, ou dans des ouvrages plus littéraires comme des romans. Néanmoins,

[64] *Idem*, p. 554, vol 2.
[65] Laurent Avezou, *op. cit.,* p. 141-166.

ils ont tous un but commun : faire la morale aux lecteurs tout en diabolisant l'attitude de Marie de Médicis.

Faire la morale aux princes régnants.

La vie conjugale d'Henri IV et de Marie de Médicis est analysée, commentée et décortiquée par la moitié des ouvrages du corpus constitué. Entre deux récits de bataille dans les abrégés historiques, il n'est pas rare de trouver de longs développements sur la jalousie de Marie de Médicis ou des scènes de querelles. C'est par exemple le cas chez Hardouin de Péréfixe (1661) et Etienne de Bonnot de Condillac (1775) qui ont tous deux écrit des ouvrages d'histoire destinés à leurs élèves respectifs : Louis XIV et le duc de Parme[66]. Ils utilisent l'exemple de ce couple pour donner une leçon de morale et de politique, ce qui est assez courant aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, comme nous avons pu l'évoquer précédemment. Tous deux, et à plus de cent ans d'écart, se sont penchés longuement sur les déboires conjugaux d'Henri IV et de Marie de Médicis. Evoquer ces disputes semble répondre à deux objectifs : le premier, d'ordre moral – s'assurer du salut de son âme et mettre en garde les princes contre les dangers de leurs passions – et le second, d'ordre politique puisqu'il s'agit de prévenir des conséquences que ces évènements peuvent avoir sur le royaume. Ces deux précepteurs estiment effectivement que ces disputes qui sembleraient à première vue anecdotiques ne le sont finalement pas, car elles pourraient avoir plusieurs incidences sur la vie de leurs élèves. Etienne de Bonnot de Condillac s'adresse d'ailleurs dans un second temps à tous les « *jeunes gens* » puisque son ouvrage est réédité en 1798 sous ce titre[67].

Péréfixe multiplie les exemples tout au long de son récit et revient même sur ces querelles dans son éloge funèbre d'Henri IV, preuve de leur importance aux yeux de l'auteur :

> *« Ces desordres scandaleux offensoient extrémement la Reine ; et d'ailleurs la fierté de la Marquise l'outrageoit furieusement. Car elle parloit toûjours d'elle avec des termes, ou injurieux, ou méprisans, jusqu'à dire quelquefois, que si on luy faisoit justice, elle tiendroit la place de cette grosse Banquiere.*
>
> *La Reine aussi de son costé s'emportoit avec raison contre elle, et en faisoit ses plaintes à tout le monde. Mais ce n'estoit pas le moyen de gagner l'esprit du Roy, il*

[66] L'abbé de Condillac et Auguste de Keralio sont nommés précepteurs du duc Ferdinand de Parme entre 1757 et 1769.
[67] Cet ouvrage prend le titre de « *Cours d'étude pour l'instruction des jeunes gens* » en 1798.

eust mieux valu qu'elle eust sagement dissimulé son déplaisir et que par ses caresses elle se fust renduë maistresse d'un cœur, qui luy appartenoit legitimement […] Le filtre de l'amour est l'amour mesme ; c'est ce qu'elle devoit employer auprés de luy, non pas les gronderies, les desdains, et les mauvais accueil, qui ne servent qu'à dégouster davantage un mari, et à luy faire trouver plus de plaisir dans les appas d'une maistresse, qui prend soin d'estre toûjours agreable et toûjours complaisante. Au lieu de tenir cette route, elle estoit toûjours en pique avec le Roy, elle l'aigrissoit à toute heure par des plaintes et par des reproches [68]».

Hardouin de Péréfixe plonge le lecteur dès les premières lignes de son ouvrage dans l'intimité des monarques et présente d'emblée leur vie conjugale comme tempétueuse. Il insiste sur les conflits qui règnent entre les époux, prend le temps de décrire leurs relations et leurs échanges et revient sur le triangle amoureux qui mine le couple. En tant que précepteur, il tente d'analyser la situation et d'en comprendre les origines pour éviter que son élève ne reproduise les mêmes erreurs que son grand-père. A dessein, Péréfixe soulève plusieurs problèmes dans l'union royale et en premier lieu celui du « rang » qui n'est pas respecté. Henriette d'Entragues, selon lui, ne suit pas les règles élémentaires de bienséance et de hiérarchie sociale qui incombent aux membres de la cour ; en somme, elle perturbe l'ordre établi et menace l'équilibre du palais et du royaume avec ses prétentions et sa promesse de mariage. D'autant qu'Hardouin de Péréfixe a souligné auparavant que le roi, fou amoureux de cette femme, lui avait acheté une terre qu'il érigea en marquisat et met ainsi en avant le titre récent de cette femme qui devrait donc se faire oublier car elle n'a pas la noblesse nécessaire à ses prétentions. Et si Gabrielle d'Estrées bénéficiait d'honneurs dus à une reine parce que Marguerite était absente de la cour et qu'Henri IV souhaitait épouser sa maîtresse, le contexte est bien différent dorénavant : le roi a une reine et celle-ci refuse l'omniprésence de cette maîtresse à la cour qui est progressivement invisibilisée à partir de 1602[69].

Marie de Médicis est elle aussi blâmée pour son attitude par Péréfixe. Il met en avant ses esclandres à la cour qu'il critique, car même si en tant qu'homme d'Eglise il ne cautionne pas l'adultère, il reste un homme de son temps qui ne condamne pas la présence de maîtresses autour du roi. Il est en effet tout à fait admis qu'un souverain puisse multiplier les conquêtes

[68] Hardouin de Péréfixe, *op. cit.,* p. 386-387.

[69] Plusieurs facteurs participent à l'invisibilisation progressive d'Henriette d'Entragues à la cour. Tout d'abord le roi a une épouse qui vit à la cour et qui a donné naissance à un fils ce qui confirme son statut de « reine » et d'épouse du roi. En outre, si Marie de Médicis acceptait dans un premier temps la présence de ladite maîtresse, à partir de 1602 ce n'est plus le cas. La reine refuse par exemple que la favorite soit logée en même temps qu'elle dans le château de Blois ou qu'elles se rendent ensemble à certains événements in Flavie Leroux, *op. cit.,* p. 99-102.

car cela prouve sa vigueur et sa virilité. En outre, par la présence de ces femmes à ses côtés il montre sa libéralité. C'est en effet une manifestation concrète de sa puissance financière, puisqu'il distribue argent, toilettes ou bijoux, mais aussi de sa puissance symbolique puisqu'il peut lui offrir titre ou mariage prestigieux[70]. En outre, il donne à voir sa clémence et ce fut notamment le cas lorsque Henriette d'Entragues fut accusée de participer à des complots comme en 1605[71].

En tant que reine de France, Marie devrait donc se taire et ramener à elle son époux par des caresses. Ce sont d'ailleurs les conseils que lui dispense Hardouin de Péréfixe. Il écrit noir sur blanc que Marie de Médicis s'y prend mal et que ce n'est pas en tançant Henri IV qu'il va revenir vers elle. Elle devrait au contraire être douce et aimable. Il dresse donc, par un effet de miroir, les qualités d'une bonne épouse : douceur, amabilité et complaisance. Il donne même sa recette de « *filtre d'amour* » et le terme utilisé n'est pas anecdotique, renvoyant sans doute aux origines florentines de la souveraine ; Hardouin de Péréfixe se voit comme un magicien qui compose une potion avec des ingrédients tels que des « *caresses* ». Le précepteur est ici en adéquation avec les écrits de son époque, qui stigmatisent la jalousie excessive chez les femmes et décrivent les ravages de l'adultère. Nous pouvons citer les ouvrages de M. Joyeux[72], d'Antoine de Courtin[73] ou encore de Jacques Chausses[74] qui ont connu de nombreuses rééditions aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, preuve de leur succès. Antoine de Courtin en 1682 s'intéresse par exemple à la jalousie et à ses conséquences. Il propose même un « *remede* » à

[70] *Idem,* p. 126-133.

[71] Elle est accusée d'avoir participé avec son frère et son père, Charles de Valois et François Balzac d'Entragues, à un complot en vue de faire reconnaître son fils, Gaston-Henri comme le dauphin légitime. Le complot étant découvert, le fils et le père sont condamnés à l'exil, signe de clémence du roi car ils auraient dû être condamnés à mort et Henriette n'est pas inquiétée car elle jure ne pas avoir été au courant des projets de ses proches in *idem*, p. 126-133.

[72] F. Joyeux, *Traité des combats que l'amour a eu contre la raison et la jalousie, où il adjoute le duel innocent du corps et de l'âme de l'apologie du mariage, avec un petit discours sur l'élection que l'homme doit faire d'une femme*, Paris, chez M. Hauteville, 1667.

[73] Antoine de Courtin, *Traité de la jalousie ou moyens d'entretenir la paix dans le mariage*, Paris, chez Helie Josset, 1682.

[74] Jacques Chausse, *Traité de l'excellence du mariage, de sa nécessité et des moyens d'y vivre heureux, où l'on fait l'apologie des femmes contre les calomnies des hommes,* Paris, chez Henry Crarpentier, 1707. Dans son ouvrage il critique ce qu'il appelle les « *mariages d'intérêt mondain* » qui rendent les gens malheureux, car ils ne connaissent pas vraiment la personne qu'ils vont épouser : « *la plûpart des Mariages ne se font, ou que par l'entremise d'autruy, ou que par des raisons d'intérêt mondain […] C'est-là sans doute ce qui fait que tant de gens sont malheureux dans le choix qu'ils font […]. Le principal donc est de bien étudier l'humeur et la conduite d'une fille pour sçavoir si elle a du rapport avec la vôtre, et si vous pourrez vivre paisiblement ensemble. Pour cela, il ne faut pas l'aller chercher dans un Païs éloigné de vous* ». Il y fait aussi l'apologie de l'amour conjugal qui doit unir deux époux et il s'élève contre la jalousie : « j*e ne sçaurois trop vous inculquer la nécessité de cette amour conjugale* » in Jacques Chausse, *op. cit*., p. 231 et 250.

ses lecteurs car il estime que la jalousie est la plus « *dangereuse* […] *maladie de l'esprit* [75]». Après l'avoir définie longuement[76], il conclut qu'elle n'est pas compatible avec le mariage chrétien car une femme n'a pas à faire de reproches à son mari volage[77]. Il ajoute même que « l*a jalousie des femmes consiste pour la pluspart toute en ruse, en dissimulation, en recherche, en pieges, en murmure, et en mauvaise humeur* [78]» et dispense ses conseils. Il écrit enfin que la femme doit prendre « *le contrepied de toutes les actions de son mari* » et qu'elle ne doit être que « *douceur* » et « *complaisance* » en faisant preuve d'un « *amour soumis* » et d'une « *sincérité du cœur* »[79]. C'est finalement ce que reproche en substance Hardouin de Péréfixe vingt ans plus tôt à Marie de Médicis : elle sort de cette obéissance qu'elle doit *de facto* à son époux, mais aussi et surtout au roi de France.

Si Hardouin de Péréfixe prend le temps de s'attarder sur les difficultés traversées par le couple royal c'est parce qu'il estime qu'elles ont eu des répercussions bien réelles sur le royaume et son administration. Il écrit par exemple que ces brouilleries permanentes entre Marie de Médicis et Henri IV ont entrainé des retards dans « *l'execution du grand dessein qu'il avoit formé pour le bien et le repos perpetuel de la Chrestienté, et pour la destruction ensuite de la Puissance Ottomane* [80]». Il est le seul des auteurs étudiés à aller aussi loin dans son analyse ; les autres se contentent de rapporter les crises de jalousie de manière anecdotique mais lui y voit des conséquences sur l'administration du royaume et fait le lien avec l'autorité du roi qui pourrait être remise en question.

L'auteur blâme aussi l'attitude du roi, alors qu'il rédige pourtant un ouvrage à sa gloire. Il ne peut s'empêcher de critiquer son attitude car il met en danger aussi bien son salut que celui du royaume de France et parce qu'il ne parvient pas à se faire obéir de son épouse. Au XVII[e] siècle, on considère en effet que la réussite d'un mariage dépend du degré de soumission et d'affection d'une femme, d'autant plus si elle est reine de France[81]. On lui demande par ailleurs

[75] « *de toutes les maladies de l'esprit, La Jalousie est assurément la plus dangereuse, et la plus difficile à guerir : Car non seulement ceux qu'elle tourmante ont honte de l'avouër ; mais les Directeurs mesmes qui les gouvernent ont quelque pudeur d'entrer avec eux dans cette conversation* » in Antoine de Courtin, *op. cit.,* avertissement.
[76] « *LA Jalousie estant donc une crainte de perdre ou de partager avec un autre un bien que nous aymons et que nous possedons* » in *idem*, p. 39.
[77] « *les femmes estant et devant être selon la loi de la nature et de Dieu subjetes à leurs maris*» in *idem*, p. 123.
[78] *Idem*, p. 93.
[79] *Idem*, p. 93.
[80] Hardouin Péréfixe, *op. cit*., p. 425.
[81] Claudie Martin-Ulrich, L*a persona de la princesse au XVIe siècle : personnage littéraire et personnage politique*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 133-140.

d'être un « ornement de la cour ». Or, Marie de Médicis ne respecte aucun des critères énoncés et Henri IV en est tenu pour responsable :

> *« Le devoir conjugal obligeoit sans doute le Roy de ne pas violer la foy à son épouse legitime, et sur tout de n'avoir pas des maistresses à sa veuë ; mais s'il devoit estre bon mari en ce poinct, aussi falloit-il qu'il le fust en celuy de l'autorité, et qu'il accoustumast sa femme à luy obeïr avec plus de soûmission, et à ne pas le fascher comme elle faisoit à toute heure par des plaintes, par des reproches et quelquesfois par des menaces [82]»*

Hardouin de Péréfixe partage ici ses réflexions politiques et ses remarques d'ordre moral avec ses lecteurs. Il soulève un véritable cas de conscience : certes le roi ne devrait pas imposer ses maîtresses à sa femme, mais cette dernière n'a pas à le remettre en cause ou à le blâmer. Il met le doigt sur toute l'ambigüité du statut d'Henri IV qui est à la fois homme, car époux, et représentant du divin car roi. Il établit aussi un parallèle entre le statut d'époux et le statut du roi : les deux doivent parvenir à se faire obéir par leur épouse et par le peuple. En effet, lorsqu'il s'agit de décrire les relations du couple, l'auteur utilise régulièrement le champ lexical de l'autorité et emploie des mots tels que « *soumission* », « *obéissance* » ou « *autorité* », preuve du lien qu'il fait entre l'amour et le pouvoir. Marie de Médicis en tant qu'épouse et reine devrait d'ailleurs doublement lui obéir, car elle doit à la fois soumission et obéissance à son époux et à son souverain. Or, Henri IV n'y parvient pas. Le mariage royal contient en son sein les caractéristiques qui constituent la place de la souveraine dans la monarchie. Par ce contrat et cette union, l'épouse et reine devient la sujette de son mari ce qui l'écarte *de facto* du pouvoir. Cependant, et parce que c'est un mariage chrétien qui est défini comme l'union de deux êtres dans une seule chair, la reine obtient une part de la dignité royale de son époux. C'est ce que Fanny Cosandey appelle la « *dualité politique* » car la reine, par le mariage est à la fois sujette et souveraine[83].

En évoquant les querelles conjugales d'Henri IV et Marie de Médicis, Péréfixe livre à son élève à la fois une leçon morale et une leçon politique. A travers ces exemples, l'auteur montre à Louis XIV que ces phénomènes privés ont une incidence sur sa vie publique et plus particulièrement sur son autorité. Ainsi certes, un souverain peut avoir des maîtresses, là n'est pas la question, mais il se doit d'être prudent et ne pas les exposer outre mesure aux yeux de la souveraine afin d'éviter des réactions trop vives. Il faut enfin que chacune conserve sa place et

[82] Hardouin de Péréfixe, *op. cit*., p. 425.
[83] Fanny Cosandey*, op. cit.,* p. 114-120.

son statut : la première, son épouse légitime, doit participer au rayonnement de la France et l'épauler dans sa mission tout en faisant preuve de soumission, quant à la seconde, la favorite, elle doit être là pour son bon plaisir et seulement pour cela.

Condillac se distingue de son prédécesseur par ses formulations et ses critiques plus directes ; Henri IV est certes blâmé pour son comportement mais il en est de même pour toutes les femmes de son entourage. L'angle choisi par Condillac est davantage d'ordre moral contrairement à Péréfixe qui lui donnait un angle plus politique. L'auteur ne cesse de critiquer le couple royal qui multiplie les faux-pas et ce, dès les premiers jours de leur mariage :

> *« nous n'aurons que trop occasion de parler de cette femme et de cette maîtresse, et Henri nous prouvera que plus on a de passion pour ce sexe dangereux, moins on est heureux dans le choix. Passons aux affaires d'état*[84]*»*

Dans cet extrait, Condillac se positionne à la fois en précepteur et en moralisateur. A travers une maxime, il donne une leçon au duc de Parme : il faut se méfier de ses passions. Il renoue ici avec « l'histoire maîtresse de vie » qui doit permettre à son élève de ne pas reproduire les mêmes erreurs que son aïeul. A chaque fois qu'il décrit le couple, Condillac opte pour des formules tranchantes ou incisives. Le ton est sec et peut s'expliquer à la fois par le côté moralisateur qu'il adopte, mais aussi par son ennui d'évoquer ce genre de thème avec son élève. En effet, le premier objectif de la leçon est de poser un regard critique sur le règne d'Henri IV ; il n'a donc pas le temps de s'appesantir sur des sujets aussi peu sérieux que des scènes de ménage. Néanmoins, force est de constater que le thème est récurrent dans son écrit. S'il a globalement la même lecture des évènements qu'Hardouin de Péréfixe et qu'il partage son analyse sur les fautifs – froideur de Marie de Médicis, mauvais caractère de la souveraine, favorite qui n'est pas à sa place [85]etc. – il a cependant une vision beaucoup plus moraliste et moralisante. Il fait en effet référence à la « *passion* » pour un « *sexe dangereux* » et interpelle directement son élève sur les torts du monarque. Il s'adresse à plusieurs reprises au duc de Parme qu'il apostrophe par un « *Monseigneur* » et blâme Henri IV pour son comportement qui, en tant que roi, aurait dû maitriser ses passions. Il établit aussi un lien direct entre la sphère

[84] Etienne Bonnot de Condillac, *op. cit.*, p. 445, vol 14.

[85] *« insolente, elle parloit de Marie de Medicis avec les termes les plus injurieux. Sous prétexte de la promesse de mariage dont j'ai parlé, elle se croyoit reine elle-même avec bien plus de droit, et regardoit ses enfants comme seuls légitimes. Marie ne cessoit de se plaindre. Elle pouvoit se venger de sa rivale, en lui enlevant le cœur du roi. Henri eût renoncé à toutes ses amours, s'il eût trouvé quelques douceurs auprès de sa femme. Mais lorsqu'il vouloit s'en rapprocher, il en étoit toujours repoussé par l'humeur qu'elle lui montroit, et par une froideur plus offensante encore »* in *idem*, p. 473, vol 14.

privée et la sphère publique en pointant du doigt les « ennemis » ou des « espions » qui côtoient les maîtresses et fait un parallèle entre les conflits au sein du royaume et ceux d'ordre privé :

> *« Ce prince dont la sagesse et le courage avoient dissipé toutes les factions, les voit donc renaître dans son domestique. Qu'il aille chez sa femme ou chez sa maïtresse, il est entouré d'espions, qui ont intelligence avec ses ennemis ; et il ne peut trouver le repos ; qu'il fait goûter à ses sujets. C'étoit sa faute. Monseigneur ; s'il eût su vaincre ses passions, il eût été plus heureux* [86]*»*

En substance, Condillac donne plusieurs conseils à son élève et lui rappelle qu'il ne doit pas commettre les mêmes erreurs que son ancêtre. Conseils qui résonnent étrangement avec le contexte d'écriture des années 1770 ; si l'on peut y voir une coïncidence, il parait cependant étonnant qu'un précepteur accorde autant d'intérêt à ce genre de sujet d'autant que c'est bien le roi qui est la principale cible des reproches. On peut se demander si, à travers ses développements, Condillac ne blâme pas aussi l'attitude de Louis XV qui expose à la cour des maîtresses de plus en plus attaquées. Si elles étaient admises sous Louis XIV, car elles permettaient au roi de désigner une « autre reine » dans les familles puissantes et donc de flatter leur orgueil tout en satisfaisant ses plaisirs charnels, ce n'est plus le cas ici. Sous Louis XV, la rupture se fait et plus particulièrement avec Madame du Barry, favorite du roi depuis 1768. On critique à voix haute le choix de ses favorites et de ses maîtresses royales qui ne viennent plus de la noblesse, mais souvent de « bas lieu » et cette « *dégringolade sociale* [87]» entache à la fois le corps symbolique du roi mais aussi son corps sacré. On souligne par exemple dans les libelles le passé et les origines douteuses de Madame du Barry ou bien sa vulgarité. Par cet effet cumulatif, on représente la monarchie comme décadente et despotique[88]. Ainsi, Etienne Bonnot de Condillac pourrait utiliser l'exemple d'Henri IV et de Marie de Médicis pour condamner de manière indirecte l'attitude du feu-roi, mettre en garde son élève et le nouveau roi régnant, Louis XVI. Condillac s'inscrirait alors dans un contexte plus large d'auteurs et d'artistes demandant instamment au nouveau roi de trancher avec les mœurs douteuses de son grand père[89]. Cela est d'autant plus vraisemblable que le duc de Parme est le cousin de Louis XV et

[86] *Idem*, p. 474, vol 14.
[87] Expression utilisée par Agnès Walch, *op. cit.,* p. 216.
[88] Robert Darnton, *Le Diable dans le bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010, p. 481-508.
[89] On attend en effet beaucoup des successeurs de Louis XV, Louis XVI en tête, et notamment qu'il tranche avec les mœurs douteuses de son grand père. Ainsi, dès 1776 de nombreux auteurs ou artistes comme Moreau le Jeune, demandent instamment à Louis XVI d'enlever le vice du royaume in Aurore Chéry, « Entre vertu et impuissance : une mise en scène de la sexualité de Louis XVI au XVII^{e} siècle » in Agnès Walch (dir.), *op. cit.,* p. 195-198.

qu'il y a donc une proximité entre les deux familles. Parallèlement, la manière dont on perçoit les maîtresses royales a aussi évolué. Certes, les libelles ont toujours eu pour sujet la vie privée du roi ou ses favorites, mais ils prennent un ton beaucoup plus trivial. Louis XV y est représenté comme un souverain qui néglige son devoir car il est trop occupé à satisfaire ses plaisirs personnels. *A contrario,* ses maîtresses sont perçues comme omniprésentes dans l'administration du royaume et on leur prête une influence grandissante à l'image de Madame de Pompadour. On cherche à la cour à être remarqué par cette femme en tentant d'être invité à son théâtre, car on sait l'influence qu'elle peut avoir sur le roi et on l'accuse de placer aussi ses favoris, comme le maréchal de Soubise aux côtés du roi[90]. Condillac renoue donc avec « l'histoire comme maîtresse de vie ».

Condillac retrouve aussi un thème qui lui est cher et transparaît beaucoup dans ses ouvrages et plus particulièrement dans ses traités philosophiques : celui de la maîtrise de ses passions. Dans ses écrits, Condillac identifie deux éléments qui conditionnent toutes les actions des hommes et des femmes : le rejet de la douleur et la recherche du plaisir. Même s'il opère une différence entre les animaux et les humains – le premier est isolé et le second est un être social – il constate que c'est l'amour-propre qui guide la recherche du plaisir et le besoin de le conserver et ce, quel que soit le rang de la personne. Ainsi, lorsqu'Henri IV multiplie les conquêtes ou que Marie de Médicis cherche à se confronter à lui dans d'interminables querelles, ils le font l'un et l'autre pour satisfaire leur plaisir personnel, car chaque action humaine n'est conditionnée que par cela. Ces sources de plaisir selon Condillac sont nombreuses et l'homme sait reconnaitre, par l'expérience et son partage, les éléments qui lui en procurent ou non. Par conséquent, si Henri IV et Marie de Médicis continuent leurs actions réciproques, c'est parce qu'ils y trouvent une certaine satisfaction, sinon l'un et l'autre les auraient rejetées. Cependant, il met en garde ses lecteurs contre ce système et en propose un autre mettant en valeur des « *plaisirs moraux* ». Ces derniers doivent aider à l'épanouissement tout en rétablissant l'ordre et en évitant *de facto* les actions malveillantes. Il propose donc un « *calcul moral* [91]» qui doit permettre aux hommes et aux femmes de comprendre que leurs actions ne sont mues que par cette recherche de plaisir – ou de souffrance – afin qu'ils puissent avoir un regard critique sur leurs pratiques, ce qui leur permettrait, non pas de se déchirer, mais de s'entraider[92]. Ainsi, en utilisant le modèle d'Henri IV et de Marie de Médicis, Condillac illustre ses réflexions

[90] Pierre-Yves Beaurepaire, *1715-1789. La France des Lumières*, Paris, Belin, 2014, p. 222-224.
[91] Expression de Arnaud Orain, « The Moral Theory of Condillac : A Path toward Utilitarianism », *Revue de philosophie économique*, vol. 13, no. 2, 2012, p. 93-117.
[92] *Idem*.

philosophiques et offre un exemple concret à son élève qui doit servir de repoussoir. Parallèlement, il alerte le duc de Parme sur cette recherche continue de jouissance qui a participé au déchirement d'Henri IV et de Marie de Médicis alors qu'ils auraient dû, par leur statut, incarner l'ordre et l'unité.

Que cela soit Hardouin de Péréfixe en 1661 ou Etienne Bonnot de Condillac en 1775 on constate que ces deux précepteurs donnent une leçon de morale et de politique à leurs élèves respectifs à travers l'analyse du couple royal. Ils blâment tous deux les monarques pour leur comportement, même si leur angle d'approche varie : Péréfixe y voit une incidence sur la politique du royaume et Condillac sur l'ordre social. Néanmoins, et malgré des textes rédigés à plus de cent ans d'écart, ces deux auteurs blâment Marie de Médicis qui est représentée comme une femme ne respectant pas l'ordre établi et menaçant la stabilité du royaume par sa jalousie.

Evoquer ces querelles conjugales permet donc de décrédibiliser la souveraine tout en participant à l'élaboration de sa légende noire.

Diaboliser et décrédibiliser Marie de Médicis. La jalousie et la violence de la reine.

La jalousie de Marie de Médicis est un vrai sujet pour les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles qui l'évoquent à plusieurs reprises, diabolisant ainsi Marie de Médicis car elle est toujours représentée de manière excessive : elle crie, elle pleure ou menace. Les crises de jalousie sont exagérées et la théâtralité atteint souvent son paroxysme quelle que soit la nature de l'œuvre. Nous aurions pu nous appuyer sur une dizaine d'ouvrages tant ces moments de tensions sont nombreux, mais nous avons fait le choix de nous concentrer seulement sur deux récits, ceux de *l'Histoire de la mère et du fils* (1730) et de Pierre Antoine de la Place (1781), qui donnent à voir la violence de Marie qui se rend – presque – coupable de crime de lèse-majesté.

L'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* présente ces crises comme cycliques et s'appuie classiquement sur les Mémoires de Sully pour justifier ses dires comme dit précédemment. L'auteur les dépeint longuement, ce qui peut paraître étonnant au premier abord si l'on se fie au titre complet de l'ouvrage qui exprimait sa volonté de retracer l'« *Etat des affaires Politiques et Ecclésiastique*s » en France à partir de 1610. Pourtant, les quinze

premières pages de l'ouvrage ne portent presque qu'exclusivement sur la jalousie de Marie de Médicis, alors que l'auteur entendait revenir sur ses années de régence. Son choix peut donc surprendre, car on comprend sa volonté de revenir sur le contexte du royaume et le règne d'Henri IV, mais pourquoi s'attarder autant sur le couple royal et ses difficultés ? Sans doute parce que décrire ces crises de jalousie offre un éclairage particulier de la souveraine et permet de corroborer une théorie développée par l'auteur : Marie de Médicis est incapable de gouverner puisqu'elle ne peut se gouverner elle-même. Chacune de ses crises et chaque conversation entre les époux permet à l'auteur d'illustrer un défaut de la souveraine ; défaut qui aura une incidence sur sa future régence. Par conséquent, présenter dès les quinze premières pages de son ouvrage Marie de Médicis comme une femme pétrie de défauts est essentiel dans l'argumentaire de l'auteur, car elles donnent un avant-goût des thèmes qui seront ensuite développés tout au long de l'ouvrage. De simples vices de caractère d'une femme bafouée, ceux-ci se muent progressivement en défauts politiques qui illustrent son incapacité à être une bonne régente. Henri IV – ou l'auteur - l'explique d'ailleurs lui-même. Dans une conversation à laquelle assiste le lecteur, Henri IV confie à son ministre ses craintes concernant son épouse qui n'avait, selon lui, aucune appétence pour les affaires du royaume, n'ayant ni l' « *expérience des affaires* » ni l' « *esprit* » pour les comprendre[93]. En somme, des traits de caractère qu'on ne souhaite pas voir chez une future régente.

Pourtant, les premiers mois de la vie conjugale d'Henri IV et de Marie de Médicis paraissent idylliques ! Le roi et la reine semblent amoureux et cherchent à se plaire et à se séduire. L'auteur va même jusqu'à établir la liste des preuves d'amour et d'affection qu'Henri IV donne quotidiennement à son épouse :

> *« en diverses occasions elle reçoit des preuves de l'affection du Roi, qui la contentant en beaucoup d'autres, elle lui rend des témoignages de son amour qu'il satisfait […]. Ses premiéres pensées n'aient autre but que de lui plaire, elle se fait force pour se rendre patiente en ce en quoi non seulement l'impatience est pardonnable aux femmes les plus retenuës, mais bienséante [94]»*

Malgré ce tableau enchanteur, un vice commence à poindre chez la souveraine : son manque de patience. Marie de Médicis arrive encore à se contrôler et fait preuve de retenue mais on sent son incapacité à maîtriser ses nerfs. Et bientôt les premières tensions au sein du couple

[93] *Histoire de la mère et du fils…, op. cit.,* p. 5-6, vol 1.
[94] *Idem*, p. 17, vol 1.

émergent, car la souveraine s'entoure de « *plusieurs esprits malins ou craintifs* [95]» et n'arrive plus à contrôler sa jalousie qui lui fait prendre de mauvaises décisions[96]. On retrouve ici l'idée d'une reine sous l'emprise des Concini – bien qu'ils ne soient pas cités ici – thème qui sera développé par l'auteur dans la suite de son récit. L'auteur rapporte par exemple des conversations invraisemblables qui auraient eu lieu entre Marie de Médicis et Henri IV, dont une durant laquelle la reine aurait tenté de convaincre le roi de ne plus avoir de maîtresse :

> *« elle parle plusieurs fois au Roi pour le détourner de ce qui lui étoit désagréable, elle tâche de l'émouvoir par la considération de sa santé qu'il ruïnoit, par celle de sa réputation, qui d'ailleurs étoit si entiére, par celle enfin de sa conscience, lui representant qu'elle souffriroit volontiers ce qui le contente s'il ne désagréoit à Dieu : mais toutes ces raisons si puissantes, qu'il n'y en a point au monde qui le puissent être davantage, étoient trop foibles pour retirer ce Prince, qui pour être aveuglé de passions n'en connoissoit pas le poids. D'autres fois elle se sert d'autres moyens, elle proteste qu'elle fera faire affront à ses Maîtresses, que si même la passion qu'elle a pour lui la porte à leur faire ôter la vie, cet excès pardonnable en tel cas à toute femme qui aime son mari fidellement, ne sera blâmé en elle de personne* [97]*»*

Dans cet extrait, Marie de Médicis tente de persuader son époux de ne plus avoir de relations adultérines en évoquant sa santé, sa réputation et Dieu. Par cette trilogie, la souveraine utilise à la fois des arguments médicaux, moraux et religieux et cible son corps, son esprit et son âme. Elle tente donc de faire appel au bon sens du souverain et à sa conscience, car elle ne souhaite – soi-disant- que le meilleur pour son époux, que cela soit sur un plan moral ou politique. Le fait qu'elle évoque la « *réputation* » d'Henri IV est pourtant étonnant, car il était accepté qu'un souverain puisse avoir des favorites et des maîtresses comme nous l'avons dit précédemment. A l'inverse, Marie de Médicis – ou l'auteur – sous-entend le contraire. Est-ce ici une opinion exprimée par l'auteur ? Ou est-ce la vision qu'il a de Marie de Médicis ? Il est impossible de le savoir, d'autant qu'il subsiste toujours un doute sur l'identité de l'auteur comme nous avons pu le voir dans les chapitres précédents.

Au fil des mois, l'auteur montre une gradation dans les crises de jalousie de la reine et présente une Marie de Médicis perdant pied allant jusqu'à menacer de tuer Henriette

[95] *Idem*, p. 6, vol 1.
[96] « *sans considérer les accidens qui lui pouvoient arriver de l'excès des passions, où souvent le Roi se laissoit transporter : la jalousie lui étoit un mal assez cuisant pour la porter à beaucoup de mauvais conseils qui lui étoient suggérez sur ce sujet* » in *idem*, p. 6, vol 1.
[97] *Idem*, p. 6-7, vol 1.

d'Entragues. Ces intimidations sont suffisamment prises au sérieux par le souverain pour qu'il demande à sa maîtresse de quitter Paris selon l'auteur. Le roi, excédé par ces conversations quotidiennes, aurait même décidé un temps de fuir à Fontainebleau et il tenta d'effrayer Marie de Médicis en évoquant son renvoi prochain à Florence si elle n'était pas capable de maitriser ses accès de rage[98]. Les lecteurs plongent ici au plus près de l'intimité du couple royal ce qui permet à l'auteur de blâmer l'attitude de la souveraine, car elle ne correspond pas à ce que l'on attend d'une bonne épouse. En effet, tout au long du XVII[e] siècle de nombreux traités sont publiés à l'image de ceux de François Grenaille ou de Leblanc[99]. Ils valorisent l'union de deux chrétiens qui vivraient dans un respect mutuel et dans une double soumission : celle du couple à Dieu et celle de l'épouse à son mari[100]. Parallèlement, le sentiment amoureux évolue et la conception même du mariage s'en trouve transformée : « l'amour-amitié » reposant sur une tendresse réciproque et la charité est valorisé contrairement à l' « amour-passion » qui est perçu comme un danger pour l'âme[101], ce qui est démontré par l'évocation du couple Henri IV-Marie de Médicis tel qu'il est décrit par l'auteur. Les deux protagonistes ne cessent en effet de se disputer. D'ailleurs, un nouveau palier est franchi par l'auteur puisqu'il est l'un des seuls à montrer des scènes de violence entre les époux. Outre leurs visées - sans doute - éducatives, elles permettent aussi aux lecteurs de plonger dans l'intimité du couple. Ces anecdotes, qui frisent presque le voyeurisme, sont appréciées par les lecteurs car ils assistent à ce qui est normalement invisible. Or, l'auteur fait participer à plusieurs reprises ses lecteurs à ces scènes de dispute entre les époux presque quotidiennes et dont la violence ne cesse de s'accroître :

> *« En tout autre sujet que celui-ci le mariage de leurs Majestez étoit exempt de division ; mais il est vrai que les amours de ce Prince et la jalousie de cette Princesse, jointe à la fermeté de son esprit, en causérent de si grandes et si fréquentes entr'eux, qu'outre que le Duc de Sully m'a dit plusieurs fois qu'il ne les avoit jamais vûs huit jours sans querelle, il m'a dit aussi, qu'une fois entr'autres la colere de la Reine la transporta jusqu'à tel point étant proche du Roi, que levant le*

[98] « *J'ai aussi appris du Comte de Grammont qu'une fois le Roi étant outré des mauvaises humeurs qu'elle avoit sur pareils sujets, après avoir été contraint de la quitter à Paris et s'en aller à Fontainebleau, il envoya vers elle pour lui dire que, si elle ne vouloit vivre plus doucement avec lui et changer sa conduite, il seroit contraint de la renvoyer à Florence avec tout ce qu'elle avoit emmené de ce Pays, désignant la Maréchalle d'Ancre et son Mari* » in *idem*, p. 8-9, vol 1.

[99] François de Grenaille, *L'honneste mariage*, Paris, [s-e], 1640 ; Thomas le Blanc, *La direction et la consolation des personnes mariées, ou Les moyens infaillibles de faire un mariage heureux d'un qui seroit malheureux. Avec l'abrégé des vies de quelques saincts et de quelques sainctes qui ont beaucoup souffert dans leurs mariages,* Paris, chez Gilles André, 1664.

[100] Sabine Melchior-Bonnet et Catherine Salles, *Histoire du mariage,* Paris, Bouquins, 2009, p. 516-524.

[101] Maurice Daumas, *Le mariage amoureux, histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 115.

bras il eut si grande peur qu'elle passât outre, qu'il le rabatit avec moins de respect qu'il n'eût desiré, et si rudement qu'elle disoit par après qu'il l'avoit frappée [102]*»*

La scène parait tellement surréaliste que l'auteur, à travers différents procédés, tente de prouver la véracité des faits rapportés. Tout d'abord, il convoque une figure d'autorité – Sully – pour justifier ses dires : ce dernier, témoin direct des faits, a vu la scène. En assurant qu'il tient ses propos directement de l'intéressé, qui bénéfice de son aura de « témoin privilégié », il rend son récit crédible et indiscutable. Toujours dans une démarche de justification, l'auteur pose dans un second temps le cadre spatio-temporel afin d'excuser cet « *emportement final* » qui aurait pu conduire à des coups : la récurrence des disputes. L'auteur en a déjà décrit une demi-douzaine alors que le lecteur n'en est qu'à la page sept de son récit, et à chaque page l'auteur insiste par des pluriels, des hyperboles et des exagérations, sur le comportement excessif de la souveraine qui atteint dans cet extrait son paroxysme puisqu'elle était sur le point de frapper Henri IV. Certes, Marie de Médicis n'est pas allée au bout de son geste mais le doute subsiste : elle était « *proche* » du Roi et avait le « *bras levé* ». Le sous-entendu a beaucoup plus de poids que le geste en lui-même : le lecteur a le sentiment que la reine aurait pu frapper le roi et ainsi se rendre coupable de crime de lèse-majesté. Cette scène est d'ailleurs reprise par d'autres auteurs, comme Jean François Dreux du Radier (1764)[103], ce qui participe à renforcer cette anecdote et pose ainsi la légende d'une reine jalouse et incapable de maîtriser ses nerfs.

Pierre de la Place, en 1781, est plus vindicatif dans ses propos car il accuse la souveraine d'avoir participé à l'assassinat d'Henri IV et pointe comme mobile leurs relations conjugales. Dans cet ouvrage, l'auteur choisit de compiler anecdotes, extraits, citations diverses et variées qui l'ont intrigué ou intéressé et dont la véracité est parfois difficile à établir comme nous l'avons évoqué en première partie. La nature même de l'ouvrage est donc foncièrement différente du précédent, même si Marie de Médicis et sa jalousie excessive sont là aussi un thème récurrent. Dans un chapitre intitulé « *Particularités historiques et littéraires* », l'auteur revient abondamment sur le sujet et multiplie les exemples tendant à prouver que Marie de

[102] *Histoire de la mère et du fils…, op. cit.,* p. 8, vol 1.
[103] « *L'auteur de l'Histoire de la mère et du fils « dit « qu'il avoit appris du duc de Sulli, qu'il ne les avoit jamais vu huit jours sans querelle ; qu'une fois, entr'autres, la colère de la reine la poussa jusqu'à lever le bras, que le duc de Sulli rabatit, avec moins de respect qu'il n'eut desiré, et si rudement, qu'elle disoit l'avoir frappée, quoiqu'elle se louât de son procédé, reconnoissant que sa prévoyance n'avoit pas été inutile* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 393, vol 3.

Médicis et Henri IV étaient perpétuellement en conflit. L'auteur, comme à l'accoutumée, recopie des extraits des livres de confrères pour prouver ses dires :

> *« Il s'en faut bien (dit un Auteur de ce tems-là) que ces deux Epoux fussent toujours d'accord. On prétend même qu'un soir, étant au lit et se faisant de continuels reproches, la Reine se leva furieuse et égratigna vivement le Roi, qui de son côté ne l'épargna guère [104]».*

Dans cet extrait, l'auteur cité est anonyme : on ne connait pas la source de Pierre Antoine de la Place alors qu'il accuse la reine d'avoir frappé le roi. Le lecteur assiste ici à une scène mutuelle de violences conjugales : la reine frappe le roi – le griffe sans doute – et ce dernier réplique. Si chez l'auteur de *l'histoire de la Mère et du Fils*, la reine avait été stoppée dans son geste, ce n'est plus le cas ici. Si la jalousie de la reine est dorénavant, dans les ouvrages de la fin du XVIII[e] siècle, un élément attendu, la scène rapportée par Pierre Antoine de la Place est étonnante à plus d'un titre. Outre sa violence, l'auteur choisit de la rapporter dans un chapitre relatif à la personnalité du monarque et à des anecdotes sur son règne. Cette scène est concomitante à des remarques portant sur l'humour du roi ou son amour de la poésie, ce qui peut surprendre au premier abord d'autant que cette altercation est rapportée dès la deuxième page du chapitre. L'auteur cherche ici à illustrer la violence de la reine qui est blâmée pour son attitude et participe à populariser ce trait commun.

Ce chapitre, présent dans le volume 5, a aussi une autre fonction puisqu'il permet de renforcer les accusations de régicide qui sont portées dans le volume 2 par l'auteur. En effet dans un chapitre intitulé « *Réflexions historiques sur la mort d'Henri IV* », Pierre Antoine de la Place accuse la souveraine d'avoir participé à la mort de son époux pour vivre au grand jour sa liaison avec le duc d'Epernon. Les faits sont rapportés à la manière d'un roman policier car l'auteur, sous la plume d'un certain Augustin Canon, revient sur le mobile de la reine et présente aux lecteurs les preuves qu'il dit avoir à sa disposition. Le mobile est bien évidemment cette prétendue liaison[105], mais aussi les disputes incessantes entre les époux :

> *« avec très grande raison, on l'a crue complice de la mort du Roi son mari. Elle étoit en piques continuelles avec lui, sur la jalousie qu'elle avoit de ses amourettes. Elle avoit le cœur Italien, c'est-à-dire, vindicatif [106]».*

[104] Pierre Antoine de la Place, *op. cit.,* p. 2, vol 5.
[105] « *les extrêmes liaisons que le Duc a toujours eues avec Marie de Médicis, mère de Louis XIII* » in *idem*, p. 253, vol 2.
[106] *Idem*, p. 253, vol 2.

Les faits sont pour l'auteur – ou Augustin Canon – indiscutables : la rumeur a cru avec « *raison* » que la reine était complice de la mort de son époux. Troisième mobile avancé par l'auteur : le « *cœur italien* » de la reine. L'auteur se livre ici à une remarque italianophobe assez classique et en accord avec le contexte xénophobe de l'époque : en tant qu'Italienne, la reine est par nature, comme nous avons pu le voir dans le chapitre 3, cruelle, vindicative ou adepte de la dissimulation. Néanmoins, le principal mobile resterait bien la jalousie de la souveraine. L'auteur ne cesse de multiplier les exemples censés illustrer le caractère épouvantable de la reine comme les reproches continuels qu'elle adressait au roi. Il rapporte aussi un dialogue qui aurait eu lieu entre Sully et Henri IV dans lequel ce dernier se plaignait de Marie de Médicis. Henri IV y cite tous les défauts de la souveraine et s'attarde plus particulièrement sur son mauvais caractère ; il confie notamment à son ami « q*u'il y avoit tant de choses à corriger en elle, qu'il ne croyait pas qu'on l'y pût jamais résoudre* [107]». Le roi regrette par exemple que la reine reçoive toujours ses gestes d'affection avec « *colère* [108]», qu'elle fasse preuve d'une « *animosité* [109]» contre ses « *enfans naturels* » ou qu'elle s'entoure de mauvais conseillers[110]. Autre preuve avancée de l'implication de la reine dans l'assassinat d'Henri IV : Marie savait que le roi allait périr. Elle avait en effet pris l'habitude de demander au duc de Sully de les réconcilier lors de leurs nombreuses disputes, mais au cours de la dernière elle ne l'a pas fait :

> *« Quelques personnes ont appris de lui, avant la mort du Roi, il avoit peu de temps auparavant, fait sortir la Reine de son lit en grande colère. Sur quoi, comme elle avoit prié le Duc de Sully de la remettre bien avec ce Prince, il lui avoit répondu ne vouloir plus se mêler de ses affaires, attendu qu'elle en gâtoit plus dans un moment qu'il n'en pouvoit rétablir dans un mois. Sur quoi elle avoit répliqué : Quelle ne l'en prieroit plus jamais que cette fois-là. D'où l'on infere qu'elle savoit bien qu'il seroit bientôt assassiné* [111]»

Ultime preuve de la théorie de Pierre Antoine de la Place : Louis XIII lui-même soupçonne sa mère d'avoir participé à l'assassinat de son père, et c'est d'ailleurs pour cela qu'il

[107] *Idem*, p. 264, vol 2.
[108] « *Qu'en revenant de la Ville, il s'approchoit pour la baiser et la caresser, elle recevoit toujours tout cela comme en colère* » in *idem*, p. 265, vol 2.
[109] « *Qu'il ne pouvoit souffrir encore l'extrême animosité qu'elle témoignoit en toute occasion, contre ses enfans naturels, nés long-temps avant qu'il eût oui parler d'elle* » in *idem*, p. 265, vol 2.
[110] « *les trop grandes faveurs et familiarités dont elle usoit avec la Léonore et son mari Conchini ; ses libéralités en leur endroit, qui sonumoient toutes celles qu'il pouvoit lui faire, et la tenoient en de continuelles nécessités* » in *idem*, p. 265, vol 2.
[111] *Idem*, p. 254, vol 2.

s'est montré aussi dur avec cette dernière en l'exilant par deux fois[112]. L'auteur, en parallèle de son argumentaire et toujours dans un souci de rassurer ses lecteurs sur l'authenticité des faits énoncés, convoque des figures d'autorité qui doivent, par la simple évocation de leur nom, être garants de vérité. Le premier d'entre eux est Sully. Ce dernier a assisté à ces scènes et à ces disputes et devient donc un témoin oculaire de premier ordre. Pierre Antoine de la Place cite aussi François Eudes de Mézeray comme garant de *la* vérité puisqu'il est historiographe du roi et l'auteur d'un abrégé qui a été plébiscité aussi bien par les écrivains de son époque que par les lecteurs. L'auteur mentionne explicitement son ouvrage et renvoie même ses lecteurs à la « *page 1427*[113]» de l'abrégé de Mézeray. Pierre Antoine de la Place – ou Augustin Canon – pousse ici la référence bibliographique à l'extrême. Il poursuit en recopiant scrupuleusement – la comparaison a été effectuée – des extraits de *l'Abrégé* de Mézeray. Il reprend mot à mot les écrits de son prédécesseur portant sur les querelles domestiques entre les époux, la place omniprésente des Concini, les pressentiments de la reine quant à un attentat et la réaction de cette dernière à l'annonce de la mort du roi. Néanmoins, Monsieur de la Place trompe sciemment le lecteur, puisqu'il sous-entend que Mézeray pense lui aussi que la reine est complice de la mort de son époux en citant différents extraits de l'historiographe. Enfin, dernière figure d'autorité qui doit convaincre le lecteur de la véracité des faits rapportés : l'auteur de ce prétendu chapitre, Augustin Canon, avocat du Parlement de Rouen. Toujours dans une volonté de rassurer les lecteurs, Pierre Antoine de la Place apporte en note quelques précisions sur cet avocat et son écrit :

> *« Nous croyons devoir prévenir le Lecteur, que la personne qui a bien voulu nous communiquer cette pièce, dit avoir appris qu'elle avoit été imprimée, mais sans savoir ni où, ni dans quel temps : ce qui ne nous paroît pas une raison suffisante pour la rejetter de ce Recueil ; attendu qu'indépendamment de ce qu'elle doit être très rare, il suffit qu'elle ait pour objet le plus grand, le plus digne et le plus respectable de nos Rois [114]»*

Comme nous pouvons le constater, les renseignements apportés par l'auteur sont assez succincts et éclairent assez peu la personnalité ou le parcours de ce personnage. Pierre Antoine

[112] « *Louis XIII son fils, a fait souffrir à ses meurtriers une partie des peines qu'ils méritoient […] en privant le Maréchal d'Ancre et sa femme de la vie, et la Reine sa mère de ses bonnes graces et de sa présence : ce qui la rendit vagabonde dans les pays étrangers, où elle a malheureusement terminé ses jours dans une indigeance extrême. Telle a été la vengeance divine, sur les meurtriers du plus grand Roi du monde* » in *idem*, p. 267-268, vol 2.
[113] « *toutes les vérités susdites se confirment encore par ce qu'a écrit Mezerai dans son Abrégé Chronologique de l'Histoire de France, en la page 1427* » in *idem*, p. 268, vol 2.
[114] *Idem*, p. 264, vol 2.

de la Place insiste certes sur la valeur de ce témoignage, mais ne donne aucune information sur l'auteur : on ne sait ni à quelle époque il a vécu, ni comment cet écrit a été retrouvé. Beaucoup d'incertitudes pèsent alors sur la véracité de ces propos et sur leur pertinence. Cependant, l'auteur choisit d'écarter les doutes émis car le document est « *rare* » et écrit par un avocat : ces deux éléments suffisent selon lui à justifier son utilisation. Si, dès le XVIII[e] siècle, certains auteurs commencent déjà à questionner leurs sources et leurs méthodes comme nous avons pu l'évoquer précédemment, Pierre Antoine de la Place refuse de le faire, car ce témoignage - qu'il soit vrai ou faux - lui permet de susciter une réaction chez ses lecteurs et d'apporter un nouvel éclairage sur la mort de ce « bon roi Henri ». Il peut d'autant plus se permettre de ne pas critiquer sa source que son ouvrage n'est pas un abrégé historique et qu'il n'a donc pas besoin de répondre aux règles de ce genre en vigueur. En effet, Pierre de la Place publie un ouvrage particulier comme nous avons pu l'évoquer à plusieurs reprises, approchant de l'anthologie puisqu'il compile des extraits de livre de toute nature. Néanmoins il modifie certains passages voire prétend avoir découvert des écrits inédits comme ceux de cet « Augustin Canon ». A titre personnel, il nous a été impossible de retrouver les traces de cet avocat qui a été appelé par d'autres auteurs « *Augustin Le Petit, sieur de Canon* ». Nous avons bien retrouvé un certain « *Augustin le Petit, écuyer, seigneur et patron de Conon, avocat en la Cour, 1669-1670* [115]», mais Pierre Antoine de la Place précise dans un autre volume que le père de ce dernier aurait été témoin de la Saint-Barthélemy et qu'Augustin Canon aurait été un contemporain de Sully ; les dates ne concordent donc pas. Un certain Jacques Joseph Techener affirme en 1862 que cet ouvrage existe bien et que le manuscrit original serait dans la bibliothèque de M. de Colleville, un ancien conseiller au Parlement de Normandie, mais là encore les recherches effectuées ont été infructueuses[116]. Quant à Jacques Lelong (1719), dans son inventaire des principaux ouvrages traitant de l'histoire de France, il écrit que ce manuscrit aurait été conservé dans la bibliothèque de M. Foucault, puis dans celle du Baron d'Hohendorff. Cependant, il ne donne aucune précision sur la date de publication ni sur l'éditeur[117]. Il précise simplement qu'Augustin

[115] Archives départementales de la Seine-Maritime, Charles de Beaurepaire, Jules-Joseph Vernier, *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Seine-Inférieure. Archives ecclésiastiques Série G · Volume 5*, Rouen, Imprimerie Julien Leclerc, 1892.

[116] Jacques Joseph Techener, *Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits, de documents historiques, et de chartes, réunis par les soins de M. J. Techener, et avec les prix de chacun d'eux*, Paris, chez J. Techener, 1862, p. 98, vol 1.

[117] « *Ces Reflexions sont conservées dans la Bibliotheque de M. Foucault, et dans celle de M. le Baron d'Hohendorff, Colonel de l'Empereur. L'Auteur les a faites la plûpart sur les deux Ecrits de Pierre du Jardin, qui sont transcrits dans ce volume. Il indique les auteurs et les complices de cet attentat* » in Jacques Lelong, *Bibliothèque historique de la France content le catalogue de tous les ouvrages tant imprimez que manuscrits qui traitent de l'histoire de ce roïaume, ou qui y ont rapport avec des Notes critiques et historiques*, Paris, chez Gabriel Martin, 1719, p. 444.

Canon se serait inspiré des écrits de Pierre Dujardin publiés en 1619[118]. Pourtant, à aucun moment, ce dernier ne cible Marie de Médicis, lui qui fut un proche d'Henri IV et qui fut l'un des premiers à évoquer un complot pour justifier la mort du roi. Il mentionne certes une conspiration organisée de concert par Ravaillac et l'Espagne mais il ne dit pas un mot à propos d'une participation de Marie de Médicis. Et là encore, la nature de cet ouvrage questionne, puisque l'auteur, Pierre Dujardin, prétend s'appuyer sur les déclarations de Jacqueline de Voyer Escorman et d'autres sources qu'il ne cite pas. Il y assure que Ravaillac se serait rendu à Naples en 1608 car il projetait déjà d'assassiner Henri IV. Il raconte même qu'il aurait été approché pour participer à ce complot. De même, lorsque ces auteurs affirment qu'Augustin Canon s'est inspiré des propos de Jacqueline de Voyer Escoman, ils sont dans l'erreur puisque cette dernière ne sous-entend jamais dans son ouvrage que la reine a participé à cet attentat[119]. A la rigueur elle blâme son indisponibilité car elle a cherché en vain à lui parler de ce qu'elle avait entendu. Pierre de la Place ou Augustin Canon sont bien les seuls à incriminer la souveraine et justifient leurs dires par les rumeurs, les querelles incessantes, sa prétendue liaison avec le duc d'Epernon et des témoins à la réputation irréprochable comme Sully et Mézeray. Marie de Médicis, par sa jalousie, deviendrait donc coupable de régicide, l'un des pires crimes qui soit. Cette lecture peut paraître extrême, mais elle est possible car elle est corroborée par la nature même de l'ouvrage qui autorise cette interprétation.

La jalousie de Marie de Médicis permet ici de la décrédibiliser politiquement, mais aussi de la diaboliser. La reine, par ses crises continuelles et incessantes se rend coupable de crimes de lèse-majesté, soit parce qu'elle s'est montrée violente physiquement ou verbalement lors de ses moments de folie, soit parce qu'elle est accusée d'avoir participé à l'assassinat du souverain. Ces deux textes offrent des exemples assez extrêmes de cette jalousie et sont les seuls à le faire. Mais, en choisissant de raconter ces anecdotes et ces disputes, tout en crédibilisant leurs propos en convoquant des figures d'autorité, ces deux auteurs cherchent à prouver à leurs lecteurs à quel point Marie de Médicis était dangereuse pour le royaume. Incapable de se gouverner, elle ne pouvait pas gouverner le pays.

[118] Pierre du Jardin, *La mort de Henry le Grand descouverte a Naples en l'année 1608*, Paris, [s-e], 1619.
[119] Que cela soit dans sa déclaration de 1611 ou le texte publié en 1616 Jacqueline de Voyer Escoman n'évoque pas Marie de Médicis comme l'une des instigatrices de l'assassinat in *Déclaration de la damoiselle d'Escoman sur les intentions & actions du cruel parricide commis en la personne du Roy, de la Royne, de Monseigneur le Dauphin, où elle fut concluë, en quel lieu, par qui, comme Ravaillac luy fut envoyé*, [s-l], [s-e], 1611 et *Le Véritable manifeste sur la mort d'Henri le Grand, par la demoiselle d'Escoman*, [s-l], [s-e], 1616.

La question du genre

A travers le corpus sélectionné, on retrouve trois femmes, trois auteures, Madame Bédacier (1700), Madame d'Arconville (1774) et Madame de Genlis (1781), qui racontent en détails la vie de Marie de Médicis. Tout comme leurs homologues masculins, elles s'interrogent sur le parcours de cette souveraine, aussi bien dans sa vie publique que privée. Elles dépeignent longuement le couple formé par Marie de Médicis et Henri IV. A dessein, la question du genre de ces auteures se pose donc ; ont-elles la même lecture des évènements que les auteurs masculins ? Leur genre a-t-il eu une influence sur leur écriture ? En effet, en tant que femmes, elles pourraient avoir un regard bienveillant pour une épouse dont le mari ne cesse de multiplier les infidélités. Cette question est d'autant plus légitime qu'Isabelle Tremblay, dans ses travaux, a pu constater que les romancières de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle ont une vision du mariage qui tranche avec celle des auteurs masculins. Certaines s'attaquent en effet aux différents préjugés concernant les femmes et plus particulièrement les épouses ; ces dernières reprennent le pouvoir et le rapport de force s'inverse. Le mariage n'est plus glorifié et les protagonistes y échappent par le déguisement, par l'ironie ou bien le comparent à une épreuve. Elles mettent en scène des personnages féminins qui ont du caractère, de la valeur et qui s'affirment face à des personnages masculins qui sont pétris de défauts. Et si la séparation des époux est parfois représentée, la femme est souvent montrée comme profitant de ces moments de solitude pour se livrer à divers projets. Cette solitude - subie ou choisie – est alors valorisée, car elle permet d'acquérir de nouvelles compétences et donc d'accéder à une autre forme de bonheur qu'elle n'a pu atteindre par le mariage[120]. Les écrits de Madame Bédacier, Madame d'Arconville ou encore Madame de Genlis tranchent cependant avec cette vision. Les représentations du couple royal sont finalement assez classiques et tout aussi théâtralisées que celles de leurs homologues masculins, voire même davantage. Marie de Médicis, en tant qu'épouse, est dénigrée.

C'est notamment le cas de Madame Bédacier (1700) qui, dans son « historiette », offre à ses lecteurs un véritable vaudeville[121]. La théâtralité atteint son paroxysme et chaque évènement de la vie de Marie de Médicis est décrit de façon exagérée. La souveraine y campe l'un des personnages principaux et joue le rôle d'une femme adultère prête à toutes les excentricités

[120] Isabelle Tremblay, *Le bonheur au féminin. Stratégie narrative des romancières des Lumières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, p. 40-58.
[121] Nous avons pu évoquer l'écriture de Madame Bédacier dans le chapitre 1.

pour satisfaire ses amants. L'auteure élabore une image totalement inédite de Marie de Médicis puisqu'elle est la seule de notre étude à la présenter comme une femme volage multipliant les liaisons adultérines. D'ailleurs, les crises de jalousie qui sont décrites par l'auteur ne concernent pas seulement son époux mais aussi ses amants. Dans son roman, l'auteure, à travers une démarche chronologique s'intéresse aux années 1600-1643 et liste tous les amants de la souveraine durant cette période, décortiquant aussi les relations qu'elle a pu entretenir avec ces derniers.

Selon Madame Bédacier, son premier prétendant fut Concino Concini et, si Marie se livra au départ à cet adultère pour rendre jaloux son époux[122], elle fut prise à son propre piège et tomba amoureuse de l'Italien. C'est pour cela, toujours selon l'auteure, qu'elle décida de le marier à Leonora afin de l'éloigner d'elle. Henri IV est quant à lui présenté comme un coureur de jupons qui n'a que faire de son épouse qui manque de charme[123]. Henri IV mort, Marie de Médicis se lasse de son favori[124] et entame une relation avec le Duc d'Epernon. Après quelques mois d'une amourette assez peu décrite par l'auteure, Marie finit par tomber sous le charme de Richelieu et c'est le récit et l'analyse de cette relation qui constitue le cœur du chapitre puisque, si l'on s'en réfère au titre du chapitre, c'est bien Richelieu et « *ses amours* » qui sont le sujet principal.

Malheureusement pour la reine, cette idylle est à sens unique, car le cœur de Richelieu appartient déjà à une autre : sa nièce, Madame de Combalet. Néanmoins, Marie de Médicis ne s'aperçoit de rien et pendant plusieurs années, elle tente par tous les moyens de séduire cet homme : elle lui offre un chapeau de cardinal, le couvre de cadeaux ou ne cesse de le suivre partout où il va. Ce bref synopsis est digne des plus grandes comédies, puisque s'en suivent de nombreuses intrigues, disputes, retournements de situation et faux-semblants. L'écriture est théâtralisée à l'extrême et Marie de Médicis est ridiculisée tout au long des pages qui rappelons-le, relateraient trente ans de relation entre les deux protagonistes. Elle est présentée comme une femme impérieuse, de petite vertu et prête à toutes les excentricités pour conquérir le cœur de

[122] « *pendant la vie de ce Prince son humeur impérieuse eut la mortification de luy voir des Maîtresses déclarées, et de sçavoir qu'il avoit des Favorites secrettes, et après en avoir murmuré tout haut, et s'en être plainte en particulier, à Leonor Galigay fille de sa nourrice […] elle ne trouva rien qui pût mieux la consoler que Concino Concini son Ecuyer* » in Catherine Durand Bédacier, *Histoire des Amours de Grégoire VII. du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé et de la Marquise d'Urfé*, Cologne, chez Pierre le Jeune, 1700, p. 62.
[123] « *Henry IV qui n'avoit jamais été jaloux de Marguerite de Valois, quelque belle et quelque galante qu'elle eût paru, ne s'avisa pas de le devenir de Marie de Medicis qui avoit beaucoup moins de charmes, et qui paroissoit bien plus prude* » in *idem*, p. 62.
[124] « *la Reine qui ne l'aimoit plus le laissa entraîner au Courant, et fut peut-être bien aise de voir abatre une Tête qui luy faisoit quelquefois baisser les yeux* » in *idem*, p. 68.

Richelieu. Elle ne voit même pas les manœuvres de ce dernier qui ne cesse de la manipuler, en lui faisant croire qu'il a beaucoup d'affection pour elle, alors que parallèlement il écrit des mots d'amour à sa nièce qu'il a réussi à introduire dans l'entourage immédiat de la souveraine comme dame d'atour. A plusieurs reprises, le lecteur assiste d'ailleurs à ces manipulations et à ces conversations intimes durant lesquelles Richelieu lui fait part de son amour :

> *« Vous êtes amoureux de vôtre niéce, continua la Reine, et vous voulez endormir ma curiosité. En vérité Madame, interrompit le Cardinal vôtre Majesté se mocque de mon respect, et de mon affection, et il faut quelle soit bien persuadée que l'un et l'autre sont inépuisables pour les épargner si peu* [125]*»*

Madame Bédacier reprend tout au long de son chapitre et à l'image de cette scène les codes du théâtre. Elle précise par exemple que les deux protagonistes sont près d'une fenêtre, et rédige son récit en insérant plusieurs dialogues. Elle utilise aussi, pour ses personnages, des costumes notamment lors d'une scène où Marie de Médicis, aidée de Madame de Fargis, tente de surprendre, de nuit, Richelieu et sa nièce :

> *« feignit d'avoir la migraine, et se mit au lit à six heures du soir, pendant que Madame du Fargis fit mener un carosse de louage à une porte du Jardin de Luxembourg, qui donna dans les champs, et la Reine étant déguisée, dés qu'il fit assez sombre pour se cacher, elles sortirent* [126]*»*

Chaque scène, à l'image de cet extrait, est minutieusement décrite et les lecteurs ont accès à une multitudes d'informations que cela soit sur le décor, le ton des dialogues ou l'émotion des personnages. Ici, alors que la « *Lune éclairoit un peu* », la reine fait preuve d' « *impatience* », de « *colere* » et d' « *émotion* » avant de surprendre les deux amants[127]. Le cardinal passe devant elles, en chantant, heureux de retrouver sa nièce :

> *« la Reine irritée qui craignoit de le perdre de veuë, et qui n'avoit pas la force de le suivre ; luy cria » « le cardinal frappé de cette voix tourna la tête, et vit avec frayeur deux femmes qui marchoient sur ses pas* [128]*»*

[125] *Idem*, p. 113.
[126] *Idem*, p. 126-127.
[127] *Idem*, p. 127.
[128] *Idem*, p. 128.

La suite du récit est digne d'un vaudeville, puisque la reine est reconnue malgré son déguisement et Richelieu se moque de Marie de Médicis qui a perdu sa stature de reine[129]. La souveraine quant à elle, rouge de colère, menace à plusieurs reprises Richelieu. Elle a été trahie par l'homme qu'elle aimait[130].

Chacun des personnages a aussi des traits bien précis : Monsieur de Combalet est le mari trompé, Madame de Combalet la belle et douce marquise, Madame de Fargis la servante et Richelieu l'intriguant. La ressemblance avec la comédie est ici évidente, notamment par le thème même de l'intrigue : une histoire d'amour contrariée sur fond de triangle amoureux. Dans chacune de ces scènes Marie de Médicis est présentée sous un jour peu favorable, soit parce qu'elle est manipulée par une multitude de personnages – servante, cardinal etc. – qui la poussent à l'extravagance soit parce qu'elle ne se rend pas compte qu'elle a été dupée. La reine est à l'image de cette scène, souvent tournée en ridicule. Les signes sont pourtant évidents et Monsieur de Combalet lui-même l'affirme à Marie de Médicis dans l'une des scènes[131]. Pourtant, elle reste sourde aux différentes mises en garde. Enfin, la souveraine est aussi blâmée pour son caractère : Madame Bédacier écrit par exemple qu'elle était « *fiere* », « *emportée* », se laissant « *transporter au feu de son courroux* »[132]etc. Le ton, les mots et les expressions utilisés par l'auteure sont à chaque fois extrêmement travaillés et prêtent à sourire.

Outre la ressemblance avec la comédie, on note aussi des similitudes avec la tragédie lorsque l'on se penche sur le découpage de cette « historiette ». Cet écrit - comme pour les tragédies - met en scène des personnages de « haut rang », tels que des marquis, des souverains, un cardinal etc. L'histoire narrée peut être aussi divisée en cinq actes. Le récit s'ouvre en effet avec « l'exposition » durant laquelle les relations entre Marie de Médicis et Richelieu sont décrites. On assiste à un amour naissant. Il se poursuit avec « l'élément perturbateur » qui prend la forme de la douce Marquise de Combalet, qualifiée de « *belle* » à une dizaine de reprises.

[129] « *Hé qui ne perdroit le parole, dit-il, de voir une Reine si bien ajustée, et faire une démarche si peu séante à sa dignité »* in *idem*, p. 129.
[130] « *vous périrez, perfide, ou je périray moy-même, et votre orgueil ne se mocquera pas impunément de ma douleur » i*n *idem,* p. 129.
[131] Catherine Durand Bédacier décrit par exemple une scène, dans laquelle, la souveraine et M. de Combalet se retrouvent et regardent ensemble Rubens peindre. Madame de Combalet est souffrante et alors que Marie de Médicis s'enquiert de son état de santé auprès de son époux, ce dernier lui explique que le cardinal de Richelieu lui refuse l'accès à la chambre. S'en suit alors une conversation totalement absurde et inappropriée entre les deux compères : Marie de Médicis tente en vain de prendre la défense du cardinal et se fait témoin de moralité, tandis que M. de Combalet sous-entend à plusieurs reprises que les intentions du cardinal sont peu claires. Il évoque par exemple le fait qu'il rende visite à sa nièce « *toutes les nuits à Ruel dans un état plus propre à monter sur un Théatre, qu'à dire la messe* » in *idem*, p. 121.
[132] *Idem*, p. 123.

L'acte 3 correspond à ces longues conversations entre Richelieu et la marquise qui tentent de mettre de côté leurs sentiments. L'action, cependant, se noue définitivement lorsque la marquise tombe malade. Richelieu ne peut s'empêcher de réitérer ses déclarations et l'oncle et la nièce s'avouent à demi-mot leur amour. Enfin l'action se dénoue lors de l'acte 5, quand la souveraine, désespérée tente de surprendre les deux amants. Il s'en suit alors une conversation houleuse entre Richelieu et Marie de Médicis qui, dévorée par le chagrin, tombe malade[133]. La comparaison avec la tragédie a cependant des limites, car il n'y aucune unité de temps ou de lieu, puisque l'intrigue débute en 1600 et s'achève en 1643 et les personnages ne sont pas des héros de l'Antiquité, mais des hommes et des femmes presque contemporains de l'auteure. Enfin, la souveraine ne meurt pas comme il est d'usage dans les tragédies, mais elle connait néanmoins un dénouement assez funeste qui est rappelé par l'auteure à la fin de son récit :

> *« la Reine-Mére et le Cardinal firent paroître un si terrible déchaînement l'un contre l'autre. On y donna cent causes différentes, dont pas une ne fut la véritable, et l'ingrat Prelat n'eut point de repos qu'il n'eût fait exiler la Mere de son Roi, comme toute la terre l'a sçeu ; et pendant que cette Princesse fut si mal payée de tant de faveurs dont elle avoit été prodigue, Madame de Combalet triomphoit, et passoit sa vie dans le luxe et dans la volupté [134]»*

C'est sur cette comparaison entre le sort de Marie de Médicis et Madame de Combalet que Madame Bédacier conclut son récit. Elle insiste sur la fin de vie misérable de la reine face à sa rivale qui triomphe sur le plan financier puisque Richelieu lui laisse un héritage conséquent.

Tout comme les autres auteurs du corpus étudié, cette théâtralisation a pour but d'écorner l'image de Marie de Médicis. Elle est certes poussée à l'extrême chez Madame Bédacier mais cela tient davantage au genre de l'ouvrage – un roman d'amour – qu'à son sexe. Les attaques perpétuées à l'encontre de Marie de Médicis sont nombreuses et portent sur deux thématiques qui sont liées entre elles : l'incapacité de Marie à gouverner un Etat et ses liaisons amoureuses. Marie ne s'occupe pas des affaires de l'Etat puisqu'elle est trop occupée à tenter de conquérir le cardinal de Richelieu. Si la première série d'accusations est classique et correspond *de facto* aux critiques émises par les différents auteurs s'intéressant à la régence de Marie de Médicis, la seconde est inédite. Une demi-douzaine d'auteurs ont pu sous-entendre que Marie avait eu une liaison avec le duc d'Epernon ou avec Concino Concini, mais aucun écrivain du corpus

[133] « *La Reine n'eut plus à feindre de paroître malade, la fievre la prit* » in *idem*, p. 132.
[134] *Idem*, p. 132-133.

étudié ne l'affirme avec autant de vigueur[135]. Attaquer la moralité de Marie est assez nouveau et offre une nouvelle facette de sa légende noire. Notons d'ailleurs que son écrit et ses représentations de la souveraine ne sont pas reprises par ses confrères, ce qui tient sans doute à la nature même de son ouvrage - un roman – et à l'écart entre les genres. L'auteure qualifie elle-même son récit « *d'historiette* » bien qu'elle garantisse dans la préface, offrir un ouvrage sérieux et fiable[136]. Notons que le terme d'historiette renvoie sans doute à la dimension galante de son récit[137].

Marie de Médicis est attaquée tout au long de son ouvrage pour son manque de vertu, puisqu'elle débute ses liaisons alors qu'elle est encore mariée à Henri IV et qu'elle les poursuit alors qu'elle est régente du royaume. Or, en tant que mère du roi et par capillarité mère du royaume, Marie de Médicis se doit d'être un exemple pour toutes les femmes, voire un modèle de vertu. C'est à partir de son règne que le lien entre la reine de France et la Vierge Marie atteint son apogée, notamment parce qu'elles portent le même nom et que la comparaison n'en n'est que plus aisée[138]. Cette analogie avec la Vierge Marie sous-entend donc que la souveraine doit posséder les mêmes qualités que la mère du Christ : la douceur, la bienveillance, l'humilité etc. Des qualités qui, selon Madame Bédacier, ne se retrouvent pas chez Marie de Médicis. L'auteure poursuit son plaidoyer à charge contre la souveraine en utilisant des reproches plus classiques portés sur la régence exercée. Néanmoins, elle les place toujours sous le prisme de l'adultère : la reine se désintéresse des affaires du royaume parce qu'elle est trop occupée à séduire ses amants. Son statut même de « souveraine » et de « régente » est d'ailleurs remis en question à plusieurs reprises, tant elle est ridiculisée par les différentes saynètes auxquelles assiste le lecteur ; en effet une reine s'abaisserait-elle à se déguiser en servante pour surprendre son amant ? Amants qui, de surcroit, ne sont pas épargnés par les critiques : Concini est décrit comme un maréchal qui « *divise la France* [139]» et Richelieu est un « *ingrat* [140]» hérétique manipulateur. Dernier reproche ? La reine fut tellement occupée à batifoler qu'elle en négligea l'éducation de son fils qui « *ne pouvoit régner que par autruy* » et « *étoit une véritable image*

[135] C'est par exemple le cas de Pierre Antoine de la Place en 1781.
[136] « *je me contenteray d'assurer les Lecteurs qu'il n'y a rien de fabuleux dans ces Historiettes, et qu'elles auroient pû estre beaucoup plus étenduës, si j'avois voulu me servir du secours de l'invention* » in *idem*, préface.
[137] L'Académie Française, dans son dictionnaire en ligne, propose la définition suivante pour le terme d'historiette en 1694 : « *Conte meslé de quelque avanture galante, ou d'autres choses de peu d'importance. Une petite historiette. il nous a fait une jolie historiette* » in https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A2H0231, consulté le 11 juin 2023.
[138] Fanny Cosandey, *op. cit.,* p. 278.
[139] Catherine Durand Bédacier, *op. cit.,* p. 66.
[140] *Idem*, p. 132.

de ces Rois fainéans de la premiere Race »[141]. Madame Bédacier blâme donc Marie de Médicis pour son comportement moral qui a eu, selon elle, une forte incidence politique.

Madame d'Arconville (1774) s'intéresse aussi longuement à la vie privée de Marie de Médicis comme nous avons pu l'évoquer dans le chapitre 2 mais, contrairement à Madame Bédacier, elle se focalise sur la vie conjugale que la souveraine menait avec son époux. L'écriture de Madame d'Arconville se veut plus historique et elle multiplie les sources et les notes en ce sens. Autre différence avec Madame Bédacier, l'écriture est aussi plus moraliste et cette caractéristique tient tant au parcours de Madame d'Arconville qu'à sa sensibilité. Ainsi l'adultère est condamné à plusieurs reprises, qu'il soit exercé par des hommes ou des femmes. Par le genre même de son récit – une « vie » -, Madame d'Arconville souhaite revenir sur tous les pans, même intimes, du parcours de Marie de Médicis. L'auteure examine chacun des aspects de l'existence de son objet d'étude et ses relations avec son époux sont commentées sur plus d'une centaine de pages. L'auteure, qui a bien conscience que ce genre de développement peut surprendre dans un récit historique, se défend à plusieurs reprises d'entrer aussi longuement dans les détails les plus intimes du couple royal :

> *« On sera peut-être surpris que je sois entrée dans un aussi grand détail sur Madame de Verneuil ; mais elle joue un rôle si important dans la Vie de Marie de Médicis, par les chagrins qu'elle lui occasionna, que j'ai cru nécessaire de faire connoître jusqu'où cette fille portoit ses audacieuses prétentions[142]»*

C'est toujours avec ce souci du détail que Madame d'Arconville justifie son intérêt pour le couple royal dans le premier tome de sa « vie ». Elle y décrit par exemple les différentes querelles qui ont émaillé le mariage des souverains, met en avant le mauvais caractère de Marie de Médicis, blâme Henri IV qui fait preuve de « faiblesse » en cédant à ses passions ou étrille Henriette d'Entragues. Cette dernière est d'ailleurs représentée comme une femme vénale prête à tout pour avoir un peu de pouvoir. A aucun moment, Madame d'Arconville ne met en avant son sexe pour justifier les pages qu'elle accorde à ce sujet. *A contrario,* elle fait valoir sa qualité d'historienne : elle souhaite trancher avec ses prédécesseurs qui ont manqué de rigueur lorsqu'il s'agissait de décrire la vie de Marie de Médicis.

[141] *Idem*, p. 115.
[142] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774, p. 41, vol 1.

Cependant, Madame d'Arconville est aussi portée par des motivations moralistes. Elle dépeint une Marie de Médicis incapable de maîtriser ses passions et faisant preuve d'une jalousie excessive. Par son écriture aux accents moralistes, elle insiste sur l'absurdité de la situation. Comme nous l'avons expliqué précédemment[143], l'écriture de sa vie de Marie de Médicis est à mettre en relation avec ses traités moralistes qui ont été publiés dans les années 1760 et qui portaient sur l'amitié, l'amour, les passions ou encore le mariage. A travers sa plume, elle livre des conseils à toutes les femmes et leur donne un modèle d'épouse convenable : celui d'Arie. Bien entendu, ces textes résonnent avec le contexte des maitresses royales de Louis XV qui ont pu scandaliser la cour.

Lorsque Madame d'Arconville décrit les querelles entre Marie de Médicis et son époux, on retrouve certes une touche moraliste, mais tout comme Madame Bédacier, l'écriture se veut aussi théâtrale. Il y a par exemple ces scènes où Marie de Médicis, excédée, prononce à l'encontre d'Henriette d'Entragues des menaces de mort[144] ou encore celles des disputes entre les époux dans le lit conjugal auxquelles assistent les lecteurs. Dans l'une de ces scènes, Henri IV est tellement irrité contre son épouse qu'il menace de la renvoyer à Florence[145]. Scènes que l'on retrouve aussi chez Sully ou l'auteur *de l'Histoire de la mère et du fils* comme nous avons pu l'évoquer précédemment. Si elles sont décrites avec beaucoup de théâtralité, les explications qui s'en suivent ont toujours des accents moralistes et blâment le comportement de la souveraine. Les exemples développés par Madame d'Arconville sont légion et sont en effet toujours dirigés contre Marie de Médicis : elle est à l'origine, par ses actes ou son caractère, de tous les conflits au sein de couple. Elle est toujours fautive soit par sa naissance qui a fait d'elle par nature une femme « *jalouse et opiniâtre* [146]», soit parce qu'elle adopte envers son mari un comportement condamnable. Henri IV, *a contrario*, est représenté comme un roi attentionné montrant à plusieurs reprises l'amour qu'il porte à sa femme : il lui envoie des lettres pleines de tendresse ou souligne la beauté de Marie de Médicis auprès de ses

[143] Voir le chapitre 2.
[144] Madame d'Arconville, *op. cit*., p. 71, vol 1.
[145] « *Cependant les divisions domestiques entre le Roi et la Reine se renouvellerent bientôt avec plus d'aigreur que jamais […]. M. de Sully rapporte dans ses Mémoires, qu'il ne les a jamais vu passer huit jours sans se quereller […] [Le roi] avoit déjà dit plusieurs fois à Marie que si elle ne prenoit pas sur elle pour lui rendre la vie plus douce, il la prieroit de se retirer dans une de ses Maisons, et qu'il se sépareroit d'elle pour jamais* » in *idem*, p. 74-75, vol 1.
[146] « *on doit juger cependant par l'Histoire de sa vie qu'elle étoit née jalouse et opiniâtre, et que les différentes circonstances où elle s'est trouvée, n'ont fait que développer le germe de ses défauts, et les mettre en action* » in *idem*, p. 6-7, vol 1.

confidents[147]. Les preuves d'amour du roi sont tellement nombreuses que Madame d'Arconville, reprenant sa plume de moraliste, apporte à ses lecteurs la conclusion suivante et fustige une fois encore le comportement de la souveraine :

> *« des attentions et des témoignages d'amitié aussi marqués, prouvent que si Marie de Médicis eût mis plus de douceur et de complaisance dans sa conduite, elle eût peut-être guéri le Roi de cet amour effréné pour les Femmes […]. Ainsi cette Princesse, en se laissant aller à l'impétuosité de son caractere, devenoit elle-même l'artisan de ses malheurs, et fomentoit des passions que son intérêt et celui du Roi étoient d'éteindre [148]»*

Madame de Genlis, en 1781, contrairement à ses consœurs, n'évoque jamais le couple royal dans son ouvrage et se contente de mentionner brièvement son mariage. Avant la mort de son époux, Marie de Médicis est d'ailleurs totalement invisibilisée. Cela tient à la nature même de l'ouvrage qui, rappelons-le, est un abrégé historique pour enfant relatant l'histoire de France en une quarantaine de pages. L'auteure fait donc le choix de se concentrer sur les grands événements du royaume, comme les batailles ou l'administration ; domaines dans lesquels les reines n'interviennent pas. La seule référence du couple royal est présente lorsque Madame de Genlis revient sur la mort de la reine et l'exil qui précéda :

> *« Mort de Marie de Médicis à Cologne, dans la plus affreuse misère, âgée de 68 ans. Ses malheurs inspirèrent de la pitié, parce qu'une mère abandonnée de son fils, doit toujours exciter la compassion ; mais cette Princesse s'attira une partie de ses infortunes, par la roideur et l'emportement de son caractère : d'ailleurs, comme le remarque M. le Président Hénault, on trouve dans sa vie une tâche ineffaçable, c'est qu'elle ne fut pas assez surprise, ni assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands Rois [149]».*

Dans ces quelques phrases, l'auteure met en avant la fin misérable de la souveraine et tente d'instiller un peu de pitié chez le lecteur en soulignant sa maternité malheureuse et les relations conflictuelles qu'elle avait avec son fils. Elle y pointe aussi, chose plus étonnante, le peu de chagrin qu'elle eut à la mort du roi. Ce sont ses seules remarques sur les sentiments que Marie pouvait avoir envers son mari, car le reste du temps elle se contente de rapporter les faits

[147] « H*enri IV ne cessoit de lui donner des témoignages d'affection. Il s'occupoit de ses plaisirs, et chargea même M. De Sully de chercher à la consoler de son absence, en lui procurant des divertissemens qui pussent la dissiper* » in *idem*, p. 61, vol 1.
[148] *Idem*, p. 56-57, vol 1.
[149] Madame de Genlis, *op. cit.,* p. 151.

cliniquement, ce qui leur donne d'autant plus de poids et de valeur. Pour justifier ses dires, elle appuie ses propos en citant sa source[150] – le président Hénault – qui est un personnage respecté de tous comme nous l'avons évoqué précédemment.

Madame d'Arconville et Madame de Genlis ont une écriture assez similaire car elles saisissent toutes deux leur plume de moraliste et d'éducatrice lorsqu'elles décrivent le parcours de Marie de Médicis. Leurs ouvrages sont d'ailleurs contemporains. Elles y blâment la souveraine car elle n'a pas su maîtriser ses passions et n'a pas fait preuve de vertu. Elles s'inscrivent ici dans un thème récurrent dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle chez les auteures investies d'une mission d'éducation. Les thèmes privilégiés sont ceux du « *cœur* » et de la « *vertu* », puisqu'il est communément admis que l'éducation permet de fortifier les qualités et les vertus que les hommes et les femmes ont reçues à leur naissance[151]. On invite ainsi les jeunes gens, à travers les livres, à se « contrôler » et à « maîtriser leurs passions » et ce dans tous les domaines, même celui du mariage. On met même en avant la sincérité des sentiments et l'on valorise l' « *amour-amitié* »[152].

En décrivant Marie de Médicis à travers son couple ou en énonçant les sentiments qu'elle pouvait avoir pour Henri IV, Madame Bédacier, Madame d'Arconville et Madame de Genlis poursuivent leur argumentaire à charge contre la souveraine. Tout comme les auteurs masculins, elles écornent son image, insistent sur son manque de vertu, son caractère épouvantable, et ciblent sa jalousie excessive. La question du genre de l'auteur n'est donc pas pertinente dans notre étude, car comme nous l'avons vu à travers les différents exemples mobilisés, l'écriture se veut tout aussi théâtrale et tout aussi à charge que celle de leurs confrères masculins.

Que cela soit Catherine ou Marie de Médicis, les deux souveraines sont représentées comme des épouses n'ayant jamais pu posséder le cœur de leur époux ; l'une parce qu'il était déjà pris, l'autre parce qu'elle avait un caractère épouvantable qui la rendait mal-aimable. Les différentes sources étudiées fixent, à travers leurs écrits, l'image d'une Catherine de Médicis dépassée par les sentiments que son mari éprouvait pour une autre et d'une Marie de Médicis

[150] « *digne de pitié, mais d'un esprit trop au dessous de son ambition et qui ne fut peut être pas assez surprise ni asse affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands rois* » in Charles Jean François Hénault, *op. cit.,* 1744, p. 451.
[151] Rotraud von Kulessa, « Le code de la sensibilité et l'éducation morale chez les femmes éducatrices au XVIIIe siècle » in Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.), *Femmes éducatrices des Lumières,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 135-140.
[152] *Idem*, p. 143-145.

jalouse et violente. Si certains auteurs livrent leur analyse dans un but moraliste ou pédagogique, d'autres se servent sans doute de ces exemples pour critiquer indirectement Louis XV et ses favorites.

Parallèlement, ces remarques illustrent aussi tous les bouleversements des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles relatifs à la façon dont on concevait l'amour, le couple ou encore l'adultère, et les sources étudiées éclairent ces changements. On note par exemple une évolution de la représentation des relations entre Henri IV et Henriette d'Entragues ; si Marie de Médicis est toujours blâmée pour sa jalousie excessive, Henri IV l'est aussi davantage à la fin du XVIII^{e} siècle, notamment par des auteurs moralistes. Alors que le comportement du « Vert Galant » était auparavant glorifié, car il illustrait sa virilité en mettant en avant ses appétences sexuelles, les auteurs étudiés lui reprochent son attitude irréfléchie qui le met lui, ainsi que le royaume, dans l'embarras. Madame d'Arconville accuse même le souverain de provoquer par son attitude la fureur de son épouse. La société revendique au XVIII^{e} siècle le droit à un mariage heureux empli de tendresse et de douceurs. Or, force est de constater que les représentations offertes par les autres auteurs placent toujours Catherine et Marie de Médicis en contre-exemples de la « bonne épouse » puisqu'elles sont rejetées par leurs époux respectifs : Henri II préfère une autre femme bien qu'elle soit plus âgée, et Henri IV ne cesse de subir le courroux de son épouse et menace de la renvoyer à Florence. On constate d'ailleurs assez peu de variation dans la façon dont Catherine et Marie de Médicis sont représentées dans l'intimité de leur couple que ce soit dans la chronologie ou dans le genre de la source : Catherine est finalement peu décrite et Marie est et reste une femme jalouse incapable de maîtriser ses nerfs. Cette représentation se mue progressivement en une image d'Epinal que l'on attend lorsqu'il s'agit d'évoquer le couple royal et ce, aussi bien dans les abrégés historiques que les romans.

Attaquées dans leur régence, ces reines le sont aussi dans leur vie privée : mal aimées par leurs époux elles ne pouvaient que l'être par le peuple, d'autant qu'elles sont de surcroît de mauvaises mères, prêtes à tout pour gouverner, jusqu'à tuer la chair de leur chair. Ainsi, le mariage et la maternité qui s'en suit, qui devaient légitimer leur existence de reine de France, deviennent un moyen supplémentaire de les diaboliser.

Chapitre 5. La maternité, un outil de légitimation inefficace

Catherine et Marie de Médicis n'ont cessé de brandir leur maternité en étendard parce qu'elle leur a permis de légitimer leur rôle politique aux côtés de leur fils. Cette maternité les conforte en effet dans leur statut de reine, mais aussi et surtout dans celui de régente. Or, que cela soit pour Catherine ou Marie, la postérité retient l'image de souveraines ayant tout fait pour s'emparer du trône. Leur maternité, qui était un atout, devient alors une tare de plus servant à les diaboliser. Cette représentation est véhiculée par la majorité des sources étudiées qui élaborent le portrait de souveraines peu aimantes ayant négligé l'éducation de leurs fils en les maintenant dans une enfance perpétuelle. On constate que ces faits sont récurrents, qu'importe le genre – abrégé historique, épopée, manuel d'éducation – ou la date, même si certains ouvrages, à cause de leur nature, exagèrent volontairement le trait. C'est par exemple le cas de Jean Louis Fougeret de Montbron qui, dans son épopée (1745), utilise un vocabulaire particulièrement vulgaire pour qualifier les relations qui unissent Catherine de Médicis à ses enfants. D'autres, comme Madame d'Arconville (1774), optent pour une démarche pédagogique et moraliste et mettent l'accent sur le manque d'éducation ou de *caritas* dont ont fait preuve les souveraines.

Commenter avec autant de rigueur la maternité de ces souveraines, l'éducation dispensée ou les relations qu'elles entretenaient avec leurs enfants montre à quel point les auteurs avaient un réel intérêt pour ces thèmes aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Ces sujets sont en effet largement traités et notamment par les écrits des Lumières. On peut citer par exemple les travaux de Rousseau qui s'interroge sur la maternité et le lien entre une mère et son enfant. Dans son *Emile,* qui a connu de nombreuses rééditions, Rousseau valorise leurs rapports et vante les qualités maternelles des femmes[1]. Il reprend ici les conceptions de son époque et, à travers son ouvrage, établit même des différences entre les hommes et les femmes que ce soit sur un plan moral, religieux ou médical[2]. Parallèlement, il donne de nombreux conseils à ses lecteurs, estimant que la nature humaine a été pervertie et qu'elle ne pourra retrouver l'ordre que grâce à l'éducation. Il s'adresse d'ailleurs plus particulièrement aux femmes qui ont, selon lui, un rôle important puisqu'elles s'occupent des enfants durant leurs premiers mois de vie[3]. Il met donc en garde les

[1] Yvonne Knibiehler, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, Que sais-je ?, 2017, p. 47-75.
[2] Monique et Bernard Cottret, *Jean-Jacques Rousseau en son temps*, Paris, Perrin, 2005, p. 564-665.
[3] *Idem*, p. 297.

parturientes et souligne leur responsabilité[4]. Il préconise ainsi une relation basée sur la douceur, car c'est là la seule sensation que percevraient les bébés selon lui[5]. Ces remarques et ces conseils de Rousseau correspondent à une période où la société porte un nouveau regard sur la maternité ou plus généralement sur la grossesse. Cet état questionne, comme le suggèrent les différents traités publiés sur le sujet entre les XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, tel celui de Jacques et Charles Guillemeau[6]. Nous pouvons aussi citer ceux de Louise Bourgeois[7], sage-femme de Marie de Médicis, auteur d'un ouvrage recensant ses expériences avec des parturientes et proposant des remèdes afin de soulager les femmes, ou les travaux de Nicola Chambon de Montaux[8], médecin de la faculté de Paris, qui s'intéresse aux signes – perte des eaux, hémorragie – annonciateurs de la délivrance. La maternité et plus particulièrement la grossesse interrogent d'autant plus dans une société où ces états sont sacralisés. L'une des finalités du mariage chrétien est en effet la naissance d'un enfant selon « *l'univers mental* » de l'Ancien Régime, bien que depuis le Concile de Trente l'accent soit aussi mis sur l'aide et l'assistance entre conjoints[9]. Néanmoins, cette naissance est attendue car elle permet d'assurer la pérennité du nom et des biens, de sceller un mariage et bien entendu de fonder une famille. Et cela est d'autant plus vrai pour une reine de France, car c'est par la naissance d'un héritier que la continuité dynastique est assurée : le royaume a besoin d'un Dauphin pour perdurer. La grossesse est donc attendue et le ventre de la jeune femme – une fois le mariage consommé – est scruté de toute part, l'accouchement public donnant lieu à des scènes de liesse.

Ce basculement du regard et ces nouvelles perceptions sont palpables dans les ouvrages étudiés et cela est bien normal car ce que l'on attend d'une mère, on l'exige aussi d'une souveraine et plus particulièrement d'une régente. On compare d'ailleurs de plus en plus la Reine de France à la Vierge Marie et l'on souhaite que la première possède les qualités de la seconde – douceur, pureté, bonté – mais aussi qu'elle se comporte comme une mère pour le

[4] « *c'est à toi que je m'adresse, tendre et prévoyante mere […] cultive, arrose la jeune plante avant qu'elle meure : ses fruits feront un jour tes délices* » in Rousseau, *Emile ou de l'Education*, Amsterdam, chez Jean Neaulme, 1765, p. 2-3, vol 1.

[5] « *les premieres sensations des enfans sont purement affectives, ils n'apperçoivent que le plaisir et la douleur* » in *idem* p. 91, vol 1.

[6] Ils s'attardent par exemple sur les signes pour reconnaître une grossesse ou décrivent les maux qui peuvent l'accompagner. Jacques Guillemeau et Charles Guillemeau, *De la grossesse et accouchement des femmes. Du gouvernement d'icelles et moyen de survenir aux accidents qui leur arrivent. Ensemble de la nourriture des enfans*, Paris, chez Abraham Pacard, 1620.

[7] Louis Bourgeois, *Observations diverses sur la stérilité, perte de fruicts, fecondité, accouchements, et maladies des femmes et enfants nouveaux naiz amplement traittées heureusement praticquées*, Paris, chez Saugrain, 1617.

[8] Nicola Chambon de Montaux, *Des maladies de la grossesse*, Paris, [s-e], 1785.

[9] Stéphane Minvielle, *La famille en France à l'époque moderne. XVI^{e}-XVIII^{e} siècle*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 82-101.

peuple[10]. Ainsi, chaque geste est scruté et on examine scrupuleusement les relations que les reines entretenaient avec leurs fils. Peu à peu, une confusion s'opère même entre la mère et la souveraine, le fils et le roi, car le politique prend le pas sur l'affect. La pression est donc d'autant plus grande pour ces femmes qui sont jugées à la fois sur leur capacité à offrir rapidement un – voire plusieurs – héritier mâle à la France, mais aussi sur l'éducation donnée à leurs enfants. Cette double attente correspond à des enjeux dynastiques – il en va de la survie de la couronne – et à des enjeux politiques – elle élève le futur roi[11]. Or, Catherine et Marie de Médicis ont été faillibles sur ces deux points si l'on en croit le corpus étudié : Catherine de Médicis a tardé à devenir mère puis a ensuite exercé un contrôle sans pareil sur l'esprit de ses fils et Marie a manqué de tendresse envers Louis XIII car elle lui préférait son cadet. Elles deviennent ainsi l'une et l'autre un exemple parfait de ce qu'est une « mauvaise mère » et une « mauvaise régente », puisque si elles ont manqué de soin et de tendresse envers leurs fils, c'est parce qu'elles étaient ambitieuses et souhaitaient garder le pouvoir entre leurs mains. Les représenter en tant que mères permet donc de montrer une nouvelle facette de leur personnalité, tout en confirmant leur incapacité à gouverner et à être dignes de la fonction qu'elles représentent. La maternité, qui aurait dû les installer dans leur statut et contribuer à construire leur aura de « reine », se retourne finalement contre elles puisque ce rôle ne leur a pas suffi : elles auraient dû se contenter d'être « mères de roi ». Il conviendra donc de s'intéresser plus particulièrement à la naissance des enfants de France qui marque officiellement leur existence sur la scène publique et politique : c'est un moment qui oscille entre la théâtralisation et l'invisibilité. Puis nous reviendrons sur les différents reproches formulés à l'encontre de ces souveraines concernant l'éducation de leurs enfants ou leur manque de tendresse. Catherine et Marie de Médicis sont en effet présentées comme des mères défaillantes, même si l'on note quelques timides tentatives de réhabilitation de la figure maternelle, notamment lorsqu'il est question de l'éducation des filles de France.

1. La maternité ou le début de l'existence de la reine

> *« Catherine de Medicis après dix ans de sterilité, donna à ce Roy dix enfants, autant de l'un que de l'autre sexe, dont le plus agé n'avoit alors que seize ans. L'un des fils*

[10] Fanny Cosandey, *La Reine de France*, Paris, Gallimard, 2000, p. 278-294.
[11] Fanny Cosandey, *Reines et mères. Famille et politique dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2022, p. 8-10.

> *et deux des filles moururent au berceau. Il resta quatre fils et trois filles. Les quatre fils s'appelloient François, Charles, Alexandre, et Hercule […]. Les trois filles estoient Isabelle, Claude et Marguerite* [12]*»*

C'est par cette liste conséquente que François Eudes de Mézeray (1667) fait l'inventaire des différentes naissances qui ont émaillé la vie de Catherine de Médicis. La naissance d'un enfant de France est un tel événement pour le royaume que les auteurs prennent le temps de le mentionner et ce, quel que soit le genre de la source, car il est question de l'héritier du trône et donc de la continuité de la monarchie. La grossesse permet à la reine de stabiliser sa position voire, dans le corpus étudié, de sortir de l'invisibilité. En effet, Catherine et Marie de Médicis, hors de brèves références à leur mariage et sauf exception, ne sont jamais mentionnées avant l'annonce de la grossesse ou de l'enfantement. Simon de Riencourt par exemple, dans son abrégé chronologique en 1665, évoque une première fois Catherine lorsqu'il signale son mariage[13] avec Henri II et ne cite ensuite la souveraine qu'à travers la naissance des différents enfants mâles de France[14]. C'est aussi le cas de Bossuet (1747) qui ne mentionne cette dernière, dans le chapitre consacré à son époux, que lorsqu'elle accouche[15]. Nous aurions pu ici multiplier les exemples tant ils sont nombreux car c'est bien la maternité et la naissance d'un enfant qui font la reine pour les auteurs du corpus : c'est cet événement qui marque le début de son existence sur la scène publique. La principale mission de cette dernière, si ce n'est la seule, est d'enfanter un héritier ; le roi de France ne choisit pas seulement une épouse, il souhaite trouver « *une mère de roi* [16]».

La naissance d'un enfant de France est attendue et désirée à la fois par le couple royal mais aussi par le peuple, car ce futur héritier symbolise la continuité dynastique et *de facto,* la survie du royaume. Les grossesses tardives ou les stérilités sont donc considérées comme des tares. Or, Catherine de Médicis a tardé à offrir un Dauphin à la France, ce qui est perçu comme

[12] François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France,* Paris, chez Thomas Jolly, 1667-1668, p. 985, vol 2.
[13] Henri II est marié à Catherine de Médicis « e*n la presence du Pape Clement VII. qui vint à Marseille où il fit son entrée en habits Pontificaux. La magnificence de cette ceremonie nous est representée dans les Annales d'Aquitaine* » in Simon de Riencourt, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, Paris, par la société des Libraires du Palais, 1665, p. 363.
[14] « *En cette année nasquit François fils aisné de Henry Dauphin de France* » et « *En cette année la Reine accoucha d'un fils nommé Charles-Maximilian, qui regnera après son père sous le nom de Charles IX* » in *idem*, p. 378 et p. 384.
[15] « *la reine accoucha le 3 de Février, d'un second fils nommé Louis. Ce que l'on remarque le plus dans cette naissance, ce furent les merveilleux pronostics des Astrologues sur ce jeune Prince* » in Jacques-Bénigne Bossuet, *Abrégé de l'Histoire de France par feu M. Bossuet*, Paris, chez Desaint et Saillant, 1747, p. 19, vol 4.
[16] Fanny Cosandey, *Reines et mères, op. cit.,* p. 25.

un nouvel élément à charge, d'autant qu'on l'accuse d'avoir donné naissance à des enfants malades ou fragiles. Quant à Marie de Médicis, au contraire, elle donne naissance à Louis XIII à peine neuf mois après son mariage avec Henri IV, ce qui est souligné par plusieurs auteurs. Sa grossesse et plus particulièrement son accouchement deviennent un évènement à part entière, un moyen de glorifier la monarchie et par ricochet Henri IV.

A. Catherine de Médicis ou la maternité tardive

Catherine de Médicis a tardé à devenir mère et son époux, son beau-père – François 1er -, la cour mais aussi le peuple n'ont cessé de scruter ce ventre qui ne s'arrondissait pas. Cette potentielle stérilité fut un vrai sujet de préoccupation pour ses contemporains, ce qui a laissé des traces dans la mémoire collective, car quatorze sources du corpus étudié – soit un cinquième – s'intéressent à cette « stérilité temporaire » ou en font la mention. Les ouvrages font état des menaces de répudiation ou relatent les traitements farfelus qui ont permis à Catherine de Médicis de devenir enfin mère. Ce corps devient alors l'objet de toutes les attentions et c'est d'ailleurs l'une des seules fois dans les ouvrages étudiés où il est aussi présent et mentionné. On tente d'y trouver les failles qui pourraient expliquer cette stérilité. Normalement invisible, il est exposé au regard de tous car il ne remplit pas ses fonctions d'enfantement. Cette maternité tardive est un vrai sujet de questionnement et résonne avec le contexte de l'époque : les auteurs ont sans doute à l'esprit les grossesses tardives d'Anne d'Autriche ou de Marie-Antoinette, bien qu'ils n'y fassent pas explicitement allusion.

Dans le corpus principal, quatorze auteurs s'intéressent donc à cette maternité tardive et certains reviennent sur les menaces de répudiation qui ont pu être formulées à l'époque ou sur les différentes rumeurs. Tous mentionnent cependant l'intervention d'une tierce personne qui aurait plaidé en faveur de la jeune Dauphine : Diane de Poitiers. Selon eux, cette dernière aurait craint l'arrivée d'une nouvelle reine, plus belle qui aurait pu prendre sa place dans le cœur d'Henri II. Certains évoquent aussi l'intervention de François 1er qui appréciait sa bru et qui ne voulait pas d'une nouvelle épouse pour son fils. L'auteur du *Discours Merveilleux* (1663) se distingue de ses confrères une fois de plus puisqu'il identifie cette non-répudiation comme le premier signe de l'ambition démesurée de la souveraine. Il présente une Catherine de Médicis multipliant les stratégies afin de rester en France et manipulant sa rivale, Diane de Poitiers, pour la gagner à sa cause :

> *« comme estant sur le point d'estre repudiée et renvoyée en Italie, tant à cause que nature l'voit comme condamnée à ne porter jamais enfans : que pour apparences de son mauvais naturel, elle gaigna la grand Seneschaille* [17]*»*

Selon l'auteur, c'est *le premier* stratagème mis en place par Catherine de Médicis pour se maintenir sur le trône, au côté de son époux. Stratégie payante puisqu'elle n'est pas répudiée. On retrouve ici l'écriture satirique de l'auteur qui présente Catherine comme une italienne rusée et stratège face à une Diane de Poitiers qui se laisse berner par sa rivale.

Pour lutter contre cette stérilité qui fut « temporaire », comme aime à le rappeler la majorité des auteurs du corpus étudié, quatorze s'attardent sur les remèdes qui ont été utilisés par Catherine de Médicis ou sur les conséquences que leur usage a eues sur les enfants comme nous pouvons le voir à travers ce tableau :

Auteur	Cause de la stérilité	Remèdes	Conséquences sur les enfants
[s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportements de la reyne Catherine de Médicis mere de François II, Charles IX, Henry III, rois de France*, à Paris, [s-e], 1663	Nature	Rumeurs	
Brantôme, *Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome*, Leyde, chez Jean Sambix, 1665	Longue à concevoir Déformation d'Henri II	Une dame de la Cour La Nature	
François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France*, Paris, chez Thomas Jolly, 1667-1668	/	/	Sang corrompu
J. R. de Prade, *Sommaire de l'histoire de France*, Paris, chez Augustin Besgne, 1683-1684	Absence de règle	Intervention de Fernel	Santé fragile de François II
Varillas, *Histoire de Henry Second*, Paris, chez Claude Barbin, 1692	/	Intervention de Dieu et de Fernel	Santé fragile de François II
Prosper Marchand, *Dictionnaire histoire ou Mémoires critiques et littéraires,*		Intervention de Fernel et d'une médaille	

[17] [s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportements de la reyne Catherine de Médicis mere de François II, Charles IX, Henry III, rois de France*, Paris, [s-e], 1663, p. 16.

concernant la vie et les ouvrages, à la Haye, chez Pierre de Hondt, 1758			
Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques, et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neaulme, 1763-1764	/	Intervention de Fernel Mais il y a des débats	
Louis Mayeul Chaudon, *Nouveau dictionnaire historique-portatif*, Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1769	/	Intervention de Fernel	/
Jean de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célebres*, Paris, chez L. Cellot, 1769	Incontinence d'Henri II	/	/
Paul François Velly, *Histoire de France depuis l'etablissement de la monarchie jusqu'au regne de Louis XIV*, Paris, chez Saillant et Nyon, 1755	/	Prise de remèdes violents	Santé fragile de François II
J. Baptiste Ladvocat, *Dictionnaire historique et bibliographique portatif par M. l'abbé Ladvocat*, Paris, chez Le Clerc, 1777	/	Intervention de Fernel	/
Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II*, Paris, chez Belin, 1783	Absence de règle	Intervention de Fernel	/
Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits…*, [s-l], [s-l], 1788		Possible intervention de Fernel	/

Tableau : La stérilité de Catherine de Médicis. Analyses des auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles

Les auteurs – ici principalement ceux d'abrégés historiques - tentent de comprendre les causes de cette « stérilité temporaire », mais s'intéressent aussi aux traitements qui ont pu la soigner. Fernel est perçu par la grande majorité d'entre eux comme celui qui a permis de mettre fin à cette stérilité grâce à l'usage de « *remèdes* ». Ces derniers ne sont d'ailleurs jamais décrits ; Prosper Marchand (1758) est le seul à évoquer une médaille qui aurait permis à la reine de tomber enceinte, mais nous reviendrons dans le chapitre 8 sur cet objet, car certains auteurs y voient d'autres usages liés notamment à la magie. De manière générale, on en sait assez peu sur la manière dont était soignée la - supposée - stérilité des femmes au XVI^{e} siècle. Lorsque l'on

se plonge dans les traités contemporains, les prescriptions divergent : certains préconisent des lavements contenant de l'ambre gris[18] et d'autres déconseillent de chevaucher à dos de mulet car l'animal rendrait stérile[19]. Catherine de Médicis elle-même précise, dans une lettre à sa fille Elisabeth qui tarde à être enceinte, une recette à base d'œufs qui l'aurait aidée[20]. Quoi qu'il en soit, dans les textes étudiés, le traitement utilisé reste mystérieux, presque de l'ordre de la potion magique, mais non sans conséquences. En effet, trois auteurs affirment que ces traitements ont eu des effets secondaires sur l'état de santé des enfants comme François Eudes de Mézeray (1667). Historiographe au service des Bourbons, Mézeray cherche à critiquer les Valois par tous les moyens, que cela soit sur un plan politique, militaire ou encore économique. Il cible aussi leur « *sang* » qui serait « *corrompu* » à cause de Catherine de Médicis et de ses traitements. Il écrit par exemple que :

> *« d'autres, mais longtemps après, ayant reconnu l'ambition perverse, et la conduite de la Reyne Catherine de Medicis, la soupçonnerent de ce crime, aussi bien que de la mort du Dauphin François son beaufrere, et de celle de Charles IX son second fils. Ceux qui en jugeoient avec moins de malignité, en trouvoient la cause en luy-mesme, et disoient qu'ayant esté formé d'un sang corrompu, parce que la mere ne l'avoit engendré qu'après dix ans de sterilité[21]»*

Catherine de Médicis est ici accusée de la mort de François II ; qu'elle ait projeté de l'assassiner ou bien qu'elle ait engendré un fils faible, elle est de toute façon coupable puisque son sang était « *corrompu* » à cause des traitements et/ou de la reprise de ses menstruations après dix ans d'arrêt. Cette thématique du « *sang corrompu* » est elle aussi développée par Monsieur de Prade[22] en 1683 qui constate que l'état de santé du dauphin était fragile. Théorie reprise par d'autres auteurs du XIX[e] comme Jules Barbey d'Aurevilly[23] qui utilise l'expression de Mézeray. Varillas (1692) revient également sur cette question des menstruations de Catherine

[18] Stanis Perez, *Le corps de la reine,* Paris, Perrin, 2019, p. 166.
[19] Ivan Cloulas, *Catherine de Médicis,* Paris, Fayard, 1979*,* p. 71.
[20] « *(De sa main) Je vous envoy heune resète que ballerés au médecin de la Royne ma fille, de quoy je me suis trouvée fort byen pour avoyr des anfans, afin qu'il luy fase fayre, car s'est la chause de set monde que je désire le plus* » in La Ferrière H, *Lettres de Catherine de Médicis*, Paris, Imprimerie nationale, 1880, p. 320, vol 1.
[21] François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* p. 1006, vol 3.
[22] « *les remedes que sa mere avoit pris pour devenir feconde : ceux qu'elle prit pour se conserver dans les indispositions frequentes de sa grossesse, et son sang impur de la longue supression de ses mois, ayant alteré le temperament du fils* » in Jean Royer de Prade, *Sommaire de l'histoire de France avec les portraits des Rois et des Reines leurs Epouses, suivant les veritables originaux,* Paris, chez Augustin Besoigne, 1683, p. 162.
[23] « *L'inglorieux Louis XIII y reprend son rang parmi les grands hommes de sa race, - de cette race qui en trois générations s'en est épuisée. Venue quand la France des anciens temps finissait, cette race des Bourbons, qui semblait avoir dans les veines un sang meilleur que le sang corrompu des Valois et qui ne sera pas plus immortel* » in Jules Barbey d'Aurevilly, *Les œuvres et les Hommes. Sensations d'histoire*, Paris, chez Maison Qauntin, 1887, p. 71.

de Médicis et sur les conséquences qu'elles ont pu avoir sur la santé de François II. Il est le plus extrême dans ses propos, parce qu'il se base exclusivement sur des rumeurs qui étaient en vogue à la Cour de la souveraine. Il rapporte que ce dernier fut conçu alors que Catherine de Médicis avait ses règles et qu'il en garda des séquelles comme des rougeurs sur le visage - signe d'une lèpre potentielle. Varillas utilise comme à l'accoutumée des rumeurs et des anecdotes pour mieux calomnier Catherine de Médicis. Il l'accuse notamment d'avoir engendré un fils faible physiquement et d'avoir participé à des actes monstrueux pour le soigner. Il écrit par exemple que François II prenait des bains de sang à Blois ; bains qui étaient censés le guérir :

> *« il se trouva des gens assez inhumains le long de la Loire, pour arracher des enfans de l'âge de six et au dessous d'entre les bras de leurs meres ; pendant que des Emissaires apostez disoient à l'oreille des spectateurs, que les Medecins avoient ordonné que l'on préparast au Roy un bain du sang de ces enfans. Cette calomnie estoit d'autant plus vray-sembable, que le peuple estoit persuadé que la Reine Mere, aprês dix ans de sterilité, n'avoit conçu le Roy ; que parce que le premier Medecin Fernel avoit conseillé à Henry Second de coucher avec elle durant ses ordinaires, et que les personnages engendrés de la sorte estoient sujettes à cette honteuse maladie.*[24]*»*

Varillas, dans ce paragraphe, se concentre sur la thématique du sang, puisqu'il mentionne à la fois le sang des menstruations et celui d'enfant qui est utilisé comme remède. Ce dernier est en effet prescrit par un médecin ce qui rend la scène d'autant plus monstrueuse. Si soigner par le sang n'est pas nouveau, puisqu'on pratiquait régulièrement des saignées ou bien on employait celui d'animaux dans certains traitements, il est néanmoins interdit de l'utiliser comme médication lorsqu'il est humain et surtout quand il provient d'enfant. Varillas multiplie tout au long de son récit les détails tendant à rendre les faits indicibles et abominables. Tout d'abord il insiste sur l'âge des victimes – moins de six ans - pour accroître la monstruosité du souverain puisqu'il s'attaque à des enfants. Il affirme même que certains étaient arrachés du bras de leur mère ce qui participe au pathos de la scène. Cette référence peut aussi renvoyer au massacre des Innocents qui ont été tués à cause de l'ambition d'Hérode. Alors, certes les enfants dans le récit de Varillas ont plus d'un an, mais le chiffre « six » n'est pas choisi au hasard ; les victimes sont justement *encore* des enfants qui n'ont pas basculé vers le monde des hommes, ce qui se produit généralement vers sept ans. En outre, Varillas renoue ici avec un topos récurrent : celui d'un roi se baignant ou buvant le sang d'enfants innocents. Ce thème entacha d'abord la

[24] Varillas*, Histoire de Henry Second,* Paris, chez Claude Barbin, 1692, p. 84, vol 4.

réputation du roi Hérode, qui fut accusé de prendre des bains de sang puis celle de Louis XI ou de Charles le Mauvais qui auraient bu le sang de leurs ennemis, de la comtesse Elisabeth Bathory qui fut jugée en 1610-1611 pour avoir tué des milliers de jeunes filles afin de prendre leur sang pour conserver sa jeunesse éternelle ou encore de Louis XV qui fut accusé par la rumeur populaire en 1750 d'avoir organisé l'enlèvement de centaines d'adolescents. Ce dernier aurait même pris des bains de sang pour soigner les maladies vénériennes apportées par ses mœurs douteuses[25]. Varillas place donc François II dans cette liste de rois accusés de telles pratiques et diabolise à la fois le monarque mais aussi sa mère. En effet, en enfantant un monstre pareil, Catherine de Médicis est complice des crimes de son fils, d'autant qu'elle est accusée d'avoir conçu François II durant ses « *ordinaires* », ce qui expliquerait, selon Varillas, la fragilité du monarque. Il établit donc un parallèle entre le sang des menstruations et l'état de santé – physique et émotionnelle – précaire de François II. Cet extrait illustre en outre parfaitement l'usage de l'anecdote chez Varillas qui est habitué à ce genre de procédé. Il pose en premier lieu un cadre spatiotemporel – qu'on appelle aussi le « *cadre saillant* » - particulièrement vague : il n'y a aucune date, aucune référence précise ni aucune source citée. Les personnages sont « *des* » médecins ou encore « *des* » émissaires. Néanmoins, Varillas recrée une atmosphère tendant à crédibiliser son anecdote en faisant référence à plusieurs protagonistes et en créant des petites saynètes. Il poursuit avec « *l'appareil démarcatif* » qui, par son thème effrayant et par la nature même des propos rapportés, crée un lien avec le lecteur qui ne peut qu'être choqué par de tels propos[26]. L'anecdote déclenche en effet une réaction – ici le dégoût – qui doit être diffusée et partagée par les lecteurs, ce qui participe à la propagation de ce bruit qui peu à peu devient un fait. Cela est d'autant plus vrai que Varillas laisse planer le doute sur la véracité de cette anecdote qui peut paraître vraisemblable à la fois par les détails donnés mais aussi par sa nature même : les faits sont tellement effroyables qu'on a du mal à croire qu'ils aient pu être inventés, d'autant qu'ils côtoient des récits de guerre qui ont vraiment eu lieu. En outre, la grossesse est entourée d'un certain nombre de superstitions, ce qui peut participer à la véracité du récit. Les mentalités et les croyances populaires pensent en effet que chaque élément ou « émotions négatives » est susceptible de perturber le fœtus. On demande donc à la mère d'éviter les comportements jugés « dangereux » ou « immoraux », car il y a des risques de transmission, puisque l'on pense que la mère et l'enfant partagent un seul et même

[25] Christian Romon, « L'affaire des « enlèvements d'enfants » dans les archives du Châtelet (1749-1750) », *Revue Historique*, juillet-septembre 1983, T. 270, Fasc. 1 (547), p. 55-95.
[26] Karine Abiven, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 268-317.

organisme[27]. Alors certes, Varillas choisit ici de raconter une « *calomnie* » - terme qu'il utilise lui-même dans son récit - mais il la juge « *vray-semblable* » et achève son discours en prenant la défense des hommes et des femmes crédules qui ont pu y croire. A travers sa démarche, le pouvoir royal se trouve piégé : ne pas démentir publiquement contribue à donner du crédit à ces dires mais s'en offusquer peut paraître suspect car on risque d'accuser le roi de vouloir cacher ses crimes.

Cinq auteurs cherchent à comprendre les causes de cette stérilité et font de nombreuses hypothèses[28]. Ils tentent d'en comprendre les mécanismes et si certains ciblent Catherine de Médicis, d'autres blâment Henri II. Pour Monsieur de Prade (1683) et Madame d'Arconville (1783), c'est l'absence de menstruation qui est à l'origine de cette stérilité temporaire. Cette dernière utilise d'ailleurs un passage de Brantôme pour justifier ses dires. Monsieur de Prade et Madame d'Arconville évoquent des cycles menstruels irréguliers, voire inexistants, depuis l'arrivée en France de Catherine et les remèdes de Fernel qui auraient permis d'y mettre fin[29]. Le lien entre menstruation et grossesse est déjà établi, même si l'aménorrhée n'est perçue que comme un signe, parmi d'autres, d'une potentielle grossesse. On constate en effet que certaines femmes aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles tiennent un journal de bord de leur cycle ou de leur entourage proche et en parlent librement dans leur correspondance[30]. Il n'était pas rare que ces conversations aient aussi lieu entre les époux ou membres d'une même famille. C'est même le cas dès le XVI^{e} siècle car Catherine de Médicis tient à être informée des cycles d'Elisabeth de Valois qui, elle aussi, rencontrait des difficultés pour enfanter[31].

Pour Brantôme (1665) et Jean de la Croix (1769), les fautifs de cette stérilité sont à la fois Catherine et Henri II. La reine est donc partiellement dédouanée ; elle n'est pas la seule

[27] Emmanuelle Berthiaud, « Le vécu de la grossesse aux XVIIIe et XIXe siècles en France », *Histoire, médecine et santé* [En ligne], 2 | automne 2012, mis en ligne le 01 décembre 2013, consulté le 20 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/hms/282.

[28] Il s'agit de l'auteur du *Discours merveilleux* en 1663, Brantôme en 1665, Monsieur de Prade en 1683, Lacroix en 1769 et de Madame d'Arconville en 1774.

[29] « *la suppression de ses mois l'ayant renduë sterile pendant dix années, le Docteur Fernel la délivra de cette indisposition ; et de tous les malheurs dont elle étoit la source* » in Prade, *op. cit.,* p. 156, vol 3 ; « *Le célèbre Jean Fernel, Médecin Picard, lui donna dans la suite des remèdes qui rappelèrent l'écoulement périodique qui s'étoit supprimé depuis son arrivée en France, et la mirent en état de concevoir* » in Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II , roi de France,* Paris, chez Belin, 1783, p. 338, vol 1.

[30] Emmanuelle Berthiaud donne l'exemple d'Angélique de Bombelles, une des suivantes de Madame Elisabeth qui informe régulièrement son mari de son cycle dans ses lettres. Elle lui écrit par exemple dans une lettre datée du 22 octobre 1778 qu'elle pense être enceinte car « *je ne sens aucune annonce de mes règles et j'ai à tout moment mal au cœur* » et son mari lui répond « *N'est-ce pas le 17 que nos doutes seront décidés […] mais je te répète, rien ne me presse d'être père* » in Emmanuelle Berthiaud, *op. cit*.

[31] Sylvène Edouard, *Le Corps d'une reine, Histoire singulière d'Elisabeth de Valois,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 220-230.

responsable, ce qui est une démarche récurrente chez Brantôme qui cherche sans cesse à réhabiliter Catherine et ce, dans tous les aspects de sa vie. Bien que ces deux textes soient aux antipodes chronologiques du corpus, ils sont symptomatiques d'une évolution dans la perception de la stérilité. En effet, dès le XVI[e] siècle, les traités médicaux commencent à envisager et admettre que la stérilité puisse être aussi masculine, même si l'on note une confusion entre la « *stérilité* », « *l'impuissance* » ou la « *frigidité* »[32]. Ces traités ciblent ainsi certains paramètres qui pourraient être à l'origine des difficultés rencontrées, comme des malformations ou l'obésité[33]. Néanmoins, et contrairement aux femmes, le « *tempérament* » des hommes n'est jamais identifié comme un facteur explicatif. Le premier, Brantôme évoque une combinaison de facteurs : « *le Naturel de la Race de Médicis, qui sont tardives à concevoir* [34]» et le « *Fait tort* [35]» d'Henri II. C'est d'ailleurs, selon Brantôme, la cause principale de la stérilité du couple car le sexe d'Henri II :

> *« n'estoit pas bien droit, et que pour ce la Semence n'alloit pas bien droit dans la Matrice, ce qui empeschoit fort de concevoir ; mais, après que cet Enfant fut né, on dit qu'il n'avoit son vi tort ; et par ainsi cette Dame ayant expliqué son Placet à Monsieur le Dauphin, tout fut tournée en Risée [36]»*

Brantôme se tourne ici vers l'anecdote et mentionne un « *placet* » offert par une « *Dame de la Cour* » qui aurait permis au couple d'enfanter. Brantôme ne dit rien sur cette dite « *Dame* » et ne donne jamais son nom. On sait seulement qu'elle « *estoit de bonne Compagnie, et disoit bien le Mot* [37]». Le lecteur ne dispose d'aucune information sur le cadre spatiotemporel et l'auteur insiste seulement sur le fait qu'une fois l'enfant né, « *on* » a nié avoir utilisé cet objet. On perçoit ici toute la gêne qui a été ressentie par ce « *on* » - sans doute Henri II -, face à l'utilisation d'un instrument qui remettait en cause sa virilité. Jean de la Croix (1769), lui aussi, met en avant ce qu'il appelle « *l'incontinence du mari* [38]», même s'il ne rentre pas autant dans les détails que

[32] Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume. Expériences féminines du corps au Siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 146-160.
[33] Stanis Perez, *op. cit.,* p. 166.
[34] Brantôme, *Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome*, Leyde, chez Jean Sambix, 1665, p. 47, vol 1.
[35] *Idem*, p. 47, vol 1.
[36] *Idem*, p. 47-48, vol 1.
[37] *Idem*, p. 47, vol 1.
[38] « *le médecin de François I déclara qu'elle n'auroit jamais d'enfants ; il ne faisoit pas attention que l'incontinence du mari étoit la seule cause de la stérilité de la Princesse* » in Jean de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, Paris, chez L. Cellot, 1769, p. 166, vol 2.

Brantôme. Il glisse simplement que les médecins avaient imputé trop rapidement la faute à Catherine de Médicis, alors qu'elle n'était pas responsable de cette stérilité.

Cette « stérilité temporaire » est majoritairement étudiée à travers un prisme médical et scientifique puisque les auteurs mettent en avant les menstruations de la reine ou le sexe du roi. Catherine devient d'ailleurs un objet d'étude médicale sous la plume de François Mauriceau, médecin[39], qui revient sur son cas dans son traité (1694), classifié dans nos sources secondaires. Dans un chapitre intitulé « *D'une femme stérile durant quinze ans, qui devint féconde après la conception de deux faux germes* », François Mauriceau utilise l'exemple de Catherine de Médicis pour justifier sa théorie : les femmes en vieillissant changent de tempérament et peuvent devenir fécondes. Pour illustrer son propos, il décrit le parcours de trois femmes : une femme de trente ans en 1677, Catherine de Médicis et Anne d'Autriche. A travers l'exemple de ces reines et plus généralement de « *grands personnages* », il justifie ses hypothèses car, selon lui, les « *exemples persuadent bien mieux que les simples raisonnements*[40]». La stérilité est donc pour lui réversible et mentionner Catherine de Médicis ou d'Anne d'Autriche doit servir de preuve :

> *« qu'il y a certaines femmes qui ne sont pas stériles que pour un temps seulement, lesquelles changeant de tempérament avec l'âge deviennent enfin fécondes, comme a été Catherine de Médicis, femme de notre Roi Henri Second ; laquelle après avoir esté durant les dix premiéres années de son mariage sans avoir d'enfans, devint enfin si feconde, qu'elle eût ensuite dix enfans ; sçavoir cinq fils et cinq filles. Mais un exemple qui est encore bien plus remarquable, est celuy de nostre illustre Reine Anne d'Autriche, qui après une sterilité de vingt-deux ans. [41]»*

François Mauriceau fait ici référence aux théories médicales des humeurs et selon lui, les individus perdent leur « *chaleur* » en vieillissant ce qui peut influer sur la fécondité des femmes.

Une fois les enfants nés, une demi-douzaine d'auteurs prétendent que la stérilité de la reine devint un sujet tabou. Catherine de Médicis n'aurait pas aimé que son entourage fasse mention de ces longues années d'attente et elle aurait été particulièrement rancunière envers

[39] François Mauriceau est un chirurgien et obstétricien du XVII[e] siècle (1637-1709). Il fut nommé premier médecin accoucheur de l'Hôtel Dieu en 1660 et devient Garde de la Compagnie des maîtres chirurgiens jurés de Paris dans les années 1670. Il a publié une demi-douzaine d'ouvrages sur les accouchements que cela soit *Le Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont nouvellement accouchées* en 1668 ou *Aphorismes touchant la grossesse, l'accouchement, les maladies et autres dispositions des femmes* en 1695 in https://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/mauriceau_francois.htm, consulté le 15 janvier 2021.
[40] François Mauriceau, *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies & celles des enfans nouveau-nez*, Paris, chez l'Auteur, 1694, p. 153.
[41] *Idem*, préface.

ceux qui l'abordaient. C'est ainsi qu'ils justifient la haine que Catherine de Médicis portait au connétable de Montmorency. Il aurait tenu, selon les rumeurs, des propos outrageants sur la stérilité de cette dernière et sur les enfants de France, ce qui n'est que pure calomnie selon Joseph-Louis Ripault Desormeaux (1764), le biographe de la maison des Montmorency. Ce dernier, qui rédige un ouvrage à la gloire des hommes de cette maison, prend la défense du connétable. Il explique en effet que la souveraine a créé volontairement ces rumeurs pour justifier ses ressentiments et que le véritable motif de son rejet était politique. Ripault Desormeaux entend donc rétablir la réputation du connétable qui a été salie par Catherine de Médicis. A dessein, il revient sur les raisons de la brouille entre ce dernier et la souveraine et souhaite rétablir *la vérité* :

> *« Cette Princesse qui avoit été unie pendant dix ans au feu Roi, sans avoir d'enfants, accusoit le Connétable d'avoir conseillé à Henri de la répudier comme stérile ; elle prétendoit aussi que ce seigneur avoit osé dire au Roi, lorsqu'elle fut devenue mere, que de tous ses enfants, il n'y avoit que Diane, sa fille naturelle, qui lui ressemblât. Mais ce dernier trait a toujours été regardé comme une calomnie de l'artificieuse Catherine, qui l'inventa pour justifier le traitement qu'elle fit au Connétable : il seroit, en effet, difficile de croire que l'homme le plus sage et le plus discret de l'Europe, se fût oubli jusqu'au point de proférer des paroles si téméraires, si injurieuses à l'honneur du Roi et à la vertu de la Reine [42]»*

La véritable raison de la mise à l'écart du connétable serait, selon l'auteur, « *l'alliance récente d'Amville son fils, avec la petite-fille de la duchesse de Valentinois* [43]». Selon lui, un homme d'une telle prestance ne se serait jamais abaissé à de pareilles calomnies et ne serait jamais tombé dans le colportage de ragots. C'est d'ailleurs sa « réputation » qui est le meilleur argument de défense énoncé par l'auteur : Montmorency est le « *plus* » sage et le « *plus* » discret. Par l'usage de ces superlatifs, Ripault Desormeaux souligne les vertus de ce personnage, mais aussi par analogie ce qui fait défaut à Catherine de Médicis qui manque de sagesse dans ses choix. Cette anecdote intervient alors qu'Henri II vient de mourir et que la santé de François II le rend « *susceptible d'être gouverné*[44]». La reine aurait donc cherché des alliés sur qui se reposer pour étendre et maintenir son pouvoir. L'auteur égrène les différentes alliances possibles tout en soulignant les dangers potentiels ; les Princes de Sang sont par exemple « *redoutables* », les Princes de Lorraine sont craints à cause de « *leur fierté, leur courage, leur*

[42] Joseph-Louis Ripault Desormeaux, *Histoire de la Maison de Montmorenci*, Paris, chez Desaint et Saillant, 1764, p. 264-264, vol 2.
[43] *Idem*, p. 265, vol 2.
[44] *Idem*, p. 262, vol 2.

ambition ». La reine aurait dû selon toute logique se tourner vers le Connétable « *dont la probité, la sagesse et la modération étoient pour elle de sûrs garants*[45]», mais s'y refuse à cause de ces prétendus propos sur sa stérilité et sur la fausse affiliation des enfants de France. Les mots sont extrêmement durs car, outre sa répudiation, Montmorency aurait sous-entendu que Catherine de Médicis était une femme adultère. On comprend mieux les raisons qui auraient poussé cette dernière à l'écarter du pouvoir, car il remettait finalement en cause le dauphin, l'héritier, le roi de France et donc le pouvoir de la souveraine qui s'apprêtait à devenir régente.

Il est vrai que la stérilité d'une reine est un sujet sensible. A partir du XVI[e] siècle, son corps physique est au centre des préoccupations et il est jugé de toute part. La cour est en effet plus attentive au corps des souverains qui est théâtralisé par les bals, les tenues chatoyantes ou encore par les exercices physiques valorisés comme la chasse. Le corps du roi est aussi offert à tous, puisqu'il y a une augmentation des portraits qui sont peints et expédiés partout en France. Parallèlement, par les rumeurs, les lettres ou encore les écrits, on constate un « effet loupe » : les membres de la cour se scrutent et sont scrutés et le corps de la reine de France n'échappe pas aux regards : à la fois parce qu'on espère voir s'arrondir son ventre – signe d'une naissance à venir – mais aussi parce qu'on attend d'elle qu'elle incarne la magnificence[46]. Parallèlement, à la fin du XVII[e] et au XVIII[e] siècle, la maternité est au cœur de réflexions biologiques, sociétales et religieuses : on s'intéresse à la fois au corps en tant que tel et l'on souligne à quel point l'enfantement doit permettre au couple d'atteindre l'harmonie. Il y a une réelle « *injonction naturelle à procréer*[47] », puisque la grossesse et la relation sexuelle qui la précède sont perçues comme nécessaires au corps de la femme car ils permettraient même, outre le bonheur et l'harmonie, de soigner certains maux. Or, le ventre de Catherine de Médicis reste désespérément plat et elle est, bien sûr, la seule incriminée par la majorité des auteurs étudiés. La femme est en effet la seule à porter le fardeau de la stérilité : elle est toujours la première fautive même si à la fin du XVII[e] siècle et tout au long du XVIII[e] plusieurs courants de pensées émergent et s'affrontent. Certains estiment, comme Descartes, que la femme et l'homme ont tous les deux un rôle à jouer dans la conception de l'enfant en apportant l'un et l'autre un fluide spécifique et complémentaire. Les « *ovistes* » eux, pensent que la femme et son « œuf » sont essentiels dans le processus et les « *animalculistes* » considèrent au contraire que c'est l'homme et ses spermatozoïdes qui ont un rôle prépondérant dans la conception d'un enfant, la femme

[45] *Idem*, p. 263, vol 2.
[46] Stanis Perez, *op. cit.,* p. 160-170.
[47] Expression de Nahema Hanafi, *op. cit.,* p. 143-146.

n'étant que le réceptacle de la semence[48]. D'autres théories émergent aussi comme celle de Pierre Moreau de Maupertuis qui développe l'« *épigenèse* » en 1745[49].

Les auteurs étudiés reviennent tous de manière plus ou moins détaillée sur la stérilité de Catherine et l'attribuent à des causes médicales, ce qui illustre un changement dans la perception de la maternité dans la période étudiée. Le seul auteur qui tranche avec cette vision est celui du *Discours Merveilleux* qui l'analyse comme un châtiment divin ou de la « nature », ce qui est tout à fait cohérent avec ses autres critiques prononcées à l'encontre de la reine. Concernant Marie de Médicis, les auteurs s'intéressent non pas à sa grossesse mais à son accouchement et certains s'appuient sur les écrits de sa sage-femme, Louise Bourgeois, pour relater cet événement qui est soit invisibilisé soit théâtralisé.

B. Marie de Médicis entre maternité théâtralisée et invisibilisée

Contrairement à sa cousine, Marie de Médicis n'éprouve pas de difficultés à concevoir un héritier et les auteurs insistent unanimement sur cette naissance qui intervient neuf mois presque jour pour jour après la consommation du mariage. C'est par exemple le cas de Jean Royer de Prade qui, en 1683, indique même le nombre de jours – quatorze - preuve que cette naissance était attendue[50]. Ce décompte illustre aussi l'allégresse et la liesse qui étaient grandes, car le dernier dauphin mis au monde remontait à plus de soixante-dix ans, moment où Catherine de Médicis donna naissance au futur François II. Depuis, la France n'avait plus connu la joie d'assister à l'arrivée d'un héritier. Le peuple l'attendait d'autant plus qu'Henri IV avait déjà été marié en premières noces et que Marguerite de Navarre et lui n'avaient jamais eu d'enfants. La maternité de Marie de Médicis est donc glorifiée et on assiste de la part des auteurs à un changement d'angle dans le traitement de cet évènement puisqu'ils prennent le temps d'évoquer l'accouchement de la souveraine. Certes, ce sont la plupart du temps de brèves mentions qui se

[48] *Idem*, p. 146-160.
[49] Ce dernier estime que les deux parents ont un rôle à jouer dans la conception « *Sa théorie s'appuie sur les conclusions de William Harvey au sujet de la construction du fœtus par adjonction de parties successives. Il soutient l'idée d'une double hérédité – paternelle et maternelle – qu'il constate simplement en isolant des traits hérités des deux parents chez les enfants* » in *idem*, p. 164.
[50] « *Sur ces entrefaites, le Dauphin nâquit à Fontainebleau, le Jeudy 27 de Septembre 1601. jour de S. Cosme et de S. Damien, à dix heures et demy du soir, neuf mois quatorze jours après là consommation du mariage du Roy, et de la Reïne, qui fut vingt-deux heures et un quart en travail* » in Jean Royer de Prade, *op. cit.,* p. 454, vol 4.

concentrent sur la joie du souverain et des spectateurs qui assistent à la délivrance ; néanmoins, l'accouchement, qui était jusque-là occulté, devient un fait qu'il faut traiter ou du moins évoquer. Il y a une cause conjoncturelle à cela - la naissance tant désirée d'un héritier après dix ans d'attente - mais aussi plus structurelle : l'accouchement devient un sujet sur lequel on cherche à se renseigner. Ambroise Paré ou encore Jacques Guillemeau publient d'ailleurs dès le XVI[e] siècle des ouvrages sur ce thème. Dans leurs traités respectifs, ils décrivent par exemple la façon dont il faut extraire un enfant de la « matrice » ou donnent des conseils pour favoriser l'accouchement[51].

La délivrance de Marie de Médicis devient un fait historique dont il faut parler. Si certains se contentent de le mentionner rapidement, d'autres le décrivent à travers le prisme de la liesse du peuple ou du roi comme Sully, Mézeray (1667) ou encore Richard de Bury (1766) qui mettent l'accent sur l'attitude du monarque pendant l'accouchement. Ils le dépeignent en époux soucieux du bien-être de sa femme et de son futur enfant. Il est ainsi représenté en père et la (con)fusion s'opère alors entre le père du peuple et le père de famille. Mézeray souligne par l'exemple l'impatience d'Henri IV[52] pour connaître le sexe de l'enfant et Richard de Bury explique que le roi attendait tellement cette naissance qu'il a décidé de quitter plus tôt Calais pour être sûr de pouvoir y assister[53]. Sully enfin, dans la version de 1747 de ses *Mémoires,* est bien entendu le plus dithyrambique et utilise la naissance du dauphin pour glorifier le roi. Il le présente en époux aimant, refusant de quitter Marie de Médicis durant ces neuf mois de grossesse, tant il voulait prendre soin de sa femme et de son futur enfant[54]. Parallèlement, Sully utilise aussi cet événement pour souligner une fois encore la relation particulière qui l'unit au monarque, puisque ce dernier lui confie sa joie d'avoir un fils en bonne santé[55]. Sully se décrit lui-même comme étant au comble de l'allégresse[56].

---

[51] Valérie Worth-Stylianou, *Les Traités d'obstétrique en langue française au seuil de la modernité*, Genève, Droz, 2006, p. 119.

[52] « *toute la France mais principalement le Roy, estoit dans l'impatience de sçavoir si ce que la Reyne portoit dans les flancs, seroit l'accomplissement de ses souhaits* » in François Eudes de Mézeray, l*'Abrégé chronologique, op. cit.,* p. 1365, vol 3.

[53] « *Comme le terme de l'accouchement approchoit, le roi qui vouloit y être présent, partit en poste de Calais […] et ne la quitta point pendant les derniers jours de sa grossesse* » in Richard de Bury, *Histoire de la vie d'Henri IV, roi de France et de Navarre, dédiée à son aletesse sérénissime Monseigneur le prince de Condé*, Paris, chez Saillant, 1766, p. 286, vol 3.

[54] « *le Roy eut le plaisir de retrouver la Reine à Fontainebleau, dans une aussi bonne santé qu'il l'avoit laissée : il ne la quitta que très peu pendant le temps de sa grossesse et parut prendre tout le soin possible de sa santé* » in Maximilien de Béthune de Sully, *Mémoires de Maximilian de Béthune, duc de Sully, principal ministre de Henry le grand, mis en ordre avec des remarques, par M. L. D. L. D. L.*, Londres, [s-e],1747, p. 49, vol 4.

[55] « *le moment arriva, qui devoit combler de joie le Roy, la Reine et tout le Royaume* » in *idem*, p. 49, vol 4.

[56] « *je crois pouvoir dire qu'aucune satisfaction n'égala la mienne : J'étois attaché à la Personne du Roy par les liens les plus étroits* » in *idem*, p. 50, vol 4.

Sous la plume de ces auteurs, Marie de Médicis est finalement peu présente, voire invisibilisée ; le jour même de son accouchement, elle est effacée, alors qu'elle en est pourtant l'actrice principale. Tous les regards sont tournés vers son époux, le roi. C'est un réel choix des auteurs de ne pas s'intéresser outre mesure à Marie de Médicis, car des récits contemporains existent. A titre d'exemple, nous pouvons citer celui de Louise Bourgeois, sa sage-femme, qui a raconté en détail la délivrance de la souveraine. Epouse de Martin Boursier, chirurgien formé par Ambroise Paré, Louise Bourgeois fut sage-femme à partir des années 1590, car les guerres de religion avaient ruiné sa famille ; elle débuta sa carrière dans les milieux modestes parisiens. Sa réputation ne cessant de croître, elle fut choisie par Marie de Médicis en 1601 comme sage-femme pour la naissance du Dauphin de France. Forte de la confiance de la souveraine, elle fut aussi désignée pour accoucher tous ses enfants. Mais elle perdit tout son crédit auprès de la noblesse, lorsque Marie de Bourbon Montpensier mourut en couches après avoir donné naissance à la future Grande Mademoiselle en 1627[57]. Louise Bourgeois laisse plusieurs écrits comme les *Observations diverses sur la stérilité*[58] ou encore *Apologie de Louyse Bourgeois dite Bourcier*[59] qui ont été publiés entre 1625 et 1630. Elle y donne de nombreux conseils sur la grossesse ou l'accouchement – forte de sa participation à deux mille naissances -, relate la naissance des enfants de France ou se défend contre une quelconque erreur de sa part qui aurait provoqué la mort de Marie de Bourbon Montpensier. Elle y raconte aussi le récit détaillé de l'accouchement du dauphin, qui est d'ailleurs repris et même partiellement recopié par deux auteurs du corpus : Madame d'Arconville en 1774 et Pierre Antoine de la Place en 1781. Les écrits de Louise Bourgeois permettent partiellement de remettre la principale intéressée – Marie de Médicis – au cœur de son accouchement puisqu'elle est, avec la sage-femme, le personnage principal du récit ; c'est du moins comme cela que Louise Bourgeois le présente.

L'un et l'autre – Madame d'Arconville et Pierre Antoine de la Place – utilisent abondamment les écrits de Louise Bourgeois pour réaliser leur récit de l'accouchement de Marie de Médicis. Néanmoins, on constate une certaine marginalisation de la souveraine qui s'explique par le texte originel. Dans l'ouvrage de Pierre Antoine de la Place (1781) par exemple, Marie de Médicis est peu présente alors qu'il recopie pourtant des pans entiers de l'ouvrage de Louise Bourgeois. Le récit est raconté à la première personne du singulier et serait

[57] Ophélie Chavaroche, « Toucher le corps des femmes au XVIIe siècle : empirisme, soin et savoir dans les écrits médicaux de Louise Bourgeois dite Boursier » in Laetitia Dion, Adeline Gargam, Nathalie Grande (dir.) *Enfanter dans la France d'Ancien Régime,* Arras, Artois Presses Université, 2017, p. 99-112.
[58] Louise Bourgeois, *Observations diverses sur la stérilité, op. cit.*
[59] Louise Bourgeois, *Apologie de Louyse Bourgeois dite Bourcier, Sage femme de la Royne mere du Roy, & de feu Madame. Contre le rapport des medecins*, Paris, chez Mondier, 1627.

extrait d'une lettre adressée au « Marquis D*** », qui aurait été publiée dans le *Mercure de France* bien des années auparavant. Comme toujours chez Pierre Antoine de la Place, les références sont difficiles à vérifier. Néanmoins, en procédant à une comparaison avec le texte originel de Louise Bourgeois, on constate qu'il a recopié assez fidèlement l'original, même s'il a procédé à quelques coupes ou modifications assez marginales. Il débute son récit en citant des passages relatifs à la grossesse de Marie. Il relate par exemple les interrogations et les doutes de la future mère quant au sexe de l'enfant ou évoque ses premières contractions. *De facto,* puisqu'il retranscrit des extraits de l'ouvrage de Louise Bourgeois, sage-femme de la reine, les descriptions sur l'état de la parturiente lors de la grossesse et de l'accouchement sont assez poussées, même s'il faut nuancer le propos, car ce n'est pas l'acte médical qui est raconté mais les émotions des différents protagonistes : roi, reine, entourage.

L'accouchement en lui-même est peu traité et l'on a, quel que soit le texte, peu de précisions sur l'état de santé de la souveraine qui disparait progressivement de la scène. On sait seulement que l'accouchement a été long, qu'elle ne voulait pas crier, qu'il y a eu quelques contractions douloureuses et que « *sur les quatre heures du matin, une grande colique se mêla parmi le travail de la Reine, et lui causa d'extrêmes douleurs*[60]». Une fois le travail commencé le curseur se déplace vers le roi ou la sage-femme qui deviennent les personnages principaux du récit de Louise Bourgeois et par capillarité, de Madame d'Arconville et de la Place. Le travail a eu beau durer vingt-deux heures, on ne sait rien de l'état de santé de la souveraine, hormis qu'elle a été prise de coliques et qu'elle a eu un léger malaise. A aucun moment, Louise Bourgeois n'évoque les traitements qu'elle a mis en place ou les gestes qu'elle a pu faire pour soulager la souveraine. Est-ce parce qu'elle décrit l'accouchement d'une reine et fait preuve de réserve ? Sans doute, car elle a moins de retenue lorsqu'elle raconte celui d'une autre patiente dans son édition de 1626. Elle y livre en effet un examen clinique – description de l'haleine et de la couleur du visage -, pose un diagnostic - l'enfant est remonté - et revient sur le traitement adopté – « *eau de Rheubarbe* »[61]. Concernant Marie de Médicis, nous n'avons rien de tout cela et encore moins le traitement mis en place pour soulager la souveraine. On peut supposer qu'elle a adopté un remède à base de cataplasme qu'elle décrit dans un autre chapitre portant sur les mêmes maux[62]. Dans ses récits des autres naissances des enfants de France, Louise

[60] *Idem*, p. 349, vol 1.
[61] « *nous trouvasmes une femme qui sembloit tournee à la mort, un visage palle, qui tenoit les yeux ouvers, et fixes, le nez estrecy, l'haleine qui sentoit le mortuaire, en l'estomac de laquelle n'entroit rien qu'il ne scust aussi tost revomy* » in Louise Bourgeois, *Observations…, op. cit*., p. 13-15.
[62] « *il faut prendre demie-once de poyure long en poudre, et le fort battre avec deux ou trois blancs d'œufs, avoir du chanure que l'on file, et en faire un rond de la largeur d'une assiete, espois d'un doigt, et mettre les blancs*

Bourgeois ne donne pas plus de détails ; les descriptions s'étendent sur une demi-douzaine de pages, jamais plus. Ces différentes occultations sont d'autant plus étonnantes que Louise Bourgeois a fondé sa pratique sur le « voir » et sur le « toucher » et s'est ainsi démarquée de ses prédécesseurs et de ses confrères qui avaient tendance à se méfier de ce dernier[63]. Ils redoutaient en effet qu'on puisse les accuser d'avoir mis en danger le bébé ou la parturiente.

Au prisme du récit de Louise Bourgeois, Madame d'Arconville adopte une démarche similaire et décrit finalement assez peu l'accouchement de Marie de Médicis. Certes, il s'étale sur plus d'une dizaine de pages dans lesquelles elle relate les débats qui ont porté sur le choix de la sage-femme, mentionne la pudeur de la souveraine ou les attentions d'Henri IV mais l'accouchement en lui-même est peu raconté. Le lecteur sait seulement que le travail fut « *aussi long que douloureux*[64]» et qu'il dura « *vingt-deux* » heures. Néanmoins, Madame d'Arconville utilise un vocabulaire assez fort avec des termes tels que « *souffrance* », « *consoloit* », « *crier* », « *crainte* » etc. L'accouchement est ici perçu comme un moment délicat pour la mère et l'enfant et l'auteure le sait d'autant plus qu'elle a elle-même donné naissance à trois enfants. C'est sans doute le seul moment où le genre de l'auteure transparait, car dans le reste de son ouvrage elle n'adopte jamais une écriture féminine comme nous avons pu le remarquer lors de son traitement du couple dans le chapitre précédent. Elle est d'ailleurs la seule, parmi les auteures étudiées, à mettre l'accent sur les souffrances de l'accouchement, sans doute parce qu'elle les a elle-même expérimentées. Les autres auteurs – des hommes – mentionnent simplement l'évènement pour ce qu'il est : la naissance d'un héritier.

Hormis ces quelques phrases sur la délivrance, Madame d'Arconville décrit assez peu Marie de Médicis et ne le fait que ponctuellement à travers les peurs et les joies d'Henri IV. Il est même le seul à être représenté durant tout le processus et il est aussi le seul à prendre toutes les décisions relatives à cet événement. C'est lui par exemple qui craint *« que la pudeur de Marie ne fût blessée du grand nombre de spectateurs qui devoient assister à son accouchement* [65]», car il doit être public. Il s'agissait en effet de s'assurer que l'enfant à naître n'a pas été subtilisé et qu'il est bien sorti des entrailles de la Reine de France ; il en allait de la

d'œufs et le poyure sur le réchaud, et mettre le rond de chanure dedans, et le tourner toujours, de peur que les blancs ne se cuisent pour tout, et puis l'appliquer chaudement sur le nombre » in *idem*, p. 93.

[63] Valérie Werth Stylianou, « Toucher le corps des femmes au XVIIe siècle : empirisme, soin et savoir dans les écrits médicaux de Louise Bourgeois dite Boursier » in Laetitia Dion, Adeline Gargam, Nathalie Grande (dir.), *Enfanter dans l'Ancien Régime…, op. cit*., p. 99-112.

[64] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774, p. 52, vol 1.

[65] *Idem*, p. 52, vol 1.

continuité dynastique et donc de la survie du royaume[66]. Ainsi, et parce qu'Henri IV ne voulait pas froisser la pudeur de son épouse, il demanda à ce qu'il n'y ait qu'une vingtaine de personnes présentes lors du travail : les princes de sang, les chirurgiens, Leonora, des religieux et des femmes de chambre. Une fois la délivrance achevée c'est lui, le roi, qui invita à entrer dans la chambre les quelques deux cents courtisans qui attendaient. C'est encore lui qui souhaite que la reine crie[67] pendant l'accouchement, de peur qu'elle ne soit prise d'un malaise et c'est encore lui qui exulte de joie lorsqu'il apprend que son nouveau-né est un fils. Enfin, c'est toujours lui qui est décrit lors des suites de couches et Madame d'Arconville met en avant sa bonté[68]. Le roi est d'ailleurs tellement impliqué qu'il ressent les douleurs de l'enfantement : « l*e Roi ne la quitta pas un moment pendant tout son travail, qui fut aussi long que douloureux. Il partageoit ses souffrances, la consoloit, et tâchoit de fortifier son courage* [69]». Marie de Médicis est finalement invisibilisée alors qu'il s'agit pourtant de son accouchement.

Madame d'Arconville identifie aussi cet événement comme l'un des premiers actes de manipulation de la souveraine et illustre son propos en revenant sur l'anecdote du choix de la sage-femme. Elle explique en effet à ses lecteurs que Marie a fait le choix d'annoncer au souverain son refus catégorique d'utiliser les services de la Dupuis seulement à la fin de sa grossesse. Elle lui préférait Louise Bourgeois ; le roi craignant de contrarier sa femme à un stade aussi avancé accéda à sa demande[70] car il était persuadé qu'une émotion trop vive de la part de son épouse aurait des conséquences sur la santé de l'enfant. L'auteure analyse cette anecdote comme une donnée symptomatique du caractère de la souveraine et des manœuvres à venir, puisque Marie de Médicis use de sa position pour imposer Louise Bourgeois. Or, si elle manipule son époux à sa guise, elle peut aussi le faire pour tous les sujets. D'une volonté d'avoir une femme de confiance à ses côtés pour ce moment si particulier, ce choix devient alors selon l'auteure un élément révélateur de la vraie nature de Marie de Médicis. Madame d'Arconville

[66] Valérie Worth-Stylianou, « Qui assistait à un accouchement en France entre 1530 et 1630 ? » in *op. cit.,* p. 33-49.
[67] « *il poussa même les soins jusqu'à l'exhorter à crier parce que la honte et la timidité l'en empêchoient de crainte, disoit-il, que sa gorge ne s'enflât par les efforts qu'elle faisoit pour se retenir* » in Madame d'Arconville, *op. cit*., p. 53, vol 1.
[68] « *l'espece d'ivresse où étoit Henri IV de la naissance de son Fils, ne l'empêchoit pas d'être très-occupé de la Reine, à laquelle il rendoit les soins les plus assidus. Il fit même tendre un lit dans sa chambre, et y coucha tout le tems qu'elle fut en couche* » in *idem*, p. 56, vol 1.
[69] *Idem*, p. 52, vol 1.
[70] « *En effet elle ne fit part au Roi de sa décision que peu de jours avant son accouchement, sentant bien que S. M. n'oseroit pas la contrarier alors. Elle ne s'étoit pas trompée ; car Henri IV, ne voulant pas la contraindre, céda sans effort à ses desirs, sans lui faire même aucun reproche de les lui avoir dissimulés jusqu'à ce moment* » in *idem*, p. 52, vol 1.

exprime même sa surprise du refus de la reine d'être accouchée par la Dupuis et met en avant le rôle de la Galigaï :

> *« qui avoit beaucoup de réputation ; mais la Reine ayant de l'éloignement pour cette femme, soit parce qu'elle ne lui plaisoit pas, soit parce qu'elle déplaisoit à Galigai, elle résolut de ne pas s'en servir* [71]*»*

L'omniprésence de Leonora aux côtés de Marie commence, selon Madame d'Arconville, dès 1601. Elle tisserait sa toile autour de sa maîtresse. Ce choix de sage-femme devient même l'un des premiers tours de force de Leonora si l'on en croit l'auteure. Pierre Antoine de la Place rejoint Madame d'Arconville sur cette théorie et il est même plus catégorique dans ses propos, puisqu'il rapporte – en recopiant les écrits de Louise Bourgeois – un dialogue qui aurait eu lieu entre la maitresse et la servante, dans lequel la Galigaï aurait poussé Marie de Médicis à rencontrer Louise Bourgeois, alors qu'elle s'était plutôt résignée à obéir au roi malgré son mécontentement[72]. L'emprise de Leonora est donc totale et n'augure rien de bon pour la suite car certes, le choix d'une sage-femme peut paraitre anecdotique, mais il est ici le premier événement qui sous-entend que la « maîtresse » et la « servante » ne sont pas celles que l'on croit.

Que cela soit dans les écrits de Louise Bourgeois ou par mimétisme dans ceux de Madame d'Arconville et de Pierre de la Place, on constate qu'il y a une vraie théâtralisation de l'accouchement de Marie de Médicis. Le récit originel insiste en effet sur le cadre, les spectateurs et retranscrit même les dialogues entre les différents protagonistes. Bien entendu, Louise Bourgeois en est la vedette et les autres praticiens – médecins et chirurgiens – sont totalement invisibilisés. Elle partage la scène avec Henri IV, représenté en mari aimant et affectueux. Son récit est une ode à ce futur père si attentionné. Ainsi, que cela soit chez Madame d'Arconville ou Pierre Antoine de la Place, on retrouve la même construction ; Pierre Antoine de la Place décrit par exemple minutieusement les décors et rapporte aux lecteurs qu'il y avait une « *belle toile de Hollande* » qui avait été tendue au-dessus du « *grand lit de velours cramoisi rouge* » de la reine[73].

[71] *Idem*, p. 51, vol 1.
[72] « *Madame, (répliqua Madame Concini) Votre Majesté peut du moins la voir, sans que le Roi le sache, puisque vous n'avez vu que cette vieille* » in Pierre Antoine de la Place, *op. cit.*, p. 330, vol 1.
[73] *Idem,* p. 348-349, vol 1.

A travers les différents exemples évoqués, on constate que l'accouchement de Marie de Médicis est traité de manière assez ambigüe car certes, il est évoqué longuement par Madame d'Arconville et Pierre Antoine de la Place qui lui accordent respectivement une dizaine de pages pour l'une et une quarantaine pour l'autre, mais la souveraine est marginalisée, voire invisibilisée lors de cet évènement dont elle est pourtant le personnage principal. Si elle est parfois évoquée pendant sa grossesse, dès que les contractions débutent, Marie de Médicis devient muette et disparait de la scène : elle ne parle plus et l'on met en lumière le futur père et la sage-femme. Marie de Médicis est niée alors qu'elle vit un événement qui fait d'elle, par essence, une reine de France. Si elle obtient ce statut par le mariage, c'est finalement par la naissance d'un héritier qu'elle peut l'affirmer et le consolider. Or, et c'est un paradoxe, alors que Madame d'Arconville et Pierre Antoine de la Place, contrairement aux autres auteurs, choisissent de traiter cette situation en lui donnant une certaine visibilité, ils invisibilisent le corps de Marie de Médicis. D'un événement qui devait finalement l'installer dans le statut de reine, il conforte la position d'Henri IV sur le trône de France. Par ailleurs, on retire même à Catherine et Marie de Médicis ce rôle de « mère », puisqu'elles sont la cible de critiques remettant en cause à la fois l'amour qu'elles pouvaient porter à leurs enfants et l'éducation qu'elles leur dispensent.

2. Catherine et Marie de Médicis, des mères défaillantes

Catherine et Marie de Médicis sont accusées d'être cruelles, de manquer de tendresse, d'avoir eu un « enfant préféré » ou encore d'avoir négligé l'éducation des futurs monarques afin de mieux s'emparer du pouvoir. Leur maternité est toujours abordée à travers le prisme de leur ambition. Les auteurs cherchent à démontrer que Catherine et Marie de Médicis sont dépourvues d' « amour maternel » bien qu'il s'agisse ici d'un anachronisme de notre part. Ce terme fait débat chez les historiens et a souvent suscité de nombreux désaccords. Nous pouvons par exemple citer les travaux de Philippe Ariès sur l'enfance et ses représentations, qui ont été largement décriés par les historiens du Moyen Age[74]. Il est en effet difficile, voire impossible de savoir ce que ressentaient réellement les mères face à leur enfant, puisqu'il faut prendre en compte à la fois l'individu et son histoire mais aussi l'époque dans laquelle elles vivaient et les manifestations concrètes de tendresse qui étaient alors en vogue à cette époque. Les remarques

[74] Marie-France Morel, « L'amour maternel : aspects historiques », *Spirale*, vol. no 18, no. 2, 2001, p. 29-55.

ont donc souvent été caricaturales ou analysées à travers nos représentations contemporaines. Ainsi il ne s'agira pas ici d'affirmer ou d'infirmer que Catherine et Marie de Médicis ont été de bonnes ou de mauvaises mères, mais bien de s'intéresser aux images qui ont été véhiculées par les auteurs des années 1661-1789 qui sont, rappelons-le, majoritairement des hommes. Pour ce faire, le contexte apparait comme un élément primordial, d'autant qu'il est communément accepté par la communauté scientifique que le XVIII[e] siècle représente une véritable rupture, puisque l'on assiste à une « *exaltation de l'amour maternel* [75]» qui se traduit par une augmentation des représentations – écrites ou iconographiques – valorisant le lien entre la mère et l'enfant.

Durant la période étudiée, Catherine et Marie de Médicis sont principalement critiquées sur l'éducation qu'elles ont pu donner à leurs fils, ce qui traduit le statut particulier de ces femmes qui sont blâmées à la fois sur un registre privé et public. En effet, en tant que « régente » ou « reines mères », elles sont garantes de la stabilité du royaume et, en tant que « mères », elles sont chargées de la santé et de l'éducation de leur enfant[76]. Les relations qu'elles ont pu avoir avec ces derniers sont donc décortiquées et analysées à la fois à travers un prisme politique, public et privé. Une confusion s'opère même entre les statuts des différents protagonistes et chaque auteur cherche à démontrer, à travers des exemples ou des anecdotes, que l'une et l'autre ont failli à la fois dans ce rôle de mère et de régente. On leur reproche par exemple d'avoir utilisé leur position de « mère » pour asseoir leur autorité de « régente », tout en bâclant sciemment l'éducation de leurs fils afin de conserver leur autorité une fois la majorité des dauphins proclamée. *A contrario,* leurs filles sont souvent élevées au rang de modèles, car elles correspondent aux attentes de la société de l'Ancien Régime : elles sont « belles », « sages » ou ont réalisé des mariages prestigieux et assurent la continuité dynastique de leur nouveau royaume avec la naissance d'une multitude d'enfants. Ainsi, les représentations de Catherine et Marie de Médicis en « mères » sont ambiguës et il convient de s'y attarder pour en comprendre les mécanismes.

A. Des mères qui manquent de caritas

[75] Expression de Marie-France Morel, *idem*.
[76] Fanny Cosandey, *Reines et mères, op. cit.,* p. 10 et p. 176.

L'une des premières tares de Catherine et Marie de Médicis, soulignée par les auteurs étudiés, est leur manque de soin envers leurs enfants. On les blâme pour leur manque de tendresse, d'affection ou de douceur. Indirectement, se pose la question de l'amour qu'elles ont pour leur peuple : comment peuvent-elles être Mères des Français si elles n'arrivent pas à être les « Mères » de leurs enfants ? Cette attente est d'autant plus grande depuis qu'un parallèle s'instaure entre la Vierge Marie, mère du Christ, et la reine de France, mère du lieutenant de Dieu sur Terre. Or Catherine et Marie de Médicis sont loin d'être dépeintes comme des reines aimantes, aidant leurs enfants ; bien au contraire. Elles sont représentées comme prêtes à tout pour conserver le pouvoir et incapables d'avoir un geste d'affection envers leur progéniture. L'un des reproches les plus classiques porte sur l'éducation qu'elles ont pu leur donner et plus particulièrement sur les tensions qu'elles créaient volontairement au sein des fratries. Notons que les représentations de la maternité de ces souveraines sont même toujours à mettre en parallèle avec leur ambition. Le portrait qui est dressé est similaire et ce quel que soit le genre de la source - abrégés historiques, biographies ou pièces de théâtre - et donne lieu à de longs développements ou à de brèves mentions[77], à l'image de l'ouvrage du *Brave Crillon* en 1758. Il est d'ailleurs étonnant d'y trouver un paragraphe critiquant l'éducation de Catherine de Médicis. En effet, le but affiché de ce texte était de décrire la vie de Crillon, plus connu sous le nom de Louis des Balbes de Berton de Crillon, capitaine qui s'illustra lors de sièges pendant les guerres de religion. La maternité défaillante de Catherine de Médicis n'a donc pas sa place dans une telle biographie au premier abord. Néanmoins, retrouver ce sujet dans ce type d'ouvrage montre que cette thématique de « mauvaise mère » s'est progressivement muée en trait commun que le lecteur s'attend à retrouver dès qu'il s'agit d'évoquer Catherine de Médicis. L'auteur prétend s'appuyer sur des ouvrages jugés « fiables » et « sérieux » comme celui de Mézeray, ce qui permet d'attester la circulation de ces représentations entre les textes, participant à la construction et au renforcement de la légende noire de Catherine de Médicis. Dans son ouvrage, l'auteur – anonyme - remet en cause l'éducation donnée par Catherine de Médicis à ses enfants :

> *« Elle rendit toujours sans scrupule ses enfans jaloux les uns des autres ; elle ne prit aucun soin de leur éducation ; elle les vit tranquillement se précipiter dans les*

[77] Cf le tableau en annexe qui permet de faire le bilan des différentes citations ciblant Catherine et Marie de Médicis dans leur rôle de mère. Commenter toutes les remarques et critiques dans ce développement n'aurait pas été pertinent, nous avons donc choisi de ne nous concentrer sur quelques titres ; annexe 4 et 5.

> *plus grands excès de la dissolution ; persuadée que, plus ils seroient livrés aux plaisirs, moins ils songeroient aux affaires, elle ne leur apprit que l'air de feindre*[78]*»*

Selon l'auteur, Catherine a négligé délibérément l'éducation de ses fils, a divisé la fratrie et a plongé ses enfants dans les abîmes du plaisir pour endormir leur vigilance. L'auteur du *Brave Crillon* n'est pas le seul à établir ce constat et il reprend ici des représentations véhiculées par d'autres puisque son texte est publié en 1758. Il s'inspire sans doute des récits d'Hardouin de Péréfixe (1661), du *Discours Merveilleux* (1663) ou de Varillas (1692 et 1694)[79]. On constate en effet une certaine permanence dans le discours et une similitude dans les représentations qui sont faites de Catherine de Médicis : elle est une mauvaise mère. Elle est même qualifiée de « *mère dénaturée* [80]» par Baculard d'Arnaud dans sa pièce de théâtre en 1744. Pourtant, Catherine de Médicis apparait comme une mère attentive si l'on en croit les standards du XVI[e] siècle ; elle demande par exemple au gouverneur des enfants de France d'envoyer régulièrement des nouvelles de l'état de santé de ses enfants – que cela soit ses fils ou ses filles – et écrit plusieurs lettres par jour en ce sens. Elle exige aussi d'avoir en sa possession des portraits ou des dessins de ses enfants afin de les avoir auprès d'elle, puisque ces derniers vivent en dehors de la cour, décisions prises pour les protéger des miasmes[81].

Représenter Catherine en mère défaillante permet de la dénigrer sur un plan plus personnel : elle est une mauvaise souveraine et une mauvaise régente *mais elle est aussi* une « mauvaise mère ». Elle est attaquée non plus sur le plan politique, mais sur sa vie privée, même si ces deux thèmes sont liés et présentent une continuité. Marie de Médicis est quant à elle relativement épargnée par les critiques : à peine une demi-douzaine d'auteurs la discrédite sur son rôle de « mère ». Ils évoquent une éducation négligée, mais surtout son manque de tendresse pour le dauphin à qui elle préfère son cadet, Gaston. Les auteurs étudiés n'ont sans doute pas osé critiquer et remettre en question l'éducation du fils du « Grand Henri IV » et du père du « Roi Soleil » d'autant qu'il n'est pas un Valois, mais un Bourbon.

L'un des reproches qui revient le plus souvent concernant Catherine et Marie de Médicis est leur manque de « caritas ». Madame d'Arconville (1783) écrit même que Catherine, « *cette*

[78] *Observations historiques et critiques sur la vie du brave Crillon*, Londres, [s-e], 1758, p. 52.
[79] Les citations de ces différents auteurs sont à retrouver en annexe ; annexe 4 et 5.
[80] « *Je connois Médicis, Epouse impérieuse, / Mére dénaturée et Reine ambitieuse* », tirade prononcée par Hamilton in François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud, *Le Coligni*, à Lausanne et à Genève, chez Marc-Michel Bousquet et compagnie, 1744, p. 30.
[81] Fanny Cosandey, *Reines et mères, op. cit.*, p. 138-139.

Princesse avoit trop d'ambition pour être tendre [82]». Ces reproches ont lieu dans un contexte où l'amour maternel n'a cessé d'être valorisé depuis le XVII[e] siècle, valorisation qui perdure encore au XVIII[e] et même au XIX[e] siècle. Sara Matthews évoque même une « *promotion du sentiment maternel* [83]» qui se traduit notamment par la popularisation des icônes représentant la Sainte Famille. Pour prouver leurs dires et étayer leur argumentaire, les auteurs du corpus mobilisent de nombreux exemples s'intéressant à la fois à l'éducation des enfants, aux gestes d'affection ou aux relations qu'elles ont pu entretenir avec leur progéniture. Ils accusent entre autres Catherine de Médicis d'avoir bâclé les funérailles de François II, événement qui devient une preuve de plus qu'elle n'aimait pas son enfant. Or, en tant que « mère » – le terme est d'ailleurs utilisé chez François Eudes de Mézeray (1667)[84] pour mettre en avant son statut – elle aurait dû être dévastée par le chagrin et organiser pour le roi, mais surtout pour son fils, des funérailles grandioses. Varillas (1683)[85] a une lecture similaire de l'événement et il pointe l'ambition démesurée de la reine : Catherine ne pouvait pas être triste puisqu'elle allait enfin exercer le pouvoir. Son ambition parviendrait donc à annihiler un « *sentiment naturel* » : la maternité.

Autre reproche régulier qui est adressé à ces souveraines : celui d'avoir eu, parmi leurs enfants, un « *préféré* ». Ce thème est présent régulièrement dans les ouvrages étudiés, mais aussi plus largement dans les traités et récits du XVIII[e] siècle. Nous pouvons par exemple citer les théories de Pierre Roussel qui, en 1775, assure qu'une mère ne peut pas avoir d'enfant favori. Selon lui, lorsque la tendresse d'une mère se réveille, elle se manifeste pour tous ses petits et ce, sans partage[86]. Il est donc, selon lui, biologiquement et naturellement impossible d'avoir un préféré. Pourtant, cette expression revient à plus de onze reprises pour Catherine et plus de huit fois pour Marie de Médicis, et ce quel que soit le genre de la source. Cette récurrence crédibilise

[82] Madame d'Arconville, *Histoire de François II, op. cit.,* p. 198, vol 2.
[83] Sara F Matthews Grieco, *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XV[e] siècle,* Paris, Flammarion, 1991, p. 188.
[84] « *Tous les Grands de la Cour estoient si occupez à songer à leurs propres affaires, que ny sa Mere ny ses Oncles ne prirent le soin de ses funerailles* » in Mézeray, *op cit.,* p 1006, vol 3.
[85] « *LA tristesse de la Reine-Mere Catherine de Medicis, pour la mort du Roy François second son Fils aîné, arrivée le cinquiéme Decembre 1560. n'estoit pas si grande qu'elle paroissoit au dehors : Et cette habile Princesse avoit des sujets de se consoler, qui n'estoient connus que de peu de personnes qu'elle honoroit de sa confidence. Elle sortoit par un bonheur imprévû d'un regne où elle n'avoit gouverné qu'en apparence, puisqu'elle estoit obligée de se conformer dans les plus importantes affaires, à la volonté du Duc de Guise et du Cardinal de Lorraine* » in Varillas, *Histoire de Charles IX*, Paris, chez Claude Barbin, 1683, p. 1-2, vol 1.
[86] « *la tendresse dont elle est capable à l'un de ses enfants, elle la transporte successivement sans partage à tous les autres, et qu'elle montre pour chacun cette sublime chaleur de sentiment, qu'il semble qu'on ne puisse avoir qu'une fois* », in Pierre Roussel, *Système physique et morale de la femme ou tableau philosophique de la Constitution, de l'Etat organique, du Tempérament, des Mœurs, et des Fonctions propres au Sexe*, Paris, chez Vincent, 1775, p. 363-364.

cette anecdote qui devient alors un fait établi, une vérité : ces reines avaient un enfant préféré qui le plus souvent n'était pas le roi régnant si l'on en croit Varillas (1683), Jean Claude Fabre (1691), Louis le Gendre (1718) ou encore Paul François Velly (1755). Si le fait d'en avoir n'est pas remis en question par ces derniers, ce sont les conséquences que cela a pu engendrer qui sont pointées du doigt. En effet, c'est parce qu'elles ont eu un « fils préféré » qu'il y a eu des tensions au sein des fratries selon les auteurs. Certains vont même plus loin puisqu'ils accusent ces souveraines d'avoir voulu assassiner le fils régnant pour mettre sur le trône celui qu'elles préféraient, tant elles voulaient ardemment le voir gouverner. On note d'ailleurs une certaine contradiction de la part de ces auteurs, qui soulignent dans un premier temps leur manque d' « amour maternel » ou leur manque de soin puis finalement, multiplient les exemples pour démontrer qu'elles ont pu avoir un « fils préféré » vers lequel elles dirigeaient toute leur affection. Concernant Catherine de Médicis, cette tendresse ne se manifesterait qu'envers le Duc d'Anjou, futur Henri III. Le point d'orgue de son attachement étant les adieux déchirants de la mère et du fils avant le départ de ce dernier vers la Pologne. Dans cette scène reprise par une dizaine d'auteurs dont Varillas, Richard de Bury (1766) ou Billardon de Sauvigny (1787), Catherine exprime son amour par de douces paroles, consolant son fils et versant même quelques larmes. Ce sont d'ailleurs les seuls moments où Catherine de Médicis est représentée sans son masque : elle n'est plus seulement une femme de pouvoir, mais une mère qui ne peut cacher sa tristesse de voir son fils partir loin d'elle. Jean Claude Fabre, qui reprend la suite de l'ouvrage du cardinal de Fleury, retranscrit par exemple, dans la première moitié du XVIII^{e} siècle, cette scène touchante de séparation mais il en a une lecture particulière. Il explique en effet que certains ont perçu cette scène et le dialogue qui s'en suivit comme la preuve que la souveraine allait assassiner Charles IX :

> *« Catherine de Medicis prit congé de son fils, les larmes aux yeux, et laissa imprudemment échapper ces paroles : allez, mon fils, vous n'y demeurerez pas long-tems. Ce qui ayant été entendu par-plusieurs, fit croire, quoique sans fondement, que la maladie du roi Charles IX. qui se déclara quelque tems après, n'étoit pas naturelle*[87]*»*

Si Jean Claude Fabre se contente de revenir sur ces rumeurs et insiste sur le fait que ce ne sont bien que des rumeurs qui ne reposent sur aucun fait établi, d'autres affirment avec force que Catherine de Médicis a bien assassiné Charles IX afin de faire revenir de Pologne son fils chéri.

[87] Jean Claude Fabre, *Histoire ecclésiastique, pour servir de continuation à celle de Monsieur l'Abbé Fleury,* Paris, chez Gabriel, Coignard, Mariette et Guerin, 1719-1743, p. 242, vol 35.

Nous reviendrons sur cette thématique de « l'assassinat du roi » dans le chapitre 8 de ce manuscrit.

Tous ceux qui mentionnent un « enfant préféré » chez Catherine de Médicis s'accordent à désigner Henri III comme le détenteur du titre chez les enfants « mâles ». Chez Monsieur de Prade (1683) par exemple, Henri III est désigné comme celui qu'elle « *aimoit avec tendresse* [88]» ; c'est d'ailleurs pour cela qu'elle voulait qu'il devienne roi de Pologne. *A contrario,* il explique que le Duc d'Alençon était celui que :

> *« sa mere qui l'aimoit le moins de ses enfans pour sa difformité, pour son naturel inquiet, et son peu de courage, d'experience et d'esprit* [89]*»*

L'auteur établit ainsi une hiérarchie entre les enfants qui s'appuie sur leur caractère : certains méritent d'avoir des gestes d'affection de la part de leur mère, d'autres non. Monsieur de Prade n'est pas le seul à tenter de comprendre pourquoi le duc d'Anjou était le « fils préféré ». Varillas estime par exemple que c'est parce qu'il était le plus manipulable. On retrouve ici la notion de « maternité utile » : Catherine revêt son habit de mère et monnaye ses gestes d'affection qui deviennent un moyen de contrôler son fils et de s'emparer du pouvoir. On note ici une différence de traitement avec Marie de Médicis qui, elle, est représentée comme utilisant les larmes ou le chantage pour continuer à avoir de l'ascendance sur son fils, mais nous y reviendrons dans la suite de ce chapitre tant les représentations diffèrent.

Varillas fait un lien entre l'amour de Catherine envers Henri III et l'ambition dévorante qu'elle conçoit pour le trône de France. Certes, il est son « fils préféré », mais seulement parce qu'il est manipulable ; c'est d'ailleurs pour cela qu'elle le plonge dans la fête et les amusements :

> *« il tenoit de sa Mere les qualitez spirituelles des Italiens, et de son Père l'agreable exterieur des François. Il aimoit l'Etude, il estoit né le plus éloquent des hommes […] la Reine témoignoit beaucoup plus d'affection pour luy que pour ses autres enfans, soit qu'elle ne fist que suivre à cet égard le mouvement que la nature luy inspiroit, où que sa tendresse fût interessée, et qu'elle pensât déjà à se maintenir dans les affaires.*[90]*»*

[88] *Idem*, p. 319, vol 35.
[89] *Idem*, p. 321, vol 35.
[90] Varillas, *Histoire de Charles IX,* Paris, chez Claude Barbin, 1683, p. 57-28, vol 1.

Varillas tente ici de trouver une explication à l'amour que cette mère éprouve *seulement* pour ce fils : elle est guidée soit par la « *nature* », et donc se montrerait un tant soit peu humaine et mère, soit elle l'est par son ambition. Et c'est plutôt cette dernière raison qui semble emporter l'adhésion de l'auteur. En effet le terme même d' « ambition » est une épithète récurrente chez Varillas lorsqu'il s'agit de qualifier la souveraine. Et si, dans cet ouvrage de 1683, l'auteur est assez mesuré lorsqu'il s'agit de critiquer la maternité de la reine, il ne prend plus autant de précaution dans celui de 1694. Il y reprend le thème de l'enfant préféré, mais désigne cette fois-ci sa fille, Marguerite, comme détentrice de ce titre alors qu'il écrit pourtant une biographie d'Henri III, le supposé « favori ». C'est le seul auteur qui qualifie Marguerite de « préférée », car les autres – une demi-douzaine - évoquent au contraire Claude de France parce qu'elle avait, selon sa mère, toutes les qualités politiques pour régner. C'est par exemple le cas de l'Abbé Sauvigny qui dans son *Histoire de Henri III* (1787) écrit que Catherine de Médicis « *qui voyoit descendre tous ses fils au tombeau, avoit transporté tout son amour maternel sur sa fille aînée, Claude de France*[91]». *A contrario,* Marguerite est souvent critiquée et notamment par Varillas ; elle manipulerait son entourage[92] – et en premier lieu ses frères -, elle serait médisante[93] et empêcherait les réconciliations entre les nations[94]. Et pour autant, c'est elle qui est désignée comme la « fille préférée » et la seule que Catherine de Médicis serait capable d'aimer, ce qui peut surprendre : comment une mère pourrait-elle aimer une jeune fille avec autant de défauts ? L'auteur procède sans doute ici à une analogie et instille une comparaison implicite entre la mère et la fille ; si Catherine est capable d'aimer Marguerite, c'est sans doute qu'elle se reconnait en elle, d'autant que l'auteur formule les mêmes reproches à l'égard de la souveraine et qu'Henri III était soi-disant le préféré parce qu'il ressemblait à sa mère :

> *« Mais la Reine mere étoit trop alerte, et entretenoit trop d'espions pour ne pas découvrir les intrigues de la Reine Marguerite sa fille. Elle l'aimoit à la verité autant qu'elle étoit capable d'aimer, et l'on avoit observé plus d'une fois qu'elle s'étoit plainte en public de la Loy fondamentale du Royaume, qui excluoit les femelles de la Couronne, sur ce qu'il n'y avoit personne dans la France plus capable de regner que la Reine Marguerite : mais la passion dominante de la Reine mere n'étoit pas*

[91] Etienne Billardon de Sauvigny, *Histoire de Henri III,* Paris, chez Regnault, 1787, p. 144, vol 1.
[92] « *La Reine Marguerite s'étoit là-dessus imaginée qu'à l'avenir elle seroit toute puissante à la Cour sous le regne de Henry trois ; mais elle s'étoit trompée, et ce Roy au retour de Pologne avoit eu tant d'indifference pour elle, qu'il ne s'étoit pas même soucié de la cacher* » in Varillas, *Histoire d'Henri III, op. cit*., p. 159, vol 1.
[93] « *Marguerite ne donnoit que trop d'occasions à la médisance* » in *idem*, p. 246, vol 1.
[94] « *Il y a lieu de douter si le voyage de Marguerite de France, Reine de Navarre, aux eaux de Spa, fut avantageux ou nuisible aux Flamans ; puisque si d'un côté cette Princesse, en attirant les principaux Seigneurs des Provinces Valonnes dans les interêts du Duc d'Anjou son Frere, les empêcha de se reconcilier avec les Espagnols, quoique le Traité en fût déjà fort avancé : Elle fut d'un autre côté l'occasion de deux pertes irreparables, que les Païs-bas firent immediatement après* » in *idem*, p. 392, vol 1.

l'amour pur ses enfans, ç'avoit toûjours esté l'ambition ; et quoiqu'il luy restât encore deux fils et autant de filles, elle les auroit apparemment sacrifiez tous quatre, s'il n'eût tenu qu'à cela qu'elle ne recouvrât le pouvoir qu'elle avoit eu durant la minorité de Charles neuf[95]*»*

Les formules utilisées sont assez dures et expriment beaucoup de jugements de la part de l'auteur. Varillas présente ici une reine incapable de ressentir de l'amour même envers ses propres enfants. Le terme d' « *amour* » est d'ailleurs dans ce paragraphe davantage synonyme d'admiration. Elle admire sa fille pour son intelligence, mais de là à l'aimer sincèrement et sans arrière-pensée, Catherine de Médicis en semble incapable. Elle pourrait même, précise-t-il dans une phrase concluant ce long développement, sacrifier sa propre progéniture. Varillas induit une fausse incertitude quant à ce potentiel sacrifice puisqu'il écrit en effet que la souveraine « *aurait apparement* » put le faire. Mais, après ces différentes descriptions de Catherine de Médicis, le doute n'est plus permis. On retrouve là encore cette notion de « maternité utile » développée par l'auteur : Catherine de Médicis a eu des enfants pour se maintenir au pouvoir, éviter la répudiation et elle les utilise maintenant pour le conserver. L'auteur construit l'image d'une femme incapable d'aimer tant elle est dévorée par son ambition qui arrive à estomper tous ses sentiments de mère.

Marie de Médicis est aussi accusée par huit auteurs – Monsieur de Prade (1683), Etienne Algay de Martignac (1685), Michel le Vassor (1701), l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* (1730), Henri de Griffet (1758), Richard de Bury (1768), Madame d'Arconville (1774)) et Condillac (1775) - d'avoir eu un « fils préféré » : Gaston d'Orléans. C'est même l'une des seules critiques qui cible spécifiquement son statut de mère. Ce thème du « fils préféré » devient d'ailleurs l'une des explications des exils de la reine à Blois et à Compiègne en 1617 et en 1630. Les auteurs, qu'ils soient contemporains ou non de la souveraine, cherchent à comprendre les raisons de cette discorde entre Marie de Médicis et Louis XIII et plutôt que d'y voir des raisons politiques ou la volonté du monarque de s'affirmer en faisant un coup de majesté[96], analysent

[95] *Idem*, p. 193, vol 1.

[96] Si certains auteurs comme Yves-Marie Bercé analysent l'assassinat de Concini et l'exil de Marie de Médicis en 1617 comme un « *coup de majesté* », illustrant la puissance du roi, d'autres comme Fabrice Hoarau le perçoivent comme l' « *acte de naissance* » du monarque. Cette décision, quoi qu'il en soit, doit être replacée dans le contexte particulier de la fin des guerres de religion et de deux régicides successifs. Le roi doit donc se prémunir des complots par des actes préventifs qui peuvent aller jusqu'à l'assassinat : Louis XIII se doit de faire un exemple et condamne un homme qui est jugé coupable par l'opinion. Concini est en effet perçu comme un ennemi. « *Le mythe s'empare [ensuite] de l'événement* » car il met à la fois en scène la légende noire de l'italien et le « *geste doré* » du monarque in Delphine Amstutz, Bernard Teyssandier, « 1617, Louis XIII prend le pouvoir : naissance d'un mythe ? », *Dix-sept^e siècle,* 2017/3 *(*n°276), p. 395-398 ; Yves-Marie Bercé, « Les coups de majesté des rois de

ces différents événements sous un angle privé[97] : Louis XIII a exilé sa mère, parce qu'il voulait se venger du manque d'amour qu'elle a eu à son égard. Cette lecture des événements se construit dès les années 1620 et devient progressivement la norme : d'autant qu'elle est reprise par les auteurs du XVIII[e] siècle. C'est par exemple le cas de Condillac, qui, dans son ouvrage dédié à l'instruction du duc de Parme (1775), développe cette idée. Cette théorie du « fils préféré » est analysée à la fois à travers un prisme politique et plus personnel : les paragraphes sur le sujet mettent en scène des favoris tentant de manipuler le monarque afin de prendre l'ascendant en brouillant la mère et le fils. Le favori ambitieux est ici incarné par Luynes qui utilise l'argument du « fils préféré » pour tenter d'éloigner la reine mère de la cour :

> *« on employa toute sorte de moyens pour vaincre la répugnance du roi. On rejeta les malheurs de l'état sur l'incapacité de cette princesse, et sur la prévention pour la maréchale d'Ancre. On alla jusqu'à dire qu'elle seroit capable de faire empoisonner le roi, pour mettre la couronne sur la tête du duc d'Anjou, son second fils, qu'elle aimoit davantage [98]»*

Bien que les auteurs de ces rumeurs restent anonymes et ne soient désignés qu'à travers un « *on* », Louis XIII les prend suffisamment au sérieux pour éloigner quelques temps sa mère. L'auteur se contente ici d'informer son élève, et par extension ses lecteurs, de ce procédé et de cette théorie mais ne donne pas son avis, contrairement à Michel le Vassor (1701) qui, dans son histoire conséquente du règne de Louis XIII, fait de ce thème un élément récurrent de son récit.

Dans cet abrégé historique qu'il dédie à son ancien élève, afin qu'il puisse y puiser des modèles à imiter, Michel le Vassor adopte une écriture pédagogique dans laquelle il stigmatise les mauvais comportements et notamment ceux des personnages qui n'arrivent pas à maîtriser leurs passions comme Marie de Médicis. Dès son épitre, adressée au vicomte de Woodstock, il condamne fermement l'ambition qui doit être contenue si l'on veut une « *gloire plus solide* [99]» et établit comme modèle à suivre Louis XIII mais aussi Richelieu[100]. Tout au long de sa préface,

---

France, 1588, 1617, 1661 », *Complots et conjurations dans l'Europe moderne. Actes du colloque international organisé à Rome,* Rome, École Française de Rome, 1996, p. 491-505 ; Fabrice Hoarau, « Le 24 avril, acte de naissance de Louis XIII ? », *Dix-septième siècle*, 2017/3 (n° 276), p. 429-440.

[97] Jean François Dubost, *Marie de Médicis. La reine dévoilée,* Paris, Payot et Rivages, 2009, p. 147.

[98] Etienne de Condillac, *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme,* Parme, Imprimerie royale, 1775, p. 16, vol 4.

[99] « i*l doit imprimer cette importe verité dans vôtre esprit, qu'en donnant des bornes à vôtre ambition, quoique juste et raisonnable, vous acquerrerez une gloire plus solide* » in Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII. Roi de France et de Navarre*, Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701, épître.

[100] Richelieu est encensé car il a su, selon l'auteur, apporter à la France la gloire et la renommée, même s'il tempère son propos car son ambition est parfois jugée dévorante : « *progrés de la France, qui devient supérieure par*

il justifie sa démarche et met en avant son sérieux et sa rigueur, qualités qui ont manqué selon lui à ses prédécesseurs, Varillas en tête[101]. Il exprime aussi son patriotisme et justifie sa volonté d'écrire un ouvrage qui rende hommage à Louis XIII sans être complaisant avec le pouvoir[102]. Dans son récit de trois mille pages réparties en dix volumes, les relations entre la mère et le fils occupent une place importante : elles sont examinées, décortiquées et analysées année après année. Le Vassor brosse le portrait d'une mère peu aimante qui ne cesse de manipuler son fils pour conserver le pouvoir et d'un Louis XIII qui cherche continuellement à être rassuré par sa mère sur l'amour qu'elle lui porte. Il qualifie même Marie de Médicis de « *mére dénaturée* » car elle préférait Gaston[103] au Dauphin, fils qui, parce qu'il était le futur roi, aurait dû attirer ses faveurs. Tout comme Condillac, Michel le Vassor retranscrit lui aussi le dialogue entre le monarque et Luynes quant au sort de Marie de Médicis suite à l'exil des Concini, mais donne davantage de détails que son prédécesseur. Citant les Mémoires du Duc de Rohan, et sur plus de vingt pages, le lecteur assiste à cette scène et entend tous les arguments qui auraient été avancées par Luynes pour convaincre le monarque d'exiler sa mère. Outre les éléments politiques, Luynes, à travers la plume de Michel le Vassor, met en avant une rhétorique axée sur les sentiments. Il compare notamment Catherine et Marie de Médicis et accuse la première d'infanticide, sous-entendant que la seconde aurait pu faire de même puisqu'elles étaient du même sang :

> *« On n'en demeura pas là. On disoit sans façon au Roi que Catherine de Medicis avoit empoisonné Charles IX pour mettre Henri III son fils bien aimé sur le thrône : on faisoit entendre à Louis XIII qu'à la sollicitation du Maréchal et de la Maréchale d'Ancre, Marie de la même nation et de la même maison que Catherine, avoit dessein d'en faire autant en faveur du jeune Gaston Duc d'Anjou, que la Reine mère aimoit éperdument [104]»*

l'habilité d'un Cardinal, dont la fine et violente politique rend son Maître puissant au-dedans […] et formidable au dehors » in *idem*, préface.

[101] « *Mais quand on a voulu examiner avec un peu de soin ce que cet Ecrivain avance hardiment, on a découvert que ses Livres ne sont que des Romans écrits avec un peu de facilité. Et quand on l'a pressé de nommer ses garans, il n'a pû citer que des Ecrivains décriez, des manuscrits si brouillez qu'on ne peut plus les demêler d'avec les autres* » in *idem*, préface.

[102] « *je ne suis pas si follement entêté de ma nation […] je l'aime de la maniére qu'un honnête homme la doit-aimer* » in *idem*, préface.

[103] « *fit bien des manœuvres différentes pour amener insensiblement son maître timide et scrupuleux, à faire assassiner lachement le malheureux Conchini, et à chasser durement de la Cour Marie de Medicis, comme une mére dénaturée qui vouloit se defaire de son fils aïné et mettre le cadet sur le trône* » in *idem*, p. 311, vol 2.

[104] *Idem*, p. 321, vol 2.

Michel le Vassor se différencie ici de Condillac : en comparant explicitement les deux femmes, le premier renoue avec cette idée que les tares se transmettraient de génération en génération chez les Médicis et plus généralement chez les Italiens. L'auteur retrouve ici tout un argumentaire xénophobe et déterministe. Parallèlement, il participe à la construction de leurs légendes noires, puisqu'il les représente bafouant, l'une et l'autre, les lois naturelles et les lois de l'Etat. C'est d'ailleurs, selon le Vassor, cet ultime argument de l'infanticide qui aurait eu le plus de poids sur le souverain qui prend finalement la décision d'exiler sa mère et de tuer son favori, Concino Concini. Dans la suite de son ouvrage, il revient à plusieurs reprises sur ce thème du « fils préféré » et fait même intervenir Richelieu dans la boucle. Le lecteur assiste même à plusieurs dialogues entre les deux personnages, dans lesquels Louis XIII cherche en permanence à s'assurer de l'amour que sa mère a pour lui car on – le cardinal en tête – lui certifie le contraire. Si, dans un premier temps, Marie de Médicis arrive à convaincre son fils que cela est faux – ce qui donne lieu à des scènes touchantes d'embrassades[105] et de réconciliation frôlant avec le pathos[106] , par la suite les ressentiments sont tels que la souveraine n'arrive plus à rassurer son ainé[107] ce qui aboutit à sa chute. On retrouve ici la volonté de l'auteur de justifier par la vie privée des monarques une décision politique : « *le public est expliquée par le privé* [108]» et cette crise familiale devient la cause de troubles au sein du royaume. Le Vassor renoue ici à la fois avec le genre de l'anecdote mais aussi avec une écriture moraliste puisqu'il cherche à démontrer que Marie de Médicis était une mauvaise mère qui n'était guidée que par son ambition.

[105] « *Le Jesuite Suffren Confesseur de Marie de Medicis étant entré un matin dans le cabinet du Roi qui s'y abandonnoit à son chagrin, Louis lui saute du cou, l'embrasse, et dit les larmes aux yeux : Je vois bien que la Reine ma mere n'oublie point ce qui s'est passé à la mort du Marêchal d'Ancre. Elle aime mon frere plus que moi […]. Supris de ce discours, Suffren tâche de consoler et de rassurer le Roi, en lui protestant que l'aîné des enfans de Marie de Médicis, tient la premiére place dans le cœur d'une si bonne mere […]. Mais la Reine Mere pleura tant auprès de Louïs, et lui dit des choses si tendres et si pressantes, que guéri des mauvaises impressions qu'on lui avoit données, il découvrit mêmes à Marie Médicis, de quelle part elles venoient* » in *idem*, p. 486, vol 5, partie 1.

[106] « *Richelieu reveille avec application l'ancienne jalousie de Sa Majesté ; il lui insinuë que Marie de Medicis est d'une parfaite intelligence avec le Duc d'Orleans ; que c'est le fils bien-aimé, et qu'elle n'oubliera jamais la mort du Maréchal d'Ancre. Louis recommença dès lors à se défier de sa mere ; Gaston lui devint plus suspect qu'auparavant ; enfin le jaloux et timide Roi se confirmoit tous les jours dans son préjugé* » in *idem*, p. 676, vol 5, partie 2.

[107] « *Marie de Medicis s'aperçut de quelque changement dans l'esprit du Roi au regard de sa mere. Prévenu par les insinuations malignes du Cardinal de Richelieu, il ne témoignoit plus la même confiance à Marie de Medicis. Après de longues sollicitations, elle l'oblige enfin à s'expliquer, et il lui reproche qu'elle aime plus son second fils que l'aîné. Les inquiétudes de la Reine Mere redoublent. Elle craint que l'ingrat Richelieu n'éloigne insensiblement sa bienfaitrice, et qu'il ne se rende entiérement maître de l'esprit d'un Roi jaloux et soupçonneux* » in *idem*, p. 717, vol 5, partie 2.

[108] Expression de Béatrice Guion, *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique,* Paris, Editions Champion, 2008, p. 345.

La confusion qui s'opère par ces auteurs entre les sphères privée et politique trouve son origine dans le statut même des souveraines qui ne sont plus seulement les « mères du roi » mais les « régentes ». A travers ce nouveau statut qui incarne une fonction politique, on justifie leur présence dans un exercice qui est habituellement réservé aux hommes. On légitime donc leur position en mettant en avant des caractéristiques maternelles censées protéger le futur roi de toute tentative d'usurpation du pouvoir. Chaque geste de la mère-régente est alors décortiqué et analysé, et l'on cherche à la fois à y mesurer l'amour qu'elle porte à son enfant et à justifier les décisions qu'elle prend au nom du monarque[109]. Or, Catherine et Marie de Médicis sont représentées comme des mères incapables d'aimer tant elles sont rongées par leurs passions et notamment leur ambition alors qu'elles devraient en être exemptes. Mues par leur envie de pouvoir, Catherine et Marie sont perçues comme des êtres mettant en avant leur propre intérêt plutôt que celui du royaume. Ainsi, les qualifier de « mauvaises mères » permet, par un effet de miroir, de les accuser d'être aussi de « mauvaises régentes », d'autant qu'on leur reproche à la fois le manque d'amour qu'elles ont pu avoir envers leur fils mais aussi la mauvaise éducation dispensée.

B. Une éducation discutable et discutée

L'une des missions d'un régent est d'éduquer le roi ; or, qui mieux qu'une mère pour le faire ? Elle a « en principe » pour son enfant un amour incommensurable et la volonté de lui donner toutes les clés pour qu'il puisse réussir. Et c'est d'ailleurs parce qu'elle est mère qu'elle dispose donc d'une multitude de qualités et qu'elle sera choisie pour exercer ce rôle de régente à partir du XVI^{e} siècle. Les mères sont en effet privilégiées, car on estime qu'elles seront les plus à même d'aider leur fils à gouverner dans cette période de transition et qu'elles leur rendront le trône plus facilement quand le moment sera venu. Tous ces arguments combinés placent donc la reine de France comme la plus apte pour assurer ces missions de régence[110]. Or, Catherine de Médicis est régulièrement accusée par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles d'avoir bâclé sciemment l'éducation de ses enfants et notamment celle des dauphins pour conserver le pouvoir. Ce manque d'instruction devient une tache ineffaçable de plus dans son parcours car, par ce double statut de mère et de régente, sa mission était de préparer ses fils à

[109] Fanny Cosandey, *op. cit.,* p. 181-200.
[110] *Idem*, p. 300-305.

gouverner la France et elle échoue. Elle est en effet représentée comme usant et abusant régulièrement de sa position de mère ; sa maternité devenant alors un atout pour satisfaire son ambition. Les auteurs étudiés mobilisent plusieurs exemples pour prouver leurs dires : Catherine fait assister ses enfants à des exécutions publiques ou les fait jouer à des jeux interdits. Elle cultive aussi leur goût du sang dès leur plus jeune âge et corrompt leur nature profonde qui aurait pu être douce. Cette éducation est donc basée sur la violence et le non-respect de la morale ou de la religion ce qui choque d'autant plus les auteurs étudiés qui étaient parfois eux-mêmes précepteurs ; c'est le cas d'Hardouin de Péréfixe, de Condillac ou encore de Bossuet. Ces remarques se trouvent dans la plupart des sources étudiées et ce quels que soient leur nature, leur genre ou leur époque ce qui en fait un thème récurrent et participe à élaborer l'image d'une mauvaise mère. Elles sont parfois anecdotiques, comme chez Louis Mayeul Chaudon (1769)[111] ou François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois (1767)[112] qui, dans leurs dictionnaires respectifs, adressent quelques lignes sur ce sujet en insistant sur la violence de l'éducation reçue. On note d'ailleurs une certaine ressemblance dans les descriptions de ces deux auteurs qui publient leurs ouvrages à quelques mois d'écart et qui s'inspirent très probablement des écrits de Saint-Foix[113]. Ce dernier est vraisemblablement[114] l'auteur des rumeurs accusant Catherine d'avoir fait participer ses enfants à des combats de chiens ou à des fêtes dénudées. Ses propos sont même repris par d'autres comme Jean Jacques Bouvier Lionnois dans son abrégé historique ou Pierre-Thomas-Nicolas Hurtaut Magny dans son dictionnaire[115]. Ces cinq

[111] « *Rien ne dévoile mieux la noirceur de son caractère, que l'éducation de ses enfans. Des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux étoient une de leurs recréations ordinaires. S'il y avoit quelque exécution considérable à la Grève, elle les y menoit. Pour les rendre aussi lascifs, que sanguinaires, elle donnoit de temps en temps de petites fêtes, où ses filles d'honneur, les cheveux épars, couronnées de fleurs, servoient à table demi nues. Son exemple ne leur préchoit pas moins le libertinage* » in Louis Mayeul Chaudon, *Nouveau dictionnaire historique-portatif,* Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1769, p. 444, vol 1.

[112] « *Rien ne dévoile mieux toute l'horreur de son caractere que l'éducation de ses enfans. Elle vouloit que des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux fussent une de leurs récréations. Elle les menoit à la Gréve, lorsqu'il y avoit quelqu'exécution considérable, comme pour les rendre sanguinaires : on eut dit enfin qu'elle vouloit corrompre leurs mœurs ; car elle ne les amusoit que par des fêtes, où régnoient tous les attraits de la volupté* » in François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois, *Dictionnaire historique des mœurs*, Paris, chez Vincent, 1767, p. 233, vol 2.

[113] « *elle vouloit que des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux, fussent une de leurs récréations ordinaires : s'il y avoit quelque execution considerable à la gréve, elle les y menoit, et pour les rendre aussi lascifs que sanguinaires, elle donnoit de temps en temps de petites fêtes où ses filles d'honneur, les cheveux épars, couronnées de fleurs, servoient à table à demi-nues* » in Germain François Poullain de Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris*, Londres et se trouve à Paris, chez N. B. Duchesne, 1759, p. 322, vol 3.

[114] Louis Mayeul Chaudon et François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois citent tous deux l'ouvrage de Saint-Foix dans lequel on retrouve en effet cette anecdote concernant l'éducation des enfants de France. Ce dernier n'appuie son récit sur aucune source précise et nous n'avons pas trouvé dans les ouvrages publiés avant 1753 de références à des combats de chien ou de coq lorsqu'il s'agit d'évoquer l'éducation des fils de Catherine. Le plus probable est donc que Saint-Foix soit l'inventeur de ces rumeurs.

[115] Les citations sont à retrouver en annexe, dans le tableau intitulé « Catherine et Marie de Médicis, des mères défaillantes » : voir annexe 4 et 5.

auteurs dressent l'image d'une mère cruelle, bafouant toutes les règles de la morale et semant chez ses enfants la graine du vice. Outre ces exemples sulfureux qui ne sont pas repris par des auteurs d'abrégés historiques comme Bossuet ou Madame d'Arconville qui revendiquent leur sérieux et leur fiabilité, ce thème de la « mauvaise éducation » donne lieu à de longs développements dans lesquels les auteurs stigmatisent celle dispensée par Catherine de Médicis. Il serait peu pertinent de revenir sur toutes les critiques ou de toutes les citer, tant elles sont nombreuses[116]. Néanmoins, il est intéressant de constater que ces reproches et leurs formulations sont en totale adéquation avec le genre de leur ouvrage et la position de l'auteur. Les auteurs protestants par exemple comme Pierre Jurieu condamnent cette « mauvaise éducation » qui aurait provoqué la Saint-Barthélemy, puisque Catherine aurait perverti la nature douce de son fils en lui faisant aimer le goût du sang. Les dramaturges ou les poètes comme Voltaire ou Jean Louis Fougeret de Montbron y voient un nouvel angle pour attaquer la souveraine ; les historiens ou les précepteurs comme Péréfixe ou bien Bossuet, un nouveau moyen de stigmatiser la régence de Catherine et de la blâmer dans son rôle d'éducatrice.

L'argumentaire tendant à prouver que Catherine est profondément mauvaise s'en trouve solidifié et prend une nouvelle dimension. Pierre Jurieu par exemple, accorde de longs développements sur la mère abominable que fut Catherine de Médicis. Le portrait est à charge et l'on peut aisément en deviner les raisons : l'auteur protestant condamne avec force la Saint-Barthélemy ou les guerres de religions qui ont émaillé le XVI^{e} siècle. Il souhaite montrer à ses lecteurs que Catherine est la cause de tous les maux du royaume et des persécutions encore subies par les protestants en 1683, date de publication de l'œuvre. Certes, cet ouvrage est paru avant la révocation de l'édit de Nantes de 1685, néanmoins plusieurs lois stigmatisent les protestants depuis les années 1660[117]. Pierre Jurieu en a lui-même été victime et a dû fuir la France en octobre 1681 alors qu'il enseignait à Sedan l'hébreu et la théologie[118]. Dans son

[116] Ces critiques et citations sont répertoriées en annexe ; plus d'une vingtaine d'auteurs se livrent à des commentaires plus ou moins virulents sur l'éducation de la souveraine.

[117] Cet « *étranglement progressif* » se met en place à partir de 1629 lorsque des nobles protestants se révoltent et que le pouvoir répond à leurs revendications par l'édit d'Alès qui vise la religion des dits révoltés. Le tournant s'opère dans les années 1656-1661 avec la remise en cause de l'Edit de Nantes qui se confirme dans les années 1680 par des lois et des dragonnades dans le but de favoriser l'abjuration des protestants. A titre d'exemple, nous pouvons citer celles du Poitou en 1681 qui ont provoqué l'abjuration de quarante mille protestants ou la loi de 1681 qui permet aux enfants dès 7 ans d'abjurer leur foi car on considère qu'ils sont « *capables de raison* » in Isabelle Poutrin, "Louis XIV et les protestants : une conversion forcée au Grand Siècle", *Conversion/Pouvoir et religion* (hypotheses.org), 12 septembre 2016.

[118] Il fut accusé par des magistrats de crime de lèse-majesté dans ses différents sermons et bien qu'ayant été acquitté par un tribunal, il savait qu'en cas de récidive il risquait d'être condamné lourdement. D'autant plus qu'il fut accusé quelques temps après d'avoir écrit *La Politique du Clergé de France* qui attaquait le pouvoir en place sur les mesures antiprotestantes qui étaient en vigueur. Il était parallèlement en conflit avec l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier. Ces trois raisons conjuguées ont poussé Pierre Jurieu à fuir et à publier de nombreux

Histoire du calvinisme, il multiplie les attaques envers ceux qui ont persécuté les protestants et cible particulièrement Catherine de Médicis et son ambition néfaste, car « *le caractere de cette femme parce qu'elle est la principale cause de tous les desordres que l'on nous impute* [119]». Dans son œuvre, le portrait de Catherine est virulent et l'auteur l'attaque dans tous les pans de sa vie, qu'ils soient privés ou publics. Les premières phrases relatives à son statut de mère dressent le tableau d'une femme rongée par l'ambition et le moins que l'on puisse dire est que ses fonctions maternelles et maternantes ne sont pas mises en valeur : « *l'ambition et la passion de regner. C'est le demon auquel elle sacrifioit sa reputation, sa conscience, le repos de l'Estat, la vie d'un million d'hommes, ses enfants et même ses mignons*[120]». Ses enfants, et plus particulièrement ses fils, ne sont, selon Pierre Jurieu, qu'un moyen d'obtenir ce qu'elle souhaite le plus ardemment : le pouvoir. Il va même jusqu'à comparer la souveraine à la mère de Néron, celui-ci alors considéré par les représentations de l'époque comme l'un des empereurs les plus fous et les plus cruels. Et si cette dernière est prête à se sacrifier pour que son fils règne, Catherine de Médicis a au contraire « *une maxime toute opposée* » :

> *« On fait dire à la mere de Neron quand le même devin qui luy apprit que son fils seroit Empereur luy dit aussi qu'il la tueroit, Qu'il me tue pourvu qu'il regne ; Mais Catherine avoit une maxime toute opposée, elle eust peu dire de ses enfants Que je les tue pourvu que je regne* [121]*»*

Pierre Jurieu multiplie les exemples afin de prouver l'ambition de la reine qui serait même prête au pire crime qui soit : l'infanticide[122]. La sentence est implacable : Catherine est contre-nature. Son ambition ronge les relations qu'elle a pu construire avec ses enfants et se manifeste aussi par le titre qu'elle arbore : « *mere des Rois* [123]». Pierre Jurieu l'accuse même de ne chercher à mettre ses fils sur des trônes que pour satisfaire son ego et c'est pour cette raison qu'elle s'entête à trouver une couronne au duc d'Alençon – Portugal, Angleterre, Turquie etc. Enfin, Catherine

ouvrages critiquant la politique de Louis XIV in F. R. J. Knetch, « Pierre Jurieu, Réfugié unique et caractéristique : Récit d'une assimilation involontaire mais partielle », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 1969, p. 445-478, vol. 115.

[119] Pierre Jurieu, *Histoire du calvinisme et celle du papisme mises en parallele ou apologie pour les reformateurs, pour la reformation et pour les reformez,* Rotterdam, chez Reinier Leers, 1683, p. 319, vol 2.

[120] *Idem*, p. 313, vol 2.

[121] *Idem*, p. 313, vol 2.

[122] C'est sous le règne d'Henri II que la monarchie exprime clairement ce qu'elle pense des mères qui osent tuer leurs enfants. En effet dans un édit de 1556 toute femme qui tue son enfant doit être punie de mort. Cet édit porte plus particulièrement sur les interruptions de grossesse ou les infanticides ayant eu lieu avant le baptême de l'enfant. Il cible aussi les femmes qui n'auraient pas donné de sépulture à leur progéniture in Stéphane Minvielle, « Marie Bonfils, une veuve accusée d'infanticide dans le Bordelais de la fin du XVII[e] siècle », *Dix-septième siècle*, vol. 249, no. 4, 2010, p. 623-643.

[123] Pierre Jurieu, *op. cit.,* p. 313, vol 2.

est tellement portée par son ambition qu'elle « *oublia si fort qu'elle estoit mere* [124]» et elle en négligea – volontairement ou involontairement, l'auteur ne se prononce pas - l'éducation de ses fils. Pierre Jurieu énumère sur une demi-douzaine de pages tous les manquements de la souveraine et frôle à chaque fois le paroxysme puisqu'il cherche à prouver que Catherine fut une mauvaise mère. Il établit même un parallèle entre l'éducation pervertie qu'elle a donnée à ses enfants et les persécutions subies par les protestants : il estime en effet que Catherine a corrompu ses enfants qui, par mimétisme, ont adopté une politique répressive :

> *« jugés un peu quels peuvent estre les enfants d'une telle mere, nourris de tels exemples et imbus de telles maximes[125]».*

Cette formule téléologique et empreinte de fatalité ouvre une longue énumération des défauts des héritiers – fils et filles – de Catherine de Médicis et préfigure la Saint-Barthélemy. Charles « *fut nourri dans le sang dés son berceau* [126]» puisqu'il fut accoutumé par Henri II aux exécutions et ne cessait de se livrer aux « *débauches* », à la « *cruauté* ». Il émettait aussi d' « *horribles jugements* » lorsqu'il parlait [127]. Quant à « *Henri III il avoit parfaitement etudié et imité les mœurs de sa mere* [128]». Le jugement est ici sans appel : Henri III est la copie conforme de sa mère. Il est donc ambitieux, cruel, prêt à tout pour obtenir le pouvoir etc. Pierre Jurieu cumule et conjugue différents reproches dans un argumentaire à charge contre Catherine de Médicis qui est finalement remise en question dans ses rôles de « femme », de « régente » et de « mère » :

> *« le rendre le plus habile de ses freres, il se trouva par une malheureuse experience qu'elle avoit empoysonné ses mœurs, parce que le sang de France se corrompt plustost qu'il ne se conserve par cette pretendue sagesse estrangere ; qui n'est propre qu'au gouvernement d'un estat usurpé [129]».*

Dans un même paragraphe il associe les origines étrangères de Catherine à ses mauvaises mœurs, sa régence catastrophique à sa maternité ; il renoue ici avec un argumentaire italianophobe très classique comme nous avons pu le souligner dans le chapitre 3. Pierre Jurieu conclut que les origines italiennes de la souveraine et l'ambition qui les accompagne ont eu une

[124] *Idem*, p. 319 vol 2.
[125] *Idem*, p. 319 vol 2.
[126] *Idem*, p. 319 vol 2.
[127] *Idem*, p. 319 vol 2.
[128] *Idem*, p. 322 vol 2.
[129] *Idem*, p. 323 vol 2.

incidence sur son rôle de mère. Il propose ici un nouvel angle d'approche, mettant en parallèle la maternité de la reine et ses origines étrangères.

La même année (1683), Monsieur de Prade auteur habitué à la rédaction d'ouvrages historiques[130], publie un abrégé dans lequel il revient lui aussi sur l'éducation dispensée par la souveraine, mais il se montre beaucoup plus mesuré dans ses critiques que son contemporain Pierre Jurieu, puisque selon lui, Catherine de Médicis n'est qu'un acteur parmi d'autres de la mauvaise instruction reçue. Ces différences de lecture s'expliquent assez aisément : si le premier voulait montrer que Catherine de Médicis était intrinsèquement monstrueuse, le second s'est davantage concentré sur la vie publique de la souveraine. Monsieur de Prade nuance l'influence de Catherine de Médicis sur les apprentissages de ses enfants et établit la liste de tous les acteurs qui y ont participé. Il souligne à la fois leurs qualités respectives - « *leurs services* » - mais aussi les dommages qu'ils ont pu causer sur la personnalité de Charles IX qui était alors malléable :

> *« Sa mere eut le soin de son éducation […] il eut pour Nourrice une Huguenote, pour Maistre à écrire un Lutherien, pour Precepteur Jacques Amiot, Evêque d'Auxerre, grand Aumonier de France, puis Commandent de l'Ordre du Saint Esprit ; et pour Gouverneurs Fequieres, Losses Capitaine des Gardes, et de la Citadelle de Lyon, et Sebastien de Luxembourg, Comte de Martigues, Duc de Ponthieure, et Gouverneur pour le Roy en Bretagne. On accuse ces trois derniers, si recommandables d'ailleurs par leurs services, de luy avoir souffert, ou communiqué la mauvaise habitude de jurer à tout propos, qui se fortifia par la colere, dont la violence étoit si grande en luy, que souvent il en étoit redoutable à ses plus confidens. [131]»*

Monsieur de Prade poursuit sa démonstration en donnant de nombreuses preuves de la violence et de la colère qu'éprouvait Charles IX, excès qui lui furent inculqués par ses gouverneurs et ses précepteurs. Il revient notamment sur les réactions totalement disproportionnées du monarque, qui poursuivit un jour Henri de Lorraine avec son épée, parce que ce dernier « l*uy avoir donné par mégarde quelque legere atteinte d'une pique sans fer* » ; Charles IX décida donc pour se venger de le pourchasser et lui « *enfonça presque d'un coup d'épieu la porte de son Cabinet* »[132]. Autre exemple cité par l'auteur, le jour où Charles IX et

[130] Il a par exemple écrit et publié *L'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à Louys XIIII, avec les éloges des roys en vers ; réduitte en sommaire,* Paris, chez A. de Sommaville, 1652 et *Histoire d'Allemagne, par M. de Prade*, Paris chez S. Cramoisy, 1677 ou *Histoire de la véritable origine de la troisième race composée par le duc d'Épernon*, et publiée par M. de Prade, Paris, chez S. Cramoisy, 1679
[131] Jean Royer de Prade, *op. cit.,* 1683, p. 195-196.
[132] *Idem*, p. 196.

Henri de Lorraine se prirent d'amour pour la même « *dame* » et le *« Roy qui croyoit l'y surprendre, étant descendu l'épée à la main, l'eut infailliblement tué s'il n'en eût esté déjà dehors* [133]». A travers ces différentes anecdotes, l'auteur cherche à démontrer que l'éducation reçue par le souverain fut discutable, car les différents précepteurs et gouverneurs auraient dû, non pas fortifier son goût pour la cruauté, mais au contraire calmer ses excès de rage et de colère. Certes, Catherine de Médicis n'est pas blâmée à proprement parler, parce que ce n'est pas elle qui lui apprenait à manier l'épée, mais elle a choisi ceux qui allaient intervenir, elle devient donc complice. En effet, en tant que reine, mère et régente, elle aurait dû se montrer plus vigilante, car elle se devait de veiller sur son fils qui serait un jour roi de France. Parallèlement, l'auteur élabore le portrait d'une femme colérique et dissimulatrice ayant transmis ses tares et ses vices à tous ses enfants. Monsieur de Prade procède d'ailleurs à une description détaillée du caractère de chacun des fils. Les portraits sont ambigus, car chaque qualité mentionnée est immédiatement tempérée par un défaut à l'image de celui de Charles IX :

> *« liberal, hardy, patient au travail, passionné tout ensemble pour sa gloire et pour le bien de ses sujets ; et de plus si chaste […], et si sobre que ne s'étant enivré qu'une fois, il bannit de la Cour ceux qui l'avoient porté à cet excez. Il avoit le jugement solide, et l'imagination si vive, qu'elle pouvoit passer pour un effort de la nature : Aussi aima-t-il la Peinture, la Musique et la Poësie, et fit mesme des vers François, qui pourroient disputer de force et de politesse, avec les meilleurs de ce temps.* [134]»

Celui-ci est dans un premier temps flatteur puisque Monsieur de Prade souligne à la fois les qualités politiques du dauphin – Charles IX est patient et travailleur – mais aussi ses qualités morales comme sa chasteté. Néanmoins, il contrebalance son éloge en poursuivant son récit par un nouveau paragraphe axé sur son plaisir immodéré pour la chasse, sa cruauté et son amour du sang[135]. Concernant Henri III, le portrait oscille lui aussi entre qualités et défauts, même si ce sont ces derniers qui sont les plus nombreux. En effet, il est attaqué dès les premières lignes du chapitre qui lui est consacré et Monsieur de Prade souligne toute la complexité du caractère du souverain : « *Henry eut des vices et des vertus qui balancerent son authorité ; et toûjours*

[133] Idem, p. 197.
[134] *Idem*, p. 197.
[135] « *il s'y addonnoit avec une passion déreglée, presque toûjours au prejudice de sa santé, et souvent de ses affaires ; et s'y divertissoit à verser le sang des bestes, et mesme à couper d'un seul coup d'épée la teste aux asnes, et aux mulets ; ce qui fit croire à quelques-uns qu'il étoit cruel, encore que de sa vie, il n'eut tué homme de sa main* » in *idem*, p. 198.

opposez, semblerent l'abaisser, et l'élever tour à tour[136]». Cette remarque qui ouvre son propos donne lieu ensuite à plus de trois pages de description sur la personnalité d'Henri III[137]. Il est étonnant de trouver dans cet ouvrage d'aussi longs développements sur le tempérament de Charles IX ou Henri III ; il est en effet plus laconique lorsqu'il s'agit de s'attarder sur celui d'Henri II ou François 1er. Est-ce qu'il n'y a aucun défaut à souligner chez François 1er ou Henri II ? S'agit-il d'une volonté délibérée de noircir l'image de Catherine de Médicis en évoquant ses manquements de mère tout en la dédouanant en partie ? Ou s'agit-il d'une tentative quelque peu timide de l'auteur de réhabiliter la branche des Valois ? Il est en effet plus clément que ses prédécesseurs. Ces questions sont légitimes et sont à mettre au regard de sa dédicace. L'auteur dédie en effet son ouvrage à Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne de Bouillon, grand aumônier de France, descendant de la branche des La Tour d'Auvergne, famille dont est issue Madeleine, mère de Catherine. Cette dédicace est sans doute un des éléments justifiant l'indulgence dont il fait preuve parfois avec cette dernière car il est loin d'être l'auteur le plus virulent quand il s'agit de blâmer Catherine pour sa régence ou son éducation.

L'éducation de Catherine de Médicis est aussi décriée de manière beaucoup plus triviale et grossière par Jean Louis Fougeret de Montbron en 1745. Dans son ouvrage, qui est une parodie de la *Henriade* de Voltaire voire une satire, l'auteur écorche à plusieurs reprises le portrait de la souveraine. Comme chez Voltaire, le héros de cette épopée est Henri IV et, comme chez Voltaire, il s'adresse à la reine d'Angleterre. Jean Louis Fougeret de Montbron reprend aussi le même découpage des chants et les thèmes évoqués sont similaires ; la seule différence est le ton employé. En effet, Fougeret de Montbron adopte un style sulfureux et graveleux. Il fait même part dans sa préface de fausses inquiétudes : il espère que Voltaire ne s'offusquera pas de ce détournement quelque peu vulgaire. Tout comme son prédécesseur, l'auteur rédige un portrait peu flatteur de la souveraine et reprend l'idée que Catherine de Médicis n'est devenue mère que pour mieux s'emparer du pouvoir. Ces deux ouvrages ont d'ailleurs connu de nombreuses rééditions[138] et ont ainsi pu véhiculer ces représentations.

[136] *Idem*, p. 329.
[137] Il est ainsi « *pieux, vaillant, magnifique, genereux, debonnaire, sobre, éloquent, affable, prudent »* mais aussi *« nonchalant, et solitaire : il aimoit le luxe, et les voluptez » mais s'occupe de choses « vaines, et peu seantes à la Majesté d'un Souverain » et se montre « inconstant et irresolu* » in *idem*, p. 330.
[138] Concernant l'ouvrage de Jean Louis Fougeret de Montbron on compte une quinzaine de rééditions ; nous pouvons citer celles de 1753 à Berlin, 1766 chez Honoré à Amsterdam ou encore celle de 1775 chez Honoré à Amsterdam.

Que cela soit pour l'un ou l'autre, les premières phrases qui désignent Catherine de Médicis illustrent la « maternité utile » qui la caractérise selon eux : ses enfants deviennent un outil qu'elle emploie pour s'emparer du pouvoir, légitimement. Ils mettent en lumière son ambition démesurée qui transforme le statut de sa progéniture : de « *fils* », ils deviennent des « *ennemis* ». Catherine de Médicis n'est même plus une mère mais une « *Mégere* » comparée à « *Lucifier* » :

Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723,	Jean Louis Fougeret de Montbron, *La Henriade, travestie en vers burlesques*, Berlin, [s-e], 1745.
« Son Epoux expirant dans la fleur de ses jours, *A son ambition laissoit un libre cours ;* *Chacun de ses enfans nourri sous sa tutelle,* *Devint son ennemi dès qu'il régna sans elle, Ses mains autour du Trône avec confusion,* *Semoient la jalousie et la division ;* *[…]* *Esclave des plaisirs, mais moins qu'ambitieuse », p. 19.*	*« une Mégere, un Lucifer,* *Lorsqu'un sien fils étant Monarque,* *Vouloit seul conduire sa barque.* *Sans cesse elle brouillot les dez* *[…]* *Changeant d'avis et d'intérêt,* *Comme elle eût changé de bonnet :* *Plus qu'une petite voluptueuse,* *Extrêmement ambitieuse », p. 19.*

Pointer du doigt Catherine de Médicis et son rôle de mère à travers le style de l'épopée et du poème permet certes de critiquer la souveraine, mais aussi de distraire le lecteur en adoptant un ton plus léger et trivial. Les termes employés sont forts et nient les sentiments que la reine avait pour ses fils : ils sont même annihilés tant Catherine est « *ambitieuse* » ; mot utilisé à plusieurs reprises dans les différents chants et dans les deux versions.

Voltaire et Jean Louis Fougeret de Montbron insistent aussi sur la crainte que Charles IX éprouvait à l'égard de sa mère qui l'a maintenu à l'état de petit enfant. Voltaire met l'accent sur l'« *éternelle enfance* » du souverain, qui n'a pas été préparé à son futur rôle de roi. C'était pourtant la seule mission de Catherine en tant que mère et régente : elle aurait dû lui donner des clés de compréhension pour qu'il puisse devenir un bon monarque. Par son manque d'instruction, Catherine de Médicis fragilise même la monarchie puisqu'elle permet une remise en cause du statut même du roi qui n'est plus un monarque éclairé mais un « *éternel mineur* »

chez Voltaire et un simple « *valet* » pour Fougeret de Montbron. On retrouve la même idée de crainte chez ce dernier mais les termes choisis sont beaucoup plus crus. Charles IX a tellement peur de sa mère qu'il « *tremble* » et lâche son « *urine* ». Ce terme rime même avec « *Catherine* » ; alors, certes elle a sans doute été construite pour amuser le lecteur et rester dans le registre de la parodie, mais faire rimer le prénom d'une reine de France avec de « *l'urine* » montre le peu de respect qu'il accorde au statut de cette femme qui fut pourtant régente :

Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723.	Jean Louis Fougeret de Montbron, *La Henriade, travestie en vers burlesques*, Berlin, [s-e], 1745.
« CHARLES plus jeune encore avoit le nom du Roi, *MEDICIS régnoit seule on trembloit sous sa loi,* *D'abord sa politique assurant sa puissance,* *Préparoit à son fils une éternelle enfance »*, p. 20.	*« Charles tremblant sous Catherine,* *Jusqu'à lâcher son urine,* *Etoit son très-humble valet* *Et vouloit ce qu'elle vouloit* *Elle sema la zizanie »*, p. 20.

Catherine est aussi représentée à plusieurs reprises profitant de sa position de « mère » pour asseoir son statut et garder son ascendant : elle manipulerait son fils, l'insulterait ou lui ferait peur. Elle n'est jamais douce, que cela soit avec ses enfants ou toute autre personne de son entourage, sauf avec Henri de Navarre, mais c'est là encore une stratégie de manipulation voire de perversion de sa part. Catherine de Médicis a certes pour son gendre des gestes d'affection, des gestes maternels, mais c'est pour mieux le contrôler. Voltaire met en avant les « *tendresses de mere* » de Catherine, et Fougeret de Montbron ses larmes et ses embrassades à l'égard d'Henri de Navarre. Ces gestes résonnent d'autant plus qu'il a enterré sa mère quelques mois auparavant, ce qui l'a – d'après les chants précédents – dévasté. Catherine de Médicis devient donc enfin une « *mère* » mais c'est là encore un stratagème de sa part puisque c'est pour mieux endormir les inquiétudes de son gendre qui risque de périr, elle le sait, dans les projets de massacre qu'elle médite depuis de nombreux mois.

Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723.	Jean Louis Fougeret de Montbron, *La Henriade, travestie en vers burlesques*, Berlin, [s-e], 1745.
« MEDICIS en pleurant me reçut dans ses bras, *Me prodigua long-tems des tendresses de mere,* *Assura Coligny d'une amitié sincere »*, p. 23.	*« La Reine affectant grande joie,* *Pour m'embrasser ses bras déploye,* *Et de ses yeux sur mon museau,* *Laisse cheoir quatre gouttes d'eau »*, p. 24.

En jouant les mères, Catherine peut ainsi mener ses plans à terme et continuer à organiser la Saint-Barthélemy ; c'est du moins comme cela qu'elle est représentée par ces deux auteurs.

Parallèlement, Catherine de Médicis est décrite comme usant – et abusant – de sa position pour instiller du poison dans l'esprit de Charles IX afin de le conditionner aux projets de massacre qu'elle médite :

Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723.	Jean Louis Fougeret de Montbron, *La Henriade, travestie en vers burlesques*, Berlin, [s-e], 1745.
« Dans l'ombre du secret depuis peu MEDICIS, *A la fourbe, au parjure avoit formé son fils.* *Façonnoit aux forfaits, ce cœur jeune et facile ;* *Et le malheureux Prince à ses leçons docile,* *Par son penchant feroce à les suivre excité* *Dans sa coupable école avoit trop profité »*, p. 24.	*« Ce prince que la rage inspire,* *Envoye aux pauvres Huguenots* *De son mousquet force lingots […]* *Et Monseigneur Henri troisième,* *A ses côtés faisant de même* *Il est cependant assez doux ;* *Mais il hurloit avec les loups »*, p. 28.

Voltaire utilise dans cet extrait un vocabulaire scolaire – « *leçon* », « c*oupable école* » - pour insister sur le rôle de Catherine de Médicis dans l'instruction de son fils. Elle fut certes sa mère, mais aussi et surtout sa « maîtresse » : elle a formé le roi et elle est donc responsable par ses enseignements du comportement cruel du monarque. Elle aurait ainsi perverti la nature profonde de Charles IX mais aussi son âme et, telle une sculptrice, elle a « *façonné* » son « *cœur* » aux mensonges et à la fourberie. Ces deux termes sont d'ailleurs régulièrement utilisés

lorsque Voltaire décrit Catherine de Médicis. Contrairement à son prédécesseur, Fougeret de Montbron représente Charles IX et Henri III comme fous ; la reine n'est pas mise en avant. Néanmoins son image est écornée car, en tant que mère, elle est responsable des faits et gestes de ses fils d'autant qu'elle leur a transmis ses tares. Que cela soit la *Henriade* de Voltaire ou celle de Jean Louis Fougeret de Montbron, ces deux ouvrages participent à la légende noire de Catherine de Médicis : ils mettent en avant sa « maternité utile », sa mauvaise éducation et les manipulations dont elle fait preuve en utilisant son affection pour endormir son gendre. Néanmoins, il faut distinguer le texte de Voltaire qui contribue à la construction de la légende noire de Catherine et celui de Montbron qui la nourrit par le genre qu'il choisit et les rimes utilisées[139].

Par le biais de cet écrit, Catherine de Médicis devient donc officiellement le contre-modèle de la « bonne mère » et par extension de la « bonne régente » et tous les exemples développés par l'auteur tendent à crédibiliser cette version. On retrouve des similitudes chez Bossuet même s'il faut garder à l'esprit que ce dernier rédige un texte officiel, écrit pour l'éducation du Prince et donc un discours validé par le pouvoir royal. Ce thème de « l'éducation négligée » est largement traité par les précepteurs du corpus étudié à l'image d'Hardouin de Péréfixe (1661)[140] ou de Jacques-Bénigne Bossuet (1747). Ce dernier s'est longuement questionné sur la pédagogie à adopter avec un futur souverain car il fut missionné par Louis XIV pour l'éducation de son fils qui voulait aussi renouveler le genre même de l'éducation du prince[141]. Bossuet examine donc avec un œil critique l'éducation délivrée par Catherine de Médicis à ses fils. Cette dernière n'est pas épargnée par les critiques du précepteur : il l'accuse par exemple d'utiliser ses enfants pour s'emparer du pouvoir. L'éducation – ou ici le manque d'éducation – devient donc un moyen d'obtenir le trône et de le conserver, et l'enfant - le futur roi - ne devient qu'un moyen parmi d'autres d'y parvenir. Bossuet affirme aussi que la

[139] Henri III est par exemple qualifié de « *doux* » mais aussi de « *loup* » ce qui tempère immédiatement cette qualité d'âme. Fougeret de Montbron fait aussi rimer « *Catherine* » avec « *urine* » ce qui permet d'affubler la souveraine d'un sobriquet peu agréable.

[140] Voir le tableau en annexe ; voire l'annexe 4.

[141] Louis XIV souhaitait pour son fils une éducation exemplaire et s'est donc entouré d'une gouvernante lettrée et d'une dizaine d'hommes – dont Bossuet – qui furent gouverneurs ou précepteurs du Dauphin. C'est à partir de Louis XIV que l'éducation du futur roi se formalise grâce à des moyens financiers quasi illimités et à l'intervention d'une pléthore de pédagogues. Bossuet fut choisi le 5 septembre 1670 et s'entoura de nombreux intellectuels. Ils formèrent ensemble le Petit Concile qui mena entre 1673 et 1682 une réflexion extrêmement poussée sur l'éducation, la didactique et la pédagogie. Ils conclurent que la « naissance » ne garantissait plus la vertu et qu'il fallait que le futur monarque reçoive une éducation complète tant sur le plan politique que religieux in Pascale Mormiche, « Éduquer le Dauphin : exempla, image du père, éducation exemplaire ? », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], | 2014, mis en ligne le 15 juillet 2014, consulté le 21 mai 2022. URL : http://journals.openedition.org/crcv/12368.

souveraine utilisa sa position de « mère » pour manipuler François II et prendre peu à peu le pouvoir qu'il avait :

> *« La Reine Catherine s'attiroit peu à peu toute l'autorité, par le pouvoir qu'elle avoit sur son fils, toujours infirme, et qui n'avoit que 16 ans.* [142]*»*

La reine est ici condamnée pour l'ascendant qu'elle conserve sur son fils, dépeint comme une victime. L'auteur insiste en effet sur sa faiblesse et sur son âge qui deviennent des arguments supplémentaires qui blâment l'attitude de la souveraine alors qu'ils auraient pu être des éléments à charge contre François II : à « *16 ans* » le roi est en effet majeur et doit pouvoir gouverner seul.

Bossuet remarque aussi que la souveraine utilise à plusieurs reprises ses enfants afin de conserver son pouvoir. Elle demande par exemple à l'une de ses filles de manipuler le prince de Condé en utilisant ses charmes. L'enfant qui a le plus souffert de cette éducation bâclée selon Bossuet est Charles IX qui, comme tous ses frères et sœurs, a été élevé dans le sang. Bossuet s'inscrit ici dans la même ligne que ses prédécesseurs- Monsieur de Prade ou Pierre Jurieu - et reprend les mêmes arguments tout en aboutissant aux mêmes conclusions : l'éducation de la souveraine a provoqué la Saint-Barthélemy. A cause de cette instruction bâclée et de ces habitudes prises précocement, comme le fait d'assister à des exécutions publiques[143], Charles IX est devenu un être « *cruel* ». L'auteur affirme même que Catherine souhaitait fortifier le caractère de ses enfants en les habituant au sang ; la compassion devenant non plus une qualité indispensable à un monarque mais une preuve de mollesse d'esprit. Conditionné pendant des années par sa mère, Charles IX n'eut même pas la force de s'offusquer lorsque les massacres débutèrent :

> *« Le Roi, tout cruel qu'il étoit, n'entroit qu'à regret dans un tel dessein, car il avoit un fond de droiture qui répugnoit à ces noires actions, mais on l'avoit gâté par de mauvaises maximes, et on lui avoit tant répété qu'il y alloit de sa couronne et de sa vie à faire périr l'Amiral, qu'il donna ordre au Duc de Guise de chercher un assassin* [144]*».*

[142] Jacques Bénigne Bossuet, *op. cit.*, p. 108, vol 4
[143] « *On voyoit paroître à des fenêtres la Reine avec ses enfans, dans la Place où se faisoient les éxécutions, et on gémissoit qu'elle accoutumât au sang de jeunes Princes qu'on ne sçauroit trop forme à la douceur* » in *idem*, p. 147, vol 4.
[144] *Idem*, p. 524, vol 4.

Bossuet, à travers les différents exemples mobilisés, livre une leçon de morale à ses lecteurs et plus particulièrement à son élève. Le but est clairement affiché : montrer les ravages d'une éducation bâclée et pervertie par l'amour excessif du pouvoir. En effet, c'est parce que Catherine de Médicis a perverti son fils dès le plus jeune âge par le goût du sang et par une éducation basée sur la violence que Charles IX, malgré sa « droiture » n'avait pas la force et les ressources nécessaires pour combattre les idées de sa mère. L'auteur affirme même que Charles IX fut incapable de l'éloigner après les massacres car il n'arrivait plus à lutter contre son autorité[145]. L'auteur décortique donc les relations entre Catherine de Médicis et Charles IX pour enseigner à son élève les conséquences d'une mauvaise instruction. Il conclut même le chapitre sur Charles IX – et donc son ouvrage – sur ce thème. Dans les derniers paragraphes de son abrégé, l'auteur insiste de nouveau sur l'éducation de ce fils qui, avec d'autres précepteurs et gouverneurs, aurait pu être un tout autre roi car il avait reçu, de la Nature, de belles qualités d'âme. Bossuet affirme donc, dans sa conclusion du chapitre, que les enfants peuvent corriger leur nature profonde grâce à une instruction soutenue et de qualité :

> *« Telle fut la fin de Charles IX à l'âge de vingt-cinq ans. Quoiqu'il fût d'un naturel dur et féroce, plusieurs marques d'honnêteté et même de politesse qu'il donna, et l'ardeur qu'il témoigna sur la fin de ses jours pour bien regner, firent croire que son humeur pouvoit être non seulement adoucie et corrigée, mais encore tournée en grandeur d'ame : ainsi il peut servir d'exemple aux Princes, pour leur apprendre combien une bonne éducation leur est nécessaire, et combien ils doivent craindre de prendre trop tard de bonnes résolutions. [146]»*

Par ces quelques phrases qui concluent son ouvrage, Bossuet livre de nouveau un plaidoyer en faveur de l'éducation, thème cher à l'auteur qui ne cesse de multiplier les écrits à ce sujet que cela soit dans sa correspondance avec Innocent II ou dans d'autres publications[147]. A travers sa

[145] « *Sa mauvaise éducation le remplissoit de dédain contre la Reine sa mere ; il ne lui pouvoit pardonner l'affaire de la S. Barthélemi, ni tant de sang répandu qui lui causoit de l'horreur. La résolution étoit prise de l'éloigner des affaires, et de la faire sortir du Royaume pour quelque temps : le prétexte étoit tout trouvé ; il devoit dire à sa mere qu'il falloit qu'elle allât voir le Roi de Pologne, et l'aider à établir son autorité ; mais ces desseins n'empêchoient pas que la Reine n'eût tout pouvoir, et qu'au moyen de la profonde connoissance qu'elle avoit de l'esprit du Roi, elle ne lui persuadât tout ce qu'elle vouloit* » in *idem*, p. 587, vol 4.

[146] *Idem*, p. 594, vol 4.

[147] Dans cette lettre datée du 8 mars 1679, Bossuet revient sur les différents enseignements reçus par le Dauphin ainsi que le déroulement de ces journées. Il détaille aussi leurs lectures comme les Evangiles, le « *vieux Testament* » ou encore les écrits de Térence et insiste sur l'importance de l'enseignement de l'Histoire car il permet de mieux apprendre à connaître ses futurs sujets. Il utilise l'histoire comme une « *réserve de modèle* » et de contre modèle car « *nous remarquons les mœurs de la nation, bonnes et mauvaises, les coutumes anciennes, les lois fondamentales, les grands changements et leurs causes : le secret des conseils : les évènements inespérés, pour y accoutumer l'esprit et le préparer à tout : les fautes des rois et les calamités qui les ont suivies […] au reste, si nous prenons de toute l'histoire de nos rois des exemples pour la vie et pour les mœurs, nous ne proposons que le*

représentation de Catherine de Médicis, Bossuet participe à la construction de la légende noire de la souveraine. Par son statut officiel – précepteur – et son discours, il fixe un certain nombre de traits communs et présente Catherine comme une femme ambitieuse, incapable d'éduquer son fils à la tâche qui lui incombe.

Face à constat, certains auteurs ont cherché dans l'entourage du roi, un homme qui aurait pu assumer pleinement ce rôle d'éducateur et c'est Michel de l'Hospital qui recueille tous les suffrages, notamment chez les auteurs qui ont participé au concours d'éloquence de 1777. Jacques Antoine Hippolyte de Guibert par exemple, revient sur le rôle de tuteur et de conseiller qu'a pu exercer le chancelier. L'auteur répond ici au cahier des charges d'un éloge et sublime la figure du chancelier. Pour ce faire, il utilise des procédés rhétoriques assez classiques comme l'antithèse, la métaphore, l'hyperbole ou encore la comparaison. Il n'hésite pas aussi à citer des auteurs considérés comme fiables pour justifier ses dires tels que de Thou ou Brantôme. Le style est travaillé car il doit frapper l'esprit des lecteurs et plus particulièrement celui de son jury, puisqu'il a soumis son ouvrage au concours d'éloquence organisé par l'Académie Française. A la lecture, on ne peut que constater à quel point Catherine de Médicis fut une mauvaise régente mais aussi une mauvaise mère. Elle est en effet présentée comme une femme ambitieuse, cherchant à écarter par tous les moyens le chancelier afin de plonger le royaume et Charles IX dans l'abîme. Michel de l'Hospital au contraire, par un effet de miroir, correspond en tout point à ce que l'on attend d'un père et d'un roi, à savoir la douceur, la sagesse, l'écoute et la bienveillance. Il n'est en effet guidé que par son envie de servir le royaume, mu par son devoir envers le peuple français. Jacques Antoine Hippolyte de Guibert multiplie d'ailleurs les comparaisons, plus ou moins filées, dans lesquelles il oppose Michel de l'Hospital élevé au rang de modèle à Catherine de Médicis qui ne cesse d'être attaquée ; Catherine devient par exemple une reine massacrant les protestants face à un Michel de l'Hospital qui tente par tous les moyens de les sauver. Ce dernier est présenté à plusieurs reprises comme le seul et unique artisan des tentatives de réconciliation entre catholiques et protestants alors qu'on sait, grâce aux différents travaux de recherches menés depuis, que Catherine et le chancelier ont travaillé de concert à la pacification du royaume en organisant ensemble colloques ou réunions[148]. Jacques Antoine Hippolyte de Guibert est plus virulent dans ses propos que ses concurrents et construit tout un argumentaire dans lequel il blâme Catherine de Médicis sur chacun des pans

seul saint Louis, comme le modèle d'un roi parfait » in Jacques-Bénigne Bossuet, « De l'Instruction de Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV », *Revue internationale de l'enseignement*, tome 3, Janvier-Juin 1882. p. 283-293.

[148] Denis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 141-143.

de sa vie – son rôle d'épouse, de mère ou de régente. Dès les premières lignes, l'auteur revient sur le contexte catastrophique de la régence de la souveraine et étrille la souveraine en lui reprochant à la fois son sexe – c'est une femme – et son manque de devoir maternel :

> *« Dans quels temps différents l'Hospital se trouva placé ! Sous le regne de François II, sous ce regne éphemere, qui fut l'aurore des jours de sang et d'horreur, au milieu desquels s'éteignit la race infortunée des Valois ; ensuite, sous la régence de Catherine de Médicis, cette femme, qu'il suffit de nommer pour reveiller l'indignation, qui ne sut gouverner qu'en intriguant et qui joignit tous les vices de son sexe à l'atrocité d'un tyran ; de-là, sous le foible Charles IX, dont la jeunesse ne fut, comme celle de tous les princes sans caractere, qu'une enfance prolongée, et combla tous les malheurs qu'avoit préparés sa minorité* [149]*».*

Les termes utilisés sont virulents ; le règne de François II n'est caractérisé que par des mots péjoratifs, comme le « *sang* » ou l' « *horreur* » malgré son caractère « *éphemere* ». Une fois régente, Catherine de Médicis est qualifiée de « *tyran* » et de femme disposant de tous les « *vices* » de son sexe, maintenant son fils dans une « *enfance prolongée* ». De « régente », Jacques Antoine Hippolyte de Guibert esquisse progressivement le portrait d'un « tyran d'usurpation » qui n'est pas légitime dans sa prise de pouvoir. C'est une idée qu'il va développer plus longuement dans le reste de son ouvrage notamment lorsqu'il détaille le règne de François II. Il explique en effet que le vrai souverain n'était pas François II mais bien Catherine de Médicis et que personne ne le contestait, car elle « *avoit pour elle les droits du sang, l'habitude de l'éducation, et l'influence de son obsession journaliere*[150]». Par cette trilogie fatale, l'auteur reprend les arguments qui justifiaient habituellement la prise de régence par la mère du souverain – les liens de parenté et les lois naturelles – mais en rajoute un : « *obsession journaliere* » qu'il faut traduire ici par l'ambition dévorante de la souveraine.

L'éducation – ou ici le manque d'éducation – qu'elle a dispensée à ses fils est aussi un angle de plus pour attaquer Catherine de Médicis. D'autant que l'auteur ne cesse de comparer plus ou moins explicitement la souveraine et le chancelier. Catherine est représentée comme usant et abusant de sa position de mère et de régente pour plonger ses fils dans les fêtes et les divertissements afin de mieux s'emparer de leur esprit contrairement à Michel de L'Hospital qui ne cesse d'être adoubé par l'auteur. Ces multiples parallèles entre ces deux protagonistes correspondent au genre de l'éloge et servent à magnifier le chancelier tout en diabolisant la

[149] Jacques Antoine Hyppolyte Guibert, *Eloge historique de Michel de l'Hospital, chancelier de France,* [s-l], [s-e], , p. 6-7.
[150] *Idem*, p. 43.

souveraine. L'auteur reprend et complète des reproches assez classiques qui ont pu être formulés par ses prédécesseurs à l'encontre de la reine, ce qui confirme la solidité de la construction des représentations de Catherine en « mauvaise mère ». L'auteur s'étend plus particulièrement sur la mauvaise éducation qu'elle aurait transmise à Charles IX. Notons d'ailleurs que dans ces passages, Catherine n'est même plus qualifiée de reine ou de régente et qu'elle est seulement appelée, dans une démarche assez dédaigneuse, par son nom de famille :

> *« Médicis avoit gâté son enfance, et elle corrompoit sa jeunesse. Il étoit dans cet âge de crise où les passions se développent toutes prêtes à produire, suivant qu'on les dirige, des vices ou des vertus. Médicis les épie, les observe, et c'est pour les employer à le gouverner […] Elle remplit son ame des préjugés de la superstition, et elle y détruit tous les principes de la morale.* [151]*»*

Catherine est décrite une fois encore comme une mère prête à tout pour gouverner et déréglant sciemment l'esprit de son fils. L'auteur insiste longuement sur le fait que Charles IX était encore à un âge où, grâce à l'éducation, on pouvait corriger son mauvais caractère et lui inculquer toutes les qualités qui auraient pu faire de lui un grand souverain et un bon monarque. On retrouve ici des similitudes avec l'argumentaire développé par Bossuet ; comme son prédécesseur, l'auteur présente une reine qui amollit Charles IX, lui inspire du dégoût pour les affaires et détruit les principes moraux qu'il pouvait avoir. Elle est aussi représentée comme ne cessant d'attiser tous les vices de son fils et l'auteur multiplie les exemples à ce sujet ; si Charles IX avait un penchant pour une femme, sa mère, au lieu de le corriger, attisait cet amour naissant ou organisait des banquets où les jeunes filles étaient à moitié nues dans le but de pervertir son fils et toute la cour, et ce, dès 1560. Michel de l'Hospital, héros de l'éloge, est au contraire présenté comme un homme droit, tentant de conduire de nouveau le royaume vers les chemins de la vertu. Il est même représenté sermonnant Catherine de Médicis quand il estime que l'attitude de la souveraine est quelque peu légère, ce qui est difficilement concevable puisqu'il n'était alors qu'un simple juriste. Il ne devient en effet chancelier qu'en 1560 et avant cette date, sa proximité avec Henri II et Catherine de Médicis est toute relative, car sa carrière l'emmène dans les années 1540 à rester quelques mois à Moulins, à Riom ou encore à Tours. Toutefois, l'auteur le décrit comme faisant des remontrances à Catherine et remettant notamment en cause son rôle de mère car il en allait de la survie du royaume :

[151] *Idem*, p. 82.

> *« Une autre fois il disoit à Catherine de Médicis, alors belle, jeune et cherchant à oublier dans les dissipations d'un faste excessif, les infidélités de Henri : « Madame, le royaume s'en va en fêtes et en divertissements ; et si, que deviendront vos enfants, quand il n'y aura plus de royaume ? [152]»*

Présenter une souveraine comme étant, bien avant la mort de son époux, une femme aux mœurs légères et totalement déconnectée des réalités du royaume et de son rôle de mère permet de renforcer l'argumentaire de l'auteur : Catherine de Médicis était une mauvaise mère et une mauvaise gouvernante. Le seul à réagir face à la catastrophe annoncée est Michel de l'Hospital qui prend le rôle de père. Et c'est finalement ce que l'auteur reproche à Catherine de Médicis : elle n'agit ni en tant que mère ni en tant que régente puisqu'elle n'apprend pas à son fils son « métier de roi ». Michel de l'Hospital est ici le seul à tenter d'occuper cette place. Il est le « *seul, de tous les ministres* [153]» à tenter de remettre le souverain sur le droit chemin, à lui fournir une éducation adéquate et à sauver le royaume de la déchéance. Respectant le cahier des charges du concours et le genre même de l'éloge, Jacques Antoine Hippolyte de Guibert présente Michel de l'Hospital comme le sauveur du royaume ; tous les autres – hommes et femmes, ministres et roi – sont dénigrés[154].

Quel que soit le genre de la source –éloge, abrégé historique ou poème–, le discours est le même et Catherine de Médicis est blâmée pour son éducation. On retrouve en effet des similitudes entre les écrits de Fougeret de Montbron, de Bossuet ou encore de Jacques Antoine Hippolyte de Guibert mais aussi avec les différents textes du corpus étudié. L'argumentaire développé par tous tend à démontrer que Catherine a volontairement négligé voire perverti l'éducation de ses fils pour servir son ambition et seule la forme du discours change : les auteurs protestants établissent un lien explicite entre les massacres et l'éducation de Charles IX, les auteurs d'éloges utilisent la comparaison pour attaquer Catherine de Médicis, les précepteurs

[152] *Idem*, p. 35.
[153] *Idem*, p. 83.
[154] Toutes les femmes de son entourage, que cela soit Catherine de Médicis ou même Diane de Poitiers, sont considérées comme des êtres vils ayant de nombreux défauts en rapport avec leur sexe – Diane de Poitiers était une « *ennemie de toute vertu* ». Il écrit que cette dernière était « *maîtresse de Henri II, après l'avoir été de François I ; c'est-à-dire du fils, après l'avoir été du père : femme hautaine, avide, implacable, ennemie de toute vertu, obtient de son amant qu'il ôtât les sceaux à Olivier* ». Henri II est aussi largement critiqué pour avoir dissipé en deux ans plus de dix millions de francs soit l'équivalent du Trésor qui avait été amassé par François I in *idem*, p. 33.

l'étudient pour prouver la nécessité d'une bonne éducation chez les dauphins et les auteurs de satire utilisent la vulgarité pour amuser leur lecteur tout en diabolisant la souveraine.

Formé par une femme – et même sa mère –le souverain n'échappe finalement pas à une tentative d'usurpation du pouvoir. Néanmoins, on note quelques timides tentatives de réhabilitation du statut de mère de Catherine et Marie de Médicis en évoquant notamment leurs filles.

3. Une tentative de réhabilitation de leur rôle maternel.

Certains auteurs étudiés, bien que peu nombreux – à peine une dizaine - , tentent de représenter Catherine et Marie de Médicis comme des mères aimantes. Cette timide tentative de réhabilitation maternelle concerne principalement l'éducation des « filles de France ». Ces dernières sont en effet représentées comme pétries de qualités dans les quelques textes qui les mentionnent : elles sont douces, belles ou pieuses. C'est par exemple le cas chez des auteurs acquis à la cause de Catherine de Médicis comme Brantôme mais aussi chez des écrivains plus critiques comme Varillas, Jean de la Croix ou Dreux du Radier. Il y a donc une coexistence dans certaines sources d'un discours paradoxal critiquant et validant l'éducation dispensée par ces reines. Catherine et Marie de Médicis deviennent en effet, lorsqu'il s'agit de revenir sur le parcours de leurs filles, des mères attentives et soucieuses de leur instruction. L'un des facteurs expliquant cette réhabilitation est à chercher du côté du sexe des enfants. Si l'éducation des fils est remise en question, celle des filles l'est très peu, sans doute parce qu'elles ne sont pas habilitées à gouverner la France un jour, ce qui les exempte d'un certain nombre de reproches. On préfère souligner leurs qualités morales et physiques, puisqu'en tant que « filles de France » elles sont perçues comme des prétendantes de choix pour les souverains des cours européennes. En outre elles ne sont pas considérées comme des « princesses étrangères » contrairement à leur mère ce qui permet de fermer la porte à tout un argumentaire xénophobe. Autre facteur à prendre en compte : les auteurs de ces sources. Certains de ces ouvrages ont été rédigés par des proches de ces souveraines comme celui d'Etienne d'Algay de Martignac qui a écrit les Mémoires de Gaston d'Orléans ou celui de Madame de Montpensier qui sont respectivement fils et petite fille de Marie de Médicis. On peut aussi citer Brantôme ou Louis Moreri, connus pour avoir écrit des portraits assez flatteurs de ces souveraines ou de leurs enfants : tous deux tombent en effet dans la flagornerie voire l'hagiographie lorsqu'il s'agit de dépeindre les filles

de France. Enfin d'autres, à l'image de Charles Jean François Hénault (1744) ou Pierre Antoine de la Place (1781), bien que critiques sur l'éducation des fils, exposent quelques exemples ponctuels de l'amour maternel de ces souveraines, exclusivement basés sur la correspondance qu'elles ont pu avoir avec leurs enfants. A titre d'exemple, nous pouvons citer la lettre que Catherine de Médicis aurait adressée à Charles IX, plus communément surnommée la « lettre de Gaillon ». Cette dernière est retranscrite par trois auteurs du corpus étudié qui en recopient des paragraphes entiers. A travers ces différents exemples s'esquisse le portrait timide de deux mères aimantes, cherchant à conseiller leurs enfants ou manifestant des marques de tendresse à leur égard, sur lequel il convient de s'attarder tout en gardant à l'esprit la spécificité de chacun des discours et la singularité du propos.

A. Des « vrayes filles de France »

Si les fils de Catherine et Marie de Médicis ne sont pas épargnés par les critiques, on constate que ce n'est pas le cas pour les « *vrayes filles de France* ». Cette expression est utilisée à plusieurs reprises par Brantôme pour qualifier les filles de Catherine de Médicis : Claude, Elisabeth et Marguerite. Il souhaite, par cette formule, démontrer à quel point ces jeunes filles correspondent à ce que la Cour attendait d'une « fille de France ». Elles étaient, selon lui, belles et possédaient d'innombrables qualités, telles que la douceur ou encore la sagesse. L'auteur souligne aussi à plusieurs reprises le prestige des alliances contractées, renforçant le rayonnement de la France. A travers ces éloges, Brantôme glorifie aussi leur mère, Catherine de Médicis, car c'est elle qui aurait transmis toutes ces qualités à ses filles ainsi que les savoirs nécessaires pour assurer leur rôle. Les vertus qu'il met en exergue chez ces dernières sont les mêmes qu'il décrit chez Catherine. Il était en effet assez récurrent de penser que la mère transmettait à ses filles ses tares et ses qualités ; le charme de la mère annonçant par exemple la beauté des futurs enfants[155]. Brantôme n'est pas le seul auteur étudié à s'intéresser aux parcours des filles de France et à en faire l'éloge. D'autres, pourtant plus critiques envers Catherine ou Marie de Médicis, qui pensaient d'ailleurs que les vices se transmettaient de génération en génération et pointaient du doigt les tares communiquées aux fils, font de même. Si le contraste est intéressant, il s'explique aisément : les filles de France, en raison de la loi salique et de leur nature, ne pourront jamais accéder au trône et n'obtiendront jamais le pouvoir.

[155] Fanny Cosandey, *Reines et mères*, *op. cit.,* p. 40.

Elles ne représentent donc aucun danger pour la monarchie, bien au contraire, puisque par les mariages, elles vont participer au rayonnement et à la puissance du royaume. Pour évoquer ces princesses, les auteurs étudiés choisissent deux procédés bien distincts : certains optent pour une démarche hagiographique, dans laquelle ils livrent un éloge complet de ces jeunes filles et donc, participent indirectement à réhabiliter leurs mères, quand d'autres préfèrent blâmer par un effet de miroir.

Brantôme (1665) et Louis Moreri (1683) optent pour la première solution, l'un en rédigeant dans les années 1560 des biographies et le second via un dictionnaire publié dans les années 1670. L'un et l'autre publient des ouvrages ayant connu un fort succès éditorial ; on dénombre par exemple pour le dictionnaire de Louis Moreri une vingtaine de rééditions entre 1661 et 1789[156] avec des publications en français, en néerlandais ou en italien. Quant à Brantôme, sa « vie » des Dames illustres est publiée une dizaine de fois durant notre période d'étude[157]. Ce dernier revendique d'ailleurs sa démarche dans le titre même de son ouvrage, puisqu'il décide de raconter le parcours de « dames illustres » qui ont été, selon lui, malmenées par leurs contemporains. Il souhaite ainsi réhabiliter la réputation de certaines reines et princesses, comme Catherine de Médicis, Marie Stuart ou la reine Margot et revient sur leur rôle politique et leurs qualités de gouvernement indéniables, mais aussi sur leur vie privée. A travers son ouvrage, il souhaite démentir les fausses informations qui circulent sur leur vie sentimentale et montrer que leur sexe n'a eu aucune incidence sur leur gestion du royaume. En outre, il revendique une place dans la monarchie pour ces princesses et ces reines en démontrant que la loi salique est obsolète[158], car les femmes ont, selon lui, toutes les qualités nécessaires pour diriger le royaume. C'est ce qu'il tente de prouver à travers les parcours de Catherine de Médicis ou de ses filles. Parallèlement, Moreri et Brantôme dressent la liste des qualités qui sont, selon eux, indispensables à une princesse : elle doit être belle, douce, aimable et réaliser un prestigieux mariage tout en donnant naissance à de nombreux enfants. Bien que les textes de Moreri soient très courts, il n'oublie jamais de faire référence à l'un de ces éléments voire les combine. Il qualifie par exemple Claude de France de « *sage princesse* » en « *qui l'on trouvoit toutes les graces de l'esprit et du corps* », qui laissa à son mari une « *illustre*

[156] A titre d'exemple nous pouvons citer l'édition de 1697 chez Reinier Leers à Rotterdam, celle de 1714 chez Jean Baptiste Coignard à Paris ou encore celle de 1747 chez François Piterri.
[157] Nous pouvons citer l'édition de 1665 chez Jean Sambix à Leyde, celle de 1706 chez Pierre Mortier à Amsterdam, celle de 1740 aux dépends des libraires de la Haye ou encore celle de 1779 à Londres.
[158] Anne Marie Cocula-Vaillières, « Singularité des biographies féminines dans Le recueil des dames de Brantôme » in *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 113, n°1. 2001, p. 257-271.

posterité »[159]. Elisabeth, quant à elle, fit un mariage glorieux qui permit à la France d'avoir une période de paix[160] et Marguerite fut « *la plus belle et la plus sçavante Princesse de son tems* [161]». Les filles de Marie de Médicis ne sont pas en reste, puisqu'il mentionne rapidement les parcours d'Elisabeth et de Christine de France. Il liste notamment tous les enfants de la souveraine et les mariages glorieux qu'ils ont pu réaliser tout en s'attardant sur leurs qualités de gouvernement[162]. Quant à Brantôme, il relève les mêmes traits de caractère mentionnés par Louis Moreri chez les filles de Catherine de Médicis. Ces dernières sont pétries de vertus que l'auteur détaille sur des dizaines de pages. Claude de France est celle qui a l'éloge le plus succinct, mais c'est sans doute parce qu'elle n'est « que » duchesse de Lorraine, contrairement à ses sœurs qui ont été reine d'Espagne et reine de Navarre. S'il tombe souvent dans l'anecdote – il décrit par exemple l'amour d'Elisabeth pour les tenues somptueuses [163]– il publie un véritable éloge de ces femmes, portant tour à tour sur leur beauté, leurs qualités pour le gouvernement, leurs vertus et leur caractère. Marguerite est la plus belle princesse[164] de son temps, mais Elisabeth est tellement jolie que son mari est fort jaloux[165]. Elle est d'ailleurs proche de la perfection[166], tant elle conjugue vertus et mérites. Marguerite, elle, aurait pu diriger un empire tant elle est sage[167]. Quant à Claude, elle dispose de nombreuses qualités morales et politiques[168]. Enfin, toutes ont été regrettées par leurs sujets ou leurs maris lorsqu'elles sont mortes[169] ; preuve ultime que ces

[159] Louis Moreri, *Le grand dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane,* Lyon, chez Jean Gyrin et Barthelemy Rivière, 1683, p. 912, vol 1, partie 2.
[160] « *On l'a nommée Princesse de la Paix ; parce que cette alliance donna le repos aux deux Couronnes […]. Cette Reine fut extrémement regrettée de ses sujets* » in *idem*, p. 1168, vol 1, partie 2.
[161] *Idem*, p. 547, vol 1, partie 2.
[162] « *Cette sage Princesse a gouverné les Etats de son fils durant la minorité, avec une prudence admirable ; et a fait des choses extraordinaires dans la necessité où les armes l'ont contrainte, ayant conservé ses conquêtes avec douceur qui a converti la rebellion en fidelité. Elle a aussi fondé grand nombre de Monasteres, reparé plusieurs Eglises ; et mis par un vœu solennel les Provinces et la personne de son fils sous la protection de la sainte Vierge. Toutes ces belles actions furent couronnées par une sainte mort* » in *idem*, p. 888, vol 1, partie 2.
[163] « *s'habilloit très-bien, et fort pompeusement* » in Brantôme, *op. cit*., p. 212, vol 1.
[164] « *car, s'il y en eut jamais une au Monde parfaite en Beauté, c'est la Reyne de* Navarre » in *idem*, p. 218, vol 1.
[165] « *Ma Fille Elizabeth est telle qu'il ne luy faut donner un Duché pour la marier. Il luy faut un Royaume » et « SON Visage estoit beau, et ses Cheveux noirs, qui adombroit son Teint et le rendoient si attirant, que j'ai ouy dire en Espagne, que les Seigneurs ne la pouvoient regarde, de peur d'en estre épris, et en causer Jalousie au Roy son Mary* » in *idem* p. 191 et 193, vol 1.
[166] « *vraye fille de France, en tout belle, sage, vertueuse, spirituelle, et bonne, s'il en fut oncques ; et crois, une, depuis Sainte Elizabeth, oncques aucune a porté de Nom, qui l'ait surpassée en toutes sortes de Vertus et Perfections encore que ce beau Nom d'Elizabeth ait esté fatal en Bonté, Vertu, Sainteté, et Perfection, à celles qui l'ont porté, comme plusieurs ont crû* » in *idem*, p. 189-190, vol 1.
[167] « *bref, elle est vraye Reyne en tout, qui mériteroit de régir un grand Royaume, voire un Empire : sur quoy je feray cette Digression, d'autant qu'elle fait à nostre Sujet* » in *idem*, p. 245, vol 1.
[168] « *BREF, elle estoit vraye Fille de France, et en cela, et en bon Esprit, et Habileté, qu'elle a tousjours bien monstré en secondant sagement et habilement Monsieur son Mary au Gouvernement de ses Seigneuries et Dominations* » in *idem*, p. 363, vol 1.
[169] « *je commenceray par son aisnée, Madame Elizabeth de France, ou plustost la faut appeler la belle Elisabeth du Monde, pour ses rares Vertus et Perfections, laquelle fut Reyne d'Espagne, et bien aymée et honorée de tout son Peuple en son Vivant, et après sa Mort fut plainte et regrettée d'iceluy, comme l'ay dit cy-devant au Discours*

princesses étaient exceptionnelles. Celles-ci ont d'ailleurs hérité des qualités de leur mère selon Brantôme. En effet, alors qu'il se livre à un éloge complet de Catherine de Médicis, dans un chapitre qui lui est spécifiquement dédié, il fait de même dans ceux consacrés à ses filles. Claude de France, par exemple, possède la beauté de sa génitrice[170] et Marguerite « *vrayement elle estoit Fille de Mere* [171]». Quant à Elisabeth, elle avait reçu une très bonne éducation[172] grâce à sa mère, qui avait choisi pour elle un bon précepteur et c'est grâce à cette dernière qu'elle possède autant de vertus : « *aussi nous la devons avoir encore plus grande à la Reyne sa Mere de nous l'avoir ainsi nourrie et eslevée*[173]». En célébrant les qualités de ses filles, Brantôme souligne, par un effet de miroir, celles de leur mère qui, elle aussi, dans le chapitre qui lui est consacré, est encensée. Notons néanmoins que, si ses filles sont glorifiées pour leurs vertus et leurs beautés, Brantôme ne dit pas un mot sur celles de ses fils ; il mentionne rapidement Henri III qui aurait hérité de la beauté des mains de sa mère mais il n'est guère plus loquace. Il y a donc une réelle différence de traitement entre les filles et les fils de Catherine de Médicis, différence qui tient sans doute à la nature même de son écrit ; il souhaite faire un éloge des « dames illustres » et montrer qu'elles sont tout aussi capables que les hommes de gouverner, parce qu'elles disposent elles aussi de qualités indéniables.

Chez Jean de la Croix en 1769, les qualités des jeunes filles servent au contraire à appuyer les défauts de leur génitrice. La démarche est pourtant similaire à celle de ses prédécesseurs, puisqu'il rédige un ouvrage sous la forme de courtes biographies axées sur le parcours de reines, de princesses ou de favorites. Par la multiplicité de procédés rhétoriques – comparaisons, métaphores, hyperboles etc. – il oppose les filles aux mères ; toutes les qualités présentes chez les premières sont absentes chez les secondes. Ainsi, Christine de France, fille de Marie de Médicis et Henri IV, fut une « *sage Princesse* » qui :

> *« Cette sage Princesse gouverna les Etats de son fils, durant sa minorité, avec une prudence admirable, quoique dans un temps très-difficile. Elle fonda aussi grand nombre de monasteres, répara plusieurs églises, et mit, par un vœu solennel, les*

que sommairement j'ay fait d'elle » in *idem*, p. 360-361 ; « *[Claude de France] Aussi de sa Mort tout le Pays en fut comblé de Regrets ; et Monsieur de Lorraine la plaignoit tellement qu'encore qu'il a demeuré veuf d'elle, jeune, ne voulut jamais se remarier* » in *idem*, p. 362.

[170] « *Quoi bien qu'on la dist en tout, à la Cour, ressembler, et à la Mere, et à la Tante, et estre leur vraye Image, […] en sa Beauté elle ressembloit sa Mere, et en son Sçavoir et Bonté elle ressembloit sa Tante* » in *idem*, p. 361, vol 1,

[171] *Idem*, p. 243, vol 1.

[172] « *ELLE avoit un beau Sçavoir, comme la Reyne sa Mere l'avoit bien faite estudier par Monsieur de Saint-Estienne son Précepteur, qu'elle a tousjours aimé et respecté jusques à sa Mort. Elle aimoit fort la Poësie, et à lire. Elle parloit bien, avec un très-bel Air, tant François que Espagnol* » in *idem*, p. 211, vol 1.

[173] *Idem*, p. 208, vol 1.

provinces et la personne de son fils, sous la protection de la sainte Vierge. Toutes ses belles actions furent couronnées par une sainte mort. [174]»

Christine de France possède toutes les vertus attendues chez une souveraine, comme la beauté ou la sagesse, et fut une protectrice des arts et de la religion. En outre, elle fit aussi un heureux mariage et donna naissance à six enfants. Parallèlement, elle fut une bonne régente et Jean de la Croix souligne sa « *prudence admirable* » tout en insistant, sans les nommer, sur les difficultés qu'elle a pu rencontrer. Le terme même de régence n'est pas employé par l'auteur ; il préfère qualifier cette période par une périphrase. Il revient ainsi sur les similitudes entre la mère et la fille, mais surtout sur leurs différences ; certes elles ont toutes les deux été régentes, mais l'une fit preuve de « *prudence* », quand la seconde fut qualifiée de « *presomptueuse, fiere, opiniâtre et vindicative*[175]». Leur mort devient même le symbole du souvenir qu'elles ont pu laisser à leur peuple et à l'Histoire ; Christine est récompensée de ses vertus et qualités par une « *sainte mort* », alors que Marie de Médicis est prise d'une « *fievre ardente, qui remplit ses jambes de taches noires »* après avoir *« vécu dix mois dans la derniere indigence* »[176]. Henriette est, elle aussi, gratifiée de nombreuses qualités, comme la « *constance* » ou le « *courage* », mots qui ne sont jamais employés pour désigner sa mère[177]. Et si le portrait est plus nuancé, puisque l'auteur mentionne de « *fâcheuses extrémités* [178]» auxquelles elle dût se rendre, il ne critique pas frontalement la princesse qui n'est jamais désignée comme responsable de la révolution anglaise. Elle est présentée comme une princesse qui fut « *célebre par ses malheurs et par sa constance à les supporter, eut pour père le meilleur de nos Rois, Henri IV, et pour mere Marie de Médicis* [179]». On comprend à cette première phrase qui ouvre le paragraphe qui lui est consacré pourquoi le portrait est si positif, malgré quelques nuances qui auraient pu l'entacher : l'auteur ne veut pas critiquer la fille du « Grand Henri IV ». Marie de Médicis ne dispose quant à elle d'aucune épithète ; elle est simplement la génitrice. Quant aux filles de Catherine de Médicis, elles sont certes évoquées, mais là encore pour mieux dénigrer leur mère. Claude de France est belle, mais elle tient sa beauté et ses « *vertus* » de sa tante, « *la Reine Claude* », dont elle est la « *digne héritiere* », voire même la « *surpassa de beaucoup en beauté* ». Jean de la Croix se refuse ici à la comparer frontalement à sa génitrice et met en avant

[174] Jean de la Croix, *op. cit.,* p. 44-45, vol 2.
[175] *Idem*, p. 202, vol 3.
[176] *Idem*, p. 209, vol 3.
[177] Idem, p. 255, vol 2.
[178] *Idem*, p. 255, vol 2.
[179] *Idem*, p. 254, vol 2.

un membre plus respecté de son arbre généalogique. Il dresse ensuite tout un portrait physique et moral – qu'il dit tenir d'Hilarion de Coste – dans lequel il souligne sa « *grace* », la « *pudeur de son cœur* » et sa « *modestie* ». Elle est même le « t*résor de tant de vertus féminines aux mâles perfections* »[180], car elle possède les qualités politiques que l'on attend d'un souverain, mais aussi les vertus que l'on attend d'une princesse. Qualités et vertus qui manquent cruellement à Catherine de Médicis si l'on en croit l'auteur qui la dépeint en femme sanguinaire et manipulatrice. Ainsi, que cela soit chez Louis Moreri, Brantôme ou Jean de la Croix, on constate que, bien que ces ouvrages aient des finalités similaires – dresser le portrait de femmes illustres –, leur approche est différente et tient à la nature même de leur ouvrage.

Evoquer les filles de France donne aussi l'occasion aux auteurs de montrer l'amour maternel des souveraines même si les exemples sont peu nombreux. Madame d'Arconville (1774) raconte par exemple avec émotion la douleur de Marie de Médicis lorsque sa fille Elisabeth part pour se marier. La reine

> *« Marie fut si touchée du départ de sa fille qu'elle resta au lit toute la journée. Leurs adieux furent fort tendres ; elles répandirent des larmes en abondance, en pensant qu'elles ne se reverroient jamais [181]»*

Que cela soit à travers ces différentes scènes de tendresse ou les discours des souveraines envers leurs filles – on se rappelle de celui de Varillas à propos de Marguerite ou ceux d'autres auteurs concernant Claude de France [182]- , ce sont les seuls moments où Catherine et Marie de Médicis sont représentées en mères. L'amour maternel apparait sincère, car il n'est pas mis en scène au service de la couronne ou dans une tentative d'usurpation du pouvoir. Ces souveraines sont ici humanisées et leurs émotions sont mises en avant : elles fendent l'armure, les barrières tombent, les carapaces se fissurent et elles sont enfin représentées comme des mères.

[180] *Idem*, p. 57, vol 2.
[181] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *op. cit.,* p. 115, vol 2.
[182] « *Mais la Reine mere étoit trop alerte, et entretenoit trop d'espions pour ne pas découvrir les intrigues de la Reine Marguerite sa fille. Elle l'aimoit à la verité autant qu'elle étoit capable d'aimer, et l'on avoit observé plus d'une fois qu'elle s'étoit plainte en public de la Loy fondamentale du Royaume, qui excluoit les femelles de la Couronne, sur ce qu'il n'y avoit personne dans la France plus capable de regner que la Reine Marguerite : mais la passion dominante de la Reine mere n'étoit pas l'amour pur ses enfans, ç'avoit toûjours esté l'ambition ; et quoiqu'il luy restât encore deux fils et autant de filles, elle les auroit apparemment sacrifiez tous quatre, s'il n'eût tenu qu'à cela qu'elle ne recouvrât le pouvoir qu'elle avoit eu durant la minorité de Charles neuf* » in Varillas, *Histoire de Charles IX,* Paris, chez Claude Barbin, 1683, p. 193, vol 1.

B. Des mères au regard bienveillant sur leurs enfants

Catherine et Marie de Médicis sont ponctuellement représentées ayant des gestes de tendresse envers leurs enfants. S'ils sont anecdotiques et peu nombreux, il convient néanmoins de s'y attarder car ils offrent un portrait inédit de ces souveraines.

Si la correspondance est souvent politique ou politisée, certains signes d'affection transparaissent néanmoins dans les lettres qui sont retranscrites par certains auteurs. C'est notamment le cas de la lettre que Catherine de Médicis aurait adressée à Charles IX, plus communément surnommée la lettre de « Gaillon ». Supposément écrite en 1563, elle est reprise par trois auteurs du corpus étudié qui en retranscrivent certains extraits. Que cette lettre soit vraie ou fausse – le débat n'est pas encore tranché[183] – elle est suffisamment prise au sérieux pour que trois auteurs décident de la recopier entièrement ou partiellement, voire en la modifiant[184]. Bien qu'elle soit à dominante politique, puisque la reine donne des conseils à son fils sur la bonne tenue du royaume – thème qui sera analysé dans le chapitre 8[185] –, Catherine de Médicis laisse transparaître des marques d'affection. Dans la version réécrite par Jean Jacques Garnier en 1781, la reine signe par exemple en mettant en avant sa maternité et son souhait de voir son enfant triompher[186]. Quant à Pierre Antoine de la Place (1781), qui livre une tout autre version de cette lettre qu'il dit tirer « *d'un dépôt où toutes les Pièces sont originales* [187]», il insiste sur le fait que la reine ne cesse d'appeler le roi « *mon fils* » ou « *monsieur mon fils* » afin de rappeler leur filiation. D'ailleurs, tout au long de cette missive, la reine met en avant la généalogie du roi et fait référence régulièrement à ses ancêtres, comme

[183] Plusieurs débats ont encore lieu à l'heure actuelle sur l'authenticité même de cette lettre. Ferrière fait le point sur les différentes datations possibles et revient notamment sur les arguments de M. Grün qui réfute la date de 1563 car il n'a « *pas trouvé la preuve du séjour de la Cour à Gaillon en 1563* ». Ferrière lui n'est pas de cet avis et fait mention de nombreux documents qui attestent que la cour serait arrivée à Gaillon le 5 juillet et que le roi aurait même donné le 8 juillet une séance de son conseil privé in Hector de la Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis,* Paris, Imprimerie Nationale, 1880, p. 90-91, vol 2. D'autres arguments avancés par Matthieu Gellard créditent une datation postérieure à 1570 et une lettre, non pas écrite pour Charles IX mais pour Henri III car Catherine de Médicis incite son fils à être plus régulier dans ses correspondances et c'est un défaut d'Henri III. Enfin les lettres font mention d'une reine régnante ce qui rend crédible l'hypothèse d'une lettre postérieure à 1570 in Matthieu Gellard, *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoirs au temps de Catherine de Médicis,* Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 53 et 92.

[184] Les trois lettres – version de Jacques Antoine Hyppolyte de Guibert, Jean Jacques Garnier et de Pierre Antoine de la Place - sont entièrement retranscrites et consultables en annexe ; voir annexe 7, 8 et 9.

[185] Nous reviendrons sur l'analyse politique de cette lettre dans la suite du manuscrit ; nous faisons le choix de nous concentrer seulement sur les marques d'affection qui transparaissent.

[186] « *Monsieur mon fils, vous prendrez en bonne part la liberté de ces conseils ; ce sont ceux d'une mère qui ne vous dit rien qu'elle n'ait vu pratiquer à la cour de vos glorieux prédécesseurs, et qui n'a point d'autre desir que de voir prospérer votre règne* » in Jean Jacques Garnier, *Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie, jusqu'au règne de Louis XIV*, Paris, chez Veuve Desaint et Nyon, 1781, p. 428, vol 30.

[187] Pierre Antoine de la Place, *op. cit.,* p. 461, vol 2.

Louis XII, François 1er ou encore Henri II. Ce thème de la « filiation » n'est pas inhabituel chez Catherine de Médicis, qui l'a régulièrement mis en avant, que ce soit dans sa correspondance, dans les portraits ou même les entrées de ville via des symboles, des mentions historiques ou mythologiques. Elle se plaçait en « mère du Roi », afin de justifier et légitimer sa place au plus près du pouvoir. Cette maternité mise en scène fut même la pierre angulaire de son pouvoir[188].

Marie de Médicis est aussi représentée écrivant des lettres à ses enfants et, si elles sont toutes rédigées dans une démarche politique afin d'intercéder auprès du souverain pour qu'il appuie ses volontés, Charles Cotolendi retranscrit dans son ouvrage en 1690 une lettre beaucoup plus maternelle qui aurait été donnée à sa fille Henriette lors de son départ pour l'Angleterre[189]. Bien qu'il soit impossible de l'authentifier, elle est reprise par de nombreux auteurs du XIXe siècle, comme Lucy Hutchinson, qui dit recopier cette missive d'un texte provenant d' « *un savant recommandable qui en possède une copie authentique insérée dans un recueil manuscrit du dix-septième siècle* [190]». Charles Cotolendi, qui dresse une biographie très détaillée et élogieuse d'Henriette, insère quant à lui cette lettre dans une déchirante scène d'adieux entre la mère et la fille. Les deux femmes « *se dirent le dernier adieu avec un renouvellement de tendresse et de douceur, qui toucha le cœur de tout le monde* » et la reine « *luy mit une lettre dans la main, la priant de la lire souvent, et de la garder comme un gage de son amitié* »[191]. Ce pli est ensuite réécrit par l'auteur sur plusieurs pages et débute par un long paragraphe dans lequel la souveraine renouvelle ses adieux à sa fille[192]. Marie lui donne ensuite de nombreux conseils et insiste notamment sur le respect de la religion. Elle lui demande de prier régulièrement et d'honorer la mémoire de ses glorieux ancêtres, le grand Henri IV en tête mais aussi Saint Louis. Marie de Médicis se compare même à Blanche de Castille en expliquant que cette dernière aurait sans doute donné les mêmes conseils à son fils[193]. A plusieurs reprises, Marie de Médicis interpelle sa fille par des formules rhétoriques comme

[188] Matthieu Gellard, *op. cit.,* p. 156-167.
[189] L'auteur dit retranscrire cette lettre « *dont la copie originale se conserve dans le Couvent de la Visitation de Challiot contenoit les paroles suivantes* » in Charles Cotolendi, *Histoire de Très-Haute et Très-Puissante princesse Henriette-Marie de France, reyne de la Grand' Bretagne. Avec un Journal de sa vie*, Paris, chez Michel Guerout, 1690, p. 15.
[190] Lucy Hutchinson, *Mémoires de mistriss Hutchinson*, Paris, chez Béchet ainé, 1823, p. 443, vol 1.
[191] *Idem*, p. 14-15.
[192] « *Ma fille. Vous separant de moy, je ne puis me separer de vous. Je vous conserve dans mon cœur et dans ma mémoire, et je veux que ce Papier vous demeure pour un souvenir éternel de ce que je vous suis ; il suppléera à mon defaut, et vous parlera pour moy, lors que je ne pourray plus vous parler moy-mesme. Je vous le donne dans le dernier adieu que je vous fais avant que de vous quitter, pour l'imprimer davantage en vostre esprit, et je vous le donne écrit de ma propre main, afin qu'il vous soit plus cher* » in *idem*, p. 15.
[193] « *vous estes petite Fille de Saint Loüis, je veux que vous receviez de moy en ce dernier adieu la mesme instruction qu'il recevoit de sa Mere, qui luy disoit souvent qu'elle auroit mieux aimé le voir mort, que de luy voir offenser Dieu, qui est nostre tout et nostre vie* » in *idem*, p. 18.

« *souvenez vous, ma Fille*[194] » ou encore « *recevez ma Fille, ces instructions de ma bouche* [195]». Là encore, il ne s'agit pas d'authentifier ou non cette lettre, mais de convenir qu'elle donne une nouvelle image de Marie de Médicis, puisque ce courrier aurait dû rester privé ; en effet elle n'écrit pas à Louis XIII mais bien à une de ses filles, ce qui comporte moins d'intérêt pour les auteurs d'abrégés historiques. Marie de Médicis est ici représentée en mère aimante, soucieuse de la vie de sa fille sur Terre mais aussi dans l'au-delà, puisqu'elle mentionne Dieu à plusieurs reprises.

Il y a bien entendu toute une théâtralisation de cet évènement et en premier lieu lors de la remise de ce courrier. Le lecteur assiste à cette séparation, rendue tragique parce que les différentes protagonistes – Marie de Médicis, Henriette, Anne d'Autriche– se disent littéralement « adieu » ce que cette lettre matérialise, car une fois mariée, la mère et la fille ne sont plus censées se voir. Néanmoins la présence de ce pli questionne et nous ne pouvons nous livrer qu'à des hypothèses ou à des interrogations. La première porte sur la présence même de ce courrier dans l'ouvrage de Charles Cotolendi. A-t-il voulu l'insérer pour montrer la solitude d'Henriette en Angleterre ? Catholique en terre protestante, il est vrai qu'Henriette était isolée. L'auteur rédige d'ailleurs une biographie élogieuse de la jeune femme - à l'image du titre flatteur - dans laquelle il ne cesse de souligner sa foi[196]. Cette question semble importante pour l'auteur qui publie d'autres ouvrages sur cette thématique[197]. Autre fait qui interroge : le fait que cette lettre ne soit reprise par aucun autre auteur du corpus étudié. Là encore nous ne pouvons nous livrer qu'à des conjectures : est-ce dû à la faible portée de l'ouvrage ? Il n'a été publié qu'une seule fois en 1694. Est-ce parce que l'auteur a pu être jugé comme partial ? Nous avons très peu d'informations sur l'auteur[198] : nous savons seulement qu'il a été avocat à Aix et Paris. Est-ce à cause du personnage d'Henriette qui intéressait peu ou à l'image de Marie de Médicis qui tranche avec les autres représentations alors en vogue ? Impossible de savoir.

[194] *Idem*, p. 16.
[195] *Idem*, p. 17.
[196] « *les terribles changemens de sa fortune n'ont pu diminuer la confiance qu'elle avoit en Dieu, et l'abandonnement où elle s'est veuë presque de tout le monde n'a jamais tiré de sa bouche aucun murmure contre le Ciel* » in *idem*, p. 325.
[197] Nous pouvons par exemple citer sa biographie de François de Sales ou de Madame de Montmorency. *La Vie de madame la duchesse de Montmorency, supérieure de la Visitation de Sainte Marie de Moulins* (Lyon, chez Claude Rey, 1684) ou *La Vie de saint François de Sales* (Paris, chez Claude Barbin, 1687).
[198] Alain Niderst, « Gloire et déclin de Saint-Evremond de 1660 à 1800 » in *Dix-huitième Siècle, Le sain et le malsain*, n°9, 1977, p. 241-258.

Une autre tentative de réhabilitation de l'image de Marie de Médicis est bien sûr celle faite par Etienne Algay de Martignac dans ses *Mémoires*[199] de Gaston d'Orléans. La reine mère est représentée tout au long du récit comme une femme soucieuse du bien-être de ses enfants. L'auteur analyse à dessein chaque geste de la souveraine auprès de sa progéniture : il revient sur le choix du précepteur de Gaston qui, bien entendu, est pétri de qualités[200] ou mentionne les lettres que Marie écrit pour s'enquérir de la santé et des occupations de ses enfants quand elle est obligée de s'éloigner plusieurs jours[201]. Enfin, elle est aussi décrite à plusieurs reprises comme tentant de réconcilier les deux frères. Les qualificatifs employés dans ces scènes insistent sur son amour maternel ; la reine est présentée comme une « *bonne mère* », « *impuissante envers ses enfants* » qui ne cessent de lui donner des « *mortifications* » et veille « *incessamment au bien de Mr* »[202]. Marie prend par exemple le temps de rassurer Louis XIII car il est persuadé qu'elle ne l'aime pas assez et qu'elle lui préfère son cadet - Gaston - à cause de Richelieu. Le lecteur assiste à ces moments au cours desquels Louis XIII pleure, se lamente ou se confie à son confesseur ou à sa mère face la tristesse qu'il éprouve et à ses peurs d'être moins aimé que son frère. Le roi se plaint même par deux fois de l'éloignement de sa mère depuis la mort du Maréchal[203]. Il s'ensuit alors une conversation touchante dans laquelle le confesseur tente de rassurer le roi :

> *« Le Père bien étonné de ce discours, essaye d'effacer doucement ces défiances de l'esprit du Roy, l'assure au contraire, que comme l'aîné et comme son Roy, il tenoit aussi la premiere place dans le cœur de la Reine sa Mere. [204]»*

Selon les propos du confesseur, Marie de Médicis est obligée d'aimer Louis XIII et il avance pour justifier ses dires les lois de la nature – c'est une mère et toutes les mères aiment leurs enfants - les lois familiales – c'est son ainé, celui qui hérite et qui représente la famille - et les lois dynastiques – c'est le roi de la France. Quant à Marie de Médicis, elle tente de rassurer son

[199] Etienne Algay de Martignac, *Mémoires contenant ce qui s'est passé en France de plus considérable depuis l'an 1608 jusqu'en 1636*, Paris, chez Claude Barbin, 1685.
[200] « j*e croy estre obligé de dire en passant les qualitez et merites, avec les autres considerations qui porterent la Reine à luy confier la personne de Monsieur* » in *idem*, p. 3.
[201] « *le sieur de Breves fit regler par la Reine le temps des exercices de Monsieur, sa façon de vivre, les termes avec lesquels il avoit à traiter le Roy, les Reines, Mesdames, et avoir les Princes, Princesses et principales personnes de l'Etat, lorsqu'il les verroit ou leur écriroit* » in *idem*, p. 7.
[202] *Idem*, p. 104.
[203] « *Sa Majesté en fut tellement touchée de jalousie, que le Père Souffran son Confesseur, l'estant venu trouver […] se jetta à son col tout éploré, dit qu'il connoissoit par effet que la Reine sa Mere se souviendroit toute sa vie de ce qui s'estoit passé à la mort du Maréchal d'Ancre, et que les avantages qu'elle procuroit à Monsieur ne permettoient pas de touter qu'elle ne l'aimât plus que luy* » in *idem*, p. 55-56.
[204] *Idem*, p. 55-56.

fils par des paroles qui malheureusement ne sont pas rapportées, mais aussi et surtout par des « *larmes* » qui avaient « *encore beaucoup de pouvoir sur le cœur du Roi* [205]». Les larmes sont une stratégie adoptée régulièrement par la souveraine pour attendrir son entourage, que cela soit envers ses enfants ou ses ennemis politiques selon les différents auteurs étudiés.

Cette anecdote du fils préféré revient une seconde fois dans l'ouvrage mais cette fois-ci, Marie de Médicis n'arrive pas à rassurer son fils et met donc en place un stratagème : elle fait semblant de se brouiller avec Gaston d'Orléans sur son futur mariage, afin de montrer à Louis XIII qu'elle peut être en colère contre son cadet. Si la manipulation est ici évidente, l'auteur l'atténue et la fait passer pour un pieux mensonge ayant pour but de rassurer un fils meurtri. Marie de Médicis est donc une bonne mère. C'est d'ailleurs pour cette raison que Gaston monta une cabale contre Richelieu pour la venger lors de son exil en 1630 ; c'est du moins la version de l'auteur. Ce dernier met en avant ses « *sentimens de Fils et son honneur propre* [206]» et présente cette querelle non comme un conflit de princes se battant pour le pouvoir, mais une dispute entre fils qui se battent pour l'affection d'une mère. L'auteur s'efforce, tout au long de son écrit, de présenter Marie de Médicis sous un jour favorable, à l'image de ce qu'aurait pu faire Gaston d'Orléans ; c'est ouvrage pourrait être une commande de ce dernier ou d'un membre de son entourage même si ne pouvons pas l'affirmer[207]. En soulignant à plusieurs reprises ses qualités maternelles et l'amour qu'elle avait pour ses enfants, il justifie l'intervention de Gaston dans la cabale contre Richelieu. Ces représentations de Marie de Médicis tranchent avec les autres ouvrages du corpus étudié puisque la maternité de la souveraine est presque idéalisée. Les reproches habituels – l'éducation bâclée ou « l'enfant préféré » - sont certes évoqués mais pour mieux les contredire. Le lecteur assiste même à des scènes touchantes de réconciliation ou de tendresse.

[205] *Idem*, p. 56.
[206] *Idem*, p. 148.
[207] Nous avons trouvé peu d'informations sur cet ouvrage. Pierre Gatulle, dans son article sur les représentations de Gaston d'Orléans ne l'évoque pas ; ni dans sa biographie thématique. Régine Jomand-Baudry apporte quelques précisions qu'elle a reprises du dictionnaire de Michaud qui affirme que «*les matériaux en avaient été fournis à Martignac, non par ce prince, comme on l'a répété souvent et sans preuve, mais par l'un des officiers de sa suite, qui y parle quelquefois à la première personne et comme témoin oculaire des faits qu'il rapporte* » in Régine Jomand-Baudry, « Algay de Martignac », *Dictionnaire des journalistes (1600-1789),* https://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/007-etienne-algay-de-martignac, consulté le 15 février 2024 ; Pierre Gatulle, « L'image de Gaston d'Orléans : entre mémoires, fiction et historiographie », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-3, no. 3, 2012, p. 124-142.

Que cela soit chez Catherine ou Marie de Médicis, et plus généralement chez les reines de France, leur maternité est régulièrement mise en scène. Ces femmes sont en permanence jugées sur leur capacité à être mère et sur le rôle qu'elles ont auprès de leurs enfants[208]. La pérennité de leur position tient à leur capacité à enfanter rapidement un héritier et leur ventre est scruté. Il y a une réelle attente du royaume, car cette maternité est un enjeu politique – il faut donner un dauphin à la France – mais surtout un enjeu dynastique. Or, Catherine de Médicis a tardé à être enceinte et si cela a préoccupé longuement ses contemporains, on constate que les auteurs étudiés y attachent encore de l'importance plus de cent ans après les faits car cela résonne probablement avec le contexte d'écriture. En effet à la fin du XVII^{e} siècle et tout au long du XVIII^{e} siècle, les reines sont renvoyées à leur seul statut de mère : elles n'occupent plus de position politique qui pouvait les exposer et sont cantonnées à la sphère privée. Elles n'existent donc, aux yeux du peuple, qu'à travers leur maternité et elles sont blâmées quand elles ne parviennent à être enceinte à l'image de Marie-Antoinette.

Une fois mères, les reines mettent en scène cette maternité et le rôle qu'elles occupent notamment à travers l'iconographie. A titre d'exemple, nous pouvons citer la Galerie du Luxembourg peinte par Rubens, dans laquelle Marie de Médicis met en avant dans plusieurs tableaux son rôle et statut de mère[209]. Elle y conjugue son autorité politique – la régence – à sa maternité et les rend indissociables. Dans les sources étudiées, on retrouve cette théâtralité même si leur titre de « mère » n'est seulement évoqué que pour mieux les dénigrer. Elles sont la cible de critiques en tout genre comme l'éducation bâclée de leur enfant, le fait d'avoir eu un enfant préféré ou d'avoir semé la discorde volontairement au sein de la fratrie. Certains soulignent aussi leur manque d'amour maternel ou du moins le peu d'affection qu'elles manifesteraient en public envers les enfants. Rappelons néanmoins qu'il est difficile de faire la différence entre un amour maternel mis en scène pour servir la monarchie et le pouvoir, et les vrais liens qui auraient pu se créer entre les mères et leurs enfants. En effet, les rapports entre les membres de la famille royale sont conditionnés et doivent se plier aux exigences du pouvoir[210]. Catherine et Marie de Médicis sont finalement blâmées dans tous les aspects de leur rôle de mère et ce, quel que soit le genre de la source. En outre on ne dégage aucune chronologie particulière dans les thèmes abordés : Catherine et Marie sont attaquées tout au long de la

[208] Fanny Cosandey, *Reines et mères…, op. cit.,* p. 9.
[209] Fanny Cosandey livre une analyse détaillée du cycle Rubens au palais du Luxembourg. Elle revient sur le contexte et les enjeux de cette commande tout en revenant sur les significations des tableaux in *La Reine de France, op. cit.,* p.333-360.
[210] Fanny Cosandey, *Reines et mères…, op. cit.,* p. 9-17.

période étudiée. Seul le ton change en fonction du genre de la source, ce qui correspond à des logiques d'écriture bien spécifiques. On retrouve même une certaine récurrence dans les choix d'exemples ce qui tend à construire le portrait de la « mauvaise mère ». Certains auteurs tentent une timide réhabilitation de la figure maternelle de Catherine et Marie de Médicis, mais elle concerne principalement l'éducation de leurs filles qui relèvent *de facto* du devoir féminin de la reine. A travers leurs remarques adressées aux filles de Catherine et Marie, les auteurs dressent d'ailleurs le portrait de la « bonne souveraine » : des femmes élégantes ayant contracté des mariages prestigieux tout en restant cantonnées à la sphère privée. Cette « indulgence » à leur égard s'explique assez aisément : ces princesses n'étaient pas destinées à gouverner la France ou plus généralement un royaume. On sort donc de la représentation récurrente du « mauvais roi » ou de la « mauvaise reine ». En outre, ces princesses étant françaises, elles échappaient à un certain nombre de critiques xénophobes.

Conclusion de la deuxième partie

En mettant en lumière ce qui est normalement invisible – les relations avec leurs époux et leurs enfants - les auteurs voulaient attaquer Catherine et Marie de Médicis tant sur un plan moral que politique. En effet, comment pouvaient-elles être de bonnes régentes puisqu'elles étaient des monstres d'ambition ? Ambition qui venait de leurs gènes italiens et qui ne cesse de transparaître tout au long des récits. Elles apparaissent comme des êtres intrinsèquement ambitieux ne cherchant qu'à accéder aux pouvoirs grâce à leurs enfants. En évoquant leur « vie privée », les auteurs les attaquent et les dénigrent sur un plan autre que le politique qui est récurrent et attendu. Ils montrent à leurs lecteurs de nouveaux défauts de Catherine et Marie de Médicis et donnent à voir une nouvelle dimension de leur légende noire. Ils affirment par exemple que ces femmes étaient tellement pétries de défauts que leurs maris étaient incapables de les aimer ; Henri II parce qu'il était épris d'une autre, bien plus âgée et plus laide que son épouse légitime, et Henri IV parce que Marie était tellement jalouse qu'il découchait régulièrement pour la fuir. Avec leurs fils, elles sont aussi décrites comme des mères défaillantes, incapables de faire preuve de douceur tant elles sont rongées par l'ambition. Elles ne verraient leur progéniture que comme un moyen d'accéder plus facilement au pouvoir. Ces attaques sont accompagnées de remarques ciblant leurs origines italiennes et familiales. Parce qu'elles sont Italiennes, Catherine et Marie auraient hérité de certains traits de caractère communs à tous les Italiens et plus particulièrement aux Florentins et aux Médicis : la jalousie et la dissimulation. A travers ces différents récits un portrait moral se dégage peu à peu : Catherine et Marie de Médicis sont des êtres profondément rongés par l'ambition et leurs passions. C'est du moins la conclusion qui est offerte par l'ensemble des auteurs étudiés et ce quelles que soient la nature de l'ouvrage ou sa date de publication, même si la forme du discours change en fonction des logiques d'écriture. Les précepteurs donnent par exemple une leçon de morale à leurs élèves, les protestants optent pour un discours satirique et les auteurs d'éloges multiplient les effets rhétoriques. Certains, comme Brantôme ou Gaston d'Orléans, tentent néanmoins de réhabiliter ces souveraines et de les montrer comme des mères soucieuses de l'éducation de leurs enfants et plus particulièrement de leurs filles, mais cela correspond là encore à des logiques d'écriture bien spécifiques comme nous avons pu le constater. Les autres s'accordent à désigner Catherine et Marie de Médicis comme des êtres pétris des défauts de leurs sexes.

A travers ces portraits, qui ciblent leur origine, leur mariage et leur maternité, Catherine et Marie de Médicis ne correspondent donc pas aux différents attendus d'une souveraine, qui doit être sujette du roi et posséder un certain nombre de qualités comme la douceur, la bonté ou la bienveillance. Elles sont sans cesse critiquées, d'autant que les éléments qui pourraient adoucir leur portrait tel que leur mécénat, sont rarement mis en avant dans les abrégés historiques ou dans les biographies. A la rigueur, ils sont mentionnés rapidement dans les guides touristiques, mais ils ne sont jamais identifiés comme un acte détaché de toute stratégie politique. Décrire ces souveraines dans leur intimité permet de saisir et de comprendre leur comportement ou leurs actions durant la régence : alors qu'elles auraient dû rester invisibles et sujettes du roi, elles ont obtenu le pouvoir, ce qui les a fait sortir du cadre et autorise dès lors la critique, puisqu'elles ne se contentent pas d'être « simplement » des femmes.

En remettant en cause leur « statut de mère », une autre critique apparait alors, formulée par tous les auteurs étudiés : leur mauvaise régence. C'est par cette maternité qu'elles ont pu légitimer leur place auprès de leur époux, mais aussi et surtout leur prise de régence. Une fois l'accouchement passé, on attend de leur part qu'elles s'effacent or, c'est finalement ce que l'on reproche à Catherine et Marie de Médicis, elles se servent de cette maternité comme tremplin pour se hisser au pouvoir et surtout s'y maintenir. De mères elles aspirent à devenir rois.

PARTIE 3.

Catherine de Médicis et Marie de Médicis : le pouvoir au féminin ou le « mauvais genre de la politique »

Habituellement dans « *l'ombre du roi* [1]», les régentes sont au centre de l'attention. D'épouses du roi, elles deviennent mères du futur roi et, à ce titre, gouvernent en son nom en attendant sa majorité. Paradoxe, leur sexe devient ici un atout : c'est parce qu'elles sont femmes et mères du roi qu'on leur accorde cette prérogative. On estime en effet qu'elles possèdent *de facto* et par l'intervention de la Nature, un certain nombre de qualités inhérentes à leur genre comme la douceur ou la bienveillance[2].

Or, force est de constater que la représentation qui est faite de leurs années de régence est le plus souvent bien éloignée de ces qualités supposées. L'une et l'autre sont en effet blâmées pour leurs années au pouvoir et leur régence est décortiquée par les auteurs étudiés, quels que soient la période ou le genre de la source. Leur prise de régence est perçue comme une menace pour la stabilité du royaume, car l'une est mue par sa cruauté et l'autre se distingue par sa faiblesse. Ces traits, qui resteraient dans la sphère privée pour une reine, deviennent sources de fortes attaques ou de craintes puisqu'elles sont alors au cœur du pouvoir, donnant à voir leurs défauts au peuple. La régence crée donc toutes les conditions favorables aux critiques et il s'agira dans cette partie de s'interroger sur la dimension politique de la régence tout en posant la question de la capacité des femmes à gouverner. En d'autres termes, la critique s'adresse-t-elle uniquement à Catherine ou Marie ou concerne-t-elle le gouvernement par les femmes ?

C'est d'ailleurs bien leur prise de régence qui constitue leur entrée sur la scène politique. Le sacre de Catherine et Marie de Médicis, qui est pourtant une cérémonie politique, si ce n'est la première, est invisibilisé par les auteurs étudiés ou au contraire, il est perçu comme un catalyseur des défauts à venir et devient une anticipation de la régence. Vu comme un non-événement, son traitement participe *de facto* à l'invisibilisation du corps politique de ces souveraines ou à leur diabolisation.

Une fois au pouvoir, chacun de leur acte est analysé à travers le prisme de leur caractère qui les aurait guidées. Leur régence devient alors le miroir grossissant de leurs défauts et transpose ces derniers dans la sphère publique et politique, fait aggravant. A travers une multitude d'exemples, les auteurs rattachent chacune des décisions prises à ces traits de caractère : l'omniprésence des favoris autour de Marie par exemple et les nombreux massacres – Vassy ou Saint-Barthélemy – pour Catherine.

[1] Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir*, Paris, Gallimard, 2000, p. 7.
[2] Fanny Cosandey, *Reines et mères. Famille et politique dans la France d'Ancien Régime,* Paris, Fayard Histoire, 2022, p. 181-190.

Ce faisant, les auteurs cherchent à établir les particularités de l'exercice du pouvoir par les femmes qui passe, selon eux, à la fois par de la manipulation, de la magie ou du crime. Il s'agira ici de comprendre les mécanismes et les représentations qui en sont faites car ces caractéristiques sont partagées par tous les auteurs du corpus étudié et deviennent progressivement des topoï qui participent à la légende noire de ces reines. Dans cette logique, l'une et l'autre sont comparées à leurs homologues féminins, caractéristique de ce thème, mais toujours pour mieux les diaboliser : il s'agit de prouver qu'elles ont bien leur place dans le Panthéon des mauvaises reines. Dès lors, le récit de leur fin de vie doit résumer tout ceci. L'insistance devient ici synonyme de critiques, pour des reines punies pour leur ambition dévorante.

Ainsi s'intéresser à la régence de Catherine et Marie de Médicis à travers les textes des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles permet de comprendre les fondements de leur légende noire et de s'interroger plus généralement sur le pouvoir des femmes et la façon dont il est perçu et analysé.

Chapitre 6. Le sacre de la reine, un non évènement

> *« Ce fut le Cardinal de Joyeuse qui sacra la Reine à S. Denis, les Enfans de France, la Reine Marguerite. Les Princes du Sang, tous les Seigneurs de la Cour & les Cardinaux furent invités à la solemnité de cette fête.*[1]*»*

Le traitement du sacre de Marie de Médicis par Madame d'Arconville (1774) questionne d'autant qu'elle lui consacre une biographie de plus de mille cinq cents pages. Ce contraste entre ces quelques phrases et sa volonté même d'écrire une biographie complète dédiée à la souveraine est étonnant à plus d'un titre. Tout d'abord parce que l'auteure n'est habituellement pas avare de détails ; elle relate par exemple, comme nous l'avons vu précédemment, les disputes du couple royal sur une centaine de pages. De plus, cette cérémonie est perçue comme un événement où la monarchie se met en scène et appelle donc à davantage de commentaires. La reine, tout comme le roi pour son propre sacre, porte pour l'occasion une tenue chatoyante – bien qu'elle ne soit pas ritualisée –, elle est ointe à la tête et à la poitrine – contrairement au

[1] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774, p. 111, vol 1.

roi qui reçoit neuf onctions –, se voit remettre les insignes royaux comme les deux couronnes, assiste à la messe et communie sous les deux espèces[2]. Il ne s'agit donc pas d'un rite factice, même s'il diffère de celui du roi par bien des aspects et constitue donc un temps fort dans la vie de la souveraine. Cette vision est partagée par Marie de Médicis qui décide de faire représenter cette scène dans sa commande pour la galerie du Luxembourg. C'est d'ailleurs l'une des rares représentations iconographiques qui illustre le sacre de la reine[3], ce qui montre l'importance de la cérémonie dans le discours politique constitué par Marie[4]. Néanmoins, Madame d'Arconville n'est pas la seule auteure du corpus étudié à ne s'intéresser que très brièvement à cette cérémonie. Evènement politique et religieux, le sacre apparait pourtant comme un non-événement pour bon nombre d'auteurs qui ne prennent même plus la peine de le citer.

C'est aussi le cas pour le sacre de Catherine de Médicis qui n'est mentionné que par une demi-douzaine de sources. Il ne laisse que peu de traces dans la mémoire collective qui l'occulte progressivement. Or, pour qu'un événement soit caractérisé comme tel, il faut qu'il suscite une mémoire, des traces – physiques ou psychologiques – ou encore des discussions. S'il n'y a que de l'indifférence – c'est le cas pour le sacre de Catherine et Marie – l'événement disparaît tout bonnement car il n'a plus aucune intensité ou aucun retentissement[5]. Force est de constater que si les sacres de Catherine et Marie de Médicis ont pu être célébrés par leurs contemporains il ne reste, cent ans après, qu'un traitement timide, contrairement à la Saint-Barthélemy ou à la Journée des Dupes qui sont racontées, commentées et décortiquées par tous les auteurs du corpus étudié. Il s'agit donc ici de comprendre pourquoi le sacre de la reine devient progressivement un non-événement pour les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles et ce que cela entraîne sur la construction de l'image de ces deux souveraines. L'une des premières clés de compréhension se trouve dans le contexte d'écriture en lui-même, puisque Marie de Médicis fut la dernière reine de France à être sacrée : les auteurs n'ont donc jamais connu ce cérémonial. En outre, le sacre du roi a aussi subi de profondes modifications et il ne fait plus autant le roi[6].

[2] Fanny Cosandey compare de manière détaillée le cérémonial du sacre du roi et de celui de la reine. Elle établit un tableau descriptif d'une grande précision in Fanny Cosandey, *La Reine de France…, op. cit.,* annexe 2.
[3] Outre le tableau de Rubens, on dénombre quelques gravures et estampes réalisées en 1610 à l'occasion du couronnement de la reine comme l'estampe de Léonard Gautltier et Nicolas Bollery (1610 à Paris chez Jean Leclerc sous le titre « *Pourtraict du Sacre et Couronnement de Marie de Médicis Royne très-chrestienne de France et de Navarre, faict à Sainct-Denis en France, le Jeudy 13 de may 1610* »).
[4] Fanny Cosandey, « Représenter une reine de France. Marie de Médicis et le cycle de Rubens au palais du Luxembourg », *Clio*, 19 | 2004, mis en ligne le 27 novembre 2006, consulté le 29 novembre 2023. URL : http://journals.openedition.org/clio/645.
[5] Arlette Farge, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, 38, 2002, p. 67-78.
[6] Ralph E. Giesey, Jacqueline Falquevert, « Modèles de pouvoir dans les rites royaux en France » in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 41e Année, No. 3 (May - Jun., 1986), p. 579-599.

Autre facteur à prendre en compte : le sacre de Marie de Médicis est éclipsé par un autre événement bien plus retentissant pour le royaume : le régicide d'Henri IV. C'est bien cet acte qui, pour les auteurs étudiés, appelle à davantage de commentaire parce qu'on a osé tuer le « bon Henri IV ». Enfin, les auteurs préfèrent raconter d'autres événements qui caractérisent davantage le pouvoir de ces femmes ; ils mettent l'accent sur leur ambition, leur origine étrangère ou leur utilisation de l'argent ou de l'astrologie qui deviennent les marqueurs de leur pouvoir. Si la plupart des auteurs sont indifférents quant aux sacres de Catherine et Marie, d'autres les utilisent comme un moyen de cibler les défauts de ces souveraines qui vont être amenées à exercer le pouvoir. De non-événement, le sacre devient, par une vision téléologique, annonciateur des vices de ces futures régentes, retrouvant ainsi une dimension politique à rebours.

1. Entre cause structurelle et conjoncturelle : un sacre passé sous silence

Le sacre des souveraines, et plus particulièrement celui de Catherine et Marie de Médicis, devient progressivement un non-événement pour les auteurs des XVII^{e} et des XVIII^{e} siècles. Preuve en est le peu de mentions dans les ouvrages étudiés ; on en dénombre seulement huit qui décrivent celui de Catherine de Médicis. Concernant celui de Marie de Médicis, les chiffres sont trompeurs, car la cérémonie est évoquée par la quasi-totalité des sources mais il est souvent mentionné comme un simple repère temporel permettant de mieux comprendre le contexte et les raisons qui ont pu pousser Henri IV à se promener dans les rues de Paris ce fatal 14 mai 1610. Le sacre de ces deux souveraines intéresse peu et il s'agit d'en comprendre les raisons qui sont à la fois structurelles et conjoncturelles. En effet, même si cette cérémonie est chargée de connotations politiques comme la remise des insignes royaux ou l'onction, il ne fait pas la reine : les représentations des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles s'attachent davantage à leur maternité ou à leur mariage. Concernant leur vie politique, c'est leur régence qui intrigue et qui est mise en lumière.

A. Raconter les sacres de Catherine et Marie de Médicis.

Seulement deux auteurs pour Catherine et trois pour Marie de Médicis prennent le temps de décrire le sacre et le cérémonial qui l'entoure. Ces récits apparaissent comme des exceptions.

On peut par exemple citer l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint Denis*[7](1725) de Michel Félibien . Dans son ouvrage, l'auteur revient sur toutes les cérémonies – aussi bien les sacres que les obsèques – qui ont eu lieu dans l'édifice. Insistons sur le fait que le véritable le sujet de son œuvre est l'édifice en lui-même puisque son objectif est de mettre l'accent sur le prestige de l'abbaye et sa beauté. Pourtant, il est le seul auteur, parmi le corpus étudié, à raconter avec autant de précision la cérémonie du sacre en tant que telle. Il mentionne par exemple les décors travaillés mis en place pour Marie de Médicis ou s'intéresse aux travaux engagés comme la démolition de « *l'autel matutinal* », pour embellir l'abbaye[8]. Il revient aussi sur les cérémonies qui avaient eu lieu la veille, le 12 mai, à l'hôtel abbatial[9]. Le jour du sacre, il détaille minutieusement la tenue de la souveraine, parée d'or[10], ainsi que le rituel : son accueil par le cardinal de Joyeuse, la remise des insignes royaux, la messe qui s'en suivit, la lecture de l'Evangile, le choix des hosties par la souveraine ou encore le baiser de paix que Marie de Médicis reçut du cardinal[11]. Il s'attarde aussi sur les invités prestigieux[12] et décrit les pièces distribuées à la foule à l'issue de la cérémonie[13]. Chaque temps fort du cérémonial est rapporté scrupuleusement et Michel Félibien le fait aussi bien pour Catherine et Marie de Médicis que pour d'autres souveraines comme Claude de France, ce qui le distingue une fois de plus de ses confrères. Néanmoins, il faut bien garder à l'esprit que Michel Félibien s'intéresse simplement au lieu et que les différents cérémonials sont seulement des moyens pour le mettre en scène.

---

[7] Michel Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France, contenant la vie des abbez qui l'ont gouvernée depuis onze cens ans*, Paris, chez Frédéric Léonard, 1706.

[8] « *on démolit l'autel matutinal qui estoit de marbre, et la grille ou cloison de fer qui traversoit le chœur aux pieds du tombeau de Charles le Chauve. Tout le chœur fut orné de tapisseries relevées d'or : les échafaux et les amphithéâtres couverts de riches tapis ; et sur tout le trosne destiné pour la Reine et la tribune du Roy parez magnifiquement […]. Sur l'autel paré d'un ornement de toile d'argent, estoient quantité des plus beaux reliquaires du trésor* » in *idem*, p. 432.

[9] « *[le 12 mai, à l'hôtel abbatial] ils chanterent le Te Deum, pendant qu'elle fit ses priéres à genoux devant le grand autel* » in *idem*, p. 432.

[10] « *parut devant toute l'assemblée avec une majesté et une bonne grace d'un plus grand éclat, que l'or et les pierreries qui brilloient sur les habits* » in *idem*, p. 432.

[11] « *se mit à genoux sur un carreau |…] le cardinal de Joyeuse luy donna un reliquaire à baiser […]. Elle en descendit un moment après pour estre sacrée des mains du Cardinal de Joyeuse […]. Après le sacre le Cardinal luy mit l'anneau au doigt, le sceptre et la main de justice entre les mains, et sur la teste la grande couronne qui luy fut ostée aussitost, pour y mettre une autre couronne de diamans […]. Le Cardinal officiant commença la messe qui fut chantée par la musique du Roy […]. Après l'évangile […] porta le texte à baiser à la Reine.* » ; [Choix de l'hostie] « *luy porta plusieurs hosties pour en choisir une […]. A l'Agnus Dei […] reçut du Cardinal officiant le baiser de paix qu'il alla porter à la Reine. Puis elle descendit pour la communion* » in *idem*, p. 432-433.

[12] L'auteur mentionne par exemple Messieurs de Souvré et de Bethune, le Duc d'Anjou, le Duc d'Orléans, les Princesses de Condé et de Conty, la Duchesse de Montpensier ou encore la Reine Marguerite in *idem*, p. 432.

[13] « *un héraut monta au jubé, cria largesse, et en même temps jetta quantité de médailles ou jettons d'argent qu'on avait fabriquez exprés. Sur l'un des costez estoit le portrait de la Reine avec cette inscription : Maria Dei gratia Francia et Navarre Regina, et sur le revers estoit gravée une couronne d'où sortoient un épi et deux branches d'olivier avec ces mots : Saculi felicitas » […]. On avoit aussi frappé quantité de pieces d'or qui furent distribuées aux seigneurs de la Cour et aux ambassadeurs* » in *idem*, p. 432-433.

Cette utilisation du sacre pour traiter fondamentalement un autre sujet, se retrouve chez Pierre de l'Estoile (1741, pour l'édition utilisée). Lui aussi, dans son journal, revient longuement sur cette journée dédiée à Marie de Médicis. Cependant, tout comme son confrère, ce n'est pas le sacre qui est le véritable objet de son étude mais Henri IV. Pierre de l'Estoile compile en effet dans son écrit tous les temps forts du règne d'Henri IV. En exerçant la charge d'audiencier entre 1566 et 1601, il fut responsable du tri des lettres présentées au Parlement de Paris et ne cessa de parcourir la capitale afin de récolter des ouvrages, des journaux, des médailles ou encore des estampes pour illustrer et raconter avec le plus d'exactitude possible le règne de son roi[14]. Pierre de l'Estoile explique d'ailleurs tenir une partie de ses informations de « *l'imprimeur* »[15]. Il fait sans doute ici référence aux documents imprimés pour l'occasion, comme l'estampe de Gaultier et Bollery ou le texte de Pierre Mathieu[16]. Tout comme Michel Félibien, il raconte le sacre de la reine et s'attarde lui aussi sur les temps forts de cette journée comme la remise des insignes royaux[17] ou la distribution des pièces[18]. Notons néanmoins que Pierre de l'Estoile insiste davantage sur le côté majestueux de cette cérémonie. Il décrit avec précision le décor et mentionne le velours du trône[19], les parures parsemées de fleurs de lys ou s'attarde sur les vêtements de la souveraine qui portait un manteau d'hermine orné de

[14] Joël Cornette, *Henri IV à Saint-Denis : de l'abjuration à la profanation,* Paris, Belin, 2010, p. 127-130.
[15] « *voici la relation qui a été donnée à l'Imprimeur, de cette auguste et Royale cérémonie* » in Pierre de l'Estoile, *Journal du regne de Henry IV. Roi de France et de Navarre*, La Haye, chez les Freres Vaillant, 1741, p. 22, vol 4.
[16] Léonard Gaultier et Nicolas Bollery ont publié grâce à I. le Clerc une estampe intitulée « *Pourtraict du Sacre et Couronnement de Marie de Médicis Royne très-chrestienne de France et de Navarre, faict à Sainct-Denis en France, le Jeudy 13 de may 1610* » ; Pierre Mathieu, *Panegyre de Marie de Medicis, royne de France & de Navarre*, [s-l], [s-e], 1610.
[17] « *se mit à genoux sur une oreiller devant le grand Autel […] ayant fait sa priere et baisé un Reliquaire qui lui fut présenté par le Cardinal de Joyeuse, elle fut conduite en son trône […]. Le sieur Cardinal de Joyeuse commença les Oraisons requises, et prit de la main de deux Evêques l'Ampoule et la platine ; puis ayant versé de la sainte Onction sur la platine, il en oignit la Reine sur le chef, et après en la poitrine, disant : Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. Cette onction d'huile te profite en honneur et confirmation éternelle […]. Ensuite il prit l'anneau de la main d'un autre Evêque, et le mit au doigt de la Reine, disant l'Oraison competente. Un autre Evêque lui ayant présenté le sceptre et la main de Justice, il les mit ès mains de la Reine, en continuant les Oraisons sur ce requises. Puis un autre Evêque lui ayant baillé la grande couronne, il la présenta sur le chef de la Reine sans l'attacher […]. Une autre moins pésante et plus petite, mais toute couverte et enrichie de diamans, de rubis, et de perles d'un très-grand prix ; et en la mettant sur la tête, ledit Cardinal lui dit : Prens la couronne de gloire, honneur et liesse, afin que tu reluises splendide, et soit couronnée de joye perdurable* » in Pierre de l'Estoile, *op. cit.*, p. 26-28, vol 4.
[18] « *un des Herauts d'armes fit largesse, de par la Reine, d'une grande quantité de pieces d'or et d'argent fabriquées exprès* » in *idem*, p. 28, vol 4.
[19] *« il y avoit un grand échaffaut au milieu du chœur de l'Eglise de S. Denis, assis devant le grand Autel d'icelle, de la hauteur de neuf pieds ou environ, ayant de longueur vingt huit pieds sur vingt deux de large ; au milieu de cet échaffaut et sur le derriere il y avoit un haut dais de la hauteur d'un peu plus d'un pied, où l'on montoit deux marches, lequel haut dais et marches de neuf à dix pieds de long, étoient couverts d'un grand drap de pied, et sur icelui étoit le trône pour asseoit la Reine, et ce trône étoit couvert de velours, parsemé de fleurs de lys d'or en broderie, et au-dessus un dais de semblable parure. Le fon et escalier dudit échaffaut, étoit couvert de velours cramoisy semé de broderie d'or.* » in *idem*, p. 22, vol 4.

pierreries[20]. Il détaille ainsi tous les éléments qui doivent accentuer le prestige de la cérémonie, comme la présence d'or, de diamants, d'émeraudes : tout ceci ayant une grande « *valeur* » et étant d'un « *prix inestimable* ». Enfin, il insiste, contrairement à Michel Félibien, sur la joie du couple qui est telle qu'il ne peut la contenir. Cette différence de traitement, bien qu'il y ait de nombreux points similaires, s'explique par la nature même de leur ouvrage : Pierre de l'Estoile rédige une chronique presque quotidienne de la vie d'Henri IV et cherche à faire vivre les personnages qu'il décrit, contrairement à Michel Félibien qui raconte, non pas la vie d'individus mais d'une abbaye.

Reste que Pierre de l'Estoile et Michel Félibien sont les seuls qui traitent de façon aussi méthodique le sacre de Marie de Médicis. Jean François Dreux du Radier (1764), lorsqu'il relate celui de Marie, ou Ternisien d'Haudricourt (1788) celui de Catherine ne s'attardent pas autant sur les détails ; ils ne se focalisent que sur quelques éléments comme la tenue ou racontent quelques bribes de la cérémonie. Ils insistent non pas sur les éléments qui montrent le pouvoir de la reine, comme la remise des insignes royaux, mais s'intéressent davantage à la magnificence de la cérémonie. La reine est donc reléguée à des fonctions de représentation : elle doit montrer, par sa beauté et par la richesse de ses tenues, la magnificence du royaume de France. Ainsi, Jean François Dreux du Radier mentionne brièvement le manteau de Marie de Médicis[21], décrit la remise de la couronne[22] – mais pas les autres insignes royaux qui sont simplement cités comme étant portés par les princes – et s'attarde sur la sortie de la reine et le jet de pièces d'or et d'argent à la foule[23]. Ternisien d'Haudricourt revient lui aussi, pour le sacre de Catherine de Médicis, sur les vêtements portés, la superbe couronne couverte de pierreries[24] et le décor somptueux[25]. Il met aussi l'accent sur la richesse des étoffes, la profusion de pierres et de perles et montre toute la magnificence de l'évènement qu'il résume par cette phrase :

---

[20] « *la Reine étoit en sa chambre habillée en corset, surcot d'hermines, manteau, ornement de tête et autres habits Royaux ; son manteau étoit de velours semé de fleurs de lys d'or fourré d'hermines, ayant la queuë longue de sept aunes, son ornement de tête tout garni de pierreries, comme aussi son surcot enrichi de gros diamans, rubis et émeraudes, de valeur et de prix inestimables* » in *idem*, p. 23-24, vol 4.

[21] « *manteau semé de fleurs de lys* » in Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques, et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neaulme, 1763-1776, p. 126, vol 4.

[22] « l*e Cardinal de Joyeuse sacra la Reine, et lui mit ensuite la Couronne sur la tête. C'étoit la même qui avoit servi au couronnement du Roi ; mais parce qu'elle étoit trop pesante, on lui en donna une plus légere au retour de l'autel* » in *idem*, p. 127, vol 4.

[23] « *on jetta au peuple un grand nombre de pieces d'or et d'argent, sur lesquelles étoit gravé d'un côté le portrait de la Reine, et sur le revers une couronne d'où sortoient trois rameau, un de laurier, un de palmier, et un d'olivier, avec cette légende : SAECULI felicitas (Bonheur du siècle)* » in *idem*, p. 127, vol 4.

[24] « *un surcot, ou espèce de mantelet d'hermine, couvert de pierreries, d'un corset dessous, avec le manteau royal, et ayant sur la tête une couronne enrichie de perles et de diamans, et soutenue par la Maréchale de la Mark, sa Dame d'Honneur* » in Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits*, Paris, [s-e], p. 18-19.

[25] « *et sous un dais de velours pers, (c'est-à-dire, bleu céleste) fermé de fleurs-de-lys d'or* » in *idem*, p. 20

« les autres circonstances de cette cérémonie, où fut prodigué tout ce qu'il y a de plus riche en pierreries, en parles et en étoffes. le caractère de magnificence qu'elle imprimoit à toutes les fêtes où elle avoit part, brilla dans celle-ci. [26]»

Que les auteurs étudiés insistent autant sur la beauté de la cérémonie tient sans doute à la nature même du sacre de la reine et au statut de cette dernière. En effet, bien qu'il s'agisse d'une cérémonie politique, il emprisonne par sa nature même la souveraine dans un statut particulier, oscillant entre soumission et grandeur. Le sacre a certes une dimension politique, puisque la souveraine reçoit des insignes royaux et qu'elle est ointe à plusieurs reprises, néanmoins le cérémonial lui confère un rôle inférieur à celui du roi. Il lui permet d'être rattachée à la couronne mais minimise son rôle et l'enferme dans une « *double soumission* » : soumission à la couronne et soumission à son mari parce que c'est grâce à ce dernier qu'elle accède au trône. Certes, la reine est intronisée par le sacre mais aussi « *neutralisée* » politiquement par ce dernier[27]. Les auteurs n'insistent donc pas sur la dimension politique du sacre qui pourrait conférer à la reine une certaine autorité, préférant mettre l'accent sur des traits de caractère que l'on attend de l'épouse du roi, à savoir la beauté, la douceur ou encore la richesse de ses toilettes. Ils célèbrent donc la monarchie et sa puissance plutôt que la reine en tant que personne. Ce choix d'écriture est d'autant plus assumé que des récits contemporains décrivant en détail le sacre de Catherine et Marie de Médicis existent. A titre d'exemple, nous pouvons citer le *Sacre & couronnement de treshaulte & tresillustre Dame Madame Catherine de Medicis* qui fut publié en 1549 par deux éditeurs différents, Jacques Roffet et Jean Dallier[28]. Quant au sacre de Marie de Médicis, il fut rapporté avec précision par Pierre Mathieu[29] ou par le Parlement[30]. Ainsi, ne pas s'attarder sur le récit du sacre de ces souveraines est donc un choix délibéré de la part des auteurs. Cela s'explique à la fois par une cause conjoncturelle – la mort d'Henri IV - comme nous le verrons dans un second temps, et par une cause plus structurelle – le peu d'intérêt voire le désintérêt

[26] *Idem*, p. 20.
[27] Fanny Cosandey, *op. cit.,* p. 131-142.
[28] Cet ouvrage fut publié à deux reprises en 1549 sous deux titres différents. Jacques Roffet le publia à Paris sous le titre d'*Ordre et forme qui a esté tenue au sacre & couronnement de treshaulte & tresillustre Dame, Madame Catharine de Médicis, royne de France, faict en l'église Monseigneur sainct Denys en France, le X. jour de juin. M. D. XLIX* et Jean Dallier, à Paris, sous le titre de *Sacre & couronnement de treshaulte & tresillustre Dame Madame Catharine de Medicis, Royne de France, faict en l'Eglise Monseigneur sainct Denys en France, le X. jour de Juin. M. D. XLIX*.
[29] Cet historiographe d'Henri IV et de Louis XIII, a assisté au sacre et a livré ses récits dans son *Panegyre de Marie de Medicis, royne de France & de Navarre* (1610) et *Histoire de la mort déplorable de Henri IV* (1611).
[30] *Les ceremonies et ordre tenu au sacre et couronnement de la Royne Marie de Medicis, Royne de France et de Navarre, dans l'Eglise de Sainct Denys le 13 May, 1610. Ensemble la mort du Roy, et comme Monsieur le Dauphin a esté declaré Roy, la Royne Regente par la Cour de Parlement*, [s-l], [s-e], 1610.

accordé au cérémonial du sacre. Sully par exemple, n'en dit pas un mot dans ses Mémoires. Que cela soit dans la version de 1662 ou de 1745, le sacre de Marie de Médicis est peu traité et l'intrigue se resserre sur les préparatifs de la guerre ou les angoisses du roi quant à sa mort prochaine. Lorsqu'il mentionne les préparatifs du sacre – il n'a pas assisté au couronnement de la souveraine – Sully en profite pour livrer un portrait déplorable de la souveraine, comme nous le verrons dans la suite du développement. Or Sully apparait, pour la plupart des auteurs étudiés, comme une source de choix, car il a vécu au plus près les dernières semaines de vie du monarque ; il est donc cité allégrement. Par conséquent, si Sully ne décrit pas un tel événement, c'est sans doute parce qu'il ne mérite pas qu'on s'y intéresse.

B. Le sacre de Marie de Médicis éclipsé par un autre événement

Si le sacre de Marie de Médicis est aussi peu traité par les auteurs étudiés c'est notamment parce qu'il est concomitant à un autre événement qui appelle davantage de commentaires : l'assassinat d'Henri IV. Il est vrai que si l'on reprend la définition d'un événement établie au fil des années par les apports de Paul Ricoeur ou d'Arlette Farge, c'est bien l'assassinat d'Henri IV qui peut être caractérisé d'« *événement* ». En effet, sa mort fut un véritable traumatisme pour le royaume, connut un retentissement sans précédent et fut imprévisible. Elle fut commentée, analysée et interprétée par de nombreux auteurs contemporains et plus lointains. Ce régicide plongea d'ailleurs le royaume dans une « *Grande Peur* » qui dura plusieurs semaines. Ce ne fut que grâce à une communication maîtrisée et rapide que la sécurité fut rétablie[31]. Enfin, cet assassinat participa à la création du mythe du « *bon roi Henri* », via des oraisons funèbres mettant en avant les vertus et les fonctions du roi ou par des pièces de théâtre, des concours d'éloquence ou des abrégés historiques qui reprirent ces thématiques aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles[32].

Par conséquent, les auteurs étudiés adoptent deux stratégies quand il s'agit de décrire le sacre de Marie de Médicis : soit il n'est absolument pas traité, car l'année n'est racontée qu'à travers le prisme de la mort du roi, soit il n'est qu'un élément de contexte pour comprendre

[31] Michel Cassan, *La Grande Peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henri IV*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.
[32] Joël Cornette, *op. cit.*, p. 195-200.

pourquoi le roi était dans les rues de Paris ce jour-là. Charles Jean François Hénault[33] par exemple ne dit mot sur le sacre de la reine dans son abrégé historique de 1744. Pourtant, dans son ouvrage, il affirme s'intéresser aux événements jugés « *remarquables* » - le mot est utilisé dans la préface –. Il répertorie année par année tous les faits importants qui ont pu traverser le royaume. L'auteur voulait en effet les fixer dans la mémoire collective et souhaitait un abrégé qui soit plus qu'une simple chronologie. Fort des multiples livres qu'il a consultés - quoiqu'il ne cite jamais ses sources -, il demande à ses lecteurs de le croire sur parole et joue sur sa réputation de « président » comme nous avons pu l'évoquer dans le chapitre 4[34]. Hénault mentionne certes les « *projets du roi en Allemagne* » pour l'année 1610 mais il ne fait aucune référence au sacre de la reine. Il évoque tout juste sa régence et s'attarde davantage sur la mort du roi et sur le traumatisme que cela engendra pour le peuple :

> *« La France n'a point eu de meilleur ni de plus grand Roi que Henri IV. il étoit son Général et son Ministre. Il unit à une extrême franchise, la plus adroite politique, aux sentimens les plus élevés, une simplicité de mœurs charmante, et à un courage de soldat, un fond d'humanité inépuisable [35]».*

Puis, Hénault se livre à un éloge funèbre complet dans lequel il loue les qualités du roi. Le sacre de la reine est donc totalement occulté : il n'est pas jugé « *remarquable* » par l'auteur. Cet ouvrage qui connut un véritable succès, puisqu'il fut réédité régulièrement au XVIII[e] siècle[36], participa donc à l'invisibilisation du sacre de Marie de Médicis d'autant qu'il fut rédigé par un homme qui était loué par ses confrères, comme Madame de Genlis ou Madame d'Arconville qui ne cessent de citer son ouvrage dans leurs écrits. Dans son histoire de France (1768) qui connut de multiples rééditions[37] , Claude François Xavier Millot, à l'image de son prédécesseur, n'évoque pas non plus le sacre de la souveraine dans ses *Elémens de l'histoire de France*[38]. Pourtant lui aussi souhaitait retracer les grands événements qui ont émaillé le

[33] Charles Jean François Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France contenant les Evénemens de notre Histoire depuis CLOVIS jusqu'à la mort de Louis XIV. les Guerres, les Batailles, les Sièges, les Traités de paix, nos Loix principales, les Edits importans, et quelques Conciles…,* Paris, chez Prault père, 1744.
[34] « *la forme de cet Ouvrage ne permettoit pas de citer les autorités que l'on a suivies, soit pour les faits, soit pour les dattes : mais il est bon d'avertir que l'on a été attentif à n'y rien avancer qui n'eût la sûreté dont ce genre est susceptible, et que pour y parvenir, on ne s'en est pas rapporté aux Compilateurs ni aux Historiens modernes* » in *idem*, préface.
[35] *Idem*, p. 269.
[36] Nous pouvons citer l'édition de 1747 à la Haye chez Daniel Aillaud, les éditions de 1749, 1752 et 1776 à Paris chez Prault père et fils ou celle de 1789 publiée à Rouen chez la veuve de Pierre Dumesnil.
[37] A titre d'exemple nous pouvons citer l'édition de 1770, 1774 et 1778 à Paris chaque fois chez Durand neveu ou celle de 1801 à Paris chez Amar du Rivier ou celle de 1806 à Paris chez Artaud.
[38] Claude-François-Xavier Millot, *Élémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV*, Paris, chez Durand neveu, 1768.

royaume depuis Clovis jusqu'à Louis XIV. A travers une démarche chronologique, il revient sur les dates clés des règnes des rois et achève chaque fin de chapitre par un bref résumé des événements qui se sont passés. On sent déjà poindre chez l'auteur, futur professeur d'histoire à Parme et futur précepteur du duc d'Enghien[39], une volonté de guider les lecteurs dans les méandres de la chronologie afin de les instruire au mieux. Il revendique d'ailleurs dans cet ouvrage son envie de se démarquer de ses prédécesseurs, jugeant leurs ouvrages souvent fastidieux et ne souhaitant pas alourdir son récit de détails qu'il qualifie de « *stériles* » ou d' « *ennuyeux* [40]». Force est de constater que le sacre de Marie de Médicis doit être jugé comme tel, puisqu'il n'est absolument pas relaté. Millot revient, tout comme Hénault, sur les projets du roi en Allemagne, mais n'évoque pas la future régence d'absence ou les projets de couronnement. A la place, il traite longuement des peurs du souverain quant à sa mort prochaine. Il reprend les topoï classiques établis par les Mémoires de Sully d'un homme tourmenté par les prédictions qui annonçaient sa mort prochaine. Ainsi, Henri IV souhaitait selon Millot presser le départ afin de quitter au plus vite la capitale et retourner à la guerre[41]. Une fois le roi mort, l'auteur rédige lui aussi un éloge du monarque et le présente comme tolérant et juste.

Absent, le sacre peut être évoqué également comme simple repère temporel. Il est alors mis sur le même plan que les préparatifs du roi pour l'Allemagne ou l'entrée de ville qui aurait dû se faire ce fameux jour. Simon de Riencourt, dans son abrégé (1665), revient brièvement sur le sacre de Marie de Médicis pour expliquer la présence du roi à Paris. Cet événement est donc totalement minimisé voire éclipsé puisqu'il ne devient qu'un élément du cadre spatio-temporel. Le contexte est essentiel pour cet auteur et il affiche dans sa préface l'ambition d'y accorder plus de soin que ses prédécesseurs. Simon de Riencourt estime en effet que les abrégés historiques sont le parent pauvre de l'Histoire car les auteurs font de tels résumés que les

[39] Il obtient en 1768 la chaire d'histoire au collège de la Noblesse de Parme et fut nommé en 1778 précepteur du duc d'Enghien in https://www.academie-francaise.fr/les-immortels/claude-francois-xavier-millot consulté le 12 juillet 2020.

[40] « *Nous ne manquons pas de bons historiens ; mais leurs ouvrages effraient par la multitude des volumes ; ils sont pleins de détails ou ennuyeux ou stériles. On laisse aux savans cette curiosité avide des moindres faits ; on voudroit s'instruire en quelque sorte sans étudier* » in Claude-François-Xavier Millot, *op. cit.,* préface.

[41] « *il pressoit le départ avec une extrême impatience. On assure que des pressentimens et de vives inquiétudes lui annonçoient un coup fatal. Plusieurs historiens parlent de prédictions, de présages, dont le merveilleux se détruit assez de lui-même* » in *idem*, p. 289-290.

événements deviennent inintelligibles[42]. Il a lui-même écrit d'autres œuvres historiques[43] avant de se tourner vers l'écriture d'abrégés et reprend ici les codes des ouvrages généraux, comme la mention marginale des dates, des sources et de l'événement décrit dans le paragraphe. Son abrégé a d'ailleurs séduit les lecteurs, puisqu'il connait une demi-douzaine de rééditions rien qu'au XVII[e] siècle[44].

Or, si le sacre de Marie de Médicis est évoqué, c'est seulement pour mieux raconter l'assassinat du roi :

> *« il [Henri IV] la fit sacrer et couronner à Saint Denys avec toute la magnificence possible en ces rencontres. Le lendemain de cette ceremonie la Reine devoit faire son entrée à Paris avec beaucoup d'éclat et de pompe : toutes choses estoient disposées pour la recevoir : Mais tous ces appareils de triomphe et de joye furent aussitost changez en des preparatifs lugubres et funestes par la mort tragique et violente dont Henri IV fut surpris.* [45]»

Louis le Gendre opte pour un récit similaire en 1718 même si Marie de Médicis est blâmée pour son attitude ; l'auteur optant pour une vision prophétique de l'Histoire. Il débute en effet son propos en rapportant en détails les préparatifs du roi pour la guerre et revient sur ses projets, puisque « *selon les Historiens, [son dessein] estoit de partager la Chrestienté en quinze Dominations* [46]». Il fait ensuite l'éloge de l'armée de France qui « *estoit formidable, par le nombre, par l'experience, par la valeur des troupes* [47]» et décrit un roi tourmenté qui savait qu'il allait mourir d'ici la fin de l'année car les prédictions étaient unanimes[48]. Malgré cela, Henri IV n'a d'autre choix que de rester à Paris, à cause de son épouse qui voulait absolument être sacrée avant son départ, alors qu'il ne songeait qu'à quitter la ville au plus vite :

---

[42] « j*e ne pretends point encherir sur ceux qui m'ont devancé : mais je pense qu'il ne fera pas fort difficile de reconnoistre la difference des uns et des autres, et d'en faire le discernement. On peut remarquer qu'il y a eu des Abregez faits avec si peu de methode et d'ordre des temps, qu'ils sont plus capables de charger et de confondre la mémoire, que de la soulager et de l'instruire : l'origine des guerres y est si peu intelligiblement expliquée, et les choses qui se sont passées les plus considerables si peu observées, qu'il faut continuellement avoir recours aux Histoires generalles, ou aux Originaux, pour en avoir une connoissance entiere* » in *idem*, préface.

[43] A titre d'exemple nous pouvons citer son *Histoire de la monarchie françoise sous le regne de Louis Le Grand* publiée en 1692 par Estienne du Castin à Paris ou son *Histoire de Louis XIII, dit le Juste* en 1695 par M. Brunet.

[44] Nous pouvons citer l'édition de 1665 à Paris par la Société des Libraires du Palais, celle de 1678 à Paris chez Estienne Loyson au Palais ou encore celles de 1692 ou de 1695.

[45] Simon de Riencourt, *Abrégé chronologique de l'histoire de France depuis Pharamond jusques à present*, Paris, par la Société des Libraires du Palais, 1665, p. 77, vol 2.

[46] Louis Le Gendre, *Nouvelle histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie, jusques à la mort de Louis XIII*, Paris, chez Claude Robustel, 1719, vol 5, p. 102-103.

[47] *Idem*, p. 104, vol 5.

[48] « *C'estoit en France un bruit commun, que le Roy, dans l'année, mourroit d'une mort tragique* » in *idem*, p. 105, vol 5.

> *« son voïage ne fut retardé, que par l'opiniastreté de sa femme Marie de Médicis, qui voulut estre couronnée, et faire son Entrée avant qu'il partist [49]».*

Louis le Gendre présente la mort du roi comme la conséquence directe du sacre et de l'ambition de Marie de Médicis. Il en profite d'ailleurs pour dénigrer la souveraine qui est présentée comme une femme opiniâtre ayant fait pression sur son époux pour obtenir une couronne. Elle est accusée indirectement d'avoir tué Henri IV. On retrouve ici le thème récurrent du roi tourmenté qui craint pour sa mort prochaine, propagé par des récits matrices comme celui de Sully. Louis le Gendre est néanmoins un de ceux qui exagèrent le plus dans cette voie car, si les autres auteurs se contentent de mentionner des pressentiments ou restent vagues, lui va jusqu'à affirmer que le roi savait qu'il allait mourir d'ici la fin de l'année. Il élude donc le contexte de régicide qui était prégnant puisque le monarque avait échappé à une dizaine de tentatives d'assassinat depuis son accession au trône de France. Le sacre de Marie de Médicis est éclipsé par la « mort du bon roi Henri ».

C. *Le sacre, une cérémonie qui a perdu de sa superbe*

Si le sacre de Marie de Médicis était concomitant à un événement qui appelait à davantage de commentaires – l'assassinat d'un roi –, on constate que celui de Catherine de Médicis est lui aussi peu traité par les auteurs du corpus étudié. Il n'y a donc pas, dans ce non traitement, qu'une cause conjoncturelle. Au premier abord on a pourtant le sentiment que le sujet du sacre intéresse puisqu'une douzaine de récits portant exclusivement sur cette thématique est publiée entre 1661 et 1789 comme ceux de Charles Drouin Regnault[50], Nicolas Menin[51] ou encore Louis Valentin Goetzmann de Thurn[52]. Tous reviennent en détail sur le cérémonial, les prières et le décorum utilisés pour le sacre des rois de France. Si on remarque un attrait pour ce genre d'ouvrages, on constate cependant que le sujet est peu, voire pas abordé dans les abrégés historiques qui composent notre corpus d'étude. Cela tient sans doute aux différentes modifications qu'a subies le rituel du couronnement. En effet, le monarque n'a plus besoin

[49] *Idem*, p. 105-106, vol 5.
[50] Charles Drouin Regnault, *Histoire des sacres et couronnemens de nos rois, faits à Reims, à commencer par Clovis jusqu'à Louis XV, avec un recueil du formulaire le plus moderne qui s'observe au sacre et couronnement des rois de France*, Reims, chez Regnauld Florentain et François Godard, 1722.
[51] Nicolas Menin, *Traité historique et chronologique du sacre et couronnement des rois et reines de France…*, Amsterdam, chez Jean Van Septeren, 1724.
[52] Louis Valentin Goetzmann de Thurn, *Essais historique sur le sacre et couronnement des rois de France*, Paris, chez Vente, 1775.

d'être sacré pour obtenir le titre de « roi » depuis la mort de Saint-Louis pendant les croisades ; comme il était impossible pour son fils de se rendre à Reims pour être couronné, il fut proclamé roi de France par les barons. Si cette première modification a eu peu d'impact sur la représentation que le peuple se faisait de cette cérémonie, ce n'est pas le cas pour celles qui ont suivi. On constate qu'à partir du XVI[e] siècle l'importance accordée au lit de justice est croissante et cela tient aux trois régences successives puisque cette cérémonie permet de marquer la majorité du roi après la régence de sa mère et donc d'affirmer son pouvoir retrouvé[53]. Parallèlement, la cérémonie du sacre connait un coup fatal avec la mort d'Henri IV, car le lit de justice de Louis XIII au lendemain de la mort du roi a certes permis d'introniser le jeune monarque et légitimer le pouvoir de Marie de Médicis mais, par ricochet, il a affecté le sien. De plus, Louis XIII a assisté aux funérailles de son père et a donc rompu le contrat tacite entre les deux corps du roi[54]. Bien qu'un soin tout particulier ait été accordé à son couronnement, en manifestant encore plus d'éclat et en développant l'idée d'un « *roi dormant* » qui allait devenir, par le sacre, un « *roi éveillé* », le mal était fait, le sacre avait perdu de sa stature et de son efficacité[55]. D'ailleurs, nombreux sont les auteurs étudiés à ne mentionner ni le sacre des reines ni celui des rois, afin de se concentrer sur les événements qui légitiment selon eux le titre du monarque ; le sacre introniser le roi mais ne le fait plus. C'est par exemple le cas d'Hardouin de Péréfixe en 1661 qui est laconique sur le sacre d'Henri IV alors qu'il écrit pourtant un ouvrage à sa gloire. La cérémonie est partiellement mentionnée[56], alors qu'il dépeint son entrée dans Paris sur une demi-douzaine de pages. Quant à Charles Jean François Hénault (1744) ou Louis le Gendre (1718), qui n'avaient pas évoqué le sacre de Marie de Médicis, force est de constater qu'ils sont tout aussi silencieux concernant celui d'Henri IV. Louis le Gendre ne revient, dans son abrégé historique sur le sacre d'un monarque que lorsque sa légitimité est remise en cause.

[53] Sarah Hanley, *Le lit de Justice des Rois de France,* Paris, Aubier, 1991.

[54] Cette notion des « *deux corps du roi* » a été développée par Kantorowicz. A travers une analyse de plusieurs documents, l'auteur en a conclu que le roi avait un corps mortel et un corps surnaturel. Cette double nature – humaine et souveraine - lui conférait son caractère sacré car le roi pouvait à la fois comprendre la faiblesse et la fragilité de ses sujets mais lui permettait aussi d'en être exempt. Néanmoins ses travaux furent remis en question notamment par Alain Boureau qui fit publier *Le Simple corps du roi* dans lequel il réfute certains arguments de son prédécesseur. Il cherche notamment à démontrer que si ces deux corps existaient dans un domaine institutionnel, la population avait une adhésion plus mesurée in Ernst Kantorowicz, *Les Deux Corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Age,* Paris, Gallimard, 1989 ; Alain Boureau, *Le Simple Corps du roi. L'impossible sacralité des souveraines français*, Paris, Editions de Paris, 2000.

[55] Ralph E. Giesey, Jacqueline Falquevert, « Modèles de pouvoir dans les rites royaux en France » in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 41e Année, No. 3 (May - Jun., 1986), p. 579-599.

[56] « *Le Roy un peu auparavant s'estoit fait sacrer à Chartres, avec l'ampoulle de Saint Martin de Tours. La ville de Reims estoit encore entre les mains de la Ligue, et il ne voulait pas differer davantage son Sacre, parce qu'il connoissoit que cette ceremonie estoit absolument necessaire pour luy concilier l'affection et le respect des peuples »* in Hardouin de Péréfixe, *Histoire du roy Henry le Grand,* Paris, chez Edme Martin, 1661, p. 204.

Il décrit par exemple celui de Charles VII, car la France était déchirée en deux camps à cause de la guerre de Cent Ans[57], ou celui de Louis XI dont le pouvoir était contesté par son frère[58]. Néanmoins, à chaque fois, le propos est bref et la cérémonie simplement relatée. Ces trois auteurs, tout comme d'autres, se focalisent sur des événements qui, selon eux, « font le roi » : son entrée dans la ville de Paris en 1594 – Louis le Gendre raconte minutieusement cette journée [59]- ou sa conversion en 1593. Par conséquent on ne note pas de différence de traitement entre le récit du sacre de la reine ou du roi : le désintérêt pour ce rituel semble assez partagé par les auteurs du corpus étudié et le sexe des protagonistes n'est pas pris en compte, ce qui s'explique comme nous l'avons évoqué précédemment par une perception différente de ce rituel. A cette tendance générale, la dimension genrée apporte tout de même une spécificité. A partir de la seconde moitié du XVII^{e} siècle, la souveraine est progressivement invisibilisée et cantonnée à la sphère privée, que cela soit à la cour ou dans les écrits publiés. Les reines – en dehors de celles qui ont exercé la fonction de régente – sont peu présentes dans les abrégés du corpus étudié. Le sacre d'une reine de France intéresse moins les auteurs – ou les lecteurs – dans un contexte global d'un désintérêt pour cette cérémonie. La reine n'est d'ailleurs plus sacrée : Marie de Médicis fut la dernière. Pourtant, bien que le sacre, par son rituel même, présentait la reine comme sujette du roi, il avait cependant la faculté de montrer son prestige et sa grandeur. En le lui refusant, le corps de la reine devient « *introuvable*[60]» et elle n'est plus cantonnée qu'à un corps d'épouse ou de mère. Cela est d'autant plus vrai que la France connait au XVIII^{e} siècle une période particulièrement instable : régence, mort des dauphins, maternité qui tarde etc. On assiste donc à une dichotomie entre le corps du roi et celui de la reine : l'un incarne l'autorité et l'autre la fécondité[61]. Finalement, si le sacre ne fait plus le roi, il fait encore moins celui de la reine.

[57] « *le Sacre eut des suites heureuses ; Charles devenu hardi par tant de succès avantageux, tourna vers Paris, prit Laon, Soissons, Compiegne, Crespi, Senlis, et autres Places. Un revers si prompt décredita les Ennemis* » in Louis le Gendre, *op. cit.,* p. 14, vol 1.
[58] « *Loüis n'avoit qu'un frere, qu'il méprisoit fort, parce qu'il se croïoit infiniment superieur à ce cadet. En effet, autant que l'un estoit fin, autant l'autre estoit-il aisé à tromper. Pour dissiper cette cabale, Loüis pria le Duc de Bourgogne et le Comte de Charolois son fils, de l'accompagner jusques à Rheims. Le Duc et le Comte assisterent au Sacre, le Père comme Doyen des Pairs, le fils comme Prince du Sang, ensuite ils escorterent le nouveau Roy jusques à Paris* » in *idem*, p. 45-46.
[59] « *le Roy fit son Entrée sur les dix heures du matin […] et s'en alla à Nostre Dame, entendre une Messe basse, et faire chanter le Te Deum, puis il s'en vint au Louvre, où il trouva son disner prest, comme s'il y eust toûjours demeuré. Paris fut tranquille avant midi* », in *idem*, p. 55-56.
[60] Expression utilisée par Stanis Perez, *Le corps de la reine. Engendrer le Prince, d'Isabelle de Hainaut à Marie-Amélie de Bourbon-Sicile*, Paris, Perrin, 2019, p. 271.
[61] *Idem*, p. 296-297.

Le désintérêt pour le sacre des reines de France se perçoit dans la non-narration de celui de Catherine de Médicis. Varillas (1692) par exemple ne dit pas un mot sur cet événement, alors qu'il est plus loquace concernant ceux d'Henri II[62] ou de François II[63]. Or, qu'un amateur d'anecdotes et de bons mots ne prenne pas la peine de revenir sur cette journée prouve bien le peu de crédit qu'il lui accorde. Brantôme lui-même, qui écrit pourtant un ouvrage à la gloire de Catherine en revenant sur tous les temps forts de sa vie comme son enfance ou son mariage, ne mentionne pas son sacre. Ces deux auteurs mettent l'accent sur des événements qui, selon eux, légitiment le pouvoir de la reine, comme son mariage ou la naissance des enfants de France.

Si le sacre est absent de nombreux textes ici étudiés, tous s'attardent au contraire sur leur prise de régence ou sur le lit de justice car c'est pour eux par cet événement, plus que par le sacre que Catherine et Marie de Médicis deviennent des actrices politiques à part entière, incarnant le pouvoir et le royaume de France. Cela tient au statut même de la régente qui, contrairement à celui de reine, incarne une fonction politique. De fait, si Varillas n'a pas raconté le sacre de Catherine de Médicis, il décrit sur plus de quatre-vingt pages sa prise de régence. Il revient en détails sur les manipulations exercées par cette dernière pour obtenir ce statut, les accords conclus entre les différents partis en présence ou commente la confirmation des Etats-généraux. C'est aussi le cas de Simon de Riencourt (1665) qui, dans une démarche similaire, ne relate pas le sacre de Catherine de Médicis mais décortique, sur deux pages, la décision des Etats-généraux et leurs hésitations à confier à la souveraine les rênes du pouvoir :

> *« Matthieu nous a remarqué, que toutes les opinions de l'Assemblée ne suivoient pas les intentions de la Reine-Mere, et que plusieurs prévoyant la tempeste disoient que le vaisseau ne pouvoit estre bien conduit par une femme ; neanmoins elle l'emporta par le consentement que donna le Roy de Navarre, et elle conserva la Regence le plus long temps qu'elle pût [64]».*

[62] « *Le bruit que tant de révolutions avoient causé dans le Royaume fut appaisé par les magnificences du Sacre du Roy, et son entrée à Paris ; comme si les François n'eussent conservé la mémoire des évenemens les plus surprenans pour leur bizarrerie ou pour leur excez, que jusqu'à ce qu'un spectacle agréable frappât leur imagination, et les amusât à son tour par la nouveauté. On essaya néanmoins de rendre célèbre le commencement de ce Regne par deux punitions exemplaires, qui n'ayant point eu de lieu, montrerent plus clairement que tout le reste jusqu'à quel point la corruption et l'impiété s'estoient introduites à la Cour* » in Varillas, *Histoire Henri II,* 1692, p. 70-71, vol 1,

[63] « *le Sacre du Roy, qui se fit le vingt de Septembre mil cinq cent cinquante-neuf n'eut d'extraordinaire que les particularitez du changement de Grand Maistre que l'on vient de representer, et le Serment qu'y fit Sa Majesté de conserver l'ancienne Religion, redoubla dans les principales Villes du Royaume la persecution contre les Calvinistes* » in *idem*, p. 78, vol 4.

[64] Simon de Riencourt, *op. cit.*, p. 417, vol 1.

Constatons ici que Simon de Riencourt fait référence à un certain « *Matthieu* » qu'il indique comme source. Il s'agit de Pierre Mathieu qui, comme évoqué précédemment, a rédigé un récit détaillé du sacre de Marie de Médicis mais qui a aussi publié de nombreux livres d'histoire. Simon de Riencourt a d'ailleurs recopié dans son ouvrage l'expression de son confrère[65]. Or, si l'auteur connait Pierre Mathieu et ses travaux qui fut historiographe du roi, Simon de Riencourt aurait pu être plus précis quant à sa description du sacre de Marie de Médicis qui est pourtant très laconique[66]. C'est donc un choix délibéré de sa part que de ne pas raconter celui des souveraines.

Les abrégés confirment donc que c'est bien la cérémonie du lit de justice, dans leur esprit, qui permet d'installer ces femmes en position de reines. On constate des similitudes dans le traitement qui est fait de cet événement. En effet, les auteurs, lorsqu'ils prennent le temps de le raconter, réutilisent les codes du récit du sacre : ils reviennent sur la tenue, les invités prestigieux ou sur le cérémonial. Madame d'Arconville, qui s'était montrée assez laconique concernant celui de Marie de Médicis, raconte en une demi-douzaine de pages le lit de justice en 1774. Elle liste les membres de l'assemblée, composée de princes et de différents officiers[67] ou décrit la tenue de la reine, vêtue « *en grand deuil et voilée d'un crêpe*[68]». Madame d'Arconville revient même sur tout le rituel de cette fameuse journée qui s'ouvre sur un discours de Marie de Médicis puis de Louis XIII et qui se poursuit avec les « *cérémonies accoutumées* [69]», d'une allocution du premier président et de la publication de l'arrêt. Enfin, comme pour la cérémonie du sacre, cette journée ne peut s'achever que sur la joie du peuple qui acclame la reine lorsqu'elle retourne au Louvre[70]. Madame d'Arconville pousse le détail jusqu'à rapporter, de manière théâtrale, les propos de Marie de Médicis lors de l'ouverture du lit de justice et qui ne prend la parole qu'après avoir « *entr'ouvrit son voile* [71]», la voix pleine de sanglots. Notons d'ailleurs que Marie de Médicis, qui était pourtant muette le jour même de son accouchement ou de son

[65] « *Toutes les opinions ne suivoient pas le dessein de la Royne Mere, et plusieurs prevoyans la tempeste disoient, que le Vaisseau ne pouvoit estre conduit par une Femme* » in Pierre Mathieu, *Histoire de France sous les regnes de François 1er, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et des choses plus memorables advenuës aux autres Estats de la Chrestienté depuis cent ans*, Paris, chez la veuve Nicolas Buon, 1631, p. 242, vol 1.
[66] « *pour cet effet il la fit sacrer et couronner à Saint Denys avec toute la magnificence possible en ces rencontres* » in Simon de Riencourt, *op. cit.,* p. 77, vol 2.
[67] « *les Princes, les Prélats, les Pairs, les Officiers de la Couronne et le Chancellier, suivi des Maîtres des Requêtes* » in Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 133, vol 1.
[68] *Idem*, p. 133, vol 1.
[69] *Idem*, p. 135, vol 1.
[70] « *le Roi s'en alla à Notre-Dame, accompagnée des Princes, et la Reine s'en retourna au Louvre au milieu des acclamations du Peuple* » in *idem*, p. 136, vol 1.
[71] *Idem*, p. 134, vol 1.

couronnement, parle enfin ! Les paroles sont même écrites en italique, preuve qu'elles sont rapportées fidèlement par l'auteure. Si le sacre apparait comme un non-événement pour Madame d'Arconville, on constate par son récit de la naissance du dauphin ou du lit de justice, que ce sont bien ces événements qui érigent Marie de Médicis en reine de France.

Les auteurs étudiés mettent en effet l'accent sur des événements ou des faits qui sont perçus comme des marqueurs du pouvoir ce que n'est plus le sacre qui, par essence, marque l'infériorité des reines. C'est notamment la théorie développée par Gaspard de Réal de Curban dans sa *Science du Gouvernement* en 1761 :

> *« Les Reines ne peuvent pas être élévées sur le Trône pour gouverner, elles n'y montent que comme femmes légitimes des Souverains ; mais comme elles partagent en quelque sorte l'excellence et la grandeur de la majesté, en tant qu'épouses et meres des Rois, elles sont sacrées et couronnées, afin que cette cérémonie, en les faisant connoître publiquement pour Reines, les mette plus particulierement sous la protection de Dieu, et les rende plus respectables aux Sujets de leurs Maris ou de leurs fils. [72]»*

Si au premier abord ces propos semblent justifier le sacre des souveraines en évoquant le prétexte de les présenter au peuple, les mettre sous la protection de Dieu ou les rendre « *respectables* », il faut néanmoins s'arrêter sur le début de sa phrase qui exprime ses véritables idées. Il affirme en effet que ces femmes ne doivent pas gouverner et qu'en aucun cas leur couronnement ne pourrait justifier une pareille décision. Ce paragraphe et cette thèse renvoient à un long développement mené préalablement par l'auteur dans le premier volume, durant lequel il liste pendant plus d'une dizaine de pages tous les défauts des femmes dans un sous chapitre intitulé « *Le Gouvernement des hommes doit être préféré à celui des femmes* [73]». Son propos est d'autant plus intéressant pour notre étude que l'auteur se donne pour mission dans cet ouvrage de

> *« veiller à l'instruction de la jeunesse pour former de bons sujets à l'Etat, [qui] est sans doute un des devoirs de la Royauté ; mais faire élever avec soin l'héritier de la Couronne, pour préparer à la Nation un maître capable de la gouverner, est une des plus essentielles obligations du Monarque. [74]»*

[72] Gaspard de Réal de Curban, *La science du gouvernement, ouvrage de morale, de droit, et de politique, qui contient les principes de commandement & de l'obéissance…*, Paris, chez Briasson, Herissant, Veuve Savoye, Bauché, Simon, Saillant et Dessaint, 1765, p. 635, vol 4.
[73] *Idem*, p. 377, vol 1.
[74] *Idem*, préface, vol 1.

Par la publication de son œuvre, il souhaite exposer à ses lecteurs toutes les fautes morales et politiques des souverains, car il estime qu'elles « *sont d'une conséquence extrême pour leur Etat* [75]». C'est dans cette optique qu'il rédige sa *Science du gouvernement* en s'appuyant sur différents royaumes comme ceux de la Chine ou du Japon. L'auteur y partage ses réflexions sur l'économie, le pouvoir législatif ou encore sur le rôle des ambassades et des ministres. L'écriture de Gaspard de Réal de Curban se veut à la fois pédagogique et moraliste puisqu'il souhaite éduquer ses lecteurs, le peuple mais aussi le Dauphin tout en livrant *sa* conception du gouvernement. Et, selon lui, une femme ne devrait pas diriger le royaume. Pour étayer ses idées, l'auteur construit notamment tout un argumentaire basé sur la philosophie et l'histoire et reprend partiellement et de manière détournée les théories de Platon ou d'Aristote. Il critique dans un premier temps les thèses de Platon, qui militerait selon lui pour que les femmes puissent être admises, au même titre que les hommes, dans les « *affaires publiques, à la conduite des Guerres, au Gouvernement des Etats* », et qui, pour s'y préparer, devraient participer aux mêmes exercices que ces derniers pour « *former le corps et l'esprit* » et donc, « *comme les anciens* », s'entrainer au combat, nues[76]. L'auteur décrédibilise ici les pensées de Platon en jouant sur un point de détail – le combat nu – pour montrer qu'il met en péril les mœurs et les vertus des femmes par sa volonté d'égalité des sexes. Gaspard de Réal manipule d'ailleurs les écrits du philosophe, car ce dernier a pu, lui aussi, cantonner les femmes à des rôles genrés. Le philosophe n'était pas en effet partisan d'une égalité totale entre les sexes et remerciait par exemple les dieux de ne pas être né femme, celles-ci pouvant parfois être classées, d'après lui, non pas dans la catégorie des humains mais des animaux[77].

Gaspard de Réal explique, dans un second temps, se rapprocher au contraire des thèses d'Aristote. Selon lui, ce dernier a affirmé dans ses traités philosophiques que la nature aurait attribué des rôles bien précis aux femmes et aux hommes en raison de leur sexe, de leur corps ou de leur « *âme* » :

> *« ce discipline de Platon, a marqué la différente destination de l'homme et de la femme, par la différence des qualités du corps et de l'esprit que l'auteur même de la nature a mise entre eux, en donnant à l'un une force de corps et une intrépidité d'ame qui le mettent en état de supporter les plus dures fatigues et d'affronter les plus*

[75] *Idem*, préface, vol 1.
[76] *Idem*, p. 377, vol 1.
[77] Marie-Frédérique Pellegrin, *Pensées du corps et différences des sexes à l'époque moderne*, Lyon, ENS Editions, 2020, p. 22.

> *grands dangers ; et à l'autre, au contraire, une complexion délicate et foible, accompagnée d'une douceur naturelle et d'une modeste timidité qui la rendent plus propre à une vie sédentaire, et qui la portent à se renfermer dans l'intérieur de la maison et dans les soins d'une industrieuse et prudente oeconomie.* [78]»

En reprenant les thèses d'Aristote et de Platon, - bien qu'exagérées voire détournées - Gaspard de Réal de Curban légitime son propos puisqu'il utilise les arguments de philosophes respectés de tous, qu'il combine avec des arguments théologiques. Il poursuit en effet sa démonstration en s'appuyant sur la Bible – il cite la loi de Moïse[79] – ou l'Histoire -, revient par exemple sur les Athéniens qui excluaient les femmes de certains commerces[80]. Enfin il achève sa rhétorique en comparant le règne des femmes à celui des animaux[81], même s'il précise que le gouvernement de certaines d'entre elles est un cas particulier et pointe du doigt la régence de Catherine de Médicis mais aussi celle d'autres reines :

> *« Je ne parlerai ici ni du Gouvernement d'Olimpias, mere d'Alexandre, ni de celui d'Irene, Impératrice d'Orient, ni des Régences de Brunehaut, de Fredegonde, de Catherine de Medicis ; ce sont des exemples particuliers dont on ne peut tirer aucune conséquence générale contre les femmes.* [82]»

Si comparer Catherine de Médicis à Brunehaut et Frédégonde est assez récurent aux XVII[e] et XVIII[e] siècles – thème que nous aborderons dans le chapitre 9 – constatons que l'auteur n'a pas choisi d'évoquer d'autres régentes dans sa liste ; Blanche de Castille est par exemple absente. Les noms cités par l'auteur sous-entendent que ce paragraphe est à prendre comme une attaque contre le gouvernement des femmes. En effet, que ce soit Brunehaut ou Frédégonde, ces deux reines sont perçues au XVIII[e] siècle comme des êtres cruels et ambitieux et intégrer Catherine de Médicis à cette liste permet de l'associer à ces dernières et à leurs tares. Cette lecture est d'autant plus crédible que l'auteur ne précise pas son propos, que cela soit en amont ou en aval du paragraphe : il semble donc que ces quelques lignes soient encore à charge contre le

[78] *Idem*, p. 378, vol 1.
[79] « *la loi de Moïse refusoit aux femmes le droit de porter témoignage, à cause de leur inconstance et de leur légéreté* » in Gaspard Réal de Curban, *op. cit.,* p. 379, vol 1.
[80] « *les Athéniens ne leur permettoient point de faire un marché qui excédât une mesure d'orge* » in *idem*, p. 379, vol 1.
[81] « *les exemples des Monarchies purement masculines sont abondans ; mais pour en voir de purement féminines, ce n'est pas ordinairement dans l'espèce humaine qu'il en faut chercher, on n'en trouve gueres que parmi les autres animaux. Je dis ordinairement, parce qu'il y a quelques petits Royaumes en Asie, où ce sont les femmes qui regnent et qui excluent l'autre* » in *idem*, p. 380, vol 1.
[82] *Idem*, p. 380, vol 1.

gouvernement des femmes. Pire, la liste des « bonnes reines » ou de celles qui ont eu la réputation d'un « bon gouvernement » comme Blanche de Castille ou Elisabeth d'Angleterre est en note de bas de page. Dans son ouvrage, l'auteur cherche à démontrer par des arguments historiques, philosophiques ou bibliques qu'on ne peut pas faire confiance aux femmes ni dans les affaires, ni dans leurs paroles car ce sont des êtres intrinsèquement vils. Il affirme même que le peuple ne devrait pas leur obéir car, selon lui, les décisions qu'elles prennent sont contraires aux lois de Dieu ou à celles de la nature. Couronner une reine de France devient alors un processus ambigu qui permet à des êtres pétris de « défauts » de pouvoir accéder à la grandeur et à la majesté tout en les excluant de prétention politique.

Le sacre d'une reine de France est finalement considéré comme un non-événement à la lumière des exemples étudiés. Si on note une cause conjoncturelle pour Marie de Médicis – la mort du roi – qui peut expliquer ce silence de la part des auteurs, on constate grâce à l'exemple de Catherine de Médicis, une cause plus structurelle. Les historiens ou les écrivains passent sous silence cette cérémonie, que ce soit pour les reines ou les rois, et mettent l'accent sur des événements qui ont permis de légitimer leur pouvoir. La différence de traitement n'est donc pas liée au genre de ces hommes ou de ces femmes mais bien aussi à la conception que l'on se fait du sacre à cette époque.

Néanmoins on constate que lorsqu'il est mentionné c'est pour mieux illustrer les défauts de Catherine et Marie de Médicis. A travers une vision téléologique voire prophétique, certains auteurs dénoncent les défauts de ces souveraines qui commenceraient à poindre dès leur couronnement.

2. Le sacre comme révélateur des défauts de la future régence

Lorsqu'il est mentionné, le sacre donne lieu à une pluie de reproches. En effet, les auteurs profitent du récit de ce jour si particulier pour mettre en exergue les défauts de ces reines. C'est surtout le cas concernant le sacre de Marie de Médicis. Il est souvent présenté comme un événement qui n'aurait jamais dû avoir lieu, Henri IV y étant hostile. Pourtant, on sait que ce fut une décision du roi et que s'il a tardé – habituellement la cérémonie a lieu quelques temps après le mariage des souverains – c'est parce qu'il a fallu ce temps pour « *fabriquer une*

reine [83]». En outre, le contexte s'y prêtait, puisque le roi voulait lui confier la régence d'absence qui s'annonçait même si la cérémonie avait été envisagée dès les années 1603-1604 avec la naissance des enfants de France qui participaient à la naturalisation de la reine. Ces naissances se sont d'ailleurs accompagnées d'une campagne iconographique insistant sur le nouveau rôle de Marie de Médicis. Parallèlement à ce rôle d'épouse et de mère qui était mis en avant, on commençait à promouvoir son « *corps politique* » et Henri IV, après la guérison d'une maladie qui aurait pu lui être fatale, fit même le choix de l'initier aux affaires[84]. L'autre tournant majeur est celui des années 1609-1610, durant lequel le corps politique de Marie de Médicis se consolide. Louis XIII est dorénavant à la cour, au Louvre, ce qui permet de rappeler et d'affirmer le statut de Marie : elle est la mère du futur roi, de l'héritier du trône de France. A cela s'ajoute une parole qui est de plus en plus écoutée et estimée par le roi qui suit souvent les recommandations de son épouse[85], notamment lorsqu'il s'agit de nominations. Tout cela aboutit naturellement à la régence que le roi s'apprête à lui confier et personne ne la conteste tant elle semble logique à cette époque. Le moment semble donc idéal pour la sacrer, d'autant plus que la cérémonie avait été reportée dans les années 1600 par manque de trésorerie. Enfin, cet événement sert aussi Henri IV puisqu'il lui permet de réaffirmer sa foi et son catholicisme alors qu'il s'apprête à entrer en guerre contre les Habsbourg qui sont de fervents catholiques[86]. Pourtant, de nombreux auteurs présentent le sacre de Marie de Médicis comme un caprice de la souveraine ou pire. Ils optent ici pour une vision prophétique ou téléologique et présentent ce sacre comme maudit, soit parce que le roi est mort à cause dudit sacre soit parce qu'il était annonciateur des futurs défauts de la régente.

A. Un sacre qui n'aurait pas dû avoir lieu

Les auteurs sont unanimes lorsqu'il s'agit de revenir sur le sacre de Marie de Médicis : il n'aurait jamais dû avoir lieu. Selon eux, c'est à force de persuasion, de chantage ou de pleurs qu'Henri IV aurait cédé, car il n'avait aucune envie que son épouse soit sacrée. En effet, ce dernier savait que cet événement allait lui être « *fatal* » selon l'expression utilisée à plusieurs

[83] Expression de Jean François Dubost in *Marie de Médicis. La reine dévoilée*, Paris, Payot et Rivages, 2009, p. 268.
[84] *Idem*, p. 268-270.
[85] *Idem*, p. 270-274.
[86] *Idem*, p. 274-279.

reprises par les auteurs. Ils présentent presque unanimement un roi inquiet, humain, qui a peur de la mort car il sait que son peuple souffrira de son décès. Certains affirment même qu'Henri IV savait qu'il ne sortirait pas vivant de cette ville. Ils jouent donc sur le pathos de la situation en évoquant longuement les pressentiments qu'avait le monarque quant à sa mort prochaine. Henri IV aurait notamment confié ses doutes à Sully qui accorde de longs développements à ce sujet dans ses *Mémoires*. Il participe ainsi à l'élaboration du mythe d'une reine prête à tout pour se faire sacrer même à tuer – indirectement - son époux[87]. Si Sully ne l'accuse pas frontalement du meurtre du roi, il instille le doute chez les lecteurs puisqu'il explique dans la version de 1662 que le roi lui avait dit à plusieurs reprises qu'il savait au plus profond de son être que ce sacre serait la cause de sa mort :

> *« il y a quelque temps en France, et que l'on m'a dit que ma femme y veut encore faire revenir, laquelle fut telles imaginations luy a mis en la teste d'insister envers moy pour la faire Couronner Reine en ceremonie et magnificence : Mais je n'ay à cela non plus d'inclination qu'à souffrir que cette Pasithée (car il me vient de ressouvenir du nom de cette Devote) revienne encore en France, dautant que le cœur me presage qu'il me doit arriver quelque desastre ou signalé desplaisir à ce Couronnement, auquel si ma femme s'opiniastre comme l'on m'a dit, que Conchine et sa femme luy conseillent obstinément ; et à faire venir cette Religieuse.* [88]»

Le texte de Sully fixe ici un certain nombre de traits relatifs au sacre de Marie de Médicis d'autant qu'il revient à plusieurs reprises sur certains thèmes : son mauvais caractère, l'influence de Concini et surtout le refus d'Henri IV pour une telle cérémonie. Cette dernière a finalement lieu mais « *seulement pour faire plaisir à la Reine, car de luy n'y en prenoit-il aucun* [89]». Ces propos sont d'ailleurs glissés de manière anecdotique, entre parenthèses, lors du récit des préparatifs pour la guerre qui s'annonçait. Dans la version de 1745 « *revüe et corrigée* » par l'abbé de l'Ecluse des Loges, Sully s'étend plus longuement sur le sujet puisqu'il n'occupe pas moins d'une dizaine de pages. Il insiste sur le refus du roi face à un tel événement et les mots utilisés sont forts, puisqu'il évoque le chagrin et la « *répugnance* » du monarque pour cette cérémonie[90]. Le terme même de « *répugnance* » est utilisé une seconde fois pour

[87] Voir le premier chapitre concernant les références à Sully et à ses Mémoires.
[88] Sully, *op. cit.,* p. 301, vol 3.
[89] *Idem*, p. 481, vol 3.
[90] « *il se faisoit pendant ce temps-là dans Paris, d'autres préparatifs, d'une espèce bien différente, que Henry voyoit avec beaucoup de chagrin ; je parle de ceux du Couronnement de la Reine. Il y répugnoit si fort, qu'il ne fallut pas un motif moins puissant, que l'étoit sa complaisance pour cette Princesse* » in Sully, M*émoires de Maximilien de Bethune, duc de Sully, principal ministre de Henry le Grand. Mis en ordre : avec des Remarques*, Londres, [s-e], 1745, p. 373-374, vol 7.

décrire la peur du roi face à l'imminence du sacre qui devient pour lui synonyme de mort. L'auteur se lance aussi dans de longs développements au style travaillé : figures de style, vocabulaire recherché, multiplicité des dialogues etc. Le sacre de Marie de Médicis n'est caractérisé que par des mots synonymes de mort ou de peur comme « *frayeur* », « *horreur* », « *amertume* », « *accablement* » qui sont souvent combinés afin de donner plus de poids à l'argumentaire de Sully : le roi ne voulait pas de ce sacre[91]. Il le fait même savoir à plusieurs reprises à son ministre qu'il charge d'une mission : le faire annuler. Henri IV se refuse à le faire lui-même tant il est terrifié par les réactions de son épouse, renforçant par la même occasion le portrait d'une reine colérique[92].

Sully assure un refus franc et sans appel de celle-ci malgré ses demandes incessantes et présente ici ses regrets au peuple pour avoir failli à sa mission car il a participé sans le vouloir à la mort du roi puisque ce sacre a finalement eu lieu :

> *« Je n'attendis point d'autre ordre, pour aller donner celui d'interrompre les préparatifs du Couronnement. Ce n'est qu'avec un véritable regret, que je me vois obligé de dire, que quelques efforts que je fisse, je ne pus jamais engager la Reine à donner cette satisfaction à son Epoux. Je passe sous silence les sollicitations, les priéres et les contestations, que j'employai pendant trois jours entiers, pour tâcher de la fléchir. [93]»*

Remarquons d'ailleurs l'omniprésence du nombre trois dans ce paragraphe, puisqu'il mentionne « *trois jours entiers* » pour convaincre la reine ou fait part d'une trilogie de demandes composée de « *sollicitations* », de « *priéres* » et de « *contestations* ». Cela peut bien entendu être un hasard ou bien renvoyer à une dimension rhétorique ; on sait à quel point ce nombre est important dans la structuration de l'argumentation. Quoi qu'il en soit, le sacre a finalement bien lieu et Sully se contente de faire une phrase assez généraliste soulignant la « *magnificence qu'on attendoit de si grands préparatifs* [94]». Il ne s'attarde pas davantage sur la cérémonie en tant que telle puisqu'il n'y était pas ; en effet Sully était souffrant et a préféré

[91] « *j'ai déjà rapporté avec quelle répugnance il s'étoit laissé aller à permettre que la Cérémonie du Couronnement de la Reine se fit avant son départ. Plus il en voyoit approcher le moment, plus il sentoit la frayeur et l'horreur redoubler dans son cœur. Il venoit l'ouvrir tout entier à moi, dans cet état d'amertume et d'accablement, dont je le reprenois comme d'une foiblesse impardonnable* » in *idem*, p. 382, vol 7.
[92] Le lecteur a encore en tête les images d'une reine caractérielle car les pages précédentes relatent les différentes disputes du couple conjugal. Sully – ou l'abbé des Loges – décrit une reine insultant, menaçant voire violentant son époux comme nous avons pu l'évoquer en parties 1 et 2.
[93] *Idem*, p. 386, vol 7.
[94] *Idem*, p. 394, vol 7.

rester chez lui[95]. Mais, par ses remarques, il fixe pour la postérité l'image d'un sacre qui n'aurait jamais dû avoir lieu, qu'il associe aux défauts de la souveraine et aux peurs du roi.

Ce thème du « sacre qui n'aurait jamais dû avoir lieu » est par la suite utilisé par un bon nombre d'auteurs qui s'appuient notamment sur les écrits de Sully pour justifier leurs dires. A titre d'exemple, nous pouvons citer les ouvrages de Péréfixe (1661) ou de Prade (1683) qui reprennent ce thème. Péréfixe explique notamment que le sacre de la reine provoquait chez le roi de nombreuses contrariétés[96] et « *Sully raconte qu'il luy entendit dire plus d'une fois ; Mon ami, ce Sacre me presage quelque malheur* [97]». Les Mémoires de Sully deviennent ici une source de choix puisque ce dernier a été le confident, voire « *l'ami* » d'Henri IV selon les propos du monarque lui-même. Tout comme son prédécesseur dont il reprend les termes ou les idées, Hardouin de Péréfixe décrit lui aussi sur plusieurs pages les inquiétudes du roi quant à ce fameux sacre et pour assurer à ses lecteurs toute l'exactitude des propos rapportés, utilise l'italique. Monsieur de Prade est lui plus laconique même s'il s'attarde sur les peurs du roi. Et là encore il dit s'inspirer des Mémoires de Sully :

> *« Ce Prince luy-même avoit des pressentimens de son malheur. Il dit au Duc de Sully que le Sacre de la Reïne luy déplaisoit ; qu'il seroit cause de sa mort ; et que ses ennemis qui n'avoient plus d'autre remede, le feroient tuer [98]».*

Nous aurions pu ici multiplier les exemples tant ils sont nombreux car l'on retrouve cette idée d'un « sacre qui n'aurait pas dû avoir lieu » dans la très grande majorité des abrégés historiques qui composent le corpus. Preuve que cette image est répandue, elle est aussi présente dans les écrits de Vittorio Siri (1768), ambassadeur, qui rapporte les craintes du roi quant à cet événement[99]. Cela fixe d'autant plus cette *légende* que Vittorio Siri envoie son récit à l'Europe entière et sa parole est très estimée.

---

[95] « *Pour moi, je n'aurois pas attendu jusqu'à ce jour à partir, si dans le moment que je m'y préparois, une grande douleur que je sentis dans le cou et dans la gorge, causée par mon ancienne blessure* » in *idem*, p. 397, vol 7.
[96] « *Il avoit une extréme impatience de sortir de cette Ville, Je ne sçay quel secret instinct le pressoit de s'en éloigner au plûtost, C'est pourquoi ce Sacre le faschoit, mais il ne put refuser cette marque de son affection à la Reine, qui le desiroit passionnément* » in Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 449.
[97] *Idem*, p. 449.
[98] Jean Royer de Prade, *Sommaire de l'Histoire de France, avec les Portraits des Rois, et des Reines leurs Epouses, suivant les veritables originaux*, Paris, chez Augustin Besoigne, 1683, p. 518-519, vol 4.
[99] « H*enri IV eut diverses pressentimens de sa prochaine fin. Il venoit outre cela de toutes parts des prédictions d'Astrologues et autres semblables devins, toutes assez conformes* » in Vittorio Siri, *Mémoires secrets tirés des archives des souverains de l'Europe, depuis le régne de Henri IV,* Amsterdam, [s-e], 1768, p. 95-96, vol 11.

D'autres auteurs reviennent aussi sur ce thème et justifient son organisation et sa tenue en évoquant les qualités maritales d'Henri IV ou la jalousie de Marie de Médicis. Cette démarche permet de souligner à la fois les défauts de Marie de Médicis comme épouse et reine, qui n'obéit pas à son mari ou qui dépense sans compter l'argent du Trésor Royal, tout en présentant Henri IV comme un roi soucieux du bien-être de son peuple et comme un époux aimant qui finit par céder aux caprices par amour. Elie Benoist (1683) évoque par exemple un souverain qui « *n'y avoit rien qu'il ne fit pour vivre en paix avec elle* » à tel point qu'il accepte de la sacrer pour « *luy ôter le chagrin par une ceremonie qui sembloit importante à cet esprit defiant* »[100]. Quant à François Eudes de Mézeray (1667), il présente un monarque qui « *ne pouvoit rien refuser aux importunitez, quand elles estoient pressantes, il se laissa aller et lui accorda cette satisfaction* [101]». Enfin, nous pouvons citer aussi l'abbé Oroux (1776) qui affirme qu'Henri IV finit par accepter de sacrer Marie car « *il étoit le meilleur mari du monde* [102]». Il est à noter que cette citation est en italique dans le texte original ce qui la met en valeur et souligne, une fois encore, les qualités exceptionnelles d'Henri IV. Ces trois auteurs, comme d'autres, justifient donc le maintien de la cérémonie par la volonté du monarque d'être un « bon époux ». L'événement est donc entièrement vidé de toute connotation politique et devient l'illustration des qualités maritales d'Henri IV et de l'amour qu'il porte à son épouse. Michel Le Vassor[103] (1701) quant à lui avance une tout autre raison à la tenue de cette cérémonie même s'il reste dans le champ

[100] Elie Benoist, *op. cit.*, p. 463, vol 1.
[101] François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique ou extraict de l'histoire de France*, Paris, Thomas Jolly, 1667, p. 1446-1447, vol 3.
[102] Abbé Oroux, *Histoire ecclésiastique de la cour de France, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire de la chapelle, & des principaux officiers ecclésiastiques de nos rois*, Paris, à l'imprimerie royale, 1776-1777, p. 319-320, vol 2.
[103] L'écriture de cet auteur est particulière à plus d'un titre à la fois parce qu'il dédie son ouvrage à Lord Woodstock, son protecteur, dont il enseigne l'histoire à son fils mais aussi parce que certains voient dans ses écrits comme Voltaire une critique déguisée à l'encontre de Louis XIV et de son absolutisme. Voltaire écrit par exemple : « *Son Histoire de Louis XIII, diffuse, pesante et satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent ; mais c'est un déclamateur odieux, qui, dans l'Histoire de Louis XIII, ne cherche qu'à décrier Louis XIV qui attaque les morts et les vivants ; il ne se trompe que sur peu de faits, et passe pour s'être trompé dans tous ses jugements* » in Voltaire, *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, chez les imprimeurs de l'Institut de France, 1855, p. 47, vol 4.
Il est ici difficile d'affirmer ou d'infirmer leur hypothèse car l'on sait peu de chose sur cet auteur ; il est d'ailleurs tout aussi compliqué de trouver un récit impartial de la vie de Michel le Vassor car ses écrits ont suscité beaucoup de critiques ou de commentaires négatifs à l'image de ceux de Voltaire. Michel le Vassor est né à Orléans en 1648, entra à l'Oratoire mais suite à un conflit – sans doute lié à la publication de son *Traité de la véritable religion* - il quitta la France en 1695 pour rejoindre la Hollande et finalement l'Angleterre où il devient anglican. Il fut le précepteur du fils du Lord Woodstock qui devient son protecteur. Néanmoins il perdit sa pension sans doute suite à sa publication de son histoire de Louis XIII. Il mourut en Angleterre en 1718. Charles Brainne affirme qu'il mourut dans « *l'amertume et l'abandon* » et Michaud qu'il eut une « *existence malheureuse* » in https://data.bnf.fr/fr/12619597/michel_le_vassor/ ; Charles Brainne (dir.), *Les Hommes illustres de l'Orléanais, biographie générale des trois departements du Loiret, d'Eure-et-Loir & de Loir-et-Cher, Orléans,* à la librairie d'Alphonse Gatineau, 1852, p. 233, vol 1 ; Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne,* Paris, chez Madame C. Desplaces, 1854, p. 392, vol 24.

sentimental : selon lui, le sacre serait un moyen pour Henri IV de se faire pardonner ses multiples infidélités. Michel Le Vassor efface là aussi, comme ses prédécesseurs, toute la symbolique politique que le sacre aurait pu apporter à la reine et ridiculise le principe même de sa tenue :

> *« Henri s'étoit rendu aux importunitez de la Reine qui souhaitoit ardemment d'être couronnée dans les formes. Il s'imaginoit que cette complaisance seroit oublier à cette Princesse jalouse les chagrins que les maîtresses du Roi, et sur tout la Marquise de Verneuil, lui avoient souvent donnez. La cérémonie du Sacre de la Reine se fit à S. Denis avec beaucoup de magnificence [104]».*

Il convoque ici une multitude de maîtresses introduites par le pluriel et cite plus particulièrement le personnage de la Marquise de Verneuil qui plongeait la souveraine, comme nous avons pu le voir, dans des crises de jalousie maladive selon les différentes représentations en vogue. Pourtant, la séparation entre cette dernière et Henri IV a eu lieu dans les années 1609-1610 ; la marquise n'est donc plus aussi présente à la cour lors des préparatifs du sacre. Néanmoins, la nommer permet à l'auteur de faire de cet événement non pas une cérémonie institutionnelle qui aurait pu asseoir l'autorité de Marie de Médicis mais de la travestir en simple fête ordinaire. D'autant que Michel le Vassor avance un autre argument pour railler cet événement : les projets de guerre d'Henri IV ont des motifs peu louables comme la vengeance et l'adultère :

> *« [Henri IV] resolu de se venger avec éclat de tous les deplaisirs que Philippe II et son fils, lui avoient faits, et de ravoir à quelque prix que ce fût la Princesse de Condé[105]».*

Il s'agit ici d'une idée récurrente qui est seulement reprise par Michel le Vassor : le roi voudrait séduire à nouveau la princesse de Condé dont il serait éperdument tombé amoureux et la ramener à son palais. Il est vrai qu'Henri IV concevait pour Charlotte de Montmorency un empressement tel que son époux, le prince de Condé, aurait fait enlever cette dernière pour la conduire à Bruxelles et qu'il refusait de la faire rentrer en France malgré les tentatives répétées d'Henri IV pour les faire revenir à la cour[106]. En reprenant cette idée, Michel le Vassor affirme

[104] Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII, roi de France et de Navarre. Contenant les choses les plus remarquables arrivees en France et en Europe durant la Minorité de ce Prince*, Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701, p. 25, vol 1.
[105] *Idem*, p. 17, vol 1.
[106] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 275.

finalement que cette cérémonie du sacre n'est qu'une mascarade pour permettre au souverain d'aller chercher sa maîtresse avec son armée. Toute la dimension sacrée et politique du sacre disparait au profit d'une sombre affaire de mœurs. Cette lecture de l'auteur peut surprendre, d'autant que tout au long de sa préface il ne cesse de justifier ses choix et se revendique comme l'un des historiens les plus minutieux de son époque. Il nomme aussi ses modèles : Tite-Live, Tacite[107], Cicéron ou Polybe dont il prône les qualités ou les méthodes. Ainsi certes, il se présente comme un historien mais fait part de son droit à blâmer l'attitude des Grands tout comme le faisait Polybe ou les autres auteurs cités précédemment[108]. Notons d'ailleurs qu'il choisit comme exemple des auteurs qui ont une vision morale de l'histoire, reposant sur la description et l'analyse de comportements privés. Marie de Médicis, tout comme le cardinal de Richelieu ou Henri IV sont la cible de ses critiques à travers un récit reposant à la fois sur une écriture pédagogique, moraliste mais aussi politique de l'Histoire.

Marie de Médicis se retrouve finalement dans l'ombre de son époux alors qu'elle aurait dû, par la nature même de l'événement – son sacre –, être au centre de l'attention. Les auteurs se focalisent sur Henri IV, ses craintes, ses projets de guerre ou ses maîtresses. Marie de Médicis est partiellement éclipsée même si, en racontant son sacre ou ses préparatifs, les auteurs blâment l'attitude et la personnalité de la souveraine. La cérémonie devient alors le révélateur des défauts de la future régente.

B. Les défauts annonciateurs d'une mauvaise régence

Lorsque les auteurs étudiés prennent le temps de décrire ou même de mentionner brièvement le sacre de Marie de Médicis, ils en profitent pour noircir l'image de la souveraine qui apparait comme une femme pétrie de défauts ce qui fait craindre une mauvaise régence. L'un des premiers vices relevés est son côté dépensier. En effet, une demi-douzaine d'auteurs

[107] « *Il y a une chose en quoi j'aurois voulu de tout mon cœur imiter Tite-Live et Tacite ; c'est la breveté […]. On me reprochera peut-être que si je n'ai pris ni la force, ni le stile sentencieux de Tacite, j'ai du moins imité sa malignité* » in Michel le Vassor, *op. cit.*, préface, vol 1.
[108] « *Quand un Auteur est obligé de dire du mal de quelqu'un, remarque judicieusement Polybe, il ne doit pas avoir égard à ce qui peut plaire aux énnemis de celui dont il parle […]. Polybe avait raison de blamer un Historien Grec qui n'avoit pas eu l'équité de reconnoître ce qu'il y avoit de bon […]. C'est la regle que je me propose au regard du Cardinal de Richelieu et de quelques autres* » in *idem*, préface, vol 1.

insiste sur le coût pour le royaume comme Péréfixe (1661)[109], Elie Benoist (1693)[110] ou encore Jean François Dreux du Radier (1764)[111] qui, malgré leurs parcours, sont tous unanimes : une des raisons du refus d'Henri IV était les dépenses faramineuses que la cérémonie allait engendrer. On retrouve ici l'image classique d'un Henri IV prudent qui a remis en ordre les dépenses royales et qui a rempli les caisses du trésor qui étaient vides, face à une reine avide de dépenses qui dilapide le trésor royal pour son bon plaisir. L'argent est certes ici utilisé pour son sacre cette fois-ci, mais nombreux sont les auteurs à dépeindre par la suite une régente réglant chaque problème relatif à son manque d'autorité par de l'argent : abreuvant par exemple les Grands du Royaume de sommes exorbitantes pour se maintenir sur le trône. Ce premier défaut est souvent couplé avec d'autres qui vont de pair : son impatience et ses humeurs. Ce n'est pas un thème nouveau, puisque les auteurs étudiés ont déjà démontré à plusieurs reprises le mauvais caractère de la souveraine, notamment lorsqu'ils décrivaient le couple qu'elle formait avec Henri IV. Ils présentaient une reine acariâtre, jalouse et agitée qui, incapable de se maîtriser, ne cessait de violenter son époux comme nous avons pu le voir dans les chapitres précédents. On constate ici que ce portrait d'une femme incapable de maitriser ses nerfs et ses émotions est de nouveau repris mais cette fois dans le cadre du sacre et de ses préparatifs. Pour justifier cette théorie, les auteurs s'appuient encore une fois sur les écrits de Sully. C'est par exemple le cas d'Elie Benoist et de Richard de Bury qui citent allégrement le ministre et reprennent l'épisode des sollicitations de ce dernier auprès de la souveraine pour repousser le sacre. Richard de Bury va même jusqu'à recopier mot à mot certains passages des *Mémoires*[112].

Marie de Médicis est aussi régulièrement accusée d'être une femme faible et manipulable entre les mains des Concini, qui l'auraient poussée à réclamer son sacre. Cette vision est partagée par six auteurs – Sully, Péréfixe, Mézeray, Pierre de l'Estoile, Richard de Bury et Jean François Dreux du Radier – qui tous soulignent les manipulations de ces Italiens sur l'esprit de

[109] « *joint que cette ceremonie ne se pouvoit faire sans beaucoup de frais et sans y perdre beaucoup de temps* » in Hardouin de Péréfixe, *op. cit.,* p. 449.
[110] « *il y avoit eu des gens sages qui avoient voulu detourner le Roy de cette pompe, qui devoit l'engager à une depense peu convenable dans les commencens d'une guerre, dont on ne pouvoit prevoir la durée* » in Elie Benoist et Jacques de Thou, *Histoire de l'edit de Nantes, contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des religions…,* Delft, chez Adrien Beman, 1693, p. 463, vol 1.
[111] « *Elle y avoit trouvé quelque résistance dans l'esprit du Roi, qui n'aimoit pas ces dépenses ni ces cérémonies fastueuses ; mais enfin il avoit cédé* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 125, vol 4.
[112] « *La Reine, l'ayant appris, redoubla ses instances pour les faire continuer. Sully employa pendant trois jours les sollicitations, les prieres, même les contestations, pour engager la Reine à donner au Roi cette satisfaction, il ne put venir à bout de la fléchir. Le Roi fut obligé de céder ; car dans de certains moments, il étoit le premier à se reprocher à lui-même ses frayeurs* » in Richard de Bury, *Histoire de la vie de Henri IV. Roi de France et de Navarre,* Paris, chez Saillant, 1767, p. 190, vol 4.

la souveraine. Le fait que l'on retrouve des récits matriciels, comme ceux de Sully ou de Pierre de l'Estoile, ainsi que des ouvrages rédigés par des historiographes comme Mézeray ou des précepteurs tel que Péréfixe, donne du poids à cette vision et légitime cette théorie d'une reine manipulable. Cela est d'autant plus vrai que cette thématique de l'emprise des favoris est un reprise par tous. En effet, dans le corpus étudié quarante-deux sources mentionnent l'ascendant des Concini sur l'esprit de la reine et vingt-neuf d'entre elles en donnent des exemples détaillés, que cela soit sur des plans économiques, politiques ou encore moraux mais nous y reviendrons dans le chapitre suivant. Ces auteurs instillent l'idée que les Concini tissent leur toile autour de la souveraine dès leur arrivée en France dans les années 1600, ce qui rend leur domination bien plus efficace à la mort d'Henri IV car elle dure depuis des années. Pour inciter la reine à être sacrée, les Concini auraient joué sur les cordes sensibles de Marie de Médicis : sa jalousie maladive et son ambition qui ici vont de pair. C'est selon Mézeray (1667) les deux principaux arguments qui vont être utilisés par le couple italien pour convaincre la souveraine de l'utilité d'une telle cérémonie :

> *« Conchine cependant, et ceux de sa cabale irritoient sans cesse les jalousies de la Reyne, et luy faisoient croire malicieusement que l'amour de la Princesse pourroit porter le Roy à de fascheuses extremitez. Assurément qu'un Prince si bon et si juste n'en estoit point capable ; Aussi n'oubliat-il aucun soin ny aucune tendresse de mary pour luy oster ces soupçons de l'esprit. Il luy laissa la Régence du Royaume ; mais parce qu'il la tempera par un Conseil et par des ordres necessaires, cette precaution deplus fort à Conchine ; qui pour estendre davantage son autorité en augmentant celle de sa Maistresse, luy inspira qu'il estoit necessaire qu'elle se fist sacrer et couronner avant le depart du Roy. [113]»*

Mézeray combine ici deux rumeurs : celui d'une guerre qui aurait eu lieu pour sauver la belle princesse de Condé et celui d'une manipulation des Concini. Le sacre devient alors, dans l'argumentaire des Italiens, synonyme de pouvoir : il aurait permis à la reine d'être à la fois légitime quant à la régence d'absence qui s'annonçait, et à Concino Concini de contrer le conseil mis en place pour la régence. Le sacre est de nouveau investi de fonctions politiques mais pose question car il devient synonyme de manipulation et d'usurpation du pouvoir par un étranger. Néanmoins, selon les auteurs, cette cérémonie devait permettre à Marie de Médicis d'être légitime aux yeux du peuple ce qui justifie la magnificence et la « dignité » qui sont déployées - termes qui reviennent souvent sous la plume des auteurs. Péréfixe (1661) par exemple – qui

[113] François Eudes de Mézeray, *op. cit.,* p. 1446-1447.

reprend ici mot pour mot Pierre de l'Estoile (1741)[114] - tout comme Richard de Bury (1767)[115] utilisent ces mots lorsqu'il s'agit de retranscrire les arguments utilisés par les Concini qui « *mirent dans l'esprit de la Reine qu'il falloit, pour luy acquerir plus de dignité et plus d'éclat aux yeux des peuples, et pour autoriser davantage sa Regence* [116]».

Bien que cette cérémonie ne « fasse plus » le roi ou la reine, comme nous l'avons évoqué précédemment, on constate qu'elle reste revêtue d'une aura puisqu'elle doit avoir lieu pour « légitimer » la reine et sa régence d'absence si l'on en croit les arguments exprimés par les Concini sous la plume des auteurs. Or, en 1610, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, la régence d'absence n'est absolument pas contestée et Marie de Médicis apparait comme la plus légitime pour l'exercer. Les auteurs étudiés participent ici à une vision téléologique des événements et opèrent même une confusion entre la régence d'absence et la régence exercée durant la minorité du roi. Cet amalgame peut être illustré par l'anecdote de la « couronne chancelante », rapportée par Jean François Dreux du Radier (1764), qui l'assimile aux troubles à venir. Il écrit en effet que lorsque l'on mit sur la tête de la souveraine la couronne, cette dernière chancela et on

> *« observa qu'elle pensa lui tomber de dessus la tête, si elle n'y eût mis la main pour la retenir ; & cela fit dire, suivant quelques Historiens, que son autorité seroit attaquée, mais qu'elle l'affermiroit par son courage & sa vigilance [117]».*

Par ce geste de Marie de Médicis, « *quelques Historiens* » qui ne sont ni nommés ni quantifiés, y voient le présage d'une « *autorité attaquée* » ; mais peut-on vraiment attaquer une autorité lors d'une régence d'absence ? N'est-ce pas ici le signe qu'il y a bien une confusion qui s'opère et que par une vision téléologique ou prospective des événements, Jean François Dreux du Radier mentionne déjà les troubles qui auraient lieu pendant la régence de minorité ? Cela est d'autant plus probable que cette image de la couronne chancelante est récurrente, que cela soit

[114] « *pour lui acquerir plus de dignité, et plus d'éclat aux yeux du peuple, et même pour autoriser la regence, qu'elle lui confioit pendant son absence* » in Pierre de l'Estoile, *op. cit.,* p. 14-16.
[115] « *Mais il étoit retardé par des préparatifs qu'il voyoit faire avec beaucoup de déplaisir. Concini, et la Galigaï sa femme, avoient inspiré à la Reine le plus violent desir de se faire couronner ; parceque, lui disoient-ils, ayant été nommée Régente, cette cérémonie donneroit plus de relief à l'autorité qui lui étoit confiée, et plus de dignité aux yeux du Peuple. Elle en avoit fait au Roi les instances les plus pressantes, et il ne l'avoit accordée qu'avez la derniere répugnance, tant à cause de la grande dépense que cela occasionneroit, que parceque cela retardoit son départ* » in Richard de Bury, *op. cit.,* p. 188-189, vol 4.
[116] Hardouin de Péréfixe, *op. cit*., p. 449.
[117] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 126-127, vol 4.

dans la littérature ou dans la poésie des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles[118]. C'est le signe d'une autorité politique contestée. D'ailleurs dans la version de Pierre Mathieu (1611), qui décrit avec minutie le sacre de la reine, celui-ci offre une tout autre vision de cette main qui remet la couronne puisqu'il y voit au contraire un « *Augure du bonheur que sa Prudence & conduite apporteroient à nos malheurs*[119]». Lui aussi surinterprète ce geste mais il faut garder à l'esprit qu'il publie son récit en 1611 alors que la régence de la reine vient tout juste de débuter et qu'il est encore choqué par le régicide. L'analyse de cette couronne chancelante varie donc en fonction des époques.

Le sacre de Marie de Médicis est un exemple de plus qui permet aux auteurs de souligner ses défauts. Elle est attaquée aussi bien sur un plan politique, car elle est présentée comme facilement manipulable par ses favoris, que sur un plan plus personnel puisque les auteurs mettent en avant son mauvais caractère et la présentent à nouveau comme une mauvaise épouse. Ils en profitent aussi pour la diaboliser afin de montrer, par une vision téléologique, que la régence qui s'annonçait était vouée à l'échec, car elle était confiée à une femme pétrie de défauts, peu soucieuse du bien-être de son peuple.

Que cela soit pour Catherine ou Marie de Médicis, le sacre est finalement peu mentionné car cette cérémonie n'a plus le même retentissement aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Les auteurs étudiés se concentrent sur des éléments qui font de ces femmes des reines de France, à savoir le mariage, la maternité ou même la régence. Le sacre de la reine de France apparait donc comme un non-événement puisqu'il ne participe plus à faire de ces princesses des reines. Marie de Médicis est d'ailleurs la dernière à être sacrée ; c'est bien la preuve que cette cérémonie n'est plus considérée comme indispensable pour asseoir la position de la reine. Le sacre, lorsqu'il est décrit, n'incarne absolument pas le pouvoir politique de ces femmes et les auteurs se focalisent plutôt sur des éléments qui mettent en valeur leur corps physique ou la royauté comme la magnificence de la cérémonie ou la tenue de la souveraine. Néanmoins, lorsque le sacre ou les préparatifs sont décrits, ils permettent d'illustrer des traits de caractère des souveraines comme leur ambition, leur faiblesse d'esprit ou leur côté dépensier. Certains comme Pierre de le Place

[118] La couronne chancelante est un topos récurrent dans la littérature que ce soit dans les abrégés historiques ou dans les pièces de théâtre. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'ouvrage de Jean Le Laboureur qui caractérise le pouvoir de Charles V par les mots suivants : *« mais c'estoit une Couronne chancelante et mal asseurée* » ou encore la pièce de Claude Guimond de la Touche qui dans son *Iphigénie en Tauride* utilise aussi ce topos afin de montrer le pouvoir incertain de Thoas : « *sur mon front innocent ma couronne chancelle* » in Jean le Laboureur, *Histoire de Charles VI. Roy de France, escrite par les ordres*…, Paris, chez Louis Billaine, 1663, p. 2 ; Claude Guimond de La Touche, *Iphigénie en Tauride*, Vienne, chez J. L. N. de Ghelen, 1758, acte 1, scène 2, p. 6.

[119] Pierre Mathieu, *Histoire de la mort déplorable de Henry IV*, Paris, chez la Veuve de M. Guillemot et S. Thiboust, 1611, p. 18.

(1781) vont même plus loin et accusent Marie de Médicis d'avoir réclamé son sacre pour avoir une occasion de tuer son époux ; ambitieuse elle ne désirait qu'une chose : être roi à la place du roi.

Chapitre 7. Catherine et Marie de Médicis, une menace pour la stabilité du royaume

Les sources étudiées sont unanimes : Catherine et Marie de Médicis représentent une menace pour la stabilité du royaume. Leur régence est décriée, car elles sont perçues comme des femmes mues par leur ambition, ce qui est un risque pour l'équilibre du pouvoir, d'autant plus dans cette période de transition. En effet, depuis l'ordonnance de 1407, la régence s'exerce au nom du roi afin d'assurer la continuité dynastique. Elle est confiée en priorité aux femmes, car on met en avant leurs qualités maternelles et l'amour indéfectible qu'elles portent à la fois à leurs fils, parce qu'elles sont leurs mères, et au roi, parce qu'elles sont leurs sujettes. Ces femmes devaient représenter le trait d'union entre un roi qui vient de mourir et un, trop jeune pour régner ; elles incarnent donc la pérennité et la continuité dans un moment, *de facto*, synonyme de rupture. Or, force est de constater qu'elles sont présentées par les sources étudiées comme une menace pour la stabilité du royaume, à cause de leur ambition démesurée, dans une période où justement elles devraient incarner l'équilibre, la constance et la continuité[1]. Ce terme d' « ambition » est d'ailleurs l'un des termes qui revient souvent sous la plume moraliste de Madame d'Arconville, quand il s'agit de qualifier l'une ou l'autre et que l'on retrouve, de manière générale, chez tous les auteurs du corpus à l'image de Monsieur de Prade (1683) qui attribue à Catherine de Médicis bien d'autres défauts :

> *« Elle ne fut regrettée de personne : bien que quelques-uns affectionnez au repos de l'Etat, jugeassent avec beaucoup de raison qu'elle pouvoit estre utile et necessaire au Roy dans ce grand desordre d'affaires. Car encore qu'elle se plût à semer la discorde, et que selon le sentiment de son mary, elle fût la plus grande Broüillonne du monde, elle étoit feconde en expediens pour remedier aux affaires les plus desesperées ; et non seulement avoit de grandes intelligences avec les Principaux de la Ligue, mais aussi beaucoup de conduite pour s'en servir : comme celle qui pendant sa Regence s'étoit acquis le sur-nom de la plus sage et plus rusée Princesse de l'Europe. Elle étoit liberalle avec excés ; et mourut endêtée de quatre cent mille écus [2]».*

[1] Fanny Cosandey, « Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères », C*lio. Histoire, femmes et sociétés*, n°21, 2005, p. 69-90.
[2] Jean Royer de Prade, *Sommaire de l'Histoire de France, avec les Portraits des Rois, et des Reines leurs Epouses, suivant les veritables originaux*, Paris, chez Augustin Besoigne, 1683, p. 110-111, vol 5.

A travers les différents portraits élaborés et à l'image de celui de Monsieur de Prade, les souveraines sont décriées pour leur comportement durant leur régence. On les accuse d'avoir sciemment fomenté des intrigues, des complots ou des guerres et d'avoir dilapidé le Trésor royal. Catherine de Médicis est dépeinte comme une reine cruelle, faisant preuve de violences envers son peuple mais aussi envers le roi. Outre les massacres de la Saint-Barthélemy, on dresse le portrait d'une femme se délectant du malheur et des guerres. *A contrario*, Marie de Médicis est représentée comme une souveraine soumise, incapable de faire face à la tâche qui lui incombe, malgré les instructions qu'Henri IV lui aurait laissées. Elle est un pantin entre les mains de ses favoris qui menacent son autorité. L'une et l'autre sont blâmées à la fois sur un plan politique et un plan privé, même si les attaques formulées à leur encontre portent sur des thèmes différents. Leur régence respective comporte donc des « *tâches ineffaçables* [3]» que les auteurs aiment à rappeler ou à exagérer afin de servir leur argumentaire. L'une et l'autre sont alors représentées comme un danger pour la stabilité du royaume et deviennent le parfait exemple de la « mauvaise régente ». A travers le portrait de Catherine et de Marie de Médicis, les auteurs abordent toutes les critiques habituellement formulées à l'encontre des femmes qui ont le pouvoir et cherchent à démontrer le danger d'une telle charge lorsqu'elle est confiée à une femme. Catherine et Marie sont finalement les faces d'une même pièce formant ainsi une critique complète des régentes.

1. Catherine de Médicis, la reine assassin : entre violences physiques et violences symboliques

Si gouverner en faisant usage de violence n'est pas inhabituel, on constate néanmoins que la cruauté est unanimement décriée car elle est l'apanage des tyrans. C'est une caractéristique commune que l'on retrouve à la fois dans l'Antiquité avec les travaux d'Aristote et au Moyen Age avec ceux de Jean de Salisbury. Tous sont unanimes : le tyran bafoue les lois et fait preuve de violence envers son peuple[4]. Or, force est de constater que ce trait de caractère est relevé chez Catherine de Médicis par la majorité des auteurs étudiés. Ils donnent pléthore d'exemples tendant à prouver leurs dires ; ils font la liste de ses victimes, l'accusent de se livrer à des actes de sorcellerie ou à des rituels barbares et décrivent une souveraine se délectant des

[3] Expression de Mario Turchetti in « Catherine de Médicis, de la légende à l'histoire. Une question historique mal posée ? », *Histoire, économie & société*, 2022/3 (41e année), p. 24-39.
[4] Monique Cottret, *Tuer le tyran? Le tyrannicide dans l'Europe moderne,* Paris, Fayard, 2009, p. 18-25.

scènes de massacre. Enfin, la Saint-Barthélemy apparait comme le point d'orgue de sa cruauté, puisqu'elle est désignée comme la principale responsable, allant jusqu'à donner elle-même le signal. Elle est d'ailleurs à cette occasion qualifiée de « tyran » par plusieurs auteurs contemporains qui la jugent responsable des massacres[5].

Présenter Catherine de Médicis ainsi permet à la fois de nourrir sa légende noire tout en façonnant l'image d'une reine cruelle. Accusée d'avoir fait preuve de violences physiques et symboliques pour asseoir son autorité à l'encontre du peuple, des protestants et de sa propre famille, Catherine devient le paroxysme de la « mauvaise reine ». Manquant de légitimité à cause de son sexe, la souveraine sort ici du cadre et de ce que l'on attend d'une femme - douceur et bienveillance - et devient le bourreau de tout un peuple, bouleversant alors l'ordre établi[6].

A. La cruauté, un trait de caractère de la reine

Catherine de Médicis est cruelle et cette affirmation est portée par une vingtaine d'auteurs. C'est une caractéristique commune que l'on retrouve régulièrement, qu'importent le genre de la source ou la période étudiée : dans l'abrégé historique de Rossel (1769) Catherine de Médicis mène une « *politique timide et cruelle* [7]», dans le récit historique et moraliste de Madame d'Arconville elle est qualifiée de « *froidement cruelle* [8]» en 1783 et dans l'éloge de Dominique Joseph Garat (1777) elle est « *perfide et cruelle* [9]». Varillas (1692) affirme même que la souveraine se délectait des portraits que les satires faisaient d'elle, jugeant même qu'ils étaient trop complaisants à son égard[10]. Si le discours de ces auteurs est unanime concernant la cruauté

[5] *Idem*, p. 59-69.
[6] Damien Bril, « Des reines violentes », *Les Cahiers de l'École du Louvre* [En ligne], 15 | 2020, mis en ligne le 03 novembre 2020, consulté le 25 novembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/cel/9736.
[7] « *politique timide et cruelle* » in Rossel, *Histoire du patriotisme françois ; ou, Nouvelle histoire de France dans laquelle en s'est principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos rois, la noblesse & le peuple françois, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, chez Lacombe, 1769, p. 331, vol 4.
[8] « *intrigante par incapacité ; froidement cruelle quand les autres ressources lui manquoient pour parvenir à ses fins, et voyant sans remords couler des flots de sang par ses barbares conseils* » in Madame d'Arconville, *Histoire de François II,* Paris, chez Belin, 1783, p. 47, vol 1.
[9] « *Triomphe, homme farouche et sanguinaire ; répands avec confiance tes noirs desseins dans le cœur de cette Reine perfide et cruelle, digne de les enfanter elle-même* » in Dominique Joseph Garat, *Eloge de Michel de l'Hospital,* Paris, chez Demonvile, 1777, p. 52.
[10] « *Catherine eut la curiosité de se faire lire les matins, pendant qu'on la coëffoit cette Satyre, et qu'elle en critiqua tous les articles l'un après l'autre ; Qu'elle avoüa de bonne foy une partie des fautes qu'on luy reprochoit ; et qu'elle accusa les autres de fausseté : Qu'elle ajoûta quelquefois par une naïveté, dont les Dames Italiennes sont peu capables, que si ses ennemis eussent esté mieux informez de la verité, ils auroient rendu leur Satyre plus curieuse sans comparaison, en exposant dans toute leur étenduë les deffauts qu'ils ne luy reprochoient qu'à demy ; et que pour comble de sincerité, elle exposa nettement les choses qu'ils avoient dû dire contr'elle pour la dépeindre*

de la souveraine, il faut néanmoins prendre en compte le genre de la source afin de mieux saisir sa construction et sa complexité ; Madame d'Arconville oscille par exemple entre écriture historique et moraliste, et le personnage de Catherine de Médicis lui permet de faire comprendre à ses lecteurs les dangers des passions de l'âme. Quant à Garat il écrit un éloge à la gloire de Michel de l'Hospital et construit donc un discours antithétique opposant Catherine au chancelier afin de mettre en avant les vertus de son objet d'étude. Si la plupart des auteurs se contente de multiplier les exemples pour justifier leurs dires et prouver la cruauté de la souveraine, on constate que trois auteurs – l'auteur du *Discours Merveilleux* (1663)*,* Dreux du Radier (1764) et Ternisien d'Haudricourt (1788) – tentent d'en trouver l'origine et se penchent sur l'enfance de la souveraine.

Ces trois écrivains justifient la cruauté de Catherine par son enfance à Florence, marquée par le terrible siège de 1529 qui l'obligea à se cacher et à vivre recluse dans plusieurs couvents. L'argumentaire développé combine à la fois des éléments déterministes – les Italiens et plus particulièrement les Florentins sont cruels – et une certaine fatalité : la reine pouvait n'être que monstrueuse après cet épisode traumatisant. C'est du moins la théorie que l'on retrouve chez l'auteur du *Discours merveilleux* qui rédige un portrait à charge de la souveraine comme nous avons pu l'évoquer précédemment. Après avoir expliqué ses motivations, les raisons de la publication de son ouvrage et affirmé pendant une dizaine de pages à quel point Catherine de Médicis fut la pire reine de France[11], l'auteur s'intéresse plus particulièrement à son enfance. Selon lui, plusieurs éléments tendent à prouver que dès ses plus jeunes années, son entourage et notamment ses parents savaient que Catherine n'apporterait que la désolation autour d'elle. Pour prouver ses dires, l'auteur revient dans un premier temps sur les prédictions qui auraient été réalisées à sa naissance et qui auraient poussé ses parents à refuser de la marier car les « *plus fameux Astrologues des environ*s » savaient qu'elle « *feroit cause si elle vivoit, de tres grandes calamitez, et finalement de ruine totale à la maison et au lieu où elle feroit mariée* [12]». L'auteur se penche ensuite, dans un second temps, sur le siège de Florence qui fut la cause selon lui d'un profond traumatisme chez la souveraine. Il décrit son enfermement et mentionne toutes les tortures qui avaient été envisagées par les séditieux pour la blesser ou la tuer : certains auraient

aussi méchante qu'ils vouloient qu'elle fust » in Varillas, *Histoire de Henry Second*, Paris, chez Claude Barbin, 1692, avertissement, vol 1.

[11] « *vous voyez maintenant que le païs […] nous doyvent faire attendre de terribles choses d'elle »* in *Discours merveilleux de la Vie, Actions et Deportement de la Royne Catherine de Médicis, Mere de François II, Charles IX, Henry III, Rois de France*, Paris, [s-e], 1663, p. 12.

[12] *Idem*, p. 13-14.

proposé de l'enfermer à jamais[13], d'autres « *la pendre sur le rampart entre deux creneaux, afin que quelque cannonade l'emportast* » ou de la « *mettre en un bourdeau quand elle seroit en age* »[14]. Cette description est reprise et complétée par Dreux du Radier en 1764 qui se montre plus nuancé que son prédécesseur. Il est en effet moins critique que l'auteur du *Discours Merveilleux* et ouvre sa biographie en affirmant son souhait d'être plus impartial que ses confrères car « *notre histoire n'a point de princesse, de laquelle on ait dit tant de mal que de la fameuse Catherine de Médicis* [15]».

L'auteur débute son portrait en établissant une généalogie assez valorisante de la reine, puisqu'il insiste sur les « *beaux esprits* » des Médicis dont Catherine serait la quintessence tant elle « *brille par graces et le génie des arts et du goût perfectionnerent les talens que la nature lui avoit donnés* »[16]. Néanmoins, dans la suite de son discours, Dreux du Radier ne cesse de critiquer la souveraine et dresse le portrait d'une femme avide de pouvoir n'hésitant pas à utiliser la violence pour obtenir ce qu'elle veut. Le basculement d'écriture s'opère lorsqu'il relate l'enfance de la jeune Catherine :

> *« La révolte contre les Médicis avoit été poussée si loin, que les Florentins ne s'étoient pas contentés d'enfermer Catherine de Médicis, qui n'avoit que neuf ans, dans un Monastère après l'avoir dépouillée de tous les biens de sa Maison. Pendant le siége de Florence, un des séditieux, nommé Baptiste Cei, alla jusqu'à proposer de mettre la jeune princesse sur les murs de la ville entre deux créneaux, pour l'y exposer au feu de l'artillerie. Bernard Castiglone avoit opiné d'une manière encore plus cruelle contre Catherine ; et dans le Conseil son avis avoit été, que bien loin de la remettre au Pape qui la redemandoit, il falloit la rendre la victime de la débauche et de la prostitution du soldat. Il n'y eut que l'horreur qu'inspirent naturellement de pareilles propositions, même aux plus emportés, qui sauva la Princesse. [17]»*

La description de ces années d'enfance est tellement détaillée qu'elle est reprise mot pour mot par Ternisien d'Haudricourt en 1788[18]. A travers ce récit, Dreux du Radier met en lumière

[13] « *au Couvent des emmurées, afin qu'elle n'en sortist jamais* » in *idem*, p. 13-14.
[14] *Idem*, p. 13-14.
[15] *Idem*, p. 13-14.
[16] Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques, et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neaulme, 1763-1776, p. 256, vol 3.
[17] *Idem*, p. 264-365, vol 3.
[18] « *La révolte contre les Médicis avoit été poussée si loin, que les Florentins ne s'étoient pas contentés d'enfermer Catherine de Médicis, qui n'avoit que neuf ans, dans un Monastère, après l'avoir dépouillée de tous les biens de sa Maison. Pendant le siége de Florence, un des séditieux, nommé Baptiste Cei, alla jusqu'à proposer de mettre la jeune Princesse sur les murs de la Ville entre deux crénaux, pour l'y exposer au feu de l'artillerie. Bernard Castiglone avoit opiné d'une manière encore plus cruelle contre Catherine ; et dans le Conseil son avis avoit été, que bien loin de la remettre au Pape qui la redemandoit, il falloit la rendre la victime de la débauche et de la*

certains faits qui doivent permettre aux lecteurs de mieux saisir la personnalité de la souveraine. A dessein, il revient sur les différentes violences subies par Catherine : violences économiques – elle est « *dépouillée de tous les biens de sa Maison* » -, violences physiques – elle est enfermée contre son gré – et violences symboliques puisqu'on propose de lui faire subir les sévices les plus innommables : torture, viol et meurtre. Les tortionnaires de la princesse ont même des noms – Baptiste Cei et Bernard Castiglone – ce qui permet de crédibiliser leur existence. Noms qui seront repris par Balzac dans son portrait de Catherine de Médicis[19] en 1835 ou encore Eugène Defrance en 1911, bien qu'ils ne soient corroborés par aucun historien contemporain[20]. Il semble évident à la lecture mais aussi au vu des noms avancés que Dreux du Radier s'est inspiré de la biographie de Jean Nestor publiée en 1564. Ce dernier revient lui aussi sur l'enfance de la souveraine et notamment sur le sort d'un certain Baptiste Cei qui devait être jugé et puni pour avoir voulu

> *« decapiter le seigneur Malateste prestant l'aureille aux articles de pacification, pour avoir insisté qu'il estoit expedient de mettre entre deux carneaux de muraille, à la fin d'estre presentée à l'artillerie des ennemis, la jeune niece du Pape, Catherine de Medici n'aiant encor' que neuf ans, et laquelle on gardoit en un monastere de nonnains.*[21]*»*

On retrouve ici la théorie d'une Catherine qui aurait pu mourir à cause de la révolte. Néanmoins, on constate que la proposition qu'elle soit violée par les séditieux a disparu. Soit cette idée a été rajoutée par Dreux du Radier afin d'aggraver le pathos de la situation – remarquons que Bernard Castiglione qui l'avait suggérée à ses compagnons n'apparait pas dans cette version – soit Jean Nestor a refusé d'en parler pour ne pas exposer le corps de la reine. Cette dernière hypothèse est la plus probable, puisque Jean Nestor est un proche de la souveraine et qu'il a

brutalité du soldat. Il n'y eut que l'horreur qu'inspirent naturellement de pareilles propositions, même aux plus emportés, qui sauva la Princesse » in Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits*, Paris, [s-e], 1788, p. 8.

[19] A la lecture de la description de Balzac, il parait évident qu'il s'est fortement inspiré du récit de Dreux du Radier tant on constate des similitudes syntaxiques : « *Ce fut pendant le siége de Florence, entrepris par les Médicis pour y rentrer, que le parti républicain, non content d'avoir enfermé Catherine, âgée de neuf ans, dans un couvent après l'avoir dépouillée de tous ses biens, voulut l'exposer entre deux créneaux au feu de l'artillerie, sur la proposition d'un nommé Baptiste Cei. Bernard Castiglione alla plus loin, dans un conseil tenu pour aviser à terminer les affaires, il fut d'avis que, loin de remettre Catherine au pape qui la redemandait, il fallait la livrer aux soldats pour la déshonorer* » in Balzac, *Sur Catherine de Médicis*, Paris, chez Calmann-Lévy, 1835, p. 19.

[20] Ivan Cloulas avance le nom d'un certain Léonard Bartolini qui aurait fait ces propositions de viol et de meurtre. Il est présenté comme un gonfalonier de justice in Ivan Clouas, *Catherine de Médicis,* Fayard, Paris, 1989, p. 42 et Pauline Colonna d'Istria et Marcello Simonetta, *Les Renards et les Lions. Les Médicis, Machiavel et la ruine de l'Italie*, Paris, Albin Michel, 2019.

[21] Jean Nestor, *Histoire des hommes illiustres de la maison de Médici, avec un abrégé des comtes de Bologne et d'Auvergne, à la roine, mere du roi*, Paris, chez Charles Perier, 1564, p. 173.

obtenu le privilège royal pour sa publication. Il rédige donc un discours qui a été validé par le pouvoir royal et sans doute plus particulièrement par la reine, même s'il nous a été impossible de savoir si cet ouvrage était une commande de Catherine de Médicis. Jean Nestor, dans ses descriptions, cherche à instiller de la pitié pour cette pauvre princesse d'à peine neuf ans alors que Dreux du Radier (1764) au contraire, s'en empare pour montrer à ses lecteurs que la violence a toujours fait partie du quotidien de Catherine et ce, dès sa plus tendre enfance. C'est pour cela qu'il affirme dans la suite de son récit que Catherine a transmis une « *sorte d'inférence pour le crime »* aux Français tant elle a eu « *l'habitude* » des « *forfaits* »[22].

Ces trois auteurs, en narrant cet épisode, cherchent à comprendre les raisons de la cruauté de la reine et utilisent donc l'épisode du siège pour appuyer leur argumentaire. Episode qui est partiellement détourné, car on constate de nombreuses ellipses temporelles et des imprécisions ; Catherine a par exemple connu trois couvents différents[23] durant le siège de Florence qui a duré plusieurs années alors que dans ces récits elle n'a toujours que « *neuf ans* ». On sait d'ailleurs peu de choses sur ce siège et sur l'enfance de la souveraine, ce qui n'empêche pas ces trois auteurs d'affirmer avec force leurs propos, car ils cherchent à expliquer le caractère de la souveraine. Ces auteurs sortent du récit purement historique et renouent avec une histoire aux accents psychologiques.

Même si le terme de « monstrueux » n'est jamais utilisé, il n'en reste pas moins que le portrait qui est fait correspond à sa définition. En effet, à travers tous les exemples mobilisés, la souveraine apparaît comme un monstre, un être incapable de faire preuve d'humanité, qui viole à la fois les lois de la nature et celles de la société. Si la reine était parvenue à donner le change durant son adolescence et ses premières années en France, on constate que sa cruauté s'exprime une fois qu'elle a le pouvoir entre les mains ou à travers l'éducation de ses fils. La Chesnaye Des Bois, dans son *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des François*[24] publié en 1767, insiste à plusieurs reprises sur les défauts de la souveraine et plus particulièrement sur sa cruauté. Dans l'article portant sur François II, qui n'est finalement qu'un prétexte pour évoquer davantage sa mère, l'auteur revient en détail sur la monstruosité de la

[22] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 288, vol 3.
[23] Catherine est dans un premier temps conduite dans le couvent de Sainte-Lucie lorsque le bannissement de la famille de Médicis est décrété le 19 mai 1527. Elle est ensuite déplacée en décembre 1527 vers le couvent de Catherine de Sienne dans lequel elle reste très peu de temps à cause d'une épidémie. Elle est donc amenée vers celui de Murate puis de nouveau vers Sainte-Lucie du 20 juillet au 2 août 1530 in Ivan Cloulas, *op. cit.,* p. 35-45
[24] François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois, *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des François*, Paris, chez Vincent, 1767.

reine, une femme ambitieuse qui dispense à son fils une éducation basée sur les exécutions et les meurtres. Il ajoute qu':

> *« il sembloit qu'elle eût résolu la ruine et la destruction. On eut dit qu'elle étoit formée pour brouiller et pour détruire ; qu'elle ne se plaisoit qu'au milieu de la discorde, et qu'une autorité sans troubles ne l'eût point flattée [25]».*

Dans l'article concernant Catherine, l'auteur se montre à l'inverse plus mesuré, ce qui est assez paradoxal. Alors qu'il n'a cessé de dénigrer l'image de la souveraine dans divers articles comme celui de « *François II* » ou l'« *Habillement* [26]», il souligne son intelligence et son esprit, bien qu'il tempère immédiatement son propos en reprenant une épitaphe assez ambigüe[27], recopiée également par Guillaume Bertoux[28]. Tour à tour y sont soulignés ses qualités et ses défauts : Catherine est à la fois décrite comme un « *diable* » et un « *ange* ». L'auteur de cette épitaphe – anonyme[29] – construit tout au long de son poème un portrait complexe de la souveraine mêlant antithèses et hyperboles :

> *« La reine, qui cy gît, fut un diable ou un ange, / Toute pleine de blâme, et pleine de louange : / Elle soutient l'Etat, et l'Etat mit à bas ; / Elle fit maints accords et pas moins de débas : / Elle enfanta trois rois, et cinq guerres civiles ; / Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes ; / Fit bien de bonnes loix, et de mauvais édits:/ Souhaitez-lui, passans, enfer, ou paradis. [30]»*

Cette épitaphe illustre à elle seule toute la confusion des auteurs lorsqu'il s'agit de qualifier la reine ; elle est à la fois distinguée pour son mécénat et son esprit mais condamnée car elle est jugée comme étant la seule responsable des guerres de religion. Ses fils et son époux, alors qu'ils étaient officiellement les dirigeants du pays sont dédouanés, et Catherine de Médicis devient la seule coupable, car elle apparaît comme une femme cruelle et pétrie de défauts. L'une

[25] *Idem*, p. 233, vol 2.
[26] « *le caprice, la vanité, le luxe, la coqueterie les ont enfin portées au point où nous les voyons aujourd'hui* » in *idem*, p. 404, vol 2.
[27] « *Catherine de Médicis fut une femme de beaucoup d'esprit, et d'une magnificence qu'elle porta jusqu'à l'excès. Elle mourut chargée de la haine de tous les partis qui diviserent le royaume* » in *idem*, p. 92, vol 3.
[28] Guillaume Bertoux, *Anecdotes Françaises, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV*, Paris, chez Vincent, 1767, p. 486, vol 3.
[29] L'auteur de cette épitaphe est anonyme bien que l'on attribue parfois ce texte à Pierre de l'Estoile, c'est par exemple le cas des archives royales de Chenonceau in *Archives royales de Chenonceau : Pièces historiques relatives à la chastellenie de Chenonceau sous Louis XII, François Ier et Henry II, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis,* chez J. Techener, Chenonceau, 1864. Néanmoins il ne nous a pas été possible de corroborer cette théorie pour le moment.
[30] Guillaume Bertoux, *op. cit.,* p. 92, vol 3.

de ses premières décisions, une fois son mari mort, est d'ailleurs de faire tuer le responsable. Guillaume Bertoux (1767) écrit par exemple que la reine fut tellement en colère contre le comte Gabriel de Montgomery qu'elle « *demande la mort du comte avec autant de vivacité que s'il eût commis un assassinat. Elle le poursuit pendant quinze ans, et le fait mourir sur l'échafaud en 1574* [31]». Il analyse ensuite le règne de François II et la régence de la souveraine en citant tous les faits qu'il juge cruels, année par année. Il y décrit avec précision différents massacres et donne de nombreux détails sordides. L'année 1562 n'est racontée qu'à travers les sévices faits à un certain François Civile[32] ou les tortures du baron des Adrets sur les hommes du fort de Montbrison. L'auteur justifie dans sa préface sa volonté de raconter un ou deux faits violents qui sont, selon lui, caractéristiques de leur époque. Il souhaite ainsi familiariser ses lecteurs aux « *mœurs* », « *usages* » et « *coutumes* » de leurs « *ancêtres* » tout en les contrebalançant avec des « *actions vertueuses dont le récit doit servir à émouvoir l'ame* ». Il s'inscrit donc dans une vision moralisante de l'histoire. Alors qu'il devait normalement mentionner une ou deux actions vertueuses pour chaque année narrée, le règne des Valois en est presque exempt tant l'auteur se concentre sur les aspects négatifs et barbares de leur époque. Il met en avant leur cruauté qui est selon lui les « *fruits de l'ignorance et de la barbarie* »[33]. Jean Claude Fabre multiplie lui aussi les exemples dans son *Histoire ecclésiastique* publiée entre 1719 et 1734. Ce membre de l'Oratoire de France poursuit l'œuvre de son confrère, l'abbé Fleury, en rédigeant l'Histoire de France des années 1401 à 1595. Outre la dimension religieuse, qui est importante dans son récit comme le suggère le titre, Jean Claude Fabre cherche à « *former des hommes raisonnables, nez pour la société, en leur mettant devant les yeux les défauts de ceux dont on décrit la conduite*[34]». A dessein, et tout au long de son écrit, il blâme Catherine de Médicis et multiplie les exemples pour montrer sa cruauté ou illustrer ses différents défauts. Ainsi, Catherine aurait par exemple écrit une lettre au baron des Adrets « *pour lui ordonner de détruire par quelque voye que ce fût dans le Dauphiné l'autorité du duc de Guise, qui en étoit gouverneur*[35]» alors même qu'elle sait que c'est un homme sanguinaire et violent. Il est même qualifié à plusieurs reprises par

[31] *Idem*, p. 446, vol 3.
[32] L'auteur raconte que ce François Civile fut enterré vivant, puis déterré, puis blessé à mort, puis tombé dans une fosse à purain, puis laissé pour mort dans la dite fosse alors qu'il était vivant in *idem*, p. 446.
[33] « *tantôt on présente une de ces actions vertueuses dont le récit doit servir à émouvoir l'ame, à l'intéresser, et à développer ce sentiment d'estime que nous avons naturellement pour la vertu : tantôt on offre un trait qui fait gémir l'humanité sur la foiblesse des hommes et sur les tristes effets des malheureux penchans par lesquels ils se laissent trop souvent entraîner* » in *idem*, préface.
[34] Jean Claude Fabre, *Histoire ecclésiastique pour servir à celle de Monsieur l'Abbé Fleury, depuis l'an 1562 jusqu'en 1563, Paris*, chez Emery, Saugrain Père et Pierre Martin, 1719-1734, préface, vol 21.
[35] *Idem*, p. 90, vol 33.

l'auteur d'homme « *naturel féroce* » qui ne se « *distingua que par sa cruauté* »[36]. Comme convenu, le baron tue toute âme qui vive sur son passage et Jean Claude Fabre fait de longues descriptions sur les différents sévices qu'il a fait subir aux hommes du Dauphiné.

Cette violence prend alors des allures de loisir. Catherine de Médicis organiserait des tueries pour son bon plaisir. Les auteurs reviennent certes sur les massacres de la Saint-Barthélemy, point d'orgue de leur démonstration, mais ils s'attardent aussi sur d'autres exemples. C'est le cas des auteurs protestants du corpus étudié qui les relatent à la fois pour critiquer la politique mise en place par Catherine de Médicis mais aussi son pouvoir. On constate d'ailleurs que ce sont les sources les plus véhémentes à l'encontre de la souveraine. Ces ouvrages ont été rédigés entre les années 1660 et 1690, période durant laquelle les mesures stigmatisant les réformés se multiplient, aboutissant à la révocation de l'édit de Nantes. Pendant plus de trente ans, le pouvoir appliqua l'édit « *à la rigueur* » en rappelant, dès le 18 juillet 1656, qu'il avait toujours eu un caractère provisoire, espérant aboutir à une seule et même religion tout en mettant fin aux guerres qui déchiraient le royaume depuis plusieurs décennies. Parallèlement, on assiste à la promulgation de plus de trois cents édits visant à limiter les droits des protestants ou à restreindre leurs pratiques religieuses comme l'interdiction de chanter des psaumes au moment des fêtes ou l'organisation de réjouissances entre 1661 et 1679. Le tournant s'opère en 1679, lorsque le pouvoir met en place des mesures beaucoup plus sévères à leur égard et se renforce en 1681 avec la multiplication des dragonnades[37]. C'est dans ce contexte que Pierre Jurieu, Elie Benoist ou encore Elie Merlat – auteur d'une source plus secondaire pour notre étude – , tous protestants, publient leurs ouvrages en présentant Catherine de Médicis comme l'une des souveraines les plus cruelles de son temps. A travers son exemple, ils dénoncent à la fois les persécutions subies par les protestants depuis le XVI^{e} siècle et cherchent aussi à construire l'image d'une monarchie cruelle. Elie Benoist (1693) par exemple répertorie toutes les formes de sévices pratiqués aussi bien par la cour d'Henri II que celle de Catherine de Médicis sous les règnes de ses différents fils, comme l'usage du « *baillon inventé afin d'empêcher les Reformez […] de parler […] ou de chanter des Pseaumes pour leur*

[36] *Idem*, p. 30, vol 33.

[37] Plusieurs éléments expliquent ce tour de vis à l'encontre des protestants ; Louis XIV cherche à imposer son pouvoir alors qu'il vient de signer des traités avec des représentants de la Hollande et il s'entoure parallèlement de fervents catholiques comme le père La Chaise qui devient son confesseur, Louvois ou encore Madame de Maintenon. Des édits plus sévères sont publiés comme l'interdiction de fréquenter certains lieux ou encore l'interdiction d'exercer certaines professions in Bernard Cottret, *L'édit de Nantes*, Paris, Perrin, 2016, chap. « L'âge théologique. Vers 1630-vers 1685 », p. 451-508.

consolation[38]». La politique de Catherine est aussi qualifiée à trois reprises de « cruelle », notamment lorsqu'il s'agit de décrire le supplice réservé aux conjurés d'Amboise :

> *« Au reste de la cruauté de la Cour, dont les principales têtes se divertissoient à l'horrible spectacle de tant de supplices, et à voir couler le sang dans toutes les ruës d'Amboise, fit horreur aux personnes moderées. Cet essai des massacres qui ensanglanterent le regne suivant [39]».*

L'utilisation du terme de « massacre » dédouane ici la responsabilité des conjurés qui sont finalement présentés comme des victimes du pouvoir et du joug de Catherine de Médicis qui au demeurant n'est pas nommée. Pierre Jurieu (1683) est plus vindicatif dans ses propos et accuse frontalement la souveraine d'avoir causé la mort d'« *un million »* de personnes[40]. Le chiffre est invérifiable – bien qu'il dise le tenir des Mémoires de Castelnau - mais donne le sentiment d'une certaine démesure. Si dans un premier temps il accuse la « *grande querelle* » qui dura « *40 ans* », il réitère par la suite son propos et ce chiffre, en nommant cette fois-ci Catherine comme seule responsable et pointe du doigt son « *ambition* » et sa « *passion de regner* ». Il affirme même qu'ils étaient ses « *demon[s]* » et qu'elle leur sacrifia sciemment « *sa reputation, sa conscience, le repos de l'Estat, la vie d'un million d'hommes, ses enfants et même ses mignons* »[41]. Par cette énumération, Pierre Jurieu établit une liste assez généraliste de toutes les proies de la reine sur laquelle il revient plus longuement dans la suite de son développement. Le lecteur y apprend que sur le million de victimes « *neuf cent quatre vingt mille* » sont des « *Huguenots* »[42] et que la reine était prête à sacrifier ses enfants, tant elle était une mauvaise mère comme nous avons pu l'évoquer précédemment. Il poursuit son propos avec de nombreuses digressions sur les cours d'Henri II et de Charles IX qu'il qualifie de lieux de

[38] « L*es supplices ne faisoient point diminuër le nombre des Reformez ; la constance de ceux qu'on faisoit brûler faisant même plus d'impression sur les esprits, que les prédications et les livres […]. On vit cette année mis en usage la premiere fois le baillon, inventé afin d'empêcher les Reformez qu'on faisoit mourir de parler au peuple, ou de chanter des Psaumes pour leur consolation, quand on les conduisoit au supplice* » in Elie Benoist et Jacques-Auguste de Thou, *Histoire de l'édit de Nantes contenant les choses les plus remarques qui se font passées en France avant et après sa publication, à l'occasion de la diversité des Religions*, Delft, chez Adrien Beman, 1693-1695, p. 14, vol 1.

[39] *Idem*, p. 22, vol 1.

[40] « *Nous entrons dans l'examen de cette grande querelle qui dans le siecle passé fit tant de bruit dans l'Europe, et qui a fait de la France durant 40. Ans le plus affreux theatre du monde […] Plus d'un million de François qu'on a fait perir sans aucune forme de justice par divers genres d'horribles tourments, sont les superbes monuments que cette Heresie s'est erigé dans l'Histoire* » in Pierre Jurieu, *Histoire du Calvinisme et celle du Papisme mises en parallèle ou apologie pour les Réformateurs, pour la Réformation, et pour les Réformez, divisée en quatre parties*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1683, p. 300, vol 1.

[41] *Idem*, p. 313, vol 1.

[42] Idem, p. 301, vol 1.

débauche mais aussi des pires *« abominations magiques »*, de « *trahison* » ou encore d'« *assassinat* »[43]. Comble de la monstruosité, la reine a certes fait exécuter un million de personnes, mais a aussi contaminé la cour par ses débordements et ses vices. Cette vision est partagée par Elie Merlat qui publie son ouvrage en 1685 après quatre ans d'écriture. Auteur d'une source plus secondaire de notre corpus, il s'attarde néanmoins sur la personnalité de la souveraine, accusée de s'être servie de la religion comme prétexte pour tuer les protestants, alors que le conflit avait pour objet des motivations politiques[44]. Il s'agit ici d'une des deux seules mentions de la souveraine dans cet ouvrage ; la seconde portant sur une instrumentalisation de la religion par le pouvoir[45]. Dans cette œuvre, Elie Merlat souhaite montrer à Louis XIV que les protestants sont innocents des crimes qu'on leur impute, tout en alertant ses coreligionnaires sur les dangers qu'ils risquent de subir. Il livre aussi sa vision politique et érige le « *pouvoir absolu* » en une religion qui peut maintenir l'unité du royaume[46]. Autre source écrite par un auteur protestant, le *Discours merveilleux* qui fut publié une première fois aux lendemains de la Saint-Barthélemy. Cet ouvrage connaît tout au long de la période étudiée de nombreuses rééditions. Là encore, l'auteur établit la liste de tous les crimes de la souveraine accusée d'être une mauvaise mère, une mauvaise femme et une mauvaise régente. Outre les exemples plus ou moins précis qui sont distillés dans l'ouvrage, l'auteur multiplie les formules et les figures de style insistant sur la cruauté de la reine. Ainsi, elle est par exemple accusée de « *foüetter et bourreler cruellement* [47]» son peuple, d'être « *cruelle* » ou « *desnaturée* »[48]. L'auteur fait même participer ses lecteurs en posant des questions rhétoriques sur la méchanceté de la reine[49].

[43] « *celle de Charles IX. qui luy succeda herita aussi de tous ses excés et de tous ses dereglements : escoutons la description que Monsieur de Mézeray nous en fait ; Les mesmes vices de l'impudicité, du luxe, de l'impieté et des abominations magiques qui avoyent regné sous Henri II. triompherent sous Charles IX. avec une licence effrenée. Mais outre ces dereglements la trahison, l'empoisonnement et l'assassinat devinrent si communs que ce n'estoit plus qu'un jeu de perdre ceux de la mort desquels on croyoit tirer quelque avantage* » in *idem*, p. 303, vol 1.
[44] « *C'est ce qui ne peut être contesté, sur le sujet des guerres d'Allemagne, faites, ou au siécle passé du temps du Ry de Suéde Gustave Adolphe. Et une partie des guerres de France tombent aussi sous ce genre, sçavoir, celles de Henry Quatriéme contre la Ligue, et celle de 1562. entreprise par le Prince de Condé, contre la Maison de Lorraine, à la priére de Catherine de Médicis, Reine de France alors Régente* » in Elie Merlat, *Traite du pouvoir absolu des souverains Pour servir d'instruction, de consolation & d'Apologie aux Eglises Reformees de France qui sont affligees*, Cologne, chez Jacques Cassander, 1685, p. 252.
[45] « *Catherine de Medicis sçavoit bien dire qu'elle feroit toûjours ce qu'elle voudroit des Huguenots, pourvû qu'elle leur donnât leur soul de prêches. Ainsi cette raison est frivole* » in *idem*, p. 329.
[46] Myriam Yardeni, « Fissures et paradoxes dans la théologie politique d'Élie Merlat (1634-1705) », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 1 | 2013, mis en ligne le 01 mars 2016, consulté le 16 février 2018. http://journals.openedition.org/rhr/8061
[47] *Discours merveilleux, op. cit*.
[48] *Idem*, p. 98.
[49] « *sçauroit on inventer une meschanceté plus grande ?* » in *idem*, p. 98.

Les auteurs protestants ne sont pas les seuls à ériger Catherine de Médicis en reine cruelle et à multiplier les exemples en ce sens. Certains l'accusent notamment d'avoir voulu tuer ses propres enfants pour se hisser sur le trône. Comble de la monstruosité, Catherine est accusée à la fois de régicide et d'infanticide ; elle ne respecte ici ni les lois de la nature ni les lois de l'Etat. Certes, parmi les dix-huit auteurs qui reviennent sur ces rumeurs, la plupart insiste justement sur le fait que ce n'étaient que des bruits, mais certains ne les démentent que timidement, ce qui leur donne finalement un certain crédit. D'autant que ces rumeurs proviennent principalement d'abrégés historiques et qu'en voulant parfois les démentir, les auteurs participent finalement à l'élaboration ou à la propagation de ce trait, à l'image de Simon de Riencourt. Dans son abrégé (1665), il revient dans un premier temps sur la mort de François II, qui parut si douteuse qu'« *on pretend qu'un Chirurgien Calviniste empoisonna Sa Majesté, en faisant couler du poison dans son oreille* »[50], puis il s'attarde plus longuement sur la mort de Charles IX qui fut là encore suspecte par sa soudaineté et sa brutalité. Il revient là aussi sur les différentes médisances qui ont pu avoir lieu, mais en cherchant à disculper la souveraine de la mort de son fils, Simon de Riencourt ne fait que l'incriminer davantage :

> *« Quelques Historiens disent que Catherine de Medicis l'avoit fait empoisonner. Dupleix nous rapporte que pour témoigner qu'elle estoit entierement exempte de ce crime et pour lever le soupçon qu'on pouvoit avoir d'elle, elle fit ouvrir le corps de Charles IX en la presence de quantité de personnes. Cet Historien adjouste que quelques petites taches s'estant trouvées dans ses entrailles, fortifierent l'opinion de ceux qui croyoient que la Reine fust complice de sa mort, et que neanmoins les Medecins en firent un jugement contraire [51]».*

Riencourt débute son plaidoyer sur le ton de la rumeur, marqué par les imprécisions quant aux sources utilisées, puisqu'il oppose « *quelques Historiens* » à Dupleix et aux médecins. L'auteur énumère toutes les pièces censées disculper Catherine – Dupleix, les médecins et les résultats de l'autopsie - mais pour chaque preuve mentionnée, l'auteur adopte un ton accusateur voire les discrédite car certains ont d'autres « *opinions* ». En outre, écrire par deux fois et dans un même ouvrage que les fils de Catherine de Médicis ont eu des morts inattendues et violentes tend à incriminer la souveraine car le hasard n'a plus sa place.

[50] Simon de Riencourt, *Abrégé chronologique de l'histoire de France depuis Pharamond jusques à present*, Paris, chez la Société des Libraires du Palais, 1665, p. 414, vol 1.
[51] *Idem*, p. 463, vol 1.

Si Simon de Riencourt prend malgré tout la défense de la souveraine, une demi-douzaine d'auteurs – majoritairement des libellistes ou des pamphlétaires ou des auteurs protestants – l'accusent au contraire d'avoir empoisonné ses fils. C'est par exemple le cas de Pierre Jurieu (1683) qui affirme que la reine a tué Charles IX et cite, pour créditer ses propos, Mézeray et de Thou :

> *« Elle empoysonna donc Charles IX. on le tient ainsi, ce fut l'opinion du temps, Monsieur de Thou se range à ce sentiment non ignora Regina parente, dit-il. Monsieur de Mézeray fortifie ce soupçon par une circonstance considerable. [52]»*

Là encore, Jurieu n'avance aucune preuve et ne s'appuie que sur le ressenti de deux auteurs qui possèdent une aura de fiabilité. Ressenti qui est d'ailleurs faux lorsqu'on se penche sur le texte de Mézeray, puisqu'il n'évoque à aucun moment des rumeurs d'empoisonnement pour Charles IX. En effet, dans son abrégé il décrit certes ses symptômes[53], mais n'avance aucune théorie. Il revient bien sur les différents bruits qui ont accusé la souveraine du meurtre de François II, Charles IX ou encore le dauphin François, mais précise qu'ils ont été écrits bien « *longtemps après* » et dans une démarche téléologique parce que les auteurs avaient « *reconnu l'ambition perverse* » de la reine[54]. Le propos de Mézeray est donc détourné par Pierre Jurieu pour servir son argumentaire : Catherine est forcément coupable puisque d'autres – dont un historiographe du roi – l'écrivent. L'auteur, protestant, poursuit ici son portrait à charge et libelliste contre la souveraine : c'est une femme tellement monstrueuse qu'elle a tué son fils. Pierre Antoine de la Place (1781) partage aussi cette vision et reprend les écrits de Nathaniel Lee pour justifier ses propos. Dans son ouvrage qui, rappelons-le prend la forme d'une anthologie, Pierre Antoine de la Place retranscrit voire modifie ou invente des pièces qu'il juge « *intéressantes* ». Dans l'un de ses chapitres, il se propose de traduire une tragédie intitulée la *Saint Barthélémi ou le massacre de Paris* publié en 1690 par Nathaniel Lee, dramaturge anglais

[52] Pierre Jurieu, *op. cit.*, p. 318, vol 2. La mise en forme de la citation a été respectée.
[53] « *La nature fit d'estranges efforts pendant les deux dernieres semaines de la vie de ce Roy, il tressailloit et se roidissoit avec une extrême violence, il s'agitoit et se remuoit sans cesse, le sang luy rejaillissoit par les pores et par tous les conduits de son corps. Après avoir longtemps souffert, il tomba dans une extrême foiblesse et rendit l'ame entre les trois et quatre heures d'après midy du 30 de May jour de Pentecoste* » in François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique ou extraict de l'Histoire de France,* Paris, chez Louis Billaine, 1667, p. 1099-1100, vol 3.
[54] « *d'autres, mais longtemps après, ayant reconnu l'ambition perverse, et la conduite de la Reyne Catherine de Medicis, la soupçonnerent de ce crime, aussi bien que de la mort du Dauphin François son beaufrere, et de celle de Charles IX son second fils. Ceux qui en jugeoient avec moins de malignité, en trouvoient la cause en luy-mesme, et disoient qu'ayant esté formé d'un sang corrompu, parce que la mere ne l'avoit engendré qu'après dix ans de sterilité* » in *idem*, p. 1006, vol 3.

anglican[55]. Notons que ces critiques anglicanes qui sont ponctuellement présentes dans notre corpus à travers les écrits de la Place ou le Vassor comme nous avons pu l'évoquer dans le chapitre 6. Comme souvent chez Pierre Antoine de la Place, on constate de nombreuses différences entre sa version et le texte originel, qui est ici en partie détourné. Si les deux auteurs accusent frontalement Catherine d'avoir tenté d'assassiner son fils en lui donnant du poison, on remarque que la version de Pierre Antoine de la Place est plus édulcorée : la reine paraît moins diabolique. En effet chez Nathaniel Lee, la reine qui se trouve dans la chambre en pleine nuit, amène la coupe de poison au monarque et lui porte à la bouche[56] ce qui le réveille ; chez Pierre Antoine de la Place c'est Charles IX qui boit seul le poison[57]. Autre différence notable, la description des effets du poison ; chez le dramaturge anglais elle est à la fois sordide – le sang coule par tous les orifices de son visage – et poétique, puisqu'il compare son corps à un arbre en hiver qui lutte pour sa survie[58], alors que chez Pierre Antoine de la Place le récit est simplement abject, se focalisant entièrement sur la quantité de sang qui s'écoule[59]. Enfin, dernière différence, la place de cette scène dans le récit ; chez Nathaniel Lee elle se situe dans l'acte I, scène 2 alors que chez Pierre Antoine de la Place, elle n'apparaît que dans la scène 4. Il semble difficile de trouver des explications plausibles quant à ces contrastes, néanmoins il est courant que Pierre Antoine de la Place se livre à des imprécisions, voire à des inventions dans son ouvrage, comme nous avons pu l'évoquer précédemment. Alors qu'il affirme traduire à ses lecteurs cet ouvrage, il se livre plutôt à une réécriture, voire à une libre interprétation du récit originel qui est pourtant une œuvre à charge contre Catherine de Médicis. La souveraine est accusée de vouloir tuer son fils, à la fois parce qu'elle préfère le duc d'Anjou mais aussi parce qu'elle sait que si ce dernier monte sur le trône elle arrivera à le manipuler et à s'emparer du pouvoir. Trouver une « traduction » de cette pièce de théâtre dans le récit de Pierre Antoine de la Place peut paraître surprenant au premier abord, mais elle est dans la lignée des autres chapitres diabolisant Catherine de Médicis présents dans ces « *Pièces intéressantes et peu*

[55] Nathanael Lee, *The Massacre of Paris, a tragedy*, Londres, chez R. Bentley et M. Magnes, 1690.
[56] « *I call'd for Drink ; when straight my Mother brought it ; / But as she reach'd it to my trembling Lips, / Methought her Eyes roll'd gastly upen me* » in *idem*, p. 6.
[57] « « *La nuit dernière, dans les agitations d'un rêve affreux […]. J'appelle ; et dans l'instant je vois venir ma mère, avec une coupe à la main. Je m'en saisis, avec avidité… Mais ciel ! je sens sa main, froide, tremblante, et crois voir la mort dans ses yeux. !* » in Pierre Antoine de la Place, *Pieces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*, Bruxelles et se trouve à Paris, chez Prault, 1781, p. 302-303, vol 7.
[58] « *My Eyes wept Bloodn my Ears, my Nose and Mouth / Pour'd forth whole Streams, and all my Sweat was Blood, / My Hair and Nails dropt off as Autumn Leaves, / When Tempsts rise, fall from the wither'd Trees : / But, oh, the Fancy seems so much unnaturel* » in Nathaniel Lee, *op. cit.,* p. 6.
[59] « *Mais la liqueur à peine avoit pénétré dans mon sein, que je me trouve anéanti ; que ma bouche, et mes yeux, sont autant de canaux, d'où mon sang coule à gros bouillons ; que tous mes pôres, dilatés, couvrent mon corps d'une sueur sanglante* » in Pierre Antoine de la Place, *op. cit.,* p. 302-303, vol 7.

connues de l'Histoire », puisque cette tragédie côtoie les lettres d' « *Augustin Conon* ». Bien que l'auteur n'ait pas expliqué de manière précise ses choix ou justifié son plan ou les extraits choisis, on constate qu'à chaque fois que Catherine de Médicis est mentionnée dans son ouvrage, elle est présentée comme une femme monstrueuse.

Outre les abrégés historiques et les libelles ou les satires, Catherine de Médicis est aussi présentée comme une reine cruelle dans les éloges dédiés à Michel de l'Hospital lors du concours d'éloquence de 1777. Elle y apparaît comme une femme ambitieuse prête à toutes les bassesses pour gouverner, concentrant en elle les vices les plus pervers faisant d'elle par essence un être cruel et monstrueux. Cette représentation de Catherine tient à la fois de la nature de l'ouvrage mais aussi à l'exercice de style ; on attend des auteurs des formules à l'esthétisme travaillé. Si l'on constate des variations dans le récit des différents participants[60], on distingue néanmoins une certaine unité dans les représentations qui sont faites de Catherine de Médicis : elle est l'exacte antithèse de Michel de l'Hospital. Alors que ce dernier est magnifié grâce à une écriture hagiographique, la souveraine est au contraire diabolisée. Les auteurs reprennent les caractéristiques classiques de l'Italienne – mauvaise femme, mauvaise mère et mauvaise régente – et participent à leur propagation par leurs formules plus tranchées et les nombreuses publications et rééditions. Tous insistent sur la cruauté de la reine : que cela soit Jean Antoine Nicolas de Caritat Condorcet - qui n'a finalement pas soumis son texte au concours car il ne respectait pas les normes attendues en termes de longueur - Doigny du Ponceau ou encore Jacques Antoine Hippolyte de Guibert. Tous ceux qui ont participé à ce concours utilisent des épithètes chocs quand il s'agit de désigner Catherine ; elle est par exemple qualifiée de « *Femme sanguinaire* [61]» ou encore de « *Reine perfide et cruelle* [62]» par Dominique Joseph Garat. Tous commencent aussi dès les premières pages à écorcher son portrait. Garat avait d'ailleurs débuté son portrait par la liste de ses défauts ; le premier étant ses origines étrangères car elle avait été élevée sans « *les remords des crimes* » et dans les « *principes du Machiavélisme* »[63]. On retrouve les mêmes critiques et les mêmes similitudes chez ses concurrents. François Xavier Talbert par exemple, vainqueur du prix de l'académie de Toulouse qui avait organisé son

[60] Nous avons pu retrouver les textes d'une demi-douzaine de participants dont celui de François Xavier Talbert, de Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert, du chevalier de Bruny, de Nicolas-Louis Bourgeois, de Jean André Perreau, de Pierre-Étienne Regnaud, de Joseph-Honoré Rémi, de Doigny Du Ponceau, de Dominique Joseph Garat et de Jean-Antoine-Nicolas de Caritat.
[61] Dominique Joseph Garat, *op. cit.,* p. 52.
[62] *Idem*, p. 26.
[63] *Idem*, p. 26.

concours en 1776, débute lui aussi son portrait de Catherine par un long paragraphe recensant ses défauts :

> *« Plus d'ambition que de capacité, plus d'orgueil que de fierté d'ame, plus de finesse que de politique, plus d'ardeur et d'impatience que de courage ; une soif de commander capable d'employer de sang froid les moyens les plus violens ; une inquiétude ombrageuse qui rendoit sa conduite incertaine, qui accréditoit, abaissoit tour à tour les différens partis, formoient le caractere de cette reine trop célébre qui flétrissant plusieurs regnes, fit égorger cent mille hommes par timidité* [64]*».*

Le portrait condense ici toutes les accusations habituellement adressées à la souveraine, afin de souligner son incapacité à gouverner le royaume. L'auteur met aussi en avant sa cruauté lors des massacres et le chiffre hyperbolique – cent mille hommes – qui les accompagne. Il ajoute qu'ils ont été égorgés, ce qui est une mort particulièrement violente. Néanmoins le lecteur n'a aucune autre précision ; le discours n'est étayé par aucune source. On ne sait ni où cette tuerie a eu lieu, ni la date et encore moins les raisons qui ont pu être avancées par Catherine pour justifier une telle décision. Le lecteur doit donc faire confiance à l'auteur, et afin de le rassurer il est précisé sur la couverture de l'ouvrage qu'il a remporté le concours. On dispose même d'une petite biographie mettant en avant ses fonctions les plus honorifiques : François Xavier Talbert est présenté comme « *chanoine de l'illustre église métropolitaine de Besançon ; l'un des membres de l'académie de la même ville, associé de celle de Dijon, prédicateur du roi, vicaire général du diocèse de Lescar* ». Tous ces éléments combinés lui confèrent donc une double légitimité : il ne peut mentir et le lecteur peut lui faire confiance. Pourtant le principal objectif de Talbert est de noircir l'image de Catherine de Médicis tout comme ses concurrents. Il livre donc, et ce par la nature même de l'ouvrage, un éloge reposant exclusivement sur l'esthétisme et les procédés rhétoriques. L'auteur respecte en effet un cahier des charges établi à la fois par l'Académie et par l'exercice rhétorique qui lui est demandé. On retrouve les mêmes similitudes chez ceux qui ont participé au concours de l'Académie Française en 1777 qui a repris le thème de celle de Toulouse. C'est le cas du vainqueur, Joseph Honoré Rémy, qui lui aussi construit en miroir les portraits de Michel de l'Hospital et de Catherine de Médicis. Là encore l'éditeur met en avant, dès la couverture, le statut de l'auteur – il est avocat au Parlement de Paris– et précise qu'il est le vainqueur. Le lecteur peut donc se fier sans crainte à ce discours d'autant plus qu'il a participé à plusieurs concours de l'Académie française comme celui

[64] François Xavier Talbert, *Eloge de Michel de l'Hospital*, Besançon, chez Charmet, 1777, p. 25-26.

portant sur Molière ou Colbert[65] : il est donc habitué à un tel exercice. Tout comme son compère, il dresse un portrait de la souveraine dans lequel il met, lui aussi, en avant ses origines italiennes, ses vices et sa cruauté :

> *« Catherine de Médicis, investie par ces hordes d'Histrions et d'esclaves qui nous apportoient de l'Italie tous les vices des Nations dégénérées, toutes les fourberies d'une politique monstrueuse, tous les besoins du luxe, l'art meurtrier de la Finance, la fureur épidémique du jeu , le goût de ces débauches que la nature abhorre, et la lâche audace des empoisonnements et des assassinats, jusqu'alors inconnus chez un Peuple qu'honoroient sa bravoure et sa loyauté : Catherine de Médicis insensible aux calamités publiques, ne songeant qu'à ses plaisirs, à sa vanité, à son ambition, multiplie les spectacles, ordonne des fêtes, prodigue l'or à ses Bouffons, tourmente les Ministres, se repend et s'applaudit tour-à-tour d'avoir choisi L'HOPITAL pour Chancelier. [66]»*

Il condense dans ce paragraphe - qui est le premier décrivant la souveraine – tous les défauts classiquement reprochés à Catherine de Médicis, même s'il apporte une nuance : c'est parce qu'elle est italienne et donc profondément mauvaise par nature, qu'elle a tous ces vices. Ils découlent tous de son italianité et plus particulièrement sa cruauté et son ambition. Le discours italianophobe développé par l'auteur reprend les critiques habituellement adressées contre les Italiens. Tout comme les autres concurrents de ce concours, le propos n'est justifié par aucune source ou aucun fait tangible et les figures de style sont de mise. Outre les énumérations, on retrouve aussi des hyperboles, des comparaisons ou encore des métaphores. A travers sa plume et ses choix rhétoriques, Joseph Honoré Rémi cherche à noircir l'image de Catherine de Médicis afin de souligner *a contrario* les qualités et les mérites de Michel de l'Hospital. L'auteur participe donc à propager une image biaisée de la souveraine, d'autant qu'il fut le vainqueur du concours et à ce titre son ouvrage bénéficie d'une certaine aura bien qu'il fut censuré. Notons d'ailleurs qu'aucune censure ne concerna Catherine de Médicis et que la faculté de théologie de Paris fut donc en accord ou du moins toléra le portrait qui fut proposé[67].

---

[65] Joseph Honoré Rémi a participé à plusieurs concours de l'Académie Française :
- 1769. Eloge de Molière
- 1771. Eloge de Fénelon. Il recroît une récompense mais n'obtient aucun prix.
- 1773. Eloge de Colbert. Il obtient la mention honorable.
- 1777. Eloge de Michel de l'Hospital. Il obtient le premier prix.

in Robert Granderoute, *Dictionnaire des journalistes,* https://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/675-joseph-remy, consulté le 12 novembre 2020.

[66] Joseph Honoré Rémi, *Eloge de Michel de l'Hospital,* Paris, chez Demonvile, 1777, p. 19.

[67] Cet éloge fut en effet censuré suite à une demande de la Faculté de Paris qui avait relevé dans l'ouvrage neuf passages répréhensibles portant notamment sur le Concile de Trente, Charles Quint ou encore le prince de Condé.

Catherine est une femme cruelle et les exemples tendant à le prouver sont nombreux si l'on en croit les auteurs des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Cette cruauté est un thème si récurrent lorsqu'il s'agit de décortiquer et d'analyser les actes de la souveraine, elle devient même un élément attendu par les lecteurs. Cette idée est reprise par tous les genres et par tous les auteurs : à la fois par des protestants, qui condamnent ainsi les politiques de persécution à leur encontre, par les auteurs d'éloges qui multiplient les effets de rhétorique pour dénigrer la souveraine ou par les auteurs d'abrégés historiques qui discréditent Catherine par une écriture de l'histoire éducative ou moralisante. Tous sont unanimes : Catherine est cruelle et l'exemple le plus convoqué et commenté est sa participation aux massacres de la Saint-Barthélemy.

B. La cruauté de Catherine de Médicis : l'exemple de la Saint-Barthélemy

Les massacres de la Saint-Barthélemy ont fait couler beaucoup d'encre et les représentations dans le corpus étudié diffèrent, même s'il reste des incontournables comme le rôle prépondérant de Catherine de Médicis dans l'organisation de la tuerie. Elle est en effet accusée d'être la seule instigatrice par la plupart des sources étudiées, soit parce qu'elle aurait planifié le massacre depuis des années, soit parce qu'elle aurait hâté le signal le jour J ou bien encore parce qu'elle aurait élevé Charles IX dans le chaos et la violence. S'il est communément admis par les historiens que le rôle de la reine fut bien plus complexe que cela, il est néanmoins intéressant de constater qu'elle est le plus souvent la seule blâmée par les auteurs de notre corpus. Pourtant, beaucoup de mystères résident encore, aussi bien dans l'organisation des massacres que sur les personnes impliquées ; il ne subsiste aucun écrit et tout aurait été décidé par un conseil secret dont les membres sont inconnus[68]. Par ailleurs, ces massacres ont été un réel traumatisme pour la population et les témoignages qui en découlent s'en ressentent. Il faut donc les prendre avec un certain recul et sortir des passions. Plusieurs écrits ont par exemple très rapidement véhiculé l'image d'un complot ; les catholiques défendaient l'idée d'une

Les conclusions de la faculté de théologie de Paris ont été publiées en 1777 in *Conclusion de la faculté de théologie de Paris, à l'occasion de l'Approbation donnée par deux de ses Docteurs…,* Paris, chez Clousier, 1777.

[68] Il subsiste encore de nombreuses interrogations quant aux membres de ce « conseil secret » et on ne peut se livrer qu'à des hypothèses : Charles IX car il détient le pouvoir, Catherine de Médicis car elle était encore très présente dans les prises de décision et conseillère du roi, peut-être le duc d'Anjou son frère, le duc de Nevers, le comte de Retz, le garde des sceaux René de Birague et le maréchal Gaspard de Saulx-Tavannes. Certains avancent aussi le nom de Jean de Morviller - le duc de Guise - ou encore le duc de Montpensier. Enfin on ne sait pas non plus combien de fois aurait pu se réunir ce conseil ; une fois ? deux fois ? Ni quelles sont les décisions qui ont été prises in Arlette Jouanna, *La Saint Barthélemy. Les mystères d'un crime d'Etat (24 août 1572),* Paris, Gallimard, 2007, p. 170-171.

conspiration de la part des protestants qui aurait eu pour but d'éliminer le roi – thèse qui devient même la théorie officielle pour légitimer la décision du monarque – face à des protestants qui remettaient en cause les différentes autorités et plus particulièrement celle de Catherine de Médicis, accusant le pouvoir d'avoir voulu tous les éliminer[69]. Si la souveraine est désignée ponctuellement comme étant responsable des massacres par certaines sources dans les années 1570, on constate un basculement à partir de la seconde moitié du XVII^{e} siècle, car Catherine de Médicis devient *la seule coupable*.

Il ne s'agit pas ici de faire une histoire de la Saint-Barthélemy, mais bien de comprendre quelles sont les représentations de Catherine de Médicis véhiculées par les sources de notre corpus et distinguer les évolutions de ce portrait. En effet, raconter la Saint-Barthélemy permet aux auteurs d'illustrer la cruauté de la souveraine et de noircir davantage son image. Ces massacres sont mentionnés régulièrement tout au long de la période étudiée comme le montre le graphique ci-dessous :

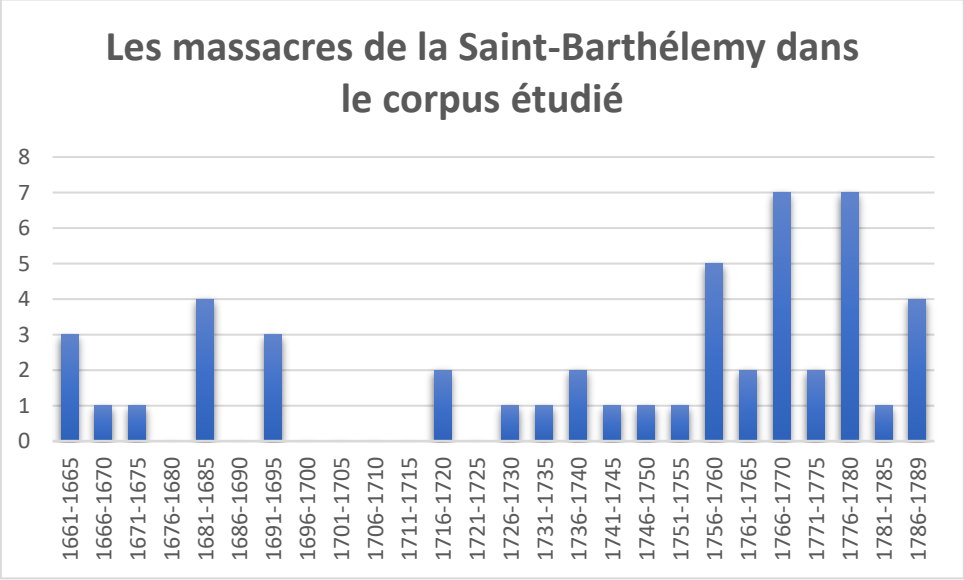

Les chiffres et cette accumulation attestent du traumatisme des massacres : quarante-neuf sources du corpus primaire s'attardent sur cet évènement et trente-huit insistent sur le rôle de Catherine de Médicis dans les tueries. A travers le graphique, on remarque une accélération des mentions à partir de 1740 et deux pics, l'un en 1777 qui correspond au concours d'éloge sur Michel de l'Hospital, et un second en 1788 car de nombreux pamphlets se lancent dans des comparaisons entre Catherine et Marie-Antoinette. *A contrario,* on note un silence de la part

[69] Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion vers 1525-1610*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p.15-16 et p. 50.

des auteurs durant la régence de Philippe d'Orléans, ce qui correspond de manière générale à un manque de sources pendant cette période. Les écrits s'attardant sur les massacres sont soit des abrégés historiques, et il est logique qu'ils racontent cet événement, soit des satires – libelles ou pièces de théâtre – et livrent alors une image déplorable de la souveraine, participant ou renforçant l'image de la reine cruelle. Tous sont unanimes et blâment Catherine de Médicis, minimisant ainsi *de facto* le rôle politique de Charles IX, qui apparaît comme un monarque manipulé par sa mère, mais aussi les « *politiques de concorde*[70]» menées par la reine mère depuis des années par le biais de lettres, d'édits ou d'ordonnances royales. La plupart des auteurs s'intéressent assez peu au contexte et n'évoquent que brièvement les guerres de religion ou le mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite. Ils passent aussi sous silence le contexte international et les tensions palpables entre les catholiques et les protestants depuis plusieurs mois au sein de la capitale[71], ne se focalisant que sur les tueries pour dénoncer la cruauté du pouvoir et plus particulièrement celle de Catherine. La seule source qui excuse les décisions de la reine est Brantôme. Comme à l'accoutumée, il prend la défense de Catherine, bien qu'il n'ait pas été présent à Paris au moment des faits. Il débute d'ailleurs son propos en insistant sur son manque de légitimité pour raconter cet événement, non pas parce qu'il sait qu'il risque d'être accusé d'impartialité mais bien parce qu'il était absent. Il affirme qu'on a injustement accusé la souveraine alors que ses confrères auraient dû mettre en avant d'autres noms :

[70] Le terme est utilisé par Mario Turchetti qui constate que le terme de « *politique de concorde* » est plus adéquat que celui de « *politique de tolérance religieuse* » lorsqu'il examine la correspondance de Catherine de Médicis. En effet la souveraine termine régulièrement ses écrits par des formules exprimant la « *réunification confessionnelle* » comme « *en attendant la détermination du Concile général* » ou « *en attendant que Dieu nous fasse la grâce de nous réunir en une seule bergerie* » in Mario Turchetti, « Catherine de Médicis, de la légende à l'histoire. Une question historique mal posée ? », *Histoire, économie & société*, 2022/3 (41e année), p. 24-39.

[71] Les tensions entre les Protestants et les Parisiens n'ont cessé de se cristalliser depuis le début des guerres de religion. Parallèlement on note la présence d'une forte milice bourgeoise catholique armée qui assure la sécurité de la ville ; elle est tellement autonome que les magistrats ont dû mal à la contrôler. La capitale est profondément catholique et, parmi les deux cent cinquante mille habitants, une grande majorité d'entre eux le sont. Les protestants sont minoritaires et le culte n'est pas autorisé dans l'enceinte de la ville. Ils subissent même des arrestations lors des périodes de troubles ; on estime par exemple que cinq cent vingt-huit personnes sont arrêtées entre 1564 et 1572 et pendant les périodes de paix, ils doivent obéir à certains édits qui limitent leurs libertés comme celui de décembre 1568 qui n'autorise les protestants à sortir de chez eux seulement pour aller travailler. Enfin on constate aussi que le pouvoir a du mal à contrôler le ressentiment des Parisiens catholiques envers les protestants comme l'illustre « *l'affaire de la croix de Gastines* ». Trois protestants furent arrêtés et condamnés à mort le 30 juin 1569 car ils auraient célébré la Cène et tenu des assemblées interdites. On leur reproche aussi de financer le parti du prince de Condé. La maison de l'un des trois hommes – Gastines – est détruite et l'on décide d'y construire une pyramide surmontée d'une croix dorée pour célébrer leur mort. Or le pouvoir royal avait mis en place un édit qui interdisait l'installation de monuments commémoratifs sans l'accord préalable du roi. Charles IX en demande donc la destruction. Mais devant le lever de bouclier et surtout la colère des Parisiens qui prenaient à parti les ouvriers chargés de la démolition de l'édifice, le pouvoir fit marche arrière. La croix fut finalement démontée dans la nuit du 19 au 20 décembre, par des ouvriers protégés par trois compagnies armées. Cette affaire illustre bien les tensions palpables entre les catholiques et les protestants au sein de la ville de Paris in Nicolas Le Roux, *1559-1629. Les guerres de religions,* Paris, Belin, 2014, p. 126-131.

> *« On l'a fort accusée du Massacre de Paris : ce sont Lettres clauses, pour quant à cela ; car, alors j'estoit en nostre Embarquement de Broüage : mais, j'ay bien ouy dire, qu'elle n'en fut la prémiere Autrice. Il y a trois ou quatre autres, que je nommerois, qui furent plus ardens qu'elle, et qui l'y poussérent fort ; luy faisant accroire, que, pour les Menaces que l'on faisoit, à cause de la Blessure de Monsieur l'Admiral, on tueroit le Roy, elle, et ses Enfans, et toute sa Cour, ou qu'on feroit aux Armes pis que jamais* [72]*».*

Ne pouvant nier les faits, Brantôme choisit donc de minimiser le rôle de Catherine ; il évoque d'autres acteurs et finit même par justifier les massacres en évoquant des menaces contre le roi. La reine apparaît alors comme une mère protectrice qui n'a pas d'autre choix que d'autoriser l'impensable. La tournure des événements prend une dimension dramatique, d'autant plus que Brantôme achève son argumentaire en soulignant une fois de plus les qualités de la reine qui n'a cessé d'œuvrer toutes ces années pour la paix[73]. Rappelons que Brantôme est le seul auteur du corpus à défendre la souveraine ; les autres insistent en effet sur sa barbarie et ne cessent de multiplier les exemples pour justifier leurs dires.

L'une des preuves de la cruauté de la souveraine est d'ailleurs la préméditation des massacres : plusieurs auteurs l'affirment, Catherine de Médicis préparait depuis des années ce projet comme le montre le graphique ci-dessous :

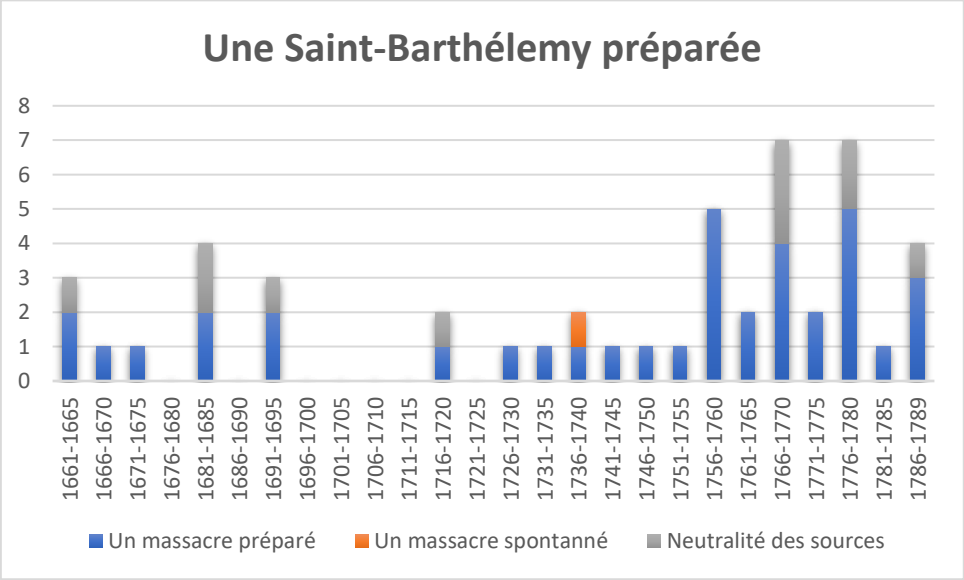

[72] Brantôme, *Memoires de Messire Pierre du Bourdeille, Seigneur de Brantome, contenans Les Vies des Dames Illustres de France de son temps,* Leydes, chez Jean Sambix le Jeune, 1665, p. 68.
[73] « *Voilà donc comment cette Reyne a esté Motrice de toutes nos Guerres et nos Feux ; lesquels, encore qu'elle ne les eut allumez, elle employoit tousjours ses Peines et ses Labeurs pour les esteindre, abhorrant de voir tant de Noblesse et tant de Gens-de-Bien mourir* » in *idem*, p. 70.

Les sources soutiennent d'une façon – presque – unanime la thèse de massacres préparés depuis des mois, voire des années par le pouvoir. En effet, lorsqu'on affine le regard, on constate que dix-neuf sources désignent l'entrevue de Bayonne – en 1565 – comme *le moment* où Catherine commença à méditer ses projets de tuerie :

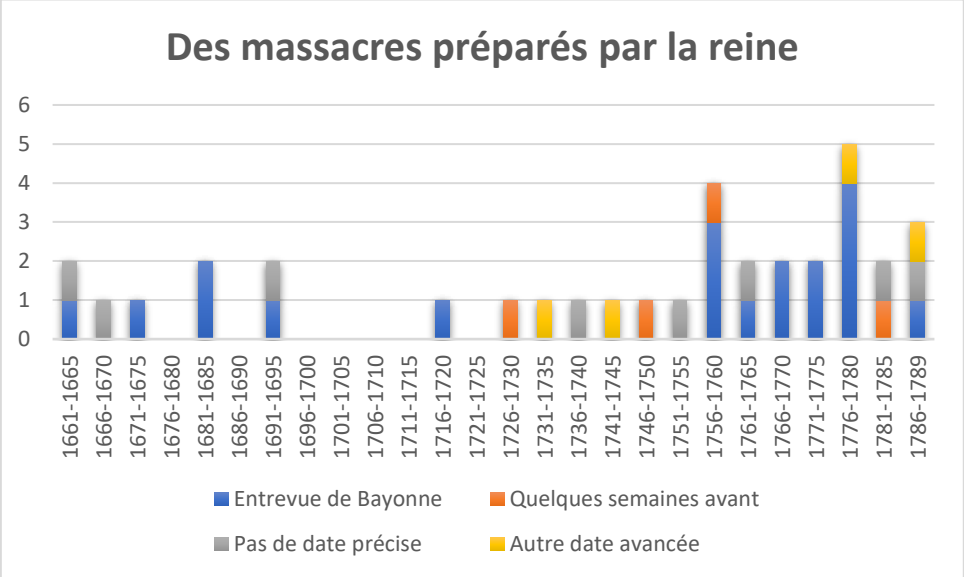

Cette thèse est défendue notamment par de nombreux abrégés historiques, ce qui tend à fixer dans les mémoires cette entrevue avec le duc d'Albe comme étant un complot mêlant plusieurs protagonistes. Les massacres auraient été pensés depuis des années, faisant ainsi des différentes politiques de conciliation un stratagème de Catherine pour mieux anéantir les protestants. C'est une thèse qui se développe dès août 1572 et qui fut popularisée par des ambassadeurs tels que Sir Francis Walsingham, ambassadeur anglais présent à Paris au moment des faits. Bien que Catherine et Charles IX lui affirmèrent qu'ils n'avaient pas eu d'autres choix que d'ordonner les massacres car l'amiral de Coligny complotait contre leur vie, l'ambassadeur et Elisabeth 1ère jugèrent la réaction du pouvoir disproportionnée. Sir Francis Walsingham alla même jusqu'à penser que le massacre avait été planifié lors de cette entrevue de Bayonne d'autant que les tensions entre les Anglais et l'Espagne étaient palpables[74]. Cette théorie est par exemple reprise et défendue par Simon de Riencourt (1665), qui affirme d'ailleurs que le Tour de France organisé par la souveraine pour son fils ne fut qu'un prétexte pour « *connoistre les*

[74] Bernard Cottret, « « La Saint-Barthélemy (24 août 1572). Une décision « monarchique » ? » in Patrice Gueniffey, François-Guillaume Lorrain (dir.), *Les grandes décisions de l'histoire de France*, Paris, Perrin, 2018, p. 87-104.

forces des Religionnaires[75]», tout en profitant de leur déplacement pour écouter les plaintes des sujets et s'assurer de l'exécution des édits de pacification. La reine en profita pour retrouver le duc d'Albe et « *ils conclurent dans cette Conference une Ligue pour extirper les heresies*[76] ». Louis le Gendre (1718) désigne lui aussi cette entrevue de Bayonne comme étant *le moment* où ils firent une alliance en vue de détruire les protestants : « *La Reine Mere eut beau déguiser le mystere de cette entrevûë, on sçut qu'il s'y estoit fait une Ligue entre les deux Rois, pour exterminer l'heresie* [77]». Cet entretien reste donc dans l'imaginaire collectif comme étant *la* rencontre durant laquelle les massacres de la Saint-Barthélemy furent pensés ; or, si l'on examine les archives ou les différentes lettres échangées entre les nombreux protagonistes – Catherine de Médicis, le duc d'Albe ou Philippe II – on ne constate aucune mention de ce projet durant les sept années qui séparent l'entrevue et les massacres[78]. Néanmoins, présenter cette rencontre sous cet angle permet de noircir l'image de la souveraine et par extension l'Espagne, car Catherine aurait joué un double jeu avec les protestants pendant une demi-douzaine d'années, apaisant leurs craintes pour mieux les anéantir. Le « *rêve d'harmonie* [79]» de la souveraine est donc passé sous silence, voire détourné, alors qu'elle avait pourtant mis en place de nombreuses actions afin de maintenir la paix entre les protestants et les catholiques. Elle avait par exemple accordé aux protestants des places de sûreté telles que Montauban et la Rochelle ou avait aussi permis la création de « *commissaires*[80]». Enfin, par le biais de lettres ou

[75] Simon de Riencourt, *op. cit.*, p. 433, vol 1.
[76] *Idem*, p. 439, vol 1.
[77] Louis le Gendre, *Nouvelle histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la mort de Louis XIII*, chez Claude Robustel, Paris, 1718-1719, p.430, vol 4.
[78] Plusieurs historiens se sont penchés sur cette fameuse entrevue de Bayonne et rien ne permet d'affirmer que le duc d'Albe et Catherine de Médicis aient médité ces projets de massacre ensemble. Le duc d'Albe y demanda « *l'interdiction du culte réformé et la publication des décrets du Concile de Trente en France* » mais rien de plus in Arlette Jouanna, Jacqueline Boucher, Dominique Biloghi et Guy le Thiec (dir.), *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion,* Paris, Robert Laffont, 1998, p. 137.
D'autres ont cherché des réponses dans les correspondances qui ont pu être échangées entre les différents protagonistes de l'entrevue. C'est par exemple le cas de François Combes qui revient dans son ouvrage sur les différentes théories des auteurs et des historiens sur cette entrevue. Il fait le point sur les archives et les différents documents qui nous sont parvenus. Il s'appuie notamment sur l'étude de John Lingard ou encore l'ouvrage de M. Weiss de Besançon qui a publié les lettres du cardinal Granvelle qui lui-même avait en sa possession celles du duc d'Albe au roi Philippe II. Or, au sein de leur correspondance, on ne mentionne jamais des projets de massacre in François Combes, *L'entrevue de Bayonne de 1565 et la question de la Saint Barthélémy*, Orléans, Imprimerie Ernest Colas, 1882 ; Nicolas Le Roux (dir.), *Les guerres de Religion. Une histoire de l'Europe au XVIe siècle*, Paris, Passés Composés, 2023, p. 128.
[79] Expression de Nicolas Le Roux in *Les guerres de Religion*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, p. 116.
[80] Les commissaires ont pour but de faire appliquer les mesures de conciliation décidées par le roi, quelque fois rejetées par les administrations locales car les tensions entre les protestants et les catholiques se sont cristallisées, parfois depuis des années. Ces commissaires se déplacent par deux - un protestant et un catholique – et ils sont choisis par le roi. Ils disposent de pouvoirs exécutifs et législatifs pour mener à bien leurs missions. Les premiers retours ont été si positifs qu'il fut envisagé un temps d'institutionnaliser ces commissaires et rendre leur présence pérenne dans certaines villes in Jérémie Foa, *Le tombeau de la paix. Une histoire des édits de pacification (1560-1572)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2015.

d'actions symboliques, comme l'entrée royale de Paris pour célébrer le mariage de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche[81], la reine montrait son envie de paix. Elle avait même décidé de marier sa fille au plus puissant chef protestant, toujours dans cette optique de quiétude. En effet, consciente que la paix signée en août 1570 était fragile, Catherine de Médicis cherchait à maintenir l'harmonie coûte que coûte.

Toutes ces actions – paix, édits et le mariage - sont considérées par certains auteurs comme des stratagèmes de Catherine pour mieux endormir les protestants avant de les trahir. Si cette vision est partagée par des auteurs contemporains comme Camillo Capilupi, catholique vivant à la cour du pape, qui en 1573 accuse aussi Charles IX d'avoir fait preuve, tout comme sa mère, de dissimulation et de cruauté, ces thèses sont reprises et renforcées par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles[82]. C'est par exemple le cas de Pierre-François Guyot Desfontaines (1735) qui identifie la planification des massacres en 1569, suite aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Il est vrai que ces affrontements furent importants et décisifs pour le pouvoir royal qui parvient à s'imposer. Les protestants furent affaiblis et ces combats virent successivement la mort du prince de Condé, blessé puis finalement exécuté par un homme du duc d'Anjou, la mort d'Andelot qui succomba à une fièvre jaune et l'abandon de Coligny, blessé au visage[83]. Dans son *histoire de la ville de Paris* qui n'est finalement qu'un prétexte pour écrire un abrégé historique, Pierre-François Guyot Desfontaines identifie ces deux batailles comme *le moment* où la Saint-Barthélemy fut pensée par la souveraine car les protestants disposaient de forces armées suffisamment importantes pour continuer la guerre :

> *« les fameuses batailles de Jarnac et de Moncontour, où les Protestans avoient été défaits, n'avoient point diminué leur courage […] il n'y avoit que deux moiens pour la faire cesser, qui étoient ou de leur accorder le libre exercice de leur Religion, ou de les détruire entierement : ce fut ce dernier parti que prît Catherine de Medicis, qui gouvernoit sous le nom de son fils. [84]»*

[81] Le « *rêve d'harmonie* » est le thème de l'entrée de ville lors du mariage de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche. La volonté affichée est de montrer que l'harmonie est de retour dans le royaume aussi bien grâce à ce mariage qu'aux paix signées avec les protestants in Nicolas Le Roux, *op. cit.,* p.116-120

[82] Dans un ouvrage publié en 1573 et intitulé *Stratagema di Carlo IX*, Camillo Capilupi blâme le couple Catherine de Médicis-Charles IX. Catherine est certes accusée d'en être la principale instigatrice à cause de ses origines italiennes qui seraient propices à la dissimulation et à la cruauté mais il condamne aussi fermement Charles IX pour son attitude. Il le représente comme menant un double jeu avec son entourage et plus particulièrement avec l'amiral de Coligny in Bernard Cottret, « « La Saint Barthélémy (24 août 1572). Une décision « monarchique » ? » in *op. cit.,* p. 87-104.

[83] Nicolas Le Roux, *op. cit.,* p. 110-111.

[84] Pierre-François Guyot Desfontaines, *Histoire de la ville de Paris contenant ce qui s'est passé de remarquable depuis le commencement du Regne de Charles VII jusques vers la fin du Regne d'Henri IV*, Paris, chez Pierre François Giffart, 1735, p. 345, vol 3.

La reine prenant peur décida d'user de « *supercherie* », prépara « *de longue main tout ce qui devoit les faire tomber dans l'odieux piege qu'elle leur tendoit, et elle sut si bien cacher ses desseins* »[85] et planifia donc le mariage de sa fille avec le roi de Navarre afin de mieux cacher son projet. Comble de la dissimulation, elle pencha pour leur parti ou usa de « *caresses*[86]» avec son futur gendre ou les protestants. L'auteur procède ensuite à une ellipse temporelle et décrit le mariage mais aussi les massacres qui s'en suivirent. Tout au long de ses descriptions, il minimise le rôle de Charles IX ; preuves en sont d'ailleurs les formules qu'il utilise. Catherine est désignée comme celle qui gouverne « *sous le nom de son fils* » et une fois le massacre achevé c'est encore elle qui justifie les décisions prises en brandissant le spectre d'une guerre civile[87]. Les massacres de la Saint-Barthélemy sont donc présentés par les auteurs comme un événement préparé en amont et ce, depuis plusieurs années ; le mariage et l'attentat contre l'Amiral apparaissent donc, par capillarité, comme des faits annexes plus ou moins anticipés par le pouvoir et non comme une « *schizophrénie intellectuelle du pouvoir monarchique*[88] ».

Une autre preuve est avancée par les auteurs pour montrer la cruauté de la souveraine lors de cette journée : le chantage qu'elle fit à son fils pour le forcer à accepter le projet de massacres. Catherine est représentée à plusieurs reprises comme usant de ses liens affectifs et maternels pour convaincre le roi de France du bien-fondé des massacres. Cette thématique est reprise par une dizaine de sources et ce, quelle que soit la période, comme Prade en 1683 ou Rossel en 1764. En effet, l'un et l'autre, et bien qu'un siècle les sépare, présentent une Catherine de Médicis avide de pouvoir, jouant sur les peurs de son fils pour le pousser à autoriser les tueries. Prade par exemple décrit une reine très active et très présente dans tout le déroulement des massacres, que cela soit dans la préparation ou dans l'exécution. En effet, elle « *conclud avec luy [*le duc d'Albe*], pour les Roys de France et d'Espagne, le traité d'une ligue pour exterminer les Heretiques, et sur tous leurs principaux Chefs* [89]» et fit partie du conseil secret qui prépara les derniers détails et donna l'ordre d'« *achever* » et de se « *déffaire* » de l'Amiral de Coligny[90]. Prade propage l'image d'une reine qui prend toutes les décisions, que cela soit en amont ou le jour J ; notons d'ailleurs que le roi est exclu du conseil secret et que son nom n'est

[85] *Idem*, p. 346, vol 3.
[86] *Idem*, p. 346, vol 3.
[87] « *En massacrant une grande partie des Huguenots, le Roi ou plutôt la Reine sa mere avoit prétendu effrayer les autres, et mettre fin aux guerres civiles : mais son attente fut trompée ; les Protestans prirent les armes de toutes parts, et jurerent de les poser qu'après s'être vengés* » in *idem*, p. 352, vol 3.
[88] Expression de Denis Crouzet in Denis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Albin Michel, Paris, 2005, p. 398.
[89] Jean Royer de Prade, *op. cit.,* p. 236, vol 4.
[90] « *elle conclut qu'il falloit employer le Roy même à faire achever l'Admiral, puis qu'il étoit impossible de s'en deffaire autrement, en l'état où les choses étoient alors* » in *idem*, p. 299, vol 4.

même pas mentionné par l'auteur[91]! Charles IX n'apparaît que quelques heures avant le début des massacres quand Catherine de Médicis use de son influence pour lui arracher son accord puisque, n'ayant pas officiellement les rênes du pouvoir, elle se doit d'avoir l'aval du monarque ; elle utilise plusieurs arguments pour l'obtenir :

> *« que le jeu se feroit sans luy, s'il n'en vouloit pas être, pressa de sorte son esprit, qui n'étoit déjà que trop violent, qu'enfin il donna les mains, non seulement au massacre de l'Admiral, mais encore à celuy de tous les Huguenots : car on jugea qu'ils devoient avoir même peine, puis qu'ils avoient même interest et même ressentiment [92]».*

Catherine de Médicis joue ici sur les peurs de Charles IX et tente de lui montrer que son pouvoir est menacé : soit par le conseil secret, qui a déjà pris les décisions que ses membres exécuteront avec ou sans son accord, soit par les protestants qui veulent s'emparer du pouvoir. La reine débute son argumentaire en précisant bien à Charles IX qu'il n'a pas le choix car tout – « *le jeu* » - est déjà prêt et que le conseil n'a besoin que d'une confirmation rhétorique. Une fois le « consentement » du monarque obtenu, Catherine de Médicis presse à deux reprises l'exécution des massacres[93]. Rossel livre une version similaire des événements, bien qu'on note quelques différences sur le déroulement de la Saint-Barthélemy qui est, pour l'auteur, préparée seulement quelques jours avant la mort de l'amiral[94]. Néanmoins, Rossel (1769) fait lui aussi assister le lecteur à cette fameuse conversation entre Catherine de Médicis et Charles IX dans laquelle elle tente de convaincre son fils de « *condamne[r] à la mort cinquante mille citoyens* [95]» :

> *« Le Reine Mère, toujours toute puissante sur l'esprit du Roi, qu'elle avoit rendu foible et violent à force de politique, va le trouver le soir même […] « Les Huguenots, lui-dit elle, respirent le sang et la vengeance ; Paris sera demain un champ de bataille, si le parti de Coligni l'emporte, nous sommes tous immolés à sa fureur : souvenez-vous de Monceaux, tremblez ». La terreur s'empare du jeune Monarque ; il assemble sur le champ un conseil composé des plus mortels ennemis du Calvinisme. [96]»*

---

[91] « *le lendemain ayant conferé en son Palais des Thuilleries de ce qu'elle avoit à faire, avec les Ducs d'Anjou, et de Nevers, le grand-Prieur, le Marêchal de Thavanes, et Albert de Gondy, Comte de Rhets, Florentin* » in *idem*, p. 299, vol 4.
[92] *Idem*, p. 302, vol 4.
[93] « *ordres necessaires pour cela, et que sur le minuit elle se fut retirée pour en attendre l'evenement* » in *idem*, p. 305-306, vol 4.
[94] « *le Roi inquiet de leur éloignement les rappelle ; mais la conjuration étoit signée ; la mort de Coligni étoit jurée ; peut être même la Saint-Barthelemi étoit-elle résolue. Ils reviennent à Paris pour consommer leur épouvantable trahison ; ils en trouvent le moment et le saisissent* » in Rossel, *op. cit*., p. 243, vol 4.
[95] *Idem*, p. 245-246, vol 4.
[96] *Idem*, p. 243-244, vol 4.

L'auteur souligne lui aussi l'emprise qu'a la souveraine sur son fils mais également la violence qu'elle lui a transmise par ses gênes. L'argumentaire se concentre principalement sur le thème de l'usurpation du pouvoir, et à dessein Catherine – ou l'auteur – font référence à la « *surprise de Meaux* » qui eut lieu en 1567. En effet, alors que la cour était à Monceaux, certains conjurés furent aperçus dans la forêt et l'on pensa immédiatement à une tentative d'enlèvement[97]. Catherine de Médicis joue donc sur les peurs du monarque et sur cet événement particulièrement traumatisant pour le pouvoir qui donna lieu ensuite de part et d'autre à une vague de répressions, de révoltes et de violences. L'année 1567 est en effet un tournant et voit l'augmentation de publications de libelles protestants. Certes, le roi et le pouvoir sont plutôt épargnés par les critiques mais les protestants y déversent leurs inquiétudes et légitiment leur usage de la violence car leur vie est menacée. Parallèlement, ils développent tout un discours sur l'entourage néfaste du roi dont ils souhaitent le libérer. Face à la « *radicalisation* » d'un tel discours, le pouvoir met en place de nombreuses mesures visant à prévenir tout débordement ; il demande par exemple fin juillet 1568 aux gouverneurs de province et au Prévot des Marchands de Paris de faire le serment de rendre « *honneur, obéissance et sujetion* » au roi, car les protestants de La Rochelle, Saintes ou Châtellerault seraient en train de s'armer. Il aurait pris aussi la résolution dès septembre 1568 de tuer l'amiral[98]. Or, ni Prade ni Rossel ne reviennent sur ce contexte ; le pouvoir, et plus particulièrement Catherine de Médicis, sont seulement blâmés pour leurs choix. La souveraine est une fois de plus désignée comme la seule responsable des événements. D'ailleurs, selon Rossel, il n'y avait qu'une « *étrangère* [99]» capable de prendre une telle décision, car les Français sont naturellement patriotes et aiment profondément leur pays[100], contrairement aux « *Romains* » qui ne sont mus que par leur ambition. On retrouve ici deux topoï récurrents relatifs à Catherine de Médicis : la « reine étrangère » et la « reine ambitieuse ».

Parallèlement à cette image de la « reine ambitieuse » et de la « reine étrangère », une quinzaine d'auteurs construisent l'image d'une « reine monstrueuse » se délectant des scènes

[97] Nicolas Le Roux, *op. cit.*, p. 58-75.
[98] Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion vers 1525-1610*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 30-53.
[99] « *La fureur de deux étrangers vint renverser toutes les espérances de la Patrie : je dis de deux étrangers, Henri de Guise étoit Lorrain, et Catherine de Médicis étoit Italienne ; le premier fut la cause, la seconde l'auteur de la Saint Bathelemi* » in Rossel, *op. cit.*, p. 240, vol 4.
[100] « *Le PATRIOTISME, ou l'amour de la Patrie, n'est rien autre chose que ce zele, ce noble attachement que tout homme éprouve pour le Pays dans lequel il est né* » in *idem*, préface.

violentes qui se déroulent sous ses yeux. Pour ce faire, ils insistent sur le sort des victimes et décrivent les tueries en utilisant un vocabulaire parfois cru. Ces éléments, combinés à l'impassibilité de Catherine face à la souffrance des protestants et aux différents exemples mobilisés précédemment illustrant sa cruauté, donnent aux textes une atmosphère particulière, voire une théâtralité mobilisant les cinq sens des lecteurs[101]. La reine est par exemple représentée par une demi-douzaine de sources comme se divertissant des massacres depuis les balcons. Cette image est popularisée à la fois par des abrégés historiques comme celui de Mézeray (1667), ce qui lui donne une certaine crédibilité, mais aussi par des satires. Mézeray par exemple, dans son abrégé chronologique, insiste sur la sauvagerie des massacres qui ont lieu jusque dans le château :

> *« Ceux qui estoient logez dans le Louvre ne furent pas espargnez. Aprés qu'on les eut desarmez et chassez des chambres où ils couchoient on les esgorgea tous les uns aprés les autres, et on exposa leurs corps tout nuds à la porte du Louvre, la Reyne Mere estant à une fenestre qui repaissoit ses yeux de cet horrible spectacle. [102]»*

Les descriptions sont choquantes et très imagées. L'auteur fait un parallèle entre les massacres et une scène de chasse : les victimes sont pourchassées, tuées puis exposées comme on pourrait le faire avec du gibier. La reine, elle, est impassible, ce qui tranche avec la violence des faits. Cette version, écrite par un historiographe du roi, est reprise par Bossuet dans son abrégé dédié à Louis de France (1747). Les descriptions sont assez similaires, bien qu'il ajoute Charles IX au tableau. Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, Bossuet cherche à montrer à ses lecteurs et plus particulièrement à son élève les défauts des précédents monarques et offre un portrait à charge de Charles IX qui, comme sa mère, est décrit comme un être intrinsèquement mauvais. Dans son abrégé, la mère et le fils profitent ensemble du spectacle sordide qui se déroule sous leurs yeux :

> *« La Cour étoit pleine de corps morts, que le Roi et Reine regardoient non seulement sans horreur, mais avec plaisir, toutes les rues de la ville n'étoient plus que boucheries, on n'épargnoit ni vieillards, ni enfans, ni femmes grosses ; chacun éxerçoit ses vengeances particulieres sous prétexte de Religion, et un grand nombre de Catholiques furent tués comme Huguenots[103] ».*

[101] Mathilde Bernard, « Les récits de massacre : quelle théâtralité pour quelle propagande ? », *Littératures classiques*, 2010/3 (N°73), p. 255-263, URL : https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2010-3-page-255.htm, consulté le 25 septembre 2021.
[102] François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, p. 1083, vol 2.
[103] Jacques Bénigne Bossuet, *Abrégé de l'histoire de France*, Paris, chez Desaint et Saillant, 1747, p. 537, vol 4.

Là encore, la description des tueries met en avant le sanglant de la situation, même si l'auteur verse davantage dans le pathos en évoquant des victimes innocentes comme des enfants, des femmes enceintes, des vieillards et même des catholiques qui par leurs conditions auraient dû être épargnés. Le ton est aussi plus moraliste, puisqu'il donne une leçon politique et morale à son élève – le dauphin – en montrant que la folie des rois peut conduire à des « *boucheries* » d'autant plus s'ils sont mal conseillés.

La représentation d'une Catherine de Médicis assistant aux massacres n'est pas nouvelle et a notamment été popularisée par le célèbre tableau (1572-1584) de François Dubois[104], protestant ayant lui-même échappé aux massacres, ou des pamphlets comme le *Discours merveilleux*. Dès 1575, ce texte affirme que Catherine reçut la tête de l'amiral de Coligny en offrande[105]. Cette anecdote est reprise par huit sources du corpus étudié, dont des abrégés historiques, fixant là encore davantage le portrait d'une reine cruelle. On ne peut s'empêcher d'y voir une allusion à Salomé qui demanda au roi Hérode la tête de saint Jean Baptiste. Cette référence est d'autant plus probable que cet épisode est régulièrement évoqué au Moyen Age et à la Renaissance à travers l'iconographie ou la littérature et notamment par les Pères de l'Eglise qui voient en cette femme l'exemple même de la tentatrice usant de ses charmes pour manipuler les hommes[106]. Relater cette anecdote permet de montrer aux lecteurs la cruauté de la reine qui reçoit ce présent sans aucune forme de dégoût, voire avec un certain flegme. Dans la *Henriade* de Voltaire (1723) par exemple c'est l'indifférence qui prime :

> *« et l'on porta sa tête aux pieds de MEDICIS, / Conquête digne d'elle et digne de son fils, / MEDICIS la reçut avec indifference, / Sans paroître joüir du fruit de sa vengeance, / Sans remords, sans plaisirs, maîtresse de ses sens, / Et comme acoutumée à de pareils presens [107]».*

[104] A travers sa vision - partiale - de l'événement, le peintre voulait montrer l'horreur mais aussi la folie des Parisiens et du pouvoir royal. On peut y apercevoir une reine tout de noir vêtue admirant une montagne de cadavres enchevêtrés devant les portes du Louvre.

[105] « *la teste luy aiant premierement esté couppee pour la porter à la Royne, où peu de jours apres, pour en repaistre ses yeux, elle l'alla voir un soir, et y mena ses fils, sa fille et son gendre* » in *Discours Merveilleux […]*, [s-l], [s-e], 1575, p. 80.

[106] Cécile Voyer, « Le corps du péché. La représentation de Salomé au Moyen Âge » in David Hamidovic (dir.), *La rumeur Salomé*, Paris, Éditions du Cerf, 2013, p. 69-100.

[107] Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand. Poëme épique*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723, p. 27.

Ne pouvant citer le *Discours merveilleux* comme source, l'auteur précise dans ses notes qu'il s'est inspiré du récit de Mézeray[108]. En effet, bien que son œuvre soit un poème épique porté sur le satirique, Voltaire revendique une écriture fiable et justifie donc ses propos en convoquant la figure tutélaire d'un historiographe du roi. Quoi qu'il en soit, la scène décrite est emplie de théâtralité grâce aux précisions apportées par l'auteur qui détaille les réactions de la reine face à son présent. Le lecteur est ainsi projeté dans la scène et la reine est blâmée pour sa monstruosité. Cette anecdote de la « tête coupée » permet donc d'illustrer voire d'incarner la cruauté mais aussi le sadisme de la reine qui atteint alors son paroxysme.

Cette anecdote est aussi reprise par d'autres auteurs comme Louis le Gendre (1719) qui, contrairement à Voltaire, parait moins affecté par les massacres comme nous avons pu l'évoquer dans le chapitre 2. Certes, il condamne la barbarie mais il se montre plus mesuré et plus nuancé que son contemporain. Il écrit qu'« *on porta la teste à la Reine*[109]» mais n'apporte pas plus de précisions sur les réactions de cette dernière face à un tel présent. En outre, même s'il relate les massacres et leur barbarie en utilisant des termes tels que « *boucherie* » ou « *affreux massacre* »[110], il sous-estime le nombre de victimes, car selon lui beaucoup « *en eschappa par argent, par amis, bonheur, ou adresse, beaucoup plus qu'on n'en massacra* [111]». Il justifie presque les décisions prises par le pouvoir en blâmant les protestants qui concentraient les charges et l'argent[112], excitant la jalousie et l'envie des catholiques. Il termine son argumentaire en expliquant qu'« *on avoit beau en tuer, il renaissoit à cette hidre autant de testes qu'on lui en couppoit* [113]». Ce sont ici les idées du chanoine de la cathédrale de Paris qui transparaissent ; il condamne avec ferveur le protestantisme et minimise, par son récit et son analyse, les massacres de la Saint-Barthélemy.

L'anecdote de la tête coupée est aussi reprise par Jean Jacques Bouvier Lionnois en 1767 dans un ouvrage destiné aux enfants[114], participant ainsi à fixer la légende noire de Catherine de Médicis chez les plus jeunes ou encore par Germain François Poullain de Saint-Foix en 1754.

---

[108] Voltaire précise dans les notes à la fin de l'ouvrage que Mézeray « *nota, qu'on porta à Catherine de MEDICIS avec la tête de l'Amiral, une cassette où étoient les manuscrits de l'Amiral et sur-tout l'Histoire de son tems Ecrite de sa main* » in *idem*, p .193.
[109] Louis le Gendre, *op. cit.*, p, 456, vol 4.
[110] *Idem*, p. 458, vol 4.
[111] *Idem*, p. 459, vol 4.
[112] « *c'estoit estre Huguenot, que d'avoir de l'argent, une charge enviée, un Benefice considerable, des ennemis vindicatifs, ou des heritiers affamez* » in *idem*, p. 457, vol 4.
[113] *Idem*, p. 459, vol 4.
[114] « *Le peuple accourut à la maison de l'amiral ; on lui coupa la tête, et on la porta à la Reine* » in Jean-Jacques Bouvier Lionnois, *Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV. A l'usage des jeunes gens de qualité*, Francfort sur le Meyn, chez les frères Venduren, 1767, p. 176 vol 2.

Ce dernier, en prenant comme prétexte l'élaboration d'un guide historique sur la ville de Paris, offre finalement à ses lecteurs une histoire de France thématique. Dès la préface, l'auteur précise à ses lecteurs qu'ils vont le suivre dans une déambulation de Paris durant laquelle il va relater des anecdotes ou des réflexions politiques et philosophiques. Le récit n'est donc pas chronologique et la Saint-Barthélemy est évoquée lorsque l'auteur s'arrête devant l'ancienne demeure de l'amiral de Coligny, rue Bétizy, ce qui permet à Poullain de Saint-Foix de se placer du côté des victimes – les protestants - et plus particulièrement de l'amiral. C'est dans cette rue – qu'il ne décrit pas - qu'il revient sur les massacres mais aussi sur le rôle de la reine qui a, selon lui, hâté le signal[115]. Il reprend aussi l'anecdote de la tête coupée mais sa vision des événements diffère selon les éditions ; dans celle de 1754 la tête de l'amiral fut embaumée et envoyée à Rome [116]– l'auteur dit citer Mathieu – alors que dans la version de 1759 il est plus précis et ajoute des détails :

> *« Un Italien coupa la tête de l'Amiral et la porta à Catherine de Médicis ; elle la fit embaumer et l'envoya à Rome. Le Pape ordonna une procession solemnelle en action de graces de l'heureuse journée de la S. Barthelemi. [117]».*

A travers sa description, l'auteur blâme à la fois le souverain pontife et la reine, diabolisés pour leurs réactions inappropriées face à la mort de milliers d'innocents. Ternisien d'Haudricourt en 1788 est quant à lui le seul qui nuance un tant soit peu cette idée de présent morbide et l'évoque sur le ton de la rumeur[118], ce qui ne l'empêche pourtant pas d'insister sur la cruauté de la souveraine en évoquant par exemple sa promenade perverse jusqu'au cadavre de l'amiral à Montfaucon.

S'attarder sur les massacres de la Saint-Barthélemy permet aux auteurs de façonner l'image d'une reine sanguinaire, à la fois par le nombre conséquent de sources qui relatent les tueries et les tortures, mais aussi par le nombre d'auteurs qui blâment la souveraine, présentée comme la seule responsable. Catherine de Médicis est aussi attaquée pour son ambition qui aurait provoqué des centaines de milliers de morts. Certes, les chiffres diffèrent mais attestent

[115] « *Le massacre ne devoit commencer qu'une heure avant le jour aux premiers coups du tocsin de l'Horloge du Palais : Catherine de Médicis, vers minuit, croyant remarquer dans le Roi des remords et de l'irrésolution, et craignant qu'il ne vint à changer de sentiment, fit avancer le signal et sonner à S. Germain de l'Auxerrois* » in Germain François Poullain de Saint Foix, E*ssais Historiques Sur Paris*, Londres, [s-e], 1754, p. 72, vol 1.
[116] « *On fit embaumer la tête de l'Amiral et on l'envoya à Rome* » in *idem*, p. 62, vol 1.
[117] Germain François Poullain de Saint Foix*, Essais historiques sur Paris. Nouvelle édition, Revue, corrigée et augmentée,* Londres et se trouve à Paris, chez N. B. Duchesne,1759, p. 74, vol 1.
[118] « *on prétend que la tête de l'Amiral de Coligni, séparée du tronc lui fut présentée, et quelques-uns disent qu'elle l'envoya à Rome, à Grégoire XIII* » in Ternisien d'Haudricourt, *op. cit.*, p. 28.

du traumatisme que furent ces massacres ; Hardouin de Péréfixe (1661) dénombre plus de cent mille morts rien qu'à Paris, tandis que Prade (1683) en compte dix mille dans la capitale et quatre cent mille dans les provinces. Tous cependant sont unanimes et pointent du doigt la responsabilité de Catherine qui aurait organisé ces massacres puisqu'elle est cruelle, ambitieuse mais aussi étrangère. La multiplication des anecdotes relatives au comportement de la reine pendant les tueries permet d'incarner et d'illustrer sa cruauté qui devient alors un élément prégnant de sa personnalité et de sa politique. On retrouve d'ailleurs ici l'une des fonctions premières de l'anecdote : raconter des faits inédits, révéler l'impensable et l'indicible tout en éclairant la personnalité de ceux qui gouvernent[119]. Les réactions et les décisions de Catherine sont analysées et justifiées à travers le prisme de son ambition et de ses origines étrangères : c'est parce qu'elle était étrangère et ambitieuse qu'elle a pu se résoudre à massacrer une partie de son peuple. La reine rejoint donc la galerie des mauvais rois et des mauvaises reines qui ont parfois été accusés de cruauté comme Frédégonde ou Brunehaut. Certains auteurs se livrent même à une comparaison entre ces trois femmes comme nous le verrons dans la suite du manuscrit.

Contrairement à sa cousine, Marie de Médicis n'est pas accusée d'être une femme cruelle mais d'être manipulable, bien que son ambition soit décrite comme tout aussi démesurée que celle de Catherine de Médicis. Alors qu'on soulignait les origines étrangères de Catherine, son « *sang* » ou sa « *race* » pour justifier son comportement, Marie de Médicis est exempte de ce genre de remarques, ce qui pose question. Néanmoins, elle est aussi représentée comme une menace pour le pouvoir même si le danger est différent ; alors que Catherine serait une femme dangereuse car cruelle, Marie le serait aussi par son caractère et sa faiblesse politique.

2. Marie de Médicis ou la fragilisation du pouvoir

Marie de Médicis apparaît comme une menace pour la stabilité du royaume, car son manque d'autorité la fragilise. Sa régence est en effet perçue comme une période de turbulences débutant par l'un des pires chocs qui soient : un régicide. La souveraine est alors décrite comme une femme dépassée, manipulée par ses favoris et incapable de gouverner malgré les conseils qui

[119] Gaël Rideau, « L'anecdote entre littérature et histoire : une introduction » in Geneviève Haroche-Bouzinac, Camille Esmein-Sarrazin, Gaël Rideau, Gabriele Vickermann-Ribemont (dir.), *L'anecdote entre littérature et histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 9-26.

lui auraient été dispensés par Henri IV lors d'une conversation prophétique. Parallèlement, Marie ne cesse de multiplier les faux-pas, montrant ainsi au peuple son ambition démesurée en affirmant sa régence par l'argent et la violence. Tous ces traits de personnalité combinés – violence, faiblesse d'esprit, manque d'intelligence politique – deviennent alors une menace pour la stabilité du royaume dans cette période ô combien particulière qu'est la régence. Cette vision est partagée par tous ceux qui analysent la régence de Marie à travers tous ces prismes même si certains privilégient seulement l'un de ces aspects. La récurrence de ces thématiques est partagée à la fois par des abrégés historiques ou des romans et fixe l'image d'une reine faible cherchant pour tous les moyens à imposer son pouvoir.

A. Obtenir enfin la régence

Une fois le roi mort, Marie de Médicis obtient enfin - selon les sources étudiées - ce qu'elle a toujours désiré : la régence ! C'est un moment particulier pour cette femme qui n'était pas destinée à gouverner, et les auteurs prennent le temps de s'y attarder. Si certains se contentent d'informer le lecteur de cette prise de pouvoir, la majorité des sources étudiées – dix-sept – accordent au moins un paragraphe aux cérémonies qui ont pu entourer cet évènement : la délibération du Parlement et sa décision, le lit de justice etc. On constate que chez une dizaine d'auteurs d'abrégés historiques comme Le Vassor (1700) ou Louis le Gendre (1718), Marie de Médicis est blâmée dès les premières heures qui suivent la mort du roi. Elle est en effet représentée comme fomentant des stratagèmes pour être sûre de s'emparer de la régence, profitant de l'absence des princes de sang pour l'obtenir. Onze sources du corpus vont même plus loin, puisqu'elles l'accusent d'avoir utilisé la force pour s'en emparer[120]. Elle aurait missionné le duc d'Epernon qui serait allé au Parlement, épée à la main pour menacer les magistrats qui étaient en train de délibérer. Il ne s'agit pas ici de corroborer ou non cette théorie, mais bien de comprendre les raisons qui ont poussé les auteurs étudiés à décrire cette prise de

[120] Il s'agit de Michel le Vassor (1700), Louis le Gendre (1718), Pierre de l'Estoile (1741), Richard de Bury (1756), Voltaire (1761 et 1769), Vittorio Siri (1765), Jean-Jacques Bouvier Lionnois (1767), Claude François Xavier Millot (1768), Madame d'Arconville (1774), Etienne Bonnot de Condillac (1775).

régence comme étant la résultante d'un coup de force[121] alors qu'il s'agissait de manœuvres politiques visant à assurer à la fois la stabilité du Parlement et celle de Marie de Médicis[122].

Cette vision d'une reine obtenant la régence par les armes est propagée exclusivement par des abrégés historiques publiés tout au long du XVIII[e] siècle, ce qui tend à renforcer cette image et à accréditer cette théorie. Ces ouvrages prétendent d'ailleurs s'appuyer sur *l'Histoire du Duc d'Epernon*[123]*,* œuvre rédigée par Guillaume Girard, son secrétaire. Publiée une première fois en 1655, elle connut un fort succès puisqu'elle fut rééditée quatre fois durant la période étudiée[124]. Dans cette publication dédiée à son Maître, Guillaume Girard entend lister toutes les actions illustres et les qualités de ce dernier[125]. Il revient longuement sur l'attribution de la régence et c'est lui qui rapporte que le duc d'Epernon serait arrivé au Parlement, épée à la main, pressant les magistrats d'accorder la régence à Marie de Médicis. Il construit à la fois l'image d'un homme courageux, mais aussi un mythe, car on ne trouve aucune trace d'un tel acte dans les ouvrages contemporains. Le Maréchal d'Estrées écrit par exemple que la reine a obtenu « *sans aucun empeschement* » le « *consentement de tous les Officiers de la Couronne, et des Grands de la Cour qui se trouverent après de la Reyne Mere* »[126]. Quant à Pontchartrain (1720), ministre de la reine, il affirme que le Parlement donna « *dès le soir […] un Arrêt* » notifiant la régence à la reine et que « *eut même quelques Princes et Seigneurs, qui avoient de vieilles querelles et inimitez ensemble, qui se reconcilierent alors, et s'embrasserent volontairement, se jurans et promettans toute amitié et assistance pour s'opposer à tous ceux qui voudroient entreprendre de brouiller de l'Etat* [127]». La mort du roi et l'attribution de la régence à la reine sont donc perçues par ses proches conseillers comme un moment d'unité et de réconciliation. Pierre de l'Estoile rapporte des faits similaires, même s'il induit la présence du duc d'Epernon

[121] Il est à noter que Jean François Dubost, Fanny Cosandey ou Sarah Hanley, dans leurs ouvrages respectifs, ne mentionnent à un aucun moment un coup d'éclat du duc d'Epernon auprès des magistrats.
[122] Dans son ouvrage, Sarah Hanley décortique presque heure par heure les journées des 14 et 15 mai 1610 et s'intéresse à la fois à la déclaration de régence émise par le Parlement et au lit de justice qui eut lieu le lendemain. Elle constate que plusieurs innovations eurent lieu et qu'elles permirent au Parlement d'obtenir des droits qu'il revendiquait alors comme le fait de continuer à siéger malgré la mort du roi, ce qui sous-entendait la stabilité de l'institution malgré l'événement traumatique : la mort du roi. Sarah Hanley, *Le Lit de Justice des Rois de France,* Paris, Aubier, 1991, p. 225-230.
[123] Claude Girard, *Histoire de la vie du duc d'Espernon, Divisee en trois parties*, Paris, chez Augustin Courbé, 1655.
[124] On note une première réédition en 1663 chez Augustin Courbé à Paris, une en 1673 et 1730 chez Montalant à Paris et une en 1736 à Amsterdam chez les Janssons Van Waeesberge.
[125] « *vous y remarquerez ces principes de generosité et de prudence, qui vous avoient esté inspirez avec la vie, et qui s'estant accrus et fortifiez par l'âge, et par l'experience* » in Claude Girard, *op. cit.,* préface.
[126] Maréchal d'Estrées, *Les Memoires de la régence de la reyne Marie de Médicis*, Paris, Thomas Jolly, 1666, p. 5, vol 1.
[127] Paul Phélyppeaux de Pontchartrain, *Mémoires concernant les affaires de France sous la Régence de Marie de Médicis*, la Haye, T. Johnson, 1720, p. 6-7, vol 1.

et du duc de Guise qui furent « *envoyez par la Reine, pour voir ce qui se passeroit* [128]». Il recopie ensuite l'Arrêt qui fut donné par le « *le Parlement, les Chambres […] sur la requisition des Gens du Roy*[129]». Néanmoins, l'éditeur ou le « *chevalier C. B. A.* » rajoute un certain nombre de « *remarques historiques et politiques* » et relate en bas de page les menaces du duc d'Epernon qui, épée à la main :

> *« commença son discours par les excuses de ce qu'il paroissoit dans une si auguste assemblée avec la confusion où il étoit : il dit que son épée étoit encore dans le fourreau ; mais que si avant de se séparer, on ne donnoit ordre à la sûreté de la Ville et de l'Etat, en déclarant la Reine Regente, il voyoit à son grand regret, qu'il la faudrait tirer contre les ennemis de la Couronne et remplit la Ville de sang et de confusion. [130]»*

L'éditeur ou le supposé chevalier prétend reprendre ici les propos du duc d'Epernon, puisqu'il utilise abondamment l'italique et les guillemets pour certifier aux lecteurs l'authenticité des paroles rapportées : le duc d'Epernon a menacé de tuer les magistrats s'ils ne rendaient pas une décision en faveur de Marie de Médicis. Le chantage est à peine voilé et le propos violent ; le duc d'Epernon utilise des mots comme « *sang* », « *confusion* », « *meurtre* » ou encore « *carnage* ». Les magistrats n'ont d'autre choix que d'accepter. Ces remarques qui ont été rajoutées par l'éditeur lui-même ou le « *chevalier C. B. A.* » font une référence implicite aux Mémoires du duc d'Epernon publiés par son secrétaire en 1655, date à laquelle Pierre de l'Estoile est déjà mort ; c'est d'ailleurs pour cela que l'auteur n'en parle pas dans le corps de son texte. C'est aussi le cas du maréchal d'Estrées et de Pontchartrain qui sont, eux aussi, contemporains de la souveraine bien que leurs manuscrits respectifs aient été publiés à titre posthume. Cette idée d'une régence obtenue par la force est donc popularisée au XVIII[e] siècle, par des auteurs qui ont lu les Mémoires d'Epernon ou qui en ont repris ce qui était dit par d'autres. A travers cette anecdote – ce secret révélé au grand jour – Marie de Médicis devient une régente frôlant avec la tyrannie, puisqu'elle s'empare du pouvoir par la force en utilisant le duc d'Epernon. C'est par exemple la vision de Jean Jacques Bouvier Lionnois qui, dans son *Histoire de France*[131] publiée en 1767, rapporte que :

[128] Pierre de l'Estoile, *Journal du regne de Henry IV. Roi de France et de Navarre*, La Haye, chez les Freres Vaillant, 1741, p. 44, vol 5.
[129] *Idem*, p. 45, vol 5.
[130] *Idem*, p. 45-46, vol 5.
[131] Jean Jacques Bouvier Lionnois, *op. cit.,* p. 251, vol 2.

« Le duc d'Epernon, alla le jour même de l'assassinat, déclarer au parlement les intentions de la reine et sans laisser aux magistrats le temps de délibérer, il obtint un arrêt qui déclara Marie de Médicis régente du royaume [132]».

Certes, l'épée a disparu mais on retrouve l'image d'un duc d'Epernon pressant et ne respectant pas les institutions. L'auteur poursuit ensuite son analyse de la régence de la souveraine en la qualifiant de « *plus ambitieuse qu'habile aux affaires du gouvernement* [133]» et pointe un à un tous ses faux-pas et notamment la présence de Concini à ses côtés ou le licenciement de l'armée du Dauphiné. L'auteur fixe ici à la fois l'image, en partie paradoxale, d'une reine faible qui est obligée d'utiliser l'épée du duc d'Epernon pour assurer son pouvoir, mais aussi d'une reine habile qui tente par tous les moyens de conserver le trône en utilisant les outils à sa disposition. Cette représentation a d'autant plus de poids qu'elle est véhiculée au sein d'un ouvrage destiné aux « *jeunes gens de qualité* », comme l'indique son titre et qu'il fut sans doute utilisé au collège de Nancy en 1768 lorsque l'Abbé Lionnois en fut nommé principal. Notons d'ailleurs que l'auteur est porté par son ambition pédagogique et qu'il rédige une œuvre soignée. Il souhaite en effet innover par rapport à ses prédécesseurs et offre à ses jeunes lecteurs un abrégé sous forme de questions/réponses, car il estime que cela facilite l'apprentissage et la mémorisation. Ce paragraphe portant sur la régence de la reine est la réponse à une question intitulée « *quel âge avoit Louis XIII lorsqu'il parvient à la couronne et que se passa-t-il jusqu'à la cérémonie de son sacre ?* ». Il cite régulièrement ses sources et prétend s'appuyer sur les ouvrages de Sully ou encore ceux de Mézeray lorsqu'il s'agit de décrire la régence de Marie de Médicis. L'auteur s'intéresse à la fois à des faits politiques comme la prise de régence, mais souhaite aussi décrire les mœurs des Français et leur vie quotidienne afin de se démarquer de ses confrères qui, selon lui, ne s'attardent que sur le Roi qui *« a porté la couronne, et c'est tout* ». Parallèlement à ce travail de fond, l'auteur soigne aussi la forme de son ouvrage qui est également travaillée ; les pages sont encadrées par des arabesques à l'image de la table des matières ci-dessous :

[132] *Idem*, p. 251, vol 2.
[133] *Idem*, p. 251, vol 2.

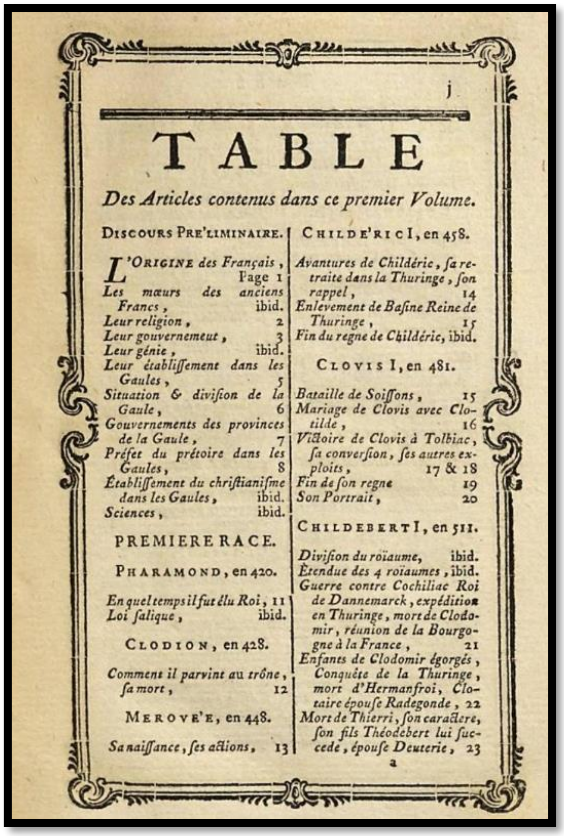

j

TABLE

Des Articles contenus dans ce premier Volume.

DISCOURS PRE'LIMINAIRE.

L'ORIGINE des Français, Page 1
Les mœurs des anciens Francs, ibid.
Leur religion, 2
Leur gouvernement, 3
Leur génie, ibid.
Leur établissement dans les Gaules, 5
Situation & division de la Gaule, 6
Gouvernements des provinces de la Gaule, 7
Préfet du prétoire dans les Gaules, 8
Établissement du christianisme dans les Gaules, ibid.
Sciences, ibid.

PREMIERE RACE.

PHARAMOND, en 420.

En quel temps il fut élu Roi, 11
Loi salique, ibid.

CLODION, en 428.

Comment il parvint au trône, sa mort, 12

MEROVE'E, en 448.

Sa naissance, ses actions, 13

CHILDE'RIC I, en 458.

Avantures de Childéric, sa retraite dans la Thuringe, son rappel, 14
Enlevement de Basine Reine de Thuringe, 15
Fin du regne de Childéric, ibid.

CLOVIS I, en 481.

Bataille de Soissons, 15
Mariage de Clovis avec Clotilde, 16
Victoire de Clovis à Tolbiac, sa conversion, ses autres exploits, 17 & 18
Fin de son regne, 19
Son Portrait, 20

CHILDEBERT I, en 511.

Division du roiaume, ibid.
Étendue des 4 roiaumes, ibid.
Guerre contre Cochiliac Roi de Dannemarck, expédition en Thuringe, mort de Clodamir, réunion de la Bourgogne à la France, 21
Enfants de Clodomir égorgés, Conquête de la Thuringe, mort d'Hermanfroi, Clotaire épouse Radegonde, 22
Mort de Thierri, son caractere, son fils Théodebert lui succede, épouse Deuterie, 23

a

Jean-Jacques Bouvier Lionnois, *Histoire de France, depuis l'Etablissement de la Monarchie jusqu'au Regne de Louis XV. A l'usage des jeunes Gens de Qualité*, Francfort sur le Meyn, chez les frères Venduren, 1767, Table des matières.

Madame d'Arconville (1774) s'intéresse elle aussi à la prise de régence de Marie de Médicis et précise s'appuyer sur le continuateur de *l'Histoire universelle* de M. de Thou, les *Mémoires* de Bassompierre, *l'Histoire de la mère et du fils* et la biographie du duc d'Epernon écrite par Claude Girard[134]. Elle cite abondamment cette source et l'on remarque de nombreuses similitudes, voire des phrases entièrement recopiées par l'auteure. Néanmoins, on constate aussi quelques différences qui tiennent tant au style qu'au récit de l'événement. Toujours dans un souci de rigueur et d'exactitude, elle accorde à la prise de régence – et surtout aux stratégies mises en place – une demi-douzaine de pages. L'auteure a, comme dit précédemment, une écriture historique aux accents moralistes et pointe à plusieurs reprises « *l'impatience*[135]» de la reine qui se comporte comme une enfant. Elle met aussi l'accent sur le discours d'Epernon et

[134] Madame d'Arconville utilise la version de 1736 ; « *t.2 ; pag. 338 et suiv* » in *op. cit.,* p. 127, vol 1.
[135] *Idem,* p. 127, vol 1.

la violence qui s'en dégage, alors que, dit-elle, avant même de débuter son discours le président Séguier avait plaidé en faveur de la reine[136]. Or le duc d'Epernon :

> *« entra brusquement dans la salle où se tenoit l'Assemblée, sans manteau, et tenant son épée à la main. Elle est encore dans le fourreau, dit-il avec un ton ménaçant, si l'on ne pourvoit pas à la sûreté de l'Etat, en déclarant la Reine Régente avant que la Cour se sépare, il faudra bien l'en tirer, et je prévois qu'il y aura du sang répandu. Je sçais que quelques-uns d'entre vous, Messieurs, demandent du tems pour délibérer, mais ce délai si utile dans d'autres circonstances, seroit imprudent dans celle-ci : ce que je vous propose peut se faire aujourd'hui sans péril, mais ne se fera pas demain sans carnage. [137]»*

Outre les menaces à peine voilées, le duc d'Epernon utilise le mot « *carnage* » si Marie de Médicis n'est pas nommée régente. L'auteure insiste ici sur la violence de la situation ; il est entré « *brusquement* » avec deux épées, une « *à la main* » et l'autre dans son « *fourreau* » avec la menace de répandre le « *sang* » des magistrats. Pourtant, Claude Girard dans sa vie du duc d'Epernon livre un récit bien différent. Oui, le duc d'Epernon a bien une épée, mais elle n'est pas dans sa main, mais dans son « *fourreau* ». Certes, il utilise aussi les mots de « *sang* » et de « *carnage* », cependant à aucun moment cela n'est fait dans le but de menacer les magistrats, mais bien pour qu'ils prennent conscience des enjeux : s'ils n'attribuent pas la régence à Marie de Médicis ils risquent de « *remplir la ville de sang et de confusion* » 138. D'ailleurs le duc d'Epernon, dans la version de Claude Girard, poursuit son discours sur plusieurs pages et donne de nombreux arguments aux magistrats pour les convaincre de donner cette charge à la souveraine[139]. Or, Madame d'Arconville, dans sa vie de Marie de Médicis, ne retranscrit

[136] Le président Seguier revient au Parlement car il y avait de nombreuses rumeurs concernant la mort d'Henri IV : « *qu'ils avoient trouvé Marie de Médicis dans la plus grande consternation, qu'elle les avoit chargés de demander à la Cour qu'elle délibérât sans délai sur l'objet de la Régence […] que le Chancellier, et plusieurs Grands de l'Etat qu'ils avoient vus, les avoient assurés que d'après même les Registres du Parlement, la Régence et la Tutelle du jeune Roi devoient être accordées à la Reine Mere, et qu'ils étoient sur cet objet de l'avis du Chancellier et des Grands du Royaume* » in *idem*, p. 126, vol 1.

[137] *Idem*, p. 127, vol 1.

[138] « *il dit que son épée étoit encore dans le fourreau (ce furent ses propres termes) mais que si avant que de se separer, on ne donnoit ordre à la seureté de la Ville et de l'Etat, en déclarant la Reine Regente, il voyoit à son grand regret qu'il la faudroit tirer contre les ennemis de la Couronne, et remplir la ville de sang et de confusion* », Claude Girard, *op. cit.,* p. 338-339, vol 1.

[139] Il évoque un risque de désordre dans le royaume si la décision tarde trop et revient aussi sur le couple que Marie de Médicis formait avec le roi. Il ajoute que ce dernier l'avait longuement initiée aux affaires du royaume : « *et celle de l'Etat qu'à elle-même, qui depuis dix ans avoit travaillé conjointement avec le feu Roy, pour l'élever au point de grandeur où elle étoit montée* ». Il mentionne l'amour que la reine porte naturellement en tant que mère, à son fils. Cela en fait donc la protectrice – et la régente – toute désignée « *à qui pouvoit on mieux confier la fortune du Roy, qu'à la Princesse qui l'avoit mis au monde* ». Le duc d'Epernon achève enfin son discours en précisant que le roi souhaitait que son épouse soit sa régente et ainsi les magistrats maintiendraient « *la paix et le repos dont la France avoit joüi depuis plusieurs années* » in *idem*, p. 340-341, vol 1.

absolument pas ces passages et l'on constate même qu'elle a détourné certains mots ou certaines expressions afin de rendre le duc d'Epernon dangereux. Elle n'est pas la seule des auteurs étudiés à procéder de cette manière, puisque neuf sources décrivent un homme menaçant les magistrats à des degrés plus ou moins importants. Parallèlement, Madame d'Arconville se livre à des spéculations, ce qui est assez inhabituel de sa part. Elle écrit par exemple que cette décision de faire appel aux magistrats s'est faite « *d'après l'avis probablement de M. d'Epernon* » et que « *Marie fit dire secrettement par Dollé à M. de Harlai qui lui étoit très-attaché, de faire assembler promptement le Parlement, pour délibérer sur l'affaire de la Régence* »[140]. Le vocabulaire est ici de l'ordre de la supposition : il n'y a aucun fait précis pour appuyer les dires de l'auteure. Elle utilise à plusieurs reprises, lors de son récit de la délibération des magistrats, les termes de « *il est à présumer* » ou encore « *il est aussi probable que* »[141] et se livre à de multiples hypothèses quant aux motivations de « *M. de la Gueste* » qui finalement attribue la régence à la souveraine :

> *« Cependant M. de la Gueste, soit dans l'espérence de se rendre Marie favorable, et d'en obtenir des graces, soit par crainte d'encourir son indignation, conclut à lui déférer la Régence. Les Membres du Parlement, effrayés du danger auquel ils s'exposeroient d'après les discours de M. d'Epernon, s'ils refusoient d'y adhérer, et sçachant d'ailleurs que les Augustins étoient entourés de Gardes, donnerent tous unanimement leurs voix.[142]»*

Enonçant au départ une série d'hypothèses, Madame d'Arconville finit par trancher et affirmer que la régence n'est obtenue que par les menaces et les craintes des parlementaires. Cette prise de régence préfigure la description que fera l'auteure de cette période, puisqu'elle dépeint une Marie de Médicis menaçante et usant de chantage pour arriver à ses fins.

D'autres auteurs font aussi le choix de revenir sur cet événement afin de donner à leurs lecteurs – ou leurs élèves – une leçon politique ; c'est par exemple le cas de Voltaire en 1769 ou d'Etienne Bonnot de Condillac en 1775. L'un et l'autre en effet utilisent cet événement pour décrire les nouveaux pouvoirs attribués au Parlement. Voltaire, écrivant un ouvrage portant exclusivement sur l'histoire de cette instance, revient sur la prise de régence de Marie de

[140] Madame d'Arconville, *op. cit.*, p. 124, vol 1.
[141] « *Il est à présumer que M. d'Epernon ne sortit de l'Assemblée avant qu'on eût été aux opinions, qu'afin qu'on ne pût pas croire dans le Public qu'il eut voulu gêner la liberté des suffrages […] Mais cette adresse n'en imposa à personne. Il est probable aussi que M. de Guise ne vint aux Augustins que pour rendre compte à la Reine de ce qui s'y seroit passé, et connoître ceux qui auroient refusé de lui donner leurs suffrages* » in *idem*, p. 129, vol 1.
[142] *Idem*, p. 129, vol 1.

Médicis car il y voit un basculement pour le Parlement. Il relate lui aussi les menaces du duc d'Epernon[143] et présente les magistrats comme n'ayant pas d'autre choix que de déclarer la reine régente. Néanmoins, il avance aussi un autre argument qui a poussé les magistrats à accepter une telle demande : leur envie de pouvoir influer sur une telle décision :

> *« Le Couvent des Augustins était entouré du régiment des Gardes, on ne pouvait résister, et le Parlement n'avait nulle envie de renoncer à l'honneur de nommer à la Régence du royaume. Jamais on ne fit plus volontairement ce que la force exigeait. Il n'y avait point d'exemple que le Parlement eût rendu un pareil arrêt. Cette nouveauté allait conférer au Parlement le plus beau de tous les droits. On délibéra pour la forme, on déclara la Reine Régente. Il n'y a que trois heures entre le meurtre du Roi et cet arrêt. [144]»*

Selon Voltaire, c'est la première fois que le Parlement adopte une telle mesure et attribue la régence. Il faut néanmoins nuancer le propos, car dès 1605 on commence à envisager de lui donner cette prérogative. On retrouve des traces de la proposition dans les écrits de l'ambassadeur vénitien Badoer[145]. Donner ce droit au Parlement comporte en effet plusieurs avantages : il permet par exemple de légitimer le pouvoir du régent, ici de la régente, à une période - les années 1570-1600 - où il y a encore de nombreux discours présentant les femmes comme incapables de gouverner, à l'image de ceux de Jean de Serres[146] en 1597. On y cible les défauts des femmes qui ont eu un jour le pouvoir entre leurs mains, à l'image de Brunehaut érigée en contre-modèle de la bonne souveraine[147]. Autre avantage non négligeable : le Parlement est une instance permanente, ce qui permet de souligner la pérennité et la continuité du pouvoir et de l'Etat malgré l'urgence, le trouble ou le changement de situation[148]. Néanmoins, il est vrai que l'attribution de cette charge à Marie de Médicis par cette institution fut un évènement inédit. Habituellement, cette nomination était proclamée soit par le roi - si elle était prévue – soit par les Etats généraux. Cependant, on constate une absence de règles

[143] Le duc d'Epernon arrive au Parlement « s*ans porter le manteau qui était un habillement de cérémonie et de paix […] mettant la main sur la garde de son épée, elle est encore dans le fourreau, dit-il d'un air menaçant ; si la Reine n'est pas déclarée Régente avant que la Cour se sépare, il faudra bien l'en tirer. Quelques uns de vous demandent du temps pour délibérer, leur prudence n'est pas de saison ; ce qui peut se faire aujourd'hui sans péril ne se sera peut-être pas demain sans courage* » in Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris*, Amsterdam, chez Jean Jaques du Fay, 1769, p. 42-43, vol 2.
[144] *Idem*, p. 43, vol 2.
[145] Jean François Dubost, *Marie de Médicis. La reine dévoilée*, Paris, Payot et Rivages, 2009, p. 298-301.
[146] Jean de Serres en 1597 dans son *Inventaire général de l'histoire de France* fait la liste des défauts de toutes les femmes qui ont pu gouverner, Brunehaut en tête. Cela permet de renforcer un argument implicite : les femmes ne doivent pas gouverner car elles sont dangereuses.
[147] Eliane Viennot*, La France, les femmes et le pouvoir*, Paris, Perrin, 2008, p. 149-162, vol 2.
[148] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 298-301 et Sarah Hanley, *op. cit.,* p. 228-235.

précises quant à cette désignation, ce qui a pu permettre à de nombreux acteurs d'y participer entrainant des modifications et des évolutions. Ainsi, alors qu'Anne de Beaujeu avait fait appel aux Etats généraux pour être déclarée régente en 1483, Catherine de Médicis fut d'abord reconnue en tant que telle par le conseil privé en 1560, puis demanda aux Etats généraux de confirmer leur décision. Ce n'est qu'avec Marie de Médicis que le Parlement devient un acteur majeur pour l'attribution de la régence, ce qui fut ensuite confirmé par Louis XIII qui, sentant la fin proche, désigna son épouse Anne d'Autriche régente du royaume en faisant appel à cette instance[149]. M. de Condillac (1775) dans son ouvrage a une lecture similaire à celle de Voltaire bien que la forme soit différente. Il écrit à destination du duc de Parme et s'adresse, en tant que précepteur, à son élève qu'il avertit dès le début de chapitre : il souhaite lui donner une leçon politique et adopte en conséquence un ton particulier. L'auteur manie à dessein les questions rhétoriques pour donner plus de poids à son propos et revient lui aussi sur les menaces du duc d'Epernon[150] . Il estime que si la régence fut obtenue par Marie, ce fut à la fois à cause de la peur des magistrats et leur envie d'avoir plus de pouvoir :

> *« on aurait pu demander par quelle loi, sept présidents et cinquante-cinq conseillers, qui composoient cette assemblée, pouvoient être autorisés à disposer de la régence. Jusqu'alors le parlement n'avoit point joui d'un pareil droit. Pouvoit-il le refuser, lorsque l'épée du duc d'Epernon le forçoit à accepter ? Il donna donc, sans délibérer, un arrêt, par lequel la reine fut déclarée régente. [151]»*

En s'attardant autant sur les stratagèmes mis en place par Marie de Médicis et son entourage pour mieux s'emparer de la régence, les auteurs instillent l'idée que la souveraine n'était pas la plus légitime pour occuper cette place et qu'elle n'était mue que par son ambition.

[149] Fanny Cosandey, *op. cit.,* p. 301-317.
[150] « *le même jour de la mort de Henri IV, le duc d'Epernon, ayant fait prendre les armes aux gardes françoises et aux gardes suisses, se rendit au parlement pour assurer la régence à Marie de Medicis. Elle est encore dans le fourreau, dit-il en montrant son épée ; mais il faudra qu'elle en sorte, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine mere, un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice* » in Etienne Bonnot de Condillac*, Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*, Parme, à l'imprimerie royale, 1775, p. 2, vol 14.
[151] *Idem*, p. 2, vol 14.

B. *L'obsession du pouvoir.*

Marie de Médicis est une reine ambitieuse et tous les auteurs étudiés se plaisent à la présenter comme telle dans leurs écrits : elle refuse de s'effacer et souhaite à tout prix conserver le pouvoir même une fois sa régence terminée. Ce terme d'« ambitieuse » est d'ailleurs celui qui revient le plus sous la plume des auteurs lorsqu'il s'agit de relever ses défauts ; Jean Jacques Bouvier Lionnois écrit en 1767 que Marie est « *princesse plus ambitieuse qu'habile aux affaires du gouvernement*[152] » et Madame d'Arconville choisit ce terme à plus de soixante-dix reprises dans sa « vie » de 1774. Moraliste, l'auteure utilise régulièrement cette formule pour qualifier les Concini – une quinzaine d'occurrences – ou le cardinal de Richelieu – une dizaine de mentions. Marie de Médicis est largement en tête et Madame d'Arconville accorde de longs développements sur les conséquences néfastes de son ambition démesurée qui aurait pu être fatale pour le royaume de France, car Marie devenait alors plus malléable et plus manipulable[153]. Madame d'Arconville conclut par exemple son œuvre par un nouveau portrait à charge de la souveraine mettant en avant une fois de plus son ambition démesurée :

> *« Cette Princesse avec tous les défauts de son sexe n'avoit aucune des qualités propres à seconder son ambition. Les fautes qu'elle commit tant dans son administration que dans sa conduite particuliere en sont une preuve, et ne font que trop connoître combien il est dangereux et imprudent de vouloir commander aux autres, quand on est incapable de se gouverner soi meme. [154]»*

Si Madame d'Arconville est celle qui insiste le plus sur ce thème de l' « ambition », les autres auteurs étudiés ne sont pas en reste et mettent en exergue l'obsession que Marie eut toute sa vie pour le pouvoir alors qu'elle aurait dû en être détachée à cause de son rôle de reine et de régente. En effet, en tant que régente elle aurait dû se montrer indifférente car son statut n'était que transitoire : elle devait conserver le trône pour son fils et sa seule mission était de gouverner au nom du roi et non en son nom propre. A l'inverse, Marie de Médicis est tellement obsédée par le pouvoir qu'elle est représentée comme étant prête à tout pour l'obtenir ou le

[152] Jean Jacques Bouvier Lionnois, *op. cit.,* p. 252, vol 2.
[153] « *Trompée par l'apparente tranquilité dont la France jouissoit alors, et dont son amour propre lui persuadoit qu'on lui étoit redevable, elle se livroit sans réserve au plaisir que son ambition et sa vanité satisfaites lui inspiroient. Concini, sa Femme et tous les flatteurs qui l'entouroient, contribuoient encore à l'entretenir dans la bonne opinion qu'elle avoit d'elle-même et de ses talens pour le Gouvernement* » in Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 195, vol 1.
[154] *Idem*, p. 515-516, vol 3.

conserver allant même jusqu'à la guerre à l'encontre de son fils ou participant à des complots pour attenter à sa vie ou pour usurper son pouvoir.

Les « guerres entre la Mère et le Fils », qui ont opposé Marie de Médicis et Louis XIII entre 1619 et 1620, sont perçues comme des conflits ayant lieu à cause de l'ambition démesurée d'une régente qui refusait de s'effacer et de céder le pouvoir à son fils, pourtant roi. Ces événements sont relatés par trente-deux auteurs du corpus étudié et ce, qu'importe le genre de la source. Ce conflit, par la récurrence de son traitement et l'analyse qui en est faite, devient un des événements phares illustrant l'obsession de la reine pour le pouvoir. Si Jean de la Croix par exemple, dans sa biographie de Marie de Médicis publiée en 1769, résume le conflit en une phrase[155], ce qui sous-entend que l'épisode fut anecdotique, d'autres comme Michel le Vassor en 1701, Richard de Bury en 1768 ou Madame d'Arconville en 1774 décortiquent longuement le sujet. Certains s'attardent même sur ces guerres alors qu'ils mentionnaient peu la reine-mère dans le reste de leur ouvrage. C'est le cas de Madame de Genlis (1781) qui présente le conflit comme étant la seule faute de la souveraine qui fut « *reléguée à Blois* » mais qui se « *sauve* » et se « *retire à Angoulême* », pour finalement s'accommoder avec le roi avant de se retirer à Angers, ce qui « *rallume la guerre* »[156]. Alors que Madame de Genlis n'accorde qu'une quarantaine de pages à l'Histoire de France dans son ouvrage, elle prend le temps de revenir sur cet événement, preuve de son importance pour l'auteure.

On constate une certaine similitude entre les récits de ces auteurs, voire un fil conducteur, qui fait une corrélation directe entre la disgrâce de Concini et le sort de la reine mère. Tous commencent en effet par revenir sur la disgrâce du favori, à la fois parce que leur récit est chronologique et parce qu'ils perçoivent la mort de ce dernier comme sonnant le glas de l'autorité de la reine. Une fois l'Italien mort, tous racontent que Marie de Médicis est enfermée et gardée dans ses appartements avec l'interdiction de sortir ou de recevoir des visites : comble de l'humiliation pour l'ex régente. Tous mentionnent aussi les négociations relatives à son lieu d'exil. Néanmoins, l'analyse ou la longueur des commentaires des auteurs différent. L'Abbé

[155] « *Après cette catastrophe, la Reine-mere se retira à Blois, de-là à Angoulême, et enfin au Pont de Cé, où elle prit les armes contre son fils ; mais elle fut obligée de se soumettre* » in Jean de la Croix, *Dictionnaire portatif des femmes célèbres,* Paris, chez L. Cellot, 1769, p. 208, vol 3.

[156] « *Le Maréchal d'Ancre est arrêté par Vitri, et tué sur le pont du Louvre même année. Sa femme a la tête tranchée par Arrêt du Parlement. Fin de la guerre civile la même année. Marie de Médicis est reléguée à Blois, Richelieu la suit est exilé à Luçon […]. La Reine-Mère se sauve de Blois, et se retire à Angoulême : l'Evêque de Luçon lui persuade de s'accommoder avec le Roi ; l'accord se fait par le traité d'Angoulême en 1619.*
La Reine se retire à Angers, et rallume la guerre. Les troupes du Roi forcent le pont de Cé : la Reine se soumet en 1620 » in Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, chez Lambert et J. Baudoin, 1781, p. 146-147, vol 3.

Oroux (1777), par exemple, identifie le départ de cette dernière pour Blois à la conséquence directe de son obsession du pouvoir :

> *« Marie de Médicis, ayant perdu le titre de Régence, perdit non-seulement son autorité, mais encore les bonnes grâces du Roi, qui l'éloigna de sa personne. Sa disgrâce fut comme un coup de foudre, qui, en frappant cette infortunée Princesse, menaçoit toutes les personnes qui lui avoient été particulièrement attachées.* [157]*»*

L'abbé Oroux mêle ici plusieurs théories qui expliquent l'éloignement de la reine : il pointe des raisons politiques – elle n'est plus régente et doit donc quitter physiquement le pouvoir – mais aussi des raisons plus personnelles : le rejet de son fils qui décide d'éloigner sa mère. Si tous les auteurs sont unanimes – le roi a eu raison d'éloigner Marie de Médicis car elle cumule un certain nombre de défauts et de vices – peu prennent le temps de revenir sur le contexte. Les auteurs mettent la focale sur Concino Concini qui est assimilé à un tyran, comme évoqué précédemment, mais peu s'intéressent à la souveraine. Elle est comparée à une marionnette entre les mains de son favori et la présenter ainsi minimise donc son rôle politique alors que son impopularité commençait à croître. Seul l'auteur de *l'Histoire de la Mère et du fils* (1730) le mentionne rapidement, notamment lors de la scène du départ vers Blois. Il écrit que : « *l'aversion qu'on avoit de son gouvernement étoit si obstinée, que le Peuple ne s'abstint néanmoins pas de plusieurs paroles irrespectueuses en la voyant passer* [158]». Il est vrai que l'impopularité de la reine était croissante depuis plusieurs mois. En effet, depuis la clôture des Etats généraux, on constatait une augmentation des libelles à l'encontre de Marie de Médicis, libelles qui la comparaient aux « mauvaises reines » comme Brunehaut. Parallèlement, plusieurs de ses décisions sont décriées et/ou inquiètent, à l'image de l'arrestation du Prince de Condé ou des prises d'armes qui suivent dans les années 1610. Mais, plutôt que de le justifier par la propagande, Marie emploie la force et choisit de désarmer Paris : signe de tensions croissantes. Les conflits sont tellement palpables qu'elle s'enferme progressivement au Palais et renonce dès février 1617 à ses visites à l'abbaye Saint-Victor ou annule son déplacement à la foire de Saint-Germain[159]. Pourtant, ce contexte est éludé par les auteurs étudiés qui

[157] Abbé Oroux, *Histoire ecclésiastique de la cour de France, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire de la chapelle, & des principaux officiers ecclésiastiques de nos rois*, Paris, à l'imprimerie royale, 1776-1777, p. 342, vol 2.
[158] [s-a], *Histoire de la mère et du fils ; c'est-à-dire, de Marie de Médicis, Femme du Grand Henry, et Mere de Louis XIII. Roy de France et de Navarre…,* Amsterdam, chez Michel-Charles Le Cene, 1730, p. 218-219, vol 2.
[159] Jean François Dubost, *op. cit.*, p. 533-571.

présentent Marie de Médicis comme la seule responsable du conflit, notamment parce qu'elle s'est enfuie de Blois.

Si tous les auteurs étudiés identifient cette évasion comme le déclencheur du conflit, peu expliquent les raisons de cette fuite ; d'ailleurs, seulement huit reviennent sur les deux années que la reine passa à Blois. La plupart du temps, ils décrivent la mort de Concino en 1617 et optent pour une ellipse temporelle en évoquant ensuite les événements de 1619. Les années d'exil ne sont donc pas décrites, ce qui correspond à la logique des abrégés qui se recentrent sur les points les plus saillants. Peu d'auteurs utilisent le terme même d' « exil » et préfèrent des synonymes qui atténuent la décision du roi ; ils oscillent entre les termes de « *reléguée* », comme Elie Benoist (1693) ou Charles Jean Hénault (1744), voire précisent que la reine s'est « *retirée* » volontairement à Blois, comme Simon de Riencourt (1665) ou Michel Félibien (1706). On ne constate aucune corrélation entre le choix du terme, la nature de la source ou la date de publication ; c'est au bon vouloir des auteurs. Néanmoins, présenter cet exil comme plus ou moins volontaire permet d'atténuer la violence de la décision du monarque qui chasse *de facto* sa mère de la cour. Huit auteurs s'intéressent aux années à Blois pour mieux expliquer à leurs lecteurs les raisons qui ont poussé Marie de Médicis à s'enfuir. Là encore, ils ont des approches différentes de l'événement. Simon de Riencourt en 1665 et Elie Benoist en 1693 présentent une reine fuyant la ville car elle s'ennuie. A l'image de leurs ouvrages, ils poursuivent leur entreprise de dénigrement de la souveraine. Simon de Riencourt écrit par exemple que :

> *« Quelques Historiens nous disent que le mauvais traitement de la part du Roy ne fut pas cause que la Reine sa mere sortit de Blois ; mais que ce fut l'ennuy qu'elle avoit de vivre tousjours en un mesme lieu. Quoy qu'il en soit, il est certain que le Roy ne communiquoit pas à la Reine la mere les affaires de son Estat. [160]»*

Sur un ton extrêmement badin utilisé par l'auteur et un argumentaire misogyne – la reine s'ennuie et se distrait donc avec des intrigues – Simon de Riencourt pointe du doigt les réels motifs du départ de la reine : sa volonté de reprendre le trône de France. Il est ici rejoint par Elie Benoist qui utilise en substance le même argumentaire[161]. D'autres auteurs sont plus mesurés et présentent ces quelques mois à Blois comme une prison dorée. Louis le Gendre et

[160] Simon de Riencourt, *op. cit.,* p. 115.
[161] La Reine mère se sauve de Blois. « *La Reine Mere s'ennuyoit à Blois, où elle étoit releguée et retenuë comme une honnête prison […]. La Reine donc outrée du traittement qu'elle recevoit, forma le dessein de se tirer des maisons de ses Gardes* » in Elie Benoist, *op. cit.,* p. 272, vol 2.

l'abbé Oroux qualifient même en 1719 et 1776 la reine de « *prisonniere* [162]» et le Vassor décrit la ville de Blois comme sa « *prison* [163]». Enfin, certains reviennent sur les conditions de détention de la souveraine, présentées comme éprouvantes ; selon l'auteur de *l'Histoire de la Mère et du fils* (1730), Marie de Médicis vit dans la « *misère* » de voir ceux qu'elle a élevés être ceux « *qui se portoient plus hardiment contr'elle* [164]» et selon Rossel elle ne s'accoutume ni de la perte de ses favoris – Barbin et Richelieu – ni de la petitesse de sa cour. Là encore les propos sont exagérés car les conditions de vie de la reine mère étaient somme toute assez acceptables [165]. Néanmoins, utiliser les termes de « *prison* » ou de « *prisonnière* » n'est pas anodin et l'on constate que, même si la reine et ses décisions sont décriées, jugées et condamnées par ces auteurs, ces derniers reprouvent la façon dont elle fut traitée par Luynes et Louis XIII.

Concernant la fuite de la reine-mère, on constate un certain paradoxe, car relater cet épisode blésois permet à la fois d'étayer la thèse qu'elle était prisonnière, puisqu'elle fut obligée de s'enfuir de nuit en sautant par une fenêtre, mais tout au long du récit les auteurs en profitent pour mettre en avant ses défauts – fainéante, avide etc. – tout en théâtralisant l'évasion. Alors que l'anecdote aurait pu servir sa cause – une reine faite prisonnière par les manipulations de Luynes – Marie de Médicis perd sa stature et sa majesté, d'autant que cette fuite est présentée

[162] La reine est outrée du sort de ses favoris et « *de tous les déplaisirs que l'on lui donnoit à Blois, où elle estoit comme prisonniere, il n'y eut point d'artifice qu'elle n'emploïast pour en sortir* » in Louis le Gendre, *op. cit.,* p. 147, vol 5 ; « *le père Arnoux avoit fait plusieurs voyages à Blois vers Marie de Médicis, pour l'exhorter par divers motifs de conscience à renoncer au dessein de revenir à la Cour, où sa présence n'étoit propre qu'à causer des troubles dans l'Etat. Et sur les plaintes que faisoit cette Princesse de ce qu'on la retenoit prisonnière, sans qu'il lui fût permis de satisfaire même sa piété, en visitant quelques lieux de dévotion, le Roi pour l'appaiser lui avoit envoyé de nouveau son Confesseur, avec une lettre contenant la permission d'aller par-tout où bon lui sembleroit. Mais pour s'assurer qu'elle n'abuseroit pas de la liberté qu'on lui accordoit, le Religieux avoit été chargé en même temps de tirer d'elle un écrit signé de sa main, par lequel elle promettoit au Roi devant Dieu et ses Anges* » in Abbé Oroux, *op. cit.,* p. 357, vol 2.

[163] « *D'un autre côté, Marie de Medicis impatiente dans son exil, ou plûtôt dans sa prison à Blois, avoit son parti à la Cour* » in Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII, roi de France et de Navarre. Contenant les choses les plus remarquables arrivees en France et en Europe durant la Minorité de ce Prince*, Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701, p. 186, vol 3.

[164] *Histoire de la mère et du fils, op. cit.,* p. 260, vol 2.

[165] La reine peut en effet choisir son lieu d'exil et opte pour le château de Blois en attendant que les réparations de celui de Moulins s'achèvent. Elle peut conserver tous ses meubles à tel point que ce sont trente-six chevaux qui l'accompagnent et elle décide également de faire des travaux dans sa nouvelle demeure. Elle refait faire les peintures, les jardins et opte pour la construction d'un pavillon pour en faire un nouveau cabinet. Elle garde aussi son train de vie à la cour et l'on dénombre par exemple cent soixante officiers domestiques. Enfin elle peut, dans les premiers mois, jusqu'en février 1618, quitter la ville si elle le souhaite tant qu'elle reste éloignée de Paris. Néanmoins il est vrai qu'elle fut gardée par cent suisses et sept gardes de compagnie. A partir de février 1618, elle ne peut plus quitter la ville de Blois car on soupçonne Marie de se livrer à des intrigues pour préparer son retour à la cour in Jean François Dubost, *op. cit.*, p. 586-591.

comme la conséquence directe de son ambition et qu'elle est identifiée comme l'événement qui provoqua les guerres avec son fils.

Seul cinq auteurs reviennent sur les conditions rocambolesques de son départ puisque selon eux, la reine aurait sauté par la fenêtre ! Que cela soit Michel le Vassor (1700), Monsieur de Pontchartrain (1720), Monsieur de Limiers (1720), Henri de Griffet (1758) ou encore Madame d'Arconville (1774), tous relatent cet épisode et ajoutent des détails plus ou moins savoureux pour satisfaire la curiosité de leurs lecteurs. Le Vassor précise par exemple que la reine fut prise de terreur au moment de passer la seconde marche de l'échelle et qu'on finit par la traîner grâce à un manteau[166], Pontchartrain et Limiers, eux, que la reine refusa de partir sans ses bijoux[167], Henri de Griffet que Marie fut fatiguée dès la première marche et exigea de ses gens qu'ils la portent[168], quant à Madame d'Arconville elle décrit cet épisode sur plusieurs pages. Elle fait part des « *prieres* » et des « *larmes* » des domestiques de la souveraine quand ils s'aperçoivent qu'elle compte partir ou compare Marie de Médicis à une enfant qui de joie, « *leva elle-même sa robe et la retroussa autour d'elle pour sortir plus aisément* » [169]. Elle raconte elle aussi l'anecdote de l'échelle et du manteau et va même jusqu'à présenter une reine

[166] « *Elle déscendit de la fenêtre de son cabinet une échelle, la nuit du 21 au 22 février, accompagnée d'une femme de chambre […] Marie de Medicis eut tant de peine en déscendant la premiére échelle, que la pauvre Princesse ne voulut pas se hazarder sur la seconde, pour déscendre encore d'une plate forme dans la ruë. On la met sur un manteau qu'on tire doucement en bas, parce que la terrasse n'étoit pas revêtuë* » in Michel le Vassor, *op. cit.,* p. 320, vol 3.

[167] « *sortit du Château de Blois par une fenêtre et des échelles, avec une Femme de Chambre seulement et ses bagues, assistée du Comte de Brienne, son Ecuyer, et dudit Sieur de Chanteloup, qui avoit conduit cette menée […] elle trouva un Carosse, qui l'attendoit, dans lequel elle se mot, et s'en alla à Montrichard, om un autre Carosse de relais* » in Paul Phélyppeaux de Pontchartrain, *op. cit.,* p. 359, vol 2. ; « *elle descendit de la Fenêtre de son Cabinet par une échelle la nuit du 21 au 22. Février, accompagnée d'une seule Femme de Chambre, du Comte de Brenne, et de trois ou quatre autres personnes. Elle eut tant de peine en descendant la premiere échelle, qu'elle ne voulut pas se hazarder sur la seconde, pour descendre encore d'une Plateforme dans le Fossé. Mais comme la Terrasse n'étoit pas revêtuë, on la mit sur un Manteau, que l'on tira doucement en bas. Le Comte de Brenne et du Plessis la soûtinrent sous les bras, pendant qu'elle marchoit à pied, jusqu'à l'autre bout du Pont, où étoit son Coffre. Elle n'emporta rien que ses Pierreries avec une Lanterne ; car elle n'osoit demeurer la nuit dans son Carrosse sans une bougie allumée* » in Henri Philippe de Limiers, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France sous les Regnes de Louis XIII et Louis XIV*, Paris, chez David Mortier, 1720, p. 151, vol 1.

[168] « *Il fut encore résolu qu'elle sortiroit par la fenêtre de son cabinet, où l'on poseroit une échelle qui lui serviroit à descendre sur la terrasse, et qu'il n'y auroit une seconde échelle appliquée à la terrasse pour descendre jusques en bas. Toutes ces mesures étant prises, le comte de Bresne sortir le premier par la fenêtre du cabinet pour donner la main à la reine mere qui descendit après lui […]. Quand elle fut arrivée sur la terrasse, elle se trouva si fatiguée d'avoir descendu la premiere echelle, qu'elle déclara qu'il lui seroit impossible de se servir de la seconde. Elle aima mieux se faire traîner sur un manteau jusques au bas de la terrasse qui avoit un peu de pente* » in Henri de Griffet, *Histoire du regne de Louis XIII, Roi de France et de Navarre*, Paris, chez les Libraires associés, 1758, p. 238, vol 1.

[169] Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *op. cit.,* p. 514-515, vol 2.

riant de passer devant des gardes sans être reconnue, qui devaient la juger « *suspecte* » puisqu'elle était encadrée par deux hommes[170].

Autre épisode emblématique et illustrant la soif de pouvoir de la reine : la guerre entre la Mère et le Fils. Trente-deux sources présentent ce conflit comme une lutte de pouvoir, voire d'ego de la part d'une femme qui n'accepte pas d'être écartée du trône. La majorité d'entre elles ne se livre qu'à un résumé de l'événement et seulement une demi-douzaine d'auteurs s'attarde en détail sur le conflit et cherchent à l'analyser – mobilisation des troupes, récits des combats, signatures des traités de paix. Pourtant, tous présentent Marie de Médicis comme la seule responsable, même si on remarque qu'il y a parfois des nuances ou d'autres théories concernant ses motivations qui sont développées par les auteurs comme Madame Bédacier qui a une lecture différente des événements puisqu'elle écrit un roman. Dans son historiette de 1700, elle présente une lecture de la vie de Marie de Médicis exclusivement orientée autour de ses supposés amants et plus particulièrement de Richelieu, ce qui nous offre une analyse du conflit doublement inédite car d'une part l'auteure écrit un roman et la très grande majorité des sources qui l'évoquent sont des abrégés historiques ; d'autre part Madame Bédacier l'envisage sous un angle sentimental. L'écriture est théâtrale, comme nous avons pu le démontrer précédemment et ce, même lorsqu'il s'agit d'aborder les conflits de 1619-1620. Chaque événement raconté par Madame Bédacier entre les années 1617 et 1620 n'est analysé que sous un angle affectif ou sentimental. Ainsi, selon la romancière, lorsque Marie de Médicis est brutalement arrêtée, Richelieu demande lui aussi à être exilé car « *il avoit ses raisons pour chercher la Reine-Mère* [171]». Selon l'auteure, Richelieu sait que la reine commence à avoir des sentiments pour lui et qu'il pourra s'en servir ultérieurement ; il débute alors son entreprise de manipulation. Autre exemple, si la souveraine décide de quitter Blois c'est parce que l' « *absence de l'Evêque de Luçon luy rendoit le séjour insupportable* [172]». Marie de Médicis est donc présentée par Madame Bédacier comme une femme inconstante qui n'est mue que par ses passions et son plaisir personnel. Le conflit avec Louis XIII est à peine mentionné et du reste ce n'est pas ce qui intéresse l'auteure qui préfère le présenter comme un caprice de la souveraine pour obtenir à son favori un chapeau de cardinal ; c'est l'une des conditions pour signer la paix avec son fils.

[170] « Dès que la Reine fut parvenue au pied des murailles, le Comte de Bresne et Duplessis lui donnerent le bras, et traverserent avec elle les Fauxbourg de la Ville. Marie rencontra plusieurs de ses Officiers, qui la voyant sans flambeau entre deux hommes, la prirent pour une Femme suspecte. Elle entendit même les propos libres qu'ils tenoient à ce sujet, et dit en riant ; *Ils me prennent pour une bonne Dame* » in *idem*, p. 515, vol 2. La mise en page est celle du texte.
[171] Catherine Durand Bédacier, *Histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé, et de la marquise d'Urfé*, Cologne, chez Pierre le Jeune, 1700, p. 77.
[172] *Idem*, p. 71.

Madame Bédacier est la seule auteure étudiée à voir en ces guerres une justification adultérine, ce qui tient à la nature même de son ouvrage : elle écrit un roman axé sur des histoires d'amours contrariées.

D'autres y voient des motivations plus personnelles et l'analysent comme une querelle entre une mère et son enfant ; nom qui est d'ailleurs donné à ces guerres. Six auteurs[173] vont traiter cet aspect du conflit en mettant en lumière tout le pathos de la situation ou bien en décrivant de manière détaillée les scènes de retrouvailles lors des signatures de traités de paix. Ils s'attardent sur les pleurs, les embrassades et les paroles touchantes que Marie de Médicis et Louis XIII échangent. Ces ouvrages ont été majoritairement rédigés par des auteurs d'abrégés historiques qui ont la particularité de s'être concentrés sur les années 1600-1643. Michel le Vassor par exemple rédige une histoire de Louis XIII tout comme Henri de Griffet et Limiers poursuit l'abrégé historique de Mézeray en se concentrant sur la rédaction des années 1610-1715. Autre point commun, les centaines de pages qu'ils accordent à cette période chronologique : selon eux, la vérité passe forcément par un récit détaillé de chaque aspect de la vie des monarques. C'est par exemple le cas de Michel le Vassor (1701) qui relate les deux années de conflit sur plus de trois-cents pages – sur les plus de six milles qu'en comporte l'ouvrage – ou encore de l'auteur de *l'Histoire de la Mère et du fils* (1730) qui en écrit plus de deux cents sur sept cents. Ce dernier souhaite y dépeindre les relations entre Marie de Médicis et Louis XIII comme l'indique le titre ; il est donc logique qu'il s'attarde autant sur ce conflit.

L'Histoire de la Mère et du fils (1730) est présenté par son éditeur comme ayant été rédigé par Mézeray, qualifié d'historiographe sur la couverture, ce qui doit donner un certain crédit aux propos rapportés. Tout au long de son ouvrage, l'auteur décortique les années 1600-1619 et s'intéresse plus particulièrement aux relations entre Marie de Médicis et Louis XIII. Si l'aspect politique est très prégnant dans son écrit, l'auteur plonge ses lecteurs dans l'intimité de ce duo. Le décor est minutieusement décrit et l'auteur donne la parole aux différents protagonistes par le biais de guillemets ou de phrases en italique. Il dépeint par exemple les adieux de la reine à ses proches et à la cour le 4 mai 1617 et dit retranscrire fidèlement le discours de cette dernière ; le récit est même à la première personne :

> *« si mes actions ont déplû au Roi mon fils, elles me déplaisent à moi-même, mais il connoîtra, je m'assure, un jour qu'elles lui ont été utiles. Pour ce qui regarde le Maréchal d'Ancre, je plains son ame, et la forme qu'on a fait prendre au Roi pour*

[173] Le Vassor (1701), Henri Philippe de Limiers (1720), Pontchartrain (1720), *l'Histoire de la Mère et du fils* (1730), Henri de Griffet (1758), Madame d'Arconville (1774)

l'en délivrer. Vous vous fâchez de me perdre, en cela vous vous cherchez, y ayant assez long-tems que j'ai plusieurs fois prié le Roi de me décharger du soin de ses affaires. »[174]

Marie – ou l'auteur – met ici sur le même plan un certain nombre d'idées et participe à la confusion entre son rôle de régente et son rôle de mère, puisqu'elle évoque à la fois son incompréhension face au manque de reconnaissance du roi lors de ses années de régence et insiste auprès de ses proches sur le fait qu'il était « *son* » fils et qu'elle a agi en tant que mère. La maternité de Marie est d'ailleurs une nouvelle fois mise en scène dans la suite du récit, lorsque Mézeray retranscrit la scène d'adieux entre les deux protagonistes. Marie est représentée comme s'adressant directement à son enfant, qu'elle qualifie à plusieurs reprises de « *fils* », tentant de le faire changer d'avis à travers plusieurs arguments. Le premier est son statut : elle est sa mère et doit donc rester près de lui. Elle justifie ensuite de manière plus classique ses décisions et son gouvernement[175] et tente donc de réhabiliter sa régence. La maternité de la reine est de nouveau mise en avant lorsque Louis XIII et Marie de Médicis se réconcilient à l'issue du premier conflit. L'auteur décortique une fois encore les relations familiales qui les unissent tous les deux ; « *Toute la France est ravie de voir la réûnion de deux personnes, qui unies par nature ne peuvent être séparées que par des horribles artifices* [176]».

D'autres, comme Simon de Riencourt (1665), présentent le conflit sous une autre dimension : celle d'une guerre ayant lieu à cause des manipulations des différents favoris, Luynes en tête. Cette lecture est partagée par une majorité des sources étudiées et l'on constate que Luynes est décrit comme un homme avide de pouvoir, manipulant l'esprit de Louis XIII à sa guise. Cette idée fut développée dès 1617 par l'entourage de la reine mère qui cibla le nouveau favori ; allant même jusqu'à le comparer à un nouveau Concino Concini. En effet, il est présenté comme un favori dangereux murmurant à l'oreille du souverain ; il est vrai que

[174] *Histoire mère fils, op. cit.*, p. 214, vol 2.
[175] « *Monsieur mon fils, le tendre soin avec lequel je vous ai élevé en vôtre bas âge, les peines que j'ai eûës pour conserver vôtre Etat, les hazards où je me suis mise, et que j'eusse aisément évitez, si j'eusse voulu relâcher quelque chose de vôtre autorité, justifieront toûjours devant Dieu et les hommes que je n'ai jamais eu autre but que vos intérêts. Souvent je vous ai prié de prendre en main l'administration et la conduite de vos affaires, et de me décharger de ce soin ; vous avez cru que mes services ne vous étoient pas inutiles, et vous m'avez commandé de les continuer, je vous ai obéï pour le respect que je dois à vos volontez, et pour ce que ç'eût été lâcheté de vous abandonner dans le péril. Si vous considérez qu'au sortir de ce maniement je me trouve sans aucune place, où je puisse honorablement me retirer, vous verrez que je n'ai jamais recherché ma sureté qu'en vôtre cœur et en la gloire de mes actions. Je vois bien que mes Ennemis vous ont mal interprété mes intentions et pensées, mais Dieu veüille qu'après avoir abusé de vôtre jeunesse à ma ruïne, ils ne se servent point de mon éloignement pour avancer la vôtre* », in *idem*, p. 214, vol 2.
[176] *Idem*, p. 386, vol 2.

depuis sa nomination comme capitaine du Louvre et la mort de Concini, il accéda à de nouvelles charges, obtint des avantages financiers et plaça les membres de sa famille à des postes ou des charges prestigieuses[177]. S'en suit alors une guerre des libelles entre les deux partis[178] – celui de la reine et celui de Luynes – qui est rapportée seulement par Simon de Riencourt. Si les autres auteurs évoquent le désamour de Marie pour Luynes, Riencourt est le seul à revenir sur cet épisode. L'auteur en cite deux qui devraient soi-disant représenter les deux partis en présence. Force est de constater qu'outre le choix partial qu'il en fait, il en a une lecture tout aussi subjective. Il cite tout d'abord *Le Tourment de l'envie courtisane*[179] qui proviendrait du parti de Luynes, écrit par un certain Richard de Romany. Il présente cet ouvrage comme montrant

> *« la necessité qu'il y avoit que la Reine Mere fust admise au Gouvernement de l'estat, à cause que le Roy n'estoit pas beaucoup avancé en âge. Il parloit de la faute que la Reine-Mere avoit commise, pour avoir trop donné de puissance et d'authorité au Mareschal d'Ancre, de toutes lesquelles faveurs il avoit abusé. Ce Livre traittoit encore de la faveur du sieur de Luynes, et il donnoit à connoistre qu'on ne devoit point blasmer la conduite du Roy, de ce qu'il honnoroit ce Seigneur de ses bonnes graces, puis qu'il avoit de fort bonnes qualitez, du merite et de la naissance.[180] »*

Si l'on en croit l'analyse de Simon de Riencourt, la reine mère serait blâmée pour son comportement dans ce récit. Or, s'il est vrai que l'ouvrage est une ode à Luynes, célébré dans la dédicace, et à Louis XIII qui est présenté comme un roi valeureux, Marie de Médicis n'est mentionnée qu'une fois au sein du libelle et les propos sont plus que courtois. L'auteur écrit en effet que Luynes et ses hommes sont accusés injustement de vouloir la perte de la souveraine, alors qu'au contraire ils ne souhaitent que la servir[181]. Cette indulgence manifeste de Richard

[177] Une fois Concini mort, Luynes obtient de nouvelles charges comme celle de connétable de France le 31 mars 1621 et dispose d'avantages financiers qu'il doit à la chute des Concini ; il récupère par exemple leur château de Lésingy en Brie et la ville d'Ancre – nom donné en hommage à l'Italien déchu – est rebaptisée Albret. Enfin il place les membres de sa famille à des postes ou des charges prestigieuses comme ses deux frères, Honoré d'Albert de Cadenet et Léon d'Albret qui deviennent duc de Chaulnes pour l'un et duc de Piney Luxembourg pour l'autre in Jean François Solnon, *Histoire des favoris,* Paris, Perrin, 2019, p. 117-129.

[178] Il vrai qu'on constate une augmentation de ces ouvrages dès 1617 avec un pic en 1620 ; les deux partis en présence souhaitent livrer leurs versions des faits tant sur la mort de Concini que sur l'exil de la reine ou sur la politique menée par le nouveau gouvernement en place. Depuis son exil, Marie de Médicis tente par le biais de libellistes de donner sa version des évènements. Matthieu de Morgues par exemple, alors prédicateur de la reine, dresse un bilan plus que positif des années de régence et écorne l'image de Luynes. Marie utilise donc sa position pour attirer à elle des mécontents et Blois devient le « *pôle d'opposition* ». Yann Rodier, *Les raisons de la haine,* Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 125-135.

[179] Richard de Romany, *Le Tourment de l'envie courtisane*, Paris, chez Bertrand Martin, 1619.

[180] Simon de Riencourt, *op. cit.*, p. 116, vol 2.

[181] « *honorer ce que sa Masjesté ayme, comme ils font particulierement la personne et grand merite de sa tres-honoree Dame et mere, digne vrayement de tout honneur et respect pour avoir esté toujours ferme et constante sur*

de Romany tient sans doute à sa position : il est présenté comme Procureur du Roy[182]. Quant au libelle qui devrait illustrer le parti de la reine mère, Simon de Riencourt choisit de mentionner *le Limosin*, dont le « *second Livre discouroit principalement de quelques actions du Duc d'Epernon, ses mœurs et sa manière d'agir y sont fort bien dépeintes, ses vertus et ses deffauts y sont representez*[183]». Le résumé qui en est fait exclut volontairement Marie de Médicis, alors qu'elle devrait pourtant en être l'héroïne. Jacques le Long[184] résume d'ailleurs bien différemment cet ouvrage : « *la Reine Mère a très-bien gouverné l'Etat pendant les sept années de minorité ; que le seul point om elle a manqué, a été d'avancer la Galligaï et son mari le Maréchal d'Ancre*[185]». Evoquer ces deux libelles et les présenter comme caractéristiques de cette période tout en travestissant le discours questionne : a-t-il vraiment lu ces livres ou s'est-il reposé sur un résumé établi par d'autres ? Il est ici impossible de répondre à ces questions ce qui rend l'analyse complexe. En effet a-t-il voulu volontairement noircir encore l'image de Marie de Médicis – respectant ainsi sa ligne d'écriture car la reine est régulièrement blâmée – ou est-ce une méconnaissance des titres de sa part ?

Semblablement aux autres auteurs étudiés, Simon de Riencourt présente, lui aussi, le conflit entre Marie de Médicis et Louis XIII comme une guerre d'ego menée par la souveraine. C'est la lecture majoritaire établie par le corpus constitué. La reine mère est représentée comme refusant de laisser le pouvoir à son fils et vivant très mal sa mise à l'écart, alors même que son statut de régente est par sa nature même, temporaire. Par son entêtement, elle fragilise la couronne car elle est prête à faire la guerre au roi. Ce sont les abrégés historiques qui sont les plus loquaces sur le sujet. C'est par exemple le cas d'Henri Philippe de Limiers (1720)[186] qui prétend même qu'outre sa mise à l'écart du pouvoir, Marie de Médicis n'aurait pas digéré que

la base et pied d'estale de sa vertu. J'ai touché ceste corde expres, d'autant que la calomnie l'a voulu faire raisonner d'un faux ton » in Richard de Romany, *op. cit.,* p. 13-14.

[182] Peu d'informations ont été trouvées sur l'auteur. Il apparait qu'il a publié un autre libelle sous le nom de Drachir d'Amorry en 1616 (*Le carabinage et matoiserie soldatesque, auquel, soubs discours amphibologiques, l'on raille plaisamment les cerveaux éthéroclites de ce temps*, Paris, chez Pierre Ramier, 1616) et qu'il aurait occupé le poste d'avocat au Conseil privé puis celui de Procureur du Roy es Villes de Villeneusve in France Archives, portrait national des archives, consulté le 23 novembre 2022, https://francearchives.fr/facomponent/50ce382a2fc42a243974298da4d722f833f19e17.

[183] Simon de Riencourt, *op. cit.,* p. 117, vol 2.

[184] Il n'a malheureusement pas été possible de consulter le libelle car à ce jour nos recherches ont été infructueuses pour le retrouver. Néanmoins avoir le résumé d'un autre auteur nous paraissait intéressant même si le texte peut être partial.

[185] Jacques le Long et Charles Marie Fevret de Fontette, *Bibliothèque historique de la France contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'Histoire de ce Royaume ou qui ont rapport [...],* Paris, Jean Thomas Herissant, 1769, p. 419, vol 2.

[186] L'œuvre originelle de François Eudes de Mézeray s'achève avec le récit du règne d'Henri IV. Henri Philippe Limiers poursuit le travail de son prédécesseur en racontant le règne de Louis XIII et le début de celui de Louis XIV.

sa belle-fille, Anne d'Autriche, provienne d'une « *Maison fort superieure à celle de Médicis* » et qu'elle « *paroissoit affecter des airs de grandeur qui ne plaisoient pas à Marie* »[187]. Il est le seul qui rapporte de tels propos ; néanmoins ils permettent encore une fois de blâmer la souveraine pour son ambition néfaste et la futilité qui semble caractériser les femmes ; d'autant que dans cet ouvrage Marie de Médicis est régulièrement dépeinte comme une femme avide de pouvoir. C'est notamment le cas lors des négociations de la paix d'Angoulême ou de celles d'Angers ; l'accent est mis sur les différentes demandes de la souveraine et le conflit est finalement présenté à la fois comme un conflit d'ego – la reine exige de revenir sur le trône –, comme un conflit financier puisqu'elle demande le remboursement de ses dettes et enfin comme un conflit entre une mère et son fils[188]. L'Abbé Oroux (1776) présente lui aussi Marie de Médicis comme un être ambitieux, puisqu'elle est prête à lancer une cabale contre son fils mais aussi à nier sa propre religion. En effet, avant ces événements, l'auteur explique que Louis XIII aurait envoyé à Blois un émissaire, le père Arnoux faire

> *« plusieurs voyages à Blois vers Marie de Médicis, pour l'exhorter par divers motifs de conscience à renoncer au dessein de revenir à la Cour, où sa présence n'étoit propre qu'à causer des troubles dans l'Etat. Et sur les plaintes que faisoit cette Princesse de ce qu'on la retenoit prisonnière, sans qu'il lui fût permis de satisfaire même sa piété, en visitant quelques lieux de dévotion, le Roi pour l'appaiser lui avoit envoyé de nouveau son Confesseur, avec une lettre contenant la permission d'aller par-tout où bon lui sembleroit. Mais pour s'assurer qu'elle n'abuseroit pas de la liberté qu'on lui accordoit, le Religieux avoit été chargé en même temps de tirer d'elle un écrit signé de sa main, par lequel elle promettoit au Roi devant Dieu et ses Anges. [189]»*

Bien entendu Marie aurait signé ledit document. Notons d'ailleurs qu'elle demanda l'autorisation de sortir de Blois sous des prétextes religieux et qu'elle aurait menti à un homme d'Eglise selon la version qui est rapportée par l'auteur, lui-même religieux [190]. Il poursuit son

[187] Henri Philippe de Limiers, *op. cit.,* p. 161, vol 7.
[188] « *on convint assez facilement des articles qui regardoient la liberté de Marie de Médicis, le rétablissement du Duc d'Epernon et des autres Seigneurs qui l'avoient servie, l'acquit des dettes de cette Princesse, depuis sa sortie de Blois, et la conservation de ses revenus […]. La Reine Mere étoit contente de se défaire du Gouvernement de Normandie et de prendre celui d'Anjou, qui l'accomodoit mieux* » in *idem*, p. 157-158, vol 1.
[189] Abbé Oroux, *op. cit.,* p. 357, vol 2.
[190] Il est désigné comme Chapelain du Roi et Abbé de Fontaine le Comte dans ses ouvrages. Néanmoins nous n'avons trouvé que peu d'information sur cet ecclésiastique. François Xavier Feller par exemple, dans sa *Biographie universelle ou Dictionnaire historique* publié en 1844 n'accorde aucune notice biographique à cet auteur alors qu'il l'utilise à plusieurs reprises comme source pour établir celle d'autres personnages. François Pérennès le qualifie lui dans *Dictionnaire de bibliographie catholique* publié en 1839 (Paris chez J. P. Migne) « *d'abord abbé de Fontaine le Comte, puis chanoine de Saint Léonard de Noblac et chapelain du* roi » (p. 515, vol 3).

récit en affirmant qu'elle jura devant « *Dieu* » et ses « *anges* » de respecter les décisions de son fils. Or, on sait à quel point faire un serment ou une promesse revêt un caractère sacré, d'autant plus lorsqu'on prend Dieu à témoin. En effet, depuis le Moyen Age, les serments et les promesses sont partout : à la fois lors de cérémonies spécifiques comme les serments d'entraide liant deux destins, dans le milieu professionnel, lors des serments prononcés pour entrer dans une corporation ou enfin lors de la vie sentimentale comme les mariages. Le serment revêt donc un caractère sacré et judiciaire et ce, dès son étymologie puisqu'il associe deux termes *juramentum* et *sacramentum*[191]. Fixer ainsi ce serment par écrit, comme le font Marie de Médicis et l'abbé Arnoux, conforte son caractère d'inviolabilité et permet de noircir davantage la souveraine d'autant qu'il s'inscrit dans une verticalité : elle promet à Dieu mais aussi au roi de France. Marie de Médicis est représentée comme une femme incapable de respecter le sacré, car elle abjure sa promesse, mais aussi comme une fausse dévote – personnage que l'on retrouve dans le théâtre du XVII^{e} siècle - bafouant le respect qu'elle doit à Dieu et ses anges. Elle viole par le non-respect de son serment, le caractère sacré de Dieu et par extension de sa représentation sur Terre, le roi. L'auteur utilise par deux fois cette formule de promesse devant « *Dieu et ses anges* » afin d'insister sur le manque de foi de la souveraine. Ce serment est aussi présenté par l'auteur comme un contrat car pour obtenir ce laisser-passer qui aurait permis à la reine-mère d'aller sur des « *lieux de dévotion* », Louis XIII avait émis cinq conditions dont celle de lui obéir « *comme à son souverain Seigneur* »[192]. Or, comme Marie de Médicis n'obéit à aucune de ces conditions, Louis XIII n'a pas le choix et doit répondre aux hostilités lancées par sa mère. Parallèlement, l'abbé Oroux valorise les actions du fils qui parvient à éviter une guerre – formule utilisée deux fois – et qui finalement prépare l'offensive contre d'autres hérétiques : les protestants :

> *« Louis, après avoir évité une guerre où le succès auroit été triste et affligeant même pour le vainqueur, fit un meilleur usage de ses armes, en les tournant contre des sujets qui ne respectoient pas plus le joug de l'autorité royale que celui de la Religion.* [193]*»*

[191] Françoise Laurent (dir.), *Serment, promesse et engagement : rituels et modalités au Moyen Age,* Paris, Presses universitaires de la Méditerranée, 2008, p. 7-18.
[192] « *de n'avoir, ni pour le temps présent ni pour l'avenir, desir ni pensée qui ne tendit à la prospérité et à l'avancement des affaires du Roi* », « *de lui rendre toute sa vie l'obéissance qu'elle lui devoit comme à son souverain Seigneur, résignant toutes ses volontés dans ses mains* », « *de n'avoir aucune correspondance au-dedans ni au dehors du Royaume, qui pût préjudicier au service du Roi* », « *de l'avertir de toutes les intrigues contraires à sa volonté, dont elle auroit connoissance* », « *enfin de ne retourner à la Cour que lorsqu'il plairoit au Roi de le lui ordonner* » in Abbé Oroux, *op. cit.*, p. 357, vol 2.
[193] *Idem*, p. 358-359, vol 2.

Cette dernière phrase, qui clôt le récit de ces événements, résonne avec le contexte d'écriture et la politique menée par le pouvoir[194]. Elle fait écho aussi à la propre vie de l'auteur, abbé de son état, même si tout au long de sa préface et du corps du texte il se revendique comme un « *historien* [195]». Son ouvrage illustre cette complémentarité, puisque c'est à la fois un livre d'histoire politique racontant la vie du royaume de France, mais aussi d'histoire religieuse puisqu'il dresse le portrait religieux du pays évoquant les guerres de religion ou les différentes promotions des prêtres.

Cette lecture d'un conflit entre Marie de Médicis et son fils à cause d'une guerre d'ego est corroborée par des sources contemporaines comme celle de Paul Phélyppeaux de Pontchartrain (1720). Ce proche de la souveraine justifie les guerres comme la résultante de l'ambition de l'ex-régente. S'il présente l'exil de Marie comme sa propre décision suite à la mort du Maréchal, il ne ménage plus la souveraine par la suite. Elle est décrite comme la seule responsable du conflit. En effet, elle *« témoigna du déplaisir de son éloignement, et plusieurs allées et venuës se font de la part du Roi vers elle, pour lui faire passer son mécontentement, et la tenir en espérance* [196]». Le roi envoie d'ailleurs le père Arnould pour

> *« assurer de la bienveillance de Sa Majesté, et néanmoins lui préscrire l'ordre et la forme que l'on désiroit qu'Elle observât en sa conduite ; et qu'Elle renoncât et desavouât toutes pratiques, menées, et intelligences que l'on pourroit avoir faites et formées sous son nom [197]».*

Finalement Marie « *machine les moyens d'en sortir* [198]» en évoquant sa volonté d'aller à Moulins. Et alors que le roi décide d'aller voir sa mère en personne, elle « *sortit du Château de Blois par une fenêtre et des échelles* [199]*».* Pontchartrain raconte ensuite la fuite rocambolesque de la reine mère qui « *écrit de tous côtez se plaignant du mauvais traitement qui lui avoit été*

[194] La fin du règne de Louis XV se caractérise par les dernières exécutions de protestants dans les années 1760. Même si les persécutions continuent dans certaines régions du royaume comme le Dauphiné on constate que les mesures sont moins sévères à l'encontre des protestants. Dans le Dauphiné par exemple, seulement deux affaires sont jugées entre 1774 et 1787 in Olivier Cogne, « La justice à l'encontre des religionnaires dauphinois sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, d'après l'examen des procédures criminelles du parlement de Grenoble » in Didier Boisson et Yves Krumenacker (dir.), *Justice et protestantisme,* Paris, LAPHRA, 2011, p. 135-140.
[195] « *sans sortir du caractère d'Historien* » in Abbé Oroux, *op. cit.*, p. 346, vol 2.
[196] Paul Phélyppeaux de Pontchartrain*, op. cit.,* p. 331, vol 2.
[197] Idem, p. 352, vol 2.
[198] *Idem*, p. 357, vol 2.
[199] Idem, p. 359, vol 2.

fait, du mauvais ordre et gouvernement qu'il y a aux affaires, et la nécessité qu'il y a d'y pourvoir et remedier[200] ». On retrouve ici les réelles raisons du conflit selon l'auteur : les mauvais traitements que la reine aurait subis lors de sa captivité et son ambition démesurée qui la pousse à croire qu'elle est indispensable au trône de France. Marie est présentée comme impulsive, ambitieuse et fomentant des intrigues pour revenir au pouvoir, contrairement à Louis XIII qui est décrit comme réfléchi. L'auteur affirme même que si le deuxième conflit a lieu c'est parce que la reine lance une campagne de diffamation : « L*es affaires commençoient à s'alterer avec la Reine Mere, dont les Partisans qui étoient en grand nombre, même dans Paris, publioient qu'Elle étoient mal traitée* [201]» et qu'elle aurait été rejointe par des Grands mécontents de l'administration du royaume[202]. Le récit de Pontchartrain interroge, car l'auteur fut un proche de la reine pendant sa régence – il négocia par exemple la paix de Loudun avec le prince de Condé – mais il conserva son poste lors de l'exil de cette dernière en 1617. Est-ce d'ailleurs pour cela qu'il se montre aussi critique envers la reine ? En effet, Louis XIII est dépeint comme un bon roi face à une mère ambitieuse : veut-il aussi montrer son attachement et sa gratitude au monarque qui l'a maintenu dans ses fonctions ? Autre raison, l'auteur est peut-être persuadé que Marie de Médicis a mal agi ce qui justifie sa critique de la souveraine et la remise en question de son autorité. Enfin, Pontchartrain se refuse-t-il tout simplement à critiquer le roi ? Son récit met l'accent sur les erreurs de certains de ses conseillers ou de Marie de Médicis, mais Louis XIII n'est jamais véritablement blâmé ou indirectement parce qu'il est mal conseillé ou mal entouré. Pontchartrain est sans doute, comme beaucoup d'hommes de son époque, persuadé que le roi ne peut pas se tromper. Marie de Médicis devient alors l'incarnation des erreurs du roi, celle qui le pousse à en commettre par ses défauts et son ambition. Nous retrouvons ici la difficile critique du roi.

La souveraine est tellement obnubilée par le pouvoir qu'une poignée des auteurs étudiés vont même jusqu'à la présenter fomentant des intrigues afin de tuer le roi régnant – Henri IV ou Louis XIII. Cette facette de la légende noire de Marie de Médicis est assez anecdotique, puisque peu d'auteurs l'accusent frontalement de régicide, hormis Pierre Antoine de la Place (1781), comme nous avons pu l'évoquer précédemment, ainsi que l'auteur de *l'Art d'assassiner*

[200] *Idem*, p. 359, vol 2.
[201] *Idem*, p. 390, vol 2.
[202] Les écrits – lettres, libelles – permettent ici à Marie de Médicis de trouver des alliés qui seraient mécontents de la politique exercée par le pouvoir royal. Si, en 1619, peu de Grands acceptent de la suivre ce n'est plus le cas en 1620. En effet, ils sont nombreux à être mécontents de la politique de Luynes et à voir les avantages que la reine a obtenus lors de la paix d'Angoulême ; ils cherchent aussi à tirer leur épingle du jeu. La menace est réelle car Marie de Médicis a réussi à attirer à elle des réformés, mais aussi tous les seigneurs de l'ouest du royaume de la Picardie au Languedoc in Jean François Dubost, *op. cit.*, p. 611-614.

tous les rois (1696) qui sont deux textes très orientés. Ce dernier aussi accuse la reine d'avoir participé à la mort de son époux. Contrairement à Pierre Antoine de la Place, il ne tient pas ses renseignements d'un certain Augustin Canon mais d'un « *grand Archevêque de France* [203]» dont il ne cite pas le nom. L'auteur revient sur les mobiles de la reine qui était mue « *par le desir d'obtenir la Regence, et d'avoir seule le maniement des affaires du Royaume*[204] ». Force est de constater que la preuve avancée est assez bancale, car Marie de Médicis allait être nommée régente, durant sa période d'absence certes, mais régente tout de même. L'auteur met aussi en avant les complices de la souveraine : « *les Jésuites* [205]» qui sont d'ailleurs les responsables de tous les crimes énoncés dans cet ouvrage comme le relate son titre complet. L'écrit est anonyme et les motivations précises de l'auteur sont inconnues mais la nature du texte est pamphlétaire, peut être liée au monde protestant et à l'Angleterre si l'on en croit les éléments d'édition indiqués. Quoi qu'il en soit, il participe à noircir la figure de Marie de Médicis et cherche aussi à discréditer Louis XIV et sa politique religieuse.

Les autres auteurs du corpus étudié se contentent soit de passer sous silence ces rumeurs, soit de les mentionner pour mieux les nier, à l'image de Voltaire dans son *Histoire du Parlement de Paris* publiée en 1769. Il en profite pour donner à ses lecteurs une leçon d'historiographie – bien que le terme ne soit pas utilisé. En effet, il revient sur la façon dont on écrit l'histoire et met en garde ses confrères « *historiens* », mais aussi ses lecteurs face aux rumeurs. Le seul responsable de ce « *crime* » est Ravaillac et « *tout ce que la malignité a inventé, doit être mis au rang des fables* »[206]. Cette phrase ouvre alors un long développement sur les dangers des rumeurs. Les historiens doivent écrire ce qui a été prouvé ou établi par des « *juges*[207]» et ceux qui affirment qu'il y a d'autres coupables sont atteints de « *démence* » selon l'auteur[208]. Voltaire balaye la théorie d'un complot et avance deux preuves : la mésentente connue et reconnue de la marquise de Verneuil et de Marie de Médicis, qui rendait impossible une alliance et l'interrogatoire de Ravaillac[209]. A dessein, Voltaire en cite plusieurs extraits pour prouver ses dires.

[203] [s-a], *L'Art d'assassiner tous les rois,* Londres, chez Thomas Fullher, 1696, p. 173.
[204] *Idem,* p. 173.
[205] *Idem,* p. 173.
[206] Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris…, op. cit.,* p. 41, vol 2.
[207] *Idem*, p. 42, vol 2.
[208] *Idem*, p. 42, vol 2.
[209] « *Les historiens peuvent-ils avoir une autre opinion que les juges sur un point si important et si discuté ? Il y a de la démence à soupçonner la Reine sa femme, et la Marquise de Verneuil sa maîtresse, d'avoir en part à ce crime. Comment deux rivales se seraient-elles réunies pour conduire la main de Ravaillac ?* » in *idem*, p. 41, vol 2.

D'autres auteurs formulent à l'encontre de la reine des accusations plus subtiles et expliquent que Marie aurait pu tuer le roi, même si elle n'est jamais passée à l'acte. Les faits sont purement hypothétiques mais ajoutent de la noirceur au personnage dont l'image a déjà été écornée par certaines rumeurs. Rappelons qu'elle est accusée par une demi-douzaine d'auteurs d'avoir pensé à tuer son fils, Louis XIII ; au crime de régicide s'ajouterait aussi celui d'infanticide. Pour prouver leurs dires, ces auteurs exposent à leurs lecteurs un certain nombre de preuves de la potentielle monstruosité de cette femme. Tout d'abord, ils comparent Marie de Médicis à son aïeul : Catherine. Si cette comparaison est facile – épouses de roi de France, mères de rois de France, Médicis, italiennes – elle n'en n'est pas moins efficace car cette dernière est accusée d'avoir voulu tuer ses fils. On assiste donc à une double diabolisation : revenir sur ces bruits d'infanticide perpétré par Catherine permet à la fois de noircir son image en réactivant des rumeurs passées, mais aussi celle de Marie en instillant dans l'esprit des lecteurs qu'elle était capable de faire comme Catherine. Avancer ces théories permet donc aux auteurs de justifier l'exil de la souveraine en 1617 : Louis XIII avait peur de mourir et s'est donc protégé. C'est par exemple ce qu'affirment Michel Le Vassor ou encore Henri de Griffet qui reviennent l'un et l'autre sur ces allégations[210] dans leurs ouvrages publiés respectivement en 1701 et 1758. Notons d'ailleurs qu'ils ont la même lecture des événements et que tous deux prétendent écrire des ouvrages historiques fiables : la rumeur d'assassinat devient alors par leur entremise un fait. Tous deux reviennent en effet sur les craintes qu'avait le monarque quant à sa mère. Ils relatent par exemple les grandes discussions qu'aurait eues Louis XIII avec son entourage[211] – Luynes en tête – qui le mettait en garde contre Marie de Médicis, présentée comme une femme dangereuse. S'en suivent de longues scènes de pathos où le roi pleure lorsqu'il réalise que Marie serait capable de le tuer[212].

---

[210] « *On n'en demeura pas là. On disoit sans façon au Roi que Catherine de Medicis avoit empoisonné Charles IX pour mettre Henri III son fils bien aimé sur le thrône : on faisoit entendre à Louis XIII, qu'à la sollicitation du Maréchal et de la Maréchale d'Ancre, Marie de la même nation et de la même maison que Catherine, avoit dessein d'en faire autant en faveur du jeune Gaston Duc d'Anjou, que la Reine mere aimoit éperdument ; à moins que le Roi mieux averti que Charles IX ne prevînst l'exécution d'un si détestable complot* » in Michel le Vassor, *op. cit.,* p. 321, vol 2, partie 1 ; « *on empoisonnoit toutes les actions de cette princesse. Si elle empêchoit le roi de sortir de Paris pour aller à la chasse, on lui disoit qu'on le retenoit prisonnier dans son propos palais. On alla enfin jusques à lui dire, que sa vie n'étoit pas en sûreté tant qu'il demeuroit sous la tutelle de sa mere, qu'elle aimoit mieux le duc d'Anjou son frere que lui, et qu'elle étoit capable de le faire empoisonner pour mettre la couronne sur la tête de son cadet* » in Henri de Griffet, *op. cit.,* p. 180, vol 1.

[211] « *Monpouillan et les autres la lui dépeignoient comme une femme denaturée et capable de l'empoisonner, à l'exemple de Catherine de Medicis qui avoit fait mourir Charles IX, si on en veut croire les calomni*ateurs » in Michel le Vassor, *op. cit.,* p. 399, vol 2.

[212] *« vous vous trompez, reprit Louïs ; la brouillerie qu'il eut avec la Reine Catherine sa mere, fut la veritable cause de sa mort. S'il n'eut pas suivi le mauvais conseil que lui donna le Maréchal de Retz de retourner auprès de la Reine Catherine à Monceaux, il ne seroit pas mort si jeune* » in *idem*, p. 400, vol 2, partie 1.

Marie de Médicis est donc présentée par les auteurs étudiés comme une menace pour la monarchie et le trône de France tant elle veut gouverner. Elle est aveuglée par son ambition néfaste qui la pousse à imaginer – voire à exécuter – les desseins les plus funestes envers son mari ou son fils : meurtre, projet d'assassinat, guerre. Les auteurs étudiés font un autre constat qui met en péril la monarchie : la faiblesse de Marie face à ses favoris.

C. *Une reine gouvernée par ses favoris*

> *« Richelieu parut comme une comète menaçante, enflammant l'horizon, excitant des orages, brulant, détruisant tout sur son passage, laissant après elle des traces profondes de sa force et de ses ravages […] fit tomber les têtes les plus illustres de la Monarchie, qui força la mere du Roi, la veuve d'Henri le grand d'abandonner la France, et de fuir de Royaume en Royaume.* [213]»

C'est par cette description peu élogieuse que Jacques Antoine Dulaure (1788) revient sur le parcours du cardinal de Richelieu dans un chapitre portant sur les favoris des souverains intitulé « *libelles contre les ministres* ». Dans cette section, il égrène les noms de ces hommes et de ces femmes – favoris et favorites – qui ont occasionnellement plongé le royaume de France dans les abîmes. Il mentionne par exemple Concino Concini « *qui s'étoit emparé de l'esprit de Marie de Médicis, et d'une partie des Finances du Royaume* [214]» et son épouse, Leonora, qui ont été « *sacrifiés* » pour le bien de la société, Luynes qui a pu aisément prendre les rênes car il pouvait facilement manipuler « *Un Roi enfant* » et « *une Reine douée de toutes les foiblesses de son sexe* »[215] ou s'attarde encore sur le parcours de Richelieu et Mazarin. Notons d'ailleurs que les seuls noms mentionnés pour justifier son argumentaire – les favoris n'apportent que de la désolation au royaume - proviennent de périodes où des femmes gouvernaient – Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Il décrit des régentes dépassées par le poids des responsabilités, ayant fait confiance à des favoris qui ont abusé de leur faiblesse. Dulaure se montre très critique envers le règne des femmes – qu'il estime incapables de gouverner – et de manière générale

[213] Jacques-Antoine Dulaure, *Singularités historiques ou Tableau critique des mœurs, des usages et des évènements de différents siècles, contenant ce que l'histoire de la capitale et des autres lieux de l'Isle de France offre de plus piquant et de plus singulier. Pour servir de suite aux descriptions de Paris et de ses environs,* Londres et se trouve à Paris, chez Lejay, 1788, p. 194.
[214] Idem, p. 189.
[215] *Idem*, p. 191.

envers la monarchie. Il a écrit son ouvrage en 1788 et le contexte de l'époque mais aussi ses propres engagements politiques et idéologiques résonnent en filigrane. Cela peut paraître étonnant de prime abord car Dulaure, dans sa préface, affirmait sa volonté de se distinguer de ses prédécesseurs qu'il jugeait partiaux et exprimait son ambition : éclairer les vingt derniers règnes en proposant un ouvrage inédit par ses angles d'attaque mais aussi par *la vérité* qu'il entendait révéler. En effet, plutôt que d'opter pour un découpage chronologique comme ses confrères, l'auteur a fait le choix de raconter l'Histoire de France de manière thématique, en s'intéressant dans une première partie à « *l'Histoire des Hommes »* qui retrace les actions et les caractères des dirigeants, puis à *« l'Histoire des Lieux* » qui décrit les endroits dans lesquels il a pu y avoir des « *actions remarquables* » et enfin à « *l'Histoire des Mœurs* » qui s'attarde sur les opinions et les coutumes du peuple de l'époque, répartition caractéristique de l'écriture de l'histoire au XVIII[e] siècle. Si l'on sent poindre en 1788 dans ses *Singularités critiques* un rejet de la monarchie qui est présentée comme faible et décadente, après 1790 il n'y a plus aucun doute, car Jacques Antoine Dulaure est plus tranché dans ses propos. Il publie par exemple de nombreux ouvrages dénonçant les privilèges de la noblesse, comme son *Histoire critique de la noblesse*[216] ou une *Vie privée des ecclésiastiques, prélats et autres fonctionnaires publics qui n'ont point prêté leur serment sur la Constitution civile du clergé*[217]. Il est d'ailleurs élu à la Convention nationale en 1792 et vote la mort du roi[218].

Dans ses *Singularités,* Jacques Antoine Dulaure condense toutes les critiques qui ont pu être formulées à l'encontre des favoris de Marie de Médicis : les Concini et le cardinal de Richelieu. Il revient sur leur richesse, leurs emprises mentales sur l'esprit de la souveraine ou s'offusque des faveurs qu'ils ont pu obtenir de la part de la régente. Tout au long de la période chronologique étudiée, on constate que de nombreux auteurs formulent les mêmes remarques et accusent ces proches de Marie des pires maux. Notons que la majorité de ces reproches leur sont contemporains comme l'ont démontré les différents travaux d'Hélène Duccini ou de Yann Rodier ; entre 1615 et 1617 par exemple, on dénombre cent vingt-huit libelles portant sur le couple d'Italiens[219]. Ce chiffre impressionnant tient à la fois au contexte – l'arrestation du prince de Condé, les événements en Picardie– mais aussi à la haine des Grands pour ce couple qui

[216] Jacques-Antoine Dulaure, *Histoire critique de la noblesse,* Paris, chez Guillot, 1790.
[217] Jacques-Antoine Dulaure, *Vie privée des ecclésiastiques, prélats et autres fonctionnaires publics qui n'ont point prêté leur serment sur la Constitution civile du clergé*, Paris, chez Garnéry, 1791.
[218] Les informations biographiques ont été tirées de l'encyclopédie universalis et du site de l'assemblée nationale, https://www.universalis.fr/encyclopedie/jacques-antoine-dulaure/ et http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/12757, consultés le 7 avril 2018 ; Michel Biard, Philippe Bourdin, Hervé Leuwers (dir.), *Dictionnaire des Conventionnels, 1792-1795,* Centre d'étude du XVIII[e] siècle, 2022.
[219] Yann Rodier, *op. cit.,* p. 89-94.

concentre les faveurs[220]. Quant à Richelieu, il est la cible de critiques contemporaines et l'on voit se forger au XVIII[e] siècle l'image d'un « *homme méchant* », ambitieux et intriguant ; ces représentations sont d'ailleurs popularisées par les écrits de Le Vassor, de Montesquieu ou encore de Voltaire[221]. Ces analyses contemporaines ont façonné l'image d'une reine influençable et sont l'illustration des questionnements des auteurs sur la place des favoris auprès des souverains. La question n'est pas nouvelle et l'on constate que plusieurs traités philosophiques du XVI[e] siècle s'intéressent aux liens qui unissent les rois de France à leurs favoris. S'il est communément admis que le roi a besoin d'être entouré d'hommes et de femmes pour l'aider à accomplir ses devoirs - gouverner, protéger et faire rayonner le pays – on craint qu'accorder ses faveurs à une seule personne ne bouleverse l'équilibre établi. La cour apparaît en effet comme une famille composée à la fois de domestiques et de nobles, et les privilèges dispensés par le prince sont vus comme un moyen de se distinguer des autres membres du groupe, tout en montrant le lien qui les unit au souverain. Cette relation devient alors un lien public, mais peut aussi donner lieu à des débordements, comme de la jalousie et donc à un dérèglement de la cour [222]. Le roi doit donc veiller à rester le maître de ce lien tout en maintenant l'équilibre entre les lignages et les familles. Or, et c'est finalement ce qui est reproché à Marie de Médicis, elle a donné toute sa confiance et ses faveurs à un couple d'étrangers et à un homme rongé par l'ambition : elle menaçait donc l'équilibre du royaume par ses choix d'autant qu'il n'est pas inhabituel pour les auteurs de l'Ancien Régime de critiquer les favoris du souverain. A titre d'exemple nous pouvons citer les « mignons » d'Henri III, attaqués par leurs contemporains car il y a eu une redistribution des privilèges : les faveurs dispensées par le monarque visaient en effet à court-circuiter l'influence des grandes familles tout en développant un système où l'accès au souverain passait par ces dites faveurs[223]. Les favorites de Louis XV ont aussi été victimes de remarques déplaisantes, participant à désacraliser le monarque comme l'ont démontré les travaux de Robert Danton à propos de Madame du Barry[224]. Ce sont ces dernières – les favorites – qui sont l'objet d'attaques et de calomnies aux XVII[e] et XVIII[e] siècles car la vie privée des souverains aurait une influence sur le royaume si l'on en croit les pamphlets de l'époque. Par ailleurs, les faveurs se concentrent sur de petits groupes ou certaines familles,

[220] Hélène Duccini, *Concini - Grandeur et misère du favori de Marie de Médicis*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 270-288.
[221] Expression de Montesquieu in Françoise Hildesheimer, *Relectures de Richelieu*, Paris, Publisud, 2000, p. 171.
[222] Nicolas Le Roux. *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589),* Seyssel, Champ Vallon, 2001, p. 20-26.
[223] *Idem*, p. 717-719.
[224]Robert Darnton, *Le Diable dans un bénitier - L'art de la calomnie en France, 1650-1800,* Paris, Gallimard, 2010.

entrainant la jalousie des Grands qui ne profitent plus des avantages qu'ils avaient jusqu'alors. Marie de Médicis est relativement épargnée par les attaques ciblant sa moralité ; peu de sources suggèrent une relation sentimentale avec l'un de ses favoris. Seule Catherine Durand Bédacier, comme nous avons pu l'évoquer dans les chapitres 1 et 4, affirme que Marie a eu une liaison avec Concino Concini, le duc d'Epernon ou Richelieu ce qui tient à la nature même de son écrit : un roman d'amour mélangeant fiction et réalité. Les autres auteurs concentrent leurs critiques sur des thèmes plus classiques comme l'influence de ses proches sur l'esprit de la souveraine. Ils élaborent le portrait d'une reine faible et manipulable, établissant pour la postérité l'image d'une femme incapable de diriger le pays sans un second qui apparaît comme nocif pour le royaume. L'attaque est alors double : Marie de Médicis est blâmée pour sa régence et ses choix, et de manière plus générale les auteurs en profitent pour critiquer le pouvoir des femmes tout en remettant en question le statut même du favori.

a. Les Concini, des favoris étrangers.

Lorsqu'il s'agit d'évoquer les Concini et leur influence réelle ou supposée sur l'esprit de Marie de Médicis, on constate que la construction mémorielle érigée dès 1617 pour justifier la mort du maréchal et de son épouse reste très efficace tant le discours fut bien pensé par le pouvoir en place[225]. Entre 1616 et 1617, Hélène Duccini constate que le couple est la cible de nombreuses critiques dans les pamphlets ; ils sont qualifiés de tyrans responsables de la mort d'Henri IV ou bien sont la cible d'attaques morales. Le phénomène n'est pas isolé, puisqu'elle dénombre cent-trois occurrences qui les attaquent sur leurs défauts et leurs vices[226]. Et force est de constater que les auteurs étudiés reprennent systématiquement les discours véhiculés par leurs prédécesseurs. En effet, la quasi-totalité des sources condamnent Concino et Leonora qu'elles présentent comme des étrangers avides de pouvoir, manipulant l'esprit de Marie. Revenir sur la supposée emprise des Concini permet d'instiller l'image d'une régente faible, qui contredit ce que l'on attend d'elle, à savoir la force et la stabilité dans une période où le pouvoir est intrinsèquement fragile. Le régent est en effet censé incarner une grâce et une autorité naturelle qui, de fait, incitent à l'obéissance de la part des sujets ; or Marie de Médicis, en accordant sa confiance et ses faveurs à des étrangers, rompt l'équilibre et attise la jalousie

[225]Jean François Dubost, « Rendre compte d'un assassinat politique : la mort du maréchal d'Ancre ou l'inversion dans l'ordre des raisons », *Dix-septième siècle*, 2017/3, (n° 276), p. 399-428.
[226] Hélène Duccini, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, p. 270-288.

des Grands de la cour[227]. L'amitié qu'un souverain offre ou non à certains membres de la cour est un thème récurrent dans les traités philosophiques ou politiques. Certains, comme Claude de Seyssel, affirment qu'un souverain ne peut avoir un favori que s'il est sûr que ce dernier n'a aucun attrait pour les affaires de l'Etat car *a contrario* il représenterait un danger pour le royaume[228]. Or, les sources étudiées insistent toutes sur l'attrait du couple pour le pouvoir et soulignent son ambition mais aussi son emprise sur l'esprit de la reine. Afin de justifier leurs dires les auteurs multiplient les exemples précis et les attaques ; certains racontent par exemple les stratagèmes des Concini pour inciter la reine à demander à être sacrée comme nous avons pu l'évoquer dans le chapitre précédent et d'autres décrivent l'influence que le couple italien aurait eue dans des aspects plus intimes de la vie de Marie. Sept auteurs affirment par exemple que Concino et Leonora étaient les instigateurs des nombreuses disputes du couple royal. C'est le cas d'Hardouin de Péréfixe (1661) qui, bien qu'écrivant un ouvrage pédagogique à destination de Louis XIV, s'attarde longuement sur la vie conjugale d'Henri IV qu'il dit perturbée par les Concini :

> *« L'opinion commune est que ces deux personnes travaillerent conjointement tant que le Roy vescut, à entretenir des aigreurs dans l'esprit de la Reine, et à la rendre toûjours fascheuse et de mauvaise humeur envers luy ; de sorte que sept ou huit ans durant, s'il y avoit un jour de calme et de plaisir dans ce ménage, il y en avoit dix de mécontentement. [229]»*

Hardouin de Péréfixe adopte ici le ton de la confidence voire de la rumeur, renforcé par un « *on dit, je ne sçay ce qui en est*[230]» écrit en amont. Les propos sont vagues et mesurés mais il affirme que ces disputes et cette emprise mentale des Concini auraient débuté dès 1603 : date, selon lui, des premières tensions au sein du couple qui eurent lieu à cause des favoris. Richard de Bury va plus loin dans ses descriptions, puisqu'il évoque à plusieurs reprises l'omniprésence des Concini lors des querelles entre les souverains, à la fois dans son histoire d'Henri IV (1756) mais aussi dans celle de Louis XIII (1767). Il décrit Leonora comme une femme intelligente ayant percé facilement l'esprit de Marie de Médicis :

> *« C'étoit elle qui envenimoit son esprit par les rapports faux ou vrais qu'elle lui faisoit, et qui donnoit des interprétations malignes aux actions du Roi et de sa*

[227] Nicolas Le Roux, *op. cit.,* p. 20-26.
[228] *Idem*, p. 26-33.
[229] Hardouin de Péréfixe, *op. cit.,* p. 365-366.
[230] *Idem*, p. 365.

Maîtresse, brouilloit et racommodoit les deux Epoux à son gré, toujours guidée par son intérêt [231]*».*

Il affirme que Leonora envenimait régulièrement les disputes entre Marie de Médicis et son époux car elle connaissait la jalousie maladive de la première. La favorite est régulièrement représentée comme l'entretenant ou l'amoindrissant en fonction de ses intérêts personnels. Marie de Médicis apparaît donc comme une marionnette entre les mains du couple italien. Cette image est d'autant plus renforcée qu'elle est appuyée par des notes de bas de page dans lesquelles Richard de Bury décrit le couple comme :

« deux personnages parvinrent à une fortune excessive par la faveur de la Reine. Leur faste, leur arrogance et leur ambition démesurée leur firent de puissants ennemis, qui peut-être enviaient leurs richesses et leur élévation extraordinaires, qui les précipiterent à la fin [232]*».*

Richard de Bury met en avant la faiblesse de la souveraine qui est accusée d'avoir rompu l'équilibre de la cour à cause des faveurs qu'elle a distribuées à tort aux Concini qui étaient par nature corrompus. Par cette triade de défauts – « *leur faste, leur arrogance et leur ambition démesurée* » - les Italiens sont accusés d'avoir participé à leur propre ruine.

Il prétend s'appuyer sur les Mémoires de Sully et retranscrit plusieurs conversations qui auraient eu lieu entre Henri IV et son ministre concernant les favoris de Marie de Médicis. Richard de Bury précise en marge les références bibliographiques et cite ces conversations entre guillemets pour rassurer ses lecteurs quant à l'exactitude des propos qu'il rapporte. Le lecteur assiste donc à ces échanges durant lesquels le monarque se plaint régulièrement de l'ascendance des Italiens sur l'esprit de son épouse :

« que cette Princesse se laissoit absolument gouverner par ces deux Italiens ; que c'étoient eux qui lui avoient inspiré cette violente jalousie, dont elle lui donnoit des marques en toute occasion, et de cette mauvaise humeur dont elle étoit perpétuellement hérissée contre lui, contre ses Maîtresses et contre ses enfans naturels, même ceux qu'ils avoit eus avant son mariage. [233]*»*

[231] Richard de Bury, *op. cit.,* p. 401, vol 1.
[232] *Idem*, p. 401, vol 1.
[233] *Idem*, p. 123, vol 2.

S'il ne s'agit pas de se prononcer sur l'ascendant réel ou supposé des Concini sur l'esprit de la souveraine et plus particulièrement sur le couple royal, il convient néanmoins de nuancer le propos des auteurs. En effet, avant la mort d'Henri IV, l'influence de Concino Concini et de la Galigaï est relative. Il faut d'ailleurs rappeler que c'est Henri IV lui-même qui stabilise la position de Leonora puisqu'il donne son consentement au mariage du couple en juillet 1601 et qu'il naturalise les Concini aussitôt, alors qu'ils ne sont présents en France que depuis un an. C'est aussi lui qui attribue vingt-cinq mille livres de rente annuelle pour monsieur et dix mille pour madame auxquelles il faut ajouter les six mille livres que Marie leur accorde sur ses revenus personnels. C'est encore Henri IV qui accepte en 1603 d'être le parrain de leur fils. Enfin, il faut aussi souligner que ce n'est qu'en 1604 que Concino Concini obtient une charge à la cour : celle de premier maître d'hôtel de la reine pour la somme de quatorze mille écus. Ainsi, présenter les Concini comme ayant une emprise sur l'esprit de la souveraine dès 1603 est faux. La souveraine et Leonora sont même régulièrement séparées, notamment lorsque cette dernière prend les eaux de Forges, en Normandie[234]. Néanmoins, insister sur l'influence des Concini sur l'esprit de Marie de Médicis et les décrire comme omniprésents à ses côtés permet d'instiller l'idée d'une femme manipulable et sous emprise. D'autant que cette image est véhiculée par de nombreux auteurs qui mettent en avant la concentration des charges et des richesses entre leurs mains. Vingt-trois occurrences s'attardent en effet plus ou moins longuement sur cette thématique, à l'image de Vincent Claude Chalons (1720) qui insiste sur les gratifications dispensées par Marie de Médicis. Il précise que, dès le mariage entre les deux Italiens, la souveraine les couvrit de cadeaux et que Concino Concini

> *« étoit devenu si puissant, qu'il disposoit de tout dans le roïaume […]. Comme il n'épargnoit aucune voïe de s'enrichir, il acquit des biens immenses, et il usa de son crédit avec tant d'orgüeil, qu'il se rendit odieux à tout le monde, et au roi même, qui dissimula long-temps ses sentimens, par le respect qu'il avoit pour la reine sa mere.[235]».*

Vincent Claude Chalons réunit ici deux temporalités bien distinctes ; l'influence des Concini sous Henri IV et celle sous Louis XIII mais n'indique aucune rupture temporelle, ce qui donne le sentiment aux lecteurs que l'ascendant des Concini et leur enrichissement n'ont fait que croître pendant des années. Ce procédé participe ainsi à renforcer la haine que l'on peut leur

[234] Jean François Dubost, *op. cit.,* p.473-495.
[235] Vincent Claude Chalons, *Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII*, Paris, Jean Mariette, 1720, p. 291, vol 3.

porter d'autant que les propos sont hyperboliques : ils ont des « *biens immenses* », ne cessent de « *s'enrichir* » et disposent de « *tout* » dans le royaume. Leur pouvoir et leur richesse apparaissent sans limite et le couple est omniprésent et dépeint comme gouvernant avec Marie de Médicis tout au long du récit de l'auteur. Cette lecture est renforcée par les écrits de plusieurs membres du gouvernement comme Sully ou Pontchartrain qui offrent dans leurs Mémoires une vision très critique de ces premières années de régence. Sully est sans doute celui qui livre le portrait le plus à charge des Concini puisqu'il les discrédite régulièrement. Il brosse le tableau de favoris tissant très progressivement leur toile autour de la souveraine et ce, dès leur arrivée en France. Il les accuse d'avoir été à l'origine de sa chute et blâme aussi Marie pour son attitude. Il fixe pour la postérité l'image d'un couple manipulateur et d'une reine faible qui s'est vue dans l'obligation de le sacrifier pour faire triompher ses favoris. Il faut néanmoins garder à l'esprit que le portrait dressé par Sully est totalement partial et sans doute empreint de jalousie, d'autant qu'il quitta son poste en janvier 1611, isolé depuis la mort d'Henri IV. Toutefois, le récit qu'il fait de cette démission *a posteriori* manque d'objectivité, puisqu'il présente ce geste comme inévitable car, selon lui, ses relations avec la souveraine étaient devenues détestables à cause des Concini. Pourtant son départ se fit dans un contexte beaucoup plus complexe. Il est vrai que si l'une des premières mesures de Marie de Médicis, une fois Henri IV mort, fut de réaffirmer sa confiance aux quatre principaux ministres de son mari – Villeroy, Sillery, Jeannin et Sully – la position de ce dernier commençait à être délicate. En effet, tout au long de sa carrière, Sully s'était fait beaucoup d'ennemis notamment le Comte de Soissons ou bien le duc de Bouillon qui avait dû céder sa place de Sedan en 1606[236]. Peu à peu, il fut isolé au sein du Conseil et ses avis ne furent plus autant écoutés et suivis ; ainsi, lorsqu'il recommanda de licencier les troupes de Champagne et d'arrêter la campagne en Meuse, Marie de Médicis écouta d'autres voix et décida de poursuivre les projets engagés par Henri IV. Parallèlement, Villeroy et le duc d'Epernon voulurent mettre en place une nouvelle politique pour le pays et arrêter le soutien militaire apporté aux Hollandais. Si la reine dans un premier temps soutint Sully qui était farouchement opposé au projet, elle dut dans un second temps, se ranger du côté de Villeroy qui avait quitté Paris et qui reçut chez lui un bon nombre de Grands. Marie de Médicis se trouva donc dans l'obligation de suivre Villeroy qui, par ailleurs, avait attiré dans sa cabale contre Sully, les intendants des finances – Bullion et Jeannin – mais aussi le prince de Condé et Concino Concini[237]. Pourtant, ce n'est pas la version qui est donnée par Sully dans

[236] Bernard Barbiche et Ségolène de Dainville-Barbiche, *Sully*, Paris, Fayard, 1997, p. 327-337.
[237] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 323-327.

ses *Mémoires*. Au contraire, il blâme seulement Marie de Médicis et les Concini pour son départ et se présente comme la victime innocente de leurs intrigues.

Dans ses Mémoires, Sully fustige aussi le couple pour l'influence qu'il aurait eue sur l'esprit de la souveraine dans un cadre plus privé. Il explique par exemple que les favoris fomentaient des disputes dans le couple royal ou affirme que ce sont eux encore qui ont poussé la reine à se faire sacrer. Henri IV est d'ailleurs selon lui bien conscient du problème et charge régulièrement son ministre de contrer l'influence que Leonora et Concino pouvaient avoir sur l'esprit de sa femme. Dans la version de 1745, Sully – ou l'abbé L'Écluse des Loges - rapporte sur plusieurs pages une conversation qu'il aurait eue avec le souverain à ce sujet. Cet échange qui aurait eu lieu en 1608, introduit déjà l'idée que les Concini se seraient emparés de l'esprit de Marie de Médicis. Le roi regretterait « *l'authorité* » des favoris sur sa femme, qui arriveraient à obtenir « *tout ce qu'ils veulent* » tout en exigeant de cette dernière qu'elle combatte « *encore davantage* » toutes les volontés du monarque[238]. Il s'agit ici d'un thème récurrent dans les Mémoires de 1745 et Sully multiplie les exemples tendant à montrer l'influence des Italiens dès 1604[239].

Que cela soit dans la version de 1662 ou celle de 1745, une fois Henri IV mort, Sully présente le couple comme ayant un pouvoir et une puissance sans borne. Dans la version de 1662, moins romancée et qui correspond davantage à l'ouvrage originel comme nous avons pu l'évoquer précédemment, Sully multiplie les exemples tendant à prouver ses dires : il mentionne par exemple la présence de Concino Concini au conseil secret de la souveraine ou raconte que ce dernier fit preuve d' « *insolence* » selon le terme utilisé dans le sommaire de 1662. Enfin, dans cette version, Sully rapporte aussi un dialogue qui aurait eu lieu entre l'Italien et le « *sieur*

[238] « *rien ne m'est plus insupportable que l'autorité absoluë, qu'elle a laissé prendre sur elle à Conchine et à sa Femme : que ces gens-là lui font faire tout ce qu'ils veulent, s'opposer à tout ce qu'ils veulent, s'opposer à tout ce qui ne leur plaît, et même aimer et haïr qui bon leur semble : qu'ils ont enfin poussé ma patience à bout : que je me suis bien reproché, de n'avoir pas suivi le conseil de la Duchesse de Florence, de D. Joan, de Jouanini, de Gondy, et le mien, de les renvoyer l'un et l'autre en Italie dès Marseille […]. Mais tout cela, bien loin d'adoucir l'esprit de ma Femme, n'a fait que lui apprendre à combattre encore davantage toutes mes volontés ; et eux-mêmes (parlant des Conchines, Mari et Femme) en sont devenus si rogues et si audacieux, qu'ils ont été jusqu'à user de menaces contre ma Personne, si je faisois quelque violence à leurs Partisans* » in Sully, *op. cit.,* 1745, p. 35-37, vol 7.

[239] Le roi par exemple, lors d'une conversation en 1604 avec Sully énumère tous les défauts de son épouse et souligne déjà la proximité du couple avec l'Espagne « *que pour le répandre sur la Léonor et son Mari, et sur quelques autres, qui lui donnoient les plus mauvais conseils […] de la maniére dont ce Prince s'emporta contre Conchini et sa Femme, qu'il traita de Créatures de l'Espagne, et d'Espions du Duc de Florence* » in *idem*, p. 179, vol 5. Par la suite Henri IV refuse par exemple d'envoyer le favori comme ambassadeur à Florence : « *Conchini avoit brigué cet honneur, et l'avoit obtenu par le moyen de la Reine, avant qu'on eût fait toutes ces réfléxions. Il n'avoit certainement pas fait ce voyage à si peu de frais : aussi Henry se réjouissoit-il doublement qu'il eût été rompu, par le motif de sa haine pour cet homme, et par celui de son oeconomie* » in *idem*, p. 301-302, vol 7.

Arnaud » durant lequel Concino eut l'audace de mettre Sully en garde quant à son éviction prochaine car la reine n'avait plus besoin de ses services :

> *« il vous dit, que le sieur Conchine sans tesmoigner aucun ressentiment de vos complimens, offres et courtoisies, luy avoit dit en assés mauvais François, et avec un ton de voix assés aigre, comment Monsieur Arnaut, Monsieur de Sully pense donc encore gouverner les affaires de France comme du temps du feu Roy, Or c'est ce qu'il ne doit nullement esperer car la Reyne estant Reyne c'est à elle de disposer de tout, et ne luy conseille pas de rien entreprendre sans sa volonté. Et quant à ma femme et moy nous n'avons besoin de l'ayde ny de la faveur de personne pour obtenir des biens et des honneurs. Car sa Majesté nous affectionne pour l'avoir bien servie, et nul ne sçauroit empescher les gratifications dont il luy plaira d'user en nostre endroit [240]».*

Les Concini sont ici représentés comme un couple distribuant les charges et les faveurs. A travers ses propos et les différents exemples distillés tout au long de ses Mémoires, Sully construit le portrait d'un couple qui gouverne au nom de la reine. Cette thématique du pouvoir orchestré par les Concini est reprise et davantage affirmée dans la version de 1745. Sully ou l'abbé des Loges insiste en effet sur l'emprise des Concini durant la régence ; dans son sommaire, il qualifie par exemple Leonora d'« *ame des Conseils de la Régence*[241] ». Par la suite et sur plus de cent pages, il montre peu à peu tout le crédit et les charges – et l'argent - qu'acquièrent les Concini ; plus leur ascension est grande plus Sully chute dans l'esprit de la souveraine[242]. Il les soupçonne même de détourner toute une partie du Trésor royal ou encore d'utiliser un faux sceau pour s'enrichir[243]. Il les accuse donc de crime de lèse-majesté et pourtant, Marie de Médicis continue de protéger son favori qui devient un faussaire. A travers ces différents exemples rapportés dans les deux versions de ses Mémoires, Sully accuse le couple d'Italiens d'avoir eu une influence à la fois dans la vie publique de Marie de Médicis -

[240] Sully, *Memoires ou Oeconomies royales d'estat, domestiques, politiques, et militaires de Henry le Grand*, Paris, chez Augustin, Courbe, 1662, p .18-19, vol 2.
[241] Sully*, op. cit.,* 1745, p. 40, vol 8.
[242] « j*e ne sçus peut-être pas dès ce temps-là tous les conflits qui se faisoient ainsi secretemment contre moi […]. J'allai même jusqu'à en parler à la Régente […] elle usa d'une si profonde dissimulation dans la réponse qu'elle me fit […]. Jamais Conchine et sa Femme n'avoient été plus avant dans son esprit, qu'ils l'étoient alors : elle commençoit à ne plus rien voir ni rien faire, que par eux : cependant elle affecta de paroître aussi mécontente de leurs procédés, qu'elle me voulut persuader qu'elle étoit satisfaite de ma conduite* » in *idem*, p. 103, vol 8.
[243] « *Conchine trouva un moyen pour pouvoir disposer d'une partie de l'argent du Thrésor-Royal, sans qu'il parût que les sommes qui en sortiroient, eussent été prises et employées en son nom ; ce fut de persuader à la Reine de continuer à faire des Comptans, comme faisoit le feu Roy* » in *idem*, p. 117, vol 8 ; « *La regle est que le Roy étant mort, le sceau dont il s'est servi soit rompu. Non seulement le Chancelier ne l'avoit pas fait, mais il osa même se servir de ce sceau pour autoriser de fausses dispositions en faveur de Conchine et de quelques autres, pendant cinq années entiéres. Il avoit pour cela double commodité de faire fabriquer par son Fils, qui étoit Secretaire d'Etat, toutes les Piéces, auxquelles il mettoit ensuite la derniére main* » in *idem*, p. 122, vol 8.

sa régence – mais aussi dans sa vie privée. Cette évolution entre ces deux Mémoires s'explique à la fois par le contexte, davantage propice aux critiques à l'égard des favoris puisque Louis XV ne cesse d'être attaqué pour ses choix, mais aussi par la nature même de l'édition de 1745 réécrite par Pierre-Mathurin de L'Écluse des Loges qui rédige un ouvrage à la gloire de Sully. Certes, il reprend une partie du texte originel mais le réécrit en utilisant le « *je* », se mettant ainsi à la place du narrateur-auteur et efface parallèlement, selon ses contemporains, tous les éléments à charge contre le ministre[244].

Cette lecture très négative de Sully est partagée par ses contemporains comme Paul Phélyppeaux Pontchartrain qui offre lui aussi, dans ses Mémoires, une vision critique des Concini. Il s'intéresse spécifiquement à leur rôle politique et cela tient à la fois de la nature de l'ouvrage – il souhaite s'attarder, comme le précise le titre, sur les « *affaires* », les « *desordres* » et les « *intrigues de la Cour* » - et aux bornes chronologiques choisies par l'auteur puisqu'il débute son récit en 1610 et l'achève en 1620. Contrairement à Sully, il ne raconte pas les disputes conjugales dont Leonora et son époux auraient été à l'origine. Pontchartrain, comme nous l'avons évoqué dans les précédents chapitres, souhaite dresser un tableau de la régence le plus fidèle possible et décrit donc, jour par jour, les principaux événements de cette période. Son regard politique sur les Concini est d'autant plus intéressant qu'il gravite dans la sphère des rois depuis de nombreuses années. Notons par exemple qu'il fut nommé secrétaire ordinaire de la chambre du roi en 1583, qu'il entra dans les bureaux du ministre Revol pour se former en 1588, qu'il devint l'un des secrétaires du roi en 1591, puis celui de Villeroy en 1594 ou encore qu'il fut secrétaire des commandements de Marie de Médicis de 1600 à 1610 et qu'il fut nommé par la suite secrétaire d'Etat[245]. Sa carrière politique fut donc bien remplie et les lecteurs savent qu'en plongeant dans ses Mémoires, ils auront le récit d'un homme d'expérience. Or, le portrait qu'il établit de Concino Concini et de son épouse montre un couple manipulant à sa guise la souveraine pour servir leurs intérêts et leur ambition et ce, dès le retour de celui-ci de Normandie :

> *« il continue d'avoir l'authorité encore plus grande et plus absolue qu'auparavant ; et encore qu'en apparence il ne s'entremit guéres des affaires ; néanmoins en effet elles passoient la plûpart par son avis et selon son intention. [246]»*

[244] Eléments à retrouver p. 219 et suivantes.
[245] Charles Frostin, *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV. Alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régim*e, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 15-67.
[246] Paul Phélyppeaux Pontchartrain, *op. cit.*, p. 239, vol 2.

Si les premières mentions de Concino Concini sont, à l'image de cette citation, assez mesurées, elles signent néanmoins le début des critiques. Il pointe du doigt leur pouvoir de dissimulation et de manipulation car, selon lui, Concino ferait semblant de s'enquérir des affaires et jouerait sur les « *apparences* ». Pontchartrain poursuit son propos en revenant sur toutes les rumeurs et les reproches qui entourent le couple et, s'il les défend dans un premier temps, le reste du récit est à charge. Il affirme par exemple que la Cour est « *entiérement gouvernée par le Maréchal d'Ancre*[247] » ou rapporte les calomnies qui circulent sur Marie de Médicis et ses favoris :

> *« du mauvais menage des affaires, du peu de soin que la Reine Mere avoit de la personne du Roi, auquel Elle faisoit cacher toutes affaires, de l'injuste détention de Monsieur le Prince de Condé, et éloignement de tous les autres Princes et Grands, des desseins ambitieux et dommagables à la France du Maréchal d'Ancre et de sa Femme, de l'éloignement des affaires de tous les anciens Ministres de l'Etat, et de l'établissement de deux ou trois, qui n'ont autre merite et expérience aux affaires, sinon d'être Ministres des passions du Maréchal et de sa Femme.* [248]*».*

Les reproches à l'encontre de la régente sont nombreux et concernent à la fois des aspects politiques – le manque de soin envers les affaires – et des dimensions plus personnelles comme l'absence de « *soin* » de Marie de Médicis envers son fils. Les attaques adressées aux Concini concluent ce pêle-mêle de critiques et mettent en avant une fois encore la place omniprésente du couple qui chasse tous les anciens ministres compétents pour en choisir d'autres qui n'ont que pour seule qualité de leur être agréables. Les reproches se poursuivent et se font plus sévères au fur et à mesure des semaines qui passent, ce qui tend à renforcer l'idée d'un duo qui tisse sa toile progressivement autour d'une régente dépassée qui ne saisit pas le danger et qui, peu à peu, se laisse gouverner par ces deux étrangers. L'apogée est bien entendu l'année 1617 où Pontchartrain signale que la reine « *conduit, dispose, et ordonne de toutes affaires avec le conseil et avis du Maréchal et de la Maréchale d'Ancre* [249]» : ils deviennent les seuls maîtres à bord. L'auteur utilise même par deux fois le terme de « *tirannie* » au sein d'un même paragraphe pour justifier leur mort : « *Il faut remarquer que la tirannie du Maréchal d'Ancre et de sa femme étoit si grande* » et Louis XIII voulait depuis longtemps « *ôter cette tirannie* »[250]. Ce terme de « tyrannie » n'est pas choisi au hasard et renvoie à tout l'argumentaire qui fut construit concomitamment à l'assassinat de Concino Concini : il était un tyran en devenir et le roi n'a

[247] *Idem*, p. 252, vol 2.
[248] *Idem*, p. 267, vol 2.
[249] *Idem*, p. 272, vol 2.
[250] *Idem*, p. 296, vol 2.

pas eu d'autre choix que d'effectuer un tyrannicide préventif pour protéger son peuple[251]. L'auteur va même plus loin, puisqu'il utilise à plusieurs reprises le terme de « *tiran* » lorsqu'il s'agit de qualifier le favori[252] et six fois le terme de « *tirannie* » lorsqu'il s'agit de décrire ses actes ou ses décisions[253]. Pontchartrain, toujours dans l'optique de défendre la décision prise par Louis XIII, se livre ensuite à un portrait posthume à charge dans lequel il écorne davantage l'image du couple. Il conclut notamment son propos sur Leonora en listant les défauts de la sœur de lait de Marie de Médicis :

> *« elle avoir été si imperieuse et outrageuse, que quand elle parloit du Roi et de la Reine sa Mere, elle n'en parloit que par injures et par mépris, appellant l'un Idiot et l'autre Balourde, et autres termes semblables, elle ordonnoit, commandoit et faisoit ce qu'il lui plaisoit, gourmandant et injuriant les uns, chassant et éloignant les autres, et avec telle hauteur, que nul ne s'osoit presenter devant elle, pour la regarder entre deux yeux. [254]»*

Si le lecteur pouvait ressentir de la pitié pour la favorite de la souveraine, à travers la lecture de ces quelques lignes ce sentiment tend à disparaître. En effet les grossièretés, le manque de respect et le peu d'égard envers sa maîtresse ou bien les violences gratuites dont Leonora fait preuve effacent toute indulgence et compassion envers elle. Elle insulte les souverains et gouverne finalement à leur place. Pontchartrain construit progressivement l'image d'un couple nocif à la fois pour Marie de Médicis et pour le royaume de France.

Que cela soit la version de Sully ou celle de Pontchartrain, on constate qu'elles sont reprises par bon nombre d'auteurs, comme récits matrices écrits par des contemporains de Marie de Médicis ayant une aura de fiabilité. Ces auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles s'inspirent aussi des différentes déclarations qui ont pu être mises en place en avril 1617 pour justifier l'assassinat ou le procès du couple. Ils sont décrits comme des êtres ayant usurpé le pouvoir royal. Or, là encore, leur influence politique réelle est à questionner. Durant les premiers temps de la régence, Concino Concini eut un rôle très secondaire dans le gouvernement face à Villeroy,

[251] Monique Cottret, *Tuer le tyran. Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Fayard, Paris, 2009, p. 181-200.
[252] « *voilà où ce Tiran a été mis en terre* » in Paul Phélyppeaux Pontchartrain, *op. cit*., p. 309, vol 2.
[253] « *la tirannie de l'authorité du gouvernement du Maréchal d'Ancre, et des trois susnommez étoit si grand*e » in *idem*, p. 273, vol 2 ; « *et de la tirannie du Maréchal d'Ancre* » in *idem*, p. 285, vol 2 ; « *Mais parlons du Père [Concini] qui avoit comme nous avons dit, commandé et gouverné les affaires avec telle authorité et tirannie* » in *idem*, p. 307, vol 2 ; « *son oppression, et sa Tirannie et arrogance étoient grandes et excessives* » in *idem*, p. 308, vol 2 ; « *il faut remarquer que la tirannie du Maréchal d'Ancre et de sa femme étoit si grande* » in *idem*, p. 296, vol 2 ; « *haine publique que l'on portoit au Maréchal d'Ancre, à cause de sa tirannie et ambition* » in *idem*, p. 315, vol 2.
[254] *Idem,* p. 306, vol 2.

Sillery, le duc de Guise ou encore le duc d'Epernon. On constate en effet qu'avant 1615, les correspondances des ambassadeurs vénitiens ou espagnols et les libelles sont assez silencieux concernant le favori. L'Italien y apparaît peu, signe que sa place dans le gouvernement est toute relative. L'action gouvernementale reste, de 1610 à 1615, entre les mains des ministres – Villeroy, Sillery ou Jeannin – et Concini n'est pas présent dans le conseil étroit, même si ses charges de maréchal et de conseiller d'état obtenues en 1613 lui donnent une certaine envergure. Avant 1616, le favori n'a aucun rôle gouvernemental notable[255]. Pourtant, insister, comme l'ont fait Sully ou Pontchartrain, sur l'influence de l'Italien dans les affaires de l'Etat fixe dans l'imaginaire et dans les esprits l'image d'un homme abusant de la période de régence pour s'approprier le pouvoir. Cette lecture est aussi popularisée parce qu'elle est reprise par de nombreux auteurs ou ambassadeurs comme Vittorio Siri (1756) qui lui aussi revient sur les attaques qui ont pu être formulées par ses prédécesseurs. Sur plus de trois pages il blâme les favoris aussi bien sur leur enrichissement démesuré que sur leurs décisions politiques. Marie de Médicis disparaît même de l'écrit au profit du maréchal qui prend les décisions à sa place : c'est lui qui décide d'éloigner le chancelier de Sillery et Jeannin, c'est aussi lui qui chasse de la cour le duc de Vendôme et c'est encore lui qui donne l'ordre de faire arrêter le prince de Condé[256]. Il usurpe ainsi le pouvoir et adopte la position de tyran.

Ces critiques formulées à l'encontre des Concini sont combinées à bien d'autres, comme leur basse extraction ou encore leur origine étrangère. Si Marie de Médicis n'a jamais été blâmée– ou très peu – sur son origine italienne, comme nous avons pu l'évoquer dans le chapitre 3, ce n'est pas le cas des Concini qui sont régulièrement qualifiés d'Italiens ou d'étrangers. Le Vassor (1701) est celui qui justifie le plus virulemment la mort des Concini en élaborant un portrait à charge du couple dans lequel il s'attarde notamment sur leurs origines modestes et étrangères. Il remet ici en cause les décisions de Marie de Médicis qui a choisi comme confident et favori un « *étranger* » et « *Gentilhomme de Florence venu avec moins que rien en France* » voire un « *gueux* »[257], mettant aussi l'accent sur la faiblesse de Marie de Médicis. Elle est

[255] Jean François Dubost, *op. cit.* p. 473-495.

[256] « *Il craignoit tous ceux qu'il croyoit capables de s'opposer à son crédit. Il se mit à les persécuter, sous divers prétextes. Il chassa, de la Cour, le Chevalier de Vendôme, et fit arrêter le Duc de même nom, tous les deux, Freres naturels du Roi [...]. Il relegua, en divers lieux, éloignés de la Cour, le Chancelier de Sillery, Jannin, Surintendant des Fiances, de Vair, Garde des Sceaux [...]. Concini les croyant, alors, tous tombés dans ses filets, commença par faire emprisonner Condé, premier Prince du Sang ; quoique celui-ci eût sauvé la vie dans le Palais de Gondi* » in Vittorio Siri, *Mercure de Vittorio Siri, conseiller d'Etat et historiographe de Sa Majesté très chrétienne, contenant l'histoire generale de l'Europe, depuis M. DC. XL. jusqu'en M. DC. LV*, Paris, chez Didot, 1756-1759, p. 12-13, vol 1.

[257] Michel le Vassor, *op. cit.* p. 94, vol 2.

accusée de faiblesses politiques d'une part, puisqu'elle accorde ses faveurs et sa confiance à un duo de tyrans qui cherche à usurper son pouvoir, et de faiblesses économiques d'autre part, puisqu'elle dilapide le Trésor royal en distribuant charges et argent à tout va. Le Vassor avance même des sommes considérables lorsqu'il s'agit de qualifier les revenus et les biens du couple :

> *« Ce Conchini autrefois si gueux, honoré d'une des premiéres dignitez du Royaume, posséder avec sa femme plusieurs charges estimées prés de deux millions de livres, des terres et des maisons qui coûtoient plus d'un million, des meubles, des pierreries, de la vaisselle d'argent pour deux millions, en un mot riche de trois millions d'or amassez de son aveu sous la Régence de Marie de Médicis [258]»*

Les sommes mentionnées sont exorbitantes et impossibles à vérifier ; tout cumulé et selon l'auteur les favoris auraient réussi à amasser trois millions d'or. A titre de comparaison, le couple aurait possédé bien plus que Sully qui, en 1610 voyait sa fortune atteindre 1.8 millions de livres[259].

Enfin, Marie de Médicis est aussi accusée de faiblesse morale, car ses favoris font preuve d'une cruauté sans borne et se tournent même vers la sorcellerie. En effet, les auteurs étudiés ne cessent de multiplier les exemples en ce sens et ce, qu'importe le genre de la source ou la période. Simon de Riencourt (1665) justifie entre autres le pillage de la maison du favori par sa barbarie. Il raconte par exemple que le maréchal aurait fait battre injustement un homme – pourtant Caporal ! – et que « *Cette populace émeüe alla en suite dans la maison de ce Mareschal, et la pilla et dégrada entierement* [260]». Cette anecdote qui pourrait sembler de prime abord anodine conclut toute une série de critiques formulées par l'auteur présentant le maréchal comme un homme détesté à la fois par le peuple et par les Grands. Il affirme même que Marie, à la mort de son favori ne « *témoignast aucun ressentiment de la mort du Mareschal d'Ancre* [261]». Cette vision n'est pas partagée par tous les auteurs et les versions divergent même

[258] *Idem*, p. 94, vol 2.
[259] James B. Collins, « Le duc de Sully était-il un financier ? » in Jean-Pierre Babelon (dir.), *Sully tel qu'en lui-même*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2004, p. 22
[260] « *le 19 juin de cette année 1616, le Maréchal d'Ancre fit battre par deux de ses valets, à coups de baston, un nommé Picard Cordonnier à Paris. Ce qui avoit donné lieu au Mareschal d'Ancre de faire ainsi maltraiter cet homme, fut qu'estant un jour en garde à une porte de Paris, il ne voulut pas en qualité de Caporal laisser sortir de la Ville sans passeport le Mareschal d'Ancre. Cette violence paru si grande aux yeux des Parisiens, outre que ce Mareschal leur estoit déjà fort odieux, qu'ils se joignirent avec les parens de Picard, pour demander aux Juges la justice de l'action de ces deux valets […]. La populace de Paris portée de haine contre le Mareshcal d'Ancre, et excitée par la Princesse de Condé, prit les armes, disant que c'estoit à la sollicitation du Mareschal d'Ancre que le Prince de Condé estoit detenu prisonnier. Cette populace émeüe alla en suite dans la maison de ce Mareshcal, et la pilla et dégrada entierement* » in Simon de Riencourt, *op. cit.,* p. 106-108, vol 2.
[261] *Idem*, p. 113, vol 2.

: alors que certains se rangent du côté de Simon de Riencourt et présentent une reine rongée par l'ambition, trop occupée pour s'intéresser au sort de ses favoris, d'autres au contraire, comme Pontchartrain (1720) décrivent une Marie de Médicis dévastée par le chagrin[262]. Pierre de l'Estoile (1741), source matrice également citée par de nombreux auteurs, reprend lui aussi cette thématique de la « cruauté des favoris » et sous-entend même que le couple aurait tenté de convaincre la souveraine d'organiser une seconde Saint-Barthélemy. Le spectre de cet évènement n'est pas loin – à peine une quarantaine d'années au moment où Marie de Médicis devient régente - et rappeler cette période traumatisante permet à l'auteur de diaboliser à la fois la régente et les Concini. Pourtant, l'une des premières mesures de Marie une fois sa régence proclamée fut de réaffirmer l'édit de Nantes tant les crispations étaient encore nombreuses. Dès le 22 mai 1610, soit quelques jours après la mort du roi, Marie de Médicis le renouvela et s'assura tout au long de sa régence d'y manifester son attachement dans plusieurs déclarations comme en 1612, en 1615 lors des mariages espagnols ou en 1616 lors de la paix de Loudun. Tous ces discours avaient pour but de calmer les rumeurs d'une politique antiprotestante[263]. Or, Pierre de l'Estoile écrit que :

> *« Pour le comble de la farce, la Conchine inspirée a des inspirations et revelations nocturnes qui l'inspirent de dire à la Reine, que si elle veut que le Roy son fils regne surement et longuement, et elle aussi, qu'elle ne doit souffrir deux religions en son Royaume, et que le malheur du Roy n'est procédé que de cela. [264]»*

Ici Pierre de l'Estoile joue sur les peurs de la Saint-Barthélemy et le traumatisme de l'événement. Il affirme que le couple, à cause de son ambition dévorante, planifiait un massacre préventif. On retrouve ici une thématique déjà abordée par d'autres auteurs lors de leur récit des massacres de 1572 comme nous avons pu le voir précédemment : une étrangère – Catherine de Médicis – aidée par d'autres étrangers – des Italiens – qui manipulent l'esprit d'un monarque faible – Charles IX - en jouant sur les peurs d'un pouvoir usurpé. Pierre de l'Estoile instille aussi l'idée que Leonora communique avec les forces occultes : certes, il ne dit pas frontalement qu'elle est une sorcière mais utilise plusieurs sous-entendus en évoquant par exemple des « *inspirations et des revelations nocturnes* ». Là encore c'est un des pans de la légende noire du couple et plus particulièrement de Leonora. Les auteurs sont en effet nombreux à accuser la

[262] « *on lui vint dire la mort du Maréchal, ce qui l'avoit fait remettre au lit, pleurant et soupirant* » in Paul Phélyppeaux Pontchartrain, *op. cit.,* p. 299, vol 2.
[263] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 316-317.
[264] Pierre de l'Estoile, *op. cit.,* p. 147, vol 4.

favorite de sorcellerie ; si la majorité d'entre eux mentionne simplement les accusations formulées à son procès, d'autres affirment que l'Italienne se livrait à des pratiques interdites. Ces calomnies sont récurrentes ; dans le corpus étudié elles sont présentes dans vingt-quatre sources mais majoritairement sous le ton de la rumeur. Elles permettent aussi d'attaquer Marie de Médicis puisqu'elle est blâmée pour avoir choisi comme confidente une potentielle sorcière bien que cette dernière ne soit pas attaquée sur ce point. On constate en effet un glissement des critiques qui étaient formulées à l'encontre de Catherine – une étrangère italienne cruelle, astrologue voire magicienne – vers Leonora et plus généralement les Concini, à qui l'on reproche désormais ces pratiques.

La majorité des écrits étudiés reprennent la thèse officielle et les discours autorisés par le pouvoir dès 1617 instaurant l'idée d'une emprise mentale exercée par Leonora sur l'esprit de la souveraine. Pour justifier cette théorie, la plupart des auteurs reviennent sur le procès de la favorite et les propos qu'elle y aurait tenus, à l'image d'Henri de Griffet (1758) qui relate son jugement sur plusieurs pages. Le récit est extrêmement détaillé puisqu'il fournit la liste des témoins, recopie certaines parties du procès comme les actes d'accusation etc. L'auteur revient aussi plus longuement sur les accusations de sorcellerie. Il est l'un des plus extrêmes dans ses propos, puisque si la majorité des auteurs s'attardent sur ces accusations de façon assez neutre, il va jusqu'à les affirmer, ce qui tient sans doute à sa position d'homme d'église, de jésuite et prédicateur ordinaire du roi[265]. Il écrit en effet qu' :

> *« il fut prouvé qu'ils les consultoient, et l'on trouva dans leurs cassettes des talismans, des images de cire, et d'autres symboles ou écrits mystérieux, dont ces sottes de gens se servoient alors pour tromper la crédulité des grands. [266]»*

Ces allégations assurées pourtant sans aucune preuve tranchent avec la volonté affirmée par l'auteur dans sa préface d'écrire pour ses lecteurs, contrairement à ses prédécesseurs, une histoire de France objective et dénuée de fausseté. Il avait même, dans cette même préface, critiqué son confrère, Michel le Vassor, qu'il accusait de mensonge. Il attaquait par exemple ce dernier sur son manque d'objectivité ou ses maigres références bibliographiques, ce qui offrait

[265] Henri de Griffet entra dans la Société de Jésus en 1715. Il fut chargé en 1717 de l'enseignement des Belles Lettres au collège Louis le Grand et commença à prêcher à Versailles. Il fut ensuite nommé prédicateur ordinaire du roi par Louis XV. Tout au long de sa vie, il publia de nombreux ouvrages d'histoire comme son histoire du règne de Louis XIII (1758), une histoire militaire du règne de Louis XIV (1761-1764) et il poursuivit l'histoire de France du père Daniel en rédigeant des chapitres sur Louis XIII et Louis XIV (1755-1758) in Ernest Bouchard, *Notice biographique sur Henri Griffet,* Moulins, chez C. Desrosiers, 1863, p. 9-13.
[266] Henri Griffet, *op. cit.*, p. 204.

une histoire partiale et partielle[267] : Michel Le Vassor se livrait donc, selon lui, à la critique facile et non justifiée[268]. Cette recherche constante de la vérité est d'ailleurs un thème cher à l'auteur puisqu'il a publié par exemple en 1769 un traité sur l'écriture de l'histoire et plus particulièrement sur ses sources[269]. Pourtant, Henri de Griffet affirme que Leonora s'adonnait bien à la sorcellerie, contrairement à Michel le Vassor qui réfute cette idée à plusieurs reprises[270]. Comme ses confrères, il revient aussi sur les propos tenus par Leonora durant son procès. Selon lui, cette dernière balaya d'un geste les accusations de sorcellerie formulées à son encontre et justifia son emprise sur Marie de Médicis par ses talents de manipulation :

> *« on prétend qu'elle répondit : Point d'autre que l'ascendant qu'un esprit supérieur a toujours sur un esprit foible. Elle disoit quelquefois que la reine mere avoit si peu d'esprit qu'il ne falloit pas être sorciere pour la gouverner. Il est certain que dans le temps de sa faveur, elle en parloit souvent avec mépris : quand elle n'en étoit pas contente, elle s'emportoit contre elle, jusqu'à la traiter d'ingrate et de barbare ; et lorsqu'elle étoit avec ses amies, elle ne l'appelloit point autrement que cette balourde. [271]»*

Ce terme de « *balourde* », qui aurait été prononcé par Leonora pour désigner Marie de Médicis, est repris par une dizaine d'auteurs et sert à illustrer toute la condescendance qu'aurait eue la favorite envers sa maîtresse. Il fixe ici l'image d'une souveraine docile et manipulable, d'autant qu'il fut sans doute utilisé pour la première fois[272] par l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* en 1730[273] qui rappelons-le serait Mézeray - selon l'éditeur - ce qui participe à renforcer, dans l'esprit des lecteurs, la véracité de l'anecdote.

---

[267] « *Retirés en Hollande, ils n'étoient point à portée de consulter eux-mêmes les manuscrits qui se trouvent à Paris dans différentes bibliotheques […]. Ces deux écrivains n'ont eu aucune connoissance de divers mémoires très-importans, qui n'ont paru qu'après leur mort* » in *idem*, préface.

[268] « *Le Vassor a encore un défaut qui lui est particulier, ce sont des invectives perpétuelles contre tous ceux qui ont eu part au gouvernement, dont il a rempli son ouvrage. L'esprit républicain qui conduit sa plume, lui fait adopter indistinctement toutes les satyres publiées par les ennemis du cardinal de Richelieu. Il prend le parti de tous les rebelles, il justifie tous les coupables* » in *idem*, préface.

[269] Henri de Griffet, *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité dans l'histoire*, Liège, [s-e], 1769.

[270] « *Sans être sorciére, la pauvre femme pouvoit bien devenir que ceux qui la faisoient amener dans une prison, où sont les criminels qui attendent la prononciation de leur arrest, avoient entrepris de la perdre à quelque prix que ce fust* » in Michel le Vassor, *op. cit.,* p. 417, vol 2, partie 1.

[271] Henri de Griffet, *op. cit.*, p. 206.

[272] En effet, parmi les sources présentes dans le corpus, cet auteur est le premier à l'utiliser. Ce terme est repris par d'autres comme Guillaume Bertoux et Henri de Griffet en 1758, Jean François Dreux du Radier en 1764 ou Madame d'Arconville en 1774. Cette dernière explique d'ailleurs avoir tiré son récit du procès de la Galigai de l'ouvrage de cet auteur.

[273] « *Et quand elle la voyoit, ce n'étoit que paroles d'injures, l'apellant despietata ingrata, et quand elle parloit d'elle, l'épitéte ordinaire qu'elle lui donnoit, étoit celle de balourde* » in *l'Histoire de la mère et du fils, op. cit.,* p. 245, vol 2.

Voltaire (1756) est le seul à prendre la défense de la favorite et qualifie ces calomnies d'« *emportement de haine* [274]». Il revient aussi sur la procédure qui fut selon lui

> *« plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la Maréchale ; elle avait été favorite de la Reine, c'était là tout son crime : on l'accusa d'être sorcière ; on prit des Agnus Dei qu'elle portait pour des Talismans*[275] *».*

Si Voltaire est le seul à adopter une écriture aussi clémente envers Leonora, cela tient à ses opinions et à ses combats contre l'intolérance, le fanatisme ou l'ignorance – termes utilisés par l'auteur[276] - comme nous avons pu l'évoquer précédemment.

Tout ce raisonnement, censé accroître la haine envers les favoris, est complété par un ultime argument : leur participation à la mort d'Henri IV. Si cet élément n'est développé que par François Eudes de Mézeray (1667), Richard de Bury (1768) et Pierre Antoine de la Place (1781), il ne faut pas minimiser le poids que cette rumeur a pu avoir, tant parce que ces ouvrages ont connu de nombreuses rééditions que par le crédit que ces auteurs pouvaient avoir auprès des lecteurs. Richard de Bury par exemple, après avoir condamné les favoris sur de nombreux points, poursuit son propos en établissant la liste des suspects qui auraient pu participer à l'assassinat du roi et place les Concini en tête. L'auteur met de côté sa plume d'historien et se livre ici à de nombreuses hypothèses et conjectures. Il tente de convaincre les lecteurs – malgré le manque de preuve qu'il admet bien volontiers[277] – que le couple est coupable. Le premier argument avancé est que le roi aurait fait part à Sully de menaces qu'ils auraient adressées à son encontre en 1608[278]. Afin de rassurer les lecteurs sur l'exactitude des propos qu'il avance, Bury les rapporte en italique et entre guillemets. Le second argument de Richard de Bury est la mort même du maréchal et de son épouse :

> *« La terrible catastrophe arrivée à Concini-Concini, connu sous le nom du Maréchal d'Ancre, et à Léonora Galigaï, sa femme, est un de ces événemens qui pourront nous*

[274] Voltaire, *Essay sur l'histoire générale, et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, [s-l], [s-e], 1756, p. 37, vol 4.
[275] *Idem*, p. 38, vol 4.
[276] « *cette réponse ne la sauva pas ; quelques Juges eurent assez de lumiére et d'équité pour ne pas opiner à la mort : mais le reste entrainé par le préjugé public, par l'ignorance, et plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condammèrent à la fois le mari déjà mort, et la femme, comme convaincus de sortilège, de Judaïsme, et de malversations.* » in *idem*, p. 38, vol 4.
[277]« *Malgré les recherches que nous avons faites, nous n'avons trouvé aucune certitude que tels ou tels particuliers aient été complices de la mort de Henri le Grand ; cependant les événemens qui l'ont suivie, semblent indiquer les coupables* » in Richard de Bury, *op. cit.,* p. 207, vol 4.
[278] « *sont parvenus à un tel excès d'audace et de témérité, qu'ils ont été jusqu'à user de ménaces contre moi, si je faisois quelque violence à leurs Partisans* » in *idem*, p. 208, vol 4.

> *convaincre de la vérité de ce que j'avance. Je n'ai pas de preuves certaines que cet homme et cette femme aient été complices du meurtre du Roi ; mais du moins ils l'ont regardé comme un événement qui détruisoit les obstacles qui paroissoient s'opposer à leurs desseins et à leur ambition démesurée.* [279]»

Enfin il réitère ses propos dans un paragraphe conclusif qui achève sa description des Concini :

> *« L'opinion la mieux établie sur la mort d'Henri IV, est que les Espagnols en étoient les auteurs […]. On a conclu de-là que Concini et sa femme en étoient aussi complices, par une suite des liaisons qu'ils avoient avec le Duc de Lerme* [280]».

Ces accusations sont étonnantes à plus d'un titre de la part de Richard de Bury. Tout d'abord, alors qu'il accuse les Concini d'avoir participé à la mort d'Henri IV dans son ouvrage dédié à ce dernier, il ne réitère pas ses propos dans son histoire de Louis XIII. De plus, alors qu'il fait habituellement preuve d'une véritable rigueur historique en citant ses sources et contractant dès la préface un pacte de confiance avec ses lecteurs, il n'avance aucune preuve sérieuse. Son propos tranche d'autant plus qu'il accorde dans sa préface un long développement – trente-six pages - sur l'importance de la vérité, ciblant les catholiques et les protestants qui ont pu « *défigurer la vérité*[281]». Il y critique d'ailleurs allègrement ses sources comme Pierre Mathieu ou Vittorio Siri[282]. Richard de Bury se considère même comme l'un des seuls qui arrive à percer les « *nuages tellement épais* [283]» du mensonge. Pour autant, il n'avance aucune preuve sérieuse – à part son intuition ou des coïncidences conjoncturelles – et adopte le ton de la rumeur.

Toutes ces accusations concernant les Concini participent à renforcer la légende noire des favoris et par capillarité celle de Marie de Médicis puisqu'elle est incapable d'éloigner ses favoris qui la manipulent ou qui auraient participé à l'assassinat d'Henri IV. Pire, alors que la seule issue possible pour ce couple aurait été la mort pour les punir de leurs crimes, elle échoue et c'est son fils qui doit prendre cette décision qui devient alors son « *acte de naissance* » selon

[279] *Idem*, p. 207, vol 4.
[280] *Idem*, p. 210, vol 4.
[281] « *les Auteurs Catholiques, les partisans de la Ligue et les Huguenots, ont souvent défiguré la vérité, guidés par leurs intérêts particuliers, leurs prétendus mécontentements et la différence de Religion* » in *idem*, préface.
[282] Pierre Mathieu a une « f*amiliarité particuliere qu'il avoit eue avec Henri IV, en qualité de son Historiographe, l'a instruit de plusieurs particularités qui paroissent dignes de foi, quoiqu'il soit quelquefois en défaut » quant à Vittorio Siri « c'est un Auteur si peu véridique, qu'on ne doit lui accorder qu'une très médiocre croyance […] il parle si mal de Henri IV, de sa conduite et de ses projets* » in *idem*, préface.
[283] *« je viens de dire que le style le plus propre à l'Histoire étoit celui qui brilloit par le caractere de la vérité » ;* comparaison avec des nuages *« elle [la vérité] est environnée de nuages tellement épais, qu'il est presqu'impossible qu'un Auteur puisse les percer »* in *idem,* préface.

l'expression de Fabrice Hoarau[284]. Grâce à cette décision et à l'exil qui s'en suivit pour Marie, la paix revient enfin dans le royaume ; c'est du moins la conclusion unanime des auteurs étudiés. Ils reprennent ici les arguments apportés par le pouvoir dès 1617. En effet, la mort des favoris donna lieu à des justifications politiques ou religieuses des autorités[285] confortées par la construction d'un discours autorisé et officiel, construit par le roi et le parlement[286] qui perdure encore entre 1661 et 1789. Madame d'Arconville (1774) par exemple relate sur plus de trente pages le sort et la mort des favoris, quand rappelons-le, elle n'avait traité le sacre de Marie de Médicis qu'en une phrase, renvoyant ses lecteurs aux ouvrages de ses confrères.

Si Marie de Médicis est condamnée par les auteurs pour avoir choisi des favoris étrangers, elle l'est également pour avoir accordé sa confiance à Richelieu qui, lui aussi, est décrié.

b. Richelieu, un favori « ingrat »

Lorsqu'on se plonge dans les sources étudiées, les termes qui reviennent le plus souvent sous la plume des auteurs quand il s'agit de qualifier Richelieu sont ceux d' « *ambitieux* » ou d' « *ingrat* ». Ce dernier est en effet utilisé par onze auteurs à l'instar d'Henri de Griffet (1758) qui utilise ce mot pour définir le ministre, à la fois dans la bouche de ce dernier qui « *craignoit de passer pour ingrat en se brouillant avec une princesse, à laquelle il étoit redevable de sa fortune*[287]», mais aussi dans celle de la souveraine lors de la journée des Dupes :

> *« Oui, dit-elle, nous parlions de vous comme du plus ingrat et du plus méchant de tous les hommes. Elle lui dit ensuite tout ce que la haine la plus furieuse est capable*

[284] Fabrice Hoarau, « Le 24 avril, acte de naissance de Louis XIII ? », *Dix-septième siècle,* vol. 276, no. 3, 2017, p. 429-440.
[285] Comme l'ont démontré les travaux d'Hélène Duccini, la mort des Concini a fait l'objet d'un long processus de justification et de légitimation ; justification politique d'une part et justification religieuse d'autre part. En effet selon les discours officiels, le Maréchal d'Ancre menaçait la sécurité du roi, de la reine mais surtout leur pouvoir, le roi était donc dans l'obligation d'exercer une justice extraordinaire. Justice voulue par Dieu et mise en œuvre par le roi. L'Eglise a d'ailleurs apporté son soutien via l'évêque de Paris, qui ordonna une semaine de prières pour remercier Dieu. Hélène Duccini, *op. cit.,* p. 270-288.
[286] Suite à l'exercice de cette justice extraordinaire mise en œuvre par le roi, il a fallu par une justice ordinaire – l'organisation d'un procès – et la construction d'un discours officiel pour justifier les décisions prises par Louis XIII. Ainsi, dès le 24 avril le roi accusa dans une lettre le maréchal d'avoir porté atteinte à son autorité de monarque en tentant de l'usurper. Il publia le 29 avril une déclaration en faveur du maréchal de Vitry et fit publier un arrêt du Parlement en juillet. Dans ce document qui fut érigé en acte de justice Concini fut accusé de haute trahison, de détournement d'argent et de spéculation ; crimes qui auraient dû le conduire à la peine de mort, in Jean François Dubost, *op. cit*. [« Rendre compte d'un assassinat politique… »].
[287] Henri de Griffet, *op. cit.,* p. 53, vol 2.

d'inspirer. Les termes de trâitre, de fourbe et de scélérat, ne lui furent pas épargnés[288]*».*

Les termes employés par Marie montrent à quel point les tensions et les différends entre le ministre et la reine mère étaient importants. Le point d'orgue étant bien entendu cette conversation qui aurait eu lieu entre la souveraine et son ancien favori, en présence de Louis XIII, le dix novembre 1630. Marie de Médicis y est décrite comme une femme incapable de maîtriser ses nerfs, injuriant son ministre et ancien ami. Les insultes proviennent toutes du champ lexical de la trahison. A l'image d'Henri de Griffet, les auteurs montrent tous l'ambiguïté de la relation qui a uni le cardinal à Marie de Médicis et livrent un portrait complexe de Richelieu. En effet, en tant que favori il est perçu comme un homme perfide et « *ingrat* », car il a abusé de la confiance de sa maîtresse, mais quand il s'agit de décrire ses actions de ministre les opinions divergent : il est adulé par certains et détesté par d'autres. Michel Le Vassor (1701) est sans doute le plus critique et utilise à une dizaine de reprises le terme d' « *ingrat* » lorsqu'il s'agit de qualifier le cardinal ou d' « *ambitieux domestique*[289]» voire d' « *ingrat domestique*[290]». Louis le Gendre (1718) se montre *a contrario* beaucoup plus mesuré lorsqu'il dépeint le cardinal dans sa *Nouvelle histoire de France*. Alors certes il lui arrive de le blâmer, néanmoins il souligne son intelligence - « s*on industrie* » - qui lui a permis par exemple d'obtenir le chapeau de cardinal même s'il pointe aussi son « *crédit* » auprès de la reine[291]. La retenue dont fait preuve Louis le Gendre lorsqu'il évoque Richelieu est à questionner, d'autant plus que dans sa *Vie du cardinal d'Amboise*, l'auteur se montre beaucoup plus critique à l'égard du ministre. Le tableau qui en est dressé revient là encore sur le « *génie* » et l'intelligence du cardinal, mais il met aussi en avant son manque d'organisation et de travail[292]. Il conclut son propos en affirmant que si le royaume a survécu, ce n'est pas grâce à Richelieu mais aux « *conjonctures* »

[288] *Idem*, p. 61, vol 2.
[289] « *Marie de Médicis étoit trop aigri. Irritée de l'ingratitude et de l'infidelité de son ambitieux domestique, elle vouloit absolument l'éloigner des affaires, et le reduire à s'en aller à Rome, assister aux chapelles et aux congrégations avec les Cardinaux oisifs* » in Michel le Vassor, *op. cit.,* p. 493, vol 6.
[290] « *Triste condition de cette Reine infortunée ! Mere d'un puissant Roi, de deux Reines, et d'une Duchesse Souveraine, elle ne peut trouver une retraite paisible, parce que son ingrat domestique s'est mis en tête de la réduire à la nécessité de chercher un azile à Florence* » in *idem*, p. 29, vol 9, partie 2.
[291] Louis le Gendre, *op. cit.,* p. 151, vol 5.
[292] « *le Cardinal de Richelieu estoit, sans doute, un beau génie, génie capable de tout, génie grand et vaste, quelquefois plus vaste que grand. C'estoit un Aigle, mais cet Aigle quelquefois en voulant s'élever trop haut, sembloit se perdre dans ses idées. Charmée de la beauté de ses projets, et brûlant du desir de les exécuter, il ne se donnoit pas toûjours le tems d'en bien préparer les moiens* » in Louis le Gendre, *Vie du cardinal d'Amboise, Premier ministre de Louis XII avec un parallele des cardinaux célébres qui ont gouverné des Estats*, Rouen, chez Robert Machuel, 1724, p. 377.

qui ont été plus que « *favorables* »[293]. Claude Xavier Millot (1768) est quant à lui sans doute le plus admiratif du cardinal car dans son ouvrage il affirme que dès que le cardinal « *entra au conseil, le gouvernement parut changer de politique. On conçut de plus grands desseins, et l'on prit de meilleures mesures*[294]». Pour appuyer son dires, il nomme même ce paragraphe « *le gouvernement devient meilleur* ». Là encore, ce traitement de l'image du cardinal de Richelieu questionne ; est-ce le signe d'admiration face au fondateur de l'académie française dont l'auteur fait partie[295] ou d'un respect pour les « grands hommes » ? Cette modération à l'égard de Richelieu est difficilement explicable et partagée par de nombreux auteurs, comme Voltaire qui lui aussi critique allégrement le cardinal tout en tempérant son propos :

> *« Louis XIII faible, malade, nullement instruit, incapable de travail, ne pouvant se passer de premier Ministre, fut obligé de choisir entre sa mere et le Cardinal. Sa mere plus faite pour les intrigues que pour les affaires, plus jalouse de son crédit qu'habile à le conserver, faible et opiniâtre comme son fils, mais plus inconstante encore, plus gouvernée, inquiette, inhabile, ne pouvant pas même régir sa maison, était bien loin de pouvoir régir un royaume. Richelieu était ingrat, ambitieux, tirannique ; mais il avait rendu de très grands services.*[296]»

Si Louis XIII et Marie de Médicis ne sont pas épargnés par Voltaire – l'un est faible et manipulable par manque d'instruction et l'autre pétrie de défauts – Richelieu est qualifié par trois termes lourds de sens : il est ingrat car il a poussé Marie de Médicis à l'exil, il est ambitieux car il voulait absolument conserver le pouvoir entre ses mains et il est tyrannique. Néanmoins, Voltaire nuance son propos par une conjonction de coordination – « *mais* » - et fait preuve de recul. Ce traitement illustre bien l'ambiguïté du personnage qui occupa à la fois une position de favori et de ministre. Richelieu lui-même avait bien conscience de cette dichotomie et refusa publiquement le terme de « favori » dans un « avis au roi » daté du 13 janvier 1629, car il ne voulait pas être associé à ces hommes dont la place dépendait du bon vouloir du souverain[297]. D'ailleurs, dans son *Testament politique*, Richelieu se montre extrêmement critique à l'égard

[293] *Idem*, p. 378,
[294] Claude-François-Xavier Millot, *Élémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV,* Paris, chez Durand neveu, 1768, p. 318, vol 2.
[295] Claude Xavier Millot fut un homme d'église et un historien. Il entra dans un premier temps chez les Jésuites avant de les quitter pour entrer dans le clergé séculier. Il se passionna pour l'histoire et publia de nombreux ouvrages, fruits de ses recherches comme son *Elèmens de l'histoire de France* ou encore son *Elémens de l'histoire d'Angleterre, depuis son origine sous les Romains, jusqu'au regne de George II*, Paris, Durand, 1769. A partir de 1768, il devient professeur d'histoire à Parmes et obtient une chaire d'histoire. Il entra à l'académie française en 1777 et fut nommé précepteur du duc d'Enghien en 1778 in http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/claude-francois-xavier-millot, consulté le 4 février 2020.
[296] Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris*, Amsterdam, [s-e], 1769, p. 75, vol 2.
[297] Jean-François Solnon, *op. cit.*, p. 151-172.

des différents favoris et plus particulièrement envers ceux de Marie de Médicis, ce qui est assez paradoxal. Les attaques sont à peine voilées et le lecteur en lisant que « *le Régne de vos Prédécesseurs* » a vu comme favoris des hommes et des femmes venant d'une « *Maison si abaissée* », saisit aisément la référence aux Concini ou à Luynes[298]. Il poursuit même son propos dans un long développement portant sur le danger que représente le cas des favoris. Il les désigne à plusieurs reprises comme des êtres

> *« dangereux, que ceux qui sont élevez par la Fortune se servent rarement de la Raison, et comme elle n'est pas Favorable à leurs Dessins, elle se trouve d'ordinaire tout-à-fait Impuissante à arrêter le Cours de ceux qu'ils sont au Préjudice de l'Etat. A dire vrai, je ne vois rien qui soit si capable de ruïner le plus florissant Royaume du Monde, que l'appétit de telles gens, ou le déréglement d'une femme, quand un Prince en est possédé [299]».*

Les références aux Concini sont bien entendu implicites mais on ne peut qu'y penser lorsqu'on lit ces lignes. Le cardinal se place donc résolument comme un ministre et non comme un favori, qui représente un danger dont il faut se débarrasser car ils peuvent manipuler à leur guise le souverain et conduire le royaume dans les abîmes.

Les auteurs étudiés hésitent et présentent le cardinal à la fois dans le rôle du favori et à la fois dans celui de l'homme d'Etat et la bascule se fait au moment des Guerres entre la Mère et le Fils. Avant le conflit, Richelieu est présenté comme un simple évêque cherchant l'appui de sa maîtresse et après les années 1624 comme un homme de pouvoir tentant de l'évincer pour mieux s'emparer de l'esprit du roi. C'est par exemple la lecture qu'en fait Joseph-Louis Desormeaux en 1764, qui affirme même que les Guerres entre la Mère et le fils auraient eu lieu car Richelieu, alors évêque, aurait poussé Marie de Médicis au conflit afin d'accroître son propre crédit, étant jaloux du duc de Luynes :

> *« Cependant le calme dont le Royaume jouissoit ne fut pas de longue durée : déjà Marie de Médicis, excitée par Armand du Plessis de Richelieu, Evêque de Luçon, qui dès-lors aspiroit à gouverner l'Etat, avoit repris les armes ; elle avoit engagé dans ses intérêts la moitié du Royaume ; presque tous les grands, aussi jaloux de l'élévation du duc de Luynes qu'ils l'avoient été de celle du maréchal d'Ancre, se*

[298] Richelieu, *Testament politique d'Armand du Plessis, Cardinal duc de Richelieu,* Amsterdam, chez Henry Desbordes, 1688, p. 230, partie 1.
[299] *Idem*, p. 52, partie 2.

joignirent à elle : mais le duc de Montmorenci, le plus puissant d'entr'eux, lui manqua encore. [300]»

L'auteur met en avant ici un défaut qu'il va souligner à plusieurs reprises chez le favori : son ambition. Il en profite aussi pour blâmer le comportement de la reine et du cardinal qui sont tous deux réprouvés pour leur soif de pouvoir et *a contrario*, il distingue les qualités inébranlables du duc de Montmorency comme son attachement et sa fidélité à la couronne de France[301]. Par ces différentes comparaisons, l'auteur poursuit l'objectif de son ouvrage : prouver que la maison de Montmorency est l'une des plus vertueuses et respectables du royaume.

Joseph-Louis Desormeaux, comme tous les auteurs du corpus étudié, identifie ces premiers troubles des années 1619-1620 comme le début de l'emprise de l'évêque de Luçon sur l'esprit de la souveraine à tel point que Louis le Gendre rapporte dans son ouvrage de 1718 que Louis XIII fut dans un premier temps effrayé de voir de nouveau, un homme obtenir autant de faveurs de la part de sa mère. Le monarque craignait en effet un nouveau maréchal d'Ancre[302]. D'ailleurs et selon les auteurs du corpus, comme avec les Concini, elle décide de le couvrir de cadeaux ou de charges. Comme un roi pouvant offrir des bijoux à sa favorite, la reine offre au cardinal un « chapeau de cardinal » qui fut, selon eux, l'objet d'un long travail de la part de la souveraine pour convaincre Louis XIII. Certains tentent même d'expliquer, voire de justifier son geste, à l'instar d'Elie Benoist (1695) qui y voit un moyen pour la souveraine de maintenir Richelieu sous sa coupe : « *persuadée qu'il auroit assez de reconnoissance de ses bienfaits, pour dependre toûjours d'elle*[303]». Catherine Durand de Bédacier (1700) est la seule à y voir une preuve d'amour. Elle présente ce chapeau de cardinal comme le moyen pour la reine de manifester à son favori ses sentiments. Marie de Médicis est tellement impatiente qu'elle « *brüloit d'envie de voir son Favory paré d'Ecarlate* [304]» qu'elle décide d'insister auprès

[300] Joseph-Louis Desormeaux, *Histoire de la maison de Montmorenci*, Paris, chez Desaint et Saillant, chez Duchesne, 1764, p. 211-212, vol 3.
[301] « *il resta fidele par reconnoissance, et encore plus par principe, par respect pour la mémoire du Connétable son ere, qui ne lui avoit rien tant recommandé par son testament que de ne jamais s'écarter de l'obéissance dûe Roi* » in *idem*, p. 213, vol 3.
[302] « *la Reine Mere qui jusques-là n'estoit point rentrée au Conseil, en devint comme la maistresse, et y fit a entrer dans la suite le Cardinal de Richelieu. Ce ne fut pas sans peine, parce que le Roy apprehendoit que sa Mere et son Confident, ne le tinssent dans la mesme genre, où il avoit esté du tems du Mareschal d'Ancre : les soumissions de Richelieu et ses assiduitez, vainquirent cette répugnance, et en moins d'une année ou deux, elles gagnerent tellement Louis XIII, que ce Monarque, non seulement lui donna entrée au Conseil, mais le fit son Premier Ministre* » in Louis le Gendre, *op. cit*., p. 158, vol 5.
[303] Elie Benoist, *op. cit.,* p. 411, vol 2.
[304] Catherine Durand Bédacier, *op. cit.,* p. 77.

du roi par trois fois. Parallèlement « *il eut avec le temps ce bel ornement de tête, mais la Reine-Mére eut encore le soin de le faire rentrer au Conseil, et de procurer à son ambition tout ce qui pouvoiit le mettre au dessus des autres*[305]». Notons ici que la chronologie n'est pas bonne et que Catherine Durand Bédacier manque de rigueur même si ce n'est pas ce que l'on attend d'un roman ; le propos est par essence fallacieux et n'est étayé par aucune preuve. Rappelons que l'auteure écrit une « historiette » et que la vérité est accessoire, comme nous avons pu l'évoquer précédemment même si Madame Bédacier affirme le contraire dans sa préface.

Tout comme pour les Concini, on reproche à Marie de Médicis d'avoir choisi un favori ambitieux même si les propos envers le cardinal sont moins haineux – aucune xénophobie latente et aucun acte de justice ordinaire ou extraordinaire. Néanmoins, Richelieu est lui aussi présenté comme un être manipulant la souveraine notamment lorsqu'il devient ministre car il peut enfin se passer de la protection de sa maîtresse, ayant celle du roi. Jean François Dreux du Radier (1764) évoque par exemple la volonté du cardinal d'écarter définitivement la souveraine, après sa réussite à La Rochelle :

> *« Le succès étonnant du siège de la Rochelle fut le sceau du pouvoir du Cardinal, et l'exposa à la jalousie de la Reine, qui se repentoit d'avoir contribué à l'élever si haut. Elle devint en partie le chef des cabales qui se tramoient contre lui, et ce fut pour les écarter que Richelieu fit résoudre le Roi à aller en personne secourir le nouveau Duc de Mantoue, et à faire déclarer la Reine Régente en 1629 […] ne pouvoit aboutir qu'à la perte du crédit de la Reine. [306]»*

L'auteur revient ici sur la régence d'absence de 1629 et condamne à la fois Marie de Médicis qui cherche à se venger de son favori et Richelieu qui est présenté comme un manipulateur. Selon l'auteur, ce dernier utiliserait la régence d'absence comme un moyen de prouver au roi l'incapacité de sa mère à gouverner. Or, si la régence d'absence de 1629 fut en effet problématique, celle de 1627-1628 le fut beaucoup moins et l'auteur n'en fait pas mention. Il fixe ainsi l'image d'une reine dépassée par les événements et incapable de gouverner. Il est vrai que lors de cette régence d'absence de 1629, la reine accumula les faux-pas et ce, dès les premières heures de régence avec notamment l'affaire du code Michau, la demande de Marsilly ou encore l'emprisonnement de Marie de Gonzague[307]. En effet, toutes les décisions prises par

[305] *Idem*, p. 76.
[306] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 137, vol 4.
[307] Marie rencontra une résistance importante de la part du Parlement qui refusa d'enregistrer le code Michau ; elle décida donc d'écrire une lettre que le Parlement refusa de lire mais qui, dit-on, choqua terriblement Louis XIII quand il l'eut en sa possession tant les mots étaient durs. Ce n'est qu'au retour du roi que le Parlement, qui n'eut

Marie de Médicis pendant cette période illustrent à elles seules toutes les tensions au sein de la famille royale et les différences politiques entre la mère et le fils : le cas des protestants, la façon de gouverner et d'imposer son pouvoir ou encore le projet de mariage avec une Italienne qui montre l'opposition de Marie de Médicis aux expéditions italiennes de son fils. Faire mention de cette régence n'est donc pas anecdotique et insister sur le personnage de Richelieu permet aux auteurs de montrer l'incapacité politique de Marie de Médicis qui est en partie causée par son mauvais caractère. Elle était déjà présentée comme une femme inconstante auprès de son époux et c'est encore le cas avec Richelieu. Les auteurs sont unanimes et montrent les excès de rage et de violence de Marie notamment lorsque les relations entre les deux se tendent à partir des années 1627 ; le summum des excès de la souveraine étant les années 1629 et 1630. Louis le Gendre (1718) par exemple présente une reine incapable de maîtriser ses nerfs, tenant des propos haineux à l'encontre de son ex-favori. L'auteur s'attarde longuement sur les mois précédant la journée des Dupes afin de montrer à ses lecteurs que Marie de Médicis était devenue incontrôlable. Il débute son récit avec un cadre spatiotemporel vague, soulignant ainsi le peu d'informations dont on dispose sur cette haine survenue brutalement :

> *« Depuis un an ou deux elle haïssoit le Cardinal autant qu'elle l'avoit aimé. On n'a jamais bien sçu les veritables causes de cette haine implacable. Elle commença, à ce qu'on dit, par quelques railleries qui échapperent au Cardinal : elle augmenta par la froideur que ce Ministre témoigna […]. Une autre source de sa haine, estoit que le Cardinal, ennuïé de dépendre d'elle, s'estoit mis insensiblement en possession de disposer des graces, charges et emplois, et des affaires de l'Estat, sans lui en rien communiquer ; injure des plus offensantes que l'on pust faire à une femme qui souhaitoit passionnément de regner jusques à la mort […]. Elle disoit devant tout le*

pas le choix, enregistra le code : le pouvoir de la reine mère fut donc fortement ébranlé. Parallèlement, Marie de Médicis fit une autre maladresse : elle accepta, à la demande de Marsilly en juillet 1629, d'organiser une controverse publique, car ce dernier estimait s'être converti trop vite. Cette décision s'accompagna d'une ordonnance de sa part autorisant l'organisation d'un débat. Or, Louis XIII et Richelieu, ainsi qu'une grande partie de la cour et des familles puissantes catholiques, ne comprirent pas un tel geste car depuis plus de deux ans, le roi et son ministre luttaient contre les révoltes et le pouvoir grandissant des protestants. Marie de Médicis fit marche arrière et Marsilly tomba « *malade* » ce qui rendit la réunion caduque mais le mal était fait. Enfin, dernier impair de la régente : sa gestion des intrigues amoureuses de Gaston d'Orléans. Il souhaitait épouser Marie de Gonzague mais la reine penchait pour une autre prétendante - une Italienne - d'autant qu'elle ne pardonnait pas au duc de Nevers – le père de la jeune fille – d'avoir toujours soutenu le prince de Condé durant la régence. Marie de Médicis tenta donc de convaincre son fils et trouva en Louis XIII un appui de choix qui refusa le mariage de Gaston avec Marie de Gonzague. Néanmoins, les tensions entre les frères ne cessèrent d'augmenter notamment parce que le monarque avait promis à Gaston d'Orléans de lui donner le commandement des troupes françaises dans les Alpes et qu'au dernier moment il décida d'y aller lui-même. Et, alors que Louis XIII demanda à plusieurs reprises à son frère de le rejoindre, ce dernier se fit attendre dans un premier temps puis finit par refuser de se déplacer, ce qu'apprit Marie de Gonzague qui y vit un moyen de séduire de nouveau le Prince. Les rumeurs allant bon train et Marie de Médicis, inquiète et furieuse, demanda conseil à son entourage, dont Richelieu qui en déplacement ne voulut pas apporter son aide à distance. Marie de Médicis finit donc par suivre les recommandations de Bérulle et de Marillac et fit emprisonner Marie de Gonzague. Elle fut arrêtée et assignée à résidence le 11 mars 1629, ce qui provoqua un scandale à la cour et marqua une rupture définitive entre Louis XIII et sa mère in Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 744-764.

monde, que quelque chose qui en arrivast, elle ne pardonneroit jamais à un perfide, à un ingrat, à un perturbateur du repos public ; c'est ainsi qu'elle traitoit le Cardinal. Selon les gens équitables, il y avoit dans ces reproches, plus de passion que de vérité. [308]»

Dans cet extrait, Louis le Gendre présente Marie de Médicis comme une femme foncièrement méchante : elle insulte, se moque, ment et fomente des cabales contre le cardinal de Richelieu. Il construit tout un argumentaire reposant sur l'utilisation de plusieurs effets rhétoriques ; hyperboles, énumérations ou gradations. Enfin, alors qu'il avait expliqué en début de paragraphe qu'on ne savait pas pourquoi la reine détestait à ce point son favori, il finit progressivement par lever le voile en adoptant le ton de la rumeur - « *à ce qu'on dit* » - et met en avant la jalousie de Marie qui voit peu à peu son pouvoir diminuer au profit du cardinal. La phrase qui achève cet argumentaire avance une autre preuve : « *la passion* ». Elle n'est pas à prendre ici dans le sens d'un sentiment amoureux ; Louis le Gendre, contrairement à d'autres, ne sous-entend jamais qu'elle ait pu concevoir une quelconque inclination pour son favori. Henri de Griffet en 1758 s'attarde lui aussi longuement sur les excès de rage de la souveraine qu'il couple avec des réflexions peu flatteuses sur son esprit limité :

« Il [le roi] n'étoit pas toujours de son avis, parce qu'elle se conduisoit souvent par humeur ou par caprice, et qu'elle n'avoit pas à beaucoup près des lumieres aussi justes et aussi étendues que celles du cardinal : mais il tâchoit de l'amener à son sentiment, ou de la contenter par d'autres endroits, et surtout par l'avancement de tous ceux qu'elle lui recommandoit [309]».

L'auteur se met ici à la place de Louis XIII et affirme que la souveraine manquait d'intelligence politique. Parallèlement, il compare implicitement Marie à une enfant, utilisant à plusieurs reprises le terme de « *méchant*[310]» quand il s'agit de qualifier son ministre ou prononçant « *mille injures à la marquise de Combalet, lorsqu'elle vint se jetter à ses piés*[311]» tout en faisant des « *caprice[s]* ».

[308] Louis le Gendre, *op. cit.,* p. 203-204, vol 5.
[309] Henri de Griffet, *op. cit.,* p. 648, vol 1.
[310] « *Oui, dit-elle, nous parlions de vous comme du plus ingrat et du plus méchant de tous les hommes. Elle lui dit ensuite tout ce que la haine la plus furieuse est capable d'inspirer. Les termes de trâitre, de fourbe et de scélérat, ne lui furent pas épargnés* » in *idem*, p. 62, vol 2.
[311] *Idem*, p. 59, vol 2.

A travers les exemples des Concini ou de Richelieu, il ressort que Marie de Médicis est incapable de choisir ses favoris et établit avec eux une relation cyclique : elle les élève, les couvre de cadeaux, se laisse peu à peu manipuler puis la relation s'achève dans les larmes, l'exil et la mort. Ils sont aussi décriés à cause de leur multitude de défauts ou leur politique néfaste pour le royaume. Richelieu a un traitement particulier de la part des auteurs qui le dépeignent, de manière ambigüe ; il est souvent présenté comme la victime des foudres de Marie de Médicis mais aussi comme son bourreau, notamment à partir de la journée des Dupes. Ce traitement tient sans doute à sa position puisque c'est un « favori » qui a réussi à s'élever jusqu'à la plus haute marche du royaume contrairement aux Concini qui connaissent une fin malheureuse, réduits à leur seul statut de « favori ».

D. Une régente incapable de suivre les conseils du « bon roi Henri »

Outre l'ambition démesurée dont la souveraine ferait preuve pour servir ses propres intérêts et l'emprise de ses favoris qui lui dispenseraient de « mauvais conseils », les auteurs du corpus insistent aussi sur son manque d'écoute et de rigueur face aux « bons conseils » donnés par son époux. En effet, selon quatre d'entre eux– l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* en 1730, Jean François Dreux du Radier en 1764, Jean de la Croix en 1769 et Madame d'Arconville en 1774, Henri IV aurait livré à son épouse une multitude de conseils visant à l'aider pour la régence d'absence qui s'annonçait. On constate ici une concentration chronologique qui s'explique aisément par la circulation des textes. En effet, *l'Histoire de la mère et du fils* est perçu par les auteurs comme une source de choix : ils y puisent régulièrement anecdotes ou remarques. C'est aussi le cas de l'ouvrage de Dreux du Radier dont des extraits sont recopiés fidèlement par Jean de la Croix dans son propre dictionnaire. Enfin, rappelons l'intérêt palpable des écrivains pour cette période et certains personnages comme Henri IV.

Cette conversation aurait eu lieu entre les deux époux quelques semaines avant le départ du roi pour la campagne de Juliers même si aucune date précise n'est indiquée. Si cet échange est tout à fait probable – Henri IV avait pris l'habitude dès 1603 d'inviter Marie de Médicis à deux séances du Conseil par semaine[312] – les conclusions des auteurs sont à charge : Marie de

[312] Marie de Médicis est initiée très tôt aux affaires par Henri IV et prend le soin dès 1603 de s'affirmer en tant que reine des Français. Cette affirmation politique se fait en deux temps ; un premier temps entre 1603-1604 et un second entre 1609 et 1610. La première période est marquée par la naturalisation de la reine qui se présente et se représente en reine de France notamment par des campagnes iconographiques ou par son style vestimentaire. Elle

Médicis est présentée comme une femme désinvolte et incapable de mesurer la pertinence des leçons données par le monarque. Par une vision téléologique, cette conversation apparait même comme le testament politique d'Henri IV qui avait prédit sa mort, si l'on en croit Madame d'Arconville (1774)[313]. Ce supposé échange permet d'attaquer sous un nouvel angle la régence de Marie de Médicis puisque, à travers ce testament politique, Marie avait les clés pour assurer la félicité du royaume et l'a pourtant plongé dans les guerres civiles. L'un des premiers conseils[314] porte sur la composition du gouvernement qui ne doit pas, selon le roi, évoluer trop souvent. Henri IV montre ici sa vision de la régence : une période qui se définit par la stabilité et la continuité. Il conseille aussi à son épouse de se détacher des « étrangers ». Certes, les Concini ne sont pas mentionnés frontalement, ce qui est d'ailleurs étonnant car ils sont régulièrement attaqués dans les différents ouvrages, mais l'allusion est évidente. Madame d'Arconville par exemple a déjà souligné à plusieurs reprises toute l'emprise qu'a le couple italien sur la souveraine bien avant cette supposée conversation. Enfin le roi achève son propos par une série de conseils sur le Parlement, les Jésuites, les protestants ou encore les mariages royaux. Cette liste permet à la fois d'apporter une nouvelle dimension à la légende du « bon roi Henri IV » - il avait prévu sa mort, mais mu par son amour des Français, il l'avait anticipé en rédigeant son testament politique – et noirci l'image de Marie de Médicis qui est blâmée car elle n'a pas suivi les directives de son époux. Marie est donc une nouvelle fois la cible de reproches de la part de Mézeray[315]ou de Madame d'Arconville qui démontrent à plusieurs reprises, dans leur récit respectif, qu'elle n'a pas suivi les conseils de son défunt mari. Madame d'Arconville revient par exemple longuement sur l'installation des Jésuites en France et sur les différents avantages qu'ils obtinrent de la reine, alors même qu'Henri IV l'avait alertée sur ce sujet. Elle insiste notamment sur les Lettres patentes qu'elle leur accorda le « *26 Août de cette*

affirme sa place et se met en scène en tant que mère du futur roi. Sa position est confortée par la naissance de deux héritiers mâles. Parallèlement, elle se représente aussi en épouse du roi et ce dernier décide d'ailleurs de l'initier aux affaires politiques car en 1603 il a échappé de peu à la mort. Ainsi il convie son épouse aux séances du conseil et demande aussi à Sully d'initier Marie de Médicis lors de rendez-vous privés. La second tournant sonne comme une véritable affirmation politique de la part de la souveraine. Elle ose par exemple donner des conseils à son époux qui suit parfois ses recommandations notamment lors de nominations. Parallèlement Louis XIII quitte le monde des enfants ce qui conforte la souveraine comme mère du Dauphin in Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 268-276.

[313] « *Il sembloit que ce Prince prévit qu'il n'avoit plus que peu de tems à vivre ; car les avis qu'il donna à Marie de Médicis pour l'administration de son Etat, paroissoient s'étendre sur un espace de tems beaucoup plus considérable que celui qu'il devoit passer hors de son Royaume »* in Madame d'Arconville*, op. cit.,* p. 107, vol 1.

[314] Ces conseils sont à consulter en annexe au sein d'un tableau récapitulatif ; voir annexe 6.

[315] *L'Histoire de la mère et du fils* est attribué par l'éditeur à François Eudes de Mézeray. Si les doutes persistent comme nous avons pu l'évoquer précédemment, dans ces quelques pages nous le considérerons comme l'auteur puisqu'il est présenté comme tel par l'éditeur et que ses confrères - qui ont retranscrit dans leurs manuscrits respectifs cette supposée conversation - le pensaient.

année pour ouvrir leur College à Paris, et y donner des Leçons publiques [316]». Quant à Mézeray, les critiques envers la souveraine sont tout aussi nombreuses. Il précise par exemple que les « *Les mariages qu'il ne vouloit pas ont été faits, ceux qu'il se proposoit ne l'ont pû être* [317]» et remet en cause les décisions de Marie de Médicis concernant l'union de Louis XIII. Quant à Jean François Dreux du Radier (1764) et Jean de la Croix (1769), les reproches adressés à la souveraine sont certes présents, similaires mais peu nombreux, ce qui s'explique à la fois par le format de leur ouvrage et les sources utilisées comme nous l'avons dit précédemment[318]. Si Jean de la Croix se contente d'une phrase rapide soulignant que toutes les décisions prises par la souveraine furent contraires à ce testament politique[319], Dreux du Radier accorde un long paragraphe sur le sujet :

> *« La situation des affaires devoit faire regarder ces avis comme autant de loix ; et pas un ne fut suivi. Les anciens Ministres furent remerciés ; les vingt et un millions qui étoient à la Bastille disparurent par des profusions déraisonnées. Concini et sa femme, maîtres de l'esprit de la Reine qu'ils gouvernèrent, le devinrent de l'Etat ; et cet Etranger, devenu Marquis d'Ancre et Maréchal de France, sans avoir jamais mis l'épée à la main, s'érigea en tyran de son Maître. Les droits de l'Eglise Gallicane et ses libertés, furent sacrifiés par ceux même qui avoient d'abord soutenu le Docteur Richer. Les Jésuites demandèrent qu'il leur fût permis d'écrire, et qu'il fût défendu de leur répondre. Le mariage du Roi avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne, et celui de Philippe Infant avec Elisabeth de France, furent conclus. On se brouilla avec les Protestans, et les guerres de Religion recommencèrent. Les Princes du Sang mécontens se soulevèrent, et en traitant avec eux, on les rendit redoutables. Il y eut enfin trois partis dans l'Etat ; celui du Roi, celui des Princes joints aux Mécontens, et celui des Huguenots qui se ranima. La majorité du Roi ne fit que suspendre les démêlés. Marie, perdant le titre de Régente, ne perdoit pas l'autorité réelle que lui donoit le titre de Reine-Mère.* [320]*»*

L'auteur revient longuement sur les conseils donnés par Henri IV et multiplie les exemples pour prouver que la reine n'en a respecté aucun. Il présente donc Marie comme une reine

[316] Madame d'Arconville*, op. cit.,* p. 161, vol 1.
[317] *Histoire mère fils, op. cit.,* p. 43, vol 1.
[318] Rappelons que l'un et l'autre écrivent des biographies sur les reines, les princesses et les favorites de la cour de France. La biographie de Marie de Médicis ne comporte donc qu'une trentaine de pages contrairement à l'ouvrage de Madame d'Arconville ou de *l'Histoire de la mère et du fils* qui sont des biographies dédiées à la régente. Enfin, rappelons aussi que Jean de la Croix avoue bien volontiers avoir recopié des pans entiers du texte de Dreux du Radier : il y a donc de nombreuses similitudes entre les deux récits.
[319] « *Ces sages avis, qui méritoient d'être suivis comme des loix, furent négligés ; et l'on prit un système de gouvernement tout opposé* » in Jean de la Croix*, op. cit.,* p. 206-207, vol 3.

[320]Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 161-163, vol 4.

incompétente et mue par sa propre ambition qui l'a poussée à ne faire que des choix en contradiction avec les recommandations du roi.

Même si l'on relève de nombreuses similitudes entre les conseils formulés par le feu roi dans ces quatre ouvrages, notamment parce que tous citent *l'Histoire de la mère et du fils* comme source primaire, on note aussi un certain nombre de différences. La première, la plus notable, tient au style et à la formulation des conseils, ce qui illustre la liberté d'écriture des différents auteurs qui adaptent leur discours aux objectifs de leur ouvrage. En effet, alors que chez l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils,* ils prennent la forme d'une liste numérotée, chez Madame d'Arconville ils relèvent d'un dialogue, procédé régulièrement utilisé par l'auteure. Autre différence, l'attitude d'Henri IV lors de la supposée conversation. Chez l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils*, chaque conseil est expliqué scrupuleusement par le roi, présenté comme un pédagogue qui reformule et précise ses dires. Par exemple, lorsqu'il demande à Marie de Médicis de ne pas changer de ministre, il évoque l'ambition de certains hommes, le manque de compétence d'autres, voire le risque accru de cabales fomentées par les ministres déchus[321]. Chez les autres, les conseils donnés ne sont pas autant explicités et commentés.

La seconde différence majeure entre ces quatre récits apparait dans l'organisation des conseils. On note par exemple l'apparition d'un nouvel avertissement du souverain relatif au caractère de Marie chez l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* et Madame d'Arconville. En effet, Henri IV met en garde son épouse sur la gestion de ses émotions et de ses passions ; chez le premier, le roi met en avant ses propres difficultés à maîtriser ses nerfs alors que chez la seconde, le roi attaque frontalement Marie. Formuler un tel reproche permet d'insister sur un trait caractéristique de la souveraine : ses crises de colère. C'est un fait récurrent chez Madame d'Arconville qui, comme nous l'avons dit précédemment, insiste longuement sur les crises de jalousie de Marie ou sur la faiblesse de son caractère. Elle reprend ici sa plume de moraliste, mettant ainsi en exergue les passions des dirigeants. Autre différence : l'ordre des conseils donnés comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous :

[321] « *le malheur de leurs Prédécesseurs leur donnant lieu de croire qu'il y a peu de sureté dans l'esprit de leur maître, il est à craindre qu'ils ne fassent des cabales […] les derniers venus sont-ils moins nourris aux affaires, mais souvent ils prennent des résolutions contraires à ceux qui les ont précédez, pour décrier leurs personnes*» in *Histoire de la mère, op. cit.,* p. 27-28.

	Histoire de la mère et du fils …, Amsterdam, chez Michel Charles Le Cene, 1730.	Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques…*, chez Neaulme, Amsterdam, 1764, p. 160-163, vol 4.	Jean de la Croix, *Dictionnaire historique …*, chez L. Cellot, Paris, 1769, p. 206, vol 3.	Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis…*, chez Ruault, Paris, 1774, p. 104-109, vol 1.
Conseils relatifs au Parlement	n°3	n°3	n°3	n°3
Conseils sur la composition du gouvernement	n°1	n°1	n°1	n°1
Conseils relatifs aux Grands	n°6	n°5	n°5	n°5
Conseils relatifs aux étrangers	n°2	n°2	n°2	n°2
Conseils relatifs à sa personnalité	n°4			n°8
Conseils relatifs aux mariages royaux	n°8	n°7	n°7	n°7
Conseils religieux – Jésuites -Huguenots	n°5 n°7	n°4 n°6	n°4 n°6	n°4 n°6

Tableau. Les conseils donnés par Henri IV à Marie de Médicis, comparaison

Si la différence entre l'ordre des conseils donnés est finalement assez anecdotique car l'on constate peu de dissonances, il faut néanmoins souligner que ceux portant sur le caractère de la souveraine occupent la quatrième place et apparaissent donc « plus importants » que ceux relatifs aux conflits de cour, aux Jésuites ou aux Protestants. Marie de Médicis et son caractère apparaissent comme un danger, voire une menace pour le royaume dont il faut se méfier au même titre que les protestants qui pourraient se révolter ou les cabales fomentées par des Grands. Cette impression est renforcée par l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* qui écrit que le roi donna toute une série d'avertissements au Duc de Lesdiguières sur les mariages de ses enfants tout en lui faisant part de ses craintes face à certains Grands qui auraient pu profiter de cette période de régence pour s'emparer du pouvoir. Marie de Médicis apparait donc, à travers les yeux de son époux et sous la plume – supposée - de Mézeray comme une femme inconstante et faible.

A travers ces représentations de Marie de Médicis, les auteurs critiquent une nouvelle fois la régence de la reine et insistent sur son incompétence à gouverner le royaume.

Que cela soit Catherine ou Marie de Médicis, toutes deux apparaissent comme des menaces pour la stabilité du royaume. Les auteurs étudiés fixent l'image de femmes mues par leur ambition et établissent certaines distinctions dans la légende noire qu'ils construisent : Catherine est présentée comme une reine cruelle se délectant des massacres, et Marie comme une souveraine faible d'esprit. Catherine est ainsi accusée d'être la seule responsable des massacres de la Saint-Barthélemy et les auteurs le justifient à la fois par ses origines italiennes, qui deviennent synonymes de manipulations, et par son ambition démesurée. Quant à Marie de Médicis, elle est représentée comme une femme obsédée par le pouvoir mais n'ayant pas les moyens de ses ambitions. Elle est à la fois incapable de suivre la feuille de route laissée par son époux et incapable de choisir ses favoris qui sont décriés eux aussi, pour leur ambition.

Ces différentes représentations sont véhiculées par tous les auteurs du corpus étudié qui développent ces thématiques avec plus ou moins de détails ou d'anecdotes. On les retrouve à la fois chez des auteurs protestants, qui pointent du doigt les politiques de Catherine menées à leur encontre, par des précepteurs qui entendent livrer à leurs élèves des leçons de morale ou de politique, ou bien par des auteurs d'œuvres littéraires – romans, poèmes, pièces de théâtre – qui reprennent, détournent ou exagèrent ces thématiques. De rumeurs ou anecdotes, elles deviennent progressivement des topoï qui traversent les âges avec les écrits de Voltaire, Michelet ou encore Balzac. On constate d'ailleurs que certains pans de leur légende noire perdurent encore aujourd'hui. A titre d'exemple nous pouvons citer la série « *The Serpent Queen* [322]» qui présente Catherine comme une reine cruelle se délectant des souffrances de son peuple, des tortures et des exécutions publiques.

Ces premières lectures de la régence de Catherine et Marie de Médicis mais aussi de leur personnalité annoncent déjà des critiques plus poussées sur leur régence et sur leur façon de gouverner. En effet, les sources insistent sur leur ambition ou sur la place des favoris instillant l'image de souveraines qui ne gouvernent que pour servir leurs propres intérêts. Ne serait-ce pas là, la stratégie du pouvoir des femmes ?

[322] Cette série qui est encore en cours de production a pour souhait de présenter la vie de Catherine de Médicis depuis son enfance jusqu'à sa mort. La première saison s'achève sur le sacre de Charles IX. « The Serpents Queen », création de Justin Haythe, production de Justin Haythe, 2022.

Chapitre 8. La stratégie du pouvoir des femmes

Une femme ne devrait pas gouverner, et c'est un fait depuis la mise en place de la loi salique. Si le vrai motif était sans doute la peur d'une usurpation du trône par une puissance étrangère – les princesses épousées ne sont pas des « *bergères* [1]» et proviennent des plus grandes familles d'Europe –, nombreux sont ceux qui ont tenté de justifier cette mesure en mettant en avant les dangers d'une gynocratie. Au XVI[e] siècle par exemple se développe un argumentaire assez virulent mettant en garde le peuple contre les défauts des femmes. Idées qui sont reprises et étoffées au XVIII[e] siècle par Rousseau notamment. Il affirme en effet, que les femmes qui gouvernent sont un danger car elles mettraient en place une forme d'autorité basée sur leur sexe en ayant des liens affectifs ou sexuels avec leur entourage : leur politique serait *de facto* corrompue[2]. Les femmes doivent donc être exclues de la vie politique et rester, toujours selon Rousseau, dans des rôles qui leur seraient attribués par la Nature : des fonctions procréatives ou des fonctions de représentation par exemple, dans lesquelles leur beauté est mise en avant[3].

Or, Catherine et Marie de Médicis ont exercé une des plus hautes dignités qui soit en devenant régentes. Néanmoins, et parce qu'elles ont été exposées en occupant ces fonctions, on constate que leur pouvoir est décortiqué, analysé et largement pointé du doigt. Les auteurs examinent scrupuleusement le règne de ces femmes – tout comme ils ont pu le faire avec les hommes – et cherchent à comprendre la façon dont elles exerçaient leur pouvoir afin de mieux façonner leur légende noire. Notons au préalable que peu d'auteurs contestent leur accession à la régence, même s'ils ne cessent de les blâmer en mettant en avant leurs défauts ou leurs origines étrangères. Il était en effet admis qu'une femme, et de plus la mère, puisse exercer ce rôle, d'autant qu'elles avaient l'aval des monarques eux-mêmes ou des institutions à l'occasion de lits de justice. Leurs qualités maternelles devenaient alors un argument de plus pour justifier leur pouvoir : elles étaient mères du futur roi et épouses du défunt roi : il était donc légitime qu'elles exercent cette régence[4].

[1] Expression de Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir*, Paris, Gallimard, 2000.
[2] Monique et Bernard Cottret, *Jean-Jacques Rousseau en son temps,* Paris, Perrin, 2005.
[3] Sarah Maza, *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997, p. 158-161.
[4] Fanny Cosandey, « Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères », *Clio. Histoire, femmes et sociétés,* 21 | 2005, 69-90 https://journals.openedition.org/clio/1447, consulté le 14 février 2020 ; Fanny Cosandey, *Reines et mères. Famille et politique dans la France d'Ancien Régime,* Paris, Fayard Histoire, 2022, p. 81-190.

Les régences de Catherine et Marie sont critiquées et les décisions qu'elles ont pu prendre le sont aussi, même si l'on constate une différence de traitement entre les deux reines sur laquelle il convient de s'attarder. Catherine de Médicis est blâmée pour ses origines italiennes et toutes les représentations qui en découlent : on l'accuse de mettre en œuvre les principes de Machiavel ou d'abuser de l'astrologie judiciaire. Ces deux pratiques sont même, si l'on en croit les textes, les fondements de son pouvoir. Les auteurs dressent ainsi le portrait d'une femme rongée par l'ambition, prête à empoisonner ses ennemis, usant là encore d'une « arme italienne ». Quant à Marie de Médicis, dans le précédent chapitre nous avons démontré qu'elle était accusée d'être une souveraine faible. Dans celui-ci, nous allons davantage nous intéresser à sa pratique concrète du pouvoir. Les auteurs affirment que cette dernière ne gouvernait que grâce à la distribution de charges et de gratifications qui deviennent la pierre angulaire de son pouvoir. Marie dilapiderait donc le Trésor amassé précieusement année après année par le « bon roi Henri » et ne cesserait de commettre des impairs auprès des Grands. On établit donc l'image d'une reine faible et dépassée, incapable de maîtriser ses passions et distribuant l'argent du Trésor à tout va pour imposer son pouvoir. Marie est finalement décrite comme une femme tentant péniblement de revêtir l'habit de roi, trop grand pour elle.

En décrivant normalement ce qui est invisible, « le pouvoir des femmes », les sources étudiées en établissent les caractéristiques : un pouvoir faible qui représente un danger pour la couronne.

1. Imposer son pouvoir

Une fois régente, Catherine et Marie de Médicis mettent en place un certain nombre de stratégies pour imposer leur pouvoir ; certes il est garanti par leur statut – elles sont régentes – néanmoins, en tant que femmes, elles sont normalement exclues des fonctions régaliennes et ont un pouvoir temporaire. Elles doivent donc négocier pour s'imposer tout comme pourrait le faire un roi même si son pouvoir est garanti pour son statut même. Ce dernier apparaît en effet comme le garant de l'ordre, et l'incarnation de la stabilité. Il est en effet au sommet de la hiérarchie et c'est grâce à son statut de monarque que son pouvoir est reconnu[5]. Néanmoins, la cour est aussi un lieu de conflit entre les Grands du royaume qui cherchent à établir ou à assurer

[5] La vie à la cour, les rapports de force mais aussi les préséances et la hiérarchie sont analysés par Fanny Cosandey in Fanny Cosandey, *Le rang. Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Gallimard, 2016.

leur influence. Le roi doit ainsi maintenir un équilibre dans les rapports de force, en utilisant notamment les offices et les charges qui doivent l'aider dans ce jeu d'équilibriste incessant, car il ne doit en aucun cas froisser les susceptibilités[6]. Ce jeu est d'autant plus difficile pour Catherine et Marie de Médicis, c'est du moins la représentation qui en est faite, car elles n'étaient pas destinées à régner, mais aussi parce que la régence est *de facto* une période sensible caractérisée par la fragilité. On attend de ces reines qu'elles gouvernent sans prendre d'initiative, qu'elles suivent les lignes tracées par le défunt roi tout en s'assurant de la santé, de l'éducation et du pouvoir du Dauphin dans une période qui est justement aux antipodes de la « stabilité » ou de la « sécurité ». L'équilibre apparait donc comme plus que nécessaire et les auteurs décrivent les stratégies – la manipulation ou la négociation - mises en place par ces dernières pour s'assurer du pouvoir.

A. Catherine de Médicis : négocier pour mieux régner

Les auteurs étudiés représentent Catherine en perpétuelle négociation, que ce soit en recevant les Grands, en écrivant des lettres ou en voyageant à travers le royaume et, si la négociation est habituellement valorisée par les traités politiques car elle est synonyme de temporisation, on constate que chez Catherine de Médicis, elle est intrinsèquement rattachée à de la manipulation. Il est courant que les auteurs étudiés utilisent les termes de « *dissimulations* », de « *divisions* » voire même d'« *artifices* » quand il s'agit de qualifier sa politique. Catherine est en effet régulièrement représentée comme une femme manipulant son entourage – ses fils en tête – afin de se maintenir au pouvoir tout en usant, si besoin est, de violence comme nous avons pu le voir précédemment.

Plusieurs auteurs établissent ici un parallèle avec les théories de Machiavel. La comparaison est aisée car ils sont tous les deux italiens, florentins et en lien avec les Médicis - l'une parce qu'elle appartient à la famille et l'autre parce qu'il dédie son *Prince* à Laurent II de Médicis. Or, les idées de Machiavel résonnent particulièrement avec le contexte des guerres de religion. En 1574, s'est même forgé le terme de « *Machiavéliste* » qui désigne des Italiens de la cour qui se seraient emparés du pouvoir, gouvernant de manière tyrannique et ne servant que

[6] Fanny Cosandey, « Instituer la toute-puissance ? Les rapports d'autorité dans la France d'Ancien Régime », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 17 | 2009, p. 39-54.

leurs propres intérêts[7]. Catherine de Médicis, ou encore le cardinal de Retz sont d'ailleurs ciblés par de nombreux pamphlets comme le *Réveil Matin* (1574)[8] ou *l'Epistre aux delicats* (1575)[9]. Ainsi, et en tant qu'Italienne et Florentine, la souveraine est suspectée d'adhérer aux principes de Machiavel caricaturés par les sources étudiées. Si seulement trois sources y font référence explicitement, onze insistent sur le terme de « *dissimulation* », faisant implicitement écho au *Prince* et notamment au conseil suivant : « *Mais il faut savoir bien déguiser cet esprit de Renard, il faut être propre à feindre à et dissimuler* [10]». Chez Machiavel, la « *dissimulation* » doit permettre au Prince d'affirmer son pouvoir, notamment lorsqu'il est contesté ou instable. Se forge alors le concept de « *nécessité* » qui légitime aussi bien la violence, la force ou la « *dissimulation* ». Feindre et dissimuler ne sont pas cependant une invitation aux mensonges. Le Prince se doit en effet d'être parfait, car il est à l'image de Dieu et son représentant sur Terre ; il dispose donc de nombreuses qualités et ne peut pas tomber dans le mensonge qui est à la fois puni par la religion – c'est un péché – et par la justice – c'est une infraction. Le terme même de « mensonge » n'apparaît jamais sous la plume de Machiavel[11]. Néanmoins, on constate que chez les auteurs étudiés les théories de Machiavel sont détournées et que la « *dissimulation* » dont ferait preuve Catherine serait synonyme de mensonges et deviendrait alors le signe de sa perversion.

Trois auteurs, Voltaire en 1756, l'auteur du *brave Crillon* en 1758 et Dominique Joseph Garat en 1777, associent explicitement la souveraine et sa politique aux maximes de Machiavel. On note une cohérence temporelle entre ces trois écrits qui correspond à une redécouverte des œuvres de l'Italien par les Lumières. Si certains tentent de réhabiliter le *Prince,* perçu comme une façon crue de montrer les mécanismes du pouvoir, chez d'autres l'ouvrage est décrié car il serait une apologie de la violence et l'outil des tyrans[12]. Il est par exemple la cible de commentaires négatifs de la part de Pierre Bayle, de Voltaire, de Montesquieu, de Boyer

[7] Mario Turchetti, « Catherine de Médicis, de la légende à l'histoire. Une question historique mal posée ? », *Histoire, économie & société*, 2022/3 (41e année), p. 24-39.
[8] [s-a], *Réveille-matin des François*, Edimbourg, de l'imprimerie de Jaques James, 1574.
[9][s-a], *L'Epistre aux delicats flateurs machiavelistes, qui ne peuvent trouver bonne la prise des armes contre la tyrannie violente des perturbateurs de l'Estat du Royaume de France et repos*, [s-l], [s-e], 1575.
[10] Machiavel, *Le Prince, traduit par Anamelot*, Amsterdam, chez Henry Wetstein, 1683, p. 146.
[11] Michel Senellart, « Simuler et dissimuler : l'art machiavélien d'être secret à la Renaissance » in François Laroque (dir.), *Histoire et secret à la Renaissance*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1997, p. 99-106.
[12] Christophe Van Staen, « Représentations de Machiavel dans la France des Lumières », *La Pensée*, 2021/2 (N° 406), p. 95-108, https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/revue-la-pensee-2021-2-page-95.htm, consulté le 11 décembre 2022.

d'Argens ou encore de Mercier pour ne citer qu'eux. Ils oublient cependant que Machiavel donnait aussi dans son ouvrage des clés pour se défaire d'un tyran[13].

Associer Catherine de Médicis à un homme dont les écrits sont largement critiqués donne à voir une nouvelle dimension de sa légende noire. En effet, pour imposer son pouvoir, elle est représentée comme étant prête à utiliser tous les préceptes de son comparse italien. La critique du couple Catherine-Machiavel est d'autant plus aisée chez Voltaire qu'il renvoie régulièrement la reine à sa condition d'étrangère et d'Italienne et qu'il l'accuse explicitement de plusieurs massacres et ce, dans diverses œuvres, comme nous avons pu le voir précédemment. Dans son *Essay sur les mœurs* (1756), Voltaire affirme même que les massacres de la Saint-Barthélemy sont l'une des conséquences de la lecture perverse des principes de Machiavel par Catherine : « *On se faisait un grand honneur alors des maximes de Machiavel, et surtout de celle qu'il ne faut pas faire le crime à demi* [14]». Voltaire rejoint ici les partisans des Lumières qui blâment et accusent Machiavel d'avoir légitimé l'utilisation de la force et de la violence. En effet, en cas de « *nécessité* », le Prince peut et doit utiliser ces outils, surtout si son pouvoir est menacé. La paix est même perçue comme une période de danger qui endort le monarque qui se croit à l'abri, alors que des complots peuvent être fomentés[15]. L'usage de la force peut être le premier de ces outils, la dissimulation et la négociation intervenant alors ensuite[16]. Voltaire critique régulièrement dans ses œuvres les principes de Machiavel ; on peut citer par exemple ses *Questions sur l'Encyclopédie*[17] dans lesquelles il accuse ce dernier d'avoir légitimé l'usage des poisons ou des assassinats pour se maintenir au pouvoir ou encore sa préface de *l'Anti Machiavel*[18] dans laquelle il compare le Prince à un « *poison* ». Son auteur, Frédéric II, estime quant à lui qu'il appartient aux ouvrages les « *plus dangereux qui se soient répandus dans le monde* [19]». Voltaire n'est pas le premier à accuser les Italiens et plus particulièrement Catherine de Médicis d'être la cause de la Saint-Barthélemy comme nous avons pu le voir précédemment et il n'est pas non plus le premier à associer les principes de Machiavel à ces massacres. On retrouve en effet cette idée dans de nombreux pamphlets dès 1572 comme *La stratagema di*

[13] Machiavel explique par exemple que lors d'une conjuration, les protagonistes ne doivent pas être plus de trois ou quatre au risque de voir leur projet s'éventer ou conseille à ces hommes de devenir l'ami du tyran en question afin de ne pas être découverts in Monique Cottret, *Tuer le tyran. Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009, p. 35.
[14] Voltaire, *Essay sur l'histoire générale, et sur les moeurs et l'esprit des nations*, Genève, chez Cramer, 1756, p. 12, vol 4.
[15] Michel Senellart, *op. cit.,* p. 99-106.
[16] Aurélien Colson, « Machiavel, Le Prince et la négociation », *Négociations*, vol. 20, no. 2, 2013, p. 147-157.
[17] Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie par des amateurs,* Genève, chez Cramer, 1770-1772.
[18] Frédéric II, *Anti-Machiavel, ou essai critique sur le Prince de Machiavel publié par Mr. De Voltaire*, Copenhague, aux dépens de Jacques Preuss, 1740.
[19] *Idem*, préface.

Carlo IX[20] de Capilupi. Dans cet ouvrage, l'auteur affirme notamment que Charles IX est gouverné par trois Italiens qui utilisent la « dissimulation » pour cacher leurs projets de massacre[21].

Catherine de Médicis est aussi blâmée par l'auteur de la *vie du Brave Crillon* (1758) pour son usage excessif des principes de Machiavel qui conditionneraient toutes ses décisions politiques :

> *« Catherine de Médicis, suivant notre historienne, avoit l'esprit souple, insinuant, fécond en bons et mauvais expédiens, et capable de toutes sortes de finesses. Maitresse de ses premiers mouvemens, à l'épreuve des remords, elle prenoit sans aucun scrupule pour arriver à ses fins les routes qui lui paroissoient les plus sûres. Elle perfectionna ses dangereux talens par la lecture de Machiavel [...]. Sa religion, qui étoit assez équivoque, plioit souvent sous les maximes de sa politique. Possédée du desir de gouverner, elle ménagea les Huguenots, pour s'en servir dans les occasions.* [22]»

L'auteure, sans doute Madame de Lussan même si la question n'est pas tranchée[23], rédige un portrait plus que négatif de la souveraine, listant régulièrement ses défauts. Elle associe ici les principes de Machiavel à la dissimulation et reprend le concept de « *nécessité* », bien qu'il ne soit pas clairement explicité, car elle affirme que tous les moyens sont bons pour maintenir son pouvoir.

Quant à Dominique Joseph Garat (1777), il assure dans son éloge dédié à Michel de l'Hospital que la reine fut élevée avec les préceptes du Machiavélisme. Cette description intervient alors que l'auteur décrit la nomination de Michel de l'Hospital au poste de chancelier du royaume. Composant un éloge destiné à un concours, Garat multiplie les comparaisons entre la reine et son chancelier afin de souligner les défauts de l'un et les qualités de l'autre. Parallèlement, il renvoie Catherine à sa condition d'étrangère pire d'Italienne, qui n'utiliserait que l'artifice pour gouverner. Afin de prouver ses dires, il rédige même un long

[20] Capilupi, *La stratagema di Carlo IX*, [s-l], [s-e], 1574.
[21]Jean François Dubost, *La France italienne, XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Aubier, 1997, p. 312-318.
[22] [s-a], *Observations historiques et critiques sur la vie du brave Crillon*, Londres, [s-e], 1758, p. 15.
[23] L'édition étudiée ici fait référence explicitement à Madame de Lussan aussi bien dans le corps du texte « *notre historienne* » que dans les notes de bas de pages néanmoins l'œuvre fut publiée de manière anonyme. Ce n'est pas la première fois que la bibliographie de Madame de Lussan soulève des interrogations ; son *Anecdotes de la Cour de Philippe Auguste* (Paris, chez la Veuve Pissot, 1733-1741, 6 vol) est par exemple attribuée à l'abbé Chiron de Boismorand. Notons d'ailleurs que la bibliographie de Madame de Lussan est importante et comporte une dizaine de titres axés principalement sur des intrigues amoureuses ou des anecdotes de cours comme *Anecdotes de la Cour de François Premier*, Londres et Paris, chez Jean Nours, 1748, 3 vol in Nicole Pellegrin, *Marguerite de Lussan*, notice de siefar, 2017, http://siefar.org/dictionnaire/fr/Marguerite_de_Lussan, consulté le 11 janvier 2023.

paragraphe explicatif, décrivant la politique de la souveraine qui ne serait basée que sur les crimes, la corruption et la guerre :

> *« L'HOPITAL porte ensuite ses regards sur le Trône ; il y voit languir un enfant qui ne semble y être monté que pour expirer avec le titre de Roi : il voit Médicis dont la politique, conforme une fois au vœu de la Nation, l'a nommé Chancelier, exercer un pouvoir légitime avec les artifices de l'intrigues qui veut s'emparer du pouvoir d'un Maître, lâche pour suivre les desseins qui peuvent raffermir son autorité par la justice, intrépide pour braver les remords des crimes qui doivent la détruire ; élevée en Italie dans ces principes du Machiavélisme, qui fondent la puissance des Rois sur l'art de corrompre et de diviser les sujets ; fomentant toutes les passions, encourageant et récompensant tous les vices, armant tous les intérêts les uns contre les autres […] capable d'attenter sur les jours mêmes de son fils, pour régner sans résistance ; et par les premiers actes de son administration ayant déjà soumis la France et son pouvoir à un tyran étranger et à deux sujets ambitieux* [24]*»*

Machiavel et son ouvrage sont présentés comme étant l'apanage des tyrans. L'auteur donne ici sa définition du concept et revient plus en détails, dans ses notes, sur les principes de Machiavel même s'il se montre plus mesuré que dans le corps du texte. Certes ils reposent sur « *la perfidie, le meurtre et tous les crimes de la politique* [25]» mais Garat nuance son influence. Contrairement à Frédéric II à qui il fait une référence implicite, l'auteur ne croit pas que cet ouvrage soit le plus « *dangereux du monde* » car, selon lui, si le souverain est bon, il ne pourra pas être perverti par une telle lecture[26]. Si l'on suit la logique de Garat, si Catherine de Médicis a pu oser mettre en pratique les conseils de Machiavel, c'est parce qu'elle était intrinsèquement mauvaise : elle a donc pu corrompre ses sujets, tuer et mentir sans éprouver de remords.

Chez les auteurs qui n'associent pas explicitement Catherine de Médicis aux principes de Machiavel on retrouve quand même cette idée de dissimulation, de corruption, voire de divisons des sujets pour imposer son pouvoir. Les termes de « *diviser* », de « *divisions* » ou encore de « *ménager* » sont présents chez une vingtaine d'auteurs ce qui tend à élaborer l'image d'une reine prête à tout pour se maintenir sur le trône. Les sources étudiées multiplient les exemples en ce sens et décrivent une reine ne cessant de diviser ses sujets pour mieux les contrôler. Selon quatre auteurs – Mézeray en 1667, Joseph-Louis Ripault Desormeaux en 1764, Claude François Xavier Millot en 1768 et Nicolas Louis Bourgeois en 1776 - cette stratégie devient même l'un

[24] Dominique Joseph Garat, *Eloge de Michel de l'Hôpital,* Paris, chez Demonville, 1777, p. 26.
[25] *Idem*, p. 56.
[26] « *peut-être a-t-on exagéré le danger de la lecture de ses Ouvrages ; elle peut être funeste aux Souverains, mais on peut assurer que ceux dont l'ame aura pu résister aux séductions du pouvoir même, ne seront pas transformés en tyrans par un Livre* », *idem*, p. 56.

de ses préceptes. Selon ces derniers, la reine aurait même adopté comme maxime : « *diviser pour mieux régner* ». Si certains comme Desormeaux ou Bourgeois sont assez généraux dans leurs propos[27], cette devise donne lieu à de nombreuses explications chez Mézeray et Millot. L'un et l'autre soulignent son jeu d'équilibriste entre les différents partis tout en insistant sur sa fausseté et sa dissimulation. En effet, alors qu'une telle démarche pourrait être perçue comme positive puisque la reine ne prend parti pour personne et cherche à satisfaire les prétentions des uns et des autres, Mézeray et Millot utilisent des termes péjoratifs, élaborant l'image d'une souveraine fomentant guerres et intrigues pour se maintenir coûte que coûte sur le trône. Chez Mézeray par exemple, elle « *songeoit à entretenir les troubles* [28]» et dans l'ouvrage de Millot, Catherine utiliserait la religion pour manipuler son entourage[29]. C'est d'ailleurs un reproche qui est régulièrement formulé contre elle. Maniant à la fois la « *fortuna* » et la « *virtù* », comptant sur le hasard mais aussi sur ses capacités de négociatrice et de manipulatrice[30], Catherine chercherait constamment à imposer son pouvoir notamment par l'intermédiaire de la religion. Dès le règne de François II, une vingtaine d'auteurs affirme que Catherine manipule protestants et catholiques afin d'en voir son pouvoir grandi alors qu'officiellement, elle n'a qu'un rôle de conseiller auprès de son fils. Jean Claude Fabre est le plus disert sur le sujet puisqu'il accorde plusieurs tomes de son *Histoire ecclésiastique*[31] aux intrigues de cour. Dans le tome 31, l'auteur décrit une cour divisée en trois factions – celle des Guises, celle de Montmorency et celle du roi de Navarre[32] - face à une Catherine de Médicis cherchant à tirer son épingle du jeu. Alors

[27] « *ne laissoit à la Reine-mere que l'ombre de l'autorité : c'est alors que cette Princesse fit sur-tout usage de sa maxime favorite, de tout diviser pour régner* » in Joseph-Louis Ripault Desormeaux, *Histoire de la maison de Montmorenci etc*., Paris, chez Desaint et Saillant et Duchesne, 1764, p. 293, vol 2 ; « *il faut diviser pour regner* » in Nicolas Louis Bourgeois, *Eloge historique de Michel de L'Hopital, chancelier de France . Par un vieux avocat retiré du service*, Edimbourg, [s-e], 1776, p. 85.

[28] François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique ou extraict de l'Histoire de France*, Paris, chez Thomas Jolly, 1667, p. 1000, vol 2.

[29] « *Catherine de Médicis se flattoit en vain de tenir la balance entre deux partis résolus à se détruire l'un l'autre. Elle ne pouvoit ni les concilier ni les satisfaire. Son adresse et sa dissimulation excitoient leur défiance. Soupçonnée de calvinisme, indifférente sur la religion, elle affecta la plus grande exactitude aux cérémonies de l'église* » in Claude François Xavier Millot, *Elémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV*, Paris, chez Durand neveu, 1768, p. 170, vol 2.

[30] Mario Turchetti, « Catherine de Médicis, de la légende à l'histoire. Une question historique mal posée ? » in *op. cit.,* p. 24-39.

[31] A partir du tome 21, *l'Histoire Ecclésiastique* est poursuivie par Jean Claude Fabre qui s'attèle aux années 1401-1595.

[32] « *la cour étoit divisée entre les deux factions de Guise et de Montmorency, dont la puissance étoit à peu près égale sous le regne précedent. Aussi-tôt après la mort de Henri II, il s'en forma un troisiéme, dont les chefs étoient Antoine de Bourbon devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, et Louis de Condé son frere, qui n'avoient aucun crédit à la cour depuis la revolte du connétable de Bourbon, et qui regarderent la conjoncture presente comme un moyen de reprendre dans l'état le rang convenable à leur naissance* » in Jean Claude Fabre, *Histoire ecclésiastique, pour servir de continuation à celle de M. l'abbé Fleury*, Paris, chez Emery, Saugrain Père, Pierre Martin, 1719-1734, p. 362, vol 31.

que l'auteur précise dans un premier temps qu'il ne veut pas s'attarder sur ce sujet[33], il lui accorde tout de même plus d'une page et revient minutieusement sur le contexte et les jeux de pouvoir entre les différents partis. Après de longues tergiversations, Catherine de Médicis :

> *« qui prétendoit dominer dans le conseil du roi, se trouvant fort incertaine sur le choix qu'elle avoit à faire, se joignit aux princes de Guise, afin d'obtenir par eux le gouvernement de l'état, qui de droit appartenoit au roi de Navarre et au prince de Condé son frere ; alors elle se déclara contre le connétable, non-seulement parce qu'elle avoit des sujets particuliers de haine contre lui ; mais encore parce qu'elle étoit persuadée qu'il s'efforceroit de faire tomber le gouvernement aux princes du sang, pour en éloigner les Guises qui étoient ses competiteurs [34]»*

Si l'auteur reste ici particulièrement flou sur les causes des ressentiments de la souveraine à l'encontre du connétable, d'autres comme nous avons pu le voir précédemment, les justifient par des propos que ce dernier aurait tenus sur la stérilité de la reine ou le manque de ressemblance des enfants à leur père. Jean Claude Fabre préfère mettre ici l'accent sur les différentes intrigues et les craintes de cette dernière quant à une potentielle usurpation du pouvoir.

Dans le même esprit, dix-huit auteurs affirment par exemple que Catherine aurait demandé l'appui des Protestants pour se maintenir au pouvoir. La perversion de la reine est alors poussée à son paroxysme puisqu'elle utiliserait la religion pour défendre ses intérêts. C'est la théorie défendue notamment par Jean de la Croix (1769) qui insiste à plusieurs reprises sur les manœuvres de la souveraine qui utiliserait deux types de manipulation : une première série visant à diviser les Grands et une seconde opposant catholiques et protestants. La reine devenant alors, sous la plume de l'auteur, une stratège hors pair, avançant masquée et ne montrant son vrai visage qu'une fois sa régence proclamée :

> *« Ce fut alors que Catherine leva le masque, et se montra telle qu'elle étoit ; mais les Guises, les Montmorencis, et les princes du sang étoient des barrieres insurmontables qui s'opposoient à son ambition. Ne pouvant abattre d'un seul coup ce trois partis, elle se dévoua au plus fort, elle se dévoua au plus fort, qui tenoit pour les Guise, résolue de le quitter, et même de le combattre, lorsqu'elle pourroit se passer de lui [35]»*

[33] « *Sans entrer dans le détail des intrigues que chaque faction employa pour devenir le parti dominant, nous dirons en un peu de mots* » in *idem*, p. 362, vol 31.
[34] *Idem*, p. 382, vol 31.
[35] Jean de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célebres*, Paris, chez L. Cellot, 1769, p. 168, vol 3.

C'est à partir de cet extrait que Jean de la Croix fait de Catherine de Médicis la personnification de l'ambition, planifiant chacun de ses actes. Le « *masque* » tombe, dévoilant alors le véritable visage de la souveraine qui apparaît comme une femme ambitieuse et manipulant, calculant chacune de ses actions à l'avance. Ainsi, comme dans un jeu d'échecs, Catherine décide de ne pas sacrifier la dame – Diane de Poitiers – pour s'assurer du soutien de « *tous les courtisans qui devoient leur fortune* » à ses grâces ou le cavalier –le duc de Montpensier – là encore pour « *affoiblir le parti des Princes* »[36]. A l'inverse, selon Jean de la Croix, son jeu est moins subtil lorsqu'il s'agit de manipuler les Catholiques et les Protestants ; le fait de ménager sans cesse les deux partis la rend en effet « *suspecte* », même si Catherine est tellement convaincante en protestante qu'elle a pu en duper certains. Il explique que tous ses

> *« plus grands confidents étoient les plus zélés Calvinistes ; que pendant la vie de son mari, ennemi déclaré des novateurs, elle consoloit les victimes de leur religion […]. Tous les Protestants la croyoient de leur religion ; mais elle dissimuloit toujours par maxime d'Etat [37]»*

Le portrait dressé est ambigu, car la reine apparait comme une femme douce et réceptive aux douleurs des protestants, face à un Henri II qui est au contraire décrit comme un « *ennemi* » usant de violences avec ces derniers. Néanmoins, ce paragraphe intervient alors que Jean de la Croix a listé toutes les manipulations de cette dernière à l'égard des catholiques et des protestants et qu'il affirme, quelques lignes après, que la reine est l'instigatrice des massacres de 1572. Montrer une reine aussi douce envers une partie de sa population – les Protestants - qu'elle exterminerait pourtant quelques décennies plus tard sans remord, permet d'insister sur la violence et la barbarie de cet acte tout en montrant sa dissimulation et sa fausseté. Catherine de Médicis apparaît donc comme un personnage difficile à cerner, même si les auteurs ont quelques certitudes : elle est ambitieuse et prête à tout pour gouverner. C'est aussi la conclusion de François Xavier Talbert (1777) qui, dans son éloge de Michel de l'Hôpital, décrit lui aussi une femme imprévisible et ambitieuse :

> *« Médicis sentoit échapper de ses mains le timon de l'état, et sa confiance aux princes lorrains devenoit une servitude. Plus d'ambition que de capacité, plus d'orgueil que de fierté d'ame, plus de finesse que de politique, plus d'ardeur et d'impatience que de courage ; une soif de commander capable d'employer de sang*

[36] *Idem*, p. 168, vol 3.
[37] *Idem*, p. 169, vol 3.

> *froid les moyens les plus violens ; une inquiétude ombrageuse qui rendoit sa conduite incertaine, qui accréditoit, abaissoit tour à tour les différens partis, formoient le caractere de cette reine trop célébre qui flétrissant plusieurs regnes, fit égorger cent mille hommes par timidité [38]»*

Dans ces quelques phrases qui sont les premières brossant le portrait de Catherine, on retrouve là encore l'idée d'un personnage complexe usant tour à tour de violence et de douceur pour arriver à ses fins. A travers la multiplication des figures de style – énumération, comparaison, métaphore ou contradiction –, l'auteur dépeint une femme prête à tout pour conserver le pouvoir n'hésitant pas à user de cruauté, de violence et surtout de manipulation, ce qui tranche avec les rêves de la Renaissance d'un gouvernement harmonieux, rêves encore en vogue au XVIII[e] siècle. C'est notamment le cas des philosophes des Lumières qui prônent un idéal : celui d'un peuple qui accéderait au bonheur grâce à leur monarque. Ce dernier, investi de cette mission, incarnerait alors la sécurité, la stabilité, l'éducation, les bonnes mœurs et rejetterait la corruption et la cruauté[39]. Force est de constater à travers les descriptions des auteurs étudiés que Catherine de Médicis est bien loin de cette image. Au contraire, elle est présentée comme une reine divisant ses sujets, voire créant volontairement des conflits, soit parce qu'elle s'ennuie – ce sont les théories développées principalement par les auteurs de la seconde moitié du XVII[e] siècle comme Hardouin de Péréfixe (1661), Prade (1683) ou encore Varillas (1692) – soit parce qu'elle craint de voir son autorité menacée. C'est notamment la thèse défendue par l'Abbé Sauvigny (1787) qui présente une souveraine multipliant les conflits pour tirer son épingle du jeu : en moins de cinquante pages, la reine a par exemple réussi à brouiller ses fils par deux fois - Henri III et le duc d'Alençon – pour s'occuper mais surtout parce qu'elle veut montrer que sa présence est encore indispensable à la cour[40]. Auparavant, l'auteur avait mis en garde le lecteur sur l'esprit de cette souveraine qui était née pour diviser[41].

---

[38] François Xavier Talbert, *Eloge de Michel de l'Hopital, chancelier de France*, Besançon, chez Charmet, 1777, p. 25.

[39] Hubert Méthivier, *L'Ancien régime en France. XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 442-450 et Denis Crouzet, *op. cit.*, p. 120-125.

[40] « *étoit parvenue à brouiller ses deux fils pour se rendre nécessaire au raccommodement* » in Abbé Sauvigny, *Histoire de Henri III, roi de France et de Pologne*, Paris, chez Regnault, 1787, p. 53-54, vol 1.

[41] « *Cette princesse qui avoit toujours craint pendant la paix de voir son crédit éclipsé, s'occupa pendant trente ans à former sans cesse de nouveaux orages qu'elle travailloit ensuite à calmer. Savante dans l'art profond de pénétrer dans les cœurs et de les gouverner par leurs passions ; mais égarée par de faux principes, ou entraînée par la fatalité des circonstances, elle ne se servit de cet art, si nécessaire à ceux qui sont chargés de conduire les hommes, que pour semer le trouble et la division ; afin de se rendre ensuite nécessaire aux deux partis, en négociant avec eux pour les réunir* » in *idem*, p. 38-39, vol 1.

Pour affirmer son autorité, Catherine utilise la correspondance. En effet, dans tous les ouvrages du corpus étudié, la souveraine est représentée rédigeant des lettres. Si cette démarche est courante car elle reste un des seuls moyens de communication pour entrer en contact avec des lieux éloignés, il n'en reste pas moins que Catherine de Médicis fut au cœur d'un véritable réseau[42] dès 1560, voire qu'elle était « *toute entière faite de lettre* [43]». Si l'on distingue des évolutions et des modifications[44] quant à sa correspondance, on constate cependant que ces missives restent un outil d'affirmation du pouvoir et qu'elles permettent d'en saisir sa pratique. Jean Claude Fabre est celui qui décrit le plus Catherine de Médicis et son réseau, puisqu'elle rédige plus d'une quarantaine de lettres dans les différents volumes de l'*Histoire ecclésiastique*. Par ce biais, la reine transmet ses ordres et ses décisions, négocie avec ses interlocuteurs et affirme son pouvoir. C'est par exemple le cas lorsqu'elle écrit à plusieurs protagonistes pour s'assurer de leur soutien : elle s'adresse par exemple à Coligny ou à Andelot pour leur demander de revenir à la cour avec *« des lettres pleines d'affection, sous prétexte de vouloir déliberer avec eux sur une affaire très importante* [45]». Elle écrit aussi à Montmorency pour qu'il vienne jurer fidélité au nouveau roi, François II. L'auteur montre ici une reine usant de sa féminité et de ses caractéristiques – l'affection – pour s'assurer du soutien des Grands seigneurs tout en dissimulant ses vraies intentions. Or dans les faits, la correspondance de la souveraine est très peu genrée ; si elle affirme sa féminité pour calmer la folie des hommes, on n'en trouve que peu de traces dans ses écrits, sauf quand elle se met en scène comme mère du roi[46]. La reine est aussi représentée régulièrement comme s'assurant de la fidélité du réseau qu'elle a construit

[42] Matthieu Gellard, *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoirs au temps de Catherine de Médicis*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 41-42.
[43] *Idem*, p. 53.
[44] Grâce à une analyse approfondie de la correspondance de Catherine de Médicis, Mathieu Gellard a perçu trois modifications importantes dans la correspondance de la souveraine. Il en distingue un premier temps, entre décembre 1560 et août 1563, durant lequel la souveraine, occupant les fonctions de régente, utilise les lettres comme un outil du pouvoir. Elles permettent d'informer ses interlocuteurs des décisions qui sont prises et l'aident donc à gouverner. Il distingue ensuite un deuxième temps entre 1563 et 1569 qui est une période durant laquelle Catherine n'est plus régente mais surintendante du royaume ; elle conserve donc un rôle politique mais n'exerce plus de tutelle. La correspondance s'en trouve donc modifiée notamment avec la mise en place du « double envoi ». Enfin, à partir de 1569, il constate une légère baisse de sa correspondance qui traduit là encore une modification de son rôle auprès du roi. Dans son étude, Matthieu Gellard a recensée plus de 5 958 lettres - appartenant à sa correspondance officielle - écrites par la souveraine entre juillet 1559 et décembre 1588 soit l'équivalant de dix-sept lettres par mois ; 3 030 lettres sous le règne de Charles IX et 2 825 sous celui d'Henri III. Ces lettres sont écrites aussi bien à des souverains comme Philippe II ou Cosme de Médicis ou à des grands seigneurs. La reine envoie ses missives à plus de sept cent cinquante destinataires différents dans toute l'Europe. Si l'on constate une certaine régularité de Catherine de Médicis on note toutefois treize périodes de ralentissement correspondant à des maladies, à des déplacements ou à des temps politiques ne nécessitant pas de missives écrites. Il est à noter qu'une partie importante de la correspondance de la reine a été perdue – entre 40% et 80% - ; la reine aurait ainsi pu écrire entre 10 000 et 30 000 lettres in *idem*, p. 58-78 et p. 124-137.
[45] Cardinal de Fleury et Jean Claude Fabre, *op. cit.,* p. 448, vol 31.
[46] Matthieu Gellard, *op. cit.,* p. 168-173.

autour d'elle, envoyant donc « *couriers sur couriers pour l'exhorter à ne pas abandonner le roi ni elle dans une si fâcheuse conjoncture* [47]». Ces missives lui permettent donc de négocier, voire de pacifier le royaume et ainsi d'assurer sa position de régente, notamment dans le contexte particulier des guerres de religion où la communication est essentielle[48]. Cela est d'autant plus vrai que la reine a été élevée par les principes des néoplatoniciens qui établissent que « *le pouvoir est parole* [49]». Jean Claude Fabre représente aussi la reine utilisant ce moyen d'expression pour affirmer son pouvoir et notamment lorsqu'elle écrit au baron des Adrets « *pour lui ordonner de détruire par quelque voye que ce fût dans le Dauphiné l'autorité du duc de Guise, qui en étoit gouverneur* [50]», ce qu'il s'empresse de faire tant il est ravi de cet ordre. Catherine de Médicis fait ici preuve d'autorité mais surtout de monstruosité car elle sait à quel point le baron des Adrets est cruel et elle lui confie pourtant cette mission.

Outre ces lettres politiques, la reine en écrit aussi des privées qui ne sont pas retranscrites par Jean Claude Fabre. On trouve cependant chez Paul François Velly – ou Garnier - en 1755, Jacques Antoine Hippolyte de Guibert en 1777 et Pierre Antoine de la Place en 1781 la retranscription d'un courrier qu'elle aurait écrit à Charles IX à l'occasion de sa majorité[51]. S'il y a de nombreux doutes quant à l'authenticité de ce document qui aurait été adressé non pas à Charles IX mais à Henri III[52], il reste néanmoins un moyen de percevoir la façon dont Catherine de Médicis concevait le rôle de roi car elle y donne de nombreux conseils. Il est d'ailleurs fort probable que la reine ait pu adresser une telle lettre à l'un de ces fils car elle voyait le courrier comme un outil essentiel pour gouverner le royaume[53]. Ces trois ouvrages affirment que cet écrit est véridique et fiable ; nous l'envisagerons donc comme tel pour cette étude. Pour rassurer leurs lecteurs, ils reviennent respectivement sur leurs sources : Garnier dit le tenir du Prince de Condé, Guibert avance le nom de Castelnau et Pierre Antoine de Place débute son propos en

[47] Cardinal de Fleury et Jean Claude Fabre, *op. cit.,* p. 279, vol 32.
[48] Matthieu Gellard, *op. cit.,* p. 55.
[49] Denis Crouzet, *op. cit.*, p. 20.
[50] Cardinal de Fleury et Jean Claude Fabre, *op. cit.,* p. 90, vol 33.
[51] Cette lettre a déjà été évoquée dans le chapitre 5. Les retranscriptions sont à consulter en annexe ; annexes 7, 8 et 9.
[52] Il existe à l'heure actuelle un certain nombre de débats concernant cette lettre et plusieurs historiens remettent en cause son authenticité. L'un des premiers débats concerne la date à laquelle cette lettre aurait été écrite ; certains avance celle du 8 septembre quand d'autres estiment qu'elle serait postérieure à 1570. Mr de Ferrière revient sur toutes ces théories et reprend notamment les thèses de M. Grün qui « *prétend qu'il n'a pas trouvé la preuve du séjour de la cour à Gaillon en 1563. De nombreux documents attestent le contraire : la cour arriva à Gaillon le 5 juillet ; une lettre de Catherine est datée de Gaillon, le 8 juillet ; Charles IX y tint le même jour une séance de son conseil privé* » in Hector de la Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis,* Paris, Imprimerie nationale, 1880-1943, p. 90, vol 2.
[53] Matthieu Gellard, *op. cit.,* p. 53.

réaffirmant son authenticité[54] sans pour autant citer une figure tutélaire comme ses confrères. Il rappelle néanmoins que si cette lettre est l'objet d'autant de méfiance et de contestation c'est parce que la reine y apparaît comme une femme soucieuse et aimante, trait de caractère qu'elle n'a jamais montré au peuple qui la considérait comme cruelle et sanguinaire. Catherine est donc sa propre ennemie. Pierre Antoine de la Place présente ce document comme une missive rédigée peu après la majorité du roi devant le guider pour ses premières prises de décision. La lettre est d'ailleurs intitulée par l'auteur « *LETTRE instructive et curieuse de Catherine de Médicis, à son fils Charles IX, peu après sa majorité* ». Si Guibert ne conteste pas que cet écrit fût rédigé par la souveraine, il nuance pourtant son propos puisqu'il affirme qu'il fut dicté par Michel de l'Hospital, ce qui apparait assez logique car l'auteur dédie au chancelier un ouvrage à sa gloire ; il participe en effet au concours d'éloge de l'Académie française organisé en 1777. L'auteur compare Catherine de Médicis à Blanche de Castille et Michel de l'Hospital à Fénelon, exhortant tous les monarques à la lire tant la lettre est « *sublime* » :

> *« c'est dans un de ces moments, où l'Hospital l'entraînoit malgré elle, qu'il lui dicte cette lettre trop peu citée par les historiens, lettre sublime où elle exhorte son fils à s'occuper de régner, en lui rappellant l'exemple et les pratiques journalieres de Louis XII, lettre digne à la fois d'une mere telle que Blanche de Castille, et d'un précepteur tel que Fénélon […] Puisse le hasard, ou plutôt la saine intention de quelque homme vertueux, les mettre sous ls yeux de notre jeune souverain ! »*[55]

Bien que ces trois auteurs affirment l'authenticité de ce document, on constate de nombreuses différences entre leurs retranscriptions. Notons d'emblée que Guibert n'en reproduit qu'un extrait contrairement à Garnier et à la Place qui assurent l'avoir recopié dans sa totalité. On note aussi des différences de construction ; en effet, certains paragraphes sont parfois inversés ou la longueur diffère ; chez Garnier par exemple la lettre comporte mille six cent trente-cinq mots alors que chez Pierre Antoine de la Place elle en compte deux mille huit cent douze.

[54] « *On peut regarder ce morceau comme authentique ; il est tiré d'un dépôt où toutes les Pièces sont originaux. Le style, d'ailleurs, dans lequel cette Lettre est conçue, ne laisse aucun doute sur le temps où elle a été écrite. Et si la mémoire de Catherine de Médicis étoit moins décriée, ce monument historique seroit bien propre à lui faire supposer un caractère de modération, qui malheureusement, n'a pas toujours été la règle de sa conduite* » in Pierre Antoine de la Place, *Pieces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*, Bruxelles et se trouve à Paris, chez Prault, 1781, p. 461, vol 2.

[55] Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert, *Eloge historique de Michel de L'Hospital Chancelier de France*, [s-l], [s-e], 1777, p. 84-85.

Dans ce courrier, la reine donne à son fils toute une série de conseils et justifie sa démarche en évoquant sa volonté qu'il soit un monarque aimé de son peuple[56]. Elle alerte à plusieurs reprises son fils sur la médisance de certains et les risques de trahison ou de commérages. La reine sait en effet tout le poids des satires et des rumeurs qui peuvent noircir les réputations. Dans une deuxième série de conseils, la reine met en garde Charles IX sur les relations qu'il doit entretenir avec les Grands. Elle lui demande d'agir en père et multiplie ainsi les comparaisons entre un roi et un père. Catherine inscrit aussi son fils dans sa lignée et évoque Henri II et François 1er qui doivent lui servir d'exemple. La troisième série de conseils porte sur l'emploi du temps du roi qui est millimétré, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous :

	Paul François Velly, *Histoire de France …*, chez Veuve Desaint et Nyon, Paris, 1786, p. 419-429, vol 30	**Pierre Antoine de la Place, *Pièces intéressantes et peu connues,* Bruxelles, [s-e], 1784, p. 461-482, vol 2.**
Lever	*« établir une heure fixe pour votre lever »* *« entroient dans sa chambre les princes, les chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la chambre, maîtres d'hôtel, gentilshommes servants »* *« Ils se retiroient ensuite, à la réserve des ministres et des secrétaires d'état, avec lesquels il vaquoit, pendant environ deux heures, à l'expédition des affaires »*	*« je desirerois que vous prenssiez une heure certaine de vous lever »*
Messe	*« Sur les dix heures, il alloit entendre la messe »*	*« Au sortir de la Messe »*
Promenade	*« s'il en est temps, ou vous ferez une promenade pour votre santé »*	*« s'il est tard, ou si non vous pouvez promener pour votre santé »*

[56] « *Je dis ceci, parce que vous avez veu comme les malins avec leurs meschantés ont fait entendre par-tout que ne vous souciez de leur considération, aussi que n'aviez agréable de les voir. Et cela est procédé de mauvais offices et menteries dont se sont aidés ceulx qui, pour vous faire haïr, ont pensé s'establir et s'accroistre* » in Pierre Antoine de la Place, *op. cit.,* p. 461, vol 2.

Dîner	*« Au sortir de la messe, vous vous metrez à table […] jamais retardé au-delà d'onze heures »*	*« et ne passez onze heures que ne disniez »*
Audience	*« vous donnerez, au moins deux par semaine, audience à tous ceux de vos sujets »*	*« pour le moins deux fois la semaine, donnez audience »*
Rencontre avec les reines	*« ensuite vous passerez chez moi ou chez la reine, lorsque vous serez marié, pour y tenir cercle […] environ une heure»*	*« vous retirer, et venir chez moi ou chez la Reine, afin que l'on cognoisse une façon de Cour »*
Moment privé	*« vous vous retirerez, soit dans votre cabinet d'étude, soit où bon vous semblera jusqu'à trois heures après midi »*	*« et après avoir demeuré une demi-heure ou une heure en public, vous retirer ou à votre estue, ou en privé, où bon vous semblera »*
Promenade	*« vous pourrez vous livrer à quelque honnête exercice, soit à pied soit à cheval »*	*« sur les trois heures après-midi, vous alliez vous promener à pied ou à cheval »* *« si non tous les jours, au moins deux ou trois fois la semaine »*
Souper	*« au retour, vous souperez en famille »*	*« après cela, souper avec votre famille »*
Soirée	*« deux fois la semaine vous tiendrez une salle de bal »*	*« Après souper, deux fois la semaine, tenir la salle du bal »*

Tableau. Emploi du temps de Charles IX par Catherine de Médicis. Extraits de la lettre retranscrite par Jean Jacques Garnier et Pierre Antoine de la Place.

Bien que l'on note des différences entre le planning proposé par Garnier et Pierre Antoine de la Place – ce passage n'est pas retranscrit par Guibert – on remarque tout de même de nombreuses similitudes. L'emploi du temps de Garnier est extrêmement détaillé et précise heure par heure les occupations du souverain alors qu'il paraît plus souple chez Pierre Antoine de la Place. Chez Garnier, la reine présente cette journée comme celle d'Henri II et suggère à Charles

IX de s'en inspirer. Ce programme comporte à la fois des temps de travail – assez relatifs chez Pierre Antoine de la Place - des temps de repos, des temps d'exercices physiques, des temps de fêtes et des temps avec les courtisans ainsi qu'avec les reines. Chaque moment de la journée est rythmé et chaque temps proposé par Catherine de Médicis a une fonction bien précise ; les temps de fêtes doivent permettre de distraire les hommes et éviter leurs soulèvements, les temps avec les courtisans doivent maintenir les alliances etc. Enfin le moment chez elle doit permettre à Charles IX de l'instruire des affaires, permettant à la reine de garder un rôle aux côtés du roi, alors qu'elle n'exerce plus officiellement la fonction de régence. On note aussi que le temps de travail diffère ; chez Pierre Antoine de la Place il est presque inexistant et fait partie des quartiers libres accordés au monarque. Est-ce parce que Catherine considère que son fils n'a qu'une fonction de représentation puisqu'elle est finalement la seule à exercer le pouvoir ? C'est probable puisque dans le reste de l'ouvrage, l'auteur représente une reine omniprésente, ayant usurpé le pouvoir de son fils.

Parallèlement, la reine donne à son fils une série de conseils quant à l'administration du royaume, répartis en trois thèmes majeurs : la religion, la justice et les relations avec les courtisans. Pour Catherine de Médicis – selon les lettres – ce sont les deux premiers thèmes qui sont « l*es deux pilliers* [57]» du pouvoir comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous :

	Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert	**Jean Jacques Garnier**	**Pierre Antoine de la Place**
Religion		*« Après le soin de la justice et de la religion, qui sont les deux pilliers de votre trône »*	*« Cela vous a tant depleu, que incontinent qu'avez eu le moyen d'y remédier, et de tout régler par la paix que Dieu vous a donnée, que n'avez perdue une seule heure de temps à restablir toutes choses selon leur ordre et la raison, tant aux choses d'Eglise, et qui concernent notre Religion,*

[57] Paul François Velly, *Histoire de France depuis l'etablissement de la monarchie jusqu'au regne de Louis XIV*, Paris, chez Veuve Desaint et Nyon, 1786, vol 30.

			laquelle pour conserver et pour tascher par bonnes vie et exemple, remettre tout à icelle »
Justice	*« après vous avoir parlé de la police de la cour, et de ce qu'il faut pour rétablir l'ordre dans votre royaume »*	*« Après le soin de la justice et de la religion, qui sont les deux pilliers de votre trône »*	*« comme par la justice conserver les bons, nettoyer le Royaume des mauvais, et recouvrer par-là votre autorité et obéissance entière »*
Relation avec le peuple / courtisans	*« il me semble qu'une des choses la plus nécessaire, pour vous faire aimer de vos sujets, c'est qu'ils connoissent qu'en toutes choses avez soin d'eux, autant de ceux qui sont prés de votre personne, que de ceux qui en sont loin »*	*« rien, à mon avis, ne contribuera plus à vous concilier l'amour et l'estime de vos sujets, que l'ordre qu'ils verront régner dans votre palais »*	*« il me semble qu'une chose la plus nécessaire pour vous faire aimer de vos subjets, c'est qu'ils cognoissent qu'en toutes choses avez soin d'eux, autant que de ceulx qui sont près de votre personne. »* N. B. De la Place est le seul qui rajoute un paragraphe sur les « bourgeois » de la ville

Tableau. Les principaux conseils de Catherine de Médicis à son fils Charles IX

A travers cette série de conseils, Catherine de Médicis met en garde Charles IX contre les tentatives d'usurpation ; l'obéissance des sujets ressort comme un sujet fondamental. Elle exhorte à plusieurs reprises son fils à se montrer comme un père pour son royaume et utilise même un vocabulaire axé sur le champ lexical de l'amour et du soin. Afin de parfaire son argumentaire, Catherine de Médicis fait plusieurs fois référence aux aïeuls de Charles IX, que cela soit Louis XII, François I^{er} ou encore Henri II qui deviennent des modèles politiques et moraux. Elle va même jusqu'à prendre l'exemple du règne de François II en contre-exemple, dans la version de Pierre Antoine de la Place, pour montrer la dangerosité d'un pouvoir qui n'est pas établi. A travers cette généalogie et les références à ses différents parents, Catherine montre aussi toute la légitimité du pouvoir de son fils : il est l'héritier de tous ces grands Rois. Catherine de Médicis donne donc des exemples à suivre et convoque la « galerie des bons rois »

qui doivent ainsi l'aider à gouverner. Elle met aussi en scène sa maternité afin de justifier le testament politique qu'elle lui lègue. On distingue enfin dans cette lettre quelques signes d'affection maternelle ; la reine appelle en effet Charles IX « *mon fils* » à plusieurs reprises et se montre comme une mère impliquée. A travers ce courrier, on retrouve l'idée d'une femme complexe qui donne toute une série de conseils à son fils pour l'aider à gouverner et à se maintenir au pouvoir. Cet écrit tranche avec le portrait de Catherine de Médicis qui est représentée dans ces trois œuvres comme une reine cruelle, sanguinaire ou manipulant son entourage. *De facto*, cette lettre qui peut être perçue comme le testament politique de la reine, offre l'image d'une femme réfléchie, soucieuse de maintenir son fils sur le trône tout en lui dispensant un certain nombre de conseils qui doivent l'aider en ce sens. Les attaques à l'encontre de Catherine restent ici minimes : certes, Guibert affirme que ce n'est pas elle qui l'a rédigée mais invite tous les rois à la lire tant cette lettre est pleine de bon sens. Certes, Pierre Antoine de la Place minimise les temps de travail mais reprend tout de même la liste des différents conseils dispensés. Cette lettre permet finalement aux auteurs d'offrir à leurs lecteurs une autre image de Catherine de Médicis, celle d'une régente qui, soucieuse de l'avenir du royaume, prend le temps de donner à son fils toutes les clés pour gouverner avec sagesse. On comprend d'ailleurs mieux pourquoi ce courrier n'est pas retranscrit ou mentionné par d'autres auteurs ; il dessert la légende noire de Catherine élaborée depuis des années.

Mise à part cette exception, le pouvoir de Catherine de Médicis ne semble s'exprimer qu'à travers les tentatives de manipulation ou de dissimulation qui apparaissent comme le fondement de son gouvernement. Cette idée est exprimée par la quasi-totalité des sources qui illustrent à plusieurs reprises ces stratagèmes qui n'ont pour autre but que de la maintenir sur le trône : utilisation de la religion, ménagement des partis pour servir ses intérêts ou encore rédaction de lettres en tout genre.

Le pouvoir de Marie de Médicis est perçu bien différemment par les auteurs étudiés qui élaborent l'image d'une régente prisonnière des « *foiblesses de son sexe* », peinant à imposer son autorité.

B. *Marie de Médicis, une reine ayant les « foiblesses de son sexe »*

Contrairement à Catherine de Médicis, qui gouverne et impose son pouvoir en usant des principes de Machiavel ou en divisant la cour pour mieux s'imposer, Marie de Médicis est présentée comme une femme faible ayant les défauts ou les « *foiblesses de son sexe* [58]», à l'image de cette expression empruntée à Jacques Antoine Dulaure (1788). La reine est ainsi régulièrement dépeinte comme incapable de gérer ses émotions ou ses passions. Si cela était déjà évoqué - et critiqué – notamment lorsqu'il s'agissait de revenir sur les relations avec son époux, on constate que ce thème est aussi récurrent lorsqu'il s'agit de décrire sa régence ce qui démontre une certaine continuité des attaques formulées aussi bien dans le cadre privé que public. Marie est en effet régulièrement comparée à une enfant, pleurant ou se mettant dans des colères noires lorsqu'elle n'obtient pas ce qu'elle veut. Pire, elle est incapable de faire face aux Grands et peine à imposer son pouvoir qui ne repose finalement que sur les différentes gratifications qu'elle dissémine ici et là.

L'argent, un outil pour masquer ses faiblesses

Trente-cinq sources reviennent sur la régence de la souveraine et le bilan dressé est bien négatif car selon eux, la reine ne gouverne que grâce à l'argent qu'elle distribue aux Grands ou au chantage. Vingt-cinq auteurs s'attardent sur ces épisodes houleux qui finissent avec les pleurs ou les cris de Marie et qui se concluent toujours par un recul de l'autorité royale, puisque la souveraine cède à toutes leurs revendications. Quatorze sources évoquent même le recours à de fortes sommes d'argent pour calmer les crises des Grands. L'argent apparaît donc comme le fondement du pouvoir de Marie de Médicis qui ne cesse de multiplier les faux-pas. Contrairement à Catherine de Médicis qui diviserait volontairement ses sujets, Marie peine à s'imposer. C'est par exemple la lecture que fait Michel le Vassor (1701) du gouvernement de la régente : « *Marie de Médicis mettoit la division dans la Cour et dans le Roiaume ; elle donnoit de l'ombrage et de la jalousie aux meilleurs alliez de la Couronne ; elle relevoit la puissance*

[58] Jacques Antoine Dulaure, *Singularités historiques ou Tableau critique des moeurs, des usages et des évènemens de différens siècles*, Londres et se trouve à Paris, chez Lejay, 1788, p. 191.

presqu'abbatuë des plus redoutables ennemis de son fils [59]». Il est rejoint par Voltaire (1756) qui lui aussi critique violemment la première année de régence de la souveraine. Il estime que les « *avantages* » acquis sous le règne d'Henri IV « *sont perdus dès la premiére année de la Régence de sa veuve Marie de Médicis*[60]». Le jugement est dur et ouvre le chapitre consacré au règne de Louis XIII. Cette remarque tranche d'autant plus que le paragraphe précédent revenait sur toutes les actions glorieuses d'Henri IV, qui avaient selon l'auteur, redonné à la France toute sa splendeur et toute sa gloire[61].

Si les auteurs soulignent unanimement l'incapacité de Marie de Médicis à imposer son pouvoir, ils reviennent néanmoins sur les stratégies que la souveraine employa en utilisant notamment l'argent du Trésor. Certains, par exemple, afin de montrer l'absurdité de la situation, citent les chiffres astronomiques des pensions ou des gratifications accordées aux Grands pour calmer leurs révoltes. L'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* (1730), qui rédige un écrit orienté analysant les années 1610-1620, débute son propos en montrant que l'utilisation de l'argent est un trait constant de la régente : « *Le luxe en ce tems étoit si grand à raison des profusions de l'argent qui étoient faites aux Grands, et de l'inclination de la Reine à la magnificence, qu'il ne se reconnoissoit plus rien de la modestie du tems du feu Roi* [62]». Dans le reste de son ouvrage, l'auteur n'hésite pas à donner des chiffres précis pour prouver ses dires. Ainsi, lors d'une révolte des Grands, Marie de Médicis aurait offert au Prince d'Amboise plus de « *quatre cens cinquante mille livres en argent comptant* » à « *Mr de Maine, trois cent mille livres en argent pour se marier* » et à « *Mr de Longueville, cent mille livres de pension »*[63]. Richard de Bury fait un constat similaire tout comme Madame d'Arconville (1774) ou encore Condillac (1775). Tous avancent des chiffres précis - qui sont d'ailleurs tous différents. Madame d'Arconville est la plus vindicative dans ses propos et affirme par exemple que la reine a acheté la régence au comte de Soissons qui exigea « *50 mille écus de pension*[64] » et plusieurs charges

[59] Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII. Roi de France et de Navarre*, Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701, p. 266, vol 1.
[60] Voltaire, *Essay sur l'histoire générale, et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, [s-l], [s-e], 1756, p. 58, vol 4.

[61] « *on vit après la mort de Henri IV combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une Nation dépendent souvent d'un seul homme. Il tenait par une administration douce et forte tous les Ordres de l'Etat réunis, toutes les factions assouplies, les deux Religions dans la paix, les Peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans sa main par ses alliances, par ses trésors, et par ses armes* » in *idem*, p. 58, vol 4.
[62] [s-a], *Histoire de la mère et du fils c'est-à-dire de Marie de Medicis, Femme du Grand Henry, et Mere de Louis XIII. Roy de France et de Navarre*, Amsterdam, chez Michel Charles Le Cene, 1730, p. 216, vol 2.
[63] *Idem*, p. 262, vol 1.
[64] « *Ce Prince lui dit aussi-tôt, sans aucun détour, qu'il vouloit qu'on lui assignât 50 mille écus de pension ; qu'on lui donnât le Gouvernement de Normandie, vacant par la mort du Duc de Montpensier, la survivance du Gouvernement du Dauphiné, et la Charge de Grand Maître pour son Fils, alors âgé de cinq ans. Il ajouta qu'il*

et gratifications. La reine « *craignoit d'être dépouillée de la Régence […]. Ils se détermineront donc à lui accorder tout ce qu'il exigeoit* [65]*»*. Elle écrit aussi que Richelieu reçut de la part de la souveraine plus de « *deux millions sept cens mille livres tant en argent qu'en présens* » en l'espace de dix ans[66] et avance un total de six millions dans ses notes[67]. Parallèlement elle accable la souveraine en faisant un point détaillé sur la mauvaise gestion du Trésor par la régente. Elle revient en effet sur les remontrances qu'aurait adressées le Parlement à Marie de Médicis à ce sujet :

> *« mais le principal but des remontrances étoit de représenter la mauvaise administration des finances et la dissipation du trésor que le feu Roi avoit laissé à la Bastille. En effet il n'y restoit alors que deux millions cinq cent cinquante mille livres, au lieu de quatorze millions que le Prince y avoit déposés ; tout cet argent ayant été employé en gratifications et en pensions. Ce dernier article montoit alors à plus de quatre millions quatre cent mille livres, tandis que sous le regne d'Henri IV il n'excédoit pas la somme de dix-huit cent mille livres.* [68]*»*

Les chiffres avancés ici sont faramineux et permettent de montrer l'incapacité de la souveraine à gérer le Trésor royal qui fut dilapidé en seulement quelques mois. C'est du moins la version de Madame d'Arconville. Car si les chiffres avancés sont plus ou moins exacts, l'auteure ne précise pas les raisons qui poussèrent la reine à tant dépenser. Madame d'Arconville blâme au contraire la reine pour sa mauvaise gestion et sa volonté de gratifier les Grands ou ses favoris de charges, de pensions ou de cadeaux. C'est aussi la conclusion d'Etienne Bonnot de Condillac (1775), qui accuse la souveraine d'avoir gaspillé le Trésor : « *les gratifications et les pensions étoient prodiguées aux courtisans que la reine vouloit s'attacher* [69]». Il poursuit son propos en déplorant l'utilisation qui en est faite. Il invective aussi le peuple qui au lieu de s'en offusquer, « *applaudissoit à la magnificence de Marie* [70]». Les critiques de Condillac ont d'autant plus de portée qu'elles sont les premières décrivant la régence de la reine et qu'elles doivent servir à

---

avoit encore besoin de 200 écus qu'il devoit au Duc de -Savoye pour le Duché de Montallier qu'il possédoit du Chef de sa Femme » in Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774, p. 178-179, vol 1.

[65] *Idem*, p. 179, vol 1.

[66] *Idem*, p. 107, vol 3.

[67] « *L'Abbé de St. Germain prétend que Richelieu avoit reçu des bienfaits de sa Maîtresse pendant son administration pour plus de six millions d'or* » in *idem*, p. 358, vol 3.

[68] *Idem*, p. 70-71, vol 1.

[69] Etienne Bonnot de Condillac, *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*, Parme, à l'imprimerie royale, 1775, p. 3, vol 14.

[70] « *Les trésors amassés par Henri se dissipoient. On travailloit à remettre dans les finances les abus, dont Sulli les avoit partagées : et le peuple applaudissoit à la magnificence de Marie, trop simple pour prévoir qu'il en porteroit tôt ou tard les frais* » in *idem*, p. 3, vol 14.

l'éducation d'un futur prince, le duc de Parme. L'auteur met ainsi en garde son élève contre la mauvaise gestion des finances en utilisant l'exemple de Marie de Médicis.

Tous blâment la régente pour sa recherche de magnificence ou pour ces dépenses qui paraissent ostentatoires et inappropriées. Ils attaquent aussi Marie de Médicis car l'argent apparaît comme le fondement de son pouvoir et de son autorité illustrant ainsi toute sa faiblesse qui, sans cet outil, semble dépassée par les événements. Cela est d'autant plus souligné que l'idée d'un « Trésor » qui aurait été amassé par Henri IV fait partie d'un héritage affirmé par plusieurs auteurs. Ils louent ses qualités de gestionnaire et sa *prudentia* qui l'avait poussé à créer un fond d'urgence. Il est vrai qu'à partir de 1602 le roi constitue deux Trésors bien distincts afin de pallier à différents impératifs. Le premier est composé avec les excédents des différentes recettes et se situe à l'Arsenal et le second est à la Bastille. On est bien loin cependant des chiffres avancés par Madame d'Arconville – « *quatorze millions* » - puisqu'ils contiennent respectivement 3.5 millions et 5 millions de livres. Bien que les différents chiffres des auteurs soient exagérés, il est vrai que Marie de Médicis fut obligée d'y piocher régulièrement afin d'éteindre les révoltes des Grands, d'augmenter les pensions de quelques gentilshommes et financer des dépenses exceptionnelles comme les funérailles d'Henri IV, le sacre de Louis XIII ou la dot d'Elisabeth de France[71]. Pour autant, les sources mentionnent l'argent qui est donné aux Grands tel des cadeaux, devenant alors une preuve de la soumission de la reine qui serait obligée d'acheter son pouvoir. C'est même ce qu'écrit Richard de Bury (1768) :

> *« la plûpart des grands Seigneurs, habiles à profiter de la foiblesse et de la timidité de Marie de Médicis, avoient extorqué d'elle des pensions et des sommes considérables ; elle en avoit d'ailleurs donné beaucoup pour se faire des Partisans[72]»*

La reine apparaît ici comme une femme timide, incapable de faire face aux Grands, achetant leur soutien et se protégeant ainsi de leurs revendications. Marie de Médicis est donc représentée comme une femme faible par ces auteurs, alors qu'elle est au contraire une fine stratège faisant tout son possible pour maintenir le royaume dans la prospérité et dans la paix en utilisant le Trésor royal. D'autant que la reine peut se permettre ce genre de largesse auprès des Grands entre 1610 et 1614 car le royaume jouit d'une bonne situation économique. Certes,

[71] Jean François Dubost, *Marie de Médicis. La reine dévoilée*, Paris, Payot et Rivages, 2009, p. 363-380.

[72] Richard de Bury, *Histoire de la vie de Louis XIII, Roi de France et de Navarre*, Paris, chez Saillant, 1768, p. 65, vol 1.

ils font preuve de chantage et réclament des sommes folles, mais face au coût d'une guerre, le calcul est rapide. Et Marie de Médicis sait tout cela ; c'est même pour cette raison qu'elle choisit de temporiser les ardeurs des Grands par le biais de charges, de pensions ou de gratifications. Ce choix permet à la souveraine de débourser en moyenne, entre 1610 et 1614, 24 millions de livres ce qui correspond globalement aux sommes payées par Henri IV lors de son règne, contrairement aux 35 millions dépensés pour une guerre[73]. Ainsi, accuser Marie de Médicis de dilapider le Trésor royal, voire d'être une mauvaise gestionnaire et donc de faire preuve de faiblesse, est un argument qui permet d'étoffer sa légende noire et d'attaquer une fois encore sa régence. Ces critiques permettent aussi de la rapprocher du statut de favorite ou d'un roi qui dépense sans compter pour des satisfactions personnelles, détachées de toute portée politique.

Une régente prisonnière de son sexe

Marie de Médicis peine à imposer son pouvoir. C'est du moins la lecture qui est faite de son règne par les différents abrégés historiques étudiés et les ouvrages publiés par ses ministres. C'est par exemple le cas de Paul Phélyppeaux de Pontchartrain (1720) qui décrit une régente multipliant les faux-pas. Si les premières semaines, l'auteur porte un regard bienveillant sur la souveraine, il finit vite par critiquer ses décisions qui sèmeraient selon lui la discorde au sein de la cour et multiplie les exemples en ce sens comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent. Il relate entre autres l'épisode du « *Dauphiné* [74]» qui opposa le maréchal de Lesdiguières et l'héritier du comte de Soissons, représenté ici par la Comtesse Douairière. Les tensions sont telles que la Comtesse saisit le Parlement pour montrer son mécontentement face aux décisions de la reine qui n'a d'autre choix que de reculer et de temporiser. Marie est en arrière-plan durant tout le récit de cet événement ; l'auteur se contente de répéter à plusieurs reprises que la reine est « *embarrassée* [75]». L'épisode le plus emblématique des difficultés de la reine pour imposer son pouvoir est celui de la conférence de Loudun. L'auteur s'y attarde sur

[73] Entre 1609 et 1610 Henri IV dépense 35 millions pour ses projets militaires in Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 363-380.
[74] Paul Phélyppeaux de Pontchartrain rapporte que la régente a causé des troubles dans le Dauphiné. En effet, alors que le comte de Soissons vient de mourir et que son héritier devrait lui succéder, la reine nomme le Maréchal de Lesdiguieres comme gouverneur. Madame la Comtesse Douairière s'en offusque car elle protège les intérêts de son fils et alerte plusieurs Grands du royaume. Marie de Médicis finit par rédiger des lettres informant que le maréchal ne s'occupera de la gestion du Dauphiné que pendant quatre ans et qu'il devra ensuite laisser sa charge à l'héritier désigné.
[75] Paul Phélyppeaux de Pontchartrain, *Memoires concernant les affaires de France sous la Régence de Marie de Medicis*, la Haye, chez T. Johnson, 1720, p. 111, vol 1.

plus de cent pages parce qu'il a lui-même joué le rôle de médiateur entre les partis. Notons qu'il parle de lui à la troisième personne durant tout le récit. Alors qu'il se présente comme un négociateur appliqué et réactif, il dépeint un pouvoir lent et détaché. Marie de Médicis est d'ailleurs pointée du doigt pour son manque de réactivité face aux différents enjeux. L'auteur explique par exemple qu'il a dû presser la reine plusieurs fois pour obtenir une réaction de sa part ou qu'il fut obligé de relancer Marie pour obtenir sa réponse à un courrier important ; il lui fit même « *entendre beaucoup, et lui remontra combien la longueur dont on avoit usé à prendre resolution sur les affaires, étoit préjudiciable au service du Roi* [76]». Malgré cet argument, le ministre n'obtient une réponse à sa lettre du 17 que le 24 avril[77].

Si Paul Phélyppeaux de Pontchartrain n'attribue pas cette lenteur et ce manque de rigueur au sexe de la souveraine, d'autres y voient une explication. Marie de Médicis, contrairement à Catherine, est souvent renvoyée à son genre et aux faiblesses qui y sont associées par misogynie. Toutes ces « caractéristiques féminines » sont largement évoquées quand il s'agit d'analyser sa régence. Marie est par exemple régulièrement représentée comme une femme qui pleure. Elle pleure de colère suite à ses disputes avec son époux, son fils ou Richelieu, pleure de tristesse lors de la mort de ses proches ou pleure de frustration lorsqu'elle n'obtient pas ce qu'elle veut. En tout, on compte plus d'une centaine d'occurrences mentionnant ses larmes qui ont lieu aussi bien dans le cadre privé que dans le cadre public ce qui est perçu comme un signe de faiblesse. Elle apparaît dans les récits comme un souverain faible, incapable de maîtriser ses émotions, d'autant que ces scènes sont souvent accompagnées de mouvements d'humeurs. Ainsi, lorsqu'elle apprend la mort du Baron de Luz, tué à l'épée lors d'un duel par le chevalier de Guise, elle « *quitta son dîner qu'elle avoit commencé* », « *jettant sa serviette sur la table elle se retira les larmes aux yeux dans son cabinet » tellement « irritée de cette hardiesse* », « *persuadée qu'on avoit plus pensé à lui faire du chagrin qu'à vanger la mort du feu Duc de Guise* »[78]. Si cet événement peut paraître anecdotique au premier abord, il apparaît comme symptomatique des reproches que Michel le Vassor (1701) adresse à la reine : Marie est incapable de se maîtriser et ne gouverne qu'à travers ses passions, ce qui est une preuve de plus de faiblesse et de son incapacité à assurer la fonction de régence. Il la qualifie même de « *faible* » une demi-douzaine de fois dans le tome 1 de son ouvrage. Elle est par exemple « *foible et imprudente* » quand elle prend des mesures contre les duels ou « *foible* » quand elle

[76] *Idem*, p. 468, vol 2.
[77] « *qui enfin lui donnerent leurs résolutions et commandemens sur tous les points portez par ladite Lettre du 17* » in *idem*, p. 469, vol 2.
[78] Michel Le Vassor, *op. cit.*, p. 374, vol 1.

est manipulée par le pape[79]. Autre reproche qu'il associe à son sexe : Marie jouerait de sa féminité pour obtenir ce qu'elle veut. Là encore, et contrairement à Catherine de Médicis qui n'est jamais représentée usant de ses charmes[80], Marie de Médicis manipule son entourage en faisant des manières. Michel le Vassor rapporte par exemple une scène très étonnante dans laquelle Marie, voulant éloigner le duc de Nevers pour discuter d'un plan d'action avec Bassompierre pour affaiblir le pouvoir du prince de Condé, sous-entendit au premier qu'elle voulait parler d'amour avec le second[81].

Ce point de vue d'une régente dépassée et dominée par les faiblesses de son sexe est aussi partagé par Richelieu dans son *Testament politique* (1688). Dans son récit il ne cesse de présenter la souveraine comme une femme faible, même s'il fait preuve d'une certaine réserve à son égard[82]. En effet, l'ouvrage étant adressé à Louis XIII à qui il donne une multitude de conseils, il ne peut critiquer frontalement sa mère. Dans la première partie de son ouvrage, il revient pourtant explicitement sur la régence, qualifiée de période de trouble et de faiblesse. Dès les premières pages, il affirme que la dignité de la Majesté Royale n'était plus ce qu'elle était « *par le défaut de ceux qui avoient lors la principale conduite de vos Affaires*[83]». Si les premières phrases blâment la souveraine de manière indirecte, Richelieu se montre beaucoup plus véhément par la suite, puisqu'il accuse la reine d'avoir fortifié « *vos Ennemis*[84]», d'avoir été manipulée par « *quelques Esprits envénimez*[85]» ou encore d'être portée par son ambition[86].

---

[79] « *Voilà comme cette Reine foible et imprudente faisoit exécuter les Declarations publiées par son fils et sous sa direction au commencement de cette année contre les duëls* » et « *la foible Marie de Medicis avoit fait consentir son fils à donner cette satisfaction à Paul V* » in *idem*, p. 544 et p. 389, vol 1.

[80] On accuse néanmoins la souveraine d'user des charmes de ses filles et notamment de Marguerite ou d'utiliser un « *escadron* » volants de belles femmes pour manipuler l'esprit des hommes.

[81] Marie expliqua au duc de Nevers qu'elle souhaitait rencontrer seul ce dernier pour discuter d'amour et de galanterie : « *j'ai appris*, dit-elle pour parler de tout autre chose, *une galanterie de Bassompierre* ». Le duc de Nevers, « *ne se doutant de rien, fit signe lui-même à Bassompierre de s'approcher* ». Une fois seule, elle dit à Bassompierre « *Il n'est pas question d'amour,* lui dit Marie de Medicis. *Je vous appelle seulement pour vous demander si Mr. de Guise ne pense plus au retour de la Rochefoucault* […]. La Régente versa, pour ainsi dire, quatre ou cinq larmes de dépit sur Bassompierre, et se tournant vers la fenêtre de peur qu'on ne la vit pleurer ». Les propos en italiques sont en italiques dans le texte originel in *idem*, p. 377, vol 1.

[82] Il subsiste quelques doutes sur l'identité de l'auteur. Depuis la première édition en 1688 plusieurs débats ont opposé ceux qui attribuent ce texte à Richelieu et ceux qui estiment au contraire qu'il n'est pas de lui. Voltaire par exemple ne reconnait pas la plume de Richelieu dans les écrits et Le Masle rapporte qu'on ne trouve aucune trace de cet ouvrage dans son inventaire après décès. Ses descendants, la Duchesse d'Aiguillon ou plusieurs académiciens comme Ménard au contraire affirment que l'auteur est bien le cardinal. L'hypothèse la plus probable est que Richelieu est bien l'auteur de ce texte et qu'il fut aidé par certains de ses secrétaires in Roland Mousnier, *L'Homme rouge. Vie du Cardinal*, Paris, Bouquins Editions, 2009, p. 747-755.

[83] Richelieu, *Testament Politique d'Armand du Plessis, Cardinal duc de Richelieu*, Amsterdam, chez Henry Desbordes, 1688, p. 6, vol 1.

[84] « *fortifia beaucoup vos Ennemis* » in *idem*, p. 6, vol 1.

[85] *Idem*, p. 6, vol 1.

[86] « *ce fut lors que la Reine vôtre Mére fit toute sorte d'efforts imaginables, pour renverser le Conseil de V. M. et en établir un à sa fantaisie* » in *idem*, p. 6, vol 1.

Enfin il attribue tous les échecs du monarque – échecs militaires ou politiques – à la présence de Marie de Médicis à ses côtés. Si Richelieu ne fait aucune mention du sexe de la souveraine pour expliquer sa faiblesse et ses mauvais choix, dans la suite de son ouvrage il ne se prive pas de diaboliser les femmes qui occupent des hautes fonctions. Il le fait en deux temps ; une première fois dans un chapitre portant sur les conseillers d'Etat[87] et une seconde fois dans la deuxième partie de son ouvrage. Dans le volume 1, Richelieu met en garde ses lecteurs et plus particulièrement les hommes face aux dangers que sont les femmes. Il débute son plaidoyer misogyne en reprenant les arguments coutumiers des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Il utilise d'abord un argument biblique en rappelant qu'une « *Femme a perdu le Monde* [88]». Puis, il poursuit ses propos en rappelant que les femmes sont prisonnières de leurs passions et que par conséquent « *rien n'est plus capable de nuire aux Etats que ce Sexe* [89]». Il établit, pour prouver ses dires, la liste de leurs défauts et notamment le plus important selon lui : leur manque de raison[90]. Ce thème est cher à Richelieu et c'est d'ailleurs le vrai sujet de son *Testament politique*. Le terme même de « *raison* » est employé plus de cent vingt fois et il l'associe aux termes de « *puissance* », « *Dieu* » ou encore « *force* » qui sont eux aussi utilisés à une centaine de reprises. La raison permet selon lui de justifier le pouvoir qu'a le roi sur ses sujets ; c'est grâce à elle qu'il est légitime. C'est même la source de sa puissance et elle justifie le fait qu'il soit au sommet de la hiérarchie puisqu'en tant que Roi, il se doit d'être un homme doué de raison et se comporter de manière exemplaire[91]. Il doit aussi choisir des êtres raisonnés pour l'accompagner dans sa tâche. Or Marie de Médicis, à travers les différents reproches qui lui sont adressés, soit de manière indirecte en blâmant ses décisions, soit de manière directe en ciblant son sexe, apparaît comme un être qui n'est ni « *raisonnable* » ni « *raisonné* »[92]. L'apogée de son argumentaire se situe dans la seconde partie de son ouvrage consacrée à l'importance de la « raison ». Si dans un premier temps il ne cible pas Marie de Médicis et reprend ses précédents arguments en étoffant la liste des défauts des Femmes – elles font preuve par exemple de « *molesse* [93]» - il fait des références à peine voilées au gouvernement de Marie de Médicis. Il écrit en effet que celui des femmes est par essence mauvais et qu'il faut pour le royaume une

[87] Le titre du chapitre est « *qui représente quelle doit être l'Application des Conseillers d'Etat* » in *idem*, p. 235, vol 1.
[88] *Idem*, p. 235, vol 1.
[89] *Idem*, p. 235, vol 1.
[90] « *les meilleurs pensées des Femmes étant presque toûjours mauvaises, en celles qui se conduisent par leurs Passions, qui tiennent d'ordinaire lieu de Raison dans leur Esprit, au lieu que la Raison est le seul, et le vrai motif qui doit animer et faire agir ceux qui sont dans l'Emploi des Affaires Publiques* » in *idem*, p. 235, vol 1.
[91] Etienne Thuau, *Raison d'Etat et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 13-15.
[92] Françoise Hildesheimer, *Relectures de Richelieu,* Paris, Publisud, 2000, p. 71-98.
[93] « *leur Molesse* » in Richelieu, *op. cit.*, p. 12, vol 2.

« *Vertu Mâle* [94]». Ce terme de « *vertu* » est là encore un thème important pour Richelieu puisqu'on compte une quarantaine d'occurrences dans le volume 2. Cette « *Vertu mâle* » - terme utilisé à quatre reprises – est synonyme de « *fermeté* » et par conséquent, lorsque c'est une femme qui gouverne :

> *« il est presque impossible, que leur Gouvernement soit exemt, ou de Basesses, ou de Diminution, dont la Foiblesse de leur Sexe est la cause ; ou d'Injustice, ou de Cruauté, dont le Déréglement de leurs Passions, qui leur tient lieu de Raison.* [95]*»*

Les propos sont déterministes : toutes les femmes sont faibles par essence. Notons la présence de majuscules lorsque Richelieu écrit les « *Femmes* » ou leur « *Sexe* » ce qui rend ses propos généraux et essentialistes. Si Marie de Médicis n'est pas évoquée clairement dans cet extrait, on ne peut que penser à elle en lisant ces lignes, d'autant plus qu'elles sont écrites dans un chapitre intitulé « *Succinte Narration de toutes les grandes Actions du Roi, jusqu'à la Paix faite en l'an…*[96]». Par la suite, même si par un effet rhétorique Richelieu précise que « *divers Respects retiennent ma Plûme* », il pointe du doigt les régences exercées par les femmes et cite à la fois le gouvernement de Catherine mais aussi de Marie de Médicis. C'est la première fois qu'il remet en cause explicitement Marie en tant que régente. Il affirme que leurs esprits étaient faibles parce que *de facto*, en tant que femmes, elles étaient soumises à leurs passions et que parallèlement elles étaient manipulées par leur entourage. Catherine et Marie de Médicis deviennent donc des *exempla* pour appuyer son argumentaire et sa théorie : les femmes ne devraient pas gouverner[97]. Cet ouvrage et ces critiques connaissent une certaine résonnance et participent activement à la légende noire de la souveraine puisqu'il a connu une vingtaine de rééditions entre 1661 et 1789[98].

[94] « *Le Gouvernement du Royaume réquiert une Vertu Mâle, et une fermeté inébranlable, contraire à la molesse, qui expose ceux en qui elle se trouve, aux entreprises de leurs ennemis* » in *idem*, p. 12, vol 2.
[95] *Idem*, p. 12, vol 2.
[96] Les points de suspension ont été écrits par l'auteur ; il ne donne pas la date.
[97] « *Il est vrai, que pendant que les Reines Catherine et Marie de Médicis, ont eu part au Gouvernement des Etats, et qu'à leur Ombre diverses Femmes se mêloient des Affaires, il s'en est trouvé de Puissantes en Esprit et en Attraits, qui ont fait des maux indicibles, leurs Charges leur ayant acquis les plus Qualifiés du Royaume, et les plus Malheureux ; Elles en ont tiré cet Avantage à leurs Fins, qu'étant servies d'eux selon leurs Passions* » in *idem*, p. 63, vol 2.
[98] A titre d'exemple nous pouvons citer l'édition de 1689 (chez Henry Desbordes, Amsterdam), celle de 1709 (chez les Janssons à Waesnerge, Amsterdam) ou encore celle de 1740 (chez Jean Van Duren, la Haye).

Marie de Médicis apparaît donc comme une reine dont l'autorité ne repose que sur l'argent, prisonnière des faiblesses de son sexe et c'est finalement l'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* (1730) qui résume le mieux les différentes analyses de ses confrères pour caractériser la régence de Marie. Il la découpe en quatre temps et en précise à chaque fois les principales caractéristiques. La première période, qui dura jusqu'à la « *chute du Sully* », est perçue comme la volonté de conserver les « *marques de la majesté que la vertu du grand Henri avoit attachée à sa conduite* [99]». La deuxième est décrite comme une période de « *foiblesse* » marquée par une autorité reposant sur l'argent. Les Grands « *demeurérent en quelque régle et obéïssance ; ce qui dura jusqu'à ce que les coffres furent épuisez*[100] ». La troisième et la quatrième périodes qui durèrent entre 1614-1617 furent marquées par le pouvoir grandissant des Concini et les guerres civiles[101]. La régence de la souveraine apparait donc comme une période caractérisée par la faiblesse de Marie de Médicis.

A travers les différents récits des auteurs étudiés il apparait que Catherine et Marie de Médicis peinent à imposer leur pouvoir puisqu'elles sont obligées, l'une et l'autre, d'user de stratégies. Si Catherine s'inspire des principes de Machiavel, fait preuve de violence ou de dissimulation pour se maintenir à la tête du royaume, Marie elle, parvient à conserver la régence en utilisant l'argent du Trésor ou ses larmes.

Elles apparaissent comme des êtres ambitieux, cherchant par tous les moyens à se maintenir sur le trône et si elles utilisent des « outils classiques » - parfois décriés - comme l'utilisation de lettres ou la négociation – voire la manipulation – Catherine est aussi accusée par les auteurs étudiés de se livrer à l'astrologie voire à la sorcellerie.

2. Catherine de Médicis et l'utilisation de l'astrologie ou la sorcellerie

L'un des pans de la légende noire de Catherine de Médicis repose sur son utilisation de l'astrologie ou de la sorcellerie qui deviendraient des outils pour l'aider à gouverner. En effet, elle est représentée entourée d'astrologues, de magiciens et certains accusent même la

[99] *Histoire de la mère et du fils, op.cit.*, p. 94, vol 1.
[100] *Idem*, p. 94-95, vol 1.
[101] « *Quasi autre régle que les volontez du Maréchal et de sa Femme, qui renversérent souvent les meilleurs conseils par leur puissance* » in *idem*, p. 94-95, vol 1.

souveraine de s'adonner à la sorcellerie en utilisant des talismans magiques, voire en pactisant avec le diable. Ces thèmes – astrologie et magie - sont traités par quarante-quatre sources et ne sont donc pas anecdotiques, d'autant qu'ils sont repris aussi bien par des abrégés historiques que par des pièces de théâtre ou des libelles et ce, quelle que soit la période étudiée. Des sources plus secondaires font aussi ce constat comme Henri Philippe de Limiers en 1724 ou Louis Sébastien Mercier en 1782. Henri Philippe de Limiers écrit par exemple dans son abrégé historique une succincte biographie de la souveraine dans laquelle il revient sur des éléments attendus, comme sa naissance ou son mariage, mais mentionne aussi son utilisation de l'astrologie : *« C'étoit une habile Princesse, fine, rusée, attachée à l'Astrologie, et à la Négromancie*[102]». Louis Sébastien Mercier fait un portrait similaire de Catherine dans la préface de sa pièce de théâtre. Alors qu'elle n'est pas présente parmi les personnages de sa tragédie, l'auteur écrit une courte biographie de la reine dans laquelle il affirme notamment que Catherine a donné sciemment une mauvaise éducation à ses fils : François II avait une « *puérile faiblesse* », Charles IX est qualifié de féroce et de dément, quant à Henri III, il faisait preuve de « *débauches infâmes* » et de « *viles superstitions* »[103]. L'auteur poursuit son portrait en assurant que la reine usait et abusait du poison pour se maintenir au pouvoir :

> *« Catherine de Médicis avoit, pour étendre son autorité, d'un côté le poison, et de l'autre une troupe de filles galantes pour corrompre, énerver les princes de la cour, et attirer à elle tous les secrets ; elle cherchoit la pierre philosophale avec ses sorciers et ses souffleurs. [104]»*

Louis Sébastien Mercier nomme ici les deux armes de prédilection de la souveraine - le poison et la manipulation – qui lui permettaient, selon son analyse, d'assoir son autorité tout en l'aidant dans sa quête de la pierre philosophale. S'il est le seul à mentionner cet attrait de la souveraine pour cet objet, notons que son évocation n'est pas sans importance, puisque cette pierre est synonyme de richesse et d'immortalité par ce qu'elle représente intrinsèquement dans l'imaginaire.

[102] Henri-Philippe de Limiers, *Annales de la monarchie française, depuis son établissement jusques à présent, où l'on trouve l'origine de cette puissante monarchie au delà du Rhin,... avec la vie et les actions les plus remarquables de ses rois,... la succession généalogique des maisons royales de France, de Lorraine, et des souverains qui en sont issus,... les médailles authentiques qui ont été frappées sous les différents règnes,... depuis Pharamond jusqu'à la majorité de Louis XV*, Amsterdam, chez l'Honoré et Châtelain, 1724, p. 76, vol 1.
[103] Louis Sébastien Mercier, *La Destruction de la Ligue, ou La réduction de Paris, piece nationale en quatre actes*, Amsterdam, [s-e], 1782, p. 11.
[104] *Idem*, p. 12.

On assiste à une pérennité de cet aspect de la légende noire de Catherine de Médicis qui traverse les âges, s'enrichissant néanmoins d'anecdotes ou de faits plus ou moins saugrenus. On constate cependant un basculement dans les portraits de Catherine dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, où elle est davantage décrite comme une reine sorcière, ce qui correspond de manière plus générale à une modification de la perception de la sorcellerie. La reine est par exemple représentée utilisant des objets magiques tels que des talismans ou cautionnant les sabbats. Parallèlement, les auteurs forgent l'image d'une femme adepte des poisons qui lui permettraient d'éliminer tous ceux qui sont une menace pour son pouvoir et son autorité. Catherine de Médicis devient donc le contre-modèle de la bonne souveraine, s'appuyant sur le surnaturel pour gouverner.

A. De l'astrologie à la sorcellerie

La représentation d'une Catherine de Médicis abusant de l'astrologie lui est contemporaine et débute dès 1570 avec de nombreux auteurs de pamphlets ou de satires comme celui du *Discours merveilleux* ou d'ouvrages historiques comme Pierre de l'Estoile. Ce dernier compose par exemple une anagramme mentionnant une « *danse de cimetière* » ou encore une « *chaine de crime dite* »[105]. Ces auteurs se rattachent à un courant plus général qui diabolise la Femme. Etant considérée comme plus vulnérable que l'Homme et donc inférieure à ce dernier, la Femme et donc par capillarité la souveraine est une coupable toute désignée pour être l'amie du Diable. Cette théorie est d'ailleurs longuement développée par Jean Bodin qui, dans *De la démonomanie des sorciers*[106] publié en 1580, affirme que les femmes sont des êtres pétris de défauts. Il en cible plus particulièrement sept qui les pousseraient vers la pratique de la sorcellerie : la crédulité, la curiosité, leur naturel impressionnable, leur méchanceté, leur promptitude à la vengeance, leur tendance au désespoir et leur bavardage[107]. Parallèlement, il dresse la liste des crimes qui sont imputés aux sorciers – et surtout aux sorcières - et décrit longuement les rituels du sabbat.

[105] Luisa Capodieci, *Medicæa Medæa, Art, astres et pouvoir à la Cour de Catherine de Médicis*, Genève, Droz, 2011, p. 32-37.
[106] Jean Bodin, *De la demonomanie des sorciers*, Paris, chez Jacques du Puys, 1580.
[107] Madeleine Lazard, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 207.

Concernant Catherine de Médicis, les accusations formulées par les auteurs portent sur deux registres. Le premier est d'ordre génétique : par sa naissance florentine et son appartenance à la famille des Médicis, le sang de la reine est par essence corrompu, comme nous avons pu le voir précédemment. Certains auteurs affirment même que l'amour de l'astrologie est un défaut caractéristique des Italiens, comme Edme Louis Billardon de Sauvigny (1787). Selon lui Catherine « *ne put s'affranchir du tribut que l'ignorance payoit encore à la superstition : elle partagea la foiblesse de son siècle, et sur-tout de sa nation pour l'astrologie judiciaire* [108]*».* Le second registre est d'ordre céleste : les astrologues avaient prédit que Catherine apporterait ruine et désolation à son peuple[109]. Quoi qu'il en soit, l'astrologie fait partie du quotidien de la souveraine si l'on en croit les sources, puisque vingt-cinq d'entre elles insistent sur l'utilisation que Catherine en fit durant sa vie. Les remarques sont toutes négatives à l'image de celles de Billardon de Sauvigny ; la souveraine est représentée comme incapable de se passer des astrologues, gouvernant selon leurs prédictions. Pourtant, il était courant durant la Renaissance que le monarque consulte des astrologues qui étaient alors perçus comme des êtres disposant d'un savoir précieux ; on allait même jusqu'à louer la prudence du monarque quand il faisait appel à leurs services. Néanmoins, l'image de l'astrologie change peu à peu et l'on note un premier basculement à partir des XIV[e] et XV[e] siècles désigné comme « *les quatre métamorphoses* »[110]. Le second intervient dans la seconde moitié du XVI[e] siècle à cause du contexte des guerres de religion et de la définition des orthodoxies. Parallèlement, l'Eglise condamne certains astrologues qui sont critiqués pour leurs pratiques douteuses ou interdites[111]. Ainsi, alors que l'astrologie était plébiscitée, elle devient l'apanage des sorciers, des magiciens

[108] Edme Louis Billardon de Sauvigny, *Histoire de Henri III, roi de France et de Pologne*, Paris, chez Regnault, 1787, p. 4.
[109] Luisa Capodieci, *op.cit.,* p. 32-37.
[110] Jean-Patrice Boudet distingue « *quatre métamorphoses* » : la première est la transformation de l'ange gardien en démon privé. Depuis l'Antiquité il est communément admis que les hommes et les femmes puissent être accompagnés d'un démon familier ou d'un ange gardien. Cette idée est réintroduite à partir du XII[e] siècle mais elle est progressivement diabolisée et devient même un argument utilisé contre les accusés. A titre d'exemple nous pouvons citer la lecture de l'acte d'accusation de Guillaume de Plaisians contre Boniface VIII les 13 et 14 juin 1303. A la fin du XIV[e] siècle on reproche même à ceux qui se livrent à la divination ou à l'astrologie d'avoir des démons privés qui les aident. La deuxième métamorphose est celle de l'hommage qui se transforme progressivement en sabbat. Si le terme n'est pas encore utilisé on constate qu'au XIV[e] siècle de plus en plus d'écrits mentionnent des pactes avec le diable qui prennent la forme de rituels s'inspirant de messes qui sont inversées. La troisième métamorphose est celle du « *magicien* » dont l'image se transmute en « *sorcière* ». Les femmes sont peu à peu la cible de procès à partir du XIV[e] siècle. Enfin la quatrième métamorphose est celle du « *voisin* » à « *l'Etat* ». Si les réputations des hommes et des femmes pouvaient donner lieu à des procès sur la simple dénonciation de voisins ou lors de phénomènes brutaux et/ ou inexpliqués comme la mort d'un enfant, ils ont dorénavant lieu devant des tribunaux laïcs. Parallèlement les inquisiteurs publient de nombreux ouvrages portant sur la bonne manière de mener les interrogatoires. Jean Patrice Boudet, *Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XIIe-XVe siècle)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2006, p. 431-508.
[111] Luisa Capodieci, *op.cit.,* p. 58-62.

voire des superstitieux et Catherine de Médicis est progressivement condamnée pour son usage d'une telle pratique.

Selon les sources étudiées, elle serait entourée par quatre astrologues qui, d'après les auteurs, avaient des fonctions bien différentes, ce qui permet de noircir une fois encore son image : Bazil permet de prouver que Catherine était intrinsèquement mauvaise, Nostradamus qu'elle était fascinée par l'astrologie, Gauric qu'elle était manipulée par les astrologues et Ruggieri qu'elle était prête à tout pour conserver le pouvoir. La souveraine, par le biais de l'astrologie, est donc attaquée aussi bien dans son rôle de régente que dans celui de mère.

Bazil, parfois orthographié « *Bazile* » ou « *Basilo* », est le premier astrologue qui apparait chronologiquement aux côtés de Catherine de Médicis. S'il n'est mentionné que par trois sources, le *Discours merveille*ux (1663), Dreux du Radier (1764) et Ternisien d'Haudricourt (1788), son rôle n'est pas à négliger puisqu'il est, selon eux, un des astrologues qui aurait participé à la rédaction du thème astral de la souveraine. Selon ses prévisions Catherine de Médicis est née pour détruire :

> *« on dit que les astres menacerent evidemment le lieu ou elle feroit sa demeure […]. Ses parens curieux (comme ils le sont là ordinairement) de sçavoir le destin de vie assemblerent les plus fameux Astrologues des environs, pour dresser sa nativité : entre autres Basil ce renommé Mathematicien, qui predit au Duc de Florence dernier mort, lors qu'il n'y en avoit aucune apparence, qu'une grande et excellente dignité l'attendoit […] tous jugerent d'un accord qu'elle feroit cause si elle vivoit, de tres grandes calamitez, et finalement de ruine totale à la maison et au lieu où elle feroit mariée.* [112]*».*

Les propos rapportés ici proviennent du *Discours merveilleux* et sont, comme nous avons pu le démontrer à plusieurs reprises, partiaux ; Dreux du Radier et Ternisien d'Haudricourt reprennent ces allégations et propagent l'idée d'une reine dont la noirceur était connue de tous et attestée par les astres ce qui donne le sentiment d'un certain déterminisme et d'une certaine fatalité. Aucun de ces auteurs ne présente l'astrologue ni ne s'attarde sur d'autres prédictions qu'il aurait pu effectuer. Le Bazil dont il est question est sans doute Basilo Lapi, un moine cistercien, mais aussi un astrologue et alchimiste, ayant vécu à Florence sous le règne de Cosme 1er. Il aurait réalisé le « thème astral » de Catherine et de Cosme selon les écrits de Paul

[112] [s-a], *Discours merveilleux*, Paris, [s-e], 1663, p. 12-13.

Jove[113], mais tous les horoscopes qu'il a pu écrire ont été perdus[114]. Néanmoins, même si l'original a malheureusement été détruit cela n'a pas empêché ces auteurs d'affirmer que Bazil était convaincu que Catherine n'apporterait que la désolation à son entourage. Pourtant, d'autres auteurs ou astrologues contemporains de la souveraine ont tenté de reconstituer tout ou partie de son horoscope et leurs conclusions sont bien différentes de celles ces auteurs. Jérome Cardan par exemple, en 1554 dans son *De interrogationibus libellus*[115] affirme au contraire que le mariage de la souveraine et d'Henri II serait rempli de bonheur car ils seraient complémentaires ; elle dépendant du Soleil et lui de la Lune[116]. Luisa Capodieci, historienne du XXI^e^ siècle s'est, elle aussi, prêtée à l'exercice et apporte un éclairage plus nuancé[117]. Quoi qu'il en soit, ne retenir que les éléments négatifs comme le font le *Discours merveilleux*, Dreux du Radier ou Ternisien d'Haudricourt permet de participer à la diabolisation de Catherine de Médicis en affirmant que sa naissance était synonyme de grands malheurs. C'est aussi une façon de réécrire l'histoire et d'expliquer les massacres et les troubles : il était écrit qu'elle serait une menace pour le royaume.

Outre Bazil, les sources étudiées mentionnent aussi la présence de Nostradamus dans l'entourage de la reine. Notons néanmoins qu'elle est assez anecdotique, puisque seulement trois auteurs l'évoquent à la fin du XVIII^e^ siècle : Jean Baptiste de Ladvocat en 1777, Madame d'Arconville en 1783 et Ternisien d'Haudricourt en 1788. Il est étonnant que Nostradamus soit aussi peu présent alors qu'il est incontestable qu'il eut des relations avec Catherine. On peut par exemple évoquer leur rencontre en 1555 suite à la publication de ses prophéties ou celle à Salon en 1564 durant laquelle Charles IX le fit médecin ordinaire du roi. Cette « non-mention » tient sans doute au fait que Nostradamus possédait et possède encore une aura particulière. On est par exemple convaincu au XVI^e^ siècle que le 35^ème^ quatrain qui avait été publié en 1555 prédisait le décès d'Henri II, puisqu'il faisait référence à la mort d'un homme qui aurait l'œil crevé lors d'un duel[118]. Ses prédictions semblent fiables et crédibles pour ses contemporains contrairement à certains de ses confrères qui sont accusés de charlatanisme. Revenir sur le

[113] Paolo Giovio, *Historiarum sui temporis libri,* [s-l], [s-e], 1560.
[114] Luisa Capodieci, *op. cit.* p. 39.
[115] Jérome Cardan, *De interrogationibus libellus*, [s-l], [s-e], 1554.
[116] Luisa Capodieci, *op.cit.,* p. 45-50.
[117] Luisa Capodieci s'est elle aussi essayée à l'exercice et constate de nombreux aspects positifs dans l'horoscope de Catherine de Médicis. Elle note par exemple un rapprochement de Vénus et du Soleil qui symbolise la gloire et la réalisation des désirs mais aussi la présence de la Lune dans la maison VII qui signifie la félicité. Néanmoins on constate aussi une association de Mercure et Maris mais aussi de Mercure et de la Lune qui représentent des malheurs, des peurs et des massacres in Luisa Capodieci, *idem,* p. 45-50.
[118] Arlette Jouanna, Jacqueline Boucher, Dominique Biloghi, Guy Le Thiec, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 1160-1161.

personnage de Nostradamus permet ici aux auteurs de montrer la fascination qu'a Catherine pour l'astrologie car il semble difficile de critiquer et de noircir l'image d'un tel homme. Les mentions des auteurs sont assez différentes, voire décousues. Madame d'Arconville par exemple, qui traduit les propos de l'ambassadeur Michel Suriano, raconte que Nostradamus avait prédit à la reine qu'elle verrait tous ses fils régner, ce qui la plongeait dans une profonde inquiétude car « *Depuis long-tems, cet Astrologue prédit toujours le vrai, touchant les malheurs du Royaume de France : c'est ce qui lui a attiré la confiance de beaucoup de personnes* [119]». Quant à Ternisien d'Haudricourt il relate l'anecdote de Saint-Germain et de la mort de la souveraine qui serait une prédiction de Nostradamus.

Le troisième astrologue régulièrement évoqué par les sources étudiées est un certain Luc Gauric parfois orthographié « Luca Goric » ou « Luca Gaurico ». Il est cité par huit sources du corpus[120] et principalement par des auteurs d'abrégés historiques comme Louis Moreri (1681), Voltaire (1756) ou encore Madame d'Arconville (1783). Là encore, on dispose de peu d'informations sur le personnage, même s'il a laissé derrière lui de nombreux ouvrages d'astrologie. Il aurait été l'astrologue des papes Clément VII et Paul III selon Louis Moreri (1681), mais ce sont les seuls renseignements que nous avons pu trouver[121]. D'ailleurs Louis Moreri ne s'attarde pas sur les prédictions que ce dernier aurait réalisées pour la souveraine contrairement aux autres sources et se contente de faire une brève biographie de l'astrologue. Madame d'Arconville *a contrario* précise en 1783 que c'est Luc Gauric qui aurait prédit à Catherine qu'Henri II serait tué lors d'un duel. L'auteure ajoute ensuite, et toujours dans une visée moraliste, que la reine était crédule et ambitieuse et que c'était pour ces deux raisons qu'elle s'entourait d'astrologues[122]. A l'image de Madame d'Arconville, les autres auteurs mentionnent rapidement Luc Gauric et ses prédictions ; il n'y a que Charles Jean François Hénault, auteur d'une pièce de théâtre (1744), qui s'intéresse longuement aux relations

[119] Madame d'Arconville, *Histoire de François II*, Paris, chez Belin, 1783, p. 84, vol 2.
[120] Louis Moreri en 1681, Benoist de Thou en 1693, Varillas en 1694, Jean Claude Fabre en 1720, Charles Jean Hénault en 1744, Madame d'Arconville en 1783.
[121] Les premières traces de relation entre Catherine de Médicis et cet astrologue sont établies par Louis Moreri, dans son dictionnaire. Il rédige d'ailleurs une biographie extrêmement détaillée de Gauric, même s'il faut prendre ces informations avec précaution car l'auteur commet parfois des erreurs dans les dates ou les noms. Ce dernier fut, selon l'auteur, l'astrologue de quatre papes : Jules II, Léon X, Clément VII et Paul III in Louis Moreri, *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, qui contient en abbregé les vies des patriarches, des juges et des rois de l'Ancien Testament*, Lyon, chez Jean Girin et Barthélémy Rivière, 1681, p. 27, vol 2.
[122] « *On assure aussi, que l'Astrologue Luc Goric avoit prédit à la Reine, que Henri seroit tué en duel, et que ce seroit par une blessure à l'œil droit […]. On sait à quel point Catherine de Médicis poussoit sa confiance dans l'Astrologie judiciaire, son ambition lui faisoit souhaiter d'être instruite du sort de son époux et de ses enfans* » in Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 39-40, vol 1.

entre les deux protagonistes, ce qui tient sans doute à la nature même de son ouvrage. La scène 4 de l'acte 2 par exemple n'est qu'un long dialogue entre la reine et son astrologue. Si Hénault défend dans sa préface l'idée d'une pièce de théâtre racontant au plus près les intrigues du pouvoir sous le règne de François II et plus particulièrement « *la jalousie des Princes du Sang contre Messieurs de Guise* », il précise cependant que ce dialogue est fictif. Il fait néanmoins le choix de l'ajouter à sa pièce car il estime que cet échange aurait pu être vraisemblable tant la reine était éprise de ses prédictions[123]. Durant toute la pièce de théâtre, Luc Gauric est présenté comme un charlatan ; la Roche du Maine le qualifie même de « *fou* » à plusieurs reprises et qu'« *il voit tout ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas, et que son imagination se proméne toujours hors de ce monde-ci* [124]». Ce personnage – la Roche du Maine – devient même pour l'occasion l'alter ego de l'auteur qui dans sa préface exprimait lui-même ses doutes quant à ses pratiques :

> *« tant de prédictions admirables, dont je ne crois pas un mot, mais ausquelles je donne dans la Piéce toute la créance que l'on y donnoit alors, à commencer par l'illustre M. de Thou [125]».*

Durant la scène entre Luc Gauric et Catherine de Médicis, cette dernière sollicite son astrologue à la fois pour des conseils politiques mais aussi sur un registre plus personnel, puisqu'elle lui demande « *d'examiner* » ses enfants. La reine débute l'entretien en soulignant l'état de la cour mais aussi le contexte politique incertain qui l'angoisse car son pouvoir n'est pas établi :

> *« Vous voyez quel est l'état de la Cour : Un enfant majeur sans volonté, une Régente sans titre, des Princes du Sang réclamant leurs droits sous le prétexte du bien de l'Etat [126]».*

La première série de questions concerne le royaume et son administration. Catherine lui demande à plusieurs reprises vers quel parti se tourner car elle est perdue[127]. Devant son astrologue, Catherine fend même l'armure et pleure ou supplie Gauric de lui répondre[128] mais ce dernier reste muet ou ne répond que par des phrases banales et ordinaires comme « *je sais*

[123]« *mais qui n'est pas contre la vraisemblance, parce qu'il y pouvoit venir, qu'il avoit des relations avec Catherine* » in Charles Jean Hénault, *François II,* [s-l], [s-e], 1747.
[124] *Idem*, p. 61.
[125] *Idem*, préface.
[126] *Idem*, p. 50.
[127] Catherine à Gauric « *Quel parti prendre au milieu de tant de prétendans ? Et quelle route dois-je suivre à travers tant d'écueils ?* » ou « *Que pouvois-je faire ? Et qu'eût fait un autre à ma place ?* » in *idem*, p. 50.
[128] Catherine débute l'entretien en « *fondant en larmes* » selon les didascalies in *idem*, p. 48.

tout cela » ou « *je l'ignore* »[129] et finit par éluder ses interrogations en expliquant qu'il « *faudroit pour cela pouvoir calculer l'infini, et un être mortel n'a pas ce privilége*[130]». Alors qu'il passe lui-même pour un charlatan car il est incapable de répondre aux interrogations de la reine, comble de l'ironie, il termine son propos en mettant en garde Catherine contre d'autres charlatans qui pourraient profiter de sa « *crédulité* » de « *mortels* »[131]. Le second temps du dialogue entre ces deux protagonistes se poursuit avec les prédictions de Gauric concernant les enfants de la souveraine. Hénault assume ici pleinement la vision téléologique de la prédiction puisqu'il fait prédire à ce dernier tous les principaux « *événemens qui n'arrivérent que sous les Régnes suivans* [132]» concernant aussi bien ses fils que ses filles comme il l'indique lui-même – ou son éditeur – en note de bas de page. Il prédit par exemple la mort d'Elisabeth, rassure la reine sur le destin de Claude[133] et annonce la Saint-Barthélemy qui aurait lieu quelques jours après le mariage de Marguerite :

> *« des ruisseaux de sang environnent la Couche Royale ! Nuit horrible où la mort veille-toi, sauve du moins ton généreux époux [134]».*

Concernant François II, il présage sa mort prochaine et précise à la reine que tous ses fils vont avoir une couronne sur la tête. Pendant toute la durée de cette consultation Catherine est en pleurs. C'est la seule fois durant la pièce de théâtre, mais aussi de manière plus générale dans le corpus étudié, que Catherine est représentée avec une telle émotion. Avec cet astrologue, la reine noire fend l'armure et se montre un tant soit peu humaine notamment avec ses enfants. Elle apparait comme une mère éplorée face aux récits de toutes les souffrances que vont endurer ses filles et ses fils. Ces prédictions perturbent tellement la souveraine que durant l'acte 5 elle en fait de nouveau mention et se trouve de nouveau désemparée[135].

---

[129] *Idem*, p. 50.
[130] *Idem*, p. 52.
[131] « *cent imposteurs qui affectent de paroître instruits dans cette science, font un trafic honteux de la crédulité des mortels* » in *idem*, p. 51.
[132] *« On voit bien que l'intention de cette Scéne est de rappeller des faits passés sous le Régne précédent, comme la Scéne de Gauric a servi à faire connoître les événemens qui n'arrivérent que sous les Régnes suivans* » in *idem*, p. 60.
[133] Elisabeth « *périra de mort violente, après avoir été la cause innocente de la mort d'un fils dont elle ne sera pas la mere. Pour Claude votre seconde fille, heureusement pour elle, sa vie n'offre aucun événement marqué* » in *idem*, p. 57.
[134] *Idem*, p. 57.
[135] « [Depuis les prédictions de Gauric] *je ne vois que des tombeaux et des fleuves de sang autour de moi »* in *idem*, p. 136.

Enfin un dernier astrologue est ponctuellement mentionné par quatre auteurs de notre corpus : Cosme Ruggieri. Varillas en 1683, Voltaire en 1756, Louis Mayeul Chaudon en 1766 et Jacques Antoine Dulaure en 1788 reviennent sur la présence de ce dernier aux côtés de Catherine. Cosme Ruggieri y est décrit comme un magicien et un astrologue florentin. On dispose d'assez peu d'informations sur le personnage même si l'on sait avec certitude qu'il a existé puisque l'on retrouve sa trace, notamment dans les archives judiciaires, car il fut poursuivi en 1574. C'est cet épisode qui est relaté par ces quatre auteurs. On l'accusa en effet d'avoir participé à un complot contre le roi Charles IX. Les archives officielles précisent qu'il serait arrivé à la cour en 1571, où il enseigna le toscan aux pages du roi, et qu'il dispensa même en 1574 des cours d'italien au duc d'Alençon. Lorsqu'en 1574 Charles IX tomba subitement malade, on soupçonna un envoûtement et plusieurs suspects furent évoqués : Cosme Ruggieri d'une part, car il avait la réputation de maîtriser certaines pratiques magiques, La Môle et Conconat d'autre part qui étaient des gentilshommes de la cour. Les trois furent arrêtés et l'on retrouva chez La Môle une poupée de cire percée au cœur. Lors de leurs interrogatoires, ils expliquèrent que cette poupée devait rendre Marguerite de Navarre éperdument amoureuse de La Môle et Cosme Ruggieri admit avoir donné des coups sur la tête de la figurine. Catherine exigea que le Florentin répare l'envoûtement et qu'il soit condamné à neuf ans de galère[136]. En s'intéressant et en relatant cet épisode, les quatre auteurs en profitent pour diaboliser la souveraine puisqu'elle est accusée de protéger non pas un astrologue mais un magicien qui reconnait avoir participé volontairement à des sortilèges et qui fut suspecté d'avoir voulu attenter à la vie de son fils. Varillas par exemple utilise en 1683 des termes forts : il accuse l'astrologue d'être un « *Magicien* » qui se livre à de « *l'Art magique* » et il ajoute qu'il échappa à la mort grâce à la « *faveur de la Reine-Mere »* qui le *« preserva du feu* »[137]. Cette anecdote est aussi reprise par des sources plus secondaires, comme François Marie de Marsy (1755) qui réserve à l'astrologue tout un chapitre de son ouvrage. Il en exprime les grandes lignes dès le titre dudit chapitre puisqu'il qualifie ce dernier d'« *Athée, Astrologue, et Magicien. Si ces qualités sont compatibles* ». S'en suit alors tout un portrait à charge dans lequel l'auteur revient sur le parcours de l'Italien. Il établit formellement que les premières relations entre la reine et l'astrologue auraient débuté en 1572, puisque celle-ci lui aurait demandé son avis sur la mort de certains personnages durant la Saint-Barthélemy, notamment sur Henri de Navarre. Ce

[136] Luisa Capodieci, *op. cit.,* p. 42-43.
[137] Varillas, *Histoire de Charles IX*, Paris, chez Claude Barbin, 1683, p. 472, vol 2.

dernier n'eut la vie sauve que parce que l'astrologue aurait menti à la reine en lui assurant qu'il n'aurait jamais le pouvoir :

> *« il allégua un faît assez particulier, c'est qu'après le massacre de la Saint Barthelemi, comme on délibéroit sur le traitement qu'on feroit au Roi de Navarre et au Prince de Condé, Catherine de Médicis lui demanda s'il n'avoit point fait leur horoscope ; qu'il répondit à la Reine qu'il l'avoit fait, et que son art lui avoit appris qu'ils ne causeroit jamais de trouble dans le Royaume. Il ajoûta que cette réponse fit évanoüir les résolutions pernicieuses qu'on avoit prises contre eux. [138]»*

La reine est ici représentée comme une femme crédule incapable de prendre une décision par elle-même. Elle est aussi décrite comme une femme ambitieuse et rancunière notamment lors du récit de l'épisode de la poupée de cire. En effet, selon l'auteur, la reine aurait fait arrêter Ruggieri pour le punir d'avoir trahi sa confiance car elle lui avait demandé d'espionner son fils et l'astrologue le révéla au duc d'Alençon :

> *« Ruggeri étoit aussi attaché au Duc d'Alençon : la Reine mere l'avoit mis elle-même auprès de ce jeune Prince, sous prétexte de lui montrer l'Italien, mais en effet pour espionner ses actions. Le Florentin trahit la confiance de la Reine, et révéla au Duc toute l'intrigue. Catherine de Médicis, pour punir l'infidélité de cet espion, le fit arrêter avec la Mole et les autres complices. [139]»*

Là encore il ne s'agit pas de valider ou d'invalider les dires de ces différents auteurs mais de saisir les représentations qui sont faites de Catherine, présentée comme une femme incapable de se passer de l'art des astrologues qui sont décrits comme des charlatans abusant de la confiance aveugle que cette dernière leur accorde. Et si certains avancent des noms précis, d'autres se contentent d'être très généraux et citent la présence de « *beaucoup* » d'astrologues, à l'image de Pierre Jurieu en 1683 ou annoncent des chiffres totalement invérifiables et hyperboliques comme Jacques Antoine Dulaure (1788) qui avance celui de trente mille astrologues à Paris. Catherine de Médicis concentre donc autour d'elle à la fois des astrologues connus ou réputés ou des anonymes qui doivent l'aider à gouverner et surtout à conserver le pouvoir en prenant les bonnes décisions. Ces astrologues, qu'ils soient nommés ou anonymes

[138] François Marie de Marsy, *Analyse raisonnée de Bayle, ou abrégé méthodique de ses ouvrages, particulièrement de son Dictionnaire historique et critique*, Londres, [s-e], 1755, p. 196, vol 2.
[139] *Idem*, p. 195, vol 2.

sont aussi un moyen pour de voir des circulations, voire des filiations entre les textes qui s'accordent tous à blâmer Catherine pour son usage de l'astrologie.

Force est de constater que cette science ne suffit plus à Catherine qui peu à peu, selon les sources étudiées, bascule vers les sciences occultes, voire la sorcellerie. En effet, parmi les sources primaires et secondaires, dix auteurs décrivent les objets magiques[140] qui entoureraient la souveraine et neuf affirment que Catherine croit en la magie[141]. Notons qu'un basculement s'opère vers ce domaine magique à partir des années 1750, puisque sur ces neufs sources, huit sont publiées dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. Bien que depuis l'édit de Colbert de 1682 la « sorcellerie » et les « pratiques magiques » soient considérées seulement comme de simples escroqueries, on constate que la magie est toujours pratiquée dans les campagnes et qu'elle est en vogue à Paris, notamment dans les salons mondains, voire à la cour. On peut par exemple citer l'attrait qu'aurait eu la marquise de Pompadour pour un certain comte de Saint-Germain qui se présentait comme un alchimiste pouvant faire grossir les diamants grâce à ses connaissances mais aussi à ses dons merveilleux. Il prétendait aussi lire l'avenir dans des miroirs magiques et aurait prédit à Louis XV la mort de Louis XVI par l'échafaud. Bien que ces écrits à propos de la marquise et du comte de Saint-Germain soient probablement fallacieux, on note néanmoins la présence persistante de la magie dans l'imaginaire collectif[142].

L'une des sources la plus à charge contre Catherine de Médicis est celle du protestant Pierre Jurieu en 1683. Sur plus de trois pages, il compare la souveraine à une sorcière et multiplie les exemples en ce sens quand les autres écrits se contentent d'assurer que la reine croyait en la magie. *A contrario*, Pierre Jurieu, l'auteur de *l'Art d'assassiner les rois* (1696), et Jacques Antoine Dulaure (1788) affirment eux que la reine était une sorcière et construisent tout un argumentaire tendant à prouver leurs dires. On note d'ailleurs des similitudes dans leurs propos tant dans le style – une écriture satirique et pamphlétaire – que dans les exemples développés.

[140] Pierre Jurieu (1683), *L'Art d'assassiner les Rois* (1696), Pierre de l'Estoile (1741), Voltaire (1756), Prosper Marchand (1758), Germain Poullain de Saint-Foix (1759), Jean François Dreux du Radier (1764), Louis Mayeul Chaudon (1766), Ternisien d'Haudricourt (1788) et Jacques Antoine Dulaure (1788).
[141] Pierre Jurieu (1683), Voltaire (1756), Claude François Xavier Millot (1758), Germain Poullain de Saint-Foix (1759), Louis Mayeul Chaudon (1766), François-Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois (1767), Jean Baptiste Ladvocat (1777), Jacques Antoine Dulaure (1788) et Ternisien d'Haudricourt (1788).
[142] Eloïse Mozzani, *Magie et superstitions. De la fin de l'Ancien Régime à la Restauration*, Paris, Robert Laffont, 1988, p. 18-35.

Pour rassurer le lecteur sur la véracité de ses propos, Pierre Jurieu annonce en préambule s'appuyer sur les écrits de « *Mons. de Mézeray* [143]» qui bénéficie de son aura d'historien et d'historiographe de France. Dans le corps du texte, les sources énoncées sont plus floues et Pierre Jurieu mentionne des « *gens dignes de foy* [144]». Le ton adopté est donc celui de la rumeur. S'en suit une démonstration détaillée de la part de l'auteur qui aboutit à la conclusion que Catherine de Médicis était une « *Reine magicienne [qui] avoit mis en vogue la Magie dans toute la cour*[145]*».* L'un des premiers arguments avancés est que Catherine, comme toute bonne sorcière, détient des grigris et des objets magiques tels que des talismans ou encore un grimoire composé de « *parchemins* » sans doute réalisé avec « *la peau d'un enfant mort né* »[146]. Deuxième argument : Catherine possède des pouvoirs magiques, comme le fait de parler aux morts qui prennent la forme de spectres ou de personnages bien vivants qu'elle arrive à faire apparaître[147]. Enfin, dernier argument : le lien de la reine avec le diable. Il précise que les deux avaient une connexion particulière, car cette dernière avait scellé un pacte avec lui ce qui lui permettait notamment de voir les spectres : « *Le Diable qui la trompoit luy persuadoit que par ce moyen elle pouvoit tirer les secrets de toutes les cours* [148]». Pierre Jurieu n'est pas le premier à établir une relation directe entre la femme prétendument sorcière et le diable. C'est un thème récurrent qui fut développé par des auteurs cherchant à expliquer ce qu'était la sorcellerie démoniaque à l'image de l'écrit de Jacques Sprenger et Henri Institoris[149] par exemple[150]. Chez Pierre Jurieu, cette notion de « pacte » est induite mais n'est pas formulée clairement. Selon lui, Catherine se livrerait à ces pratiques car « *le peché dominant de Catherine de Medicis c'estoit l'ambition et la passion de regner* [151]». On retrouve ici l'ambition néfaste de la souveraine qui résonne avec la définition que fait Jean Bodin de la sorcière qui est celle « *qui par des moyens*

[143] « *quant à la Magie, dit Mons. de Mézeray, on sçait que la Reyne mere s'estoit gasté l'esprit par ces curosités impies* » in Pierre Jurieu, *Histoire du Calvinisme et celle du Papisme mises en parallèle ou apologie pour les Réformateurs, pour la Réformation, et pour les Réformez, divisée en quatre parties*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1683, p. 309-310, vol 1.
[144] *Idem*, p. 310.
[145] *Idem*, p. 310.
[146] « *on regarde encore qui sont marqués sur des parchemins fort deliés qu'on croit estre de la peau d'un enfant mort né* » in *idem* p. 310.
[147] « *gens dignes de foy assurent que cette Reyne faisoit quand bon luy sembloit, paroistre les spectres des personnes absentes avec qui elle vouloit conferer* » in *idem* p. 310.
[148] *Idem*, p. 310.
[149] Jacques Sprenger et Henri Institoris, *Le Malleus Maleficarum ou Marteau des sorcières*, Strasbourg, [s-e], 1486.
[150] Ce texte publié en 1486 est l'un des premiers à affirmer qu'il existe un lien entre la sorcière et le diable. Selon eux, le diable agit à travers elle car elle peut lui prêter son corps. Ils peuvent donc communiquer autant qu'ils le souhaitent puisqu'ils ne deviennent qu'un et cohabitent dans la même enveloppe. Cette idée est reprise et complétée par Jean Bodin en 1580 qui lui aussi établit une connexion permanente entre la sorcière et le diable, scellée par un pacte in Nicole Jacques-Lefèvre, *Histoire de la sorcellerie démoniaque. Les Grands textes de référence*, Paris, Honoré Champion, 2020, p. 73.
[151] Pierre Jurieu, *op. cit.*, p. 313, vol 1.

diaboliques sciemment s'efforce de parvenir à quelque chose [152]». Catherine de Médicis chercherait donc à imposer son pouvoir en usant de sa magie et de ses relations avec le diable. Cette notion de pacte résonne aussi avec le contexte religieux de l'époque et la redécouverte au Moyen Age de certaines légendes ou de certains saints qui eux aussi auraient signé un pacte avec le diable pour servir leur ambition avant de se rétracter. L'histoire de Théophile[153] fait par exemple l'objet de nombreux écrits qui ont traversé les âges[154]. Mais alors que ce dernier se repend, ce n'est pas le cas de Catherine qui reste, dans le récit de Pierre Jurieu, ambitieuse voire pire, monstrueuse puisqu'elle tue des milliers de protestants et ses fils pour assouvir ses désirs.

Cette théorie d'une reine magicienne est reprise bien plus tard en 1788 par Jacques Antoine Dulaure qui fait référence à Catherine de Médicis dans des chapitres aux noms plus qu'explicites tels que « *Astrologues. Figures magiques en cire. Martinistes* » ou encore « *Diableries et Sabbats des sorciers* ». Dans cet ouvrage qui, rappelons-le, devait éclairer les vingt derniers règnes et plus particulièrement les mœurs des Français et de leurs souverains, Jacques Antoine Dulaure s'intéresse plus spécifiquement au règne de Catherine de Médicis quand il s'agit d'illustrer l'utilisation de l'astrologie dans les pratiques des monarques. Il débute son chapitre en présentant rapidement l'usage de la sorcellerie et de l'astrologie depuis l'Antiquité et cite ensuite le nom de souverains qui auraient abusé de l'une ou l'autre de ces disciplines comme Pharamond, Bazine, Frédégonde, Clovis, Chilpéric, Audouère, Charlemagne, Berthe, Bertrade, Philippe le Hardi, Charles VI, Valentine de Milan ou Louis XI. Néanmoins le corps du texte et l'exemple le plus détaillé portent sur Catherine de Médicis car c'est sous son règne que « *le triomphe de l'Astrologie ou de la magie en France fut complet* [155]» à tel point que plus de « *trente mille Astrologues, ou Sorciers* [156]» étaient dans la capitale. Le chiffre avancé est invérifiable et totalement hyperbolique, d'autant que l'auteur précise que ces trente mille personnes ne sont que ceux qui étaient consultés par le pouvoir et les « *grands Seigneurs* [157]».

---

[152] Nicole Jacques-Lefèvre, *op. cit.,* p. 207.
[153] Ce dernier, évêque au IV^e^ siècle, aurait signé un pacte avec le diable pour retrouver ses fonctions car il avait été limogé par l'empereur Justinien. Reniant sa foi il obtint l'aide du diable, signa le fameux pacte et récupéra ses fonctions. Mais, pris de remords, il se tourna vers la Vierge Marie qui trouva ledit pacte et le déchira in Klaniczay, Gábor, et Ildikó Kristóf. « Écritures saintes et pactes diaboliques. Les usages religieux de l'écrit (moyen âge et temps modernes) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 56, no. 4-5, 2001, p. 947-980.
[154] On peut par exemple citer les écrits de Marbod de Rennes, de Guibert de Nogent ou de Gautier de Coinci qui ont publié leurs récits entre les XI^e^ et XIII^e^ siècles in *idem*.
[155] Jacques-Antoine Dulaure, *op. cit.*, p. 163.
[156] *Idem*, p. 164.
[157] « *si l'on considere que ces sortes de gens étoient consultés, accueillis, et bien récompensés par les Rois, Reines ou grands Seigneurs* » in *idem*, p. 164.

Dès le début du chapitre, Dulaure opère une confusion entre « *astrologues* » et « *sorciers* ». En effet, les deux termes sont toujours associés et l'auteur ne fait jamais de différence entre les pratiques des uns et des autres ce qui tend à condamner ceux qui font appel à leurs savoirs. Concernant Catherine, l'auteur multiplie les exemples pour montrer qu'elle « *faisoit elle-même profession de cette science superstitieuse* [158]». Outre l'observatoire des Halles qu'elle fit construire pour consulter les astres, il accuse la souveraine de porter sur elle des talismans qui lui permettraient de connaître l'avenir et de garder le pouvoir :

> *« Cette Princesse portoit sur son estomac une peau de vélin ; d'autres disent d'un enfant écorché, semée de figures, de lettres et de caracteres de différentes couleurs, ainsi qu'un talisman que lui forma l'Astrologue Regnier […] elle croyoit pouvoir gouverner souverainement, et connoitre l'avenir : il étoit composé de sang humain, de sang de bouc, et de plusieurs sortes de métaux fondus ensemble, sous quelques constellations particulieres qui avoient rapport à la nativité de cette Princesse. [159]»*

Dulaure donne ici des détails lugubres sur les différents objets magiques que la souveraine avait sur elle en permanence mélangeant plusieurs informations et objets. Il mentionne dans un premier temps un talisman que Catherine porterait sur son ventre ; affirmation faite aussi par Pierre Jurieu (1683) qui faisait référence à un grimoire composé de matériaux semblables comme la peau d'un enfant[160]. Chez Germain Poullain de Saint Foix (1759) et Louis Mayeul Chaudon (1766) l'enfant en question n'est pas écorché mais « *égorgé*[161]». Seul Ternisien d'Haudricourt en 1788 opte pour une peau de vélin et assure tenir ses propos d'un certain M. Vion d'Hérouval qui aurait eu cet objet entre ses mains[162]. Tous s'attardent sur ce premier talisman et agrémentent leurs descriptions de détails plus ou moins sanglants qu'ils accompagnent d'un plaidoyer à charge contre la souveraine, accusée de ne pas pouvoir gouverner sans sorciers à ses côtés. C'est par exemple le cas de Louis Mayeul Chaudon qui

[158] *Idem*, p. 164.
[159] *Idem*, p. 165.
[160] Certes, chez Pierre Jurieu, ce dernier était mort-né et chez Jacques Antoine Dulaure c'est un enfant écorché mais quoiqu'il en soit, Catherine de Médicis utilise toujours le cadavre d'un enfant et devient ainsi « monstrueuse ».
[161] « *Elle portoit sur l'estomac une peau de velin, ou selon quelques-uns d'un enfant égorgé. Elle étoit convaincue que cette peau avoit la vertu de la garantir de toute entreprise contre sa personne* » in Louis Mayeul Chaudon, *Nouveau dictionnaire historique ; ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, des forfaits, des erreurs, etc. depuis le commencement du monde jusqu'a nos jours*, Amsterdam, chez Marc Michel Rey, 1766, p. 443-444, vol 1.
[162]« *Les Astrologues et les Devins étoient alors en régne… Elle les consulta, et quelqu'un d'eux lui composa, pour porter sur son estomac, pour la sûreté de sa personne, une peau de vélin, semée de plusieurs figures et caractères tirés de toutes les langues, et diversement enluminés, qui composoient des mots moitié grecs, moitié latins, et moitié barbares. M. Vion d'Hérouval a eu ce talisman entre les mains* » in Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits,* Paris, [s-e], 1788, p. 49.

précise que Catherine de Médicis « *étoit superstitieuse. Elle croyoit non seulement à l'Astrologie judiciaire, mais encore à la magie* [163]» ou encore de Ternisien d'Haudricourt qui, dans sa biographie d'une cinquantaine de pages, accorde cinq pages aux croyances magiques de la souveraine[164]. Bien que l'un et l'autre revendiquent une écriture fiable et sérieuse, ils participent à la diabolisation de la souveraine en crédibilisant des rumeurs infondées. Cela est d'ailleurs étonnant car, lorsqu'on examine, le parcours de Louis Mayeul de Chaudon ou de François Moysant et de Pierre Jean Grosley qui l'ont aidé à rédiger cet ouvrage, ils sont tous les trois membres d'Académie royale ou de sociétés prestigieuses reconnues pour leur sérieux[165].

Le second objet mentionné par Jacques Antoine Dulaure est un « *talisman* » qui aurait été fabriqué par un certain « *Regnier* », composé là encore de sang humain mais aussi de métaux. L'auteur fait sans doute ici référence au « *précieux abraxas* » de la souveraine, nom donné à une médaille qu'elle aurait possédée. Néanmoins, et contrairement aux autres descriptions qui en sont faites par les sources étudiées, Jacques Antoine Dulaure livre une version inédite de ce talisman tant sur le plan des matériaux utilisés – les autres évoquent des métaux tels que le cuivre ou le bronze – que sur le nom de l'inventeur – les autres avancent le nom de « Fernel ». On peut même se demander si ce « *Regnier* » ne serait pas une sorte de jeu de mots puisque cet objet, selon l'auteur, devait aider la reine à régner.

Une demi-douzaine de sources revient en détail sur cette médaille magique, mais l'on constate de nombreuses différences entre les descriptions. Cela provient sans doute du fait que l'on n'a jamais vu Catherine avec cet objet. On a certes trouvé trois exemplaires d'une médaille correspondant plus ou moins aux descriptions et qui sont conservés à la BNF mais rien ne certifie qu'elles aient pu appartenir un jour à Catherine[166].

---

[163] Louis Mayeul Chaudon, *op. cit*., p. 443-444, vol 1.

[164] On peut citer l'hyperbole suivante : « *Jamais on ne vit tant de Nécromans, de Sorciers, et de Magiciens, qu'il y eut sous son règne, ou la France en fut inondée* » in Ternisien d'Haudricourt, *op. cit.,* p. 47.

[165] Louis Mayeul Chaudon par exemple fut membre de l'"*Accademia degli Arcadi*" de Rome. François Moysant quant à lui fut professeur de grammaire et de rhétorique à Caen avant de devenir docteur en médecine à l'université de Caen. Il fut aussi membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres dont il devient le secrétaire perpétuel, de la Société d'agriculture, de la Société de médecine de Caen et membre honoraire de la Society of Antiquaries de Londres. Quant à Pierre Jean Grosley, il devient membre du barreau de Troyes après avoir fait ses études de droit à Paris avant de prendre le poste de trésorier dans l'armée de Maillebois car il voulait voyager. Il intègre par la suite l'Académie de Châlons-sur-Marne, la Société royale des Belles-Lettres de Nancy, la Société royale de Londres et fut élu membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres in Madelaine Fabre, http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/598-francois-moysant, consulté le 28 décembre 2022 ; Alain Nabarra, http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/368-pierre-jean-grosley, consulté le 28 décembre 2022.

[166] « BnF, MMA, Médailles magiques, plateau 91, 4e rangée, alvéoles 3, 4, 5. » in Luisa Capodieci, *op. cit.,* p. 160.

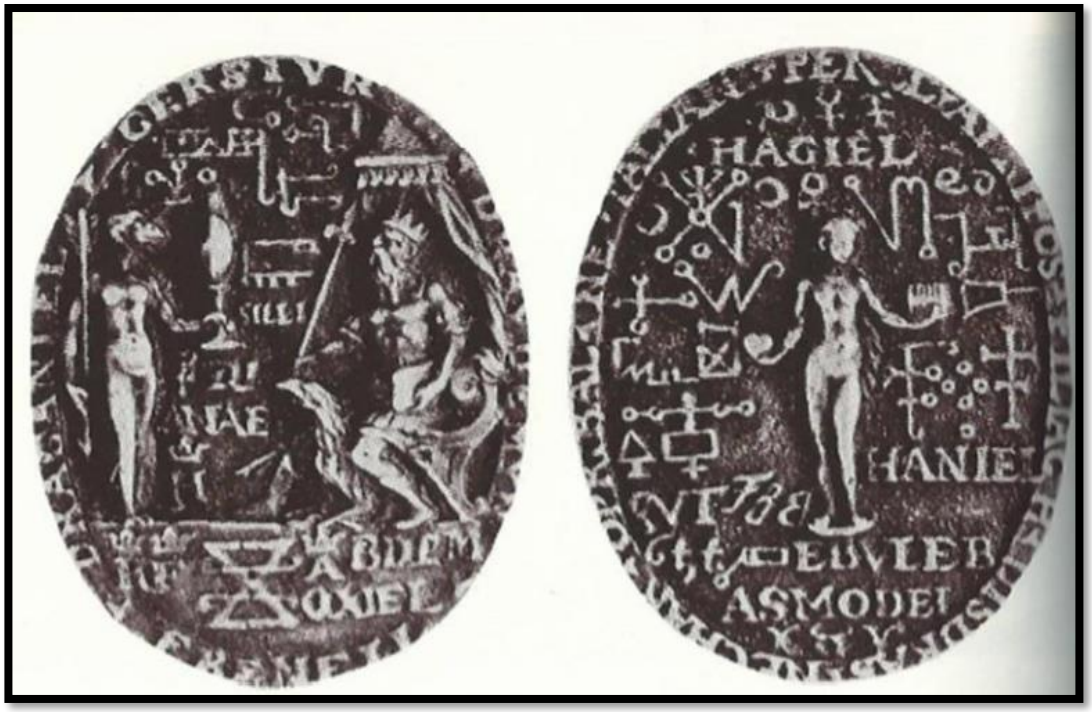

Médaille-talisman de Catherine de Médicis
in Luisa Capodieci, *op. cit.,* p. 124.

Le document le plus ancien faisant mention d'un tel objet est le libelle *l'Art d'assassiner les rois* en 1696 qui le décrit en quelques lignes. Dans ce libelle publié de façon anonyme avec une fausse adresse londonienne[167], l'auteur affirme que la reine possédait cet objet car le président de Mesmes lui avait certifié qu'il lui avait été donné par Catherine en main propre. Cette description fut ensuite reprise, amplifiée, voire modifiée par un certain nombre d'auteurs qui ont parfois tenté de la dessiner pour satisfaire la curiosité de leurs lecteurs :

[167] Luisa Capodieci, « Vénus et Jupiter entre le *Picatrix* et le *De Occulta philosophia* : Genèse et fortune d'un talisman à problèmes » in Jean-Patrice Boudet, Anna Caiozzo et Nicolas Weill-Parot (dir.)*, Images et magie. Picatrix entre Orient et Occident,* Paris, Honoré Champion Editeur, 2011.

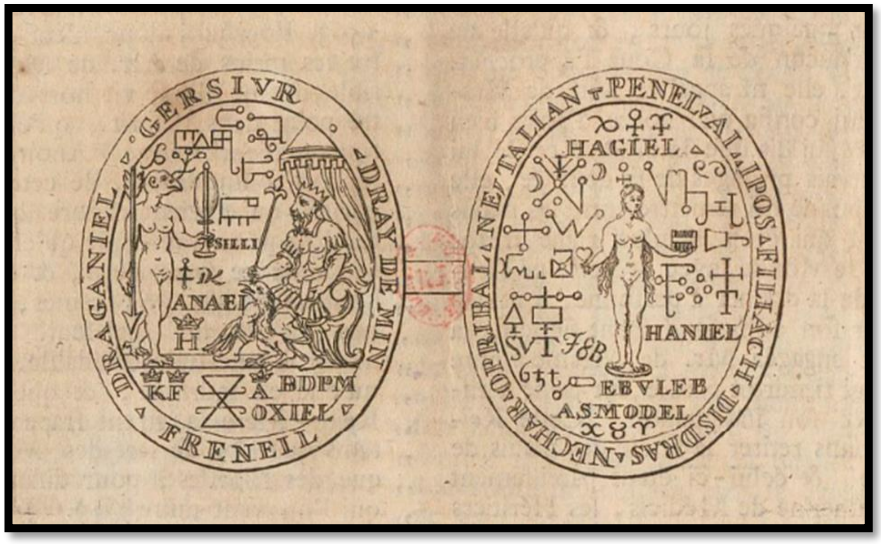

Dessin de Mr de Trévoux inséré dans ses mémoires en avril 1705
in Prosper Marchand, *Dictionnaire historique, ou Memoires critiques et litteraires, concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulierement dans la République des lettres*, la Haye, chez Pierre de Hondt, 1758-1759, p. 164, vol 1.

Les sources étudiées assurent que cette médaille appartenait à la souveraine même si certains ne sont pas d'accord quant à son utilisation. Ils affirment cependant tous que la souveraine l'aurait confiée à M. de Mesmes dans un coffret en lui faisant promettre de ne pas l'ouvrir avant sa mort. La promesse fut tellement respectée par ce dernier que ce serait ses descendants qui en auraient fait la découverte. Cette médaille fait l'objet d'un tel intérêt pour Prosper Marchand que dans son *Dictionnaire historique*, il fait le point sur les descriptions fournies par l'auteur de *L'Art d'assassiner les rois*, le Père Ménétrier, Mr le Duchat, le catalogue des Livres de Mr de Cangé, Pierre de l'Estoile et se prête lui-même à l'exercice. Or, le moins que l'on puisse dire est qu'il y a de nombreuses différences tant sur les symboles décrits que sur l'utilisation que Catherine en aurait faite[168] : certains affirment que la souveraine l'aurait utilisée comme remède contre son infertilité quand d'autres expliquent que l'objet devait lui permettre de connaître l'avenir. Quoi qu'il en soit, cette médaille ou « talisman » donne le sentiment au lecteur que la reine croyait en la magie, ce qui renforce sa légende noire.

Avant de revenir sur les descriptions de ses prédécesseurs, Prosper Marchand fait le point sur les rumeurs entourant cette médaille et fait preuve de rigueur ; il cite ses sources, recopie minutieusement les extraits et offre ainsi une parfaite dissertation historique. Cette démarche est revendiquée par l'auteur puisque dès sa préface, il affiche son envie de réaliser l'inventaire

[168] Un tableau faisant le point sur les principales différences entre les versions est à consulter en annexe ; voir annexe 10.

des grandes œuvres et des savants de ces dernières décennies[169]. Il confronte les sources, donne son avis et recopie les arguments de ses confrères comme celui de Bayle qui affirme que cet objet n'aurait jamais appartenu à la souveraine et que ce sont probablement ses ennemis qui ont dû le faire frapper[170]. Prosper Marchand conclut, grâce à son travail de recensement, que cette médaille a forcément existé[171], d'autant qu'il rédige lui-même un portrait très noir de la souveraine qu'il qualifie d' « *une des plus terribles Femmes, qu'il y ait jamais eu au Monde* [172]» car elle avait la réputation de se livrer à des « *Prognostiqueurs, et à ses Magiciens* [173]». Ce sont les seuls arguments qu'il avance pour prouver ses dires : le nombre important de sources qui la mentionnent et la réputation de Catherine. Notons d'ailleurs qu'il crédibilise les propos de pamphlets alors même qu'il affirme à plusieurs reprises sa volonté d'écrire un ouvrage fiable et sérieux. Prosper Marchand ne tient pas compte des genres des oeuvres qu'il confronte et place sur le même plan *l'Art d'Assassiner les rois* et les Mémoires de Duchat ou de Pierre de l'Estoile ce qui participe à renforcer ses propos notamment lorsqu'il affirme que plusieurs sources corroborent l'existence de cette médaille.

Ce qui ressort de ces six descriptions est finalement le peu de renseignements que l'on a sur sa provenance, sa date d'émission ou encore sur son créateur : deux par exemple l'attribuent à Fernel, le médecin qui aurait trouvé un remède contre la prétendue stérilité de la souveraine, un à un mathématicien et les autres ne se prononcent pas. De plus, les descriptions de l'objet sont tellement éloignées les unes des autres que l'on peut avoir l'impression que les auteurs décrivent des objets totalement différents et selon ces derniers, la reine n'en a pas le même usage. Chez l'auteur de *l'Art d'assassiner les rois* par exemple, la médaille est en cuivre et la souveraine est représentée faisant une offrande à un démon assis sur un trône ; pour Pierre de l'Estoile elle serait composée de sang humain et de sang de bouc et permettrait à la souveraine

[169] Il souhaite que son ouvrage soit un complément des dictionnaires de Pierre Bayle et de Chaufepié. Il met à profit ses différentes expériences de libraire. Il travailla en effet de nombreuses années dans des corporations de libraires comme celle de la rue Saint Jacques à Paris nommée « *Phénix* » ou encore celle de la Haye dans une officine dans la Hoogstraat ou à la Haye et en Angleterre. Fort de son expérience, il avait déjà publié quelques catalogues de bibliothèques. Jean Sgard, Christiane Berkvens-Stevelinck, « Prosper Marchand et l'histoire du livre. Quelques aspects de l'érudition bibliographique dans la première moitié du 18° siècle, particulièrement en Hollande » in *Dix-huitième Siècle,* n°12, 1980, p. 517-518 et Jean Sgard, Christiane Berkvens-Stevelinck *«* Catalogue des manuscrits de la collection Prosper Marchand *»* in *Dix-huitième Siècle*, n°21, 1989, p. 472-473.
[170] « *à ces VII Remarques Mr. Bayle ajouta très prudemment les trois Réfléxions suivantes : 1. Qu'il doute, mais ne nie pas ; 2. Que ce n'est point l'atrocité de l'action, ou la pitié de Catherine de Médicis, mais la prudence, qui l'empêche d'ajouter foi* » in Prosper Marchand, *op. cit.,* p. 166, vol 1. Il s'agit ici d'extraits recopiés du livre de Pierre Bayle intitulé *Réponse aux questions d'un provincial*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1704, p. 488-499.
[171] « *malgré la force apparente de tous ces raisonnemens, la Médaille s'est véritablement trouvée chez Mr. Le Président de Mesme* » in Prosper Marchand, *op. cit.,* p. 166, vol 1.
[172] *Idem*, p. 164, vol 1.
[173] *Idem*, p. 171, vol 1.

d'asseoir son autorité. Enfin chez Monsieur Duchat, Catherine est représentée portant un diadème, tenant un miroir dans la main et sa finalité serait d'accroître la fertilité. Affirmer ici l'existence d'une telle médaille, tout en apportant autant de précisions, permet de la rendre crédible. Or, rien ne prouve l'existence d'un tel objet comme nous avons pu l'évoquer précédemment, d'autant que dans l'inventaire du cabinet de Mesmes réalisé par Nicolas Fabri de Peiresc, aucune mention n'est faite de cet objet[174]. Néanmoins, et au vu des dessins présents sur le talisman, ce dernier aurait pu avoir une vertu médicale comme c'était le cas pour d'autres objets utilisés au XVI[e] siècle[175]. Pourtant, ce n'est pas la version donnée par la source étudiée. Bien au contraire, revenir sur l'existence d'un tel objet accrédite la représentation de Catherine en magicienne.

Cette dernière aurait en effet tellement perverti la France que les rituels les plus sacrés ne sont même plus respectés, à l'image de la messe. L'auteur écrit par exemple que même les prêtres auraient pratiqué des rituels magiques en pleine célébration, en utilisant notamment des « *images de cire* [176]». Il rapporte aussi que de nombreux sabbats étaient organisés en France et qu'ils étaient « *bien accueillis par cette Reine* » qu'ils se « t*enoient aux environ de la Ferté Milon et de Verberies* »[177]. On retrouve ici l'idée d'un pacte avec le diable qui avait été avancée par Pierre Jurieu. Dulaure reprend aussi des traits récurrents relatifs aux sabbats. Il cite par exemple deux communes du nord de la France qui sont régulièrement désignées comme des hauts lieux de magie depuis le XVI[e] siècle[178]. Jacques Antoine Dulaure décrit aussi longuement et minutieusement la cérémonie des sabbats en sollicitant les cinq sens du lecteur[179]. On y

[174] Luisa Capodieci, *op. cit.,* p. 126-136.

[175] Il aurait eu une aura positive grâce aux images et aux noms inscrits. En effet, la femme représenterait Vénus et l'homme non le diable mais Jupiter ce qui symboliserait la force et la tranquillité ; sur le revers la femme, Vénus, accompagnée par des inscriptions telles que « *Hagiel* » qui signifie « *l'intelligence de Venus* » et « *Haniel* » qui est le nom d'un ange des cieux. Ainsi la médaille apporterait force et tranquillité à celui qui la porte in Pierre Béhar, *Les langues occultes de la Renaissance, Essai sur la crise intellectuelle de l'Europe au XVIème siècle*, Paris, éditions Desjonquères, 1996, p. 63-90.

[176] « *à chaque Messe les Prêtres faisoient une piqure à l'image de cire, et à la quarantieme Messe, ils piquoient l'image à l'endroit du cœur, en prononçant à chaque fois quelques paroles de magie, pour essayer de faire mourir le Roi* » in Jacques Antoine Dulaure, *op. cit.,* p. 168.

[177] « *les Sabbats se célébroient dans différens lieux de France ; mais du tems de Catherine de Médicis, où les Astrologues et les Magiciens étoient si nombreux et si bien accueillis par cette Reine, les Sabbats les plus renommés, se tenoient aux environs de la Ferté-Milon et de Verberies* » in *idem*, p. 174.

[178] Jean Bodin s'est rendu à Verberie en 1578 pour juger une femme qui était accusée de sorcellerie ; elle aurait tué des hommes et des bêtes par ses artifices.

[179] Le lecteur apprend ainsi qu'ils ont lieu toujours la « *nuit* », en été en « *forêt* » alors que l'hiver ils sont dans une « *ferme* ». La cérémonie débute par un pacte dans lequel les sorcières renoncent « *à Dieu et à la Religion, beaucoup de discrétion et une entiere soumission aux volontés des chefs* ». Le pacte avec le diable est alors double et porte à la fois sur un renoncement religieux et une désobéissance au roi ; la religion et la monarchie, qui sont les deux cadres fondamentaux rythmant et encadrant la vie des hommes et des femmes, sont donc abandonnées. Le diable préside d'ailleurs cette cérémonie assis sur un « *trône* » ; il peut être « *vêtu de la peau d'un grand bouc, ou de celle d'un grand chien barbet, ou bien figure d'homme, couvert d'un grand manteau noir* ». S'en suit alors la fabrication

retrouve les principales caractéristiques qui avaient été décrites par Jacques Sprenger et Henri Institoris en 1486 ou Jean Bodin en 1580[180]. Alors certes Jacques Antoine Dulaure ne blâme pas Catherine et ne l'accuse pas ouvertement de participer à de tels événements mais il précise bien en amont de sa description que ces rassemblements étaient connus de la souveraine et pire, qu'elle les cautionnait. Enfin, puisqu'il accuse Catherine de se livrer à différentes pratiques magiques, l'amalgame peut être rapidement fait : si Catherine de Médicis est une sorcière qui a donné son accord pour l'organisation de sabbats c'est sans doute parce qu'elle-même y participe. D'une reine astrologue, la reine devient progressivement une reine sorcière et c'est un ouvrage qui se veut être un abrégé historique qui l'affirme. A travers tout son argumentaire, Dulaure construit l'image d'une reine utilisant tour à tour son ambition, l'astrologie voire la magie pour gouverner et s'assurer du pouvoir ce qui dénature le pays.

A travers les différentes sources étudiées on constate que Catherine est progressivement représentée sous les traits d'une femme ambitieuse s'adonnant tour à tour à l'astrologie ou à la magie à partir du XVIII^{e} siècle. Pour prouver leurs dires, les auteurs listent les astrologues de son entourage, mentionnent des objets magiques qu'elle aurait utilisés ou l'accusent de pactiser avec le diable. La représentation de Catherine diffère ici en fonction de la nature des sources : les écrits satiriques sont les plus virulents et accusent frontalement la souveraine d'être une sorcière quand les abrégés historiques pointent du doigt son amour pour l'astrologie ou la magie. Mais tous soulignent son ambition qui la pousserait à se tourner vers une autre pratique : l'empoisonnement.

B. Le poison, une arme pour asseoir son autorité

Catherine de Médicis est certes une astrologue, une sorcière mais elle serait aussi une empoisonneuse, ce qui n'est pas antinomique. En effet on constate qu'une confusion s'opère progressivement entre la figure de la « sorcière » et de l'« empoisonneuse » dans les années

de « *poisons composés par art diabolique, pour opérer des maléfices, jetter des sortes sur les bestiaux ou sur les hommes* » et de *« danses extravagantes et lascives* » in *idem*, p. 175-176.

[180] Si Jacques Sprenger et Henri Institoris n'utilisaient pas encore le terme de sabbat, on retrouvait pourtant dans leurs écrits l'idée d'une rencontre la nuit entre la sorcière et le diable qui prenait alors une forme humaine et durant laquelle ils établissaient un pacte en fabriquant des onguents à base de chair et d'os humain. Quant à Jean Bodin, il décrit lui aussi le sabbat comme un pacte entre la sorcière et le diable qui avait lieu une fois par mois – le mercredi ou le vendredi – jour durant lequel on célébrait une messe inversée présidée par le diable qui consacrait une hostie noire. Les sorcières, enduites de graisse humaine et d'onguents mystérieux, volaient alors dans les airs grâce à des balais in Nicole Jacques-Lefèvre, *op. cit.,* p. 73 et p. 187-223.

1570 notamment avec la publication de l'ouvrage de Lambert Daneau[181] en 1574. Ce dernier certifie que les sorcières sont des empoisonneuses et qu'elles utilisent un venin qui leur a été fourni par le Diable lors des sabbats. C'est d'ailleurs pour cela que leurs maléfices sont efficaces car ils sont empreints de poison[182]. Si les sources étudiées ne font pas le lien entre « potion » et « poison », elles accusent néanmoins Catherine d'user régulièrement de ce dernier pour asseoir son autorité et tuer ceux qui oseraient se mettre entre elle et le trône de France. Si la plupart des sources se contentent de rapporter les faits sous forme de rumeurs plus ou moins démenties d'autres, notamment des pamphlets ou des satires, l'affirment au contraire avec force. On note toutefois que la récurrence de ce thème – trente-deux sources font le lien entre Catherine de Médicis et le poison – tend à crédibiliser ces rumeurs d'autant que c'est un discours qui est construit et partagé à la fois par des abrégés historiques, des pièces de théâtre ou des pamphlets. La cour du prince apparait, de manière générale entre les XIV^e^ et XVI^e^ siècles, comme un « *monde empoisonné* » car ce sont des périodes empreintes de violence combinées à une action politique qui favorise le secret. Les morts soudaines et brutales cristallisent les peurs, car ces décès brutaux sont suspects pour l'entourage des victimes, persuadé que du poison a été utilisé[183]. Or Catherine de Médicis est entourée d'hommes et de femmes qui meurent brutalement, à commencer par ses fils – François II et Charles IX –, mais aussi Jeanne d'Albret ou encore son beau-frère, dauphin. Cette image d'une « reine empoisonneuse » est une construction contemporaine de Catherine puisque l'un des premiers écrits qui affirme que la reine est responsable de ces décès est l'auteur du *Discours merveilleux* qui en 1575 établit la liste de ses victimes : le dauphin François, le prince de Porcien, l'armée du Prince de Condé, Jeanne d'Albret, le cardinal de Châtillon, Andelot et sans doute Charles IX, son propre fils. Tous auraient été tués par le ou les maîtres empoisonneurs de la reine. Ces accusations traduisent « *l'ère du soupçon* » et la « *paranoïa* » qui s'est installée lors des guerres de religion[184]. Ces impressions ont aussi été renforcées parce que la souveraine les a tous côtoyés, ce qui fait d'elle le suspect idéal puisqu'elle est le dénominateur commun. Par ailleurs, chacune de ces morts arrivait pour elle à point nommé et lui permettait d'affirmer son pouvoir qui était

[181] Lambert Daneau, *Les Sorciers. Dialogue tres-utile et necessaire pour ce temps,* [s-l], chez Jacques Bourgeois, 1574.
[182] Marianne Closson, « Sorcière ou empoisonneuse, les enjeux d'une dénomination » in Sarah Voinier et Guillaume Winter (dir.), *Poisons et antidotes dans les écrits de l'Europe des XVIe et XVIIe siècles*, Arras, Presses de l'université d'Artois, 2011, p. 144-157.
[183] Franck Collard, *Pouvoir et poison. Histoire d'un crime politique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, 2007, p. 167-179.
[184] Expressions utilisées par Martial Martin, « Poisons et contrepoisons dans les libelles des guerres de religion » in Sarah Voinier et Guillaume Winter (dir.), *Poison et antidote dans l'Europe des XVIe et XVIIe siècles*, Arras, Artois Presses Université, 2011, p.114-125.

alors fragilisé. Si le *Discours merveilleux* affirme avec force que Catherine est bien coupable, ce qui tient à la nature même de son écrit – un ouvrage à charge contre Catherine -, les autres sources sont plus nuancées et font preuve de retenue en évoquant des « rumeurs ».

Si l'on s'en tient à la chronologie, l'une des premières victimes de Catherine serait le dauphin, François, son beau-frère. Cinq sources reviennent sur ces rumeurs d'empoisonnement et l'accusent de ce crime avec plus ou moins de force. Tous sont unanimes : le dauphin a bien été empoisonné et si Catherine de Médicis est dédouanée du crime, les auteurs laissent planer un doute et mentionnent ses intérêts qui faisaient d'elle la coupable toute désignée. C'est par exemple le cas de Mézeray en 1667 et Bossuet dans son ouvrage publié en 1747[185] qui reviennent sur ces faits. Bien qu'ils n'accusent pas frontalement Catherine de Médicis, Mézeray et Bossuet instillent un doute chez le lecteur car même s'ils adoptent le ton de la rumeur, ils ne la démentent pas et placent au contraire Catherine comme l'un des principaux suspects. On retrouve ici le topos de l'Italien ou du Florentin empoisonneur bien qu'à l'heure actuelle rien ne certifie que le dauphin fut réellement empoisonné malgré les aveux de Sebastien de Montecuculli[186]. Néanmoins, cette lecture de l'événement a du poids car l'un et l'autre bénéficient respectivement de leur réputation d'historiographe et de précepteur : leurs écrits sont donc fiables. Mézeray débute son récit en revenant sur les circonstances de la mort du dauphin qui est décédé après avoir ingéré de l'eau fraîche qui lui fut donnée par le comte Sebastien de Montecuculli. Pour lui aucun doute, le dauphin a été empoisonné et le comte est un suspect idéal même si Mézeray évoque une autre rumeur incriminant Catherine de Médicis :

> *« mais les Imperiaux rejettoient avec indignation un acte si noir sur Catherine de Medicis, disant qu'elle avoit voulu oster cét aisné de devant son mary afin d'estre Reyne de France[187]».*

Mézeray avance ici un mobile possible : l'ambition de la souveraine. La crédibilité de ses propos est renforcée à la fois parce qu'il ne dément pas formellement cette rumeur mais aussi

[185] Son abrégé fut sans doute rédigé dans les années 1680 quand il fut le précepteur du dauphin. Il ne fut publié qu'en 1747.
[186] A l'heure actuelle la théorie de l'empoisonnement parait peu probable malgré les aveux de l'incriminé qui ont été, rappelons-le, obtenus sous la torture. Une autopsie fut pratiquée et si certains éléments ont été notés comme une forte odeur des intestins ou encore un foie un peu sec, les médecins n'ont pas pu affirmer avec certitude que le dauphin était mort empoisonné. A partir des résultats de l'autopsie plusieurs voix s'élèvent au XIX^{e} siècle pour remettre en doute la théorie de l'empoisonnement. Certains évoquent à la place un « *refroidissement* » ou encore une « *pleurésie* » in Verdun L. Saulnier, « La mort du dauphin François et son tombeau poétique (1536), *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1945, T. 6, p. 50-97, https://www.jstor.org/stable/20673365 , consulté le 20 novembre 2022.
[187] François Eudes de Mézeray, *op. cit.*, p. 907, vol 2.

parce qu'il n'a cessé d'insister sur l'ambition dévorante de Catherine. Bossuet revient lui aussi sur cet empoisonnement du dauphin et analyse méticuleusement son retentissement et les différentes théories avancées par les uns et les autres. Il rapporte dans un premier temps que le principal suspect fut le comte Sébastien car il avoua son crime sous la torture puis, dans un deuxième temps, les réticences des impériaux face à cette information, car ils estimaient que la mort de François était naturelle et due à « *des excès de jeunesse* [188]». Enfin, il énonce une troisième théorie : l'intervention de Catherine de Médicis dans la mort du jeune François :

> *« On soupçonna depuis Catherine de Médicis, comme intéressée à une mort qui lui assuroit la Couronne [189]».*

La théorie la plus probable au XVII[e] siècle selon Bossuet est que Catherine participa au crime, et c'est donc ce qu'il enseigne à son élève mais aussi *de facto*, à ses lecteurs. La princesse est coupable aux yeux de l'auteur, car cette mort lui permettait de devenir reine de France d'autant qu'elle est présentée tout au long de son ouvrage comme un être rongé par l'ambition.

La deuxième victime de Catherine de Médicis serait Jeanne d'Albret. Seize sources relatent la mort suspecte de la mère d'Henri de Navarre ; si certains se contentent de rapporter les rumeurs d'empoisonnement, d'autres instillent le doute auprès de leurs lecteurs. Ces différences de traitement tiennent principalement aux convictions des auteurs ; on constate en effet que les protestants - Elie Benoist, Pierre Jurieu ou encore l'auteur du *Discours Merveilleux* - affirment que la mère de leur chef fut assassinée, quand les catholiques rapportent ces rumeurs pour mieux les contredire C'est par exemple le cas d'Hardouin de Péréfixe (1661) qui revient sur ces événements en faisant preuve de précautions tout en démentant les bruits incriminant Catherine de Médicis:

> *« Quelques Historiens disent qu'elle fut empoisonnée avec des gans parfumez, parce qu'on craignoit comme elle avoit beaucoup d'esprit, qu'elle ne découvrist le dessein qu'on avoit de massacrer tous les Huguenots ; mais si je ne me trompe, c'est une fausseté, et il est plus vray-semblable, comme disent quelques autres, qu'elle mourut pulmonique [190]».*

[188] Jacques Bénigne Bossuet, *Abrégé de l'histoire de France*, chez Desaint et Saillant, Paris, 1747, p. 439, vol 3.
[189] *Idem*, p. 439, vol 3.
[190] Hardouin de Péréfixe, *Histoire du roy Henry le Grand,* Paris, chez Edme Martin, 1661, p. 28.

On note les hésitations de Péréfixe marquées à la fois par le champ lexical de la prudence, par son implication – « *je* » - mais aussi la multiplicité des conjonctions de coordination. *A contrario*, Elie Benoist (1693) se montre beaucoup plus catégorique : il affirme que Jeanne d'Albret a été empoisonnée et que Catherine est la principale suspecte :

> *« On s'étoit défait de la Reine de Navarre, qu'on avoit fait empoisonner quelques jours auparavant […] la Reine Catherine, fort suspecte en matiere d'empoisonnement, en fut soupçonnée* [191]*».*

Là encore les versions divergent même si la principale motivation de Catherine resterait encore et toujours son ambition car en tant que protestante, Jeanne de Navarre serait une menace à son pouvoir. La reine aurait donc utilisé des gants parfumés pour éliminer sa rivale, théorie que l'on retrouve aussi chez Louis le Gendre (1718). Ces derniers auraient été réalisés par un certain René qui serait son maître empoisonneur personnel. Ces auteurs font sans doute référence à René Bianchi, parfumeur de la reine, qui avait mis en vogue à la cour l'utilisation de gants parfumés pour cacher l'odeur du cuir qui pouvait être incommodante. La première source accusant formellement Catherine de Médicis de cet assassinat est, comme évoqué précédemment, le *Discours merveilleux*. L'auteur qui rédige un portrait à charge de la souveraine en l'attaquant à la fois sur sa vie personnelle et publique, poursuit son entreprise de construction de la légende noire de Catherine. Son ouvrage, ayant connu de nombreuses rééditions comme nous avons pu l'évoquer précédemment, est sans doute repris par Pierre Jurieu ou Elie Benoist qui eux aussi affirment que Jeanne d'Albret fut empoisonnée. Les seules preuves avancées par l'auteur du *Discours merveilleux* sont les origines de Catherine de Médicis – elle était italienne et les Italiens sont des empoisonneurs – et son ambition. En outre, le poison est l'arme des tyrans et l'auteur ne cesse de qualifier les années de règne de la souveraine comme des années de tyrannie. En effet, l'on constate dans la littérature mais aussi dans l'iconographie que le poison apparait comme leur arme de prédilection. A titre d'exemple, nous pouvons citer la fresque d'Ambrogio Lorenzetti située dans le palais de Sienne, peinte dans les années 1330, représentant un tyran grimé en diable, tenant dans sa main une coupe empoisonnée[192]. Affirmer ainsi que Catherine de Médicis utilise ce genre d'outil pour éliminer

[191] Elie Benoist et Jacques de Thou, *Histoire de l'edit de Nantes, contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des religions : et principalement les contraventions, inexecutions, chicanes, artifices, violences, & autres injustices, que les reformez se plaignent d'y avoir souffertes, jusques à l'edit de revocation, en octobre 1685*, Delft, chez Adrien Beman, 1693-1695, p. 41, vol 1.
[192] Franck Collard, *op. cit.,* p. 183.

ses ennemis permet donc de la comparer, voire de l'associer à un tyran d'autant que cette arme serait l'apanage des Italiens selon la littérature. Car, si au départ, on estimait, à l'image des écrits de Pietro d'Abano vers 1300, que tous les royaumes y avaient recours, et plus particulièrement les royaumes d'Orient, on constate qu'à partir du XVI[e] siècle les Italiens sont davantage stigmatisés. Ludovico Canossa, alors nonce apostolique, écrit par exemple en 1521 que les Français se méfient des Italiens à cause des rumeurs de poison. On peut aussi citer *l'Anti Machiavel*[193]d'Innocent Gentillet en 1576 qui affirme que le poison est l'arme de prédilection des Italiens ; il établit même la liste de leurs supposées victimes[194].

Enfin, comble de la monstruosité, la souveraine est aussi accusée d'avoir empoisonné ses fils, François II et Charles IX, afin là encore de s'emparer du pouvoir comme nous avons pu l'évoquer précédemment dans le chapitre 5. Si le ton adopté par la plupart des auteurs est encore celui de la rumeur, on constate qu'elle est démentie avec plus ou moins de ferveur. Parallèlement, le nombre important d'occurrences – onze pour Charles IX et douze pour François II – joue contre la souveraine, puisque l'effet de masse tend ici à renforcer l'image d'une reine et d'une mère monstrueuse capable de tuer ses propres enfants pour asseoir son autorité. D'ailleurs, associer la reine à l'utilisation de cette arme permet aussi de noircir son image, car une fois incriminée il est quasiment impossible de faire taire la rumeur, la mort étant brutale et sans trace par définition. Ainsi rien ne permet d'infirmer ou d'affirmer qu'il y a bien eu un usage de poison ; il faut donc accepter une autopsie du corps dont les conclusions sont parfois discutées. Cette combinaison de facteurs participe à décrédibiliser la parole de l'accusée ; ne reste alors que le poids de la rumeur.

Le nombre important d'occurrences relatives à la présence de poison traduit à la fois un intérêt pour le sujet mais aussi une certaine appréhension face à cette arme qui tue soudainement et sans laisser de trace. Cela tient à la fois au contexte de la période étudiée, qui décrit les violences relatives aux guerres de religion et le manque de confiance entre les camps, mais aussi au contexte d'élaboration des œuvres. On constate en effet une peur accrue des poisons aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, car cette arme s'est démocratisée pour devenir l'apanage d'hommes et de femmes ordinaires. D'outil utilisé par le pouvoir pour assassiner des ennemis gênants, on constate que sous Louis XIV le poison devient un « *fait divers*[195]», notamment avec l'affaire des poisons qui a secoué la cour dans les années 1670-1680. Les courtisans sont parfois

[193] Innocent Gentillet, *l'Anti Machiavel,* [s-l], [s-e], 1576.
[194] Franck Collard, *op. cit.,* p. 225-231.
[195] Expression utilisée par Franck Collard, *idem,* p. 237-245.

accusés de s'adonner à ce moyen pour punir un mari volage ou pour régler des problèmes d'argent. L'affaire atteint son paroxysme avec la favorite du roi, Madame de Montespan, accusée de maintenir le roi sous son emprise avec l'utilisation de philtre d'amour. Le pouvoir dût même créer une chambre spéciale en avril 1676 pour juger ceux qui se livraient à de telles pratiques au sein de la cour. Les personnes impliquées sont tellement nombreuses parmi les courtisans que le roi suspend ponctuellement l'instance. Le tribunal est définitivement supprimé en juillet 1682 : plus de quatre cents personnes auront été inquiétées et trente-six condamnées à mort.

Parler de l'usage de l'astrologie, de la magie et du poison revient à décrire Catherine comme une reine malveillante et contre-nature. Si l'astrologie était un outil valorisé durant la Renaissance, car elle permettait au souverain de gouverner avec prudence, on constate un basculement sous son règne car elle est accusée d'utiliser les astres pour servir son ambition. Ainsi, de « reine astrologue » elle devient une « reine magicienne » pactisant avec le diable et se livrant à des pratiques magiques interdites pour se maintenir sur le trône. Parallèlement, le poison apparait comme son arme de prédilection pour éliminer ses ennemis. Le pouvoir des femmes repose alors sur la fausseté, la ruse et la sorcellerie.

La description du pouvoir de Catherine et Marie de Médicis est bien différente, comme nous avons pu le démontrer à travers ce chapitre. Alors que les auteurs auraient pu insister sur leur mécénat ou leur libéralité, comme il en est d'usage habituellement, on constate au contraire que peu de sources s'y intéressent. Madame d'Arconville (1774) par exemple ne décrit absolument pas la galerie du Luxembourg réalisée par Rubens alors qu'elle adresse à son objet d'étude une biographie de mille cinq cents pages. Concernant Catherine, seulement une dizaine de sources mentionnent ses constructions comme les Tuileries ou le tombeau de son mari. Ces occurrences, que cela soit pour Catherine ou Marie, ne sont finalement réservées dans leur grande majorité qu'aux guides de voyage. Certes, certains abrégés historiques prennent le temps de les citer, mais ces monuments ne sont pas analysés comme des manifestations du pouvoir des reines, contrairement à ce qui se faisait alors. En effet, depuis le Moyen Age, le rôle d'une reine – outre celui de donner un héritier – est de patronner, de construire et d'accumuler livres et manuscrits. Ces « trésors » doivent à la fois refléter sa culture, montrer sa libéralité et son

pouvoir[196]. Or, les sources étudiées sont peu loquaces sur le sujet. Les auteurs pointent du doigt leurs défauts : les manigances et la magie pour l'une et la faiblesse pour l'autre. On constate cependant qu'ils font une réelle distinction entre ces deux régentes. En effet, Catherine de Médicis est blâmée pour ses origines italiennes qui transparaissent lors de son règne par le biais de son utilisation de l'astrologie et des écrits de Machiavel, alors que Marie de Médicis est critiquée pour son genre. Elle est prisonnière de son sexe et des représentations qui en découlent ; elle est perçue comme un être faible, d'humeur changeante et soumise à ses passions. Cette distinction entre les deux souveraines est particulièrement criante chez Madame d'Arconville qui s'intéresse à ces deux femmes. Elle élabore des portraits très différents de ces régentes : Catherine est décrite comme une femme manipulant son entourage et mue par son ambition alors que Marie est renvoyée à sa condition de femme : elle pleure et peine à imposer son pouvoir. L'auteure se montre particulièrement dure dans ses propos et affirme dès les premiers mois de la régence que Marie est une incapable. Elle va même jusqu'à utiliser ce terme pour prouver ses dires puisqu'elle écrit qu'en achetant la régence comme elle l'a fait, ce « *premier Acte prouvoit son incapacité* [197]*».* Elle poursuit son propos en ciblant tous les défauts de Marie de Médicis qui est un être faible – terme utilisé une trentaine de fois - obstiné, jaloux et vaniteux. Concernant Catherine de Médicis, à aucun moment Madame d'Arconville ne qualifie cette dernière de « faible ». Au contraire c'est bien le roi, François II, qui se voit affublé d'un tel sobriquet. Madame d'Arconville conclut même son portrait de Marie en réaffirmant que « *Cette Princesse avec tous les défauts de son sexe n'avoit aucune des qualités propres à seconder son ambition* [198]». Ainsi, alors que Catherine de Médicis est blâmée pour son gouvernement et ses méthodes, Marie est critiquée pour ce qu'elle est : une femme.

Par les différents portraits élaborés, on constate une dégradation progressive de l'image de Catherine et Marie de Médicis mais aussi plus généralement de celles des souveraines. Elles sont condamnées pour leur ambition, leur volonté de pouvoir et les décisions prises durant leur régence. A travers le récit de leur fin de vie et de leur mort, les auteurs fixent dans l'imaginaire l'image de femmes ambitieuses et pétries de défauts.

[196] Murielle Gaude-Ferragu, *La Reine au Moyen Age,* Paris, Taillandier, 2014, p. 235-254.
[197] Madame d'Arconville, *op. cit.*, p. 179, vol 1.
[198] *Idem*, p. 515, vol 3.

Chapitre 9. Catherine et Marie, de l'image dégradée à l'érection de contre-modèle

Une fois Catherine et Marie de Médicis écartées du pouvoir par leurs fils qui entendaient régner seuls, on constate que leurs représentations et leur place dans les écrits se modifient. En effet, elles ne sont plus au centre des ouvrages et apparaissent en arrière-plan, chaque mention les montrant dans un état d'affaiblissement ou de dénuement. Les auteurs se concentrent sur le règne de leurs fils respectifs qui ont enfin réussi à se libérer du joug de leurs mères. Une nouvelle dimension de leur légende apparait alors tout en renforçant un aspect déjà longuement traité : le sort des reines ambitieuses. Il s'agira donc d'analyser ce nouvel aspect de leur légende noire qui présente la fin de leur vie et leurs souffrances comme un châtiment divin. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à leurs dernières années de vie, synonymes d'invisibilisation. Les occurrences sont en effet moins nombreuses et les deux souveraines n'apparaissent que ponctuellement, voire disparaissent totalement. Elles sont écartées du pouvoir, ce qui est synonyme pour Catherine de Médicis d'une nouvelle occasion de fomenter des intrigues pour se hisser sur le trône alors que Marie de Médicis elle, est présentée comme errant dans toute l'Europe. Outre cette déchéance politique, on note aussi que les auteurs insistent sur leur déchéance physique puisqu'ils s'intéressent aux corps malades et mourants de ces deux femmes. C'est l'occasion de présenter leur sort comme un châtiment exercé à la fois par le divin mais aussi par la morale. C'est d'ailleurs la seconde fois – la première étant l'accouchement - que leur corps physique est mis en avant, puisqu'on décrit leurs maladies ou leurs douleurs. En mettant des mots sur leurs maux, les auteurs illustrent aussi leur humanité : leurs corps sont fragiles, peuvent avoir des odeurs ou être douloureux. La mort de ces femmes est aussi l'occasion pour les auteurs de nier une seconde fois le « corps sacré » qu'elles pouvaient avoir, puisque l'on constate que leurs funérailles – tout comme l'était leur sacre - sont un non-événement. Ils se lancent au contraire dans des éloges ou des portraits funèbres à charge et participent donc à la création ou au renforcement de leur légende noire. Certains auteurs érigent même Catherine et Marie de Médicis comme le « contre-modèle » des « bonnes souveraines » et justifient leurs propos en les comparant à d'autres princesses ou reines. Ainsi s'instaurent des parallèles entre Catherine et Marie ou entre Catherine, Brunehaut et Marie-Antoinette. Ces duos ou trios doivent prouver que ces deux régentes furent les pires que le

royaume eut connues. Tous ces éléments combinés participent à une dégradation progressive de l'image de la femme mais aussi de la souveraine.

1. Une fin de vie misérable

Que cela soit pour Catherine ou Marie de Médicis, les auteurs étudiés s'accordent sur un point : elles ont eu toutes les deux des fins de vie misérables. Ce terme de « misérable » est à prendre au premier degré pour Marie puisque les auteurs insistent sur la « *pauvreté* », la « *misère* » ou encore l'indigence dans laquelle sombra l'ex-régente. Parallèlement, ils marginalisent voire invisibilisent ces souveraines qui disparaissent progressivement des écrits une fois qu'Henri III et Louis XIII ont accédé au trône. Catherine et Marie, dans les années qui suivent ces prises de pouvoir, n'apparaissent qu'en arrière-plan fomentant des intrigues pour manipuler leurs fils et gouverner à leur place. L'une et l'autre disparaissent progressivement des récits à partir des années 1580 pour Catherine et 1630 par Marie car, selon la version donnée par les auteurs, l'une et l'autre auraient été écartées volontairement du pouvoir par leurs fils. Les quinze dernières années de vie de Catherine par exemple ne sont évoquées que très brièvement par quatorze sources sur les vingt-six qui s'intéressent au règne d'Henri III ; quant à Marie de Médicis vingt auteurs reviennent sur son exil mais là encore de façon très brève. Or, on constate une différence de traitement dans le récit de leur fin de vie : si Catherine est encore diabolisée notamment par le biais d'éloges funèbres à charge, les auteurs font preuve de pitié pour le sort de Marie qui est exilée par son fils et qui termine ses jours hors de France. L'ambition de l'une et l'autre apparait alors comme une tache ineffaçable qui justifie leur fin de vie misérable.

A. La margination des souveraines lors des règnes d'Henri III et de Louis XIII.

Catherine de Médicis aurait été écartée du pouvoir par Henri III ; c'est du moins la version des auteurs étudiés qui invisibilisent progressivement la souveraine. Si les premières années, Catherine est encore mentionnée ponctuellement, on constate qu'elle disparait dans la majorité des récits narrant les années 1580 et qu'elle ne revient qu'au moment où Paris est assiégée par la Ligue. En effet, sur la trentaine d'ouvrages qui accordent une ou plusieurs pages au règne

d'Henri III, on constate que Catherine n'est réellement présente que dans une dizaine d'entre eux et encore, le nombre de mentions varie d'une source à l'autre. Dans les abrégés historiques par exemple, la présence de la reine est minimisée et la régence d'absence est simplement évoquée. Certains auteurs décrivent certes les voyages effectués dans le sud de la France, mais leur portée est sous-estimée tout comme le rôle de la souveraine dans cette période. C'est par exemple le cas de Louis le Gendre (1719) qui, dans les soixante pages qu'il consacre au règne d'Henri III, ne fait apparaître Catherine de Médicis qu'en arrière-plan alors qu'il précisait pourtant en début de chapitre qu'elle était la seule à gouverner, tant Henri III ne pensait qu'à son propre plaisir[1]. Or, dans le corps du texte et entre les années 1580 et 1587 la reine n'est mentionnée que deux fois. C'est aussi le cas de Voltaire, qui participe lui aussi à l'invisibilisation de la souveraine, puisque dans le chapitre consacré à Henri III dans son *Essay sur l'histoire* (1756), Catherine n'est mentionnée qu'à travers des réflexions relatives à son amour pour l'astrologie et les talismans. A aucun moment, Voltaire ne raconte les voyages entrepris par cette dernière ou le rôle de conseillère qu'elle a pu exercer auprès du roi. Cette absence plus ou moins prononcée de Catherine est constatée quels que soient l'époque ou le genre de l'ouvrage ; dans la majorité des abrégés historiques mais aussi dans des ouvrages qui lui sont pourtant spécifiquement dédiés. C'est par exemple le cas dans ceux de Brantôme (1665), de Jean François Dreux du Radier (1764) ou encore de Ternisien d'Haudricourt (1788) qui n'évoquent que ponctuellement Catherine de Médicis lorsqu'ils s'intéressent au règne d'Henri III. Concernant Brantôme, cela peut s'expliquer aisément par la nature même de son œuvre qui est un plaidoyer en faveur de Catherine, construit en réponse au *Discours Merveilleux* publié en 1575 et qui par conséquent ne relate pas le règne d'Henri III. Néanmoins, Brantôme s'intéresse ponctuellement à ces années et plus particulièrement aux événements qui tendent à démontrer que Catherine est une reine de paix. Il décrit par exemple les différents voyages de Catherine pour insister sur son amour du pays ou mentionne ses pleurs lorsque les Princes s'entredéchirent[2]. De même, lorsqu'il revient sur le rôle de la reine pendant les événements parisiens liés à la Ligue, c'est pour illustrer son courage et là encore sa volonté de négocier :

> *« on la vouloit accuser aussi d'avoir esté complice en la guerre de la Ligue, pourquoy donc eut elle entrepris cette paix que je viens de dire, si elle en eut esté.*

[1] « *son esprit foible et variable, aïant peine à soutenir le poids des grandes affaires, il se reposoit sur sa Mere, des soins du Gouvernement* » in Louis le Gendre, *Nouvelle histoire de France depuis le commencement de la Monarchie*, Paris, chez Claude Robustel, 1719, p. 472, vol 4.

[2] « *je sçay ce que je luy en vis dire les larmes à l'œil, et les regrets au cœur, à quoy ces Princes n'y vouloient condescendre, possible ne verrions nous ces bravades, ces audaces et menaces* » in Brantôme, *Memoires de Messire Pierre du Bourdeille, Seigneur de Brantome, contenans Les Vies des Dames Illustres de France de son temps,* Leydes, chez Jean Sambix le Jeune, 1665, p. 70.

Pourquoy eut elle appaisé le tumulte des barricades de Paris, et rencontré le Roy avec Monsieur de Guise, pour le faire mourir et tuer ainsi que nous avons veu.[3]*»*

Concernant Jean François Dreux du Radier et Ternisien d'Haudricourt, les récits sont similaires en tout point, puisque le second a recopié des pans entiers de l'ouvrage du premier. Le règne d'Henri III n'est relaté que sur cinq pages et le rôle de Catherine à ses côtés est minimisé. Ces deux auteurs n'évoquent la souveraine qu'au moment de sa prise de régence en 1574 et procèdent ensuite à une ellipse temporelle jusqu'en 1588. Dreux du Radier et Ternisien d'Haudricourt ne décrivent Catherine qu'à travers son ambition qui est, par exemple, de nouveau soulignée en 1574 :

« plus autorisée sous Henri III, par l'âge de ce Prince, que sous son prédécesseur, elle ne s'occupa que du soin de s'emparer entièrement des affaires, en écartant l'esprit du Roi de toute occupation digne de lui. Elle perdit le nom de Régente, mais elle en conserva tous les droits et le pouvoir. Elle connoissoit sa paresse, son foible pour les plaisirs ; elle en profita pour l'y plonger, et le jetter dans une sorte de léthargie qui lui fit oublier tous devoirs et toute affaire […] Catherine née pour le tumulte et les intrigues d'Etat et de Cour, se trouva encore sous le règne de son fils, le ressort d'une infinité de machines, qui la réduisirent elle-même à de cruelles extrémités. [4]*»*

Notons que les propos sont assez contradictoires puisque Dreux du Radier et Ternisien d'Haudricourt, qui reprend les mêmes mots[5], tout comme Louis le Gendre (1718) avant eux, établissent Catherine comme la seule maîtresse du royaume et pour autant, ils ne reviennent jamais sur les actes politiques qu'elle a pu mettre en place durant cette période. Elle est seulement blâmée pour son ambition qui la pousse à renier son rôle de mère. A partir de 1588, le discours change, puisque les auteurs précisent qu'elle fut écartée volontairement par Henri III, car « *il avoit enfin reconnu le précipice où Catherine l'avoit jetté lui et l'Etat. La fureur de régner ne l'avoit jamais quittée, non plus que sa haine contre la Maison de*

[3] *Idem*, p. 68-69.
[4] Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neaulme, 1764, p. 292, vol 3.
[5] « *plus autorisée sous Henri III, par l'âge de ce Prince, que sous son prédécesseur, elle ne s'occupa que du soin de s'emparer entièrement des affaires, en écartant l'esprit du Roi de toute occupation digne de lui. Elle perdit le nom de Régente, mais elle en conserva tous les droits et le pouvoir. Elle connoissoit sa paresse, son foible pour les plaisirs ; elle en profita pour l'y plonger, et le jetter dans une sorte de léthargie qui lui fit oublier tous devoirs et toute affaire […). Catherine née pour le tumulte et les intrigues d'Etat et de Cour, se trouva encore sous le règne de son fils, le ressort d'une infinité de machines, qui la réduisirent elle même à de cruelles extrémités* » in Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits*, Paris, [s-e], 1788, p. 34-35.

Bourbon [6]». Ils décrivent aussi une reine faible qui, en vieillissant, aurait été le « *jouet de tous les partis* [7]». Ils renouent ici avec un thème récurrent et popularisé par les auteurs contemporains de Catherine de Médicis qui l'écartèrent volontairement de leur récit pour minimiser son rôle de conseillère auprès du roi. Or, on sait que Catherine de Médicis était présente aux côtés d'Henri III pour l'aider à gouverner et qu'elle avait un rôle particulier auprès de son fils[8]. Certes, elle n'était plus régente et son statut avait changé, néanmoins l'analyse de sa correspondance effectuée par Mathieu Gellard démontre qu'elle a exercé un rôle politique auprès de son fils, bien loin de cette image d'une reine effacée popularisée par les satires ou les historiens contemporains[9].

Cette invisibilisation de Catherine peut aussi s'expliquer parce que les auteurs ont trouvé un autre souverain à blâmer : Henri III. Ce dernier est décrit comme un homme faible, désintéressé du pouvoir car trop occupé à satisfaire ses plaisirs, entouré de ses favoris ou de ses « mignons ». On retrouve ici le thème des « mauvais Valois » mus par leurs passions. C'est par exemple le cas de Simon de Riencourt (1665) qui entache le corps physique et politique du roi, le présentant comme un homme affairé à faire la cour aux femmes plutôt qu'à gouverner[10]. D'autres, comme Richard de Bury (1767), reviennent sur des faits généraux et établissent la liste de ses différents défauts relatifs en grande partie à la présence de ses « mignons » :

---

[6] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 295, vol 3.

[7] « *Catherine, vieillissant au milieu des reproches et des malédictions de la nation entière, ne fut plus elle-même que l'esclave, et quelquefois le jouet de tous les partis* » in *idem*, p. 296, vol 3.

[8] Fanny Cosandey, *Reines et Mères. Famille et politique dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2022, p. 202.

[9] L'analyse de la correspondance de la souveraine effectuée par Mathieu Gellard a permis de démontrer que le statut de Catherine de Médicis auprès d'Henri III a changé. Mathieu Gellard note en effet une légère baisse de sa correspondance sous le règne d'Henri III puisque le nombre de lettres envoyées est d'environ seize par mois au lieu des dix-huit ou dix-neuf lettres mensuelles qu'elle rédigeait sous le règne de Charles IX. Autre différence notable, la diminution de 40% de sa correspondance extérieure ce qui s'explique par la création d'un nouveau réseau de la part d'Henri III, même s'il faut nuancer ces chiffres car on constate tout de même que la reine entretient une correspondance avec plus de quatre cent trente destinataires différents : signe d'un réseau qui se maintient. Enfin on note aussi que la reine n'est plus en permanence avec Henri III puisque les courriers ne sont pas forcément envoyés du même endroit : il n'y a donc plus de proximité physique avec le roi. Néanmoins, la reine reste sa conseillère et exerce un rôle privilégié même quand ils ont pu avoir des désaccords ; les lettres échangées entre eux sont toujours pleine d'affection. On constate aussi qu'il y a toujours la double correspondance, signe que Catherine reste un pilier essentiel du pouvoir. Par ailleurs, le roi a multiplié les ordonnances pour composer un rôle sur-mesure à sa mère. En 1574 par exemple, il instaure une ordonnance signifiant que la reine doit être la première personne à avoir accès au roi le matin et crée aussi d'autres moments en tête en tête dans la journée. Enfin, signe de la confiance qu'il accorde à la reine : les nombreux voyages qu'elle effectue en son nom visant à pacifier le royaume dans les années 1580 in Matthieu Gellard, *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoirs au temps de Catherine de Médicis*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 137-154.

[10] « *Le Roy s'adonna en ce temps à faire l'amour aux Dames qu'il avoit quittées en partant de France pour aller en Pologne. Cette attache diminua beaucoup sa reputation* » in Simon de Riencourt, *Abrégé chronologique de l'histoire de France depuis Pharamond jusques à present*, Paris, chez la Société des Libraires du Palais, 1665 p. 466

« elle revint à Paris rejoindre le Roi son fils, qui, pendant l'absence de sa Mere, s'étoit rendu de plus en plus odieux et méprisable, par sa conduite indolente et efféminée, par ses complaisances pour ses favoris, et par ses prodigalités. [11]»

On retrouve sous la plume de l'auteur des topoï récurrents lorsqu'il s'agit de critiquer Henri III ou son comportement. Les termes sont choisis avec soin et renvoient à différents pans de sa légende noire[12].

Lorsque Catherine de Médicis est finalement évoquée dans les ouvrages, on remarque une certaine ambiguïté dans les propos. En effet, parmi la dizaine d'auteurs qui prennent le temps de mentionner Catherine sous le règne d'Henri III, on constate que la souveraine est dépeinte soit comme une reine de guerre, soit comme une reine de paix ; et aucune représentation n'est majoritaire puisqu'il y a autant de sources qui la présentent fomentant des conflits que cherchant à les résoudre. Chez les premiers, Catherine de Médicis est une reine provoquant disputes et guerres. Les principaux motifs évoqués pour justifier ses actes sont encore et toujours son ambition mais aussi, et c'est une nouveauté, son ennui. C'est par exemple le cas d'Hardouin de Péréfixe (1661) qui liste tous les conflits allumés par la souveraine et qui les attribue à ces deux motifs. Ainsi, la querelle entre Henri III et le duc d'Alençon serait alimentée par Catherine qui « *tout exprés irritoit le Roy contre luy* [13]», celle entre Marguerite et son époux serait là encore entretenue par Catherine qui donnerait à Henri de Navarre des motifs de « *jalousie contre sa femme*[14] » et celle entre les catholiques et les protestants serait aussi nourrie par cette dernière car la paix commençait à l'« *ennuyer* »[15]. L'auteur utilise par deux fois ce terme d' « *ennui* » pour justifier les guerres. Bien sûr, il évoque un argument plus

[11] Richard de Bury, *Histoire de la vie de Henri IV. Roi de France et de Navarre*, Paris, chez Saillant, 1767, p. 115, vol 1.
[12] Le terme « *efféminée* », par exemple, fait sans doute référence à la volonté du roi que ceux qui gravitent autour de lui soient toujours propres, élégants et soignés, ce qui tranchait alors avec les valeurs guerrières qui prônaient la rudesse ou les fortes odeurs qui devaient illustrer le courage des combattants. En outre, ces différents stéréotypes étaient associés à l'homosexualité. Ses « *complaisances* » et ses « *prodigalités* » à l'égard de ses favoris font référence quant à elles au système des « mignons » mis en place par le monarque. Plutôt que se baser sur le modèle existant, Henri III avait choisi comme premier cercle de son entourage, des hommes de son âge, provenant de la petite et moyenne noblesse. Il cherchait ainsi à créer son propre réseau, installant ses favoris à des postes clés. Cet « *ascenseur social* » illustrait la puissance du roi qui élevait ceux qui lui étaient proches en dépit de l'hérédité, tout en s'assurant de leur fidélité indéfectible. Arlette Jouanna, « Faveur et favoris : l'exemple des mignons de Henri III » in Robert Sauzet (dir.), *Henri III et son temp*s, Paris, Vrin, 1992, p. 155-165 ; Nicolas Le Roux, *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589),* Seyssel, Champ Vallon, 2000.
[13] « *La Reine mere entretenoit aussi une haine irreconciliable entre le Roy et Monsieur* » in Hardouin de Péréfixe, *Histoire du roy Henry le Grand*, chez Edme Martin, Paris, 1661, p. 139.
[14] « *la Reine mere rompit adroitement ce coup, donnant au Roy de la jalousie contre sa femme* » in *idem*, p. 39.
[15] « *la Reine mere qui ne vouloit la guerre que pour avoir des affaires, et non pas pour en sortir, persuada au Roy son fils par de certaines raisons estudiées de leur accorder la Paix* » et « *a peine huit mois s'estoient écoulez depuis la Paix, que la Reine mere, Monsieur et les Guises commencerent de s'en ennuyer* » in *idem*, p. 50 et p. 54.

classique, celui de son ambition sur laquelle il est revenu à plusieurs reprises dans son ouvrage. Les conflits, selon son analyse, permettraient à la reine mère de retrouver son statut d'antan[16]. Cette vision est aussi partagée par Louis le Gendre (1719)[17], Jean Royer de Prade (1683)[18] ou encore Richard de Bury (1767)[19]. Tous décrivent une Catherine fomentant des intrigues pour mieux se positionner comme négociatrice, montrant ses talents de médiation afin de ne pas être écartée du pouvoir[20]. *A contrario* Simon de Riencourt (1665), Jean Jacques Bouvier Lionnois (1767) ou Claude Xavier Millot (1768) représentent une reine cherchant à maintenir la paix dans le royaume ; c'est d'ailleurs pour cela qu'elle réaliserait toute une série de voyages. Ces trois auteurs sont unanimes : la reine veut la paix. Simon de Riencourt perçoit même cette démarche comme l'une des conséquences directes de la Saint-Barthélemy : le roi et la reine chercheraient à se racheter de leurs fautes passées :

> *« Le Roy voyant que depuis la journée de la Saint Barthelemy il avoit attiré sur soy la haine des Religionnaires, se resolut et la Reine-Mere aussi, de procurer la paix a ses Sujets. La Reine pour cet effet alla trouver le Roy de Navarre à Nerac, où le Prince de Condé et les Religionnaires envoyerent des Deputez a la Conference qu'ils firent, et il y eut un accord conclu le dernier jour de Fevrier 1579. [21]»*

Cette volonté d'apaisement entre catholiques et protestants est le motif du voyage selon les deux autres auteurs[22]. Cette idée est aussi plus longuement développée par Varillas qui illustre, de fait, l'ambigüité du traitement de la souveraine durant la période étudiée. En effet, dans son

---

[16] « *La Reine mere favorisoit secretement ce dessein, afin d'entretenir son autorité dans les discordes et les brouïlleries* » in *idem*, p. 48.

[17] « *n'estoit point faschée de ces contestations, bien au contraire, c'estoit elle qui les allumoit pour se faire un merite de les appaiser* » in Louis le Gendre, *op. cit.,* p. 475, vol 4.

[18] La reine veut *« accroitre la division qui la rendoit necessaire, et qu'en suite elle étouffoit pour en estre plus estimée des peuples et du Roy ; et la fille vouloit fortifier le party du Duc son frere, et se délivrer de la presence de son mary* » in Jean Royer de Prade, *Sommaire de l'Histoire de France, avec les Portraits des Rois, et des Reines leurs Epouses, suivant les veritables originaux*, Paris, chez Augustin Besoigne, 1683, p. 365, vol 3.

[19] « *suivant toujours le plan de politique qu'elle s'étoit formé depuis qu'elle étoit à la tête des affaires, de soutenir alternativement les Catholiques et les Huguenots, et d'empêcher qu'un parti ne prévalût sur l'autre, afin de conserver son autorité, étoit fort fâchée de voir la Maison de Guise devenue trop puissante par le moyen de la Ligue qu'elle avoit formée* » in Richard de Bury, *op. cit.,* p. 106, vol 1.

[20] On retrouve ici des thèmes déjà abordés dans ce manuscrit ; voir les chapitres 7 et 8.

[21] Simon de Riencourt, *op. cit.,* p. 481, vol 5.

[22] La reine part dans le sud de la France pour calmer le jeu entre Henri III et Henri IV « *La Reine mere à qui le Roi laissoit le soin de toutes les affaires, desirant mettre fin à ces troubles, partit de Paris au mois de Juillet 1578, pour se rendre dans la Guienne et ensuite dans le Languedoc. Elle fit d'inutiles efforts pour engager le Roi de Navarre à revenir à la cour* » in Jean-Jacques Bouvier Lionnois, *Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV. A l'usage des jeunes gens de qualité*, Francfort sur le Meyn, chez les frères Venduren, 1767, p. 187. La reine tente d'éviter la guerre par tous les moyens « *Catherine de Médicis tenta encore les voies de négociation. Elle eut une conférence en Saintonge avec le roi de Navarre. Elle y avoit mené les femmes galantes de sa cour, moyen de séduction qui lui réussissoit souvent* » in Claude-François-Xavier Millot, *Élémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV*, Paris, chez Durand neveu, 1768, p. 208.

Histoire d'Henri III, il décrit Catherine de Médicis comme une reine de guerre jusqu'au début des années 1580 et la dépeint à partir des années 1585 comme une reine de paix. Pourtant, Varillas n'a eu de cesse de lister les défauts de Catherine dans ses précédents ouvrages – Histoire d'Henri II, de Charles IX et d'Henri III – allant même jusqu'à écrire qu'au début du règne d'Henri III elle « *vouloit la guerre*[23]» et obligeait son fils à de telles extrémités pour conserver le pouvoir, puis l'auteur la décrit finalement comme une ambassadrice de la paix. Varillas est l'un des seuls auteurs à revenir sur les différentes étapes de ses déplacements et à raconter en détail les tenants et les aboutissants des différentes rencontres qui ont pu se tenir. Les autres auteurs, à l'image de ceux mentionnés précédemment, minimisent le rôle qu'a pu avoir Catherine de Médicis alors que l'on sait qu'il fut fondamental dans les différentes négociations menées, comme le montre sa correspondance. En effet, cette dernière reflète sa recherche constante de paix car elle y suggère des rencontres, évoque des traités ou propose des solutions[24].

Le récit qui est fait des dernières années de vie de Marie est bien différent de celui de Catherine et s'explique aisément par leur différence de statut. La reine en effet quitta le royaume en 1631 pour chercher un appui dans différentes cours européennes et préparer son retour en France, suite aux conflits qui l'opposaient à Richelieu et à son fils. Néanmoins, ce fut un échec et la souveraine, malgré ses demandes, ne put jamais revenir. Sur les vingt-sept sources qui décrivent le sort qui lui est réservé, on note que seize d'entre elles se contentent de mentionner brièvement les faits – quelques mots ou quelques lignes sur le sujet – à l'image de Simon de Riencourt (1665)[25] ou de Charles Jean Hénault (1744)[26]. *A contrario*, onze auteurs racontent plus en détail ces années 1630-1642 comme Madame d'Arconville (1774). Le récit qui est fait de ces années d'exil diffère selon les sources étudiées : les auteurs sont partagés et soulignent à la fois la misère et l'indigence de ses dernières années de vie, mais voient aussi dans ce traitement une forme de châtiment divin censé la punir de son ambition dévorante.

---

[23] « *on étoit si prévenu dans le Conseil que la Reine mere vouloit la guerre : qu'elle obligeroit à quelque prix que ce fût le Roy à la déclarer ; et qu'il étoit inutile de proposer ou d'appuyer l'avis de la Paix, puisqu'infailliblement il ne seroit pas suivi* » in Varillas, *Histoire d'Henri III,* à la Haye, chez Jacob van Ellinckhuygen, 1694, p. 93, vol 1.

[24] Matthieu Gellard, « Négocier avec acharnement. Catherine de Médicis à la veille des guerres civiles », L*es Dossiers du Grihl* [En ligne], 11-1 | 2017, mis en ligne le 10 mars 2017, consulté le 16 mars 2023. URL : http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6531.

[25] « *s'étoit retirée de Compiegne où le Roy l'avoit laissée, pour aller en Flandres, où elle fut bien receuë par l'Archiduchesse* » in Simon de Riencourt, *op. cit.,* p. 221, vol 2.

[26] « *Gaston s'étoit retiré en Lorraine, et la reine à Bruxelles, tous les deux mécontens du cardinal* » in Charles Jean François Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France contenant les Evénemens de notre Histoire depuis CLOVIS jusqu'à la mort de Louis XIV. les Guerres, les Batailles, les Sièges, les Traités de paix, nos Loix principales, les Edits importans, et quelques Conciles…,* Paris, chez Prault père, 1744, p. 290.

Ces différences sont notamment perceptibles lorsqu'il s'agit de qualifier le départ de la reine pour Bruxelles. On distingue trois versions des faits, mais on ne note aucune cohérence, que cela soit dans le genre des sources ou la chronologie : douze précisent que la reine s'est « *retirée* », ce qui sous-entend une action volontaire de sa part, quatre écrivent qu'elle s'est « *sauvée* », ce qui indique qu'elle était prisonnière, comme Yves Joseph de la Mothe (1738) qui explique que Marie avait été « *arrêtée à Compiègne* » et qu'elle décida donc de se « *sauver* »[27]. Enfin, quinze évoquent un « *exil* » ou affirment qu'elle fut « *chassée* » du royaume. Les termes varient d'une source à l'autre ; c'est par exemple le cas de Madame de Montpensier (1776) qui évoque la « *disgrace* » de sa grand-mère adorée. Elle utilise ce terme à deux reprises et met en avant l'implication de Louis XIII[28]– sans le nommer – dans cette décision. Cependant, la majorité des sources évoque un départ motivé par des violences qu'elle a pu subir, notamment de la part du cardinal de Richelieu. C'est par exemple la version de Vincent Claude Chalons (1720) ou d'Elie Benoist (1693) qui affirment que Marie de Médicis s'est retirée volontairement du royaume pour cette raison. Le premier relate une demande de Louis XIII, exigeant que sa mère se « *retire en sa maison de Moulins*[29]» ; demande justifiée par la suite dans des lettres, par une volonté de « *se mettre à couvert des violences du cardinal, qui avoit dessein de la faire mourir entre quatre murailles*[30]». Le second quant à lui insiste sur les moqueries qu'elle aurait reçues de la part de son ancien favori qui « *se laissoit aller même à des railleries un peu piquantes contre la Reine* [31]» et qui l'éloigna du pouvoir. Elie Benoist perçoit aussi le départ de la reine comme un moyen de contester sa marginalisation au profit du cardinal de Richelieu :

> *« Mais le Cardinal eut le bonheur ou l'adresse de vaincre toutes ces difficultez ; et de reduire la Reine sa maîtresse à se retirer en Flandres, comme ne pouvant plus demeurer avec sûreté ni avec honneur dans un Royaume, où elle avoit si long-tems exercé la toute puissance. [32]»*

[27] Yves Joseph de la Mothe, *Histoire des révolutions de France, où l'on voit comment cette monarchie s'est formée, & les divers changemens qui y sont arrivez par rapport à son etendue & à son gouvernement*, la Haye, chez Pierre Gosse et Adrien Moetjens, 1738, p. 205-206, partie 2.
[28] « *La disgrace de la Reine ma grand-mére fit naitre beaucoup de divisions à la Cour* » et « *parceque la Cour fut en deuil un peu après à cause de la mort de la Reine ma grand'Mére* » in Anne Louise de Montpensier, *Memoires de Mademoiselle de Montpensier, fille de Mr Gaston d'Orleans, frere de Louis XIII. Roi de France,* Paris, chez Lebreton, 1776, p. 3 et 43, vol 1.
[29] Vincent Claude Chalons, *Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII*, Paris, Jean Mariette, 1720, p. 338, vol 3.
[30] Idem, p. 339, vol 3.
[31] Elie Benoist et Jacques de Thou, *Histoire de l'edit de Nantes, contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des religions : et principalement les contraventions, inexecutions, chicanes, artifices, violences, & autres injustices, que les reformez se plaignent d'y avoir souffertes, jusques à l'edit de revocation, en octobre 1685*, chez Adrien Beman, Delft, 1693-1695, p. 508, vol 2.
[32] Idem, p. 508, vol 2.

En effet, c'est bien d'une lutte de pouvoir dont il s'agit et nombreux sont les auteurs à analyser le départ de la reine sous ce prisme. A l'image de ses prédécesseurs, Voltaire livre une analyse similaire dans un chapitre intitulé « *la mere et le frere du Roi quittent le royaume. Conduite du Parlement* » dans son *Histoire du Parlement de Paris* (1769) ce qui donne à voir une image plus critique de Marie que dans son *Essay sur les nations*. Dans son *Essay* (1756), Voltaire tombe davantage dans le pathos et, par des formules chocs, insiste sur le désespoir de la souveraine qui « *ne revit plus ni son fils, ni Paris, qu'elle avait embelli* », passa « *reste de ses jours dans un exil volontaire mais douloureux* » car son fils « *aimait mieux l'être* [gouverner] *par son Ministre que par sa* mére »[33]. Enfin, après des années dans « *l'exil et dans l'indigence* » Marie « *longtemps errante mourut à Cologne dans la pauvreté »*. A travers ces différentes expressions Voltaire exprime une certaine pitié à l'égard de Marie de Médicis qu'il n'a pourtant pas ménagée dans le reste de son ouvrage. Dans son *Histoire du Parlement,* le récit est plus clinique et l'auteur semble penser que la reine a finalement mérité son sort même s'il blâme le cardinal pour son comportement. Ces différences tiennent autant au genre de l'ouvrage et à la chronologie qu'au parcours de l'auteur comme nous avons pu l'évoquer dans le chapitre 2. Dans son chapitre d'une dizaine de pages, l'auteur commence par remémorer à ses lecteurs toutes les gratifications obtenues par le cardinal[34], afin de rappeler que la reine a été manipulée par son favori, mais aussi qu'il y a eu une inversion des rapports de force. Le favori a réussi à surpasser le maître. L'auteur montre ce basculement en qualifiant la reine de « *bienfaictrice* » puis d'« *ennemie* » dans la même phrase[35]. Voltaire revient ensuite sur le contexte et dresse le portrait des trois protagonistes qui vont s'affronter : Louis XIII, Marie de Médicis et le cardinal de Richelieu. Il insiste à chaque fois sur leurs défauts respectifs et l'on retrouve une sorte de fatalité dans ses propos. Il établit que Marie était le maillon faible de cette chaîne puisqu'elle avait le plus de vices ; il était donc logique qu'elle quitte le pouvoir et *de facto*, le royaume. En effet, et bien que Louis XIII soit « *faible, malade, nullement instruit, incapable de travail ne pouvant se passer de premier Ministre* [36]», il restait le roi et devait donc gouverner. Quant à Richelieu il était certes « *ingrat, ambitieux, tirannique ; mais il avait rendu de très-grands*

[33] Voltaire, *Essay sur l'histoire générale, et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, [s-l], [s-e], 1756, p. 106, vol 4.
[34] « *elle le fit Evêque de Luçon, Secrétaire d'Etat, et Surintendant de sa maison* » in Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris*, Amsterdam, [s-e], 1769, p. 77, vol 2.
[35] « *dès qu'il eut affermi son autorité il ne souffrit pas que sa bienfaictrice la partageât, et dès lors elle devint son ennemie* » in *idem*, p. 78, vol 2.
[36] *Idem*, p. 78, vol 2.

services » ce qui le rendait « *nécessaire* »[37]. Ce « *nécessaire* » justifie la présence du cardinal à la tête du royaume qui devient *de facto* indispensable. Quant à Marie de Médicis, les mots employés pour la qualifier sont tout aussi négatifs mais ils ne sont tempérés par aucune qualité :

> *« Sa mere plus faite pour les intriguesque pour les affaires, plus jalouse de son crédit qu'habile à le conserver, faible et opiniâtre comme son fils, mais plus inconstante encore, plus gouvernée, inquiette, inhabile, ne pouvant pas même régir sa maison, était bien loin de pouvoir régir un royaume. [38]»*

La liste de ses défauts est conséquente et totalement incompatible avec l'exercice du pouvoir. Voltaire reprend par la suite un récit chronologique et explique que la reine s'est « *enfuie* » à Bruxelles et que depuis cette place elle entreprend de chercher des alliés pour revenir en France. Puisqu'il offre un récit tourné sur l'histoire du Parlement, il s'attarde ensuite sur les lettres que la reine a pu leur envoyer pour plaider sa cause et s'intéresse plus particulièrement à des « *requêtes* » qu'elle a fini par imprimer et que l'on « *trouve aujourd'hui dans les Mémoires du temps* »[39]. Voltaire ne donne aucun titre et certifie par cette hyperbole la véracité de ses propos : tous les Mémoires en parlent, les lettres sont donc authentiques. Il retranscrit ensuite une partie de cette missive qui aurait été publiée et transmise au Parlement en utilisant des guillemets et recopiant les salutations d'usage. Le ton que Marie de Médicis aurait employé est très vindicatif et assez décousu, puisque la reine revient sur le fait qu'il fut un mauvais conseiller, qu'il est entouré de personnes néfastes et sous-entend même qu'il se livrerait à des sortilèges sur Louis XIII, ce qui expliquerait sa santé fragile mais aussi son aveuglement à l'égard de son ministre[40]. Voltaire se lance ensuite dans une série commentaires plus qu'acerbes sur cette requête, évoquant une démarche « *au-delà de toute borne* », pleine de « *ressentiment* », faite par une « *femme infortunée* » et non une « *Souveraine* »[41].

Cette supposée lettre questionne, car Voltaire ne donne aucune date précise ; elle aurait été envoyée « *avant de partir pour les Païs-Bas* » mais il ne donne pas plus d'indication. On retrouve l'intégralité de cette missive dans un ouvrage publié en 1716 sous le titre de *Recueil de Pieces concernant l'Histoire de Louis XIII* qui fut probablement la source de Voltaire[42].

[37] *Idem*, p. 78, vol 2.
[38] *Idem*, p. 78, vol 2.
[39] *Idem*, p. 81-82, vol 2.
[40] « *par toutes sortes d'artifices et de malices étranges, tâches d'altérer, comme il avait déjà fait l'année passée, la santé du Roi* » in *idem*, p. 83, vol 2.
[41] *Idem*, p. 83, vol 2.
[42] [s-a], *Recueil de Pieces concernant l'Histoire de Louis XIII. Depuis l'an 1631 jusqu'en l'année 1642*, la Haye, chez Abraham de Hondt, 1716, p. 97, vol 3.

Madame d'Arconville (1774) en fait aussi mention mais suppose que la reine « *ne fit point parti alors sa Lettre ni ses Requêtes ; car aucun Historien ne rapporte qu'elle les ait envoyées* [43]». Il est vrai qu'à part Voltaire, aucun auteur n'y fait référence. Il s'agit peut-être de lettres que le procureur général Molé aurait remises à Louis XIII datées du 21 juillet et du 4 août et qui auraient été envoyées au Parlement de Paris. Néanmoins, le Parlement a refusé d'ouvrir ces courriers ; on n'en connait donc pas le contenu[44]. Mais la présenter comme authentique permet de décrédibiliser la souveraine, car les propos choisis en extrait par Voltaire montrent une reine confuse et paranoïaque. En outre, cette supposée requête permet d'illustrer la guerre des libelles et des pamphlets à laquelle se livraient les deux partis dans les années 1631-1634[45].

Une fois Marie « exilée » ou « chassée » du territoire, les sources étudiées sont beaucoup plus laconiques sur les dix années qui ont suivi et peu reviennent vraiment sur les raisons de son départ : aucune n'évoque par exemple le piège tendu par Richelieu et Louis XIII qui donnèrent l'ordre aux gardes de quitter Compiègne le 1er juin pour faciliter le départ de la reine[46]. Ces ellipses temporelles peuvent s'expliquer aisément, puisque la plupart des sources étudiées sont des abrégés historiques qui ne racontent - de manière générale - que les grands événements du royaume et de la vie du roi – ou de la reine – régnant. Marie de Médicis ayant été écartée du pouvoir, elle n'est plus le personnage principal de leur récit. Rappelons qu'elle ne l'était déjà pas quand elle était régente, comme nous avons pu le voir précédemment. Seulement cinq auteurs – Michel le Vassor (1700), Henri-Philippe de Limiers (1720), Jean François Dreux du Radier (1764), Richard de Bury (1767) et Madame d'Arconville (1774) – prennent le temps de décrire la vie de Marie de Médicis à Bruxelles, en Angleterre ou à Cologne. Et là encore leur récit est assez inégal. Madame d'Arconville, par exemple, n'accorde que quarante pages aux années d'exil de la souveraine sur les mille cinq cents qu'elle lui consacre ; preuve que cette période intéresse finalement assez peu les auteurs. Autre différence : leur traitement de ces années. Michel le Vassor et Richard de Bury portent davantage d'intérêt aux stratagèmes mis en place par la souveraine pour tenter de revenir en France qu'à ses conditions

[43] Madame d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navar*re, Paris, chez Ruault, 1774, p. 335, vol 3.
[44] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 791.
[45] Bien que Richelieu ait fait de nombreuses tentatives pour museler le parti de Marie de Médicis et contrôler l'information, la reine s'est entourée de polémistes comme Chanteloube ou Mathieu de Morgues qui publièrent de nombreux textes visant à écorcher l'image de Richelieu. Ce contrôle de l'information passait à la fois par des mesures visant à limiter les reproches adressés au roi comme celle de 1627 qui interdisait la publication d'ouvrage critiquant le monarque ou sa politique au risque d'être qualifié de « *perturbateur* » ou celle de 1627 visant à réduire le nombre de « *colporteur légaux* ». Parallèlement Richelieu se met à la tête d'une équipe d'écrivains chargés de faire sa promotion et celle du monarque. Il nomma ainsi au journal *le Mercure* un de ses proches, le père Joseph et appuya la création de l'académie Française en 1635. Yann Rodier, *op. cit.,* p. 375-378.
[46] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 789.

de vie. Cela tient à la nature même de leur récit qui se veut le plus précis possible et axé sur la vie de Louis XIII : c'est donc Louis XIII le personnage principal et non Marie de Médicis. Richard de Bury se concentre sur les différentes réunions entre le cardinal et Louis XIII qui ont pu avoir lieu au sujet de l'exil de la reine ou le conseil extraordinaire. Il relate par exemple une des rencontres qui eut lieu avec le chancelier Seguier, les sieurs de Buillon, Chavigny, Desnoyers sur un possible retour de la reine en France. Chacun « *séparément leur avis par écrit sur les questions qui leur furent proposées au sujet du retour de la Reine mere* » et tous furent unanimes : Marie de Médicis ne devait pas revenir car elle menaçait la « *paix générale* »[47].

Deux récits se détachent dans leur représentation de la fin de vie de Marie de Médicis, celui de Michel le Vassor (1701) qui est extrêmement loquace sur le sujet et celui de Madame d'Arconville (1774) qui l'écrit sous un angle moraliste. Michel le Vassor poursuit ses attaques à l'encontre de la souveraine et ne cesse de la blâmer pour son comportement. Il raconte par exemple ses différentes stratégies pour revenir en France et éclaire une nouvelle facette de la personnalité de Marie, celle d'une femme manipulant son entourage pour arriver à ses fins. La représentation de cette dernière bascule alors ; auparavant perçue comme une femme manipulable, elle devient une manipulatrice. Il s'arrête par exemple sur le complot que fomenta Marie de Médicis pour faire enlever Madame de Combalet, nièce de Richelieu en 1632, et justifie sa tenue par de nombreuses hypothèses avec un motif politique[48]. Michel le Vassor présente dans un premier temps les différents acteurs du projet et décrit « *Chanteloube* » comme un « *homme violent et facile à concevoir des projets chimériques* »[49]. Il fait ici référence à Jacques d'Apchon Chanteloube qui fut un proche de Marie de Médicis et dont la réputation fut entachée dans les Mémoires de Richelieu qui ne cessa de le critiquer à cause de rivalités débutées dans les années 1620 et qui ont atteint leur apogée avec le projet d'enlèvement. Par ailleurs, Richelieu reprocha à Chanteloube d'avoir publié un manifeste en 1632 dans lequel il accusait le cardinal de tyrannicide et le mit aussi en cause lors d'une tentative de complot visant à l'assassiner en 1634[50]. En présentant Marie de Médicis comme une femme ayant à ses côtés

[47] Richard de Bury, *op. cit.,* p. 432-433, vol 3.
[48] « *Soit que Marie de Medicis voulût sauver la vie au Duc de Montmorenci ; soit qu'elle prétendît obliger Richelieu à ne s'opposer plus au retour de sa bienfaictrice en France, et arrêter les violences du Cardinal, en tenant une niéce qu'il chérissoit extraordinairement, sur laquelle on pourroit user de représailles* » in *idem*, p. 401-402, vol 7.
[49] Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII, roi de France et de Navarre. Contenant les choses les plus remarquables arrivees en France et en Europe durant la Minorité de ce Prince*, Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701, p. 401, vol 7.
[50] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 832-836

un homme si sombre, qu'elle choisit même comme conseiller permet une fois encore de la blâmer. Néanmoins le projet échoue :

> *« quitta pour-lors le petit Luxembourg que le Cardinal lui avoit cédé, alla demeurer au Palais de son Oncle, afin de se mettre à couvert d'un second attentat, et sortit désormais plus rarement et avec de grandes précautions. Marie de Medicis, dit-on, souffroit fort impatiemment que cette créature demeurât dans son magnifique Palais, et que toutes les personnes de la Cour n'y allâssent que pour rendre leurs hommages à la niéce de son ennemi. [51]»*

A travers cette anecdote, Michel le Vassor expose les vrais motifs du plan de la reine : sa jalousie à l'égard du cardinal de Richelieu. Toutes les intrigues fomentées par la reine et racontées par Michel le Vassor sont alors dépossédées de connotations politiques et ne deviennent plus qu'une sombre histoire de vengeance. Marie de Médicis ne veut pas de cette femme dans son château. Pourtant Michel le Vassor commet une erreur – volontaire ? Impossible de le savoir – puisque Richelieu ne lègue cet hôtel à sa nièce qu'en 1639 ; il y a donc une incohérence chronologique. D'autant que le réel motif de ce projet d'enlèvement est bien d'empêcher l'exécution du duc de Montmorency qui avait tenté d'aider la reine à revenir en France[52]. Malheureusement et par un concours de circonstance, le plan échoue[53] et le duc de Montmorency est arrêté puis condamné à mort. La reine qui a écrit plusieurs lettres au Parlement ainsi qu'au roi pour demander la grâce du duc pense alors, en ultime recours, à l'enlèvement de Madame de Combalet[54]. Or, présenter cette action comme un complot visant à récupérer son château permet une fois de plus de décrédibiliser les actions de Marie de Médicis. D'autant que Michel le Vassor s'intéresse aussi aux négociations entreprises par Louis XIII par l'intermédiaire de Gondi pour le retour de sa

[51] Michel le Vassor, *op. cit.,* p. 401, vol 7.
[52] Cette idée d'enlèvement intervient alors que le duc de Montmorency a été arrêté pour avoir dirigé une révolte fomentée par la reine. En effet, depuis les Pays-Bas espagnols, Marie de Médicis a échafaudé plusieurs plans pour revenir en France. Son plan de 1631 avait un triple objectif : faire chuter Richelieu, déclarer Louis XIII inapte et proclamer Gaston comme roi de France. Pour ce faire, la reine et ses conseillers avaient prévu trois étapes : une invasion depuis la Lorraine, une action sur Calais pour livrer la ville aux Espagnols et une révolte intérieure dirigée par le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc in Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 808-815.
[53] Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'échec du plan mis en place par Marie de Médicis et ses conseillers. Tout d'abord le fait que la conspiration soit découverte en mars 1632 car Roannez qui a monnayé son retour en France en livrant cette information à Louis XIII et à Richelieu. Ce dernier décide alors d'envoyer un message à ceux qui suivraient la reine dans ses projets : il précipite le jugement de Marillac qui est décapité le 10 mai 1632. Sa mort doit servir d'exemple. Parallèlement Gaston d'Orléans arrive en France bien plus tôt que prévu avec des troupes qui ne lui obéissent pas et pillent tout sur leurs passages provoquant le refus de certaines villes de les accueillir. Arrivés en Languedoc, Gaston n'est plus entouré que par ses fidèles et le duc de Montmorency n'a pas eu le temps de préparer ses troupes, il essuie la protestation de plusieurs gentilhommes qui refusent de rejoindre la révolte par peur du roi. *A contrario,* Louis XIII et Richelieu sont prêts et sortent vainqueurs de la bataille. Le duc de Montmorency est alors arrêté et exécuté in *idem*, p. 808-815.
[54] *Idem*, p. 808-815.

mère à Florence et décrit la souveraine comme une femme inconstante et incapable de saisir la main tendue par son fils tant elle était mue par son ambition. Michel le Vassor conclut que :

> *« Les négociations inutiles de Gondi auprès de la Reine Mere, de Barraut à Madrid, et de Charboniére à Vienne, servirent du moins à insinuer au Roi, que Marie de Medicis aimoit mieux demeurer chez les anciens ennemis de la Couronne, et garder des assassins et des empoisonneurs dans sa maison, que de revenir en France à des conditions raisonnables, ou que d'aller à Florence quoiqu'on lui offrit là une retraite honnête et commode. [55]»*

A travers ce paragraphe on retrouve tous les reproches adressés à Marie de Médicis durant son exil. On note en effet deux séries de critiques qui lui sont contemporaines et qui ont traversé les siècles : son refus d'obéir au roi et son rejet de la France. La reine est de nouveau accusée d'être une « mauvaise Française » voire de renier sa naturalisation qu'on lui avait si difficilement accordée. L'auteur reprend ici les thèmes développés par toute une série de pamphlets qui se sont propagés dans les années 1630 et qui cherchaient à noircir son image et à justifier les décisions de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Ces idées sont d'ailleurs développées par Richelieu dans ses *Mémoires*[56], ce qui participe à leur propagation. Michel le Vassor présente ce projet de retour à Florence comme une chance que la souveraine n'a pas voulu saisir, alors qu'on lui offrait une « *retraite honnête et commode* ». La formule choisie par l'auteur nie toutes les contreparties qui avaient été exigées par le Cardinal quant à ce possible retour car, malgré l'accord de Ferdinand II pour accueillir la reine à Florence[57], Marie devait s'engager à livrer ses principaux conseillers politiques – Chanteloube, Mathieu de Morgues et Fabroni – au cardinal. La reine, par loyauté, s'est toujours refusée à accéder à cette requête.

Madame d'Arconville se détache de ses confrères en traitant la fin de vie de Marie de Médicis sous un angle moraliste. Certes, l'auteure s'attarde sur les troubles en Angleterre et reprend donc ponctuellement sa plume d'historienne, mais chaque étape du voyage est un moyen de faire ressortir les pires défauts de la reine-mère. Concernant son séjour à Bruxelles, l'auteure pointe par exemple la dissimulation de Marie qui ne cesse de fomenter des intrigues pour son retour en France. Elle revient elle aussi sur le projet d'enlèvement de la marquise de Combalet mais l'analyse à travers un prisme politique - empêcher le sort du duc de Montmorency – ou raconte le stratagème mis en place par Marie pour quitter la ville sans

[55] Michel le Vassor, *op. cit*., p. 160, vol 8.
[56] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 845-851.
[57] Marie devait s'engager à livrer ses principaux conseillers politiques – Chanteloube, Mathieu de Morgues et Fabroni – au cardinal. La reine, par loyauté, s'est toujours refusée à accéder à cette requête *in idem*, p. 818-845.

froisser le roi d'Espagne afin qu'il maintienne sa pension ; « *elle dissimula donc la cause de son départ, disant qu'elle alloit aux eaux de Spa*[58] ». En Hollande, Madame d'Arconville met en avant la fierté excessive de Marie de Médicis qui lui fait commettre des impairs avec ses hôtes ; elle refuse par exemple d'embrasser la princesse d'Orange sous prétexte qu'elles n'ont pas le même statut[59]. Jugeant le comportement de Marie à travers cette anecdote, Madame d'Arconville en profite pour lister de nouveau ses défauts :

> *« Cette fierté d'ailleurs mal entendue et si peu conforme à l'état d'humiliation où elle étoit réduite alors, prouve que cette Princesse confondoit la véritable élévation de cœur avec l'orgueil et la vanité, partage trop ordinaire des ames foibles et des esprits bornés. [60]»*

L'auteure renoue ici avec ses commentaires moralistes et met en avant deux péchés - l'orgueil et la vanité – auxquels elle donne une dimension philosophique puisqu'elle les associe à de la faiblesse d'âme. L'étape en Angleterre est l'occasion pour l'auteure de revenir sur un thème récurrent dans le portrait de Marie de Médicis : sa gestion de l'argent. Une fois encore, elle présente la souveraine comme un panier percé qui manque de reconnaissance envers ses gendres qui l'ont entretenue pendant ses années d'exil. C'est d'ailleurs selon Madame d'Arconville la principale raison du départ de la reine car « *les troubles dont l'Angleterre étoit alors agitée exigeoit delui de très-grandes dépenses, et la Reine-mere ne pouvoit se résoudre à rien retrancher de son faste*[61] ». La reine est présentée comme une éternelle insatisfaite face à un gendre, le roi d'Angleterre Charles 1er, qui ne cesse de tempérer ses humeurs pour exaucer les désirs de sa belle-mère. Leurs portraits sont construits en miroir et Madame d'Arconville souligne à plusieurs reprises les efforts réalisés par Charles 1er. Ce dernier est décrit comme un homme bon alors que celle-ci se plaint à Bellièvre qu'elle s'ennuie en Angleterre[62]. Madame d'Arconville s'attarde aussi sur l'étape de Cologne et la pauvreté qu'elle décrit comme étant la

[58] Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 452, vol 3.
[59] « *les témoignages d'affection que lui donna ce Prince ne purent cependant l'engager à embrasser la Princesse d'Oranges* » in *idem*, p. 453, vol 3.
[60] *Idem*, p. 453, vol 3.
[61] *Idem*, p. 489, vol 3.
[62] Charles 1er souhaitait accueillir le mieux possible sa belle-mère alors qu'il ne voulait pas de sa venue : « *dissimulant la peine qu'il ressentoit de la voir s'établir en Angleterre, lui marqua le plus vif intérêt à ses malheurs »* et « *pour la convaincre encore davantage de son affection, et lui ôter tout sujet de se plaindre* »in *idem*, p. 456-457, vol 3. Marie de Médicis, elle, se plaint à Bellièvre qui rapporte à Richelieu la conversation qu'ils auraient eue : « *qu'elle n'avoit cessé de se plaindre pendant son séjour en Flandres, des Espagnols et du Duc d'Orléans lui-même, quoiqu'il fût dans ses intérêts […], que depuis le peu de tems qu'elle étoit en Angleterre, elle commençoit déjà à s'y ennuyer, et à desirer d'en sortir […] que si le Roi consentoit à la recevoir dans le Royaume, elle n'y seroit occupée qu'à entretenir les cabales des mécontens* » in *idem*, p. 465-469, vol 3.

conséquence directe des mauvais comportements de Marie de Médicis avec ses gendres qui refusent de l'accueillir à nouveau.

Cinq auteurs insistent aussi sur le dénuement de la souveraine qui est présentée comme vagabondant de cour européenne en cour européenne, cherchant secours et argent au fil de ses voyages. Le récit est parfois assez décousu et très général à l'image de celui de Jean François Dreux du Radier (1764) qui n'accorde que deux pages au sujet. Il égrène les lieux parcourus par la souveraine[63] et présente une femme abandonnée de tous qui « *fut obligée de réduire son train de vie et sa Maison sur le pied d'une Princesse d'Italie* [64]». Ce thème d'un « *exil dans la pauvreté* » est récurrent et repris par de nombreux auteurs. Ceux qui se contentent de quelques lignes – une vingtaine d'auteurs - décrivent ces années en utilisant eux aussi les termes d' « *indigence* », « *pauvreté* » ou « *misère* ». Ce vocabulaire se retrouve aussi bien dans les sources primaires comme Jean François Dreux du Radier[65] ou dans des sources secondaires comme Pons-Augustin Alletz qui écrit que « *Marie de Medicis mourut cette année là, 1642, à Bruxelles, dans la derniere misere* [66]» ce qui corrobore la théorie d'une régente mauvaise gestionnaire. Théorie dénoncée par d'autres auteurs comme nous avons pu l'évoquer dans le chapitre 8. Or, là aussi, il faut nuancer le propos des auteurs, car la reine a parcouru l'Europe pendant plus de dix ans et sa situation financière a beaucoup fluctué. En effet, entre les années 1631 et 1635, elle trouve appui auprès du roi d'Espagne qui lui verse une pension annuelle de soixante-douze mille livres. Cependant, il est vrai que la reine mourut avec plus de deux millions de livres d'impayés et que ses bijoux furent mis en gage dès 1632 car le roi d'Espagne lui coupa les vivres une fois qu'elle eut quitté les Pays Bas[67]. Pourtant, même si sa situation financière a décliné au fil des années, tout comme son crédit politique, la reine n'a cessé de mettre en place des stratégies pour compenser cela. Elle a par exemple affirmé son statut par la peinture, par son intransigeance envers le protocole dû à son rang ou par le décorum. Elle continue par exemple à manger en public entourée de gardes. Enfin, la présenter comme mourant seule et dans l'indigence est faux puisqu'elle est à Cologne entourée d'une centaine de

[63] « *Etant passée des Pays Bas en Hollande, elle y recut beaucoup plus d'honneurs que de secours […] l'Angleterre, plus puissante et plus indépendante que la Hollande, ne lui donna que des secours très-limités […]. Accompagnée par tout de son malheur, obligée de sortir de Londres par les intrigues de Richelieu, abandonnée par l'Espagne qui lui ferma les Pays-Bas, refusée par la Hollande qui craignant de se brouiller avec le Cardinal, elle prit la résolution de se retirer à Cologne. Elle y vécut pendant neuf à dix mois, réduite à la dernière indigence* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 176-178, vol 4.
[64] *Idem*, p. 176, vol 4.
[65] « *Elle y vécut pendant neuf à dix mois, réduite à la dernière indigence* » in *idem*, p. 177, vol 4.
[66] Pons-Augustin Alletz, *L'art de fixer dans la Mémoire les faits les plus remarquables de l'Histoire de France*, Paris, chez Guillaume Desprez et P. G. Cavelier, 1745, p. 214.
[67] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 825-826.

personnes qui sont mentionnées dans son testament[68]. Néanmoins, présenter Marie de Médicis comme une femme mourant dans l'indifférence et la pauvreté permet de servir leur argumentaire et blâmer, une fois encore, la reine pour son comportement.

B. Mourir dans l'indifférence ou la pauvreté.

Une fois écartées du pouvoir, Catherine et Marie de Médicis sont condamnées à mourir dans l'indifférence et la pauvreté. C'est du moins le récit qui en est fait. On note que la mort de ces souveraines est simplement mentionnée, voire complètement occultée par la majorité des sources étudiées. Deux facteurs peuvent expliquer ce traitement : le contexte d'alors et leur statut de reine. Que cela soit pour Catherine ou Marie, leur mort est concomitante à des évènements qui appellent à davantage de commentaires pour les auteurs étudiés. Catherine meurt au moment où la ville de Paris est en proie aux conflits avec la Ligue et Marie de Médicis, en terre étrangère. En outre, l'une et l'autre meurent seules, même s'il faut d'emblée nuancer ce propos puisqu'elles étaient accompagnées par une dizaine de personnes. Néanmoins les documents contemporains décrivant leur décès ne sont pas légion. C'est par exemple le cas pour Catherine de Médicis : on ne dénombre qu'une dizaine de récits écrits par les témoins directs comme Henri III, son médecin Cavriani, le chirurgien de la Noue, l'ambassadeur de Venise Mocenigo ou le maréchal de Retz[69]. Le deuxième facteur qui pourrait expliquer un traitement aussi sommaire de leur décès est leur sexe et leur statut de reine. En effet, la fin de vie des souveraines est assez peu évoquée, voire invisibilisée par les sources étudiées à l'image du récit de Rossel (1769) qui offre pourtant un abrégé historique extrêmement détaillé. La mort de Claude de France est par exemple totalement passée sous silence lorsqu'il relate les évènements qui ont eu lieu en 1524 ; et pire, il raconte en détail le décès du chevalier Bayard sur plus de quatre pages. Rossel n'évoque celle de Claude qu'au moment du re-mariage de François 1er et seulement pour expliquer cette union[70].

[68] Jean François Dubost, *op. cit.,* p. 825-850.
[69] Caroline Zum Kolk, Jacqueline Vons, « La mort de Catherine de Médicis : l'histoire curieuse d'une reine qui fut enterrée cinq fois (1589-1817) » in Joël Cornette et Anne-Marie Helvétius (dir.), *La mort des rois. De Sigismond (523) à Louis XIV (1715)*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2017, p. 149-173.
[70] « *la Reine Claude étoit morte quelque tems avant la bataille de Pavie* » in Rossel, *Histoire du patriotisme françois; ou, Nouvelle histoire de France dans laquelle en s'est principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos rois, la noblesse & le peuple françois, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, chez Lacombe, 1769, p. 380, vol 3

Si les décès de Catherine et Marie sont mentionnés par certains abrégés historiques, c'est certainement parce qu'elles ont été régentes et qu'elles ont donc eu un statut différent des autres souveraines. En outre, raconter leur mort permet aussi de montrer aux lecteurs qu'elles n'ont pas pu échapper au courroux divin. En effet, lorsque leur mort est relatée, les auteurs les analysent sous le prisme de leurs fautes passées puisque l'une et l'autre meurent sans pouvoir, dans l'indifférence, voire le dénuement le plus total si l'on en croit leurs récits.

La mort de Catherine et de Marie de Médicis. Entre anecdote et récit d'une « bonne mort ».

Que cela soit pour Catherine ou Marie de Médicis on constate une certaine constance dans le récit de leur décès : elles seraient mortes seules et dans l'indifférence générale. C'est du moins le récit qui en est fait par les différents abrégés historiques. Or, rappelons-le, même si leur régence a été décriée, elles restaient l'une et l'autre des membres de la famille royale : leur décès n'était donc pas anecdotique[71]. Pourtant seize sources seulement indiquent la mort de Catherine et la majorité ne le fait que par quelques mots, dans un souci purement informatif. Cette mort devient un non-évènement pour les auteurs étudiés et s'explique notamment par le contexte, puisque certains préfèrent insister plus longuement sur celle du duc de Guise ou la naissance de la Ligue. C'est par exemple le cas de Charles Jean François Hénault (1744) qui dans son abrégé relate de façon très sommaire la mort de la reine qui « *ne fit pas le moindre bruit* [72]» alors qu'au contraire, il décrit la Ligue dans un paragraphe de plusieurs lignes, s'attardant sur l'impact du mouvement sur la vie politique du royaume de France car « *La Ligue est peut-être l'évenement le plus singulier qu'on ait jamais lu dans l'Histoire* [73]». Ne pas raconter davantage la mort de Catherine est aussi un choix de la part d'Hénault qui, dans sa rhétorique même, affirme que c'était un non-événement. Il participe même à l'invisibilisation de la mort de Catherine car il accompagne son avis de décès par une certaine indifférence. Rossel, dans son abrégé historique fait de même et livre un récit tout aussi sommaire de la fin de vie de Catherine : « *Catherine alla mourir à Blois durant la tenue des Etats, le 5 de Janvier 1589*[74] ». L'auteur informe simplement ses lecteurs des faits ce qui tranche avec le reste de son

[71] Caroline Zum Kolk, Jacqueline Vons, « La mort de Catherine de Médicis : l'histoire curieuse d'une reine qui fut enterrée cinq fois (1589-1817) » in *op. cit*., p. 149-173.
[72] « *Catherine de Médicis mourut à Blois au milieu de ces troubles, accablée de dettes, le 5 janvier suivant. Elle recommanda au roi, en mourant, de se réconcilier avec le roi de Navarre. La mort de cette Princesse, qui avoit fait tant parler d'elle, ne fit pas le moindre bruit* » in Charles Jean François Hénault, *op.cit.*, p. 251.
[73] *Idem*, p. 251.
[74] Rossel, *op. cit*., p. 333, vol 4.

récit puisqu'il est habituellement coutumier de détails : il a par exemple consacré six volumes et plus de deux mille pages à son histoire de France. Le contraste est d'autant plus saisissant qu'il rédige ensuite un éloge funèbre à charge contre Catherine sur plusieurs pages alors qu'il ne donne aucun détail sur la mort de cette dernière ou ses funérailles.

Toutefois, parmi les seize auteurs qui relatent la mort de Catherine de Médicis, on constate qu'une demi-douzaine d'entre eux écrit un récit plus détaillé que leurs confrères. Si les versions ne divergent pas – la reine meurt – on constate cependant un traitement différent malgré des sources de nature similaire : quand certains tombent dans l'anecdote, d'autres décrivent une « *belle mort* » correspondant à tous les attendus d'une bonne chrétienne. Malgré tout, ces récits participent à la légende noire de Catherine, car ils mettent en exergue un point blâmable de son caractère comme son ambition ou sa superstition. C'est par exemple le cas avec « *l'anecdote de Saint-Germain* » relatée par Prade (1683), Dreux du Radier (1764) et Ternisien d'Haudricourt (1788). On retrouve ici le topos de la « reine astrologue » qui ne prend des décisions qu'à travers les prédictions qui lui sont faites même à l'aube des derniers jours de sa vie. Prade souligne même le ridicule de la situation, puisqu'il présente une Catherine crédule, incapable de prendre du recul face à deux présages qui lui auraient été faits à sa naissance et durant sa régence. Le premier concerne un horoscope qui lui aurait été délivré alors qu'elle était enfant : on avait prédit qu'elle « *seroit accablée des ruines d'une Maison* » et Catherine de Médicis, selon l'auteur, décida donc de « *faire estayer les planchers de toutes les chambres, où elle logeoit* »[75]. On retrouve aussi cette prophétie dans l'ouvrage du *Discours merveilleux* ; Prade qui l'a sans doute lue a dû s'en inspirer. Autre prédiction, celle de Saint-Germain :

> *« par le choix que l'on fit de Julien de saint Germain Gentilhomme Normand et fameux Theologien pour prendre la conduite de son ame en ce mortel passage » car on lui avait prédit que Saint Germain luy seroit fatal ; et comme elle l'avoit interpreté des lieux qui portent ce nom, elle avoit toûjours esté soigneuse de les eviter. De sorte qu'elle quitta même le Louvre, parce qu'il étoit de la Paroisse de saint Germain de l'Auxerrois, par aller demeurer prés de saint Eustache à Paris ; et ne sejourna jamais que quelques momens à saint Germain-en-Laye lors qu'elle se trouva contrainte par la necessité de ses affaires d'y suivre la Cour. [76]»*

La superstition de la reine est poussée à son paroxysme dans les deux cas tout comme sa crédulité. Le premier présage qui aurait dû alerter la reine sur les dangers de son ambition est

[75] Jean Royer de Prade, *op. cit.*, p. 109, vol 4.
[76] *Idem*, p. 110 vol 4.

pris au sens littéral tout comme le second. L'auteur présente Catherine comme une reine superstitieuse, poursuivant sa participation à l'édification de sa légende noire.

L' « anecdote de Saint Germain » est purement fantasque et trouve son origine dans les écrits d'Etienne Pasquier. On peut en effet affirmer qu'aucun Julien de Saint-Germain n'était présent au côté de la reine lorsqu'elle poussa son dernier soupir ; son nom n'apparait pas dans les registres relatifs à la maison d'Henri III[77]. Néanmoins, ce récit permet de maintenir l'image d'une reine qui fut superstitieuse jusqu'à la fin de sa vie. De manière générale, l'ouvrage de Prade est à prendre avec précaution puisqu'il est à charge – même s'il l'est moins que ses confrères - , notamment quand il s'agit de décrire les causes de la mort. Il ne peut s'empêcher d'exagérer les faits :

> *« si bien que ses ennuys se joignant aux douleurs de sa goutte, et d'une fiévre lente dont elle étoit travaillée, acheverent d'éteindre ce qu'elle avoit encore de chaleur ; et douze jours après mirent fin à sa longue vie. [78]»*

L'auteur insiste ici sur l'agonie d'une reine qui se serait prolongée pendant douze jours – chiffre symbolique à la fois dans la mythologie, la religion ou l'astrologie. Mais, le récit de Prade est faux. Certes, la reine fut alitée du 10 au 30 décembre pour une fièvre fluctuante et une toux, mais son état de santé s'améliora, à tel point qu'elle décida d'aller à la messe le 1er janvier, ce qui aggrava plutôt son état car elle eut un coup de froid. Cependant, elle resta lucide jusqu'au bout puisqu'elle fut capable de dicter son testament[79].

D'autres, alors qu'ils ont été particulièrement critiques du vivant de la reine, montrent une Catherine de Médicis qui, à l'aube de ses dernières heures, prône la paix et la fin des violences. Une demi-douzaine d'auteurs rapporte même les dernières paroles de la souveraine à son fils et complexifie *de facto* leur portrait. Ces récits sont une sorte de parenthèse dans leur participation à l'élaboration de la légende noire de Catherine. Néanmoins, une fois cette parenthèse achevée, ils reprennent leur plume pour adresser à la souveraine un éloge funèbre à charge en rappelant son ambition ou sa cruauté. C'est par exemple le cas de Varillas qui, dans son histoire consacrée à Henri III (1694), montre une reine plus avenante alors qu'elle est sur le point d'expirer, et c'est dorénavant Henri III qu'il décrit comme un monstre d'ambition. L'auteur effectue même un parallèle entre les deux : le roi reçoit en héritage l'ambition néfaste

[77] Caroline Zum Kolk, Jacqueline Vons, « La mort de Catherine de Médicis : l'histoire curieuse d'une reine qui fut enterrée cinq fois (1589-1817) » in *op. cit.*, p. 149-173.
[78] Jean Royer de Prade, *op. cit.,* p. 109, vol 4.
[79] Caroline Zum Kolk, Jacqueline Vons, « La mort de Catherine de Médicis : l'histoire curieuse d'une reine qui fut enterrée cinq fois (1589-1817) » in *op. cit.*, p. 149-173.

de sa mère qui le pousse aux pires crimes. Le premier d'entre eux : l'assassinat du duc de Guise. C'est à cette occasion qu'a lieu cette soi-disant dernière conversation entre la mère et le fils, où Henri III se vante de son crime :

> *« le Roy, qui seul entra dans sa Chambre, et sans luy preparer autrement l'esprit, luy dit, Madame, je suis presentement Roy, et je n'ay plus de Compagnon, puisque le Duc de Guise ne vit plus. Ce triste discours frappa la Reine Mere, de sorte qu'elle ne put user de la profonde dissimulation qui luy estoit ordinaire : Elle répondit nettement au Roy, qu'elle prioit Dieu qu'il se trouvât bien de l'action qu'il venoit de commettre ; mais qu'elle n'osoit esperer d'être exaucée : Elle luy demanda ensuite s'il avoit pris toutes les precautions pour s'assurer des Villes où la Ligue étoit la plus forte ; et il repartit froidement, qu'il avoit si bien pourveu à tout, qu'elle n'avoit pas lieu de s'en mettre en peine. Il la quitta immédiatement après pour luy laisser digerer à son aise une si cruë visite sans l'entretenir davantage, et sans luy donner aucune marque du respect et de la tendresse dont il avoit accoûtumé d'user en luy parlant ; ce qui la toucha, de sorte qu'elle en mourut le cinquiéme de Janvier mil cinq cens quatre-vingt neuf.* [80]*»*

Varillas rapporte ici, sous forme de dialogue, l'ultime échange entre la mère et le fils même s'il est peu probable qu'il eut été vraiment le dernier puisque le duc de Guise est mort le 23 décembre et la reine, le 5 janvier. Cependant, en faisant de cette conversation la dernière entre Henri III et Catherine, Varillas décrit des relations distendues entre les deux protagonistes, à la fois sur un plan politique – la reine n'était pas au courant des projets de son fils – mais aussi sur le plan privé puisqu'Henri III refuse d'embrasser sa mère. Varillas met aussi un autre élément en avant : l'ambition du fils. Il poursuit ainsi la comparaison qu'il avait effectuée tout au long de son intrigue. Comparaison qui atteint son apogée lorsqu'il relate la mort d'Henri III, puisqu'il lui adresse un éloge funèbre à charge revenant sur tous les faits marquants du règne, en soulignant l'ambition de sa mère et son usage immodéré des astrologues tout en imputant les mêmes fautes au fils. Varillas achève même son portrait par une comparaison explicite entre les deux : « *On reprocha encore à Henry Trois d'avoir trop ressemblé à sa Mere ; et on luy fit un crime de la prédilection qu'elle avoit pour luy*[81]».

Concernant les autres auteurs qui rapportent la dernière conversation entre Henri III et Catherine de Médicis, le ton est différent. En effet cinq auteurs de la seconde moitié du XVIII[e] siècle – Jean Claude Fabre (1743), Richard de Bury (1756), Claude François Xavier Millot (1768), Jean de la Croix (1769) et Edme Louis Billardon de Sauvigny (1787) – brossent le

[80] Varillas, *op. cit. [Histoire de Henry III*], p. 196, vol 3.
[81] *Idem*, p. 262, vol 3.

portrait d'une reine tournée vers la paix alors qu'elle est sur le point de mourir. On constate ici une concentration chronologique des textes mais aussi de nombreux points communs entre ces versions qui proviennent d'ouvrages de même nature – des abrégés historiques - , ce qui est logique puisqu'il semble que trois auteurs se soient inspirés de *l'Histoire Ecclésiastique* de Jean Claude Fabre[82]. Dans son récit, Jean Claude Fabre (1743) représente Catherine de Médicis en reine chrétienne entourée des siens – et plus particulièrement d'Henri III qui « *ne la quitta point pendant sa derniere maladie* [83]» - prônant la fin de tous les conflits : que cela soit avec la Ligue ou les protestants :

> *« je vous laisse pour dernieres paroles, lesquelles je vous prie d'avoir en mémoire pour le bien de votre état, que vous aimiez les princes de votre sang, et que vous les teniez toujours auprès de vous, principalement le roi de Navarre. Je les ai toujours trouvez fidéles à la couronne, étant les seuls qui ont interêt à la sucession de votre roïaume : souvenez vous, que si vous voulez rendre la paix, qui est nécessaire à la France, il faut que vous accordiez la liberté de conscience à vos sujets, aïant observé que les Allemans et plusieurs princes souverains de mon tems, n'ont jamais pû pacifier autrement les troubles qu'ils ont eûs en leurs païs, au sujet de la religion. [84]»*

Sous la forme d'un testament oral et en utilisant à plusieurs reprises le « *je* », Catherine donne ses derniers conseils et demande la paix du royaume. On retrouve ici l'archétype de la « *bonne mort* » qui remplace progressivement aux XVII[e] et XVIII[e] siècles la « *belle mort* »[85]. Dans cette version de Fabre, Catherine de Médicis meurt dans son lit, en « bonne chrétienne », entourée des siens. Son lit devient alors un espace d'échanges qui lui permet de dispenser ses dernières paroles. Elle respecte à la fois les attendus administratifs puisqu'elle livre son testament, mais aussi chrétiens puisqu'elle devient le défenseur de la paix entre les hommes. Le recul dont elle semble faire preuve serait le résultat d'un examen minutieux de son âme alors qu'elle est sur le point de décéder. Jean Claude Fabre représente ici une reine chrétienne cherchant le salut de

[82] Les auteurs ne citant pas leurs sources, nous ne pouvons nous livrer qu'à des hypothèses.
[83] Jean Claude Fabre, *Histoire ecclesiastique pour servir de continuation à celle de Monsieur l'Abbé FLEURY*, Paris, chez Gabriel Martin, Jean Baptiste Coignard, Pierre Jean Mariette, Hyppolite Louis Guerin, 1743, p. 232, vol 36.
[84] *Idem*, p. 233, vol 36.
[85] Hélène Germa-Romann a démontré dans ses recherches qu'il y a progressivement un basculement, de la « *belle mort* » vers la « *bonne mort* » à partir du XVII[e] siècle. La « *belle mort* » se caractérise notamment par le respect d'un certain nombre de critères : mort durant un exploit au service du roi ou de la foi, l'absence de crainte face à la mort ou encore la mort dans les « *honneurs* ». Le terme d'« *honneurs* » renvoie ici à quatre significations mêlant à la fois la vertu, le rang, la quête et l'admiration. Cette « *belle mort* » est progressivement remplacée par la « *bonne mort* » car peu sont ceux qui peuvent prétendre mourir dans de telles conditions. La « *bonne mort* » est une mort chrétienne, dans son lit, entourée de ses proches. On retrouve néanmoins des caractéristiques communes avec la « *belle mort* » : le mourant ne doit pas craindre son trépas et se montrer courageux face aux épreuves qui l'attendent in Hélène Germa-Romann, *Du « bel mourir » au « bien mourir ». Le sentiment de la mort chez les gentilshommes français 1515-1643*, Genève, Droz, 2001.

son âme, ce qui semble assez logique puisque, rappelons-le, il est lui-même prédicateur et membre de la congrégation de l'Oratoire de France. Cependant, et contrairement à Marie, aucun auteur ne décrit les rituels sacrés entourant la mort de Catherine comme les derniers sacrements ou la remise de l'extrême-onction.

Ce testament oral et la scène qui en découle sont repris mot pour mot par Richard de Bury (1756)[86], bien qu'il accable la souveraine en faisant remarquer qu'elle n'a pas suivi ses propres conseils : « *Ce conseil étoit trop tardif. Si cette Princesse avoit suivi l'exemple des Souverains dont elle parloit, elle n'auroit pas été la cause de tous les troubles dont la France fut agitée pendant le tems de son administration* [87]». En reprenant ici les mots de son prédécesseur, Richard de Bury complexifie son portrait de Catherine de Médicis puisqu'il la présente à la fois comme une reine de paix mais donne son avis et rappelle par un euphémisme – « *troubles* » - les guerres de religion et les massacres de la Saint-Barthélemy. Claude François Xavier Millot retranscrit lui aussi cet échange entre la reine et son fils, bien qu'il ne soit pas sous la forme d'une conversation mais d'un récit, ce qui tient principalement au genre de l'ouvrage qui ne contient que peu de dialogues. Là encore, la souveraine demande à son fils la fin des guerres et désigne même un successeur pour pacifier le royaume : le roi de Navarre[88]. Si l'auteur rappelle dans un premier temps le saugrenu d'un tel conseil, tant les relations entre Catherine et Henri de Navarre furent tendues, il justifie dans un second temps une telle démarche en évoquant « l'expérience politique » de Catherine : « *La nécessité donnoit du poids à ce double conseil, fondé sur des expériences palpables* [89]». Jean de la Croix reprend lui aussi cette anecdote, mais de manière beaucoup plus laconique et met en avant les douleurs de la reine. Il présente alors sa mort comme un châtiment divin pour les péchés qu'elle a pu commettre :

> *« Ce fut alors que, le passé et l'avenir se présentant à ses yeux sous les couleurs les plus affreuses elle fut saisie d'une fievre violente qui termina ses jours le 5 janvier 1579, à l'âge de soixante dix ans. Avant de mourir elle protesta qu'elle n'avoit*

[86]« *Voici ce qu'elle dit au Roi son fils avant de mourir :*
« Je vous laisse pour dernieres paroles, que vous aimiez les Princes de votre Sang, que vous les teniez toujours auprès de vous, et principalement le Roi de Navarre. Je les ai toujours trouvés fideles à la Couronne. Souvenez-vous que si vous voulez jouir de la paix, si nécessaire à la France, il faut que vous accordiez la liberté de conscience à vos Sujets ; ayant observé que les Allemands et plusieurs Princes souverains de mon tems n'ont jamais pu pacifier avec les armes les troubles que la Religion avoit causés dans leurs Etats » in Richard de Bury, *Histoire de la vie de Henri IV, Roi de France et de Navarre, dédiée, à son altesse sérénissime monseigneur le prince de Condé*, Paris, chez Saillant, 1756, p. 245-246, vol 1.
[87] Idem, p. 245-246, vol 1
[88] « *elle recommanda en mourant à son fils de se réconcilier avec lui, et ajouta qu'il ne pouvoit rétablir la paix dans le royaume qu'en accordant la liberté de conscience ; les princes d'Allemagne et plusieurs autres souverains de son siécle n'étant jamais venus à bout de pacifier par les armes les troubles excités par la religion* » in Claude François Xavier Millot, *op.cit.*, p. 223, vol 2
[89] *Idem*, p. 223, vol 2.

jamais professé que la religion catholique. Le Roi l'étant allée voir, elle lui conseilla d'établir dans son royaume une liberté entiere de religion. [90]»

Notons d'emblée que Jean de la Croix fait une erreur puisque la reine n'est pas morte en 1579 mais en 1589. Jean de la Croix est le seul à montrer une reine tourmentée par « le *passé* » - ici les différents massacres – et « *l'avenir* ». Rappelons que tout au long de sa biographie, il n'a cessé de dresser le portrait d'une femme cruelle et sanguinaire. En outre, il est aussi le seul à rapporter l'insistance de la reine à affirmer son catholicisme. Cela renvoie à ce qu'il avait dit précédemment puisqu'il présentait une reine ne cessant de jouer sur ses convictions religieuses pour créer des alliances avec les protestants ou les catholiques. Edme Louis Billardon de Sauvigny (1787) relate lui aussi une conversation assez différente, même si l'on retrouve certains traits communs comme la réconciliation du roi de Navarre et d'Henri III. L'auteur met en avant davantage l'ambition de la reine et la présente comme fomentant encore des intrigues politiques alors qu'elle est à l'article de la mort. D'ailleurs, cet ultime conseil est présenté comme une stratégie de la reine pour « *réparer […] l'autorité royale* » car elle souhaite voir les fils « *de sa fille, mariée au duc de Lorraine* » gouverner afin de « *conserver sous leur nom une autorité* »[91]. L'auteur utilise aussi lors de son récit des termes tels que « *princesse ambitieuse* » ou « *desir extrême* » pour souligner l'envie de Catherine de se maintenir sur le trône et retrouver son pouvoir d'antan[92].

La description faite de la mort de Marie est bien différente, car elle a expiré durant son exil. Les auteurs la présentent donc comme la conséquence directe de son ambition et de sa non-obéissance au roi. Elle est en effet représentée comme mourant seule, dans l'indifférence et la pauvreté. Pourtant, et c'est aussi une autre facette du récit de la mort de Marie, certains auteurs éprouvent de la pitié pour l'ex-régente, posant explicitement la question de la dureté du traitement qui lui est réservé. Cette attitude peut interroger, d'autant qu'ils ont participé à l'élaboration de la légende noire de Marie de Médicis en présentant la souveraine comme une femme jalouse, incapable de gouverner ou ambitieuse ; ils achèvent même leur récit par un éloge funèbre à charge. Malheureusement, on ne peut se livrer ici qu'à des hypothèses concernant leur clémence. Est-ce dû à l'identification de certains auteurs qui se mettent à la

[90] Jean de La Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célebres*, Paris, chez L. Cellot, 1769, p. 198-199, vol 3.
[91] Edme Louis Billardon de Sauvigny, *Histoire de Henri III, roi de France et de Pologn*e, Paris, chez Regnault, 1787, p. 224-225.
[92] *Idem*, p. 224-225.

place de cette souveraine ? A leur attachement au statut de reine ou au respect que lui confère son rang ? Sont-ce des relents de valeurs chrétiennes ? A la volonté de critiquer indirectement Richelieu qui est jugé comme responsable du sort de la reine ? Impossible de savoir. Néanmoins, et à l'image d'Henri Philippe Limiers (1743), ils sont une douzaine à faire part de leur pitié face au sort de Marie. Limiers souligne par exemple l'hypocrisie du roi qui « *témoigna une extrême douleur en apprenant la nouvelle de sa mort* ». Il ajoute de manière assez ironique qu'il « *faut croire que sa tendresse pour sa mere se réveilla lorsqu'il n'en étoit plus tems* ». L'auteur fait part de son incompréhension face à la réaction de Louis XIII et explique à ses lecteurs que cette mort « *dans l'exil et dans l'indigence* » est due au cardinal, décrit comme un « *Ministre inexorable* ». Enfin, l'auteur achève son propos en insistant sur le statut de la reine, il rappelle qu'elle était « *sa mere* » et qu'elle a cherché à plusieurs reprises à se « *reconcilier* » avec son fils. Limiers insiste ici sur le pathos de la situation et se range non pas du côté de la « souveraine » mais du côté de la « mère ». On sent poindre chez l'auteur de la pitié pour cette femme et son envie de critiquer le cardinal de Richelieu qu'il cible de façon détournée. L'auteur minimise les actions que Marie a pu faire par le passé et rappelle que Louis XIII aurait dû accepter la main tendue de sa mère : « *laissé mourir sa mere, sans avoir voulu se reconcilier avec elle, quoi qu'elle eût pu faire pour cela* »[93]. Chez Jean François Dreux du Radier (1764), le sort de la reine est posé de façon plus philosophique grâce à une question rhétorique ; il laisse à ses lecteurs le soin d'y répondre. Il met dans la balance à la fois la vie politique du pays, les actions néfastes de la souveraine lors de sa régence mais aussi le respect qu'un fils doit avoir envers sa mère :

> *« On peut demander si Marie ne fut point traitée avec trop de dureté par le Roi son fils, et par le Cardinal qui lui avoit les plus grandes obligations ? Et c'est un problême difficile à résoudre. [94]»*

On retrouve aussi cette notion de respect qu'un fils doit avoir envers sa mère, chez Madame de Genlis (1781). Dans son ouvrage historique et pédagogique, en note de bas de page, elle explique à ses jeunes lecteurs à quel point le sort de la reine fut d'une « *violence inconcevable*[95]» et souhaite ici rappeler à ses petits élèves le respect dû à leurs parents. Rappelons que Madame de Genlis écrit pour des enfants et qu'elle a une vision moralisante de l'histoire de France.

[93] Henri Philippe de Limiers, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France, sous les Regnes de Louis XIII et de Louis XIV*, Amsterdam, chez David Mortier, 1720, p. 480, vol 1.
[94] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.*, p. 179, vol 4, partie 1.
[95] Madame de Genlis, *Annales de la vertu ou cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, chez M. Lambert et F. J. Baudouin, 1781, vol 3.

Certes, elle cherche à instruire ses lecteurs mais elle souhaite aussi les éduquer et l'histoire de France lui offre une réserve inépuisable de bons et de mauvais comportements.

A travers ces différents exemples, on note un certain basculement dans le discours des auteurs qui abandonnent leur plume d'historien ; ils donnent leur avis, soulignent le mauvais traitement subi par Marie et délaissent le discours politique qu'ils avaient alors pour s'intéresser aux relations familiales, conformément à une vue morale de la pratique de l'histoire. En effet, dans la plupart des textes étudiés, les auteurs faisaient une distinction entre la sphère politique et la sphère privée bien que, sur certains thèmes, ils pouvaient y avoir une redite, car l'ambition de Marie était dévorante selon certains et pervertissait les relations qu'elle pouvait avoir avec son fils. Or, lorsqu'ils décrivent le sort de Marie de Médicis et sa fin de vie, on constate qu'ils mettent davantage en avant la relation entre la mère et son fils et non celle entre l'ex-régente et le roi.

Si certains expriment de la pitié envers la reine on note que, pour la majorité des auteurs du corpus étudié, les dernières années de vie de Marie de Médicis ne sont pas racontées. En effet, une fois qu'elle quitte la France, ils font une ellipse temporelle et n'évoquent la souveraine que pour mentionner sa mort. Tous écrivent qu'elle est morte dans la misère, la pauvreté ou l'exil. Ce sont les trois termes qui reviennent le plus souvent lorsqu'il s'agit de décrire les derniers mois de Marie. A titre d'exemple, nous pouvons citer Simon de Riencourt (1665) qui utilise tour à tour les termes d' « *exil* » et d' « *état déplorable* »[96]. Le récit est assez laconique même s'il prend le temps de souligner tout le pathos de la situation dans ces mots. Quelques auteurs du corpus étudié – une dizaine - ne reviennent pas sur ces années d'errance, soit pour des raisons purement chronologiques comme Pontchartrain ou Gaston d'Orléans dont les ouvrages s'achèvent bien avant le récit des années 1640, soit parce qu'ils occultent volontairement cet épisode. C'est par exemple le cas de Madame de Montpensier, qui décrit davantage les émotions qu'elle a ressenties à l'annonce du décès de sa grand-mère adorée, ou de Richelieu qui se refuse à commenter les années 1630-1640 afin, sans doute, de ne pas jeter de l'huile sur le feu. Douze auteurs – à travers des abrégés historiques ou des biographies - racontent les derniers jours de vie de la souveraine, même si l'on constate que certains font le choix de mettre l'accent sur la maladie, les sacrements ou son testament, comme nous pouvons le voir sur le tableau ci-dessous :

[96] « *le Roy témoigna beaucoup de ressentiment et de douleur de cette mort ; pour diverses considerations : la premiere, parce qu'elle estoit sa Mere : et en deuxiéme lieu, parce qu'elle estoit morte dans l'exil, et mesme dans un estat assez deplorable* », in Simon de Riencourt, *op. cit.*, p. 337, vol 2.

Auteur	Date	Mention du testament	Description de la maladie	Derniers sacrements	Anecdote du bracelet	Réaction du roi à l'annonce de la mort de sa mère	Mention des funérailles
Jean Royer de Prade	1683	x	x	x		x	x
Michel le Vassor	1701	x	x	x		x	
Vincent Claude Chalons	1720					x	
Henri Philippe de Limiers	1720		x			x	
Gabriel Naude	1673						x
Vittorio Siri	1756	x	x	x		x	
Jean François Dreux du Radier	1764		x	x		x	x
Guillaume Grivel (Source secondaire)	1765			x	x		
Richard de Bury	1768	x	x	x	x		x
Jean François de la Croix	1769		x	x		x	x
Madame d'Arconville	1774	x	x	x	x	x	x
Madame de Genlis	1781		x		x		

Tableau. Comparaison des récits de la mort de Marie de Médicis

Parmi ces auteurs, certains s'intéressent davantage à la maladie de la souveraine, alors que d'autres font le récit de sa « *bonne mort* ». Ils montrent une reine chrétienne, entourée et courageuse face à la douleur et à sa lente agonie. Trois récits se détachent par leur longueur : ceux de Michel le Vassor (1700), Vittorio Siri (1756) et Madame d'Arconville (1774). Cette dernière avoue s'être largement inspirée des deux premiers pour sa description de l'événement. Globalement, les récits sont similaires et ne divergent que sur quelques points de détails. En effet, ce sont les trois seuls qui racontent sur plusieurs pages ce qui s'est passé : Michel le Vassor, car il a exprimé dans sa préface sa volonté de raconter tout le règne de Louis XIII, et Madame d'Arconville qui, elle est la seule à écrire une biographie de la souveraine. Leur point commun est leur sens du détail et de l'exactitude bien que l'on note pourtant quelques différences dans leur récit. Michel le Vassor par exemple blâme jusqu'au bout la souveraine. Sa mort est présentée à la fois comme la libération qu'elle attendait – il évoque l' « *impatience*[97]» de Marie - mais aussi comme le sort réservé à ceux qui refusent d'obéir au roi. Il insiste sur sa pauvreté et sur son « *indigence* » ce qui tranche avec le début de son éloge funèbre durant lequel il a souligné à plusieurs reprises la magnificence de sa lignée[98]. Il y a donc une certaine résonnance entre le début et la fin de son récit, ce qui permet de renforcer l'idée d'un châtiment qu'elle a forcément mérité ; d'autant qu'il présente *a contrario* Louis XIII comme profondément affecté par la mort de sa mère et fait ainsi ressortir toute l'humanité du monarque[99]. C'est bien ce dernier qui est son véritable objet d'étude et l'auteur n'a eu de cesse de sublimer le monarque tout en abaissant Marie de Médicis qui était considérée comme une mauvaise mère. Chez Vittorio Siri, le récit se différencie par sa précision ; la mort de la reine est décrite sur plus de sept pages. L'auteur raconte jour par jour – voire heure par heure – l'évolution de certains symptômes. On apprend ainsi que les taches qui apparaissent sur les jambes de Marie sont observées à « *trois heures* [100]» de l'après-midi par son médecin. La

[97] « *Ferai-je un jugement temeraire, si je dis que Marie de Medicis retirée à Cologne depuis neuf ou dix mois, et reduite à la derniére indigence, attendoit avec impatience, à quoi aboutiroient les bruits répandus de la disgrace ou de la mort prochaine de Richelieu son violent et opiniâtre persecuteur* ? » in Michel le Vassor, *op. cit.*, p. 589, vol 10, partie 2.

[98] « *Telle fut la triste fin d'une Reine autrefois si puissante, fille de François de Medicis [...] Il seroit inutile de parler ici de ses bonnes et de ses mauvaises qualitez. On ne les a ni omises, ni dissimulées dans les livres precedens de cet ouvrage* » in *idem*, p. 589, vol 10, partie 2.

[99] « *Sa conscience lui reprochoit d'avoir par sa dureté, et par une complaisance trop aveugle pour un Ministre vindicatif et inexorable, laissé mourir sa mere dans l'exil et dans l'indigence, sans se vouloir reconcilier avec elle, quelqu'instants, quelque soumises que fussent les priéres qu'elle lui fit plus d'une fois, de la rappeller, ou du moins de lui permettre de jouïr librement de son bien* » in *idem*, p. 589, vol 10, partie 2.

[100] « *Son Médecin Rioland découvrit à une de ses jambes quelques taches noires. Les ayant bien observées, et voyant qu'elles alloient toujours en augmentant, ce qu'elles firent jusqu'à trois heures après midi, il ne douta point que ce ne fût une gangrene dangereuse, et capable de lui donner la mort dans peu de jours* » in Vittorio Siri, *Mercure de Vittorio Siri, conseiller d'Etat et historiographe de sa Majesté très chrétienne, contenant l'histoire*

précision atteint son paroxysme lorsque Vittorio Siri recopie minutieusement des pans entiers du testament de la souveraine. Les lecteurs sont ainsi informés des dernières volontés de la défunte qui indiquait ses souhaits concernant sa dépouille ou encore les différents legs qu'elle adressait à ses enfants ou ses proches[101]. A la lecture, nous avons le sentiment d'accompagner les dernières heures de la reine, d'autant que l'auteur fait participer le lecteur à toutes les étapes de l'agonie de la reine. Nous assistons aux hésitations des médecins quant aux traitements à utiliser, aux différentes prières et sacrements donnés à la malade. Enfin, Vittorio Siri décortique chaque geste et chaque émotion des protagonistes cités ; Marie reçoit par exemple le viatique « *avec les sentimens les plus religieux* » ou parle de son fils et du pape « *avec une véritable estime et l'amour le plus tendre* »[102]. Ce dernier est plongé dans un « *déplaisir extrême* » lorsqu'il apprend la mort de sa mère à tel point qu'il « *resta longtemps sans dire un mot et versant un torrent de larmes »*[103]. La précision est aussi de mise chez Madame d'Arconville. Elle souhaite décrire avec le plus d'exactitude possible la mort de la souveraine et n'hésite pas à faire part de ses incertitudes à ses lecteurs, au lieu d'extrapoler. Elle explique par exemple qu'elle ne sait pas pourquoi la souveraine est à Cologne ; elle n'a pas réussi à découvrir des sources fiables pouvant indiquer les raisons de la présence de la reine[104]. On retrouve ici la rigueur caractéristique de Madame d'Arconville que nous avons déjà évoquée précédemment. Dans sa recherche constante de la vérité et de l'exactitude, elle utilise les récits de le Vassor ou de Vittori Siri qu'elle complète avec ceux de Monglat ou Griffet, ce qui lui permet d'apporter de nouveaux éléments dans son récit. Elle rapporte par exemple l' « *anecdote du bracelet*[105] »

générale de l'Europe depuis M. DC XI jusqu'en M. DC. LV traduit de l'Italien pour M. Requier, Paris, chez Durand, 1756-1759, p.224, vol 2.

[101] Elle demande par exemple que son premier chirurgien soit gratifié d'une pension de quinze mille livres ou que la reine d'Angleterre, sa fille, reçoivent sa croix enrichie de diamants et de rubis in *idem,* p.224, vol 2.

[102] *Idem*, p. 225, vol 2.

[103] *Idem*, p. 224, vol 2.

[104] « l*es Auteurs du tems ne rapportent point les raisons qui déterminerent Marie à choisir Cologne pour son séjour ; ils n'entrent dans aucun détail non plus sur la vie qu'elle menoit dans cette Ville ; mais il est vraisemblable qu'elle étoit fort obscure* » in Madame d'Arconville, *op. cit.*, p. 496, vol 3.

[105] Les différents auteurs rapportent que le Nonce du Pape, Fabio Chigi, aurait demandé à Marie de Médicis si elle pardonnait à ces ennemis ; elle aurait répondu par l'affirmative à cette première question. En guise de preuve de sa bonne foi, le nonce aurait alors demandé à la reine qu'elle offre à Richelieu son bracelet pour prouver ses dires et Marie, face à une telle demande se serait exclamé « *c'est trop* ». Selon les versions la phrase est parfois écrite en italien dans le texte – c'est le cas de Guillaume Grivel – ou en français – c'est le cas de Madame de Genlis et de Madame d'Arconville.

« *elle dit qu'elle lui pardonnoit de bon cœur. Madame, ajouta-t-il, pour marque de reconciliation ne voudriez-vous pas lui envoyer ce brasselet que vous avez à votre bras ? elle tourna la tête, et répondit, questo e pur troppo* » in Guillaume Grivel, *Nouvelle bibliothèque de littérature, d'histoire, etc ou choix des meilleurs*, Lille, chez J. B. Henry, 1765, p. 337-338, vol 1. ; « *Quoi qu'elle fut naturellement implacable, elle pardonna cependant à Richelieu en mourant ; mais le Nonce du Pape qui l'exhortoit, voulant l'engager à envoyer au Cardinal, en signe de réconciliation, son portrait dans un bracelet qu'elle portoit au bras elle se retourna de l'autre côté, en disant : C'est trop* » in Madame de Genlis, *op. cit.*, p. 151, vol 3.

que l'on retrouve chez d'autres auteurs du corpus comme Grivel (1765), Bury (1767) ou encore Madame de Genlis (1781). Si, chez ces auteurs, cette mention est purement anecdotique, chez Madame d'Arconville elle a une dimension moraliste : elle renvoie Marie de Médicis à sa condition d'humaine et à son incapacité à pardonner à son ennemi juré, Richelieu. Madame d'Arconville est aussi la seule à exprimer de la pitié quant au sort de la souveraine. Elle insiste sur le courage dont celle-ci fait preuve face aux « *humiliations* » qu'elle a subies et offre même de longues descriptions s'appuyant sur le champ lexical du désespoir. Elle évoque par exemple l'« *abandon absolu où elle se trouvoit* », sa « *résignation* » ou son « *abyme de misere* »[106]. Le paroxysme de sa pitié s'exprime quand Madame d'Arconville décrit les raisons du refus de Richelieu quant à l'organisation de funérailles en France. Elle explique à ses lecteurs que le cardinal refusait ces obsèques car il savait que

> *« ce spectacle exciteroit dans le cœur du peuple naturellement compatissant des sentimens de pitié et lui inspireroit peut-être pour une Princesse oubliée alors, une affection qu'il n'avoit même pas eue pour elle de son vivant ; qu'on se rappelleroit ses malheurs, et surtout l'abandon général où elle s'étoit trouvée à la fin de sa vie, qu'on ne pourroit être touché de la triste situation de la Reine-mere, sans ressentir de l'indignation contre celui qui l'y avoit réduite. [107]»*

Chez Madame d'Arconville, bien qu'elle n'ait pas épargné Marie de Médicis par les critiques, on sent poindre un sentiment de pitié. L'auteure décrit aussi en tout point l'archétype de la « *bonne mort* ». Alors que la maladie fait partie, dans l'imaginaire, de la « *mort ignoble* [108]», car elle est synonyme de douleur, d'affaiblissement voire de châtiment du divin, Madame d'Arconville souligne au contraire la force et le courage de Marie de Médicis. La mort qui est racontée est présentée comme une mort chrétienne, c'est la « *belle mort féminine* ». Marie de Médicis meurt dans son lit après avoir réalisé tous les rites chrétiens, particulièrement décrits par Madame d'Arconville, et cette dernière met en avant à plusieurs reprises la ferveur de la malade. Marie reçoit par deux fois le viatique, réalise son testament, reçoit l'extrême-onction et sent qu'elle

> *« n'avoit plus que peu d'instans à vivre, elle pria le Nonce, de lui donner sa bénédiction, et mourut presque aussitôt avec le courage qu'inspire la Religion aux*

[106] Madame d'Arconville, *op.cit.,* p. 497, vol 3.
[107] *Idem*, p. 504, vol 3.
[108] Expression utilisée par Hélène Germa-Romann in *Du « bel mourir » au « bien mourir », op. cit*., p. 250-268.

personnes qui en sont vivement pénétrées. Elle étoit âgée de soixante-neuf ans deux mois et neuf jours. [109]»

Toute l'admiration de Madame d'Arconville transparait dans ces dernières lignes car elle-même est profondément croyante. La mort de Marie de Médicis devient une mort que l'on peut raconter puisqu'elle correspond en tous points aux attentes d'une « bonne mort ».

Les funérailles des reines, un non-événement.

Tout comme pour leur sacre, on constate que les funérailles de Catherine et Marie de Médicis sont un non-événement pour les auteurs étudiés. En effet, peu prennent le temps de les mentionner et encore moins de les décrire. Les chiffres sont sans équivoque : quatre mentions pour Catherine - Varillas, Jean Claude Fabre, Brantôme et Ternisien d'Haudricourt – et six pour Marie. Et force est de constater que les détails rapportés par ces auteurs sont minimes. Or, les funérailles de la reine sont un fait important, donnant lieu à des rituels spécifiques et tout un cérémonial lui est dédié : le corps de Catherine de Médicis fut par exemple exposé pendant plus de quarante jours, ce qui n'est pas anodin ; mais aucune source n'en fait mention. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce traitement particulier comme le contexte, le sexe des défuntes ou le manque de connaissance des auteurs pour de tels rituels. La première cause est liée au contexte que nous avons évoqué précédemment. En effet, que cela soit Catherine ou Marie, l'une et l'autre sont mortes durant des périodes de troubles ou en exil : les cérémonies qui entouraient leur mort étaient donc particulières et ne pouvaient bénéficier du faste coutumier. D'autant que ces deux reines n'étaient plus « épouses » de monarque mais « reines mères » : leur statut avait donc changé. Autre facteur d'explication : leur sexe. Les rites entourant les funérailles royales ont été fixés tardivement ; ce n'est qu'avec François 1er qu'apparait un véritable rituel pour les rois – même si l'on note un début de cérémonial avec Charles VIII et Louis XII – et seules deux reines – Claude de France et Anne de Bretagne – ont connu la magnificence de funérailles royales avec un protocole particulier. Les souveraines qui ont suivi sont mortes soit en exil hors de France, soit lors de périodes de troubles ce qui a peu à peu participé au déclin d'un tel cérémonial[110]. Parallèlement, aux XVIIe et XVIIIe siècles, le corps de la reine est invisibilisé et n'a plus les fonctions politiques qui pouvaient lui être accordées

[109] Madame d'Arconville, *op.cit.,* p. 501, vol 3.
[110] Fanny Cosandey, *op. cit.,* p. 206-223.

par le sacre ou les funérailles. Concernant Catherine et Marie de Médicis, la minimisation des obsèques royales devient un élément de plus, servant à blâmer ces souveraines : on passe sous silence les derniers hommages qui leur ont été rendus afin de fixer dans la mémoire collective l'image de femmes n'ayant pas mérité cette cérémonie à cause de leurs ambitions et leurs actes passés.

Même lorsque les funérailles sont évoquées, les auteurs minimisent les rites et tout le cérémonial qui accompagne cet événement, voire les tournent en ridicule. C'est par exemple le cas de Varillas (1694) qui mentionne les « *magnifiques funerailles* » qu'Henri III organisa pour sa mère dans le seul but de couvrir « *le peu de regret qu'il avoit de la mort de sa mere* »[111]. L'auteur précise même que la tristesse du monarque était feinte et que son isolement pendant plusieurs jours dans une « C*hambre parée de noir et seulement éclairée par des flambeaux, sans se laisser voir à qui que ce fût, excepté les domestiques qui luy étoient absolument necessaires* [112]» était une pure stratégie de sa part. Les « *magnifiques* » funérailles deviennent alors le symbole de l'hypocrisie du roi. L'auteur ne peut s'empêcher de souligner ici l'ambition débordante d'Henri III qui est enfin libéré du joug de sa mère. On peut y voir un parallèle avec les premières pages de son *Histoire de Charles IX* car Varillas évoquait là aussi une tristesse feinte lorsque Catherine apprit la mort de François II et ses funérailles bâclées[113].

Varillas donne assez peu d'informations sur les rituels et le décorum qui accompagnent une telle cérémonie : le lecteur apprend seulement que les murs sont parés de noir et qu'Henri III s'isola plusieurs jours. Ce sont ici les rites habituels de deuil. Il faut attendre les textes de Brantôme (1665) et de Jean Claude Fabre (1743) pour avoir plus de détails sur les rituels opérés pour célébrer les obsèques de Catherine de Médicis. Brantôme se focalise sur le décorum : il évoque le « *lit de parade* », les « *habits Royaux* » que portait la dépouille de Catherine, et la « *pompe et solemnité* » de l'événement[114]. Tout au long de sa description, il établit un parallèle entre les funérailles de Catherine et d'Anne de Bretagne. Comparer ces deux souveraines n'est pas anodin car Anne de Bretagne a eu droit à des cérémonies grandioses, dignes des rois. C'est en effet à partir de cette souveraine que les funérailles des reines de France

[111] Varillas, *op. cit.,* p. 206, vol 3.
[112] *Idem*, p. 206, vol 3.
[113] « *LA tristesse de la Reine-Mere Catherine de Medicis, pour la mort du Roy François second son Fils aîné, arrivée le cinquiéme Decembre 1560. n'estoit pas si grande qu'elle paroissoit au dehors* » in Varillas, *op. cit.,* p. 1, vol 1.
[114] « *Elle fut mise en son lit de parade, ainsi que j'ay oüy dire à une de ses Dames, ny plus ny moins que la Reyne Anne, que j'ay dit par cy-devant, et vestuë des mesmes habits Royaux qu'avoit ladite Reyne, qui n'avoient servy depuis sa mort à d'autres qu'à elle, et fut protée apres dans l'Eglise du Chasteau, en mesme pompe et solemnité que ladite Reyne Anne, où elle git et repose encore* » in Brantôme, *op. cit.*, p. 110, vol 1.

connaissent une vraie ritualisation. Avant elle, au XIV[e] siècle, il y avait eu des prémices de rituels – réunion des dépouilles des époux dans un même lieu par exemple[115] – mais c'est bien avec sa mort que se développe tout un cérémonial. Son corps fut exposé dans une salle pendant un mois, son repas fut servi devant un siège vide, on cria à la foule la mort de la reine et elle fut enterrée avec les insignes du pouvoir. Il y eut donc une vraie mise en scène de sa mort afin de montrer la dignité royale et sa double principauté dans son cas[116]. Seulement deux souveraines connurent ces rituels : Claude de France et Anne de Bretagne, même si ce sont bien les funérailles de cette dernière qui furent les plus abouties, similaires à celles d'un roi. On note néanmoins des différences entre les cérémonies consacrées au roi ou à la reine visant à réaffirmer l'infériorité de cette dernière[117]. L'éloge funèbre par exemple met en avant les qualités féminines de la souveraine et non ses qualités politiques.

Jean Claude Fabre est plus laconique lorsqu'il s'agit de décrire les rituels. Il se concentre davantage sur la cérémonie en elle-même bien que, là encore, il y ait peu de détails. L'auteur critique l'éloge funèbre – sur lequel nous reviendrons ultérieurement – de Renaud de Beaune qui « *débita des fables si ridicules, qu'à peine pourroit-on les pardonner à un faiseur de romans* » et mentionne le sort du corps de la reine qui fut inhumé deux fois[118]. Celui qui apporte finalement le plus d'informations concernant les obsèques de la souveraine est Ternisien d'Haudricourt (1788), le seul ayant écrit une – brève – biographie de la souveraine. Dans son récit il précise qu'il n'y avait aucun « *éclat* » - terme utilisé à deux reprises[119] et pire, que le corps de la reine fut enterré en « *pleine terre, tout ainsi que le moindre de nous tous* [120]». Il nie ici le corps sacré qu'a pu avoir Catherine qui n'est même plus « reine », « régente » ou « reine

[115] Les reines sont enterrées avec leurs époux à partir du XIV[e] siècle. Saint-Denis devient alors le « *cimetière des rois* » et des reines. C'est Philippe IV qui le premier, décide de faire enterrer son épouse et sa grand-mère avec lui. On note à la fois une démarche religieuse – réunir le couple chrétien dans la mort – mais aussi une démarche plus politique. Il s'agit en effet de réaffirmer le statut de la reine qui est à la fois épouse et mère du roi in Murielle Gaude Ferragu, *La reine au Moyen Age. Le pouvoir au féminin XIVe-XVe siècle*, Paris, Editions Taillandier, 2014, p. 184.

[116] *Idem*, p. 183-193.

[117] Ces différences ont été analysées par Fanny Cosandey par un tableau particulièrement détaillé comparant les funérailles – exposition des corps, rites religieux, enterrement – de François 1[er] et d'Anne de Bretagne in Fanny Cosandey, *op. cit.*, annexes.

[118] « *Le roi prit le deüil avec toute sa cour, et fit faire à sa mere des funerailles magnifiques, dans l'église de saint Sauveur de Blois, où Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, fit son oraison funébre […] le corps déposé dans une chapelle de cette église, y demeura jusqu'en 1610 qu'il fut porté à saint Denis, et inhumé dans la belle chapelle, que Catherine avoit fait bâtir pour Henri II son mari et pour elle* » in Jean Claude Fabre, *op. cit.,* p. 234, vol 36.

[119] « *Sa mort ne fit presqu'aucune impression sur les esprits, et ne changea rien à l'éclat des affaires » et « Trois semaines après sa mort, le Roi son fils fit célébrer ses obsèques, selon que la commodité de ses affaires pouvoit le porter, dit Pasquier, c'est-à-dire, sans beaucoup d'éclat* » in Ternisien d'Haudricourt, *op. cit.*, p. 41.

[120] « *il se corrompit promptement, et répandit une si mauvaise odeur, qu'on fut obligé de l'enlever de nuit, et de l'enterrer en pleine terre, tout ainsi que le moindre de nous tous, et dans un endroit où il n'y avoit aucune apparence qu'il y fût* » in *idem*, p. 41.

mère » et qui devient une simple sujette du roi. Cette minimisation des funérailles et du faste qui entoura la cérémonie est contemporaine de Catherine de Médicis et fut utilisée par ses adversaires pour tenter de la faire tomber dans l'oubli[121]. L'un des premiers à utiliser ce procédé est Pierre de L'Estoile, qui propagea l'idée de funérailles organisées à la va-vite à cause des troubles dans Paris. Il compara même la dépouille de la souveraine à une « *chevre morte* [122]» pour insister sur le fait que sa mort fut un non-événement pour la majorité du peuple. Or, on sait qu'au contraire les funérailles ne furent absolument pas bâclées et que certes, elles eurent lieu à Blois à cause du contexte mais qu'Henri III s'assura que sa mère eut bien les hommages qui incombaient à son rang. Il y eut plusieurs criées dans différentes villes comme Chartres pour annoncer la mort de la reine et le roi revêtit des vêtements violets – couleur réservée au deuil important, assistant même aux obsèques alors qu'habituellement le roi n'était pas présent[123]. Ternisien d'Haudricourt (1788) ne fait mention d'aucun de ces différents rituels et rites ; il préfère se concentrer sur « *l'anecdote du cercueil* » qu'il tient d'une lettre d'Etienne Pasquier et qui fut reprise par le camp des ligueurs et propagée dans toute la France. Il rapporte en effet que le corps fut si mal embaumé qu'une « *si mauvaise odeur* [124]» se répandit à cause de la putréfaction, qu'on finit par enterrer le cadavre rapidement. On retrouve ici un topos habituel entourant les monarques qui ont une mauvaise image auprès du peuple comme Louis XV ou Catherine de Médicis. Plusieurs auteurs comme Soulavie rapportent en effet que le corps du Louis XV n'était que puanteur et que le double cercueil n'empêchait pas les odeurs de circuler, causant plusieurs malaises parmi les domestiques ou les prêtres[125]. On retrouve même cette idée dans des textes du XIX[e] relatant le descellement des tombeaux durant la Révolution française[126]. Concernant Catherine, les détails sont volontairement choquants et participent au

[121] Jérémie Foa, « Les morts de Catherine de Médicis », in Jérémie Foa, Élisabeth Malamut et Charles Zaremba (dir.)*, La mort du Prince. De l'Antiquité à nos jours*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, p. 149-150.

[122] « *elle n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir, qu'on n'en fit non-plus de compte que d'une chevre morte* » in Pierre de l'Estoile, *Journal de Henry III, roy de France & de Pologne : memoires pour servir a l'histoire de France, par M. Pierre de l'Estoile. Nouvelle edition : accompagnée de remarques historiques, & des pieces manuscrites les plus curieuses de ce regne*, La Haye, chez Pierre Gosse, 1744, p. 159, vol 2.

[123] Jérémie Foa, « Les morts de Catherine de Médicis », in Jérémie Foa, Élisabeth Malamut et Charles Zaremba (dir.*), op. cit*., p. 149-152.

[124] « *Etienne Pasquier remarque que le corps de cette Princesse n'ayant pas été embaumé, parce qu'on manqua à Blois des choses nécessaires, il se corrompit promptement, et répandit une si mauvaise odeur, qu'on fut obligé de l'enlever de nuit, et de l'enterrer en pleine terre, tout ainsi que le moindre de nous tous, et dans un endroit où il n'y avoit aucune apparence qu'il y fût* » in Pierre de l'Estoile, *op. cit.*, p. 41.

[125] Catriona Seth, « Les Rois vérolés » in Katherine Astbury et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.), *Le mâle en France 1715-1830,* Oxford, Peter Lang, 2004, p. 205-206.

[126] Cette idée est par exemple reprise par Richard et M de Saint-Hilaire dans leur ouvrage. Ils racontent toutes les ouvertures des cercueils des différents rois de France et décrivent en détail ce qui fut trouvé. Concernant le corps de Louis XV les descriptions sont axées sur l'odeur et la putréfaction du corps qui n'a pas d'égal. Les détails sont volontairement choquants : « *tout tomba en putréfaction, et il en sortit une odeur si infecte, qu'il ne fut pas possible*

dénigrement du corps physique de la reine. Catherine de Médicis rejoint le commun des mortels et toute la dignité royale qui lui était conférée par son statut disparait à sa mort.

Insister autant sur les effluves d'un corps n'a rien d'anodin, puisque l'odeur est importante dans l'imaginaire à la Renaissance et à l'époque moderne. On assimile la mauvaise odeur aux péchés et donc au diable[127] et dès lors, si le corps de Catherine de Médicis, malgré un embaumement, sent fort c'est que la reine s'est rendue coupable de vices ou qu'elle est monstrueuse. Ternisien d'Haudricourt, en reprenant cette anecdote, participe au dénigrement de la souveraine et renforce ainsi sa légende noire puisque la putréfaction devient le symbole manifeste de ses péchés et de sa mauvaise régence. Or, là encore, il s'agit d'une fausse information servant l'argumentaire des différents auteurs qui l'ont propagée. Il est quasi impossible que le corps de la reine ait pu avoir une odeur et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'il y eut un embaumement, sans doute externe si l'on en croit le témoignage de Jérôme de la Noue qui précisa qu'il était seul et qu'il avait au préalable ouvert puis refermé la dépouille avant de procéder à l'embaumement. Autre raison : les deux cercueils. La dépouille de la souveraine fut déposée dans un premier cercueil en bois, lui-même déposé dans un cercueil en plomb. Il était donc impossible que l'on puisse sentir quoi que ce soit ; d'autant qu'il fut exposé pendant quarante jours. S'il y avait eu une odeur, le corps n'aurait pas été exposé aussi longuement. La reine étant morte en hiver, le processus de décomposition a sans doute été ralenti. Enfin, le dernier argument de Ternisien d'Haudricourt – ou celui d'Etienne Pasquier – précisant que l'embaumement avait été raté, est faux là aussi : ce rituel est un processus classique, conçu avec des produits facilement accessibles. En effet, les onguents et baumes utilisés proviennent de végétaux tels que la menthe ou encore la lavande[128].

Si l'on constate des différences entre les quatre sources s'intéressant aux obsèques de Catherine de Médicis, on remarque néanmoins un point commun : la minimisation de leur traitement de l'évènement et le cru qui se dégage de certaines descriptions.

Les obsèques de Marie de Médicis apparaissent elles aussi comme un non-événement tant elles sont peu décrites par les sources étudiées. Seulement six auteurs prennent le temps de

de rester présent : on brûla de la poudre ; on tira plusieurs coups de fusil pour purifier l'air ; on le jeta bien vite dans la fosse, sur un lit de chaux vive, et on le couvrit encore de terre et de chaux » in Richard et E. M. de Saint Hilaire, *Guide du voyageur et du promeneur aux environs de Paris*, Paris, chez Audin, 1827, p. 379

[127] Jérémie Foa, « Les morts de Catherine de Médicis », in Jérémie Foa, Élisabeth Malamut et Charles Zaremba (dir.), *op. cit.,* p. 149-150.

[128] Caroline Zum Kolk, Jacqueline Vons, « La mort de Catherine de Médicis : l'histoire curieuse d'une reine qui fut enterrée cinq fois (1589-1817) » in Joël Cornette et Anne-Marie Helvétius (dir.), *La mort des rois. De Sigismond (523) à Louis XIV (1715)*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2017, p. 149-173.

donner à leurs lecteurs quelques bribes d'informations. Pour trois d'entre eux – Prade (1683), Jean François Dreux du Radier (1764) et Jean de la Croix (1769) - les mentions sont purement informatives : ils signalent simplement que le corps de Marie de Médicis fut rapatrié en France et inhumé à Saint-Denis. C'est par exemple le cas de Jean François Dreux du Radier qui écrit laconiquement :

> *« après qu'elle fut morte, il lui fit faire un service dans l'Eglise de Tarascon. Son corps ayant été apporté en France, fut inhumé dans l'Eglise de S. Denys. [129]»*

Ce traitement peut surprendre d'autant qu'il écrit une biographie d'une quarantaine de pages sur la vie de la souveraine. Néanmoins, comme nous l'avons souligné précédemment, l'auteur préfère se focaliser sur certaines anecdotes relatives à son mariage ou son caractère et participer ainsi à la diabolisation de Marie. Trois autres auteurs adoptent une démarche similaire en donnant davantage d'informations sur les funérailles bien que cela reste très timide. Les versions sont aussi très différentes ; alors que Gabriel Naudé précise qu'aucune cérémonie fastueuse n'eut lieu, Richard de Bury en fait une description. Cela tient au genre de leurs ouvrages. Gabriel Naudé souhaite en effet écrire un traité politique visant à mettre en garde les gouvernants sur les bons et les mauvais comportements et notamment sur les coups d'état. Dans la version de 1673 – son ouvrage a connu plusieurs éditions qui ont pu être modifiées - comportant des « *réflexions historiques, morales, chrétiennes et politiques de L. D. M. C. S. D. S. E. D. M* [130]», l'auteur assimile le manque de faste des obsèques de la reine à une punition du roi :

> *« [Le corps est enseveli à Saint Denis] sans aucune cérémonie, pour faire connoître aux Grands qu'ils ne sont pas toujours exempts de malheurs, et aux Reines qu'elles ont besoin de prudence pour se conserver pendant leur veuvage, quand les favoris de leurs fils tirent à eux une trop grande autorité, comme fit alors le Cardinal de Richelieu. [131]»*

Le sort de la reine-mère devient un moyen de mettre en garde ses lecteurs sur les risques de l'ambition, d'autant que ce paragraphe commente la « réflexion 100 [132]» relative à l'exil de

[129] Jean François Dreux du Radier, *op. cit.*, vol 4, partie 1, p. 179-180.
[130] Il pourrait s'agir de « *Louis Du May, conseiller secrétaire du sérenissime électeur de Mayence* » selon le catalogue de la BNF qui s'appuie sur les informations de Barbier.
[131] Gabriel Naudé, *Sciences des Princes ou Considerations politiques sur les coups d'état*, [s-l], [s-e], 1673, p. 302, vol 1.
[132] Chaque paragraphe ou thème est abordé sous l'angle d'une « *réflexion* » qui est numérotée. S'en suit après, en italique un résumé rapide des faits qui vont être abordés dans le paragraphe.

Marie de Médicis en 1617 et aux sorts des Concini qui sont dépeints comme des êtres cruels et soumis à leurs passions[133]. Richard de Bury (1768), au contraire, met en avant les cérémonies fastueuses qui eurent lieu pour célébrer le retour du corps de la reine en France. Il apporte néanmoins une nuance et précise qu'elles ne purent avoir lieu qu'à la mort du cardinal qui avait tout fait pour empêcher ce genre de solennité :

> *« Ce ne fut qu'après sa mort, que le Roi envoya le sieur Peni à Cologne pour faire transporter en France le corps de sa mere, qui y fut conduit avec beaucoup de pompe. On lui rendit de grands honneurs dans les Villes où il passa, et il fut déposé dans l'Eglise de Saint Denis le 8 Mars 1643.[134]»*

Il est rejoint par Madame d'Arconville (1774) qui fait la même analyse :

> *« Tant que le Cardinal vécut, on n'exécuta aucun des articles du Testament de Marie. Ce ne fut qu'après la mort de ce Ministre, que Peni alla à Cologne par ordre du Roi pour en rapporter le corps de la Reine-mere […] ce transport se fit avec beaucoup de pompe. Liége ainsi que toutes les autres Villes par où le corps de Marie passa lui rendirent les plus grands honneurs. [135]»*

Ces ressemblances entre les deux récits tiennent à la fois du fait que Madame d'Arconville s'est inspirée de celui de Richard de Bury – elle le cite comme source - mais aussi parce qu'elle rejoint l'auteur sur son analyse du personnage de Richelieu. Tous les deux – Richard de Bury et Madame d'Arconville – se montrent extrêmement critiques envers le cardinal dépeint à plusieurs reprises comme un être ambitieux, cherchant à tout prix à maintenir Louis XIII sous sa coupe. Le rapatriement tardif du corps de Marie de Médicis apparait selon eux comme la vengeance ultime du cardinal envers la reine qui avait voulu sa disgrâce. Dans les faits, le cardinal de Richelieu fut au contraire un des artisans du retour de la dépouille de la reine en France. Il voulait par ce geste montrer que les conflits qu'il avait pu avoir avec la souveraine étaient dépassionnés et politiques[136]. Néanmoins, présenter Richelieu comme un homme se

[133] « *Suivis, comme l'execution du Marquis d'Ancre de celle de Travail, de sa femme la Marquise et de l'Exil de la Reyne Mere* », in *idem*, p. 298, vol 1.
[134] Richard de Bury, *op. cit.*, p. 237, vol 4.
[135] Madame d'Arconville, *op. cit.*, p. 503, vol 3.
[136] Dès juillet Richelieu commença les démarches et demanda à Pény d'aller chercher le corps. Néanmoins ce dernier ne put quitter Cologne avec le cercueil qu'en février 1643 car il avait fallu régler sur place de nombreux détails dont le règlement des dettes. Enfin, concernant les honneurs rendus dans les villes, aucun ordre officiel ne fut donné et chaque solennité fut organisée selon leur libre appréciation. On craignait en effet que le corps de la souveraine ne devienne l'étendard des mécontents suite au tour de vis fiscal mis en place par le pouvoir. C'est sans doute pour cette même raison qu'il n'y eut pas de funérailles royales, mais de simples obsèques le 8 mars à Saint-Denis in Jean François Dubost, *op. cit.*, p. 856-863.

refusant à exécuter le testament d'une reine participe au renforcement de sa légende noire. On constate d'ailleurs que critiquer Richelieu ou Henri III en utilisant Catherine ou Marie devient presque une habitude pour les auteurs étudiés ; elles sont alors des points de repère ou comparaisons tant elles ont été mauvaises et ambitieuses. C'est aussi un moyen pour les auteurs de blâmer indirectement les souverains ou le principal conseiller ; Richelieu, Catherine ou Marie servent alors de dérivatif, car il est peut-être difficile de critiquer le Roi de France par ce qu'il incarne. Or, il faut bien trouver un responsable et ces deux régentes deviennent alors les coupables toute désignées. Ainsi, cette soi-disant absence de funérailles de Marie de Médicis permet certes de diaboliser Richelieu, d'attaquer une fois encore l'ambition de cette dernière tout en épargnant Louis XIII.

D'autant que, si les obsèques et les funérailles ne sont pas décrites, les auteurs rédigent néanmoins à un éloge funèbre à charge de Catherine et Marie de Médicis.

Les éloges funèbres et les portraits posthumes.

Bien qu'aucun texte du corpus étudié ne soit un réel éloge funèbre de Catherine ou de Marie de Médicis, on constate que les auteurs écrivent tous, quels que soient le genre ou la période, un éloge funèbre ou un portrait posthume à charge à l'encontre des souveraines. Cette forme de discours connait son apogée aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. On peut par exemple citer Bossuet qui publie en 1689 une demi-douzaine d'éloges funèbres qu'il a lui-même écrits et composés pour Henriette d'Angleterre ou encore Louis II de Bourbon-Condé[137]. Ce genre devint un véritable exercice de style qui reste néanmoins codifié. A l'origine en effet, cette forme de discours se veut solennelle, et doit à partir du XVI^{e} siècle réconforter les proches du défunt, revenir sur les événements importants de sa vie tout en soulignant ses vertus et ses qualités[138]. On constate cependant dès l'Antiquité qu'il existe des parodies, des satires ou des discours ironiques[139]. C'est le cas pour la majorité des sources étudiées : dans notre corpus, les éloges funèbres ou portraits posthumes de Catherine et Marie de Médicis mettent en exergue leurs défauts et les côtés les plus sombres de leur légende noire. Ces discours – plus ou moins

[137] Jacques-Bénigne Bossuet, *Recueil d'oraisons funèbres composées par Messire Jacques-Bénigne Bossuet*, Paris, chez la Veuve de S. Mabre-Cramoisy, 1689.
[138] Irene Dingel, Matthieu Arnold (trad), « Religion et politique dans les éloges funèbres des souverains des XVI^{e} et XVII^{e} siècles » in *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 94e année n°2, avril-juin 2014. p. 137-161.
[139] Anne Régent-Susini, « L'oraison funèbre, ou comment ne pas s'en débarrasser. Détournements railleurs et littérarisation d'un genre » in *Poétique : revue de théorie et d'analyse littéraire*, 2020, n°187 (1), p.47.

longs – participent ainsi à fixer dans les mémoires collectives l'image de reines cruelles et pétries de vices.

Si les auteurs rédigent des portraits à charge on constate que peu indiquent les « vrais » éloges funèbres qui furent rendus à Catherine et Marie de Médicis. Aucun ne le fait pour Marie. Cela tient sans doute au fait qu'il n'y eut pas de funérailles royales mais de simples obsèques comme nous l'avons dit précédemment. Seules trois sources rapportent des poèmes funèbres dédiés à Catherine de Médicis. François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois (1767) et Guillaume Bertoux (1767) retranscrivent dans leurs ouvrages respectifs l'épitaphe qui proviendrait du journal de Pierre d'Estoile dont nous n'avons pourtant trouvé aucune trace dans le récit originel. Dans cette épitaphe, l'auteur – anonyme - souligne tour à tour les qualités et les défauts de la souveraine tout en dressant un bilan de sa vie :

> *« La reine qui ci gît, fut un diable et un ange ; / Toute pleine de blâme, et pleine de louange,*
>
> *Elle soutint l'état, et l'état mis à bas ;/ Elle fit maints accords, et pas moins de débats,*
>
> *Elle enfanta trois rois, et cinq guerres civiles ;/ Fit bâtir des châteaux, et ruiner des villes ;*
>
> *Fit bien de bonnes loix, et mauvais édits, / Souhaite-lui, passant, enfer et paradis.*[140]*»*

Chaque strophe joue sur cette ambivalence qualités/ défauts et met en avant les actions contradictoires de Catherine de Médicis. La dernière strophe – la conclusion – reprend la première sur les thèmes de paradis et d'enfer et l'on note une résonnance entre le début et la fin du texte. Le troisième poème provient d'une source plus secondaire de notre étude : les lettres d'Etienne Pasquier publiées dans une seconde édition en 1723. L'auteur, Etienne Pasquier, dans une lettre adressée à son fils, Nicolas Pasquier, dédie le poème suivant à Catherine de Médicis [141]:

> *« Cy gist la fleur de l'Etat de Florence/ Veusve de Roy, Mere de Rois aussi,*
>
> *Qui conserva d'un merveilleux soucy/ Tous ses enfans contre la violence*

[140] François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois, *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des François*, Paris, chez Vincent, 1767, p. 92, vol 3 ; Guillaume Bertoux, *Anecdotes françoises depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XVI*, Paris, chez Vincent, 1768, p. 199, vol 2.

[141] L'auteur écrit en effet dans la lettre que le texte est de lui « *je luy ay dressé ce tombeau* » in Etienne Pasquier, *Les oeuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam, aux depens de la compagnie des libraires associez, 1723, p.380, vol 2.

Le Ciel permit que par un coup de lance/ Nostre Soleil fut du tout obscurcy

Nous allumast les feux dedans la France,/ Mais cette Dame armée d'un haut cœur,

Parant aux coups de la haine et rancœur,/ Seule fermoit à nos troubles la porte.

Enfin est morte, une veille des Roys,/ Et par sa mort je crains, peuple François,

Qu'avec la paix, la Royauté soit morte.[142] »

Etienne Pasquier illustre ici parfaitement l'ambiguïté des représentations de Catherine, à la fois perçue comme une reine de paix et comme une reine cruelle allumant elle-même les guerres. L'auteur souligne à la fois ses qualités et ses défauts tout en offrant un hommage singulier, puisqu'il pare Catherine d'un « *haut cœur* ». Par ces vers, l'auteur montre toute la complexité du personnage et l'image que ses contemporains ont d'elle, ce qui permet de mieux saisir la complexité de la construction de sa légende noire.

Les « vrais » discours et les éloges funèbres existent pourtant. A titre d'exemple, nous pouvons citer celui de Mathieu de Morgues qui avait mis en avant les nombreuses vertus de Marie de Médicis comme sa « *liberalité* », sa « *magnificence* » et sa « *pieté envers Dieu* »[143]. Pourtant aucune source n'en fait mention hormis Jean Claude Fabre (1743). Il est le seul à revenir sur un de ces éloges et s'intéresse plus particulièrement à celui prononcé par l'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune en l'honneur de Catherine lors de ses obsèques. Cependant il qualifie le texte de « *fables si ridicules, qu'à peine pourroit-on les pardonner à un faiseur de romans*[144] ». Ce discours de Renaud de Beaune fut prononcé lors des obsèques de la souveraine à Blois et correspond en tous points aux attentes d'un tel exercice. L'archevêque s'adresse aux « *Chrétiens* » tout au long de son discours et rappelle à quel point la reine fut une femme merveilleuse, une épouse aimante et une mère attentionnée. Il se lance dans la liste de ses qualités et la présente à ses fidèles comme un modèle tant elle fut « *grande et vertueuse* » ; dans sa tirade il ne cesse d'ailleurs d'utiliser le superlatif « *le plus* » pour insister sur ses dires[145].

[142] *Idem*, p. 380, vol 2.
[143] Mathieu de Morgues, *Les deux faces de la vie et de la mort de Marie de Medicis royne de France veuve de Henry IV, Mere de Louys XIII, roys tres chrestiens. Discours funebre*, Anvers, en l'imprimerie plantinienne, 1643, p. 39.
[144] Jean Claude Fabre, *op. cit.*, p. 234, vol 36.
[145] « *recognoissez que vous avez perdu la plus grande Royne en vertus, La plus noble en race et generation, La plus excellente en honneur, La plus chaste entre toutes les femmes, La plus prudente en son administration, La plus douce en sa conversation, La plus affable et benigne à tous ceux qui l'ont voulu aborder, La plus humble et charitable envers ses enfans : La plus obeyssante à son mary, mais sur tout la plus devote envers Dieu, La plus affectionnee envers les pauvres que royne qui oncques regna en France* » in archevêque de Bourges Regnault de Beaune, *Oraison funebre faicte aux obseques de la royne mere du roy*, Blois, chez Jamet Mettayer Imprimeur du Roy, 1588, p. 14-15.

Il la compare même aux femmes de la Bible pour montrer que Catherine leur fut supérieure en sagesse ou en force. La seule qu'elle n'a pu surpasser est la vierge Marie[146]. Parallèlement, il balaye d'un revers de main toutes les critiques qui ont pu être adressées à la souveraine de son vivant et souligne la magnificence de ses lignées, italienne et française, sur plus de dix pages. Néanmoins, Renaud de Beaune est assez laconique sur la régence de la reine qu'il n'évoque que très partiellement. Il mentionne, avec une certaine timidité des périodes de « *grande perturbation et confusion* [147]» qu'il ne qualifie pas vraiment et une « *faction toujours rebelle* [148]». Ce manque d'informations sur la régence de la reine – voire cette négation de son rôle politique – est assez classique quand on compare les oraisons funèbres prononcées à l'occasion d'offices religieux rendant hommage à des souveraines décédées. On constate en effet que les prédicateurs se concentrent non sur leur rôle politique – même si elles ont été régentes - mais sur leur personnalité et leurs fonctions de mère et épouse. C'est par exemple le cas lorsqu'on se penche sur l'oraison d'Anne d'Autriche par l'abbé le Clerc, de Marie Thérèse d'Autriche par l'Abbé de la Chambre ou celui de Marie Leszczynska par l'abbé de Boismont[149].

---

[146] « *elle a surpassé toutes les vertueuses femmes que l'escriture Saincte nous peut suppediter fors la sacrée vierge Mere de Dieu […], plus forte et magnanime que Judith […] elle a surpassé en patience ceste Sara […]. Elle a vaincu en affection maritale ceste chaste Penelopé et ceste tant renommée Dido, et autres semblables Heroïdés* » in *idem*, p. 42.

[147] « *nous a osté une si grande et vertueuse Royne, encore tant utile voire necessaire en ceste grande perturbation et confusion des affaires decest Estat* » in *idem*, p. 13.

[148] *Idem*, p. 40.

[149] Lorsque l'on se penche sur ces oraisons funèbres on constate que ces éloges insistent tous sur leurs fonctions de mère et d'épouse. L'abbé le Clerc par exemple, insiste longuement sur le mariage d'Anne d'Autriche et de Louis XIII qui devait ramener la paix dans le royaume. L'abbé le Clerc réaffirme aussi que grâce à ce mariage, Anne d'Autriche est devenue française et que tous ceux qui ont pu douter de ses intentions ou de son amour pour le royaume se livraient à de pures mesquineries (« *quels que soient les Ennemis de la France, ils sont les Ennemis d'ANNE D'Autriche […] France, tu n'as plus rien à redouter, ANNE D'AUTRICHE est tout à toy* » p. 13). Les auteurs mettent aussi en avant les qualités attendues pour une reine de France comme sa douceur ou sa libéralité. L'abbé le Clerc insiste par exemple sur la volonté d'Anne d'Autriche d'améliorer le sort des malades et des prisonniers en construisant de nouveaux lieux pour les accueillir (« *le déplorable estat des Malades dans les Hospitaux, et des Captifs dans les Prisons, estoit toûjours present à l'esprit d'ANNE D'AUTRICHE, assise sur le Trosne* » p. 30). Néanmoins on constate une certaine évolution dans les discours prononcés qui tient à la fois du contexte et du statut de ces souveraines. Si Anne d'Autriche est régente, Marie Thérèse d'Autriche et Marie Leszczynska ne le sont pas. L'Abbé le Clerc compare par exemple Anne d'Autriche a des personnages bibliques comme Salomon, Esther ou Moise car il estime qu'elle s'est inspirée de ces personnages pour exercer sa fonction de régente (« *comme Salomon, la sagesse pour gouverner […], comme Esther, des lumieres pour prévoir […], comme Judith, le courage pour triompher des Ennemis […], comme Moise, des victoires pour la France* » p. 16). Concernant Marie Thérèse d'Autriche et Marie Leszczynska les auteurs insistent davantage sur leurs fonctions de mère, d'épouse mais aussi sur leur volonté d'être discrètes. La vie de cour apparait comme une contrainte que ces femmes ont difficilement acceptée. Elles auraient voulu ne pas être dans la lumière. L'abbé de la Chambre évoque par exemple « *la vie commune et ordinaire* » de l'épouse de Louis XIV qui ne cherchait pas « *l'ostentation* » mais une « *vie constante et uniforme* ». L'abbé de Boismont fait le même constat concernant Marie Leszczynska ; il écrit même qu'il faut régulièrement lui rappeler qu'elle est « *Reine* » et non simplement « *Mère* ». Sa vie publique est même qualifiée de « *sacrifice* » pour l'auteur. (« *elle est Mère, mais elle ne doit pas oublier qu'elle est Reine […] tous ses mouvemens sont asservis : victime de son rang, chacune de ses actions publiques est un sacrifice* » p. 32). Ces deux éloges matérialisent l'invisibilisation progressive des reines de France qui s'opère à partir de la seconde moitié du XVII[e] siècle in Abbé le Clerc, *Oraison funébre d'Anne d'Autriche*

Le portrait qui est fait de la reine par Renaud de Beaume tranche en tout point avec celui de Jean Claude Fabre qui n'a eu de cesse dans son ouvrage, comme nous avons pu l'évoquer régulièrement dans ce manuscrit, de présenter Catherine comme une modèle d'ambition, allant même jusqu'à négliger volontairement l'éducation de ses fils pour mieux s'emparer du pouvoir. On comprend mieux l'ironie de l'auteur quand il compare l'archevêque à un « *faiseur de roman* ». Néanmoins, relevons d'emblée que le portrait brossé par Jean Claude Fabre n'est pas le plus à charge du corpus étudié, puisque l'auteur commence par mettre en avant les qualités de la Reine Mère. Il revient sur sa beauté, son esprit « *poli, délicat, et pénétrant* », sa « *prudence* », son « *talent merveilleux pour la négociation* », sa « *magnificence roïale* » et ses relations avec les autres. Elle mit à l'écart les « *méchans* », se montra généreuse avec les « *gens de bien* » et géra sa Maison avec une main de maître[150]. Si la première partie du paragraphe est plus qu'élogieuse, il ne faut pas oublier qu'à plusieurs reprises, dans son Histoire de France, l'auteur s'est montré extrêmement critique à l'égard de Catherine, soulignant notamment sa cruauté, ses origines étrangères ou son mauvais comportement avec ses enfants. Il poursuit son portrait en listant tous ses défauts notamment son ambition et sa volonté de gouverner coûte que coûte. Néanmoins, le ton adopté est moins accusateur qu'il n'a pu l'être dans les différents volumes et l'auteur se focalise sur l'indulgence que Catherine a pu avoir pour les Protestants [151] ce qui est, selon lui, une faute. On retrouve ici la plume d'un prédicateur catholique, membre de l'Oratoire de France, proche du cardinal de Fleury qui fut lui-même l'un des instigateurs des persécutions envers les protestants puisqu'une fois nommé ministre, le cardinal de Fleury

reyne de France et de Navarre et Mere du Roi, Prononcée e 20ème jour de Mars 1666 dans la Chapelle du Seminaire des Trente trois Pauvres Escoliers de la Famille de Nostre Seigneur, Paris, chez Charles de Sercy, 1666 ; Abbé de la Chambre, *Marie Thérèse d'Autriche de MARIE THERESE D'AUSTRICHE Reine de France et de Navarre. Prononcée le 24. Janvier 1684 dans la Chapelle du Louvre, par Mr. l'Abbé* DE LA CHAMBRE, https://www.academie-francaise.fr/oraison-funebre-de-marie-therese-dautriche, consulté le 26 février 2023 ; Abbé de la Chambre, *Oraison funebre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse, Marie Leczinska, reine de France et de Navarre. Prononcée dans la chapelle du Louvre le 22 novembre 1768, en présence de messieurs de l'Académie françoise*, Paris, chez le V. Regnard, 1768.

[150] « *on ne peut nier que cette princesse n'eût toutes les perfections du corps et de l'esprit, un port majestueux, un certain air de grandeur et d'autorité, qui sçavoit imposer, des manieres nobles et engageantes, un génie vaste et un esprit poli, délicat, et pénétrant, un talent merveilleux pour la négociation, et une singuliere adresse pour tourner les esprits ou elle vouloit, un courage mâle et une grandeur d'ame qui la portoit naturellement à tout ce qu'il y avoi de plus relevé. Sa prudence parut pendant trente années qu'elle gouverna la France. Elle avoit une humeur affable, une magnificence roïale, une inclination extraordinaire pour les grandes choses ; avec cela elle étoit généreuse à l'excès, favorables aux gens de bien, irréconciliable avec les méchans, attentive à ne point trop élever, ni trop favoriser ses domestiques, et ceux qui lui étoient affilez* » in Jean Claude Fabre, *op. cit.*, p. 232-233, vol 36.

[151] « *Mais à ces grandes qualitez, on ne peut disconvenir qu'elle ne joignît beaucoup de défauts, et que la passion de se maintenir dans l'autorité à laquelle elle s'étoit accoutumée, ne lui ait fait faire une infinité de démarches qu'il seroit très difficile de justifier. La paix qu'elle fit souvent avec les Protestans, les privileges qu'elle leur accorda, et la facilité qu'elle eut à consentir à leurs demandes pour ne pas irriter ces esprits remuants, lui ont attiré la haine des peuples et la censure des écrivains, qui l'ont accusée de beaucoup d'ambition, de peu de religion, et d'avoir causé tous les maux du roïaume* » in *idem*, p. 233, vol 36.

s'assura que la déclaration de 1724, qui réaffirmait les mesures mises en place sous le règne précédent, était bien effective.

Parmi les douze auteurs qui se lancent dans un exercice similaire, le bilan qui est fait de la vie de Catherine de Médicis est extrêmement négatif et il est partagé à la fois par les auteurs d'abrégés historiques ou de satires. Les récits ne sont pas forcément détaillés et l'on constate des différences entre les portraits dressés, soit par l'esthétisme des formules choisies soit par leur longueur. Hardouin de Péréfixe (1661) par exemple est assez laconique et se contente de mentionner qu'elle fut « *haïe universellement de tous les Partis* [152]» alors que Jean Royer de Prade (1683) insiste longuement sur l'ambition excessive de la reine mère. Il précise aussi qu'elle ne fut « *regrettée de personne* » tant elle fut détestée et dresse ensuite la liste de ses défauts, rappelant son ambition démesurée qui la poussa à « *semer la discorde*[153]». Même sa seule qualité – la libéralité – devient un vice puisqu'elle meurt « *endêtée de quatre cent mille écus*[154]». Enfin pour justifier son portrait à charge, Prade convoque des figures d'autorité ou utilise des surnoms qui doivent servir de preuves à ce qu'il avance. Ainsi, il écrit qu'Henri II qualifiait son épouse de « *plus grande Broüillonne du monde* » ou que son surnom fut « *la plus sage et plus rusée Princesse de l'Europe* »[155]. D'autres comme Rossel (1769) optent pour un éloge plus classique en rappelant les grandes étapes de la vie de Catherine. Dans un paragraphe intitulé « *Caractere du génie de Catherine de Médicis* », Rossel détourne néanmoins l'exercice, puisque sur plus de quatre pages, il incrimine la reine mère de tous les vices et tous les crimes. Il reprend les principaux pans de la légende noire de Catherine et insiste sur ses origines étrangères, son ambition ou sur le fait qu'elle était une mauvaise mère et une mauvaise régente[156]. Paul Philippe Gudin de la Brenellerie (1789) fait la même analyse dans son propre portrait posthume bien qu'il diffère sur la forme. L'auteur opte pour un hommage en plusieurs temps : un premier dans lequel il rapporte les discours des différents orateurs des Etats généraux qui étaient rassemblés au moment de la mort de la reine et un second dans lequel il démontre

[152] Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 93.
[153] Jean Royer de Prade, *op. cit*., p. 110-111, vol 4.
[154] *Idem*, p. 110-111, vol 4.
[155] *Idem*, p. 110-111, vol 4.
[156] « *Cette démarche de la Reine Mere fut le dernier trait de son ambitieuse politique ; elle vit trois de ses fils régner sucessivement, ou plutôt elle régna pour eux : elle ne parut si jalouse de leur conserver le sceptre, que pour le saisir elle-même. Elle se joua toute sa vie des deux grands partis qui divisoient la France, se joignant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, selon les circonstances, et se défiant également de tous les deux. Sa politique timide et cruelle tout ensemble, et rafinée à l'excès, lui fit voir les Guises d'un côté, les Bourbons de l'autre, étendre une main avide sur la Couronne de ses fils. Elle crut devoir repousser l'un par l'autre, armer le Catholique et le Huguenot, les engager à se déchirer autour du Trône ; en secondant toujours le plus foible, elle régnoit durant le combat : il n'étoit pas de son intérêt de le faire cesser […] Si la Patrie a obligation à Catherine de Médicis d'avoir conservé le Sceptre à ses légitimes Rois, elle ne peut s'empêcher de lui reprocher les moyens qu'elle prit pour cela* » in Rossel, *op. cit.*, p. 330-333, vol 4.

que toutes ces harangues n'étaient que flatterie et hypocrisie. Il reprend ici l'expression de Pierre de l'Estoile – sans le nommer – et rapporte que « *mémoires du temps disent qu'on n'en parla pas plus que d'une chèvre morte* [157]». Cette particularité rhétorique tient à la nature même de son oeuvre puisque l'auteur souhaite raconter l'histoire de trois instances mais aussi leur fonctionnement : les comices de Rome, les Etats généraux de France et le Parlement d'Angleterre. Notons que l'ouvrage est publié en 1789 et qu'il y a donc un certain écho entre le contexte d'écriture et celui raconté. L'éditeur justifie même dans sa note son choix de publier un texte qui aurait sans doute mérité un peu plus de travail pendant « *encore longtemps pour le rendre plus digne du public*[158] ». L'auteur met en avant à plusieurs reprises l'hypocrisie des hommages rendus par les orateurs et s'attarde plus particulièrement sur ceux de Charles de Cossé « *orateur de la noblesse* » et de Bernard « *orateur du tiers-état* ». Il retranscrit leurs propos qu'il critique allègrement en amont et en aval car ces derniers auraient pointé les vertus de la reine comme sa sagesse tout en insistant sur le fait qu'elle aurait sauvé le pays de la guerre et des troubles, ce qui est un scandale pour Paul Philippe Gudin de la Brenellerie, élevé par des parents protestants. Ce dernier cherche même à comprendre pourquoi ces hommes se lancent dans de tels discours et évoque l'envie de « *récompenses* », voire même la volonté de « *tromper* » le roi « *en prêtant des vertus imaginaires à une reine qui n'en avait aucune* »[159]. La fonction de l'éloge apparait donc pour l'auteur comme un exercice de tromperie et ce dernier souhaite rétablir la vérité - *sa vérité* – auprès de ses lecteurs. Il décortique donc les discours de Charles de Cossé et Bernard et contrecarre chacune des qualités qu'ils ont pu mettre en avant : quand l'un souligne sa sagesse, l'auteur met en avant son « *inconduite, ses mœurs licencieuses, son goût pour la domination, son inconséquence* », quand l'autre explique que Catherine de Médicis a défendu le royaume de « *périlleuses tempêtes [….], défendu l'église catholique* », l'auteur rappelle qu'au contraire elle avait une « *facilite à changer de parti* » et qu'elle ne cessa d' « *opposer les Guises aux Condés, les protestants aux catholiques* »[160].

Concernant Marie de Médicis, les auteurs se montrent plus indulgents lorsqu'ils écrivent son éloge funèbre car il y a une certaine pitié qui transparait quant au sort de cette mère qui mourut en exil. Cette bienveillance est assez ambivalente d'autant qu'ils ont été, dans leur grande majorité, hostiles à sa régence et n'ont cessé de présenter Marie de Médicis comme un être ambitieux, une marionnette entre les mains de ses favoris ou dilapidant le trésor royal.

[157] Paul Philippe Gudin de la Brenellerie, *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des Etats-Généraux de la France, et du Parlement d'Angleterre*, Philadelphie et se trouve à Paris, chez Maradan, 1789, p. 103, vol 2.
[158] *Idem*, préface, vol 1.
[159] *Idem*, p. 103, vol 2.
[160] *Idem*, p. 103, vol 2.

Parmi eux, deux, Michel le Vassor (1701) et Richard de Bury (1768), se refusent même à se prêter à l'exercice de l'éloge tant ils estiment qu'elle était intrinsèquement mauvaise. Ils renvoient même l'un et l'autre leurs lecteurs aux tomes précédents de leur histoire du règne de Louis XIII lors qu'ils annoncent la mort de la reine et se refusent à tout autre commentaire[161]. Néanmoins, ils sont nombreux à revenir sur le sort funeste que connut Marie en insistant sur le pathos de la situation et en pointant du doigt ses défauts. C'est par exemple le cas de Madame de Genlis (1781) qui utilise tout un panel d'effets rhétoriques pour attiser la pitié de ses lecteurs. Elle raconte dans un premier temps, avec un vocabulaire soigneusement choisi, la triste vie de la reine - « *affreuse misère* », « *ses malheurs* », « *pitié* », « *mère abandonnée de son fils* » - mais justifie dans un second temps le traitement qu'elle reçut par la « *roideur et l'emportement de son caractère* » ou son manque d'affliction à la mort de son époux[162]. Madame de Genlis reste ici dans ses fonctions d'éducatrice et souligne à la fois le mauvais comportement de cette femme, punie pour ses actions passées, mais blâme aussi le fils qui a manqué de respect à sa mère en la traitant de cette façon. Madame de Genlis délaisse sa plume d'auteure d'abrégé historique et dérive vers le roman pour enfant, se focalisant sur les sentiments des différents protagonistes.

Jean de la Croix (1769) fait un constat similaire sur le sort de Marie, bien qu'il soit beaucoup plus laconique dans ses propos, ce qui est étonnant puisqu'il décrit sur plus d'une trentaine de pages la vie de la souveraine. Il conclut brièvement son portrait de Marie par la formule suivante qui ouvre un paragraphe portant sur son mécénat : « *Marie de Médicis mérita une grande partie de ses malheurs ; mais ils ne doivent pas nous faire oublier ses bonnes qualités* [163]». Ce discours tranche avec ceux de ses confrères car il ne fait pas la liste de ses défauts, mais souligne au contraire ses principales constructions comme le palais du Luxembourg, les monuments bâtis illustrant sa piété tels que deux hôpitaux ou revient sur ses libéralités avec certains artistes comme le cavalier Marin. On retrouve ici les caractéristiques attendues d'un éloge adressé à une reine, puisqu'il met en avant les actions que l'on souhaite de la part de l'épouse d'un roi : mécénat, libéralité et dévotion. Il est d'ailleurs l'un des seuls

[161] « *Telle fut la triste fin d'une Reine autrefois si puissante, fille de François de Medicis [...] Il seroit inutile de parler ici de ses bonnes et de ses mauvaises qualitez. On ne les a ni omises, ni dissimulées dans les livres precedens de cet ouvrage* » in Michel le Vassor, *op. cit.*, p. 590, vol 10, seconde partie ; « *Je crois qu'il seroit inutile de tracer ici le portrait de Marie de Medicis. Le Lecteur judicieux pourra connoître, par les faits que j'ai rapportés dans cette Histoire, et dans celle d'Henri IV, quel étoit le véritable caractere de cette Reine, parce que c'est sur les actions des Grands qu'ils doivent être jugés par la postérité* » in Richard de Bury, *op. cit.*, p. 238, vol 4.
[162] Madame de Genlis, *op. cit.*, p. 151, vol 3.
[163] Jean de la Croix, *op. cit.,* p. 210, vol 3,

auteurs à mentionner ce mécénat – hormis ceux qui ont rédigé des guides de voyage - ; les autres sont muets sur le sujet.

Madame d'Arconville (1774) est la plus dithyrambique dans son éloge-portrait funèbre de Marie de Médicis puisqu'elle se prête à l'exercice sur plus d'une dizaine de pages. Elle retrace les grands événements de la vie de Marie de Médicis de manière chronologique tout en insistant à chaque fois sur ses défauts. L'auteure blâme continuellement la souveraine pour ses choix ou ses actions ; elle n'était pas assez triste à l'annonce de la mort de son époux ou n'a cessé d'être manipulée par les Grands par exemple[164]. Madame d'Arconville délaisse sa plume d'historienne et n'utilise que celle de moraliste. On voit ici l'articulation entre l'histoire maîtresse de vie et la morale : chaque moment de la vie de Marie est de nouveau décortiqué et chaque comportement, chaque geste est critiqué. Madame d'Arconville se positionne même en tant que juge et n'hésite pas à utiliser des formules telles que « *mais ce qu'on ne doit pas lui pardonner* » ou « *elle est inexcusable* ». Parallèlement, l'auteure met en avant, à nouveau, le mauvais caractère de Marie de Médicis et la qualifie de faible, de jalouse, d'opiniâtre etc. Elle se livre même à des questions rhétoriques pour appuyer ses propos et insister sur les défauts de cette dernière[165]. L'ambition de la souveraine est aussi de nouveau mentionnée à une dizaine de reprises. Le portrait rendu par Madame d'Arconville devient par la même occasion, comme nous l'avons dit précédemment, une leçon politique et une leçon de morale, à la fois pour ses lecteurs mais aussi les dirigeants du royaume. Elle montre enfin les ravages des passions qui ont conduit Marie de Médicis à sa perte car

> *« Cette Princesse avec tous les défauts de son sexe n'avoit aucune des qualités propres à seconder son ambition. Les fautes qu'elle commit tant dans son administration que dans sa conduite particuliere en sont une preuve, et ne font que trop connoître combien il est dangereux et imprudent de vouloir commander aux autres, quand on est incapable de se gouverner soi meme. [166]»*

Cette dernière phrase conclut à la fois l'ouvrage de Madame d'Arconville mais aussi son éloge. Marie de Médicis reste donc pour la postérité une femme dont la régence fut un véritable échec à cause de son ambition démesurée.

---

[164] « « *On a reproché à Marie (peut être avec raison), le peu de sensibilité qu'elle témoigna de la mort d'Henri ; mais ce qu'on ne doit pas lui pardonner, c'est d'avoir si mal profité des sages conseils que le Roi lui donna peu de tems avant de mourir* » et Les Grands profitent de sa faiblesse « *pour la forcer à subir le joug de leur despotisme* » in Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 507 et 508, vol 3.
[165] « *Que-je des principes ? elle n'en avoit point* » in *idem*, p. 508, vol 3.
[166] *Idem*, p. 515-516, vol 3.

Ces portraits ou éloges funèbres de Catherine et Marie de Médicis mettent en avant leurs défauts et placent ces souveraines dans le Panthéon des « mauvaises reines ». Une douzaine d'auteurs compare même ces femmes qui ont eu un jour le pouvoir entre leurs mains. C'est par exemple le cas de Charles Jean François Hénault (1744) qui opte lui aussi pour un hommage assez bref mais innove face à ses confrères, puisqu'il établit un parallèle entre les morts de Catherine de Médicis, d'Isabelle de Bavière et de Louise de Savoie. Leur point commun, selon lui, est leur décès qui n'a pas causé le « *moindre bruit* », signe que « *temps en temps le Ciel se plaisoit à étouffer la mémoire des ambitieux* »[167]. L'auteur place Catherine dans le Panthéon des reines ambitieuses aux côtés d'Isabeau de Bavière et de Louise de Savoie qui furent elles aussi critiquées par leurs contemporains, qui estimaient qu'elles avaient une influence néfaste auprès du roi – Charles VI pour la première et François 1er pour la seconde. Elles étaient aussi dépeintes comme des êtres ambitieux cherchant à tout prix à se maintenir sur le trône de France. Charles Jean Hénault présente par exemple Louise de Savoie persécutant à plusieurs reprises le connétable de Bourbon qui n'a d'autre choix que de s'évader[168]. L'auteur fait ici référence à la disgrâce de Charles III mais n'en offre qu'une vision partielle qui participe à écorner l'image de la reine-mère[169]. Charles Jean Hénault affirme ainsi à travers cette « trinité » que les régentes sont ambitieuses : c'est une vérité irréfutable et incontestable pour l'auteur. Preuve en est, leur mort dans l'indifférence générale qui apparait comme un châtiment divin.

2. Catherine et Marie de Médicis dans le Panthéon des « mauvaises reines »

Mettre en corrélation des souverains est un processus extrêmement courant durant l'Ancien Régime. En effet, il n'est pas rare que les auteurs se lancent dans des comparaisons pour souligner les qualités ou les défauts du roi régnant afin de lui donner des conseils en

[167] Charles Jean François Hénault, *op. cit.*, p. 251.
[168] « *Evasion du connétable de Bourbon, causée par les persécutions de la duchesse d'Angoulême* » in *idem*, p. 299.
[169] Louise de Savoie conteste en 1521 le testament de la duchesse Suzanne qui a légué à son époux, Charles III, des terres considérables. Elle estime en effet qu'en tant que cousine de la défunte c'est à elle que doit revenir ces biens. François 1er décide lui aussi de contester l'héritier et fait exécuter le testament en faveur de sa mère alors que le Parlement, qui a été saisi de l'affaire, ne s'est pas prononcé. Parallèlement Charles III se rapproche de Charles Quint qui depuis 1519 lui verse une pension en mémoire de la débâcle qui fut subie par l'armée de son père. Il rencontre ses émissaires et ceux du roi d'Angleterre en 1523. Durant cette entrevue il s'engage à épouser la sœur de Charles Quint, évoque l'invasion et le partage du royaume de France. François 1er qui apprend cet accord ordonne l'arrestation de Charles III le 5 septembre 1523 qui parvient malgré tout à s'enfuir. Cédric Michon « Le rôle politique de Louise de Savoie (1515-1531) » in Pascal Brioist, Laure Fagnart, Cédric Michon (dir.), *Louise de Savoie* (1476-1531), Tours-Rennes, Presses universitaires de François-Rabelais, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

s'appuyant sur les déboires des règnes précédents. On retrouve ici « l'histoire maîtresse de vie » d'où l'on peut tirer des leçons. Ce processus fait partie de la formation du prince dès les années 1600 et connait son apogée entre les années 1660 et 1750. L'Histoire de France - et plus particulièrement celle des précédents monarques - devient une « *réserve de modèle »* et de « contre-modèle » que les précepteurs et gouverneurs utilisent en convoquant des exemples à suivre ou à ne pas suivre. Etudier ces exemples tirés du passé doit permettre au futur roi de ne pas reproduire les mêmes écueils que ses prédécesseurs, tout en s'assurant du respect des règles et de la continuité des traditions. Cet enseignement est une initiation au pouvoir et à la politique : le futur souverain doit comprendre et analyser les erreurs commises mais aussi les difficultés d'être roi par le biais de l'Histoire[170]. Peu à peu, et à travers les exemples étudiés, s'esquisse le portrait du « *bon roi* » qui doit être chrétien à l'image de Louis IX, juste et prudent comme Charles VIII, mais aussi « *éloquent* », « *avisé* », « *glorieux* », « *pacifique* » et « *majestueux* »[171]. Or, force est de constater que Catherine et Marie de Médicis ne correspondent en rien aux critères énoncés ; bien au contraire. Ces deux femmes sont même utilisées comme *exempla* afin d'illustrer ou de dénoncer un fait précis. C'est le cas de Théophile Imarigeon Duvernet qui, dans *Les dîners de M. Guillaume, suivis de l'avanture de son enterrement* (1788)[172], source secondaire dans notre étude, décrit Catherine comme une reine sanguinaire et Marie comme une femme dépensière, entourée de mauvais favoris. L'auteur reprend ici des pans connus de la légende noire de ces femmes : la cruauté de la première et la faiblesse d'esprit de la seconde :

> *« jusqu'à Catherine de Médicis, galante-& superstitieuse, tracassiere & ambitieuse, qui plongea l'Etat dans un océan de calamités épouvantables, & qui, calcul fait , à deux pintes de sang par Français, dans une guerre civile de trente ans, en fit verser deux mille trois cents vingt-sept tonneaux, et puis cette Médicis, qui mourut avec le surnom de vieille chevre, jusqu'à l'austere et morose Marie Lecsinska, femme de Louis XV […] Ni cette Marie de Médicis, qui, entourée d'Italiens, de favoris, de vampires et de ventres affamés, engouffra en peu de tems dans ces larges ventres,*

[170] Chantal Grell, « De l'Antiquité aux temps modernes : l'histoire « utile » aux princes de France au siècle des Lumières » in Marc André Bernier (dir.), *Parallèle des Anciens et des Modernes. Rhétorique, histoire et esthétique au siècle des lumières*, Paris, Hermann, 2014, p. 79-102.

[171] Cette liste a été établie par Pascale Mormiche à travers les différents exemples qu'elle a pu étudier. Il apparait néanmoins que les deux qualités les plus attendues chez un prince sont sa prudence associée à sa justesse et sa foi. En effet le prince doit être chrétien et la religion doit être le pilier de son éducation car il tient son pouvoir de Dieu. Il se doit donc d'être un modèle pour ses sujets. Par ailleurs il doit être capable, en tant que roi chrétien, d'assurer son propre salut et par capillarité celui de son peuple. Pascale Mormiche, *Devenir prince, l'école du pouvoir en France*, Paris, CNRS éditions, 2009.

[172] Théophile Imarigeon Duvernet, *Les dîners de M. Guillaume, suivis de l'avanture de son enterrement,* [s-l], [s-e], 1788.

tout le trésor qu'avoit sagement amassé son très-bon Roi et tres-infidele mari Henri IV[173]*»*

Le vocabulaire employé est extrêmement violent et vulgaire. Catherine n'est qualifiée que par le sobriquet de « *vieille chevre* » et décrite comme une reine cruelle qui a fait couler le sang des Français. Relevons d'ailleurs la surprenante métaphore de l'auteur qui compare le sang des protestants à du vin et qui par un savant calcul insiste sur les nombreuses victimes de la souveraine qui meurent, non pas à cause des guerres de religions, – qui ne sont pas nommées – mais à cause de son ambition démesurée. Ce sont les seules mentions de ces souveraines dans cet ouvrage, dont le texte met en scène un certain « *Monsieur Guillaume* » qui, dans le cadre de dîners mondains, discute philosophie, sciences ou encore politique avec ses hôtes. Parmi les invités plus ou moins imaginaires qui se côtoient on distingue Lavoisier, un certain « *Monsieur de Torticoli* » ou encore une « *Madame Sonafin* ». Le registre est léger, graveleux, voire vulgaire ; tout le dernier chapitre de l'ouvrage est par exemple consacré aux douleurs anales de M. Guillaume qui ne cesse de faire des jeux de mots sur le sujet avec les médecins et ses hôtes. C'est lors de ce deuxième dîner « *chez M. Le Duc de Libertate avec des Savans* » que M. Guillaume dresse un portrait peu flatteur de ces deux femmes et plus généralement des reines de France ; aucune n'a grâce à ses yeux, que cela soit Marguerite de Valois ou encore Louise de Lorraine Vaudémont. Si les propos peuvent sembler anecdotiques, puisqu'ils concernent des traits de caractère de Catherine et Marie déjà dénoncés par d'autres depuis des années, ils renforcent néanmoins leur légende noire, puisque ces quelques lignes, qui rappelons-le sont les seules consacrées à ces femmes, reprennent des représentations véhiculées depuis leur mort. Elles ne sont décrites qu'à travers leurs défauts et ont justement été choisies parce qu'elles appartiennent à la galerie des « mauvaises reines ».

Comparer Catherine et Marie avec d'autres souveraines ou d'autres souverains répond à plusieurs objectifs : diaboliser Catherine et Marie de Médicis, rappeler leurs différents défauts et installer ces deux femmes dans le Panthéon des « mauvaises reines ». Dans un retournement significatif, Catherine devient même un point de repère pour les auteurs de la fin du XVIII^{e} siècle, puisqu'elle sert de comparaison à Marie-Antoinette, prouvant ainsi l'efficacité de la construction de la légende noire de Catherine.

[173] *Idem*, p. 60-61.

A. *Etablir des « modèles illustres » et des « contre modèles » : le topos de la comparaison*

On constate que Catherine et Marie de Médicis sont régulièrement comparées à d'autres souveraines dans les ouvrages étudiés. Il s'agit majoritairement de pamphlets et d'abrégés historiques ce qui est cohérent, car ces mises en parallèle ont pour but d'établir la liste des « bons » et des « mauvais » gouvernants, selon deux tonalités différentes. Ces deux souveraines sont exclusivement comparées à des femmes de pouvoir, qu'elles soient des princesses ou des reines. Si le nombre d'occurrences peut paraître faible – seulement dix-huit – on constate néanmoins que ces rapprochements ont pour but systématiquement de les diaboliser. Ce processus, qui n'est pas inhabituel pour les souverains, ne l'est pas non plus pour les reines. En effet, un des premiers recueils établissant la liste des « bonnes » et des « mauvaises » femmes est publié en 1361 sous la plume de Boccace. Il rédige les notices biographiques de cent six femmes – des figures bibliques, mythologiques ou historiques - dans son *De claris mulieribus*[174] dédié à la comtesse d'Altavilla qui fut au service de la reine Jeanne 1er de Naples. Le succès de ce livre est tel qu'il donne naissance à d'autres ouvrages de ce genre[175] ; on en retrouve même sous l'Ancien Régime qui sont présents dans notre corpus comme ceux de Jean François Dreux du Radier (1764) ou Jean de la Croix (1769). On constate que dans ces ouvrages généraux d'Ancien Régime, les femmes présentées se rangent dans trois catégories : elles sont soit « *douces et avisées* », soit des « *héroïnes admirables* » ou bien « *intrigantes et maléfiques* » [176]. Force est de constater que Catherine et Marie de Médicis sont présentes dans la dernière et les comparer à d'autres femmes permet de souligner leurs vices et leurs défauts. Cependant, les processus diffèrent entre les deux femmes : alors que Catherine est comparée à d'autres femmes de pouvoir comme Brunehaut ou la reine Elisabeth, Marie ne se voit comparée qu'à Catherine, sa lointaine cousine.

L'un des premiers buts de ces mises en corrélation est de démontrer que ces deux souveraines sont les pires que le royaume ait connues. Ainsi, Catherine de Médicis est rapprochée d'autres « mauvaises reines » comme Frédégonde, Brunehaut ou Marie-Antoinette qui sont elles aussi diabolisées. Pire, elle les surpasse même tant elle est mauvaise ; nous reviendrons dans la suite de ce manuscrit sur ces comparaisons entre les quatre femmes, qui

[174] Giovanni Boccace, *De claris mulieribus,* [s-l], [s-e], 1374.
[175] Eliane Viennot « Epilogue. Le recours à l'Histoire des femmes illustres aux lendemains de la chute de l'ancien régime. 1789-1860 » in Cyril Francès (dir.), *La politique et le féminin. Les femmes de pouvoir dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 275-287.
[176] Typologie établie par Cyril Francès in *idem*.

sont très spécifiques pour notre étude. Catherine est aussi opposée à deux autres personnages : Jézabel et Agrippa la Jeune. Si cela peut paraître anecdotique car il n'est effectué que par deux auteurs – Pierre Jurieu (1683) et Pierre Antoine de la Place (1781) – il est néanmoins significatif. En effet, lorsque Pierre Jurieu compare Catherine à la mère de Néron, il accuse cette dernière d'être à la fois la mère d'un tyran mais aussi d'être un monstre d'ambition. Quant à Pierre de la Place, il s'inscrit dans un courant plus large d'auteurs qui comparent Catherine à Jézabel ; c'est par exemple le cas d'Agrippa d'Aubigné ou de Jules Michelet. Pierre Antoine de la Place ne fait pas explicitement le rapprochement entre les deux femmes et se réfugie sous la plume d' « *Auguste Conon, avocat au Parlement de Rouen* » qui rapporterait les propos d'un protestant. Ce personnage apparait ponctuellement dans l'œuvre de Pierre Antoine de la Place puisqu'il est aussi celui qui accusait Marie de Médicis d'avoir participé au complot visant à assassiner Henri IV[177]. Rappelons que cet ouvrage, qui se définit comme une anthologie, a une dimension libelliste et pamphlétaire non négligeable. Dans ce chapitre, « *Auguste Conon* » raconte les « *Particularités concernant le Massacre de la Saint Barthélémi* ». Le style est assez décousu puisque l'auteur nous fait part de ses pensées relatives à l'événement dans un récit qui n'est pas chronologique. Par ailleurs, « *Auguste Conon* » accuse Catherine de Médicis d'être la seule instigatrice du massacre et avance comme preuve un supposé courrier que cette dernière aurait envoyé à Strozzi avec l'interdiction formelle de l'ouvrir avant le 24 août[178]. Les propos sont comme à chaque fois chez Pierre Antoine de la Place fallacieux ou impossibles à vérifier : c'est encore le cas ici. Rappelons qu'il n'existe pour le moment aucune trace de cet Auguste Conon et que son récit reste *de facto* sujet à caution comme nous avons pu l'évoquer précédemment. Outre ces diverses remarques concernant les événements de 1572, « *Auguste Conon* » recopie l'extrait d'un poème qui compare Catherine de Médicis à Jézabel :

> *«VEUT-ON savoir la convenance*
>
> *« De Catherine et Jézabel,/ L'une ruine d'Isaraël,*
>
> *L'autre ruine de la France ! […] / L"une étoit de malice extrême,*
>
> *Et l'autre la malice même,/ Par l'une furent massacrés*
>
> *Les Prophètes à Dieu sacrés : / Et l'autre a fait mourir cent mille*
>
> *De ceux qui suivent l'Evangile […]/ Les Chiens mangèrent Jézabel,*

[177] Les informations sur l'œuvre et l'auteur sont à retrouver dans le chapitre 4.
[178] « *je vous avertis que cejourd'hui 24 d'Aoust, l'Amiral et tous les Huguenots qui estoient ici avec luy, ont estés tués* » in Pierre Antoine de la Place, *Pieces intéressantes et peu connues, pour servir à l'histoire et à la littérature*, Bruxelles et se trouve à Paris, chez Prault, 1785, p. 255, vol 4.

La charogne de Catherine, / Sera différente en ce point :

Les Chiens même n'en voudront point. [179]»

L'auteur précise que ces vers ont été écrits par Théodore de Bèze qui est aussi celui à qui on a pu attribuer la paternité du *Discours merveilleux*, même si, comme nous l'avons rappelé précédemment, cette affirmation est contestable. Durant tout le poème, l'auteur compare explicitement les deux personnages à l'image des vers ci-dessus. On retrouve les reproches habituellement adressés aux femmes et plus spécifiquement à ces deux femmes : elles seraient de mauvaises croyantes, elles auraient fait assassiner des milliers de personnes – l'une, des protestants et l'autre, des Juifs - et sont par conséquent intrinsèquement mauvaises. L'auteur utilise le terme de « *malice* », étymologiquement rattaché aux termes de « *malitia* » et de « *malus* » qui signifient le « mal », la « ruse » ou la « nature mauvaise ». L'auteur conclut son poème en évoquant la justice divine qui est exprimée par leur mort. Le poète fait ici référence au sort de Jézabel qui fut dévorée par les chiens ; châtiment décidé par Jéhu pour la punir de son ambition. A travers ces deux comparaisons, les auteurs cherchent à diaboliser Catherine de Médicis en soulignant ses vices. Le rapprochement avec un personnage biblique n'est pas anecdotique puisque la Bible - sa connaissance et sa lecture - sont au cœur de la pratique protestante. Les fidèles sont même invités par certains ministres réformés comme Jean Taffin (fin du XVI^{e} siècle) à y puiser des exemples moraux ou au contraire, à découvrir des hommes et des femmes qu'il ne faut pas imiter[180].

D'autres auteurs, plutôt que d'assimiler Catherine à une « mauvaise reine » choisissent au contraire de la comparer à un personnage totalement antithétique. C'est par exemple le cas d'Hardouin de Péréfixe (1661), de Voltaire (1723) ou de Ternisien d'Haudricourt (1788) qui comparent Catherine à Elisabeth d'Angleterre ou Jeanne d'Albret. Ces deux personnages sont considérés comme des reines modèles par les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles car elles combinent à la fois les qualités que l'on attend d'une femme, telles que la douceur et la piété, mais aussi celles que l'on attend d'un roi comme la sagesse ou l'éloquence. Cette dernière qualité est davantage mise en avant dans les textes car c'est par leur parole qu'elles imposent leur pouvoir ; ne pouvant utiliser la force puisqu'elles restent des femmes, les auteurs présentent

[179] *Idem*, p. 256-257, vol 4.
[180] Maria-Cristina Pitassi, « Pratiques de lecture de la Bible en milieu réformé au XVII^{e} siècle » in Olivier Christin, Yves Krumenacker (dir.), *Les protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 77-87.

un autre outil : leurs mots. Cela permet en effet de rester dans l'imaginaire de la douceur, de l'intercession et donc de mettre en avant leurs qualités maternelles. Dans la littérature, elles sont régulièrement comparées à d'autres, que cela soit des femmes ou des hommes, et plus particulièrement au XVI[e] siècle où leur sexe devient un atout face à la cruauté du « roi chasseur » Charles IX ou à l'incapacité d'Henri III[181]. Néanmoins, et parce qu'elles étaient des femmes et des protestantes, elles ont parfois pu être critiquées. C'est par exemple le cas d'Hardouin de Péréfixe qui compare implicitement Catherine de Médicis à Elisabeth et à Jeanne d'Albret. Si Catherine est l'archétype de la mauvaise reine sous la plume de l'auteur, Hardouin de Péréfixe couvre d'éloge les deux autres tout en montrant certaines réserves tant sur le plan religieux que sur le plan moral ; Jeanne d'Albret est certes une « *Princesse qui avoit l'esprit et le courage au dessus de son sexe, et donc l'ame toute virile n'estoit point sujette aux foiblesses et aux defauts des autres femmes »* mais elle restait une *« ennemie passionnée de la Religion Catholique* »[182]. Quant à Elisabeth, elle est *« l'une des plus illustres et des plus héroïques Princesses, qui ayant jamais regné, et laquelle regît son Estat avec plus de conduite, et plus de vigueur qu'aucun Roy de ses Predecesseurs n'avoit jamais fait* » mais deux tâches indélébiles tempèrent l'éloge de l'auteur puisqu'elle « *bannit d'Angleterre* » la religion catholique et qu'elle a « *traitté si inhumainement* » Marie Stuart[183]. L'éloge ne peut donc être complet pour Hardouin de Péréfixe, à la fois précepteur du « Lieutenant de Dieu sur Terre » et archevêque de Paris. Il propose cependant à Louis XIV deux exemples de souveraines qui ont su gouverner sagement, tout en rappelant que leurs qualités auraient pu être annihilées par leur sexe. Malgré les quelques réserves de l'auteur, Jeanne d'Albret et Elisabeth d'Angleterre restent toujours des modèles face à une Catherine de Médicis qui est présentée comme un monstre de cruauté qui ne cesse de fomenter des intrigues et des complots pour préserver son pouvoir.

Concernant Voltaire, les comparaisons entre les trois femmes – Catherine, Jeanne et Elisabeth - sont plus franches et il couvre d'éloge la princesse de Navarre et la reine d'Angleterre. Voltaire dédie même sa *Henriade* (1723) à cette dernière comme nous avons pu l'évoquer précédemment[184]. En mentionnant régulièrement Elisabeth et Jeanne, Voltaire critique Catherine de Médicis à la fois sur un plan privé et politique puisqu'elle devient à la fois une mauvaise mère et une mauvaise gouvernante. La comparaison de Catherine avec Jeanne

[181] Cécile Huchard, « Jeanne d'Albret, Elisabeth d'Angleterre, reines et héroïnes protestantes ? » in Gilbert Schrenck, Anne-Elisabeth Spica et Pascale Thouvenin (dir.), *Héroïsme féminin et femmes illustres XVI-XVII[e] siècle. Une représentation sans fiction*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 91-106.
[182] Hardouin de Péréfixe, *op. cit.*, p. 27.
[183] *Idem*, p. 356.
[184] Voltaire fait une dédicace à la reine Elisabeth dans sa version de 1728.

d'Albret lui permet par exemple de démontrer que la souveraine est une mère abusive qui utilise sa maternité pour manipuler son entourage[185] ; celle avec Elisabeth, qu'elle est l'archétype de la reine de guerre. La reine d'Angleterre est représentée comme une souveraine respectée par « *l'univers* » qui a été formée par « *le ciel* » et qui a apporté à son peuple un « *calme heureux* » qui vit en « *liberté* »[186]. Elle est même qualifiée à plusieurs reprises de « *Grande Reine* ». D'ailleurs ce terme de « *Grande Reine* » est le thème développé dans la dédicace qu'il lui rend dans la version de 1728. Elle y est qualifiée de "*her Age the Glory of her Sex*" ou de "*Princess*" par les "*true Philosophers*"[187]. Ternisien d'Haudricourt (1788) inscrit aussi Elisabeth dans le Panthéon des « bonnes reines » et compare Catherine à cette dernière. Dans la conclusion de son ouvrage qui, rappelons-le, est la seule biographie de Catherine dans le corpus étudié, il se lance dans une énumération des différentes femmes ayant régné en Europe et établit que Catherine et Elisabeth ont surpassé toutes ces souveraines par leurs qualités même si Elisabeth devance la reine de France, car contrairement à cette dernière, elle n'a aucun défaut :

> *« les éloges de ses partisans, en vers et en prose, ne la justifieront jamais mais aux yeux de la postérité équitable et désintéressée. Elle séparera toujours ses bonnes qualités d'avec ses défauts, qui l'empêcherent d'être une de nos plus grandes Reines. Presque toute l'Europe Chrétienne étoit alors gouvernée par des femmes ; et tandis que Médicis régnoit en France, l'Angleterre étoit soumise à Elisabeth ; l'Ecosse, à Marie ; le Portugal, à Catherine d'Autriche, veuve de Jean III, ayeule de Sébastien ; une partie de l'Italie et les Pays-Bas, à Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, Duchesse de Parme. Qu'on compare toutes ces Princesses à Catherine de Médicis, et l'on ne trouvera dans aucune d'elles, sinon dans la célèbre Elisabeth, autant de force et de génie, et de talents extraordinaires réunis. [188]»*

La conclusion dressée par Ternisien d'Haudricourt est intéressante, car il a lui-même participé à enrichir la légende noire de Catherine de Médicis en reprenant tous les défauts liés au personnage. Il a en effet écrit que la souveraine était une reine étrangère, ambitieuse, manipulant les esprits et ne jurant que par l'astrologie. Néanmoins, il tempère son propos et choisit en conclusion de mettre en avant les qualités de cette dernière en établissant un parallèle entre elle et Elisabeth. Cette comparaison est d'autant plus facile qu'elles sont contemporaines, qu'elles sont entrées en contact, notamment lors des pourparlers pour le mariage du duc d'Alençon, et

[185] Voir le chapitre 2 et 5 ; à la mort de Jeanne d'Albret, Catherine de Médicis console Henri de Navarre et multiplie les gestes d'affection afin d'endormir ses craintes.
[186] Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand, poëme épique,* Genève, chez Jean Mokpap, 1723, p. 12.
[187] Voltaire, *La Henriade,* Londres, chez Woodman et Lyon, 1728, dédicace.
[188] Ternisien d'Haudricourt, *op. cit.*, p. 55-56.

que l'auteur a aussi rédigé une biographie de cette reine. En effet, dans sa série des « Femmes célèbres », il a étudié le personnage de la reine d'Angleterre[189] et se montre plus qu'élogieux dans le portrait qu'il en fait. Dans la conclusion de son ouvrage par exemple, il liste toutes les qualités d'Elisabeth qui lui ont permis de régner aussi longtemps alors qu'elle n'était « *qu'une*[190]» femme. Son savoir-faire réside, selon lui, dans son « *habilité* » à « *devenir la terre de ses ennemis, plus par son adresse que par la puissance de ses armes* »[191]. Force est de constater que Catherine n'a pas su percer le secret de sa contemporaine puisqu'elle est justement dans le Panthéon des mauvaises reines parce qu'elle a fait couler le sang de son peuple. Catherine est donc blâmée par ces auteurs pour ce qu'elle est intrinsèquement : une femme. Si Jeanne d'Albret et Elisabeth ont su dépasser leurs conditions et leur sexe pour incarner leurs fonctions de reine, Catherine en a finalement été incapable et ses défauts sont liés à la fois à sa personne mais aussi à son sexe.

Marie est, elle, exclusivement comparée à Catherine de Médicis. Le duo est d'autant plus facile à établir qu'elles sont toutes les deux italiennes, épouses de roi de France, mères du roi de France et régentes. Argument supplémentaire et déterminant, elles appartiennent toutes les deux à la famille des Médicis. Quatre auteurs par exemple - Richard de Bury (1756), Jean François du Radier (1764), Jean de la Croix (1769) et Madame d'Arconville (1774) – rapportent même les craintes qu'aurait eues Henri IV lorsque Sully lui suggéra d'épouser une Médicis car le nom même réveillait en lui des souvenirs douloureux. Ainsi, dès les premières pages consacrées à Marie de Médicis, Catherine apparait comme une ombre planant au-dessus de sa cousine. Chez Bury, Dreux du Radier et la Croix, Henri IV « *appréhende cette alliance* » car Catherine « *a fait bien du mal à la France* » et à « *moi en particulier* » [192]. Notons d'ailleurs que Jean de la Croix recopie une fois encore mot pour mot un paragraphe de son confrère Dreux du Radier [193] et que leur source semble être Richard de Bury[194]. Quant à Madame d'Arconville,

[189] La biographie d'Elisabeth d'Angleterre est le tome 7 ; celle de Catherine de Médicis, le 10.
[190] « *Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'une femme qui avoit tant d'ennemis au-dedans de ses Etats, tant d'envieux au dehors, tant de Puissances voisines qui ne cherchoient qu'à la détrôner* » in Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits. Elisabeth, reine d'Angleterre*, Paris, [s-e], 1788, p. 55.
[191] *Idem*, p. 55.
[192] « *Le Duc de Florence (Ferdinand) a aussi une niece que l'on dit être assez belle ; mais elle est de la Maison de la Reine Catherine, qui a fait bien du mal à la France, et plus encore à moi en particulier. J'appréhende cette alliance pour moi, pour les miens, pour l'Etat* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.*, p. 137, vol 4.
[193] « *Le duc de Florence, Ferdinand, a aussi une nièce que l'on dit être assez belle ; mais elle est de la maison de la reine Catherine, qui a fait bien du mal à la France, et plus encore à moi en particulier. J'appréhende cette alliance pour moi, pour les miens, pour l'Etat* » in Jean de la Croix, *op. cit.,* p. 201, vol 3.
[194] « *mais elle est de la même race que la Reine Catherine de Médicis, qui a fait tant de mal à la France et à moi en particulier* » in Richard de Bury, *op. cit.,* p. 248, vol 3.

elle reprend elle aussi les propos de Dreux du Radier[195], mais ajoute que l'une des réticences d'Henri IV portait sur le fait que cette alliance était « *la moins honorable de toutes celles qu'il pouvoit faire*[196]». Néanmoins, en rapportant cette supposée conversation, ces quatre auteurs participent aux comparaisons effectuées entre les deux souveraines et à l'assimilation qui a pu être faite par certains.

En comparant les deux cousines, les auteurs entretiennent à la fois la légende noire de Catherine et celle de Marie, puisqu'elles sont toutes les deux blâmées pour leur comportement. Douze auteurs se prêtent à l'exercice et reprennent les accusations classiques qui sont adressées à l'une ou à l'autre. Les mentions peuvent paraître anecdotiques au vu du peu d'occurrences relevées, mais elles sont alors d'autant plus intéressantes qu'elles comparent explicitement les deux femmes. Les critiques portent principalement sur deux thématiques : leur italianité et les défauts qui les accompagnent ou bien leur régence. En effet, lorsque certains auteurs font le lien entre les deux souveraines c'est pour mieux appuyer sur les vices des Italiens et plus particulièrement ceux de ces deux femmes. Ainsi, en tant qu'Italiennes et Florentines, elles sont naturellement et intrinsèquement ambitieuses, utilisent le poison ou se livrent à l'astrologie. On retrouve ici tous les topoï xénophobes que nous avons évoqués dans le chapitre 3. Deux auteurs protestants – Elie Benoist (1683) et Pierre Bayle (1697) – insistent plus particulièrement sur les origines étrangères de Catherine et Marie et se lancent dans des comparaisons à charge. Elie Benoist par exemple débute son portrait de Marie de Médicis en listant tous ses défauts, faisant même un parallèle dès les premières phrases avec Catherine ; comparaison qu'il file sur plus d'une dizaine de lignes :

> *« Elle étoit inquiëte, vindicative, ambitieuse, peu maîtresse d'elle-même : et ceux qui ne l'aimoient pas, disoient qu'elle avoit les mauvaises qualitez de Catherine de Medicis ; mais qu'elle n'en avoit pas les grandes et les Royales. Elle luy ressembloit en ce qu'elle étoit fort prevenuë en faveur de l'Astrologie ; mais elle portoit l'entêtement si loin sur ce sujet, qu'à peine peut-on croire ce qu'on en trouve dans les Memoires. Elle regloit toutes les affaires d'Etat par les predictions des Astrologues ; et les avis des plus sages Politiques ne l'emportoient pas sur les observations de Fabroni, qui dressoit des figures de l'état du Ciel sur toutes les choses de quelque importance qui regardoient cette Princesse […]. Cette crédulité ruina toutes ses affaires : et il luy arriva justement ce qui arrive à tous ceux qui se gouvernent par de semblables maximes : qu'elle ne put ni obtenir les avantages qui luy étoient promis par les astres, ni éviter les malheurs dont elle étoit menacée. On peut reconnoître au moins par la comparaison de la vie de ces deux Reines, que l'une fut plus heureuse que l'autre. Catherine, qui avoit mis si souvent l'Etat à deux*

[195] Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 15, vol 1.
[196] *Idem*, p. 15, vol 1.

doigts de sa ruine, pour se conserver le plaisir de commander, se soutint neanmoins presque jusqu'au dernier soupir : mais Marie dechut bien-tôt de son autorité ; et porta sur la fin de ses jours une cruelle peine de ses intrigues [...] : celle-cy écoutoit trop ses passions et ses Confidens. [197]»

A travers cette longue description, l'auteur utilise la double comparaison pour mieux diaboliser et Catherine de Médicis et Marie. Les deux portraits sont à charge et cela s'explique aisément, comme nous avons pu l'évoquer précédemment, par la nature même de l'ouvrage et les convictions de l'auteur – un abrégé historique visant à dénoncer les guerres de religion, écrit par un protestant. Pierre Bayle compare lui aussi les deux femmes et les renvoie à leurs origines étrangères. Ce sont d'ailleurs les seules mentions de Catherine et Marie dans son ouvrage et c'est pour cette raison qu'il appartient au corpus secondaire. Il n'y a en effet aucun article dédié spécifiquement à l'une ou à l'autre dans son dictionnaire. Elles ne sont abordées qu'à travers le parcours d'hommes et de femmes qui ont pu les côtoyer ; ici celui de Concini. Pierre Bayle utilise ces deux reines comme *exempla* pour servir son argumentaire : les princesses restent étrangères même quand elles épousent le roi de France car elles « *gardent presque toûjours le cœur étranger qu'elles y apportent*[198] ». On retrouve là encore des accusations classiques concernant les reines de France qui sont blâmées, car on estime qu'elles ne sont pas de « bonnes françaises » ou qu'elles font passer les intérêts de leur pays d'origine avant ceux de leur pays d'adoption. Cependant, Pierre Bayle introduit une nouvelle idée à son raisonnement et voit en ces deux femmes « *l'instrument dont Dieu se sert pour humilier et châtier la nation* [199]». L'auteur n'exprime pas les raisons qui auraient poussé Dieu à vouloir « *châtier* » le royaume mais son propos s'éclaire quelque peu quand il fait un lien entre les souveraines et l'Espagne : « *Voilà déjà deux Reines issues de la Maison de Medicis, qui ont pensé renverser la Monarchie au profit des Espagnols* [200]». L'auteur fait sans doute ici référence aux politiques matrimoniales qui ont été menées par les deux souveraines dans le but de marier leurs filles respectives aux différents rois d'Espagne ; projet qui était dénoncé par les protestants du royaume. D'ailleurs, en tant que protestant lui-même, Pierre Bayle doit vouloir dénoncer la politique extérieure française et la politique intérieure espagnole qui sont antiprotestantes[201]. Il présente du reste,

[197] Elie Benoist, *op. cit.,* p. 32, vol 2
[198] Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1697, p. 889, vol 1, partie 2.
[199] *Idem*, p. 889, vol 1, partie 2.
[200] *Idem*, p. 889, vol 1, partie 2.
[201] On peut par exemple citer en Espagne les autodafés de Valladolid en 1559 et de Séville en 1560 et le rôle de l'Inquisition espagnole aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles qui a jugé des milliers de personnes pour protestantisme ; plus de deux mille en Castille ou presque quatre mille en Saragosse entre 1560 et 1614 in Julián Durán, « L'inquisition

dans son récit, une Catherine totalement asservie à l'Espagne alors que les faits sont en vérité beaucoup plus complexes puisque les négociations concernant l'alliance entre les deux maisons avaient été entamées non pas par Catherine de Médicis mais bien par Henri II lors de la paix au Cateau-Cambrésis ; le but étant de maintenir une union entre princes catholiques face aux princes protestants. Néanmoins, une fois Henri II mort, l'attitude face aux protestants change : le pouvoir – Catherine de Médicis - cherche à assurer la paix et entame une politique de concorde et non plus de répression systématique. De fait, Catherine tente de rétablir l'équilibre entre les catholiques et les protestants ainsi qu'entre l'Espagne et la France. Elle multiplie donc les gestes envers l'Espagne et Elisabeth, sa fille et désormais épouse du roi, joue un rôle prépondérant pour maintenir de bonnes relations entre les deux royaumes. Son corps doit servir à maintenir la paix entre les deux pays. C'est dans cette optique que s'organise l'entrevue de Bayonne, que Catherine et Elisabeth s'échangent plusieurs lettres ou que les deux royaumes s'envoient de nombreux émissaires[202]. Ainsi, alors que Catherine cherche à « *maintenir l'amitié* [203]» entre les deux Maisons, Pierre Bayle y voit un signe de soumission envers l'Espagne.

Autre thème de comparaison entre Catherine et Marie de Médicis déjà évoqué précédemment, leur volonté de tuer un de leur enfant pour mettre leur « fils préféré » au pouvoir. C'est par exemple le cas de Michel le Vassor (1701) ou d'Henri Philippe de Limiers (1724) qui reprennent cette anecdote et qui mentionnent les différentes mises en garde formulées à Louis XIII par son entourage. Tout comme sa cousine, Marie de Médicis aurait pu vouloir empoisonner son fils comme Catherine chercha à le faire avec Charles IX. Limiers écrit par exemple qu'elles appartenaient à la même « *Nation* » et à la même « *Maison* »[204] et qu'il fallait donc se méfier.

Outre ces comparaisons portant sur les origines des souveraines et les défauts qui en découlent, six auteurs mettent en vis-à-vis explicitement les régences de Catherine et de Marie de Médicis. Convoquer l'exemple de Catherine permet alors une double diabolisation :

---

de Saragosse et les protestants (1560-1610) » in Marie-Catherine Barbazza (dir.), *L'Inquisition espagnole et ses réformes au XVI^e siècle*, Montpellier, Presses Universitaires de Montpellier, 2006, p. 91-100.

[202] Sylvène Edouard, *Le corps d'une reine,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 143-172.

[203] Expression de Sylvène Edouard in *idem*.

[204] « *il ne feignit point de lui rappeller la conduite qu'avoit tenuë Catherine de Médicis, qui avoit, disoit-on, empoisonné Charles IX pour mettre Henri III, son fils bien aimé sur le Trône. C'étoit pour faire entendre au Roi, qu'à la sollicitation du Maréchal d'Ancre et de sa femme, Marie, de la même Nation et de la même Maison que Catherine, pourroit bien en faire autant en faveur du jeune Gaston, frere du Roi, que la Reine Mere aimoit éperduëment. Il n'en falloit pas tant pour allarmer un Prince timide et credule* » in Henri Philippe de Limiers, *op. cit.,* p. 117, vol 1

Catherine est blâmée pour sa régence qui a fait couler le sang des Français et Marie est accusée d'avoir voulu imiter sa cousine en la prenant comme modèle. L'auteur de *l'Histoire de la mère et du fils* (1730) écrit d'ailleurs dans son ouvrage que l'une des premières résolutions de Marie de Médicis en tant que régente fut de prendre les mêmes décisions que Catherine concernant les lettres patentes ou la correspondance du roi[205]. Marie de Médicis aurait donc choisi de gouverner comme sa cousine. D'autres auteurs comparent aussi les deux femmes mais se contentent souvent de généralités à l'image de Richelieu, Michel le Vassor, Louis le Gendre, Vittorio Siri ou Madame d'Arconville. Mais tous s'accordent sur un point : en prenant l'exemple de sa parente, Marie de Médicis n'a eu de cesse de multiplier les erreurs et de mettre en avant son ambition. Ils tentent donc, et à travers leurs comparaisons, d'esquisser les principales caractéristiques de la régence de Marie. C'est par exemple le cas de Michel le Vassor (1701) et Vittorio Siri (1756) qui rapportent tous les deux que Marie chercha à établir et maintenir son autorité comme Catherine en « *abaissant les Princes du Sang* [206]» ou en divisant les partis. Les propos sont similaires et ni l'un ni l'autre ne développent d'exemple précis. Ils se contentent d'énoncer cette « vérité » à leurs lecteurs sans étayer leurs propos. L'auteur de *l'Histoire de la Mère et du Fils* et Madame d'Arconville (1774) se concentrent quant à eux sur un pan précis de la régence : la volonté de Marie de Médicis en 1614 de se défaire des Grands pour mieux s'emparer du pouvoir. Ils rapportent une conversation que cette dernière aurait eue avec Barbin sur le sujet. Madame d'Arconville fait un récit similaire à celui de son confrère et explique d'ailleurs qu'elle a trouvé ces informations dans l'ouvrage de 1730. Lors de ce supposé échange, Marie de Médicis aurait mentionné explicitement son envie de copier les méthodes de Catherine afin de mieux s'emparer du pouvoir. En effet, selon Marie et Barbin, en se déchargeant de la régence, il aurait été plus facile de gouverner sous le nom du roi[207]. On

[205] « *cette question fut agitée au Conseil, où les Ministres n'eurent pas plûtôt representé à la Reine que par la Loi du Roiaume en quelqu'âge que les Rois viennent à la Couronne, quand ils seroient même au berceau, l'administration de l'Etat doit être faite sous leur nom, qu'elle résolut qu'on suivroit la forme qui avoit été gardée du tems de la Reine Catherine de Médicis, pendant la Régence de laquelle les Lettres Patentes et Brevets étoient expédiez sous le nom du Roi, avec expression de l'avis de la Reine sa Mere* » in [s-a], *Histoire de la mere et du fils, op. cit.,* p. 250-251, vol 1.

[206] « *On vit encore sous la Régence de Marie revivre les partis qui troublérent la France sous celle de Catherine de Médicis. Pour maintenir son autorité, Marie abaissa les Princes du sang, à l'exemple de sa parent*e » in Michel le Vassor*, op. cit.*, p. 268, vol 1 ; « *Elle tâcha, durant sa Régence, d'établir son autorité par les mêmes moyens que Catherine de Médicis avoit mis en usage ; savoir, en abaissant les Princes du Sang, et se servant pour cet effet du crédit de la Maison de Guise à laquelle étoit jointe celle du Duc d'Epernon. Son dessein étant de balancer parmi les Grands le pouvoir qu'ils prétendoient à la Cour et d'y maintenir leur autorité dans un équilibre qui laissât sa Régence libre* » in Vittorio Siri, *op. cit.,* p. 227-228, vol 2.

[207] « *et qu'elle prendroit courage voyant le tems de la majorité approcher, et qu'elle avoit apris de bon lieu que la Reine Catherine de Médicis avoit fait déclarer le Roi Charles majeur de bonne heure, pour se décharger d'envie, et avoir l'autorité plus absoluë sous le nom du Roi son fils* » in *Histoire de la mere et du fils, op. cit.,* p. 250-251, vol 1 ; « *elle dévoila même ses sentimens dans l'instant qu'elle se détermina à suivre l'avis de Barbin, J'ai appris,*

retrouve ici l'idée que Charles IX, une fois majeur, ne fut qu'une marionnette entre les mains de sa mère qui était finalement la seule à avoir le pouvoir. Comparer les deux souveraines permet enfin d'insister sur leur ambition respective tout en l'établissant finalement comme un trait de famille ; Richelieu (1688) et Louis le Gendre (1719) insistent par exemple sur cette tare qui les réunit. Ils fixent pour la postérité l'image de deux femmes ambitieuses qui ont cherché par tous les moyens à conserver le pouvoir entre leurs mains. Louis le Gendre est très généraliste dans ses propos et s'adonne à une vision téléologique de la régence : puisque Marie était la parente de Catherine et qu'elle était « *du mesme sang, elle n'avoit pas moins d'ambition, du reste il s'en falloit bien qu'elle n'eust autant d'habileté*[208]», il était donc écrit que sa régence serait une copie de celle de sa parente. Quant à Richelieu, ses propos sont tout aussi généraux et s'inscrivent dans un développement cherchant à montrer que le gouvernement des femmes est plus dangereux que celui des hommes. Il utilise donc le nom de ces deux souveraines comme un moyen de prouver ses dires et fait la liste des tares de leur régence, affirmant que Catherine et Marie n'étaient mues que par leurs « *Passions*[209] ».

En comparant Catherine et Marie de Médicis à d'autres femmes et plus particulièrement à d'autres souveraines, les auteurs étudiés inscrivent ces deux régentes dans le Panthéon des reines ambitieuses.

B. *Trouver la « pire reine » : Frédégonde, Brunehaut, Marie-Antoinette ou Catherine de Médicis ?*

Catherine et Marie de Médicis sont de mauvaises reines, c'est un fait établi pour les auteurs étudiés qui n'ont cessé de multiplier les exemples en ce sens. Cependant, Catherine semble atteindre le paroxysme tant ses défauts et ses vices sont nombreux. Afin de prouver leurs dires, certains écrivains établissent des comparaisons voire une hiérarchie entre les reines de France afin de savoir qui était la pire. Catherine de Médicis est donc comparée à Frédégonde, Brunehaut ou Marie-Antoinette. Certes, les occurrences peuvent sembler peu nombreuses,

dit-elle, de bon lieu, que la Reine Catherine de Médicis avoit fait déclarer le Roi Charles majeur de bonne heure, pour se décharger d'envie, et avoir l'autorité plus absolue sous le nom du Roi son fils » in Madame d'Arconville, *op. cit.,* p. 464, vol 1.

[208] Louis Le Gendre, *op. cit.,* p. 132, vol 5.

[209] Richelieu, *Testament politique d'Armand du Plessis Cardinal duc de Richelieu*, Amsterdam, chez Henry Desbordes, 1688, p. 60, vol 1.

puisqu'on ne dénombre seulement qu'une dizaine de sources mais ce processus n'est en rien anecdotique et montre au contraire une certaine récurrence. Ces comparaisons ont lieu tout au long de la période étudiée avec un pic dans les années 1780 et concernent aussi bien des abrégés historiques que des pamphlets. Le but, à travers ces différents rapprochements, est de prouver que Catherine est bien la pire reine de France.

Il est extrêmement courant que les auteurs s'adonnent à ce genre d'exercice de rhétorique et l'on retrouve souvent les mêmes références d'un texte à l'autre : Brunehaut, Frédégonde, Judith, Blanche de Castille et Isabeau de Bavière sont régulièrement stigmatisées et blâmées par les historiens. Leur point commun ? Avoir exercé le pouvoir. Elles sont toutes sorties du cadre et deviennent donc des cibles de choix, car à travers leurs exemples, les auteurs cherchent à démontrer l'incapacité des femmes à gouverner, voire le danger qu'elles représentent. Parallèlement, ils établissent des points communs, comme le fait qu'elles soient étrangères ou victimes d'étrangers tout en affirmant qu'elles seraient gouvernées par leur passion ou qu'elles ont pu être manipulées par leur entourage. En outre, elles sont accusées d'être mauvaises dans leur vie privée – mauvaise mère, mauvaise épouse, mauvaises mœurs – ce qui aurait des conséquences sur leur vie publique et sur la vie politique du pays[210]. Que cela soit Catherine, Brunehaut, Frédégonde ou Marie-Antoinette, toutes sont accusées d'être des mauvaises femmes, des mauvaises mères et des mauvaises gouvernantes, ce qui en fait un triptyque fatal.

Brunehaut et Catherine de Médicis, des alter égos.

Associer Catherine de Médicis à Brunehaut n'est pas nouveau ; la première union entre les deux femmes est effectuée par le *Discours merveilleux* en 1575 qui fait un parallèle entre leurs parcours sur plus d'une dizaine de pages ; les portraits sont tellement imbriqués et entrecroisés qu'il est même parfois difficile de comprendre si l'auteur évoque Catherine ou Brunehaut. Le succès est tel que le pamphlet est plusieurs fois réédité et tend ainsi à figer ce couple : les deux souveraines sont associées et rien ne peut les séparer. Il participe donc à la création et à la diffusion de certains topoï qui leur sont relatifs. Cela est d'autant plus vrai qu'à travers sa comparaison filée, il met en parallèle leurs vies, leurs choix et leurs mœurs. L'auteur reprend aussi les critiques classiques qu'on leur adresse : ce sont des étrangères, des mauvaises croyantes, des femmes de petites vertus et des criminelles. La première série de reproches porte

[210] Claudie Martin-Ulrich, *La persona de la princesse au XVIe siècle : personnage littéraire et personnage politique,* Paris, Honoré Champion, 2004, p. 401-412.

sur l'origine de ces femmes, car n'étant pas françaises, elles « *ne portent affection ni amitié au Royaume*[211] ». On retrouve ici l'image classique de la reine étrangère ; la nouveauté de l'auteur est d'établir une hiérarchie entre les nations. Il estime que les Espagnols et les Italiens sont les pires des « *races* » car ils sont par essence mauvais et les Florentins le sont encore plus : « *l'Italien trompe l'Espagnol, et Florentin tout autre Italien* [212]». A travers cette analogie appuyée par les nombreuses critiques disséminées dans tout l'ouvrage à l'encontre des Italiens, l'auteur montre ici que Catherine est intrinsèquement plus mauvaise que Brunehaut car dans son sang et dans ses gênes coule la tromperie. Cet argument est appuyé par un deuxième : ce sont de mauvaises croyantes. L'auteur accuse Brunehaut d'être la fille d'un « *heretique Arian, nourrie, et instruite en Arianisme* » et Catherine d'être d'une « *race d'atheistes, nourrie en atheisme, a rempli d'atheistes le Royaume, et specialement la Cour de France* »[213]. Gardons à l'esprit que l'auteur est probablement un protestant convaincu et qu'il rédige son texte au lendemain de la Saint-Barthélemy, ce qui explique que ses propos soient si acerbes. La troisième série de reproches porte sur leurs mœurs. L'auteur les accuse explicitement d'avoir eu un ou plusieurs amants et l'on sait à quel point cette attaque est forte. Le corps de la reine doit en effet incarner la pureté, parce qu'elle doit porter l'héritier du royaume et qu'il ne peut y avoir de doute sur l'identité du père de l'enfant. De plus, son corps est soumis aux injonctions de l'Eglise qui prône vertu et chasteté. Une souveraine se doit d'être un modèle pour son peuple. Or, l'une et l'autre sont accusées d'avoir des liaisons avec des hommes de basses conditions qu'elles entretiennent : l'une avec un « *Proclaide* » et l'autre avec un « *Gondy Florentin* ». Par ailleurs, elles sont décrites comme des femmes vénales, qui, pour satisfaire leurs amants, n'hésitent pas à leur offrir des cadeaux[214]. Leur vie privée retentit donc sur la vie du royaume, puisqu'elles utilisent le Trésor pour financer des domaines à leurs favoris. Dernière accusation : ce sont des reines cruelles. L'auteur établit la liste de leurs différentes victimes et de leurs crimes. Il reprend ici des remarques contemporaines relatives à Brunehaut, popularisées par Grégoire de Tours qui fonda les premiers pans de sa légende noire. A travers son regard d'ecclésiastique et d'homme, il présentait une femme usant de ses charmes et plus particulièrement de sa parole pour obtenir ce qu'elle voulait. Le discours féminin est donc synonyme de manipulation. Dans

[211] *Discours merveilleux de la Vie, Actions et Deportemens de la Reyne Catherine de Medicis*, Paris, [s-e], 1663, p. 101.
[212] *Idem*, p. 101.
[213] *Idem*, p. 102.
[214] « *un Proclaide […] de basse condition et de nulle valeur […] et l'enrichissoit des tailles et exactions qu'elle mettoit sur le peuple : tellement que de petit coquin il devint grand seigneur, car elle lui acheta une Duché et l'en mit en possession. Catherine aime pour mesmes causes un Gondy Florentin issu de race de Maranes, fils d'un banquier, qui par deux fois fit banqueroute à Lyon* » in *idem*, p. 103.

le *Discours merveilleux*, la comparaison entre les deux femmes est tellement filée et imbriquée que l'auteur ne cesse de faire des va-et-vient entre leurs parcours. Le propos semble parfois décousu puisqu'il revient par deux fois sur la liste de leurs victimes. Durant la demi-douzaine de pages consacrée à leurs crimes, l'auteur cherche aussi à démontrer qu'elles sont les pires souveraines que la France eut comptées. On note un certain engagement émotionnel de l'auteur notamment quand il revient sur le massacre de la Saint-Barthélemy, puisqu'il n'hésite pas à apostropher le lecteur à plusieurs reprises et utilise le « *nous* » et le « *je* » durant le récit. Il écrit par exemple « *nos freres* » ou encore « *nous avons tout enduré patiemment* » ou « *je ne sçay* ». Cela confirme que l'auteur, bien qu'anonyme, est protestant. Il établit aussi des similitudes entre les deux reines qui utilisent du poison pour leur crime ou qui sont prêtes à tuer leurs fils pour s'emparer du pouvoir. Il termine son argumentaire en assimilant par deux fois les deux femmes ; « *ceste Brunehaut Florentine* » et « *nostre Brunehaut* »[215].

A travers ces différents exemples, il cherche à démontrer que Catherine de Médicis est pire que Brunehaut que ce soit sur un plan privé ou public. Il s'en justifie en prélude de son chapitre[216] et cible au passage d'autres reines comme Plectrude et Judith qui elles aussi auraient pu mériter ce titre car elles « *allumerent et entretinrent toute leur vie les guerres civiles en ce Royaume, et mirent en jalousie le père du fils, le frere du frere, afin de s'entretenir parmi la discorde*[217] ». Il fait ici référence à deux souveraines qui ont vécu respectivement aux VII^{e} et IX^{e} siècles et qui ont connu des guerres sous leur règne car elles entendaient faire respecter leur pouvoir ou celui de leurs enfants. Plectrude par exemple, épouse de Pépin de Herstal, fut à la tête de plusieurs révoltes à la mort de son époux car elle refusait que le trône aille à Charles Martel, fils qu'il avait eu d'une autre femme, Alpaïde. Elle estimait en effet que Théodebald, son petit-fils, était l'héritier le plus légitime. Néanmoins, l'auteur du *Discours merveilleux* n'en fait pas mention. C'est aussi le cas pour Brunehaut qui est elle aussi blâmée car elle apporta, selon l'auteur, la guerre et la désolation. Cependant, à aucun moment, l'auteur ne revient sur les réels motifs de ces conflits qui sont pourtant justes puisqu'il s'agit de *faide*, c'est-à-dire de rendre justice à un honneur qui a été bafoué. Il présente, au contraire, ces guerres comme des occasions pour la reine d'exprimer sa cruauté et de s'emparer du pouvoir. Il l'accuse d'avoir

[215] *Idem*, p. 108 et 109.
[216] « *Or comme ainsi soit que Brunehaut au jugement de tous, semble avoir emporté le pris de meschanceté entre toutes, et que nos historiens parlans de l'impudique Fredegonde, l'appellent la plus malheureuse du monde apres Brunehaut, il semble à considerer les actions de nostre regente, qu'elle n'ait eu autre but toute sa vie que de surpasser Brunehaut en toutes meschancetez, comme il sera aisé de voir à qui sera comparaison des actions de l'une avec celles de l'autre* » in *idem*, p. 100.
[217] *Idem*, p. 99.

tué son fils et ses petits-fils à l'aide de poison[218]. Cependant, il ne raconte jamais le conflit originel entre Brunehaut, Chilpéric et Frédégonde d'où pourtant découlent tous les autres[219] et se livre à des accusations totalement infondées. Brunehaut est finalement condamnée car elle n'a pas su rester à sa place et s'est mêlée d'une succession qui ne concernait que les hommes de son entourage. On retrouve ici une certaine misogynie de la part de l'auteur qui, en choisissant de comparer Catherine à Brunehaut, attaque finalement ces femmes car elles ont eu le pouvoir entre leurs mains. Notons aussi que la convocation de Brunehaut n'est pas anodine et renvoie à une image emblématique : une reine cruelle et sanguinaire. Cette souveraine est d'ailleurs davantage considérée comme une représentation que comme un personnage historique ayant réellement existé ; Brunehaut devient la personnification de la « reine monstrueuse ». L'auteur multiplie les procédés rhétoriques – questions rhétoriques, énumérations, il apostrophe les lecteurs et plus particulièrement « *les Princes du sang* [220]» – pour démontrer que Catherine, tout comme Brunehaut, sera punie de ses crimes. Il insiste longuement sur le sort fait à la reine mérovingienne et établit un parallèle avec celui que mériterait Catherine[221] qui est bien plus cruelle.

[218] « *celle la voyant que son fils Chedebert ou Childebert apres la mort de son père appercevoit de ces pernicieux conseils, l'empoisonna en un bain, afin de gouverner le Royaume sous pretexte de l'enfance de Theodebert et Theodoric ses fils* » in *idem*, p. 102.

[219] Brunehaut est la fille du roi Athanagilde et elle épouse Sigesbert en 566. La dot est tellement conséquente que Chilpéric, frère de Sigesbert, conçoit énormément de jalousie vis-à-vis de cette union. Il décide de répudier son épouse, et prend la sœur de Brunehaut, Galswinthe comme nouvelle femme tout en conservant Frédégonde, une servante, en tant que concubine. Galswinthe exige à plusieurs reprises que son époux renvoie cette concubine mais celui-ci refuse. Elle souhaite donc rentrer chez elle. Face aux refus de son époux, elle annonce être prête à renoncer aux terres données lors du mariage, le Morgengade, tant elle veut partir. Mais elle est retrouvée étranglée dans son lit en 568. Brunehaut réclame vengeance, d'autant que Chilpéric épouse sa concubine quelques jours après le décès de sa sœur. Elle obtient qu'il soit convoqué par les rois Sigebert et Grontran. Chilpéric accepte de rendre les terres de Galswinthe pour apaiser la situation mais finit par envoyer une armée pour les récupérer. Il en profite pour attaquer le royaume de son frère, Sigesbert, qui est assassiné en 575. La faide reprend car Brunehaut souhaite dorénavant venger sa sœur et son époux. Brunehaut est capturée mais parvient à rencontrer à Rouen, Audovère, l'épouse répudiée de Chilpéric, et épouse son fils, Mérovée en 576. Ce dernier est assassiné, sans doute sur ordre de Frédégonde. Brunehaut devient régente et gouverne l'Austrasie. Le conflit repart de plus belle entre Brunehaut et Frédégonde car à la mort de Chilpéric en 584, chacune réclame la Neustrie pour leurs fils respectifs. Gontran devient l'arbitre et reconnait Clotaire II comme le roi légitime. Si dans un premier temps Frédégonde parait se soumettre et vit surveillée par l'évêque de Pretextat, ce dernier est victime d'une tentative d'assassinat et accuse Frédégonde d'en être l'instigatrice qui s'empare de la Neustrie tout en tentant de faire assassiner Gontran. Parallèlement à ces événements, Brunehaut est nommée régente et devient arbitre entre ses petits-fils qui entrent en guerre pour obtenir le pouvoir. Elle finit par être capturée et livrée à Clotaire II qui la fait torturer in Sophie Cassagnes-Brouquet, *Femmes d'exception du Moyen Âge*, Paris, Ouest France, 2020, p. 7-15.
Une généalogie simplifiée se trouve en annexe ; voir annexe 11.

[220] *Discours merveilleux, op. cit.,* p. 112.

[221] « *Le proces de Brunehaut se fait publiquement […] elle est trainée à la queuë d'un cheval, et finit sa meschante vie estant deschirée par pieces. Maintenant que chascun juge quelle sentence a merité ceste ci, qui en un jour a plus fait massacrer d'hommes, femmes et enfans, que Brunehaut ne fit mourir d'hommes en toutes ses guerres. Je m'asseure qu'il n'y a celui qui en sont cœur, ne lui en donne plus rigoureuse que celle-là* » in *idem*, p. 111.

D'autres auteurs, à l'image de celui du *Discours merveilleux*, vont eux aussi établir une corrélation entre les deux femmes. On dénombre huit occurrences qui comparent plus ou moins explicitement les deux femmes. A l'image de Jean François Dreux du Radier (1764)[222] ou de Ternisien d'Haudricourt (1788)[223], les auteurs peuvent simplement associer les deux souveraines autour de phrases « chocs » qui ouvrent leur biographie respective signifiant ainsi dès le début de leur chapitre que Catherine de Médicis appartient au Panthéon des mauvaises reines tout comme Brunehaut. D'autres, comme Varillas (1694) ou Gaspard de Réal de Curban (1765), cherchent des points de comparaison entre les règnes des deux femmes ; Varillas estime par exemple que le peuple les a haïes de façon similaire[224] alors que Réal de Curban utilise le parcours de ces deux souveraines pour démontrer qu'une femme ne devrait pas gouverner car elle dispose de nombreux défauts inhérents à son sexe[225]. Gabriel-Henri Gaillard (1769) quant à lui qualifie Catherine de Médicis de « *nouvelle Brunehaut* [226]» ; il s'inspire ici de l'auteur du *Discours merveilleux*. Tous en sont les héritiers et entretiennent l'image de deux femmes liées par leur cruauté et leurs défauts. Ils nourrissent ainsi leur légende noire respective en estimant néanmoins que Catherine surpasse Brunehaut par sa noirceur. Certes, il y a la volonté de les diaboliser et de décerner à Catherine de Médicis le prix de « pire reine » de l'Histoire, mais cette comparaison s'inscrit aussi dans un contexte beaucoup plus large, dans lequel on note une résurgence des critiques adressées aux rois mérovingiens et surtout à leurs épouses. En effet, à partir du XVIII^{e} siècle, les représentations des Mérovingiens sont plus négatives. Alors qu'ils étaient loués le siècle précédent, parce qu'ils étaient considérés comme la « première race » et donc comme les fondateurs de la monarchie sacrée et chrétienne, ils sont blâmés pour les mêmes raisons par les Lumières. Autre élément à prendre en compte dans ces comparaisons : les auteurs font un parallèle entre deux femmes qui n'ont pas le même statut et pour autant cela apparait

[222] « *APRES Frédégonde et Brunehaut, notre Histoire n'a point de Princesse, de laquelle on ait dit tant de bien et tant de mal que la fameuse Catherine de Médicis* » in Jean François Dreux du Radier, *op. cit.,* p. 256, vol 3.
[223] « *Après Frédégonde et Brunehaut, notre Histoire n'a point de Princesse, de laquelle on ait dit tant de mal que de la fameuse Catherine de Médicis* » in Ternisien d'Haudricourt, *op. cit.,* p. 1.
[224] Les Favoris sont puissants « *mais la Reine Mere prévoyoit que leur amitié luy coûteroit trop à conserver ; et qu'en s'unissant avec eux, elle encourroit la haine des Peuples dans un tel excez, qu'ils la traiteroient de même, qu'ils avoient fait Brunehault, et Fredegonde* » in Varillas, *op. cit.,* p. 201, vol 2.
[225] « *Je ne parlerai ici ni du Gouvernement d'Olimpias, mere d'Alexandre, ni de celui d'Irene, Impératrice d'Orient, ni des Régences de Brunehaut, de Fredegonde, de Catherine de Medicis ; ce sont des exemples particuliers dont on ne peut tirer aucune conséquence générale contre les femmes. Par la même raison, je ne dois rien conclure pour elles, de plusieurs exemples de femmes qui ont gouverné heureusement des Etats* » in Gaspard de Réal de Curban, *La science du gouvernement, ouvrage de morale, de droit, et de politique, qui contient les principes de commandement & de l'obéissance…,* Paris, Briasson, Herissant, Veuve Savoye, Bauché, Simon, Saillant et Desaint, 1765, p. 380, vol 1.
[226] Gabriel-Henri Gaillard*, Eloge d'Henri IV, qui a remporté le Prix, au jugement de l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle*, Amsterdam et se trouve à Paris, chez Lacombe, 1769, p. 25.

peu dans leurs écrits. En effet, celui des reines mérovingiennes n'est absolument pas le même que celui de la reine de France ; si la seconde a un statut codifié, ce n'est pas le cas de la première. La reine mérovingienne est certes appelée « *regina* » mais ce titre n'est pas institutionnalisé. D'ailleurs elle n'est pas sacrée, n'est pas forcément la seule épouse du roi et n'est pas la mère *de l'héritier* mais *d'un* héritier. En outre elle jouit d'une certaine liberté de mouvement, est associée au trésor et a un rôle de conseiller non négligeable auprès de son époux[227].

Choisir Brunehaut comme alter-ego de Catherine de Médicis n'est pas anodin ; certes leurs règnes respectifs ont été émaillés de guerres et de conflits mais ce sont aussi deux femmes qui ont gouverné et qui sont sorties du cadre pour faire entendre leur voix. Ainsi, associer ces deux femmes permet certes de les diaboliser mais aussi d'attaquer toutes celles qui ont un jour exercé le pouvoir.

Brunehaut, Catherine de Médicis et Marie-Antoinette, un trio fatal pour le royaume.

A partir de 1789, une autre souveraine est assimilée au duo fatal « Catherine-Brunehaut » pour former un trio, celui-là diabolique : Marie-Antoinette. Cette image perdure encore pendant la Révolution française ; on peut par exemple citer l'ouvrage de Louise de Kéralio intitulé *Les crimes des reines de France*[228] (1791). L'auteure rédige une biographie des souveraines les plus cruelles de l'Histoire. Dans un chapitre où apparaissent Marie-Antoinette et Catherine de Médicis, l'auteure mentionne aussi Isabeau de Bavière et Brunehaut. L'apogée de ces comparaisons est atteint entre 1790 et 1791 dans une série de pamphlets regroupés sous le nom de « Dialogue ». Quatorze titres se succèdent et mettent en scène ces trois femmes, accompagnées parfois de Frédégonde ou de Louis XVI[229]. Dans ces dialogues très courts – moins de dix pages – les protagonistes se gargarisent de leurs méfaits et cherchent à savoir qui est la pire d'entre elles, et pourquoi. Chaque texte porte sur un thème particulier et fait intervenir deux ou trois protagonistes ; par exemple, dans le dialogue entre Catherine et Marie-Antoinette

[227] Geneviève Bührer-Thierry et Charles Mériaux, *La France avant la France, 481-888*, Paris, Belin, 2014, p. 592-594 et Sophie Cassagnes-Brouquet, *op. cit.,* p. 7-15.
[228] Louise de Kéralio, *Les crimes des reines de France,* Paris, chez Louis Marie Prudhomme, 1791.
[229] Annie Duprat, « Les princesses dans la propagande : Marie-Antoinette au miroir des reines de France » in Isabelle Poutrin et Marie Karine Schaub (dir.), *Femmes et pouvoir politique. Les princesses d'Europe. XV-XVIIIème siècle*, Paris, Bréal, 2007, p. 294-309 et Annie Duprat, *Les rois de papier. La caricature de Henri III à Louis XIV*, Paris, Belin, 2002, p. 256-272.

– le numéro deux de la série - elles ne cessent de se congratuler l'une et l'autre et de se vanter de leurs crimes. Marie-Antoinette tutoie à plusieurs reprises sa prédécesseure et la choisit comme modèle. Dans le numéro 9, Catherine fait une leçon politique à Louis XVI et dans le numéro 13, Marie-Antoinette cherche à surpasser en cruauté les autres souveraines[230]. Deux de ces dialogues sont datés de 1789, même si la date est sans doute fausse car l'un des deux fait référence au départ de tantes de Louis XVI de Versailles, qui a eu lieu en février 1791. Néanmoins, cela a peu d'impact sur notre étude, même s'il faut garder cette donnée à l'esprit. Dans « *Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France, aux Enfers* » qui est donc le premier pamphlet de la série, Catherine et Frédégonde cherchent à savoir, dans une sorte de concours macabre, qui est la pire reine entre elles deux et Marie-Antoinette. Il s'agit donc d'une sorte de compétition durant laquelle ces femmes énumèrent leurs différents crimes sur un ton badin. Le lecteur est plongé dans une scène irréaliste entre deux amies qui discutent de poison et de meurtre. A travers son texte, l'auteur cherche donc à montrer toute la monstruosité de ces deux femmes mais aussi celle de Marie-Antoinette.

Les critiques envers Marie-Antoinette ne sont pas nouvelles et les pamphlets ou les gravures érigeant la souveraine en monstre se multiplient dès les années 1780, ce qui démontre un désamour du peuple qui perdure. Le premier pamphlet critiquant Marie-Antoinette est contemporain de son mariage en 1770. En 1774, le « *Lever de l'Aurore* » revient par exemple sur l'anecdote du lever de soleil et assimile la reine à une débauchée[231]. Ce thème sera ensuite redondant dans les écrits qui la critiquent. Marie-Antoinette est toujours représentée comme une femme multipliant les amants – homme ou femme – et dans des situations d'orgie ou de débauche. L'apogée est atteint entre 1789 et 1791 où la plupart des titres sont graveleux voire à connotations sexuelles[232] ; nous pouvons par exemple citer *Le godmiché royal* ou la *Vie privée libertine et scandaleuse de MA d'A*[233]. Il est vrai que depuis les années 1780 la reine ne cesse d'être critiquée, car plusieurs scandales émaillent son règne comme l'affaire du collier. Parallèlement, Louis XVI est aussi attaqué sur un plan politique. On lui reproche par exemple sa faiblesse face à un Parlement qui contredit ses ordres ; on peut citer l'arrestation du duc de

[230] « *Je veux marcher sur vos traces* » in [s-a], *Catherine de Médicis dans le cabinet de Marie-Antoinette à St Cloud*, [s-l], [s-e], 1790, p. 3.
[231] En 1774 par exemple, le pamphlet « *le lever de l'aurore* » critique Marie-Antoinette pour être allée regarder le lever de soleil en tenue de nuit avec d'autres personnes dont des hommes. Les accusations de débauche sont à peine voilées.
[232] Annie Duprat, *La légende noire de Marie-Antoinette,* Paris, Entremises éditions, 2022.
[233] [s-a], *Le godmiché royal ou la Vie privée libertine et scandaleuse de MA d'A*, [s-l], [s-e], 1791.

Rohan qui fut ordonnée par le roi le 5 août 1785, mais il fut libéré sur ordre du Parlement le 31 mai 1786. Le couple royal est ainsi conspué à la fois sur un plan privé et sur un plan politique, favorisant l'apparition de gravures et de pamphlets à charge[234]. L'innovation concernant les textes étudiés au sein de notre corpus tient au fait que Marie-Antoinette est jugée par deux femmes – Catherine de Médicis et Frédégonde - qui appartiennent déjà au Panthéon des mauvaises reines. Catherine, deux siècles après sa mort, juge une autre souveraine et devient même, comme l'avait été Brunehaut au XVI^{e} siècle, un moyen de comparaison dans l'échelle de la cruauté et de la monstruosité.

Ces deux personnages s'adonnent à une série de critiques sur Marie-Antoinette et reprennent les thèmes habituels de la reine étrangère, cruelle et aux mœurs légères. Elles établissent que Marie-Antoinette est la pire d'entre elles et que les crimes dont on les accuse sont finalement à remettre en perspective tant la gravité des actes de Marie-Antoinette est importante ; et ce, au grand dam de Catherine. Bien qu'en retrait, elle se présente pourtant dans ce texte comme l'instigatrice de la Saint-Barthélemy, usant ponctuellement de magie noire. Elle dresse aussi à plusieurs reprises un portrait affreux d'elle-même et liste ses défauts, à l'image de cette citation « *je réfléchis sur tous les excès où m'ont portée mon ambition, ma cruauté, mon goût effréné pour les plaisirs* »[235]. Tout au long du dialogue elle demande à Frédégonde de la rassurer sur le fait qu'elle est bien la « *plus barbare des femmes* »[236]. Cependant, Frédégonde ne peut le faire et dresse la liste de tous les crimes de Marie-Antoinette, concluant que cette souveraine est bien la pire que la France eût connue car « *Antoinette, dis-je, l'a emporté en sélérasie, en perfidie, en cruauté, sur Catherine de Médicis, et l'épouse meurtriere de Chilpéric* [237]»

Comparer Catherine de Médicis à ces deux souveraines permet à la fois de renforcer la légende noire de Catherine de Médicis, qui n'est plus à bâtir, et de diaboliser Marie-Antoinette en convoquant ces figures controversées à la réputation sulfureuse. Catherine devient alors un point de comparaison qui contribue à la construction de la légende noire d'un autre personnage tant la sienne est établie. Construite tout au long des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles à travers des abrégés historiques, des pamphlets ou des Mémoires, la légende noire de Catherine de Médicis est solidement bâtie dans les années 1780. Ce dialogue permet aussi de montrer la monstruosité de Marie-Antoinette, en mobilisant Catherine de Médicis comme référence de la « reine

[234] Annie Duprat, *Les rois de papier. La caricature de Henri III à Louis XIV*, Paris, Belin, 2002, p. 124-148.
[235] *[s-a], Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, Reines de France aux Enfers. Pour servir de supplément et de suite à tout ce qui a paru sur la vie de cette Princesse*, Londres, [s-e], p. 5.
[236] *Idem*, p. 11.
[237] *Idem*, p. 6.

monstrueuse ». C'est aussi le cas dans un autre pamphlet publié lui aussi en 1789 : *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette*[238]. Dans cet ouvrage qui est anonyme car il aurait été « *trouvé à la Bastille* », l'auteur entend révéler des « *choses incroyables* » concernant la vie de Marie-Antoinette[239]. Ces « *choses* » sont telles qu'il débute sa préface en scellant un pacte avec les lecteurs : il jure de leur dire la vérité et que les propos qu'il avance n'ont pas été « *inventés par plaisir* [240]», même s'il reconnait quelques exagérations. L'auteur justifie aussi son choix d'écrire, non une biographie classique mais un libelle car il apparait que c'est le meilleur genre littéraire pour dénoncer car

> *« le libelle est l'ouvrage qui diffame, qui calomnie, qui outrage, qui flétrit ; mais l'ouvrage qui raconte, qui prémunit, qui conduit à la façon d'échapper à la tyrannie, n'est rien moins qu'un libelle. [241]»*

L'auteur souhaite par son écrit montrer que Marie-Antoinette est la pire reine que la France eût connue tant elle est cruelle et peu vertueuse. Ce sont deux thèmes qui vont être déclinés tout au long des deux volumes. Le premier est un récit qui se veut historique et reprend les grands événements du règne de Louis XVI et de son épouse ; le second volume est un « testament » rédigé à la première personne – sous le nom de Marie-Antoinette – dans lequel la reine livre son témoignage et revient sur ses différents adultères. On dénombre aussi une dizaine de gravures représentant la souveraine ou son entourage illustrant certains propos ou certains événements à l'image de ceux ci-dessous :

[238] [s-a], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France. Pour servir à l'histoire de cette Princesse*, Londres, [s-e], 1789.
[239] *Idem*, préface.
[240] *Idem*, préface.
[241] *Idem*, préface.

Portrait de Marie-Antoinette, préface, vol 1.

Marie-Antoinette et Louis XVI, vol 2.

Catherine de Médicis apparait en filigrane dans les deux volumes, comme une ombre planant autour de Marie-Antoinette. Certes, les mentions ne sont pas nombreuses – une demi-douzaine – néanmoins à chaque fois que Catherine est mentionnée, on relate ses crimes supposés. Dans le premier volume, écrit sur le modèle d'un abrégé historique, l'auteur compare Marie-Antoinette à Catherine dès la troisième page. Il les place toutes deux dans la galerie des reines funestes aux côtés de Marguerite de Valois et de bien d'autres :

> *« C'est de cette célèbre Princesse dont nous voulons parler ; elle entre dans la carriere avec tant de moyens, que l'on peut assurer qu'elle y jouera un rôle brillant, et que son nom pourra dignement occuper une place à côté des Médicis, des Marguerite de Valois et de plusieurs autres Reines et Princesses dont l'histoire nous a conservé des anecdotes aussi curieuses que rares.* [242]»

Notons qu'il utilise le pluriel quand il s'agit de qualifier les « Médicis » ; sans doute inclut-il Marie de Médicis. Les propos sont assez cléments puisqu'il évoque des anecdotes « *curieuses* »

[242] *Idem*, p. 3, vol 1.

et « *rares* » ; il ne s'agit pas pour le moment de cruauté ou de barbarie. Il complète très rapidement ses propos sur Marie-Antoinette en la qualifiant de « *Moderne Catherine* [243]». On note ici le transfert et l'assimilation qui s'opèrent entre les deux femmes ; comme Catherine de Médicis qui était surnommée « *nouvelle Brunehaut* », Marie-Antoinette est, elle aussi, affublée d'un surnom peu flatteur renvoyant à tout un imaginaire et à toutes les représentations de Catherine de Médicis décrites dans ce manuscrit. Nommer Marie-Antoinette ainsi n'est pas anecdotique, d'autant que l'auteur poursuit son discours en expliquant qu'elle « p*ossédoit tous les vices de son sexe et pas une de ses vertus*[244]». On retrouve ici des formules déjà utilisées pour qualifier Catherine de Médicis et les femmes de pouvoir en général. Les mentions les plus virulentes à l'encontre de Catherine sont celles que Marie-Antoinette fait elle-même dans le second volume. A trois reprises, la reine fait référence à l'Italienne et notamment à son utilisation des poisons. Marie-Antoinette se compare elle-même à sa prédécesseure et affirme tenir sa recette de Catherine :

> *« J'avois entre mes mains la recette de Marie de Médicis : le vieux de Maurepas en avoit ressenti les funestes effets au moment où je lui jurois une déférence exacte à ses avis, et une sincere réconciliation*[245] *».*

Même si l'on note ici une erreur de la part de l'auteur, puisqu'il confond les deux reines, la faute est corrigée quelques lignes plus loin puisqu'il revient à nouveau sur cette prétendue recette. Catherine de Médicis insiste sur sa maîtrise de ces breuvages et apporte elle-même des précisions sur son utilisation. Elle sait parfaitement comment « *disposer de l'existence, et prolonger ou abréger la destinée suivant la circonstance* [246]». L'auteur - ou Marie-Antoinette, puisque le récit est à la première personne - représente une reine se délectant de la mort de ses victimes[247]. Il accuse la souveraine, tout comme Catherine de Médicis, d'avoir utilisé cette arme pour se débarrasser de ses ennemis gênants - un ministre et son fils – pour servir son ambition. Le dauphin est par exemple qualifié d'« *Embrion royal* » qui « *gênoit toutes nos manœuvres* »[248]. L'auteur fait ici référence, sans les nommer, à l'amiral de Coligny ou au cardinal de Châtillon et à Charles IX qui furent, selon les représentations de l'époque, les

[243] *Idem*, p. 6, vol 1.
[244] *Idem*, p. 6, vol 1.
[245] *Idem*, p. 83, vol 2.
[246] *Idem*, p. 130, vol 2.
[247] « *le poison fatal fut préparé, adroitement donné, et je vis avec le plus barbare plaisir une langueur mortelle s'emparer* » in *idem*, p. 85, vol 2.
[248] *Idem*, p. 130, vol 2.

victimes de Catherine de Médicis. Le paroxysme de la comparaison est poussé à l'extrême puisque Marie-Antoinette elle-même, dès les premières pages de son ouvrage, estime surpasser Catherine de Médicis tant sa vie fut « *cruelle et lubrique* [249]». A travers ces différentes comparaisons, l'auteur cherche certes à diaboliser Marie-Antoinette et Catherine de Médicis, mais il se livre aussi à certaines récriminations. A la fin de sa préface, l'auteur délaisse le libelle pour se tourner vers un manifeste et formule des demandes. Il exige tout d'abord l'éloignement d'un certain nombre de protagonistes qui sont dans l'entourage de la reine, comme l'abbé Vermond qui est décrit comme un « *abbé corrupteur* » ou « *Breteuil* »[250]. L'un et l'autre étaient des proches de la souveraine qui l'ont connue à la cour de Vienne[251] ; ils sont donc accusés de ne pas être loyaux à la France. Cet ouvrage connait un grand succès puisqu'il fut réédité à plusieurs reprises en 1789[252] ; il popularise donc l'image d'une Marie-Antoinette qui cherche à être pire que la plus cruelle des reines : Catherine de Médicis.

Catherine et Marie-Antoinette deviennent elles aussi, à partir de 1789, un duo inséparable, tel que le furent Catherine de Médicis et Brunehaut depuis le XVI^{e} siècle.

En évoquant la fin de vie de Catherine et Marie de Médicis, les auteurs étudiés poursuivent leur entreprise de diabolisation de ces souveraines. Elle reflète un châtiment qui doit servir de morale aux lecteurs : les ambitieux sont forcément rattrapés par leur Créateur à l'aube de leurs dernières heures. L'une et l'autre meurent dans l'indifférence la plus totale, voire dans l'indigence pour Marie de Médicis, retirées de la vie politique alors que c'est cette recherche constante du pouvoir qui avait guidé chacune de leurs actions. Leurs funérailles apparaissent aussi comme un non-événement, ce qui participe à l'invisibilisation de leurs corps et nie ainsi le rôle politique qu'elles ont pu exercer. D'autant que les portraits funèbres élaborés

[249] « *Catherine de Médicis, Cléopâtre, Agrippine, Messaline, mes forfaits surpassent les vôtres, et si le souvenir de vos infâmes horreurs excite encore le frémissement, si son affreux détail fait dresser les cheveux et verser des larmes, quels sentimens naîtront à la connoissance de la vie cruelle et lubrique de Marie-Antoinette d'Autriche, et quelles furies pourront lui être comparées ?* » in *idem*, p. 8, vol 2.
[250] *Idem*, préface, vol 1.
[251] L'abbé Vermond était un proche de Marie-Antoinette qui a été envoyé à Vienne pour être son précepteur quand il fut question d'un mariage avec le futur Louis XVI. A son arrivée en France, il fut nommé secrétaire de son cabinet. Il est aussi tristement célèbre puisqu'il fut l'un des dupés lors de la célèbre affaire du collier. Concernant le « Breteuil » mentionné, il s'agit sans doute du baron de Breteuil Louis Charles Auguste Le Tonnelier. Ce diplomate fit de nombreux allers retours entre la France et l'Autriche durant sa carrière. Il fut aussi nommé ministre de la maison du roi et de Paris.
[252] On peut citer par exemple l'édition de 1789 publiée à Londres sous le titre « *Historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France. Pour servir à l'histoire de cette Princesse* » ou celle de 1789 attribuée à Jacques-Pierre Brissot de Warville et éditée par la Montensier à Versailles.

par les auteurs sont à charge et n'insistent que sur leurs défauts renforçant leur légende noire. Leur diabolisation est aussi renforcée par les différentes comparaisons effectuées par les auteurs. Ce processus permet à la fois de valoriser le comportement de certaines femmes jugées dignes de gouverner, comme Jeanne d'Albret ou la reine Elisabeth, ou au contraire de les élever au rang de pires reines de France. C'est le cas lorsque Catherine est comparée à Brunehaut ou quand Marie de Médicis est assimilée à sa parente. Outre la diabolisation évidente de ces régentes qui sont critiquées à la fois parce qu'elles sont des femmes et qu'elles sont étrangères, elles doivent servir d'exemple aux souverains à venir : au même titre que certains rois, elles doivent servir de contre-exemple. Leurs règnes sont étudiés, analysés et critiqués y compris les faux-pas qu'elles ont pu commettre, par des auteurs qui sont parfois, par ailleurs, des précepteurs. Catherine et Marie de Médicis rejoignent donc la galerie des « mauvais rois ».

Conclusion de la troisième partie

Les années de régence de Catherine et Marie de Médicis sont critiquées avec force par les auteurs du corpus étudié qui voient en chaque action effectuée un moyen de blâmer les souveraines. Leur sacre est par exemple un moyen de montrer leurs défauts et leur régence, une occasion de prouver que le pouvoir des femmes représente un danger pour la stabilité du royaume. Ce dernier repose en effet sur la magie, la manipulation, le chantage ou encore la cruauté qui sont l'apanage des femmes et des Italiennes. A travers leurs arguments et leurs exemples plus ou moins détaillés, les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles fixent pour la postérité l'image de souveraines incapables de gouverner sans fomenter des intrigues, des guerres ou des conflits. Catherine est ainsi érigée comme *le modèle* de la reine cruelle, dépassant Brunehaut, Frédégonde ou Marie-Antoinette ; quant à Marie de Médicis elle est décrite comme une femme soumise à ses passions et faible d'esprit, manipulée par ses favoris. Ces représentations ont été par la suite reprises et popularisées par des auteurs du XIX^{e} siècle comme Michelet ou encore Balzac qui ont fixé davantage dans le marbre ces pans de leur légende noire.

Catherine et Marie de Médicis sont finalement attaquées sur deux plans : elles sont attaquées pour ce qu'elles sont mais aussi pour ce qu'elles représentent. En effet, Catherine et Marie apparaissent comme des êtres rongés par leurs passions et leur ambition et étudier ces deux régentes permet aux auteurs de les ériger en contre modèle de ce qu'est un bon souverain, puisqu'elles ont participé, par leur façon de gouverner et par leur genre, à l'affaiblissement du pouvoir royal. Femmes et étrangères, elles étaient alors une menace pour la stabilité du royaume. Catherine et Marie deviennent aussi des « figures noires », un moyen aussi de blâmer le roi qui n'est pas critiquable. En dénonçant leur régence et leurs « *tâches ineffaçables* [253]» on cherche à démontrer les erreurs commises par les monarques précédents tout en calomniant le pouvoir des femmes.

[253] Expression empruntée à Mario Turchetti, *op. cit.*

Conclusion générale

Au terme de cette étude retraçant la construction de la légende noire de Catherine et Marie de Médicis, il apparait que ce processus fut une entreprise complexe qui repose sur une multitude de facteurs à prendre en compte, comme la nature des ouvrages, le contexte historique ou les convictions des auteurs étudiés. A travers les axes de recherche et les choix opérés, nous avons pu démontrer que la légende noire de ces souveraines s'est construite et nourrie grâce à des ouvrages de nature différente entre 1661 et 1789. La principale innovation de ce travail universitaire tient d'ailleurs à la richesse du corpus étudié, puisque l'on y retrouve à la fois des écrits historiques comme des abrégés ou des biographies, et des ouvrages littéraires comme des romans ou des pièces de théâtre. Cette légende s'est donc élaborée progressivement à travers des écritures moralistes, pédagogiques ou satiriques inhérentes aux différents genres rencontrés dans notre étude, mais irrigués par des thématiques partagées.

Parallèlement à ces écritures multiples de l'Histoire, il ressort que cette légende noire s'est construite d'année en année en touchant des publics très différents : les dauphins par les écrits de leurs précepteurs – Hardouin de Péréfixe avec Louis XIV ou Bossuet avec le Grand Dauphin - , les curieux grâce aux ouvrages de Le Vassor, Voltaire ou Bury ou les enfants grâce aux récits de Madame de Genlis ou Jean-Jacques Bouvier Lionnois. De même, les amateurs de romans ont pu découvrir une nouvelle facette de Marie de Médicis grâce à Madame Bédacier, et ceux de théâtre ont pu en apprendre davantage sur la cruauté de Catherine grâce au portrait d'Hénault ou de Pierre de la Place. Il faut néanmoins garder à l'esprit qu'un public plus large a été touché puisque les ouvrages des précepteurs ont été publiés pour le grand public et que les enfants lisaient sans doute leurs livres avec leurs parents. Ainsi les différentes représentations de Catherine et Marie de Médicis ont touché un lectorat large et varié.

Catherine et Marie de Médicis sont de mauvaises reines : c'est du moins l'image de ces femmes qui est élaborée entre 1661 et 1789. On remarque une certaine permanence dans les thèmes évoqués, ce qui est finalement assez compréhensible car, comme nous avons pu le démontrer à travers nos recherches, on constate une forte circulation entre les textes. En effet, les auteurs des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles n'hésitent pas à citer leurs confrères ou à reprendre leurs conclusions voire à les recopier. Ainsi, certains comme Mézeray (1667), le Vassor (1701) ou encore Dreux du Radier (1764), bénéficient d'une aura de fiabilité et sont imités, voire recopiés, par leurs confrères. Dans cette même démarche de « vérité », certains ouvrages écrits par des contemporains de ces femmes comme Sully, Richelieu ou le *Discours merveilleux* sont plébiscités par le public et connaissent de multiples rééditions durant la période étudiée. Ces récits matriciels sont jugés fiables par les lecteurs, car ils ont été rédigés par des hommes de

pouvoir qui ont fréquenté Catherine et Marie à la fois dans le cadre privé et dans le cadre public. Proches de ces reines, ces personnages deviennent les témoins de leur monstruosité ou de leur incapacité à gouverner. Notons aussi le poids des auteurs protestants dans la construction de la légende noire de Catherine de Médicis. *Le Discours merveilleux*, Elie Benoist ou encore Pierre Jurieu ont participé à son élaboration et leur récit a été repris par les confrères. Leurs propos sont d'ailleurs les plus calomnieux et les plus critiques de notre corpus d'étude à l'image de Pierre Jurieu qui accuse à demi-mot la reine d'être une sorcière.

Cette circulation entre les textes favorise donc des points de convergence dans la construction de leur légende noire. Cette dernière est composée d'une multitude de facettes portant aussi bien sur leur vie privée que leur vie publique. Notre travail permet de montrer qu'il y a des ruptures dans les légendes ou des transformations grâce à la chronologie et au genre des textes. En effet, ces souveraines sont certes attaquées, à la fois dans leur statut de femme, de mère, d'épouse et de régente, mais on constate grâce à une analyse approfondie que les critiques diffèrent d'une source à l'autre même si elles tendent toutes à un but commun : diaboliser les souveraines. Si l'on prend la « jalousie de Marie de Médicis » et le thème du triangle amoureux, on constate qu'il est abordé par de nombreuses sources comme Péréfixe (1661), Dreux du Radier (1764) ou encore Madame d'Arconville (1774). Marie est décrite comme une femme jalouse, incapable de maîtriser ses nerfs face aux incartades de son époux. Nous avons pu démontrer que cette représentation de Marie fut construite et popularisée par les Mémoires de Sully qui, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, sont l'un des récits matrices des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Source de choix pour les auteurs, ses descriptions sont reprises et connaissent un fort retentissement. Nous avons pu aussi découvrir une nouvelle image de Marie de Médicis grâce au roman de Madame Bédacier (1700), celle de la « femme volage ».

Nous avons pu également mettre en évidence, à travers notre travail de recherche, les similitudes quant aux représentations de ces souveraines qui sont toutes les deux blâmées pour leurs régences et leur origine italienne. La comparaison a même parfois été effectuée par les auteurs eux-mêmes entre ces deux femmes mais curieusement, assez rarement. Comparaison qui était d'autant plus aisée qu'elles sont parentes, étrangères et qu'elles ont été régentes à quelques années d'écart. Ainsi, les auteurs blâment leur maternité, estiment par exemple qu'elles ont volontairement négligé l'éducation de leurs fils ou remettent en cause leur origine étrangère qui serait synonyme d'un désamour envers la France. Néanmoins, en examinant les textes de plus près et les représentations de ces souveraines, on constate des différences dans

les portraits dressés, qui tiennent à la fois au contexte politique et à la légende même de Catherine et Marie. Catherine est ainsi davantage représentée comme une reine cruelle à cause de son sang italien. Elle est accusée d'être adepte des écrits de Machiavel, d'être un tyran en devenir comme ses aïeuls ou de ne pas aimer son pays d'adoption. Catherine est victime du contexte italianophobe qui règne aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles alors que Marie de Médicis est relativement épargnée par ces accusations portant sur ses origines. Ces différences de traitement sont aussi palpables lorsqu'il s'agit de revenir sur un aspect fondamental de leur légende noire : leur ambition démesurée. Ce thème de la « reine ambitieuse » revient en permanence lorsqu'il s'agit de décrire les vies de ces deux femmes même si l'on constate des différences. Catherine de Médicis est par exemple davantage critiquée pour sa régence qui est majoritairement représentée comme une période de cruauté. Les guerres de religion et plus particulièrement les massacres de la Saint-Barthélemy apparaissent comme une tache indélébile dans les mémoires des auteurs, qui fixent pour la postérité l'image d'une reine cruelle et ambitieuse prête à manipuler ou à tuer ses sujets ou ses fils pour se maintenir au pouvoir. Cette image est renforcée par les différentes mentions de son attrait pour l'astrologie, le poison ou la magie. Bien que tous les auteurs étudiés partagent cette vision de Catherine de Médicis et que certains, comme Jacques Antoine Dulaure (1788) l'affirment avec force, on remarque qu'elle est plus virulente chez les auteurs protestants car il y a une résonnance entre le contexte d'écriture et celui raconté. Pierre Jurieu (1683) ou Elie Benoist (1695) par exemple n'hésitent pas à exagérer les défauts de la reine quand il s'agit d'élaborer son portrait. En outre, on constate un basculement de l'image de Catherine qui mue de la « reine astrologue » à la « reine sorcière » : sa légende se transforme ainsi, transformation qui n'est palpable qu'à la lumière d'une analyse regroupant des ouvrages de genre différent du XVIII^{e} siècle.

Quant à Marie de Médicis, les auteurs lui reprochent son manque d'esprit et son ambition qui ont pu la pousser à acheter les Grands ou à se livrer toute entière à ses favoris, notamment aux Concini. Ils élaborent l'image d'une régente faible qui n'a cessé de multiplier les faux-pas et de dilapider le Trésor pour racheter ses fautes, à l'image de la description livrée par Michel le Vassor (1701), Richard de Bury (1767) ou Madame d'Arconville (1774). Les conflits qui ont pu l'opposer à Louis XIII comme les « guerres de la Mère et du Fils » ou son exil de 1630 sont perçus d'ailleurs comme la conséquence de son orgueil. Néanmoins, on constate de la part des auteurs étudiés une certaine compassion lorsqu'il s'agit de décrire sa fin de vie. Ils insistent en effet sur le pathos de ses années d'exil en utilisant du vocabulaire issu des champs lexicaux de l'errance ou du dénuement. Elle apparait comme une victime des cabales de Richelieu, même

si elle est blâmée pour son comportement passé. Cette indulgence face à la situation de la reine est sans doute liée à la confrontation de sa légende noire avec celle de Richelieu. Ce dernier est lui aussi extrêmement critiqué au XVIII^{e} siècle et perçu comme un être ambitieux et intriguant. La vie de Madame d'Arconville (1774) illustre par exemple ce phénomène ; elle qui n'a cessé de blâmer Marie de Médicis pour son ambition sur plus de mille pages, montre davantage de pitié pour son objet d'étude lorsqu'elle relate sa mort. Marie de Médicis fait donc l'objet d'une certaine empathie. Catherine et Marie sont aussi critiquées parce qu'elles sont incapables de maîtriser leurs passions et donc d'assurer leur mission de régente. Cette période apparait comme un moment clé de leur légende noire, car elle est analysée et décortiquée à la fois par des historiens mais aussi des dramaturges ou des romanciers. Notons le nombre conséquent de mentions de ces souveraines dans les ouvrages publiés entre 1661 et 1789 : plus de trois cents – en comptant les sources fortes et les sources secondaires – reviennent sur un aspect de la vie de ces deux femmes. Catherine et Marie apparaissent donc comme des objets d'histoire et chaque geste ou décision prise est commenté. Le pouvoir féminin, à travers les descriptions qui en sont faites, devient synonyme de cruauté, de manipulation ou de mouvement d'humeur incontrôlé.

On constate cependant que deux écrits tranchent avec les portraits qui sont livrés par leurs contemporains : ceux de Brantôme et d'Etienne de Algay de Martignac. L'un et l'autre rédigent un portrait de Catherine et Marie de Médicis beaucoup plus clément : le premier parce qu'il souhaite rendre gloire à cette souveraine qu'il admire et qui est sa protectrice, prenant ainsi sa défense face à la multiplication de pamphlets qui écorchent son image, et l'autre parce qu'il entend raconter la vie de Gaston d'Orléans en écrivant comme ce dernier aurait pu le faire. Il parait évident en effet que Gaston aurait écrit un portrait bienveillant de sa mère. Que cela soit Brantôme ou Etienne de Algay de Martignac, les représentations de Catherine et Marie mettent en avant leur bonté, leur douceur ou l'amour qu'elles avaient pour leurs fils et le royaume de France. Hormis ces deux écrits, on ne constate pas de rupture fondamentale dans le portrait qui est réalisé de Catherine et Marie de Médicis. On retrouve en effet une envie commune - plus ou moins affirmée - de la part des auteurs étudiés : celle de participer à la légende noire de ces deux souveraines. A cet escient, très peu reviennent sur des aspects positifs de leur vie comme leur mécénat ou leurs constructions de palais, d'églises ou d'hôpitaux. Ces actes de magnificence ou de libéralité sont souvent tout bonnement passés sous silence ou au mieux brièvement évoqués dans des guides de voyages. La galerie du Luxembourg et les portraits de Marie réalisés par Rubens par exemple sont à peine décrits ; seulement une demi-douzaine de

sources se contentent de les mentionner. Cette volonté d'occulter sciemment leur mécénat – alors qu'il existe et qu'il est décrit par des guides touristiques notamment dans la période étudiée – tend à prouver la volonté de participer à la diabolisation de ces deux femmes chez les auteurs de 1661 et 1789. On retrouve en effet une permanence dans les thèmes évoqués et ce, quel que soit le genre de la source. Ainsi l'idée d'une Marie de Médicis soumise à l'emprise des Concini se retrouve aussi bien dans le roman de Madame Bédacier en 1700, que chez Le Vassor et son abrégé historique en 1701 ou chez Madame d'Arconville en 1774 dans sa biographie moraliste.

Cette légende noire, construite de leur vivant, s'est maintenue entre 1661 et 1789 et connait un second souffle dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. Les auteurs sont en effet plus nombreux à écorcher le portrait de ces deux souveraines. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène comme le contexte d'écriture ou des événements ponctuels. C'est par exemple le cas des concours d'éloge qui se sont multipliés à la fin du XVIII^{e} siècles et qui avaient comme thèmes des personnages contemporains de Catherine et Marie de Médicis comme Michel de l'Hospital, Henri IV ou Sully. Parallèlement à ce phénomène, on constate que les reproches à l'égard du pouvoir s'amplifient : le corps du roi est progressivement désacralisé et les attaques à l'égard d'un monarque considéré comme faible augmentent. Les années 1780 sont aussi l'occasion de critiquer le pouvoir en place et notamment Marie-Antoinette. Elle est alors comparée, dans une série de pamphlets, à Catherine et à Brunehaut, créant dans l'imaginaire collectif un trio indissociable, ce qui confirme l'image négative qu'avait Catherine à cette époque. Ecrire, raconter ou analyser l'Histoire du royaume et plus particulièrement celle des années 1560-1640 devient un moyen de montrer aux dauphins et plus généralement aux enfants, mais aussi aux curieux et aux amateurs d'histoire ou d'anecdotes, les conséquences d'un pouvoir faible. En effet, à travers le récit et l'analyse de leur régence, les auteurs étudiés se questionnent aussi sur le pouvoir des femmes. Ce thème du gouvernement de la femme est d'ailleurs l'objet de notre troisième partie tant il est important. A travers Catherine et Marie de Médicis, on blâme certes leur régence mais on cherche aussi, plus généralement, à montrer la dangerosité des femmes. L'une est dépeinte comme une femme sanguinaire, cruelle et usant de la magie ou de la manipulation pour gouverner et l'autre est perçue comme une souveraine incapable de maîtriser ses passions et manipulable. Catherine et Marie apparaissent alors comme des exemples de reines à ne pas suivre : contre-modèles par excellence, leur régence et leur caractère sont fustigés, participant ainsi à la construction d'une légende noire pérenne.

Annexes

Annexe 1. Liste des ouvrages rédigés par des précepteurs ou des historiographes.

Nom de l'auteur	Charge et date d'obtention	Titre de l'ouvrage présent dans notre corpus d'étude
Vittorio Siri	Historiographe du roi à partir de 1643	Mercure de Vittorio Siri, Paris, chez Didot, 1756 Memoires secrets, tirés des archives des souverains de l'Europe, depuis le règne de Henri IV , Amsterdam, [s-e], 1765
Hardouin de Péréfixe	Précepteur de Louis XIV à partir de 1644	Histoire du roy Henri-le-Grand, Paris, chez Edme Martin, 1661
François La Mothe Vayer	Historiographie du roi en 1644 et précepteur de Philippe en 1649 puis de Louis XIV entre 1652 et 1659	Histoire des révolutions de France, où l'on voit comment cette monarchie s'est formée, & les divers changemens qui y sont arrivez par rapport à son etendue & à son gouvernement, La Haye, chez Pierre Gosse et Adrien Moetjens, 1738
Antoine Varillas	Historiographe de France à partir de 1655	Histoire de Charles IX , Paris, chez Claude Barbin, 1683 Histoire de Henry second, Paris, chez Claude Barbin, 1692
François Eudes de Mézeray	Historiographe du roi à partir de 1661	Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France, Paris, chez Thomas Jolly, 1667
Louis le Gendre	Historiographe de France à partir de 1667	Nouvelle histoire de France, depuis le commencement de la monarchie, jusques à la mort de Louis XIII , Paris, chez Claude Robustel, 1718
Jacques-Bénigne Bossuet	Précepteur du Grand Dauphin à partir de 1670	Abrégé de l'histoire de France, Paris, chez Desaint et Saillant, 1747
Paul Pellisson Fontanier	Historiographe du roi à partir de 1670	Histoire de l'Academie françoise .... , Depuis son établissement jusqu'à 1652. Par M. Pellisson. Avec des remarques et des additions, Paris, chez Jean Baptiste Coignard fils, 1729
Père Daniel	Historiographe de France à partir de 1713	Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie, Amsterdam, chez J-B Delespine, 1713
Claude Fleury	Précepteur du Dauphin à partir de 1715	Histoire ecclésiastique de Claude Fleury, Paris, chez Pierre Aubouyn et Charles Clousier, 1691-1699
Voltaire	Historiographe de France à partir de 1745	La Ligue ou Henry le Grand, Genève, chez Jean Moxpai, 1723

		Essay sur l'Histoire générale, et sur les moeurs et l'esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'a nos jours, chez Cramer, 1757 Histoire du Parlement de Paris, Amsterdam, chez Jean Jaques du Fay, 1769
Etienne Bonnot de Condillac	Précepteur de l'infant don Ferdinand, fils du duc de Parme à partir de 1758	Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme.... Directions pour la conscience d'un roi, Paris, à l'imprimerie royale, 1775
Joseph-Louis Ripault Desormeaux	Historiographe de la maison Bourbon	Histoire de la maison de Montmorenci, Paris, chez Desaint et Saillant, 1764
Jean Jacques Garnier	Historiographe du roi à partir de 1771	Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIV, Paris, chez Saillant, 1755
Claude François Xavier Millot	Précepteur du duc d'Enghien à partir de 1778	Elémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XIV, Paris, chez Durand, 1768
Stéphanie de Genlis	Educatrice des enfants du duc d'Orléans entre 1782 et 1791	Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes, Paris, chez M. Lambert et F. J Baudouin, 1781 Les veillées du château, ou Cours de morale à l'usage des enfants, Paris, chez Lambert et Baudouin, 1782

Annexe 2. Liste des « récits matrices »

Auteur	Titre	1ère publication	Principales rééditions entre 1661 et 1789
	Discours merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Médicis	1575	-La Haye, chez Adrian Vlacq, 1663 L'ouvrage est aussi publié dans des anthologies comme Recueil de diverses pieces servant à l'Histoire de Henry III…, Cologne, Pierre du Marteau, 1666. Ce dernier a connu une demi douzaine de rééditions dans la période étudiée.
Maximilien de Béthune duc de Sully	Mémoires de Sully, principal ministre de Henri-le-Grand	1636	-Paris, chez T. Jolly, 1662-1663 -Paris, chez T. Jolly, 1664 -Rouen et Paris, chez Billaine, 1669 -Paris, 1683 -Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1725 -Londres, 1745 -Londres, 1747 -Londres, 1763 - Londres, 1778 -Londres, [s. e.] ; [puis] à Liège, chez F. J. Desoer, 1787-1788 -Paris, chez J.-F. Bastien, 1788
Louis Gonzague de Nevers	Les mémoires de Monsieur le duc de Nevers, prince de Mantoue…	1665	
Pierre de Bourdeilles, Brantôme	Mémoires de Messire Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme	1665	-Leyde, chez J. Sambix jeune, 1692 -Leyde, chez Sambix jeune, 1699 -Leyde, chez Sambix jeune, 1722 -Londres, chez T. Wood et S. Palmer, 1739 -La Haye, aux dépens de la Compagnies, 1740 -Londres, aux dépens du Libraire, 1779.
François Annibal d'Estrées	Les Mémoires de la régence de la reine Marie de Médicis	1666	Réédition en 1756 sous le titre Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de France, sous les règnes de Henri III, de Henri IV, sous la régence de Marie de Médicis et sous Louis XIII, Paris, Didot, Nyon, Damonneville et Savoye.
Gaston d'Orléans	Mémoires contenant ce qui s'est passé en France …	1685	
Richelieu	Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu	1688	-1689, Amsterdam, Henry Desbordes -1690, Amsterdam, Henry Desbordes -1691, Amsterdam, Henry Desbordes -1696, Amsterdam, Henry Desbordes -1700, Amsterdam, Henry Desbordes -1708, Amsterdam, Henry Desbordes -1709, Amsterdam, H. Schelte -1738, Amsterdam, chez Waesberge, les Janssons -1740, La Haye, J. Van Duren

			-1764, Paris, Le Breton sous le titre Maximes d'État, ou testament politique d'Armand Du Plessis, cardinal, duc de Richelieu
Elie Besnoit et Auguste de Thou	Histoire de l'edit de Nantes …	1693	
Paul Phélypeaux Ponchartrain	Mémoires Concernant Les Affaires de France Sous La Régence de Marie de Médicis	1720	
Anne Louise de Montpensier	Mémoires de Mademoiselle de Montpensier ; fille de Mr. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Roi de France	1728	-Amsterdam, chez Jean-Frederic Bernard, 1729 - Amsterdam, chez J. F. Bernard, 1730 -Amsterdam, chez J. Wetstein & G. Smith, 1735 - Amsterdam, chez J.-F. Bernard, 1736 - Londres, [s.n.], 1746 - Maestricht, chez J. E. Dufour et P. Roux, 1776
Pierre de l'Estoile	Journal du regne de Henry IV. Roi de France et de Navarre. historiques du même tems.	1732	-[s-l], [s-e], 1736 -La Haye, chez les Freres Vaillant, 1741
Vittorio Siri	Mercure de Vittorio Siri	1756	- Paris, chez Durand, 1759

Annexe 3. Généalogie simplifiée des Médicis

Généalogie simplifiée des parentés italiennes de Catherine et Marie de Médicis

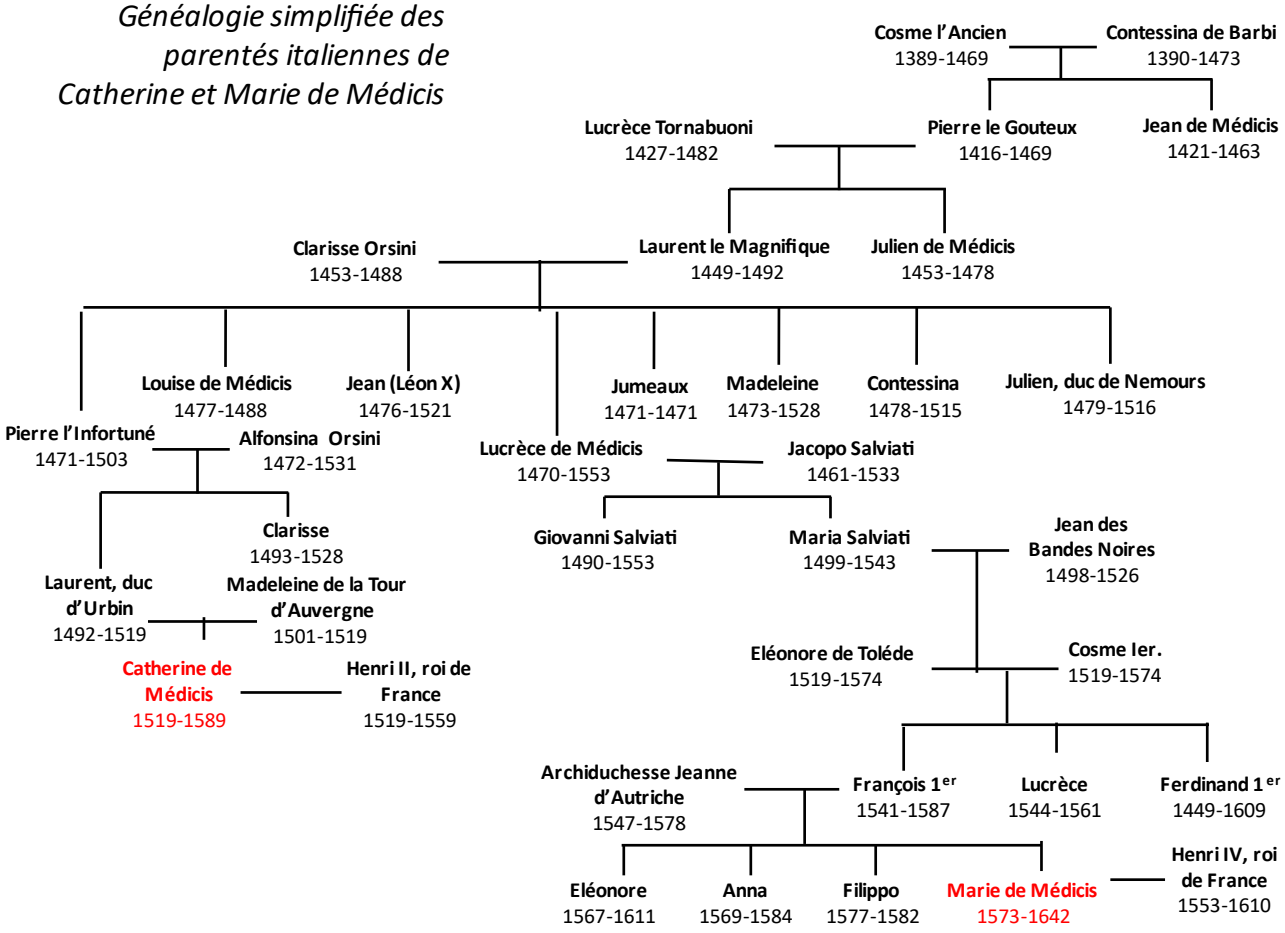

Annexe 4. Tableau. Catherine de Médicis, une mère défaillante. Quelques exemples de citations.

Auteur	**Catherine de Médicis, une mauvaise mère**	**Thèmes évoqués**
Hardouin de Péréfixe, *Histoire du roy Henry le Grand*, Paris, chez Edme Martin, 1661.	Charles IX sait qu'il va mourir, il veut laisser le pouvoir à Henri IV « *comme il haïssoit et ses deux freres et sa mere* » (p. 35) L'hiver se passe dans des festins et des fêtes « *car parmi les miseres et les troubles de l'Estat, la Reine Catherine avoit introduit cette habitude de danser en tous lieux et en toutes saisons. Ce qu'elle faisoit, disoit*-on, *pour amuser ses enfans, et les autres Grands de la Cour dans ces vains divertissemens, n'y ayant rien qui dissipe davantage l'esprit, et qui soit plus capable, s'il faut ainsi dire, de dissoudre les forces de l'ame* » (p. 75) « *La Reine mere, sous la parole de laquelle les Guises pensoient estre en assurance, fut si touchée des reproches qu'on luy en faisoit, et des mépris du Roy son fils, qui après cela croyoit n'avoit plus besoin d'elle, qu'elle en mourut de douleur et d'ennuy peu de jours après, regrettée de personne, pas mesme de son fils, et haïe universellement de tous les Partis* » (p. 93)	Rejet du fils Education bâclée
[s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportements*, à Paris, [s-e], 1663.	« E*n ces tendres ans elle lui avoit laissé quitter ses Precepteurs pour jouer à la toupie, et faire (par un sinistre presage) jouster les coqs l'un contre l'autre et quand il est declaré Majeur, au lieu de taindre ceste royale jeunesse en toutes vertus, elle tasche de corrompre son propre fils, et effacer tout son bon naturel. Laisser approcher de sa personne des maîtres de juremens et blasphemes, des moqueurs de toute religion. Le fait solliciter par des maqueraux, qu'elle pose (comme en sentinelle) à l'entour de lui* » (p.34). « *elle s'advise de faire joüer ce personnage au Roy son fils, qu'elle habilloit et faisoit parler comme elle vouloit, sçachant bien qu'en telle jeunesse ses paroles seroyent moins mescreuües de feintise et dissimulation* » (p. 50)	Education violente et bâclée
François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique, ou Extraict de l'histoire de France*, Paris, chez Thomas Jolly, 1667-1668.	[Conjuration d'Amboise] « *Les Chefs durent executez les derniers, la Reyne Mere, ses trois jeunes fils, et toutes les Dames de la Cour estant aux fenestres, qui regardoient ce tragique spectacle comme un divertissement* » (p. 998, vol 3) « *Tous les Grands de la Cour estoient si occupez à songer à leurs propres affaires, que ny sa Mere ny ses Oncles ne prirent le soin de ses funerailles* » (p. 1006, vol3)	Education violente Absence de caritas

Varillas, *Histoire de Charles IX*, Paris, chez Claude Barbin, 1683.	« *LA tristesse de la Reine-Mere Catherine de Medicis, pour la mort du Roy François second son Fils aîné, arrivée le cinquiéme Decembre 1560. n'estoit pas si grande qu'elle paroissoit au dehors : Et cette habile Princesse avoit des sujets de se consoler, qui n'estoient connus que de peu de personnes qu'elle honoroit de sa confidence. Elle sortoit par un bonheur imprévû d'un regne où elle n'avoit gouverné qu'en apparence, puisqu'elle estoit obligée de se conformer dans les plus importantes affaires, à la volonté du Duc de Guise et du Cardinal de Lorraine* » (p. 1-2, vol 1) Description du prince d'Anjou « *il tenoit de sa Mere les qualitez spirituelles des Italiens, et de son Père l'agreable exterieur des François. Il aimoit l'Etude, il estoit né le plus éloquent des hommes* » (p. 57). Il est le fils préféré de la reine « *la Reine témoignoit beaucoup plus d'affection pour luy que pour ses autres enfans, soit qu'elle ne fist que suivre à cet égard le mouvement que la nature luy inspiroit, où que sa tendresse fût interessée, et qu'elle pensât déjà à se maintenir dans les affaires* » (p. 58, vol 1) « *Mais la Reine mere étoit trop alerte, et entretenoit trop d'espions pour ne pas découvrir les intrigues de la Reine Marguerite sa fille. Elle l'aimoit à la verité autant qu'elle étoit capable d'aimer, et l'on avoit observé plus d'une fois qu'elle s'étoit plainte en public de la Loy fondamentale du Royaume, qui excluoit les femelles de la Couronne, sur ce qu'il n'y avoit personne dans la France plus capable de regner que la Reine Marguerite : mais la passion dominante de la Reine mere n'étoit pas l'amour pur ses enfans, ç'avoit toûjours esté l'ambition ; et quoiqu'il luy restât encore deux fils et autant de filles, elle les auroit apparemment sacrifiez tous quatre, s'il n'eût tenu qu'à cela qu'elle ne recouvrât le pouvoir qu'elle avoit eu durant la minorité de Charles neuf* » (p. 193, vol 1)	Fils préféré Absence de caritas Fille préférée
Varillas, *Histoire de Henry Second*, Paris, chez Claude Barbin, 1692.	Description de François II « *Il n'avoit point esté élevé pour gouverner ; et quand on eust eu soin d'ajuster son éducation à ce qu'il devoit estre, il n'en auroit esté guéres plus capable de regner* » (p. 10, vol 1)	Education bâclée
Varillas, *Histoire de Henri III*, Paris, chez Claude Barbin, 1694.	L'auteur revient sur les espoirs que l'on fondait sur le roi et sur les grandes étapes de sa vie « *Mais d'un autre côté, l'excés de l'affection de sa mere luy avoi testé plus nuisible qu'utile, puisqu'il luy avoit attiré l'aversion du Roy son frere* » (p. 2, vol 1) « *Il sembloit que la Reine mere en dût demeurer là, et laisser à la discretion de son fils la manière dont il quitteroit la Pologne ; mais les plus grands Politiques ne le font pas toûjours, et la même Catherine de Medicis qui avoit fait admirer durant tout le regne de Charles IX la prodigieuse vivacité de son esprit, et l'immense étenduë de son jugement, fit depuis presque autant de fautes que de démarches, comme si Dieu eût voulu montrer qu'il n'y a que sa conduite que ne soit jamais irreguliere* » (p. 11, vol 1)	Fils préféré Jalousie dans la fratrie Amour maternel
Louis le Gendre	« *Cette Armée estoit commandée par Henry Duc d'Anjou, celui des Enfans de France, que la Reine Mere aimoit le plus* » (p. 438, vol 4)	Fils préféré Manifestation de son amour maternel

***Nouvelle histoire de France,* Paris, chez Claude Robustel, 1719.**	La reine préfère le duc d'Anjou « *qui estoit celui de ses fils qu'elle aimoit le plus tendrement* » (p. 449, vol 4) « *Le fils témoignant à la Mere une extrême tendresse, la Mere toute en pleurs, lui dit pour le consoler : Allez, mon fils, allez prendre possession de vostre Roïaume, vous n'y demeurerez pas long-tems : Paroles imrpudentes, qui augmenterent le soupçon qu'on avoit déjà, que le Roy ne fust empoisonné* » (p. 463, vol 4)	
Jean Claude Fabre, *Histoire ecclésiastique, pour servir de continuation à celle de Monsieur l'Abbé Fleury,* Paris, chez Gabriel, Coignard, Mariette et Guerin, 1719-1743.	Départ du roi de Pologne « *Catherine de Medicis prit congé de son fils, les larmes aux yeux, et laissa imprudemment échapper ces paroles : allez, mon fils, vous n'y demeurerez pas long-tems. Ce qui ayant été entendu par-plusieurs, fit croire, quoique sans fondement, que la maladie du roi Charles IX. qui se déclara quelque tems après* » (p. 242, vol 35)	
Vincent Claude Chalons *Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII*, Paris, chez Jean Mariette, 1720.	« *Le roi étoit un prince foible d'âge, d'esprit et de corps, et incapable d'aucune application. La reine sa mere avoit soin de lui fournir toutes sortes de divertissemens, pour l'empêcher de penser au gouvernement de l'état : nous la verrons prendre la même conduite au regard de Charles IX. Le roi donc étant incapable de s'appliquer à autre chose qu'aux divertissemens, la reine mere et le duc de Guise gouvernoient l'état comme il leur plaisoit* » (p. 16) *« Charles IX. étoit un prince d'un grand esprit et d'un grand courage, mais il avoit été gâté par la mauvaise éducation, et par les mauvais conseils de la reine sa mere, qui l'avoit accoutumé dès son enfance au sang et à toutes les licences que peuvent inspirer la jeunesse, et l'indépendance. Il étoit d'un naturel colere : il s'abandonnoit ordinairement aux juremens et aux blasphêmes les plus horribles* » (p. 132)	Education bâclée
Maximilien de Béthune de Sully, *Mémoires de Maximilian de Béthune*, Londres, 1747.	« *De tous ses enfans, la Reine-mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul duc d'Anjou. Le départ de prince pour la Pologne lui causoit autant d'affliction, qu'il donnoit de joie à ses deux autres freres, le roi Charles et le duc d'Alençon* » (p. 77, vol 1)	Fils préféré
Paul François Velly, *Histoire de France depuis l'etablissement de la monarchie jusqu'au regne*	« *De fréquentes maladies et une langueur habituelle avoient écarté de son éducation tout travail qui exige quelque contention d'esprit, et même les exercices alors si chers à la noblesse […] mais les remèdes violens, dont elle avoit usé avant et pendant sa grossesse, avoient altéré le premier fruit d'une fécondité sur laquelle on n'osoit compter : frêle et plaintif enfant, triste et débile adolescent, sans desirs, sans vices, comme sans vertus, majeur par la loi, condamné par la nature à une éternelle minorité, il alloit devenir un instrument aveugle dans la main du premier qui s'en saisiroit* » (p. 1-2)	Education bâclée Fils préféré

***de Louis XIV*, Paris, chez Saillant et Nyon, 1755.**	Le duc de Nemours est très proche du fils du roi. « *Catherine n'en avoit pris aucun ombrage ; comme c'étoit celui de ses enfans qu'elle aimoit le mieux, elle étoit flattée de voir son goût justifié par le chevalier le plus accompli de la cour* » (p. 400, vol 29)	
Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques, et anecdotes de France*, Amsterdam, chez Neaulme, 1763-1764.	« *Un reproche ineffaçable qu'on fera toujours à Catherine, c'est l'éducation qu'elle donna à ses enfants, à l'infortuné Charles IX, ce génie si beau, si élevé, ce Prince né pour être l'un de nos plus grands Rois, s'il eût été conduit par une autre mere. Elle fut faire des vices de toutes les semences de vertu qui étoient en lui, et de toutes ses grandes qualités autant de grands défauts. Elle changea sa prudence et sa discrétion en une noire politique ; sa vivacité en fureur ; son courage en férocité ; il n'y eut que sa tempérance pour le sexe qu'elle ne put changer entierement. Brantôme, qui ne doit pas être suspect, après les éloges dont il comble Catherine de Médicis, dit que ce fut le Maréchal de Retz qui le pervertit du tout, et lui fit oublier et laisser toute la belle nourriture que lui avoit donné le brave Cipere* » (p. 234-235) « *Ceux qui ont voulu accréditer l'accusation, ont avancé que lorsque le Duc d'Anjou, celui de ses enfans qu'elle aimoit le mieux, partit de la Cour pour aller en Pologne, elle lui dit qu'elle espéroit le revoir bientôt. Allez, Monsieur, lui dit-elle, en lui disant adieu, vous ne serez pas long-temps sans revoir la France. Sa tendresse pour ce fils, et l'état où étoit déjà Charles IX, et dont elle pouvoit être très-instruite, n'étoient-ce pas des raisons suffisantes pour la faire parler ainsi* » (p. 236) « *Elle donna tous ses soins à s'assûrer de sa nouvelle Régence, et les funérailles de Charles IX furent aussi négligées que celles de François II* » (p. 237) « *Elle perdit le nom de régente à son retour dans ses Etats, mais elle en conserva tous les droits et le pouvoir. Elle connoissoit sa paresse, son foible pour les plaisirs ; elle en profita pour l'y plonger, et le jetter dans une sorte de léthargie, qui lui fit oublier tous devoirs et toute affaire* » (p. 237)	Education bâclée Fils préféré Funérailles bâclées
Richard de Bury, *Histoire de la vie d'Henri IV, roi de France et de Navarre, dédiée à son altesse sérénissime Monseigneur le prince de Condé*, Paris, chez Saillant, 1766.	« *Soit que la France n'eût alors aucun Général assez expérimenté pour opposer aux Huguenots, quoiqu'il y eût dans ce tems-là grand nombre d'excellens Officiers, soit que la Reine n'en voulût préférer aucun, de peur qu'il ne devînt trop puissant, soit enfin qu'elle voulût faire acquérir de la gloire au Duc d'Anjou, son troisieme fils, qu'on appelloit, dit Brantome, le mieux aimé de ses enfans, elle le fit nommer par le Roi Lieutenant Général du Royaume, quoiqu'il n'eut que dix-huit ans ; et on lui donna le commandement de l'armée, sous prétexte de ne pas exposer la personne du Roi* » (p. 27, vol 1). « *La Reine Mere, qui ne cherchoit qu'à faire acquérir de la gloire au Duc d'Anjou, son fils bien-aimé, lui donna le commandement de ce siége* » (p. 74, vol 1)	Fils préféré Education bâclée

	Catherine demande à Charles IX de la nommer régente elle « *qui avoit toujours conservé beaucoup d'ascendant sur l'esprit du Roi son fils* » (p. 80, vol 1) Henri revient de Pologne « *La Reine Mere, qui s'étoit rendue à Lyon avec toute la Cour, fut au-devant du Roi jusqu'au Pont de Beauvoisin, où elle goûta le plaisir de voir porter la Couronne par celui de tous ses enfans qu'elle chérissoit le plus* » (p. 83, vol 1)	
Louis Mayeul Chaudon ***Nouveau dictionnaire historique-portatif,*** **Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1769.**	« *Elle gouvernoit alors son fils, mais elle se brouilla avec ce Prince sur la fin de sa vie, et ensuite avec Henri III* » (p. 443, vol 1) « *Rien ne dévoile mieux la noirceur de son caractère, que l'éducation de ses enfans. Des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux étoient une de leurs recréations ordinaires. S'il y avoit quelque exécution considérable à la Grève, elle les y menoit. Pour les rendre aussi lascifs, que sanguinaires, elle donnoit de temps en temps de petites fêtes, où ses filles d'honneur, les cheveux épars, couronnées de fleurs, servoient à table demi nues. Son exemple ne leur préchoit pas moins le libertinage* » (p. 444, vol 1)	Education bâclée Relations difficiles avec ses enfants
François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois ***Dictionnaire historique des mœurs,*** **Paris, chez Vincent, 1767.**	« *Rien ne dévoile mieux toute l'horreur de son caractere que l'éducation de ses enfans. Elle vouloit que des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux fussent une de leurs récréations. Elle les menoit à la Gréve, lorsqu'il y avoit quelqu'exécution considérable, comme pour les rendre sanguinaires : on eut dit enfin qu'elle vouloit corrompre leurs mœurs ; car elle ne les amusoit que par des fêtes, où régnoient tous les attraits de la volupté* » (p. 233, vol 2)	Education violente et bâclée
Jean-Jacques Bouvier Lionnois ***Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie,*** **Francfort sur le Meyn, chez les Frères Venduren, 1767.**	« *Catherine de Médicis sa mere formée pour brouiller et détruire, vouloit que des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux fussent, une des récréations ordinaires de ses enfants ; s'il y avoit quelqu'exécution considérable à la greve, elle les y menoit ; et pour les rendre aussi lascifs que sanguinaires, elle donnoit de temps en temps de petites fêtes où ses filles d'honneur, les chevaux épars, couronnées de fleurs, servoient à table dans l'habit le plus indécent* » (p. 164)	Education violente et bâclée
Claude-François-Xavier Millot ***Élémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV,*** **Paris, chez Durand neveu, 1768.**	« *Dans les vues de Catherine de Médicis, ce n'étoit vraisemblablement qu'un piége fatal. Elle vouloit détruire par la perfidie ceux qu'elle ne pouvoit abattre autrement. Charles IX, imbu de ses maximes, exercé à la dissimulation, enclin à la cruauté, seconda parfaitement son dessein. La plus atroce méchanceté fut couverte des plus belles apparences* » (p. 177) Charles IX est jaloux de son frère. « *La reine mere, qui avoit pour lui une affection particuliere, se chargea de ses intérêts* » (p. 187)	Jalousie au sein de la fratrie Education bâclée

	« N*é avec un caractere violent, il s'étoit endurci l'ame par la fureur de la chasse. Une profonde dissimulation, jointe à ce fonds de cruauté, le rendit capable de commander la saint Barthelemi. Cependant il aimoit les lettres* » (p. 189)	
Jean de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célebres*, Paris, chez L. Cellot, 1769.	Elle doit se séparer de son fils le duc d'Anjou car il ne lui obéit plus « *mais lorsqu'il fallut se séparer d'un fils qu'elle aimoit plus que Charles IX, parce qu'il avoit plus de soumission et plus de complaisance pour elle, les larmes coulerent de ses yeux* » (p. 376, vol 2)	Fils préféré Manifestation de l'amour maternel
Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert *Eloge de Michel de l'Hôpital, chancelier de France,* [s-l], [s-e], 1777.	« *Dans quels temps différents l'Hospital se trouva placé ! Sous le regne de François II, sous ce regne éphemere, qui fut l'aurore des jours de sang et d'horreur, au milieu desquels s'éteignit la race infortunée des Valois ; ensuite, sous la régence de Catherine de Médicis, cette femme, qu'il suffit de nommer pour reveiller l'indignation, qui ne fut gouverner qu'en intriguant et qui joignit tous les vices de son sexe à l'atrocité d'un tyran ; de-là, sous le foible Charles IX, dont la jeunesse ne fut, comme celle de tous les princes sans caractere, qu'une enfance prolongée, et combla tous les malheurs qu'avoit préparés sa minorité* » (p. 6-7) « *François II n'étoit qu'un fantôme couronné. Sa mere et les Guises regnoient derriere lui. Médicis avoit pour elle les droits du sang, l'habitude de l'éducation, et l'influence de son obsession journaliere* » (p. 43) « *Cependant, Charles, déclaré majeur, n'augmentoit ni l'autorité ni la consistance du gouvernement. Médicis avoit gâté son enfance, et elle corrompoit sa jeunesse. Il étoit dans cet âge de crise où les passions se développent toutes prêtes à produire, suivant qu'on les dirige, des vices ou des vertus. Médicis les épie, les observe, et c'est pour les employer à le gouverner* […] *Elle remplit son ame des préjugés de la superstition, et elle y détruit tous les principes de la morale* » (p. 82) « *Ce sont des banquets, des danses, des mascarades, dans lesquelles les femmes de sa cour, et sur-tout celles qu'elle appelloit particuliérement son troupeau, paroissoient à demi nues, et avec tout ce que l'art peut ajouter de séduction à la beauté* » (p. 83)	Education bâclée et corrompue
Nicolas-Louis Bourgeois *Eloge historique de Michel de L'Hopital,* Edimbourg, [s-e], 1776.	Mort de François II, éducation de Charles IX « D*'ailleurs, qu'espérer d'un Prince mal élevé, abandonné dès sa plus tendre jeunesse aux insinuations pernicieuses d'une Cour débordée, et de courtisans entiérement corrompus, qui se gouvernoit déjà par un naturel féroce et pervers, et dont les jeux, pires que ceux des Dominition, étoient de verser le sang des animaux* » (p. 70-71)	Education bâclée
Pierre-Thomas-Nicolas Hurtaut Magny	[il dit citer Saint Foix] « *Rien ne dévoile mieux toute l'horreur de son caractère, que l'éducation de ses enfans. Elle vouloit que des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux, fussent une de leurs récréations ordinaires. S'il y avoit quelque exécution*	Education violente et bâclée

***Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs,* Paris, chez Moutard, 1779.**	*considérable à la grève, elle les y menoit. Et pour les rendre aussi lacifs que sanguinaires, elle donnoit de tems en tems de petites Fêtes, où ses Filles d'honneur, les cheveux épars, couronnées de fleurs, servoient à table à demi-nues. Charles IX, avec le caractère le plus impétueux, avoit d'ailleurs de grandes qualités : l'éducation les pervertit entièrement. Papire Masson rapporte qu'un des grands plaisirs de ce Prince, étoit de montrer son adresse à abattre, d'un seul coup, la tête des ânes et des cochons qu'il rencontroit dans son chemin, en allant à la chasse* » (p. 543-544, vol 1)	
Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Histoire de François II , roi de France,* Paris, chez Belin, 1783, 2 vol.	*« Quoique François fut dans la troisième année de sa majorité, la Reine-Mere lui donna deux Gouverneurs, la Brosse et Sansac, pour prouver sans doute son incapacité, et combien il étoit nécessaire qu'elle prît en main les rênes du Gouvernement* » (p. 88, vol 1). « *La Reine-Mère témoigna la plus grande douleur de la mort de son fils, quoiqu'il soit très-probable qu'elle en ait plutôt ressent de la joie. Cette Princesse avoit trop ambition pour être tendre : cette mort la délivroit de la tyrannie des Guises qui lui étot devenue insupportable. Le bas âge de Charles lui assuroit une autorité sans bornes, au moins pendant plusieurs années ; car le caractère d'Antoine, encore plus que ses promesses, lui étoit un sûr garant qu'il ne tenteroit point de la lui ravir* » (p. 198, vol 1) « *Les Princes Lorrains, dans la vue sans doute d'endurcir le cœur du Roi et de ses frères, les engagèrent à être témoins de l'horrible spectacle de toutes ces exécutions ; mais chose incroyable, et qui prouve jusqu'à quel point le desir de faire sa cour peut dénaturer notre ame, et lui faire perdre jusqu'aux sentimens d'humanité […] se mirent aux fenêtres pour voir cette sanglante tragédie, afin de se concilier la faveur des Guises* » (p. 279, vol 1)	Absence de caritas Education bâclée et négligée
Etienne Billardon de Sauvigny *Histoire de Henri III,* Paris, chez Regnault, 1787.	« *Catherine de Médicis, qui préféroit ce Prince à ses autres enfans, sut profiter habilement de la jalousie qui règnoit entre les principaux Seigneurs de la cour, et de l'aversion de Charles IX pour Louis de Bourbon, chef de la maison de Condé, qui fut aussi le chef d'un parti redoutable à son roi* » (p. 2, vol 1) Charles IX est de plus en plus faible « *Cette princesse avoit entièrement perdu sa confiance ; et l'on croit que s'il avoit pu se rétablir, il l'auroit reléguée, soit dans la Toscane, sa patrie, soit en Pologne, auprès de ce fils si cher, qu'elle avoit toujours préféré* » (p. 21, vol 1)	Fils préféré Rejet du fils
Ternisien d'Haudricourt *Femmes célèbres de toutes les nations avec leurs portraits…,* [s-l], [s-l], 1788.	« *Un reproche ineffaçable qu'on fera toujours à Catherine, c'est l'éducation qu'elle donna à ses enfans, à l'infortuné Charles IX, ce génie si beau, si élevé, ce Prince né pour être l'un de nos plus grands Rois, s'il eût été conduit par une autre mère. Elle fut faire des vices de toutes les semences de vertu qui étoient en lui, et de toutes ses grandes qualités autant de grands défauts. Elle changea sa prudence et sa discrétion en une noire politique ; sa vivacité en fureur ; son courage en férocité ; il y eut que sa tempérance pour le sexe qu'elle ne put changer entiérement […]. Brantôme qui ne doit pas être suspect, après les éloges dont il comble Catherine de*	Education bâclée et négligée Fils préféré

Médicis, dit que : « ce fut le Maréchal de Retz qui le pervertit du tout, et lui fit oublier et laisser toute la belle nourriture que lui avoit donné le brave Cipière » (p. 30-31)

« *On renouvella contre elle l'accusation de poison, et elle n'est pas mieux fondée […]. Ceux qui ont voulu accréditer l'accusation, ont avancé que lorsque le Duc d'Anjou, celui de ses enfans qu'elle aimoit le mieux, partit de la Cour pour aller en Pologne, elle lui dit : qu'elle espéroit le revoir bientôt. Allez, Monsieur, lui dit-elle, en lui disant adieu, « vous ne serez pas long-temps sans revoir la France ». Sa tendresse pour ce fils, et l'état où étoit déjà Charles IX, et dont elle pouvoit être très-instruite, n'étoient-ce pas des raisons suffisantes pour la faire parler ainsi au Prince qui ne partoit que malgré lui et avec chagrin ?* » (p. 33)

[Une fois Henri III au pouvoir] « *elle ne s'occupa que du soin de s'emparer entiérement des affaires, en écartant l'esprit du Roi de toute occupation digne de lui* » (p. 34)

Annexe 5. Tableau. Catherine de Médicis, une mère défaillante. Quelques exemples de citations.

Auteur	Marie de Médicis, une mauvaise mère	Thèmes évoqués
J. R. de Prade *Sommaire de l'histoire de France,* Paris, chez Augustin Besgne, 1683-1684.	« *le Roy considera que la Reine sa Mere avoit une tendresse particuliere pour M. Duc d'Orleans : qu'elle consultoit à toute heure des Astrologues pour sçavoir en quel temps il succederoit à la couronne : que pour cet effet elle l'avoit mandé à Lyon, et puis contremandé par des Courriers exprez, et que le Cardinal, qui luy avoit rendu de signalez services, pouvoit luy en rendre encore de plus grands* » (p. 110, vol 5)	Manipulations sur le thème du « fils préféré » Jalousie dans la fratrie
Étienne Algay de Martignac, *Mémoires contenant ce qui s'est passé en France de plus considerable depuis l'an 1608. Jusqu'en l'année 1636,* Paris, chez Claude Barbin, 1685.	« *Sa Majesté en fut tellement touchée de jalousie, que le Père Souffran son Confesseur, l'estant venu trouver […] se jetta à son col tout éploré, dit qu'il connoissoit par effet que la Reine sa Mere se souviendroit toute sa vie de ce qui s'estoit passé à la mort du Maréchal d'Ancre, et que les avantages qu'elle procuroit à Monsieur ne permettoient pas de douter qu'elle ne l'aimât plus que luy. Le Père bien étonné de ce discours, essaye d'éffacer doucement ces défiances de l'esprit du Roy, l'assure au contraire, que comme l'aîné et comme son Roy, il tenoit aussi la premiere place dans le cœur de la Reine sa Mere […] la Reine Mere se trouve fort surprise de ces impressions données au Roy […] mais les larmes de la Reine Mere avoient encore beaucoup de pouvoir sur le cœur du Roy* » (p. 55-57) « *donnant à entendre au Roi qu'elle avoit retiré ses tendresses et affections de sa Majesté, pour les donner toutes à Monsieur, qui avoit toûjours été le fils bien aimé depuis l'execution du Maréchal d'Ancre dont elle ne pouvoit perdre la mémoire* » (p. 128) « *Pour rompre ce coup et faire voir au Roy, que tant s'en faut qu'il y eût une liaison d'amitié et d'interest si étroite entre elle et Monsieur, qu'on luy avoit voulu persuader, qu'il y avoit une antipathie la plus grande qui pouvoit jamais estre entre eux […] il fut convenu entre la Reine-Mere et Monsieur, d'user de ce stratagême* » (p. 129)	Manipulations sur le thème du « fils préféré » Jalousie dans la fratrie
Michel le Vassor, *Histoire du regne de Louis XIII . Roi de France et de Navarre,* Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701.	« *Disons la verité. Luines fit bien des manœuvres différentes pour amener insensiblement son maître timide et scrupuleux, à faire assassiner lachement le malheureux Conchini, et à chasser durement de la Cour Marie de Medicis, comme une mére dénaturée qui vouloit se defaire de son fils aïné et mettre le cadet sur le trône* » (p. 311, vol 2) « *On n'en demeura pas là. On disoit sans façon au Roi que Catherine de Medicis avoit empoisonné Charles IX pour mettre Henri III son fils bien aimé sur le thrône : on faisoit entendre à Louïs XIII qu'à la sollicitation du Maréchal et de la Maréchale d'Ancre, Marie de la même nation et de la même maison que Catherine, avoit dessein d'en faire autant en faveur*	Manipulations sur le thème du « fils préféré » Jalousie dans la fratrie

du jeune Gaston Duc d'Anjou, que la Reine mere aimoit éperdument ; à moins que le Roi mieux averti que Charles IX ne prevint l'exécution d'un si détestable complot » (p.321, vol 2)

« *Louïs lui [Jésuite Suffren] saute au cou, l'embrasse, et dit les larmes aux yeux : Je vois bien que la Reine ma mere n'oublie point ce qui s'est passé à la mort du Maréchal d'Ancre. Elle aime mon frere plus que moi. De là vient le grand empressement de le marier à ma cousine de Montpensier. Surpris de ce discours, Suffren tâche de consoler et de rassurer le Roi, en lui protestant que l'aîné des enfans de Marie de Medicis, tient la premiére place dans le cœur d'une si bonne mere* » (p. 485, vol 5)

« La Reine Mere se trouvoit étrangement embarrassée entre ses deux fils. Elle eut bien voulu marier le cadet, de peur que la débauche ne le rendît incapable d'avoir des enfans ». (p. 617, vol 5)

« *Marie de Medicis s'aperçut de quelque changement dans l'esprit du Roi au regard de sa mere. Prévenu par les insinuations malignes du Cardinal de Richelieu, il ne témoignoit plus la même confiance à Marie de Medicis. Après de longues sollicitations, elle l'oblige enfin à s'expliquer, et il lui reproche qu'elle aime plus son second fils que l'aîné. Les inquiétudes de la Reine Mere redoublent. Elle craint que l'ingrat Richelieu n'éloigne insensiblement sa bienfaitrice, et qu'il ne se rende entiérement maître de l'esprit d'un Roi jaloux et soupçonneux* » (p. 735, vol 5)

« *ce n'est pas sans une répugnance secréte, que le Cardinal conseille à Louïs de laisser un si grand pouvoir à la Reine Mere […] Richelieu n'soit rompre ouvertement avec Marie de Médicis ; soit qu'il ne se sentît pas assez puissant, ni assez bien établi dans l'esprit du Roi, pour lui persuader d'éloigner entiérement des affaires une mere ambitieuse et vindicative, que son fils craignoit et n'aimoit pas »* (p. 21, vol 6)

« *La brouillerie apparente de Marie de Médicis avec Gaston ôtoit à Richelieu l'occasion de réveiller l'ancienne jalousie de Louïs, en lui repetant que le Duc d'Orleans est le fils bien-aimé, et que la Reine Mere cherche à l'élever au préjudice de l'autorité du Roi* » (p. 180-181, vol 6)

« *Marie de Médicis plus crédule encore et plus superstitieuse que le Duc d'Orleans son fils, consultoit sans cesse les Astrologues et les Devins. Un d'eux lui declara qu'elle seroit malheureuse, que tout reüssiroit au Cardinal, et qu'il ne perdroit jamais son crédit et son autorité […]. Je ne sai quel autre Devin promettoit à Marie de Médicis qu'elle seroit à la fin de l'an 1631, aussi puissante et aussi heureuse que jamais* » (p. 628, vol 6)

[s-a], ***Histoire de la mere et du fils,*** **Amsterdam, chez Michel le Cêne, 1730.**	[Luines dit à Louis XIII] « q*u'il [Concini] posséde l'esprit de la Reine sa mére, qu'il incline son cœur vers Monsieur son frére plus qu'envers lui* » (p. 174, vol 2)	Manipulations sur le thème du « fils préféré »
Henri de Griffet ***Histoire du règne de Louis XIII,*** **Paris, chez les libraires associés, 1758.**	« o*n empoisonnoit toutes les actions de cette princesse. Si elle empêchoit le roi de sortir de Paris pour aller à la chasse, on lui disoit qu'on le retenoit prisonnier dans son propos palais. On alla enfin jusques à lui dire, que sa vie n'étoit pas en sûreté tant qu'il demeuroit sous la tutelle de sa mere, qu'elle aimoit mieux le duc d'Anjou son frere que lui, et qu'elle étoit capable de le faire empoisonner pour mettre la couronne sur la tête de son cadet* » (p. 180, vol 1) Dialogue entre Louis XIII et Bassompierre « *Vous vous trompez, répliqua le roi. Ce n'est pas là ce qui le fit mourir : mais c'est qu'il se mit mal avec la reine Catherine sa mere à Monceaux, et qu'il la quitta et s'en vint à Meaux […]. Bassompierre comprit par ce discours les noires idées dont on avoit rempli l'esprit de ce Prince pour le détacher de sa mere* » (p. 180, vol 1) « *que la reine mere se feroit toujours un devoir d'entretenir une étroite union entre le roi et son frere, parce qu'elle n'avoit en vûe que l'avantage personnel du roi et le bien de son royaume* » (p. 510, vol 1) Le pape au nonce Bagni « *vous verrez la reine mere, toutes ses inclinations sont pour l'Espagne ; elle n'aime son fils qu'autant que son intérêt le demande : c'est une des plus opiniâtres personnes du monde* » (p. 649, vol 1)	Manipulations sur le thème du « fils préféré » Jalousie dans la fratrie Absence de caritas
Richard de Bury ***Histoire de la vie de Louis XIII, roi de France et de Navarre,*** **Paris, chez Saillant, 1766.**	*« Au point que ne se sachant à qui confier le chagrin qu'elles lui donnoient, il en parle au Jésuite Suffren, Confesseur de Marie de Médicis, un matin qu'il étoit entré dans le cabinet de Sa Majesté. Ce Prince lui dit les larmes aux yeux, je vois bien que la Reine ma Mere n'oublie point ce qui s'est passé à la mort du Maréchal d'Ancre, elle aime mon frere plus que moi, delà vient le grand empressement qu'elle a, de le marier à ma cousine de Montpensier* » (p. 105, vol 2) « *Ce Prince avoit beaucoup de bonnes qualités, qu'il ne put faire valoir avec éclat, parce que la Reine sa mere avoit négligé de lui faire donner une éducation convenable à sa naissance. Elle affecta de laisser languir sa jeunesse dans des occupations puériles et peu dignes de son rang, qui empêcherent son genie de se développer* » (p. 354, vol 4)	Manipulations sur le thème du « fils préféré » Jalousie dans la fratrie Education bâclée

Rossel, *Histoire du patriotisme françois*, Paris, chez Lacombe, 1769	« *on ne le pressoit pas de l'appliquer aux affaires. On le laissoit se divertir avec les jeunes Seigneurs de sa Cour : on l'avoit d'abord dégoûté de la lecture en lui faisant lire des livres ennuyeyx ; dès sa tendre jeunesse, il ne trouva plus de ressource contre l'ennui, que dans la chasse et dans l'entretien de ses favoris […]. Marie de Médicis crut qu'elle seroit toujours la maîtresse de les lui choisir, mais le choix même devint embarassant pour elle* » (p. 163, vol 5)	Education bâclée
Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774.	« [Luines] *persuadoit à Louis que si la Reine l'empêchoit souvent d'aller à la chasse, c'étoit moins par intérêt pour sa santé que pour le tenir toujours dans sa dépendance, et lui faire une prison de son propre Palais. Il alla même jusqu'à lui dire que Charles IX avoit été empoisonné par Catherine de Médicis, qui étoit Florentine, et de la même Famille que Marie. il vouloit sans doute lui faire entendre que cette Princesse étoit capable du même crime pour mettre la Couronne sur la tête de Monsieur et que la vie enfin de S. M. n'étoit pas en sûreté tant qu'elle resteroit sous la tutelle de sa Mere* » (p. 329-330, vol 2) « *Elle étoit persuadée que si elle pouvoit parvenir à se faire écouter de son Fils, elle regagneroit aisément sa tendresse* » (p. 379, vol 2) « *Cette perte toucha vivement la Reine-mere, ainsi que Monsieur, et même le Roi, malgré la peine qu'il avoit eue à consentir au mariage de son Frere : mais sa jalousie contre ce Prince qu'il croyoit plus aimé que lui de Marie* » (p. 160, vol 3) « [Richelieu] *chercha à réveiller dans l'esprit de Louis la jalousie qu'il avoit conçue à Nantes sur la liaison intime de la Reine-mere avec Gaston. Il la fit renaître aisément en disant au Roi que Monsieur étoit en effet le bien-aimé de Marie, depuis la mort du Maréchal d'Ancre qu'elle ne pouvoit oublier* » (p. 167, vol 3) « *La jalousie, à laquelle il [Louis XIII] étoit enclin, lui fit craindre que le Duc d'Orléans n'y acquît trop de gloire* » (p. 182, vol 3) « [Marie] *se flattoit d'autant plus de réussir, que le Cardinal ne pouvoit plus faire renâitre dans le cœur du Roi la jalousie qu'il avoit eue contre le Duc d'Orléans* » (p. 201, vol 3) « [Richelieu] *Dans cette vue il se détermina à la peindre à Louis comme une Mere sans amour son Fils aîné, et sans fidélité pour son Prince […]. Il dit donc au Roi que Marie consultoit sans cesse des Astrologues et des Faiseurs d'horoscopes pour sçavoir d'eux le tems, et jusqu'au jour où Monsieur monteroit sur le Trône* » (p. 265, vol 3)	Manipulations sur le thème du « fils préféré » Jalousie dans la fratrie
Etienne de Condillac	« *Luines obtient enfin un ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre, et même de le tuer en cas de résistance* […] *il falloit donc l'éloigner de la cour ; et on employa toute sorte de moyens pour vaincre la répugnance du roi. On rejeta les malheurs de*	Manipulations sur le thème du « fils préféré »

***Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme,* Parme, Imprimerie royale, 1775.**	*l'état sur l'incapacité de cette princesse, et sur la prévention pour la maréchale d'Ancre. On alla jusqu'à dire qu'elle seroit capable de faire empoisonner le roi, pour mettre la couronne sur la tête du duc d'Anjou, son second fils, qu'elle aimoit davantage* » (p. 18, vol 14)

Annexe 6. Conversation prophétique entre Henri IV et Marie de Médicis quelques semaines avant la mort de ce dernier. Comparaison.

	Histoire de la mère et du fils c'est-à-dire de Marie de Medicis, Femme du Grand Henry, et Mere de Louis XIII. Roy de France et de Navarre, chez Michel Charles Le Cene, Amsterdam, 1730, p. 27-40, vol 1	Jean François Dreux du Radier, *Mémoires historiques, critiques et Anecdotes de France,* chez Neaulme, Amsterdam, 1764, p. 160-163, vol 4.	Jean de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célebres,* chez L. Cellot, Paris, 1769, p. 206, vol 3.	Marie Geneviève Charlotte Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre,* chez Ruault, Paris, 1774, p. 104-109, vol 1.
Contexte de la discussion	Il décide de laisser la régence à la reine. *« Il entretint plusieurs fois cette Princesse de ce dessein, et entre plusieurs choses générales qu'il faut observer pour regner heureusement, dont il lui parloit souvent à diverses reprises, il lui donna quelques préceptes particuliers nécessaires au gouvernement de cet Etat », p. 27*	Juste avant le roi appelle la reine Madame Régente *« Par la conduite qu'elle tint, elle éprouva que le Roi ne lui avoit rien dit que de vrai, lorsque cette Princesse lui témoignant du chagrin de ce qu'il l'appeloit Madame la Régente », p. 160.* *« à cette prophétie, Henri avoit joint des avis très-salutaires pour en éviter l'effet », p. 161*	*« Le feu Roi, disposé à se mettre à la tête de ses troupes, et à donner la régence à Marie », p. 206.*	*« Sa Majesté, en confiant la Régence du Royaume à la Reine pendant son absence, lui avoit formé un Conseil […] sans lesquels elle ne pourroit rien décider. Il forma aussi quatorze autres petits Conseils dépendans du premier, composés chacun de cinq personnes tirées du Clergé, de la Noblesse, de la Magistrature, de la Finance et du Corps de Ville », p. 104* *« Après avoir ainsi pourvu à l'administration de son Royaume, il donna, en particulier, à la Reine les avis qu'il crut les plus propres à y maintenir la paix pendant son absence », p. 104.* *« Si l'on en croit l'Auteur de l'Histoire de la Mere et du Fils, il n'avoit plus alors le même*

				attachement pour M. de Sully. Il fit même part à Marie des mécontentemens qu'il en avoit, lui dit que son humeur le lui rendoit insuportable, et que son projet étoit de lui ôter les Finances à son retour pour les donner à Arnauld, quoiqu'il convint qu'on n'avoit rien à reprocher à ce Ministre du côté des talens et de la fidélité ; mais il le taxoit d'aimer beaucoup l'argent, et croyoit qu'il n'étoit pas intact sur cet article », p. 105. *« Il sembloit que ce Prince prévit qu'il n'avoit plus que peu de tems à vivre ; car les avis qu'il donna à Marie de Médicis pour l'administration de son Etat, paroissoient s'étendre sur un espace de tems beaucoup plus considérable que celui qu'il devoit passer hors de son Royaume », p. 107.*
Conseils relatifs au Parlement	*« Le troisiéme, qu'elle maintint les Parlemens en l'autorité qui leur apartenoit, de rendre la justice au tiers et au quart, mais qu'elle se donnât bien garde de leur laisser prendre connoissance du gouvernement de l'État, ni faire aucune action par laquelle ils pussent séparément autoriser la prétention*	*« 3. De ménager l'autorité des Parlemens, sans leur donner lieu de prétendre séparément au titre de Tuteurs des Rois », p. 161.*	*« de ménager l'autorité des Parlements, sans leur donner lieu de prétendre séparément au titre de tuteurs des Rois », p. 206.*	*« de restreindre les Parlemens aux seules fonctions de la Justice, sans leur laisser prendre connoissance des affaires du Gouvernement » p. 107.*

	imaginaire qu'ils avoient d'être tuteurs des Rois ; qu'il avoit eu plusieurs disputes avec eux, qu'en cela il n'avoit pas été plus heureux que ses Prédécesseurs, et qu'elle ni son Fils ne le seroit pas davantage », p. 29			
Conseils sur la composition du gouvernement	*« le premier fut d'être fort retenuë et rèservé au changement des Ministres, lui disant que, comme on ne doit les apeller au maniement des affaires qu'avec grande connoissance de leur mérite, aussi ne faut il les en éloigner qu'après être certainement informé de leurs mauvais déportemens » p, 27-28* *« les derniers venus sont-ils moins nourris aux affaires, mais souvent ils prennent des résolutions contraires à ceux qui les ont précédez, pour décrier leurs personnes » p. 28* *« le malheur de leurs Prédécesseurs leur donnant lieu de croire qu'il y a peu de sureté dans l'esprit de leur maître, il est à caindre qu'ils ne fassent des cabales » p. 27*	*« Il l'avoit avertie 1. de se déterminer difficilement pour le choix des Ministres, et de conserver autant qu'il se pourroit ceux qui étoient en place », p. 161.*	*« lui avoit conseillé de se déterminer difficilement pour le choix des Ministres, et de conserver, autant qu'il se pourroit, ceux qui étoient en place », p. 206.*	*« Si l'on en croit l'Auteur de l'Histoire de la Mere et du Fils, il n'avoit plus alors le même attachement pour M. de Sully. Il fit même part à Marie des mécontentemens qu'il en avoit, lui dit que son humeur le lui rendoit insuportable, et que son projet étoit de lui ôter les Finances à son retour pour les donner à Arnauld, quoiqu'il convint qu'on n'avoit rien à reprocher à ce Ministre du côté des talens et de la fidélité ; mais il le taxoit d'aimer beaucoup l'argent, et croyoit qu'il n'étoit pas intact sur cet article », p. 105.* *« il fit part aussi à Marie, continue le même Auteur, de ses soupçons sur l'intégrité de M. de Silleri, et lui dit qu'il eut donné sa place au Président Jannin, s'il n'eut pas senti que l'expérience de ce Ministre lui seroit utile, et même nécessaire, surtout, pendant qu'elle*

				seroit à la tête du Gouvernement », p. 105-106. *« En effet il lui recommanda de ne pas changer légérement de Ministre, et de ne s'y déterminer que par des raisons invincibles », p. 106*
Conseils relatifs aux Grands	*« Le sixiéme, de ne point avantager les Grands en ce en quoi le service du Roi peut recevoir préjudice, et son autorité diminution ; mais qu'ès choses indifférentes et qui ne peuvent être de cette conséquence, elle fût soigneuse de les contenter, de crainte que ses refus peu nécessaires n'altérassent leur affection, et que, quand ils verroient qu'il n'y auroit rien à espérer pour eux, il n'y ait beaucoup à craindre pour l'Etat », p. 31.*	*« 5. De ne pas trop avancer les Grands, aux dépens du bien de l'Etat, et de l'autorité royale », p. 161.*	*« de ne pas trop avancer les grands aux dépens du bien de l'Etat et de l'autorité royale », p. 206*	*« Il lui recommanda aussi de ne pas procurer aux Grands des avantages qui puissent tourner à la diminution de l'autorité Royale, mais de chercher à les satisfaire sur les choses indifférentes », p. 106-107.* *« Il ne fut pas plus heureux en voulant l'éclairer sur le caractere intriguant des Princesses de Conti. Il sçavoit qu'elles étoient contraires à tous ses projets, et il auroit fort desiré pouvoir détacher la Reine de ces Princesses. Il y avoit d'autant plus d'intérêt, qu'elles avoient beaucoup contribué à ses querelles domestiques, en excitant la jalousie de Marie de Médicis contre Madame de Verneuil », p. 107.*
Conseils relatifs aux « étrangers »	*« Le second, qu'elle ne se laissât pas gouverner à des Etrangers, et sur tout qu'elle ne leur donnât point de part à la*	*« 2. De ne point admettre d'Etrangers au manîment des affaires », p. 161.*	*« de ne point admettre d'étrangers au maniement des affaires », p. 206*	*« de ne pas initier des Etrangers dans le Conseil », p. 106.*

	conduite de ses Etats : parce que tel procédé lui aliéneroit les coeurs des François, vû que quand même tels gens seroient capables de connoître les vrais intérêts de la France » p. 28			
Conseils relatifs à sa personnalité	*« le quatriéme, qu'elle ne prît point conseil de ses passions, ni ne formât aucune résolution pendant qu'elle en seroit préoccupée ; parce que jamais personne ne s'en étoit bien trouvé, ce qu'il savoit par sa propre expérience », p. 29.*			*« Le Roi termina ses conseils en exhortant la Reine à se méfier de ses passions, et à ne former aucune résolution tant qu'elle en seroit possédée. Ce Prince ne connoissoit que trop par expérience jusqu'où l'opiniâtreté de cette Princesse et la violence de son caractere pouvoit l'emporter », p. 108.*
Conseils relatifs aux mariages royaux	*« Lorsqu'il parloit du mariage du Roi son fils, il estimoit toûjours que le plus avantageux qu'on pût faire étoit l'héritére de Lorraine, si le Duc n'avoit point d'autres enfans ; ajoûtant que ce lui seroit un grand contentement de voir que ce Roiaume fût agrandi des dépoüilles, dont il avoit reçu des maux indicibles » p. 31-32.* *« il témoignoit souvent être du tout éloigné de marier sa Fille aînée au Roi d'Espagne, qui depuis l'a épousée ; alléguant pour raison que la disposition de ces deux Etats*	*« 7. Enfin, s'il y avoit des alliances à faire avec l'Espagne, de ne pas en faire une avec l'héritier présomptif de la Couronne de France », p. 162.*	*« enfin, s'il y avoit des alliances à faire avec l'Espagne, de ne pas en faire une avec l'héritier présomptif de la Couronne de France », p. 206.*	*« Il l'entretint en même-tems de ses vues sur le mariage de son Fils avec l'Héritiere de Lorraine. Il mit tout en usage pour lui prouver les avantages que la France en retireroit, mais il ne parvint pas à la persuader », p. 107.*

	étoit telle, que la grandeur de l'un étoit l'abaissement de l'autre ; ce qui rendant l'entretien d'une bonne intelligence entre eux du tout impossible, les alliances étoient inutiles à cette fin entre les deux Couronnes, qui considérent toûjours plus leurs intérêts que leurs liaisons […]. Il ajoûtoit à ce discours que, s'il eût desiré marier une de ses Filles en Espagne, ç'eût été avec un des Puînez déclaré Duc de Flandres, et non avec l'Héritier de la Couronne », p. 32.			
Conseils religieux portant sur les Jésuites et les Huguenots	*« le cinquiéme, qu'elle traitât bien les Jésuites, mais en empêchât autant qu'elle pourroit l'accroissement, sans qu'ils s'en aperçussent, et sur tout leur établissement ès places frontiéres. Il estimoit ces bons Religieux utiles pour l'instruction de la Jeunesse, mais faciles à s'emporter, sous prétexte de piété, contre l'obéïssance des Princes », p. 29.* *« Enfin que tôt au outard elle seroit contrainte d'en venir aux mains avec les Huguenots, mais qu'il ne falloit pas leur donner de legers mécontentemens, de*	*« 4. D'empêcher autant qu'elle pourroit l'accroissement des Jésuites, toujours prêts à se déclarer pour Rome contre la France », p. 161.* *« 6. De ne pas donner lieu aux Huguenots de commencer une guerre qu'elle ne pourroit pas terminer », p. 161.*	*« d'empêcher autant qu'elle pourroit l'accroissement des Jésuites, toujours prêts à se déclarer pour Rome contre la France », p. 206.* *« de ne pas donner lieu aux Huguenots de commercer une guerre qu'elle ne pourroit pas terminer », p. 206.*	*« de ménager les Jésuites, mais d'enmpêcher leur accroissement, et ne pas permettre, sur-tout, qu'ils eussent aucun établissement dans les places frontieres, leur dévouement aveugle pour la Cour de Rome pouvant les rendre dangereux », p. 106.* *« Il lui prédit que tôt ou tard on seroit obligé de faire la guerre aux Huguenots ; mais il l'exhorta à ne leur donner aucun sujet de mécontentement, de crainte qu'ils ne se soulevassent avant qu'on fût en état de les réduire entiérement », p. 107.*

	crainte qu'ils ne commençassent la guerre, avant qu'elle fût en état de l'achever », p. 31			
Avis de l'auteur sur la liste Et commentaires	*« Bien que ce Prince eût tant d'expérience, qu'il pût être dit avec raison le plus grand de son siécle, il est vrai qu'il étoit si aveuglé de la passion de Pére, qu'il ne connoissoit point les défauts de ses Enfans », p. 43* *« Les mariages qu'il ne vouloit pas ont été faits, ceux qu'il se proposoit ne l'ont pû être », p. 43.* *« En un mot, il semble que la Sapience qui n'a point de fonds a voulu faire voir combien les bornes de la sagesse humaine ont peu d'étenduë, et que la perfection des hommes est si imparfaite, que les bonnes qualitez des plus accomplis sont des contrepesées par beaucoup de mauvaises qui les accompagnent toûjours », p. 44.*	*« La situation des affaires devoit faire regarder ces avis comme autant de loix ; et pas un ne fut suivi. Les anciens Ministres furent remerciés ; les vingt et un millions qui étoient à la Bastille disparurent par des profusions déraisonnées. Concini et sa femme, maîtres de l'esprit de la Reine qu'ils gouvernèrent, le devinrent de l'Etat ; et cet Etranger, devenu Marquis d'Ancre et Maréchal de France, sans avoir jamais mis l'épée à la main, s'érigea en tyran de son Maître. Les droits de l'Eglise Gallicane et ses libertés, furent sacrifiés par ceux même qui avoient d'abord soutenu le Docteur Richer. Les Jésuites demandèrent qu'il leur fût*	*« Ces sages avis, qui méritoient d'être suivis comme des loix, furent négligés ; et l'on prit un système de gouvernement tout opposé. Qu'arriva-t-il ? ce que le Roi lui avoit prédit lorsqu'elle témoignoit du chagrin de ce qu'il l'appelloit madame la Régente », p. 206-207.*	*« Malgré l'opposition qu'Henri IV marquoit pour s'allier avec l'Espagne, Marie, loin d'abandonner son projet sur cette alliance, continuoit à la négocier avec mataeo Botti, Ambassadeur extraordinaire du Grand-Duc à la Cour de France. Elle blâmoit même le Roi de s'y opposer ; mais elle en rejettoit toute la faute sur M. de Sully », p. 108.*

		permis d'écrire, et qu'il fût défendu de leur répondre. Le mariage du Roi avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne, et celui de Philippe Infant avec Elisabeth de France, furent conclus. On se brouilla avec les Protestans, et les guerres de Religion recommencèrent. Les Princes du Sang mécontens se soulevèrent, et en traitant avec eux, on les rendit redoutables. Il y eut enfin trois partis dans l'Etat ; celui du Roi, celui des Princes joints aux Mécontens, et celui des Huguenots qui se ranima. La majorité du Roi ne fit que suspendre les démêlés. Marie, perdant le titre de Régente, ne perdoit pas l'autorité réelle que lui donoit le titre de Reine-Mère », *p. 161-163.*		

Annexe 7. Lettre de Catherine de Médicis à Charles IX, Paul François Velly, *Histoire de* France *depuis l'etablissement de la monarchie jusqu'au regne de Louis XIV*, Paris, chez Veuve Desaint et Nyon, 1786, p. 419-429, vol 30.

« Monsieur mon fils, je vais satisfaire le moins mal qu'il me sera possible, au desir que vous me montrâtes en partant pour Gaillon. Après le soin de la justice et de la religion, qui sont les deux pilliers de votre trône, rien, à mon avis, ne contribuera plus à vous concilier l'amour et l'estime de vos sujets, que l'ordre qu'ils verront régner dans votre palais. Pour vous en donner une idée, j'ai recueilli et je vais mettre sous vos yeux ce que j'ai vu pratiquer à la cour de mes très-honorés seigneurs votre ayeul et votre père. Commencez, à l'exemple de votre père, par établir une heure fixe pour votre lever. Pendant qu'il prenoit sa chemise et qu'on l'habilloit, entroient dans sa chambre les princes, les chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la chambre, maîtres d'hôtel, gentilshommes servants, qui avoient le plaisir d'en être vus et de causer avec lui, ce qui leur donnoit une merveilleuse satisfaction. Ils se retiroient ensuite, à la réserve des ministres et des secrétaires d'état, avec lesquels il vaquoit, pendant environ deux heures, à l'expédition des affaires. Sur les dix heures, il alloit entendre la messe, non point avec les seuls archers de la garde comme cela se fait aujourd'hui, mais entouré de toute la noblesse qui se trouvoit à la cour. Au sortir de la messe, vous vous metrez à table, s'il en est temps, ou vous ferez une promenade pour votre santé, en observant cependant que votre dîner ne soit jamais retardé au-delà d'onze heures. En vous levant de table, vous donnerez, au moins deux par semaine, audience à tous ceux de vos sujets qui ont des mémoires à vous présenter ; ensuite vous passerez chez moi ou chez la reine, lorsque vous serez marié, pour y tenir cercle, assuré de faire en cela une chose infiniment agréable aux françois, pour qui ces conversations sont devenues un vrai besoin. Après y avoir passé environ une heure, vous vous retirerez, soit dans votre cabinet d'étude, soit où bon vous semblera jusqu'à trois heures après midi, temps auquel vous pourrez vous livrer à quelque honnête exercice, soit à pied soit à cheval, avec toute la jeune noblesse de votre cour ; ainsi faisoit votre père qui prenoit un plaisir singulier à ces sortes de divertissemens. Au retour, vous souperez en famille, et deux fois la semaine vous tiendrez une salle de bal. Car je me souviens d'avoir entendu dire au roi François premier votre ayeul, que le meilleur secret pour obliger les françois à vivre en paix, étoit de les tenir dans la joie ou

dans des occupations de leur goût. Car ils sont si incapables de repos, si passionnés pour tous les exercices militaires, que si on négligeoit pendant la paix de fournir de la pâture à leur activité, elle se porteroit bientôt à quelque chose de fâcheux. C'est pour cette raison qu'on étoit dans l'usage de distribuer les compagnies d'ordonnance dans toutes les contrées du royaume. La noblesse de chaque province se rendoit au quartier principal et s'y exerçoit à manœuvrer, à courre la bague et à rompre des lances. Je reviens à la cour. on y observoit, du temps de votre ayeul, une police si exacte, que nul n'auroit osé y exciter le moindre débat, parce qu'au premier mot il n'auroit pu éviter d'être arrêté et conduit devant le prévôt de l'hôtel. Car pendant ou le temps que le roi se tenoit dans le château, les capitaines des gardes se promenoient dans les appartemens, les gardes dans les galeries ou sur les escaliers, les cent suisses dans les cours, le prevôt avec ses archers dans les basses-cours et les avenues, pour empêcher que les pages et les laquais n'y tînssent des assemblées de jeu, et ne fîssent, comme aujourd'hui, retentir le palais de blasphêmes exécrables. Il n'étoit permis qu'aux enfans du roi, à ses frères ou à ses sœurs, d'entrer à cheval, en coche ou en litière, dans la cour intérieure ; les princes et princesses mettoient pied à terre sous la porte, tous les autres en-deça. A la chute du jour le premier maître d'hôtel prenoit soin de faire allumer des flambeaux dans les appartemens et les corridors, des lanternes dans les cours et les escaliers. Lorsque le roi se mettoit au lit, on apportoit sous son chevet les clefs des portes du château, d'où personne ne pouvoit sortir jusqu'à ce qu'il se levât. Quant à la forme du service, le gentilhomme tranchant, le couteau à la main, marchoit à la tête de ceux qui devoient dresser le couvert : entroient ensuite le premier maître-d'hôtel et le pannetier, les enfans d'honneur et l'écuyer de cuisine ; sans qu'aucun valet approchât de la table. S'il arrivoit que le roi, soit après dîner, soit après souper, demandaât la collation, un chambellan, ou à son défaut un gentilhomme servant, l'alloit chercher, et portoit dans sa main la coupe, suivi des officiers de la panneterie et de l'échansonnerie. Pendant qu'on faisoit le lit du roi, on avoit l'attention de ne laisser entrer personne dans la chambre, à la réserve du grand chambellan et du premier et du premier gentilhomme. Tous ces usages servoient, et à la sûreté et à la considération.

Monsieur mon fils, si vous desirez, non-seulement d'être respecté de vos sujets, mais encore d'en être aimé, il faut qu'ils croient que vous faites cas de leurs services, et que vous êtes occupé d'eux absens comme présens. Le conseil que je vous donne ici devient d'autant plus nécessaire, que déjà des hommes intéressés à vous supplanter dans la confiance de vos sujets, ont fermé malicieusement le bruit que vous vous souciez peu qu'on vous rende des devoirs, et qu'un nouveau visage vous importune. Cette imputation calomnieuse s'est accréditée par la

négligence de quelques-uns de ceux sur qui vous vous reposez de l'expédition des affaires ; car il est arrivé que des députés, chargés des intérêts d'une province, après s'être tourmentés pendant un mois ou six semaines pour obtenir une audience, s'en sont retournés sans avoir été entendus, et ont donné par leurs plaintes l'idée la plus défavorable de votre administration. C'est ce qui me fait vous prier très-instamment d'employer tous les jours une heure à ouvrir vous-même les lettres qui vous sont adressées des provinces, et à donner audience, au moins deux fois par semaine, à tous ceux qui veulent vous parler. Si les mémoires qu'on vous présentera, sont de nature à être examinés dans le conseil, vous les remettrez au chancelier, qui après en avoir pris connoissance, les distribuera aux maîtres des requêtes pour en faire promptement le rapport ; si au contraire il ne s'agit que d'une simple déclaration de votre volonté, vous les donnerez à un des secrétaires d'état, en lui ordonnant de vous apporter le lendemain la réponse. Toutes les fois que vous appercevrez à votre cour un homme qui tient un rang distingué dans sa province, vous aurez l'attention de l'entretenir, afin de savoir ce qui s'y passe, et partout où vous le rencontrerez, soit à votre lever, soit ailleurs, vous lui ferez bon visage et lui direz quelque chose d'obligeant. C'est à quoi ne manquèrent jamais votre ayeul et votre père ; ils portoient l'affabilité au point, n'ayant rien de bien important à dire à ceux qu'ils voyoient pour la première fois, ils leur demandoient des nouvelles de leur ménage, de quelqu'un de leur famille, afin de leur marquer l'intérêt qu'ils prenoient à tout ce qui les touchoit. Par-là, mon fils, vous regagnerez promptement l'affection de vos sujets, et vous détruiez les bruits que des hommes mal intentionnés s'efforcent d'accréditer.

J'ai souvent entendu vanter une pratique du roi Louis XII, votre bisayeul, que je voudrois vous voir adopter, parce qu'elle vous délivreroit des importunités de cour, et qu'en apprenant à vos sujets que vous êtes le seul distributeur des graces, elle les avertiroit suffisamement de ne plus s'attacher qu'à vous. Il avoit deux rôles, l'un des hommes de service en chaque province, l'autre des bénéfices, des charges et des gouvernemens qui étoient à sa disposition. Un homme assidé dans chaque district l'informoit à point nommé de tout ce qui venoit à vaquer, sans que la lettre passât par les mains du secrétaire d'état. Aussi-tôt il consultoit ses rôles, nommoit à la place celui qu'il en jugeoit le plus digne, et lui adressoit ses provisions, en lui épargnant l'embarras et les frais des sollicitations qui coûtent quelque fois plus que la chose ne vaut ; aussi étoit il le monarque le plus aimé et le mieux servi dont on se souvienne. Je ne dois pas non plus vous laisser ignorer une autre règle de conduite que s'étoit faite le roi François I votre ayeul, pour empêcher que rien ne remuât dans le royaume sans qu'il en fût promptement averti. Commençant par s'informer des hommes qui jouisssoient de la réputation la mieux établie dans

chaque province, il s'attachoit trois ou quatre des principaux dans l'ordre de la noblesse, du clergé et de la magistrature, en leur conférant les capitaineries, les bénéfices ou les offices qui étoient à sa disposition, et les chargeoit de veiller à ce qui se passoit autour d'eux, de s'opposer, autant qu'il étoit en leur pouvoir, à toute innovation dangereuse, ou de lui indiquer à temps les remèdes qu'il convenoit d'y appliquer. En étendant cette pratique aux villes et en vous attachant, sans qu'il vous en coûtât rien, une douzaine de bourgeois les plus considérés parmi leurs concitoyens, vous auriez la facilité d'exclure de toutes les charges municipales les esprits turbulens ou mal intentionnés.

Monsieur mon fils, vous prendrez en bonne part la liberté de ces conseils ; ce sont ceux d'une mère qui ne vous dit rien qu'elle n'ait vu pratiquer à la cour de vos glorieux prédécesseurs, et qui n'a point d'autre desir que de voir prospérer votre règne »

Annexe 8. Lettre de Catherine de Médicis à son fils Charles IX, Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert, *Eloge historique de Michel de l'Hospital*, [s-l], [s-e], 1777, p. 84-87.

« Monsieur mon fils, après vous avoir parlé de la police de la cour, et de ce qu'il faut pour rétablir l'ordre dans votre royaume, il me semble qu'une des choses la plus nécessaire, pour vous faire aimer de vos sujets, c'est qu'ils connoissent qu'en toutes choses avez soin d'eux, autant de ceux qui sont prés de votre personne, que de ceux qui en sont loin ; je dis ceci, parce que vous avez vu comme les malins, avec leur méchanceté, ont fait entendre par-tout que vous ne vous souciez de leur considération, ainsi que n'aviez agréable de les voir. Qui me fait vous supplier que doresnavant vous n'obmettiez un jour, prenant l'heure à votre commodité, que nous ne voyez les dépêches de quelque part qu'elles viennent, et que preniez la peine d'ouïr ceux qui vous sont envoyés. Et si ce sont choses, dont le conseil vous puisse soulager, les envoyer, et faire un commandement au chancelier pour jamais, que toutes les choses qui concernent les affaires de votre état, qu'avant que les maîtres des requêtes entrent au conseil qu'il aie à donner une heure pour les dépêches, et après, faire entrer les maîtres des requêtes, et suivre le conseil pour les parties. C'est la forme que, durant les regnes des rois messeigneurs, votre père et grand-mere, tenoit M. le connétable et ceux qui assistoient audit conseil, et les autres choses qui ne dépendent que de votre volonté ; après, comme dessus est dit, les avoir bien entendues, commander les dépêches et réponses selon votre volonté aux secrétaires ; et le lendemain, et commander qu'ils soient renvoyés sans délais. Et en ce faisant n'en viendra point d'inconvénient à vos affaires, et vos sujets connoîtront le soin qu'avez d'eux, et que vous voulez être bien et promptement servi. Cela les sera plus diligents et soigneux, connoîtront davantage combien voulez conserver votre état, et le soin que prenez de vos affaires. Et quand il viendra, soit de ceux qui ont charge de vous ou d'autres, des provinces, pour vous voir, prendre la peine de parler à eux, leur demander de leurs charges, et qu'ils n'en ont point, au lieu d'où ils viennent ; qu'ils connoissent que voulez savoir ce qui se fait par votre royaume, et leur faire bonne chere, et non pas parler une fois à eux, et quand les trouverez en votre chambre ou ailleurs, leur dire quelque mot. C'est comme j'ai vu faire à votre père et grand-père, jusques à leur demander quand ils ne savoient de quoi les entretenir, de leur ménage ; afin de parler à eux et leur faire connoître qu'il avoit bien agréable de les voir. Et en ce faisant, les menteuses inventions qu'on a trouvées pour vous déguiser à vos sujets, seront connues de tous, et serez aimé d'eux, et

honoré ; car, retournant à leurs pays, feront entendre la vérité ; si bien que ceux qui vous ont cuidé nuire seront connus pour méchants, comme ils sont aussi.

Je vous dirai que du temps du roi Louis XII, votre ayeul, qu'il avoir une façon que je desirerois infiniment que vous voulussiez prendre, pour vous ôter toutes importunités et presse de la cour ; et pour faire connoître à tous, qu'il n'y a que vous qui donne les biens et les honneurs ; vous en serez mieux servi et avec plus de faveur. C'est qu'il avoit ordinairement en sa poche le nom de tous ceux qui avoient charge de lui ; fût-ce près ou loin, grands ou petits, sommes de toutes qualités ; comme aussi il avoit un autre rôle où étoient écrits tous les offices, bénéfices, et autres choses qu'il pouvoit donner, et avoit fait commandement à un ou deux des principaux officiers en chaque province ; que quelque chose qui vaquât ou advint de confiscations, aubaines, amendes et autres choses pareilles, que nul ne fût averti, que premiérement ceux à qui il en avoit donné la charge, ne l'en avertissent par lettres expresses, qui ne tombassent ès mains des secrétaires ni autres que lui-même : et lors il prenoit son rôle, et regardoit selon la valeur qu'il voyoit par icelui, et qu'on lui demandoit, et selon le rôle qu'il en avoit en sa poche, il le donnoit à celui que bon lui sembloit, et lui en faisoit faire la dépêche lui-même : et sans qu'il en fût rien, il l'envoyoit à celui à qui il le donnoit. Et si, de fortune, quelqu'un étant averti après lui venoit demander, il le refusoit ; car jamais à ceux qui demandoient il ne donnoit, afin de leur ôter la façon de l'importuner. Et ceux qui le servoient sans laisser leurs charges, sans le venir presser à la cour, et dépenser plus que le don ne vaut bien souvent, il les récompensoit des services qu'ils lui faisoient. Aussi étoit-il le mieux servi roi qui fût jamais ; car ils ne reconnoissoient rien que lui, et ne faisoit-on la cour à personne autre ; et prie à Dieu qu'en fassiez de même ; car, tant qu'en serez autrement, vous rendant aux placers, ou autres autres inventions, croyez que l'on ne tiendra pas le don venant de vous.

Mémoires de Castelnau »

Annexe 9. Lettre de Catherine de Médicis à son fils Charles IX, Pierre Antoine de la Place, *Pièces intéressantes et peu connues*, Bruxelles, [s-e], 1784, p. 461-482, vol 2.

« MONSIEUR MON FILS,

Vous ayant déjà envoyé ce que j'ai pensé devoir vous satisfaire, à ce que me dites, en allant à Gaillon, il m'a semblé qu'il restoit encore ce que j'estime aussi nécessaire pour vous faire obéir à tout votre Royaume, et reconnoître comme desirez le revoir en l'estat auquel il a esté par le passé, durant les règnes des Rois, Messeigneurs vos Pères et grands Pères. Et pour y parvenir, j'ai pensé qu'il n'y a rien qui vous y serve tant, que de voir qu'aimiez les choses réglées, ordonnées, et tellement policées, que l'on cognoisse les désordres qui ont esté jusques-ça par la minorité du Roi, votre frère, qui empeschoit que l'on ne pouvoit faire ce que l'on desiroit. Cela vous a tant depleu, que incontinent qu'avez eu le moyen d'y remédier, et de tout régler par la paix que Dieu vous a donnée, que n'avez perdue une seule heure de temps à restablir toutes choses selon leur ordre et la raison, tant aux choses d'Eglise, et qui concernent notre Religion, laquelle pour conserver et pour tascher par bonnes vie et exemple, remettre tout à icelle ; comme par la justice conserver les bons, nettoyer le Royaume des mauvais, et recouvrer par-là votre autorité et obéissance entière. Encore que tout cela serve, et soit le principal pillier et fondement de toutes choses ; si est-ce que je cuide que vous voyant reglé en votre personne et façon de vivre, et votre cour remise en honneur et police que j'y ai veuës autrefois, que cela sera un exemple pour tout votre Royaume, et une cognoissance à un chacun du desir et volonté qu'avez de remettre toute chose selon Dieu et raison. Et ainsi afin qu'en effet cela soit cogneu d'un chacun, je desirerois que vous preniez une heure certaine de vous lever ; et pour contenter votre Noblesse, faire comme faisoit le Roi votre Père : car quand il prenoit sa chemise et ses habillemens, entroient tous les Princes, Seigneurs, Capitaines, Chevaliers de l'Ordre, Gentilshommes de la Chambre, Maistre d'Hostel, Gentilshommes servants entroient tous, et il parloit à eux, et les voyoit, ce qui les contentoit beaucoup.

Cela fait s'en alloit à ses affaires, et tous sortoient, hormis ceux qui en estoient et les quatre Secrétaires. Si faisiez de même, cela les contenteroit fort, pour estre chose accoutumée de tous temps à vos Pères et grands-Pères. Que tous les Princes vous accompagnassent, et non comme je vous vois aller, n'ayant que vos Archers. Au sortir de la Messe, disner, s'il est tard, ou si non

vous pouvez promener pour votre santé ; et ne passez onze heures que ne disniez. Et après disner, pour le moins deux fois la semaine, donniez audience, qui est une chose qui contente infinîment vos subjets ; et après, vous retirer, et venir chez moi ou chez la Reine, afin que l'on cognoisse une façon de Cour, qui est une chose qui plaît infinement aux François, pour l'y avoir accoutumé ; et après avoir demeuré une demi-heure ou une heure en public, vous retirer ou à votre estue, ou en privé, où bon vous semblera ; et sur les trois heures après-midi, vous alliez vous pourmener à pied ou à cheval, afin de vous montrer, et contenter la noblesse ; et passez votre temps avec cette jeunesse, à quelque exercice honnête, si non tous les jours, au moins deux ou trois fois la semaine. Cela les contentera beaucoup, l'ayant ainsi accoutumé, du temps du Roi votre père, qui les aimoit infiniment ; et après cela, souper avec votre famille. Après souper, deux fois la semaine, tenir la salle du bal ; car j'ai ouï dire au Roi votre grand-père, qu'il falloit toujours pour vivre en paix avec les François, et qu'ils aimassent leur Roi, les tenir joyeux, et occupés à quelque exercice. pour cet effet, il faisoit souvent combattre à cheval et à pied, et encore la lance ; et le Roi votre père aussi, avec les autres exercices honnestes, ésquels il s'employoit, et les faisoit s'employer ; car les François ont tant accoustumé, s'il n'est temps de guerre, de s'exercer, que s'ils ne le font, ils s'employent à autres choses plus dangereuses ; et pour cet effet, au temps passé, les garnisons de gens d'armes étoient dans les Provinces, où la noblesse des alentours s'exerçoit à courre la bague, ou tout autre exercice honneste ; et outre qu'ils servoient pour la seureté du pays, ils contenoient les esprits pis faire.

Or, pour retourner à la police de la Cour du feu Roi votre grand-père, il n'y eust un homme si hardi d'oser dire dans sa Cour injure à un austre : car s'il eus testé ouï, il eus testé mené au Prévost de l'Hôtel. Les Capitaines des Gardes se pourmenoient ordinairement dans les alles et dans la cour, quand le Roi, l'après-disnée, étoit retiré dans sa chambre, chez la Reyne, ou chez les Dames.

Les Arches se tenoient ordinairement aux salles, pour empescher que les Pages et les Laquais ne jouassent et tinssent les berlans qui se tiennent aujourd'hui dans le Chasteau où vous estes logé, avec blasphesmes et juremens exécrables : ainsi, devez renouveller les anciennes Ordonnances, et les vostres mesmes, en faisant faire punition bien exemplaire, afin que chacun s'en abstienne. Aussi les Suisses se pourmenoient ordinairement en la cour ; et le Prévost-de-l'Hostel avec ses Archers, dans la bassecour, et parmi les cabarets et lieux publiques, pour voir ce qui s'y faisoit, et empescher les choses mauvaises, et pour punir ceux qui avoient délinqué : et sa personne et ses Archers, sans hallebarde, entroient dans la cour du chasteau, pour voir s'il n'y avoit rien à faire ; et lui montoit en haut, pour se monstrer au Roi, et savoir s'il ne vouloit

rien lui commander. Aussi les Portiers ne laissoient entrer personne dans la cour du Chasteau, si ce n'estoient les enfans du Roi, les frères et sœurs en coche, à cheval et litière. Les Princes et Princesses descendoient dessous la porte, les autres hors la porte. Tous les soirs, dès que la nuit venoit, le Grand-Maistre avoit commandé au Maistre-d'Hostel, de faire allumer les flambeaux par toutes les Salles et passages, et aux quatre coins de la cour et degrés, des salots ; et jamais la cour du chasteau n'estoit ouverte, que le Roi ne fust esveillé, et n'y entroit ni sortoit personne, quel qu'il fust ; comme aussi au soir, dès-que le Roi estoit couché, on fermoit les portes, et mettoit-on les clefs sous le chevet de son lict ; et au matin, quand on alloit couvrir pour son disner et souper, le Gentilhomme qui tranchoit, alloit quérir le couvert, et portoit en sa main la nef et les cousteaux desquels il devoit trancher ; devant lui l'Huissier de la Salle, et après lui les Officiers pour couvrir. Comme aussi, quand on alloit à la viande, le Maistre-d'Hostel y alloit en personne, et le Pannetier, et après eux, c'estoient enfans d'honneur et Pages, sans Valletaille, ni autre que l'Ecuyer de Cuisine ; et cela estoit plus sur, plus honorable aussi. L'après-dîné, quand le Roi demandoit sa collation, un Gentilhomme-de-la-Chambre l'alloit querir ; et s'il ne s'en trouvoit point, un Gentilhomme-Servant, qui portoit en sa main la coupe ; et après lui venoient les Officiers de la Panneterie et Eschansonnerie. Aussi en la chambre n'entroit personne, quand on faisoit son lict ; et si le Grand-Chambellan, ou Premier Gentilhomme-de-la-Chambre n'estoit à le voir faire, y assistoit un des principaux Gentilshommes de ladite chambre ; et au soir, le Roi se déshabilloit en la présence de ceux qui au matin estoient entrés, lorsqu'on portoit ses habillemens.

Je vous ai bien voulu mettre tout ceci de la façon que je l'ai veu tenir aux Rois vostre père et grand-père, pour les avoir veu tous aimés et honorés de leurs subjets, qui en estoient si contens que, pour le desir que j'ai de vous voir de mesme, j'ai pensé que je ne pouvois donner un meilleur conseil, que de vous régler comme eux.

Monsieur mon fils, après vous avoir parlé de la Police de la Cour, et de ce qu'il faut faire pour restablir tout ordre en vostre Royaulme, il me semble qu'une chose la plus nécessaire pour vous faire aimer de vos subjets, c'est qu'ils cognoissent qu'en toutes choses avez soin d'eux, autant que de ceulx qui sont près de votre personne. Je dis ceci, parce que vous avez veu comme les malins avec leurs meschantés ont fait entendre par-tout que ne vous souciez de leur considération, aussi que n'aviez agréable de les voir. Et cela est procédé de mauvais offices et menteries dont se sont aidés ceulx qui, pour vous faire haïr, ont pensé s'establir et s'accroistre ; et que pour la multitude des affaires et négligences de ceux à qui faisiez les commandemens, bien souvent les dépesches nécessaires, au lieu d'estre bientost et diligemment répandues, ne

l'ont point esté : mais, au contraire, ont quelques-fois demeurées un mois, ou six semaines, tant que ceulx qui estoient envoyés de ceulx qui estoient en charges des Provinces par vous, ne pouvant obtenir réponse aucune, s'en font icelles retournez : qui estoit cause que voyant telle négligence, ils pensoient estre vrai ce que les malins disoient. Ce qui me fait vous supplier, que doresnavant vous n'obmettiez un seul jour, prenant l'heure à vostre commodité, que voyez toutes les despesches de quelque part qu'elles viennent ; et que preniez la peine d'ouïr ceulx qui vous sont envoyés ; et si ce sont choses de quoi le Conseil puisse vous soulager, les y envoyer, et faire commandement au Chancelier, pour jamais, que toutes les choses que concernent les affaires de vostre estat avant que les Maistres des Requestes entrent au Conseil, il ait à donner heure pour les despeches : et après faire entrer les Maistres des Requestes, et suivre les Conseils pour les parties. C'est la forme que durant les Roys, vos Père et grand-Père tenoient.

Quant aux autres choses qui ne despendent que de vostre volonté ; après, comme dessus est dit les avoir bien entendues, commander les despesches et responses selon votre volonté aux secretaires ; et le lendemain, avant que rien veoir de nouveau, vous les faires lire, et commander qu'elles soient envoyées sans délay : Et en ce faisant n'en viendra point d'inconvéniens en vos affaires, et vos subjets cognoistront le soin qu'avez d'eux, et que voulez estre bien et promptement servy. Cela les fera plus diligens et soigneux, et ils cognoistront davantage combien voulez conserver vostre estat, et le soin que prenez de vos affaires. Et quand il viendra, soit de ceulx qui ont charge de vous ou d'autres des Provinces pour vous veoir, demandez leur de leurs charges ; et s'ils n'en ont point, du lieu d'où ils viennent, afin qu'ils cognoissent que voulez sçavoir ce qui se fait parmi votre Royaulme ; et leur faire bonne chère, et non par parler pour une fois à eulx, mais quand les trouverez à vostre chambre ou ailleurs, leur dire toujours quelques lots : c'est comme j'ai veu faire aux Roys, vos Père et grand-Père, jusqu'à leur demander (quand ils ne savoient de quoi les entretenir) de leurs mesnages, afin de parler à eux, et leur faire cognoistre qu'ils avoient bien agreable de les voir. Et ce faisant, les menteuses inventions qu'on a trouvées pour vous déguiser à vos subjets, seront cognues de tous, et serez mieux cogneu et honoré d'eux. Car retournant en leur pays, feront entendre la vérité si bien que ceux qui vous auront cuidé nuire, seront cogneus pour meschans, comme ils sont. Aussi, je vous dirai que du temps du Roy Louis XII, vostre ayeul, qu'il avoit une façon que je desirerois infiniment que vous voulussiez prendre pour vous oster toutes importunités et presses de la Cour, et pour faire cognoistre à tous, qu'il n'y a que vous qui donne les biens et honneurs. Vous n'en serez que mieux servi et avec plus de ferveur.

C’est qu’il avoit ordinairement dans sa poche le nom de ceulx qui avoient charge de lui, susse près ou loing, grands ou petits, en somme de toute qualité. Comme il avoit aussi un autre role où estoient escrits tous les Offices, Bénéfices et autres choses qu’il pouvoit donner ; et avoit fait commandement à un ou deux des principaux Officiers en chaque Province, que quelque chose y vacquast ou lui vint de confiscations, aubeines ou amendes, que nul ne fust averti, que premièrement ceulx à qui il en avoit donné la charge, ne l’en avertissent par lettres expresses qui ne pussent tomber ès mains des Secrétaires, ni autre que lui-mesme ; Et alors il prenoit son role, et y regardoit selon la valeur qu’il voyoit par iceluy, ou qu’on lui demandoit selon le role qu’il avoit en poche, il le donnoit à qui bon luy sembloit, et luy en faisoit la despeche lui-même, sans qu’il en sçut rien, il l’envoyoit à celuy à qui il le donnoit. Et si, de fortune, quelqu’un en estant averty après luy, le luy venoit demander, il le luy refusoit. Car jamais à ceulx qui demandoient il ne donnoit, afin de leur oster la façon de l’importuner : Et ceulx qui le servoient sans laisser leurs charges pour le venir solliciter à la Cour, et despenser souvent plus que ne vaut le don, c’étoit ceulx qu’il récompensoit du service qu’ils luy faisoient. Aussi estoit-il, à ce que j’ay ouï dire, le Roy le mieux servy qui fust jamais, et prie Dieu qu’en fassiez de mesme ! Car, tant que ferez aultrement aux Placets ou aultres inventions, croyez qu’on ne tiendra pas le don de vous seul, car j’en ay ouï parler où je suis. Je veux pas oublier à vous dire une chose que faisoit le Roy, vostre grand-Père, qui lui conservoit toutes les Provinces à sa dévotion : c’estoit qu’il avoit le nom de tous ceulx qui estoient de sa Maison dans les Provinces, et aultres qui avoient autorité parmy la Noblesse et le Clergé des Villes et Peuples, pour les contenir, afin que tout feust à sa dévotion ; ainsi que pour estre adverty de tout ce qui se remuoit dans lesdites Provinces, soit en général, soit en particulier parmi les maisons privées, ou Villes, ou Clergé. Il mettoit peine d’en contenter parmi toutes les Provinces une douzaine ou plus ou moins de ceulx qui avoient plus de moyens dans le pays, ainsi que j’ai dit ci-dessus. Aux uns il donnoit des Compagnies de Gens d’armes, et aux aultres, quand il vacquoit quelque bénéfice dans le pays, il le donnoit aussi ; et comme aussi des Capitaines des Places, à d’autres des Offices de Judicature, selon et chacun sa qualité : car il en vouloit de chaque sorte qui luy fussent obligez, pour sçavoir comment toutes choses s’y passoient. Cela les contentoit de telle façon qu’il ne se remuoit rien, soit au Clergé, soit au reste de la Province, tant de la Noblesse, que des Villes et du Peuple, qu’il ne le sceust, et qu’en estant averti, il y remédioit d’abord, et de si bonne heure, qu’il empeschoit qu’il n’advint jamais rien jamais rien outre son autorité, ni obéissance qu’on luy devoit porter. Et je pense, Monsieur mon fils, que c’est le remède dont vous pouvez user,

pour vous faire aisément et promptement bien obéïr, et oster et romptre toutes alliances, accointemens, menées, et remettre toutes choses sous vostre autorité et puissance seule.

P. S. J'ai oublié un aultre point, qui est bien nécessaire que mettiez peine à cela, et qui se sera aisément, si le trouvez bon : c'est qu'en toutes les principales Villes de vostre Royaulme, vous y gagniez trois ou quatre des principaux bourgeois, et qui ont le plus de pouvoir en ladite ville, et autant des principaux marchands qui ayent bon crédit parmi leurs concitoyens ; et qui soubs main (sans que les autres s'en apperçoivent, n'y puissent dire que vous rompez leurs Privilèges) les favorisant tellement par bienfaits ou autres moyens, que les ayez si bien gaignez, qu'il ne se fasse ni ne dit rien au Corps de Ville, ni par les maisons particulières, que n'en soyez adverti. Et que quand ils viendront à faire leurs élections pour leurs Magistrats particuliers, selon leurs privilèges, que ceulx-ci, par leurs amis et pratiques fassent toujours élire ceux qui seront tout à vous ; et n'aurez doresnavant point de peine à vous y faire obéir : car, en un seul mot, vous le serez toujours ainsi faisant.

Et au dessus est écrit de la main la Reyne, Mère.

Monsieur mon fils, vous prendrez la franchise de quoi je vous envoye, et le bon chemin ; et ne trouvez mauvais que je l'aye fait escrire à Montague, car c'est afin que la puissiez mieux lire. C'est comme vos prédécesseurs faisoient.

Catherine, Reyne. »

Annexe 10. Les descriptions des talismans magiques de Catherine de Médicis. Comparaison effectuée à partir des descriptions de Prosper Marchand[1].

Nom de l'auteur	***L'Art d'assassiner tous les rois***	**Père Ménétrier**	**Mr le Duchat**	**Prosper Marchand**	**Catalogue des Livres de Mr de Cangé.**	**Pierre de l'Estoile**
Nature de l'objet	Médaille, ovale, Semblable à celle que les « *anciens Romains consacraient à leurs faux dieux* »	Talisman Jamais frappée mais moulée	Médaille	Médaille		Talisman magique et superstitieux
Date de la médaille			Entre 1551 et 1554	Au moment de la Ligue	Au moment de la Ligue	Elle le portait toujours sur elle ; il est retrouvé cassé après sa mort
Auteur de la médaille		Fernel, médecin de la reine	Fernel, médecin de la reine			Mathématicien Regnier, un magicien
Composition	Cuivre	Cuivre				Sang humain, sang de bouc et plusieurs métaux
Description face 1	**Personnage 1**	Catherine, à genoux, en forme	Catherine en Isis, avec une tête d'Epervier =	Catherine en Isis, avec une tête d'Epervier	La Ligue est représentée par une	Catherine

[1] Prosper Marchand, *Dictionnaire historique, ou Memoires critiques et litteraires, concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulierement dans la République des lettres*, la Haye, chez Pierre de Hondt, 1758-1759, p. 164-174, vol 1.

		de suppliante, fait offrande au Démon A ses côtés, ses trois fils Charles, Henri et Duc d'Alençon	vivacité de son esprit, sa droiture et son activité. Derrière sa tête, un globe avec forme de serpent. Dans le bec, une tige de pavot avec trois coques ou des têtes avec des chapiteaux en forme de diadèmes = symbole de fécondité	Dans le bec, une tige de pavot avec trois coques ou des têtes avec des chapiteaux en forme de diadèmes = symbole de fécondité	femme à bec et aux pieds de coq	
	Objet main gauche		Miroir = symbole d'Isis, sagesse dans les affaires publiques	Miroir	Miroir : force et prudence politique	Miroir
	Objet main droite		Dard = symbole d'Isis, subtilité de son esprit	Dard	Flèche : force et prudence politique	
	Personnage 2	Démon peint sur un trône relevé, traits affreux et horribles	Henri II assis sur un aigle « H » entre les deux personnages qui		Henri III, à ses pieds un H couronnée	Henri II

			représente le sceau d'autorité		Placé sous une tente « *Anael* », assis sur un aigle comme Jupiter	
	Objet main gauche		Sceptre qui représente la régence de ses Etats		Sceptre	
	Objet main droite					
	Légende/ écriture	« *Soit, pourvû que je régne* »	« *Frainel* » (le médecin), « *Illis* », « *H* » Il y a aussi les chiffres de François II, Charles IX, le « *A* » couronné pour le duc d'Anjou, le « *BD* » pour le duc d'Alençon et le « *PM* » princesse Marguerite	Lettres couronnées « *H, K, F, A* » Devise : « *Bene Dicit Principbus Magnis* »	Anael Lettres couronnées « *mots bizarres* » « *Okiel* »	« *Illis Lotharingica Domus Leane Francisco Karolo, Alenconio, Beatificatis dolis pessimae Matric* » Au lieu de Okiel lire AEIX ? mot grec qui signifie « *lambo, lingro, blandior* » = faiblesse et lâcheté Lettres couronnées « H, *K, F, A* » La reine lui dit Anael « *Quousque Domine* » et Henri lui répond

					« *Illis* » et lettres couronnées
Description face 2	**Personnage**	Débauches de Diane de Poitiers Nue	Posture indécente de Catherine de Médicis	Catherine nue Signe au-dessus de sa tête montrant son penchant pour la galanterie	
	Objet main gauche	Peigne : chef des armoiries de la maison de Saint Valier	Peigne symbole de la propreté. La conduite de la reine est pure et nette	Un des instruments de sa toilette	
	Objet main droite	Cœur : celui d'Henri II	Cœur : celui d'Henri II	« *cœur artificieuse et séducteurs* »	
	Légende/ écriture	« F » Double Croix qui fait allusion à son nom Chiffre de Venus au-dessus de sa tête = Vénus de François 1er et Henri II « *Armodée et Ebullé* », marque	Armes de la maison des Médicis Double F et croix de Lorraine Fer de la Charuë = symbole de la fertilité Lettres SV : *« salo Virtute »* ou *« Virilitate »*	Signe de Vénus au-dessus de sa tête Signe de Vénus entre le Bélier et le Taureau : symbole de cocuage Double F et double croix vers laquelle elle jette les yeux : elle s'accommode aussi bien des	Croix de Lorraine et « *Domus Lotharingica* » : marquerait les attentats de la Maison de Lorraine

		qu'Asmodée, Démon de l'impudicité est l'auteur de sa fortune Mots imaginés	Lorrains que des Français	
Opinion de l'auteur sur la médaille	Aucun culte rendu au Démon	Représente la fertilité de la reine via ses trois fils et les conseils donnés par Fernel pour concevoir les enfants	Représentations de Catherine consultant le miroir magique pour savoir « *l'etat et la durée de ses Enfans au Royaume et qui leur succéderoit* »	But est de gouverner sagement et de connaitre l'avenir

Annexe 11. Généalogie simplifiée des Mérovingiens

Généalogie simplifiée de la dynastie Mérovingienne

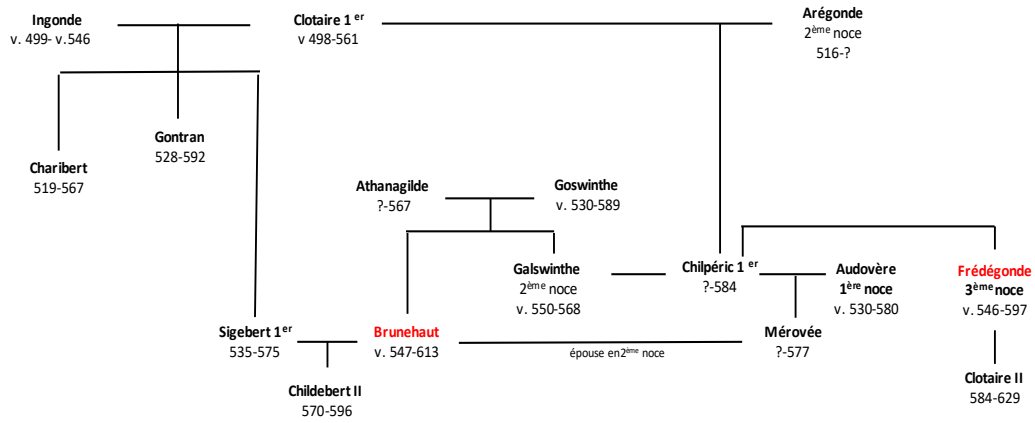

Sources

« Sources fortes »

[s-a], *Antoinette d'Autriche ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, Reines de France aux Enfers. Pour servir de supplément et de suite à tout ce qui a paru sur la vie de cette Princesse*, Londres, [s-e], 1789.

[s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportemens de Catherine de Médicis Royne mère, Auquel sont recitez les moyens qu'elle a tenu pour usurper le gouvernement du royaume de France, & ruiner l'estat d'iceluy*, [s-e], [s-l], 1575.

[s-a], *Discours merveilleux de la vie, actions & déportements de la reyne Catherine de Médicis mere de François II , Charles IX , Henry III, rois de France*, Paris, [s-e], 1663.

[s-a], *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France. Pour servir à l'histoire de cette Princesse*, Londres, [s-e], 1789.

[s-a], *Histoire de la mère et du fils c'est-à-dire de Marie de Medicis, Femme du Grand Henry, et Mere de Louis XIII. Roy de France et de Navarre*, Amsterdam, chez Michel Charles Le Cene, 1730.

[s-a], *L'art d'assassiner tous les rois,* Londres, chez Thomas Fullher, 1696.

[s-a], *Observations Historiques et Critiques Sur La Vie Du Brave Crillon*, Londres, [s-e], 1758.

Abbé Oroux, *Histoire ecclésiastique de la cour de France, où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire de la chapelle, & des principaux officiers ecclésiastiques de nos rois*, Paris, à l'imprimerie royale, 1776-1777.

Algay de Martignac Etienne, *Mémoires contenant ce qui s'est passé en France de plus considérable depuis l'an 1608 jusqu'en 1636*, chez Claude Barbin, Paris, 1685.

Aubert de La Chesnaye Des Bois François-Alexandre, *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des François*, Paris, chez Vincent, 1767.

Baculard d'Arnaud François-Thomas-Marie de, *Le Coligni*, à Lausanne et à Genève, chez Marc-Michel Bousquet et compagnie, 1744.

Bayle Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1697.

Benoist Elie et de Thou Jacques, *Histoire de l'edit de Nantes, contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des religions : et principalement les contraventions, inexecutions, chicanes, artifices, violences, & autres injustices, que les reformez se plaignent d'y avoir souffertes, jusques à l'edit de revocation, en octobre 1685*, Delft, chez Adrien Beman, 1693-1695.

Bertoux Guillaume, *Anecdotes Françaises, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV*, Paris, chez Vincent, 1767.

Billardon de Sauvigny Edme Louis, *Histoire de Henri III, roi de France et de Pologne*, Paris, chez Regnault, 1787.

Bossuet Jacques Bénigne, *Abrégé de l'histoire de France*, Paris, chez Desaint et Saillant, 1747.

Bourgeois Nicolas Louis, *Eloge historique de Michel de L'Hopital, chancelier de France. Par un vieux avocat retiré du service*, Edimbourg, [s-e], 1776.

Bouvier Lionnois Jean-Jacques, *Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV. A l'usage des jeunes gens de qualité*, Francfort sur le Meyn, chez les frères Venduren, 1767.

Brantôme, *Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome*, Leyde, chez Jean Sambix, 1665.

Bury Richard de, *Histoire de la vie d'Henri IV, roi de France et de Navarre, dédiée à son aletesse sérénissime Monseigneur le prince de Condé*, Paris, chez Saillant, 1766.

———. *Histoire de la vie de Louis XIII, Roi de France et de Navarre*, Paris, chez Saillant, 1768.

Chalons Vincent Claude, *Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII*, Paris, Jean Mariette, 1720.

Chaudon Louis Mayeul, *Nouveau dictionnaire historique ; ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, des forfaits, des erreurs, &c. depuis le commencement du monde jusqu'a nos jours*, Amsterdam, chez Marc Michel Rey, 1766.

Chaudon Louis-Mayeul, *Supplément aux différentes éditions du "Nouveau dictionnaire historique, ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom"*, Caen, chez G. le Roy, 1764.

Chevalier de Bruny, *Eloge de Michel de l'Hôpital, chancelier de France, discours présenté à l'Académie Française*, Londres, [s-e], 1777.

Clément Jean Marie Bernard, *Petit dictionnaire de la cour et de la ville*, à Londres, [s-e], 1788.

Condillac Etienne Bonnot de, *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*, Parme, à l'imprimerie royale, 1775.

Condorcet Jean-Antoine-Nicolas de Caritat. *Éloge de Michel de l'Hôpital, chancelier de France, discours présenté à l'Académie françoise en 1777*, Paris, chez Demonville, 1777.

Cotolendi Charles, *Histoire de Très-Haute et Très-Puissante princesse Henriette-Marie de France, reyne de la Grand' Bretagne. Avec un Journal de sa vie*, Paris, chez Michel Guerout, 1690.

Crest Genlis Stéphanie Félicité du, *Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, chez Lambert et Baudouin, 1781.

Croix Jean de la, *Dictionnaire historique portatif des femmes célebres*, Paris, chez L. Cellot, 1769.

Daniel Gabriel. *Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, Paris, chez J-B. Delespine, 1713.

Desormeaux Joseph-Louis, *Histoire de la maison de Montmorenci*, Paris, chez Desaint et Saillant, chez Duchesne, 1764.

Doigny Du Ponceau. *Éloge de Michel de l'Hôpital, chancelier de France*, Paris, chez Demonville, 1777.

Dreux du Radier Jean François, *Mémoires historiques, critiques et anecdotes de France,* Amsterdam, chez Neaulme, 1764.

Dulaure Jacques Antoine, *Singularités historiques ou Tableau critique des mœurs, des usages et des évènements de différents siècles, contenant ce que l'histoire de la capitale et des autres lieux de l'Isle de France offre de plus piquant et de plus singulier. Pour servir de suite aux descriptions de Paris et de ses environs*, Londres et se trouve à Paris, chez Lejay, 1788.

Durand Bédacier Catherine, *Histoire des Amours de Grégoire VII. du cardinal de Richelieu , de la princesse de Condé et de la Marquise d'Urfé*, Cologne, chez Pierre le Jeune, 1700.

Estoile Pierre de l', *Journal du regne de Henry IV. Roi de France et de Navarre*, La Haye, chez les Freres Vaillant, 1741.

———. *Journal de Henry III, roy de France & de Pologne : memoires pour servir a l'histoire de France, par M. Pierre de l'Estoile. Nouvelle edition : accompagnée de remarques historiques, & des pieces manuscrites les plus curieuses de ce regne*, La Haye, chez Pierre Gosse, 1744.

Estrées Maréchal d', *Les Memoires de la régence de la reyne Marie de Médicis*, Paris, Thomas Jolly, 1666.

Fabre Jean Claude, *Histoire ecclésiastique pour servir à celle de Monsieur l'Abbé Fleury, depuis l'an 1562 jusqu'en 1563,* Paris, chez Emery, Saugrain Père et Pierre Martin, 1719-1734.

Félibien Michel, *Histoire de l'abbaye Royale de Saint-Denys En France,Contenant La Vie Des Abbez Qui l'ont Gouvernée Depuis Onze Cens Ans, Les Hommes Illustres Qu'elle a Donnez à l'Église & à l'État, Les Privilèges Accordez Par Les Souverains Pontifes & Par Les Évêques, Les Dons Des Rois, Des Princes & Des Autres Bienfacteurs, Avec La Description de l'église & de Tout Ce Qu'elle Contient de Remarquable. Le Tout Justifié Par Des Titres Authentiques & Enrichi de Plans, de Figures & d'une Carte Topographique,* Paris, chez Frédéric Léonard. 1706.

———. *Histoire de La Ville de Paris*, Paris, chez Guillaume Desprez et P. G. Cavelier fils, 1725.

Fougeret de Montbron Jean Louis, *La Henriade, travestie en vers burlesques*, Berlin, [s-e], 1745.

Garat Dominique Joseph, *Eloge de Michel de l'Hospital,* Paris, chez Demonvile, 1777.

Garnier Jean-Jacques, *Histoire de France, Depuis l'établissement de La Monarchie, Jusqu'au Règne de Louis XIV*, Paris, chez Veuve Desaint et Nyon, 1781.

Gonzague de Nevers Louis, Les *memoires de monsieur le duc de Nevers prince de Mantoue, pair de France, gouverneur et lieutenant general pour les rois Charles IX. Henry III. et Henry IV. en diverses provinces de ce royaume. Enrichis de plusieurs pieces du temps*, Paris, chez Thomas Jolly, 1665.

Griffet, Henri de, *Histoire Du Regne de Louis XIII, Roi de France et de Navarre*, Paris, chez les Libraires associés, 1758.

Grivel Guillaume, *Nouvelle bibliothèque de littérature, d'histoire, etc ou choix des meilleurs,* Lille, chez J. B. Henry, 1765.

Gudin de la Brenellerie Paul Philippe, *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des Etats-Généraux de la France, et du Parlement d'Angleterre*, Philadelphie et se trouve à Paris, chez Maradan, 1789.

Guibert Jacques-Antoine-Hippolyte de, *Éloge historique de Michel de L'Hospital*, [s-l], [s-e], 1777.

Guyot Desfontaines Pierre-François, *Histoire de la ville de Paris contenant ce qui s'est passé de remarquable depuis le commencement du Regne de Charles VII jusques vers la fin du Regne d'Henri IV*, Paris, chez Pierre François Giffart, 1735.

Hénault Charles Jean François, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France contenant les Evénemens de notre Histoire depuis CLOVIS jusqu'à la mort de Louis XIV. les Guerres, les Batailles, les Sièges, les Trraités de paix, nos Loix principales, les Edits importans, et quelques Conciles…*, Paris, chez Prault père, 1744.

———. *François II,* [s-l], [s-e], 1747.

Honoré Rémi Joseph, *Eloge de Michel de l'Hospital,* Paris, chez Demonvile, 1777.

Hurtaut Pierre Thomas Nicolas, *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environ,* Paris, chez Moutard, 1779.

Jurieu Pierre, *Histoire du Calvinisme et celle du Papisme mises en parallèle ou apologie pour les Réformateurs, pour la Réformation, et pour les Réformez, divisée en quatre parties*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1683.

La Place, Pierre Antoine de, *Pieces Intéressantes et Peu Connues, Pour Servir à l'histoire et à La Littérature*, Bruxelles et se trouve à Paris, chez Prault, 1781.

Ladvocat Jean-Baptiste. *Dictionnaire historique et bibliographique portatif,* Paris, chez Leclerc, 1777.

Le Bret Henry, *Histoire de la ville de Montauban, divisée en deux livres, dont le premier contient plusieurs matières curieuses, et le second, un sommaire de toutes les guerres de la religion,* Montauban, chez Samuel Dubois, 1668.

Le Gendre Louis, *Nouvelle histoire de France depuis le commencement de la Monarchie,* Paris, chez Claude Robustel, 1719.

Le Maire Charles, *Paris Ancien et Nouveau. Ouvrage Tres-Curieux, Ou l'on Voit La Fondation, Les Accroissemens, Le Nombre Des Habitans, & Des Maisons de Cette Grande Ville. Avec Une Description Nouvelle de Ce Qu'il y a de plus Remarquable Dans Toutes Les Eglises, Communautez, & Colleges ; Dans Les Palais, Hôtels, & Maisons Particulieres ; Dans Les Ruës & Dans Les Places Publiques*, Paris, chez Michel Vaugon, 1685.

Le More Abbé, *Le Maître d'histoire : ou Chronologie élémentaire, historique et raisonnée des principales histoires, disposée pour en rendre l'étude agréable et facile à la jeunesse ; ouvrage qui peut servir de suite aux Principes d'institution*, Paris, chez la Veuve Desaint, 1776.

Le Vassor Michel, *Histoire du regne de Louis XIII . Roi de France et de Navarre*, Amsterdam, chez Pierre Brunel, 1701.

Leti Gregorio, La *Vie d'Élisabeth, reine d'Angleterre, traduite de l'italien de Grégoire Leti...,* Amsterdam, chez Henri Desbordes, 1694.

Limiers Henri Philippe de, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France, sous les Regnes de Louis XIII et de Louis XIV,* Amsterdam, chez David Mortier, 1720.

———. *Annales de la monarchie française, depuis son établissement jusques à présent, où l'on trouve l'origine de cette puissante monarchie au delà du Rhin,... avec la vie et les actions les plus remarquables de ses rois,... la succession généalogique des maisons royales de France, de*

Lorraine, et des souverains qui en sont issus,... les médailles authentiques qui ont été frappées sous les différents règnes,... depuis Pharamond jusqu'à la majorité de Louis XV, Amsterdam, chez l'Honoré et Châtelain, 1724.

Mézeray François Eudes de, *Abrégé chronologique ou extraict de l'Histoire de France,* Paris, chez Louis Billaine, 1667.

Millot Claude François Xavier, *Elémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV*, Paris, chez Durand neveu, 1768.

Montpensier Anne Louise de, *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier ; fille de Mr. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII*. Roi de France, Paris, chez le Breton, 1728.

Moreri Louis, *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, qui contient en abbregé les vies des patriarches, des juges et des rois de l'Ancien Testament*, Lyon, chez Jean Girin et Barthélémy Rivière, 1681.

Naudé Gabriel, Sciences des Princes ou Considerations politiques sur les coups d'état, [s-l], [s-e], 1673.

Oronce Fine de Brianville Claude, *Abrégé méthodique de l'histoire de France par la chronologie, la Généalogie, les Faits mémorables, et le Caractère Moral et Politique de tous nos Rois avec leurs portraits,* [s-l], [s-e], 1664.

Péréfixe Hardouin de, *Histoire du roy Henry le Grand composée par Messire Hardouin de Péréfixe, Euesque de Rodez, cy-deuant Precepteur du Roy*, Paris, chez Edme Martin, 1661.

Piganiol de La Force, Jean-Aymar. *Nouvelle description de la France : dans laquelle on voit le gouvernement général de ce royaume, celui de chaque province en particulier, et la description des villes, maisons royales, châteaux & monumens les plus remarquables. Avec la distance des lieux pour la commodité des voyageurs. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce*, Paris, chez Theodore Legras, 1718.

Pontchartrain Paul Phelypeaux de, *Memoires concernant les affaires de France sous la Régence de Marie de Medicis*, la Haye, chez T. Johnson, 1720.

Pouilly, Jean Simon Lévesque de. *Vie de Michel de l'Hôpital, chancelier de France*, Londres, chez David Wilson, 1764.

Poullain de Saint-Foix, Germain-François. *Essais historiques sur Paris*, Londres et se trouve à Paris, chez N. D. Duchesne, 1754.

———. *Essais historiques sur Paris*, Londres et se trouve à Paris, chez N. B. Duchesne, 1759.

Réal de Curban Gaspard de, *La science du gouvernement, ouvrage de morale, de droit, et de politique, qui contient les principes de commandement & de l'obéissance…* , Paris, chez Briasson, Herissant, Veuve Savoye, Bauché, Simon, Saillant et Desaint, 1765.

Richelieu, *Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu*, Amsterdam, chez Henri Desbordes, 1688.

Riencourt Simon de, *Abrégé chronologique de l'histoire de France depuis Pharamond jusques à present*, Paris, chez la Société des Libraires du Palais, 1665.

Ripault Desormeaux Joseph-Louis. *Histoire de La Maison de Montmorenci*, Paris, chez Desaint et Saillant et Duchesne, 1764.

Rossel, *Histoire du patriotisme françois; ou, Nouvelle histoire de France dans laquelle en s'est principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos rois, la noblesse & le peuple françois, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, chez Lacombe, 1769

Royer de Prade Jean, *Sommaire de l'histoire de France avec les portraits des Rois et des Reines leurs Epouses, suivant les veritables originaux,* Paris, chez Augustin Besoigne, 1683.

Saugrain, Charles Marin. *Curiosités de Paris, de Versailles ; Marly, Vincennes, Saint-Cloud, et Des Environs*, Paris, chez Saugrain, 1742.

Sauval Henri. *Histoire et recherche des antiquités de la ville de Paris*, Paris, chez Charles Moette, 1724.

Siri Vittorio, *Mercure de Vittorio Siri, conseiller d'Etat et historiographe de sa Majesté très chrétienne, contenant l'histoire générale de l'Europe depuis M. DC XI jusqu'en M. DC. LV traduit de l'Italien pour M. Requier*, Paris, chez Durand, 1756-1759.

———. *Memoires secrets, tirés des archives des souverains de l'Europe, depuis le règne de Henri IV*, Amsterdam, [s-e], 1765.

Sully, *Memoires Ou Oeconomies Royales d'estat, Domestiques, Politiques, et Militaires de Henry Le Grand*, Paris, chez Augustin Courbe. 1662.

———. *Mémoires de Maximilian de Béthune, duc de Sully, principal ministre de Henry le grand, mis en ordre avec des remarques, par M. L. D. L. D. L.*, Londres, [s-e], 1747.

Talbert François Xavier, *Eloge de Michel de l'Hopital, chancelier de France*, Besançon, chez Charmet, 1777.

Ternisien d'Haudricourt, *Femmes célebres de toutes les nations avec leurs portraits ; ouvrage présenté au Roi, à la Reine et à la Famille Royale*, Paris, chez Ternisien d'Haudricourt, Lesclapart et Gattey, 1788.

Thiéry Luc Vincent. *Guide Des Amateurs et Des Étrangers Voyageurs a Paris, Ou Description Raisonnée de Cette Ville, de Sa Banlieue, & de Tout Ce Qu'elles Contiennent de Remarquable,* Paris, chez Hardouin et Gattey, 1787.

Thiroux d'Arconville, Marie-Geneviève-Charlotte. *Vie de Marie de Médicis, Princesse de Toscane, Reine de France et de Navarre*, Paris, chez Ruault, 1774.

———, *Histoire de François II, roi de France ; suivie d'un discours traduit de l'italien, de Michel Suriano, ambassadeur de Venise en France, sur l'état de ce royaume, à l'avénement de Charles IX au trône*, Paris, chez Belin, 1783.

Varillas, *Histoire de Charles IX*, Paris, chez Claude Barbin, 1683.

———, *Histoire de Henry Second*, Paris, chez Claude Barbin, 1692.

———. *Histoire de Henri III*, Paris, chez Claude Barbin, 1694.

Velly Paul François, *Histoire de France depuis l'etablissement de la monarchie jusqu'au regne de Louis XIV*, Paris, chez Saillant et Nyon, 1755.

Villette Charles-Michel marquis de, *Eloge d'Henri IV*, à Amsterdam et se trouve à Paris, chez Delalain, 1770.

Voltaire, *La Ligue ou Henry le Grand*, Genève, chez Jean Mokpap, 1723.
———, *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*, [s-l], [s-e], 1756.
———. *Dictionnaire philosophique, portatif*, Londres, [s-e], 1764.
———. *Histoire du Parlement de Paris*, Amsterdam, [s-e], 1769.

« Sources secondaires »

[s-a], *Antoinette d'Autriche, ou Dialogue entre Catherine de Médicis et Frédégonde, reines de France aux enfers, Pour servir de supplément et de suite à tout ce qui a paru sur la vie de cette Princesse,* Londres, [s-e], 1789.

[s-a], *Dictionnaire historique-portatif des ordres religieux et militaires, et des congrégations régulières et séculières qui ont existé jusqu'à nos jours*, Amsterdam, chez Marc Michel Rey, 1769.

[s-a], *L'Art d'assassiner les rois, enseigné par les Jesuites à Louis XIV et Jacques II, où l'on découvre le secret de la dernière conspiration formée à Versailles le 3 de Septembre 1695 contre la vie de Guillaume III, roy de la Grand'Bretagne*, Londres, chez Thomas Fullher, 1696.

[s-a], *Le jansénisme démoli jusqu'aux fondements, lettre historique, critique, polémique et dogmatique*, [s-l], [s-e], 1723.

[s-a], *Le secret de La Haye en Hollande au l'entretien du duc d'Alanson et de Marguerite reine de Navarre*, Cologne, chez Pierre Marteau, 1691.

[s-a], *Nouvel abrégé de l'histoire de France, à l'usage des jeunes gens, où l'on trouvera, en manière de discours, les événements les plus remarquables depuis Pharamond, en 420, jusques au premier janvier 1763 ; et outre, une idée géographique, historique de cette monarchie : on a eu soin d'insérer des réflexions sur la noblesse, les fiefs, les titres de dignité et l'institution des parlements*, Avignon, [s-e], 1663.

[s-a], *Règlemens pour la régie du tabac en Franche-Comté*, Besançon, chez C- J, Daclin, 1757.

[s-a], *Traité Des Droits, Fonctions, Franchises, Exemptions, Prérogatives et Privilèges Annexés En France à Chaque Dignité… Ouvrage de Plusieurs Jurisconsultes et Gens de Lettres,* Paris, chez Visse, 1786.

Abbé de Fontenai, *Dictionnaire des artistes, ou Notice historique et raisonnée des architectes, peintres, graveurs, sculpteurs, musiciens, acteurs et danseurs, imprimeurs, horlogers et mécaniciens, ouvrage rédigé par M, l'abbé de Fontenai*, Paris, chez Vincent, 1776.

Algay de Martignac Etienne, *Éloges Historiques Des Evesques et Archevesques de Paris, Qui Ont Gouverné Cette Église Depuis Environ Un Siècle, Jusques Au Décès de M, François de Harlay-Chanvalon*, Paris, chez François Muguet, 1698.

Alletz, Pons-Augustin, *L'Art de fixer dans la memoire les faits les plus remarquables de l'histoire de France, Avec un abregé de tout ce que nos meilleurs historiens rapportent de plus intéressant*, Paris, chez Guillaume Desprez, 1745.

———, *Les ornemens de la mémoire, ou Les traits brillans des poëtes françois les plus célébres: avec des dissertations sur chaque genre de stile*, Paris, chez Didot, Nyon, Fils, Damonneville, 1749.

———, *Manuel de l'homme Du Monde, Ou Connoissance Générale Des Principaux États de La Société, & de Toutes Les Matieres Qui Sont Le Sujet Des Conversations Ordinaires*, Paris, chez Guillyn, 1761.

———, *Tableau de l'humanité et de La Bienfaisance, Ou Précis Historique Des Charités Qui Se Font Dans Paris*, Paris, chez Muster, 1769.

———, *Cérémonial Du Sacre Des Rois de France Où l'on Voit l'ancienneté de Cet Acte de Religion ; Les Motifs de Son Institution ; Le Pompeux Appareil Avec Lequel Il Est Célébré ; Le Costume Des Habillements, & Une Table Chronologique Du Sacre Des Rois, On y a Ajouté La Traduction de Toutes Les Oraisons & Prières Qui Font Une Grande Partie de La Cérémonie,* Paris, chez G, Desprez, 1775.

Alletz Pons-Augustin, Hébert Jacques René, *Almanach parisien, en faveur des étrangers et des personnes curieuses ; indiquant, par ordre alphabétique, tous les monumens des beaux-arts, répandus dans la ville de Paris & aux environs, Nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée*, Paris, chez la Veuve Duchesne, 1776.

Angliviel de La Beaumelle, Laurent, *Mes pensées, avec le supplément*, Berlin, [s-e], 1755.

Antonini, Annibale, *Mémorial de Paris et de ses environs à l'usage des voyageurs*, Paris, chez Saugrain, 1732.

Arnauld d'Andilly, Robert, *Mémoires de Messire Robert Arnauld d'Andilly, Ecrits par lui-même*, Hambourg, chez A. Vanden Hoeck, 1734.

Arnauld Antoine, *Oeuvres de messire Antoine Arnauld, docteur de la maison et société de Sorbonne*, Paris, chez Simon d'Arnay et compagnie, 1775.

Astruc Jean, *L'Art d'accoucher Réduit à Ses Principes, Où l'on Expose Les Pratiques Les plus Sûres & Les plus Usitées Dans Les Différentes Espèces d'accouchement, Avec l'histoire Sommaire de l'art d'accoucher, et Une Lettre Sur La Conduite Qu'Adam et Ève Durent Tenir à La Naissance de Leurs Premiers Enfants*, Paris, chez P. Guillaume Cavelier, 1766.

Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre, *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des François, Contenant aussi les établissemens, fondations, époques, anecdotes, progrès dans les sciences & dans les arts, & les faits les plus remarquables & intéressans, arrivés depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours,* Paris, chez Vincent, 1767.

Aubignac François Hédelin, *Essais d'eloquence chrestienne, contenant les panegyriques funebres de quelques personnes illustres, Les eloges de plusieurs saints, Des discours sur quelques mysteres des plus notables de la religion chrestienne, Et diverses instructions evangeliques, Par messire François Hedelin docteur en droit canon, conseiller, aumônier & predicateur ordinaire du roy, abbé d'Aubignac & de Meymac*, Paris, chez Pierre Colin, 1664.

Avrigny Hyacinthe Robillard d', *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis 1600 jusqu'en 1716 avec des réflexions et des remarques critiques,* [s-l], [s-e], 1720.

Bachaumont Louis Petit de, *Essai sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, [s-l], [s-e], 1751.

Bacon Jean-Baptiste-Pierre, *Panégyrique de Henri le Grand, ou éloge historique de Henri IV, roi de France et de Navarre, contenant les actions de sa vie et les principaux événements de son règne ; avec des notes et des observations critiques*, Londres et se trouve à Paris, chez d'Houry, d'Orléans et Prault, 1769.

Baume le Blanc de la Vallière, Louis César de la, *Ballets, opéra et autres ouvrages lyriques par ordre chronologique depuis leur origine, avec une table alphabétique des ouvrages et des auteurs*, Paris, chez Bauche, 1760.

Bayle Pierre, *Analyse raisonnée de Bayle, ou abrégé méthodique de ses ouvrages, particulierement de son Dictionnaire historique et critique, dont les remarques ont été fondues*

dans le texte, pour former un corps instructif & agréable de lectures suivies, Londres, [s-e], 1755.

———, *Pensées diverses, écrites à un docteur de Sorbonne, a l'occasion de la cométe qui parut au mois de décembre 1680*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1683.

———, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, chez R. Leers, 1697.

Beaumont d'Éon, Charles de, *Les Loisirs du chevalier d'Eon de Beaumont… sur divers sujets importants d'administration, etc. pendant son séjour en Angleterre…,* Amsterdam, [s-e], 1774.

Béguillet Edme, *Description historique de Paris, et de ses plus beaux monumens : pour servir d'introduction à l'histoire de Paris & de la France : dédiée au roi*, Paris, chez les auteurs, Maison de la veuve Duchesne, 1779.

Bérardier de Bataut François-Joseph, *Précis de l'histoire universelle, avec des réflexions*, Paris, chez Hérissant fils, 1766.

Bernier Jean, *Histoire de Blois contenant les antiquitez & singularitez du comté de Blois , Les eloges de ses comtes, Et les vies des hommes illustres qui sont nez au païs blesois, Avec les noms & les armoiries des familles nobles du mesme païs*, Paris, chez François Muguet, 1682.

Bertoux Guillaume, *Anecdotes françoises, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV*, Paris, chez Vincent, 1767.

Beyerlé Jean-Pierre-Louis, *Essai Preliminaire, Ou Observations Historiques, Politiques, Théoriques et Critiques, Sur Les Monnoies, Pour Servir de Supplément a La Premiere Partie Du Tome V de l'Encyclopédie Méthodique , En Démontrant Les Réticences, Omissions, Citations Infidelles ; Les Erreurs de Principes, de Calculs & de Faits ; Les Assertions Inexactes & Dangereuses, Les Conséquences Imprudentes & Vicieuses ; La Fausseté Des Inculpations Directes & Indirectes, Qui Se Trouvent Dans Cet Ouvrage, & Présentant La Vérité Sous Son Vrai Jour : Veritati Sacrum, Dédié Aux États Généraux de France*, Paris, chez Nyon le jeune, 1789.

Billardon de Sauvigny Louis-Edme, *Gabrielle d'Estrées, tragédie en cinq actes…,* Paris, chez Robustel, 1778.

Blanchard Guillaume, *Compilation chronologique contenant un recueil en abrégé des ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes des rois de France qui concernent la justice, la police et les finances, avec la datte de leur enregistrement dans les greffes des compagnies supérieures, depuis l'année 987 jusqu'à présent*, Paris, chez la Veuve Moreau, 1715.

Blondel Jacques-François, *Architecture françoise, ou recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais, hôtels & édifices les plus considérables de Paris, ainsi que des chateaux et maison de plaisance situés aux environs de cette ville ou en d'autres endroits de la France, bâtis par les plus célèbres architectes, & mesurés exactement sur les lieux, Avec la description de ces édifices et des dissertations utiles et intéressantes sur chaque espèce de bâtiment*, Paris, chez Charles Antoine Jombert, 1752.

Bonafous Louis Abel de, *Dictionnaire Des Artistes, Ou Notice Historique et Raisonnée Des Architectes, Peintres, Graveurs, Sculpteurs, Musiciens, Acteurs et Danseurs, Imprimeurs, Horlogers et Méchaniciens*, Paris, chez Vincent, 1776.

Bonnegarde Abbé de, *Dictionnaire historique et critique, ou Recherches sur la vie, le caractere, les moeurs & les opinions de plusieurs hommes célebres ; tirées des dictionnaires de Mrs, Bayle & Chaufepié*, Lyon, chez Barret, 1771.

Bouché Honoré, *La Chorographie Ou Description de Provence*, Aix, chez Charles David, 1664.
Bouhours, Dominique, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène,* Paris, chez S, Marbre-Cramoisy, 1671.
———, *Pensées Ingénieuses Des Anciens et Des Modernes,* Paris, chez Veuve Sébastien Mabry-Cramoisy, 1689.
Boulainvilliers, Henri de, *État de la France, dans lequel on voit tout ce qui regarde le gouvernement ecclésiastique, le militaire, la justice, les finances, le commerce, les manufactures, le nombre des habitans, & en général tout ce qui peut faire connoître à fond cette monarchie, Extrait des mémoires dressez par les intendans du royaume, par ordre du roi, Louis XIV… Avec des mémoires historiques sur l'ancien gouvernement de cette monarchie jusqu'à Hugues Capet*, Londres, chez T, Wood et S, Palmer, 1727.
———, *Abrégé chronologique de l'histoire de France,* à La Haye, chez Gosse & Neaulme, 1733.
Brice Germain, *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris*, Paris, chez Nicolas Legras, 1684.
Briquet de Lavaux Abbé, *Éloge de Pierre Pithou… lu le 20 décembre 1777, dans une assemblée d'avocats*, Amsterdam et se trouve à Paris, chez l'auteur, 1778.
Brizard Gabriel, *De l'amour de Henri IV pour les lettres*, Paris, chez Ph-D, Pierres, 1785.
Bruslé de Montpleinchamp Jean-Chrysostome, *L'Histoire d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, gouverneur général de la Belgique*, Amsterdam, chez J, Le Noir, 1692.
Bullart Isaac, *Académie Des Sciences et Des Arts, Contenant Les Vies et Les Éloges Historiques Des Hommes Illustres Qui Ont Excellé En Ces Professions Depuis Environ Quatre Siècles Parmy Diverses Nations de l'Europe*, Amsterdam, chez les héritiers de Daniel Ezevirs, 1682.
Chassaignon Jean Marie, *Cataractes de l'imagination, Déluge de La Scribomanie, Vomissement Littéraire, Hémorragie Encyclopédique, Monstre Des Monstres*, [s-l], [s-e], 1779.
Chavray de Boissy, *L'Avocat, ou Réflexions sur l'exercice du barreau : discours… prononcé à la rentrée de la conférence publique de Messieurs les avocats au Parlement de Paris, le 14 décembre 1776*, Rome et se trouve à Paris, chez L, Cellot, 1777.
Chénier Marie-Joseph-Blaise, *De la Liberté du Théâtre en France*, [s-l], [s-e], 1789.
Chorier, Nicolas, *Histoire générale de Dauphine*, Grenoble, chez P. Charvys, 1661.
Clément Jean Marie Bernard, *Petit dictionnaire de la cour et de la ville*, Londres et se trouve à Paris, chez Briand, 1788.
Clicquot de Blervache Simon, *Le Réformateur,* Amsterdam, chez Arkstée et Merkus, 1756.
Colletet François, *Abregé des annales de la ville de Paris ; contenant tout ce qui s'est passé de plus memorable depuis sa premiere fondation jusques à present ; le tout par l'ordre des années, & regne de nos Roys,* Paris, chez Jean Guignard le fils, 1664.
Contant d'Orville André Guillaume, *Precis d'une Histoire Generale de La Vie Privee Des Francois*, Paris, chez Moutard, 1779.
Cotolendi Charles, *La Vie de très-haute et très-puissante princesse Henriette-Marie de France, reine de la Grand' Bretagne,* Paris, chez M, Guérout, 1690.
———, *Livre sans nom, divisé en cinq dialogues*, Paris, [s-e], 1695.
Couanier Deslandes, *Éloge de Maximilien de Béthune… Duc de Sully… Avec Des Notes Historiques*, Paris, chez Pierre Guillaume Simon, 1763.
Croix, Jean de la, *Almanach Encyclopédique de l'histoire de France*, Paris, chez Vincent, 1771.

Daignan Orbessan Anne-Marie, *Mélanges historiques, critiques, de physique, de littérature et de poésie*, Paris, chez Merlin, 1768.

Delandine Antoine-François, *Éloge de Philippe, duc d'Orléans, petit-fils de France, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV*, Lyon, chez Pierre Cellier, 1778.

Desmoulins, Camille, *Discours de la lanterne aux parisiens*, [s-l], [s-e], 1789.

Desperoux Pierre-André, *Éloge d'Anne de Montmorency… premier ministre sous François Ier et Henri II*, Paris, chez Mérigot jeune, 1782.

Dezallier d'Argenville,Antoine-Nicolas, *Voyage pictoresque de Paris ; ou Indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande ville en peinture, sculpture & architecture,* Paris, chez de Bure, 1749.

Diderot Denis et D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre…*, Paris, chez Briasson, David, Le Breton, 1751.

Dr Maihows, *Voyage En France, En Italie et Aux Isles de l'Archipel, Ou Lettres Écrites de Plusieurs Endroits de l'Europe et Du Levant En 1750, Etc. Avec Des Observations de l'auteur Sur Les Diverses Productions de La Nature et de l'art, Ouvrage Traduit de l'anglois*, Paris, chez Charpentier, 1763.

Dreux du Radier Jean-François, *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition ; avec l'histoire des fous en titre d'office*, Paris, chez Robustel, 1767.

Du Chesne François, *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France distingués par les règnes de nos monarques…enrichie de leurs armes, blasons et généalogies*, Paris, chez l'auteur, 1680.

Du Perron, *Discours sur la peinture et sur l'architecture : dédié à Madame de Pompadour, dame du palais de la reine, Deux parties*, Paris, chez Prault père, 1758.

Du Port Du Tertre François-Joachim Auteur du texte, *Histoire des conjurations, conspirations et révolutions célèbres, tant anciennes que modernes*, Paris, chez Duchesne, 1754.

Dubos Jean Baptiste, *Réflexions Critiques Sur La Poésie et Sur La Peinture*, Paris, chez Jean Mariette, 1719.

Dulaure Jacques Antoine, *Nouvelle Description Des Curiosités de Paris, Contenant Les Détails Historiques de Tous Les Etablissemens, Monumens, Edifices Anciens & Nouveaux, Les Anecdotes Auxquelles Ils Ont Donné Lieu, et Toutes Les Productions Des Arts*, Paris, chez Lejay, 1785.

———, *Description des principaux lieux de France*, Paris, chez Lejay, 1789.

Dussausoy Maille, *Le citoyen désintéressé, ou Diverses idées patriotiques, concernant quelques établissemens et embellissemens utiles à la ville de Paris, analogues aux travaux publics qui se font dans cette capitale*, Paris, chez Gueffier, 1767.

Duvernet Théophile-Imarigeon, *Les dîners de M, Guillaume, suivis de l'avanture de son enterrement*, [s-l], [s-e], 1788.

Éloy Nicolas François Joseph, *Dictionnaire historique de la médecine, contenant son origine, ses progrès, ses révolutions, ses sectes & son état chez différens peuples ; ce que l'on a dit des dieux ou héros anciens de cette science : l'histoire des plus célèbres médecins… & le catalogue de leurs principaux ouvrages*, Liége et Francfort, chez J-F, Bassompierre, 1755.

Espinassy Adélaïde d', *Nouvel Abrégé de l'histoire de France à l'usage Des Jeunes Gens*, Paris, chez Saillant et la veuve Desseint, 1766.

Félibien Michel, *Histoire de l'abbaye Royale de Saint-Denys En France,Contenant La Vie Des Abbez Qui l'ont Gouvernée Depuis Onze Cens Ans, Les Hommes Illustres Qu'elle a Donnez à l'Église & à l'État, Les Privilèges Accordez Par Les Souverains Pontifes & Par Les Évêques, Les Dons Des Rois, Des Princes & Des Autres Bienfacteurs, Avec La Description de l'église & de Tout Ce Qu'elle Contient de Remarquable, Le Tout Justifié Par Des Titres Authentiques & Enrichi de Plans, de Figures & d'une Carte Topographique*, Paris, chez Frédéric Léonard, 1706.

Ferri Giovanni, *De l'Eloquence et des orateurs anciens et modernes*, Paris, chez J-G, Mérigot, 1789.

Fillassier Jean-Jacques, *Éraste, ou l'Ami de la jeunesse, entretiens familiers, dans lesquels on donne…, des notions suffisantes sur la plupart des connoissances humaines,* Paris, chez Vincent, 1773.

Fine de Biranville Claude Oronce, *Abrégé Méthodique de l'histoire de France, Où l'on Trouve La Chronologie, La Généalogie, Les Faits Mémorables et Le Caractère Moral et Politique de Tous Nos Rois, Ensemble Leurs Portraits*, Paris, [s-e], 1664.

Fortier, *Abrégé chronologique de l'histoire de France en vers techniques, avec leur explication à l'usage des élèves de la pension de M, Bertaud, faubourg Saint Honoré, Par M, Fortier*, Paris, chez Moutard et chez Barbou, 1770.

Fréminville Edme de La Poix de, *Les Vrais principes des fiefs, en forme de dictionnaire*, Paris, chez Valleyre père, 1769.

Fresneau Pierre, *Petit abrégé chronologique et historique des rois de France…, supplément à la première partie, nouvelle édition de l'"A. B. C. ou du Jeu des lettres de l'Académie des enfants"*, Paris, chez la veuve Hérissant, 1784.

Gaillard Gabriel-Henri, *Éloge de Henri IV, qui a remporté le prix au jugement de l'Académie royale des belles-lettres de La Rochelle,* Amsterdam, chez Lacombe, 1769.

Galimard Jean, *L'histoire Réduite à Ses Principes,* chez François Muguet, Paris, 1690.

Garat Dominique Joseph, *Eloge de Michel de L'Hôpital, chancelier de France*, Bruxelles et se trouve à Paris, chez Demonville, 1777.

Gardel Maximilien Léopold Philippe Joseph, *L'avènement de Titus à l'Empire : ballet allégorique au sujet du couronnement du Roi, dédié à la Reine*, Chez Musier fils, Paris, 1775.

Genlis du Crest Stéphanie Félicite, *Les Veillées Du Château, Ou Cours de Morale à l'usage Des Enfant*, Paris, chez Lambert et Baudouin, 1782.

Goetzmann de Thurn Louis Valentin, *Essais Historique Sur Le Sacre et Couronnement Des Rois de France*, Paris, chez Vente, 1775.

Goujet Claude-Pierre, *Mémoires de Messire Robert Arnauld d'Andilly*, Hambourg, |s-e], 1734.

Gourné Pierre-Mathias de, *Le Geographe-methodique, ou Introduction a la geographie ancienne et moderne, a la chronologie, et a l'histoire ; avec un essay sur l'histoire de la geographie*, Paris, chez J-A, Robinot, 1741.

Grivel Guillaume, *Nouvelle bibliothèque de littérature, d'histoire, etc,, ou choix des meilleurs morceaux tirés des Ana, par M, G******, Lille, chez J,B, Henry, 1765.

Gudin de La Brenellerie Paul-Philippe, *Essai sur l'histoire des Comices de Rome, des États-généraux de la France et du parlement d'Angleterre*, Philadelphie et se trouve à Paris, chez Maradan, 1789.

Gueulette Simon, *Abregé de l'histoire genealogique de la maison de France, et de ses alliances, Divisée en trois parties par rapport aux trois races de nos rois, Avec les noms des grands officiers de la Couronne sous chaque roy,* Paris, chez Pierre de Launay, 1699.

Guyon Claude-Marie, *Histoire des amazones anciennes et modernes*, Paris, chez J, Villette, 1740.

Guyot Desfontaines Pierre-François, *Histoire de La Ville de Paris Contenant Ce Qui s'est Passé de Remarquable Depuis Le Commencement Du Regne de Charles VII Jusques Vers La Fin Du Regne d'Henri IV*, Paris, chez Jean François Giffart, 1735.

Guyot Joseph-Nicolas, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale, ouvrage de plusieurs jurisconsultes*, Paris, chez J, Dorez, 1775.

———, *Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges annexés en France à chaque dignité…: ouvrage de plusieurs jurisconsultes et gens de lettres*, Paris, chez Visse, 1786.

Guyot Pierre-Jean-Jacques-Guillaume, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale*, chez J. Dorez, Paris, 1775.

Hedelon Aubignac François, *Essais d'éloquence Chrestienne, Contenant Les Panégyriques Funèbres de Quelques Personnes Illustres, Les Éloges de Plusieurs Saints, Des Discours Sur Quelques Mystères…de La Religion Chrestienne et Diverses Instructions Évangéliques,* Paris, chez Pierre Colin, 1664.

Hesseln Robert de, *Dictionnaire Universel de La France, Contenant La Description Géographique et Historique Des Provinces, Villes… Ensemble l'abrégé de l'histoire de France…* Paris, chez Dessaint, 1771.

Jacquin Armand-Pierre, *De la santé, Ouvrage utile à tout le monde*, Paris, chez G, Desprez, 1762.

Jèze, *Journal Du Citoyen*, à la Haye, [s-e], 1754.

Jordan Claude, *Voyages historiques de l'Europe,* Paris, chez Michel Brunet, 1693.

La Barre Jean-Baptiste de, *La Vie de la vénérable mère Marie-Agnès Dauvaine, l'une des premières fondatrices du monastère de l'Annonciade céleste de Paris, recueillie sur les Mémoires des religieuses du même monastère et composée par un père de la Compagnie de Jésus, amy de l'ordre*, Paris, chez Estienne Michallet, 1675.

La Borde Jean-Benjamin de, *Essai sur la musique ancienne et moderne*, Paris, chez Ph-D, Pierres, 1780.

La Harpe Jean François de, *Eloge de Henri IV, roi de France*, à Amsterdam et se trouve à Paris, chez Lacombe, 1769.

La Motte Yves-Joseph de, *Histoire des Révolutions de France, Où l'on voit comment cette Monarchie s'est formée, & les divers Changemens qui y sont arrivez par rapport à son Etendue & à son Gouvernement, On y a joint des Remarques Critiques, & les Fastes des Rois de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV*, à La Haye, chez Pierre Gosse et Adrien Moetjens, 1738.

La Porte Joseph de, *L'esprit de l'Encyclopédie, ou Choix des articles les plus curieux, les plus agréables, les plus piquans, les plus philosophiques de ce grand dictionnaire, On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement, & fournir à toutes sortes de*

lecteurs, & sur-tout aux gens du monde, la matiere d'une lecture intéressante, Genève, et se trouve à Paris, chez Briasson, 1768.

La Rivière Henri-François de, *Lettres choisies de M, de La Rivière, gendre de M, le comte de Bussi-Rabutin, Avec un abrégé de sa vie, et la relation du procès qu'il eut avec son épouse et son beau-père*, Paris, chez Debure l'aîné Tilliard, 1751.

La Roche du Maine Luchet Jean-Pierre-Louis de, *Essais Sur Les Principaux Événemens de l'histoire de l'Europe, Contenant Des Considérations Politiques & Historiques Sur Le Régne d'Elisabeth, Reine d'Angleterre*, Londres et se trouve à Paris, chez Grange, 1766.

La Ville Jean-Claude de, *Continuation des Causes célèbres et intéressantes, avec les jugements qui les ont décidées*, Paris, chez Desaint, 1766.

Lacombe Jacques, *Dictionnaire Portatif Des Beaux-Arts, Ou Abrégé de Ce Qui Concerne l'architecture, La Sculpture, La Peinture, La Gravure, La Poésie et La Musique*, Paris, chez la Veuve Estienne et Fils et Hérissant, 1752.

Ladvocat Jean-Baptiste, *Supplément au "Dictionnaire historique et bibliographique portatif, contenant l'histoire de tous les hommes célèbres, avec l'indication des bonnes editions & des meilleurs ouvrages des savans*, Paris, chez Le Clerc, 1789.

Lambert Claude-François, *Histoire et règne de Henri II, roi de France,* Paris, chez C-J-B Bauche, 1755.

Lamoral le Pippre de Noeufville, Simon, *Abrégé Chronologique et Historique de l'origine, Du Progrès et de l'état Actuel de La Maison Du Roi et de Toutes Les Troupes de France, Tant d'infanterie Que de Cavalerie et Dragons*, Liège, chez Everard Kints, 1734.

Laudun, Paul Charles de, *Dissertation contre l'usage des bouillons de viande, dans les maladies fébriles*, Paris, chez Dessain junior Méquignon l'aîné, 1779.

Lavalliere, Louis-César de La-Beaume-le-Blanc, *Ballets, opéra, et autres ouvrages lyriques, par ordre chronologique depuis leur origine avec une table alphabétique des ouvrages et des auteurs*, Paris, chez Jean-Baptiste Bauche, 1760.

Le Blanc, Vincent, *Le voyageur curieux qui fait le tour du monde , Avec ses matieres d'entretien qui composent l'histoire curieuse*, chez François Clousier, Paris, 1664.

Le Bret Henry, *Histoire de La Ville de Montauban, Divisée En Deux Livres, Dont Le Premier Contient Plusieurs Matières Curieuses, et Le Second, Un Sommaire de Toutes Les Guerres de La Religion*, Montauban, chez Samuel Dubois, 1688.

Le Maire Charles, *Paris Ancien et Nouveau*, Paris, chez Michel Vaugo, 1685,

Le More Abbé, *Le Maître d'histoire : ou Chronologie élémentaire, historique et raisonnée des principales histoires… ouvrage qui peut servir de suite aux Principes d'institution*, Paris, chez la Veuve Desaint, 1776.

Le Ragois Claude, *Instruction sur l'histoire de France, et romaine, Par demandes & par réponses, Avec une explication succincte des Metamorphoses d'Ovide, & un Recueil de belles sentences tirées de plusieurs bons auteurs,* Paris, chez André Pralard, 1687.

Leibniz Gottfried Wilhelm, *Esprit de Leibnitz, ou recueil de pensées choisies, sur la religion, la morale, l'histoire, la philosophie, etc…, extraites de toutes les oeuvres latines et françaises*, Lyon, chez J-M Bruyset, 1772.

Liger, Louis, *Academie des jeux historiques, contenant les jeux de l'histoire de France, de l'histoire romaine, de la fable, du blason, et de la geographie ; & les regles pour les joüer , Avec les elemens de ces sciences pour y servir d'introduction,* Paris, chez le Gras, 1718.

Limiers, Henri-Philippe de, *Abrégé chronologique de l'histoire de France, Pour servir de suite à celui de François de Mezeray*, à Amsterdam, chez David Mortier, 1720.

———, *Annales de la monarchie françoise: depuis son etablissement jusques à présent*, Amsterdam, chez L'Honoré & Châtelain, 1724.

Livron, Charles François de Lubersac de, *Discours sur les monumens publics de tous les âges et de tous les peuples connus*, Paris, à l'imprimerie Royale, 1775.

Lubersac de Livron, Charles-François de, *Discours Sur Les Monumens Publics de Tous Les Âges et de Tous Les Peuples Connus, Suivi d'une Description de Monument Projeté à La Gloire de Louis XVI et de La France, Terminé Par Quelques Observations Sur Les Principaux Monumens Modernes de La Ville de Paris, et Plusieurs Projets de Décoration et d'utilité Publique Pour Cette Capitale*, Paris, [s-e], 1775.

Luchet Jean-Pierre-Louis de La Roche du Maine (1739-1792 ; marquis de) Auteur du texte, *Essais sur les principaux événemens de l'histoire de l'Europe, contenant des considérations politiques & historiques sur le régne d'Elisabeth, reine d'Angleterre*, Londres et se trouve à Paris, chez Grangé, 1766.

Mably Gabriel de, *Observations sur l'histoire de France, par l'abbé de Mably, Nouvelle édition, continuée jusqu'au règne de Louis XIV et précédée de l'Éloge historique de l'auteur*, Genève, par la compagnie des libraires, 1765.

Maclot Jean Charles, *Idée Générale de La Géographie et de l'histoire Moderne*, Paris, chez Desnos, 1770.

Maihows, *Voyage en France, en Italie et aux Isles de l'Archipel, ou Lettres écrites de plusieurs endroits de l'Europe et du Levant en 1750, etc,, avec des observations de l'auteur sur les diverses productions de la nature et de l'art*, Paris, chez Charpentier, 1763.

Malvaux Pierre-Claude, *L'Europe ecclésiastique, ou Etat du clergé,* Paris, chez Nicolas Duchesne, 1757.

Marana Giovanni Paolo, *L'espion Du Grand-Seigneur et Ses Relations Secrètes Envoyées Au Divan de Constantinople, Découvertes à Paris Pendant Le Règne de Louys Le Grand*, Paris, chez Claude Barbin, 1762.

Marchand Prosper, *Dictionnaire historique, ou Memoires critiques et litteraires, concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulierement dans la République des lettres,* La Haye, chez Pierre De Hondt, 1758.

Marolles Michel de, *Histoire Des Roys de France et Des Choses plus Mémorables Qui Se Sont Passées Sous Leur Regne…Ecrite En Abbregé Sur Le Modelle Des Anciens*, Paris, chez Sébastien Hure, 1663.

Marot Jean et Jombert Charles-Antoine, *L'architecture françoise, ou Recueil des plans, elevations, coupes et profils des eglises, palais, hôtels & maisons particulieres de Paris, & des chasteaux & maisons de campagne ou de plaisance des environs, & de plusieurs autres endroits de France,* [s-l], [s-e], 1751.

Marsy François Marie de, *Analyse Raisonnée de Bayle, Ou Abrégé Méthodique de Ses Ouvrages, Particulièrement de Son Dictionnaire Historique et Critique*, Londres, [s-e], 1755.

Maultrot Gabriel-Nicolas, *Origine et étendue de la puissance royale suivant les livres saints et la tradition*, Paris, chez Le Clère, 1789.

Mauriceau François, *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies & celles des enfans nouveau-nez*, Paris, [s-e], 1694.

Mazarelli Claire-Marie, *Eloge de Maximilien de Béthune, Duc de Sully , Sur-Intendant Des Finances Sous Henri IV*, Paris, chez Duchesne, 1764.

Mehegan, Guillaume-Alexandre de, *Tableau de l'histoire moderne, depuis la chute de l'Empire d'Occident, jusqu'à la paix de Westphalie*, Paris, chez Saillant Desaint, 1766.

Ménage Gilles, *Anti-Baillet ou critique du livre de M, Baillet intitulé "Jugemens des savans"*, La Haye, chez E, Foulque et L, Van Dole, 1688.

Ménard Léon, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nismes avec les preuves*, Paris, chez H. D, Chaubert, 1744.

Menin Nicolas, *Traité historique et chronologique du sacre et couronnement des rois et des reines de France depuis Clovis I, jusqu'à présent, & de tous les princes souverains chrétiens, Avec la relation du sacre de Louis XV*, Amsterdam, chez Jean van Septeren, 1724.

Mercier Louis-Sébastien, *La Destruction de la Ligue, ou La réduction de Paris, piece nationale en quatre actes*, Amsterdam, [s-e], 1782.

Merlat Élie, *Traité du pouvoir absolu des souverains : pour servir d'instruction, de consolation et d'apologie aux Églises réformées de France qui sont affligées*, Cologne, chez Jacques Cassander, 1685.

Montpensier Anne-Marie-Louise, *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier ; Fille de Mr, Gaston d'Orléans, Frère de Louis XIII, Roi de France*, Paris, chez Le Breton, 1728.

Naudé Gabriel, *Science des princes, ou Considérations politiques sur les coups d'état, par Gabriel Naudé… avecque les réflexions historiques, morales, chrétiennes et politiques*, Strasbourg, [s-e],1673.

———, *Réflexions historiques et politiques sur les moyens dont les plus grands princes et habiles ministres se sont servis pour gouverner et augmenter leurs États*, Leyde, chez J, et H, Verbeek, 1739.

Panckoucke André-Joseph, *Les études convenables aux demoiselles, contenant la grammaire, la poésie, la rhétorique*, Lille, chez A-J, Panckoucke, 1749.

Péan de la Tuilerie, Julien, *Description de La Ville d'Angers, et de Tout Ce Qu'elle Contient de plus Remarquable*, Angers, chez Charles François Billault, 1778.

Pellisson-Fontanier Paul, *Histoire de l'Académie françoise depuis son établissement jusqu'à 1652*, Paris, chez Jean-Baptiste Coignard fils, imprimeur du Roi, & de l'Académie Françoise, 1729.

Perrault Charles, *Des hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, Paris, chez Antoine Dezallier, 1696.

Perreau Jean-André, *Eloge du chancelier de l'Hopital, ouvrage qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoise, en 1777*, Paris, chez Mourtard, 1777.

Petit de Bachaumont, Louis, *Essai Sur La Peinture, La Sculpture et l'architecture*, [s-l], [s-e], 1751.

Piganiol de La Force, Jean-Aymar, *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S, Cloud, de Fontainebleau, et de toutes les autres belles maisons & châteaux des environs de Paris*, Paris, chez Théodore Legras, 1742.

Piles Roger de, *Conversations Sur La Connaissance de La Peinture, et Sur Le Jugement Qu'on Doit Faire Des Tableaux, Où Par Occasion Il Est Parlé de La Vie de Rubens, & de Quelques-Uns de Ses plus Beaux Ouvrages*, Paris, chez Nicolas Langlois, 1677.

———, *Abrégé de La Vie Des Peintres, Avec Des Réflexions Sur Leurs Ouvrages, et Un Traité Du Peintre Parfait ; De La Connaissance Des Desseins ; De l'utilité Des Estampes,* Paris, chez Jacques Estienne, 1715.

Pinard, *Chronologie historique-militaire, contenant l'histoire de la création de toutes les charges, dignités et grades militaires supérieurs, de toutes les personnes qui les ont possédés,,, des troupes de la maison du Roi, et des officiers supérieurs qui y ont servi, de tous les régimens et autres troupes, des colonels qui les ont commandés, les états d'armées par chaque année, les officiers généraux qui y ont été employés… et les opérations réelles de chaque armée, avec leur véritable époque, enfin une table raisonnée des ordonnances militaires… rendues depuis le règne de Louis XIV jusqu'à présent*, Paris, chez C. Hérissant, 1760.

Pitton Jean-Scholastique, *Histoire de La Ville d'Aix… Contenant Tout Ce Qui s'y Est Passé… Depuis Sa Fondation Jusques En l'année 1665,* Aix, chez Charles David, 1666.

Pommeraye François, *Histoire des archevesques de Rouen : dans laquelle il est traité de leur vie & de leur mort…Recueilly de plusieurs livres tant imprimez que manuscrits et des archives et registres de l'église cathédrale des abbayes et autres lieux de la province de Normandie, par un religieux bénédictin de la congrégation de S, Maur*, Rouen, chez L, Maurry, 1667.

Pommereul François-René-Jean de, *Histoire de l'isle de Corse*, Berne, chez la Société typographique, 1779.

Poullain Saint Foix Germain François, *Œuvres Complètes de M, de Saint-Foix, Historiographe Des Ordres Du Roi*, Paris, chez Veuve Duchesne, 1778.

Prault Louis-Laurent, *L'esprit d'Henri IV Ou Anecdotes Les plus Intéressantes, Traites Sublimes*, Paris, chez Prault fils ainé, 1770.

Raynal Guillaume-Thomas, *Ecole militaire : ouvrage composé par ordre du gouvernement*, Paris, chez Durand, 1762.

Réal de Curban, Gaspard de, *La science du gouvernement, ouvrage de morale, de droit, et de politique, qui contient les principes de commandement & de l'obéissance,* Aix-la-Chapelle, [s-e], 1761.

[s-a], *Recueil philosophique et littéraire de la Société typographique de Bouillon*, Paris, aux dépens de la Société typographique, 1769.

Regnaud Pierre-Étienne, *Éloge de Michel de L'Hôpital, chancelier de France, discours,* Paris, chez Demonville, 1777.

Regnault Charles-Drouin, *Histoire des sacres et couronnemens de nos rois, faits à Reims, à commencer par Clovis jusqu'à Louis XV, avec un recueil du formulaire le plus moderne qui s'observe au sacre et couronnement des rois de France… le tout tiré d'auteurs fidèles, par M, R, C,* Reims, chez Regnault Florentin, 1722.

Rémi Joseph-Honoré, *Éloge de Michel de L'Hôpital, chancelier de France, discours*, Paris, chez Demonville, 1777.

Renaudot Claude, *Abrégé de l'histoire généalogique de France, où l'on voit, dans les trois races qui y ont régné, les différens partages & réunions de ce domaine, par l'origine & l'extinction des branches cadettes issues de nos rois ; le tout appliqué aux figures du plan,* Paris, chez l'auteur, 1779.

Renaudot Claude, *Arbre chronologique de l'histoire universelle, ou Tableau des principaux états souverains du monde, de l'époque de leur établissement, de leur durée, de leurs fondateurs, du nombre de leurs princes et de ceux qui règnent à présent*, Paris, chez J, Mazaroz, 1765.

Renou de Chauvigné dit Jaillot, Jean-Baptiste-Michel, *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencements connus jusqu'à présent*, Paris, chez A-M Lottin, 1772.

Riballier, *De l'éducation Physique et Morale Des Femmes : Avec Une Notice Alphabétique de Celles Qui Se Sont Distinguées Dans Les Différentes Carrières Des Sciences & Des Beaux-Arts, Ou Par Des Talens & Des Actions Mémorables*, à Bruxelles et se trouve à Paris, chez les frères Estienne, 1779.

Richelet Pierre, *Dictionnaire françois, contenant généralement tous les mots tant vieux que nouveaux et plusieurs remarques sur la langue françois*, Genève, chez Jean Herman Widerhold, 1680.

Richelieu, *Testament politique d'Armand Du Plessis, cardinal, duc de Richelieu*, Amsterdam, chez H. Desbordes, 1688.

Richer, Adrien, *Essai sur les grands evénemens par les petites causes, tiré de l'histoire*, Genève, [s-e], 1758.

Riez, Balthazar de, *L'incomparable piété des très-chrétiens rois de France de la race de Saint Louis*, Paris, chez Gilles Alliot, 1672.

Robillard d'Avrigny, Hyacinthe, *Mémoires Chronologiques et Dogmatiques Pour Servir à l'histoire Ecclésiastique Depuis 1600 Jusqu'en 1716, Avec Des Réflexions et Des Remarques Critiques*, [s-l], [s-e], 1720.

Ruffi, Antoine de, *Histoire de la ville de Marseille, contenant tout ce qui s'y est passé de plus mémorable depuis sa fondation, durant le tems qu'elle a été république & sous la domination des Romains, Bourguignons, Visigots, Ostrogots, rois de Bourgogne, vicomtes de Marseille, comtes de Provence & de nos Rois Tres-Chrêtiens, Recueillie de plusieurs auteurs grecs, latins, françois, italiens & espagnols, & des titres tirés des archives de l'hôtel de ville, des chapîtres, abaïes & maisons religieuses de Marseille & de divers lieux de Provence,* Marseille, chez Henri Martel, 1696.

Saint Prest Jean Yves de, *Histoire des traités de paix et autres négotiations du dix-septième siècle, depuis la paix de Vervins jusqu'à la paix de Nimègue*, Amsterdam et la Haye, chez J-F, Bernard Vaillant et Prévost, 1725.

Saint-Chamond Claire-Marie Mazarelli, *Eloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully , sur-intendant des Finances sous Henri IV, Par Mlle, Mazarelli,* Paris, chez Duchesne, 1764.

Sainte-Thérèse Louis de, *Annales des Carmes deschavssez de France par le Reuerend Pere Lovis de Sainte Therese,* Paris, chez Charles Angot, 1665.

Sandras, Gatien de Courtilz de, *Remarques sur le gouvernement du royaume durant les regnes d'Henri IV,* Cologne, chez Pierre du Marteau, 1688.

Saugrain, Claude-Marin, *Curiosités de Paris, de Versailles ; Marly, Vincennes, Saint-Cloud, et Des Environs*, Paris, chez Saugrain, 1742.

Sensaric, Jean-Bernard, *L'Art de peindre à l'esprit : ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples tirés des meilleurs orateurs & poëtes françois,* Paris, chez Augustin-Martin Lottin, 1758.

Siri, Vittorio, *Memoires secrets, tirés des archives des souverains de l'Europe, depuis le règne de Henri IV, Ouvrage traduit de l'italien*, à Amsterdam, [s-e], 1765.

Terrasson, Antoine, *Mélanges d'histoire, de littérature, de jurisprudence littéraire, de critique, etc*, Paris, chez la veuve Simon, 1768.

———, *Réfutation d'un mémoire prétendu historique et critique sur la topographie de Paris… pour servie de suite aux mélanges d'histoire, de littérature,* Paris, chez Michel Lambert, 1772.

Thaumas de La Thaumassière, Gaspard, *Histoire de Berry*, Paris, chez F. Toubeau Morel, 1689.

Thiéry Luc-Vincent, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs a Paris, ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue, & de tout ce qu'elles contiennent de remarquable : par M, Thiéry ; enrichie de vues perspectives des principaux monumens modernes*, Paris, chez Hardouin & Gattey, 1787.

Thiroux d'Arconville, Marie-Geneviève-Charlotte, *Des Passions*, Londres, [s-e], 1764.

———, *Mélanges de littérature, de morale et de physique*, Amsterdam, aux dépens de la compagnie, 1775.

Valerot Guillaume, *Journal de La France, Contenant Par Chaque Jour Des Mois Ce Qui s'est Passé de plus Mémorable Depuis l'origine de La Monarchie Jusqu'à Présent, Avec Une Histoire Abrégée de La Vie Des Rois de France, Leurs Généalogies, et Des Remarques Sur Les Différents Établissemens Qui Se Sont Faits Sous Leurs Règnes*, Paris, chez C. L. Thiboust, 1719.

Vandebergue-Seurrat Claude, *Voyages de Geneve et de La Touraine : suivis de quelques opuscules*, Orléans, chez La Veuve Rouzeau-Montaut, 1779.

Varillas, *La Minorité de saint Louis, avec l'histoire de Louis XI et de Henri II, par le Sr Varillas*, à La Haye, chez A. Moetjens, 1685.

Vilegomblain François Racine de, *Les Mémoires Des Troubles Arrivez En France Sous Les Règnes Des Rois Charles IX, Henry III et Henry IV, Avec Les Voyages Des Sieurs de Mayenne et de Joyeuse Au Levant et En Poictou*, Paris, chez Jean Guillery, 1667.

Villette Charles-Michel, *Éloge historique de Henri IV, roi de France*, à Amsterdam et se trouve à Paris, chez Delalain, 1770.

Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris Par Mr l'Abbé Big,* à Amsterdam, [s-e], 1769.

———. *Prix de la justice et de l'humanité*, Londres, [s-e], 1777.

———. *Questions Sur l'Encyclopédie,* Genève, chez Cramer, 1770.

Sources contemporaines mobilisées ponctuellement

[s-a], *Réveille-matin des François*, Edimbourg, de l'imprimerie de Jaques James, 1574.

[s-a], *L'Epistre aux delicats flateurs machiavelistes, qui ne peuvent trouver bonne la prinse des armes contre la tyrannie violente des perturbateurs de l'Estat du Royaume de France et repos*, [s-l], [s-e], 1575.

[s-a], *Les ceremonies et ordre tenu au sacre et couronnement de la Royne Marie de Medicis, Royne de France et de Navarre, dans l'Eglise de Sainct Denys le 13 May, 1610, Ensemble la mort du Roy, et comme Monsieur le Dauphin a esté declaré Roy, la Royne Regente par la Cour de Parlement*, [s-l], [s-e], 1610.

[s-a], *Déclaration de la damoiselle d'Escoman sur les intentions & actions du cruel parricide commis en la personne du Roy, de la Royne, de Monseigneur le Dauphin , où elle fut concluë, en quel lieu, par qui, comme Ravaillac luy fut envoyé*, [s-l], [s-e], 1611.

[s-a], *Le Véritable manifeste sur la mort d'Henri le Grand, par la demoiselle d'Escoman*, [s-l], [s-e]1616.

[s-a], *La vie de Laurent de Medicis, surnommé le Grand, et le père des lettres, chef de la République de Florence ; adressée au Pape Léon X : traduite du latin de Nicolas Valori,* Paris, chez Nyon, 1761.

[s-a], *Conclusion de la faculté de théologie de Paris, à l'occasion de l'Approbation donnée par deux de ses Docteurs…,* Paris, chez Clousier, 1777.

[s-a], *Histoire du grand duché de Toscane, sous le gouvernement des Médicis, traduite de l'italien de M, Riguccio Galuzzi*, Paris, [s-e], 1782.

[s-a], *Le godmiché royal ou la Vie privée libertine et scandaleuse de MA d'A*, [s-l], [s-e], 1791.

Abbé de la Chambre, *Marie Thérèse d'Autriche de MARIE THERESE D'AUSTRICHE Reine de France et de Navarre, Prononcée le 24, Janvier 1684 dans la Chapelle du Louvre, par Mr, l'Abbé* DE LA CHAMBRE, https://www,academie-francaise,fr/oraison-funebre-de-marie-therese-dautriche, consulté le 26 février 2023.

Abbé de la Chambre, *Oraison funebre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse, Marie Leczinska, reine de France et de Navarre, Prononcée dans la chapelle du Louvre le 22 novembre 1768, en présence de messieurs de l'Académie françoise*, Paris, chez le V, Regnard, 1768.

Abbé le Clerc, *Oraison funébre d'Anne d'Autriche reyne de France et de Navarre et Mere du Roi, Prononcée e 20ème jour de Mars 1666 dans la Chapelle du Seminaire des Trente trois Pauvres Escoliers de la Famille de Nostre Seigneur*, Paris, chez Charles de Sercy, 1666.

Archives départementales de la Seine-Maritime, Charles de Beaurepaire, Jules-Joseph Vernier, *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, Rouen, Imprimerie Julien Leclerc, 1892.

Archives royales de Chenonceau, *Pièces historiques relatives à la chastellenie de Chenonceau sous Louis XII, François Ier et Henry II, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis,* Chenonceau, chez J. Techener, 1864.

Balzac, *Sur Catherine de Médicis*, Paris, chez Calmann-Lévy, 1835.

Barbey d'Aurevilly Jules, *Les œuvres et les Hommes, Sensations d'histoire*, Paris, chez Maison Qauntin, 1887.

Boccace Giovanni, *De claris mulieribus,* [s-l], [s-e], 1374.

Bodin Jean, *De la demonomanie des sorciers*, Paris, chez Jacques du Puys, 1580.

Bossuet Jacques-Bénigne, *Recueil d'oraisons funèbres composées par Messire Jacques-Bénigne Bossuet*, Paris, chez la Veuve de S, Mabre-Cramoisy, 1689.

Bouchard Ernest, *Notice biographique sur Henri Griffet,* Moulins, chez C, Desrosiers, 1863.

Bourgeois Louise, *Observations diverses sur la stérilité, perte de fruicts, foecondité, accouchements, et maladies des femmes et enfants nouveaux naiz amplement traittées heureusement praticquées*, Paris, chez Saugrain, 1617.

———, *Apologie de Louyse Bourgeois dite Bourcier, Sage femme de la Royne mere du Roy, & de feu Madame, Contre le rapport des medecins*, Paris, chez Mondier, 1627.

Brainne Charles (dir.), *Les Hommes illustres de l'Orléanais, biographie générale des trois departements du Loiret, d'Eure-et-Loir & de Loir-et-Cher*, Orléans, à la librairie d'Alphonse Gatineau, 1852.

Capilupi, *La stratagema di Carlo IX*, [s-l], [s-e], 1574.

Cardan Jérome, *De interrogationibus libellus*, [s-l], [s-e], 1554.

Chambon de Montaux Nicola, *Des maladies de la grossesse*, Paris, [s-e], 1785.

Chausse Jacques, *Traité de l'excellence du mariage, de sa nécessité et des moyens d'y vivre heureux, où l'on fait l'apologie des femmes contre les calomnies des hommes,* Paris, chez Henry Crarpentier, 1707.

Combes François, *L'entrevue de Bayonne de 1565 et la question de la Saint Barthélémy*, Orléans, Imprimerie Ernest Colas, 1882.

Contant de La Molière André-Guillaume, *Précis d'une histoire générale de la vie privée des Français dans tous les temps & dans toutes les provinces de la monarchie*, Paris, chez Moutard, 1783.

Courtin Antoine de, *Traité de la jalousie ou moyens d'entretenir la paix dans le mariage*, Paris, chez Helie Josset, 1682.

Daneau Lambert, *Les Sorciers, Dialogue tres-utile et necessaire pour ce temps,* [s-l], chez Jacques Bourgeois, 1574.

Dujardin Pierre, *La mort de Henry le Grand descouverte a Naples en l'année 1608*, Paris, [s-e], 1619.

Durand Bédacier Catherine, *Les Belles Grecques ou l'histoire des plus fameuses courtisanes de la Grâce,* Paris, chez Prault père, 1736.

Ferrière Hector de la, *Lettres de Catherine de Médicis,* Paris, Imprimerie nationale, 1880-1943.

Frédéric II, *Anti-Machiavel, ou essai critique sur le Prince de Machiavel publié par Mr, De Voltaire*, Copenhague, aux dépens de Jacques Preuss, 1740.

Gabriel Daniel, *Observations critiques sur l'histoire de France de Mézeray*, Paris, chez Barthélémy Girin, 1700.

Giovio Paolo, *Historiarum sui temporis libri,* [s-l], [s-e], 1560.

Girard Claude, *Histoire de la vie du duc d'Espernon, Divisee en trois parties*, Paris, chez Augustin Courbé, 1655.

Goetzmann de Thurn Louis Valentin, *Essais historique sur le sacre et couronnement des rois de France*, Paris, chez Vente, 1775.

Guillemeau Jacques et Guillemeau Charles, *De la grossesse et accouchement des femmes, Du gouvernement d'icelles et moyen de survenir aux accidents qui leur arrivent, Ensemble de la nourriture des enfans*, Paris, chez Abraham Pacard, 1620.

Guimond de La Touche Claude, *Iphigénie en Tauride*, Vienne, chez J, L, N, de Ghelen, 1758.

Hutchinson Lucy, *Mémoires de mistriss Hutchinson*, Paris, chez Béchet ainé, 1823.

Innocent Gentillet, *l'Anti Machiavel,* [s-l], [s-e], 1576.

Joyeux F, *Traité des combats que l'amour a eu ["sic"] contre la raison et la jalousie, où il adjoute le duel innocent du corps et de l'âme de l'apologie du mariage, avec un petit discours sur l'élection que l'homme doit faire d'une femme*, Paris, chez M, Hauteville, 1667.

Kéralio Louise de, *Les crimes des reines de France,* Paris, chez Louis Marie Prudhomme, 1791.

La Ferrière H, *Lettres de Catherine de Médicis*, Paris, Imprimerie nationale, 1880.

Laboureur Jean le, *Histoire de Charles VI, Roy de France, escrite par les ordres*…, Paris, chez Louis Billaine, 1663.

La Noble Eustache, *L'Histoire secrète des plus fameuses conspirations de la conjuration des Pazzi contre les Médicis*, Paris, chez P. Ribou, 1698.

Lee Nathanael, *The Massacre of Paris, a tragedy*, Londres, chez R. Bentley et M. Magnes, 1690.

Long Jacques le et Fevret de Fontette Charles Marie, *Bibliothèque historique de la France contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'Histoire de ce Royaume ou qui ont rapport […],* Paris, Jean Thomas Herissant, 1769.

Machiavel, *Le Prince traduit par Anamelot*, Amsterdam, chez Henry Wetstein, 1683.

Mathieu Pierre, *Panegyre de Marie de Medicis, royne de France & de Navarre*, [s-l], [s-e], 1610

———, *Histoire de la mort déplorable de Henry IV*, Paris, chez la Veuve de M. Guillemot et S. Thiboust, 1611.

———, *Histoire de France sous les regnes de François 1er, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et des choses plus memorables adevenuës aux autres Estrats de la Chrestienté depuis cent ans*, Paris, chez la veuve Nicolas Buon, 1631.

Menin Nicolas, *Traité historique et chronologique du sacre et couronnement des rois et reines de France*…, Amsterdam, chez Jean Van Septeren, 1724.

Méro, *Cosme de Médicis, grand duc de Toscane, ou la nature outragée et vengée par le crime*, Paris, chez Gueffoer, 1774.

Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne,* Paris, chez Madame C. Desplaces, 1854.

Morgues Mathieu de, *Les deux faces de la vie et de la mort de Marie de Medicis royne de France veuve de Henry IV, Mere de Loys XIII, roys tres chrestiens, Discours funebre*, Anvers, en l'imprimerie plantinienne, 1643.

Nestor Jean, *Histoire des hommes illiustres de la maison de Médici, avec un abrégé des comtes de bologne et d'auvergne, à la roine, mere du roi*, Paris, chez Charles Perier, 1564.

Pasquier Etienne, *Les oeuvres d'Estienne Pasquier*, Amsterdam, aux depens de la compagnie des libraires associez, 1723.

Regnault de Beaune, *Oraison funebre faicte aux obseques de la royne mere du roy*, Blois, chez Jamet Mettayer Imprimeur du Roy, 1588.

Regnault Drouin Charles, *Histoire des sacres et couronnemens de nos rois, faits à Reims, à commencer par Clovis jusqu'à Louis XV, avec un recueil du formulaire le plus moderne qui s'observe au sacre et couronnement des rois de France*, Reims, chez Regnauld Florentain et François Godard, 1722.

Romany Richard de, *Le Tourment de l'envie courtisane*, Paris, chez Bertrand Martin, 1619,

Rousseau, *Emile ou de l'Education*, Amsterdam, chez Jean Neaulme, 1765.

Roussel Pierre, *Système physique et morale de la femme ou tableau philosophique de la Constitution, de l'Etat organique, du Tempérament, des Mœurs, et des Fonctions propres au Sexe*, Paris, chez Vincent, 1775.

Saint Hilaire Richard et E, M, de, *Guide du voyageur et du promeneur aux environs de Paris*, Paris, chez Audin, 1827.

Sprenger Jacques et Institoris Henri, *Le Malleus Maleficarum ou Marteau des sorcières*, Strasbourg, [s-e], 1486.

Techener Jacques Joseph, *Description raisonnée d'une collection choisie d'anciens manuscrits, de documents historiques, et de chartes, réunis par les soins de M. J. Techener, et avec les prix de chacun d'eux*, Paris, chez J. Techener, 1862.

Varchi Benedetto, *Histoire des révolutions de Florence, sous les Médicis ouvrage traduit du Toscan de Benedetto Varchi par M. Requier*, Paris, chez Musier, Hansy, Durand neveu, Panckoucke, 1765.

Bibliographie

Catherine, Marie et leur entourage

Alpers Svetlana, *La création de Rubens*, Paris, Gallimard, 1996.

Antonetti Pierre, *Les Médicis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

Bassani Pacht Paola, Crépin-Leblond Thierry, Sainte Fare Garnot Nicolas et Solinas Francesco (dir.), *Marie de Médicis : un gouvernement par les arts*, Somogy éditions d'art, 2003.

Baudouin-Matuszek Marie-Noëlle, *Paris et Catherine de Médicis / Catalogue de l'exposition Organisée à La Mairie Du 1er Arrondissement de Paris*, Paris, Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1993.

Biet Christian, *Henri IV*, Paris, Larousse, 2000.

Boriaud Jean-Yves, *La fortune des Médicis,* Paris, Perrin, 2019.

Bourgeon Jean-Louis, *Charles IX devant La Saint-Barthélemy*, Genève, Droz, 1995.

Boutier Jean, Dewerpe Alain, Nordman Daniel, *Un tour de France royal. Le voyage de Charles IX (1564-1566),* Paris, Aubier, 1984.

Bouyer Christian, *Gaston d'Orléans : frère de Louis XIII*, Paris, Pygmalion, 2007.

Capodieci Luisa, Leutrat Estelle, Zorach Rebecca, Morvan Youenn (dir.), *Miroirs de Charles IX : images, imaginaires, symbolique*, Genève, Droz, 2018.

Carmona Michel, *Marie de Médicis*, Paris, Fayard, 1981.

Carré Henri, *Sully*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1999.

Cassan Michel, "L'assassinat d'Henri IV, Un essai d'histoire immédiate," *Europa Moderna, Revue d'histoire et d'iconologie* 2, no, 1 (2011), p. 14-24.

Cloulas Ivan, *Catherine de Médicis,* Paris, Fayard, 1979.

Colonna d'Istria Pauline et Simonetta Marcello, *Les Renards et les Lions. Les Médicis, Machiavel et la ruine de l'Italie*, Paris, Albin Michel, 2019.

Cornette Joël, *Henri IV à Saint-Denis : de l'abjuration à La profanation*, Paris, Belin, 2010.

Crouzet Denis, *La Sagesse et Le Malheur : Michel de l'Hospital, Chancelier de France*, Seyssel, Champ Vallon, 1998.

Crouzet Denis, *Le haut cœur de Catherine de Médicis : une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, Albin Michel, 2005.

Delorme Philippe, *Marie de Médicis*, Paris, Pygmalion Editions, 1998.

Dubost Jean François, *Marie de Médicis. La reine dévoilée,* Paris, Payot et Rivages, 2009.

Duccini Hélène, *Concini - Grandeur et misère du favori de Marie de Médicis*, Paris, Albin Michel, 1991.

Erlanger Philippe, *L'étrange mort d'Henri IV : ou les jeux de l'amour et de la guerre*, Paris, Perrin, 1963.

Foa Jérémy et Vidoni Nicolas (dir.), *Catherine de Médicis. Un destin plus grand que la prudence,* Paris, Le Figaro Editions, 2012.

Fumaroli Marc (dir.), *Le "siècle" de Marie de Médicis : actes du Séminaire de la chaire rhétorique et société en Europe (XVIe-XVIIe siècles) du Collège de France*, Orso, Alessandria, 2000.

Galleti Sara, *Le palais du Luxembourg de Marie de Médicis (1611-1631),* Paris, Picard Editeur, 2012.

Gellard Matthieu, « Négocier avec acharnement. Catherine de Médicis à la veille des guerres civiles », Les Dossiers du Grihl [En ligne], 11-1 | 2017, mis en ligne le 10 mars 2017, consulté le 16 mars 2023. URL : http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6531.

Gellard Matthieu, *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoirs au temps de Catherine de Médicis*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

Guérinot-Nawrocki Sophie, *Les réseaux d'information et la circulation des nouvelles autour de l'exil de Marie de Médicis (1631-1642)*, thèse dirigée par Lucien Bély, Paris, Université Paris-Sorbonne, 2011.

Kermina Françoise, *Marie de Médicis : reine, régente et rebelle*, Paris, Perrin, 2010.

Knecht Robert Jean, *Catherine de Médicis : (1519-1589)*, Paris, Le Cri, 2003.

Mariéjol Jean-Hippolyte, *Catherine de Médicis*, Paris, Tallandier, 2005.

Mousnier Roland, *L'assassinat d'Henri IV : 14 Mai 1610*, Paris, Gallimard, 2008.

Muhlstein Anka, *Reines éphémères, mères perpétuelles : Catherine de Médicis, Marie de Médicis, Anne d'Autriche*, Paris, Albin Michel, 2001.

Orieux Jean, *Catherine de Médicis ou la Reine Noire,* Paris, Flammarion, 1998.

Philippe Marion, *Catherine de Médicis : représentations d'une légende noire dans la fiction cinématographique et audiovisuelle française*, mémoire dirigé par Myriam Tsikounas, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.

Poutrin Isabelle et Schaub Marie Katrine (dir.), *Femmes & Pouvoir Politique : Les Princesses d'Europe, XVe-XVIIIe Siècle*, Paris, Bréal, 2007.

Sauzet Robert (dir.), *Henri III et son temps*, Paris, Vrin, 1992.

Sframeli Maria, *Les fastes des Médicis*, Paris, Gallimard, 2010.

Solnon Jean-François, *Catherine de Médicis*, Paris, Perrin, 2009.

Solnon Jean-François, *Henri III : un désir de majesté*, Paris, Perrin, 2001.

Thuillier Jacques et Foucart Jacques (dir.), *Rubens : la galerie Médicis au Palais du Luxembourg*, Paris, Robert Laffont, 1969.

Turchetti Mario, « Catherine de Médicis, de la légende à l'histoire. Une question historique mal posée ? », *Histoire, économie & société*, 2022/3 (41e année), p. 24-39.

Ventrone Paola et Gaffuri Laura, *Images, cultes, liturgies. Les connotations politiques du message religieux*, Paris, Éditions de la Sorbonne, École française de Rome, 2014.

Wanegffelen Thierry, *Catherine de Médicis : le pouvoir au féminin*, Paris, Payot, 2005.

Zvereva Alexandra (dir.), *Les Clouet de Catherine de Médicis : chefs-d'œuvre graphiques du musée Condé,* Paris, Somogy éditions d'art, 2002.

Ouvrages généraux

Beaurepaire Pierre-Yves, *1715-1789. La France des Lumières*, Saint Etienne, Belin, 2014.

Cornette Joël, *Histoire de la France, Absolutisme et Lumières : 1652-1783*, Paris, Hachette supérieur, 2016.

Cosandey Fanny et Descimon Robert, *L'absolutisme en France : histoire et historiographie*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

Delacroix Christian (dir.), *Historiographies : concepts et débats,* Paris, Gallimard, 2011.
Drévillon, Hervé, *Les Rois Absolus : 1629-1715*, Paris, Belin, 2014.
Dubost Jean François, la *France italienne, XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Aubier, 1997.
Duccini Hélène, *Histoire de la France au 17e siècle*, Paris, Armand Colin, 2002.
Duprat Annie, *Images et Histoire : outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*, Paris, Belin Sup, 2007.
Farge Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, 38 | 2002, p. 67-78.
Farge Arlette, *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.
Farge, Arlette, *Paris au siècle des Lumières*, Paris, Le Robert, 2017.
Grell Chantal, *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle : 1654-1715*, Paris, Armand Colin, 2005.
Gueniffey Patrice, Lorrain François-Guillaume (dir.), *Les grandes décisions de l'histoire de France*, Paris, Perrin, 2018.
Laroque François (dir.), *Histoire et secret à la Renaissance*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1997.
Laurent Françoise (dir.), *Serment, promesse et engagement : rituels et modalités au Moyen Age,* Paris, Presses universitaires de la Méditerranée, 2008.

Méthivier Hubert, *L'Ancien régime en France. XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
Offenstadt Nicolas (dir.), *Les mots de l'historien*, Paris, Presses Universitaires du Mirail, 2009.
Offenstadt Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017.
Rodier Yann, *Les raisons de la haine : Histoire d'une passion dans la France du premier XVIIe siècle (1610-1659),* Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019.

Tapié Victor-Lucien, *La France de Louis XIII et de Richelieu*, Paris, Flammarion, 1967.

Analyse du corpus

Arnault Antoine Vincent, Jay Antoine et Jouy Étienne de, *Biographie nouvelle des contemporains: ou Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la Révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers : précédée d'un tableau par ordre chronologique des époques célèbres et des événements remarquables, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1787 jusqu'à ce jour, et d'une Table alphabétique des assemblées législatives, à partir de l'assemblée constituante jusqu'aux dernières chambres des pairs et des députés*, Paris, à la librairie historique, 1820.
Avezou Laurent, *Autour du Testament politique de Richelieu : à la recherche de l'auteur perdu (1688-1778)*, Paris, Bibliothèque de l'école des chartes, 2004.
Avezou Laurent, *La légende de Richelieu : fortune posthume d'un rôle historique du XVIIe au XXe siècle*, thèse dirigée par Claude Michaud, Paris, Atelier de reproduction des thèses. 2002
Avezou Laurent, *Sully à travers l'histoire. Les avatars d'un mythe politique*, Paris, Ecole des Chartes, 2001.

Babelon Jean-Pierre (dir.), *Sully tel qu'en lui-même*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2004.

Badinter Elisabeth et Badinter Robert, *Condorcet (1743 - 1794) ; un intellectuel en politique*, Paris, Fayard, 1989.

Badinter Élisabeth, *Madame d'Arconville, 1720-1805 : une femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011.

Baechler Jean, *Guerre et religion*, Paris, Hermann, 2016.

Barbiche Bernard et Dainville-Barbiche Ségolène de, *Sully*, Paris, Fayard, 1997.

Bernier Marc André et Girou Swiderski Marie Laure (dir.), *Madame d'Arconville, moraliste et chimiste au siècle des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2016.

Bertrand Aliénor, *Condillac : l'origine du langage*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

Bertrand Aliénor, *Le vocabulaire de Condillac*, Paris, Ellipses, 2002.

Bessire François et Reid Martine (dir.), *Madame de Genlis. Littérature et éducation*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008.

Blazejewska Katarzyna, *La femme, la Cour et les arts chez Brantôme*, thèse dirigée par Gilbert Schrenck, Université de Strasbourg, 2012.

Boisnard Luc et Durant Yves, *Les Phélypeaux : une famille de ministres sous l'Ancien régime : essai de généalogie critique*, Paris, Sedopols, 1986.

Boltanski Ariane, *Les ducs de Nevers et l'État royal : genèse d'un compromis (1550-1600)*, Genève, Librairie Droz, 2006.

Bost Hubert, *Pierre Bayle et la religion*, Paris, PUF, 2017.

Bost Hubert, *Elie Benoist et l'historiographie de l'Edit de Nantes*, Genève, Labor et Fides, 1998.

Boucheron Patrick, *Léonard et Machiavel*, Lagrasse, Verdier, 2008.

Bouyer Christian, *Gaston d'Orléans : frère de Louis XIII*, Paris, Pygmalion, 2007.

Bret Patrice et Van Tiggelen Brigitte (dir.), *Madame d'Arconville (1720-1805) : Une femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011.

Brioist Pascal, Fagnart Laure, Michon Cédric (dir.), *Louise de Savoie* (1476-1531), Tours, Presses universitaires de François-Rabelais, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

Bührer-Thierry Geneviève et Mériaux Charles, *La France avant la France, 481-888*, Paris, Belin, 2014.

Cazauran Nicole, *Catherine de Médicis et son temps dans la Comédie Humaine*, Genève, Droz, 1976.

Cazauran Nicole, *Discours merveilleux de la vie, actions et deportements de Catherine de Médicis, royne-mère, édition critique*, Genève, Droz, 1995.

Chouillet Anne-Marie et Crépel Pierre, *Condorcet : homme des Lumières et de la Révolution*, Fontenay-aux-Roses, ENS éditions, 1997.

Cobb Lillian, *Pierre-Antoine de La Place : sa vie et son œuvre (1707-1793)*, Paris, E. de Boccard, 1928.

Cocula-Vaillières Anne-Marie, « Singularité des biographies féminines dans Le recueil des dames de Brantôme », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 113, n°1. 2001, p. 257-271

Colson Aurélien, « Machiavel, Le Prince et la négociation », *Négociations*, vol. 20, no. 2, 2013, p. 147-157.

Constant Jean-Marie, *Gaston d'Orléans : prince de la liberté*, Paris, Perrin, 2013.

Cottret Monique et Bernard, *Jean-Jacques Rousseau en son temps*, Paris, Perrin, 2005.

Crouzet Denis, *La Sagesse et Le Malheur : Michel de l'Hospital, Chancelier de France*, Seyssel, Champ Vallon, 1998.

Doncieux, George, *Un Jésuite homme de lettres au XVIIe siècle, Le père Bouhours*, Paris, Hachette, 1886.

Duhart, Michel, *Moi, Dominique-Joseph Garat : Homme Des Lumières et Patriote Basque*, Biarritz, Atlantica, 1998.

Erlanger Philippe, *Richelieu : L'ambitieux, Le Révolutionnaire, Le Dictateur*, Paris, Perrin, 2006.

Feller François Xavier de, *Biographie universelle ou Dictionnaire historique*, Besançon, chez Outhenin-Chalandre, 1842.

Frostin Charles, *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV. Alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régim*e, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

Garapon Jean, « Mademoiselle de Montpensier, l'autobiographie d'une princesse du sang » in *Cahiers de l'Association internationale des études francaises*, 1988, n°40, p. 39-49.

Garapon Jean, *La Grande Mademoiselle mémorialiste : une autobiographie dans le temps*, Genève, Droz, 1988,

Gatulle Pierre, « L'image de Gaston d'Orléans : entre mémoires, fiction et historiographie », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 59-3, no. 3, 2012, p. 124-142.

Gougeaud-Arnaudeau Simone, *Le Président Hénault: ou les amours d'un magistrat mondain*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2017.

Greffe Florence, *La vie, les livres et les lectures de Pierre de l'Estoile, nouvelles recherches*, Paris, Honoré Champion, 2004.

Grell Chantal, Moeglin Jean Marie, Callard Caroline, Bitossi Carlo (dir.), *Les historiographes en Europe : de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université, 2006.

Harmand Jean et Faguet Émile (dir.), *Madame de Genlis : sa vie intime et politique : 1746-1830 d'après des documents inédits*, Genève, Slatkine 2012.

Hauser Henri, *Richelieu, l'argent et Le Pouvoir*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2018.

Havelange Isabelle et Le Men Ségolène (dir.), *Le magasin des enfants : la littérature pour la jeunesse (1750-1830)*, Montreuil, Bibliothèque Robert-Desnos 1988.

Havelange Isabelle, « Des femmes écrivent l'histoire. Auteurs féminins et masculins des premiers livres d'histoire pour la jeunesse (1750-1830) », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 114 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2012.

Hildesheimer Françoise, *Relectures de Richelieu*, Paris, Publisud, 2000.

Hildesheimer Françoise, *Richelieu*, Paris, Flammarion, 2011.

Hildesheimer Françoise, *La double mort du roi Louis XIII*, Paris, Flammarion, 2007.

Houssaye Jean, *Femmes pédagogues : De l'Antiquité au XIXe siècle*, Paris, Fabert, 2008.

Huard Pierre, *Biographies médicales et scientifiques*, Paris, R. Dacosta, 1972.

Jouhaud Christian, *Richelieu et l'écriture du pouvoir : autour de la journée des Dupes*, Paris, Gallimard, 2015.

Kappler Emile, *Bibliographie critique de l'œuvre imprimée de Pierre Jurieu (1637-1713)*, Paris, Honoré, Champion, 2002.

Knetsch F. R. J., « Pierre Jurieu, Réfugié unique et caractéristique : Récit d'une assimilation involontaire mais partielle », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, Genève, Librairie Droz, 1969, vol. 115, p. 445-475.

Lalanne Ludovic, *Brantôme, sa vie et ses écrits*, Genève, Slatkine, 2011.

Larroque Daniel de, *La vie de François Eudes de Mézeray (1610-1683) : historiographe du roi, secrétaire perpétuel de l'Académie française*, Argentan, Le Pays d'Argentan, 2010.

Lazard Madeleine, "Les Mémoires de Marguerite de Valois et la naissance de l'autobiographie féminine," *Littérales*, t. 33 (2004), p. 17-32.

Lazard Madeleine, *Agrippa d'Aubigné*, Paris, Fayard, 1998.

Lazard Madeleine, *Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme*, Paris, Fayard, 1995.

Lestringant Frank, *Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) : écriture et condition robine*, Paris, Presses Paris Sorbonne, 2007.

Lion Henri, *Un magistrat homme de lettres au dix-huitième siècle : le président Hénault, 1685-1770, sa vie, ses œuvres, d'après des documents inédits*, Paris, Plon-Nourrit, 1903.

Lombard Jean, *Courtilz de Sandras et la crise du roman à la fin du Grand Siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

Maira Daniel et Roulin Jean Marie (dir.), *La Henriade de Voltaire : poésie, histoire, mémoire*, Paris, Honoré Champion Editeur, 2019.

Méricam-Bourdet Myrtille, *Voltaire et l'écriture de l'histoire. Un enjeu politique*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012.

Milza Pierre, *Voltaire,* Paris, Perrin, 2007.

Mousnier Roland, *L'Homme rouge. Vie du Cardinal*, Paris, Bouquins Editions, 2009.

Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle, *Madame de Genlis et le théâtre d'éducation au XVIIIe siècle,* Oxford, Voltaire foundation, 1997.

Pomeau René et Ehrard Jean, *Histoire de la littérature française De Fénelon à Voltaire*, Paris, Flammarion, 1999.

Pomeau René, *La religion de Voltaire*, Paris, librairie Nizet, 1974.

Poulouin Claudine, « De l'usage de l'histoire selon Varillas », *Dix-septième siècle,* vol. 246, no. 1, 2010, p. 143-161.

Queyroux Fabienne, *Recherches sur Gabriel Naudé, érudit et bibliothécaire (1600-1653)*, Paris, 1990.

Rétat Pierre, *Le dictionnaire de Bayle et la lutte philosophique au XVIIIe siècle*, Paris, Les Belles lettres, 1971.

Schrenck Gilbert, « Les Mémoires de Pierre de l'Estoile dans la bibliothèque du duc de Saint-Simon », *Cahiers Saint Simon*, n°40, 2012, p. 7-32.

Steinbrügge Liselotte, « Du genre d'un genre nouveau : les portraits littéraires d'Anne-Marie-Louise d'Orléans », *Littératures classiques*, vol. 90, no. 2, 2016, p. 119-132.

Taylor O. R., « Voltaire et la Saint Barthélémy », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Sep. - Oct., 1973, 73e Année, No. 5, p. 829-838.

Trinquet Roger, “La méthode de travail de Pierre de l’Estoile », *Bibliothèque d’Humanisme et Renaissance,* t. 17, no. 2, 1955, p. 286-291.

Van Staen Christophe, « Représentations de Machiavel dans la France des Lumières », *La Pensée*, 2021/2 (N° 406), p. 95-108.

Vaucheret Étienne*, Brantôme mémorialiste et conteur*, Paris, Champion, 2010.

Verron Guy, *François Eudes de Mézeray. Histoire et pouvoir en France au XVIIe siècle,* Milon-la-Chapelle, Editions H et D, 2011.

Yardeni Myriam, « Fissures et paradoxes dans la théologie politique d’Élie Merlat (1634-1705) », *Revue de l’histoire des religions* [En ligne], 1 | 2013, mis en ligne le 01 mars 2016.

Zonza Christian, « L'Histoire de France de Mézeray : des plaisirs du texte aux nécessités de l'histoire », *Dix-septième siècle*, vol. 246, no. 1, 2010, p. 97-118.

Ecriture de l’Histoire et des genres littéraires

Abiven Karine, *L’anecdote ou la fabrique du petit fait vrai*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

Aïssaoui Driss, « les Mémoires : un genre errant », *Dalhousie French Studies*, vol 61, hiver 2002, p. 11-26.

Arnould Jean-Claude et Steinberg Sylvie (dir.), *Femmes et l’écriture de l’histoire (1400-1800),* Mont-Saint-Aignan, Publication des Universités de Rouen et du Havre, 2008.

Avezou Laurent, *Raconter la France. Histoire d’une histoire*, Paris, Armand Colin, 2013.

Bailly-Maître Marie-Christine (dir.), *Être Historien du Moyen Âge au XXIe Siècle,* Paris, Éditions de la Sorbonne, 2008,

Bernier Marc André (dir.), *Parallèle des Anciens et des Modernes. Rhétorique, histoire et esthétique au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2014.

Binoche Bertrand, *Les trois sources de philosophies de l’histoire, 1764-1798*, Paris, PUF, 1994.

Bluche François, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 2005.

Bonnet Pierre, *Littérature de contestation : pamphlets et polémiques du règne de Louis XIV aux Lumières*, Paris, Le Manuscrit, 2011.

Brot Muriel (dir.), *Les philosophes et l’histoire au XVIIIème siècle*, Paris, Hermann, 2001.

Brouards Arends Isabelle et Plagnol-Diéval Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

Butaux Germain et Pétri Valérie, *Les enjeux de la généalogie, XIIème-XVIIIème siècle*, Paris, Autrement, 2006.

Caradonna Jeremy L, « Prendre part au siècle des Lumières Le concours académique et la culture intellectuelle au XVIIIe siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009/3 (64e année), p. 633-662.

Darmon Jean Charles et Desan Philippe (dir.), *Pensée morale et genres littéraires. De Montagne à Genet*, Paris, PUF, 2009.

Debbagi-Baranova Tatiana, *À coups de libelles : une culture politique au temps des Guerres de Religion, 1562-1598*, Genève, Droz, 2012.

Dion Nicholas, *Entre les larmes et l'effroi. La tragédie classique française 1677-1726*, Paris, Editions Classiques Garnier, 2012.

Fumaroli Marc et Grell Chantal (dir.), *Historiographie de la France et Mémoire du Royaume au XVIIIème siècle. Actes des journées d'étude des 4 et 11 février, 4 et 11 mars 2002. Collège de France*, Paris, Champion, 2006.

Galleron Iona (dir.), *L'art de la préface au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

Grell Chantal (dir.), *Les Historiographes en Europe, de la fin du Moyen Age à la Révolution,* Paris, PU Paris Sorbonne, 2006.

Grosperrin, Bernard, *La Représentation de l'histoire de France Dans l'historiographie Des Lumières,* Atelier national de reproduction des thèses, Université Lille 3, 1982,

Guion Béatrice (dir.), *Le sentiment moral,* Paris, Champion, 2015.

Guion Béatrice, *Du bon usage de l'histoire, Histoire, morale et politique à l'âge classique,* Paris, Champion, 2008.

Hamidovic David (dir.), *La rumeur Salomé*, Paris, Éditions du Cerf, 2013.

Hipp Marie Thérèse, *Mythes et réalités. Enquêtes sur le roman et les mémoires 1660 et 17*00, Paris, Klincksieck, 2000.

Houriez Jacques (dir.), *Literales, Mythe et littérature*, Besançon, Annales littéraires de l'université de Besançon, 1997.

Jouanna Arlette, *L'idée de race en France au XVIème siècle et au début du XVIIème siècle (1484-1614),* sous la direction de Roland Mousnier, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1975.

Méricam-Bourdet Myrtille, Volpilhac-Auger Catherine, *La Fabrique du XVIe siècle au temps des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

Pelckmans Paul et Kozul Mladen (dir.), *Préfaces romanesques (Actes du XVII colloque de la SATOR-Louvain-Anvers, 22-24 mai 2003)*, Louvain-Paris, Peeters, La République des Lettres, 2004.

Rideau Gaël, Esmein-Sarrazin Camille, Haroche-Bouzinac Geneviève, Vickermann-Ribémont Gabrièle (dir.), *L'anecdote entre Littérature et Histoire à l'époque moderne,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

Rodier Yann, « Les libelles et la fabrique de l'odieux (1615-1617) : l'imaginaire de la haine publique et le coup d'État de Louis XIII », *Dix-septième siècle*, vol. 276, no. 3, 2017, p. 441-454.

Sgard Jean, *Dictionnaire des Journaux, 1600-1789*, Paris, Universitas, 1991.

Trousson Raymond (dir.), *Romans de femmes du XVIIIe siècle*, Paris, Robert Laffont, 1996.

Viguerie Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Robert Laffont, 1995.

Waquet Françoise, *Le modèle français et l'Italie savante : conscience de soi et perception de l'autre dans la République des lettres (1660-1750),* Rome, Ecole française de Rome, 1989.

Zonza Christian, *La Nouvelle historique en France à l'âge classique (1657-1703*), Paris, Honoré Champion, 2007.

Histoire des femmes et du genre

Astbury Katherine et Plagnal-Diéval Marie-Emmanuelle (dir.), *Le mâle en France 1715-1830,* Oxford, Peter Lang, 2004.

Beauvalet-Boutouyrie Scarlett, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001.

Beauvalet-Boutouyrie Scarlett, *Les Femmes à l'époque Moderne : (XVIe - XVIIIe Siècles)*, Paris, Belin, 2003.

Bertière Simone, *Les reines de France au temps des Bourbons : Les deux régentes*, Paris, Le Livre de Poche, 1998.

Berthiaud Emmanuelle, "Le vécu de la grossesse aux XVIIIe et XIXe siècles en France", *Histoire, médecine et santé*, n°2, 2012, p. 93-108.

Bril Damien, *Anne d'Autriche en ses images : légitimation du pouvoir féminin et culture visuelle de la majesté dans la France du XVIIe siècle*, thèse sous la direction d'Olivier Bonfait, Université Bourgogne Franche-Comté, 2018.

Bril Damien, « Des reines violentes », *Les Cahiers de l'École du Louvre* [En ligne], 15 | 2020, mis en ligne le 03 novembre 2020, consulté le 25 novembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/cel/9736.

Brouard-Arends Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.) Isabelle, *Femmes éducatrices au siècle des Lumières,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

Cassagnes-Brouquet Sophie, *Femmes d'exception du Moyen Âge*, Paris, Ouest France, 2020,

Corvisier André, "Pour une enquête sur les Régences," *Histoire, Économie et Société* 21, no, 2 (avril-juin 2002), p. 201–226.

Cosandey Fanny, "Représenter une reine de France. Marie de Médicis et le cycle de Rubens au palais du Luxembourg", *Clio*, 19 | 2004, 27 novembre 2006.

Cosandey Fanny, « De lance en quenouille. La place de la reine dans l'Etat moderne (XIVe-XVIIe siècle) », *Annales HSS*, Juillet-août 1997, n°4, p. 799-820.

Cosandey Fanny, « La blancheur de nos lys. La reine de France au cœur de l'Etat royal », *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* n° 44-3, juillet-septembre 1997, p. 387-403.

Cosandey Fanny, « Puissance maternelle et pouvoir politique. La régence des reines mères », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 01 juin 2007, consulté le 29 septembre 2021. URL : http://journals.openedition.org/clio/1447, p. 69-90.

Cosandey Fanny, *La reine de France. Symbole et pouvoir,* Paris, Gallimard, 2000.

Cosandey Fanny, *Reines et mères. Famille et politique dans la France d'Ancien Régime,* Paris, Fayard Histoire, 2022.

Cottret, Bernard, *La royauté au féminin : Élisabeth Ire*, Paris, Fayard, 2009.

Craveri Benedetta, *Reines et favorites : le pouvoir des femmes*, Paris, Gallimard, 2007.

Duby Georges, Perrot Michèle (dir.), *Histoire des femmes en Occident,* Paris, Plon, 1991.

Duprat Annie, *La légende noire de Marie-Antoinette*, Paris, Entremises éditions, 2022.

Edouard Sylvène, *Le Corps d'une reine. Histoire singulière d'Elisabeth de Valois,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

Foisil Madeleine, *Femmes de caractère Au XVIIe Siècle : 1600-1650*, Paris, Éd. de Fallois, 2004.
Folz Robert, *Les saintes reines du Moyen âge en Occident : VIe-XIIIe siècles*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1992.
Francès Cyril (dir.), *Le Politique et le féminin. Les femmes de pouvoir dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Paris, Classiques Garnier, 2020.
Gaude-Ferragu Murielle, *La reine au Moyen Âge : le pouvoir au féminin : XIVe-XVe siècle, France*, Paris, Tallandier, 2018.
Godineau Dominique, *Les femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015.
Grell Chantal, *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe : XVIIe - XVIIIe siècles ; études*, Paris, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.
Hanafi Nahema, *Le frisson et le baume. Expériences féminines du corps au Siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.
Houssaye Jean, *Femmes pédagogues : de l'Antiquité au XIXe siècle*, Paris, Fabert, 2008.
Krief Huguette et André Valérie (dir.), *Dictionnaire des femmes des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2015.
Lazard Madeleine, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985.
Lazard, Madeleine, *Les avenues de Fémynie: les femmes et la Renaissance*, Paris, Fayard, 2001,
Leduc Guyonne (dir.), *Les rôles transfrontaliers joués par les femmes dans la construction de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2012.
Liebel Silvia, *Les Médées modernes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
Martin-Ulrich Claudie, L*a persona de la princesse, au XVIe siècle : personnage littéraire et personnage politique*, Paris, H. Champion, 2004.
Matthews Grieco Sara F, *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XVIème siècle,* Paris, Flammarion, 1991.
Pasteur Paul, Lemmonier-Deply Marie-Françoise, Gest Martine, Bodinier (dir.), *Genre & Education : former, se former, être formée au féminin*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2009.
Pellegrin Marie-Frédérique, *Pensées du corps et différences des sexes à l'époque moderne*, Lyon, ENS Editions, 2020.
Perez Stanis, *Le corps de la reine. Engendrer le prince, d'Isabelle de Hainaut à Marie-Amélie de Bourbon-Sicile*, Paris, Perrin, 2019.
Poutrin Isabelle et Schaub Marie-Karine (dir.), *Femmes et pouvoir politique. Les princesses d'Europe*, Paris, Bréal, 2007.
Schneider Michel, *La confusion des sexes*, Paris, Flammarion, 2007.
Schrenck Gilbert, Spica Anne-Élisabeth, Thouvenin Pascale (dir.), *Héroïsme féminin et femmes illustres (xvie-xviie siècles). Une représentation sans fiction*, Paris, Classiques Garnier, 2019.
Thébaud Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes*, Fontenay, ENS Editions, 1998.
Tremblay Isabelle, *Le bonheur au féminin. Stratégie narrative des romancières des Lumières*, Montréal, Les Presque de l'Université de Montréal, 2013.

Vergnes Sophie, *Les Frondeuses. Une révolte au féminin (1643-1661),* Seyssel, Champ Vallon, 2013.

Viennot Eliane, *La France, les femmes et le pouvoir,* Paris, Broché, 2006.

Wanegffelen, Thierry, *Le pouvoir contesté : souveraines d'Europe à la Renaissance*, Paris, Payot, 2008.

Wilson Kathleen et Viennot Éliane, *Royaume de fémynie : pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, Paris, Classiques Garnier, 1999.

Zinguer Ilana, *Misères et grandeur de la femme au XVIe siècle*, Genève, Editions Slatkine, 1982.

Zum Kolk Caroline et Wilson- Chevalier Kathleen (dir.), *Femmes à la cour de France : charges et fonctions (XVe-XIXe Siècle)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018.

Le pouvoir royal en France

Amstutz Delphine, Teyssandier Bernard, « 1617, Louis XIII prend le pouvoir : naissance d'un mythe ? », *Dix-septième siècle,* 2017/3 *(*n°276), p. 395-398.

Barbey Jean, *Être Roi : le roi et son gouvernement en France de Clovis à Louis XVI,* Paris, Fayard, 1992.

Barbey Jean, *Lois fondamentales et succession de France*, Paris, Cahiers D.U.C., 1984.

Barbiche Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne. XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.

Bercé Yves-Marie, « Les coups de majesté des rois de France, 1588, 1617, 1661 », *Complots et conjurations dans l'Europe moderne. Actes du colloque international organisé à Rome,* Rome, École Française de Rome, 1996, p. 491-505.

Bonnet Pierre (dir.), *Littérature de contestation : pamphlets et polémiques du règne de Louis XIV aux Lumières*, Paris, le Manuscrit, 2011.

Boureau Alain, *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souveraines français*, Paris, Editions de Paris, 2000.

Cassan Michel, *La Grande Peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henri IV*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.

Cogitore Isabelle et Francis Goyet (dir.), *Devenir roi : essais sur la littérature adressée au Prince*, Grenoble, ELLUG, 2001.

Cornette Joël et Helvétius Anne-Marie (dir.), *La mort des rois. De Sigismond (523) à Louis XIV (1715)*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 2017.

Cornette Joël, *Henri IV à Saint Denis. De l'abjuration à la profanation*, Paris, Belin, 2010.

Cornette Joël, *Le Roi de Guerre : essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2010.

Cottret Monique, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009.

Darnton Robert, *Le diable dans le bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010.

Dingel Irene, Arnold Matthieu (trad), « Religion et politique dans les éloges funèbres des souverains des XVIe et XVIIe siècles », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 94e année n°2, Avril-Juin 2014, p. 137-161.

Dubost Jean François, « Rendre compte d'un assassinat politique : la mort du maréchal d'Ancre ou l'inversion dans l'ordre des raisons », *Dix-septième siècle*, 2017/3, (n° 276), p. 399-428.

Duccini Hélène, *Faire voir, faire croire. L'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

Duprat Annie, *Les rois de papier. La caricature de Henri III à Louis XIV*, Paris, Belin, 2002.

Duranton Henri, « Les contraintes structurales de l'histoire de France : le cas Pharamond », *Synthesis 4*, 1977, p. 153-164.

Erlande-Brandenburg Alain, *Le roi est mort : étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1975.

Foa Jérémie, Malamut Élisabeth et Zaremba Charles (dir.), *La mort du Prince. De l'Antiquité à nos jours*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016.

Gaude-Ferragu Murielle, *D'or et de cendres : la mort et les funérailles des princes dans le Royaume de France au Bas Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2005.

Giesey Ralph E, *Cérémonial et puissance souveraine : France, XVe-XVIIe Siècles*, Paris, Armand Colin, 1987.

Giesey Ralph E, *Le Roi ne meurt jamais : les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1987.

Giesey Ralph E, *Le rôle méconnu de la loi salique : la succession royale, XIVe-XVIe Siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

Giesey Ralph E., Jacqueline Falquevert, « Modèles de pouvoir dans les rites royaux en France » in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 41e Année, No. 3 (May - Jun., 1986), p. 579-599.

Grande Nathalie et Pierre Chantal (dir.), *Légendes noires, Légendes dorées ou comment la littérature fabrique l'histoire (XVII-XIXe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018.

Grell Chantal, Paravicini Werner et Voss Jürgen, *Les princes et l'histoire du XIVe au XVIIIe siècle : actes du colloque organisé par l'Université de Versailles-Saint Quentin et l'Institut historique allemand, Paris/Versailles, 13-16 mars 1996*, Bonn, Bouvier, 1998.

Halévi Ran, *Le savoir du Prince : du Moyen Age aux Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

Hanley Sarah, *Le lit de justice des rois de France,* Paris, Aubier, 1991.

Jollivet Lucie, « Les humanistes français, le roi et le tyran. Débats autour du tyrannicide au sein du milieu humaniste français, 1ère moitié du XVe siècle », *Medievalista* [Online], 23 | 2018, posto online no dia 07 maio 2018.

Jouanna Arlette, *Le prince absolu : apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, 2014.

Kantorowicz Ernst, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Age,* Paris, Gallimard, 1989.

Lachaud Frédérique et Scordia Lydwine (dir.), *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières,* Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007.

Le Roux Nicolas. *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589),* Mayenne, Champs Vallon, 2001.

Leferme-Falguières Frédérique, *Les courtisans. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime,* Paris, PUF, 2007.

Lignereux Yann, *Les rois imaginaires, une histoire visuelle de la monarchie de Charles VIII à Louis XIV*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

Marin Louis, *Le portrait du Roi*, Paris, Les Editions de Minuit, 1981.

Mormiche Pascale, *Devenir prince : l'école du pouvoir en France, XVIIe-XVIIIe Siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2009.

Mousnier Roland, *Le conseil du roi de Louis XII à la Révolution*, Paris, Presses universitaires de France, 1970.

Perez Stanis, *Le corps du roi. Incarner l'État, de Philippe Auguste à Louis-Philippe*, Paris, Perrin, 2022.

Solnon Jean François, *Histoire des favoris,* Paris, Perrin, 2019.

Thuau Etienne, *Raison d'Etat et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Paris, Armand Colin, 1966.

Vidal-Naquet, Pierre Préfacier, François Laplanche, Chantal Grell (dir.), *La Monarchie absolutiste et l'histoire en France : théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1987.

Guerres de religion et protestantisme

Benedict Philip, Daussy Hugues et Léchot Pierre-Olivier (dir.), *L'identité huguenote : faire mémoire et écrire l'histoire (XVIe-XXIe siècle)*, Genève, Droz, 2014.

Berchtold Jacques, Fragonard Marie-Madeleine (dir.), *La mémoire des guerres de religion. La concurrence des genres historiques (XVIe-XVIIIe siècles)*, Genève, Droz, 2007.

Bernard Mathilde, « Les récits de massacre : quelle théâtralité pour quelle propagande ? », *Littératures classiques*, 2010/3 (N°73), p. 255-263, URL : https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2010-3-page-255.htm.

Boisson Didier et Krumenacker Yves (dir.), *Justice et protestantisme,* Paris, LAPHRA, 2011.

Boisson Didier, *Les protestants dans la France moderne*, Paris, Belin, 2006.

Bourgeon Jean-Louis, *Charles IX devant la Saint-Barthélemy*, Paris, Droz, 1995.

Cabanel Patrick, *Histoire des protestants en France (XVIe-XXIe Siècle)*, Paris, Fayard, 2012.

Castagnet Véronique, Christin Olivier et Ghermani Naïma (dir.), *Les affrontements religieux en Europe : du début du XVIe au milieu du XVIIe Siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, Histoire et Civilisations, 2019.

Christin Olivier, *Coexister dans l'intolérance : l'Edit de Nantes (1598)*, Paris, Société de l'histoire du protestantisme français, 1998.

Christin Olivier, Krumenacker Yves (dir.), *Les protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.
Christin Olivier, *La Paix de Religion : L'autonomisation de la raison politique au XVIe Siècle*, Paris, Seuil, 1997.
Christin Olivier, *Les Réformes : Luther, Calvin et Les Protestants*, Paris, Gallimard, 1995.
Constant Jean-Marie, *Les Français pendant les guerres de religion*, Paris, Hachette Littératures, 2002.
Cottret Bernard, *L'Édit de Nantes : pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 2016.
Crouzet Denis et Le Gall Jean-Marie, *Au péril des guerres de religion : Réflexions de Deux Historiens Sur Notre Temps*, Paris, PUF, 2015.
Crouzet Denis, *La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance,* Paris, Fayard, 1994.
Crouzet Denis, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, 2005.
Crouzet Denis, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des guerres de religion vers 1525-vers 1610*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 1990.
Foa Jérémie, *Le tombeau de la paix : une histoire des édits de pacification, 1560-1572*, Limoges, Pulim, 2015.
Garrisson Janine, *1572, La Saint-Barthélemy*, Paris, Edition Complexe, 2000.
Garrisson Janine, *L'Édit de Nantes et Sa Révocation : Histoire d'une Intolérance*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.
Garrisson Janine, *Les Protestants Au XVIe Siècle*, Paris, Fayard, 1988.
Jouanna Arlette, Boucher Jacqueline, Biloghi Dominique et Thiec Guy le (dir.), *Histoire et Dictionnaire des guerres de religion,* Paris, Robert Laffont, 1998.
Jouanna Arlette, *La Saint Barthélémy. Les mystères d'un crime d'Etat (24 août 1572),* Paris, Gallimard, 2007.
Le Roux Nicolas, *Les Guerres de Religion : 1559-1629*, Paris, Belin, 2014.
Poutrin Isabelle, "Louis XIV et les protestants : une conversion forcée au Grand Siècle", *Conversion/Pouvoir et religion* (hypotheses.org), 12 septembre 2016.
Santarelli Daniele, « Guerres de religion et bouleversements politiques. Le royaume de France vu par les ambassadeurs vénitiens au début du conflit religieux* », *Laboratoire italien* [En ligne], 10 | 2010, mis en ligne le 31 janvier 2012, consulté le 07 février 2022. URL : http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/536.
Vivanti Corrado, *Guerre Civile et Paix Religieuse Dans La France d'Henri IV*, Paris, Éditions Desjonquères, 2006.
Wanegffelen Thierry, *De Michel de L'Hospital à l'Edit de Nantes : politique et religion face aux Églises*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2002.

Société d'Ancien Régime : naître, vivre, aimer, mourir.

Ariès Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 2015.
Ariès Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1985.

Badinter Élisabeth, *L'amour en plus : histoire de l'amour maternel XVIIe-XXe siècle*, Paris, Flammarion, 2010.

Balsamo Jean, *L'Italie françoise: italianisme et anti-italianisme en France à la fin du XVIe siècle*, thèse sous la direction de Marc Fumaroli, Université Paris-Sorbonne, 1989.

Barbazza Marie-Catherine (dir.), *L'Inquisition espagnole et ses réformes au XVIème siècle*, Montpellier, Presses Universitaires de Montpellier, 2006.

Beaujouan Guy (dir.), *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Age mélanges d'histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan*, Genève-Paris, Droz-Champion, 1994.

Béhar Pierre, *Les langues occultes de la Renaissance, Essai sur la crise intellectuelle de l'Europe au XVIème siècle*, Paris, éditions Desjonquères, 1996,

Billaud Isabelle et Laperrière Marie-Catherine (dir.), *Représentations du corps sous l'Ancien Régime : discours et pratiques*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2007,

Bizzocchi Roberto, *Généalogie fabuleuses. Inventer et faire croire dans l'Europe moderne,* Paris, Rue d'Ulm, 2010.

Boudet Jean Patrice*, Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XIIème- XVème)*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2006.

Boudet Jean-Patrice, Caiozzo Anna et Weill-Parot Nicolas (dir.)*, Images et magie. Picatrix entre Orient et Occident,* Paris, Honoré Champion Editeur, 2011.

Boudet Jean-Patrice, Collard Franck et Weill-Parot Nicolas (dir.), *Médecine, astrologie et magie entre Moyen Âge et Renaissance : autour de Pietro d'Abano*, Sismel Edizioni del Galluzzo, Micrologus, 2013.

Capodieci Luisa, *Medicæa Medæa, Art, astres et pouvoir à la Cour de Catherine de Médicis*, Genève, Droz, 2011.

Collard Franck, *Pouvoir et poison. Histoire d'un crime politique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions du Seuil, 2007.

Cottias Myriam, Lee Downs Laura, Klapisch-Zuber Christiane, Jorland Gérard et Le Goff Jacques (dir.), *Le corps, la famille et l'État : hommage à André Burguière*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Courtes Noémie, *L'écriture de l'enchantement : Magie et Magiciens Dans La Littérature Française Du XVIIe Siècle*, Paris, Honoré Champion, 2004.

Daumas Maurice, *Le mariage amoureux : histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004.

Devyver André, *Le Sang épuré, les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 1973.

Dion Laetitia, Gargam Adeline, Grande Nathalie (dir.), *Enfanter dans la France d'Ancien Régime,* Arras, Artois Presses Université, 2017.

Germa-Romann Hélène, *Du « bel mourir » au « bien mourir ». Le sentiment de la mort chez les gentilshommes français 1515-1643,* Genève, Droz, 2001

Girault Pierre-Gilles et Mercier Mathieu, *Fêtes & Crimes à la Renaissance : la Cour d'Henri III*, Paris, Somogy Editions d'Art, 2010.

Havelange Isabelle et Le Men Ségolène, *Le magasin des enfants : la littérature pour la jeunesse (1750-1830)*, Montreuil, Bibliothèque Robert-Desnos, 1988.

Jacques-Lefèvre Nicole, *Histoire de la sorcellerie démoniaque. Les Grands textes de référence*, Paris, Honoré Champion, 2020.

Jacquin Frédéric Nicolas, *Affaires de poison : les crimes et leurs imaginaires Au XVIIIe Siècle,* Paris, Belin, 2005.

Jacquot Jean et Königson Elie (dir.), *Les fêtes de la Renaissance, Journées internationales d'études, abbaye de Royaumont, 8-13 juillet 1955*, Paris, Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1973.

Knibiehler Yvonne, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, Que sais-je ?, 2017.

Maza Sara, *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire,* Paris, Fayard, 1997.

Melchior-Bonnet Sabine et Salles Catherine, *Histoire du mariage,* Paris, Bouquins, 2009.

Minvielle Stéphane, « Marie Bonfils, une veuve accusée d'infanticide dans le Bordelais de la fin du XVIIe siècle », *Dix-septième siècle*, vol. 249, no. 4, 2010, p. 623-643.

Minvielle Stéphane, *La famille en France à l'époque moderne. XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2010.

Morel Marie-France. « L'amour maternel : aspects historiques », *Spirale*, vol. no 18, no. 2, 2001, p. 29-55.

Mormiche Pascale, « Éduquer le Dauphin : exempla, image du père, éducation exemplaire ? », Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles [En ligne], 8 | 2014, mis en ligne le 15 juillet 2014.

Mozzani Eloïse, *Magie et superstitions. De la fin de l'Ancien Régime à la Restauration*, Paris, Robert Laffont, 1988.

Régent-Susini Anne, « L'oraison funèbre, ou comment ne pas s'en débarrasser. Détournements railleurs et littérarisation d'un genre », *Poétique : revue de théorie et d'analyse littéraire*, 2020, n°187 (1), p. 47-65.

Sonnet Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Biblis, 2011.

Trousson, Raymond (dir..), *Romans de femmes du XVIIIe siècle*, Paris, Robert Laffont, 1996.

Voinier Sarah et Winter Guillaume (dir.), *Poisons et antidotes dans les écrits de l'Europe des XVIe et XVIIe siècles*, Arras, Presses de l'université d'Artois, 2011.

Walch Agnès (dir.), *Médiatisation de la vie privée XVe-XXe siècle*, Arras, Artois Presses Université, 2012.

Worth-Stylianou Valérie, *Les Traités d'obstétrique en langue française au seuil de la modernité*, Genève, Droz, 2006.

Index

A

Abbé des Loges

Pierre Mathurin de L'Ecluse des Loges · 24, 86, 220, 221, 345, 346, 422, 423, 424

Abbé Oroux · 348

Albret, Jeanne d' · 50, 53, 98, 99, 127, 212, 455, 497, 499, 500, 556, 557, 558, 559, 577

Algay de Martignac, Etienne · 100, 101, 102, 284, 306, 315, 317, 583, 598, 629, 636

Anne d'Autriche · 4, 93, 123, 158, 258, 266, 315, 396, 408, 414, 444, 545, 609, 649, 654, 661

Anne de Bretagne · 21, 93, 535, 536, 537

Anne Marie Louise d'Orléans

Madame de Montpensier · 26, 83, 100, 103, 104, 105, 106, 306, 512, 530, 588

Aubert de la Chesnaye des Bois, François Alexandre · 211, 212, 289, 362, 487, 543, 594, 629, 637

B

Baculard d'Arnaud, François Thomas Marie de · 33, 35, 44, 74, 279, 629

Balzac · 4, 227, 360, 447, 578, 650

Bassompierre · 26, 392, 473, 600, 640

Bayle, Pierre · 36, 95, 203, 451, 486, 494, 560, 561, 562, 629, 637, 638, 644, 656, 658

Bazil · 480, 481

Bécu, Jeanne

Madame du Barry · 27, 155, 231, 416

Bédacier Durand, Catherine · 5, 29, 35, 76, 77, 78, 79, 190, 191, 206, 216, 217, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 403, 404, 417, 438, 439, 580, 581, 584, 631, 650

Benoist, Elie · 36, 186, 348, 351, 364, 365, 400, 438, 482, 499, 500, 512, 560, 561, 581, 582, 629, 656

Bertoux, Guillaume · 59, 362, 363, 431, 543, 629, 638

Billardon de Sauvigny, Edme Louis · 74, 197, 281, 283, 479, 525, 528, 596, 629, 638

Blanche de Castille · 67, 314, 342, 461, 565

Bodin, Jean · 478, 488, 495, 496, 650

Bossuet, Jacques Bénigne · 49, 50, 51, 52, 53, 202, 257, 289, 290, 299, 300, 301, 304, 305, 383, 384, 498, 499, 542, 580, 585, 630, 650
Bourgeois, Louise · 255, 269, 271, 272, 273, 274, 275
Bouvier Lionnois, Jean Jacques · 289, 386, 389, 391, 392, 397, 510, 580, 594, 630
Brantôme · 25, 34, 64, 68, 79, 80, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 109, 120, 143, 168, 169, 171, 172, 173, 179, 201, 214, 259, 264, 265, 302, 306, 307, 308, 309, 312, 320, 338, 376, 506, 535, 536, 583, 587, 593, 596, 630, 656, 658, 659, 677
Brave Crillon · 278, 279, 453, 629
Brunehaut · 31, 70, 98, 196, 342, 387, 395, 399, 504, 554, 564, 565, 567, 568, 569, 570, 572, 575, 576, 577, 578, 584, 679
Bury, Richard de · 41, 42, 59, 91, 190, 206, 218, 223, 270, 281, 284, 351, 353, 389, 398, 418, 419, 432, 433, 468, 470, 508, 509, 510, 515, 516, 525, 527, 531, 534, 540, 541, 549, 559, 580, 582, 593, 600, 630

C

Canon, Augustin · 238, 239, 240, 241, 242, 412
Chalons, Vincent Claude de · 420, 512, 531, 592, 630
Charlemagne · 126, 137, 140, 174, 175, 177, 197, 432, 468, 489, 513, 586, 635
Charles IX · 5, 11, 12, 13, 24, 35, 37, 39, 49, 51, 56, 70, 71, 84, 95, 116, 117, 119, 120, 122, 129, 130, 133, 136, 137, 140, 142, 146, 170, 182, 183, 184, 194, 196, 201, 202, 206, 257, 259, 261, 280, 281, 282, 286, 293, 294, 296, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 305,307, 312, 313, 339, 358, 366, 367, 368, 373, 375, 378, 379, 380, 381, 384, 413, 429, 447, 453, 459, 460, 462, 463, 464, 465, 477, 481, 485, 497, 501, 508, 511, 536, 557, 562, 564, 575, 585, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 598, 601, 611, 615, 617, 625, 629, 631, 634, 648, 651, 653, 665, 680
Chaudon, Louis Mayeul · 220, 260, 289, 485, 487, 490, 491, 594, 630
Chevalier de Bruny · 163, 192, 370, 630
Christine de France · 11, 309, 310, 311
Christine de Lorraine · 188
Claude de France · 11, 164, 205, 283, 308, 309, 311, 312, 327, 521, 535, 537
Clément VII · 9, 10, 97, 163, 170, 181, 183, 185, 482
Coligny · 33, 35, 75, 76, 120, 138, 139, 140, 297, 378, 379, 381, 384, 386, 459, 575
Concini, Concino · 14, 55, 78, 203, 244, 247, 287, 352, 399, 405, 414, 417, 420, 421, 422, 424, 425, 426
Concini, le couple · 13, 48, 66, 124, 133, 149, 156, 190, 191, 220, 221, 235, 240, 286, 351, 352, 353, 397, 406, 415, 417, 418, 420, 421, 422, 423, 424, 427, 429, 430, 432, 433, 434, 438, 439, 442, 443, 476, 541, 584
Condillac, Etienne Bonnot de · 206, 225, 230, 231, 232, 233, 284, 285, 286, 287, 289, 389, 394, 396, 468, 469, 586, 601, 630, 656
Condorcet, Jean Antoine Nicolas de · 370, 630, 656
Cotolendi, Charles · 314, 315, 630, 639
Croix, Jean de la · 41, 67, 91, 168, 179, 184, 199, 208, 210, 212, 213, 260, 264, 265, 306, 310, 311, 312, 398, 442, 444, 445, 456, 457, 525, 527, 528, 540, 549, 554, 559, 595, 603, 630

D

Daniel, Gabriel · 12, 37, 87, 112, 113, 125, 126, 129, 139, 199, 332, 430, 585, 630, 639, 651, 653, 658

Desormeaux, Joseph Louis · 267, 437, 438, 454, 455, 586, 630, 634
Diane de Poitiers · 11, 114, 147, 199, 200, 205, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 258, 259, 305, 362, 457, 626, 650
Diderot · 45, 142, 185, 640
Discours merveilleux de la vie · 70, 71, 92, 93, 120, 170, 259, 587, 590, 629, 656
Doigny Du Ponceau · 370, 630
Dori, Leonora
dite "la Galigaï" · 191, 244, 274, 275, 414, 417, 418, 419, 420, 422, 423, 424, 426, 429, 430, 431, 432
Dreux du Radier, Jean François · 5, 41, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 113, 168, 186, 190, 205, 208, 210, 211, 212, 213, 218, 219, 220, 237, 260, 306, 329, 351, 353, 358, 359, 360, 361, 431, 439, 442, 444, 445, 480, 481, 487, 506, 507, 508, 515, 520, 523, 529, 531, 540, 554, 559, 560, 569, 580, 581, 593, 603, 630, 640
Dulaure, Jacques Antoine · 22, 29, 70, 71, 72, 73, 414, 415, 467, 485, 486, 487, 489, 490, 491, 495, 496, 582, 631, 640
Dumas, Alexandre · 4, 5

E

Elisabeth 1ère, reine d'Angleterre · 295, 533, 557, 558, 559, 632, 644
Elisabeth 1ère, reine d'Angleterre · 378
Elisabeth de France · 19, 264, 308, 661
Entragues, Henriette d'
marquise de Verneuil · 66, 206, 223, 253, 412
Estoile, Pierre de l' · 34, 73, 80, 90, 91, 143, 328, 329, 351, 352, 353, 362, 389, 390, 429, 478, 487, 493, 494, 538, 548, 588, 623, 657, 659
Estrées, François Annibal d · 81, 89, 90, 587
Estrées, Gabrielle d' · 10, 65, 67, 74, 226, 638

F

Fabre, Jean Claude · 201, 202, 208, 281, 363, 364, 455, 456, 459, 460, 482, 491, 525, 526, 535, 536, 537, 544, 546, 592, 631
Félibien, Michel · 327, 328, 329, 400, 631, 641
Fernel · 491
Fleury, André Hercule de
cardinal de Fleury · 201, 281, 546
Fougeret de Montbron, Jean Louis · 74, 254, 290, 295, 296, 297, 298, 299, 305, 631
François 1er · 10, 187, 205, 208, 258, 295, 313, 339, 462, 521, 535, 537, 551, 626, 651
François II · 5, 11, 12, 24, 35, 36, 46, 70, 71, 74, 107, 108, 109, 114, 115, 117, 120, 122, 129, 134, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 151, 156, 157, 158, 159, 163, 165, 170, 174, 187, 188, 192, 205, 206, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 267, 269, 280, 299, 300, 303, 338,339, 357, 358, 362, 363, 367, 368, 455, 459, 465, 477, 482, 483, 484, 497, 501, 503, 536, 591, 593, 595, 596, 625, 629, 632, 634, 651, 677
Frédégonde · 42, 70, 98, 342, 387, 489, 554, 564, 565, 568, 569, 570, 572, 578, 629, 636, 679
Fresneau, Pierre · 54, 55, 56, 57, 641

G

Garat, Dominique Joseph · 18, 357, 358, 370, 451, 453, 454, 631, 641, 657

Garnier, Jean Jacques · 8, 36, 64, 76, 99, 156, 212, 263, 313, 459, 460, 461, 463, 464, 508, 554, 557, 586, 631, 654, 659, 660, 662, 663

Gaston d'Orléans · 26, 83, 100, 101, 102, 103, 104, 284, 306, 315, 317, 320, 440, 517, 530, 583, 587, 588, 633, 645, 653, 656, 657

Gauric, Luc · 132, 480, 482, 483, 484

Genlis du Crest, Stéphanie Félicité · 57, 58, 59, 210, 217, 243, 251, 252, 332, 398, 529, 531, 533, 534, 549, 580, 586, 630, 641, 656, 657, 658

Gonzague de Nevers, Louis · 587

Griffet, Henri de · 87, 284, 402, 404, 413, 430, 431, 434, 435, 441, 533, 600, 631, 650

Grivel, Guillaume · 191, 531, 533, 534, 631, 641

Gudin de la Brenellerie, Paul Philippe · 24, 547, 548, 631

Guibert, Jacques Antoine Hippolyte de · 165, 302, 303, 305, 313, 370, 460, 461, 463, 464, 466, 489, 595, 615, 631, 680

Guyot Desfontaines, Pierre François · 379, 380, 632, 642

H

Hénault, Charles Jean François · 58, 59, 74, 107, 108, 109, 208, 210, 251, 252, 306, 332, 333, 336, 400, 482, 483, 484, 511, 522, 551, 580, 632, 657, 658

Henri II · 11, 28, 68, 95, 114, 123, 129, 146, 163, 177, 187, 202, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 253, 257, 258, 259, 260, 264, 265, 267, 291, 292, 295, 304, 305, 313, 320, 338, 339, 365, 366, 455, 457, 462, 463, 465, 481, 482, 511, 537, 547, 562, 624, 626, 640, 643, 648, 651

Henri III · 11, 37, 38, 39, 121, 138, 197, 281, 282, 283, 286, 292, 294, 298, 299, 310, 313, 339, 413, 416, 458, 459, 460, 477, 479, 505, 507, 508, 509, 510, 511, 521, 524, 525, 528, 536, 538, 542, 557, 562, 570, 572, 587, 591, 594, 596, 598, 624, 629, 634, 651, 654, 664, 667, 679

Henri IV · 4, 5, 10, 11, 21, 34, 36, 37, 38, 41, 42, 49, 51, 53, 59, 61, 64, 65, 66, 82, 84, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 123, 124, 126, 127, 128, 138, 139, 143, 145, 148, 152, 153, 154, 156, 158, 173, 177, 187, 189, 206, 207, 211, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 242, 243, 244, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 258, 269, 270, 273, 274, 275, 276, 279, 295, 310, 311, 314, 320, 326, 328, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 339, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 356, 380, 388, 393, 396, 407, 411, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 432, 433, 442, 444, 445, 446, 468, 469, 470, 471, 509, 510, 527, 549, 553, 555, 559, 560, 569, 584, 585, 587, 590, 593, 603, 609, 630, 632, 634, 637, 639, 641, 642, 645, 646, 647, 648, 651, 653, 654, 663, 666, 678, 680

Henriette de France · 314

Histoire de la mère et du fils · 39, 218, 219, 233, 234, 237, 250, 284, 392, 399, 401, 431, 442, 443, 444, 445, 446, 468, 476, 563, 603, 629

Honoré, Rémi Joseph · 4, 46, 112, 126, 129, 145, 149, 192, 193, 228, 295, 370, 371, 372, 406, 477, 488, 492, 565, 632, 633, 639, 641, 644, 646, 657, 658, 660, 662, 667, 668

Hospital, Michel de l' · 12, 36, 41, 115, 130, 158, 165, 191, 192, 193, 302, 303, 304, 305, 357, 358, 370, 371, 372, 375, 453, 461, 584, 595, 615, 631, 632, 653, 657, 666, 680

Hurtaut, Pierre Thomas Nicolas · 202, 289, 595, 632

J

Jézabel · 555
Jurieu, Pierre · 25, 36, 113, 290, 291, 292, 293, 300, 364, 365, 368, 486, 487, 488, 489, 490, 495, 499, 500, 555, 581, 582, 632, 658

L

L'art d'assassiner · 629
la Place, Pierre Antoine de · 23, 70, 113, 124, 125, 190, 233, 238, 239, 240, 241, 248, 271, 272, 275, 276, 306, 313, 368, 369, 370, 411, 412, 432, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 555, 617, 680
Ladvocat, Jean Baptiste · 197, 260, 481, 487, 632, 643
le Gendre, Louis · 209, 216, 281, 334, 335, 336, 337, 378, 385, 388, 389, 400, 401, 435, 438, 440, 441, 500, 506, 507, 510, 563, 564, 585, 591
Léon X · 9, 97, 167, 181, 183, 185, 482, 649
Leszczynska, Marie de · 59, 200, 205, 206, 545
Limiers, Henri Philippe · 402, 404, 407, 408, 477, 515, 529, 531, 562, 632, 644
Louis IX · 552
Louis XI · 58, 172, 263, 337, 489, 648
Louis XII · 173, 313, 362, 435, 461, 465, 535, 613, 616, 620, 650, 665
Louis XIII · 4, 5, 6, 9, 11, 12, 14, 26, 39, 41, 56, 58, 60, 62, 74, 81, 87, 88, 89, 90, 101, 104, 105, 122, 138, 143, 148, 190, 207, 209, 219, 238, 239, 240, 256, 258, 261, 284, 285, 286, 287, 315, 316, 317, 330, 334, 336, 339, 344, 348, 349, 378, 391, 396, 398, 399, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 409, 411, 413, 417, 418, 420, 425, 430, 433, 434, 435, 436, 438, 439, 441, 443, 444, 468, 470, 473, 505, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 529, 532, 541, 545, 549, 562, 582, 585, 587, 588, 592, 598, 600, 601, 603, 629, 630, 631, 632, 633, 645, 651, 653, 655, 656, 657, 660, 663, 664, 679
Louis XIV · 21, 27, 28, 37, 51, 53, 59, 103, 111, 127, 208, 211, 225, 229, 231, 260, 290, 291, 299, 301, 313, 332, 333, 348, 364, 366, 402, 407, 412, 418, 424, 430, 464, 501, 511, 521, 529, 539, 545, 557, 570, 572, 580, 585, 586, 592, 611, 631, 632, 634, 636, 639, 642, 644, 646, 657, 659, 663, 664, 665, 666, 680
Louis XV · 27, 59, 155, 199, 200, 205, 209, 231, 250, 253, 263, 332, 335, 362, 386, 392, 410, 416, 424, 430, 436, 455, 477, 487, 510, 538, 552, 594, 629, 630, 633, 638, 640, 645, 646, 652
Louis XVI · 54, 152, 205, 231, 410, 487, 543, 570, 571, 573, 574, 576, 644, 663
Louise de Lorraine Vaudémont · 38, 553
Luynes · 285, 286, 401, 405, 406, 411, 413, 414, 437

M

Machiavel · 7, 116, 132, 174, 196, 200, 360, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 467, 476, 501, 503, 582, 651, 653, 656, 657, 659
Marchand, Prosper · 259, 260, 487, 493, 494, 623, 680

Marguerite de Valois · 11, 13, 21, 94, 119, 206, 226, 244, 257, 269, 283, 307, 308, 309, 310, 312, 324, 327, 375, 453, 473, 484, 485, 509, 553, 558, 574, 591, 625, 636, 658
Marie Stuart · 94, 166, 205, 308, 557
Marie-Antoinette · 70, 578
Mathieu, Pierre · 328, 330, 339, 354, 433
Mauriceau, François · 26, 266, 645
Médicis, Cosme · 75, 97, 132, 133, 167, 170, 176, 180, 181, 182, 183, 185, 187, 188, 269, 459, 480, 485, 651
Mercier, Louis Sébastien · 74, 452, 477, 645, 667
Merlat, Elie · 364, 366, 645, 659
Mézeray, François Eudes de · 5, 24, 30, 59, 64, 65, 68, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 143, 159, 160, 197, 199, 211, 218, 219, 240, 242, 257, 259, 261, 270, 278, 280, 348, 351, 352, 366, 368, 383, 385, 391, 404, 405, 407, 431, 432, 443, 444, 446, 454, 455, 488, 498, 580, 585, 590, 633, 651, 658, 659, 677
Michelet, Jules · 4, 5, 447, 555, 578
Millot, Claude François Xavier · 199, 200, 209, 332, 333, 389, 436, 454, 455, 487, 510, 525, 527, 586, 594, 633
Montesquieu · 416, 451
Moreri, Louis · 203, 306, 308, 309, 312, 482, 633

N

Naudé, Gabriel · 540, 633, 645, 658
Néron · 155, 291, 555
Nestor, Jean · 169, 170, 174, 360, 361
Nogaret de la Valette, Jean Louis de
duc d'Epernon · 78, 143, 238, 242, 247, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 417, 421, 427
Nostradamus · 480, 481

O

Oronce Fine de Brianville, Claude · 206, 633

P

Panckoucke, André Joseph · 54, 55, 57, 167, 645, 652
Pasquier, Etienne · 524, 537, 538, 539, 543, 544, 652
Péréfixe, Hardouin de · 38, 49, 50, 51, 52, 53, 86, 206, 218, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 233, 279, 289, 290, 299, 336, 347, 351, 352, 353, 387, 418, 458, 499, 500, 509, 547, 556, 557, 580, 581, 585, 590, 633
Philippe II d'Espagne · 19, 21
Piganiol de La Force, Jean Aymar · 633, 646
Poisson, Jeanne Antoinette
Madame de Pompadour · 27, 155, 200, 232, 487, 640

Pontchartrain, Paul Phélyppeaux de · 26, 81, 100, 389, 390, 402, 404, 410, 411, 421, 424, 425, 426, 427, 429, 471, 472, 530, 633, 657

Poullain de Saint Foix, Germain François · 202, 289, 386, 487, 490, 633, 646

R

Ravaillac · 242, 412, 649

Réal de Curban, Gaspard de · 18, 340, 341, 342, 569, 633, 646

Riballier · 46, 47, 48, 54, 647

Richelieu · 4, 5, 14, 18, 21, 26, 29, 35, 73, 77, 78, 81, 83, 84, 87, 88, 89, 99, 101, 102, 122, 135, 148, 151, 156, 160, 190, 219, 244, 245, 246, 247, 248, 285, 287, 316, 317, 350, 397, 398, 401, 403, 414, 415, 416, 431, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 469, 472, 473, 474, 475, 511, 512, 513, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 529, 530, 532, 533, 534, 540, 541, 563, 564, 580, 582, 587, 588, 598, 601, 631, 633, 647, 655, 657, 665

Riencourt, Simon de · 59, 257, 333, 334, 338, 339, 367, 368, 378, 400, 405, 406, 407, 428, 429, 508, 510, 511, 530, 633

Ripault Desormeux, Joseph Louis · 267, 454, 455, 586, 634

Rossel · 44, 199, 202, 357, 381, 382, 383, 401, 521, 522, 547, 601, 634

Rousseau · 47, 135, 254, 255, 448, 652, 657

Royer de Prade, Jean · 259, 261, 264, 269, 282, 284, 293, 294, 300, 347, 355, 356, 380, 381, 382, 387, 458, 510, 523, 524, 531, 540, 547, 598, 634

Ruggieri, Cosme · 4, 132, 133, 480, 485, 486

S

Siri, Vittorio · 216, 217, 347, 389, 427, 433, 531, 532, 533, 563, 585, 588, 634, 648

Sully · 11, 24, 34, 36, 38, 41, 64, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 89, 91, 123, 124, 139, 143, 145, 153, 154, 160, 207, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 233, 236, 237, 239, 240, 241, 250, 251, 270, 331, 333, 335, 345, 346, 347, 351, 391, 419, 421, 422,423, 424, 426, 428, 432, 443, 476, 559, 580, 581, 584, 587, 592, 604, 605, 609, 634, 639, 645, 647, 653, 655, 656, 678

Suriano, Michel · 142, 165, 482, 634

T

Talbert, François Xavier · 370, 371, 457, 458, 634

Ternisien d'Haudricourt · 20, 39, 67, 168, 169, 173, 175, 185, 186, 188, 210, 260, 329, 358, 360, 386, 480, 481, 487, 490, 491, 506, 507, 523, 535, 537, 539, 556, 558, 559, 569, 596, 634

Thiroux d'Arconville, Marie Geneviève Charlotte · 5, 20, 26, 30, 35, 36, 37, 39, 46, 86, 111, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 165, 166, 168, 169, 173, 174, 175, 179, 187, 188, 189, 191, 206, 216, 217, 219, 243, 249, 250, 251, 252, 253,254, 260, 264, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 279, 280, 284, 290, 312, 324, 325, 332, 339, 340, 355, 357, 358, 389, 392, 393, 394, 397, 398, 402, 404, 431, 434, 442, 443, 444, 445, 468, 469, 470, 481, 482, 502, 503, 511, 515, 516, 518, 519, 531, 532, 533, 534, 535, 541, 550, 559, 560, 563, 564, 581, 582, 583, 584, 596, 601, 603, 634, 648, 656, 677

V

Varillas · 23, 39, 68, 132, 167, 168, 174, 179, 182, 183, 184, 194, 196, 197, 199, 201, 202, 208, 213, 259, 261, 262, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 306, 312, 338, 357, 358, 458, 482, 485, 510, 511, 524, 525, 535, 536, 569, 585, 591, 634, 648, 658

Vassor, Michel le · 60, 61, 62, 87, 206, 207, 284, 285, 286, 287, 348, 349, 350, 369, 388, 389, 398, 401, 402, 404, 413, 416, 427, 428, 430, 431, 435, 467, 468, 472, 473, 515, 516, 517, 518, 531, 532, 533, 549, 562, 563, 580, 582, 584, 598, 632

Velly, Paul François · 58, 260, 281, 460, 462, 464, 592, 611, 634, 680

Vignerot de Pontcourlay, Marie-Madeleine de
marquise de Combalet · 5, 78, 244, 246, 247, 441, 516, 517, 518

Voltaire · 30, 35, 36, 38, 74, 76, 87, 93, 110, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 150, 159, 160, 166, 190, 197, 290, 295, 296, 297, 298, 348, 385, 389, 394, 395, 412, 416, 432, 436, 447, 451, 452, 468, 473, 482, 485, 487, 506, 513, 514, 556, 557, 558, 580, 585, 635, 648, 651, 656, 658, 677

Table des matières

Remerciements _____ ***1***

Sommaire _____ ***2***

Introduction _____ ***3***

PARTIE 1. Catherine et Marie de Médicis, des « objets d'histoire » aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. _____ ***32***

Chapitre 1. Distinguer les logiques d'écritures _____ **35**

1. Un sujet d'actualité _____ 35
   A. Un retour d'intérêt pour le XVI[e] siècle _____ 36
   B. Catherine et Marie de Médicis, deux souveraines omniprésentes entre 1661 et 1789. _____ 38
2. Des écritures plurielles de l'Histoire _____ 43
   A. L'écriture moraliste et pédagogique _____ 45
   B. Ecrire pour dénoncer ; l'écriture des libelles et pamphlets _____ 69
   C. Une écriture romanesque _____ 74
3. Les récits matriciels. _____ 79
   A. Des styles plébiscités par les lecteurs. _____ 80
   B. Les stratégies d'écriture. _____ 83
   C. Des sources écrites par des membres de leur entourage. _____ 92
      Le *Discours merveilleux* et les éloges de Brantôme, des récits qui se répondent. _____ 92
      Le portrait de Marie de Médicis à travers des témoignages familiaux _____ 99

Chapitre 2. Etudes de cas _____ **110**

1. L'Abrégé chronologique de Mézeray, une œuvre renforçant la légende noire de Catherine de Médicis et de Marie de Médicis. _____ 111
   A. Catherine de Médicis, ou « l'ambition perverse » _____ 113
   B. Marie de Médicis ou les malheurs conjugaux du couple royal _____ 123
2. L'évolution des portraits de Catherine de Médicis et de Marie de Médicis dans l'œuvre de Voltaire 126
   A. Catherine de Médicis, une reine née pour diviser _____ 126
   B. Catherine de Médicis et la Saint-Barthélemy, une ou des représentation[s] ? _____ 136
3. Madame Thiroux d'Arconville et la représentation de l'ambition _____ 142
   A. Les vies de François II et de Marie de Médicis, des œuvres complexes _____ 142
   B. Les « vies » de François II et de Marie de Médicis, un prolongement de l'œuvre moraliste de Madame d'Arconville _____ 146

C. Catherine et Marie de Médicis, des exemples pédagogiques offerts aux lecteurs 152

Conclusion de la première partie 160

PARTIE 2. Catherine et Marie de Médicis ou « les défauts de leur sexe » 162

Chapitre 3. « Italienne », « Médicis » et « étrangère » 165

1. « Médicis », un atout et une tare 168

A. Les origines de la maison Médicis 169

B. Les « tares héréditaires » des Médicis 177

2. Catherine et Marie de Médicis n'étaient « pas de bonnes françoises » 189

A. Un topos récurrent 190

B. « Estrangere », « Italienne » et « Florentine » 195

Chapitre 4. Catherine et Marie de Médicis dans la sphère privée, des reines invisibles. 205

1. Catherine de Médicis, une reine sans roi 208

2. Les relations tumultueuses de Marie de Médicis et d'Henri IV 216

A. L'importance du récit de Sully dans la description du couple 217

B. Une écriture oscillant entre la morale et le théâtre 224

Faire la morale aux princes régnants. 225

Diaboliser et décrédibiliser Marie de Médicis. La jalousie et la violence de la reine. 233

La question du genre 243

Chapitre 5. La maternité, un outil de légitimation inefficace 254

1. La maternité ou le début de l'existence de la reine 256

A. Catherine de Médicis ou la maternité tardive 258

B. Marie de Médicis entre maternité théâtralisée et invisibilisée 269

2. Catherine et Marie de Médicis, des mères défaillantes 276

A. Des mères qui manquent de caritas 277

B. Une éducation discutable et discutée 288

3. Une tentative de réhabilitation de leur rôle maternel. 306

A. Des « vrayes filles de France » 307

B. Des mères au regard bienveillant sur leurs enfants 313

Conclusion de la deuxième partie 320

PARTIE 3. Catherine de Médicis et Marie de Médicis : le pouvoir au féminin ou le « mauvais genre de la politique » 322

Chapitre 6. Le sacre de la reine, un non évènement 324

1. Entre cause structurelle et conjoncturelle : un sacre passé sous silence 326

A. Raconter les sacres de Catherine et Marie de Médicis. 326

B. Le sacre de Marie de Médicis éclipsé par un autre événement _____ 331
C. Le sacre, une cérémonie qui a perdu de sa superbe _____ 335
2. Le sacre comme révélateur des défauts de la future régence _____ 343
A. Un sacre qui n'aurait pas dû avoir lieu _____ 344
B. Les défauts annonciateurs d'une mauvaise régence _____ 350

Chapitre 7. Catherine et Marie de Médicis, une menace pour la stabilité du royaume _____ 356

1. Catherine de Médicis, la reine assassin : entre violences physiques et violences symboliques ___ 357
A. La cruauté, un trait de caractère de la reine _____ 358
B. La cruauté de Catherine de Médicis : l'exemple de la Saint-Barthélemy _____ 374
2. Marie de Médicis ou la fragilisation du pouvoir _____ 388
A. Obtenir enfin la régence _____ 389
B. L'obsession du pouvoir. _____ 398
C. Une reine gouvernée par ses favoris _____ 415
D. Une régente incapable de suivre les conseils du « bon roi Henri » _____ 443

Chapitre 8. La stratégie du pouvoir des femmes _____ 449

1. Imposer son pouvoir _____ 450
A. Catherine de Médicis : négocier pour mieux régner _____ 451
B. Marie de Médicis, une reine ayant les « foiblesses de son sexe » _____ 468
L'argent, un outil pour masquer ses faiblesses _____ 468
Une régente prisonnière de son sexe _____ 472
2. Catherine de Médicis et l'utilisation de l'astrologie ou la sorcellerie _____ 477
A. De l'astrologie à la sorcellerie _____ 479
B. Le poison, une arme pour asseoir son autorité _____ 497

Chapitre 9. Catherine et Marie, de l'image dégradée à l'érection de contre-modèle _____ 505

1. Une fin de vie misérable _____ 506
A. La margination des souveraines lors des règnes d'Henri III et de Louis XIII. _____ 506
B. Mourir dans l'indifférence ou la pauvreté. _____ 522
La mort de Catherine et de Marie de Médicis. Entre anecdote et récit d'une « bonne mort ». ___ 523
Les funérailles des reines, un non-événement. _____ 536
Les éloges funèbres et les portraits posthumes. _____ 543
2. Catherine et Marie de Médicis dans le Panthéon des « mauvaises reines » _____ 552
A. Etablir des « modèles illustres » et des « contre modèles » : le topos de la comparaison _____ 555
B. Trouver la « pire reine » : Frédégonde, Brunehaut, Marie-Antoinette ou Catherine de Médicis ? 565
Brunehaut et Catherine de Médicis, des alter égos. _____ 566
Brunehaut, Catherine de Médicis et Marie-Antoinette, un trio fatal pour le royaume. _____ 571

Conclusion de la troisième partie _____ **579**

Conclusion générale _____ ***580***

Annexes _____ ***586***

Annexe 1. Liste des ouvrages rédigés par des précepteurs ou des historiographes. _____ **586**

Annexe 2. Liste des « récits matrices » _____ **588**

Annexe 3. Généalogie simplifiée des Médicis _____ **590**

Annexe 4. Tableau. Catherine de Médicis, une mère défaillante. Quelques exemples de citations. _____ **591**

Annexe 5. Tableau. Catherine de Médicis, une mère défaillante. Quelques exemples de citations. _____ **599**

Annexe 6. Conversation prophétique entre Henri IV et Marie de Médicis quelques semaines avant la mort de ce dernier. Comparaison. _____ **604**

Annexe 7. Lettre de Catherine de Médicis à Charles IX, Paul François Velly, *Histoire de* France *depuis l'etablissement de la monarchie jusqu'au regne de Louis XIV*, Paris, chez Veuve Desaint et Nyon, 1786, p. 419-429, vol 30. _____ **612**

Annexe 8. Lettre de Catherine de Médicis à son fils Charles IX, Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert, *Eloge historique de Michel de l'Hospital*, [s-l], [s-e], 1777, p. 84-87. _____ **616**

Annexe 9. Lettre de Catherine de Médicis à son fils Charles IX, Pierre Antoine de la Place, *Pièces intéressantes et peu connues*, Bruxelles, [s-e], 1784, p. 461-482, vol 2. _____ **618**

Annexe 10. Les descriptions des talismans magiques de Catherine de Médicis. Comparaison effectuée à partir des descriptions de Prosper Marchand. _____ **624**

Annexe 11. Généalogie simplifiée des Mérovingiens _____ **629**

Sources _____ ***630***

« Sources fortes » _____ **630**

« Sources secondaires » _____ **637**

Sources contemporaines mobilisées ponctuellement _____ **650**

Bibliographie _____ ***654***

Catherine, Marie et leur entourage _____ **654**

Ouvrages généraux **655**

Analyse du corpus **656**

Ecriture de l'Histoire et des genres littéraires **660**

Histoire des femmes et du genre **662**

Le pouvoir royal en France **664**

Guerres de religion et protestantisme **666**

Société d'Ancien Régime : naître, vivre, aimer, mourir. **667**

Index ***670***

Table des matières ***678***

Cassandre FEUILLÂTRE

Elaborer la légende noire de Catherine et Marie de Médicis entre 1661 et 1789. Analyse de la construction de l'image des deux reines dans les écrits historiques de l'époque moderne

Résumé :
Cette thèse porte sur la construction de la légende noire de Catherine de Médicis et de Marie de Médicis à travers l'étude d'ouvrages historiques, de pamphlets mais aussi de pièces de théâtre publiés entre 1661 et 1789. Elle s'attache à montrer les variations, les ruptures et la continuité des représentations de ces deux souveraines à travers un corpus inédit rassemblant des ouvrages de natures différentes. Cette légende noire de Catherine et Marie de Médicis se nourrit des nombreux ouvrages publiés et réédités dans notre période d'étude mais aussi de la circulation importante entre les textes. Elle connait d'ailleurs un second souffle dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle car certains auteurs utilisent l'exemple de ces deux femmes pour critiquer le pouvoir en place.
Ce travail interroge les formes d'écritures de l'Histoire qui mêlent la pédagogie, la morale ou la satire. Catherine et Marie de Médicis apparaissent alors comme des épouses acariâtres, des mères défaillantes et des régentes cruelles, devenant le parfait contre-exemple de ce que l'on attend d'un souverain aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècle. Par le biais d'attaques ciblant leur vie privée et leur vie publique, ces deux femmes sont critiquées à la fois pour leur genre, leur origine et leur caractère.
Ecrire, raconter ou analyser l'Histoire du royaume et plus particulièrement celle des années 1560-1640 devient un moyen de montrer aux Dauphins et plus généralement aux enfants, mais aussi aux amateurs d'histoire ou d'anecdotes, les dangers d'un pouvoir laissé entre les mains de femmes.
Cette thèse contribue ainsi à mieux définir les étapes et composantes de la construction pérenne des légendes noires de ces deux souveraines et les inflexions de l'écriture de l'Histoire à l'époque moderne.

Mots clés : Catherine de Médicis, Marie de Médicis, Légende noire, pouvoir des femmes, écriture de l'Histoire, reines, régence.

Developing the black legend of Catherine and Marie de Medici between 1661 and 1789. Analysis of the construction of the image of the two queens in historical writings of the modern era

Summary :
This thesis focuses on the construction of the black legend of Catherine de Medici and Marie de Medici through the study of historical works, pamphlets but also plays published between 1661 and 1789. It strives to show the variations, ruptures and continuity of the representations of these two sovereigns through an unprecedented corpus bringing together works of different natures. This dark legend of Catherine and Marie de Medici is nourished by the numerous works published and republished during the period of our study but also by the significant crossing influence between the texts. The legend also experienced a second wind in the second half of the 18th century when certain authors used the example of these two women to criticize the power in place.
This work questions the forms of writing of History which combine pedagogy, morality or satire. Catherine and Marie de Medici then appear as cantankerous wives, failing mothers and cruel regents, becoming the perfect counterexample of what was expected of a sovereign in the 17th and 18th centuries. Through attacks targeting their private and public lives, these two women are criticized for their gender, their origin and their character.
Writing, telling or analyzing the history of the kingdom and more particularly that of the years 1560-1640 becomes a way of showing Dauphins and more generally children, but also lovers of history or anecdotes, the dangers of power left in the hands of women.
This thesis thus contributes to better defining the stages and components of the lasting construction of the black legends of these two sovereigns and the inflections of the writing of History in the modern era.

Keywords: Catherine de Medici, Marie de Medici, Black legend, power of women, writing of History, queens, regency.